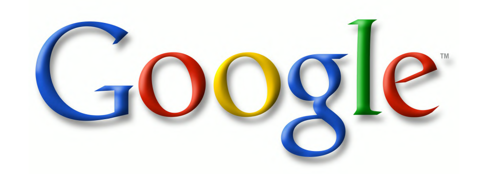

Google







NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME VINGT ET UNIÈME.

—

Goertz. — Grevile.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE JACOB, 56.

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Vingt et Unième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

M DCCC LVII.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE
GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

G

GOERTZ (*Georges-Henri*, baron DE), homme d'État suédois, né en Franconie, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort le 3 mars 1719. Il était conseiller intime et maréchal de cour au service du duc de Holstein, lorsqu'il attira sur lui l'attention de Charles XII, qui le chargea, en 1715, c'est-à-dire après la perte de Stralsund, de la direction des finances de ses États. L'époque était alors bien critique pour la Suède, dont les ressources se trouvaient épuisées par des guerres malheureuses avec les États voisins et surtout avec le czar de Moscovie, Pierre Ier. En acceptant ce poste, Goertz mit pour condition qu'il ne le garderait que jusqu'à la conclusion de la paix avec les ennemis de la Suède, qui devait être signée en 1716. Parmi les plans financiers qu'on avait soumis à son souverain, il en choisit le principal, qui avait pour but d'augmenter la valeur des signes représentatifs de la monnaie. Approuvé par le sénat, ce plan ne tarda pas à porter fruit, de sorte qu'on vit la valeur des obligations de l'État hausser et le trésor public se remplir de jour en jour. Avec ces nouvelles ressources, le gouvernement parvint à mettre la flotte de Carlscrona dans un état formidable et à pourvoir l'armée de terre de tout ce qui lui manquait. Profitant de circonstances si favorables, le baron de Goertz fit un voyage dans l'Europe continentale pour y former des alliances capables d'assurer à la Suède une paix honorable. Revenu en 1716, avant que les négociations entamées avec la France et la Hollande fussent terminées, il voulut se retirer après avoir rendu compte de sa gestion; mais Charles XII, faisant alors la guerre au roi de Danemark en Norvège, n'accepta pas cette démission. Aussi, ayant reconnu le besoin de se réconcilier avec Pierre, d'après les conseils du baron, nomma-t-il ce dernier son ministre plénipotentiaire au congrès qui allait s'ouvrir à cet effet dans l'une des îles d'Aland. Avant de se rendre à sa nouvelle destination, le baron de Goertz fut obligé de remédier au mal qu'avait produit en Suède la disproportion entre la valeur de la monnaie en espèces et celle de la monnaie de papier. Pour rétablir l'équilibre entre ces deux valeurs, et par conséquent rendre plus libre la circulation de l'argent, il fit adopter au sénat deux projets, d'après lesquels les citoyens les plus riches se trouvaient soumis à un emprunt forcé, en proportion de leur fortune, et tout argent comptant, ayant été déclaré hors de cours, devait être, sous peine de confiscation, échangé contre les obligations de l'État. Quelque temps après il partit pour la Hollande, où il eut une entrevue avec le tzar, puis il retourna dans les îles d'Aland. Secondé par le comte Gyllenborg (*voy.* ce nom), deuxième plénipotentiaire du roi de Suède, il y mena les négociations avec tant d'adresse qu'un projet de paix avec les Russes était déjà arrêté au commencement de l'année 1719. Pour rendre compte de ce résultat, le baron de Goertz fit un voyage en Norvège, où le roi Charles assiégeait la place forte de Friedrichshall, lorsqu'il apprit en route qu'une balle venait d'ôter la vie à ce prince. Arrêté immédiatement après, sur les ordres du sénat, comme prévenu du crime de haute trahison, il fut jugé par une commission extraordinaire et déclaré coupable. En conséquence, on le condamna à avoir la tête tranchée, et son exécution eut lieu à Stockholm, le 3 mars 1719. Parmi les charges élevées contre lui, les principales étaient qu'il aurait travaillé continuellement pour faire naître la méfiance entre le souverain, le

sénat et les autres membres du gouvernement; qu'il aurait présenté des projets dans le but de confisquer aux particuliers toute propriété ayant une valeur quelconque; enfin, qu'il n'aurait rien négligé pour prolonger la guerre avec l'étranger, et serait ainsi devenu auteur de tous les maux qui accablaient alors la Suède. Après la mort de ce ministre, les comptes de son administration furent examinés, par ordre supérieur; on les trouva en parfaite régularité.

N. Kubalski.

Voltaire, *Histoire de Charles XII*. — Hirsching, *Historisch-litterarisches Handbuch*. — Geyer, *Histoire de la Suède*.

Goertz (*Jean-Eustache*, comte de), homme d'État prussien, né le 5 avril 1737, dans la seigneurie de Schlitn (Franconie), l'héritage de sa famille, mort le 7 août 1821. Il était le treizième et dernier enfant du comte Jean de Schlitn; sa mère était née baronne de Goertz. Sa première éducation fut assez négligée; mais en 1748 sa mère l'envoya au Carolinum de Brunswick, institution alors sous la direction de l'abbé Jérusalem. Ce célèbre pédagogue sut éveiller chez le jeune Goertz l'amour de l'étude. En 1752 Goertz se rendit à l'université de Leyde; sur le conseil du professeur de droit public Weis, il s'initia aux connaissances nécessaires pour la carrière diplomatique. Deux ans après, il vint terminer ses études à l'université de Strasbourg; il suivit assidûment les cours de Schöpflin sur l'histoire et sur la science du publiciste. A l'âge de dix-neuf ans, il entra au service du duc de Weimar, avec le titre de conseiller de légation. En même temps il devint secrétaire du comte de Bunau, ministre dirigeant. Les manières dures de ce dernier, le mauvais ton qui régnait alors à la cour de Weimar, dégoûtèrent bientôt le jeune Goertz. En 1756 il s'empressa d'accepter la place de conseiller de régence à la cour de Gotha. Aucun traitement ne lui fut alloué; mais en revanche il trouva à la cour de la duchesse Louise, femme distinguée sous tous les rapports, une réunion choisie d'hommes instruits et spirituels. C'est au commerce suivi qu'il eut avec eux qu'il attribue lui-même le développement des qualités heureuses qu'il montra plus tard. En 1761 il fut rappelé à Weimar, pour faire l'éducation des deux jeunes ducs Charles-Auguste et Constantin; il y resta pendant quatorze ans. La peine qu'il se donna pour répondre à la confiance qu'on avait eue en lui malgré sa jeunesse fut pleinement récompensée. Le duc Charles-Auguste, l'ami de Gœthe et le protecteur des lettres, devint un souverain accompli. En 1778 Goertz se rendit aux instances de son frère, général au service de Prusse, et il accepta la mission difficile dont il fut chargé par Frédéric le Grand. Il s'agissait d'empêcher l'Autriche de s'emparer d'une grande partie de la Bavière; le cabinet de Vienne avait déjà conclu un traité avec l'électeur de Bavière, qui, n'ayant point d'enfants, avait consenti à un démembrement de ses États. Il ne manquait plus que la ratification des plus proches agnats, les princes de Deux-Ponts. Frédéric II, qui ne savait pas que les choses étaient déjà aussi avancées, désirait savoir à quoi s'en tenir, et il choisit Goertz pour aller sonder les projets de l'électeur; mais il ne voulait pas donner de caractère officiel à son envoyé, afin de pouvoir le désavouer le cas échéant. Pour un début dans la diplomatie, il fallait être sûr de soi-même en se chargeant d'une affaire aussi délicate. Goertz se rendit donc à Munich; mais il s'aperçut bientôt que l'électeur était décidé à obtempérer aux demandes de l'Autriche. Il ne restait plus d'autre ressource que de prévenir l'assentiment des agnats. Outrepassant ses instructions, Goertz se mit en route pour Deux-Ponts; en même temps il s'ouvrit à M. de Hofenfels, conseiller du duc de Deux-Ponts. Apprenant qu'il serait soutenu par Frédéric, le duc se décida à refuser l'adhésion qu'il avait été près d'accorder, et il résista aux menaces de l'Autriche, grâce à l'adresse avec laquelle Goertz apaisa ses craintes. Une courte guerre vint terminer cette contestation; la paix de Teschen donna gain de cause à Frédéric. Sans les démarches heureuses de son envoyé, il n'aurait pas eu le moindre prétexte pour s'opposer à l'agrandissement de l'Autriche. Aussi récompensa-t-il Goertz en le nommant ministre d'État et en lui confiant la charge de grand-maître de la garde-robe. Il le nomma bientôt au poste important d'ambassadeur auprès de la cour de Russie. En congédiant Goertz, le roi, après avoir fait sur lui le signe de la croix, lui dit : « Comme archevêque de Magdebourg, je vous donne l'absolution de tous les mensonges que vous direz en mon nom. Adieu. » Avec cette bouffonnerie mêlée de familiarité bienveillante, le roi croyait avoir consolé Goertz de ce qu'il n'avait porté son traitement qu'à 10,000 thalers. Goertz eut beaucoup de peine à tenir son rang parmi les brillants grands seigneurs envoyés par les différentes cours auprès de Catherine II. Cela ne l'empêcha pourtant pas de se concilier l'amitié de ses collègues. Voici ce que dit sur lui l'un d'eux, M. de Ségur (*Mémoires*, t. II) : « Le ministre de Prusse, plus sérieux, mais peut-être encore plus vif que l'ambassadeur d'Autriche, se faisait estimer et aimer, par sa franchise et par une candeur qui empêchait sa profonde instruction de paraître pédante. Ses entretiens animés intéressaient toujours et ne languissaient jamais. » Des complications politiques rendirent bientôt la position de Goertz très-difficile. Catherine abandonna son ancienne alliance avec la Prusse, et se jeta dans les bras de l'Autriche. Elle ne rêvait plus que du projet gigantesque de rétablir l'empire d'Orient. Pour cela elle avait besoin du consentement de l'Autriche; Joseph ne se refusait pas à l'accorder, pourvu que Catherine le laissât maître à son tour

de s'emparer de la Bavière. Elle accepta ces conditions, et tous les jours Goertz pouvait s'apercevoir de son refroidissement visible pour la Prusse. Ne pouvant pas lutter avec avantage contre l'influence de l'Autriche, Goertz demanda à plusieurs reprises qu'on utilisât ses talents sur un théâtre où il y aurait quelque chance de réussir. En 1785, enfin, Goertz obtint son rappel. Peu de temps après arriva la mort de Frédéric. En 1786 Goertz fut envoyé à La Haye, pour obtenir des états généraux qu'ils rapportassent leurs décisions récentes par lesquelles ils venaient de porter atteinte aux droits de la maison d'Orange. Le roi de Prusse s'intéressait à cette affaire, d'abord à cause de sa sœur, femme du stathouder; ensuite son intérêt politique le portait à contrecarrer la France, par les suggestions de laquelle les patriotes s'étaient soulevés. Cette dernière puissance dissimulait ses véritables intentions, et faisait semblant de vouloir intervenir, concurremment avec la Prusse, pour le rétablissement du stathouder. Rayneval arriva à La Haye comme envoyé extraordinaire du roi de France. Mais Goertz devina bientôt la duplicité du cabinet de Versailles; il conseilla à son maître de prendre une attitude menaçante, s'il voulait se faire écouter. Mais le roi de Prusse envoya au contraire à Goertz des instructions où il n'était question que d'entremise pacifique. Les ennemis de la maison d'Orange, enhardis par ce langage modéré, allèrent jusqu'à arrêter la princesse Frédérique. Alors, enfin, le roi de Prusse se décida à agir avec énergie; en deux mois l'armée du duc de Brunswick parvint à réintégrer le prince d'Orange dans toutes ses prérogatives et même au delà. On aurait pu facilement éviter de verser le sang si, comme Goertz ne cessait de le recommander, les réclamations de la Prusse avaient été faites avec plus de force. Le roi lui garda quelque temps rancune de ce que l'ambassadeur avait mieux deviné que son souverain la marche qu'il fallait suivre. Le prince d'Orange dédommagea Goertz de cette injustice en reconnaissant toujours hautement le dévouement qu'il avait montré pour la cause stathoudérienne; Goertz reçut du prince une pension annuelle de 1,200 florins. En 1788 Goertz fut envoyé comme député du roi de Prusse auprès de la diète de l'Empire, à Ratisbonne; il conserva cet emploi jusqu'à la dissolution de l'Empire. En 1799 Goertz fut député au congrès de Rastadt; il fit partie en 1802 de la députation de l'Empire nommée après la paix de Lunéville. Il y fut reçu avec des témoignages unanimes de respect par ses collègues, qui se plaisaient à honorer en lui le doyen de la diplomatie. Après la paix de Tilsitt, Goertz rentra dans la vie privée. A cause des malheurs qui accablèrent à cette époque la Prusse, il renonça aux traitements qu'il touchait dans ce pays. La maison de Bavière, se souvenant des grands services que Goertz lui avait rendus autrefois, lui fit alors allouer une pension. Il termina ses jours dans la retraite, à Ratisbonne. Au dire de Caillard, envoyé de la république française en Hollande, Goertz avait une imagination peut-être un peu trop ardente; mais il était irréprochable dans ses mœurs, noble dans son caractère, vertueux par principes et scrupuleusement attaché à ses devoirs. On a de lui : *Briefe eines Prinzen-Hofmeisters über Basedows Prinzenerziehung* (Lettres d'un Précepteur de princes sur l'Éducation des Princes, par Basedow); Heilbronn, 1771, in-8°; — *Les Rapports entre la Morale et la Politique*, par le baron de Dalberg, traduit de l'allemand; Berlin, 1787, in-8°; — *Mémoire sur la Neutralité armée et son origine;* Berlin, 1801, in-8°; — *Mémoires et Actes authentiques relatifs aux négociations qui ont précédé le partage de la Pologne;* Weimar, 1810, in-8°; — *Mémoire historique de la négociation pour la succession de la Bavière, confiée en 1778 par le roi de Prusse au comte de Goertz;* Francfort, 1812, 10 vol. in-8°. — Dans le tome II des *Denkwürdigkeiten* (Choses mémorables), de Dohm, se trouve un mémoire de Goertz, qui donne des détails sur la cour de Russie sous Catherine II. Après la mort de Goertz, on a publié : *Des Grafen von Goertz historische und politische Denkwürdigkeiten* (Mémoires historiques et politiques du comte de Goertz); Stuttgard, 1827, 2 vol. in-8°, E. G.

Zeitgenossen, t. II. — Tollius, *Staatskundige Geschriften*, La Haye, 1815, t. II.

GOES (*Hugo* VAN DER), peintre flamand, vivait à la fin du quinzième siècle. Élève de van Eyck, il se rendit d'abord célèbre par une peinture, aujourd'hui disparue, qui couvrait le devant d'une cheminée d'une maison de Gand. Cette peinture avait pour sujet la rencontre de David et d'Abigaïl, et elle avait été inspirée à Hugo par l'amour excessif qu'il éprouvait pour la fille du maître de la maison, à laquelle il la destinait. Van Mander et Lucas de Heere se sont plu à combler d'éloges ce premier travail du peintre. Van der Goes dirigea les fêtes qui eurent lieu à Gand lors de l'avénement de Charles le Téméraire au trône des comtes de Flandre. En 1473 il fut un des peintres qui furent employés par la commune de Gand aux décorations des grandes fêtes du jubilé. Sur la fin de sa vie, il se fit ordonner prêtre, et devint chanoine régulier du monastère de Roodendole, dans la forêt de Soignies, où il mourut et où les révérends pères augustins, ses compagnons de retraite, gravèrent sur sa tombe l'épitaphe suivante :

Pictor Hugo van der Goes humatus hic quiescit.
Dolet ars, cum similem sibi modo nescit.

Le chef-d'œuvre de Hugo van der Goes est un *Crucifiement*, situé dans l'église Saint-Jacques de Bruges. Lors des troubles religieux des Pays-Bas, au seizième siècle, les protestants, s'étant emparés de la ville, recouvrirent ce re-

marquable tableau d'une couche de couleur noire, afin d'y graver à la place les commandements de Dieu en lettres d'or. Mais à peine la couche de couleur était-elle appliquée que la ville fut reprise par les catholiques, qui s'empressèrent de laver le tableau et de remettre au jour le travail du grand peintre, ce qu'ils furent assez heureux pour effectuer. Les autres tableaux de van der Goes sont : un *Triptique* de l'église Santa-Maria-Nuova de Florence, représentant au centre *La Naissance du Christ*, et sur les deux volets *Saint Matthieu* et *Saint Antoine* d'une part, et de l'autre *Sainte Marguerite*, *sainte Marie-Madeleine*, *la femme et les filles de Portinari*; — un *Saint Jean-Baptiste*, à la Pinocathèque de Munich, ayant une très-grande analogie avec les auteurs d'Hemling; — *L'Annonciation*, tableau du musée de Berlin; — *L'Annonciation de l'ange Gabriel*, même musée; le sujet à la Pinacothèque de Munich; — un *Triptique* dans le genre de celui de l'église Santa-Maria-Nuova, dont le sujet principal est *La Vierge et l'Enfant-Jésus entouré d'anges*, dans la maison Puccini à Pistoie; — *La Vierge et l'Enfant-Jésus*, dans l'Académie des Beaux-Arts à Bologne; — *Marie debout, tenant son divin Fils, qui bénit le donateur du tableau agenouillé*, à Alton Tower, au château du comte de Shrewsbury, dans le Staffordshire; — *Marie assise, tenant le Christ sur ses genoux, ayant deux anges auprès d'elle et sainte Catherine agenouillée*, dans la galerie de Florence; — *Marie sous un dais avec l'Enfant-Jésus ayant à droite un ange, à gauche le donateur*, dans la galerie de Vienne; — *Marie assise avec l'Enfant-Jésus, dans une salle dont les parvis de pierre sont sculptés à jour*, à la Pinacothèque; — *Marie avec son Fils au milieu d'un paysage*, ibid.; — *Marie avec l'Enfant-Jésus*, à Berlin; — *L'Adoration des Mages*, dans la collection de feu le professeur Hauber, à Munich; — *La Face du Christ couronné d'épines*, à Berlin; — *La Vierge pleurant sur le corps du Christ avec saint Jean et trois autres saintes femmes*, dans la Pinacothèque; — *Le Corps du Sauveur descendu de croix et couché sur la terre*, dans l'Académie des Beaux-Arts à Vienne; — *Le Jugement dernier*, à Berlin; — deux volets : sur l'un, *Des hommes qui prient tournés vers la droite*, derrière eux *Saint Jean-Baptiste*; sur l'autre aile, *Des femmes qui prient tournées vers la gauche*, derrière elles *un pape*; dans l'Académie des Beaux-Arts à Vienne; — *Saint Augustin, le donateur agenouillé et saint Jean-Baptiste*, à Berlin; — *Saint Jérôme en habit de cardinal*, à Vienne; — *Saint Jean dans le désert avec son agneau*, à la Pinacothèque; — *Saint Jean-Baptiste*, volet d'autel à Vienne; — *Un autre*, dans la même galerie; — *Saint Jean l'Évangéliste*, à Berlin; — *Id.*, volet d'autel à Vienne; — *Falco Portinari tenant un livre*, buste qui se trouve dans le palais de Pitti à Florence. Il existe de van der Goes beaucoup d'autres peintures, indiquées dans différents ouvrages; mais on ne sait pas où elles se trouvent actuellement.

Z. PIERART.

Michiels, *Hist. de la Peinture flamande*, II, 178, 268. — Vasari, *Vie des Peintres illustres*. — Van Mander, *Vie des Peintres anciens, italiens et flamands*. — *Messager des Sciences et des Arts de Gand*, année 1826, p. 128; 1833, 420, et 1841, p. 311 et 312. — Reiffenberg, *Histoire des Ducs de Bourgogne*. — *Kunstblatt, année* 1841, n° 8 et suivants. — Descamps, *Vie des Peintres flamands et hollandais*.

GOES (*Guillaume* VAN DER), seigneur de BOUCKHORST, en latin *Goesius*, jurisconsulte et philologue hollandais, né à Leyde, en 1611, mort à La Haye, le 13 octobre 1686. Son père, Jean van der Goes, d'une très-ancienne famille, était député aux états généraux des Pays-Bas. Après avoir rempli quelque temps les fonctions de conseiller municipal dans sa ville natale, il fut nommé en 1648 directeur de la Compagnie des Indes. Plus tard il devint conseiller à la haute cour de La Haye. Malgré ses nombreuses occupations, il sut trouver le temps de publier plusieurs ouvrages importants sur des matières de droit et de philologie. Il y fait preuve de grandes connaissances et d'une sagacité critique exercée. Il épousa la fille du célèbre Daniel Heinsius; en même temps il s'associa à l'éloignement que son beau-père montra toujours pour Saumaise. Trois des ouvrages de Goes sont dirigés contre ce dernier. On a de lui : *Specimen controversiæ quæ est de mutui alienatione inter jureconsultos et quosdam grammatico-sophistas*; Leyde, 1641, in-8°; — *Vindiciæ pro recepta de mutui alienatione sententia*; Leyde, 1646; Halle, 1768, in-8°. Il s'agissait, dans ces deux ouvrages, de la question de la nature du prêt. Saumaise avait prétendu que le prêteur reste propriétaire des espèces prêtées; les théologiens et les jurisconsultes s'élevèrent, et avec raison, contre cette opinion. Parmi ces derniers, Goes se fit remarquer par la vigueur de ses attaques, et Saumaise riposta avec aigreur; — *Animadversiones in quædam capitis I et II speciminis Salmasiani, quibus varii viri docti ab ejus injuriis vindicantur*; La Haye, 1657, in-8°; nouvelle édit., Halle, 1769, in-8°. Cet ouvrage, quoique publié après la mort de Saumaise, est écrit sur le ton d'une grande violence de langage; — *Rei Agrariæ Auctores, cum antiquitatibus agrariis*; Amsterdam, 1674, in-4°. Ce recueil contient les écrits des *Agrimensores*, dont la grande importance pour l'histoire de la constitution et la législation romaine a été surtout remarquée dans ces derniers temps; — *Pilatus judex*; La Haye, 1677, in-4°. Dans cet ouvrage curieux, Goes s'attache à démontrer combien Pilate a violé les lois existantes de son temps, en laissant condamner Jésus-Christ; — *Conjectanea in Suetonium*; La Haye, 1678, in-4°. Les notes contenues dans cet ouvrage, extrêmement rare, ont été insérées

dans l'édition de Suétone donnée par Grævius. Goes a aussi fait des notes à Pétrone; elles se trouvent dans l'édition de cet auteur publiée par Burmann en 1709.

Deux membres de la même famille, AART VAN DER GOES (mort en 1545), et son fils AERIEN, mort en 1560, ont été grands-pensionnaires de la Hollande. E. G.

Goes, *Animadversiones in speciminis Salmasiani*, etc., cap. I et II, p. 24. — Jugler, *Beiträge zur juristischen Biographie*, t. II.

GOES (*Damião* DE), historien portugais célèbre, né à Alemquer l'antique (*Jerabrica*), en 1501, mort vers 1573. Sa famille était d'une très-ancienne noblesse; son père, Rui Dias, descendait en ligne directe de D. Aniam de Estrada, seigneur de Goes, gentilhomme asturien, qui avait accompagné le comte D. Henrique lorsque celui-ci avait été investi de la souveraineté du Portugal; sa mère, Isabelle Gomes, avait pour aïeul Nicolas de Limi, qui s'était vu chargé d'un office important à la cour de Philippe le Bon, et qui d'ailleurs était Flamand; cette circonstance suffit pour expliquer la facilité que Damião de Goes eut à lier de bonne heure d'utiles relations avec les Pays-Bas. A neuf ans il fut attaché à la maison du roi, et ce fut dans le palais même qu'il fit ses études: elles furent excellentes et surtout très-variées; mais nous croyons que Barbosa est dans l'erreur lorsqu'il affirme que le jeune Goes alla les compléter à Padoue: ce fut beaucoup plus tard, et lorsque ses missions diplomatiques lui laissèrent du loisir, qu'il sut en profiter pour fréquenter assidûment l'université de cette ville. En 1518 nous le voyons déjà inscrit sur les matricules du palais à Lisbonne comme page de la chambre (*moço da camara*), et ses deux frères, Fructos de Goes et Manoel, remplissent alors le même office auprès du roi; c'est en cette qualité que les trois frères furent admis à lui baiser la main à Saragosse, lors de son mariage avec la sœur de Charles Quint. Goes resta à la cour jusqu'à la dernière maladie de D. Manoel, et assista à ses derniers moments.

Le temps de suivre une autre carrière était arrivé; et bien qu'il eût étudié les langues orientales, il prit alors une détermination opposée à celle qui entraînait au delà du cap de Bonne-Espérance la plupart de ses compatriotes. Sur son désir, Jean III l'envoya en Flandre pour y occuper un poste diplomatique, et il partit, en 1523, à bord de la flotte commandée par P. Affonso de Aguiar. Ce voyage était fertile en incidents; Goes fut, entre autres, témoin alors d'un combat naval qui eut lieu entre les escadres française et anglaise dans la Manche. Parvenu à sa destination, nous le voyons mêler à ses travaux diplomatiques les recherches historiques les plus intéressantes; et il transmet à l'infant D. Fernando, passionné comme lui pour ces sortes d'études, les livres et les manuscrits qu'il peut se procurer. A Bruges, il fait exécuter à grands frais, pour ce prince, un arbre généalogique, peint, dit-on, d'une manière admirable par un illuminateur nommé Simon, et il en fait hommage au prince, qui protège ses études. En 1529 il résidait à Anvers, lorsque Jean III lui donna une mission nouvelle, puis l'envoya en Pologne auprès de Sigismond Ier, qui résidait alors à Wilna. De là il fut envoyé à Dantzig, puis il retourna en Flandre. Nous le voyons en 1531 dans le Nord, où il négocie un mariage entre la princesse Hedwige, fille de Sigismond, et le frère du roi, l'infant D. Luiz; cette union n'eut pas lieu, mais Jean III témoigna officiellement au jeune diplomate sa satisfaction pour le talent qu'il avait montré dans cette négociation délicate. Il se fixa à Anvers, et malgré ses occupations il ne perdait pas l'occasion d'instruire l'Europe savante des hauts faits accomplis par ses compatriotes; et bientôt il publia, à Louvain, les premières notions certaines que l'on eût eues sur l'Abyssinie. Jean III toutefois ne lui laissait que de très-courts loisirs pour se livrer à ses études favorites. En 1532, envoyé successivement auprès des souverains du Danemark et de la Suède, il visita le célèbre Gustave; nous ne savons trop si à cette époque il ne retourna pas en Portugal: certains indices nous le feraient croire. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dominé par ses liaisons littéraires et scientifiques, il refusa en 1533, avec beaucoup de désintéressement, la place de trésorier *da casa da India*, riche office qui l'eût fixé à Lisbonne. Par le crédit que lui donnaient ses missions diverses, le jeune diplomate établit des relations suivies avec les savants des contrées si peu explorées où il résidait, et devint l'ami d'Olaüs Wormius, qui le traitait de frère; l'évêque d'Upsal Joannes Magnus, qui avait précédé ce savant dans la métropole du Nord, ne le tenait pas en moindre estime; il avait vécu dans la familiarité d'Érasme, et Glarean, l'éminent artiste flamand, lui donnait des preuves sans cesse renouvelées d'affection. Bientôt il entra en communications plus directes avec les savants de l'Italie, et nous croyons avec Figueiredo que ce fut en 1534, après son voyage en Portugal, qu'il se rendit à Padoue, pour se perfectionner dans les études philosophiques et historiques; il était peut-être déjà venu dans cette ville savante, mais pour peu de temps. Cette fois il y resta six ans, parcourant de temps à autre les régions les plus intéressantes de l'Italie, allant même à Rome, où l'accueillit Paul III. Nous pensons que c'est de cette époque seulement que date sa grande liaison avec Bembo, Sadolet et beaucoup de membres éminents du sacré-collége. Bientôt néanmoins il retourna en Flandre, où le rappelait un tendre engagement: le roi Jean III lui avait accordé la permission d'aller s'y marier avec une riche et belle héritière, Jeanne de Hargen, descendante des comtes d'Ahremberg; il était cer-

tainement d'un âge mûr lorsqu'il contracta cette union, mais si l'on recueille les témoignages de tous les contemporains, jamais union ne fut plus heureuse et mieux assortie. Après son mariage il fixa sa demeure à Louvain, d'où il correspondait avec les savants les plus distingués de l'Europe. A cette même époque, et lorsqu'il n'avait encore publié que des opuscules curieux, mais sans grande importance, il faut fixer l'heureuse période de sa vie où nul souci ne venait troubler son amour pour les arts et ses loisirs studieux. La guerre, à laquelle on le croyait propre, lui ravit bientôt sa tranquillité; plus tard la réputation qu'il s'était acquise comme écrivain, en le faisant rappeler en Portugal, lui créa d'innombrables soucis.

Malheureusement pour Goes, son pays d'adoption devint le théâtre d'une guerre désastreuse. En 1542 les Français firent une irruption sur le Brabant; 25,000 hommes pénétrèrent dans cette province, et assiégèrent Louvain. Goes, qui n'était étranger à aucune science, fut choisi pour conduire les travaux de la défense. Tandis qu'il faisait bravement ses dispositions pour continuer une résistance énergique, plusieurs notables de la ville acceptaient certaines conditions, et se décidaient à rendre aux armes françaises la ville qu'on était d'abord résolu à défendre. Goes, instruit de cette nouvelle décision, était sorti hors des murs pour en conférer avec le général ennemi, lorsqu'un feu terrible partit tout à coup de la place et jeta le désordre parmi les assiégeants. A cette attaque imprévue, Nicolas de Beust, seigneur de Longeval, qui commandait le corps d'invasion, crut à une trahison odieuse, et tourna toute sa colère contre le parlementaire qu'il avait devant lui (1). Goes fut retenu prisonnier, et envoyé comme tel à Saint-Quentin, où il se vit bientôt contraint à se racheter moyennant la somme, énorme pour l'époque, de 22,000 ducats d'or (2). Il a consacré les circonstances détaillées de cet événement dans un opuscule qu'il dédia à Charles Quint, et qui parut à Lisbonne sous ce titre : *Urbis Lovaniensis Obsidio*; Ulyssipone, apud Ledovicum Rhoterigum; 1546, in-4°. Ce travail curieux fut reproduit après sa mort dans le t. II de la *Germania illustrata*, publiée à Bâle, en 1574. On ignore jusqu'à quelle époque se prolongea son séjour dans le Brabant et le Vermandois; mais cette longue absence n'affaiblit nullement ses sentiments patriotiques. Durant la disette qui désola Lisbonne en 1556, il expédia à son frère Fructos de Goes plusieurs navires chargés de froment, avec ordre de n'exiger que les seuls frais de transport. Les qualités éminentes dont Goes avait fait preuve le désignaient pour être chargé en Portugal du premier emploi littéraire que l'on connût à cette époque; il fut nommé *guardá mór da Torre do Tombo* (garde général des archives). Il eut en outre une mission officielle en qualité d'historiographe, pour continuer le corps des chroniques nationales commencé depuis Fernand Lopes. Malgré les hautes fonctions qu'il y remplissait, Goes était devenu pour ainsi dire étranger dans Lisbonne; il s'y isolait d'ailleurs par l'étude, et ses sympathies non déguisées pour les savants du Nord lui créaient une fâcheuse position. Par ses habitudes, par sa mise même, il appartenait à ce monde littéraire libre penseur du Brabant et de la Hollande, qu'il avait si longtemps fréquenté; en sorte qu'on le désignait parfois par le nom de *gentilhomme flamand*, ainsi qu'il est qualifié lorsqu'il donne à Nicot, sieur de Villemain, ces premiers plants de tabac qui, envoyés à Catherine de Médicis, fructifièrent si bien dans Paris (1) et donnèrent bientôt au fisc des bénéfices dont nul ne pouvait encore calculer la portée.

Ce fait, peu connu, eut lieu à Lisbonne vers 1560, époque que l'on assigne généralement à la mort de cet historien : 1560 est même le millésime qu'on lisait naguère à la suite de son épitaphe sur une pierre tombale d'Alemquer. Rien de plus erroné que cette date, adoptée par Barbosa-Machado et par le savant dom Gaetano de Souza (2). Goes prolongea beaucoup plus loin sa carrière; certaines hardiesses philosophiques, dont sans aucun doute il avait puisé les principes durant son contact avec les hommes éminents du Nord, amenèrent pour lui de cruelles persécutions. En 1571, il se vit non-seulement dépouillé de sa charge de *guardá mór*, mais il fut arrêté et plongé dans les cachots du saint-office; la sentence prononcée peu de temps après contre lui fut toutefois adoucie, et l'on suppose qu'il put accomplir le temps d'exil auquel il avait été condamné par le tribunal de l'inquisition, dans le monastère de Batalha. Toute cette époque de sa vie est restée entourée de mystère; il paraît néanmoins certain que l'ami de Sadolet et d'Érasme avait reçu la permission de rentrer au sein de sa famille lorsqu'il termina ses jours, dans sa propre maison, vers l'année 1573. On ne sait encore s'il fut frappé d'apoplexie ou si un lâche assassinat termina cette noble existence. La famille de Goes était nombreuse; lorsqu'il rentra en Portugal avec sa femme, il emmena

(1) *Voy.* Haræus, *Annales Brabantiæ*.

(2) Ce fut vers ce temps, et peut-être pour négocier sa rançon, qu'il se rendit à Fontainebleau. Ses connaissances, pour ainsi dire inépuisables, le charme qu'on trouvait dans sa conversation et peut-être, plus que cela encore, sa science musicale et l'art infini avec lequel il savait accompagner de plusieurs instruments une voix charmante, le firent merveilleusement accueillir à la cour de France. François Ier le reçut au château de Fontainebleau comme Paul III l'avait jadis reçu à Rome.

(1) *Voy.* ma lettre sur l'introduction du tabac en France, à la suite d'une brochure sur *la culture du tabac au Paraguay* par M. Alf. Demersay.

(2) L'auteur de l'histoire généalogique de la maison royale de Portugal, pour donner plus de crédit à son assertion, ajoute à cette date celle du 4 octobre.

avec lui trois enfants; il en eut cinq autres. Deux de ses fils servirent, et se distinguèrent dans l'Inde et dans l'Afrique. Ruy Dias de Goes mourut au siége de Chaul. André de Goes, son frère, périt à la journée d'Acaçar-Kébir. Un des écrivains les plus laborieux et les plus savants que le Portugal ait produits dans ces derniers temps, le vicomte de Santarem, descendait par les femmes de ce célèbre historien.

L'ouvrage le plus important qui nous reste de Goes est sa chronique de don Manoel; mais avant de donner ce travail, si varié et si étendu, on peut dire qu'il ne ralentit point un moment ses tentatives pour faire connaître les événements accomplis dans son pays, et qui en réalité changeaient les anciennes conditions politiques et commerciales de l'Europe. La bibliographie complète de cet écrivain a été tentée par le savant Clément, d'après les notes du chevalier d'Oliveyra; on peut dire qu'elle reste encore à faire. Sans combler définitivement cette lacune, la liste suivante est plus complète qu'aucune de celles que les biographies ont données jusqu'à présent.

Legatio magni imperatoris Indorum Presbyteri Joannis; Dordrecht; 1518, in-8°; Anvers, 1532; Dordrecht, 1618, in-12. Cet opuscule rarissime annonça le premier au nord de l'Europe les immenses résultats des découvertes accomplies par les Portugais; il fut suivi d'un autre livre, qui appela l'attention sur l'Abyssinie, et qui précéda de vingt-trois ans la relation d'Alvarez; — *Legatio David, Æthiopiæ regis, ad Clementem papam VII; ejusdem David Legatio ad Emanuelem, Portugaliæ regem; item ad Johannem, Portugalliæ regem. De regno Æthiopiæ ac populo, deque moribus ejusdem populi Nonnula;* Bologne; 1533, in-4°; — *Damiani a Goes Commentarius Rerum gestarum in India, citra Gangem, a Lusitanis;* Louvain, 1539, in-4°; trad. en italien durant la même année, sous ce titre : *Avisi delle Cose fatte da Portuguesi nell' India di qua del Gange nel anno* 1538, *scritti in lingua latina da Damiano de Goes e tradotti in Toscano;* Venise, 1539; l'année suivante cet ouvrage parut en allemand, sous un titre légèrement altéré ou plutôt amplifié (1); — *Damiani a Goes Fides, religio moresque Ethiopum, sub imperio presbyteri Johannis;* Louvain, 1540, in-4°; Paris, 1541; Louvain, 1545, gr. in-4°; Cologne, 1574, in-4°; Anvers, 1611, in-12; — *De Bello Cambaico;* Louvain, 1549. Ces divers opuscules ont été réimprimés sous ce titre : *D. A. Goes et aliorum Opera : De Rebus Hispanicis, Lusitanicis, Aragonicis, Indicis et Ethiopicis;* Cologne, 1602, in-8°; — *Urbis Ulyssiponensis Descriptio, in qua obiter tractantur nonnulla de Indica navigatione per Græcos et Pænos et Lusitanos diversis temporibus insculpta;* Evora, 1554. Ce précieux opuscule, écrit dans l'intention de venger le Portugal des calomnies qui circulaient alors, a été réimpr. dans l'*Hispania illustrata;* — *Chronica do felicissimo rey D. Emanuel*, en quatre parties; Lisbonne, 1566-1567, in-fol. Tout l'ouvrage a été réimpr. sous ce titre : *Chronica do felicissimo rey D. Manuel, de gloriosa memoria. Aqual por mandado do serenissimo principe o Infante D. Henrique, seu filho, o cardeal de Portugal do titulo dos santos quatro coroados Damião de Goes coligiu e compoz de novo. Ao Excellentissimo senhor D. Theodosio duque de Bragança;* Lisbonne, 1619, in-4°; 1749, in-fol. (Barbosa omet de mentionner cette édition); Coïmbre, 1690, 2 t. in-4°. La chronique de D. Manoel est, nous le répétons, l'œuvre capitale de ce curieux historien, si diligent à s'enquérir des faits peu connus hors de l'Europe. Si l'on veut toutefois avoir sa pensée dans son intégrité, il faut recourir à l'édition princeps : les autres ont subi de fâcheuses altérations; — *Chronica do principe dom Joam, rei que foi destes reinos segvndo do nome, em que svmmariamente se trattam has cousas sustanciaes que nelles acontecerão, do dia do seu nascimento atte* (sic) *ho em que el rey D. Affonso seu pai faleceo;* Lisbonne, 1567, in-fol. Cette première édition est fort rare; elle a été réimp. à Lisbonne, en 1724, in-8°, et à Coïmbre 1790, in-4°. On peut dire néanmoins que le règne de Jean II ayant été traité par deux écrivains portugais contemporains, Ruy de Pina et Garcia de Resende, la deuxième chronique de Goes a moins d'importance que la précédente.

Si cet historien faisait de constants efforts pour tenir l'Europe au courant des conquêtes accomplies par les armes portugaises, il ne mit pas moins de zèle à instruire les populations de la péninsule de ce qui se passait parmi les peuples désolés voisins du cercle polaire. L'un de ses premiers ouvrages porte ce titre : *Deploratio Lappianæ gentis;* apud Tornœsium, 1520. Ce livre rarissime a eu une seconde édition : Parisiis, apud Christinum Vechelum, 1541, in-8°; on le trouve également dans la collection intitulée : *De Rebus Oceanicis;* apud Gervinum Calenium et hæredes Quentelios, 1574, in-8°; la troisième édition est de Louvain 1544, in-4°; Cologne en donna une en 1602, et

(1) L'original latin fut d'abord dédié au cardinal Bembo; on en donna bientôt une autre édition, sous un titre très-modifié, qui a fait croire à l'existence d'un autre ouvrage; voici ce nouveau titre : *Diensis, nobilissimæ Carmaniæ seu Cambaicæ urbis, Oppugnatio;* Louvain, 1544. Cet opuscule a été inséré également dans le recueil *De Rebus Oceanicis*, 1574, in-8°, et enfin dans Schot; il s'agit ici du premier siége de Diu, qui eut lieu en 1535, sous Ant. de Sylveira. C'est à tort que Nicolas Antonio a confondu avec ce traité l'opuscule suivant, qui fut dédié à l'infant don Luiz, *De Bello Cambaico ultimo Commentarii tres;* Louvain, 1549, in-4°. Ce dernier récit a trait au deuxième siége de Diu, qui eut lieu en 1546, sous le commandement de dom João Mascarenhas.

enfin il fut inséré dans l'*Hispania illustrata*.

Sébastien Munster ayant commis dans sa *Cosmographie universelle* de nombreuses inexactitudes touchant l'état réel de la péninsule, Goes jugea à propos de lui répondre par un livre, comme le célèbre Cavanille répondit, durant le siècle dernier, à l'article injurieux qu'avait publié sur l'Espagne l'Encyclopédie; ce petit livre fut imprimé simplement sous le titre d'*Hispania;* Louvain, 1542, in-4° : c'est sans contredit l'un des documents les plus utiles à consulter sur la situation industrielle et commerciale de la péninsule au milieu du seizième siècle. En correspondance régulière avec la plupart des hommes éminents de l'Allemagne et de l'Italie, Goes se plut fréquemment à faire imprimer les lettres qu'il adressait en latin aux savants. Nous avons de lui en ce genre : *Epistolæ aliquot ad cardinales Petrum Bembum, Jacobum Sadoletum, Nicolaum Clenardum, Johannem Vasæum, et illorum Responsiones*; Louvain, in-4°. Douze ans plus tard, il adressa une longue épître à l'hagiographe par excellence des Portugais (*voy.* Cardoso); elle parut sous ce titre : *Epistola ad Hieronymum Cardosum;* Lisbonne, 1556, in-8°. Cette dernière lettre est très-rare. Soumis, comme on l'a vu, au régime inquisitorial, Goes cessa de produire, vers la fin de sa carrière, cette quantité d'opuscules curieux qui marquent une époque d'investigations incessantes durant presque tout le temps où il fut absent du Portugal. Enfin, il a laissé en manuscrit *Nobiliario de Portugal :* ce n'est pas tout à fait un traité original, c'est une continuation du nobiliaire du comte de Barcellos, et de plus ce traité, conservé jadis dans les archives du royaume, en a disparu; les deux copies que l'on en connaissait ont été brûlées; il se composait de 195 feuillets. Le chevalier d'Oliveyra signale également comme inédits : *Avisos que deve guardar hum cortesam; — Historia dos Xarifes; — Tractado da Theorica da Musica.*

Goes était lié avec tous les grands compositeurs de son époque, et il a donné même un éloge de Josquin Després, qui fut imprimé. Glarean était un de ses meilleurs amis. M. Fétis dit que les études de Goes dans la musique avaient été celles qu'aurait pu faire un maître de chapelle... « Glarean a inséré dans son *Dodecachorde* un motet (*Ne læteris inimica mea*), à trois voix, p. 264, qui est bien écrit dans la manière de Josquin Després, et qui n'a d'autre défaut qu'un peu de nudité dans l'harmonie. Le catalogue de la bibliothèque de musique du roi de Portugal, publié à Lisbonne par Craesbeck, indique beaucoup de compositions de Goes qui y étaient conservées (1). »

Nous ne connaissons guère de livre purement littéraire de cet écrivain fécond; il a traduit cependant un traité célèbre de Cicéron sous ce titre : *Livro de Marco Tullio Cicerão chamado Catam mayor ou da Velhice, dedicado a Tito Pomponio Attico;* Venise, 1534, in-8°. Une édition des opuscules, marquée sur le catalogue de la Bibliothèque impériale, et qui fut publiée en 1544, contient quelques poésies latines composées en l'honneur de Goes par des contemporains célèbres, et elles insistent sur son goût pour les arts et la poésie; elles sont intitulées : *Farrago Carminum.*

Moins heureux que Barros et Castanheda, Goes est beaucoup plus rarement cité que ces deux historiens. Peut-être lorsqu'il écrivait a-t-il eu moins en vue la postérité que ses contemporains, et ses vues sont moins larges. Les vers composés en son honneur, les lettres qu'on lui adressait prouvent suffisamment combien il était apprécié de son vivant. Depuis quelques années une critique équitable lui rend la place qu'il doit occuper entre les deux écrivains qui ont le mieux fait connaître à l'Europe l'histoire des découvertes portugaises et surtout la conquête des Indes.

Ferdinand Denis.

Damiani Vita. Elle est insérée dans le vol. int. *De Rebus Hispanicis, Lusitanicis, Indicis;* Cologne, 1602, in-8°. — Barbosa-Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — Faria y Souza, *Commentarios ás rimas de Camoens*, p. 101, puis dans son catalogue manuscrit des écrivains portugais. — Galvão, *Livro dos Descobrimentos*, etc. — Clément, *Bibliothéque curieuse*, article communiqué par le chevalier d'Oliveyra. — *O Panorama, jornal literario*. — *Retratos de Varoes e donas;* in-4°. — Reiffenberg, dans les *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, t. XIV, art. tiré à part, sous ce titre : *Coup d'œil sur les relations qui ont existé jadis entre la Belgique et le Portugal.* — Chaufepié, *Dict.* — Nicéron, t. XXVI, p. 101. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Caetano de Souza, *Historia genealogica da Casa real*. — César de Figanière, *Bibliotheca historica*. — Ant. de Villas boas e Sampayo, *Nobiliarchia Portugueza;* Lisb., 1674, in-4°.

GOES (*Luiz*), jésuite portugais, vivait au seizième siècle; il était le second frère du célèbre historien, et passa au Brésil avec Pero de Goes, son frère cadet. Il s'établit à Santos, et là, témoin des efforts généreux du donataire auquel il était attaché par les liens du sang, il alla porter en 1548 au roi une lettre énergique dans laquelle ce dernier prophétisait éloquemment la ruine du pays si on ne lui venait en aide. Luiz de Goes remit ou envoya à Damião, alors archiviste de la Torre do Tombo, les premiers plants de tabac qui, selon toute apparence, fussent venus en Europe, Thevet n'ayant rapporté l'*herbe angoulmoisine* qu'en 1557. Il y a quelque probabilité que ce furent des plants de *petun* brésilien, cultivés à Lisbonne, et qu'on tenait de Luiz de Goes, que l'on remit à Nicot, sieur de Villemain, ambassadeur français, lorsqu'il en fit la demande pour Catherine de Médicis. Cette plante précieuse pouvait être néanmoins cultivée à Lisbonne concurremment avec une espèce venue de la Floride, et qui devait avoir été apportée par quelque compagnon

(1) Estanc., 21, n° 592. J. Baptista de Castro insiste sur le charme extrême de sa voix; partout où il passait, dit-il, on le surnommait *le musicien*. Voy. *Mappa de Portugal*, t. II, p. 348.

du voyage de Soto. Goes doit occuper une place dans l'histoire de la botanique, ne fût-ce que pour avoir propagé la culture du tabac. F. D.

Varnhagen, *Historia do Brasil*; Madrid, 1854, t. I. — Damiam de Goes, *Cronica de D. Manoel*. — *Revista trimensal*.

* **GOES** (*Pero* DE), homme d'État portugais, l'un des premiers donataires du Brésil, vivait au seizième siècle. Il était frère du célèbre historien; embarqué à bord de la flotte commandée par Martim-Affonso, il avait rendu de grands services à l'expédition. Il était lettré, et l'on a supposé, non sans fondement, qu'il avait pu devenir le rédacteur du fameux *Roteiro* de Pero Lopes. Jean III lui accorda, le 7 octobre 1536, pour lui et ses héritiers, trente lieues de terrain, contigu avec la portion la plus septentrionale de la concession faite à Martim-Affonso et se terminant à Itapemirim; c'est ce que l'on appelle le beau territoire de Campos. Quoique située dans une portion admirable du Brésil, cette concession n'enrichit point celui à qui elle avait été faite. Après le départ de son puissant voisin, qui eût pu être un protecteur efficace, Goes eut à soutenir de rudes combats contre les Indiens; cela ne l'empêcha point de propager la culture de la canne à sucre sur les rives fertiles du Parahiba; les fonds lui manquant pour conduire à bien cette grande entreprise, il passa en Europe, réunit des capitaux, et revint au Brésil, où tout avait été dilapidé en son absence. Avec une admirable persévérance, il entreprit de nouvelles cultures, et fonda des sucreries; mais la guerre contre les Indiens vint en interrompre la prospérité. Durant ces combats, il perdit un œil, et plus tard il fut ruiné; toujours plein de courage, il passa à Lisbonne, et il y était déjà en 1548, lorsqu'il fit à la cour d'éloquentes représentations sur l'état déplorable de la colonie. Ce fut à lui qu'on dut l'organisation politique qui changea pour ainsi dire la face du pays; Goes repassa presque immédiatement en Amérique. L'administration naissante prit alors, sous sa protection immédiate, un homme dont elle avait apprécié l'activité et l'incontestable valeur. Thomé de Souza, le premier gouverneur du Brésil, le revêtit du titre de *capitão mór* de la côte; en cette qualité, Pero de Goes s'embarqua sur un navire de guerre, et commença à faire la police du littoral. En 1551 nous le voyons s'emparer de deux Français qui faisaient le commerce du bois de Brésil, et dont l'un était un interprète habile; mais il échoua dans son attaque dirigée contre un bâtiment français mouillé au Cap-Frio (1). Plus tard, il fut expédié à Lisbonne par Thomé de Souza pour faire connaître l'état réel de la nouvelle colonie; ce fut à lui, sans nul doute, que le docte Goes dut les précieux renseignements qu'il nous a transmis sur le Brésil.

(1) On voit dans l'histoire du Brésil récemment publiée par M. Adolfo de Varnhagen que ce combat se prolongea durant deux jours et demi.

P. de Goes, marié, père de plusieurs enfants, inquiet sur le sort de sa famille, ne sentait pas encore diminuer son énergie; bientôt il se rendit à São-Salvador, cette capitale naissante à l'édification de laquelle il prit part. En 1552 nous le voyons à la tête d'un navire et de deux caravelles, prenant de nouveau la mer et accompagnant le père Nobrega dans le Sud. Là il fit de nouvelles observations, et elles étaient de nature assez importante pour que Thomé de Souza les présentât comme un rapport fidèle à Jean III, dans les dépêches qu'il adressait à ce monarque. Le gouverneur général du Brésil fit plus; mais nous ignorons si ce fut dans l'intérêt de Goes : avant de retourner en Europe, il expédia celui qui lui servait pour ainsi dire de lieutenant, pour Lisbonne. C'était un peu avant l'année 1553; et à partir de cette époque nous ignorons quelle fut la destinée de l'entreprenant donataire. Il est probable qu'il trouva auprès de son frère, dont le crédit pouvait encore le servir, la possibilité d'utiliser des talents dont tant de fois il avait fait preuve. Il contribua prodigieusement au développement du Brésil, et ne reçut que la ruine en échange de tant d'efforts. F. D.

Mss. de la Bib. imp. de Paris. — Adolfo de Varnaghen, *Historia do Brasil*; *Revista trimensal*, 18 vol. in-8°.

GOES (*Fernando*), écrivain portugais du seizième siècle, a écrit en espagnol : *Breve Summa y relacion de las Vidas y hechos de los Reyes de Portugal y cosas succedidas en aquel reino, desde su principio hasta el ano de* 1595; Mantoue, 1596, in-4°. F. D.

GOES (*Manoel* DE), jésuite portugais, mort le 3 février 1593. Selon toute probabilité, il était parent de Damião de Goes, et son frère Gaspar de Goes, jésuite comme lui, avait péri en mer sous les coups des corsaires calvinistes, lorsqu'il se rendait, en 1571, à São-Salvador. M. de Goes avait fait ses études en Espagne et à Evora; il entra dans la Société de Jésus à dix-huit ans. Il écrivait alors le latin avec une telle élégance, qu'il excitait l'admiration sincère de Maffei, l'historien des Indes. C'était aussi un helléniste habile. Pendant douze ans Goes professa la philosophie à Coïmbre, et il y mourut. On a de lui : *Commentarii Collegii Conimbricensis in octo libros Physicorum Aristotelis Stagiritæ*, tomus primus; Lyon, 1602, et Cologne, 1602, in-4°; — *Commentarii in quatuor libros Aristotelis Stagiritæ de Cœlo*, t. II; Lisb., 1593, in-4°; réimpr. à Lyon, 1594, chez les Junte, et augm. du texte grec en regard de la trad. latine; — *Commentarii in tres libros De Anima*; Coïmbre, 1598; Cologne, 1604, et Lyon, 1604, in-4°; — *Commentarii in libros De Generatione et Corruptione*, etc.; Coïmbre, 1597, gr. in-4°; Mayence, 1606. F. D.

GOES (*F. Manoel*), théologien portugais, né au seizième siècle, mort le 22 sept. 1595. Il fit profession chez les Carmes chaussés, et de 1536 à 1563 il remplit toutes les dignités de son ordre;

il fut en outre deux fois recteur du collége de Coïmbre. On a de lui : *Processionarium Ordinis Carmelitarum;* Lisbonne, 1551, in-4°. Il a laissé en manuscrit : *Memorias historicas da Ordem do Carmo.* F. D.

GOES DE VASCONCELLOS, casuiste portugais du dix-septième siècle. On a de lui : *Caminho Espiritual das almas christams para a salvação*, etc.; Lisbonne, 1613, in-4° ; — *Exame de Consciencia et ordem para penitentes;* Lisbonne, 1615, in-8°. Ferdinand DENIS.

Barbosa-Machado, *Bibliotheca Lusitana.*

GOES (*Bento* DE), voyageur portugais, né aux Açores, en 1562, mort le 21 avril 1607. Il se fit soldat au sortir de l'adolescence; il servit à Goa, et il y mena la vie aventureuse qui nous a été dépeinte avec tant de naïveté par François Pizarro; il se livra, dit-on, à de tels excès, qu'il devint un objet de scandale même pour ses compagnons. Étant dans une église de Travancor, il se sentit tout à coup frappé du plus vif repentir, et se fit jésuite; il n'avait pas alors plus de vingt-six ans. On avait compris tout ce que valait l'énergie d'un tel homme, et on lui offrit dans l'ordre plus d'un office important; il refusa tout, et résolut de se rendre par terre à cette région mystérieuse du Cathay que le P. Matthieu Ricci affirmait avec raison être la même contrée que la Chine; ce fut par les ordres de son supérieur, Pimenta, qu'il entreprit ce périlleux voyage. On savait qu'il avait vécu à la cour d'Akbar, et qu'il y avait acquis des connaissances géographiques dont nul ne contestait la valeur. Il se mit en route sous le double patronage du vice-roi Ayres de Saldanha et du patriarche des Indes, Aleixo de Menezes. Agra fut son point de départ, et il en sortit déguisé, portant le costume arménien, le 6 janvier 1603. Il n'emmenait avec lui que trois compagnons de voyage : deux Grecs et un Arménien. Ce dernier, nommé Isaac, avait déjà visité l'empire du milieu, et, trompé par les rites des populations bouddhiques, croyait retourner en terre de chrétiens. Après avoir bravé toute espèce de périls et visité des contrées complétement inconnues à cette époque, Goes arriva enfin aux frontières de la Chine, à Sao-Cheu, en l'année 1605. Il y fut reçu par un frère de son ordre, car les jésuites, auxquels il avait écrit à Pékin, lui avaient expédié un des leurs pour le recevoir. Ils le trouvèrent dans un état d'épuisement tel, que toute sa personne présentait littéralement l'aspect d'un cadavre. La joie qu'il ressentit d'être enfin arrivé au terme de son périlleux voyage n'eut qu'une bien courte durée; il expira à l'âge de quarante-cinq ans. Bento de Goes n'a pas composé de relation spéciale, mais il a déposé ses observations dans des lettres et des mémoires qui, mis à contribution par le P. Ricci, résidant alors à Pékin, ont été publiés dans ses commentaires, liv. 5, chap. 11, 12 et 13. Nicolas Trigaut les traduisit en latin, d'après le manuscrit italien, sous le titre *De Christiana expeditione;* Rome, 1678, trad. en français en l'année de sa publication à Rome (1). Cette précieuse relation fut insérée en anglais par Purchas dans son *Pilgrimage*, puis le P. Kircher en donna un abrégé dans sa *Chine illustrée;* mais on ne la connaît guère en France que par l'extrait imparfait de l'*Histoire générale des Voyages*. La relation du P. Bento de Goes est à coup sûr une des plus extraordinaires qui existent, et l'on en a à peine gardé le souvenir. Si l'on veut faire attention aux incertitudes qui régnaient alors sur les points de géographie les plus vulgaires touchant les contrées qui séparaient la Chine du Lahor, on aura une idée de la résolution et de la prudence qui furent nécessaires au courageux missionnaire pour franchir cette *terra incognita*. Malheureusement pour son compagnon, les mahométans exerçaient toute leur influence à Sao-Cheu, où le jésuite était venu mourir; Isaac fut chargé de chaînes, et l'on voulut le contraindre à embrasser l'islamisme. Un jeune novice, qui aspirait à entrer dans l'ordre des Jésuites, et qui appartenait par sa mère à la race chinoise, s'attacha à lui avec un zèle admirable, et parvint non-seulement à lui éviter de nouveaux tourments, mais à sauver quelques débris de l'héritage de Bento de Goes, qu'il rapporta à Pékin. Parvenu dans cette capitale avec son sauveur Ferdinand, Isaac se présenta aux jésuites, et leur remit les passeports qu'il avait jadis obtenus des souverains de Kashgar, de Khotan et de Chalis. Ce fut en outre d'après son rapport et les papiers de Goes que fut rédigée plus tard la relation du P. Ricci. Le courageux Arménien ne demeura pas plus d'un mois à Pékin; il gagna Macao, et s'embarqua dans ce port pour l'Inde portugaise. Pris durant ce trajet par les Hollandais, il fut racheté par les autorités de Malacca, et se fixa à Chaul, où il vivait encore en 1615, époque à laquelle Trigault écrivait en latin son mémorable voyage. Ferdinand DENIS.

Barbosa-Machado, *Bibliotheca Lusitana.* — Ternaux Compans, *Bibliotheca Asiatica.* — Fortia d'Urban, *Histoire de la Chine avant le déluge d'Ogygès*, 1re partie, formant le t. III *de l'Histoire du Globe terrestre*, 10 vol. in-12. — L'abbé Prévot, *Histoire générale des Voyages.*

* **GOESCHEL** (*Charles-Frédéric*), jurisconsulte et philosophe allemand, né le 7 octobre 1784, à Langensalza (Thuringe). Il fit ses études de droit à l'université de Leipzig. En 1807 il commença à pratiquer comme avocat dans sa ville natale; il y occupa plus tard plusieurs fonctions dans l'administration municipale. Après la réunion de Langensalza à la Prusse, il fut nommé, en 1808, conseiller au tribunal supérieur de Naumburg. En 1837 il fut attaché au ministère de la justice. Dans les années suivantes il

(1) Voy. *Histoire de l'Expédition chrétienne au royaume de Chine entreprise par les PP. de la C. de J. comprinse en 5 livres ès quels est traité fort exactement et fidellement des mœurs, lois et coutumes du pays, et tirée des mémoires du P. M. Ricci par le P. Trigault;* Lille, 1617, in-4°.

fit partie de la commission supérieure de censure; en 1845 il devint conseiller d'État. Depuis il a pris une part active aux discussions qui s'élevèrent sur la constitution et sur la confession de l'Église protestante; il se prononça toujours pour le maintien de la discipline ecclésiastique, et il appartient à ce parti, de jour en jour plus puissant en Allemagne, qui, contrairement au principe du protestantisme, s'efforce de donner à l'Église luthérienne une organisation hiérarchique et des dogmes stables. Malgré des opinions religieuses aussi arrêtées, Goeschel a toujours montré une grande sympathie pour la philosophie de Hégel et pour les idées de Gœthe. Il entreprit la tâche difficile de prouver que ces deux grands panthéistes, loin d'attaquer le christianisme, sont parfaitement d'accord avec les principes de ce dernier. Goeschel, dont les premiers écrits philosophiques avaient eu toute l'approbation de Hégel, se crut appelé à expliquer la vraie pensée de ce philosophe, lorsque l'école hégélienne vint à se scinder en plusieurs fractions ennemies, invoquant toutes les écrits du maître. Il se rangea du côté de la droite, et il s'efforça d'établir que le système de Hégel ne conduisait pas, comme le prétendait la gauche, à nier l'immortalité de l'âme. Goeschel a transporté ses convictions religieuses dans le domaine de la jurisprudence; il a développé longuement ses idées sur ce qu'il appelle la théologie du droit. Ses principaux ouvrages sont : *Chronik der Stadt Langensalza* (Chronique de la ville de Langensalza); Langensalza, 1818-1844, 4 vol. in-8°; — *Aphorismen über Nichtwissen und absolutes Wissen im Verhältniss zum christlichen Glaubensbekenntnisse* (Aphorismes sur le non-savoir et le savoir absolu en rapport avec la confession chrétienne); Berlin, 1849; — *Hegel und seine Zeit, mit Rücksicht auf Goethe* (Hégel et son temps, dans leur rapport avec Gœthe); Berlin, 1832; — *Zerstreute Blaetter aus den Acten eines Juristen* (Feuilles éparses tirées des papiers d'un juriste); 1re partie : *Aus der Lehre und dem Leben des Rechts* (Sur la Théorie et la pratique du Droit); Erfurt, 1832, in-8°; 2e partie : *Zur Philosophie und Theologie des Rechts* (Considérations sur la Philosophie et la théologie du Droit); Schleusingen, 1835, in-8°; 3e partie : *Zur theologisch-juristischen Biographie und Litteratur* (Biographie et Littérature théologico-juridiques); Schleusingen, 1837 et 1842, 2 vol. in-8°; — *Unterhaltungen zur Schilderung Goethescher Dicht-und Denkweise* (Entretiens sur la Poésie et les idées de Gœthe); Schleusingen, 1834-1838, 3 vol. in-8°; — *Von den Beweisen für die Unsterblichkeit der menschlichen Seele im Lichte der speculativen Philosophie* (Les Preuves de l'Immortalité de l'Ame au point de vue de la philosophie spéculative); Berlin, 1835; — *Das Particularrecht und der juristische Pantheismus* (Les Législations particulières et le Panthéisme juridique); Berlin, 1837; dans cet ouvrage Goeschel s'élève contre la tendance de notre époque pour les codifications générales. E. G.

Conversations-Lexikon.

GOESCHEN (*Jean-Frédéric-Louis*), jurisconsulte allemand, né à Kœnigsberg, le 16 février 1778, mort à Gœttingue, le 24 septembre 1837. Il commença ses études de droit à l'université de Gœttingue en 1798; mais deux ans après, croyant qu'à cause de sa fortune médiocre, il ne ferait jamais que végéter dans la carrière juridique, il s'occupa assidûment de physique et de chimie, qui avaient eu toujours de l'intérêt pour lui; en même temps il se mit au courant de l'agronomie pratique. En 1800 il fit l'acquisition d'une ferme dans les environs de sa ville natale, pour y mettre à profit ses connaissances en agriculture; mais cette entreprise ne réussit pas, malgré toute l'activité de Goeschen : il dut l'abandonner. Les ouvrages juridiques de Hugo et de Savigny, publiés vers cette époque, le tirèrent de l'état de mécontentement dans lequel l'avait plongé la ruine de ses projets. Ces travaux ouvraient une nouvelle voie à l'étude du droit romain. Goeschen la poursuivit avec ardeur; Niebuhr l'y encouragea, et lui donna des conseils tels qu'il savait les donner. Goeschen fut reçu en 1811 docteur en droit à l'université de Berlin; deux ans après il y fut nommé professeur. Sur la proposition de Savigny, il fut envoyé en 1816 à Vérone, en compagnie de Bekker, pour explorer les trésors scientifiques récemment explorés par Niebuhr. En 1821 il donna la première édition des *Institutes* de Gaïus; son nom est ainsi lié pour toujours à celui du jurisconsulte romain, dont l'ouvrage changea complétement les idées reçues sur l'histoire de la jurisprudence romaine. En 1822 il se rendit à Gœttingue comme professeur de droit romain. Il était tout entier à ses cours; la plupart de ses ouvrages ne sont que des compléments à ses leçons. Plein de modestie, cherchant trop la perfection, il ne put jamais se décider à publier son grand ouvrage sur le droit civil, lequel n'a paru que depuis sa mort. On y trouve des idées profondes, exposées avec clarté et méthode. Ses principaux ouvrages sont : *Observationum Juris Romani Specimen*; Berlin, 1817, in-8°; — *Gaius, Institutionum Commentarii IV*; Berlin, 1821, in-8°; — *Grundriss zu Pandecten-Vorlesungen* (Abrégé pour le cours de Pandectes); Gœttingue, 1827 et 1832, 2 vol. in-8°; — *Vorlesungen über das gemeine Civilrecht* (Cours sur le Droit civil commun); Gœttingue, 1838-1840, 3 vol. in-8°; nouvelle édition en 1843. Goeschen a fait paraître aussi plusieurs dissertations importantes dans la *Zeitschrift für geschichtliche Rechtswissenschaft* (Revue pour la Jurisprudence historique), qu'il publiait en compagnie avec Savigny et Eichhorn. E. G.

Conversations-Lexikon der Gegenwart.

GOESCHEN (*Georges-Joachim*), éditeur allemand, né à Brême, le 22 déc. 1752, mort près de Grimma, le 5 avril 1828. Successivement libraire à Dessau, à Leipzig et à Grimma, il publia le premier les œuvres de Gœthe, Schiller, Klopstock, Wieland, etc. Il fonda, en 1813, un recueil littéraire, dit *Sonntagsstanden*. On a de lui une comédie, *Mourir deux fois n'est pas permis;* Leipzig, 1800, et une *Histoire de l'Amérique;* ibid., 1818-20, 3 vol. in-8°. E. G.

Gazette d'Augsbourg, 1828.

GOESCHEN (*Henri*), philologue allemand, né à Hanovre, en 1612, mort à Reval (Esthonie), le 24 novembre 1681. Il étudia la théologie à Rostock, et exerça ensuite les fonctions de précepteur particulier à Stockholm, 1634-1636. Nommé plus tard pasteur de Harrien, puis de Goldenbach (1641), en Esthonie, il devint assesseur du consistoire de Reval. On a de lui: *Manuductio ad Linguam Esthonicam;* Reval, 1660, in-8°. Cette grammaire est accompagnée d'un dictionnaire; — des *Chants d'église*, traduits ou composés en esthonien, et une traduction de la Bible en la même langue. Ce dernier ouvrage est inédit. E. G.

Witte, *Diarium biographicum*. — Gadebusch, *Liefland. Bibl.* — Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexik.*

* **GOESLI** *von Ehenhein*, minnesinger, vivait vers le milieu du quatorzième siècle. Il appartient sans doute à la famille des seigneurs d'Ehenheim, petite ville de l'Alsace, à quelques lieues de Strasbourg. Le manuscrit lui donne le titre de *her*, qui ne convient qu'à un chevalier, et le représente dans la miniature qui précède ses chansons couvert de fer de la tête aux pieds, à cheval, l'épée à la main. D'un autre côté, le dialecte dont il se sert prouve suffisamment son origine *alemanique*. Nous avons de lui deux *lieder*, dont l'amour est l'unique sujet; ils ne renferment pas d'idées bien neuves, mais ils ne manquent ni de grâce ni d'harmonie. L'un d'eux (le second) a été publié par Tieck, dans une langue un peu plus voisine de l'allemand qui s'écrit aujourd'hui. Alexandre Pey.

B. J. Docen, *Museum für altd. Literatur und Kunst;* Berlin, 1809. — V. d. Hagen, *Minnesinger;* Leipzig, tom. IV, p. 282.

* **GOETEERIS** (*Anthonis*), publiciste hollandais, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il fit partie, en 1615, d'une ambassade hollandaise en Russie et en Suède; son récit ou *Journal*, très-curieux et devenu très-rare, parut en 1619. A. G.

Beckmann, *Litter. d. alt. Reisebeschr.*, II, 378. — Stück, *Saml. von ältern und neuern Land und Reisebeschreibungen*, I, 127.

* **GOETGHEBUER** (*Pierre-Jacques*), architecte et graveur belge, né à Gand, en 1788. Les rapides progrès qu'il fit dans le dessin le placèrent encore jeune à un rang distingué parmi les artistes belges. Il étudia d'abord l'architecture, et construisit l'*hôtel des postes* à Gand; il se consacra ensuite à la gravure, et reproduisit le premier le *Plan de la bataille de Waterloo;* on a aussi de lui: *Dessins et Description des cathédrales Notre-Dame d'Anvers et Saint-Bavon de Gand;* — un grand nombre de planches dans l'ouvrage publié à Gand sous le titre de: *Choix de Monuments, édifices et maisons les plus remarquables du royaume des Pays-Bas*. A. de L.

Biographie générale des Belges.

GOETHALS, célèbre famille flamande qui, depuis le commencement du moyen âge jusqu'à nos jours, a fourni beaucoup d'hommes distingués, dont voici les principaux:

GOETHALS (*Henri*), surnommé *de Gand* de Mude, savant ecclésiastique, né à Gand, en 1217, mort à Tournay, en 1293. Il fut un des élèves d'Albert le Grand, l'un des condisciples de saint Thomas d'Aquin et l'ami de saint Philippe Benitti. La Sorbonne de Paris le mit au nombre de ses plus doctes professeurs, et lui conféra le titre de *docteur solennel*. Il assista au concile de Lyon, où il se distingua par son mérite et où il obtint la confirmation de l'ordre des Servites. Le pape Honorius IV, le roi de France Philippe le Bel, et surtout les comtes de Flandre l'honorèrent de leur estime. Nommé archidiacre de Tournay, il y combattit dans le peuple les erreurs empruntées aux manichéens, et cela en n'employant que les seules armes de la persuasion, chose rare à cette époque. On doit à sa pieuse libéralité l'agrandissement de l'antique béguinage de Tournay et la fondation de la chapelle Sainte-Marie-Madeleine de l'église Saint-Prat de la même ville. A Gand, il fonda, sur un de ses domaines, l'hôpital Saint-Jacques, encore aujourd'hui existant. A sa mort le clergé de Tournay déposa son corps au sein de l'église cathédrale, dans un superbe tombeau, que les calvinistes détruisirent au seizième siècle. Henri Goethals est auteur d'un *Traité des hommes illustres*, pour servir de suite à ceux de saint Jérôme et de Sigebert et d'une *Théologie* en 3 v. in-fol., qui l'emporte sur la plupart de celles de son temps. Z. Pierart.

L'Évêque de la basse Moûturie, *Esquisses biographiques extraites des tablettes généalogiques de la maison de Goethals;* Paris, 1837. — Le Mayeur de Merprès, *Gloire Belgique*, t. II, p. 197, 243. — Sanderus, *Flandria illustrata*, t. I, p. 166. — Miræus, *Elogia Belgica*, p. 37. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 445.

GOETHALS (*Henri*), plus connu sous le nom de *Grodals* ou *Gredals*, diplomate et ecclésiastique belge, né à Gand, en 1359, mort à Tournay, en 1433. Il obtint le grade de bachelier en théologie à l'université de Paris, et fut successivement nommé prévôt du chapitre de Lille, chanoine noble de Tournay, chanoine tréfoncier, archiprêtre, trésorier et doyen de la cathédrale de Saint-Lambert à Liége. Depuis il devint secrétaire de Philippe le Hardi, conseiller de Jean sans Peur, vice-président du grand conseil de Philippe le Bon, premier conseiller ecclésiastique ou *de longue robe* au conseil provincial de

Flandre. Il fut chargé de plusieurs missions importantes. C'est ainsi qu'on le vit : à Constantinople, traitant de la rançon des chrétiens faits prisonniers à la bataille de Nicopolis; à Gand, dans une assemblée réunie pour aplanir les différends qui existaient entre le roi de France et le duc de Bourgogne Philippe le Hardi; à Louvain, pour l'élection du duc de Brabant; au concile de Pise, pour l'union de l'Église; à Paris, pour l'accomplissement du traité d'Arras; au concile de Constance, pour l'extinction du schisme; en Angleterre, pour affaires majeures; à Bruxelles, dans l'assemblée des trois états, pour la réforme du gouvernement; à Arras, dans l'assemblée générale qui se réunit par suite de la mort tragique de Jean sans Peur; à Namur, pour l'acquisition du comté de ce nom par Philippe le Bon; à Bâle, afin d'y négocier le douaire de la duchesse d'Autriche; à Liége, pour la répression des hussites; à Rome, pour y traiter du divorce de Jacqueline, comtesse de Hainaut, avec le duc de Brabant. Le choix que l'on fit de Henri Goethals pour assister à ces assemblées et pour remplir des missions aussi importantes est d'autant plus honorable pour sa mémoire que les marques de confiance qu'il reçut de ses souverains n'étaient nullement la récompense de ses adulations. En effet, tandis que son compatriote, le prêtre Jean Petit, faisait l'apologie de l'assassinat du duc d'Orléans, Henri Goethals refusait de continuer à servir la cause du puissant prince qui avait commis le crime, et à la mort de celui-ci il refusait encore de prendre part au funeste traité de Troyes, par lequel Philippe le Bon reconnaissait Henri V, roi d'Angleterre, pour roi de France, au détriment du dauphin Charles, depuis Charles VII. Henri Goethals fut inhumé derrière le maître autel de la cathédrale de Tournay; son cœur fut transporté à Liége et déposé dans un magnifique cénotaphe, qui se voyait dans la riche cathédrale de Saint-Lambert au moment de sa destruction, en 1794.

Z. PIERART.

L'Évêque de la basse Moûturie et le Mayeur de Merprès, *ouvrages cités à l'article précédent.* — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, p. 446.

GOETHALS (*Arnould*), écrivain et archéologue belge, né en 1425 et mort en 1515. Il devint moine de l'abbaye de Saint-André-lès-Bruges, et en écrivit la *Chronique*. Cette chronique, monument précieux d'histoire, est encore inédite. Elle est surtout connue par un chapitre qu'en a traduit Jules van Praet à la suite de son *Origine des Communes de Flandre*. Z. P.

L'Évêque de la basse Moûturie, *Esquisses biographiques extraites des Tablettes généalogiques de la Maison de Goethals.* — Jules de Saint-Génois, *Miscellanées*, n° 8. — Van Vaernewyck, le *Byvogsal.*

GOETHALS (*François*), écrivain et jurisconsulte, né en 1500. Il fit imprimer à Gand en 1579, chez Gautier Manilius, un ouvrage estimé, ayant pour titre : *Observations sur la pacification de Gand.* Z. P.

L'Évêque de la basse Moûturie, *Esq. biogr.*

GOETHALS (*François* ou *Panagathus* et *Eucollus*), juriste distingué, né en 1539, et mort en 1616. Il fut d'abord docteur en droit canon et en droit romain à l'université de Louvain. Il obtint ensuite le premier la chaire du droit canon à Douay, où il s'acquit une telle réputation que le pape lui permit, quoique marié et père de onze enfants, d'embrasser le sacerdoce. Il devint chanoine de l'église collégiale de Saint-Amé de Douay, tandis que son épouse se faisait chanoinesse au monastère de Denain. Z. P.

L'Évêque de la basse Moûturie, *Esquisses biographiques.* — *Éphémérides historiques de la ville de Douay*, p. 178. — Van Vaernewyck, le *Byvogsal.* — Jules de Saint-Génois, 10e *Miscellanée.*

GOETHALS (*Philippe*), l'un des meilleurs légistes du seizième siècle aux Pays-Bas, mort à Gand, en 1550. Il était docteur en droit canon et en droit romain de l'université de Paris. Il fut nommé par Philippe le Beau membre du conseil provincial établi en Flandre, et par Charles Quint conseiller honoraire et maître des requêtes. Il a laissé plusieurs manuscrits sur le droit criminel et civil, dont un seul fut imprimé à Bruges après sa mort. Z. P.

L'Évêque de la basse Moûturie, *Esquisses biog.* — Jules de Saint-Génois, art. 8 des *Miscellanées.*

GOETHALS (*Josse*), homme politique gantois, mort en 1582. C'était un des plus nobles et des plus riches personnages de sa ville natale. Tout dévoué à Philippe II, roi d'Espagne, et au dogme catholique, il refusa de faire partie des dix-huit notables magistrats institués à Gand par les chefs religionnaires Hembyse et Ryhove, que le peuple avait investis du souverain pouvoir. Il fut en conséquence jeté dans un cachot, eut les oreilles coupées, fut privé de ses biens, puis expulsé de la ville. Son épouse en mourut de douleur; quant à ses enfants, ils se réfugièrent à l'hôpital de Wenemaere de Gand, où la supérieure Catherine Goethals, leur tante, les déroba aux poursuites des révolutionnaires. Ces enfants, privés de leur patrimoine, s'adressèrent en 1604 aux archiducs Albert et Isabelle, afin d'être autorisés à entreprendre le négoce sans déroger à leur noblesse, ce qui leur fut accordé. Ils furent heureux dans leurs efforts, et parvinrent à gagner une fortune équivalant à celle de leurs pères. De ces enfants sont issus d'autres personnages du nom de Goethals, qui honorèrent la magistrature, l'art militaire, le sacerdoce, les sciences et les lettres dans le courant des dix-septième et dix-huitième siècles. De ce nombre furent *Charles* GOETHALS, lieutenant général du roi des Pays-Bas en 1825, et *Ambroise-Charles* GOETHALS, archiprêtre, et vicaire général du diocèse de Gand, mort en 1836.

Z. PIERART.

L'Évêque de la basse Moûturie, *Esq. biogr.* — Jules de Saint-Génois, *Miscellanées historiques.* — Le Mayeur, *Gloire Belg.*, p. 417.

*GOETHALS (*Félix-Victor*), littérateur belge, né à Gand, le 4 juin 1799. Après avoir étudié le

droit à l'université de sa ville natale, il travailla comme stagiaire, de 1825 à 1829, au parquet du procureur général à la cour supérieure de justice de Bruxelles, et fut en même temps, à partir de 1827, adjoint au conservateur de la bibliothèque de Bruxelles, auquel il succéda après la révolution de 1830. Cette ville, pour sortir de ses embarras financiers, ayant vendu en 1842 sa bibliothèque à l'État, qui la réunit à celle de van Hulthem, récemment acquise, pour former la Bibliothèque royale, le baron de Reiffenberg fut mis à la tête du nouvel établissement littéraire; mais M. Goethals ne cessa pourtant d'y être attaché qu'en 1853, lors de son admission à la retraite.

On a de lui : *Lectures relatives à l'histoire des sciences, des lettres, des mœurs et de la politique en Belgique et dans les pays limitrophes*, etc.; Bruxelles, 1837-1838, 4 vol., in-8°; — *Histoire des lettres et des arts en Belgique et dans les pays limitrophes*; Bruxelles, 1840-1844, 4 vol., in-8°; ce sont deux recueils de biographies; — *Notice historique sur la vie et les travaux de Simon Stevin, de Bruges*; Bruxelles, 1842, in-8°; — *Histoire généalogique de la Maison de Horne*; Bruxelles, 1848, in-4°, extrait de l'ouvrage suivant : *Dictionnaire généalogique et héraldique des Familles nobles du royaume de Belgique*; Bruxelles, 1849-1852, 4 vol. in-4°. Exact et patient investigateur du passé, M. Goethals publie en ce moment, par livraisons de format in-4°, le *Miroir des Notabilités nobiliaires de la Belgique, des Pays-Bas, et du nord de la France*, et mettra bientôt sous presse l'*Histoire des principales Familles de la Hesbaye* et l'*Archéologie de Belgique*. E. Regnard.

Documents particuliers.

GOETHALS, *Voyez* Drabbe (*Jean*).

GOETHE (*Jean-Wolfgang*), le plus grand poëte de l'Allemagne, né le 28 août 1749, à Francfort-sur-le-Mein, et mort à Weimar, le 22 mars 1832. Issu d'une famille bourgeoise, il reçut une solide éducation au sein du foyer domestique. Son père, homme exact et rigide, sa mère, femme d'imagination et de sens, exercèrent une vive influence sur sa pensée. C'est lui-même qui nous l'apprend, dans une strophe souvent citée : « J'ai de mon père la stature, la gravité, l'esprit de conduite; ma mère m'a donné la sérénité de son âme et le goût des inventions poétiques. » Accoutumé de bonne heure à une vie facile et commode, il ne connut pas ces angoisses qui ont été pour tant d'écrivains, pour tant de poëtes surtout, une initiation douloureuse et féconde. Faut-il voir dans les circonstances de sa jeunesse l'explication de cette tranquillité un peu superbe qui lui a été si amèrement reprochée, et qui est en effet un des caractères distinctifs de son génie? Il est certain que l'auteur de *Faust* et de *Wilhelm Meister* ne paraît avoir ressenti dès son enfance que des émotions intellectuelles. Plus que personne peut-être, il a vécu par l'esprit; les jeux du premier âge, les passions de la jeunesse ne devaient être pour lui qu'une série d'expériences destinées à enrichir sa pensée. Voir et réfléchir, observer et combiner ses observations, connaître la nature, les hommes, le passé, le présent, la vie enfin dans ses manifestations sans nombre, s'assimiler toutes choses, ou du moins, selon l'expression de Marc Aurèle, se mettre en harmonie avec ce grand tout que nous appelons le monde (πᾶν μοι συναρμόζει) et chercher dans cette harmonie le bonheur de l'homme, la science du philosophe, l'inspiration du poëte et de l'artiste, telle a été l'œuvre de Goethe pendant sa longue carrière, telles sont aussi les premières dispositions qu'il annonce.

C'est une période très-intéressante dans la vie de Goethe que ces premières années d'études à Francfort. Quand il quitta sa ville natale, à seize ans, pour aller suivre les cours de l'université de Leipzig, son esprit était déjà riche de connaissances acquises et de poétiques projets. Aux langues anciennes il avait joint l'hébreu; initié aux beautés de Sophocle, passionné pour les *Métamorphoses* d'Ovide, dont la riante imagination l'enchantait, il avait eu l'ambition de lire Moïse et les prophètes dans le texte original. Il pratiquait aussi la langue de Shakspeare. Au milieu de ces études si diverses, la France l'avait attiré de bonne heure. Bien jeune encore, il avait assisté, pour ainsi dire, sans quitter le toit paternel, aux émotions de la guerre de Sept Ans; un Français, un *lieutenant du roi*, chargé d'une mission militaire à Francfort, le comte de Thorane, logeait chez le père du poëte, et bien que le jeune Wolfgang fît des vœux pour le succès du roi de Prusse, la France, représentée par de spirituels officiers, de brillants gentilshommes, et aussi par une troupe d'acteurs qui jouaient avec les œuvres classiques toutes les nouveautés à la mode, avait exercé maintes séductions sur son intelligence. Lorsqu'il racontera dans sa vieillesse l'histoire de ses premières années, il se souviendra de l'élégante affabilité du maréchal de Broglie, qu'il a vu chez le lieutenant du roi, dans la maison de son père; et ce goût de la littérature dramatique, si ardent chez l'auteur d'*Egmont* et d'*Iphigénie*, qui sait s'il ne fut pas développé alors par la vue de nos comédiens et de notre théâtre? A un âge où il ne faisait que balbutier encore le français, il s'exerçait à réciter, comme un acteur, les morceaux les plus expressifs des tragédies de Racine. Dans les années qui suivent, il lit, plume en main, tout Racine, tout Corneille, tout Molière, et aucun des secrets de l'art ne lui échappe. Telle était déjà l'universalité de son esprit : il passait sans embarras de Molière à Klopstock, et des comédies du dix-huitième siècle aux cantiques des prophètes. On devine, on pressent ici dans l'écolier de Francfort l'homme qui voudra un jour fonder pour son pays une littérature sympathi-

que, cosmopolite, vraiment humaine, une littérature qui accueillera, qui comprendra toutes les œuvres du midi et du nord, la littérature du monde, disait-il, *Die Weltliteratur*.

Que va-t-il faire à Leipzig? Il a seize ans, il est plein d'ardeur, il aspire à la forte nourriture de la science. Or, la science est sans vie à Leipzig. Gottsched y règne encore; c'est de Leipzig que ce législateur pédantesque, copiant Boileau sans lui emprunter sa verve, travestissant le goût français au point de le rendre odieux, avait longtemps régenté la littérature allemande. Gottsched va mourir quelques mois après l'arrivée de Goethe (1766), mais son école lui survivra; l'université, les salons, l'esprit public subissent son influence. C'est une sombre période dans la vie de Goethe que ce séjour à Leipzig; il n'a plus la naïve ardeur de son adolescence; il n'a pas encore l'enthousiasme réfléchi des années qui vont suivre. On dirait qu'il se cherche lui-même et qu'il se cherche en vain. Aussi, quelle tristesse il éprouve! Cette tristesse, si vivement sentie par l'étudiant, est le premier symptôme des glorieuses destinées que lui réservait l'avenir. Le froid et judicieux Gellert, héritier de l'autorité littéraire de Gottsched, lui enseigne la correction et le soin de la forme, sans pouvoir satisfaire sa juvénile ardeur. Si parfois, au milieu de ces ténèbres, une subite lumière apparaît, tout à coup il renaît à la vie. La publication du *Laocoon* de Lessing (1767) fut un des événements de sa pensée; il en reçut une impression qui ne s'effaça jamais. Il étudia aussi avec amour les premières œuvres dramatiques de ce grand écrivain. Interrogeant, en dehors de l'université, des maîtres de toutes natures, il développa son goût des arts plastiques chez un riche amateur de tableaux, M. Breitkopf, et une femme d'esprit, madame Bœhme, lui fit comprendre ce qu'il y avait d'insipide dans l'abondance de Gottsched, dans « ce déluge de mots qui inondait le sol allemand et menaçait de submerger les montagnes ». Au sortir d'un entretien avec madame Bœhme, il jeta au feu tout un volume de vers et de prose qu'il avait commencé à Francfort et fini à Leipzig. Cette période (1765-1768), si stérile qu'elle lui ait paru, ne fut donc pas inutile, en définitive, au développement de sa pensée; il ne possédait pas encore l'idéal souverain du beau, mais il avait puisé dans son ennui même une aversion décidée pour la fade poésie des rhéteurs. Il concevait vaguement un art nouveau; il avait le goût, il éprouvait le désir de la précision et du vrai. Ce fut là le meilleur bénéfice de ses trois années d'études à l'université de Leipzig.

La ville de Strasbourg peut être fière de l'influence qu'elle a exercée sur le génie de Goethe. Revenu à Francfort, le jeune Wolfgang passe une année dans sa famille, occupé d'études mystiques, lisant van Helmont et Paracelse, commentant les mystagogues de l'antiquité et les gnostiques des premiers temps chrétiens; cette maladie (Goethe lui-même désigne ainsi l'état de son âme), cette maladie, que lui avait inoculée une personne d'une dévotion bizarre et exaltée, ne laissa pas de traces dans son intelligence; il part pour Strasbourg, et tous les mauvais rêves se dissipent. Que de journées fécondes pour le poëte de 1769 à 1771! La cathédrale, la ville, cette riche plaine de l'Alsace, le Rhin qui la traverse d'un bout à l'autre de l'horizon, les Vosges, la Forêt-Noire, tout l'enchante. Des compagnons dignes de lui partagent et multiplient ses émotions. Voici Herder, Lenz, Wagner, Jung Stilling, et cet excellent Lerse dont il a reproduit si bien la loyale figure dans son *Goetz de Berlichingen*. Herder surtout est le guide de ces réunions charmantes. Herder est le maître de Goethe. L'office qu'il remplit auprès du jeune étudiant de Strasbourg est à la fois sévère et bienfaisant. Plus âgé de cinq années, célèbre déjà par des manifestes, qui complètent ceux de Lessing, Herder fait l'éducation de Goethe et dégage son génie des liens qui l'entravaient. Il lui révèle la philosophie de l'histoire littéraire, il lui montre comment les grandes œuvres de la poésie et de l'art sont intimement unies aux destinées sociales de l'homme et représentent la vie des nations. Éclairés de cette lumière, les immenses domaines de la littérature resplendissent tout à coup de trésors qu'on ne soupçonnait pas. Goethe et ses amis s'y élancent comme sur une terre conquise, et y font maintes découvertes. La Bible, Shakspeare, l'art allemand du moyen âge, prennent à leurs yeux une signification inattendue. Ils aiment surtout la nature; les poésies artificielles n'usurperont plus dans les ardentes sympathies de Wolfgang le rang qui appartient aux inspirations vraies. Herder ne travaille pas seulement à exciter l'enthousiasme de son ami, il ne craint pas d'employer le sarcasme pour le guérir de ses erreurs. Génie lumineux et rigide, bienfaisant et bourru, l'auteur des *Fragments* et des *Forêts critiques* (*Kritische Waelder*, 1767) corrige le futur auteur de *Faust* avec une rudesse familière, et rien de plus touchant que l'humilité et la reconnaissance de ce glorieux disciple. En 1811, au faîte de la renommée, Goethe se souvient encore avec joie de ces beaux jours où s'épanouissait son génie; et il écrit dans ses mémoires : « Je n'ai pas passé auprès de Herder une seule heure qui n'ait été pour moi instructive et féconde. »

Il fallut pourtant quitter cette belle Alsace, dont il parle toujours comme d'une sorte de paradis poétique. Goethe avait terminé ses études de droit; il venait de soutenir avec beaucoup d'éclat une thèse sur les rapports de l'État et de l'Église. Revenu à Francfort en 1771, il ne sortit de cette ville que pour aller, quatre ans après, s'établir à Weimar, où l'appelait l'amitié du grand-duc de Saxe-Weimar, Charles-Auguste. Après les inspirations recueillies à Strasbourg, cette pé-

riode de quatre années est comme la préparation de son éclatante carrière; on le voit rassembler toutes ses forces, ouvrir son âme à toutes les impressions, et produire avec feu maintes ébauches puissantes, les unes qui s'achèveront plus tard, les autres qui resteront toujours à l'état de fragment, mais qui composent en quelque sorte le fonds où puisera sans cesse sa pensée. A ces vives années appartiennent les premières scènes de *Faust*, les vers sur *Prométhée*, les fragments sur *le Juif errant*, de spirituelles satires *Contre les Pédants et les philistins* de ce temps-là, un grand nombre de ses *Lieds* les plus gracieux, ses drames de *Clavijo* et de *Stella*, ses jolis opéras *Erwin et Elmire*, *Claudine de Villabela*; signalons surtout l'admirable étude dramatique sur la vie et le siècle de Goetz de Berlichingen, et ce roman passionné, qui fut un événement pour l'Allemagne et pour l'Europe, *Les Souffrances du jeune Werther*.

Le premier grand ouvrage de Goethe, et l'un des plus importants qu'il ait écrits, c'est *Goetz de Berlichingen*, drame historique en cinq actes. Goethe avait vingt-quatre ans. Toutes les idées que Herder avait éveillées en lui, toutes les inspirations tumultueuses qui agitaient son cœur prirent un corps dans cette œuvre puissante. Il avait voulu peindre l'Allemagne au moment où le système du moyen âge se dissout; dans la ruine des vieilles mœurs, au milieu de l'anarchie morale et politique, un homme, un chevalier, le dernier des chevaliers allemands, ose se lever encore pour l'honneur et la justice. Peu lui importe que de nouveaux intérêts soient nés; *l'honneur parle, il suffit*. Partout où un opprimé jette un cri de détresse, Goetz accourt avec ses compagnons; il prend au sérieux les devoirs de sa caste, au moment où chacun ne songe plus qu'à soi. Seul contre tout un monde, que pourra faire ce don Quichotte sublime? Son exaltation, inspirée par l'honneur, mettra son honneur en péril; il deviendra le chef de ces paysans qui ont souillé de sang une cause juste; le loyal chevalier passera pour un rebelle, il sera calomnié, condamné, flétri. Voilà le tragique intérêt de cette peinture. L'auteur a développé son sujet dans une série de scènes et d'épisodes que d'éminents critiques voudraient voir liés d'une façon plus étroite; est-ce une faute? Ne serait-ce pas plutôt un artifice du poëte? Sans absoudre entièrement la composition du drame, on ne peut nier qu'au sein de cette confusion la figure du héros n'apparaisse plus grande. C'est elle qui forme l'unité du tableau; on la voit grandir de scène en scène, et lorsque Goetz, expirant entre sa pieuse Élisabeth et son loyal compagnon de guerre, s'écrie d'une voix éteinte: « Reçois mon âme, pauvre femme! je te laisse dans un monde corrompu. Lerse, ne l'abandonne pas. Fermez vos cœurs avec plus de soin que vos portes; le temps de la perfidie approche... Ils régneront par la ruse, les misérables! le noble cœur sera pris dans leurs filets.. » le lecteur ému répond avec les amis qui ferment les yeux du vieux soldat: « Malheur au siècle qui t'a repoussé! Malheur à la postérité qui te méconnaîtra »!

Ce drame fut une révélation. La hardiesse des idées, la profondeur des sentiments, la vigueur naturelle du style attestaient un poëte du premier ordre. Après avoir été le disciple de Herder, Goethe reprenait son rang; Herder, consulté par son ami, avait accueilli avec des paroles moqueuses cette peinture un peu désordonnée du seizième siècle; car ce noble esprit, qui comprenait si bien la grandeur de l'épopée, n'appréciait guère les conditions du drame. Goethe, si docile autrefois, n'avait pas été ébranlé par ces railleries; émancipé de la tutelle de son maître, il avait conscience de sa valeur, et le succès de *Goetz de Berlichingen* consacra la supériorité du poëte sur le critique. Ce succès est un des événements du dix-huitième siècle. Le théâtre allemand, pressenti par Lessing, était enfin créé; une littérature nouvelle allait naître, et qu'on songe à l'influence que devait exercer cette littérature! Propagé d'abord dans les États scandinaves, passant de là en Angleterre, aux États-Unis, en France même, le mouvement imprimé en 1773 par ce poëte de vingt-quatre ans n'est pas encore fini.

L'année d'après, Goethe publiait *Les Souffrances du jeune Werther* (1774). Il avait peint dans *Goetz de Berlichingen* un grand cœur qui essaye de se suffire à lui-même, une âme qui défie héroïquement mille obstacles pour accomplir son devoir, au risque de se tromper sur ce devoir et de méconnaître les changements des âges; il peignit dans *Werther* un esprit jeune et heureusement doué, qui a conçu le dégoût de la vie. Après les fortes âmes du seizième siècle, voici les âmes amollies du dix-huitième. Il y a dans ces peintures poignantes un cri d'accusation contre la société, ou du moins contre une époque sans vie, sans croyances, sans idéal, qui énervait les esprits et les cœurs; il y a aussi pour Goethe le désir d'échapper à une affreuse maladie de l'âme en se retraçant à lui-même les ravages de son mal. C'était là un des procédés de sa pensée. Obsédé par le doute, énervé par le découragement, il cherchait un refuge dans les sereines régions de l'art; et quand il avait analysé ses tourments, quand il leur avait donné une forme dramatique et vivante, les démons de son cœur étaient en fuite. Mais le jeune poëte, en se guérissant de son mal, ne l'a-t-il pas inoculé à une génération tout entière? Goethe lui-même, avec une singulière franchise, s'est posé cette question. Nous ne prétendons pas résoudre ici les problèmes que soulève une telle œuvre; aucun livre n'a été plus discuté que celui-ci, jamais roman n'a tant agité les âmes. Aujourd'hui encore, on n'ose admirer *Werther*; on n'ose louer la finesse des

analyses psychologiques, l'intérêt du récit, la grâce de Charlotte, la passion à la fois subtile et orageuse du héros; on n'ose louer tous ces traits d'une vérité si vive sans faire ses réserves sur l'inspiration générale de l'ouvrage et sur les résultats qu'il a produits. Rappelons simplement que *Werther* a guéri et délivré l'âme de Goethe, qu'il a consolé aussi bien des natures d'élite, qu'un poëte ne peut être responsable des sottises de ses imitateurs, qu'il faut se garder surtout de lui imputer les extravagances commises en son nom, enfin que Goethe lui-même a raillé plus vivement et plus spirituellement que personne le faux désespoir des faux Werther. « Pourquoi, dit-il en ses *Mémoires*, pourquoi exige-t-on toujours qu'une œuvre de poésie ait un but didactique? La véritable peinture n'en a pas; elle n'approuve ni ne blâme; elle déroule dans leur enchaînement les sentiments et les actions, et par là elle éclaire et instruit. » Goethe, en écrivant *Les Souffrances du jeune Werther*, a peint l'Allemagne intellectuelle et morale à la veille des révolutions qui allaient régénérer l'Europe, et la peinture est si vraie, si vivante, dit le sévère historien Gervinus, que, malgré les transformations du modèle, on ne la lira jamais sans être ému.

On ne peut qu'indiquer ici l'immense succès de *Werther* et l'émotion que ce livre produisit d'un bout de l'Europe à l'autre. Les détails de ce sujet demanderaient un volume. Ardemment discuté en Allemagne, accueilli par les uns avec une admiration mêlée de reproches amers, par les autres avec des transports d'enthousiasme, il est bientôt traduit en français (1776, 1777), en anglais (1779), en italien (1781, 1782), en suédois (1783), en russe (1788), et en espagnol (1804). On en publie des commentaires et des imitations; les parodies même ne manquent pas à ce triomphe. Un écrivain célèbre de la littérature allemande, Nicolaï, refait l'œuvre du poëte, et parce qu'il marie Werther avec Charlotte, il s'imagine avoir guéri le héros. Le théâtre, en France et en Allemagne, s'empare de cette douloureuse histoire. Werther a décidément le privilége de passionner la société européenne. Les déclamations de Julie, les malheurs de Clarisse sont oubliés; le candide bourgeois *au frac bleu et à la culotte jaune* vient de proposer aux esprits des questions bien autrement émouvantes. Qu'on le plaigne ou qu'on le maudisse, il est impossible de ne pas s'intéresser à son sort; on étudie avec lui l'état d'un monde malade, avec lui on pleure et on souffre. Pendant son voyage d'Italie, Goethe est comme obsédé par le souvenir de son héros; à Rome même, ce sont ses expressions, il ne peut « échapper à ses mânes irrités ». Il y a des hommes (Goethe en fit l'épreuve à Palerme) qui ne savent pas encore le nom du poëte et qui connaissent les aventures de l'amant de Charlotte. Lorsque le général Bonaparte aborde en Égypte, il a dans sa bibliothèque de campagne une traduction française de *Werther;* il lit ces pages ardentes au pied des pyramides, il les lit avec les yeux d'un homme né pour conduire les hommes, et plus tard, à Erfurt, quand il s'entretient avec le poëte, il discute la conduite de son héros, comme un juge, dit Goethe, examine la vie d'un accusé. Un des plus singuliers incidents au milieu de cette agitation des esprits, c'est l'enthousiasme de ceux qui demandent avec instance à l'auteur une nouvelle œuvre du même genre. « Plaise à Dieu, — écrit Goethe à Eckermann, et cette réponse est à la fois l'excuse et la critique de son livre, — plaise à Dieu que je ne me retrouve jamais dans une situation d'esprit où j'aie besoin de composer une pareille œuvre! »

On n'écrit pas deux fois un roman comme *Werther*. Goethe était guéri. Cependant, il avait pris goût à ces études passionnées du cœur, à cette subtile et ardente casuistique. Deux drames, composés quelques mois après *Werther*, *Clavijo* (1774) et *Stella* (1775), appartiennent au même ordre d'idées. On sait que le premier de ces drames est emprunté à un épisode des *Mémoires* de Beaumarchais. Il y a quelque chose de l'inspiration de *Werther* dans le caractère de ce Clavijo, esprit malade, inquiet, tour à tour généreux et lâche. Goethe s'était peint dans Werther, afin d'affranchir son âme des tentations du suicide; il se peignit, et se peignit sévèrement dans le personnage de Clavijo, pour expier une faute de sa jeunesse. Il avait aimé à Strasbourg cette gracieuse Frédérique, la fille du pasteur de Sesenheim, dont il a tracé dans l'histoire de sa jeunesse un portrait si charmant; il l'avait aimée, il lui avait laissé croire peut-être qu'il unirait sa vie à la sienne, puis il avait rompu avec elle comme Clavijo avec Marie de Beaumarchais. Tourmenté par ce souvenir, il se délivra de son remords au moyen d'une confession poétiquement idéalisée. Sans être une confession aussi directe, *Stella* se rattache encore à un épisode de son séjour en Alsace. Goethe avait été aimé de deux sœurs, et les scènes douloureuses de cette histoire avaient laissé dans son âme une impression pénible; le *Fernando* du drame de *Stella*, partagé entre les deux sœurs qui l'aiment, coupable envers toutes les deux, et qui se tue pour échapper à son supplice (1), rappelle, en les exagérant, quelques traits de la réalité. Il est regrettable que cette aventure singulière et pénible, mais parfaitement innocente, ait été transformée par l'auteur sous des couleurs si sombres, et que les situations

(1) C'est le dénouement de la seconde édition du drame; dans la première, Fernando s'accommode de la situation, et continue à vivre avec les deux femmes, comme si la scène se passait à Constantinople : bigamie ou suicide, il avait hésité longtemps entre ces deux conclusions de sa pièce. On voit quel était alors le désordre de ses pensées.

immorales de la pièce compromettent le mérite des détails. Ces deux œuvres sont intéressantes par les révélations qu'elles nous donnent sur les habitudes psychologiques du poëte ; elles le sont aussi, *Clavijo* surtout, par le dessin des caractères, par la dramatique netteté du style et du dialogue.

Mais la véritable création de Goethe pendant cette première période de sa carrière, ce sont, avec *Goetz de Berlichingen* et *Werther*, ces chants, ces strophes, ces *Lieds*, par lesquels il renouvelait la poésie lyrique de son pays comme il avait régénéré le théâtre et le roman. L'étude des chroniques du seizième siècle, quand il écrivait *Goetz*, avait donné une vie particulière à son style ; ses strophes attestent aussi le sentiment le plus vif de cette vieille poésie populaire si richement développée en Allemagne. La profondeur du sentiment n'est égalée ici que par la mélodieuse simplicité de la forme. C'est l'âme qui chante, une âme qui a vécu et souffert, mais chez qui toutes les douleurs sont apaisées. Point de cris, point de déclamations, une musique pénétrante et suave. Quelquefois, dans une ou deux strophes, le poëte dessine de merveilleux tableaux de la nature : qu'on lise *Le Calme de la Mer, L'Innocence, Le Sentiment d'Automne, Le Lied nocturne du Voyageur*, qu'on lise ces ballades où la naïveté de la légende est associée à la perfection de l'art, *Le Roi de Thulé, Le Chant du Comte prisonnier ;* et si l'on peut sentir toutes les délicatesses du texte original, on comprendra l'espèce de révolution que Goethe a faite dans la poésie lyrique. Ces *Lieds*, si peu connus parmi nous, si difficiles à apprécier pour quiconque ne pratique pas l'idiome de l'auteur, ces lieds qui sont aux yeux de l'Allemagne un des meilleurs titres du grand poëte, Goethe en accroîtra le nombre dans les différentes phases de sa vie ; il en a commencé le précieux recueil dès cette féconde époque où il écrivait *Goetz de Berlichingen* et *Les Souffrances du jeune Werther*. Poésie lyrique, poésie dramatique, roman, les plus fraîches et les plus vigoureuses créations de son génie se sont épanouies à la fois.

Voici l'auteur de *Goetz*, de *Werther*, du *Roi de Thulé*, jeté à vingt-six ans au milieu des frivolités d'une petite cour d'Allemagne. La première période de son séjour auprès de Charles-Auguste, duc de Saxe-Weimar, semble former une interruption dans sa vie littéraire. Il n'y a guère à citer pendant ces onze années (1775-1786) que les opéras insignifiants *Lila, Jery et Bately*, œuvres de chambellan et non de poëte ; — une jolie petite comédie, *Le Frère et la Sœur* (*Die Geschwister*) (1776) et quelques belles pièces lyriques, *La Mission de Hans Sachs, Le Roi des Aulnes, Le Voyage de Harz*, où l'on voit que le feu de son inspiration couve encore sous la cendre. Ses amis s'affligeaient de le voir plongé dans des dissipations dont quelques-unes durent être bien vives, s'il faut en croire la correspondance récemment publiée de Herder et de Zimmermann. Avait-il épuisé toutes ses richesses ? Le poëte de Werther était-il mort ? Ceux qui le connaissaient bien ne désespéraient pas ; ils savaient que l'inspiration n'était qu'endormie chez l'homme de cour. Son voyage en Italie (1786) fut le signal du réveil. La plupart des chefs-d'œuvre que nous offre la période suivante furent composés par lui à Venise, à Florence, à Rome, à Naples et à Palerme. Il écrivait à Florence, sous les ombrages des *Cascines*, les scènes les plus heureuses de *Torquato Tasso*, et c'est à Rome qu'il termina *Iphigénie*. Tout un cortége de poétiques figures ébauchées dans son imagination, *Faust, Egmont, Wilhelm Meister, Hermann et Dorothée* l'accompagnaient au milieu des enchantements de Naples et de la Sicile.

Iphigénie en Tauride (1787) inaugure cette période, et révèle d'une façon éclatante la seconde manière du poëte. La vue des monuments antiques et du ciel radieux qui les éclaire a éveillé chez Goethe le sentiment d'une beauté nouvelle. A la fougue de ses premiers écrits succède un enthousiasme inattendu pour le calme et la majesté des formes : l'auteur passionné de *Werther*, le peintre impétueux de *Goetz de Berlichingen* ne craint pas de paraître froid, pourvu qu'il réalise l'idéal de la beauté pure : sa muse est l'harmonie. Par l'élévation de la pensée, par la simple et solennelle ordonnance de la composition, *Iphigénie en Tauride* est certainement une des grandes pages de l'art moderne. La France la connaît à peine de nom ; l'Allemagne en est fière comme d'une création aussi originale que savante, et la met au premier rang parmi les chefs-d'œuvre du poëte. Goethe a-t-il voulu donner dans son *Iphigénie* une reproduction de la poésie antique ? Non, certes ; ce n'est pas là ce qu'il a cherché, ce n'est pas là non plus ce qu'on admire en Allemagne. L'*Iphigénie* de Goethe est une œuvre moderne, et surtout une œuvre germanique. On peut blâmer ce mélange de la philosophie religieuse de l'Allemagne et des souvenirs de la tragédie athénienne ; tel fut dès l'origine le sentiment de Schiller, et deux habiles critiques de nos jours, M. Patin, dans ses *Études sur les Tragiques grecs*, M. Julien Schmidt, dans son *Histoire de la Littérature allemande au dix-neuvième siècle* (en all.), ont porté, par des motifs différents, un même jugement sur ce procédé de l'auteur. Mais ce procédé une fois admis, comment ne pas admirer la merveilleuse poésie des détails, et surtout cette dialectique morale qui fait oublier l'absence de l'action ? Les péripéties du drame se déroulent dans l'âme des personnages. La conclusion est d'une admirable beauté philosophique, et l'impression qui en résulte est aussi élevée que bienfaisante. La liberté triomphant d'une fatalité odieuse, la civilisation triomphant de la barbarie, sont représentées par

la sœur d'Oreste avec une grâce incomparable. Une vierge accomplit ces miracles, et quand on la voit, si forte en sa douceur, délivrer le martyr des Euménides, soumettre les barbares instincts du roi des Scythes, en un mot réconcilier l'homme avec lui-même, on ne sait plus en vérité si cette vierge est une prêtresse de Diane ou une madone chrétienne.

Cette union de l'antiquité et du christianisme devait charmer l'esprit contemplatif de l'Allemagne et satisfaire son goût des symboles. La nouveauté des idées, la simplicité extrême de la composition déconcertèrent d'abord les admirateurs du poëte; accoutumés, nous dit-il, aux ardentes peintures de ses premiers écrits, ils s'attendaient à une œuvre *berlichingienne* (*etwas Berlichingisches erwarteten*). Peu à peu cependant l'inspiration de Goethe fut comprise, et il n'est pas d'œuvre moderne en Allemagne qui soit étudiée avec plus de ferveur par les esprits d'élite. Schiller, qui en admirait d'ailleurs le caractère moral, y trouvait trop de casuistique; cette casuistique a été pour d'éminents penseurs un sujet de méditations fécondes. L'*Iphigénie* allemande est commentée aujourd'hui par les philosophes, les historiens littéraires et les artistes, comme *Faust* et *La Divine Comédie*.

Egmont, qui suivit de près *Iphigénie*, semble appartenir à la fois aux deux systèmes qui se disputaient encore la pensée du grand artiste. Avant de dire adieu aux premières œuvres de sa jeunesse, il y revient avec bonheur, à la condition de les associer à ses inspirations nouvelles. De là un certain manque d'unité dans la composition; à côté de scènes populaires qui rappellent *Goetz de Berlichingen*, le poëte a tracé des peintures morales, des développements psychologiques où la réflexion remplace le mouvement et la vie. Madame de Stael a glorifié *Egmont* comme la plus belle tragédie de Goethe; les critiques allemands les plus autorisés y signalent des disparates de ton qui nuisent à l'harmonie de l'ensemble. Mais que de traits profonds! que de beautés éparses! Comme le caractère d'Egmont, contraire sans doute à l'histoire, est finement conçu et nettement représenté! Quelle grâce, quelle légèreté même, dans son héroïque ardeur! Avec quel art cette figure de Clara, si douce, si dévouée, est jetée au milieu des émotions du drame! Goethe excelle dans ces contrastes. Ce personnage de Clara n'est pas seulement une des plus pures créations de la poésie allemande; il nous révèle, dans ses replis les plus secrets, une pensée qui domine toute la vie du poëte. L'auteur d'*Egmont* n'admet pas que les plus grands événements de l'histoire, les intérêts les plus urgents de la chose publique puissent gêner le libre développement de la vie individuelle. Dans l'épisode d'Egmont et de Clara, Goethe revendique le droit de l'individu, comme il le revendiquera plus tard pour lui-même, comme il l'exercera, sans se soucier des reproches de l'opinion, au milieu des angoisses ou des malheurs de la patrie. Ici du moins tout est concilié; la liberté de la vie intime ne détruit pas le sentiment du devoir public; l'indifférence égoïste qu'on a trop justement reprochée à Goethe ne souille pas un instant l'âme généreuse de l'amant de Clara, et au moment de tomber sous la hache, il peut jeter fièrement ces paroles qui présagent l'affranchissement de son pays : « Peuple, défends tes biens! Pour sauver ce que tu as de plus cher, tombe avec joie, comme je t'en donne ici l'exemple. »

Torquato Tasso est encore une de ces œuvres dont on ne peut apprécier le véritable caractère si on ne les rattache à certaines complications secrètes de la vie psychologique de l'auteur. Goethe aimait ces confessions qui étaient pour lui un moyen d'écarter de fâcheux souvenirs ou de se délivrer des soucis de son âme; seulement, la confession est dissimulée cette fois avec tant d'art qu'on en est réduit aux conjectures. Artiste et poëte dans une société d'hommes de cour, avait-il souffert de ce contraste? En avait-il souffert simplement par réflexion, et, si l'on peut ainsi parler, d'une manière idéale? Ou bien, avait-il connu en réalité les pénibles émotions de son héros? Faut-il croire que le poëte de *Werther*, comme le Tasse avec Antonio, ait été exposé à l'un de ces conflits où la froide expérience du courtisan triomphera toujours de l'irritable sensibilité du songeur? Que ce conflit ait éclaté ou non, il suffit que Goethe en ait pressenti l'amertume, et il a composé son drame du *Tasse*. Lorsqu'il partit si précipitamment de Weimar, lorsque, lassé du joug, avide de loisir et de soleil, il s'en allait si galement vers *la terre où l'oranger fleurit*, il emportait avec lui la douloureuse ébauche de sa pièce. L'œuvre une fois accomplie, son âme fut soulagée. Cette lutte entre les songes du poëte et les convenances de la vie était apaisée au fond de son cœur. Le Tasse dans la dernière scène se réconcilie avec Antonio; il s'attache à l'homme qu'il provoquait la veille, *comme le matelot s'attache au roc contre lequel il devait échouer;* ainsi, chez Goethe le génie de l'idéal triomphe de ses révoltes intérieures et se soumet à la réalité. Le poëte n'y perdra rien : « La nature, s'écrie le Tasse, m'a donné une voix mélodieuse pour égaler par mes lamentations la profondeur de ma peine. Tandis que chez d'autres la douleur étouffe la voix, un Dieu m'accorda de dire combien je souffre. » Nous ne faisons qu'indiquer ici de quelle manière il faut lire *Torquato Tasso*, œuvre languissante au point de vue du théâtre, mais qui offre au penseur et au poëte les plus délicates analyses revêtues de tous les prestiges du style.

Torquato Tasso avait paru en 1790; Goethe publia la même année quelques scènes de la première partie de *Faust*, et un petit livre

scientifique, la *Métamorphose des Plantes*, qui l'avait aussi occupé avec amour pendant son voyage d'Italie. Ce n'est pas le moment de parler de *Faust*, puisque ce drame philosophique embrasse toute la carrière de Goethe, et que, rêvé à Strasbourg, commencé en Italie, publié par fragments en 1790, continué en 1807, il n'est terminé par le poëte qu'en 1831, un an avant sa mort. Faut-il aussi rejeter à la fin de cette notice ce que nous avons à dire des travaux de Goethe sur l'histoire naturelle? J'aime mieux suivre en tout l'ordre chronologique. Le trait distinctif de Goethe, c'est la curiosité universelle de son génie. Sa vie était également partagée entre la science et l'art, entre la poésie du cœur de l'homme et l'observation de la nature. Ne séparons pas ce qu'il unissait; le suivre ainsi, c'est déjà le peindre.

Dès 1780, pendant son premier sejour à Weimar, Goethe avait pris un goût très-vif pour l'étude de l'anatomie, sous la direction du professeur Loder. Homme de cour, compagnon du souverain, intendant des plaisirs, poëte officiel des opéras et des ballets, il trouvait encore le loisir et l'attention nécessaires pour pénétrer les mystères de la création. Il s'était annoncé dès le début de ses études comme un naturaliste de génie. Malgré l'opposition de ses maîtres, il avait affirmé que la loi de l'unité préside à la structure des corps vivants, et il avait commencé cette démonstration par un mémoire consacré à une question de détail, dont voici le titre: *De l'Existence d'un os intermaxillaire supérieur chez l'homme comme chez les animaux*. Cette vue première, d'où il tirera plus tard de si précieuses conséquences, le conduisit bientôt à des recherches analogues sur le règne végétal; *La Métamorphose des Plantes*, dont la pensée l'accompagnait à Naples et en Sicile, fut le premier fruit de ces méditations.

Quelle est l'idée de ce livre? Je le dirai en peu de mots. Précisant et développant avec la prompte sagacité du génie une idée entrevue seulement par Linné (*voy.* dans les *Amœnitates academicæ*, Stockholm, 1749-1763, les dissertations intitulées: *Prolepsis Plantarum*, *Metamorphosis Plantarum*), Goethe démontre qu'un principe unique régit l'organisation des plantes, et que la feuille, de modification en modification, de métamorphose en métamorphose, devient peu à peu la fleur tout entière. L'ouvrage du poëte de Weimar n'avait excité même en Allemagne qu'une attention médiocre, lorsque, vingt-trois ans après, l'illustre naturaliste de Candolle, dans sa *Théorie élémentaire de la Botanique* (1813), arriva de son côté à la découverte de la même loi, et fit sortir tout un système complet. « La théorie de Goethe, dit un juge éminent (1), n'est qu'une partie, mais une partie admirable, de la théorie de M. de Candolle. » L'auteur de la *Théorie élémentaire* ne connaissait pas la *Métamorphose des Plantes*; les savants de profession, devancés par le poëte, avaient fini par le rejoindre, et le livre de M. de Candolle, en même temps qu'il était un titre de gloire pour le botaniste genevois, était l'éclatante consécration des travaux de son prédécesseur. A dater de ce moment Goethe prend la place qui lui appartient dans la littérature scientifique. Le même triomphe lui est réservé pour ses travaux d'anatomie comparée: Geoffroy-Saint-Hilaire confirmera ses vues sur la structure des animaux, comme de Candolle a confirmé sa théorie de la structure des plantes.

(1) Flourens, *Éloge historique de Pyramus de Candolle*; Paris, 1842, page 15.

La révolution française venait d'éclater, et l'on sait quelle impression elle produisit sur l'âme de Goethe. A l'époque même où le généreux élan de 89 enthousiasmait les meilleurs esprits de l'Allemagne, à l'heure où Klopstock, Schiller, Georges Forster, Guillaume et Alexandre de Humboldt s'associaient si noblement à nos espérances, l'auteur d'*Egmont* et de *Goetz de Berlichingen* méconnaissait de la façon la plus mesquine les événements de la France. Il faut avouer qu'aucun spectacle ne devait être plus antipathique aux habitudes nouvelles de sa pensée. Amoureux de l'ordre et du calme, s'appliquant à écarter tout ce qui pouvait troubler la sérénité de son intelligence, le tumulte de la révolution lui en cacha la grandeur; il n'y vit qu'une explosion fortuite des passions humaines. Cette méprise porta malheur au poëte; les comédies et les satires dans lesquelles il essaya de ridiculiser le mouvement de 89 sont certainement les plus médiocres de ses œuvres. Déjà très-frappé de l'affaire du collier de la reine, à laquelle il attribuait une importance exagérée, il avait recueilli avidement en Sicile toutes sortes d'informations sur Cagliostro, et de cette enquête était sortie une ennuyeuse comédie intitulée *Le grand Cophte* (1790); les comédies qui suivent sont plus faibles encore. *Le Citoyen général* (1793), *Les Exaltés* (1793) ne nous offrent qu'une froide parodie des sentiments qui passionnaient la France et l'Europe. Les *Entretiens des Émigrés allemands* (1795) attestent déjà une pensée plus impartiale; mais combien l'invention est languissante, si on la compare aux événements qui l'inspirent! Goethe sera plus heureux, quelques années plus tard, lorsque dans *Hermann et Dorothée* il glorifiera en beaux vers les pures émotions de 89 et flétrira les forfaits de la Terreur. Parmi les écrits du poëte qui appartiennent à cette période, mentionnons encore *La Campagne de France* et *Le Siége de Mayence*; le poëte, qui avait accompagné son souverain à l'armée du duc de Brunswick, nous donne le journal de sa vie pendant les campements et les batailles. Ce sont là du moins des pages intéressantes pour l'histoire de sa pensée; on ne connaît Goethe qu'à demi si on ne l'a pas vu s'occuper de ses travaux d'optique et ver-

sifier le *Reineke fuchs* au milieu de ces luttes mémorables où fut consacré le drapeau de la France nouvelle.

Le *Reineke fuchs*, composé par Goethe pendant les émotions d'un siége, est une satire politique et sociale qui répondait bien aux préoccupations de son esprit; seulement, c'est une satire générale, et Goethe, si médiocre et si faible quand il veut tracer une peinture moqueuse des grands événements de son époque, reprend ici ses avantages. Le *Reineke fuchs* n'est pas, comme on l'a dit, une imitation de notre *Roman de Renart*, c'est une étude d'après un poëme allemand du quatorzième siècle, lequel n'est lui-même qu'une rédaction nouvelle d'un poëme beaucoup plus ancien intitulé *Reinaert* ou *Reinhard fuchs* (*voy.* Glichesære). Il ne faut pas confondre le *Roman de Renart* et l'œuvre qui a inspiré Goethe; notre *Roman de Renart* est un recueil de contes, de fabliaux, de poëmes plus ou moins longs, dont le personnage principal est toujours le *goupil* (*vulpes*), appelé en français *Renart*, en flamand *Reinaert*, en allemand *Reinhardt* ou *Reineke*; le *Reinhardt* germanique est un épisode développé de ce long *romancero* populaire; c'est un seul poëme, un poëme qui a un commencement, un milieu et une fin. Dans notre *Roman de Renart*, le héros représente tour à tour l'Église ou le pouvoir temporel, le seigneur ou le vilain; le poëme allemand est plutôt une peinture morale; Reinhard représente les mauvais instincts de l'humaine nature. Ces deux caractères, l'unité du plan et la peinture de l'homme, reparaissent avec un art supérieur dans le *Reineke fuchs* de Goethe. Qu'importe que des pensées mesquines lui aient dicté ce travail? Le poëte qui a écrit le nouveau *Reineke fuchs* a popularisé en Allemagne une des œuvres les plus curieuses de la vieille littérature nationale, et sans l'exemple qu'il a donné on n'aurait peut-être pas aujourd'hui ces belles traductions, ces vivantes copies des *Niebelungen*, du *Heldenbuch*, de *Gudrun*, du *Parceval*, des chants des *Minnesinger*, qui ont révélé tant de richesses inconnues.

Une des plus heureuses périodes de la vie de Goethe, c'est celle qui a été illustrée par son amitié avec Schiller. Goethe a aimé sincèrement l'auteur de *Jeanne d'Arc* et de *Guillaume Tell*; il s'est associé à ses inspirations, il a joui de ses triomphes; la postérité ne l'oubliera pas, et si la biographie de Goethe nous permet trop rarement de mêler notre sympathie pour l'homme à notre admiration pour l'esprit supérieur, Schiller protégera son ami devant la conscience publique. Cette période a duré onze ans; elle commence en 1794 et ne finit qu'en 1805, à la mort de Schiller.

Ce fut à l'occasion de ses travaux sur les plantes que Goethe entra en relations intimes avec son glorieux émule. « Les plus beaux moments de ma vie, c'est Gœthe lui-même qui s'exprime ainsi dans ses curieuses notes sur l'histoire de ses études botaniques, les plus beaux moments de ma vie sont ceux que j'ai consacrés à l'étude de la métamorphose des plantes; l'idée de leurs transformations graduelles anima mon séjour de Naples et de Sicile. Cette manière d'envisager le règne végétal me séduisait chaque jour davantage, et dans toutes mes promenades je m'efforçais d'en trouver de nouveaux exemples. Mais ces agréables occupations ont acquis une valeur inestimable à mes yeux depuis que je leur dois l'une des plus belles liaisons que mon heureuse étoile m'ait réservées: elles me valurent l'amitié de Schiller, et firent cesser la mésintelligence qui nous avait longtemps séparés. » Goethe avait quarante-cinq ans, Schiller en avait trente-cinq, quand ce rapprochement eut lieu. Il y avait treize ans que Schiller avait débuté par le drame des *Brigands* (1781); et ses fougueuses inspirations étaient antipathiques à l'auteur d'*Iphigénie* et de *Torquato Tasso*, à l'homme qui, guéri des émotions ardentes de *Werther*, n'aimait plus dans la poésie que le calme de la pensée et la pureté de la forme. *Fiesque*, *Intrigue et Amour*, *Don Carlos* étaient pour lui comme les spectres de ses propres rêveries d'autrefois; il y retrouvait les souvenirs d'une crise dont il croyait avoir affranchi son âme. Goethe va jusqu'à dire dans ses *Annales*: Je haïssais Schiller (*Schiller war mir verhasst*). Ce curieux passage doit être cité : « Je haïssais Heinse, l'auteur d'*Ardinghello*, parce qu'il cherchait à anoblir, par l'art, le matérialisme des sens et les idées les plus excentriques; je haïssais Schiller, parce que, doué d'un talent énergique, mais sans maturité, il avait répandu à flots sur l'Allemagne ce torrent de paradoxes sociaux et dramatiques dont je m'efforçais d'arrêter le cours. » Schiller, sur l'invitation de Herder, était venu passer quelque temps à Weimar, et Goethe l'avait évité avec obstination; plus tard, quand il s'établit à Iéna, Goethe, qui allait souvent dans cette ville, ne le vit pas davantage. Un jour pourtant, au sortir d'une séance à la Société d'Histoire naturelle d'Iéna, ils se rencontrent à la porte; la conversation s'engage; Schiller se plaint de la méthode fragmentaire adoptée par les naturalistes, méthode ingrate et qui éloigne les profanes. « Elle répugne même aux initiés, répond Goëthe; il y a certainement une autre manière d'envisager l'action de la nature créatrice, en procédant du tout à la partie, au lieu de l'examiner par fragments isolés. » Goethe expose sa méthode; Schiller écoute, et demande maintes explications. On arrive tout en devisant à la maison de Schiller; on entre, on s'assied; la causerie et la discussion recommencent de plus belle; l'idéalisme kantien de Schiller et le réalisme de Goethe sont aux prises; heureuse soirée! discussion féconde! De cet entretien philosophique sur les transformations des plantes est née cette amitié de deux grands poëtes, si profitable

à l'un et à l'autre, si glorieuse pour les lettres allemandes.

Schiller venait de fonder un recueil littéraire intitulé : *Les Heures ;* Goethe s'associe à cette publication, et une ardeur nouvelle ranime tout à coup son génie. La majestueuse sérénité de son âme le portait à une sorte d'indifférence. Satisfait de comprendre le Cosmos, heureux de tout embrasser par la science du réel et le sentiment de l'idéal, il négligeait sa gloire d'artiste ; sans l'impulsion enthousiaste de son ami, ni les *Élégies romaines* (1795), ni les *Épigrammes vénitiennes* (1796), ni les plus belles, les plus dramatiques de ses ballades, *Le Roi des Aulnes, Le Dieu et la Bayadère, La Fiancée de Corinthe* (1796), ni cette gracieuse idylle intitulée *Alexis et Dora* (1796), ni *Le Nouveau Pausias* (1797) n'auraient vu le jour ; c'est Goethe lui-même qui fait honneur à Schiller du réveil de son inspiration.

Ce que Goethe a reçu de Schiller, il le lui rend sous une autre forme. Est-il dans l'histoire de la poésie un spectacle plus grand que ce fraternel essor ? Quand ils se rencontrent à Iéna, ils sont encore bien éloignés l'un de l'autre ; ces controverses amicales, cette éducation réciproque de deux génies si diversement doués vont produire et préciser peu à peu les principes de critique littéraire qui sont un des titres de l'Allemagne. Rien de plus instructif que de voir se former ainsi, par des progrès en sens contraire, l'harmonieuse communauté de leurs travaux. Schiller maîtrise sa fougue, et s'élève à un sentiment plus pur de la beauté ; Goethe rallume sans crainte l'enthousiasme de sa jeunesse ; la critique et l'art renaissent entre leurs mains. Ici c'est une critique militante et hardie, là c'est un art qui se possède et qui ne marche plus à l'aventure ; la littérature germanique fête les grands jours de sa virilité. D'abord il faut déblayer le terrain. Des juges sans mission, de vulgaires écrivains corrompent le goût public ; Schiller et Goethe lancent contre l'ennemi de joyeux tirailleurs, qui ne manquent jamais leur but ; les *Xénies* font feu de toutes parts, frappant les médiocrités envieuses, et dispersent les critiques rétrogrades. L'explication de ce recueil d'épigrammes (1796-1797), où l'art est si fin et la pensée si vive, serait un curieux chapitre de l'histoire littéraire de l'Allemagne à la fin du dix-huitième siècle. Ce n'est pas assez pourtant d'établir les dogmes et de détrôner les faux dieux ; les deux poëtes sont à l'œuvre. Schiller, qui vient de couronner ses chants lyriques par le poëme de *La Cloche* (1797), compose de 1798 à 1804 ses plus belles tragédies : *Wallenstein, Marie Stuart, Jeanne d'Arc, La Fiancée de Messine, Guillaume Tell ;* Goethe, sans renoncer au drame, s'applique surtout aux peintures du roman et aux compositions épiques. *Wilhelm Meister*, commencé depuis longtemps, est repris avec ardeur et terminé en 1794 ; *Hermann et Dorothée* paraît trois ans après, et de nouveaux domaines sont acquis à la poésie moderne.

Qu'est-ce que *Wilhelm Meister ?* « J'ai eu l'occasion, écrivait Goethe pendant son voyage d'Italie, j'ai eu l'occasion de réfléchir beaucoup sur moi-même, sur les autres, sur le monde et l'histoire ; de cette réflexion j'ai tiré maintes choses, assez peu neuves peut-être, mais bonnes à dire et que j'exprimerai à ma façon ; tout cela formera un ensemble dans *Wilhelm Meister.* » Le roman de Goethe est donc un tableau de la vie humaine inspiré par la société du dix-huitième siècle. Wilhelm Meister est un jeune marchand qui se croit appelé à être artiste ; il poursuit à travers maintes aventures cette vocation imaginaire, et finit par trouver sa véritable voie dans la pratique de la médecine. Un homme qui se cherche lui-même, tel est le sujet de ce livre ; et en même temps que l'auteur voulait y tracer l'image de son époque, c'était pour lui une occasion de dessiner les types les plus divers. Beaucoup d'expérience et d'esprit, des analyses délicates, de fines peintures, des symboles subtils et profonds, voilà ce qu'un œil exercé trouvera dans *Wilhelm Meister ;* mais qu'on n'y cherche pas l'unité, la passion, le dramatique intérêt qui firent le succès de *Werther*. Composé à de longs intervalles, ce singulier roman se ressent trop des transformations qu'a subies la pensée de l'auteur. Souvent ennuyeux, quelquefois trivial, *Wilhelm Meister* n'en est pas moins, par les trésors qu'il renferme, l'un des plus importants témoignages de la pensée du grand poëte. L'épisode de Mignon, à lui seul, effacerait bien des fautes. *Hermann et Dorothée*, au contraire, donne l'idée de la perfection. La beauté de la forme répond à la noblesse de la pensée. Les critiques allemands l'appellent une idylle épique, et il semble que ce titre soit justifié par une merveilleuse union de la grâce et de la grandeur. Un rare esprit, Guillaume de Humboldt, a écrit sur *Hermann et Dorothée* un commentaire qui est devenu toute une philosophie de l'art. Ce qu'il faudra admirer surtout dans ce poëme, c'est la pensée si pure, si haute, représentée par des figures si simples et si vivantes. Les premières scènes sont un épisode des malheurs du temps, un contre-coup lointain de la révolution. Or, tandis qu'on sent trembler le sol de l'Europe, le loyal Hermann est fiancé à Dorothée et lui adresse ces paroles : « Au milieu de l'ébranlement universel, que notre union, ô Dorothée, soit d'autant plus solide ! Tâchons de rester fermes dans l'orage, tâchons de résister et de vivre !.. L'homme dont le cœur vacille, à une époque où tout vacille et tombe, aggrave encore le mal et le propage au loin ; l'homme résolu, au contraire, se crée un monde à son image. Il ne convient pas aux Allemands d'accélérer ce mouvement effroyable et de flotter tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Voilà notre mis-

sion!.. sachons la proclamer et l'accomplir!.. Tu es à moi, et tout ce qui est à moi aujourd'hui est plus à moi que jamais. » Goethe opposait ce sentiment de la famille à la dissolution du vieux monde; et cette conclusion qui couronne l'ouvrage est amenée par une série de tableaux éclairés de la lumière la plus pure. La Nausicaa d'Homère est-elle plus poétiquement mise en scène que la Dorothée de Goethe? D'excellentes figures bourgeoises, l'aubergiste, le pasteur, le pharmacien, dessinés avec une simplicité magistrale, font ressortir naturellement la grâce de Dorothée et la mâle candeur d'Hermann. Rien d'abstrait, rien de subtil; tous ces personnages vivent, et en même temps qu'ils expriment les éternels sentiments de l'humanité, ils portent la date de l'époque et la marque de l'Allemagne.

La Fille naturelle, publiée en 1804, appartient plutôt à la période précédente; ce drame singulier se rattache aux œuvres de Goethe sur la révolution. On n'y trouve pas sans doute ce persiflage médiocre que nous avons signalé dans *Les Exaltés* et dans *Le Citoyen général*, mais l'approche du bouleversement social est indiquée comme dans *Le Grand Cophte*. Le sujet qui a tenté Goethe est une aventure fort étrange tirée des *Mémoires de la princesse Stéphanie-Louise de Bourbon-Conti*. Ces *Mémoires*, où le vrai et le faux semblent confondus à plaisir, nous montrent une jeune fille, enfant illégitime du prince de Conti et de la duchesse de Mazarin, sacrifiée par cette duchesse et par le fils du prince. Le jour même où elle allait être reconnue princesse du sang, elle est enlevée, conduite au fond de la province, et là, tandis que son père la croit morte, on la force d'épouser un procureur de Lons-le-Saulnier. Séparée bientôt de son mari, elle cherche un refuge dans un couvent, puis, dès que la révolution éclate, elle revient à Paris, prend un déguisement, combat le 10 août parmi les défenseurs de Louis XVI, échappe au massacre, retourne en province et y gagne sa vie comme écrivain public jusqu'à ce que le Directoire en 1797 lui accorde une pension de 3,000 francs sur les biens de son frère. C'est à cette date que s'arrêtent les *Mémoires*. Voilà le sujet que Goethe a transformé à sa manière pour en faire une peinture de la société française à l'époque de la révolution. On ajoute qu'une certaine dame Guachet, qui se donnait pour la princesse de Bourbon-Conti, fit beaucoup de bruit à Berlin vers l'année 1800, et que Goethe la vit à Weimar. Peu importe que Goethe ait été dupe d'une aventurière; il a été certainement dupe des mémoires de la princesse de Conti, puisqu'il y a vu l'histoire de la France. Les critiques allemands peuvent s'évertuer à découvrir dans *La Fille naturelle* maintes intentions profondes; le lecteur impartial reste insensible à ces finesses. La casuistique sociale qui remplit ces cinq actes paraît singulièrement mesquine en face des problèmes qui tenaient le monde en suspens. Il est vrai que Goethe voulait faire de ce sujet une trilogie, et que cette première pièce n'était pour ainsi dire que l'exposition du drame; la seconde partie eût été une peinture de l'agitation révolutionnaire à Paris et dans les provinces. *La Fille naturelle*, vantée avec enthousiasme par Schiller, Herder et Fichte, fut si froidement accueillie du public, que le poëte abandonna son projet. Un critique distingué, M. Julien Schmidt, tout en condamnant le drame de Goethe avec une rare franchise, regrette qu'il n'ait pu achever ce tableau de la révolution française. Nous le regrettons aussi pour les lumières nouvelles que cette œuvre nous eût données sur la philosophie sociale de Goethe; mais il est trop évident qu'on ne pouvait compter ici sur une peinture véritablement dramatique de la rénovation de la France. L'inspiration de *Goetz de Berlichingen* l'avait fui pour toujours. Le poëte qui avait dessiné à grands traits la révolution du seizième siècle ne voyait plus dans les catastrophes de l'histoire qu'une occasion d'analyses et de rêveries abstraites. La matière des drames héroïques se dissolvait en parfums subtils dans l'alambic de Faust.

Au reste, ces chroniques édifiantes de la société française au dix-huitième siècle excitaient vivement sa curiosité, et Schiller le servit à souhait en lui communiquant un manuscrit du *Neveu de Rameau*, par Diderot, manuscrit destiné, selon toute vraisemblance, à l'impératrice de Russie, Catherine II. Cet ouvrage n'avait pas encore été publié en France, lorsque Goethe le traduisit (1804); il ne fut connu d'abord chez nous que par une traduction de la traduction allemande. Le texte original parut seulement en 1821, dans l'édition de Diderot en 22 volumes publiée par Brière. Goethe avait joint à sa traduction de curieuses notes sur les écrivains français du dix-huitième siècle dont il est question dans *Le Neveu de Rameau*, Voltaire et Fréron, Piron et Palissot. Cette publication de Goethe n'occupe sans doute qu'un rang très-secondaire dans l'ensemble de ses œuvres; elle jette pourtant un jour assez vif sur ses études psychologiques; et bien qu'elle ait été traitée avec dédain par la critique, on ne peut pas dire qu'elle ait passé inaperçue en Allemagne. Un philosophe illustre, Hegel, dans l'un de ses premiers ouvrages (*Phénoménologie de l'Esprit*, 1807) a commenté le caractère du *Neveu de Rameau*, et y a puisé la confirmation de ses théories.

La mort de Schiller (9 mai 1805) fut un coup terrible pour Goethe. « Ce jour-là, — je cite une de ses lettres, — la moitié de mon être me fut enlevée. » Afin de tromper sa douleur, il vivait encore par l'étude avec l'ami qu'il venait de perdre. Schiller avait laissé inachevé son drame de *Démétrius*; Goethe, confident de sa pensée, se mit à l'œuvre aussitôt, et termina le drame en quelques semaines. Le faire jouer à la fois sur tous les théâtres de l'Allemagne, c'eût été, dit-il, « la plus digne cérémonie en l'honneur de l'illustre

mort ». Des obstacles inattendus s'opposèrent à l'exécution de ce projet. « C'est alors, et je transcris encore ses paroles, que Schiller me fut arraché pour toujours; c'est alors que je sentis le vide de mon âme. » Cet homme, dont la personnalité touche si souvent à l'égoïsme, cet homme, si attentif à écarter tous les sujets de douleur, tout ce qui pouvait altérer la sérénité de son intelligence, resta longtemps en proie à une inconsolable tristesse; on en peut voir de touchants témoignages dans ses *Lettres* et dans ses *Annales*.

L'étude, qui lui était devenue plus que jamais nécessaire, va remplir maintenant toute sa vie. Pendant les vingt-sept années qui forment la dernière période de sa carrière (1805-1832), Goethe nous apparaît comme un pontife de la littérature et de la science. Un des plus récents et des plus ingénieux appréciateurs de ses travaux, M. Rosenkranz, désigne cette période sous le titre d'*éclectisme universel*. Certes, l'auteur de *Faust* produira encore des œuvres originales; mais la méditation, la critique, l'étude sympathique et avide, le besoin de tout connaître et de tout comprendre seront de plus en plus le signe distinctif de son génie. Il faut lire dans ses *Annales* l'indication des études multiples qui se partagent ses laborieuses journées. Le canon d'Iéna qui tonne à sa porte (1806) ne l'empêche pas de terminer la première partie de *Faust*, de continuer ses observations sur la lumière, de préparer la *théorie des couleurs*, de s'intéresser à toutes les œuvres nouvelles, œuvres de science, d'art, de poésie, depuis la *Physionomie des Plantes* d'Alexandre de Humboldt jusqu'au *Wunderhorn* de Clément de Brentano. Au milieu de ces jouissances de l'esprit, qui le consolaient trop aisément des malheurs de l'Allemagne, de mémorables incidents se produisent. Un congrès de souverains va se réunir à Erfurth; Goethe y accompagne le grand-duc au mois de septembre 1808, et le 2 octobre il est admis auprès de Napoléon. Le prince de Talleyrand et le comte Daru assistaient à cet entretien, que Goethe lui-même a raconté en détail, et non sans une secrète complaisance. L'entretien roula principalement sur *Werther*, sur le *Mahomet* de Voltaire, que Goethe avait traduit, sur la tragédie française en général, sur les drames fatalistes (*Schicksalsdramen*), d'une certaine école allemande, et chacun de ces sujets était traité par l'empereur en quelques paroles brèves, profondes, lumineuses. Napoléon, en cette rapide entrevue, avait pénétré la supériorité de Goethe; le génie de l'action rendit hommage au génie de la pensée. La conclusion de l'entretien est dans ce mot que l'empereur adresse au poëte: « Vous êtes un homme, monsieur Goethe. »

Une des importantes productions de Goethe à cette époque, ce sont *Les Affinités électives*. Malgré le talent psychologique, malgré la finesse d'observation qu'y a déployée l'auteur, on s'explique très-bien le médiocre succès de ce roman. Qu'on se figure Werther, moins la simplicité et l'énergie de la passion, Werther compliqué et subtilisé, voilà la double histoire du Capitaine et de Charlotte, d'Édouard et d'Ottilie. Ce livre a subi bien des vicissitudes. Inconnu à la foule, dédaigné par les uns comme une œuvre fastidieuse, blâmé par les autres comme une composition immorale, il est glorifié en ce moment par l'élite des critiques et des historiens littéraires. La vérité doit être cherchée entre ces deux extrêmes. *Les Affinités électives* resteront une œuvre digne d'étude, et par la richesse des analyses psychologiques, et par les révélations qu'on y pourra puiser sur la philosophie de Goethe. Madame de Stael en apprécie exactement les qualités et les défauts quand elle résume ainsi son opinion : « On ne saurait nier qu'il y ait dans le livre de Goethe une profonde connaissance du cœur humain, mais une connaissance décourageante. La vie y est représentée comme une chose assez indifférente, de quelque manière qu'on la passe : triste quand on l'approfondit, assez agréable quand on l'esquive, susceptible de maladies morales qu'il faut guérir si l'on peut, et dont il faut mourir si l'on n'en peut guérir. »

Au milieu de tant de travaux littéraires, Goethe ne négligeait pas ses recherches scientifiques. La *Théorie des Couleurs* paraît en 1810. Dans la *Métamorphose des Plantes*, il avait découvert quelques-unes des lois qui régissent la structure des plantes; dans ses nombreuses dissertations sur l'ostéologie (*voy.* surtout l'*Introduction à l'Anatomie comparée*, 1796), il avait montré aussi l'unité et la simplicité des principes qui président à l'organisation du squelette animal. L'inattention des savants ne le découragea pas. Confiant dans la vérité, il savait que l'avenir lui rendrait justice, et cette prévision n'a pas été déçue. La même confiance le soutint, mais à tort, dans ses longues et laborieuses recherches sur la lumière. L'entreprise était hardie; Goethe voulait renverser le système de Newton. On peut dire que les travaux de Goethe sur l'optique ont été une des grandes passions de sa vie. Il y avait plus de vingt ans que cette question l'occupait quand il publia la *Théorie des Couleurs ;* et malgré le dédain des physiciens de son temps, il s'obstina dans son système jusqu'à sa dernière heure. On sait que les travaux de Goethe sur la lumière sont condamnés aujourd'hui comme ils l'étaient il y a un demi-siècle. M. de Candolle, pour la botanique, M. Geoffroy Saint-Hilaire, pour l'anatomie comparée, ont confirmé ses découvertes; aucun physicien ne l'a suivi lorsqu'il a essayé de détruire, à l'aide d'observations nouvelles, l'analyse de la lumière accomplie par le savant anglais. Les derniers travaux de la science sont décisifs, la question est jugée pour toujours; Goethe n'a

pas ébranlé les principes établis par Newton. On sait tout cela; ce qu'on ne sait pas assez, c'est combien l'auteur de *Faust* a dépensé de science et de talent à la poursuite de sa chimère. Cette science, ce talent, ces vues ingénieuses et profondes, bien qu'appliquées à faux, ont fait illusion à d'éminents esprits. Schelling, Hegel, Steffens et quelques-uns de leurs disciples les plus distingués, M. Rosenkranz entre autres, ont proclamé la victoire de Goethe sur Newton. On ne peut s'empêcher de sourire en lisant les invectives de Hegel contre Newton; il faut voir aussi avec quel mépris Schelling et Steffens traitent les physiciens entêtés qui n'ont pas voulu reconnaître les services rendus par le grand poëte naturaliste. Aujourd'hui encore les philosophes de l'Allemagne défendent obstinément cette cause perdue. M. Rosenkranz écrivait récemment sur ce point des pages d'une vivacité singulière. Ces faits si peu connus disent assez haut quel est dans l'ouvrage de Goethe le mérite des détails, la hardiesse et l'élévation des principes. Les plus graves historiens littéraires s'associent à cet enthousiasme. Ceux-là même qui émettent quelques doutes ou qui reconnaissent décidément l'erreur du poëte n'ont que des paroles d'admiration pour la sagacité de son esprit. « Exact ou non, dit M. Hillebrand, le système de Goethe occupe une place glorieuse dans la littérature scientifique de l'Europe. » — « Que de génie, s'écrie M. Julien Schmidt, pour soutenir une théorie fausse! »

Avec sa *Théorie des Couleurs* Goethe avait publié, sous le titre de *Morphologie*, une nouvelle édition de la *Métamorphose des Plantes*, accompagnée d'une très-curieuse histoire de ses études botaniques. Il prit goût à ces souvenirs du passé; quelques années après, ce n'était plus une des occupations spéciales de sa vie, c'était sa vie entière, c'étaient toutes les impressions de son âme, toutes les vicissitudes de sa pensée qu'il étudiait, la loupe à la main, avec l'impartiale curiosité d'un botaniste qui suit le travail secret d'une plante ou la croissance d'un chêne. Remarquez la date : Goethe commence ce livre en 1810, et le publie en 1813. L'Allemagne s'agite pour renverser la domination française. La poésie, la philosophie, la science même s'associent aux sentiments publics et s'arment pour le combat. Au milieu de ces émotions qui passionnent tous les cœurs, Goethe rédige paisiblement les mémoires de son enfance. C'est Egmont dans la chambre de Clara, mais un Egmont qui ne sortira pas de sa retraite pour braver le duc d'Albe. C'est Hermann s'écriant : « Tout ce qui est à moi aujourd'hui est plus à moi que jamais. » Poëte de la vie individuelle, il proteste contre la violence des événements qui viennent troubler le développement naturel de son être. Toutes réserves faites sur l'insensibilité patriotique de l'auteur, le livre est charmant. Goethe l'a intitulé *Vérité et Poésie*, et ce titre est d'une exactitude rigoureuse. La vérité et la poésie se développent ensemble dans son esprit. On l'a dit avec raison : sa poésie, c'est lui-même. Goetz, Werther, Clavijo, Fernando, Torquato Tasso, Wilhelm Meister, Faust enfin, c'est toujours Goethe, c'est toujours le poëte qui transforme en figures vivantes les impressions successives de son âme, et qui s'interrogeait encore, biographe complaisant et impartial, à l'heure où Fichte écrivait ses *Discours à la nation allemande*, à l'heure où Théodore Kœrner, chantant *La Chasse de Lützow*, tombait, frappé au front, sur le champ de bataille de Dresde.

Il est évident que Goethe ne vit plus que par l'esprit, et à mesure qu'il avance en âge cette vie intellectuelle devient plus compliquée; ce sont des travaux de toutes sortes. En même temps qu'il rassemble ses souvenirs, il fait chaque jour des acquisitions nouvelles. Son âme est un vaste musée où tout vient se classer avec ordre. Il commence en 1814 la rédaction de son voyage d'Italie; il fonde en 1815 et continue jusqu'en 1828 un recueil intitulé *L'Art et l'Antiquité*; en 1819 il donne sous le titre d'*Annales* la suite de ses mémoires. Comment citer, comment indiquer seulement tous les articles qu'il écrit sur maintes questions de littérature et d'art, sur maints problèmes des sciences physiques et naturelles? Au milieu de ces études, son imagination ne se repose pas. Quelques-unes de ses plus belles ballades, *La Cloche qui marche*, *Le fidèle Eckard*, *La Danse des Morts*, attestent l'inaltérable jeunesse de son esprit, et le *Divan oriental-occidental* (1819) ouvre des routes nouvelles à la poésie allemande. En 1821 il publie la seconde partie de *Wilhelm Meister*, œuvre incomplète et fausse sur bien des points, mais qui révèle une pensée toujours en travail. Les problèmes et les rêveries politiques de nos jours semblent pressentis dans les *Années de voyage de Wilhelm Meister*, et plus d'un commentateur en ce moment même s'ingénie à expliquer le socialisme de Goethe. Cette énigme une fois jetée à la curiosité des interprètes, le grand sphynx retournait à ses méditations. Un des traits caractéristiques de son esprit dans cette dernière période, c'est l'attention qu'il prête au mouvement intellectuel de l'Europe. Mécontent de certains symptômes de son pays, hostile à ce romantisme artificiel qui tantôt, avec les Schlegel et Clément de Brentano, voulait ramener le genre humain au moyen âge, tantôt, avec Zacharias Werner et Henri de Kleist, aggravait en les exprimant les maladies morales du dix-neuvième siècle, il cherchait ailleurs l'image de la force et de la santé. N'était-ce pas arracher l'Allemagne à ses rêveries malsaines que de l'associer à l'œuvre des nations étrangères? Lorsqu'il contemplait ainsi le spectacle de la vie européenne, il espérait que son exemple ne serait pas inutile. Il désirait communiquer à l'Allemagne le goût d'une critique supérieure; il savait que c'était là la vocation de

son pays et que ce serait un jour sa meilleure part d'originalité. Le poëte, avait dit Schiller, est citoyen du monde; Goethe voulait que l'esprit germanique réalisât ce programme. La littérature allemande, par son zèle, sa sagacité, son érudition compréhensive, par le privilége d'une langue qui se modèle si aisément sur les idiomes étrangers et peut reproduire les chefs-d'œuvre du Midi et du Nord, la littérature allemande, disait-il, devait être la littérature centrale de l'Europe. L'Angleterre, l'Italie, les pays slaves, les contrées les plus lointaines de l'Orient, attiraient sa pensée. Il aimait surtout la France, et suivait avec l'intérêt le plus vif le mouvement littéraire de la restauration.

Le poëte de Weimar, après tant de travaux si divers, ne pouvait-il pas dire comme Faust : « Philosophie, jurisprudence, médecine, théologie aussi, j'ai tout approfondi avec une laborieuse ardeur »? C'est *Faust* en effet qui résume toute sa vie, et c'est par *Faust* que nous devons terminer notre étude. Ce drame, avec les remaniements successifs qu'il a subis, reproduit comme dans un miroir les transformations de l'auteur. Les premières scènes publiées en 1790 se rapportent à la jeunesse de Goethe; le *Faust* complété en 1807 et la seconde partie publiée en 1831 représentent l'immense et subtil travail de son esprit pendant la dernière partie de sa carrière. Dans le *Faust* de 1790, nous voyons l'écrivain dont le génie s'est éveillé à Strasbourg, l'auteur de *Goetz de Berlichingen* et de *Werther*, le poëte franc, hardi, passionné, qui s'empare d'une œuvre populaire, d'une légende du seizième siècle devenue une comédie de marionnettes, et qui l'élève à la dignité de l'art. Le sens naïvement profond de la légende est mis en pleine lumière, mais sans recherches allégoriques, sans subtilités alexandrines. Le mystérieux s'unit au naturel dans cette proportion harmonieuse qui était ici l'idéal du sujet. La pensée et le style, tout est franc et bien venu. Faust, Marguerite, Méphistophélès, Wagner, tous les personnages sont dessinés avec une netteté supérieure. On s'intéresse à Marguerite et à Faust, comme à des êtres qui vivent, qui aiment, qui souffrent; et cependant la symbolique pensée de la légende provoque nos méditations et nous élève au-dessus du spectacle déroulé à nos yeux. Ce n'est qu'un fragment sans doute, mais cette forme est peut-être celle qui convenait le mieux à une telle œuvre. N'est-ce pas une fin vraiment tragique que la scène de Marguerite s'évanouissant dans l'église aux accents terribles du *Dies iræ*? Un historien littéraire que j'ai déjà cité, M. Julien Schmidt, a très-bien montré les différences qui séparent non-seulement la première et la seconde partie du poëme, mais les deux rédactions du premier *Faust*. Depuis la publication des fragments de 1790, le goût de la poésie symbolique s'était répandu en Allemagne. Goethe avait contribué plus que personne à fonder cette esthétique nouvelle; *Iphigénie*, *Torquato Tasso*, *Hermann et Dorothée* étaient des symboles. Lorsqu'il voulut compléter ses fragments de *Faust*, il se remit à l'œuvre avec une inspiration singulièrement modifiée; et bien que les additions de 1807 contiennent des scènes très-belles, très-heureuses, par exemple le monologue de Faust après le départ de Wagner, la tentative de suicide interrompue par les cloches de Pâques et les chœurs des anges, la double promenade de Faust et de Marguerite, de Méphistophélès et de Marthe, la scène de Marguerite et de Valentin, on sent déjà que l'intention d'écrire un drame symbolique altère la primitive simplicité du plan. C'est bien autre chose dans le second *Faust*; ces continuelles allégories, ces figures mythologiques, ces représentations de l'antiquité et du moyen âge, ces sorcières, ces sphynx, ces lémures, cette phantasmagorie philosophique, esthétique, scientifique, au sein de laquelle s'agitent de gros systèmes et de menues épigrammes, en un mot ce tumultueux sabbat n'a pas seulement le tort d'exiger un commentaire perpétuel, il a le tort, bien plus grave, de projeter son ombre sur la première partie du *Faust* et d'en compromettre la beauté. Il y a certes de magnifiques épisodes à travers les machines de ce grand opéra : la figure d'Hélène ne pouvait être dessinée ainsi que de la main d'un maître; la mort de Faust, le combat de Méphistophélès et des anges, les mystiques degrés du paradis, toutes ces scènes étincellent d'une poésie merveilleuse; mais qu'importe cette poésie? la défaite de Méphistophélès, la justification de Faust, sont des tableaux qui nous laissent froids. Marguerite elle-même priant la Vierge pour son amant et s'élevant plus haut dans le ciel pour que Faust l'y suive, Marguerite elle-même ne réussit pas à nous émouvoir. Pourquoi? Parce que les personnages vivants ont depuis longtemps disparu. Ce n'est plus Faust, ce n'est plus Marguerite que le poëte nous montre ici; nous avons quitté le terrain du drame réel pour les fastidieux domaines de l'allégorie.

Est-ce à dire que *Faust* soit une œuvre manquée? C'est une œuvre assurément très-défectueuse au point de vue de l'art, mais une œuvre que le génie seul a pu exécuter, et qui, pleine de beautés de détail, offre surtout un attrait singulier à la critique, puisqu'elle contient l'image entière du poëte, Goethe à vingt ans, généreux, passionné, romantique, inspiré de Shakspeare, obéissant à tous les instincts de son cœur, puis Goethe à son retour d'Italie, amoureux de l'art antique, amoureux du calme et de la sérénité, enfin Goethe cherchant l'éclectisme universel, unissant la poésie et la science, l'esprit antique et l'esprit moderne, jouissant de toutes ses richesses et surtout de l'harmonie de ses facultés, ces trois hommes, ces trois Goethe sont réunis ici dans le même tableau. On ne peut exiger qu'un ouvrage composé à de longs intervalles

et dans des dispositions si diverses brille par une vigoureuse unité. C'est l'erreur des critiques allemands d'avoir voulu absolument trouver un logique enchaînement de merveilles dans une œuvre où les disparates sont inévitables. Depuis quelques années on étudie *Faust* plus impartialement. Félicitons les historiens littéraires qui ont donné cet exemple. L'intelligence est le trait dominant de Goethe; ce n'est pas manquer de respect à un tel poëte que de chercher à le comprendre.

Le dernier écrit de Goethe est le compte-rendu qu'il a donné de la discussion de Cuvier et de Geoffroy Saint-Hilaire à l'Académie des Sciences. Le 15 février 1830, Geoffroy Saint-Hilaire, lisant un rapport à l'Académie sur un mémoire relatif à l'organisation des mollusques, profita de l'occasion pour exposer sa théorie des analogues, qui est selon lui la véritable clé de la science zoologique. L'illustre savant français, comme le poëte de Weimar, établissait la loi de l'unité qui domine la composition des corps vivants. Cuvier, voyant là un système *a priori*, c'est-à-dire une pure rêverie philosophique, opposa à son confrère maintes objections de détail; un débat solennel, qui se prolongea à travers les émotions politiques de 1830, s'éleva entre ces deux hommes éminents, et partagea longtemps l'opinion des maîtres de la science. Goethe ne pouvait rester indifférent à cette lutte; son nom avait été cité par Geoffroy Saint-Hilaire avec les noms de ses émules Kielmeyer, Meckel, Oken, Spix, Tiedemann. En septembre 1830, il avait résumé pour l'Allemagne la controverse des deux naturalistes français; il y revint encore et avec plus de développements au mois de mars 1832. La consécration donnée à ses études par cette discussion mémorable fut une des joies de sa vieillesse. Quelques jours après la rédaction de ces pages tracées d'une main si sûre, le grand poëte, plein de gloire et d'années, entrait dans les demeures éternelles. Il mourut sans souffrance, avec ce calme et cette sérénité dont sa vie entière avait poursuivi l'idéal. On était au premier jour de printemps. Comme les rideaux de sa fenêtre interceptaient la lumière, il les fit écarter. *De la lumière!* Ce fut son dernier mot.

Tel a été ce puissant esprit, le plus grand poëte de l'Allemagne et l'un des plus vastes génies du monde moderne. On n'a pu traiter dans une simple notice toutes les questions que soulève la vie encyclopédique de Goethe. L'auteur de *Faust* n'est pas de ceux dont on peut résumer la pensée dans une formule : essayons cependant de préciser l'inspiration fondamentale de ses œuvres. Goethe a proclamé lui-même que trois hommes bien dissemblables, Shakspeare, Linné, Spinoza, avaient exercé une profonde influence sur son esprit. Shakspeare et Linné, en éveillant son génie poétique et son goût des sciences naturelles, ne l'empêchèrent pas de se développer librement. A-t-il secoué le joug de Spinoza, comme il s'est affranchi de la tutelle de Linné et de l'imitation de Shakespeare? Il y aurait beaucoup à dire sur le panthéisme de Goethe. Ce mot est si vague et recouvre tant d'erreurs si différentes, que ce serait une injustice de l'appliquer à Goethe sans explications et sans commentaires. Si Goethe a trop souvent confondu le créateur et la création, si la vie humaine dans plusieurs de ses écrits semble un produit naturel, fatal, qui se développe comme l'arbre et la plante, que de fois aussi il a exprimé sa croyance à un Dieu distinct du monde, son espoir d'une vie plus haute et le prix qu'il attachait à la liberté de l'individu! Panthéiste, il a maintes fois dépassé les bornes de son système, ou bien il faut reconnaître que ce panthéisme est d'une espèce à part et qu'il échappe aux classifications établies. L'examen des opinions philosophiques et religieuses de Goethe exigerait tout un livre. Quoi qu'il en soit, l'intelligence est le signe caractéristique de Goethe, l'intelligence sympathique, avide, l'intelligence dominant la passion et cherchant à se mettre en harmonie avec le monde. Ce développement extraordinaire de l'esprit a pu nuire chez Goethe aux autres facultés de l'âme, et sur ce point l'harmonie qu'il cherchait a trompé ses efforts. On a souvent parlé de l'égoïsme de Goethe. Sa bonté à coup sûr n'était pas la bonté active, expansive, qui se fait toute à tous, celle que le christianisme inspire à ses héros; il était bon cependant, et ce témoignage lui a été rendu par Wieland, par Jacobi, par Herder, par Schiller, par tous ceux qui ont pu pénétrer dans sa retraite. Naturellement bienveillant, toujours porté à l'indulgence, il n'a jamais nui à qui que ce fût. « J'ai marché, dit-il, par bien des chemins; nul ne m'a vu dans le chemin de l'envie. » Toutes ces choses sont parfaitement exposées dans l'*Histoire littéraire de l'Allemagne* de M. Hillebrand. On ne répète donc plus aujourd'hui les amères paroles que lui adressait le publiciste libéral Louis Boerne : « Quelles larmes as-tu séchées? quelles douleurs as-tu consolées? » On a cessé aussi de demander à Goethe pourquoi, ministre d'un souverain d'Allemagne, il n'avait pas fait de son pouvoir un emploi plus utile, pourquoi l'étude l'avait détourné de l'action; ces plaintes puériles, qui naguère encore retentissaient si haut, ont fait place à des apologies quelquefois excessives. La mission de Goethe était de penser, et il est évident qu'il servait mieux son pays par des écrits que par des actes; mais si c'est le droit du génie de se déployer en liberté, c'est son devoir aussi, et un devoir impérieux, de prendre sa part des malheurs publics, de s'associer aux douleurs, aux efforts, aux espérances de son temps. Montesquieu disait : « Je n'ai jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé. » On voudrait que l'auteur de *Goetz de Berlichingen* n'eût pas été si facilement consolé des

souffrances de son pays. L'Allemagne lui a pardonné; pourquoi serions-nous plus sévère que l'Allemagne? Poursuivi d'abord de violentes invectives, attaqué longtemps par les diverses communions religieuses, par les romantiques, par les libéraux, par les représentants du teutonisme, presque tous les partis s'unissent aujourd'hui pour le glorifier. Les méthodistes seuls continuent à le maudire; les autres écoles littéraires ou religieuses redoublent envers lui d'admiration et de respect. On ne se souvient plus que du poëte, et on commente ses chefs-d'œuvre avec amour. L'anniversaire séculaire de sa naissance, fêté à Francfort il y a huit ans, a provoqué l'enthousiasme d'un bout de l'Allemagne à l'autre. Les écrivains même qui discutent librement sa vie, sa conduite, ses ouvrages, n'obéissent plus, comme autrefois, à des passions étroites; ils le jugent au nom des principes qu'il a proclamés, au nom de la culture intellectuelle et morale dont il a été l'initiateur. Cette indépendance et cette impartialité de la critique sont d'excellents symptômes. Compromise par une admiration aveugle, la gloire du poëte serait exposée aux retours de l'opinion; discuté avec franchise, Goethe conservera son rang à la tête de la littérature européenne du dix-neuvième siècle. Wieland l'appelait un « demi-dieu; » les meilleurs juges de l'Allemagne se contentent aujourd'hui d'expliquer le mot de Napoléon : « Vous êtes un homme. »

Parmi les éditions si nombreuses des œuvres complètes de Goethe, nous ne citerons que les deux plus récentes, l'une en 30 volumes in-8°, l'autre en 3 vol. in-4°, chez Cotta, Stuttg. et Tubingue, 1845-47. La France, depuis le livre éloquent de madame de Stael, n'a pas négligé l'étude de Goethe. *Faust*, traduit d'abord en partie par Gérard de Nerval, l'a été complétement, ainsi que les poésies lyriques, par M. Henri Blaze de Bury. Les principales œuvres dramatiques ont été traduites sous la restauration dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, et plus récemment par M. Xavier Marmier, à qui l'on doit aussi la traduction d'*Hermann et Dorothée*. D'autres ouvrages de Goethe ont été traduits par madame de Carlowitz, MM. Richelot, Louis Énault, Pierre Leroux, etc. Sa curieuse correspondance avec madame Bettina d'Arnim a été mise en français par M. Sébastien Albin (*Goethe et Bettina*, 1843), et ses travaux d'histoire naturelle ont trouvé un savant interprète dans M. Martins (*Œuvres d'histoire naturelle de Goethe, traduites et annotées par M. Martins, avec un atlas in-folio contenant les planches originales de l'auteur*; 1 vol.; Paris, 1837). Saint-René TAILLANDIER.

Gervinus, *Geschichte der deutschen Dichtung*; 4e édit., 5 vol., Leipzig, 1853. — Hillebrand, *Die deutsche national-Literatur seit Lessing bis auf die Gegenwart*; 3 vol., 1845. — Vilmar, *Geschichte der deutschen national-literatur*; Marbourg, 1845. — Gelzer, *Die deutsche poetische Literatur seit Klopstock und Lessing*; Leipzig, 1841. — Rosenkranz, *Goethe und seine Werke*, 2e édit. Kœnigsberg, 1856. — Julian Schmidt, *Geschichte der deutschen Literatur im neunzehnten Jahrhundert*; 3e édit., 3 vol., Leipzig, 1856. — Duntzer, *Studien zu Goethe's Werken*; Elberfeld, 1849. — Duntzer, *Goethe's Faust.*; 2 vol., Leipzig, 1851. — Viehoff, *Goethe's Leben*; 4 vol. — Varnhagen von Ense, *Vermischte Schriften*; 3 vol. — Riemer, *Mittheilungen über Goethe*. — Appel, *Werther und seine Zeit*; Leipzig, 1855. — Parmi les nombreux recueils des lettres de Goethe, on doit signaler au premier rang sa correspondance avec Schiller. Mentionnons aussi : *Briefe Goethe's an Leipziger Freunde*; Leipzig, 1849. — *Briefwechsel zwischen Goethe und Reinhardt*; Stuttgard, 1850. — *Briefwechsel zwischen Goethe und Knebel*; Leipzig, 1851. — *Goethe und Werther, Briefe Goethe's, meistens aus seiner Jugendzeit*...; Stuttgard, 1854. — L'Angleterre s'est beaucoup occupée de Goethe : avec les beaux articles de Thomas Carlyle, *Essays*, nous citerons la récente et complète monographie de M. Lewes : *The Life and Works of Goethe*; 2 vol., Londres, 1856. — Ralph Waldo Emerson, dans ses *Representative Men*.

* **GOETMAN** (*Lambert*), poëte et moraliste flamand, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Pour donner à la jeunesse de sages préceptes, il écrivit en vers un *Miroir* ou *Speyghel der Jonghers*, imprimé à Anversen 1488. G. B.

Mone, *Niederlandl. Volkslitter*. p. 297.

GOETTEN (*Jacob*), théologien luthérien allemand, né à Lubeck, le 26 juillet 1629, mort le 1er février 1671 (d'après d'autres, en 1682). Il étudia à Rostock, Leipzig, Strasbourg, Bâle et Kiel, voyagea ensuite dans les Pays-Bas. Il y eut de fréquents rapports avec les jésuites, qui, dans le dessein de le convertir, l'enfermèrent. Mais il leur échappa, et retourna, en 1653, dans sa ville natale prêcher la religion réformée. Il devint pasteur de l'église de Saint-Jean, en 1658. Il a écrit : *Observationes historico-theologicæ*; — *Spar Stunden kurtzer Betrachtungen* (Heures abrégées, ou courtes méditations, etc., ou *Horæ subsecivæ*,etc., 1671, 2 part. W. R.

Seel, *Athenæ Lubecenses*. — Möller, *Cimbria litterata*. — Witte, *Diarium Biographicum*.

GOETTEN (*Henri-Louis*), théologien allemand, né en 1677, à Brunswick, mort le 5 août 1737, à Magdebourg. Il étudia à Helmstædt, Halle et Leipzig, devint, en 1706, pasteur à Wahlsdorf, puis à Magdebourg. On a de lui : *Anleitung das Leben und Sterben Christi zu betrachten, aus Luther's Schriften* (Introduction à des considérations sur la vie et la mort du Christ, d'après Luther); — *Die gerettete Ehre des männlichen Geschlechtes, gegen Agrippam* (L'Honneur du sexe masculin sauvé, contre Agrippa); 1721, anonyme; — *B. C. R. geistliches Journal* (Journal ecclésiastique); — *Historische Beschreibung der Stadt Sudenburg vor Magdeburg* (Description historique de la ville de Sudenbourg, près de Magdebourg), in-4°. W. R.

Götten, *Gelehrtes Europa*. — Strodtmann, *Neues Gelehrtes Europa*. — Adelung, *Jöcher*, *Fortsetz*.

GOETTEN (*Gabriel-Wilhelm*), théologien allemand, fils du précédent, né à Hanovre, en 1708, mort dans la même ville, en 1781. Il étudia depuis 1724 à Halle et à Helmstædt, devint en 1732 pasteur de l'église de Saint-Michel à Hildesheim, passa en 1736 à l'église principale de

Zelle, fut nommé en 1741 évêque protestant à Lünebourg, et enfin obtint, avec le même titre, le poste de prédicateur de la cour et de conseiller du consistoire de Hanovre. Il a laissé entre autres les écrits suivants : *Humphrey Diltons Wahrheit der christlichen Religion, aus dem englischen uebersetzt* (La Vérité de la Religion chrétienne, par Humphrey Ditton, traduit de l'anglais); Hildesheim, 1732, 34, 42, 49, in-fol.; — *Das jetzt lebende gelehrte Europa* (L'Europe savante contemporaine); Braunschweig, 1735-40, 3 vol. in-8° ; — *Der frühzeitige Student* (L'Étudiant précoce); Hambourg, 1737, in-8°, sous le nom de *Gottlieb Musenhold*; — *Predigten bey sonderbarer Veranlassung* (Sermons faits sur des circonstances extraordinaires); Braunschweig, 1748, in-fol.; — *Evangelische Predigten* etc. (Sermons évangéliques, etc.); Hanovre, 1748, in-fol.; — *Betrachtung ueber die Kraft des Göttlichen Wortes* (Considération sur la puissance de la parole de Dieu); Francfort, 1757, in-fol.; — *Grundsätze oder Anweitung künftiger Lehrmeister in deutschen Schulen* (Principes ou Méthode à l'usage des futurs instituteurs des écoles allemandes); Francfort, 1771, in-fol. W. R.

Lauenstein, *Kirchengeschichte*. — Strodtmann, *Neues gelehrtes Europa*. — Adelung, Suppl. à *Jöcher*.

GOETTLING (*Jean-Frédéric-Auguste*), chimiste allemand, né à Bernbourg (pays d'Halberstad), le 5 janvier 1755, mort le 1er septembre 1809. Il fut tiré, par la générosité du poëte Gleim, de la position misérable où le laissait sa famille, et devint pharmacien à Weimar. Plus tard il étudia la médecine à Gœttingue, où il se lia avec Lichtenberg. Après un voyage fait en Angleterre, il fut nommé en 1789 professeur extraordinaire de philosophie à l'université d'Iéna, où il enseigna la chimie et la pharmacie. En 1792, il reçut le titre de professeur ordinaire et celui de docteur en médecine. On a de lui : *Einleitung in die pharmaceutische Chemie für Lernende* (Introduction à la Chimie pharmaceutique, à l'usage des étudiants); Altenbourg, 1770, in-8° ; — *Almanach für Scheidekünstler und Apotheker auf die Jahre* 1780 *bis* 1796 (Almanach pour les analystes et les pharmaciens, de 1780 à 1796); Weimar, 1779-1795, 17 vol. in-16; continué depuis jusqu'en 1809; — *Vollstaendiges Register ueber den Almanach, oder Taschenbuch fuer Scheide-Kuenstler der Jahre*, 1780-1785 (Registre complet de l'Almanach, ou Album pour les chimistes, de 1780 à 1791); Weimar, 1785-1791, in-16; — *Chemische Versuche über eine verbesserte Methode den Salmiak zubereiten* (Essais chimiques sur une méthode perfectionnée pour préparer le sel-ammoniaque); Weimar, 1782, in-8°; — *Vollstaendiges chemisches Probier-Kabinet, zum Handgebrauche fuer Scheide Künstler, Aertzte, Mineralogen, Metallurgen, Technologen, Fabrikanten, Œkonomen und Naturliebhaber* (Cabinet complet d'expériences chimiques pour l'usage habituel, pour les chimistes, les médecins, les minéralogues, les métallurgistes, les technologues, les fabricants, les économes et les amateurs de la nature); Iéna, 1790, in-8°; — *Versuch einer physichen Chemie* (Essai d'une Chimie physique, etc.); Iéna, 1792; — *Aufklaerung der Arzneywissenschaft* etc. (Explication de la Science pharmaceutique, etc.); Weimar, 1793-94, 3 cahiers, in-8°; — *Beytrag zur Berichtigung der antiphlogislischen Chemie*, etc. (Documents pour servir à la défense de la Chimie antiphlogistique); Weimar, 1794-1798, in-8°; — *Physisch-chemische Encyclopædie* (Encyclopédie physique et chimique); Iéna, 1805-1807, 3 vol. in-8°, et plusieurs autres ouvrages moins importants. W. R.

Biographie médicale. — Hirsching, *Hist. Handb.*

* **GOETTLING** (*Charles-Guillaume*), philologue et historien allemand, né à Iéna, en 1793. Il commença l'étude de la philologie à l'université de sa ville natale; mais il l'abandonna pour quelque temps en 1814, et il s'engagea comme volontaire dans le corps des chasseurs de Weimar. La guerre contre la France terminée, il se rendit à Berlin, où il suivit les cours de Wolf, de Boekh et de Buttmann. Peu de temps après il fut nommé professeur au gymnase de Rudolstadt, et en 1819 recteur du gymnase de Neuwied. En 1822 il donna sa démission; peu de temps après il devint professeur extraordinaire de philologie à l'université de Iéna. En 1828 il fit un voyage en Italie et en Sicile; c'est depuis cette époque que date sa prédilection pour les antiquités romaines. En 1832 il fut nommé professeur ordinaire. Après 1840 il entreprit plusieurs voyages en Grèce, en Italie, en Angleterre et en France. Les connaissances de Goettling sont des plus variées; il sait allier une grande érudition à beaucoup de clarté dans l'exposition. Ses idées sont empreintes d'une franche originalité, sans pour cela tomber dans le paradoxe; elles donnent de la vie et de l'intérêt à ses écrits. Son ouvrage capital sur la Constitution romaine est rempli de vues nouvelles sur ce sujet, qui semble si rebattu. Ainsi il a le premier essayé de bien fixer les caractères propres aux trois races dont la réunion a formé le peuple romain. Pour lui les Sabins représentent l'élément théocratique et patriarcal; les Latins, préoccupés surtout de bien régler les rapports politiques, forment l'élément vital et progressif; les tendances oligarchiques, enfin, reviennent aux Étrusques. En partant de ces données, Goettling en poursuit les conséquences; le droit de la famille, tel qu'il fut constitué à Rome, lui paraît avoir été disposé selon les idées sabines; les formes du gouvernement sont dues à l'influence des Latins, tandis que les Étrusques n'ont donné leur empreinte qu'au cérémonial. Les recherches de Goettling sur les comices, sur l'état des

personnes sont bien plus solides; elles combattent souvent avec succès les idées de Niebuhr. Ses principaux ouvrages sont : *Animadversiones criticæ in Callimachi Epigrammata et Achillem Tatium*; Iéna, 1812; — *Ueber das Geschichtliche im Nibelungenlied* (Sur ce qu'il y a d'historique dans les Nibelungen); Rudolstadt, 1814; — *Nibelungen und Ghibellinen* (Nibelunges et Ghibellins); ibid., 1817; — *Theodorici Alexandrini Grammatica*; Leipzig, 1822; — *Allgemeine Lehre vom Accent der griechischen Sprache* (Traité général de l'Accentuation dans la langue grecque); Iéna, 1835, in-8°; — *Geschichte der römischen Staatsverfassung bis zu Cæsar's Tode* (Histoire de la Constitution romaine jusqu'à la mort de César); Halle, 1840, in-8°; — *Gesammelte Abhandlungen aus dem classischen Alterthum* (Recueil de dissertations sur l'antiquité classique); Halle, 1851, in-8°. Ce volume contient une douzaine de dissertations remarquables sur les antiquités et la mythologie de la Grèce. Ernest Grégoire.

Conversations-Lexikon.

* **GOETVAL** (*Antoine*), historien belge, né à Bruxelles, mort vers 1795. Il était directeur du couvent des Brigittines de sa ville natale, et consacra sa vie à rassembler et à coordonner des matériaux sur l'histoire des Pays-Bas et des provinces voisines : la mort le surprit avant qu'il n'ait pu faire publier ses intéressants travaux. Il a laissé inédits, mais complets, les ouvrages suivants : *Chronique des Pays-Bas de* 1780 à 1790 (en langue flamande), 4 vol. in-8°; — *Histoire des Chanceliers de Brabant*, in-4° (en flamand); — *Annales de l'église de Sainte-Marie de Bruxelles de* 1134 *à* 1777; — *Recueil historique des Pays-Bas*; 2 vol. in-8°; — *Mémoires sur les droits et prérogatives du duc de Lothier et de la basse Lorraine du temps de Godefroid le Barbu.*

E. Desnues.

Biographie générale des Belges.

GOETZ ou **GOEZ** (*Zachariæ*), numismate allemand, né à Mühlhausen, en 1662, mort après 1705. Il se fit recevoir à l'université de Leipzig comme maître ès arts en 1685; en cette même année il fut nommé co-recteur au lycée de Lemgo. Cinq ans après il se rendit à Lippstadt comme recteur; en 1697 il fut appelé en cette même qualité à Osnabrück, d'où il passa ensuite à Brunswick. On a de lui : *Disputatio de hierarchiis angelorum*; Lemgo, 1687, in-4°; — *Elementa Philosophica*; Osnabrück, 1699, in-8°; — *Anmerkungen über G. Arnolds Kirchen und Ketzerhistorie* (Remarques sur l'Histoire de l'Église et des Hérésies d'Arnold); ibid., 1701, in-12; — *Schediasma quo præcipue ea quæ ad virum solide doctum spectant*; 1703, in-4° : recueil de sept programmes; — *Dissertationum de Numis Decas I*; Osnabrück, 1704, in-4°; réimprimé en 1716, à Wittemberg, in-8°, augmenté d'une *Decas II*; nouv. édit. en 1754, à Wittemberg, in-8°, sous le titre de *Amœnitates Numismaticæ*; — *Celeberrimorum Epistolæ de Re Numismatica ad eum*; Wittemberg, 1716, in-8°. E. G.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

GOETZ (*André*), philologue allemand, né à Nüremberg, le 23 novembre 1698, mort le 18 avril 1780. Il fit d'excellentes études; en 1725 il soutint le même jour deux thèses théologiques. En 1732 il fut nommé professeur à l'école de Saint-Sebald dans sa ville natale. Il entretenait un commerce de lettres avec le cardinal Quirini, avec Facciolati et avec le docteur Heumann. Ses principaux ouvrages sont : *Introductio in Geographiam antiquam*; Nuremberg, 1729, in-8° : traduction d'un ouvrage publié par lui en allemand la même année; — *Orthographia romana*; ibid., 1739, in-fol.; — *Vita G. M. Raidelii*; ibid., 1741, in-4°; — *Brevis Historia de Vita Euphrosinæ, virginis Alexandrinæ*; ibid., 1753, in-4°. Goetz a aussi publié de nombreuses éditions : *Eutropius*; Altorf, 1740, in-12; — *Rutilii Itinerarium*; ibid., 1741, in-8°; — *Censorinus de die natali*; ibid., 1742, in-8°; — *Cornelius Nepos*; 1759, in-8°; — *Barclaji Argenis*, 1769. Il a encore publié avec notes : *Heineccius, Comment. de usu et præstantia veter. numismatum in jurisprudentia*; Nuremberg, 1774, in-8°; — *De Numis contumeliosis non cusis.*

E. G.

Adelung, Suppl. à Jöcher. — Meusel, *Gel. Deutsch.*

GOETZ (*Raphael*), appelé aussi *Eglin* ou *Iconius*, noms qu'avait adopté son père, Tobie, théologien, poëte et pédagogue suisse, né à Goetz de Munchhoff (Thurgovie), en 1559, mort à Marpurg, le 20 août 1622. Il fit ses études à Coire et à Zurich, puis passa en 1580 à Genève, où il soutint une dispute sur la prédestination, sous les auspices de Théodore de Bèze. Deux ans après il se rendit à Bâle, où il déploya de nouveau, sous Grynæus, ses talents dans l'art de disputer. De là il fut appelé à Sonders dans la Valteline pour y remplir le poste d'instituteur; mais en 1586 il dut céder à une émeute suscitée contre lui par un moine, et quitter la place. En 1588 il reçut à Zurich le titre de *Pædagogus alumnorum*, et en 1592 il devint dans la même ville professeur du Nouveau Testament et diacre à la cathédrale. Cette dernière récompense lui fut accordée pour avoir été le premier qui eût ouvert des disputes publiques dans cette église. Quatre ans après, devenu archidiacre, il introduisait les nouveaux chants religieux dans sa paroisse. Malheureusement ces succès ne l'empêchèrent pas de s'adonner à l'alchimie, ce qui l'entraîna dans un abîme de dettes, dont il ne put se tirer que par la fuite, en 1601. Il erra pendant six mois, en proie à une grande agitation, et enfin se rendit à Marpurg, où le landgrave Maurice le nomma professeur

de théologie. On a de Goetz : *Tractatus adversus Albericum Triumcuriani, profess. in Lausanna, De Prædestinatione;— De Peccato in Spiritum S.; De gratuita electorum Salute, et justa reprobatorum Damnatione; — Historia Captivitatis Babylonicæ; — Neue Wunderliche Prophezei über die 1598 in Norwegen gefangenen und mit Characteribus gezeichneten Heringe, aus Daniel und der Offenbarung Johannis Rechnung* (Nouvelle Prophétie remarquable sur les harengs pêchés dans la mer en Norvège en 1560, et marqués de certains caractères, d'après les calculs de Daniel et l'Apocalypse de Saint-Jean). W. R.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.* — Zedler, *Universal Lex.*

GOETZ (*Jean-Nicolas*), poëte allemand, né le 9 juillet 1721, à Worms, mort le 4 novembre 1781. Son père, Philippe-Pierre, qui était pasteur, le voua à la carrière des études. Mais Goetz le perdit déjà à l'âge de huit ans. De 1739 à 1742, il étudia la théologie à Halle. Recommandé, en 1742, par Baumgarten, il devint gouverneur et aumônier auprès du colonel prussien le baron de Kalkreuter, qui commandait en chef à Emden, dans la Frise orientale. Sa santé l'obligea de retourner à Worms. Au printemps de 1744, il accepta la place de précepteur chez la veuve de l'ex-général gouverneur suédois comte de Strehlenheim, à Forbach, et y exerçait les fonctions d'aumônier du château. Ses élèves étaient officiers dans le régiment de leur oncle, le général français comte de Sparre. Aussi Goetz les suivit-il souvent dans leurs garnisons, à Saarlouis, à Metz ou à Strasbourg. Il se familiarisait ainsi avec la littérature française, pour laquelle il avait une préférence marquée. En 1746 il se rendit avec ses élèves à l'Académie de Lunéville, où il fut présenté au roi Stanislas et à Voltaire. En 1748 il devint aumônier du régiment de la Reine, le royal-allemand, qui tenait garnison à Nancy et à Toul. Il suivit ce régiment dans la campagne des Pays-Bas; et lorsque la paix eut été conclue, il visita les principales villes de ce pays. Le duc de Deux-Ponts le nomma pasteur à Hornbach. Ce fut là qu'il se maria, en 1751, avec la veuve d'un magistrat de Deux-Ponts, madame Haulten. En 1761 il devint pasteur, et en 1776 évêque protestant, à Winterbourg, ville qui depuis le partage du comté de Sponheim, se trouvait appartenir au grand-duché de Bade. A Pâques 1781 Goetz fut frappé d'une attaque d'apoplexie, qui s'étant renouvelée quelques mois plus tard mit fin à ses jours. Ses poésies, disséminées d'abord dans l'*Anthologie* de Schmidt, l'*Almanach des Muses*, et le *Choix de Poésies* de Ramler, parurent réunies en 1750 sous le titre de *Gedichte eines Wormser* (Poésies d'un citoyen de Worms). Après la mort de l'auteur, Ramler en donna une édition augmentée, qu'il intitula : *Vermischte Gedichte* (Poésies mêlées), Manheim, 1785, in-fol., avec un portrait de l'auteur et une notice sur sa vie. Gleim a publié dans l'*Almanach des Muses* de Voss un poëme sur la mort de Goetz. Goetz a laissé en outre : *Die Gedichte Anakreons und der Sappho Oden* (Les Poésies d'Anacréon et les Odes de Sapho, traduites du grec, avec des notes); Francfort, 1746, in-8°; Carlsruhe, 1760, in-8°; — *Paperle aus dem französischen des Gresset uebersetzt* (Ver-Vert, traduit du français, de Gresset); Carlsruhe, 1752, in-fol.; — *Der Tempel zu Gnidus* (Le Temple de Gnide, traduit du même auteur); Carlsruhe, 1759, in-fol. W. R.

Goetz, *Vermischte Gedichte herausgegeben V. Carl. W. Ramler.* — Adelung, *Suppl.* à Jöcher. — Hirsching, *Hist. liter. Handbuch.*

GOETZ DE BERLICHINGEN. *Voyez* BERLICHINGEN.

GOETZE (*Jean-Chrétien*), théologien et bibliographe allemand, né en 1692, à Hoburg, près de Wurtzen, mort le 5 juin 1749. Son père était ministre protestant. Goetze se fit recevoir en 1708 maître en philosophie à l'université de Leipzig. Peu de temps après il abjura le protestantisme, et entra dans l'Église catholique. Il poursuivit ses études à Vienne chez les jésuites. S'étant ensuite rendu à Rome, il y fut reçu docteur en théologie, en 1717. Un an auparavant il avait été ordonné prêtre, et créé chanoine de la cathédrale de Breslau. En 1717, il fut nommé premier chapelain de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, et en 1727 conservateur de la bibliothèque royale de Dresde. Vers la même époque, le pape Benoît XIII le mit au nombre de ses proto-notaires. Goetze fit depuis quatre voyages en Italie; il en rapporta plusieurs manuscrits importants, qui sont placés à la bibliothèque de Dresde. Ses principaux ouvrages sont : *Merkwürdigkeiten der Königlichen Bibliothek zu Dresden* (Curiosités de la bibliothèque royale de Dresde); Dresde, 1743, 3 vol. in-4°; — *Die durchlauchtigsten Churfürstinnen von Bayern* (Les Électrices de Bavière). Goetze a aussi traduit de l'italien plusieurs ouvrages de théologie. E. G.

Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

GOETZE (*Georges-Henri*), polygraphe allemand, né à Leipzig, le 11 août 1667, mort le 25 mars 1729, selon d'autres le 25 avril 1728. En 1687 il se fit recevoir maître ès arts à l'université de Leipzig. Trois ans après, il fut nommé ministre protestant à Bury (duché de Magdebourg). Il occupa successivement diverses fonctions ecclésiastiques à Chemnitz, à Dresde et à Anneberg; en 1702 il devint surintendant des églises de Lubeck, emploi qu'il occupa jusqu'à sa mort. Goetze aimait beaucoup l'étude; mais les singularités en tous genres attiraient surtout son attention. Il était grand amateur de biographies, et avait recueilli une collection considérable d'oraisons funèbres. Plus de cent-cinquante écrits nous restent de lui; ce sont en majeure partie des dissertations sur des

curiosités littéraires ou historiques. Son zèle outré pour le luthéranisme aussi bien que son ardeur à publier sans cesse expliquent comment on peut lui reprocher avec raison de manquer de goût et de critique. Ses principaux ouvrages sont : *De Vigiliis paschalibus veterum christianorum* ; Leipzig, 1687, in-4° ; — *De Archidiaconis veteris Ecclesiæ* ; ibid., 1687, in-4° ; — *De dubiis Athanasii Scriptis* ; ibid., 1689, in-4° ; — *De claris Schmidiis, oratio synodalis* ; ibid., 1699, in-4°. Dans ce discours, Goetze donne des détails sur les auteurs qui ont porté, selon leur nationalité, le nom de *Schmid*, de *Smith*, de *Le Fèbre* ou de *Faber* ; — *De Theologis pseudomedicis* ; ibid., 1700, in-4° : l'auteur veut prouver dans cet écrit qu'il n'est pas permis aux théologiens d'exercer la médecine ; — *De Imperatoribus Romano-Germanicis qui fidem lutherano-evangelicam morte confirmarunt* ; Dresde, 1701, in-4°. Parce que Charlemagne, Maximilien, Charles Quint et d'autres empereurs catholiques ont eu foi dans le mérite de Jésus-Christ, l'auteur n'hésite pas à leur prêter les principes de Luther ; — *De Lutheranismo D. Bernardi* ; Dresde, 1701, in-4°. Des preuves analogues à celles qui viennent d'être citées établissent, suivant Goetze, que saint Bernard a enseigné les mêmes doctrines que Luther ; — *De Principe hebraice docto* ; Leipzig, 1701, in-4°. Dans cette dissertation, l'auteur fait la liste des princes et même des princesses qui ont eu quelque teinture de la langue hébraïque ; — *De Reliquiis Lutheri* ; Leipzig, 1703, in-4°, ouvrage qu'on ne s'attendrait pas à voir écrit par un sectateur de Luther, qui proscrivait toutes les reliques ; — *De Mercatoribus eruditis* ; Lübeck, 1705, in-4° ; — *De eruditis Hortorum Cultoribus* ; Lübeck, 1706, in-4° ; on y trouve le relevé des auteurs qui ont aimé la campagne. — *Parallelismus Judæ proditoris et Romanæ Ecclesiæ* ; Lübeck, 1706, in-4° ; — *Quantum moniales debeant Luthero* ; Lübeck, 1707, in-4° ; — *Meletemata Annæbergensia varii argumenti* ; Lübeck, 1709, 3 vol. in-12 ; — *Diatribe de rusticis eruditis* ; Lübeck, 1707, in-4° ; — *De Sutoribus eruditis* ; Lübeck, 1708 ; — *Elogia Germanorum quorumdam Theologorum sæculi XVI et XVII* ; Lübeck, 1708, in-8° ; recueil de biographies d'hommes assez obscurs ; — *Elogia Philologorum quorumdam Hebræorum* ; Lübeck, 1708, in-8° ; — *Elogia præcocium quorumdam Eruditorum* ; Lübeck, 1708, in-8° ; — *Elogia Germanorum quorumdam Theologorum* ; Lübeck, 1709, in-4° : ce recueil contient quatre-vingts biographies ; — *De Alecteromachia* ; Lubeck, 1709, in-4° : cette dissertation a pour sujet les combats de coq ; — *De Theologia latronis* ; Lübeck, 1712, in-4° ; — *Miscellanea historico-theologica de conjugio eruditorum* ; Lübeck, 1714, in-4° ; — *De Eruditis qui vel aquis perierunt vel divinitus liberati fuerunt* ; Lübeck, 1715, in-4° ; — *Ecloga de conviviis eruditorum* ; Lübeck, 1716, in-4° ; — *Disquisitionum flexis gentibus studiis incumbere liceat* ; Lübeck, 1717, in-4° ; — *Bibliothecæ anti-pontificiæ clarorum Lubecensium Specimen* ; Lübeck, 1717, in-4° ; — *Bibliotheca antifanatica Lubecensis* ; Lübeck, 1721, in-4° ; — *Die ärgsten Studenten werden die besten Prediger* (Les Étudiants les plus tapageurs deviennent les meilleurs prédicateurs). Goetze a encore publié six ouvrages traitant de divers incidents de la vie de Luther, puis un assez grand nombre d'ouvrages de piété ; ces derniers sont écrits en allemand. Les principaux sont : *Schiffer-Catechismus* (Catéchisme des navigateurs) ; — *Catechismus der Flüchtigen* (Catéchisme des Fugitifs) ; — *Reise-Catechismus* (Catéchisme de voyage). — Enfin, il a inséré dans les *Nova litteraria Germaniæ*, de décembre 1703, dix lettres *De Bibliotheca scholæ Annebergensis*, où il donne des détails sur cette bibliothèque, en regrettant qu'elle ne soit pas plus complète, quoique depuis 1656 on ait introduit à Anneberg l'usage de quêter dans les repas de noces, afin de compléter la bibliothèque de cette ville. E. G.

Athenæ Lubecenses, t. I et t. IV. — Fabricius, *Bibl. Histor.*, t. V et t. VI. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXIII. — Seelen, *Memoria Goetzii* ; Lübeck, 1728, in-4°.

GOETZE (*Jean-Melchior*), théologien et bibliographe allemand, né à Halberstadt, le 16 octobre 1717, mort à Hambourg, le 19 mai 1786. De 1734 à 1738 il fit des études en théologie aux universités de Iéna et de Halle. Il fut nommé en 1741 adjoint du ministre protestant de Aschersleben ; neuf ans après il devint second prédicateur dans une des églises de Magdebourg. En 1755 le sénat de Hambourg le nomma pasteur à l'église de Sainte-Catherine ; il conserva cette fonction jusqu'à la fin de sa vie. Goetze s'est fait remarquer par son humeur agressive et intolérante. Pendant les vingt dernières années de sa vie, il a été engagé dans des polémiques continuelles contre les hommes les plus éminents de l'Allemagne, tels que Lessing, Goethe, Semler et autres. Attaquer un mot de la Confession d'Augsbourg était à ses yeux un crime irrémissible. On le nommait l'*Inquisiteur de Hambourg*. Jamais il ne fit la moindre concession aux idées philosophiques de son siècle. En revanche, il prisait beaucoup l'érudition ; ses ouvrages, écrits avec une verve de colère et de haine, sont remplis de citations qui ne manquent pas d'à-propos. Les travaux de Goetze sur divers sujets de bibliographie montrent en lui un homme connaissant à fond cette science. Ses principaux ouvrages sont : *Exercitatio historico-theologica de patrum primitivæ Ecclesiæ feliciori successu in profliganda gentium superstitione quam in confirmanda doctrina christiana* ; Halle, 1738, in-4° ; —

Gedanken über die Betrachtung von der Bestimmung des Menschen (Pensées sur la destinée de l'homme); Halle, 1748, in-8°; — *Erweiss und Vertheidigung des richtigen Begriffs von der Auferstehung der Todten nach der Schrift gegen die von Basedow aufgewärmten Irrthümer der Socinianer* (Défense des vraies idées sur la résurrection des morts, conforme à l'Écriture, contre les erreurs des sociniens, réchauffées par Basedow); Hambourg, 1764, in-4°; — *Vertheidigung der Complutensischen Bibel gegen die Wetstein-und Semlerischen Beschuldigungen* (Défense de la Bible d'Alcala contre les attaques de Wetstein et de Semler); ibid., 1765, in-8°; — *Ausführliche Vertheidigung des Complutensischen Neuen Testaments* (Défense détaillée du Nouveau Testament d'Alcala); ibid., 1766, in-8°; — *Theologische Untersuchung der Sittlichkeit der heutigen Teutschen Schaubühne* (Examen théologique sur la moralité du théâtre allemand actuel); ibid., 1770, in-8°; — *Beweis dass der Satz : ein Sandkorn, ein Wassertropf, ein Blumenblatt, ein Würmchen ist weit grösser als der aufgeklärteste Verstand der geübtesten Weltweisen ; wahr und vernünftig sei* (Preuve de ce qu'en vérité, selon la raison, un grain de sable, une goutte d'eau, un pétale de fleur, un vermisseau sont supérieurs à l'intelligence la plus éclairée du philosophe le plus exercé); Hambourg, 1774, in-4°; — *Kurze aber nothwendige Erinnerungen über die Leiden des jungen Werthers* (Observations courtes mais nécessaires sur *Les Souffrances du jeune Werther*); ibid., 1775, in-8°; — *Versuch einer Historie der gedruckten Niedersächsischen Bibeln, von 1470-1621*; Halle, 1775, in-8°; — *Verzeichniss einer Sammlung seltener und merkwürdiger Bibeln in verschiedenen Sprachen* (Catalogue d'une collection de Bibles rares et curieuses en diverses langues); Halle, 1777, in-4°; — *Neue für die Kritik and Historie der Bibelübersetzungen Lutheri wichtige Entdeckungen* (Nouvelles Découvertes importantes pour la critique et l'histoire des traductions de la Bible de Luther); Halle, 1777, in-4° : en 1782 Goetze a ajouté un nouveau volume à cet ouvrage; — *Etwas vorläufiges gegen Lessings feindselige Angriffe auf unsere allerheiligste Religion* (Réponse préliminaire aux attaques de Lessing contre notre sainte religion); Hambourg, 1778, in-8°; — *Lessings Schwächen* (Les Faiblesses de Lessing); ibid., 1778, in-8°; — *Sorgfältige Vergleichung der Original - Ausgaben der Uebersetzungen der H. Schrift von Luther von* 1517-1545 (Comparaison soignée des éditions originales des traductions de l'Écriture publiées par Luther de 1517 à 1545); Hambourg, 1777-1779, 2 vol. in-4°, réunis en un volume en 1782 à Dessau. Le reste des ouvrages de Goetze, dont le nombre monte en tout à près d'une centaine, se compose en majeure partie de sermons; la liste complète de ses écrits se trouve dans le t. IV du *Lexikon der von* 1750-1800 *verstorbenen deutschen Schriftsteller*, de Meusel. Goetze a aussi inséré un grand nombre d'articles dans le recueil des *Hamburger Nachrichten aus dem Reiche der Gelehrsamkeit* (Nouvelles hambourgeoises du domaine de la science); à l'année 1766 de cette revue, on trouve une dissertation de Goetze intéressante pour les bibliographes, sous le titre de *Beytrag zu der Geschichte der Hamburger Buchdruckerey vom Jahre* 1523 (Documents pour servir à l'histoire de l'imprimerie de Hambourg dans l'année 1523). E. G.

Thiess, *Hamburger Gelehrtengeschichte*. — Lessing, *Mendelsohn, Risbeck und Goetze*; Offenbach, 1787, in-8°. — *Wahrhafte Nachricht von dem Leben des M. Götze*; Hambourg, 1786, in-8°.

* **GOETZINGER** (*Maximilien-Guillaume*), grammairien et écrivain allemand, né le 14 novembre 1799, à Neustadt près Stolpen. Fils de Guillaume-Leberecht Goetzinger, qui s'est fait connaître par un bon ouvrage sur la Suisse saxonne : *Schandau und seine Umgebungen* (Schandau et ses environs), Dresde, 2e éd., 1812, il fit ses études au collége de Bautzen et à l'université de Leipzig, obtint en 1821 une place de précepteur, et devint en 1824 professeur à l'institut de Fellenberg à Hafwyl. Trois ans plus tard il fut appelé au collége de Schaffhouse, où il remplit jusqu'en 1851 les fonctions de professeur de langue allemande. On a de lui : *Anfangsgründe der deutschen Sprachlehre* (Éléments de la Grammaire Allemande); Leipzig, 1825-1827, 2 vol.; 6e édit., 1850, in-8°; — *Deutsche Sprachlehre für Schulen* (Grammaire Allemande à l'usage des écoles); Aarau, 1827; 7e édit., 1850; — *Dichtersaal* (Recueil de Poésies); Leipzig, 1831; 4e édit., 1850, grand in-8°; — *Deutsche Dichter erlaeutert für Freunde der Dichtkunst* (Commentaires des poëtes allemands, etc.); Leipzig, 1831, 2 vol.; 2e édit., 1844, gr. in-8°; — *Die deutsche Sprache und ihre Literatur* (La Langue allemande et sa Littérature); Stuttgard, 1836-1839, 2 vol.; — *Die deutsche Literatur* (La Littérature allemande); Stuttgard, 1844, 1er vol.; — *Anfangsgründe der deutschen Rechtschreibung* (Éléments de l'Orthographe allemande); Leipzig, 5e édit., 1854; — *Deutsches Lesebuch* (Lectures allemandes); Schaffhouse, 1852, 2 vol.; — *Liedergarten* (Recueil de Poésies); Leipzig, 2e édit., 1855; — *Stylschule* (Exercices pour former le style); Schaffhouse, 1854-1855, 2 vol. R. L.

Conv.-Lex. — Kayser, *Index libr.* — Hinrichs, *Verzeichniss*. — Gersdorf, *Repertorium*. — Kirchhof, *Bücher Catalog*.

* **GŒUTOT** (*Jean*), médecin du roi de France François Ier, a publié *Summaire tres singulier de toute medecine et cirurgie, specialement contre toutes les maladies sourvenant quotidiennement au corps humain*,

composé par maistre Jehan Gœutot, medecin du roy François Premier; Item un regime contre la peste; sans lieu ni date, petit in-8° gothique. Ce livre est devenu très-rare. L. L—T.

Catalogue d'une collection de livres rares et précieux provenant des bibliothèques de M. Ho... et de M. le baron X... qui se sont vendus le 8 avril [illegible].

GOEZ. *Voyez* GOES.

GOEZ (*Joseph-François*, baron DE), peintre allemand, né à Hermannstadt, dans les Sept-Montagnes, en 1754, mort à Regensbourg, en 1815. Voué par sa naissance à la carrière des affaires publiques, il déroba tout le temps qu'il put à ses études classiques, pour se consacrer à la peinture et au dessin. Plus tard il fut nommé membre du conseil de guerre aulique, puis conseiller du département de justice, ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses études favorites, sous la direction de Smuzer, Brand et Füger, et d'acquérir lui-même à Vienne la réputation d'un artiste distingué. Ce ne fut qu'après la mort de son père qu'il se décida à renoncer à la magistrature pour s'adonner tout entier à l'art. En 1779 il partit pour Munich, où il fit d'une ballade de Bürger, *Lenardo et Blandine*, un mélodrame et 160 dessins, qu'il grava lui-même, et qu'il publia en 1784. Il peignit à Munich plusieurs portraits, entre autres celui de l'électeur Charles-Théodore; ce portrait lui valut de l'Académie de Munich une médaille d'or. Il y fit aussi le portrait du fameux comédien Schroder, et termina un grand tableau représentant la scène d'*Hamlet* où la reine expire. Goez publia en 1783 et 1784 ses *Exercices d'imagination de différents caractères et formes humaines*. Sous ce titre, écrit en français, il donnait une série de planches in-4°, dont Nicolaï disait qu'avec un peu plus d'étude de la nature et un choix plus sévère, Goez eût pu égaler Hogarth. Après un séjour de deux ans et demi à Munich, Goez alla à Augsbourg, où il eut l'occasion de faire le *portrait du pape Pie VI* d'après nature, et de le graver. Ensuite il revint à Munich, où il passa quelques heureuses années dans la pratique de son art, mais d'où une fatale erreur l'éloigna en 1791. On croit qu'il fut alors confondu avec un autre artiste de son nom, compromis dans l'ordre des Illuminés; quoi qu'il en soit, il dut quitter Munich. Il se réfugia à Regensbourg, où le prince, enchanté de son arrivée, eut l'idée de fonder une académie des beaux-arts et de l'en nommer directeur. Mais ce projet échoua, et Goez termina ses jours à Regensbourg. On cite parmi ses meilleurs ouvrages: le *portrait du baron de Gleichen*, ceux de *Gustave III*, roi de Suède, et de *Kosciusko*, *La Folie du roi Léar*, une collection de scènes caractéristiques de la Bavière, à la gouache. C'était dans ce genre qu'il excellait.

W. R.

Nagler, *Künstler-Lexicon*.

* **GOEZMANN** (*Louis-Valentin*), magistrat français, né à Landser (Alsace), en 1730, guillotiné à Paris, le 25 juillet 1794 (1). Substitut du procureur général au conseil souverain d'Alsace en 1755, il fut, deux ans après, nommé conseiller au même conseil, et devint conseiller au parlement Maupeou en la grand'-chambre. Marié à Paris, le 6 août 1764, avec Gabrielle-Julie Jamart, qui fut, par arrêt du parlement du 26 février 1774, condamnée « à comparaître devant la cour, pour, étant à genoux, y être blâmée, à payer 3 fr. d'amende envers le roi et à restituer 360 fr. par elle reçus, pour être appliqués au pain des pauvres prisonniers de la Conciergerie », par suite du procès de corruption intenté par Beaumarchais contre elle et son mari (*voy.* BEAUMARCHAIS). On a de Goezmann: *Traité du Droit commun des Fiefs, contenant les principes du droit féodal, avec la jurisprudence qui a lieu dans les pays qui sont régis par le droit commun des fiefs, et notamment en Alsace, avec un dictionnaire féodal;* Paris, 1768 et 1776, 2 vol. in-12. « Cet ouvrage, disait Fréminville en 1769, renferme beaucoup d'érudition et d'excellens principes. L'Alsace, qui fait à présent partie de la France, a des usages différens de nos fiefs saliques, parce qu'elle se gouvernoit anciennement suivant ceux d'Allemagne, et que Louis XIV, qui l'a conquise, a bien voulu leur en conserver (2) »; — *Analyse de l'ouvrage ayant pour titre :* Questions de Droit public sur une matière très-intéressante, *avec pièces justificatives, et deux lettres de Georges Wolssennius Bortt, publiciste allemand, à un jurisconsulte français;* Amsterdam, 1770, in-8°. Ce traité, où Goezmann examine si la *cour des pairs* est distincte de la cour du parlement, fut le prélude de l'ouvrage suivant: *Les quatre Ages de la Pairie en France, ou histoire générale et politique de la pairie de France dans ses quatre âges, pairie de naissance, de dignité, d'apanage, de gentilhomme;* Maestricht, 1775, 2 volumes in-8°. Goezmann a publié *Les quatre Ages* sous le nom de L. V. *Zemganno*, qu'il a formé en renversant les lettres de son propre nom; — *La Jurisprudence du grand Conseil examinée dans les maximes du royaume, ouvrage précieux*, contenant: l'histoire de l'inquisition en France, celle de la bulle *In Cœna Domini*, celle du pétitoire et du possessoire des matières ecclésiastiques, celle de la pragmatique et du concordat, celle de l'appellation comme d'abus, celle du serment de fidélité et de la régale, celle de l'expectative des gradués,

(1) « Avec André Chénier et J.-A. Roucher, comme ennemis du peuple, ayant écrit contre la liberté en faveur de la tyrannie; discrédité les assignats, conspiré dans la maison d'arrêt de Lazare, à l'effet de s'évader, et ensuite dissoudre par le meurtre et l'assassinat les représentants du peuple, et notamment des membres des comités de salut public et de sûreté générale. » (*Moniteur*, t. XXI, p. 440, de la réimpression.)

(2) *Dictionnaire des Fiefs*, 1769, 2 vol. in-4°, t. Ier, avertissement, page 18.

celle de l'usure, celle du privilége de cléricature, et celle de la compétence du juge laïc et du juge d'église dans les procès criminels des ecclésiastiques; Avignon, 1775, 2 vol. in-8°; — *Essais historiques sur le Sacre et le Couronnement des Rois de France, les Minorités et les Régences*; Paris, 1775, in-8°; — *Essai politique sur l'autorité et les richesses que le clergé séculier et régulier ont acquises depuis leur établissement*; 1776, in-8°; — *Histoire politique des grandes querelles entre Charles V et François Ier*; Paris, 1777, 2 vol. in-8°; — *Observations contre Beaumarchais* avec cette épigraphe: *Non est lex justitior ulla quam necis artifices arte perire sua*; Paris, 1773, in-4°; — *Mémoire pour madame de Goezmann*; Paris, 1773, in-4°; — *Addition au Mémoire de madame de Goezmann, pour servir de réponse au Supplément du sieur Caron*; Paris, 1773, in-4°. ROULLIER.

Camus, *Bibliothèque choisie des Livres de Droit*, nos 105-851.

GOFFAUX (*François-Joseph*), professeur français, né dans les environs d'Angers, en 1755, mort à Paris, le 10 juin 1836. Ses études achevées au collége Louis-le-Grand, il se livra au commerce et à l'industrie, et dirigeait une manufacture dans son pays natal au moment de la révolution de 1789. Il en adopta les principes, mais avec modération. Nommé en 1790 administrateur du département de Maine-et-Loire, il fut élu à l'Assemblée législative. Il s'y effaça complétement, et après la session il passa en Angleterre, où il fut employé à l'éducation de jeunes gens appartenant aux familles les plus distinguées. Le rétablissement de l'ordre le décida à revenir en France. Il y fut nommé professeur au Prytanée français, devenu ensuite lycée Impérial. Vers 1813, il demanda que M. Cousin, alors bien jeune, lui fût adjoint, pour enseigner à ses élèves la poésie latine. En 1815 il prit sa retraite.

On a de Goffaux: *Tableau chronométrique des époques principales de l'histoire, depuis la prise de Troie jusqu'à nos jours*; Paris, 1803, in-fol.; 4e édition, 1823, in-12; — *Narrationes servato temporum ordine dispositæ*; Paris, 1804; — *Époques principales de l'histoire*; Paris, 1805, in-8°; 5e édition, 1826; — *Robinson Crusoëus*; Paris, 1807; cet ouvrage, traduit de l'allemand de Campe en latin, a eu un grand nombre d'éditions; — *Conseils pour faire une version*; Paris, 1811, 1813, 1818, in-8°; — *Conseils pour faire un thème*; Paris, 1812 et 1818, in-8°; — *Tableaux séculaires chronométriques de l'histoire de France*, avec un texte explicatif, dans lequel on suit l'état civil et politique de la nation française depuis son origine jusqu'en 1830; Paris, 1825, in-8°; nouvelle édition, revue et augmentée, 1842, in-8°, avec une carte par province et par département; — *Themata Anglo-Latina*; Paris, 1825, in-8°; — *Devoirs d'humanités*; Paris, 1826, in-8°. Goffaux a publié, sous le voile de l'anonyme, la traduction d'un roman anglais intitulé: *Les Malheurs de la famille d'Ortemberg*; 1801, 3 vol. in-12. Il prit part aussi à la traduction de la grande *Histoire universelle* anglaise.

L. LOUVET.

Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

GOFFE (*Thomas*), théologien et auteur dramatique anglais, né dans le comté d'Essex, vers 1592, mort à East-Clandon, en juillet 1629. Après avoir achevé ses études au collége de l'église du Christ à Oxford, il entra dans les ordres, et se distingua comme prédicateur. Il fit aussi jouer avec succès quatre tragédies, qui ne furent imprimées qu'après sa mort. En 1623, il obtint la cure d'East-Clandon, dans le comté de Surrey. On raconte qu'il épousa une très-méchante femme, et que des chagrins domestiques abrégèrent ses jours. On a de lui: une *Oraison funèbre*, en latin, de sir Henry Savile, prononcée et imprimée à Oxford, 1622; — une *Oraison funèbre* du docteur Godwin, chanoine de la cathédrale de l'église du Christ, prononcée dans cette église et imprimée à Londres, 1627; — *Raging Turk*, tragédie; 1631, in-4°; — *Courageous Turk*, trag., 1632, in-4°; — *Orestes*, trag.; 1633, in-4°; — *Careless Shepherdess*, trag.-com.; 1656, in-4°. C'est à tort qu'on a attribué à Goffe une comédie intitulée *Cupid's Whirligig*. Y.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — *Biographia dramatica*. — *Gentleman's Magazine*, n° LXVIII.

* **GOFFE** (*William*), général anglais, né vers 1605, mort à Hadley (Massachusets), en 1679. Il fut l'un des premiers et des plus fervents puritains. Son enthousiasme mystique, son courage et une certaine intelligence militaire lui donnèrent rapidement une grande influence dans le parti des parlementaires. Il fut l'un des juges de Charles Ier, et vota la mort de ce monarque. Cromwell le nomma major général. Goffe se distingua dans de nombreuses rencontres avec les *cavaliers* (1); mais après la mort du Protecteur, l'abdication de Richard Cromwell et la transaction de Monck, il jugea la partie perdue pour les républicains, et, prévenant la vengeance de Charles II, il passa en Amérique, et débarqua à Boston en 1660, avec son compagnon d'armes, le général Whalley. Le gouverneur Endecott les accueillit d'abord avec bienveillance; mais n'ayant pas trouvé leurs noms sur la liste des amnistiés, il leur fit part de la nécessité où il serait de les arrêter si des ordres lui arrivaient à cet égard. Après un court séjour à Cambridge, où ils apprirent que leur tête était mise à prix, les proscrits se cachèrent durant un mois à New-Haven, chez le député-gouverneur Leet, puis chez le docteur Daven. Craignant de compromettre leurs généreux hôtes, Goffe et Whalley gravirent le West-

(1) On appelait ainsi les partisans des Stuarts.

Rock, montagne élevée, située à trois milles de New-Haven, et y restèrent quelques mois cachés dans une caverne, ne sortant que de nuit. Leur retraite fut encore éventée; ils gagnèrent successivement Milford, Derby, Branford. Partout le danger les suivait. Enfin, en 1664, ils trouvèrent un asile sûr à Hadley, chez le ministre Russel. Ils y restèrent cachés et inconnus de tous durant quinze ou seize ans. En 1675, la ville de Hadley fut attaquée à l'improviste par les Indiens pendant le service divin. Ils étaient conduits par le célèbre Philipp (*voy.* ce nom), sachem de Pokanoket (1). Les habitants, frappés de terreur, allaient tomber sans défense sous le *tomahawk* (2) de leurs ennemis, lorsque tout à coup un vieillard, à barbe blanche, équipé et vêtu d'une manière étrange, paraît dans le temple, harangue rapidement les colons, les fait armer à la hâte, les dispose habilement, charge les Indiens, et les met en fuite avec une perte considérable. Ce sauveur improvisé, c'était le vieux général Goffe. Toujours sous le coup d'une condamnation capitale, sans attendre les remercîments des habitants, il disparut au milieu de son triomphe, et regagna sa retraite pour toujours. Sa disparition, aussi subite que son apparition, laissa les colons dans la persuasion qu'un être surnaturel avait combattu pour eux. Ce fait historique a été habilement mis en scène par Fenimore Cooper, dans ses *Puritains d'Amérique* (*voy.* CHURCH). A. DE LACAZE.

Hazard, *Collections*, t. II. — Hutchitson, *History of Massachusets Bay*, t. I, et *Collections*, t. III. — Neale, *New-England*, vol. I. — Hubbard, *New-England*, 6. — Increase Mather, *A brief History of New-England*. — Church, *History of king Philip's War*.

GOFFIN (*Hubert*), maître mineur belge, connu par un beau trait de dévouement, mort le 8 juillet 1821, frappé à la tête par un éclat de pierre dans une détonation de feu grisou. Le 28 février 1812, une inondation obstrua tout à coup la tranchée de la houillière de Beaujonc, sur le territoire d'Ans, près de Liége (alors département français de l'Ourthe), dont Goffin dirigeait les travaux d'exploitation. Cent vingt-deux ouvriers s'y trouvaient; vingt-neuf sortirent dans le premier moment. Goffin pouvait s'échapper comme eux et remonter dans le panier; il n'en fit rien, et se jeta au contraire dans la mine, en s'écriant : « Je veux les sauver tous ou ne pas leur survivre. » Son fils, Matthieu Goffin, âgé de douze ans, et deux autres mineurs, Nicolas Bertrand et Matthieu Labée, le suivirent. Des machines furent apportées de toutes parts, et l'on parvint à arrêter l'accroissement de l'eau. En même temps on s'était mis à travailler dans un puits voisin pour percer une galerie de soixante-dix mètres qui devait rejoindre l'endroit où l'on supposait que les ouvriers surpris avaient dû se réfugier. Au bout de trois jours on entendit le bruit des coups; un trou de sonde finit par permettre de communiquer avec les malheureux mineurs, et après cinq jours de travail opiniâtre, on put les délivrer. Ils n'étaient plus que soixante-quatorze; dix-neuf manquaient. Goffin avait eu beaucoup de peine à soutenir le courage de ces hommes enfermés sans aucune provision à 180 mètres sous terre, et qui se regardaient comme perdus. Son acte de dévouement fut récompensé par la décoration de la Légion d'Honneur. Plusieurs théâtres le célébrèrent, et enfin l'Académie Française fit de cette belle action le sujet d'un prix de poésie, qu'elle décerna à Millevoye. L. LOUVET.

Moniteur, 8 mars 1812.

* **GOFFIN** (*Daniel*), fondeur et graveur français, né à Givonne, près de Sedan, vivait en 1614. Ce fut à cette époque qu'il grava soixante paires de coins, tant pour la monnaie d'or, d'argent et de cuivre de Sedan, que pour celle des souverainetés de Raucourt, de la Tour-à-Glaire et de Château-Regnault. Lambert de Duras, comte de Meldre, gouverneur de Bouillon, et seigneur en partie des villages de Hayons, Bellevaux et Planevaux, ayant tenté d'ériger cette seigneurie en souveraineté, avait chargé Goffin, en 1627, de frapper les coins nécessaires pour faire des monnaies à ses armes; mais cette souveraineté ne dura que quatre ans : il ne fut pas donné suite à ce projet. G. DE F.

Norbert, *Hist. chron. de Sedan*, année 1614. — Bouillot, *Biogr. Ardennaise*.

GOFFRIDI. *Voy.* GAUFRIDI.

GOFRIDI ou **GOFFRIDY** (*Louis*), ecclésiastique français, né à Beauveset, près de Colmar (1), brûlé à Aix, le 30 avril 1611. Il était fils d'un berger, et fut élevé par les soins de son oncle Christophe Gofridi, curé de Pourrières, qui le dirigea dans la carrière ecclésiastique. Louis Gofridi fut ordonné prêtre, et fut nommé curé de la paroisse des Accoules à Marseille. Selon les documents judiciaires du temps, Gofridi était persuadé de l'existence d'un génie du mal. Un livre qu'il trouva dans la bibliothèque de son oncle acheva d'égarer sa raison. Il évoqua cette puissance occulte, et crut en avoir reçu le don de séduire toutes les femmes sur lesquelles il soufflerait: dès lors on ne sera pas surpris s'il souffla sur beaucoup; mais il initia dans ses mystères Madeleine Mandols de La Palud, jeune fille d'une rare beauté et appartenant à une des premières familles de Provence. Les parents de Madeleine, jaloux de leur honneur, mirent un terme à ce commerce scandaleux, et firent enfermer leur fille au couvent des ursulines d'Aix. Gofridi, au moyen de son caractère apostolique, se ménagea des intelligences dans le monastère; et sous le prétexte de changer d'air la novice, la

(1) Pokanoket est le *Mount-Hope* des Anglais-américains.

(2) C'est le nom que porte la hache de combat des Indiens.

(1) L'ancien *Collis Martis* des Romains.

fit sortir de sa retraite, et continua à se livrer avec elle à toutes les voluptés d'un amour coupable. Une seconde fois la famille de La Palud intervint. Elle reprocha à Madeleine la honte d'une liaison avec un prêtre; Madeleine déclara qu'elle était ensorcelée. Le parlement d'Aix fut saisi de l'affaire; et sur le procès verbal du P. Michaëlis, dominicain et membre du saint-office, qui avait souvent exorcisé Madeleine de La Palud, Gofridi fut condamné à être brûlé vif, comme sorcier. Il subit sa condamnation, bien que jusqu'au dernier moment il protestât qu'il n'avait employé dans ses séductions que des moyens humains et naturels.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que Madeleine de La Palud, après une réclusion de plusieurs années, fut ensorcelée de nouveau. En 1653 le parlement d'Aix la condamna à la prison perpétuelle pour conduite scandaleuse.

De L—z—e.

Le P. Michaëlis, *Histoire de la possession et conversion d'une pénitente séduite par un magicien*; Paris et Douay, 1613, in-8°. — De Rosset, *Histoires tragiques*. — *Causes célèbres*. — *Dictionnaire de la Provence*. — Michelet, *Histoire de France*.

* **GOGEL** (*Isaac-Jean-Alexandre*), homme politique, poëte et industriel hollandais, né le 10 décembre 1765, à Vugt (Brabant), mort à Overveen, le 13 juin 1821. Il se livra d'abord à l'industrie, et monta une fabrique destinée à tirer du tournesol (*helianthus*) tous les rendements possibles. Les résultats furent curieux plutôt qu'utiles. Lors de la transformation de la république des Provinces-Unies en république batave, sous la protection de la France, il devint ministre des finances. Napoléon ayant érigé la Hollande en royaume, Gogel entra dans le conseil d'État du nouveau roi Louis Bonaparte, et fit partie du conseil d'État de France après la réunion de la Hollande à l'empire français. Il sut conserver la même position après la restauration de la maison d'Orange, fut nommé commandeur du Lion Belgique et, le 12 juillet 1821, membre de la commission des finances. Il est surtout connu par la traduction de l'opéra allemand *L'Apothicaire et le Médecin*, représenté à Amsterdam. Il a laissé aussi plusieurs pièces de vers.

A. de L.

Biographie générale des Belges.

GOGOL (*Nicolas*), littérateur russe, né en 1810, mort à Moscou, en 1851, est l'écrivain contemporain qui a acquis et mérité le plus de popularité en Russie, par une rare originalité et un remarquable talent d'artiste. Après avoir fait ses études à Niéjin, au lycée Berborodko, il alla solliciter un emploi à Saint-Pétersbourg; on le lui refusa, sous le prétexte qu'il *ne savait pas bien le russe;* il montra aussitôt qu'il le savait en publiant, sous le titre de : *Soirées dans une ferme*, une série de nouvelles que M. Viardot a parfaitement réussi à faire goûter en France (*Bibl. des Chem. de Fer*, 2 v.). La première et la plus considérable de ces nouvelles est un tableau animé des mœurs cosaques. « On comprend mieux, a dit M. Sainte-Beuve, après la lecture de *Farass Boulba*, les inimitiés profondes de religion et de nation qui séparent depuis des siècles certaines branches de la famille slave (*Revue des Deux Mondes*, 1er déc. 1845) »; — Puis vient *Le Roi des Gnomes*, conte qui pourrait être signé par Hoffmann; — *L'Histoire d'un Fou*, qui est une satire plutôt qu'une étude psychologique, — et enfin *Le Ménage d'autrefois*, vrai petit chef-d'œuvre dans son genre. « En lisant cette nouvelle, dit M. P. Mérimée, on rit et l'on pleure : tout y est vrai, naturel; il n'y a pas un détail qui ne soit charmant et qui ne contribue à l'effet général (*M. P. Mérimée*, *Nouvelles*). » Le succès de cette première publication engagea Gogol à s'essayer dans l'art dramatique, et il y obtint un immense succès par *Le Réviseur*, que M. Mérimée a si brillamment traduit et commenté. Cette comédie signalait, d'une manière plus bouffonne qu'exagérée, les abus enracinés dans les mœurs administratives; l'empereur Nicolas, qui ne cherchait qu'à les faire disparaître, fut le premier à applaudir à la moralité de la pièce, et l'approuva hautement en nommant son auteur professeur d'histoire à l'université de Saint-Pétersbourg. C'est dans cette position qu'il publia en 1842 ses *Ames mortes*, accueillies avec enthousiasme par un public d'autant plus avide d'émotions littéraires qu'il en est sevré. En Russie, on évalue la fortune d'un noble par le chiffre d'hommes ou *d'âmes* qu'il possède. Le canevas de ce roman, difficile à être bien apprécié en France, consiste à raconter comment un escroc peut parvenir à se faire passer pour le seigneur et maître de paysans qui n'existent que sur le papier. Le but de l'auteur, fort digne d'éloge, était de tuer l'esclavage par le ridicule. Ce n'était pas un poëme, comme il l'intitulait à tort; c'était mieux que cela : un acte de courage. Il n'osa le faire qu'à demi; la seconde partie de son travail est demeurée manuscrite. *Les Ames mortes* ont été inhabilement traduites en anglais en 1854, sous ce titre : *Home life in Russia*. Épuisé par ces travaux, sérieux sous une forme légère, le jeune professeur obtint d'aller reprendre des forces sous un ciel plus clément, et séjourna longtemps à Rome. Là, sur ces pierres vivantes, son âme se replia sur elle-même : il entrevit la vérité; mais, au lieu de l'embrasser, il la combattit, et envoya imprimer à Saint-Pétersbourg, en 1847, un volume de *Lettres*, qui surprit douloureusement ses admirateurs. Apôtre de l'émancipation, il professait dans ces *Lettres* l'étrange doctrine du devoir de conserver le peuple dans l'ignorance; pour se faire pardonner d'avoir incliné vers la foi catholique, qui était, au demeurant, celle de ses pères, il y exaltait le clergé russe; il avançait, sans le prouver, qu'il était infiniment supérieur au clergé catholique. La presse russe blâma sévèrement cette étrange apostasie. Sensible à la critique de ses

amis, Gogol avoua, en cherchant à s'excuser, qu'elle renfermait quelque chose de juste; mais il n'eut plus le loisir d'effacer cette tache dans sa carrière, d'ailleurs si méritante. Rentré en Russie à la suite des commotions de 1848, il y finit ses jours, dans la pénurie et la misanthropie. La société et la jeunesse de Moscou firent toutefois honneur à son cercueil, et M. Ivan Tourguénief, déjà son émule, lui consacra dans la *Gazette de Moscou* un article nécrologique dont le souvenir n'est pas effacé. Pr. A. Galitzin.

Souvenirs de 1847 et 1852. — *L'Étoile Polaire*; Londres, 185. — *The English Cyclopædia (Biographia).*

GOGUÉ (*Jean-Baptiste*), médecin et partisan royaliste, né vers 1769, à Clisson (Loire-Inférieure), où ses parents faisaient le commerce de drap, fusillé à Nantes, le 15 décembre 1805. Il étudia la médecine, et l'exerça à Boussay, canton de Clisson. Son caractère, doux et bon, son cœur, noble et généreux, en avaient fait la providence du malheureux. Son père et l'un de ses frères ayant péri au début de l'insurrection vendéenne, Gogué, qui partageait leurs opinions, marcha sous les drapeaux de Charette. Le courage et la capacité qu'il montra dans diverses rencontres lui firent confier le commandement de la division de La Chapelle-Heulin, où l'un de ses frères, plus jeune que lui, servit comme major. Ce fut en sa qualité de chef de division qu'il signa (17 février 1795) la paix de La Jaunais. Quoiqu'on ait affirmé que les deux frères Gogué attaquèrent et prirent Mortagne au mois d'octobre suivant, nous croyons, d'après des témoignages graves, qu'après la pacification Gogué, jugeant la cause royale irrévocablement perdue, revint à Boussay, et qu'il y reprit, avec la pratique de sa profession, celle de ses actes continus de bienfaisance. Plus tard, quelques imprudents ayant fait luire à ses yeux l'espoir de rétablir la famille déchue, Gogué entra dans une conspiration. Traduit à Nantes devant une commission militaire, il fut condamné et fusillé sur la place des Agriculteurs. P. Levot.

Documents inédits.

GOGUET (*Antoine-Yves*), érudit et jurisconsulte français, né à Paris, le 18 janvier 1716, mort dans la même ville, le 2 mai 1758. Il commença ses études dans les célèbres colléges de Beauvais, du Plessis et d'Harcourt, et, sur les conseils de son père, riche avocat, originaire de la Picardie, il les acheva sur les bancs de l'École de Droit. Il acheta une charge de conseiller au parlement, et s'adonna dès lors à l'histoire du droit, pour laquelle il montrait une véritable inclination. Lié d'amitié avec Alexandre Fugère, érudit de son âge qui partageait tous ses goûts, il entreprit avec lui et conduisit à bonne fin un ouvrage fort important sur l'origine des lois, des arts et des sciences. Le dix-huitième siècle a produit en France peu de livres d'une érudition aussi étendue, d'une critique aussi sûre, aussi éclairée. L'auteur innovait d'ailleurs quant au soin avec lequel il annotait son travail et indiquait toutes les autorités sur lesquelles il s'appuyait. Cette rigoureuse fidélité, exactement observée aujourd'hui, était alors chose rare, et l'on doit savoir gré à ceux qui en ont imposé l'usage. L'ouvrage de Goguet et de Fugère fut accueilli comme une bonne fortune par tous les amis de l'histoire, et le *Journal des Savants*, l'organe de la critique le plus estimé de l'époque, lui consacra à plusieurs reprises des articles étendus. Les auteurs ne jouirent pas longtemps de leur succès : la petite vérole tua Goguet dans le courant de l'année où parut son livre, et Fugère, depuis longtemps malade, ne put lui survivre. Goguet fut enterré à Saint-Sulpice; sa bibliothèque, qui était belle, fut dispersée. Son ouvrage est intitulé : *De l'Origine des Lois, des Arts et des Sciences et de leurs progrès chez les anciens peuples;* 1758, 3 vol. in-4°; 1759, 6 vol. in-12; 1778, 6 vol. in-12; 1809, 3 vol. in-8°. Cette dernière édition est augmentée d'une table des matières. Il en existe une traduction anglaise : *Origin of Laws, Arts and Sciences, translated from the french;* 1775, 3 vol. in-8°. Les principales dissertations de Goguet qui accompagnent son livre sont : 1° *Sur le Sanchoniaton;* 2° *Sur l'Authenticité et l'Antiquité du Livre de Job;* 3° *Sur l'Évaluation des Monnaies et des Mesures grecques;* 4° *Sur les Périodes astronomiques des Chaldéens;* 5° *Sur les Antiquités de Babylone, des Égyptiens et des Chinois;* 6° *Sur un Passage d'Hérodote;* 7° *Extraits des Historiens chinois.* Il faut y joindre aussi une bonne table des ouvrages consultés par l'auteur. Louis Lacour.

Journal des Savants, 1758, mois de mars, mai, juin, juillet. — Fréron, *Année littéraire*, 1758, t. IV, p. 278. — *De l'Origine des Lois*, etc., *Préface.*

GOHIER (*Louis-Jérôme*), membre du Directoire de la république française, né à Semblançay, en 1746, mort à Paris, le 29 mai 1830. Il était fils d'un notaire, fit ses études à Tours, chez les jésuites, et son droit à Rennes. Il débuta dans le barreau de cette dernière ville, et acquit parmi ses confrères un rang distingué. A l'occasion de sa plaidoirie pour le comte des Grées contre le duc de Duras, Linguet disait : « Dans cette obscure affaire, il n'y eut de décidé que le talent de l'avocat de des Grées. On m'assure que Gohier est jeune : c'est un phénomène tel que la carrière épineuse du barreau n'en a point encore produit parmi nous. Si les persécutions, les haines d'une multitude envieuse, armée du despotisme le plus fort comme le plus cruel, n'étaient dans le barreau de la capitale le prix des talents vrais et honnêtes, les hommes qui en chérissent la gloire devraient désirer qu'il s'enrichît d'un orateur aussi distingué. »

Gohier consacrait ses loisirs à la littérature; il fit lors du renvoi du parlement *Maupeou* une comédie représentée à Rennes, et plusieurs

pièces satiriques qui eurent un grand succès. Son nom devint populaire, et ce fut à lui que le tiers état de Bretagne confia la défense de ses droits. On ne sait pas assez que dans aucune province de France la bourgeoisie et la petite propriété n'étaient plus opprimées qu'en Bretagne, et que ce fut de ce pays, proclamé depuis comme le soutien dévoué de l'absolutisme, que s'éleva le premier cri de liberté. Il est vrai que ce cri fut arraché par la misère et le désespoir; mais quoi qu'on en ait dit, les peuples ne s'émeuvent guère que quand ils sont froissés dans leurs besoins matériels.

Gohier se fit l'interprète éloquent des plaintes de ses concitoyens; il rédigea contre le ministère de Brienne des requêtes et des mémoires pleins de force et de vérité. Les événements donnèrent raison au jeune avocat, et en 1789 les Rennois le choisirent pour l'un des électeurs qui devaient élire les députés aux états généraux. Il fut alors chargé de plusieurs missions auprès des ministres, et devint ensuite membre de la cour supérieure provisoire de Bretagne, qui remplaça pendant quelques mois en 1790 la chambre des vacations du parlement de cette province. En 1791, le département d'Ille-et-Vilaine l'envoya à l'Assemblée législative: « Il s'y montra plein de zèle et de bonnes intentions, mais du reste, ajoute madame Roland, homme médiocre. » Ce jugement n'est pas complétement fondé, et le rôle de Gohier ne fut pas aussi inactif. Le 22 novembre 1791, il s'éleva contre le nouveau serment exigé des prêtres, serment qui assimilait les ecclésiastiques aux fonctionnaires publics. Il fit observer que l'intérêt de la constitution comme celui du culte était de ne pas confondre deux choses qui devaient être essentiellement séparées, la religion et la politique. Il terminait ainsi: « On ne peut appeler fonctions publiques celles qui doivent être seulement le résultat d'une vocation particulière. » L'Assemblée décréta l'impression du discours de Gohier. Le 9 janvier 1792, dans la discussion sur la question de savoir si les décrets relatifs à l'organisation de la haute cour nationale seraient ou non soumis à la sanction royale, il se prononça pour l'affirmative. « Là où la constitution s'arrête, s'écriait-il, il faut aussi s'arrêter: on semble frappé de la crainte de laisser échapper des criminels au glaive de la loi; on n'est pas saisi d'un danger bien plus grave, celui de sacrifier l'innocence aux préventions de la vertu même! » Le 7 février 1792, il demanda le sequestre des biens des émigrés, et non une triple contribution. « Ce n'est pas, dit-il, une contribution patriotique qu'il faut exiger de Français rebelles ou conspirateurs, c'est une peine infamante qu'il faut leur infliger; or, gardons-nous de nous servir jamais de la contribution comme peine infamante. Dans un État libre le citoyen doit payer non-seulement une contribution pécuniaire, mais un service personnel dans la garde nationale ou l'armée; le citoyen pauvre est seul exempt de la première, le citoyen infirme doit seul être exempté de la seconde. L'homme valide ne doit jamais pouvoir se racheter de son service personnel à prix d'argent. Soumettre la désertion ou la rébellion à un double impôt, ce serait nous rapprocher de ces temps où tous les crimes de l'homme riche se lavaient par une taxe ou une amende, et où l'on pouvait avec l'or s'affranchir de toutes les charges civiques. » Le 21 mars il lut une protestation du 48e régiment (ci-devant d'Artois) contre les menées des émigrés. Le 28 juin il fit un rapport sur la question de savoir à quel âge il serait permis de contracter mariage sans le consentement des parents. Gohier conclut pour l'âge de vingt ans. « Ce n'est pas, soutenait-il, des père et mère que l'enfant tient le droit de se marier, mais de la nature, qui l'a formé pour le mariage; il doit donc avoir le droit de contracter cet engagement aussitôt qu'il est parvenu à l'âge où l'union des deux sexes est un besoin irrésistible. » Gohier réclamait ce droit au nom de la morale elle-même. Le 15 août il fut chargé de faire un rapport sur les événements qui s'accomplissaient; il conclut à la déchéance du roi, et terminait ainsi: « Il n'est que trop vrai que le chef des ennemis de la France était celui-là même qui devait la défendre; la nation vient de se convaincre combien peu elle doit se confier à une royauté même constitutionnelle. » Le 16 septembre il fit un rapport détaillé sur les papiers inventoriés dans les bureaux de la liste civile; il constata les hésitations du roi et le peu de loyauté de son entourage; il ajouta qu'après les plus minutieuses recherches, il s'était convaincu qu'il n'y avait qu'un seul traître dans l'assemblée: le député Blancgilly, déjà en état d'arrestation. En octobre 1792 Gohier fut nommé secrétaire général du ministère de la justice, et le 20 mars 1793 il remplaça Garat à ce ministère. Les comités gouvernaient alors: Gohier fut donc plutôt un commis qu'un administrateur. Les nombreuses communications qu'il dut faire à l'Assemblée sont relatées dans le *Moniteur*, mais n'offrent aucun fait appartenant à l'initiative du ministre. Il cessa ces fonctions lors du remplacement des ministres par des commissions exécutives (1er floréal an II, 20 avril 1794). Il fut nommé en l'an IV président du tribunal criminel du département de la Seine, et en fructidor an V (septembre 1797) juge au tribunal de cassation. Lorsque, le 28 prairial an VII (juin 1799), le corps législatif eut annulé la nomination du directeur Treilhard, Gohier fut élu pour le remplacer. Il essaya de jouer le rôle de conciliateur entre La Réveillière et Merlin d'un côté, et Sieyès et Barras de l'autre; mais il ne put y réussir. Après la démission et le remplacement des deux premiers (30 prairial), Gohier et le général Moulins représentaient seuls dans le Directoire l'élément vraiment républicain; autour d'eux se groupaient les débris de l'ancienne Montagne ainsi que les partisans sin-

cères de la constitution de l'an III, mais tous deux étaient au-dessous de leur position. « L'un, écrit M. Thiers, était un citoyen probe et dévoué à la république, mais peu capable, étranger à la connaissance des hommes et des affaires. L'autre un général obscur, républicain chaud et intègre, nommé, comme Gohier, sous l'influence du parti patriote. Il était clair qu'en faisant de pareils choix les partis n'avaient pas voulu se donner de maître. » C'était d'ailleurs le système de Barras d'entretenir un certain équilibre parmi ses collègues; Sieyès et Roger-Ducos conspiraient déjà le renversement du gouvernement populaire, et balançaient largement les idées républicaines de Gohier et de Moulins.

Le Directoire était ainsi composé lorsque Bonaparte revint inopinément d'Égypte : Gohier présidait alors, et nous apprend dans ses *Mémoires* qu'une dépêche télégraphique lui annonça le débarquement du général à Fréjus (17 vendémiaire an VIII (9 octobre 1799). Mme Gohier (1) était fort liée avec Joséphine Bonaparte. La future impératrice se trouvait à dîner chez le président du Directoire; celui-ci lui témoigna sa vive surprise du retour de son mari, qui sans ordre abandonnait tout à coup son armée au milieu de périls de toutes espèces. Joséphine lui répondit : « Président, ne craignez pas que Bonaparte vienne avec des intentions fatales à la liberté; mais il faudra vous réunir pour empêcher que des misérables ne s'en emparent. Je vais au-devant de lui; il est important pour moi que je ne sois pas prévenue par ses frères, qui m'ont toujours détestée. » — Un des premiers soins de Bonaparte fut de se rendre (24 vendémiaire - 16 octobre) auprès de Gohier avec Monge, qui s'écria en embrassant le chef du pouvoir : « Que je suis aise, mon cher président, de trouver la république triomphante! » — « Je m'en réjouis également, dit Bonaparte; les nouvelles qui nous sont arrivées en Égypte étaient tellement alarmantes que je n'ai pas balancé à quitter mon armée pour venir partager vos périls. » — « Ils étaient grands, sans doute, répondit Gohier, mais nous en sommes glorieusement sortis. Vous arrivez à propos pour célébrer avec nous les nombreux triomphes de nos compagnons d'armes, et nous consoler de la perte du jeune guerrier (2) qui près de vous apprit à combattre et à vaincre. » Le lendemain, Bonaparte obtint une audience solennelle des directeurs, et termina l'explication de sa conduite en mettant la main sur la garde de son épée et s'écriant : « Citoyens, je jure qu'elle ne sera jamais tirée que pour la défense de la république et de son gouvernement! » — « Citoyen général, répondit le président, le Directoire exécutif a vu votre retour inopiné avec le plaisir mêlé de surprise qu'il a dû causer à toute la France. Les ennemis de votre gloire, que nous regarderons toujours comme les nôtres, pourraient seuls donner une interprétation contraire aux motifs patriotiques qui vous ont déterminé à quitter vos drapeaux et que vous avez si énergiquement exprimés, etc., etc. » Quelques jours après Gohier réunit à dîner Bonaparte et Sieyès. Joséphine, arrivée la première, lui dit : « Qu'avez-vous fait? Sieyès est la bête noire de Bonaparte! » A ce moment en effet il n'y avait encore aucun rapprochement entre eux. Et même Bonaparte, dans plusieurs conversations qu'il eut avec Gohier et Moulins sur la situation critique des affaires, manifesta l'intention de les seconder pour exclure Sieyès du Directoire, mais à la condition de l'y remplacer. Les deux directeurs opposèrent sur ce dernier point une résistance invincible, fondée sur le texte de la constitution, qui exigeait l'âge de quarante ans pour les fonctions directoriales. Lorsque Bonaparte et Sieyès eurent concerté le coup d'État du 18 brumaire, rien ne fut négligé pour endormir les soupçons du chef du gouvernement. Bonaparte s'était même engagé à dîner chez lui ce jour-là. Le 17 à minuit un billet de Joséphine invita Gohier et sa femme à venir déjeûner avec elle le lendemain à huit heures, Gohier ne se rendit point à cette invitation, qui lui parut avoir quelque chose de suspect, et qui en effet avait pour objet de l'éloigner du Luxembourg et de l'engager dans l'entreprise. Lorsque Moulins et Gohier eurent connaissance du décret du Conseil des Anciens qui investissait Bonaparte du commandement des troupes, ils firent une démarche inutile auprès de Barras, qui venait de se démettre; Roger-Ducos et Sieyès s'étaient déjà rendus auprès du général. Restés seuls, ils résolurent de tenter un effort suprême pour sauver la constitution, et ne craignirent pas d'aller aux Tuileries s'en expliquer avec Bonaparte et lui reprocher son manque de foi. Ils le trouvèrent environné d'un nombreux état-major, de députés, de fonctionnaires : aussitôt qu'il les aperçut, il marcha vers eux, et leur dit « qu'il était satisfait de les voir, qu'il comptait sur leur démission, parce qu'il les croyait trop bons citoyens pour s'opposer à une révolution inévitable et salutaire ». Gohier répondit qu'il venait avec son collègue pour sauver la république. — « Et avec quoi? répartit ironiquement Bonaparte. Avec la constitution, qui croule de toutes parts? » — « Qui vous a dit cela, repartit Gohier? Ceux qui n'ont ni le courage ni la volonté de marcher avec elle! » — Une altercation assez vive s'engagea alors. Dans ce moment on annonça au général que le faubourg Saint-Antoine s'apprêtait à la résistance. « Général Moulins, s'écrie Bonaparte, vous êtes parent de Santerre? » — « Non, répondit Moulins, mais je suis son ami. » — « J'apprends qu'il remue dans les faubourgs; dites-lui

(1) Son nom de famille était Dumoulin, et elle était parente du célèbre jurisconsulte. Joséphine lui disait souvent : « Mon intimité avec vous répond à toutes les calomnies débitées contre moi et contre Bonaparte. »

(2) Joubert, tué à la bataille de Novi.

qu'au premier mouvement je le fais fusiller. » — « Et de quel droit ? » répliqua Moulins. — « Dites-lui que je le ferai fusiller ! La république est en péril ; il faut la sauver.... *Je le veux !* Sieyès et Ducos ont donné leur démission ; Barras vient de m'envoyer la sienne ; que pourrez-vous faire seuls, isolés, impuissants ? Je vous engage à ne pas résister. » — Les directeurs répondirent qu'ils ne déserteraient pas leur poste, et retournèrent au Luxembourg. Moreau, par l'ordre de Bonaparte, les y consigna séparément. Après le retour du consul à Paris, le 20 brumaire, Lucien Bonaparte vint annoncer à Gohier qu'il était libre. Son collègue s'était soustrait à la surveillance de ses gardiens. Gohier, ayant appris que Sieyès ne négligeait rien pour le faire déporter et que la police de Fouché surveillait toutes ses actions, se retira à Antony, puis à Eau-bonne, dans la vallée de Montmorency.

Bonaparte avait toujours conservé une grande estime pour la probité de Gohier (1) ; il chercha à s'attacher l'ancien directeur, et lui fit accepter en messidor an X le consulat général de France à Amsterdam : Gohier y resta jusqu'à la réunion de la Hollande à l'empire français. Il fut alors nommé pour remplir le même poste aux États-Unis ; mais son âge et sa santé le déterminèrent à rentrer dans sa solitude d'Eau-bonne, où il finit ses jours.

Outre de nombreux *rapports*, publiés dans le *Moniteur*, on a de lui : *Le Couronnement d'un Roi*, essai allégorique, en un acte, représenté à Rennes, le 28 janvier 1773 ; Paris, 1773 et 1825, in-8°. On reconnut dans les personnages allégoriques qui figuraient *les Vices* l'abbé du Terray, Saint-Florentin, le duc d'Aiguillon, le maréchal de Richelieu, enfin le chancelier de Maupeou et son parlement. « Ce drame, dit Le Bas, que Gohier fit réimprimer, à propos du sacre de Charles X et du ministère Villèle, eut dans la nouveauté le plus grand succès, quoique l'on y puisse reprendre un tour d'imagination bizarre et que les détails ne soient pas toujours du meilleur goût ; » — *La Mort de César*, tragédie de Voltaire, avec des changements et un nouveau dénoûment, représentée au Théâtre de la République en 1794 ; Paris, 1794, in-8° ; — *Mémoires d'un Vétéran irréprochable de la Révolution* ; Paris, 1825, 2 vol. in-8° ; réimprimés dans la collection des *Mémoires des Contemporains*, sous le titre de *Mémoires de Louis-Jérôme Gohier* ; — *Un Mot sur le procès intenté par la famille La Chalotais contre le journal* L'Étoile ; Paris, 1826, in-8° ; — plusieurs productions dramatiques restées inédites. A. DE L.

Le *Moniteur universel*, année 1791, n° 326 ; année 1792, n°s 10, 41, 83, 184, 230, 232, 262, 267 ; an Ier, n°s 81, 100, 127, 263 ; an II, n°s 265, 85, 93, 102 ; an V, n°s 357 359 ; an VI, n°s 239 ; an VII, n°s 3, 274 ; an VIII, n°s 4, 31, 193, 211 ; année 1808, n°s 29 et 972. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Rabbe, *Biographie portative des Contemporains*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. VIII, liv. XLII-XLV, p. 400-519. — Léonard Gallois, *Biographie des Contemporains par Napoléon* ; Paris, 1824, in-8°.

GOHIER (*Jean-Baptiste*), vétérinaire français, né en 1776, à Branges (Aisne), mort à Lyon, le 1er octobre 1819. Il était fils d'un ancien maréchal-ferrant de l'armée ; le curé de son village lui donna quelques leçons, et obtint pour lui une place gratuite à l'École d'Alfort, où le jeune élève, après avoir remporté plusieurs prix, mérita d'être employé comme répétiteur. Conscrit, il fut envoyé dans un régiment d'infanterie ; mais bientôt le colonel du 20e régiment de chasseurs le fit passer dans ce corps comme vétérinaire. Un concours s'étant ouvert en 1802, à l'école vétérinaire de Lyon pour une chaire de maréchalerie et de jurisprudence vétérinaire, Gohier se mit sur les rangs, et fut nommé. Aux succès qu'il obtint dans ses leçons comme professeur se joignirent ceux que lui méritèrent des mémoires et divers écrits sur son art, fruits de ses observations, de ses recherches et d'une correspondance étendue qu'il entretenait de toutes parts. On a de lui : *Des Effets des pailles rouillées, ou exposé des rapports, recherches et expériences sur les pailles affectées de rouille délivrées pendant le dernier trimestre de l'an IX aux chevaux du 20e régiment de chasseurs* ; Lyon et Paris, 1803, in-8° ; — *Mémoire sur une épizootie qui se manifesta dans le mois de germinal an VIII sur les chevaux du dépôt de chasseurs en garnison à Metz ; suivi d'un aperçu de celle qui a régné en thermidor an XI sur les bêtes à cornes de la commune de Tramois* ; Lyon et Paris, 1803, in-8° ; — *Tableaux synoptiques des différentes ferrures le plus souvent pratiquées aux pieds des chevaux monodactyles ou solipèdes* ; Lyon et Paris, 1803, in-folio, avec fig. ; — *Mémoires sur les causes qui dans la cavalerie donnent lieu à la perte d'une grande quantité de chevaux* ; Paris et Lyon, 1804, in-8° ; — *Mémoires et Observations sur la Chirurgie et la Médecine vétérinaires*, ouvrages couronnés en grande partie par la Société centrale d'Agriculture du départ. de la Seine ; 1813-1816, 2 vol. in-8°, avec fig. ; — *Mémoire sur la maladie épizootique qui règne en ce moment* (1814) *sur les bêtes à cornes dans le département du Rhône et ailleurs* ; Paris et Lyon, 1814, in-8°, avec un tableau synoptique ; — *Tableau synoptique des coutumes suivies dans la plupart des ci-devant provinces de la France à l'égard des cas rédhibitoires des animaux* ; Paris et Lyon, 1814, in-fol. Gohier a légué un grand nombre de manuscrits à M. Huzard père, inspecteur général des écoles vétérinaires. GUYOT DE FÈRE.

Huzard, *Éloge de Gohier, prononcé à l'École d'Alfort*, en 1810. — *Bibliographie de la France*.

GOHL. *Voy.* GOLIUS.

(1) « Gohier était un avocat de réputation, d'un patriotisme exalté ; jurisconsulte distingué, homme intègre et franc » (*Mémoires de Napoléon*, t. I, p. 58.)

GOHORY ou **GOHORRI** *le Solitaire* (*Jacques*), et non *Jean de Gorris*, naturaliste, historien et poëte français, né à Paris, au commencement du seizième siècle, mort le 13 mars 1576. Il fut d'abord un rêveur marchant sur les traces de Nicolas Flamel (1) et des astrologues du quinzième siècle. Il s'occupait de la recherche de plusieurs secrets, que la physique de notre temps s'honore d'avoir trouvés; ainsi l'on pourrait voir un vague pressentiment de la télégraphie électrique dans ces lignes curieuses : « La recherche de faire entendre de nos nouvelles sans missive, sans messager, sans aucun signe, à qui seroit à cent lieues de nous caché en basse-fosse. » Ces idées bizarres lui avaient attiré des ennemis : il prit le parti de vivre loin du monde, et dès lors se surnomma *le Solitaire*, *Solitarius*, *Leo Suavius*, ou se cacha sous ces pseudonymes : *le prieur de Marsilly*, *J. G. P.*, et prit pour devise ces mots énigmatiques : « *Envie d'envie en vie* ». Un petit nombre d'amis dévoués continuaient d'entretenir des relations avec lui : c'étaient Perrot, conseiller au parlement, le président Fauchet, ses parents, et le vidame de Chartres, de Ferrières et quelques capitaines et diplomates qu'il avait connus dans sa jeunesse, ayant été attaché à leurs ambassades. Ses livres et quelques leçons de mathématiques suffisaient à peine à le faire vivre lorsqu'il mourut. On l'enterra dans l'église des Cordeliers, d'autres disent à Saint-Étienne-du-Mont. Voici la liste de ses nombreuses publications : *Le Devis sur la vigne, vin et vendange, auquel la façon ancienne du plant, labour et garde est découverte et réduite au présent usage*; Paris, Vinc. Sertenas, 1549, in-8°; id., 1575 : compilation indigeste empruntée à différents écrits du moyen âge; — *De usu et mysteriis notarum Liber, in quo vetusta litterarum et numerorum et divinorum ex sibylla nominum ratio explicatur*; Paris, Vinc. Sertenas, 1550, petit in-8°; — *Histoire de la terre neufve du Perce en l'Inde occidentale*, trad. de l'ital.; Paris, 1553, in-8°; — *Les deux premiers Livres de la première Décade de Tite-Live, ou décades romaines*, trad. du lat.; Lyon, Arnoullet, 1553, in-8°; — *Les sept Livres de l'Art militaire de Nic. Machiavel*, trad. de l'ital. en lat. par Morel et du latin en fr.; Paris, 1556; — *Amadis de Gaule*, livres X, XI, XIII, XIV; Paris, Rob. Le Mangnier, 1560 et 1563, in-8°; — *Livre de la Conqueste de la Toison d'Or, par le prince Jason de Thessalie, faict par figures* [Paris], 1563, in-fol. : c'est un recueil de vingt-six gravures de Boyvin, contenant deux feuillets de texte par J. Gohory; — *Les occultes Merveilles et Secrets de Nature par Levin Lemne, medec. de Ziriczee en Hollande*, trad. du lat.; Paris, P. du Pré, 1567, in-8°; et Lyon, Ant. du Pinet, 1574, in-8°; — *Instruction sur l'herbe* Petum, *ditte en France* L'Herbe de la reine ou Medicée; *et sur la racine* Mechiocan *principalement* (*avec autres simples rares et exquis*), *exemplaire à manier philosophiquement tous autres végétaux*; Paris, Gal. du Pré, 1572, petit in-8°; id., J. Parent, 1580; id., Rouen, 1588 (*Description de l'herbe Nicotiane et traité de la racine* Mechoacan [*blasonnée en* Rhubarbe des Indes]), in-8° : cet écrit est l'un des plus anciens et des plus rares de ceux qui concernent le tabac, importé en France en 1560, et qu'on nomma vulgairement *herbe à la reine*, en l'honneur de Catherine de Médicis; — *Livre de la Fontaine périlleuse avec la Chartre d'Amours, autrement intitulé le* Songe du Verger, *œuvre très excellent de poésie antique, contenant la stéganographie des mystères secrets de la science minérale, avec commentaire, dédié à J. de Ferrières*; Paris, J. Ruelle, 1572, in-8°. La préface de cet ouvrage et le commentaire qui le suit offrent quelques détails intéressants pour la vie et les travaux de Gohory; — *Sequanæ ad Vitulam, exhilaratio solitarii*; Paris, Buon, 1574, in-4°; — *Discours responsif à celui d'Alexandre de La Tourette sur les secrets de l'art chimique et confection de l'or potable, fait en la défense de la philosophie et médecine antique contre la nouvelle paracelsique*; Paris, 1575, in-8°. Ce livre est un de ceux que Gohory a signés L. S. S. Dans la préface du *Livre de la Fontaine périlleuse*, il parle de l'intention qu'il avait d'entreprendre une traduction du songe de Polyphile, « si la cour ne l'eust alors transporté malheureusement de ses études, contre son génie ». Par ces mots, que l'on n'a point interprétés, Gohory veut parler de la qualité d'historiographe qu'on lui donna avec la charge de continuer l'œuvre de Paul Émile. Son travail est demeuré manuscrit, et se conserve à la Bibliothèque Richelieu, sous ce titre : *Histoire de Charles VIII et de Louis XII*, en latin, par J. G., deux vol., in-fol., n°s 5971, 5972; il fut commencé par ordre du parlement, en 1573. Presque partout Gohory copie servilement et sans la citer la continuation de Paul Émile faite avant lui par Arnoul du Féron, conseiller au parlement de Bordeaux, qui l'avait conduite jusqu'à la mort de François Ier, et publiée en 1560. Cependant, il ose se donner comme le premier historien français, en ces termes (Préface du treizième livre) : « Enfin, j'ai entrepris de procurer aux Français l'avantage dont ont joui les Grecs et les Romains d'avoir des historiens de leur nation. Après avoir été employé bien des années par des princes ingrats à négocier en Flandres, en Angleterre, à Rome, j'ai voulu rendre mes loisirs utiles à ma patrie. » Louis LACOUR.

(1) Témoin les tableaux cabalistiques qu'il rapporte avoir vus à l'église Saint-Jacques-la-Boucherie, etc. Si, comme le dit le *Nobiliaire de Touraine*, Gohorri descendait d'une famille originaire de Florence, ses goûts paraîtront moins étonnants. On sait que les alquemistes venaient la plupart d'Italie.

Goujet, suppl. au *Dict. de Moréri*, 1749. — La Croix

et Maine et du Verdier, *Bibl. fr.* — Gohory, *La Fontaine périlleuse*, etc. — *Notices des Mss. de la Bibl. nationale* (Paris, impr. de la républ., an XII, in-4°), t. VII, 2e part., p. 16-40. — *Bibliothèque française, ou hist. de la litt. franç.*, IX, 181. — L'Hermite, *Nobil. de Touraine*, p. 501.

GOIBAUD DUBOIS. *Voy.* DUBOIS.

GOICŒCHEA. *Voy.* LIEUDOY (DE).

GOIFFON (*Jean-Baptiste*), médecin français, né à Cerdon (Bugey), en 1658, mort à Lyon, le 30 septembre 1730. Il fit ses études à Lyon, et se rendit ensuite à Montpellier, où il se fit recevoir docteur en médecine. Il eut alors pour émule dans la science phytographique Bernard de Jussieu. Goiffon, à la suite de l'heureuse guérison d'un officier général, fut appelé comme médecin en chef à l'armée des Alpes. Il y servit utilement sous Catinat, revint quelque temps après à Lyon, et suivit, en 1705, le maréchal de Tessé en Espagne. Le roi Philippe V voulut l'attacher à sa personne, mais Goiffon préféra rentrer en France. Il se fixa à Lyon, et en 1717 il fut élu échevin de cette ville. Il proposa et fit adopter des mesures sanitaires qui préservèrent ses administrés de plusieurs maladies contagieuses. On a de lui : *Réponse aux observations de Chicoyneau, Verny et Soulier, sur la nature, les événements et le traitement de la peste de Marseille;* Lyon, 1721, in-12; — *Relation et Dissertation sur la bête du Gévaudan;* Lyon, 1722, in-8°. Suivant l'auteur, cet animal, né en 1702, ressemblait à un lynx. Il fut tué dans le bois des Ternes près Saint-Flour. E. DESNUES.

Biographie médicale.

GOIFFON (L'abbé *Joseph*), astronome français, frère du précédent, né à Cerdon (Bugey), mort en 1751. Il suivit la carrière ecclésiastique, et après avoir été principal du collége de Thoissey-en-Dombes, il devint aumônier du duc du Maine, membre associé de l'Académie des Sciences et de celle de Lyon. Il fut l'un des érudits qui se retirèrent de cette dernière compagnie lors de la dispute du jésuite Thomas contre D'Alembert, c'est-à-dire qu'il avait embrassé la cause des philosophes. On a de lui : *Felix syderum situs nascente serenissimo delphino;* Paris, 1731, in-4°, trad. en français; Paris, 1738, in-4°; — *Harmonie des deux Sphères, céleste et terrestre, ou la correspondance des étoiles aux parties de la Terre;* Paris, 1731, in-12, et 1739, in-4°. Selon Lalande, cet ouvrage contient des éléments d'astronomie et de géographie, ainsi que la comparaison des déclinaisons des étoiles sous les latitudes terrestres. E. DES.

Lalande, *Bibliographie astronomique*, p. 399 et 411. — Quérard, *La France littéraire.*

GOIFFON (***), peintre et vétérinaire français, neveu du précédent, mort vers 1779. Il était professeur à l'École d'Alfort; on le connaît surtout par l'ouvrage qu'il fit avec Vincent : *Mémoire artificielle des principes relatifs à la fidèle représentation des animaux, tant en peinture qu'en sculpture;* Alfort et Paris, 1777 et 1780, 3 vol. in-fol., avec 23 planches. E. DES.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.* — Quérard, *La France littéraire.*

GOIGOUX (*Jean-Daniel*), lexicographe français, né en 1775, mort le 11 juin 1823. Employé à l'administration des postes, il y devint sous-chef, consacrant ses heures de loisir à des travaux littéraires. Il a donné, en 1821, un *Vocabulaire de l'Académie française;* in-8°; — dans la même année, une nouvelle édition du *Dictionnaire géographique* de Vosgien, in-8°. — De 1821 à 1823, il dirigea une nouvelle édition du *Dictionnaire historique* de Chaudon et Delandine, avec des additions et corrections, 30 vol. in-8°. L'édition précédente (1820-1822) n'avait que 20 vol.; la première, de 1766, n'avait eu que 4 vol. G. DE F.

Mahul, *Annuaire nécrologique*, année 1823. — *Bibliographie de la France*, note de Beuchot, 1824, p. 167.

GOIS (*Étienne-Pierre-Adrien*), statuaire français, né à Paris, le 14 février 1731, mort à Paris, le 3 février 1823. D'abord élève de Jeaurat, il passa ensuite dans l'atelier de Michel-Ange Slodtz. Il remporta le premier grand prix de sculpture en 1757, sur un bas-relief ayant pour sujet *Tullie faisant enlever les morts.* Revenu de Rome, où il avait fait des études fructueuses, il fut agrégé à l'Académie royale de Peinture le 26 octobre 1765, et reçu académicien le 23 février 1770, sur le *buste* en marbre *de Louis XV*, destiné à orner la salle des séances de l'Académie, et sur le modèle en terre cuite d'*Aristée pleurant la perte de ses abeilles;* ce dernier morceau lui avait été primitivement imposé avant qu'il fût chargé de faire le buste du roi. Le 27 juillet 1776 l'Académie le nomma professeur adjoint; il devint professeur le 7 juillet 1781. En 1788 il donna à l'Académie un modèle, par lui exécuté avec soin, d'*un cheval écorché.* Les autres ouvrages principaux de ce statuaire sont : la statue en marbre du *Chancelier de L'Hôpital*, exécutée en 1801, pour le grand escalier des Tuileries; — *Le président Molé*, statue pour une des salles de l'Institut; — *Le Serment des nobles devant la Chambre des Comptes*, bas-relief qui se trouvait au-dessus de la porte de la Chambre des Comptes; — *Saint Vincent*, statue dans le chœur de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois; — *Saint Jacques et saint Philippe prêchant et guérissant les malades*, bas-relief qui était destiné à l'église Saint-Philippe-du-Roule, mais qui pendant la révolution fut placé au musée des Petits-Augustins. GUYOT DE FÈRE.

Archives de l'École imp. des Beaux-Arts. — *Notes particulières.*

GOIS (*Edme-Étienne-François*), statuaire français, fils du précédent, né à Paris, en 1765, mort à Saint-Leu-Taverny, en 1836. Il étudia la sculpture chez son père, et suivit les cours de l'École des Beaux-Arts, où il reçut le second grand prix en 1788 et un premier en 1791, celui-ci sur le sujet d'*Abimélech rendant Sarah à Abraham.* Le premier grand prix avait été décerné à Bridan; mais les camarades de Gois,

qui avaient reconnu le mérite de son œuvre, écrivirent au roi pour qu'un autre premier grand prix, qui avait été réservé pour 1796, lui fût accordé. Louis XVI s'empressa de faire écrire à l'Académie pour que ce prix fût décerné, et celle-ci l'accorda aussitôt au jeune Gois. Les principaux ouvrages de cet artiste sont : *Le Fleuve Lorédan*, bas-relief exposé au salon de 1799; — *Vénus sortant des eaux sur une coquille*, statue exposée au même salon et à divers autres depuis; — *Les trois Grâces*, groupe; — *La Victoire*, grande figure; — *Bonaparte*, statue équestre : ces trois morceaux ont été exposés au salon de 1800; — *Jeanne d'Arc*, statue en bronze pour la ville d'Orléans, qui parut aussi au salon de 1800; — buste en marbre de *Gustave-Adolphe*, exécuté en 1801; — statue de *Desaix*, salon de 1804; — *Céphale*, statue, salon de 1814; — *Psyché*, salon de 1817; — *Descente de croix*, groupe colossal, exposé au salon de 1819, placé ensuite dans l'église Saint-Gervais, à Paris; — *Léda regardant ses quatre enfants sortir d'une coquille*, salon de 1827; — *Sainte Geneviève*, même salon; — buste en marbre du *duc de Bourbon*, salon de 1823 (est au musée de Versailles); — statue de *Charlemagne*, pour l'église de Saint-Denis; — *Mausolée du duc de Berry*, pour la ville de Lille; — statue de *Turenne*, placée sur le pont de la Concorde, et aujourd'hui au musée de Versailles. Sa *Vénus* et son groupe des *Grâces* ont été gravés dans les *Annales du Musée du Louvre*. Gois a reçu des médailles aux salons de 1800 et 1802. GUYOT DE FÈRE.

Archives de l'École imp. des Beaux-Arts. — *Annuaire des Artistes français*, 1836.

* **GOISKE** (*Jean-Philippe* KNEYLN-ROSENSTAND), homme d'État danois, né à Copenhague, le 6 décembre 1754, mort le 29 mai 1815. Il étudia d'abord la théologie à l'université de Copenhague, et se dévoua après aux affaires d'État. Il devint en 1791 secrétaire de la chambre des douanes et rentes des Indes occidentales et de la Guinée, en 1795 président de la Société d'Économie publique, en 1803 membre de l'administration de la chambre d'État, en 1805 conseiller de justice, en 1809 conseiller d'État, en 1811 premier député de la chambre générale des douanes, et chevalier de l'ordre de Danebrog, en 1812 conseiller de conférence, en 1813 directeur de la Banque du royaume. On a de lui : *En verdslig mands raisonnement over den erfarne geistlige Mands Tanker om Bastholms liturgiske Forsoeg* (Raisonnement d'un laïc sur les *Pensées* d'un ecclésiastique expérimenté au sujet de l'*Essai liturgique*, ouvrage de Bastholm); Copenhague, 1785; — *Forsoeg til en Laerebog i den christelige Religion* (Essai d'un traité de la religion chrétienne); ibid., 1790; — *Spoergsmaal som angaaer den af nogle jydske Jorddrotter indgivne Adresse* (Question au sujet de l'Adresse présentée par plusieurs propriétaires fermiers de Jutland); ibid., 1791. KALTSCHMIDT.

Erslew, *Forfatter-Lexicon.*

* **GOISKE** (*Pierre* ROSENSTAND), écrivain militaire danois, neveu du précédent, né en 1773, à Gunslav en Falster. Ayant étudié à l'université de Copenhague, il devint en 1793 auditeur au régiment d'infanterie de Sélande, et en 1800 avoué du tribunal supérieur. Il fut en 1801 membre d'une commission envoyée par le gouvernement à Sainte-Croix, et nommé en 1804 auditeur général de l'État marin. On a de lui : *Krigsret for den danske Landmagt* (Code militaire pour les troupes de terre danoises); Copenhague, 1799-1801; — *Rescripter, Resolutioner og Collegialbreve* (Rescrits, Résolutions et Lettres de conseil, qui concernent les troupes de terre danoises, depuis 1670 jusqu'à 1800, rassemblés au tome I-IV); Copenhague, 1803-1805, avec un catalogue par J.-C. Hedegaard; ibid., 1805. KALTSCHMIDT.

Erslew, *Forfatter-Lexicon.*

GOLBÉRY (*Sylvain-Meinrad-Xavier* DE), officier supérieur et voyageur français, né à Colmar, le 24 septembre 1742, mort à Paris, le 13 juin 1822. Il entra dans la carrière militaire, choisit l'arme du génie, et devint rapidement capitaine. Il fut envoyé en mission en 1785 dans les établissements français du Sénégal et de la Gambie. Durant trois années il explora les côtes de l'Afrique occidentale. A son retour il publia la relation de ses voyages, fut nommé chef de bataillon et chevalier de Saint-Louis. Il émigra pendant les premières années de la révolution, mais rentra aussitôt qu'une amnistie lui permit de revoir la France sans danger. Sous l'empire il fut employé dans l'administration du département de la Roër (rive gauche du Rhin). En 1818 il fut nommé lieutenant-colonel, et le 10 août 1820 bibliothécaire de l'Hôtel des Invalides, où il mourut. On a de lui : *Lettres sur l'Afrique*; Paris, 1791, in-8°; — *Fragment d'un Voyage en Afrique, fait pendant les années* 1785-1787, *dans les contrées de ce continent comprises entre le cap Blanc et le cap des Palmes*; Paris, 1802, 2 vol. in-8°, avec fig., trad. en anglais par Fr.-W. Blagdon, 1802, 2 vol. in-18; et par W. Madfort, 1803, 2 vol. in-12; trad. en allemand; Leipzig, 1804, 2 vol. in-8°; — *Considérations sur le département de la Roër*, suivies de la *Notice d'Aix-la-Chapelle et de Borcette*; Aix-la-Chapelle, 1811, in-8°. A. DE LACAZE.

Quérard, *La France littéraire.* — Rabbe, etc., *Biographie universelle et portative des Contemporains.*

GOLBÉRY (*Marie-Philippe-Aimé* DE), homme politique français, parent du précédent, né à Colmar (Haut-Rhin), le 1er mai 1786, mort à Kientzheim, le 5 juin 1854. Son père, membre du conseil souverain de l'Alsace, lui fit faire ses études en Allemagne, et l'envoya les terminer à Paris, où il suivit les cours de l'école

centrale des Quatre-Nations, puis ceux de l'École de Droit. Enrôlé comme volontaire dans une des cohortes de la garde nationale que Napoléon mobilisait, il y obtint l'épaulette de lieutenant de grenadiers. Mais le vœu de sa famille le rappela à l'étude du droit, et en 1808 il fut reçu avocat. A peine avait-il atteint l'âge exigé par la loi qu'il fut nommé en 1811 substitut du procureur impérial à Aurich (Ems oriental), pays nouvellement réuni à la France, puis appelé comme procureur impérial à Stade (Bouches de l'Elbe). Il y fit connaissance de l'helléniste Jules David, sous-préfet du même arrondissement, et qui fortifia en lui le goût des lettres anciennes. Il était procureur impérial à Aurich lorsque, vers la fin de 1812, il épousa la fille de Merlin de Thionville. En 1813 il fut nommé procureur impérial à Colmar. A la première invasion du sol français, Golbéry, avec l'autorisation du gouvernement, entra dans le corps franc qu'avait formé son beau-père pour la défense du territoire, et ne déposa les armes qu'après la capitulation de Paris. A la seconde restauration, Golbéry, qui avait salué avec enthousiasme le retour de l'empereur, donna sa démission de procureur du roi, et rentra dans le barreau. Cependant, sur la fin de 1816, par l'intervention de M. de Serre, il fut nommé substitut du procureur général près la cour royale de Colmar, et en 1820 conseiller à cette même cour. Il se fit remarquer surtout comme président de cour d'assises à Strasbourg.

En 1834, il fut élu député par le collège électoral de Colmar (*extra muros*). A la chambre il s'assit d'abord sur les bancs de l'opposition modérée, dite du *centre gauche*, vota contre les lois de septembre et réclama l'abrogation de la loi qui proscrivait la famille Bonaparte; mais après l'avénement du cabinet du 29 octobre 1840 il se rangea parmi les députés ministériels. En 1841 il fut nommé procureur général à la cour royale de Besançon. Il siégeait encore à la chambre en 1848. La révolution de Février lui fit perdre ses fonctions. Plus tard il reçut le titre de premier président honoraire de la cour d'Appel de Besançon. Il vivait dans la retraite quand la mort vint l'atteindre. Il était correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Golbéry a publié : *Les Villes de la Gaule rasées par J.-A. Dulaure et rebâties par P.-A. de Golbéry : réfutation*; Strasbourg, 1821, in-8°; traduite en latin par l'auteur lui-même, cette dissertation se trouve insérée dans le cinquième volume de l'édition de *César* de la *Bibliothèque classique* de Lemaire; — *Mémoire sur quelques anciennes fortifications des Vosges, où l'on examine la question de savoir quel peuple au temps de Jules César était établi dans la haute Alsace*; Paris, 1823, in-8° : extrait des *Mémoires de la Société royale des Antiquaires*; — *Carte des Routes romaines de la haute Alsace*; 1824 : ce travail lui valut une médaille de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; — *De Tibulli Vita et Carminibus disseruit*, etc.; Paris, 1825, in-8°; — *Sur l'état de la Gaule avant la conquête de ce pays par les Romains*, 1826, mémoire qui obtint la médaille proposée par l'Académie de Toulouse; — *Tibulli Opera varietate lectionum, novis commentariis, excursibus, imitationibus gallicis, vita auctoris et indice absolutissimo instruxit*, etc.; Paris, 1826, in-8°, pour la collection Lemaire : la vie de Tibulle, placée en tête de ce volume, donna lieu à une vive polémique entre Golbéry et plusieurs savants allemands; — *Antiquités de l'Alsace, ou châteaux, églises et autres monuments des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, avec un texte historique et descriptif*; Strasbourg, 1825, 20 livraisons in-fol. : Godefroy Schweighæuser, professeur de Strasbourg, fut son collaborateur pour le département du Bas-Rhin; — *Défense de Tibulle contre quelques savants qui veulent le vieillir de quinze ans*; Paris, 1826, in-8°, extrait du *Bulletin des Sciences*; — *Mémoire sur l'époque à laquelle vécut l'obscur Lycophron*; traduit de l'allemand, de Niebuhr, Strasbourg, 1826, in-8°; — *Mémoire sur la guerre chrémonidienne*, traduit de l'allemand, de Niebuhr; Strasbourg, 1826, in-8°; — *Lettres sur la Suisse*; accompagnées de vues dessinées d'après nature et lithographiées par Villeneuve, faisant suite aux *Lettres* de Raoul Rochette *sur l'Oberland Bernois, l'évêché de Bâle et le lac des Quatre-Cantons*; IV[e] partie: *Lac de Genève*; Paris, 1827, in-fol.; V[e] partie : *La Route du Simplon*; Paris, 1832, in-fol.; — *Antiquités romaines de Mandeure, du pays de Porentruy et de quelques contrées voisines*; Paris, 1828, 2 livraisons in-fol.; — *Histoire universelle de l'antiquité*, traduite de l'allemand, de M. Schlosser; Paris et Strasbourg, 1828, 3 vol. in-8°; — *Histoire Romaine*, traduite de l'allemand, de Niebuhr, 1829 et ann. suiv., 6 vol. in-8°; — *Mémoire sur Argentouaria, ville celtique*; Strasbourg et Paris, 1829, in-8°; — *Suétone*, traduction nouvelle, dans la *Bibliothèque Latine Française* de Panckoucke, avec notice; Paris, 1829, in-8°; — *Réponse pertinente à quelques impertinences*; 1831, in-8°; — *Quelques Lettres sur le Tyrol, écrites pendant un voyage fait en 1829*; Strasbourg, 1831, in-fol.; — *Coup d'œil rapide sur l'histoire et les antiquités du département du Haut-Rhin*; Mulhouse, 1833, in-4° : extrait de la *Statistique du Haut-Rhin*; — *Notice sur C. Suétone*; Paris, 1833, in-8° : extrait de la *Bibliothèque Latine-Française* de Panckoucke; — *Notice historique sur la vie et les ouvrages de B.-G. Niebuhr*; Strasbourg, 1834, in-8°; — *Notice sur Cicéron*; Paris, 1835, in-4° : extraite de l'édition des *Œuvres complètes* de Cicéron publiée par Panckoucke; Golbéry a en outre traduit pour cette collection le dialogue de Cicéron intitulé *Brutus, sur les orateurs illustres*,

et ajouté des notes aux *Lettres* du célèbre orateur; — *Suisse et Tyrol*, dans la collection de l'*Univers pittoresque*; Paris, 1839, in-8°; — *Rapport sur un Mémoire relatif à l'emplacement d'Amagétobrie, par M. Gravier*; 1843. Golbéry a donné de nombreux articles au *Bulletin des Sciences* de Férussac, à la *Revue encyclopédique*, à la *Revue germanique*, à l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, au *Dictionnaire de la Conversation*, à la *Revue étrangère de Législation et d'Économie politique*, aux *Mémoires de la Société des Antiquaires*, et au *Moniteur universel*. L. LOUVET.

Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*. — *Encyclop. des G. du M.*

*GOLDANUS (*Bartolinus*), médecin italien, vivait à la fin du treizième siècle; il était né à Crémone, et il écrivit divers traités *De Febribus, De Dolore et Fluxu Ventris, De Præservatione a Venenis*; ces ouvrages lui valurent une grande réputation, mais ils sont perdus aujourd'hui.

G. B.

Arisi, *Cremona litterata*, t. I, p. 180.

GOLDAST DE HEIMINSFELD (*Melchior*), publiciste et historien suisse, né le 6 janvier 1576, à Esperi, près de Bischofszell, mort à Giessen, le 11 août 1635. Sa famille était noble, mais extrêmement pauvre. S'étant destiné à la jurisprudence, Goldast suivit d'abord les cours de Giphanius à Ingolstadt, puis il se rendit en 1598 à l'université d'Altorf. Mais ses ressources ne lui permirent pas de terminer ses études. En 1598 il retourna dans son pays, sans payer son professeur Ritterhusius, chez lequel il demeurait à Altorf : il ne put acquitter sa dette qu'un an après. Un habitant de Saint-Gall, nommé Schobinger, lui accorda pendant quelque temps l'hospitalité. En 1599 Goldast se rendit à Genève, chargé de l'éducation des fils de M. Vassan. Ses lettres de cette époque font voir que sa position ne s'était guère améliorée. Son humeur changeante, qui ne lui permettait pas de séjourner longtemps dans le même lieu, contribuait à l'empêcher d'avancer. Après être resté quelque temps à Lausanne, il fut nommé en 1603 secrétaire du duc de Bouillon, et il se rendit à Francfort. On le congédia bientôt : la misère n'avait pas dompté son penchant d'exprimer librement son opinion. Après s'être fait recevoir docteur en droit en 1604, il erra pendant deux ans en Suisse de ville en ville. En 1606 il se fixa enfin à Francfort; pour subsister, il se fit correcteur d'imprimerie; il publia en même temps un grand nombre d'ouvrages. En 1611 il fut nommé conseiller du prince de Weimar. En 1615 le comte de Schauenbourg l'employa dans diverses négociations. Goldast fut ensuite appelé en 1627 aux fonctions de conseiller impérial. En 1635 il obtint la charge, assez lucrative, de chancelier du landgrave de Hesse-Darmstadt; mais il mourut peu de temps après. Goldast s'attira beaucoup d'ennemis, en sachant fort peu ménager l'amour-propre des savants. Il eut des démêlés très-vifs entre autres avec Scribanus et Scioppius. Dans ses guerres de plume Goldast n'avait pas toujours l'approbation des juges éclairés. Pour compromettre Juste Lipse, il fit imprimer une harangue qu'il prétendait avoir été prononcée par cet érudit; elle était tout entière de la composition de Goldast. Malgré cela, Goldast méritait un meilleur sort. Ses nombreux ouvrages renferment des matériaux immenses pour l'histoire politique de l'Allemagne. Ils ont singulièrement facilité l'étude du droit public de l'Empire. Seulement en rapportant les documents qui se rattachent à cette étude, Goldast a pris quelques fois sur lui de les altérer sensiblement; d'autres fois il cite des pièces entièrement apocryphes. Ses principaux ouvrages sont : *Suevicarum Rerum Scriptores*; Francfort, 1605; Ulm, 1727, in-4°; — *Alamanicarum Rerum Scriptores*; Francfort, 1606, 1661, 1730, 3 vol. in-fol.; recueil de documents divers, chroniques et textes de loi, concernant l'histoire des pays alémaniques et leurs antiquités ecclésiastiques; — *Tractatus de translatione Imperii Romani a Græcis ad Francos*; Hanau, 1606, in-4°, ouvrage dirigé contre Bellarmin; — *Sybilla Francica, seu de admirabili puella Johanna Lotharinga, dissertationes aliquot coævorum scriptorum*; Urselles, 1606, in-4°; — *Imperatorum, Cæsarum, Regum, Principum, Electorum S. Romani Imperii Rescripta et Statuta, a Carolo Magno usque ad Rudolfum II*; Francfort et Offenbach, 1607-1616, 3 vol. in-fol.; les modifications que Goldast s'était permis de faire subir à plusieurs documents insérés dans ce recueil lui valurent une vive attaque de la part de Gretser, défenseur des idées de Bellarmin; Goldast essaya de répondre, mais il n'eut pas le dernier mot; — *Politische Reichssatzungen* (Statuts politiques de l'Empire); Hanau, 1609 et 1613, 2 vol. in-fol.; — *Reichshandlungen* (Actes de l'empire); Hanau, 1609, in-fol.; Francfort, 1712; collections d'actes publics depuis les temps d'Otton III jusqu'à Maximilien II; — *Philologicarum Epistolarum Centuria una diversorum a renatis litteris doctissimorum virorum; insuper Richardi de Buri philobiblion*; Francfort, 1610, in-8°; — *Monarchia S. Romani Imperii, sive Tractatus de Jurisdictione imperiali et pontificia*; Hanau et Francfort, 1611-1615, 3 vol. in-fol. Cette collection, du plus haut intérêt pour ceux qui veulent approfondir les démêlés des deux puissances au moyen âge, contient quatre-vingt-sept traités sur la prééminence de l'une ou de l'autre et sur les moyens d'amener entre elles la concorde. Dans les deux premiers volumes se trouvent les ouvrages des théologiens et des philosophes du moyen âge qui ont trait à ces questions; le troisième est un recueil de dissertations écrites par les publicistes du seizième siècle; — *Politica imperialia, seu Acta publica et Trac-*

tatus de Imperatoris, Pontificis, Electorum et Imperii ordinum Juribus; Francfort, 1614, in-fol.; — *Collectio Consuetudinum et Legum imperialium;* Francfort, 1615, in-fol. C'est une collection comprenant les lois barbares, les capitulaires et plusieurs coutumes féodales allemandes; — *Senior, sive de majoratu libri tres;* Francfort, 1615, in-4°; — *Catholicon Rei Monetariæ, sive leges monarchicæ generales de rebus nummariis, ab urbe condita ad annum* 1620; Francfort, 1620, in-4°; — *De Bohemiæ regni Juribus;* Francfort, 1627, in-4°; — *Collectio constitutionum imperialium ab instauratione primæ monarchiæ Germanæ usque ad Matthiam;* Francfort, 1673 et 1713, 4 vol. in-fol.

Goldast s'est fait remarquer aussi comme éditeur de l'*Histoire* du président de Thou, des *Œuvres* de Pirkheimer, du *Hodœporicon Ruthenicum* d'Ulfeld (Relation d'un voyage en Russie et en Tartarie); Francfort, 1608, in-4°; ibid., 1627, in-4°; et du *Speculum omnium Statuum*, de Rodericus Lamorensis; Hanau, 1613, in-4°. Enfin, il y a tout lieu de croire qu'il est l'éditeur du *Processus Juris joco-serius;* Hanau, 1611, in-8°: livre curieux, dont une analyse se trouve dans la *Bibliothèque de Droit* de Camus et Dupin. Plusieurs lettres de Goldast se trouvent dans le recueil intitulé: *Virorum clarissimorum ad Melch. Goldastum Epistolæ;* Francfort, 1688, in-4°. En 1641 on a publié à Francfort le *Catalogus Bibliothecæ Goldastinæ;* on y trouve indiqué que Goldast avait laissé 18 volumes in-folio de notes manuscrites; quelques-uns se trouvent dans les bibliothèques de Bremen et de Copenhague. E. G.

Bayle, *Dictionnaire.* — Senkenberg, *Vita Goldasti*, en tête de l'édition des *Scriptores Rerum Alamanicarum*, en 1730. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXIX.

GOLDFUSS (*Georges-Auguste*), naturaliste allemand, né le 18 avril 1782, à Thurnau, près de Baireuth, mort le 2 octobre 1848. Nommé en 1818 professeur de zoologie à l'université de Bonn, il y fut bientôt après chargé de la conservation des collections d'histoire naturelle. Ses principaux ouvrages sont: *Beschreibung des Fichtelgebirges* (Description du Fichtelgebirge); Nuremberg, 1816, 2 vol.: ouvrage fait en compagnie avec Bischoff; — *Grundriss der Zoologie* (Éléments de Zoologie); Nuremberg, 1826; 2e éd., ibid., 1834, in-8°; — *Naturhistorischer Atlas* (Atlas d'Histoire naturelle); Dusseldorf, 1824-1844, 23 livraisons. — *Abbildungen und Beschreibung der Petrefacten Deutschlands* (Dessins et descriptions des Pétrefactes de l'Allemagne); Dusseldorf, 1827-1844, 8 livraisons in-fol.: c'est l'ouvrage de Goldfuss le plus important. E. G.

Conversat.-Lexik.

GOLDHAGEN (*Jean-Eustache*), philologue allemand, né à Nordhausen, en 1701, mort à Magdebourg, le 7 octobre 1772. En 1744, il fut nommé recteur du gymnase de sa ville natale; neuf ans après il fut mis à la tête de l'école de la cathédrale de Magdebourg. Ses traductions d'auteurs classiques, tels qu'Hérodote, Xénophon, Pausanias, faites en allemand, sont surannées. On a de lui: *Leben Joh. Clayi* (La Vie de Jean Clay); Nordhausen, 1751, in-4°; — *Leben Ap. Wigands Nordhausischen Gelehrten* (La vie d'Ap. Wigand, savant de Nordhausen); ibid., 1752, in-4°. E. G.

Hamberger, *Germania erudita*, part. I et III.

GOLDHAGEN (*Hermann*), philologue allemand, né à Mayence, en 1718, mort le 22 avril 1794. Entré dans l'ordre des Jésuites, il professa la théologie dans les maisons de cet ordre. Plus tard il fut appelé aux fonctions de conseiller ecclésiastique. Ses principaux ouvrages sont: *Oratio historico-panegyrica de gloria Moguntiæ;* Mayence, 1743, in-fol. — *Rhetorica explicata et adplicata ad eloquentiam civilem et ecclesiasticam;* Mayence, 1753, in-8°; Francfort, 1760; — *Lexicon Græco-Latinum, recensens potiora Novi Testamenti græci vocabula;* Mayence, 1753, in-8°; — *Meletema biblico-philologicum de Religione Hebræorum sub lege naturali;* Mayence, 1769, in-8°. On a encore de Goldhagen un grand nombre d'ouvrages classiques pour les écoles et plusieurs dissertations sur les langues anciennes, l'Écriture Sainte et l'histoire. Il a aussi publié de 1778 à 1794 un journal intitulé: *Religions-Journal, Auszuge aus alten und neuen Schrifstellern und Vertheidigern der christlichen Religion* (Journal religieux, extrait d'anciens et récents auteurs qui ont défendu la religion chrétienne). E. G.

Meusel, *Lexikon der von 1750-1800, verstorbenen Schriftsteller.*

GOLDHAGEN (*Jean-Frédéric-Théophile*), médecin allemand, né à Nordhausen, en 1742, mort le 10 janvier 1788. Il fut reçu docteur à Halle en 1765, et devint quatre ans après professeur ordinaire de philosophie et d'histoire naturelle dans cette université. En 1778, il obtint une chaire extraordinaire de médecine, le titre de médecin pensionné de la ville de Halle, et celui de conseiller supérieur des mines du roi de Prusse. On a de lui: *Dubitationes de quadam motus muscularis explicatione;* Halle, 1765, in-4°; — *De Sympathia partium corporis humani;* Halle, 1767, in-4°; — *De Tensione nervorum;* Halle, 1769, in 4°. W. R.

Biographie médicale.

GOLDING (*Arthur*), poëte et traducteur anglais, né à Londres, vivait au seizième siècle. On a peu de détails sur sa vie. Il était en 1563 secrétaire de Cecil, et ses préfaces montrent qu'il eut pour patrons sir Walter Midmay, lord Cobham, le comte d'Huntingdon, lord Leicester, sir Chr. Hatton, lord Oxford et Robert, comte d'Essex. Il termina la traduction anglaise du traité de Philippe Mornay *Sur la Vérité du Christianisme*, commencée par Philippe Sydney

et publiée en 1587. La première traduction connue de Golding est de 1562. Entre ces deux dates parurent ses autres ouvrages, au nombre de trente environ, dont un seul est original; c'est un *Discourse of the Earthquake that happened in England and other places in* 1580; 1580, in-12. A part ce *Discours* et quelques vers d'éloge en tête de l'*Alvearie* de Baret en 1580, on ne connaît de Golding que des traductions d'auteurs latins anciens ou modernes et de quelques écrivains français. Il était sans doute zélé protestant, puisqu'il s'est plu à faire passer en anglais plusieurs traités théologiques de Calvin, Chytræus, Grosteste et autres controversistes réformateurs. Il se rendit particulièrement utile par ses versions de Justin (1564), de César (1565), de Sénèque (*De Beneficiis*) (1577), de Pomponius Mela, de Solin (1587) et par sa traduction en vers des *Métamorphoses* d'Ovide, dont les quatre premiers livres parurent en 1565, et le tout en 1575. Ce dernier ouvrage est le chef-d'œuvre de Golding; la versification en est facile, vive, et ne s'écarte pas trop de l'original; elle ne fut pas sans influence sur les progrès de la poésie anglaise. Golding figure dans la *Biographia dramatica*, comme traducteur du *Sacrifice d'Abraham* de Théodore de Bèze, 1577, in-8°. Y.

Warton, *History of Poetry*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

GOLDMAYER (*André* comte), mathématicien allemand, né à Guntzenhausen, en 1603, mort à l'hôpital de Nuremberg, en 1664. Il avait commencé par étudier les mathématiques à Altorf; mais bientôt, emporté par une imagination extravagante, il songea à les appliquer à l'astrologie. Après avoir quitté l'université, il prédit à Strasbourg l'époque de la mort de Gustave-Adolphe et la sienne propre. Ayant refusé la place de professeur de mathématiques à Strasbourg et à Altorf, il préféra vivre à Nuremberg en publiant des almanachs. L'empereur le nomma comte palatin, titre alors très-commun, et qui ne l'empêcha pas de mourir dans la plus profonde misère. Goldmayer a laissé des tables astronomiques sur la marche du Soleil et de la Lune, un ouvrage intitulé *Geheimniss der heiligen Schrift und des Lichts der Natur* (Mystère du livre saint et de la lumière de la nature); — *Historische, astronomische und astrologische Beschreibung unterschiedener Städte* (Description historique, astronomique et astrologique de différentes villes); on y remarque particulièrement *Beschreibung der Stadt Augsburg* (Description de la ville d'Augsbourg); Nuremberg, 1644, in-4°. W. R.

Zedler, *Univers. Lexik.* — Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexikon*. — Adelung, *Geschichte der Menschl. Verirrungen*.

GOLDONI (*Charles*), le premier auteur comique de l'Italie, naquit à Venise, en 1707, et mourut à Paris, en 1793. Sa famille était originaire de Modène; mais son grand-père s'étant lié avec deux nobles vénitiens les avait suivis dans leur patrie, et avait fini par s'y fixer. Le vieillard vivait encore lorsque Charles Goldoni vint au monde, et il éleva son petit-fils au milieu des plaisirs et des fêtes : riche et de joyeuse humeur, il aimait à s'entourer d'artistes de tous genres, peintres, musiciens, acteurs surtout, et faisait représenter des comédies dans sa propre maison. Malheureusement il vint à mourir (1712); le père de Goldoni partit pour Rome, et l'enfant resta seul avec sa mère. Mais les représentations théâtrales, dont il avait été témoin presque au sortir des bras de sa nourrice, avaient fait une telle impression sur le jeune Charles, que dès qu'il sut lire son goût le porta vers les œuvres dramatiques, dont la bibliothèque paternelle était abondamment fournie. Les pièces de Cicognini surtout excitèrent son enthousiasme; il les lut avidement, et voulut essayer d'en composer lui-même de semblables. A l'âge de huit ans il fit une petite comédie qui étonna tous ceux qui la virent. Son père était alors à Pérouse, où il exerçait avec assez de succès la profession de médecin. Instruit du talent précoce de son fils, il l'appela près de lui, et le plaça dans un collége de jésuites; puis quand vinrent les vacances, il fit disposer en forme de théâtre une salle du palais Antinori : le jeune Goldoni, avec quelques uns de ses condisciples, y joua plusieurs pièces, entre autres la *Sorellina di don Pilone*, comédie de Gigli. Sa rhétorique terminée, l'élève des jésuites de Pérouse alla faire sa philosophie chez les dominicains de Rimini. Il trouva dans cette ville une troupe de comédiens, dont la société lui plut bien davantage que les leçons du R. P. Candini. Laissant de côté les subtilités scolastiques des thomistes, il se mit à étudier les œuvres de Plaute, de Térence et d'Aristophane, et à fréquenter assidûment les acteurs; et quand ceux-ci partirent de Rimini pour se rendre à Chioggia, il se décida d'autant plus volontiers à les y suivre qu'il devait y revoir sa mère. Celle-ci le reçut avec indulgence; mais son père ne lui pardonna pas si facilement cette escapade : il arriva quelques jours après, et fit au déserteur de vifs reproches. Il se laissa pourtant peu à peu désarmer, se fixa à Chioggia, et commença à enseigner sa profession à son fils. Malheureusement le jeune homme avait peu de goût pour la médecine, et les comédiens étant venus à partir, il s'ennuya tant qu'il sollicita de ses parents la faveur d'aller à Venise étudier la jurisprudence. Mais tandis qu'il travaillait chez le procureur signor Indric, et montrait une remarquable aptitude pour les affaires, un sénateur de Milan, le marquis de Goldoni, grand ami de son père, lui obtenait une place gratuite au collége Ghislieri à Pavie. Force lui fut donc de quitter Venise, de se faire tonsurer et de prendre le petit collet, pour entrer dans cette maison, où l'on n'admettait comme boursiers que des clercs. Du

reste l'éducation qu'on y recevait était passablement mondaine, et durant la première année qu'il y passa (1723) le jeune Goldoni apprit plus de dessin, de danse, de musique et d'escrime que de droit civil et de droit canon. Les vacances le ramenèrent à Chioggia, et il s'y serait trouvé fort désœuvré si un bon chanoine n'avait eu la complaisance de lui prêter *La Mandragore* de Machiavel, qu'il étudia avec un vif intérêt. De retour au collége, il travailla cette fois plus sérieusement, et quand, l'année finie, il revint près de ses parents, il fut en mesure de composer pour un jeune abbé de l'endroit un sermon qui fut très-applaudi. Sa troisième année d'études se termina par une catastrophe : les étudiants de Pavie, ayant reçu des habitants une insulte, résolurent de se venger, et Goldoni, excité par ses camarades, eut l'imprudence de mettre au service de leur ressentiment son talent et sa plume. Il composa contre les bourgeois une satire sanglante : des traîtres le dénoncèrent, et il fut chassé du collége. Honteux et n'osant plus se présenter devant ses parents, il résolut d'aller chercher fortune à Rome. Mais un religieux à qui il raconta sa mésaventure sut, par un innocent stratagème le ramener malgré lui dans sa famille. Il obtint facilement son pardon. Son père le mena avec lui dans le Frioul, à Udine, puis à Vipack (en Carniole), chez le comte Lantieri, homme intelligent et ami des arts. Pour divertir la brillante société au milieu de laquelle il se trouvait, le jeune homme eut l'idée de donner une représentation du *Starnuto d'Ercole* (Éternuement d'Hercule), pièce bizarre, composée par Pierjacopo Martelli. Puis, après avoir fait une excursion en Allemagne et visité Goritz, il alla reprendre ses études à l'université de Modène. Un spectacle affligeant dont il fut témoin dans cette ville faillit exercer sur son avenir une influence décisive et priver le théâtre italien d'un grand nombre de chefs-d'œuvre. C'était un prêtre, un homme recommandable par sa science et par son talent, que l'on traînait dans les rues, tête nue et les mains liées : la populace, excitée par des religieux, l'accablait d'injures; tout cela, parce que l'infortuné, égaré par la passion, avait eu l'imprudence d'avouer ses sentiments à une dame et que celle-ci avait eu la perfidie de le trahir. Goldoni en fut si révolté, qu'il prit la résolution de quitter le monde et de se jeter dans un cloître. Il fallut toute l'adresse affectueuse de son père et de sa mère pour le détourner de ce projet. Promené par ses parents de fête en fête, de spectacle en spectacle, à Venise et à Chioggia, le jeune homme se réconcilia avec la société, et accepta dans cette dernière ville la place d'adjoint au coadjuteur du chancelier criminel. Nommé bientôt coadjuteur en chef à Feltre, il monta dans sa nouvelle résidence un petit théâtre de société, où il joua la *Didon* et le *Siroe* de Métastase, puis deux comédies de sa propre composition : *Le bon Père* et *La Cantatrice*. Tandis qu'il se faisait applaudir comme auteur et estimer comme magistrat, son père obtenait une place avantageuse à Bagnacavallo, dans la légation de Ravenne, et appelait son fils auprès de lui pour lui faire partager son aisance. Malheureusement, il n'eut pas lui-même le temps d'en jouir; il mourut en 1731, laissant sa famille dans un état voisin de la gêne.

Devenu l'unique soutien de sa mère et de son jeune frère, Goldoni comprit la gravité des nouveaux devoirs qu'il allait avoir à remplir : en conséquence, il résolut de poursuivre ses études commencées et de se consacrer tout entier à la jurisprudence. L'université de Padoue lui conféra le titre de docteur après de brillants examens, et l'année d'après (1732) le corps des avocats de Venise l'admit dans son sein, avec toutes les formalités qui étaient alors en usage. En attendant les clients, il s'amusa à composer un petit livre mêlé de prose et de vers, de morceaux sérieux ou plaisants, de facéties et de pronostics, espèce d'almanach, qui parut sous ce titre : *Esperienza del Passato, l'Astrologo dell' Avvenire, o sia l'almanacco critico per l'anno* 1732, et qui eut un véritable succès. En même temps il commençait son *Amalasunte*, mélodrame ou tragédie lyrique, sur laquelle il fondait de hautes espérances. Sur ces entrefaites une cause importante se présenta : le défenseur de la partie adverse était le plus célèbre avocat de Venise; Goldoni osa se charger de l'affaire, plaida avec talent, et gagna son procès. Cet éclatant triomphe semblait devoir l'attacher pour toujours au barreau de sa ville natale. Mais un amour malheureux et surtout onéreux, quoique fort honnête, l'obligea tout à coup à s'expatrier. Il partit pour Milan, emportant son unique trésor l'*Amalasunte* presque achevée. Il fut fort bien accueilli dans la capitale de la Lombardie. Le directeur du principal théâtre le reçut avec bonté, et l'invita à lui lire sa pièce; mais bien qu'elle ne fût pas dénuée de mérite, elle n'était pas susceptible d'être mise en musique. Goldoni eut assez de bon sens pour reconnaître la justesse des critiques qui lui étaient faites, et, de retour chez lui, il jeta au feu son mélodrame. Le lendemain matin il alla voir le résident de Venise, à qui il conta si spirituellement et si gaiement sa déconvenue, que le ministre de la république sérénissime résolut d'attacher à sa personne le jeune avocat et le prit pour son *gentilhomme ordinaire*. Les nouvelles fonctions de Goldoni lui laissaient beaucoup de loisir; il en profita pour s'adonner à ses occupations favorites. Il commença son *Bélisaire*, pièce en cinq actes, et fit représenter un intermède à deux voix, intitulé *Le Gondolier vénitien*. Ce petit opéra comique fut très-applaudi. Les événements de la guerre de 1733, qui firent perdre à la maison d'Autriche ses possessions d'Italie, interrompirent les travaux de Goldoni, et le chassèrent successive-

ment de Milan à Crème et de Crème à Pizzighettone. Pour comble de malheur, il se brouilla avec son protecteur, et fut réduit pendant quelques mois à mener une vie errante. Ses pérégrinations le firent trouver à Parme le jour même où fut livrée sous les murs de cette ville une grande bataille entre les Autrichiens et l'armée franco-sarde. A quelques lieues de là il rencontra un parti de déserteurs qui lui enlevèrent tout ce qu'il avait, sauf ses précieux manuscrits, et s'estima fort heureux de recevoir l'hospitalité chez un bon curé de campagne, auquel il lut son *Bélisaire*. Puis il se rendit à Vérone, où il rencontra un comédien nommé Casali, qu'il avait connu à Milan et qui le présenta à ses camarades. La troupe fit bon accueil à Goldoni, écouta sa tragi-comédie, et lui promit de la jouer; ce qu'ils firent effectivement dès qu'ils furent arrivés à Venise.

Le *Bélisaire* fut représenté pour la première fois le 24 novembre 1734, et joué sans interruption jusqu'au 14 décembre. On le reprit vers le milieu du carnaval, quand le théâtre, fermé pendant quelque temps, fut rouvert, et jusqu'à la fin de la saison. L'œuvre de Goldoni, malgré ses défauts, attira la foule, grâce à deux intermèdes comiques du même auteur que l'on donnait en même temps. L'opéra buffa, né à Naples ou à Rome, était alors encore inconnu à Venise; *La Pupilla* et *La Birba* avaient par conséquent tout l'attrait de la nouveauté, et nous avons tout lieu de croire que ces deux petites pièces contribuèrent singulièrement au succès de *Bélisaire*. Elles ne purent cependant soutenir la tragédie de *Rosimonde*, que Goldoni fit jouer pendant ce même carnaval. L'été venu, il reprit ses pérégrinations; il alla à Padoue, où il mit en vers la tragédie de *Griselda*, de là à Udine, et revint ensuite à Venise, où il revit sa mère. L'ouverture de l'année théâtrale fut signalée par une grande représentation (4 octobre), dont Goldoni fit tous les frais. On donna d'abord une sorte de prologue, sous forme d'*assemblée littéraire*, qui fut fort goûté; puis une comédie en un acte, qui tomba, par la faute de l'Arlequin; enfin, un opéra comique, *La Fondation de Venise*, qui fut très-bien reçu. Le public accueillit avec la même bienveillance *Don Juan Tenorio, ou le dissolu*, assez médiocre imitation du *Festin de Pierre* de Molière, que notre auteur mit sur la scène peu de jours après. Ces différents succès furent suivis d'un événement qui ne fut pas moins heureux pour Goldoni que ses plus brillants triomphes : il avait fait la connaissance à Gênes d'une fort belle personne, fille d'un honnête notaire de cette ville; il l'épousa en 1736, et n'eut jusqu'à la fin de ses jours qu'à se louer de ce mariage. De retour à Venise, il donna une tragi-comédie, *Renaud de Montauban*, et une tragédie, *Henri, roi de Sicile*. Cependant la troupe pour laquelle il travaillait s'était enrichie de deux excellents sujets, Golinetti et Sacchi, le premier, *Pantalon* remarquable, et le second, *Arlequin* parfait : c'était, comme on sait, les deux rôles les plus importants de la scène italienne, où l'on ne représentait encore d'autres comédies que des farces que les acteurs jouaient masqués et d'après un simple canevas tracé par l'auteur. Frappé du talent de Golinetti et de Sacchi, Goldoni jugea que des artistes aussi distingués gagneraient encore à jouer à visage découvert; il avait d'ailleurs beaucoup trop étudié Molière pour ne pas sentir combien la comédie de caractère l'emportait sur les bouffonneries de Cicognini, et dès lors la pensée de réformer le théâtre italien était née dans son esprit. Sûr d'avoir enfin rencontré des acteurs dignes de son noble projet, il se mit résolûment à l'œuvre, et poursuivit sans relâche ce triple but : substituer aux aventures bizarres et triviales la peinture des vices et des ridicules humains, remplacer les pièces à canevas par des pièces entièrement écrites, et enfin dépouiller les comédiens du masque et du costume traditionnels pour leur faire prendre les habits, les gestes et la physionomie de leurs nouveaux rôles. Cette réforme ne pouvait s'effectuer tout d'un coup, et il nous suffit de donner les titres des comédies que Goldoni composa immédiatement après son mariage pour faire voir avec quels ménagements il dut procéder. Nous avons d'abord *L'Homme accompli* (*Il Cortisan veneziano*) et *Le Prodigue*, comédies de caractère, toutes deux en trois actes, partie écrites, partie à canevas; puis, aussitôt après, comme si le réformateur eût senti la nécessité de se faire pardonner le succès de sa téméraire innovation, deux pièces à masques et à canevas : *Les trente-deux Infortunes d'Arlequin*, et *La Nuit critique, ou cent-quatre accidents en une nuit*. Deux opéras sérieux, *Gustave Vasa* et *Oronte, roi des Scythes*, qu'il donna à peu près en même temps, réussirent brillamment, sans contribuer beaucoup à sa gloire, si nous en croyons un de ses biographes : *Tutti applaudirono alla musica; nessuno parlò del libretto*.

Cependant Goldoni avait obtenu, par le crédit des parents de sa femme, la charge de consul de Gênes à Venise (1740). Tout en remplissant ses nouvelles fonctions, que lui facilitaient ses premières études, il composa une comédie de caractère, *La Dona di Garbo* (*La brave Femme*), pièce en trois actes, en prose, la première entièrement écrite, et qui ne fut jouée que quatre ans après. Mais le consulat de Gênes lui imposait de grandes dépenses et ne lui rapportait que fort peu de chose. La banque de Modène, où il avait quelques fonds, vint à suspendre ses payements, et pour surcroît de malheur un aventurier, que son frère lui avait amené, lui escroqua 6,000 livres. Voilà notre auteur dans le plus grand embarras. Il se met bravement en route avec sa femme (18 septembre 1741), non sans avoir composé sur sa mésaventure une pièce

intitulée *L'Imposteur*, et se rend auprès du duc de Modène pour réclamer le payement de ses rentes. La guerre avait recommencé, et le duc se trouvait en ce moment à Rimini, au quartier général des troupes espagnoles. Il reçut gracieusement Goldoni, mais il ne lui parla point de son argent; et le brave homme aurait été dans une gêne cruelle s'il n'avait rencontré dans la ville une troupe de comédiens qui jouèrent ses pièces. Sur ces entrefaites, les Espagnols quittèrent Rimini, qui demeura exposé aux attaques des Impériaux; Goldoni crut prudent de s'éloigner aussi. Chemin faisant, il eut ses bagages enlevés par des hussards autrichiens : un voiturier, qu'il avait payé pour le transporter avec sa femme, l'abandonna sur une grande route. Mais il ne perdit point courage, et se rendit hardiment au camp des Impériaux pour réclamer ce qu'on lui avait pris. Un colonel, ami des lettres, accueillit poliment l'auteur de *Bélisaire*, et lui fit restituer ses effets; il l'engagea en outre à retourner à Rimini, qui était devenu le quartier général des Autrichiens. Goldoni suivit ce conseil, et s'en trouva bien. Le prince Lobkowitz, généralissime de l'armée impériale, le chargea de faire une cantate pour célébrer les noces du prince Charles de Lorraine avec l'auguste sœur de Marie-Thérèse. Il lui confia en outre la direction des spectacles et des divertissements dont Rimini était alors le théâtre. Largement payé, notre auteur répara les brèches faites à sa fortune par les divers accidents que nous avons racontés; il se démit de ses fonctions, peu lucratives, de consul, et quand le prince Lobkowitz changea de quartier général, il se rendit en Toscane pour y étudier la pure langue italienne. Il passa quatre mois à Florence (1742), puis il visita Sienne, et finit par se fixer à Pise. Cette ville possédait alors une société littéraire, espèce d'académie qui prenait le titre de *Colonia arcadica di Roma*. Un jour qu'il assistait à une séance des Arcadiens de l'Italie, Goldoni s'avisa de réciter, en le donnant pour une improvisation, un sonnet qu'il avait composé autrefois dans une occasion analogue. Cette petite supercherie fut récompensée par d'unanimes applaudissements. Le poëte vénitien fut accueilli dès lors avec enthousiasme partout où il se présenta, et ses nouveaux amis l'engagèrent à reprendre son métier d'avocat. Bientôt en effet les clients arrivèrent en foule; en même temps Sacchi lui écrivit de Venise pour lui demander une comédie dont il lui suggérait le sujet : *Le Serviteur de deux Maîtres* (*Il Servitore di due Padroni*). Goldoni se mit donc à travailler ardemment, consacrant ses journées au barreau et ses nuits au théâtre; il composa ainsi son *Enfant d'Arlequin perdu et retrouvé*, qui lui valut plus tard l'honneur d'être appelé à Paris. En attendant, il recevait de Rome deux diplômes : celui qui l'agrégeait à l'Arcadie, sous le nom pastoral de *Polisseno*, et un autre qui l'investissait d'un fief imaginaire dans les poétiques campagnes de Tégée. Mais au milieu de toutes les satisfactions d'amour-propre, il essuya un désappointement qui lui fut singulièrement sensible. La mort d'un vieil avocat avait laissé vacantes plusieurs places lucratives : Goldoni les demanda, espérant en obtenir au moins une; mais elles furent toutes données à des Pisans. Dégoûté du barreau, il s'adonna plus que jamais à l'art dramatique, et Darbes, le *Pantalon* de la troupe Madebach, n'eut point de peine à l'emmener à Livourne, où se trouvaient en ce moment ses camarades. Ce fut dans cette ville que notre auteur eut pour la première fois le plaisir de voir représenter sa *Donna di Garbo*. Il fut très-content des acteurs, et s'attacha tellement à eux et à Madebach, leur directeur, qu'il retourna avec eux à Venise, après cinq ans d'absence.

En passant par Modène, Goldoni avait réglé ses affaires à la banque ducale, et l'arrangement qu'il avait pris avec Madebach semblait le mettre pour longtemps à l'abri du besoin. Des appointements fixes lui étaient désormais assurés; il renonça donc pour toujours au barreau, et se mit à travailler exclusivement pour la nouvelle troupe qui s'était installée au théâtre Saint-Ange. Ses débuts furent heureux, et malgré les efforts d'une puissante cabale, il eut à enregistrer beaucoup plus de victoires que de défaites. *L'heureuse Héritière* tomba, mais *L'honnête Fille*, *La bonne Femme*, *Le Cavalier et la Dame* réussirent parfaitement; *La Veuve rusée* (*La Vedova scaltra*) eut les honneurs d'une parodie. Les partisans de l'ancienne comédie, appelée *commedia del arte*, étaient trop entichés de leurs *arlequinades*, pour se convertir tout d'un coup aux pièces plus sérieuses et plus morales du nouvel auteur dramatique. Ils mirent tout en œuvre pour combattre le réformateur; et celui-ci, poussé à bout, crut ne pouvoir mieux faire pour réduire ses ennemis au silence que de les écraser en accumulant les preuves de son génie et de son intarissable fécondité. A la dernière représentation du carnaval de 1749-1750, il fit annoncer au public par les comédiens que leur poëte donnerait dans la prochaine saison théâtrale seize pièces nouvelles. Il tint parole, et presque toutes ces comédies, si rapidement faites et parmi lesquelles nous citerons une imitation du *Menteur* de Corneille (*Il Bugiardo*), furent couvertes des plus chaleureux applaudissements. Mais ce travail excessif, qui avait sensiblement altéré la santé de Goldoni, ne lui rapporta aucun bénéfice. L'avide Madebach, se tenant à la lettre de leur contrat, refusa de rien ajouter à ses appointements. Il lui contesta même le droit de publier ses œuvres dramatiques, et ne lui permit qu'à grand'peine de faire imprimer un volume chaque année. Ce fut le libraire Antonio Bettinelli qui entreprit la première édition du théâtre de Goldoni : le premier volume parut à Venise, en 1751.

Cependant notre auteur suivait ses comédiens dans leurs pérégrinations annuelles, et au printemps de 1750 nous le trouvons avec eux à Turin. Ici Goldoni se trouva exposé à de nouvelles attaques, et qui différaient totalement de celles qu'il avait essuyées à Venise. On ne lui reprochait plus d'avoir abandonné les antiques errements de la comédie nationale; au contraire, les Piémontais, voisins de la France, accusaient l'auteur italien de ne pas suivre d'assez près les modèles classiques, et secouaient la tête au plus bel endroit de ses pièces en disant : « Ce n'est pas du Molière. » Pour répondre à ces critiques d'un nouveau genre et pour prouver qu'il connaissait aussi bien qu'un autre la littérature du grand siècle, Goldoni fit son *Molière*, comédie dont le sujet est emprunté à la vie même du prince des comiques. L'union qu'il projeta avec Isabelle, fille de la Béjart, et la défense de son *Tartufe* forment toute l'intrigue de cette pièce, écrite en vers *martelliani*, sorte de vers rimés que le poëte italien choisit à cause de leur ressemblance avec les hexamètres français. Elle eut un grand succès à Turin et plus tard à Venise.

De retour dans cette dernière ville, il continua à travailler pour Madebach jusqu'à l'expiration de son engagement, et lui donna encore un assez grand nombre de pièces nouvelles. Mais, l'année théâtrale de 1752 terminée, il s'arrangea avec le propriétaire du théâtre de Saint-Luc, son excellence Vendramini, noble vénitien. Il n'eut qu'à se féliciter de ses relations avec ce patricien. « Je lui remettais mes pièces, dit-il dans ses *Mémoires;* elles m'étaient payées sur-le-champ, et avant la lecture. Mes émoluments étaient presque doublés; j'avais liberté entière de faire imprimer mes ouvrages et point d'obligation de suivre la troupe en terre ferme. Ma condition était devenue beaucoup plus lucrative et infiniment plus honorable. » Mais il n'était pas quitte de toute contestation avec son ancien directeur. Celui-ci gagna le libraire Bettinelli, qui déclara à Goldoni ne plus pouvoir publier ses pièces qu'au profit de Madebach. L'auteur s'en vengea en les faisant imprimer à Florence, chez Paperini : au mois de mai 1753 parut le premier volume de cette édition, qui fut portée à dix volumes in-8°, et tirée à 1700 exemplaires. Il en fut vendu plus de cinq cents à Venise même, bien que Bettinelli, appuyé par la corporation des libraires de cette ville, eût réussi à en faire prohiber l'introduction sur le territoire de la république. Cependant, Goldoni ne se lassait pas de faire jouer des pièces nouvelles, malgré les *vapeurs* auxquelles il était sujet, et qui l'obligeaient à changer d'air fréquemment. Nous citerons parmi les nombreuses productions de cette époque de sa vie une comédie en cinq actes, *L'Épouse persane*, qui eut un très-brillant succès et à laquelle il crut devoir donner deux suites : *Hircana à Julfa* et *Hircana à Ispahan;* et *La Villegiatura, ou la Partie de Campagne*, dans laquelle il se moque des folies qu'un amour exagéré de la campagne faisait faire à ses concitoyens. Ce sujet lui inspira l'une après l'autre trois comédies. Ce fut alors qu'un libraire de Venise, Pitteri, lui offrit de publier à ses frais une édition de ses œuvres (celle de Florence avait été imprimée aux frais de l'auteur et par souscription) ; il y consentit avec empressement, et le *Nouveau Théâtre de M. Goldoni* ne tarda pas à paraître. Cependant, Goldoni voyageait toujours; nous le rencontrons successivement à Modène, à Milan, à Bologne, où, pour répondre aux nombreux détracteurs qu'il trouva dans cette patrie du *Docteur* traditionnel, il composa une pièce intitulée *Térence*, et qui a pour sujet les amours du comique latin avec une esclave grecque « et sa *manumission* » (son affranchissement). Au mois de mars 1756, il est appelé à Parme par l'infant don Philippe, qui lui demande trois opéras comiques, et le renvoie comblé de faveurs : une pension annuelle et le titre de *poëte* et de *serviteur actuel de son Altesse* furent les fruits solides et brillants de ce petit voyage. A Venise, le *Molière de l'Italie*, comme on commençait déjà à l'appeler, est accueilli par de nouvelles critiques. Ne pouvant plus attaquer son système dramatique, dont le triomphe est désormais assuré, on s'en prend à son style; on épluche son langage, on l'accuse enfin de ne pas parler le pur italien. Et pourtant, il avait passé quatre ans en Toscane, dans le pays classique de la belle langue « *del gentil favellare* »; il avait fait imprimer ses œuvres à Florence, en recommandant à l'éditeur d'être sans pitié pour toutes les locutions incorrectes, pour tous les provincialismes vénitiens. Goldoni se console de ces attaques, en songeant que les académiciens de la *Crusca* ont adressé des reproches analogues au Tasse, qu'il s'amuse à relire et dont il fait le héros d'une nouvelle pièce en cinq actes et en vers. Cependant, on jouait ses œuvres sur tous les théâtres de l'Italie, et particulièrement à Rome, où elles avaient beaucoup de succès; curieux de visiter cette ville, et peut-être aussi désireux d'assister à ses triomphes, il alla passer six mois dans la capitale du monde chrétien. Sa satisfaction ne fut pas sans mélange : car tandis qu'on l'applaudissait au théâtre Capranica, les abbés le sifflaient à outrance dans la salle Tordinona. Il ne regretta pourtant pas son voyage, et revint à Venise avec deux pièces nouvelles : *Les Amoureux*, et *La Maison neuve*, toutes deux en trois actes et en prose. Ces deux comédies furent très-bien reçues du public. Cette même année (1760), il commença la grande édition de ses œuvres (dite *édition de Pasquali*), in-8°, avec figures, et un fragment de sa propre biographie en tête de chaque volume. Au moment où il écrivait ses *Mémoires*, c'est-à-dire plus de vingt ans après, cette publication, retardée par l'éloignement de l'auteur, n'en était encore qu'au volume XVII.

Il avait reçu, peu de temps après son retour de Rome, une lettre datée de Ferney : elle était d'un M. Poinsinet, ami et hôte de Voltaire, qui lui demandait ses pièces manuscrites, afin d'en donner une traduction. Surpris de cette proposition, qui lui parut indiscrète, Goldoni voulut avoir des renseignements sur celui qui la faisait, et se rendit dans cette intention chez l'ambassadeur de France. Celui-ci lui remit une lettre qui lui sembla bien autrement intéressante que celle de M. Poinsinet. C'étaient les premiers gentilshommes de la chambre de Sa Majesté qui, en leur qualité d'ordonnateurs des spectacles et divertissements du roi, offraient un engagement de deux ans et des appointements honorables à Goldoni s'il voulait venir travailler à Paris pour le Théâtre-Italien. Déjà, sur la recommandation du *premier amoureux* Zanuzzi, on y avait joué son *Figlio d'Arlecchino perduto et ritrovato*, qui avait eu un brillant succès. Depuis longtemps notre poëte avait envie de voir la patrie de Molière; il n'hésita donc pas à profiter de la séduisante occasion qui s'offrait à lui. L'autorisation du grand-duc et le consentement du propriétaire du théâtre Saint-Luc lui étaient nécessaires; il les obtint, et prit congé du public vénitien en donnant deux ou trois pièces nouvelles, parmi lesquelles nous remarquons une imitation de *L'Écossaise* de Voltaire. La dernière représentation à laquelle il assista à Venise fut pour lui un vrai triomphe; au milieu des applaudissements qui éclataient autour de lui, on lui criait de tous côtés : « Bon voyage! revenez! n'y manquez pas!.. »

Ce fut au mois d'avril 1761 que Goldoni quitta sa patrie pour n'y plus revenir. Il emmenait avec lui sa femme : sa mère était morte depuis peu. Son voyage ne fut pas heureux; il tomba malade à Bologne; il essuya sur mer une tempête où il faillit périr; enfin, il atteignit Nice, franchit le Var, et mit le pied sur le sol français, « en invoquant l'ombre de Molière, pour qu'elle lui servît de guide ». Malgré son impatience de voir Paris, notre auteur voyageait à petites journées, et l'été presque tout entier se passa avant qu'il arrivât dans cette ville. Il commença par étudier avec soin les mœurs, les habitudes, les modes et le goût de son nouveau public; puis il donna une comédie de caractère, en trois actes, intitulée : *L'Amor paterno*, ou *La Serva riconoscente*. Elle fut accueillie assez froidement, et Goldoni, découragé, fut sur le point de quitter la France. Mais un peu de réflexion lui fit comprendre la cause de son échec. Le public parisien ne cherchait au Théâtre-Italien que des arlequinades; quand il voulait des pièces sérieuses, il les allait demander au Théâtre-Français. Instruit par l'expérience, notre auteur revint aux comédies à canevas et à masques, et retrouva avec elles la popularité et le succès : en même temps il composa pour le théâtre de Lisbonne un mélodrame qui lui rapporta mille écus. Son engagement expiré, il s'apprêtait à retourner dans sa patrie, quand il fut nommé lecteur et maître de langue italienne des filles du roi. Attaché dès lors à la cour, il la suivit tour à tour dans la résidence royale, prenant part à tous les divertissements et à toutes les fêtes qui s'y donnaient. Malheureusement il était peu fait pour l'intrigue; de sorte qu'au milieu des libéralités royales qui pleuvaient de tous côtés autour de lui, il n'avait encore obtenu qu'un vain titre, quand, après trois ans, les princesses ses élèves lui obtinrent enfin une pension de 3,600 francs. Goldoni avait des goûts modestes, et, satisfait de se voir délivré de toute préoccupation importune, il résolut de profiter de ses loisirs pour tenter une entreprise hardie qu'il rêvait depuis longtemps : écrire une comédie en français et la faire jouer sur cette même scène où chaque jour on représentait les chefs-d'œuvre de Molière. Tout en s'accusant lui-même de témérité, il se mit courageusement à l'œuvre, et le fruit de ses efforts fut *Le Bourru bienfaisant*. Donnée pour la première fois à Paris, le 4 novembre 1771, et le lendemain à Fontainebleau, devant la cour, cette comédie valut à son auteur une gratification de cent-cinquante louis que le roi lui accorda, un compliment de Voltaire et d'innombrables applaudissements. Appelé à grands cris par le public, le bon Goldoni refusa de paraître; il fallut que Lekain, aidé de ses camarades, le portât sur la scène, et plus tard encore, quand il écrivit ses Mémoires, il ne manqua pas de protester contre une coutume qui n'existait pas en Italie et qui lui semblait incompatible à la fois avec la modestie et avec la dignité d'un auteur. Il ne pouvait concevoir « comment un homme pouvait dire tacitement aux spectateurs : Me voilà, messieurs; applaudissez-moi! »

Encouragé par son premier succès, Goldoni donna à la Comédie-Française en 1773 une nouvelle pièce : *L'Avare fastueux*. Le sujet en était assez heureux et le caractère du principal personnage fort bien dessiné; mais la faiblesse de l'intrigue et la froideur du style, qui se ressentait de l'âge de l'écrivain, firent tomber cette comédie. L'auteur du *Bourru bienfaisant* se consola de cette chute en revenant à la scène italienne, qu'il enrichit encore de plusieurs productions estimables, et en composant pour le théâtre de Londres un mélodrame, *La Vittorina*, qui fut très-goûté des Anglais. Le dernier travail qu'il entreprit fut la rédaction de ses *Mémoires pour servir à l'histoire de sa vie et de son théâtre*. Il y consacra trois ans, et les termina en 1787, au moment où il achevait sa quatre-vingtième année. Ces mémoires, écrits en français, sont extrêmement intéressants, et, au jugement de Gibbon, *plus comiques que les meilleures comédies de leur auteur*. Goldoni s'y peint lui-même avec une admirable franchise; il s'y montre tel qu'il est, avec ses défauts comme avec ses qualités, avec la légèreté de son caractère, comme

avec la bonté de son cœur et l'aimable enjouement de son esprit. On s'attache à lui, en lisant ces *Confessions*, exemptes à la fois d'ostentation et de fausse modestie; on aime à l'entendre analyser scrupuleusement ses pièces, reconnaître naïvement leurs imperfections, enregistrer avec simplicité et avec une résignation qui n'a rien d'amer les jugements, quelquefois sévères, du public. On le suit volontiers, enfin, dans le détail de ses occupations journalières, et les circonstances les plus vulgaires empruntent du charme moins au nom de l'homme distingué auquel elles se rattachent qu'à la grâce facile avec laquelle il les raconte. Ses mœurs furent comme son caractère, douces et honnêtes. Son amour du plaisir ne l'entraîna jamais dans sa jeunesse à commettre une mauvaise action, ni dans sa vieillesse à s'écarter des habitudes régulières que le soin de sa santé lui prescrivait. Il se couchait tous les jours à dix heures; et quand le sommeil tardait à le visiter, il employait pour l'appeler un moyen qu'il nous communique avec sa bonhomie ordinaire : « Quand je ne puis m'endormir, nous « dit-il, je prends au hasard un mot de ma lan- « gue maternelle, et je le traduis en toscan et en « français : je passe en revue de la même ma- « nière les mots qui suivent par ordre alpha- « bétique; je suis sûr d'être endormi à la troi- « sième ou la quatrième version ». Un procédé soporatif, c'était tout ce qui lui était resté du projet qu'il avait jadis conçu de rédiger un dictionnaire complet des provincialismes italiens et spécialement du dialecte vénitien.

Goldoni se croyait assuré de terminer ses jours dans la modeste aisance que lui avaient faite ses travaux et la munificence royale, quand tout à coup la révolution française éclata et vint porter au vieillard un coup funeste. Sa pension était inscrite sur la liste civile à côté de bien d'autres gratifications, moins honorablement acquises : elle fut enveloppée dans la proscription commune (septembre 1792), et supprimée impitoyablement par la Convention. L'assemblée, qui envoyait à Schiller un brevet de citoyen français, ne pouvait cependant laisser mourir de faim le réformateur de la scène italienne. Elle revint donc bientôt sur une mesure trop sévère, et rendit à Goldoni, sur le rapport de Chénier, la pension dont il venait d'être privé. Ce décret réparateur fut promulgué le 7 janvier 1793. Le lendemain le vieillard s'éteignait doucement, et sa veuve recevait de la Convention nationale une pension de 1,200 francs, avec le payement des arrérages.

Ce qui frappe d'abord quand on parcourt la liste des productions de Goldoni, c'est la remarquable fécondité de cet écrivain : bien supérieur sous ce rapport à notre Molière, il n'est guère surpassé que par les auteurs espagnols, les Calderone et les Lope de Vega. Tous les genres dramatiques furent successivement abordés par lui : la tragédie, la tragi-comédie, le drame, le mélodrame, l'opéra sérieux ou comique, la comédie d'intrigue et la comédie de caractère, sans compter ces innombrables pièces à canevas qui échappent naturellement à la critique littéraire, et que nous ne pouvons juger que par leur succès. Goldoni ne fut qu'un tragique médiocre, et il ne se fit jamais d'illusion à cet égard, malgré les applaudissements que lui valut son *Bélisaire*. Ses opéras réussirent généralement; mais une grande part de ces triomphes revient légitimement aux compositeurs. Son vrai titre de gloire, ce sont donc ses comédies, et surtout ses comédies de caractère, parmi lesquelles nous citerons *La Donna di Garbo*, *L'Adulatore*, *Il Bugiardo*, *Il Giocatore* (Le Joueur), *La Donna volubile* (La Femme changeante), *Il Vecchio bizarro* (L'aimable Vieillard), *L'Avaro*, etc. Ces titres nous rappellent presque tous quelque chef-d'œuvre de notre théâtre; mais en lisant ces pièces ou seulement les analyses que Goldoni en a faites dans ses *Mémoires*, on se convainc bien vite que l'auteur italien n'a pas été servile imitateur de Molière ni de Corneille. D'ailleurs, pour rendre complétement justice à l'originalité de son talent, il ne faut pas perdre de vue ce que nous avons dit plus haut sur l'état où il trouva à son début la scène italienne et sur l'importante réforme qu'il y opéra. Avant *L'Homme accompli* (*Il Cortezan veneziano*), on n'y avait guère vu que des bouffonneries et des arlequinades, et cette pièce, sans pouvoir être égalée au *Misanthrope* ou aux *Femmes savantes*, est quelque chose de bien supérieur aux farces de *M. Pantalon*. A défaut de la profondeur du génie, à défaut de cette hauteur de vues qui caractérisent notre illustre comique, on trouve dans Goldoni la finesse des aperçus, la vérité des peintures; il dessine habilement ses caractères, il représente avec une grande fidélité les mœurs de la société au milieu de laquelle il vit, surtout celles des classes inférieures. Son style, quelquefois inégal, est presque toujours vif et coloré, et les provincialismes vénitiens, que lui reprochaient les puristes de Florence, ne font que rendre plus gaies et plus piquantes les scènes populaires qu'il introduit volontiers sur le théâtre. Mais nul ne comprit mieux que lui le but moral de la comédie; nul ne se préoccupa plus constamment de corriger en amusant. « Il enseigna toujours, dit un de ses éditeurs (le comte Pietro Verri, de Milan), aux pères la bonté et l'indulgence, aux fils le respect et l'amour de leurs parents, aux épouses l'amour de leur mari et de leur famille, aux maris la complaisance et la bonne conduite; le vice ne paraît dans ses pièces qu'escorté de la réprobation générale, la vertu entourée de l'estime et du respect de tous; enfin, l'honnêteté et la bienveillance, l'amour de l'humanité et la religion du devoir brillent dans tous ses écrits, comme une flamme pure qui éclaire l'esprit et qui réchauffe le cœur. »

Les œuvres de Goldoni ont été plusieurs fois

imprimées : l'édition *Pasquali*, Venise, 1761, 18 vol. gr. in-8°, fig., est la plus belle ; mais elle n'est pas complète, non plus que celle de Turin, 1772 ou 1778, en 34 vol. in-12. La plus complète est celle qui a paru à Venise, de 1788 à 1795, sous ce titre : *Carlo Goldoni : Raccolta di tutte le sue opere teatrali, fra le quali molte furono inedite ; editione distributa in quattro classi*, 44 vol. in-8°. — Autres éditions : *Commedie* ; Prato, 1819-1827, 47 vol. petit in-8° ; Turin, 1793, 44 vol. pet. in-8° ; Venise, 1817-1823, 60 vol. in-16 ; — *Commedie scelte* (*con vita dell' autore*) ; Milan, 1821, 4 vol. in-8°. On a commencé à Florence en 1827 une édition in-8°, avec frontispices gravés et vignettes, qui a atteint 53 volumes. Les *Mémoires* de Goldoni, dont la première édition a paru à Paris, en 1787, 3 vol. in-8°, ont été traduits en italien et publiés à Venise, en 1788, 3 vol. in-8°, et à Prato, en 1822, 3 vol. petit in-8°, portrait. On a publié à Lyon et à Paris, an IX (1801), les trois premiers volumes in-8° des *Chefs-d'Œuvre dramatiques de Goldoni*, *trad. en français* par Amar-Duvivier, avec le texte italien. Mais cette entreprise n'a pas été continuée. Quelques pièces de son théâtre ont été traduites séparément : *Le Père de Famille* et *Le véritable Ami*, par Deleyre ; — *Paméla* et *La Veuve rusée*, par D. B. D. V. (de Bonnet du Val-Sablier) ; — *La Suivante généreuse*, *Les Mécontents*, par Sablier ; — *Paméla mariée*, par Desriaux ; — *Le Menteur*, *Molière*, *Térence* et *L'Auberge de la poste*, par Aignan (dans les *Théâtres étrangers* de Ladvocat).

Alexandre PEY.

Mémoires de Goldoni. — Gherardini Giovanni, *Vita di Carlo Goldoni*, en tête de l'édition de Milan, 1821. — Meneghezzi, *Memorie istoriche, apologetiche e critiche della vita et delle opere di Carlo Goldoni* ; Milan, 1827.

* GOLDSCHMIDT (*Hermann*), peintre et astronome allemand, né à Francfort-sur-le-Mein, le 17 juin 1802. Comme la plupart des hommes devenus célèbres par leurs talents, il vint au monde avec un corps débile et une santé délicate, qui pour durer réclamaient toute la tendre sollicitude de ses parents. Destiné d'abord au commerce, il ne puisa à l'école que le désir de mieux s'instruire ; ses loisirs étaient occupés par l'étude des langues modernes et de la peinture, à laquelle il résolut bientôt de se vouer entièrement. Dans ce but, il se rendit à Munich, où il eut pour maître Cornelius et Schnorr, et ne tarda pas à venir se fixer à Paris, pour se perfectionner dans son art. Parmi ses tableaux, qui portent le cachet du genre sérieux, on remarqua, au salon de 1845, *La Sibylle de Cumes* ; — au salon de 1846, une *Offrande à Vénus*, dont le professeur Kinkel de Bonn a fait un éloge mérité dans la *Gazette de Cologne* ; — Une *Vue de Rome*, au salon de 1849 ; — *La Mort de Roméo et Juliette*, commandé par le ministère d'État ; — une *Cléopâtre*, remarquable de coloris ; — des *Paysages* alpestres, d'une saisissante vérité ; etc.

Mais M. Goldschmidt n'est pas seulement un peintre distingué ; c'est un astronome observateur du premier ordre. Écoutons-le raconter lui-même, avec cette modestie et cette simplicité qui le caractérisent, comment lui est venu son goût passionné pour l'astronomie : « Je venais de rapporter le *spleen* d'un assez long séjour en Angleterre. J'employais mille moyens pour dissiper mon humeur mélancolique ; un jour le hasard me conduisit au cours de M. Le Verrier, à la Sorbonne : le célèbre professeur expliquait une éclipse de lune, qui devait avoir lieu le même soir (le 31 mars 1847). Je compris l'explication, et dans mon enthousiasme je m'écriai déjà intérieurement : *Anch' io son*..... Dès ce moment je me mis à étudier avec amour une science dont je ne possédais encore que de vagues notions. Vers la fin de 1849, j'eus à ma disposition une petite lunette : ce fut le jour le plus heureux de ma vie. » — Trois ans après, le 15 novembre 1852, l'illustre peintre astronome découvrit avec sa « petite lunette », une première planète, baptisée par Arago du nom de *Lutetia* ; puis il découvrit successivement : *Pomone*, le 26 octobre 1854 ; *Atalante*, le 5 octobre 1855 ; *Harmonia*, le 31 mars 1856 ; *Daphné*, le 22 mai 1856, et une dernière, encore innommée, le 27 mai 1857 (1). L'Académie des Sciences, qui a fondé un grand prix d'astronomie, ne put faire autrement que de le décerner à M. Goldschmidt. Sans doute ces six petites planètes appartiennent, comme on l'a souvent répété, à ce groupe d'astéroïdes qui, supposés des fragments d'une planète détruite, sont, en nombre considérable, placés entre Mars et Jupiter, et n'ont pas, comme *Neptune*, reculé les limites de notre système du monde. Mais quand on songe à la patience et aux ressources bornées avec lesquelles ces découvertes ont été réalisées, on ne peut s'empêcher d'avoir une véritable admiration pour leur auteur. Plus de dix mille étoiles furent d'abord pointées par lui comme manquant sur les cartes célestes de l'Académie de Berlin, allant jusqu'à la neuvième et à la dixième grandeur, et auxquelles les plus habiles astronomes de l'Europe travaillent depuis près d'un demi-siècle. Puis, ce n'est point dans un superbe observatoire, bâti sur des pilotis de roc et entretenu à grands frais ; c'est dans un humble atelier de peintre, au sixième étage d'une vieille maison, dans une des rues les plus fréquentées du quartier latin ; c'est du haut du café *Procope*, où se donnaient, dit-on, jadis rendez-vous des astres littéraires, c'est de là que M. Goldschmidt explore le ciel, et continue à en sonder les profondeurs immenses avec un zèle d'autant plus beau qu'il est parfaitement désinterressé : l'infatigable observateur n'y a encore gagné que la triste perspective de devenir

(1) M. Goldschmidt a chargé M. de Humboldt (le 5 juin) de donner un nom à cette planète. Le 28 juin, il a découvert sa septième planète.

un jour peut-être aveugle, *quod Deus avertat*.
F. H.

Documents partic.

GOLDSCHIMDT (Mme). *Voy.* LIND (*Jenny*).

GOLDSMITH (*Olivier*), poëte et romancier anglais, né le 10 novembre 1728, à Pallas ou Pallasmore, paroisse de Forney (1), dans le comté de Longford en Irlande, mort à Londres, le 4 avril 1774. Il était le cinquième des sept enfants du révérend Charles Goldsmith. Celui-ci, marié jeune, et sans avoir les moyens de soutenir une famille, n'obtint son premier bénéfice ecclésiastique, le rectorat de Kilkennywest, qu'en 1730, deux ans après la naissance d'Olivier. Le futur poëte reçut sa première éducation dans l'école du village de Lishoy, où son père avait été nommé recteur. Il fit peu de progrès. Pour ce motif, et aussi parce que son père n'était pas assez riche pour lui faire donner une éducation complète, on le destina au commerce. Mais son goût précoce pour la poésie et d'autres marques d'un esprit vif excitèrent tant d'espérances, qu'un de ses oncles, le révérend Thomas Contarine, et d'autres parents offrirent de l'envoyer à leurs frais à l'université. Goldsmith s'y prépara en fréquentant l'école d'Athlone, puis celle d'Edgeworthstown. Il entra en 1745 au collége de La Trinité à Dublin. Là il eut, dit-on, le malheur de rencontrer un maître trop sévère. Loin de se plier à un joug qu'on lui rendait peut-être trop pesant, il fut plus que jamais un détestable écolier, paresseux et indiscipliné. Au milieu de toutes sortes d'aventures, il mit plus de quatre ans pour atteindre le grade de bachelier ès arts. Son père étant mort dans l'intervalle, il revint à la maison, et y resta jusqu'en 1752, occupé de divers projets, et n'en poursuivant aucun avec résolution. Le révérend Contarine désirait qu'il entrât dans les ordres; Goldsmith ne demandait pas mieux, mais son évêque, on ne sait pour quel motif, peut-être pour cause de mauvaise conduite, refusa de l'admettre. Après avoir essayé de la vie de précepteur dans une maison particulière et s'en être dégoûté bien vite, Olivier songea à la carrière d'homme de loi, ou plutôt le R. Contarine y songea pour lui, et l'envoya à Londres prendre ses inscriptions au Temple. Malheureusement Goldsmith, passant par Dublin, joua et perdit les cinquante livres qu'on lui avait données pour son voyage. Il lui fallut revenir à la maison sans un penny. La patience et la tendresse de son oncle n'étaient pas encore à bout. Le R. Contarine pardonna les folies du jeune homme, et l'envoya étudier la médecine à Édimbourg. Il arriva dans cette ville vers la fin de 1752, suivit tant bien que mal pendant deux ans les cours de médecine, puis, sous prétexte de compléter son éducation médicale, il se rendit à Leyde. Il y resta un an environ. Les leçons de chimie de Gaubius, les leçons d'anatomie d'Albinus l'occupèrent beaucoup moins que les bruyants plaisirs de la vie d'étudiant. De Leyde il partit pour son tour d'Europe, à pied, sans argent, n'ayant, à ce qu'il dit, qu'une chemise, mais plein de confiance dans les ressources de son esprit, et dans son talent musical, car il savait beaucoup de vieilles chansons irlandaises, et jouait passablement de la flûte. Dans *Le Vicaire de Wakefield*, il parle de ses propres voyages lorsqu'il fait dire à un de ses héros : « J'ai quelque connaissance de la musique, et ce qui avait été jadis un amusement pour moi me servit à me procurer des moyens de subsistance. Chaque fois que je m'approchais d'une maison à la tombée de la nuit, je jouais un de mes airs les plus joyeux, et cela me procurait non-seulement un logement, mais la nourriture pour le lendemain. » Grâce à ce moyen et à d'autres expédients que lui fournissait son imagination féconde, il parcourut la Flandre, diverses parties de la France, de l'Allemagne et de la Suisse où il composa une partie de son *Voyageur* (Traveller), et le nord de l'Italie. Goldsmith a plus d'une fois parlé de ses souvenirs de voyage; mais ces vagues réminiscences sont trop mêlées de fictions (1) pour fournir des renseignements sérieux. Il passa quelques mois à Padoue, et si jamais il eut un grade médical, ce qui est fort douteux, c'est là qu'il le prit. Apprenant en Italie la mort de son oncle, il repartit aussitôt pour l'Angleterre, et débarqua à Douvres dans l'automne de 1756. Il arriva à Londres, réduit à la plus profonde pénurie. Il résumait le plus clair résultat de son voyage en disant : « Il y a à peine un pays de l'Europe où je n'aie pas de dettes. » Il commença par être sous-maître dans une école, se dégoûta très-vite de cette tâche, et se fit aide pharmacien. Un de ses anciens condisciples vint à son secours, et le mit en état de commencer l'exercice de la médecine. La pratique de cet art et surtout des articles dans des revues littéraires lui fournirent pendant quelque temps de quoi subsister. En 1758, on lui fit espérer une place qui aurait pu devenir excessivement lucrative, celle de médecin d'une des factoreries de l'Inde. Plusieurs lettres écrites par lui à cette époque prouvent qu'il était très-pressé de partir pour l'Orient. Afin de se procurer de quoi faire le voyage, il rédigea immédiatement et publia le prospectus d'un ouvrage qu'il se proposait de donner par souscription sur l'*État présent des belles-lettres en Europe*. Mais il fut incapable de passer l'examen obligatoire devant le Collége des Chirurgiens, et, sans renoncer au voyage projeté, il dut se passer de la place. Il se rejeta sur la littérature, et prit un engagement avec M. Griffiths, propriétaire du *Monthly Review*. Il recevait pour sa rédaction, outre un salaire conve-

(1) L'épitaphe de Goldsmith le fait naître le 29 novembre 1731; c'est une double erreur.

(1) C'est ainsi qu'il prétend avoir vu Voltaire à Paris dans une réunion d'hommes célèbres, oubliant que Voltaire avait quitté Paris en 1750, pour n'y revenir qu'en 1778

nable, la nourriture et le logement. Le traité, qui avait été conclu pour un an, fut au bout de sept ou huit mois rompu, d'un consentement mutuel. Après avoir fait paraître, en 1759, un *Essai sur l'état présent des belles-lettres en Europe*, ouvrage agréable, mais bien léger d'information et de jugement, Goldsmith commença pour son compte *L'Abeille* (The Bee, publication hebdomadaire, qui eut huit numéros. L'année suivante, il fut mis en rapport avec le docteur Smollett, éditeur du *British Magazine*, et fournit des articles à ce recueil ainsi qu'au *Critical Review*. Ces travaux, sans beaucoup contribuer à sa réputation, le firent connaître de divers libraires. L'un d'eux, John Newbury, éditeur du *Public Ledger*, lui proposa d'écrire dans ce recueil moyennant cent livres par an. Goldsmith donna au *Public Ledger* une série de *Lettres chinoises*, imitation parfois heureuse des *Lettres persanes*, qu'il réunit plus tard en deux volumes, sous le titre du *Citoyen du Monde*. Se croyant une fortune, il se logea dans un bel appartement, et prit le titre de docteur. La gravité de ce titre ne le rendit ni plus prévoyant ni plus économe, et ses dépenses surpassèrent si bien ses revenus qu'au bout de quelques mois il fut arrêté pour dettes. Hamilton, éditeur du *Critical Review*, le fit mettre en liberté. Mais Goldsmith ne sortait d'un embarras que pour tomber dans un autre, et il lui fallait sans cesse avoir recours à ses amis. « Je reçus un matin, dit Johnson, un message du pauvre Goldsmith, m'annonçant qu'il était dans le plus grand embarras; et comme il n'était pas en son pouvoir de venir me trouver, il me priait d'aller le voir immédiatement. Je lui envoyai une guinée, et allai le voir aussitôt que je fus habillé. Je trouvai que son hôtesse l'avait fait arrêter pour sa pension, traitement qui le mettait dans une violente colère. Je m'aperçus qu'il avait déjà changé ma guinée, et qu'il s'était fait apporter une bouteille de Madère et un verre. Je mis le bouchon sur la bouteille, et priant Goldsmith de se calmer, je commençai à lui parler des moyens de se tirer de là. Il me dit alors qu'il avait tout prêt pour l'impression un nouveau roman, qu'il me montra. Je le parcourus, et j'en reconnus le mérite. Je dis à l'hôtesse que je serais bientôt de retour; et me rendant chez un libraire, je vendis le roman soixante livres. Je rapportai l'argent à Goldsmith. Il paya sa pension, non sans tancer avec hauteur son hôtesse pour avoir si mal agi avec lui. » Le roman vendu si à propos par Johnson était *Le Vicaire de Wakefield*. Newbury l'avait acheté par pitié pour l'auteur, et par déférence pour Johnson, plutôt que par estime du livre. Il en espérait si peu de chose qu'il le garda manuscrit jusqu'à ce que la publication du *Voyageur* eut établi la réputation de Goldsmith. Celui-ci fut dans l'intervalle correcteur d'épreuves chez Newbury, et écrivit trois ou quatre compilations, dont aucune ne mérite un souvenir, pas même ses *Lettres sur l'histoire d'Angleterre*, qui ont pourtant été attribuées à lord Lyttleton. La réputation qui depuis si longtemps échappait à Goldsmith lui vint tout à coup, en 1765, à la suite de son *Voyageur*, petit poëme fort agréable, « le plus beau qui eût paru depuis Pope », dit Johnson. Cette charmante production valut à son auteur l'amitié de lord Nugent, de sir Joshua Reynolds, de Burke, de Topham Beauclerc, de Langton, et il fut élu un des premiers membre du club littéraire qui venait d'être fondé par le docteur Johnson, sir Joshua Reynolds et Burke. *Le Vicaire de Wakefield*, publié peu après, obtint un succès qui dure encore. Sans doute on désirerait plus de vraisemblance dans l'action de ce roman, plus de fermeté et de profondeur dans la peinture des mœurs; mais on admirera ou plutôt on aimera toujours la délicieuse bonhomie des principaux caractères, et la grâce facile du style. Très-applaudi comme poëte descriptif et comme romancier, Goldsmith rechercha les applaudissements plus bruyants du théâtre. *L'Homme au bon naturel*, joué à Covent-Garden, le 29 janvier 1768, n'eut que neuf représentations. Ce succès médiocre eut pour compensation le chaud accueil fait au *Village déserté*, poëme du même genre que *Le Voyageur*, mais avec une plus délicate perfection, chef-d'œuvre d'élégance naturelle, de simplicité, de sensibilité vraie. A côté de ces œuvres exquises, ce serait faire tort à Goldsmith que de rappeler des compilations hâtives, qui ont pu avoir de l'utilité en leur temps, mais où, à part la facilité du style, on chercherait en vain un mérite. Parmi ces compilations figure une *Histoire de La terre et de la Nature animée*, dont Johnson a dit : « Goldsmith, qui peut tout juste distinguer une vache d'un cheval, écrit maintenant une *Histoire naturelle*, qu'il rendra aussi amusante qu'un conte persan. » Il serait injuste de ne pas mentionner la comédie intitulée : *Elle s'abaisse pour vaincre, ou les méprises d'une nuit*. Elle fut jouée pour la première fois à Covent-Garden, le 15 mars 1773. Le fond de la pièce est invraisemblable, bien que le principal incident soit, dit-on, emprunté à la vie même de l'auteur; le comique touche à la farce; mais il y a de l'imagination, de la verve, des qualités entraînantes qui enlevèrent un brillant succès. La pièce rapporta huit cents livres à Goldsmith. Il semble qu'une somme aussi considérable aurait dû lui assurer de l'aisance pour l'année qu'il lui restait à vivre. Il n'en fut rien. Des dettes à payer, des amis pauvres à secourir absorbèrent bien vite cette somme, et l'auteur dut revenir à sa ressource ordinaire, les compilations. Sept cent cinquante livres, qu'il reçut en 1774 pour son *Histoire naturelle*, ne disparurent pas moins rapidement. Vieilli avant l'âge, souffrant d'une strangurie qui avait abattu ses forces morales, atteint d'une fièvre nerveuse qu'il traita fort mal avec la poudre de James, Goldsmith se trouva de plus engagé dans des embarras financiers qui hâtèrent sa

mort (1). Il fut enterré dans le cimetière du Temple. On lui éleva par souscription un monument dans Westminster, et le docteur Johnson, son ami, lui consacra une pompeuse inscription latine. Il y est dit que « Olivier Goldsmith, poëte, médecin, historien, toucha à presque tous les genres d'écrire, et embellit tous ceux auxquels il toucha (2). » Cette facilité universelle n'aurait pas sauvé Goldsmith de l'oubli, si dans l'intervalle des compilations fabriquées pour le compte des libraires, il n'eût laissé tomber de sa plume *Le Voyageur*, *Le Village déserté*, *Le Vicaire de Wakefield*. Ces œuvres aimables ont entouré le nom de Goldsmith de tant de sympathie que l'on hésite à noter, même légèrement, les défauts de son caractère. Olivier Goldsmith fut la faiblesse même. Avec d'excellentes qualités naturelles, il manquait tout à fait de la volonté qui les dirige vers un but utile. Écolier paresseux, étudiant dissipé, il recula autant que possible devant l'obligation de prendre une profession. Si plus tard il se fit écrivain, ce fut pour vivre; si parmi tant d'ouvrages de commande, il rencontra deux ou trois chefs-d'œuvre, ce fut par hasard; hasard qui, à la vérité, n'arrive jamais qu'au talent. Généreux jusqu'à la prodigalité, mais aussi enclin à demander qu'à donner, il se laissa souvent duper, et s'exposa plus d'une fois à duper les autres. D'une vanité si naïve qu'il serait également difficile de n'en pas rire et de s'en fâcher, jaloux même par boutades, Goldsmith, au moral, fut toujours enfant. Il garda jusqu'à sa mort cette jeunesse d'imagination, cette faculté de se faire des illusions, bonne pour composer des romans et des poëmes, mais d'un dangereux usage dans la vie réelle.

On a de Goldsmith : *The Memoirs of a Protestant, condemned to the galleys of France for his religion; written by himself, translated from original*; Londres, 1758, 2 vol. in-12 (sous le pseudonyme de James Willington); — *An Inquiry into the present State of polite Learning in Europe*; ibid., 1759, in-12; — *The Bee*; ibid., 1759; — *The Citoyen of the World*; ibid., 1762, 2 vol.; traduit en français par Poivre, sous ce titre : *Le Citoyen du Monde, ou lettres d'un philosophe chinois dans l'Orient*; Amsterdam, 1763, 3 vol. in-12; — *The Art of Poetry*; Londres, 1763, 2 vol. in-12; — *Life of Nash*; ibid., 1763, in-8°; — *History of England, in a series of letters from a nobleman to his son*; ibid., 1763, 2 vol. in-12: cette compilation a eu un grand nombre de traductions françaises, parmi lesquelles on remarque celle de Mme Brissot, avec des notes de Brissot; Paris, 1786, 2 vol. in-8°; — *The Traveller, or a prospect of society*; Londres, 1765; — *The Hermit*; ibid., 1765 : ballade qui a été insérée dans *Le Vicaire de Wakefield*; — *The Vicar of Wakefield*; ibid., 1766 : ce roman, qui a eu un très-grand nombre d'éditions, a été aussi plusieurs fois réimprimé en France; il en existe au moins neuf traductions françaises : la première, attribuée à Mme de Montesson, parut à Londres et à Paris, 1767, in-12; la dernière et la meilleure est de Mme Louise Belloc; Paris, 1839, 1844, in-12; — *The good-natured Man*, comédie; Londres, 1768, in-8°; — *The Roman History*; Londres, 1769, 2 vol. in-8° : cette compilation, qui a été longtemps d'un usage général dans les écoles d'Angleterre, a eu trois ou quatre traductions françaises; — *The deserted Village*; Londres, 1770 : ce poëme a eu aussi plusieurs traductions françaises, parmi lesquelles on distingue celle de Mme Victorine de Chastenay : Paris, 1797, in-8°; Léonard en a donné une imitation sous forme d'idylle; — *History of England, from the earliest times to the death of George II*; Londres, 1771, 4 vol. in-8°, trad. en français par Mme Alex. Aragon; Paris, 1825, 6 vol. in-8°; — *She stoops to conquer, or the mistakes of a night*, comédie; Londres, 1773, in-8° : une traduction française de cette pièce, sous le titre des *Méprises d'une Nuit*, a été insérée dans le *Théâtre Anglais*, faisant partie des *Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers*; — *The Grumbler*, farce jouée en 1773, et non imprimée; — *An History of the Earth and animated Nature*; Londres, 1774, en 8 vol. in-8°; — *The Grecian History, from the earliest state to the death of Alexander the Great*; ibid., 2 vol. in-8°; — *History of the Haunch of Venison*; *Retaliation*; ces deux poëmes satiriques, dont le dernier est inachevé, parurent peu après la mort de l'auteur. Goldsmith a donné aussi une *Vie de Parnell*, et une *Vie de Bolingbroke*, insérées l'une et l'autre en tête des *Œuvres* de ces deux auteurs. Les *Œuvres poétiques* de Goldsmith ont été recueillies à Londres; 1780, 2 vol. in-8°. Ses *Œuvres mêlées* ont été publiées avec une *Notice sur la Vie et les écrits de Goldsmith*, par Washington Irving; Paris, 1824, 4 vol. in-8°.

L. J.

Percy, *Life of Goldsmith*, en tête de ses *Œuvres*; Londres, 1801 et 1807. — Johnson et Chalmers, *English Poets*. — E. Brydges, *Life of Goldsmith*, dans la *Censura literaria*. — L. Prior, *Life of Olivier Goldsmith*; Londres, 1837, 2 vol. in-8°. — Forster, *The Life and Adventures of Ol. Gol.*; Londres, 1848, in-8°. (c'est la meilleure biographie de Goldsmith). — Washington Irving, *Life of Ol. Gol.*; Londres, 1840, in-12. — *Edinburgh Review*, n° 131, avril 1837. — *Gentleman's Magazine*, 1820, t. II, p. 618. — W. Mudfort, *Life of Goldsmith and a critical examination of his writings*; Lond., 1804, in-12.

*GOLDSMITH (*Lewis*), libelliste anglais, né en Angleterre, vers 1780, d'une famille israélite, mort le 7 janvier 1846, à Paris, avait d'abord exercé la profession de notaire en Angleterre. Une brochure ayant pour titre *Les Crimes des Cabinets*, qu'il publia en 1801, attira l'attention sur lui, et lui valut une condamnation juridique

(1) Ses dettes à ce moment, si l'on en croit Johnson, s'élevaient à 2,000 l. st.

(2) Johnson disait dans la conversation familière : « Goldsmith ne s'est pas donné la peine de remplir son esprit de savoir. Il transporte des connaissances d'un endroit à un autre, sans les fixer dans son propre esprit, de sorte qu'il ne pourrait pas dire ce qu'il y a dans ses livres. »

qui le força à chercher un refuge en France, avec sa famille. Il offrit aussitôt l'appui de sa plume au gouvernement français contre l'Angleterre. Sa proposition fut agréée, et il fit paraître à Paris un journal anglais, intitulé *L'Argus, ou Londres vu de Paris*, dans lequel le gouvernement de la Grande-Bretagne était fort maltraité. En même temps Goldsmith prit part à la rédaction d'un journal français, *Le Mémorial antibritannique*, dont le titre indique assez l'esprit. Pour prix de ses services, Goldsmith obtint d'être attaché aux tribunaux en qualité de traducteur interprète assermenté. Il fut en outre chargé de missions secrètes, dont il s'acquitta, dit-on, assez bien; mais il eut le malheur de commettre quelques indiscrétions, et perdit les bonnes grâces du gouvernement français. Il fut même question, à ce qu'on assure, de le livrer aux autorités britanniques; l'intervention du ministre de la police le sauva. Ayant eu connaissance du danger qu'il avait couru, Goldsmith chercha à faire sa paix avec le gouvernement de son pays, et quand il crut y être parvenu, il retourna en Angleterre. A peine y était-il arrivé qu'il fit paraître, en 1809, un journal intitulé : *L'Anti-Gallican*. C'était, comme on dit, retourner son habit. Néanmoins, il fut arrêté, et dut fournir caution pour conserver sa liberté. Plus tard, il défendit vivement la cause des Bourbons, et rédigea *The British Monitor*. Revenu à Paris, il obtint la place lucrative de notaire de l'ambassade anglaise, et maria sa fille à lord Lyndhurst.

Outre ses journaux, il a fait paraître : *Les Crimes des Cabinets*; Londres, 1801, in-8°; — *État de la France à la fin de l'an VIII*; Londres, 1801, in-8°; — *Exposé de la Conduite de la France envers l'Amérique, prouvée par plusieurs cas décidés en conseil des prises à Paris*; Londres, 1809, in-8°; — *Histoire secrète du Cabinet de Saint-Cloud*; Londres, 1810 : ouvrage traduit en français avec de nombreuses additions, Paris, 1814, in-8°; réimprimé, 1815, in-8°. C'est un pamphlet rempli de personnalités grossières contre les personnages les plus éminents de la cour de Napoléon; — *Cours politique et diplomatique de Napoléon Bonaparte*, recueil de traités, actes, mémoires, décrets, ordonnances, discours, proclamations, etc., émanés de l'empereur des Français depuis 1796 jusqu'à sa seconde abdication, en juin 1815; Londres, 1811 et suiv., 7 vol. in-8°; — *Adresse à tous les Souverains de l'Europe, suivie des proclamations, lettres, réflexions, écrits, enfin de tous les débats survenus jusqu'à ce jour en Angleterre touchant la destination de Napoléon Bonaparte*, traduit en français par un volontaire royal, avec des notes et des réflexions du traducteur; Paris, 1815, in-8°; le faux titre porte : *Procès de Bonaparte*; un nouveau tirage a pour titre : *Procès de Bonaparte, ou adresse*, etc.; Paris, 1816; — *Statistics of France*; Paris, 1832, in-8°; traduit par M. Eugène Henrion, sous ce titre : *Statistique raisonnée de la France*; Paris, 1833, in-8°. A l'époque de la Restauration, Goldsmith avait traduit en anglais plusieurs écrits de circonstance, entre autres : *Mémoire de Carnot*, précédé d'une esquisse de sa vie, avec plusieurs de ses discours à la Convention et au Tribunat, 1814, in-8°; — *Dénonciation au Roi*, etc., traduit du français de Méhée de la Touche, sur le manuscrit de l'ouvrage; 1815, in-8°. L. LOUVET.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemporains*. — Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La littér. franç. contemporaine*.

* **GOLEIN** (*Jean*), théologien et traducteur français, né en 1320, à Basqueville, près de Dieppe, mort à Paris, en 1403. Il entra dans l'ordre des Carmes, et devint prieur du couvent de Rouen; en 1354, un chapitre général, tenu à Perpignan, le choisit pour professer la théologie à Paris. Il fut nommé plus tard principal de son ordre pour la province de France. Il écrivit des commentaires, restés inédits, sur les *Sentences* de Pierre Lombard, livre qui servait à cette époque de texte aux leçons de la scolastique; il traduisit l'ouvrage, alors en réputation, de Gilles de Rome, ou Egidius Colonna, archevêque de Bourges : *De Regimine Principum*; les différences sensibles que l'on remarque entre cette version et le texte ont donné lieu de supposer que Golein avait accompli sa tâche d'après un deuxième travail auquel se serait livré le prélat. Un monarque ami des lettres, Charles V, chargea Golein de faire passer en langue vulgaire divers ouvrages latins, entre autres les écrits de Cassien, une histoire des papes, le célèbre *Rationale divinorum Officiorum* de Guillaume Durand (1), où il intercala des détails intéressants relatifs à la liturgie. Les travaux de ce laborieux écrivain sont demeurés inédits; la Bibliothèque impériale à Paris en possède divers manuscrits.

G. B. et L. L—R.

Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis*, t IV. — Fabricius, *Bibliotheca mediæ Latinitatis*, t. IV, p. 290. — A. Bosting, *De Viris illustribus Ordinis Carmelitarum*, cap. XXII. — P. Lucius, *Carmelitana Bibliotheca*, p. 47. — *Bibliotheca Carmelitana*, t. I, col. 854. — *Histoire littéraire de la France*, t. XX, p. 489. — Paulin Paris, *Les Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, t. II, p. 62, 67, 76; t. IV, p. 101; t. V, p. 60. — A.-F. Gautier, *Notice sur*

(1) Cette traduction fut copiée d'une façon splendide à diverses reprises, et par l'ordre de souverains ou de grands seigneurs (*voy.* à la Bibl. Richelieu les nos 6840, 7278, 7031; à la Bibl. Mazarine, le n° 844). Le traducteur omet à dessein des passages entiers, en dénature beaucoup d'autres. Ainsi il s'est cru dispensé de traduire le huitième livre du *Rational* : « Je laisse la huitiesme [partie] aux astronomiens, qui à ce ont plus saine spéculation. » Il a fait aussi des additions tirées de son propre fonds; mais nous n'osons les lui reprocher, puisqu'elles nous ont appris quelque chose. M. Barthélemy, dans son excellente traduction du *Rational* (Paris, 1854, 5 vol. in-8°), a rapporté, t. I, p. 377, un chapitre curieux appartenant tout entier à Golein et intitulé : « De la Consécration du Roi de France. » Cette traduction du *Manuel des divins Offices* fut composée de 1372 à 1374; Ant. Vérard l'imprima pour la première fois en 1503, in-fol., goth., de 318 feuillets.

J. Colein, dans les *Mémoires de l'Académie de Bordeaux*, 1847, p. 393. — Ch. Barthélemy, *Le Rational*, t. I, préface.

* **GOLENKOVSKI** (*Barlaam*), moine de Kiew, du siècle dernier, a publié en russe, en 1714, un livre mystique et original intitulé : *Entretien spirituel de l'amant avec l'amour*, et en 1715 une traduction annotée des psaumes. P^ce^ A. G—N.

Dictionnaire historique des Écrivains de l'Église greco-russe; Saint-Pétersbourg, 1827.

GOLFINO. *Voy.* GIOLFINO (*Niccolò*).

GOLGAR. *Voy.* GHISLANDI.

GOLIATH, géant philistin, vivait au onzième siècle avant J.-C. Il était originaire de la ville de Gath, et avait six coudées et un palme de haut. Il faisait partie de l'armée des Philistins qui vint camper entre Socho, dans la tribu de Juda, et Azéka, dans le canton de Dommim, vers l'an 1058 avant J.-C., et contre laquelle Saül vint avec les enfants d'Israel s'établir dans la plaine des Térébinthes. Les Philistins étaient d'un côté sur une montagne, les Israélites de l'autre, aussi sur une montagne, et une vallée les séparait. Goliath, couvert d'un casque, d'une cuirasse, de cuissards et d'un bouclier, le tout en airain, armé d'une lance, et accompagné d'un serviteur, se présenta devant le camp des Israélites, et leur dit : « Pourquoi venez-vous donner bataille? Ne suis-je pas Philistin et vous serviteurs de Saül? Choisisez un homme d'entre vous, et qu'il vienne se battre seul à seul. S'il ose se battre contre moi, et qu'il m'ôte la vie, nous serons vos esclaves; mais si j'ai l'avantage sur lui, et que je le tue, vous serez nos esclaves, et vous nous serez assujettis. » Saül et tous les Israélites étaient frappés d'étonnement et tremblaient de peur, ajoute l'auteur sacré. Pendant quarante jours, Goliath vint répéter sa provocation. Enfin, David, qui devait un jour régner sur les Hébreux, et qui n'était encore que pasteur, apporta au camp du pain, de la farine à ses frères, qui servaient dans l'armée des Israélites, et des fromages pour leur chef. On s'apprêtait à en venir aux mains. David entendit les insultes de Goliath. On lui dit que s'il se trouvait un homme qui puisse tuer ce géant philistin, le roi le comblerait de richesses, lui donnerait sa fille en mariage, et rendrait la maison de son père exempte de tribut. David s'offrit à combattre le Philistin. Il fut amené à Saül, qui le trouva d'abord trop jeune pour lutter contre cet homme extraordinaire. David répondit qu'il avait vaincu un lion et un ours, et qu'il vaincrait ce Philistin. Saül, voyant sa résolution, lui dit : « Allez, et que le Seigneur soit avec vous. » Il lui donna ses armes; mais David, s'en trouvant embarrassé, reprit son bâton, choisit dans le torrent cinq pierres très-polies, les mit dans sa panetière, et, sa fronde à la main, marcha contre le Philistin. Goliath s'avança aussi, et lorsqu'il eut aperçu David avec son bâton, il lui dit : « Suis-je un chien, pour que tu viennes à moi avec un bâton? » Et ayant maudit David en jurant par ses dieux, il ajouta : « Viens à moi, et je donnerai ta chair aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre. » David lui répondit : « Tu viens à moi avec l'épée, la lance et le bouclier; mais moi je viens à toi au nom du Seigneur des armées. Le Seigneur te livrera entre mes mains. » En voyant le géant s'approcher, David se hâta, mit la main dans sa panetière; il en prit une pierre, la lança avec sa fronde et en frappa au front le Philistin, qui tomba le visage contre terre. Alors David se jeta sur Goliath, lui prit son épée, qui était dans le fourreau, et lui coupa la tête. Les Philistins, voyant que le plus vaillant d'entre eux, était mort, s'enfuirent. Les Israélites et ceux de Juda les poursuivirent jusqu'à la vallée et aux portes d'Ekron et de Gath, et en tuèrent plusieurs. Le camp des Philistins fut pillé; David prit la tête de Goliath, et la porta dans le sanctuaire, alors placé à Nob. On a beaucoup discuté sur la taille du géant Goliath. Fréret, estimant la coudée à 20 pouces 6 lignes et le palme à 41 lignes, donnait 10 pieds 6 pouces à Goliath. Paucton ne donne que 12 pouces $\frac{8}{11}$ à la coudée hébraïque, d'où Goliath n'aurait eu que 7 pieds 1 pouce. On a également discuté le poids de l'armure du géant, qui selon l'Écriture pesait 5,000 sicles, et le fer de sa lance 600 sicles.

Il y eut encore un autre GOLIATH, aussi de Gath, qui fut tué à Gob, par Elchanan, fils de Jaaré, surnommé Orgim, de Bethléem, dans une troisième guerre contre les Philistins.

L. LOUVET.

Rois, liv. I, ch. XVII, vers. 1er et suiv., liv. II, ch. XXI, vers. 19. — Munk, *La Palestine*, dans l'*Univ. pitt.*

GOLIKOF (*Ivan*), écrivain russe, mort vers 1805. Il était négociant à Koursk, et a publié à Moscou, de 1788 à 1797, un *Recueil de documents relatifs à Pierre le Grand*, 30 vol. in-8°. C'est un ouvrage utile à consulter pour la connaissance du caractère et de la vie intime de Pierre Ier. Benj. Bergmann en a traduit une faible partie : *Anekdoten v. Peter I nach Golikow bearb.*; Riga et Leipzig, 1802, in-8°. Halem y a largement puisé dans sa *Leben Peter d. Grossen*; Munster et Leipzig, 1807, 3 vol. in-8°.

P^ce^ A. G—N.

Dictionnaire hist. des Écrivains russes.

GOLIUS (*Jacques*), célèbre orientaliste hollandais, né à La Haye, en 1596, mort à Leyde, le 28 septembre 1667. Il appartenait à une famille notable, dont quelques membres exercèrent de hautes fonctions dans plusieurs cités. Après avoir étudié jusqu'à vingt ans à l'université de Leyde, il se retira à la campagne, non pour y jouir du repos, mais pour s'y livrer avec plus d'ardeur à la culture des lettres et des sciences. Il s'occupa tout à la fois des langues classiques, de philosophie, de théologie, de médecine et de mathématiques. Sa trop grande assiduité au travail lui causa une grave maladie. Dès qu'il eut recouvré la santé, il alla étudier l'arabe sous Erpenius,

puis il suivit en France la duchesse de La Trémouille, et se rendit à La Rochelle pour y enseigner le grec. Les troubles dont cette ville était le théâtre lui en rendirent le séjour si désagreable, qu'au bout d'un an il prit le parti de retourner dans sa patrie. En 1622, il accompagna l'ambassade que les Provinces-Unies envoyèrent au roi de Maroc. Son maître, qui regrettait de ne pouvoir se rendre lui-même au Levant, lui recommanda d'étudier les mœurs des habitants et de s'informer du sens d'un grand nombre de locutions mal comprises en Europe. Comme le roi de Maroc tardait de donner réponse à l'ambassadeur, on lui adressa une requête écrite et composée par Golius. La beauté de l'écriture et la pureté du style dans lequel était rédigée cette pièce excitèrent l'étonnement du roi et des lettrés de la cour. Golius, appelé en présence du monarque, lui parla en espagnol, parce qu'il ne pouvait prononcer l'arabe. Il resta deux ans dans la ville de Saffi, et acquit quelques manuscrits inconnus en Europe. Ces précieux documents furent inutiles à Erpenius, qui mourut d'une maladie contagieuse très-peu de temps après le retour de son élève. Soigné par ce dernier avec le plus entier dévouement, il le recommanda comme le seul homme qui fût digne d'occuper après lui la chaire d'arabe. Golius fut en effet appelé à cette charge en 1624; mais dès l'année suivante il demanda et obtint un congé pour entreprendre un nouveau voyage dans les contrées où l'arabe est parlé. On lui avança une année de solde, et on l'autorisa à acquérir au compte de l'université pour deux mille florins d'ouvrages orientaux. Mais quoiqu'il eût dépassé cette somme de plus de la moitié, on ratifia tous ses actes. Les manuscrits qu'il rapporta de ses deux voyages sont au nombre de plus de deux cents, et se trouvent tous à la bibliothèque de l'université de Leyde. Golius se rendit d'abord à Alep, où il fit un séjour d'un an et demi; il visita ensuite les autres villes de Syrie, et suivit en Mésopotamie l'armée ottomane qui s'avançait contre les Persans. Dans les excursions qu'il fit en Arabie, quelques chefs de tribus désiraient le retenir auprès d'eux, à cause de ses connaissances en médecine; mais il aima mieux partir pour Constantinople, où il fut bien traité du grand-seigneur. Malgré sa qualité de chrétien, on lui permit l'accès de quelques bibliothèques. Il laissa dans ces contrees un nom vénéré. Son frère Pierre, qui y voyagea quelques années après en qualité de missionnaire, fut entouré de respect, au lieu de subir de mauvais traitements. Golius rentra à Leyde en 1629. Durant son absence il avait été nommé, en 1626, professeur de mathématiques, charge qu'il cumula avec celle de professeur d'arabe. Sa frugalité et sa tempérance lui procurèrent une excellente santé, dont il jouit jusqu'à la fin de sa longue carrière. Il était en correspondance avec plusieurs hommes célèbres, parmi lesquels il suffit de citer Descartes. On rapporte qu'il était jaloux des trésors de sa bibliothèque, et qu'il ne les communiquait pas volontiers. Calviniste zélé, Golius n'était pourtant point intolérant; il vécut toujours en bonne intelligence avec son frère, qui s'était converti au catholicisme. Il fit traduire en arabe vulgaire la profession de foi des réformés, leur catéchisme et leur liturgie, et obtint des états généraux qu'ils fissent les frais d'une édition du Nouveau Testament accompagnée d'une traduction en grec vulgaire; Genève, 1638, in-4°. Ces traductions furent respectivement distribuées aux peuples qu'elles concernaient. Outre l'arabe, Golius savait le persan, dont il commença l'étude à l'âge de cinquante-quatre ans, le turc, et un peu de chinois. Il était interprète de ces langues auprès du gouvernement des Pays-Bas.

On a de lui: *Lexicon Arabico-Latinum*, avec un index latin-arabe; Leyde, 1653, in-fol. Ce dictionnaire est principalement composé d'après celui de Djewheri. Il est encore au nombre des meilleurs ouvrages de ce genre, quoique certaines racines et les mots qui en dérivent aient été omis, ou rejetés dans l'appendice. L'auteur en avait préparé une nouvelle édition, qui n'a point paru; — un *Dictionnaire persan*, trouvé dans les manuscrits de Golius, revu et augmenté par Edm. Castell, qui l'inséra dans son *Lexicon heptaglotton;* — une dissertation intitulée *De Regno Catayo*, qui se trouve dans l'*Atlas Sinicum* du P. Martini. Golius y montre que la Chine est le pays connu des Orientaux sous le nom de Cathay; — Golius édita ou traduisit : *Proverbia quædam Alis, imperatoris muslemici, et Carmen Tograi, poetæ doctissimi, nec non dissertatio quædam Aben Synæ* (Avicenne); Leyde, 1629, in-8°, sans nom d'éditeur. Cet ouvrage ne contient que des textes arabes. Une traduction latine que Golius fit du poëme de Thograï fut éditée par Matth. Anchern, Utrecht, 1708, in-8°, et réimprimée avec une nouvelle édition du même poëme par H. van der Slooz; Franeker, 1769, in-4°; — *Ahmedis Arabsiadæ Vita et rerum gestarum Timuri, qui vulgo Tamerlanes dicitur, Historia;* Leyde, 1636, in-4°. C'est une édition assez peu correcte de l'histoire de Tamerlan par Ibn-Arabschah. L'éditeur en promettait une traduction, qui n'a point été imprimée, mais dont on a fait plusieurs copies; — *Muhammedis, filii Ketiri Ferganensis, qui vulgo Alfraganus dicitur, Elementa Astronomica, arabice et latine*, avec d'excellentes notes en latin; Amsterdam, 1669, in-4°; — une nouvelle édition de la Grammaire d'Erpenius; Leyde, 1656, in-4°. Golius y joignit le texte arabe et la traduction latine de 300 proverbes arabes; de 59 sentences tirées de poëtes arabes; de la première séance de Hariri; d'un poëme de Abou'l-Ola, et enfin d'une homélie sur la nativité du Christ, par le patriarche syrien Élie III, qui vivait en 1180. Cette dernière pièce, imprimée à part en 1629, se trouve ordinairement jointe

aux Proverbes d'Ali. Golius acheva la traduction de l'Histoire d'Elmacin, commencée par Erpenius, et publia tout l'ouvrage; Leyde, 1625, in-4°. Il laissa en manuscrit la traduction latine du vocabulaire persan-turc de Mohammed-ibn-Hadji-Elias, du poëme turc intitulé *Schah we Kedah* (Le Riche et le Pauvre), et de plusieurs fragments de l'histoire de Tamerlan par Mirkhond. Ces écrits se trouvent à la bibliothèque Bodleyenne. Golius avait enfin préparé une bibliothèque orientale et d'autres ouvrages.

E. BEAUVOIS.

J.-Fr. Gronovius, *Laudatio funebris J. Golii*; Leyde, 1668, in-8°. — Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Schnurrer, *Bibliotheca Arabico-Latina*, n°s 79, 81, 166, 196, 199, 200, 402. — Dozy, *Catal. Codd. orientalium bibl. Academiæ Lugduno-Batavæ*, t. I, préface.

GOLIUS (*Pierre*), orientaliste hollandais, frère du précédent, né à Leyde, vivait au dix-septième siècle. Il fut élevé dans la religion protestante, mais il embrassa le catholicisme. En entrant dans l'ordre des Carmes déchaussés, il prit le nom de *Célestin de Sainte-Liduvine*. Il alla prêcher l'Évangile aux mahométans, et fonda à Mar-Elia, dans le mont Liban, un couvent de son ordre. Très-versé dans la langue arabe, il traduisit dans cet idiome l'*Imitation de Jésus-Christ*; Rome, 1663, et corrigea les épreuves de la Bible arabe sortie des presses de la Propagande en 1671. On cite aussi de lui plusieurs traductions latines de l'arabe.

Mercure de France, juillet, 1744. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Cosme de Villiers, *Bibliotheca Carmelitana*.

GOLLUT (*Louis*), littérateur franc-comtois, né à Pesmes, vers 1535, mort à Dôle, en 1565. Il fit ses études à Dôle, et suivit pendant quelques années son condisciple Claude de La Baume, qui parcourait l'Italie. De retour à Dôle, Gollut s'y fit recevoir avocat, et exerça sa profession avec un grand succès. En 1570, le roi d'Espagne Philippe II, ayant créé une chaire de littérature latine à l'université de Dôle, Gollut fut appelé à la remplir, et la conserva jusqu'à sa mort. On a de lui : *Gymnasii Dolani Grammatica Latina*, dédiée Claude de La Baume, archevêque de Besançon; à Lyon, 1572, in-8°; — *Paroles mémorables de quelques grands personnages, entre lesquels sont plusieurs mots joyeux et rustiques*; Dôle, 1589, in-12: très-rare; — *Mémoires de la République Séquanoise et des Princes de la Franche-Comté de Bourgogne*; Dôle, 1592, in-fol.; Dijon, 1647, in-fol. (1); Arbois, 1844-1846, in-8° : avec *Notes et Éclaircissements* de Duvernoy (de Besançon) et *Tables méthodiques* de Bousson de Mairet. Dom Grappin, tout en reconnaissant le mérite de cet ouvrage, lui reproche une certaine partialité et surtout de ne pas citer les sources où il a puisé. Gollut réclamait en faveur de Dôle le titre de capitale de la comté de Bourgogne; les magistrats de Besançon furent si mécontents de cette prétention qu'ils firent brûler le livre de Gollut et en défendirent la vente, sur le territoire soumis à leur juridiction. Celui-ci répondit à cette prohibition par sa *Défense contre le décret de la cité*. Ce mémoire est resté manuscrit ainsi que les ouvrages suivants : *Vie de Philippe II, roi d'Espagne*; — *Dictionnaire des personnes et choses nommées dans l'histoire depuis cinq cents ans*; — *De veterum Philosophorum Familiis, successionibus et regulis; syntagmata et institutiones Œconomiæ litterariæ rerumque publicarum et militarium*; — *Commentaires sur Pomponius Mela*, etc.

D..s.

Catalogue des Manuscrits du président Chifflet. — Dom Grappin, *Abrégé de l'Histoire du Comté de Bourgogne*. — Le P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, t. III, n°s 38384, 38819.

(1) Le P. Lelong doute que cette édition ait jamais existé; il suppose qu'elle ne diffère de la première que par un changement de frontispice.

GOLOD (*Jean*), patriarche arménien de Constantinople, né à Balès, mort en 1741 de J.-C. (1190 de l'ère arménienne). Il fut élevé au monastère d'Amerdolu, et se retira ensuite à celui de Saint-Garabed, dans la province de Daron. Chargé de désintéresser les créanciers du couvent Saint-Jacques à Jérusalem, qui étaient sur le point d'en venir à une saisie, il arrangea cette affaire à la satisfaction générale. Les Arméniens notables le nommèrent patriarche de Constantinople, quoiqu'il y eût déjà un titulaire, Jean de Candzag. Mais après l'abdication volontaire de ce dernier, Jean Golod entra paisiblement dans l'exercice de sa charge (1715-1164), quoiqu'il n'eût point passé par le degré d'évêque. Cette irrégularité ne prit fin que longtemps après, lorsque Garabed, élu patriarche d'Edchmiadzin, par l'influence de Jean Golod, lui eut conféré le caractère épiscopal. Trois églises appartenant aux Arméniens de Constantinople furent brûlées durant son patriarcat; il les fit rebâtir avec goût et élégance. L'instruction de ses compatriotes fut le perpétuel objet de ses soins. Il établit une école pour les enfants indigents, et fonda une école normale, où il entretint à ses frais deux élèves de la Propagande, qui traduisirent en arménien plusieurs livres latins. Plus de quinze ouvrages ou fragments inédits furent imprimés par ses ordres. Le seul écrit dont il soit l'auteur est une profession de foi, qu'il adressa à la cour pontificale de Rome. Il laissa plusieurs disciples, dont le plus connu est Jacques Nalian, qui lui succéda sur le siége patriarcal. La longue durée de son pontificat fait présumer favorablement de son administration. Il s'efforça en effet de rétablir la concorde entre les Arméniens nationaux et les Arméniens unis ou catholiques romains, retrancha de la liturgie tout ce qui pouvait offenser la susceptibilité de ces derniers, et proclama la conformité des dogmes professés par les Églises latine et arménienne. Mais il protesta contre la funeste mesure prise en 1720 par les missionnaires catholiques, celle qui interdisait aux catholiques l'accès des églises des Arméniens

nationaux. Il laissa passer plusieurs années avant d'user de l'autorité dont il était investi comme représentant des Arméniens de toutes les sectes auprès du grand-seigneur. Mais accusé de mollesse par les siens, et voyant que les prédications des missionnaires étaient une occasion de troubles, il fit fermer leurs églises, et jeter aux galères quelques catholiques. L'ambassadeur de France, le marquis de Villeneuve, tout en désapprouvant, comme le patriarche, la conduite des missionnaires, s'efforça de faire cesser la discorde. Les concessions mutuelles que les deux partis se firent par sa médiation aboutirent à un arrangement, en 1735. E. Beauvois.

M. Tchamtchian, *Hist. d'Arménie*, t. III, p. 469, 487-489. — G. de Serpos, *Compendio storico di Memorie chronologiche concernanti la religione e la morale della nazione Armena*, t. II, p. 147, 236-253. — Suklas Somal, *Quadro della Storia letteraria di Armenia*, p. 160-163.

GOLOVIN, célèbre famille russe, dont l'origine remonte au quatorzième siècle : le prince Étienne Khorva vint de Kafa, sa patrie, s'établir à Moscou, et son petit fils Ivan, surnommé *Golova*, qui signifie *tête*, y devint la souche des Golovin.

GOLOVIN (*Sémen Vassiliévitch*), général et homme d'État russe, né en 1560, mort à Moscou, le 20 janvier 1634. Fils de Vassili Pétrovitch, qui descendait des anciens boïars du pays, il fut d'abord attaché à la personne du célèbre prince Schouiski (*voir* ce nom), qu'un parti des boïars avait élevé au trône des tsars, après la mort de Dmitri, prétendu successeur d'Ivan le Terrible (1606-1610), en concurrence avec le prince Ladislas Vasa, fils de Sigismond, roi de Pologne. Nommé ensuite pannetier (*stolnik*) et général (*voievode*), ce seigneur se trouva chargé des négociations avec la Suède, à l'effet de contracter une alliance offensive et défensive contre la Pologne, qui appuyait par les armes le prince Ladislas. A la suite de ces négociations, un traité entre le roi de Suède et le tsar ayant été signé en 1609, le général Golovin fut mis à la tête des soldats qui allaient défendre la capitale de la vieille Russie contre les Polonais placés sous les ordres du grand-général Zolkienski (*voir* ce nom). Lorsque ces derniers eurent remporté une victoire et fait prisonnier Schouiski, Golovin embrassa le parti de ceux de ses compatriotes qui voulaient élever au trône le jeune Michel-Féodorowitch, fils du patriarche de Moscou. Ce parti ayant triomphé en 1613, le nouveau tsar ne tarda pas à combler Golovin de faveurs. Aussi vit-on celui-ci arriver, en 1622, à la dignité de boïar et obtenir, en 1624, le poste de gouverneur général de Kasan. Rappelé, en 1630, à Moscou, il y exerça jusqu'à sa mort plusieurs fonctions importantes, et jouit de toute la confiance de Michel-Feodorowitch, qui lui accorda le titre honorifique de son lieutenant. La ville de Moscou doit à Sémen Golovin le rétablissement d'une partie de ses anciennes fortifications.

N. K.

Bantysch-Kamensky, *Slovar dostopamiatnykh ludei Rossii* (Dictionnaires de Russes distingués); Moscou, 1836. — Eugène Bockhovinoff-Snéghiref, *Slovar Ruskisch pisatelei* (Dictionnaire des Écrivains russes); Moscou, 1838.

GOLOVIN (*Ivan-Mikhaïlovich*), général et amiral russe, né vers la fin du dix-septième siècle, mort en 1738. Il vint à Saardam avec Pierre Ier apprendre de ses propres mains l'art de construire les navires, fut chargé ensuite par son maître d'une mission près du souverain pontife, dont le but est inconnu, et, de retour dans sa patrie, en 1701, il fut successivement nommé sénateur, général major et inspecteur de la construction des navires. Il était le seul conseiller de Pierre Ier qui ne le redoutât pas. Un jour, en 1711, l'empereur intima l'ordre au sénat de prendre sans délai des mesures pour approvisionner sa flotte. Menschikof proposa de soumettre les paysans du gouvernement de Novogorod à ce nouvel impôt; tous les sénateurs se rangèrent à son avis. Golovin n'était pas présent à cette séance; l'empereur le fit venir, et lui présenta cette décision du sénat afin qu'il y apposât sa signature; mais celui-ci, après en avoir pris connaissance, la mit en pièces, et écrivit son opinion ainsi formulée: « Il est injuste d'imposer de nouveaux fardeaux au peuple, déjà accablé. Les sénateurs qui possèdent un grand nombre de villages aux environs de Pétersbourg peuvent aisément fournir de leurs greniers les provisions nécessaires. Je m'inscris pour dix mille mesures de seigle. » D'abord menaçant et irrité, l'empereur se jeta au cou de Golovin, et fit frapper en son honneur une médaille sur l'exergue de laquelle étaient gravés ces mots : *Consilio et Robore*. Quand Catherine Ire augmenta la marine russe, en 1725, elle nomma Golovin vice-amiral, et l'impératrice Anne l'éleva à la dignité d'amiral.

Pce A. G.

Bantich-Kamenski, *Dictionnaire des Hommes célèbres en Russie*, II. — Berch, *Hist. d'Yvan Golovin*.

* **GOLOVIN** (*Avtanom Mihaïlovich*), frère du précédent, premier général russe, mort le 3 juillet 1720; il commanda les régiments formés à l'européenne par Pierre Ier, en 1699, après la dissolution des strelitz. Il fit preuve de grande bravoure en combattant les Suédois, dans les provinces baltiques, et se signala principalement à la prise de Riga. Pce A. G.

Journal de Pierre le Grand de 1698 à 1714, traduit d'après les manuscrits corrigés de la main de S. M. I.

GOLOVIN (Le comte *Théodore-Alexiévitch*), amiral russe, mort à Glouhof, le 2 août 1706. Il fut d'abord attaché aux enfants du tzar Alexis, parvint en 1685 au rang d'*okolnitchi*, qui était anciennement le second parmi les grands de l'État, et fut chargé en 1686 par la tzarine Sophie d'aller négocier un traité avec la Chine. C'est à Golovin que la Russie est redevable du trafic que depuis deux siècles elle est en possession de faire avec le Céleste Empire par ses frontières de Sibérie, et nous pouvons remarquer, avec Voltaire, que c'est aux bons offices de deux jésuites, les pè-

res Pereira et Gerbillon (*voy.* ces noms) (1), que Golovin dut le succès de la mission qui lui mérita le titre de boïard. En 1696, il se distingua à la prise d'Azof; l'année suivante, il fut le second des ambassadeurs à la suite desquels Pierre Ier voyagea incognito en Europe; il rentra à Moscou avec son maître, et à la mort de Lefort, ce fut lui qui hérita de son titre de grand-amiral ainsi que de la confiance illimitée que le tzar mettait en cet aventurier genevois. Quand Pierre Ier fonda l'ordre de Saint-André, le feld-maréchal Golovin en fut créé le premier chevalier. A la suite de l'alliance que Léopold Ier forma avec la Russie contre les Turcs, Golovin avait été fait comte du Saint-Empire : il dirigea pendant six ans avec une rare sagacité le ministère des affaires étrangères, et allait conclure avec la Prusse un traité avantageux pour son pays, lorsqu'il mourut subitement.

Son fils, le comte *Nicolas Féodorovitch*, fut d'abord ministre en Suède : il décida cette puissance à reconnaître aux tzars le titre d'empereur, puis fut créé amiral en 1733. Il quitta le service en 1743, et mourut à Hambourg, en 1745.

Son petit-fils, le comte *Nicolas Nicolaévitch*, grand-échanson, membre du conseil de l'empire sous Alexandre Ier, fut le dernier rejeton de la famille des Golovin. P^ce A. G.

Bantich-Kamenski, *Histoire des Hommes illustres du règne de Pierre le Grand*. — *Documents de famille*.

GOLOVINE (*Michel*), mathématicien russe, mort en 1790. Allié, par sa mère, au savant philologue Lomonosof, et lié intimement avec le célèbre mathématicien Euler, il exerça d'abord, pendant les années 1775-1786, les fonctions d'adjoint près de l'Académie impériale pour les sciences physiques et mathématiques. Ayant passé ensuite, comme professeur, à l'Institut national pédagogique de Saint-Pétersbourg, avec le titre d'adjoint de l'Académie, il y finit ses jours, dans un âge peu avancé.

Parmi les ouvrages de Michel Golovine, qui tous ont été publiés en langue russe, à Saint-Pétersbourg, on remarque : *Sur la constrution et la conservation des vaisseaux, d'après Euler*, trois parties; 1778; — *Trigonométrie planisphère et sphérique, accompagnée de déductions algébriques;* 1786. — *Observations sur les astres, de Lalande* (traduction); 1789.

On lui doit aussi la traduction d'une des comédies de Térence, intitulée *Eschyle*, et une dissertation sur les sons des cloches, qu'il lut à l'Académie, dans le courant de l'année 1781, en latin, sous ce titre : *Applicatio tentaminis de sono campanarum ad sonos scyphorum vitreorum qui sub nomine instrumenti harmonii sunt cogniti.* N. K.

Dictionnaire des Auteurs profanes russes (Snéghireff); Moskou, 1838, t. I.

(1) Voy. l'*Histoire de Pierre le Grand* de Voltaire; les *Mémoires* des pères Pereira et Gerbillon; la *Relation manuscrite d'un Voyage d'un Moscovite à la Chine* (Bib. imp., Duplessis, 412, in-fol. 185).

* **GOLOVINE** (*Eugène-Alexandrowitch*), général russe, est né vers la fin du dix-huitième siècle. M. Golovine, après avoir embrassé la carrière militaire, passa rapidement par les grades inférieurs, et parvint, pendant les campagnes de 1828-31, à celui de lieutenant général. On le vit ensuite, promu au grade de général d'infanterie, exercer diverses fonctions dans le royaume de Pologne, sous les ordres du feld-maréchal Paskiewitch. En 1840 il fut nommé gouverneur général des pays du Caucase et commandant supérieur des troupes qui y cantonnaient. Révoqué de ces charges en 1842, après la malheureuse issue de l'expédition contre les Lesghiens, le général Golovine fut, en 1845, placé, comme gouverneur général, à la tête de l'administration des provinces de la Baltique, composées des gouvernements de Courlande, de Livonie et d'Esthonie; en 1848 il fut mis à la retraite, et siège depuis au conseil de l'empire. N. K.

Pierrer, *Ergaenzungen zum Universal-Lexicon*. — *Documents particuliers*.

* **GOLOVINE** (*Ivan*), littérateur russe, né vers 1808. Il fut d'abord employé au ministère des affaires étrangères en Russie. Ayant donné sa démission, pour cause de santé, il visita l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Angleterre, et s'établit dans ce dernier pays en vertu des lettres de naturalisation qu'on lui accorda en 1843. Parmi les ouvrages publiés par Golovine en français depuis qu'il quitta la Russie, on remarque : *Esprit de l'Économie politique;* Paris, 1844; — *Science de la Politique;* Paris, 1844; — *La Russie sous Nicolas Ier;* Paris, 1845. C'est une histoire critique du gouvernement de ce prince, et où l'auteur indique aussi les motifs qui le forcèrent de s'expatrier; — *Types et caractères russes;* 1847; — *L'Europe révolutionnaire;* Paris, 1849; il y expose les événements dont la France et les autres pays de l'Europe continentale devinrent le théâtre en 1848. Cet ouvrage a été traduit en allemand. N. K.

Documents particuliers.

GOLOVKIN (Le comte *Gabriel*), homme d'État russe, né en 1660, mort en 1734. Il commença sa carrière par des charges de cour, se distingua sous les ordres de Pierre Ier contre les Turcs et les Suédois, fut nommé chancelier de l'empire en 1709, peu de temps après la bataille de Poultava, et élevé à la dignité de comte l'année suivante. C'est à lui que Pierre Ier confia à Amsterdam la garde de son épouse Catherine durant son excursion à Paris en 1717; c'est lui qui, au nom du sénat, offrit en 1721 à ce souverain de prendre officiellement le titre d'empereur, que les puissances étrangères attribuaient déjà à ses prédécesseurs depuis l'an 1507. Membre influent du gouvernement sous Catherine Ire et Pierre II, il coopéra à l'élection de l'impératrice Anne et à la rédaction des conditions constitutionnelles qui lui furent imposées en montant sur le trône;

mais, malgré cela, il l'aida, avec le comte Osterman, à s'en affranchir et à trahir son serment. Il laissa trois fils : le comte *Ivan*, ambassadeur en Hollande, le comte *Alexandre*, ambassadeur en Prusse et en Hollande, où il embrassa avec sa famille le calvinisme, et le comte *Michel*, mort en 1766, en Sibérie, chancelier de l'infortuné empereur Ivan VI. P[ce] A. G.

Bantich-Kamenski, *Histoire des Hommes illustres du règne de Pierre le Grand.*

GOLOVNIN (*Vasili*), navigateur russe, mort du choléra en 1832. Dès sa première jeunesse il sentit naître en lui le désir de voyager et de parcourir les mers. Dès qu'il fut en âge de servir, il s'engagea dans le corps impérial de la marine russe, où il ne tarda pas à se distinguer, par son talent naturel, par ses profondes connaissances et sa bravoure. Une heureuse circonstance vint bientôt lui permettre de satisfaire ses goûts et son inclination. L'empereur de Russie Alexandre I[er] avait conçu le dessein de faire relever les contours maritimes de son vaste territoire sur les bords de l'océan Glacial du Nord, et d'en faire dresser ensuite des cartes aussi exactes que possible. Ce prince ne jugea personne plus capable de diriger l'expédition qui se préparait dans ce but que le jeune Golovnin. Celui-ci partit donc de Kronstadt, à bord de la corvette *La Diane*, et dans le courant de l'année 1809 il vint mouiller dans les eaux du Kamtchatka. L'année suivante il se dirigea vers la pointe septentrionale de l'Amérique russe pour en faire l'exploration. A son retour au Kamtchatka, Golovnin reçut de la cour de Russie l'ordre de parcourir les mers qui baignent les Kouriles du sud, et de dresser avec exactitude la carte maritime de toutes les îles comprises entre le 50° 38' de lat. nord et Okostsk. Il commença par visiter les Kouriles appartenant à la Russie, après quoi il se dirigea vers celles qui dépendent du gouvernement japonais. La première de ces îles devant laquelle il se présenta à bord de la corvette *La Diane* fut Kounachir. Il y fut reçu à coups de canon. La raison de cet accueil peu amical de la part des Japonais était que ces derniers avaient eu à se plaindre des sujets russes qui quelques années auparavant étaient venus, sous les ordres des lieutenants de marine Chvostov et Davidov, explorer ces îles, et avaient profité de cette circonstance pour faire souffrir aux insulaires toutes sortes de vexations : ils avaient incendié les temples, insulté aux divinités indigènes, et détruit par le feu les greniers de riz servant à alimenter la population de ces îles, dont une partie se vit ainsi réduite à mourir de faim. On comprend donc facilement que lorsque le vaisseau du capitaine Golovnin apparut devant le port de Kounachir, arborant le pavillon russe, il y fut reçu en ennemi et attaqué à coups de canon. Malgré cette attitude hostile, il ne se découragea pas, et jeta l'ancre. Après plusieurs tentatives de pourparlers inutilement réitérées de la part des Russes, les Japonais se décidèrent à leur faire entendre par des signaux qu'ils consentaient à parlementer. Sans en demander davantage, Vasili Golovnin met pied à terre, accompagné de deux officiers sous ses ordres, de quatre matelots de *La Diane*, et du Kourilien Alexéi qui devait leur servir d'interprète : aussitôt après, quelques officiers japonais avec leur suite viennent au-devant du capitaine russe, puis, en lui témoignant les plus grands égards, ils l'invitent à entrer dans l'intérieur de la forteresse. A peine eut-il accédé à leur demande, qu'il fut entouré, lui et ses compagnons, par plusieurs centaines d'hommes armés de toutes pièces, qui le déclarèrent prisonnier. Le capitaine Ricord, resté à bord de *La Diane*, pendant que Golovnin était descendu dans le port de Kounachir pour parlementer avec les autorités japonaises, désirait sans doute ardemment délivrer ses malheureux compagnons; mais les bas-fonds l'empêchaient d'avancer assez près de la ville pour en entreprendre le bombardement, et le personnel de *La Diane* était trop peu nombreux pour qu'il fût prudent de faire une descente à terre, sans compromettre l'honneur national. Il adressa donc une lettre à Golovnin, qu'il confia à tout hasard à un tonneau flottant, dont la veille encore on s'était servi pour échanger la correspondance entre les Russes et les Japonais : cette lettre exprimait aux prisonniers la profonde douleur qu'avait éprouvée tout l'équipage de *La Diane* en apprenant l'indigne trahison des insulaires : elle les prévenait également que, de retour au Kamtchatka, l'officier de marine Ricord aviserait à leur délivrance aussi promptement que possible. Après quoi la corvette russe mit à la voile pour la Sibérie.

Golovnin eut d'abord beaucoup à souffrir de la triste condition à laquelle lui et ses compagnons de captivité avaient été soumis par ordre du gouvernement japonais. Ils furent garrottés et traités avec la plus grande dureté par leurs gardes, jusqu'au moment où la canonnade cessa de retentir sur le vaisseau russe qui l'avait amené et dont le commandement était passé entre les mains du capitaine Ricord. Aussitôt que celui-ci eut décidé de renoncer aux hostilités, la position des détenus russes s'améliora sensiblement; mais on prit toutes les précautions imaginables pour empêcher leur évasion. Le 8 août Golovnin fut transporté avec ses compagnons d'infortune dans une prison d'Hakodadi, où il fut soumis à de longs interrogatoires, tant de la part des autorités locales que de celle de plusieurs Japonais auxquels on avait accordé la faveur de converser avec les prisonniers russes. Enfin, le 27 septembre de la même année, il fut transféré à Matsmayé, capitale de l'île de Yéso, où il acheva sa longue captivité. Le capitaine Golovnin n'obtint des renseignements curieux sur le Japon qu'en en fournissant d'autres sur sa terre natale aux lettrés japonais, qui le recherchaient, lui et sa suite, pour étendre le champ

de leurs connaissances et pour s'initier aux sciences occidentales, dont ils ont toujours été extrêmement avides. Ainsi un docteur japonais de l'académie de Yédo fut député vers Golovnin, pour lui demander un exposé aussi complet que possible de l'état présent des sciences en Russie et des annales de cet empire. Golovnin dut même rédiger une petite grammaire russe pour satisfaire au désir d'instruction des intelligents et rusés insulaires qui le retenaient captifs. C'est dans le lieu même de cette seconde détention, c'est-à-dire à Matsmayé, que le capitaine Ricord (*voy.* ce nom), nommé ambassadeur tout exprès pour la délivrance des prisonniers russes, trouva Golovnin et ses compagnons, lorsqu'il vint les réclamer au gouvernement japonais, en 1813, au nom du tzar, son souverain. Après avoir donné aux représentants de la cour de Yédo toutes les explications désirables relativement aux actes de vandalisme commis dans les îles Kouriles par les officiers Chvostov et Davidov ainsi que par leurs marins, le capitaine reçut l'avis officiel que ces explications avaient été acceptées comme suffisantes, et qu'en conséquence les prisonniers allaient être mis en liberté. Cette promesse obtint son accomplissement le 7 octobre 1813. Durant sa détention, Golovnin fut mis à même de recueillir une suite de documents extrêmement curieux sur les mœurs, les sciences, l'industrie et le commerce des Japonais : il les a consignés dans la narration de son voyage et de sa captivité dans l'île de Yéso, publiée en russe et traduite en allemand d'abord par Kotzebue, puis par C.-J. Schulze sur le manuscrit autographe de l'auteur, sous le titre de *Begebenheiten der Russischen. Kais. Marine-Capitains Golovnin in der Gefangenschaft bei den Japanern in den Jahr.* 1811-13, *nebst seinen Bemerkk. über das Japan. Reich und Volk. Aus dem Russischen übersetzt* (Aventures du capitaine de la marine impériale russe Golovnin durant sa captivité chez les Japonais, dans les années 1811 à 1813, avec ses remarques sur le royaume et sur le peuple japonais, traduit du russe); Leipzig, 1816, gr. in-8°, avec grav. et cart.; — Eyriès a traduit en français cette même version allemande : *Voyages de Golovnin, contenant le récit de sa captivité chez les Japonois en* 1811, 12, 13, *et ses observations sur l'empire du Japon, suivi de la relation du voyage de Ricord aux côtes du Japon en* 1812 *et* 13; traduit sur la version allemande; Paris, 1818, 2 vol. in-8°. — La traduction anglaise porte le titre suivant : *Recollections of Japan, comprising a particular account of the religion, language*, etc.; Londres, 1819, gr. in-8° (On trouve à la fin de ce volume : *Account of the Voyages of Chwostoff and Davidoff*), etc. En 1817 Golovnin reçut l'ordre de parcourir le Grand océan du nord au sud et d'en faire l'exploration. Il s'acquitta avec succès de cette nouvelle mission sur la corvette *Le Kamtchatka*. La relation de cette expédition est consignée dans son *Voyage autour du Monde, fait par ordre de S. M. le tzar, sur le vaisseau* Le Kamtchatka, *dans le cours des années* 1817 *à* 1819; Saint-Pétersbourg, imprim. de la marine, 1822, 2 vol. in-4°, avec cart. et pl. (*en russe*). Après l'accomplissement de ce nouveau voyage, il revint au Kamtchatka, et de là se rendit à Saint-Pétersbourg, le 15 novembre 1813, où il mourut, quatorze ans après, emportant les regrets de ses amis et sans doute aussi ceux du gouvernement russe, auquel il avait rendu de grands et nobles services.

L. PRUNOL.

Documents particuliers. — *Voyage de Golovnin*, trad. en français par Eyriès. — *Le Japon, ou voyage de Paul Ricord aux îles du Japon*, trad. de l'allemand par Breton. — *Journal des Savants*, 1817. — *Conversations-Lexikon.* — Rikord, *Erzählung von seiner Fahrt nach den Japanischen Küsten in Jahren* 1812-13. *Aus dem Russ. von O. Kotzebue*; Leipz, 1817, in-8°.

GOLTZ (*Georges-Conrad*, baron DE), général prussien, né en 1704, à Parsov, en Poméranie, mort le 4 août 1747. Il était d'une des premières familles polonaises, dont le nom primitif était *Golszevo*. Beaucoup de membres de cette famille ont occupé de hautes charges civiles et militaires. Joachim Rüdiger Goltz fut créé baron par Louis XIV.

Le jeune Goltz, destiné par ses parents à la diplomatie, se rendit auprès du roi de Pologne, électeur de Saxe, qui le nomma bientôt conseiller de légation et le chargea, en 1727, d'accompagner le comte de Hoyme, ambassadeur auprès de la cour de France. Deux ans après, des intrigues dirigées contre le ministre Manteufel, oncle de Goltz, firent quitter à ce dernier la Saxe. Il embrassa alors la carrière des armes, et prit du service en Prusse. Frédéric-Guillaume Ier le fit avancer rapidement. En 1740 Frédéric II choisit Goltz comme son adjudant général; cinq ans après, Goltz fut nommé major général de la cavalerie. A de grands talents militaires, il joignait des connaissances administratives très-remarquables. Il a inventé un nouveau genre de bateaux de transport ainsi qu'une espèce nouvelle de four pour les troupes. Frédéric faisait le plus grand cas de lui, et le visitait très-souvent pendant sa dernière maladie. Très-affecté de la mort prématurée de Goltz, il lut lui-même à l'Académie de Berlin un éloge qu'il composa en honneur de ce général. Goltz avait une présence d'esprit très-rare; on raconte qu'il pouvait dicter comme César à quatre secrétaires à la fois. On a de lui plusieurs mémoires sur divers sujets d'économie politique, sur les moyens de distribuer les impôts, sur le desséchement des marais, sur les défrichements, etc.

E. G.

Frédéric II, *Mémoires de Brandebourg.* — Hirsching, *Historisch-Litterarisches Handbuch.*

GOLTZ (Le baron *Bernard-Guillaume* DE), diplomate prussien, né vers 1730, mort le 6 février 1795. Ayant d'abord embrassé la car-

rière militaire, il fut nommé aide de camp de Frédéric II. Ce dernier lui confia en 1772 le poste de ministre plénipotentiaire auprès du cabinet de Versailles. Goltz resta à Paris comme représentant de la Prusse jusqu'en 1792. Son habileté allait jusqu'à obtenir pour peu d'argent les communications des secrets du cabinet français. Au mois de mai 1792, Goltz retourna dans son pays. Il fut chargé en 1794 de traiter à Bâle avec les envoyés de la république française. Ceux-ci, le trouvant trop attaché aux intérêts de la Prusse, le taxèrent d'homme difficile et minutieux. Goltz mourut subitement pendant les négociations ; il fut remplacé par le comte de Hardenberg, qui signa la paix préparée par Goltz. E. G.

Allgem. Encyclop.

GOLTZ (*Auguste-Frédéric-Ferdinand*, comte VON DER), homme d'État prussien, né à Dresde, le 20 juillet 1765, mort le 17 janvier 1832. En 1787, il entra dans la diplomatie prussienne. Quatre ans après il remplit la charge d'envoyé prussien à Copenhague; en 1793 il passa en cette même qualité à Mayence. En 1797 il fut chargé d'une mission auprès de la cour de Suède. Il fut nommé en 1802 ambassadeur à Saint-Pétersbourg; lors des négociations de la paix de Tilsitt, comme Napoléon ne voulut pas traiter avec le ministre Hardenberg, Goltz fut nommé à la place de ce dernier. En 1808 il assista au congrès d'Erfurt; en 1812 il négocia le traité qui fixa les rapports entre la Prusse et l'empire français. En 1814 Goltz reçut la charge de maréchal de la cour. En 1816 il fut député par la Prusse auprès de la diète germanique ; un an après il fut fait conseiller d'État. Il quitta ses fonctions auprès de la diète en 1824, et reprit alors celles de grand-maréchal de la cour.

Lentsch, *Geschichte des preuss. Staats.*

GOLTZIUS (*Hubert*), peintre et numismate belge, né à Venloo (duché de Gueldre), le 30 octobre 1526, mort à Bruges, le 24 mars 1583. Son père Rüdiger, originaire de Würtzbourg, était peintre; tout en faisant donner à son fils une éducation classique, il l'initia aux premiers principes de son art. Le jeune Goltzius montra dès sa première jeunesse les plus heureuses dispositions pour les arts et les lettres. Il resta pendant douze ans à Anvers; il y publia en 1557, à l'âge de vingt-et-un ans, son ouvrage sur les *Icones Imperatorum*, qu'il dédia à Philippe II, lequel le nomma historiographe et peintre de la maison d'Espagne. En 1558 il se rendit à Bruges, sur l'invitation des frères Laurin, seigneurs de Wætervliet, grands amateurs de belles-lettres. Sur leur conseil, il entreprit un voyage en Allemagne, en France et en Italie, afin de visiter les cabinets d'antiquités, pour lesquelles il se sentait un goût marqué, depuis qu'il avait travaillé dans l'atelier du peintre Lombard, où il eut à copier beaucoup de dessins d'après l'antique. Ses protecteurs le défrayèrent entièrement pendant ses explorations. Goltzius fut de retour à Bruges vers la fin de 1560. Il rapportait de riches matériaux, à la rédaction et à la publication desquels il mit tous ses soins. Il établit à cet effet dans sa maison une imprimerie, et surveillait lui-même l'exécution des gravures nombreuses qui accompagnent ses ouvrages. Souvent il gravait lui-même les planches qu'il désirait voir les plus conformes aux modèles. En 1567 le sénat de Rome, auquel il avait dédié son livre sur les *Fastes*, lui accorda le titre de *citoyen romain*, par un décret des plus flatteurs. L'envie ne l'épargna pas plus que tant d'autres hommes distingués. On prétendit d'abord que ses ouvrages n'étaient pas de lui, mais de Marc Laurin, l'un de ses Mécènes. Puis on alla jusqu'à dire qu'il ne savait pas le latin ; les preuves du contraire abondent. Cependant, ses ouvrages prêtent à la critique sur certains points importants ; un grand nombre des médailles qu'il a publiées sont fausses ou munies d'une légende apocryphe, imaginaire. La discussion sur ce point a été résumée par Eckhel dans la préface de sa *Dissertation sur les médailles d'Antioche* et dans celle qui précède sa *Doctrina Nummorum*. Il faut donc être très-versé dans la numismatique pour se servir des ouvrages de Goltzius sans avoir à craindre d'être induit par lui en erreur. Goltzius n'en reste pas moins au premier rang parmi ceux qui ont propagé au seizième siècle la connaissance des monuments de l'antiquité. Les peintures de Goltzius sont très-rares ; il composa à Anvers la *Conquête de la Toison d'Or*, tableau qui lui fut commandé par l'empereur d'Autriche; on cite encore de lui avec éloge un portrait d'un moine nommé frère *Corneille*. Goltzius fut marié deux fois ; en premières noces il épousa la belle-sœur du peintre Rœck. Elle lui donna sept enfants, auxquels il donna des noms romains, tels que Marcellus, Julius, etc., en honneur de sa chère antiquité. Il se remaria avec la veuve de l'antiquaire Smeet ; elle était d'une humeur acariâtre ; les chagrins qu'elle causa à Goltzius hâtèrent la mort de ce dernier. On a de lui : *Vitæ et vivæ omnium fere Imperatorum Imagines, ex antiquis numismatibus adumbratæ;* Anvers, 1557, in-fol. : cet ouvrage fut traduit en italien, Anvers, 1557, in-fol., et en espagnol, Anvers, 1560, in-fol. ; — *C. Julius Cæsar, ex antiquis numismatibus ;* Bruges, 1560, in-fol.; ibid., 1573, in-fol.; — *Cæsar Augustus et Tiberius, ex antiquis numismatibus ;* Bruges, 1574, in-fol. Cet ouvrage, réuni au précédent, fut publié de nouveau en 1620, à Anvers, in-fol., par L. Nonnius ; — *Fasti Magistratuum et triumphorum romanorum, ex antiquis tam numismatum quam marmorum monumentis restituti ;* Bruges, 1566, in-fol.; André Schott en a donné une nouvelle édition; Anvers, 1620, in-fol.; — *Thesaurus Rei Antiquariæ in locos communes distributus ;* Anvers, 1579, in-4° ; ibid., 1618, in-fol. ; — *Græcia, sive historia urbium et populorum*

Græciæ ex numismatibus restitutæ; Bruges, 1576, in-fol.; Anvers, 1617, in-fol. Tous les ouvrages de Goltzius ont été réunis en cinq volumes in-fol., publiés à Anvers en 1644 et en 1708. Ils se trouvent insérés presque tous dans le *Thesaurus Antiquitatum Romanarum*, de Grævius. On a encore de lui : *Itinerarium per Italiam, Germaniam ac Galliam*; Anvers, in-4°. E. G.

Franc. Sweertius, *Athenæ Batavæ*. — Melch. Adam, *Vitæ Germanorum Philosophorum*. — Pope Blount, *Censura celebriorum Autorum*. — Banduri, *Bibliotheca Nummaria*. — Baillet, *Jugement des Savants*, t. I, p. 215. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 486. — Mander, *Leven der Schilders*, t. I, p. 260-265. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXIV, p. 71. — Teissier, *Éloges des Hommes illustres*, t. III, p. 276. — *Bulletin du Bibliophile belge*, t. VI, p. 400. — Van Hulst, *H. Goltzius, C. Plantin et A. Ortelius*; Liege, 1848, in-8°.

GOLTZIUS (*Henri*), peintre et graveur allemand, né à Muelebrecht, en 1558, mort à Harlem, en 1617. Issu d'une famille d'artistes sculpteurs et peintres, il eut pour premier maître son père; puis il travailla dans l'atelier de Léonhard, à Harlem. Sous cette habile direction, le jeune artiste fit de rapides progrès, et ne tarda pas à être considéré par son maître plutôt comme un camarade et un ami que comme un élève. Il avait vingt un ans lorsqu'une riche veuve, qui avait un fils du nom de Jacques Matham, parvint à se faire épouser par Goltzius malgré leur différence d'âge. L'aisance que lui donnait ce mariage lui permit de monter un établissement important. Jacques Matham y travailla avec succès, sous sa direction. Cependant, Goltzius ne tarda pas à souffrir des contrariétés amenées par la disproportion d'âge qui le séparait de sa femme. Il tomba dans une profonde tristesse, qui eût mis sa vie en danger si les médecins ne lui eussent conseillé de voyager. Il avait vingt-quatre ans lorsqu'il se mit en route sous un faux nom. Il se fit passer pour le domestique de son valet, et celui-ci joua le rôle tantôt d'un marchand, tantôt d'un cavalier. Après avoir traversé ainsi l'Allemagne, où son incognito lui procurait le plaisir d'entendre louer partout ses œuvres, déjà célèbres, il se dirigea sur Rome, sous le nom d'un peintre allemand, Henri van der Bracht, et s'y lia d'amitié avec un jeune orfèvre, Jean Matthisen, auquel il découvrit son vrai nom. Les deux amis firent ensemble, en 1592, un voyage à Naples, misérablement vêtus, afin d'éviter l'attention des brigands. Un M. de Wingen leur apprit un jour comme une grande nouvelle que le célèbre peintre Goltzius voyageait en Italie sous un faux nom. Là-dessus Matthisen dévoila l'incognito de Goltzius; mais M. de Wingen refusa d'y croire, et frappant sur l'épaule de son nouvel ami, il lui dit : « Non, mon cher Henri, vous pouvez être « un grand peintre, mais vous n'êtes pas Golt- « zius. » — Et pourquoi pas? demanda notre artiste. — « Parce que, lui répondit M. de Win- « gen, Goltzius ne porterait jamais d'aussi misé- « rables habits que les vôtres. » — Il persista dans son doute jusqu'à ce qu'il eut fait venir d'Allemagne un portrait du maître et qu'il l'eut confronté avec son ami.

Goltzius est surtout remarquable comme graveur, par l'énergie et la pureté du burin. Sous ce rapport il a atteint, si ce n'est dépassé A. Dürer et Lucas de Leyde, particulièrement dans ses deux célèbres planches de *La Circoncision* et de *L'Adoration des Rois*. Mais il est inférieur à ces maîtres pour l'inspiration. On lui reproche des dispositions de tailles bizarres, une hardiesse affectée, que le succès ne justifiait pas toujours, l'ignorance du clair-obscur et peu de souplesse dans la reproduction de la manière des différents maîtres. Goltzius signait ses planches HG.

Il serait trop long de citer toutes les œuvres de ce grand maître. Les principales sont : *L'Annonciation*, d'après Raphael; — *La Visitation*, d'après le Parmesan; — *L'Adoration des Bergers*, d'après le Bassan; — *La Circoncision*, imitation parfaite d'Albert Dürer; — *Les Mages faisant leur offrande*, dans la manière de Lucas de Leyde, etc. Quelques-unes de ces planches furent publiées en un volume, sous le titre de *Meisterwerke des H. Goltzius* (chefs-d'œuvre). Il a gravé des sujets d'histoire, des allégories, des sujets profanes, et des portraits, dont les principaux sont : le sien, celui de son maître *Cornhert*, ceux de *Henri IV*, du *comte de Leycester*, et d'un jeune homme avec un chien auprès de lui et un oiseau de proie sur le poing. Cette dernière estampe est célèbre sous le nom du *Chien de Goltzius*. William REYMOND.

Descamps, *Les Peintres flamands*. — Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lex*. — A. Rochas (de Die), *Notes d'un Amateur d'estampes* (inédit).

GOMAR (*François*), célèbre théologien protestant, né à Bruges, le 30 janvier 1565, et mort à Groningue, le 16 janvier 1641. Après avoir fait de solides études dans les meilleures écoles protestantes de l'Allemagne, il visita les universités de l'Angleterre. Il suivit à Oxford les leçons de Jean Reynold, et à Cambridge celles de Guill. Witaker; et après avoir pris dans cette dernière université le grade de bachelier (juin 1584), il retourna à Heidelberg, où il passa deux ans à se perfectionner dans la connaissance des langues grecque et hébraïque. De 1587 à 1593, il remplit les fonctions de pasteur de l'église flamande de Francfort. En 1594 il accepta une chaire de théologie à Leyde, après s'être fait recevoir docteur en théologie à Heidelberg. Il occupait cet emploi depuis huit ans, quand, en 1603, Jacq. Arminius fut appelé dans la même université pour succéder à Franç. de Jonghe (en latin Junius). Ce nouveau professeur y apporta des sentiments opposés à ceux qui dominaient alors dans les écoles et dans les églises réformées de la Hollande. Repoussant les dogmes de la prédestination et de la grâce irrésistible, qui caractérisent en propre le système de Calvin, et

rendant à Dieu la bonté et à l'homme la liberté, il enseigna que la miséricorde de Dieu et les mérites de Jésus-Christ s'étendent sur tous les hommes, et que la grâce divine n'entraîne pas forcément au bien et sans les concours de la volonté de ceux auxquels elle est offerte. Cette manière d'entendre le christianisme, qui depuis s'est répandue dans presque toutes les communions protestantes, parut une dangereuse nouveauté à Gomar, qui outrait même, si c'est possible, la doctrine de Calvin sur ces deux points et qui appartenait au parti des *supralapsaires*, c'est-à-dire au parti des théologiens calvinistes, qui soutenaient que Dieu pour exercer sa justice redoutable, et pour montrer en même temps sa miséricorde, avait résolu de toute éternité la chute d'Adam et dirigé le cours des événements de manière que notre premier père ne pouvait se dispenser de pécher. Il accusa Arminius de pélagianisme, et lui reprocha d'incliner vers la doctrine catholique du salut par les œuvres. La discussion, commencée entre les deux professeurs, s'étendit bientôt dans toutes les églises et jusque dans les conseils des villes. Il s'ensuivit une agitation générale. Les états généraux, alarmés, ordonnèrent des conférences publiques, qui n'eurent d'autre résultat qu'un redoublement d'animosité. Ils prescrivirent alors le silence sur les points contestés, mais ne furent pas obéis. Sur ces entrefaites, Arminius mourut (1609); sa mort ne mit pas fin aux troubles. Il avait gagné à sa cause plusieurs théologiens. Un d'entre eux, Vorstius, fut nommé son successeur à l'université de Leyde, malgré tout ce que Gomar put faire pour l'écarter. Irrité de cette nomination, celui-ci donna sa démission, et se retira en 1611 à Middelbourg; il y exerça le ministère évangélique, et donna des leçons de théologie. En 1614 il fut nommé professeur de théologie à l'académie protestante de Saumur. Il quitta ce poste deux ans après, pour aller occuper la chaire de théologie à Groningue, où il se chargea également de l'enseignement de l'hébreu. En 1618 il assista au synode de Dordrecht, et contribua puissamment à y faire condamner la doctrine d'Arminius. Telle fut l'opposition qu'il fit aux arminiens que son nom devint le drapeau des défenseurs du calvinisme qui furent désignés sous le nom de *gomaristes*, aussi bien que sous celui de *contre-remontrants*.

Gomar possédait des connaissances étendues et variées; il était surtout versé dans l'hébreu; mais il manquait de critique, et il était d'une extrême roideur de caractère. Ses œuvres complètes ont été imprimées après sa mort sous ce titre: *Fr. Gomari Opera theologica omnia, maximam partem posthuma, suprema authoris voluntate a discipulis edita;* Amsterdam, 1644, in-fol., autre édit. de 1664, in-fol. Parmi les écrits qu'il avait publiés lui-même, et qui ont été compris dans cette collection, il faut citer surtout les suivants : *Explicatio doctrinæ orthodoxæ de providentia divina;* Leyde, 1597, in-8°; — *Anti-Costerus*, 1a pars, Anvers, 1599; et 2a pars, Leyde, 1600, in-8°. C'est une réfutation du célèbre ouvrage de Fr. Coster : *Enchiridion Controversiarum;* Cologne, 1585, in-8°; — *Speculum veræ Ecclesiæ Christi;* Hanovre, 1603, in-8°; — *Examen Controversiarum de Genealogia Christi;* Groningue, 1631, in-8°; — *Dissertatio de Evangelio Matthæi, quanam lingua sit scriptum;* Groningue, 1632, in-8°; — *Davidis Lyra, seu nova Ebræa sacræ Scripturæ ars poetica, canonibus suis descripta et exemplis sacris et Pindari ac Sophoclis parallelis demonstrata;* Leyde, 1637, in-4°. La métrique hébraïque est fondée, selon Gomar, sur la quantité des syllabes. L. Cappel a réfuté cet ouvrage dans ses *Animadversiones ad Novam Davidis Lyram;* Saumur, 1643, in-12. Michel Nicolas.

Bayle, *Dict. hist.* et *Œuvres diverses*, tom. IV, p. 177. — Rich. Simon, *Hist. critiq. des principaux Commentateurs du N. T.*, ch. LI.

GOMARA (*Franz. Lopez*). *Voy.* Gomera.

* **GOMART** (*Charles*), écrivain français, né à Ham, le 1er juillet 1805, membre de la Société française pour la Conservation des Monuments à Saint-Quentin, a publié des *Notes historiques sur la maîtrise de Saint-Quentin et sur les célébrités musicales de cette ville;* et une *Notice sur l'origine du château de Ham (Somme)*; Paris et Saint-Quentin, 1853, in-8° : extrait du *Bulletin monumental* publié par M. de Caumont. L. L—t.

Documents particuliers.

* **GOMATRUDE**, première femme de Dagobert Ier, roi de France, au septième siècle. On ignore son origine. On sait seulement qu'elle était sœur d'un seigneur franc, nommé Brunulphe ou Produlphe, et de Sichilde, troisième femme de Clotaire II, ou, selon d'autres auteurs, de Bertrude, seconde femme du même roi. Ce prince, voulant conserver la paix dans la famille royale et prévenir des divisions entre ses fils après sa mort, força Dagobert d'épouser Gomatrude, qui devait être plutôt sœur de Sichilde que de Bertrude, puisque, cette dernière étant mère de Dagobert, il n'aurait pu épouser sa tante, d'après les prohibitions canoniques. Frédégaire nomme d'ailleurs positivement Sichilde. Cet historien raconte que Dagobert, qui ne régnait pas encore, vint exprès à Clichy, près Paris, où, dans le palais de son père et sous ses yeux, en costume royal, *cultu regis*, entouré des leudes, il fut marié en grande pompe, en 625 ou 626, suivant la supputation chronologique qu'on adopte pour le commencement de l'année (1). Clotaire donna pour ainsi

(1) Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* n'adoptent pas cette chronologie, puisqu'ils disent : « Il n'avait pas encore vingt ans accomplis lorsqu'en 622 Clotaire l'établit roi d'Austrasie. » Tome III, page 534.

dire en dot à son fils la moitié de l'Austrasie; mais huit jours après selon Mézeray, et seulement trois jours selon Frédégaire, plus croyable, la division se mit entre eux; le roi se trouva réduit à se dépouiller de son vivant et à céder l'autre moitié par force et par crainte d'une révolte sérieuse.

Dagobert, devenu roi d'Austrasie et prince puissant, fit mettre à mort Brunulphe pour avoir conseillé à Charibert, son frère, de réclamer ses droits. Peu après, soit que la reine d'Austrasie fût peu agréable à son mari, à cause de la violence qu'il avait soufferte pour l'épouser, soit qu'elle fût stérile, comme l'ont dit les chroniqueurs, soit enfin qu'il se défiât d'elle et craignît la vengeance du meurtre fraternel, à son retour de Bourgogne, il vint de Paris en un endroit nommé par Frédégaire *Romiliacum villa*, la répudia, et, la laissant dans ce lieu, épousa Nantechilde, une des dames de la cour (628 ou 629) (1). L'abbé Le Beuf a prouvé que ce *Romiliacum* n'est pas Reuilly, comme l'ont dit Adrien de Valois et dom Michel Germain, mais bien Le Roule, qui faisait partie de l'ancien territoire de Clichy-la-Garenne; ainsi se trouve expliqué le récit de Frédégaire, disant que la reine fut épousée et délaissée dans le même lieu, auquel le célèbre chroniqueur donne toutefois deux noms différents. On ne sait ce que devint Gomatrude après son divorce ni quand elle mourut.

A. DE MARTONNE.

Grégoire de Tours, liv. IV. — Frédégaire, c. 53-58. — Aymoin, l. IV, c. 12. — *Gesta Dagoberti regis*, par le moine de Saint-Denis — *Vie de Dagobert*, par Saint-Amable; *Monarchie Sainte*, I. — *Histoire de Dagobert*, par dom Rivet; *Histoire littéraire de la France*, t. III. — *Chronique* de Bèze. — *Histoire de France* de Mézeray, Legendre et Dutillet. — Mabillon. *Act. Ben.*, t. II. — Le P. Dubois, *Histoire de l'Église de Paris*, t. I, p. 363. — L'abbé Le Beuf, *Histoire du Diocèse de Paris*, t. III, p. 63-64. — Aubert Le Mire, *Notice des Eglises belgiques*. — P. Lecointe, *Annales ecclésiastiques*, t. III. — *Histoire généalogique de la Maison de France*, par les frères Sainte-Marthe, tome I, p. 147. — *Histoire généalogique*, etc., par le P. Anselme, t. I, p. 11. — *Les Reines de France*, par Mlle Celliez, p. 149.

GOMBAULD (*Jean-Ogier* DE), poëte français, né vers 1570, à Saint-Just de Lussac, près de Brouage, d'une famille de Saintonge, mort plus que nonagénaire, en 1666. Il avait coutume de dire lui-même par plaisanterie, pour expliquer sa pauvreté, qu'il était cadet d'un quatrième mariage. Après avoir achevé ses études à Bordeaux, sous les meilleurs maîtres, il vint à Paris vers la fin du règne de Henri IV, et ne tarda pas à se faire connaître par ses poésies, entre autres par un sonnet qu'il composa sur l'assassinat de ce monarque. Ces vers plurent à la veuve du roi, et furent la source de sa faveur et de sa fortune; aussi fut-il très-bien en cour sous la régence de Marie de Médicis, qui lui accordait un libre accès auprès d'elle, comme à une personne de haute condition. Il en reçut même une pension de 1,200 écus, dont il usa avec une sage et prévoyante économie. Sous Anne d'Autriche et Richelieu, Gombauld resta en faveur, et il obtint bientôt le titre de gentilhomme ordinaire du roi, quoiqu'il fût huguenot; mais s'il ne cacha pas sa religion, on peut dire du moins qu'il fut assez prudent pour ne la point afficher et pour s'exposer ainsi à tomber en disgrâce. Cependant, une anecdocte bien connue, et souvent rapportée, semblerait indiquer qu'il n'achetait pas toujours cette faveur des puissants par la servilité et la flatterie. Un jour qu'il présentait à Richelieu des vers de sa composition : « Voilà des choses que je ne comprends pas, » lui dit le cardinal. — « Ce n'est pas ma faute », aurait-il répondu. Quoi qu'il en soit de cette particularité, la pension de Gombauld fut d'abord réduite à 800 écus, puis à 400, qui même finirent par ne lui être plus payés que grâce aux bons offices et à la haute bienveillance de ses protecteurs, entre autres du duc et de la duchesse de Montausier. Notre poëte en effet était bien reçu chez eux, et faisait un des principaux ornements de l'hôtel Rambouillet. Il fut un des premiers membres et un des plus actifs de l'Académie naissante, où il prononça un discours sur *Le je ne sais quoi*, sujet singulier et mot fort à la mode alors, sur lequel le père Bouhours a écrit aussi un chapitre de ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*. Il fut chargé de revoir le projet du dictionnaire quand Chapelain en présenta le plan, et plus tard d'examiner le travail de du Chastelet sur les statuts : dans le mémoire qu'il rédigea à cet effet, il demanda, par une particularité caractéristique de l'homme et de l'époque, mais qui ne fut pas adoptée, que chaque académicien fût tenu de composer tous les ans une pièce à la louange de Dieu. Lors de l'examen de l'Académie sur *Le Cid*, ce fut également lui qu'on chargea de mettre la dernière main au mémoire que le docte corps voulait envoyer à Richelieu sur ce sujet. Gombauld fut un de ceux qui désapprouvaient, avec Gomberville et quelques autres, que la compagnie censurât les œuvres de Malherbe après sa mort; comme ami et disciple du poëte, il trouvait cette mesure injurieuse à sa mémoire. Sa double prospérité, littéraire et financière, si je puis parler ainsi, eut malheureusement un terme avant la fin de sa vie. Ses œuvres, longtemps très-estimées, qui avaient fait la réputation de l'auteur et les délices des plus illustres *réduits*, perdirent dans l'opinion publique; et ce revirement prit des proportions telles que Boileau put dire, quelques années après :

Et Gombauld, tant loué, garde encore la boutique.

Lorsque les guerres civiles eurent obéré le trésor et fait réduire sa pension au tiers de la somme primitive, Gombaud se vit, malgré les économies qu'il avait faites, malgré la sobriété et la simplicité de sa vie, forcé de subsister précai-

(1) Le Mire donne pour date 632, Le père Labbe 635; mais Frédégaire marque positivement 628, et l'inconstance de Dagobert fortifie cette leçon.

rement des secours de quelques grands seigneurs. Une autre pension, qu'il avait obtenue sur le sceau, par le moyen du chancelier Seguier, ne dura que peu d'années. Aussi écoutez cette plainte comprimée, dans son épitaphe de Malherbe :

Il est mort pauvre, et moi, je vis comme il est mort.

Dans sa vieillesse, Gombauld fut obligé de garder presque toujours le lit, par suite d'une chute qu'il avait faite dans sa chambre. Il était âgé de près d'un siècle quand il mourut « si, dit Conrart, une date écrite de sa main dans un des livres de son cabinet, était le temps véritable de sa naissance, comme il l'avait dit en confidence à quelqu'un qui n'en a parlé qu'après sa mort ». Singulière coquetterie de la part d'un vieillard nonagénaire, que celle de cacher son âge, comme une femme qui vient de dépasser trente ans ! Gombauld était grand, bien fait, de bonne mine. A en croire Conrart, dont les éloges d'ami et de coreligionnaire sont un peu suspects, « sa piété était sincère, sa probité à toute épreuve, ses mœurs sages et bien réglées ; il avait le cœur aussi noble que le corps, l'âme droite et naturellement vertueuse, l'esprit élevé, moins fécond que judicieux, l'humeur ardente et prompte, fort portée à la colère, quoiqu'il eût l'air grave et concerté ». Aujourd'hui son nom est plus connu que ses œuvres.

On a de Gombaud : *Endymion*, roman ou poëme en prose ; Paris, 1624, in-8°, dont Ch. Sorel s'est beaucoup moqué dans *Le Berger extravagant ;* — *Amaranthe*, pastorale, 1631, in-8° : ouvrage affecté et en style *précieux*, mais ingénieux par endroits ; — *Poésies ;* 1646, in-4° ; — *Lettres ;* 1647, in-8° ; — *Sonnets ;* 1649, in-4° ; — *Épigrammes ;* 1657, in-12. Gueret, dans *La Guerre des Auteurs*, fait son lot et son domaine particulier du sonnet ; on sait le jugement qu'en a porté Boileau. Je trouve parmi les épigrammes manuscrites de Colletet contre quelques illustres, la suivante ; je ne sais si elle a été déjà publiée :

Gombauld n'approuve aucun sonnet,
Et dit qu'on n'en saurait bien faire ;
La raison en est toute claire,
C'est qu'il n'en a jamais bien fait.

Furetière, dans sa *Nouvelle allégorique*, et l'abbé Marolles, dans la *Suite de ses Mémoires*, le mettent au premier rang pour l'épigramme. Il est certain que ses épigrammes, quoique publiées dans une extrême vieillesse, sont un de ses meilleurs ouvrages ; mais peut-être en avait-il composé beaucoup dans un âge moins avancé ; — les tragédies ou tragi-comédies d'*Aconce*, de *Cydippe* et des *Danaides*, que Marolles nomme les *immortelles Danaïdes ;* 1658, in-12 ; — *Traités et Lettres touchant la religion ;* Amsterdam, 1669, in-12 : ouvrage posthume de controverse religieuse, où il se montre zélé calviniste ; à la tête de ce dernier livre se trouve une préface biographique de Conrart, un des rares écrits échappés à ce silencieux académicien. V. FOURNEL.

Pellisson, *Hist. de l'Acad.* — Moreri, *Dictionn.* — Bayle, *Dictionn.* — Baillet, *Jugem. des Savants*, t. V, p. 28 et 26.

*GOMBERT (*Nicolas*), musicien belge, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Les auteurs contemporains se taisent sur l'époque précise de sa naissance et sur le lieu où il a vu le jour. L'abbé Baini, en le faisant vivre en 1460, en a fait un prédécesseur de Josquin Desprez, dont il fut au contraire l'élève, ainsi qu'on en trouve la preuve dans une *Déploration* composée sur la mort de ce maître par Gérard Avidius de Nimègue et mise en musique par Gombert. On sait d'ailleurs que Nicolas Gombert fut maître de chapelle de l'empereur Charles Quint. Il vivait encore en 1556 ; Hermann Finck, dans sa *Practica Musica*, publiée dans le courant de cette même année 1556, en parle comme d'un artiste contemporain et le cite comme l'un des plus habiles musiciens qu'il y eût alors. Les productions de ce compositeur se distinguent en effet par une grande facilité dans le style fugué et d'imitation. Gombert mérite, par la pureté de son harmonie et par le mouvement qu'il sut donner aux diverses parties des voix, d'être placé dans l'histoire de l'art au même rang que son contemporain Jean Mouton. La plus ancienne composition que l'on connaisse de ce musicien est un motet écrit sur l'antienne *Conceptio tua*, qui se trouve dans le septième livre de la collection des motets imprimée à Paris par Pierre Attaignant, sous le titre de : *Liber septimus XXIIII trium, quatuor, quinque, sex vocum modulos Dominici adventus, nativitatisque ejus, ac sanctorum eo tempore occurrentium habet*. Ce livre ne porte point de date, mais il a dû paraître peu de temps avant le huitième livre, qui fut imprimé en 1534, et dans lequel on trouve aussi un autre motet de Gombert, *Homo erat in Jerusalem*, à quatre voix. Les recueils de divers auteurs publiés à Anvers et à Louvain par Thomas Susato jusqu'en 1563 renferment des morceaux de Gombert. On connaît aussi de ce maître : *Missa a 5 voci*, lib. I ; Venise ; — deux livres *motetti a 4 voci ;* Venise, 1550 ; — *Motetti a* 3, 4, 5 *e* 6 *voci ;* ibid., 1552 ; — *Motetti a* 5 *voci*, 2 lib. ; ibid., 1564. Le premier et le troisième volumes de la collection manuscrite des messes et des motets du seizième siècle, dite *Collection Eler*, qui existe à la bibliothèque du Conservatoire de Paris, contiennent plusieurs motets extraits des différents recueils qui viennent d'être cités. Dieudonné DENNE-BARON.

Hermann Finch, *Practica Musica*, etc. ; Wittenberg, 1556. — Baini, *Memorie storico-crit. della Vita e delle Opere di Gio. Pierluigi da Palestrina*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

*GOMBERT (*Thomas-François-Joseph*), architecte français, né à Lille, le 5 janvier 1725, mort le 9 octobre 1801, au Roult, commune de

Lestrem (Pas-de-Calais). Il étudia l'architecture à Paris, en 1743 et 1744, sous Devigny, architecte du roi. Il fut chargé, en 1772, de reconstruire l'hôtel des monnaies qui avait été érigé à Lille en 1685. Il éleva aussi plusieurs hôtels particuliers, tels que ceux de MM. Van der Cussen, de Nazières, de Cardon de Montreuil et autres, dont on admire la belle ordonnance et les détails. En 1781, il eut à transformer le couvent et le collége général des jésuites en un hôpital militaire. Cet édifice avait été brûlé en 1740; les Pères de la congrégation le faisaient rebâtir lorsqu'ils furent obligés de le quitter, en 1765. Gombert, qui y travailla dix années consécutives, en fit un hôpital magnifique, que l'on cite parmi nos principaux édifices de ce genre, et qui fut érigé en hôpital d'instruction par ordonnance du 30 décembre 1814. Gombert fut aussi nommé inspecteur général des ponts et chaussées des provinces de Flandre et d'Artois, et en cette qualité il eut à diriger des travaux considérables pour empêcher ou atténuer les débordements de la Lys : il délivra le pays des fréquentes inondations qui le désolaient. On lui doit le beau pont de Nieppe, sur la Lys, entre Bailleul et Armentières. GUYOT DE FÈRE.

Archives historiques du Nord, tome V. — *La France pittoresque*.

GOMBERVILLE (*Marin* LE ROY DE), écrivain et romancier français, naquit en 1600, à Paris suivant les uns, à Étampes ou même à Chevreuse (diocèse de Paris) suivant les autres, d'un boursier de la chambre des comptes, et mourut à Paris, le 14 juin 1674. A quatorze ans, devançant l'exemple plus éclatant que devait donner, en 1657, le jeune Beauchâteau, il publiait un volume de poésies, composé de cent dix quatrains fort médiocres, où, par un singulier contraste avec son âge, il faisait l'éloge de la vieillesse, dont il opposait le bonheur tranquille aux troubles et aux agitations de la jeunesse. Quand l'académie des beaux esprits, qui se tenait chez Conrart, fut constituée en corps officiel, Gomberville se trouva naturellement désigné au choix de Richelieu, par les ouvrages en divers genres qu'il avait déjà composés avec succès. Il prit une part active, par ses discours et ses discussions, aux travaux du docte corps dont il avait été l'un des premiers membres, et l'on sait qu'en particulier, lors de la critique des *Odes* de Malherbe entreprise par l'Académie, il défendit, par respect pour la mémoire de ce poëte, plusieurs de ses expressions qu'on voulait censurer. En cela Gomberville semblait agir contrairement à ses goûts et à ses propres tendances; car il poussait lui-même la sévérité jusqu'à ses dernières limites pour le choix et l'exclusion des mots, et il voulait expulser de la langue tous les termes surannés. On connaît sa haine spéciale contre le mot *car*, qu'il se vantait de n'avoir pas mis dans tout son roman de *Polexandre*, où des gens qui n'avaient probablement pas autre chose à faire eurent la patience de le chercher, et le trouvèrent, dit-on trois fois. Il en sera sans doute à peu près de même toutes les fois qu'on voudra vérifier les tours de force de ce genre. Comme il arriva encore plus tard pour Duclos, au sujet duquel on a prétendu que le mot *femme* ne se trouvait pas une seule fois dans ses *Considérations sur les Mœurs*, où il est cependant (chap. *De la Réputation*). Ces discussions sur les mots étaient alors dans toute leur vogue; la langue achevait de se former en s'épurant : les uns, sous la bannière de Mlle de Gournay, défendaient héroïquement les vieux vocables; les autres, sous l'étendard de l'Académie, et Gomberville aux premiers rangs, voulaient leur ravir le droit de cité. Les écrits du temps sont remplis de curieux témoignages à cet égard, et en général le rôle de Gomberville dans cette lutte n'y est pas oublié; je citerai, entre autres, le *Rôle des presentations faites aux grands jours de l'éloquence française*, livret anonyme de Charles Sorel (1634), la comédie des *Académistes*, de Saint-Évremond, la *Requête des Dictionnaires à Messieurs de l'Académie* par Ménage, et une lettre de Voiture à Mlle de Rambouillet, badinage qui roule surtout sur la particule *car* (*voy. Œuvres de Voiture*, éd. Charpentier, I, p. 293) : « Mademoiselle, y est-il dit, *car* étant d'une si grande considération dans notre langue, j'approuve extrêmement le ressentiment que vous avez du tort qu'on lui veut faire, et je ne puis bien espérer de l'Académie dont vous me parlez, voyant qu'elle se veut établir par une si grande violence. Je ne sais pour quel intérêt ils tâchent d'ôter à *car* ce qui lui appartient, pour le donner à *pour ce que*, ni pourquoi ils veulent dire avec trois mots ce qu'ils peuvent dire avec trois lettres. Ce qui est le plus à craindre, mademoiselle, c'est qu'après cette injustice, on en entreprendra d'autres. On ne fera point de difficulté d'attaquer *mais*, et je ne sais si *si* demeurera en sûreté. » Heureusement ces funestes présages ne se réalisèrent pas, et tout ce que Gomberville gagna à sa croisade, ce fut une teinte de ridicule jetée sur son nom. Notre auteur, qui possédait aux environs de Port-Royal une terre où il passait une partie de l'année, eut des rapports de bon voisinage avec les solitaires qui peuplaient cette retraite. Ceux-ci, dont l'austérité condamnait la frivolité du roman, l'engagèrent à renoncer à ce genre, où il avait obtenu de si grands succès; il obéit à leurs conseils, et composa quelques fragments d'une histoire des rois de la branche des Valois. Mais ce beau feu ne dura pas; le *vieil homme* l'emporta de nouveau, et il revint au roman, ce qui ne l'empêcha pas de conserver toujours un certain penchant pour l'illustre maison de Port-Royal, et peut-être pour le parti.

Gomberville, dont les œuvres sont aujourd'hui si complétement oubliées, a joué dans la

littérature de son temps un rôle qui ne manque pas d'importance, et il compte à côté de d'Urfé, de Mlle de Scudéry, et de La Calprenède, parmi les plus célèbres romanciers du dix-septième siècle. Ce fut surtout *Polexandre* qui lui valut cette renommée, et il la méritait jusqu'à un certain point. Si nous cherchons à nous rendre compte de son succès, nous trouverons qu'il faut probablement l'attribuer au caractère particulier du sujet et au choix du lieu de la scène. Gomberville en effet a placé l'action dans un pays étranger, inconnu, dont on racontait des merveilles et qu'on était très-avide de connaître, le Mexique. Pour parvenir à satisfaire la curiosité des lecteurs, et pour donner de cette contrée lointaine un tableau qui fût d'une exactitude relative, il se servit des récits de tous les voyageurs, compulsa les relations les plus accréditées, et fit entrer dans son cadre, avec plus ou moins de bonheur, tous les renseignements qu'il avait recueillis. La plupart de ses descriptions, au lieu de flotter dans ce vague, de s'abandonner à ces lieux communs indéterminés qui étaient la ressource ordinaire des ouvrages de ce genre, ont quelque chose de plus précis, de plus fixe, de mieux marqué; elles renferment même des particularités caractéristiques qui sont justes et vraies, et qui indiquent un homme instruit et sérieusement préparé sur ce point. Il est vrai que les Mexicains de Gomberville, comme les Romains de Mlle de Scudéry, sont beaucoup trop courtois et galants, et qu'ils semblent tous avoir fait le voyage de Tendre : c'est là un défaut de l'époque, et qui tenait à trop de circonstances et d'influences extérieures pour qu'on s'étonne de le retrouver uniformément dans les romans héroïques d'alors. Comme analyse des sentiments et des passions, Gomberville est inférieur à d'Urfé, et même à Camus, le pieux et singulier évêque de Belley, dont les romans chrétiens, *Polombe*, *Dorothée*, *Alexis*, etc., ont au moins, à défaut d'autres mérite, celui d'une certaine connaissance du cœur humain. Mais on y trouve un style qui de jour en jour devient plus correct, des côtés neufs, une invention plus originale, sortant du moule reçu et des voies frayées, une intrigue fortement nouée, trop fortement même, car *Polexandre* est certainement un des livres les plus enchevêtrés que nous ayons dans la langue française; mais alors comme aujourd'hui ce n'était pas une raison d'insuccès, au contraire. Les contemporains de Gomberville ont été à peu près unanimes à reconnaître en lui une raison droite, un esprit noble et élevé, un caractère honorable, et les vertus morales les plus dignes d'estime : Fléchier, en particulier, a fait l'éloge de l'homme et de l'écrivain. C'est probablement lui-même que notre auteur avait en vue dans l'épitaphe suivante, qui fait partie de ses œuvres :

Les grands chargent leur sépulture
De cent éloges superflus...
Passant, en peu de mots voici mon aventure:
Ma naissance fut fort obscure,
Et ma mort l'est encore plus.

La modestie qu'on trouve dans ces vers, et qu'on lui reconnaissait dans la vie privée, ne l'a pas empêché de se faire graver en tête de ses ouvrages, sous un costume antique, comme l'un des sept sages de la Grèce : c'était une mode assez en usage parmi les écrivains du temps, et dont beaucoup d'autres, La Serre et Scudéry par exemple, avaient usé plus largement que lui.

Les principaux ouvrages de Gomberville sont : *Discours des vertus et des vices de l'histoire, et de la manière de la bien écrire*, avec un *Traité de l'Origine des Français;* Paris, 1620, in-4° : ouvrage fort rare, qui contient des remarques d'une valeur très-mêlée, les unes judicieuses, les autres singulières et hardies ; — *La Caritie;* 1622, in-8° : roman où sont racontées, comme c'était l'usage alors, des aventures contemporaines sous des noms supposés; — *Polexandre;* 1632, 4 vol. in-4° : roman que l'auteur transforma plusieurs fois, de sorte que les diverses éditions du même ouvrage ne se ressemblent pas. Il donna la suite de *Polexandre*, mais sans l'achever, dans *La Jeune Alcidiane;* 1651, in-8°; — *La Cithérée;* 4 vol., 1640-1642; — *La Doctrine des Mœurs;* 1646, in-fol. : recherchée, non pour le texte, mais pour ses belles gravures, d'après Otto Vœnius; le style en est faible et incorrect, et les vers qui y sont mêlés ne valent pas mieux que la prose ; — des *Poésies*, qu'on peut trouver dans le recueil de Loménie de Brienne : plusieurs de ses sonnets, entre autres ceux qui célèbrent *La Solitude* et *Le Saint-Sacrement*, ont joui d'une réputation quelque peu usurpée. Gomberville a fait aussi des poésies latines, sous le nom de *Thalassius Basilides* (Marin Le Roy) ; il a publié enfin une édition de Maynard, une édition annotée et continuée des *Mémoires du duc de Nevers*, qu'il a conduits, en les enrichissant de pièces importantes et curieuses, de l'an 1596 à l'an 1610. Victor FOURNEL.

Pellisson, *Hist. de l'Académie*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXVIII. — Marolles, *Mémoires*. — Titon du Tillet, *Le Parnasse franç.* — Camusat, *Hist. critiq. des Journaux*.

* **GOMER**, fils de Japhet, eut lui-même pour fils Ascène, Riphath et Thogorma. Il fut le chef des Gomérites, peuples qui demeuraient dans l'Asie, près de la Syrie, et la souche des peuples de la Galatie suivant Josèphe, ou des Phrygiens selon Bochart, ou des Cimbres d'après Calmet. « Selon quelques auteurs, dit Moréri, Gomer était père des Italiens et des Gaulois, sous les divers noms de Gallus et d'Ogygès. Les Babyloniens le faisaient aïeul de Ninus. Quelques-uns disent que c'est le même que Saturne. Il vint en Italie, à ce qu'on croit, l'an du monde 1860, et avant la naissance de J.-C. 2175. Il peupla les îles de la Méditerranée, la Grèce, l'Italie, la Gaule. » J. V.

Genèse, ch. X, v. 2 et 3. — Josèphe, *Antiq. judaic.*, lib. I, cap. 6. — Dom Calmet, *Comm. sur la Genèse*. — Dupleix, *Mém. des Gaules*, liv. I, ch.

* **GOMER**, fille de Débélaïm et épouse du prophète Osée, avait d'abord vécu dans la prostitution. Le Seigneur avait dit à Osée de prendre pour femme une prostituée, dit la Bible, parce que la terre d'Israel devait quitter le Seigneur en s'abandonnant à la prostitution. Osée eut d'abord de Gomer un fils, qu'il appela, sur l'ordre du Seigneur, *Jezahel*, puis une fille, qu'il appela *Loruchana*, et un autre fils, qu'il appela *Lo-ammi*. J. V.

Osée, I.

GOMERA (1) (*Francisco-Lopez* DE), historien espagnol, né à Gomera (archipel des Canaries), en 1510, mort vers 1560. Il vint fort jeune en Espagne, fut élevé à Séville, et étudia à l'université d'Alcala, où il reçut la prêtrise. Il y professa plusieurs années la rhétorique, et sollicita une mission en Amérique. Gomera demeura quatre années dans cette partie du Monde. On suppose qu'il passa ce temps à faire de la propagande catholique. A son retour, il publia : *Historia general de las Indias, con la Conquista del Mexico y de la Nueva-España*, en trois parties; Médine, 1553 (2) in-fol.; Anvers, 1555, in-fol.; trad. en italien par Agostino Cravalia, Venise, 1560, et 1565, in-8°; et par Lucio Mauro, Venise, 1566; en français par Martin Fumée, Paris, 1606, in-8°. Cette histoire, qui s'arrête à l'année 1551, est écrite dans un excellent style, mais les faits qu'elle contient appartiennent plutôt à un ingénieux romancier qu'à un historien sérieux. Alonzo Ramon, Bernardo Diaz et Solis sont venus détruire, par leurs récits historiques, les intéressantes inventions de Gomera. On lui attribue une *Description y traza de todas las Indias;* Anvers, 1553, in-8°. Si ce livre n'est pas sorti de sa plume, du moins ses notes ont fort contribué à sa rédaction. Il a laissé en manuscrits : *Historia de Horruc y Haradin Barbarroja, reyes de Alger; — Los Annales del emperador Carlos V.*

Alfred DE LACAZE.

Chifflet, *Aula sacra Principum Belgii*. — Antonio de Leone, *Epitome bibliothecæ Indicæ*. — Bernardo Diaz del Castillo, *Novæ Hispaniæ Historia*. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. t. III, p. 427.

GOMERSAL (*Robert*), théologien et poëte anglais, né à Londres, en 1600, mort en 1646. Il fit ses études au collége de l'Église du Christ, à Oxford. Il entra dans les ordres, et devint recteur de Thorncombe, dans le Devonshire, où il résida probablement jusqu'à sa mort. On a de lui : *Lodovick Sforza, duke of Milan*, trag., 1632, in-12; — *The Levite's Revenge*, méditations en vers sur les 19e et 20e chapitres des *Juges*. Ces deux derniers ouvrages ont été réimprimés en 1633, in-12. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. I. — *Biographia dramatica*.

(1) Et non *Gomora*, comme dans Nicolas Antonio, ni *Comara*, comme dans la *Biographie* Michaud.

(2) C'est par erreur que M. Bocous, dans la *Biographie* Michaud, met cette première édition sous la date de 1558. Gomera aurait, ce qui n'est pas admissible, publié son livre dans les Pays-Bas (à Anvers, en 1555 avant de le faire paraître en Espagne.

* **GOMES** (*Fernam*), commerçant et navigateur portugais, vivait au quinzième siècle. Il joua un grand rôle durant la période de découvertes qui succédait à celle de D. Henrique; il avait acquis un grand crédit sous Alfonse V, et en 1469 ce souverain lui afferma pour cinq ans, et moyennant 500 crusades payées annuellement, le commerce de la côte d'Afrique. Par ce contrat, le roi se réservait néanmoins le commerce de l'ivoire, et spécifiait que Fernam Gomes aurait à découvrir annuellement cent lieues de côtes pour le compte de la couronne. Cet habile marchand, qui avait navigué lui-même, fit choix comme explorateur de João de Santarem et de Pedro de Escobar, serviteurs du roi; le premier prit pour pilote Martim Fernandes de Lisbonne et l'autre Alvaro Esteves de Lagos, l'un des marins les plus habiles de son temps : dans une de ces expéditions fut découverte la côte de Mina, où s'opéra sur une si grande échelle le commerce de la poudre d'or. Plusieurs historiens affirment que les Portugais allèrent alors jusqu'au cap de Santa-Catharina (1°, 50'), puis à des terres que l'on plaçait par le 2° de lat. austr. Selon d'autres, ainsi que le dit le cardinal Saraiva, ce fut seulement en 1471 que Sequeira réalisa cette découverte (1). Le commandant Guillain affirme que ce fut par suite de ce contrat qu'on découvrit les îles *Fernando-Pó*, du *Prince*, de *Saint-Thomas* et d'*Annobon*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après cette série de découvertes opérées sous son influence et par son crédit, F. Gomes prit le surnom *da Mina;* le roi lui accorda des armes. Il portait un écu en champ d'argent à trois bustes d'Éthiopiens, ornés de colliers d'or tombant sur la poitrine avec boucles d'oreilles et ornements de nez du même métal. On suppose que la fortune de Gomes de Mina devait être immense. F. D.

D. F. Francisco de S. Luiz, *Indice chronologico*. — J. de Barros, *Da Asia*. — *Carte* de Livio Sanuto.

GOMES DE OLIVEIRA (*Antonio*), poëte portugais, né à Torres-Novas, vivait dans la première partie du dix-septième siècle. On a de lui : *Idilios maritimos;* Lisbonne, 1617, in-8°; — *Sanctos heroicos a el rei D. Joaõ IIII et o principio do poema del rei D. Joam I;* Lisbonne, 1641; — *Panegirico do sempre augusto rei D. Jõam IIII;* ibid.; — *Octavario heroico*, sans date d'impression. Il a laissé en manuscrit : *Historia da ilha Terceira; — Nos dia da entrada del Rei N. senhor em Lisboa. — Pela festivadade annual da Aclamaçaõ;* Lisbonne, in-fol.; — *Herculeida*, poëme héroïque; — *Antiquidades, e excellencias do Panifero, e olegre rio Almonda.* A. DE L.

(1) João de Barros fixe la découverte de João de Sequeira à l'année 1464. Le nom de Fern. Gomes se trouverait sur la carte d'Afrique de Livio Sanuto.

Summario da Bibliotheca Lusitana, t. I, p. 186.

* **GOMES** (*Francisco Dias*), poëte et critique portugais, né à Lisbonne, au dix-huitième siècle, mort en 1795. « De toutes ses facultés brillantes, dit Robert Southey, il ne put exercer que sa mémoire, par de nombreuses lectures, et les continuelles distractions de son état de marchand (de mercerie) l'empêchèrent de perfectionner son talent, comme les distractions de son talent d'améliorer sa fortune... Indépendant au milieu de son obscurité, il ne confia pas même à ses amis le peu de succès de ses spéculations, de peur d'avoir l'air de mendier leur aide, et fut victime de cette fausse honte. Au printemps de l'année 1795, toute sa famille fut attaquée d'une épidémie régnante; Francisco Dias Gomes, médecin et garde de tous les siens, tomba malade lui-même. Il mourut avec la résignation et le courage qu'il avait opposés à toutes les traverses de la vie. A cette occasion l'Académie royale de Lisbonne s'honora en faisant imprimer, à ses frais, les poésies de Gomes, dont la veuve et les enfants devaient seuls recueillir le bénéfice. » Dias Gomes a laissé en manuscrit ses œuvres poétiques; telles sont : une épopée sur la conquête de Ceuta par Jean Ier et un ouvrage, moins considérable, intitulé : *Les Saisons*. Si cet écrivain n'occupe qu'un rang assez secondaire comme poëte, il marche encore, de nos jours, en tête de la critique nationale. Ses poésies, réunies sous le titre d'*Obras poeticas*, Lisbonne, 1 vol. in-8°, sont accompagnées de notes et de courtes dissertations, petits chefs-d'œuvre de philologie. Telles sont, entre autres, les annotations à l'ode 2me (p. 277 à 378). Nous citerons encore de lui, comme un vrai modèle de critique littéraire, la dissertation suivante, couronnée en 1792 par l'Académie des Sciences : *Analyse e combinaçoes filosoficas sobre a elocuçāo e estilo de Sá de Miranda, Ferreira, Bernardes Caminha e Camões, secundo o espirito do sabio programma da Academia real das Sciencias*, 17 Janvier 1790. Dans cette dissertation, Dias Gomes examine quel était l'état de la langue avant l'apparition de Sá de Miranda, et après avoir recherché tout ce qui constitue les qualités fondamentales de ce poëte, il passe à l'analyse du style poétique, chez ceux qui l'ont suivi. Selon lui, comme le rappelle fort bien M. Ribeiro, ce fut Sá de Miranda, qui le premier établit une suite régulière dans la syntaxe portugaise; Ferreira, en continuant son œuvre, lui imprima la force et lui révéla l'élévation, Bernardes la correction et l'harmonie. Caminha l'enrichit peu, mais Camoens en détermina le vrai caractère, lui fournit des termes nouveaux et la rendit propre à exprimer toute espèce de beauté, en se ployant à tous les genres de style.

Ferd. DENIS.

Memorias da Academia das Sciencias. — *Revue de Paris*, t. XLIX. — Jozé-Sylvestre Ribeiro, *Primeiros Traços d'uma Resenha da Litteratura Portugueza.*

* **GOMES DE VILLABOAS** (*Custodio*), géographe et astronome portugais, mort vers 1808. Colonel du génie, il appartenait à l'Académie des Sciences de Lisbonne, et entreprit de vastes travaux pour mener à bien la navigation intérieure du Portugal : il fut victime d'un soulèvement militaire qui éclata entre Braga et Porto, et qui eut les plus funestes résultats. On a de lui : *Memoria acerca da latitude e longitude de Lisboa, e exposiçāo das observaçoes astronomicas por onde ellas se determinarāo*; Lisbonne, 1797, inséré dans le t. I des *Memorias da Academia das Sciencias*. Balbi dit à propos de cet important travail : « Examinant un grand nombre d'observations d'éclipses et d'occultations d'étoiles, faites depuis 1724 jusqu'en 1784, il trouve que la longitude du centre de la place du Commerce à Lisbonne est de 11° 29′ 25″ à l'ouest de l'Observatoire de Paris »; — *Noticias das observaçōes astronomicas feitas em o anno* 1790 : voy. le t. II des mêmes Mémoires; — *Observaçāo do eclipse da estrella do Lāo da terceira grandeza a conteoido a* 28 *de mayo de* 1798. Ce géographe avait composé une carte excellente de la province de Minho, que la mort l'a empêché de publier.

F. D.

Balbi, *Essai statistique sur le royaume de Portugal.* — *Memorias da Academia das Sciencias de Lisbonne.*

GOMES (*Bernardino-Antonio*), médecin portugais, né à Arcos (province de Minho), en 1769, mort à Lisbonne, le 13 janvier 1823. Il était fils d'un médecin fort intelligent, et sous les leçons de son père fit de rapides progrès dans l'art de combattre les maladies. Après avoir fait ses études à Coïmbre, il fut reçu docteur en 1793, et vint à Lisbonne exercer sa profession. En 1797, il accepta un emploi dans la marine militaire, et, comme chirurgien d'un vaisseau de guerre, se rendit au Brésil. Pendant le séjour qu'il fit dans ce pays, il étudia surtout la botanique, et à son retour fit connaître les propriétés de l'*ipécacuanha gris*, de la *frambœsia*, etc. En 1801, une fièvre typhoïde s'étant déclarée à bord de l'escadre portugaise mouillée en rade de Gibraltar, B.-A. Gomes y fut envoyé, et combattit cette maladie avec succès au moyen d'aspersions d'eau froide. Il appliquait la méthode de Currie (1). En 1805 il fut nommé médecin de l'hôpital de la Maison royale, et mérita une belle réputation. Il cultivait en même temps la chimie, et réussit le premier à obtenir la *quinine* pure, ou du moins l'extrait du *chinonin* qui avait déjà été reconnu en principe dans le quinquina par le docteur Duncan jeune. En 1810, B.-A. Gomes appliqua heureusement son système à Gibraltar, et sauva plus de cinq cents malades. Ce fut à l'initiative de Gomes que les Portugais durent l'introduction de la vaccine. En 1817, il prit la direction de l'hopital San-Lazaro, et fit des expériences

(1) Il est vraisemblable que cette épidémie n'était autre que le choléra, et que Gomes mettait à l'essai le traitement pratiqué depuis en France par des praticiens renommés.

contre l'éléphantiasis. Il partit la même année pour le Brésil, chargé d'accompagner la princesse Léopoldine d'Autriche. A son retour, il entreprit de nouvelles recherches sur les maladies cutanées, et signala la racine du grenadier comme un remède efficace contre les vers intestinaux et le ver solitaire (*ténia*). Ces différents traités lui ouvrirent les portes de l'Académie des Sciences de Lisbonne et celles de plusieurs autres sociétés savantes. Sa vie fut abrégée par des chagrins domestiques : il fut obligé, en 1821, de faire enfermer sa femme au couvent de Sainte-Anne, et depuis lors ne put exécuter aucun travail sérieux. On a de lui : *Mémoire sur l'ipécacuanha gris du Brésil* (1), ou *le Cipó de nos pharmaciens* (avec le docteur Brotero); Lisbonne, 1801, in-8°, avec 2 planches; — *Méthode de traiter le typhus, ou les fièvres malignes contagieuses par l'affusion de l'eau froide*, suivie de la *Théorie du Typhus d'après les principes de la zoonomie et l'explication de la manière d'agir de l'affusion froide*, et d'une *Lettre au docteur James Currie*, contenant des observations et des réflexions sur cette méthode; Lisbonne, 1806, in-12; — *Essai dermosographique, ou description succincte et systématique des maladies cutanées*, d'après *les principes et les observations des docteurs Willan et Bateman*, renfermant l'*Indication des médicaments recommandés dans ces maladies par ces célèbres auteurs et par plusieurs autres*; Lisbonne, 1820, in-8°, avec deux planches. On remarque dans cet ouvrage un chapitre intéressant sur les *assas* (albinos); — *Mémoire sur les moyens de diminuer l'éléphantiasis en Portugal, et de perfectionner la connaissance et la guérison des maladies cutanées*, etc.; Lisbonne, 1821, in-8°; — *Lettre aux médecins portugais sur l'éléphantiasis*, dans laquelle on leur annonce un nouveau remède pour guérir cette maladie; Lisbonne, 1821, in-8°. L'auteur, après avoir constaté que le nombre des individus attaqués de l'éléphantiasis va toujours progressant et a déjà dépassé le chiffre de 800, indique le remède à opposer à cette affection : c'est le muriate de chaux. L—z—e.

Mémoires de l'Académie des Sciences de Lisbonne, t. IV, part. 1re.

* **GOMES** (*Francisco-Agostinho*), économiste et botaniste brésilien, né à Bahia, le 4 juillet 1769, mort le 19 février 1842. Il fut nommé député au congrès constituant du Brésil, puis membre de la législature ordinaire; une invincible défiance de lui-même et de graves infirmités l'empêchèrent de venir siéger dans ces assemblées. Il enrichit le jardin royal de Lisbonne d'une quantité innombrable de plantes rares provenant du Brésil. On a de lui : *Memoria apologetica por occasion de ser regeitadona camara electiva o tratado da commercio entre o Brasil e Portugal*; 1836; — des articles dans le *Jornal da Sociedade de Agricultura, commercio e industria de Bahia*, et dans d'autres feuilles de cette ville. Gomes a beaucoup contribué à la fondation d'une bibliothèque publique à Bahia, et à l'époque où il était dans l'opulence, il aidait de ses moyens beaucoup de jeunes Brésiliens, qui sans lui n'eussent pu y suivre leurs études en Europe. Il a laissé un grand nombre de manuscrits. F. D.

Revista trimensal do Instituto Geogr. Historico de Rio de Janeiro, t. IV.

GOMEZ (*Fernando*), capitaine espagnol, né à Tolède, en 1138, mort en 1182. Il combattit d'abord contre les Maures. Dans l'expédition que Ferdinand II de Léon, régent de Castille, dirigea contre le Portugal, il eut l'honneur de faire prisonnier, au fort d'un combat décisif, Alonso-Enriquez, fils de Henri Ier de Bourgogne, roi de ce pays. Mais ses vices et ses désordres, contrastant ensuite avec la valeur et les prouesses qui le distinguaient auparavant, forcèrent Ferdinand de l'éloigner de sa personne et de son armée. Une circonstance extraordinaire le fit, dit-on, venir à résipiscence. Surpris un jour par une bande de Maures, il éleva son âme à Dieu, et, secondé par le courage de quelques compagnons, armés de bâtons de poirier, il délivra lui et les siens des assaillants qui voulaient le faire prisonnier, et en fit un grand carnage. Après ce fait d'armes, il fonda l'ordre du Poirier, qui, sanctionné en 1170 et présidé par Ferdinand, subsista jusqu'au quatorzième siècle. L'ordre du Poirier devint l'ordre d'Alcantara, en mémoire de la vaillante défense de cette ville par les chevaliers de cet ordre. V. M...y.

Mellado, *Diccionario de Hist. y de Geogr.*

* **GOMEZ DE SANTO-ESTEVAM**, voyageur portugais, vivait au quinzième siècle. « C'était, dit la légende, le compagnon fidèle du duc de Coïmbre, D. Pedro d'Alfarrobeira, lorsque ce prince entreprit les longs et pénibles voyages dont la renommée subsistait au quinzième siècle, mais dont on n'a conservé qu'un souvenir confus, parce que le fils de Jean Ier, tout entier à ses études classiques ou bien à la poésie raisonneuse de son siècle, a négligé de nous donner le récit de ses pérégrinations; Jean de Mena, parfaitement au courant des faits et gestes de l'infant, nous a laissé la preuve qu'on le considérait au quinzième siècle comme un des voyageurs les plus intrépides de cet âge (1). La renommée populaire alla plus loin, et, rassemblant sous une forme merveilleuse les récits de son ancien compagnon, elle en fit un explorateur infatigable, auquel les siècles antérieurs n'avaient rien qu'on lui pût opposer (2). La première ré-

(1) *Callicocca ipecacuanha.*

(1) L'Académie des Sciences de Lisbonne avait mis dernièrement au concours l'histoire de ces voyages si célèbres et si peu connus.

(2) Les longues pérégrinations de l'infant D. Pedro lui inspirèrent un pompeux éloge qu'on sera bien aise de lire ici :

daction de ces fameux voyages ne nous paraît pas remonter néanmoins au delà du seizième siècle; elle fut publiée en espagnol vers 1546, c'est du moins ce que l'on peut supposer de l'existence d'une de ces relations primitives qui existe à la Bib. imp. de Paris, et la première édition portugaise doit être celle que nous signalons: *Livro do Infante D. Pedro, que andou as quatro partidas do Mundo;* Lisbonne, 1554, in-4°. Cette prétendue relation, acceptée avec autant de faveur à Séville qu'à Lisbonne, eut en portugais à peu près autant d'éditions que le roman des *Quatre Fils Aymon* en a eu parmi nous; on ajouta même en la réimprimant au merveilleux du titre: l'une des dernières impressions de cet opuscule est intitulée ainsi: *Livro do Infante D. Pedro de Portugal, o qual andou as sete partidas do mundo, feito por Gomes de santo Estevão hum dos doze, que forão a sua companhia;* Lisbonne, 1824, pet. in-4°. On voit dans cette relation apocryphe d'un voyage fort réel, comme quoi l'infant, fils de Jean Ier, partit de sa comté de Barcellos, suivi de douze compagnons, en souvenir des douze apôtres; comme quoi encore le roi Jean II de Castille donna à son neveu, lorsque celui-ci fut venu à Valladolid lui faire part de son projet, un interprète connu sous le nom de Garcia Ramirez, qui savait non-seulement le grec et le latin, mais qui parlait l'hébreu, le chaldéen, le turc, l'arabe, ce que l'on appelait alors l'indien, et bien d'autres langues.

Ce polyglotte fut, on le pense bien, utile à l'infant D. Pedro, qui garde fréquemment l'incognito. Tout marche assez bien jusqu'à l'arrivée de la dévote expédition dans les terres de Jérusalem, que l'on aperçoit seulement après un trajet de quatorze lieues dans un désert de sable; mais la géographie est étrangement outragée, lorsqu'on voit un ermite engager l'infant à éviter certaines montagnes couvertes de neige qui le conduiraient de ces terres brûlantes vers le pays de Norvège. Cette fiction nous dispense de pousser plus loin l'examen du voyage attribué à Gomez de Santo-Estevão, qui n'en fut pas moins un personnage réel. Le voyage au pays de Babylone, l'entrée du prince dans la cité sainte sont de cette force; une singulière faute d'impression conduit seulement D. Pedro chez le souverain d'Arménie, qui se trouve changé en roi *d'Amérique*. Dans le livre primitif on ne rencontre, il est vrai, rien de pareil; mais il y reste assez de circonstances merveilleuses pour faire supposer que le narrateur, puisqu'il a existé, doit être rangé dans la classe des Mandeville et des Cubero, c'est-à-dire parmi ces collecteurs de *mirabilia*, auxquels on ne saurait même accorder l'honneur d'un examen. Une circonstance, qui se reproduit fréquemment, nous fait supposer que la rédaction primitive de cet opuscule a été faite en espagnol, ainsi que nous l'indiquons plus haut. Lorsqu'il est interrogé par les souverains de l'Orient sur le lieu de sa naissance, l'infant D. Pedro, fils d'un roi redouté, qui a conquis son royaume sur l'Espagne, fait répondre invariablement par son interprète, tantôt qu'il est vassal du roi de Léon, d'autres fois qu'il est son parent. Il est fâcheux que Vicente Salva ait négligé d'éclaircir ce petit fait bibliographique, du reste étranger à la science. Le nom de Tamerlan revient plusieurs fois dans l'œuvre apocryphe attribuée à Gomez de Santo-Estevão; la tradition veut que ce terrible conquérant ait été visité par D. Pedro; on a heureusement sur lui d'autres documents du quinzième siècle qu'on ne saurait mettre en doute; ce sont ceux qui nous ont été fournis par Gonzalez de Clavijo, dans son *Historia del Gran Tamorlan;* Seville, 1582, pet. in-fol. Ferdinand DENIS.

Barbosa Machado, *Bibl. Lusitana*. — *Cancioneiro de Resende*. — Pinto de Souza, *Bibliotheca historica de Portugal*, n° 317.

Nunca fue despues nyante
Quyen vyesse los atavyos
Y secretos de Levante,
Sus montes, lassoas y ryos,
Sus calores y sus fryos,
Como vos senhor Ifante.
Antre Moros y Indyos:
Esta gram virtud se canta,
Entre todos tres Gentyos
Cantaram los metros myos
Vuostra perfecyon delante.

Ces vers, dont on a conservé scrupuleusement l'orthographe, sont insérés dans le *Cancioneiro* de Garcia de Resende, édit. de 1516. Ce beau livre a été réimprimé récemment pour la collection de raretés bibliographiques publiée à Stuttgard.

GOMEZ DE CIUDAD-REAL (*Alvarez*), théologien et poëte latin espagnol, né à Guadalaxara, en 1488, mort le 14 juillet 1538. La noblesse de sa famille lui mérita d'être placé comme *menino* (enfant d'honneur) auprès de l'infant d'Aragon don Carlos (depuis Charles V). Il fit ses études avec ce prince, et révéla une aptitude particulière pour les belles-lettres; cependant, comme tous les gentilshommes de son époque, il prit la carrière des armes, passa en Italie, fit la campagne de Naples, en 1506, celle de Toscane (1512), et reçut plusieurs blessures à Pavie (1512). En 1514, il épousa une fille naturelle du duc de l'Infantado; Charles V lui ayant accordé une pension, Gomez se retira dans sa patrie, où il cultiva son petit patrimoine et la littérature. Il mourut dans un âge peu avancé. On a de lui: *De Militia principis Burgundi, quam Velleris Aurei vocant, ad Carolum Cæsarem, ejusdem militiæ principem, Lib. V;* annotés par Alejo Vanegas, Tolède, 1540, in-8°; — *Thalichristia*, poëme héroïque, en vingt-cinq livres, « in quo Jesu-Christi, redemptoris, triumphus redemptionisque nostræ mysteria celebrantur »; Alcala, 1522, in-4°; — *Musa Paulina, sive don Pauli Epistolæ versibus elegis*, dédiée au pape Clément VII; 1529, in-4°; — *Proverbia Salomonis*, poëme latin; Bâle, 1548; — *Septem Psalmi quos vocant Pœnitentiales*, mis en vers latins; ibid.; — *De Profligatione Bestiarum, adversus hæresiarchas;*

— *La Translacion de los Triunfos del Petrarcha;* — *De la Concepcion de Nuestra Señora;* — *De las tres Marias;* — *Teologica descripcion de los mysterios sogrados*, en douze chants; Tolède, 1541, in-4°; — *Satyras morales contra los siete vicios*, imprimées dans le *Tesoro de sacra Poesia* de Juan-Esteban de Villalobos; Madrid, 1604, in-8°.

L—z—e.

Le Mire, *Bibliotheca ecclesiastica.* — André Schott, *Bibliotheca.* — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Scriptorum Hispaniæ*, t. III, p. 59.

GOMEZ (*Estevam*), magistrat portugais (1), au service de l'Espagne, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il avait déjà fait plusieurs voyages de long cours, et devait obtenir le commandement d'une escadrille, lorsque les propositions de Magellan firent abandonner ce projet. Gomez se vit contraint de prendre du service comme pilote sur la flottille du célèbre navigateur allant à la recherche d'un passage au sud de l'Amérique. Estevam Gomez dirigeait le *San-Antonio*, bâtiment de 130 tonneaux, de 55 hommes d'équipage et commandé par Juan de Cartagena, contrôleur général de la flotte. Gomez avait espéré obtenir le commandement d'un vaisseau, ou tout au moins les fonctions de pilote principal; mais cette responsabilité si grave fut confiée à l'Espagnol Juan-Rodriguez Serrano. Il n'avait donc qu'un rang secondaire; il en conçut une violente jalousie, qui se manifesta dans la suite. Les détails de cette expédition mémorable se trouvant relatés à l'article MAGELLAN, nous n'en indiquerons ici que les faits principaux. La flottille, composée de cinq voiles, descendit le Guadalquivir jusqu'à Séville, le 10 septembre 1519, et le 21 elle mit à la voile de San-Lucar; le 26 septembre elle relâcha à Ténériffe; retardée par des calmes, elle ne jeta l'ancre sur les côtes du Brésil que le 13 décembre. Après avoir essayé vainement de trouver un passage en remontant la Plata (12 janvier 1520), elle reprit la mer le 6 février, et le 24 les navigateurs furent forcés par une tempête de se réfugier dans la baie *San-Matias* (2). Ils relâchèrent dans une autre baie, celle de *Los Trabajos*, puis dans un bon port, qui reçut le nom de *San-Julian* (8 mars), par 49° 18′ lat. Magellan se décida à y hiverner. Juan de Cartagena, capitaine du *San-Antonio*, écoutant les conseils de son pilote, s'était violemment prononcé contre l'amiral au départ de Ténériffe. Il soutenait que la flottille ne cinglait pas assez vers l'ouest. Toujours excité par Estevam Gomez, il renouvela son opposition dans le port de San-Julian. Magellan crut devoir le faire arrêter, et donna le commandement du *San-Antonio* à l'un de ses cousins germains, don Alvaro de Mesquita. Le lendemain une révolte éclata à bord de trois des bâtiments de l'expédition : du *San-Antonio*, qui proclama pour capitaine Gaspar de Quesada; de la *Victoria*, de 90 tonneaux, capitaine Luiz de Mendoza, et de la *Concepcion*, bâtiment du même tonnage. Magellan n'hésita pas; il fit assassiner Luiz de Mendoza, étranger et couper par morceaux Gaspar de Quesada, et abandonna à terre Juan de Cartagena et un prêtre Pero Sanchez de Reino. L'habileté reconnue de Gomez le sauva du supplice.

Après un hivernage de cinq mois, Magellan reprit sa navigation le 24 août; il atteignit la rivière Santa-Cruz, et y séjourna huit semaines. Enfin le 21 octobre, après avoir découvert et doublé le cap de *Las once mil Virgenes*, voyant que la côte prenait en cet endroit la direction de l'ouest par une ouverture profonde, il envoya le *San-Antonio* reconnaître cette entrée. Ce bâtiment étant revenu après trois jours de navigation sans obstacle, Magellan fit embouquer le détroit, et le 28 octobre mouilla sur le *cap San-Severino*. Dans un conseil général Estevam Gomez renouvela son opposition : il proposa le retour en Espagne pour préparer une nouvelle expédition, destinée à continuer les découvertes du point où elles étaient arrivées; il alléguait qu'il avait reconnu de grands golfes à traverser, et que si la flottille éprouvait un calme ou une tempête, elle était perdue. Magellan répondit qu'il avait encore pour trois mois de vivres, mais que, dût-il manger les courroies des antennes, il était décidé à passer outre. Il déclara passible de mort quiconque parlerait du manque de vivres ou de retourner en Espagne. Il ordonna donc de continuer à s'avancer vers l'ouest, et le 27 novembre 1520 il entra dans l'océan Pacifique.

Gomez n'eut pas de part à cette belle découverte. Dans les premiers jours de novembre, Magellan envoya de nouveau le *San-Antonio* explorer un canal vers le sud. Gomez fit mutiner l'équipage; Alvaro de Mesquita fut mis aux fers, Geronimo Guerra prit le commandement, et durant la nuit en mit le cap vers l'Europe. Sur sa route, Gomez reprit Juan de Cartagena, le prêtre Reino et un Patagon qui consentit à les suivre. Il débarqua à San-Lucar vers la fin de mars 1521. Les officiers, pour excuser leur désertion, prétextèrent la sévérité de Magellan, le mauvais état de leur navire et le manque de provisions. Gomez, Guerra, Cartagéna, Reino et deux autres, après avoir subi un interrogatoire à la casa de la Contractation, furent retenus en prison jusqu'au retour de Magellan; le reste de l'équipage, composé de quarante-neuf personnes, fut congédié. D'un autre côté, le gouvernement espagnol défendit à la femme et aux enfants de Magellan de sortir du royaume jusqu'à complète information. Magellan ne revint pas (1); les détenus furent mis en liberté, et en

(1) C'est à tort que M. Bocous le fait *Espagnol* dans la *Biographie* Michaud.

(2) Ainsi nommée du jour de sa découverte. On croit que cette baie est celle qui s'étend au nord de la péninsule de San-Josef, du 41° au 42° 20′ de lat. sud.

(1) Il fut tué le 26 avril 1521, dans l'île de Matan (l'une des Philippines).

1524 Gomez siégeait parmi le conseil général de navigateurs et de diplomates assemblés pour décider les lignes de démarcation qui existeraient désormais entre les découvertes espagnoles et celles portugaises. Gomez proposa de chercher un passage au nord-ouest pour faire concurrence aux Portugais dans les Moluques. Charles V accepta cette idée, et lui confia une caravelle bien équipée. Le navigateur espagnol côtoya les côtes de la Floride, de la Géorgie, des deux Carolines, de la Delaware, du New-Jersey, du Connecticut, et s'arrêta à l'extrémité de Rhode-Island, probablement au cap Cod (1). Arrivé vers le 42°, sans avoir découvert aucun passage vers l'ouest, il reprit la route d'Europe; mais, chemin faisant, il enleva autant de naturels que son navire pouvait en contenir, et les vendit comme esclaves à son arrivée en Espagne (1525); il se présenta ensuite devant Charles Quint, qui alors tenait sa cour à Tolède. Ce monarque témoigna un vif mécontentement des violences exercées par les navigateurs envers des peuplades inoffensives, et déclara que c'était mal servir ses intérêts que de se faire craindre là où on avait tout intérêt à se faire aimer; car, disait-il, « d'autres voyageurs espagnols iront après vous; comment seront-ils reçus? Avec défiance et haine. » Quant à Gomez, il borna son rapport à déclarer « que les contrées qu'il venait de parcourir abondaient en gibier et en poisson, mais qu'on n'y trouvait pas d'or! » L'or et le pillage c'était là, on doit le dire, le seul mobile des premiers découvreurs portugais, espagnols et anglais. Les Hollandais, qui se hasardèrent ensuite dans les nouvelles contrées, n'avaient d'autre but que le trafic; mais pour y parvenir ils n'hésitèrent pas à se montrer dévastateurs et sanguinaires. Pour les Français, ce fut l'amour du nouveau et de la gloire. Si les hasards de la guerre enlevèrent à cette nation ses colonies, nul ne peut reprocher à ses navigateurs un acte de répression inutile, et il faut y ajouter que les vaincus lui restèrent sympathiques.

Les terres découvertes par Estevam Gomez ont été tracées dans sa carte manuscrite de 1529, par Diego Ribero, qui les nomme *Tierras y Esteban Gomez*. Alfred DE LACAZE.

Trumbull, *History of Connecticut*. — Hutchinson, *History of Massachusets-Bay*. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*, t. II, p. 669. — *Historical Coll. of Massachusetts*, t. VIII. — Drayton, *History of south Carolina*. — Graham, *History of North America*.

*GOMEZ (*Antoine*), jurisconsulte espagnol, né vers le commencement du seizième siècle, à Talavera, mort dans la seconde moitié du même siècle. Il enseigna longtemps avec beaucoup de succès la jurisprudence à l'université de Salamanque. On a de lui : *Variarum Resolutionum Juris civilis, communis et regii, Libri III*; Salamanque, 1552, in-fol.; ibid., 1579, avec des notes de Soarez de Ribeira; Venise, 1572; Francfort, 1573, 1584 et 1597, in-fol.; Lyon, 1602, in-fol.; Genève, 1622 et 1631, in-fol.; c'est un ouvrage de jurisprudence pratique; — *In leges Tauri Commentarius*; Salamanque, 1555, in-fol.; Lyon, 1602, avec des notes de Didacus Gomez Cornejo; Anvers, 1624, in-fol.: c'est un commentaire sur les lois publiées par Ferdinand le Catholique à Guaterno, en latin *Taurum*. Les deux ouvrages de Gomez furent réunis en deux volumes, in-fol., à Lyon en 1661. E. G.

Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*.

GOMEZ (*Luiz*), jurisconsulte et canoniste espagnol, né à Origuela, dans le royaume de Valence, vers le commencement du seizième siècle, mort en 1543. Après avoir étudié la jurisprudence à l'université de Padoue, il fut nommé auditeur de la Rote. Il fut ensuite chargé de la direction de pénitencerie, puis enfin élu évêque de Sarno, dans le royaume de Naples, en 1534; mais il continua à résider à Rome, remplissant ses anciennes fonctions auprès de la rote. On a de lui : *In regulas cancellariæ apostolicæ Commentaria*; Paris, 1546; Lyon 1557; Venise, 1575, in-4°; — *Decisionum Rotæ Libri duo*; Lyon, 1546, in-4°; réimprimés à Lyon en 1633, avec l'ouvrage de Coccin sur la même matière; il se trouve aussi dans le tome XX du *Tractatus Tractatuum*, publié par ordre de Grégoire XIII. Dans le collége des Espagnols à Bologne, on conservait au dix-huitième siècle plusieurs traités de Gomez sur le droit canonique. E. G.

Antonio, *Bibl. Hispana nova*, t. III. — Ughelli, *Italia sacra*, t. VII.

GOMEZ (*Alonso*), médecin espagnol, vivait dans le milieu du seizième siècle. Il fit ses études à Alcala-de-Henarez, et se fit recevoir docteur en médecine à Séville, où il pratiqua. On a de lui : *De Humorum Præparatione, adversus Arabes*; Séville, 1546, in-4°. Portal lui a attribué, mais sans preuves, un traité *De Tumorum Præparatione*. Éloi en conteste l'existence. L—z—E.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Scriptorum Hispaniæ*, t. III, p. 26. — Portal, *Histoire de l'Anatomie et de la Chirurgie*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Medecine*.

GOMEZ (*Juan*), peintre espagnol, né vers 1550, mort en 1597. Il apprit la peinture à Madrid, mais on ignore le nom de son maître. Il possédait déjà une belle réputation lorsque, le 25 janvier 1593, le roi d'Espagne Philippe II, le nomma peintre de la cour. Il fut aussitôt employé à réparer les fresques de l'Escurial, et y peignit, sur les dessins de Peregrino Tibaldi, le *Martyre de sainte Ursule et de ses compagnes*. Le même sujet avait été traité par Luca Cambiaso; mais cette première composition n'ayant su plaire au roi, elle avait été reléguée dans la vieille église de l'Escurial. Gomez retoucha dans l'Escurial : *L'Annonciation*, *la Madonne*, *Saint Jérôme pénitent*, tableaux de Federico Zuccaro,

(1) Les géographes accordent la découverte de ce cap à Barthélemy Gosnold, qui le baptisa en 1602; mais il paraît que Gomez en avait eu connaissance dès 1524. Le Florentin Giovanni Verrazzano, au service de la France, s'arrêta en 1524 au 34° degré.

qui avaient aussi encouru la critique royale, et y peignit plusieurs traits de la vie de saint Jérôme. Il mourut jeune encore, et laissa sept enfants, dont Philippe II assura l'avenir. Les œuvres de Gomez se font remarquer par un style doux, gracieux; l'élévation s'y révèle quelquefois, et son coloris est sans reproche. A. DE L.

Le P. Siguenza, *La Historia de la Orden de San-Geronimo;* Madrid, 1605. — Le P. Santos, *La Discripcion del Escorial;* Madrid, 1698; — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

* **GOMEZ PEREIRA** (*Antoine*), philosophe portugais ou espagnol, vivait au seizième siècle. En combattant Galien, il a émis divers principes dans lesquels on suppose que Descartes aurait puisé ses premières idées sur l'âme des bêtes. Son livre est intitulé : *Margarita Antoniana;* Medina del Campo, 1554; il fut réimprimé en 1587, et en 1610 à Francfort. Il y traite de *Anima Brutorum*, et c'est dans cette portion de son œuvre qu'il faut chercher les faits saillants qui ont arrêté sur lui l'attention de quelques savants. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana.* — *Mercure étranger, publ. par une société de gens de lettres.*

GOMEZ (*Antonio Enriquez*), écrivain espagnol, né à Ségovie, mort en Hollande, vivait au dix-septième siècle. Il descendait d'une famille de juifs portugais. Son père faisait profession apparente de christianisme; mais le fils revint franchement aux croyances de ses ancêtres; il fut assez heureux pour pouvoir se sauver en France; l'inquisition le brûla, mais en effigie seulement, et il acheva sa vie sans être inquiété. Parmi ses ouvrages, on distingue le *Siglo Pitagorico;* Rouen, 1644 et 1682; Bruxelles, 1727; Madrid, 1788; c'est une satire trop peu enjouée, en prose mêlée de vers, et fondée sur la doctrine de la métempsycose; l'âme d'un ambitieux passe successivement dans le corps d'un ministre, d'une coquette, d'un mendiant, etc. Au milieu de ces récits monotones se trouve un long épisode intitulé : *La Vida de don Gregorio Guadaña*, petit roman dans le genre des compositions *picaresques* de Quevedo et d'Alcman, non moins grossier parfois, mais dans lequel se rencontre un vif sentiment de la réalité et des sciences décrites d'après nature. Il est reproduit dans le 2e volume du *Tesoro de Novelistas españoles;* Paris, 1847. Une autre production de Gomez, *Academias morales de las Musas*, renferme diverses poésies et quatre comédies; une seule, *Les Droits de l'Honneur*, s'élève au-dessus de la médiocrité. Malgré son faible mérite, ce volume, imprimé pour la première fois à Bordeaux en 1642, a obtenu à Madrid, en 1688 et en 1734, les honneurs de la réimpression. G. B.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*, t. I, p. 297. — Amador de Los Reis, *Judios de España*, 1848, p. 569. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 78.

GOMEZ (*Sebastian*), peintre espagnol, né à Grenade, vivait dans le milieu du dix-septième siècle. Il était élève d'Alonzo Cano. On connaît de lui, aux Dominicains de Séville: *La sainte Vierge assise sur des nuages avec saint Dominique, à genoux devant elle;* — aux Franciscains: *Sainte Rose de Viterbe.* Il signait ses œuvres : *Sebastianum Gomez Granatensem habuit auctorem.* A. DE L.

Felipe de Guevara, *Los Comentarios de la Pintura.* — F. Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

GOMEZ DE VALENCE (*Felipe*), peintre espagnol, né à Grenade, en 1634, mort dans la même ville, en 1694. Il était élève de Michel Jérôme Cieza. Il a laissé un grand nombre de tableaux dans le commerce et dans les églises. Ses dessins à la plume égalent ceux d'Alonzo Cano. A. DE L.

Actas de la Academia de Granada. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

* **GOMEZ** (*Sebastian*), dit *le Mulâtre de Murillo*, peintre de l'école espagnole, mort à Séville, vers 1690. On ignore le lieu de sa naissance; il était esclave du célèbre Esteban Murillo, et apprit la peinture en voyant travailler son maître : probablement celui-ci l'aida de ses conseils. Gomez parvint à exécuter des toiles d'un excellent dessin et d'un beau coloris. Il se distingua surtout par les sujets religieux, dont il décora le couvent de la Merci-Chaussée à Séville. On cite comme son chef-d'œuvre une *Vierge avec l'Enfant-Jésus;* — un *Christ à la colonne*, ayant devant lui saint Pierre, saint Joseph et sainte Anne. A. DE L.

Felipe de Guevara, *Los Comentarios de la Pintura;* Madrid, 1788. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

* **GOMEZ** (*Martin*), peintre espagnol, frère du précédent, vivait dans la seconde partie du seizième siècle. Il habitait Cuença, et peignit plusieurs tableaux pour la cathédrale de cette ville : *Saint Matthieu;* — *Saint Laurent;* — *Saint Michel*, etc. Il décora ensuite les portes de plusieurs reliquaires restés à l'Escurial. Philippe III lui accorda une pension de 3,000 réaux. A. DE L.

Discripcion del Escorial. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.* — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

* **GOMEZ DE VALENCE** (*Francesco*), peintre espagnol, fils du précédent, mort au Mexique, vers 1755. Il fut l'élève de son père, et se fit remarquer par une grande facilité dans l'exécution, un coloris frais et agréable. On cite de lui six grands tableaux de cinq mètres de longueur exécutés pour les carmélites déchaussées de Grenade, et représentant les saints fondateurs ou réformateurs de l'ordre. Gomez de Valence passa en Amérique vers 1750, et y mourut, quelques années plus tard. A. DE L.

Actas de la Academia de Granada. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

GOMEZ DE VASCONCELLE (*Louise-Geneviève* DE), Mme GILLOT DE BEAUCOUR, femme de lettres française, morte en 1718. Sa famille était d'origine portugaise. Son père, qui avait contribué à faire monter sur le trône dom Antoine de Portugal, avait été forcé de s'expatrier

à la suite des malheurs de ce prince. Il s'établit en France, et fit donner une excellente instruction à sa fille. Elle épousa, on ne sait à quelle époque, M. Gillot de Beaucour. Mais elle publia son Arioste sous ses noms de demoiselle, ce qui permet de croire qu'elle n'était pas encore mariée. Goujet raconte que l'opéra de *Roland* par Quinault, représenté en 1685, donna à Geneviève de Gomez l'idée de publier un abrégé du poëme de l'*Arioste*. Son but, disait-elle en présentant son livre à Louis XIV, « était de mettre l'*Arioste* dans un jour qui en laissât voir tout ce qu'il a d'agréable, sans en découvrir les endroits trop libres. » Mme de Gomez adoucit donc tous les endroits qui lui paraissaient outrés, supprima tout ce qui a quelque rapport aux choses saintes, et retrancha tout ce qui lui semblait trop long. Elle intitula cette traduction modifiée : *L'Arioste moderne, ou Roland le furieux;* Paris, 1685, 2 vol. in-12 : le second volume s'arrête à la dispute de Gradace et de Roger. Cet ouvrage a été réimprimé en 1720. Guyonnet de Vertron attribue en outre à Mme Gomez de Vasconcelle, quoique n'ayant pas paru sous son nom : *Le Courrier d'amour;* 1679, in-12; — *Les Caprices de l'amour;* 1681, in-12; — *Le Mari jaloux;* 1688, in-12; — *Le galant Nouvelliste;* 1693, in-12; — *Les Égarements des Passions;* — *Les Mémoires de Roversaut*.

Mme Gillot de Beaucour eut une fille, qui cultiva aussi la littérature et qui fut Mme de Saintonge (*voy.* ce nom). L. L—T.

Goujet, *Biblioth. française*, t. VII, p. 388. — Prudhomme, *Biogr. univ. des Femmes célèbres*.

GOMEZ (*Madeleine-Angélique* POISSON, Mme DE), femme de lettres française, née à Paris, le 22 novembre 1684, morte à Saint-Germain-en-Laye, le 28 décembre 1770. Fille du comédien Paul Poisson (*voy.* ce nom), elle cultiva d'abord les lettres pour son amusement. Ayant épousé un gentilhomme espagnol, don Gabriel de Gomez, qu'elle croyait riche, et qui au contraire se trouvait fort gêné, elle dut chercher une ressource dans sa plume. Elle composa des romans et quelques tragédies; mais son style manque d'énergie pour ce dernier genre de productions; sa tragédie d'*Habis*, représentée en 1714, fut cependant reprise en 1732. Le succès de cette pièce fit accuser Mme de Gomez d'avoir des collaborateurs; elle s'en défendit fortement dans une préface, et il ne paraît pas en effet qu'elle ait été aidée dans ses travaux littéraires. Son meilleur ouvrage est sans contredit *Les Cent Nouvelles nouvelles*. Mariée en secondes noces à un nommé Bonhomme, elle continua à publier des ouvrages de littérature sous le nom de son premier mari.

On a d'elle : *Sémiramis*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1707, in-12; Utrecht, 1737, in-12; — *Habis*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1714, in-12; Utrecht, 1732, 1736, in-12; — *Cléarque, tyran d'Héraclée*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1717, in-12; Utrecht, 1733, in-12; La Haye, 1738, in-12; — *Anecdotes ou Histoire secrète de la Maison Ottomane;* Amsterdam, 1722, 4 parties, in-12; — *Histoire secrète de la Conquête de Grenade;* Paris, 1723, in-12; — *Les Journées amusantes;* Paris, 1723 et ann. suiv., ou 1728, 8 vol. in-12; Londres (La Haye), 1754; Amsterdam (Rouen), 1758, 8 vol. in-12 : c'est un recueil d'historiettes renfermées dans une sorte de cadre banal, à l'imitation des *Nouvelles* de la reine de Navarre, ou du *Voyage de Campagne* de Mme Murat; *Les Journées amusantes* ont été insérées en 1776 dans la *Bibliothèque universelle des Romans;* — *Œuvres mêlées*, contenant des épîtres, des rondeaux, des madrigaux, des chansons, des stances, des bouquets, des acrostiches, un ballet en trois actes, intitulé : *Les Épreuves;* une nouvelle américaine, en prose; des lettres et cinq tragédies : *Habis*, *Sémiramis*, *Cléarque*, *Héraclée* et *Marsidie;* *Lettre sur le poëme de Clovis, de Saint-Didier;* Paris, 1726, in-12; — *Anecdotes persanes;* Paris, 1727, 2 vol. in-12; — *Crémentine, reine de Sanga, histoire indienne;* Paris, 1727, La Haye, 1740, 2 vol. in-12; — *Le Triomphe de l'Éloquence;* Paris, 1730, in-12; — *Entretiens nocturnes de Mercure et de la Renommée au Jardin des Tuileries;* Paris, 1731, in-12; — *La Jeune Alcidiane;* Paris, 1733, 3 vol. in-12 : suite du roman publié par Gomberville sous le même nom en 1651; — *La nouvelle Mer des Histoires;* Paris, 1733, 2 vol. in-12; — *Histoire d'Osman, premier du nom, dix-neuvième empereur des Turcs, et de l'impératrice Aphendina Ashaba;* Paris, 1734, 2 vol. in-12; — *Cent Nouvelles nouvelles;* Paris, 1735, 1758, 8 vol. in-12; réimprimées plusieurs fois et insérées en 1776 dans la *Bibliothèque universelle des Romans;* — *Marsidie, reine des Cimbres*, tragédie en cinq actes et en vers; Utrecht, 1735, in-12; — *La belle Assemblée*, trad. de l anglais; 1750; — *Histoire du Comte d'Oxford, avec celle d'Eustache de Saint-Pierre au siége de Calais;* Paris, 1757, in-12; — *Histoire d'Eustache de Saint-Pierre;* Paris, 1765, in-12; — *Le Voleur amoureux*, nouvelle; Lille, 1812, in-18; — *Le Scélérat trompé*, nouvelle; Lille, 1812, in-18.

L. L—T.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist., crit. et bibliogr.* — Quérard, *La France littéraire*.

*GOMEZ (*Ildefonso*), Espagnol remarquable par sa longévité, né le 23 février 1731. Il s'engagea d'abord dans le régiment de Léon, fit ensuite, dans le régiment de Soria, les campagnes d'Italie, de France, de Portugal, et combattit contre les Anglais. Dans la guerre de l'indépendance, il se réunit tour à tour aux corps d'armée de La Romana et de Reding. Criblé de blessures dans diverses rencontres, il se vit forcé, par une balle

dont il fut atteint, de se retirer à l'âge de soixante-dix-sept ans, aux Invalides de Saint-Philippe. Il était alors sergent et décoré de quatre médailles et de cinq croix, sans compter les autres cordons de distinction. En 1815 il épousa Luisa Traginer, dont il eut un fils, qui mourut en bas âge. Devenu aveugle par suite du choléra, en 1834, Gomez se retira à Valence, où il se faisait remarquer, quoique sourd, par la solidité de sa démarche et un corps exempt d'infirmités. En 1845, disent ses biographes, il portait si bien ses cent quatorze ans, qu'on lui en eût donné à peine soixante-dix; en 1857 on n'avait pas encore entendu parler de sa mort. Z. M...Y.

Mellado, *Diccionario de Histor. y de Geogr.*

*GOMEZ DE BECERRA (D. *Alvaro* DE), jurisconsulte et homme d'État espagnol, né le 26 décembre 1771, à Caceres (Estramadure). Il commença dans sa ville natale l'exercice de la profession d'avocat. La guerre de l'indépendance lui ouvrit le champ plus large de la carrière politique. Membre de la junte de gouvernement en 1809, et trois ans après de la régence, il fut après la promulgation de la constitution nommé juge en première instance, et en 1813 chef politique supérieur de la province d'Estramadure. Au retour de Ferdinand VII, il fut, après avoir plaidé quelque temps au barreau de Madrid, réintégré dans ses précédentes fonctions en Estramadure, et alla les continuer à Tolède. Membre des cortès en 1821, il devint fiscal ou procureur du tribunal de cette assemblée, qu'il présida à Cadix en 1823. Gomez, pour éviter la vengeance du roi, qui avait recouvré son autorité, se réfugia à Gibraltar, d'où il gagna Malte. Il ne quitta cette résidence qu'en 1830, pour se rendre à Marseille, où il résida pendant quatre ans. L'amnistie proclamée alors par la reine régente d'Espagne lui permit de revenir figurer au barreau de Madrid. Une série non interrompue d'honneurs et de dignités vint le consoler et le dédommager de ses disgrâces. Tour à tour procureur et président d'audience, ministre du tribunal suprême de justice, trois fois ministre de grâce et de justice, membre, président de la chambre des cortès et sénateur, il a dans toutes ces fonctions montré autant de lumières que d'intégrité. V. M...Y.

Mellado, *Diccionario de Hist. y de Geogr.*

GOMEZ (*João-Baptista*), poëte dramatique portugais, né à Porto, mort vers 1812. Frappé par le caractère touchant d'un événement historique, qui avait déjà inspiré Antonio Ferreira et Domingos dos Reis Quita, il résolut de mettre sur la scène les amours d'Inez et de don Pedro, et il intitula sa tragédie *A Nova Castro*, pour établir de prime abord la différence qu'il prétendait mettre entre sa pièce et celles de ses devanciers. Ce n'est pas qu'il y eût une grande originalité ni dans la marche ni dans la conception de sa pièce, mais il y donna la preuve d'un vrai sentiment dramatique. Représentée sur les théâtres du Portugal et du Brésil, lorsque la pièce de Ferreira s'adressait seulement à des lecteurs choisis, la *Nova Castro* obtint un succès vraiment populaire, qui s'est maintenu jusqu'à nos jours. Cette tragédie fut imprimée dès 1806; mais l'édition la plus répandue a paru à Lisbonne, 1817, in-8°; — *Nova Castro, tragedia*, 5me édit., augm. *da Coroação*; Lisbonne, impr. roy., 1830, in-8° (par Gomez le jeune). Elle a été traduite en français par l'auteur de cette notice dès l'année 1823, et insérée dans la collection des *Chefs-d'Œuvre des Théâtres étrangers*. En 1845 M. Alexandre Wittich en a donné une version allemande, en vers. J.-B. Gomez avait composé antérieurement à la *Nova Castro*: *Fayel, tragedia de M. d'Arnaud, traduzida em verso portuguez*; Lisbonne, 1813, in-8°. On nous assure qu'il n'avait pas encore atteint sa trentième année lorsqu'il mourut. Ce poëte était lauréat de l'Académie de Lisbonne. Ferd. DENIS.

Documents particuliers. — Balbi, *Essai sur le Royaume de Portugal.*

*GOMEZ (*François-Jean* DE), écrivain danois, né le 5 avril 1808, à Saint-Thomas, dans les Indes occidentales danoises. Il vint à Copenhague en 1826, et fut nommé lieutenant dans le corps des chasseurs de la garde, en 1829. On a de lui: *Den store Uge i Paris i Aaret* 1830 (La grande Semaine à Paris, en 1830, décrite d'après des sources françaises et anglaises); Copenh., 1831, avec une carte de Paris; — *Om Militairvaesenet paa de Dansk-vestindiske Oeer* (L'État militaire des îles danoises dans les Indes occidentales); Copenh., 1836. K.

Erslew, *Forfatter-Lexicon.*

GOMEZ (*Alvarez*). Voyez CASTRO.

GOMICOURT. Voyez DAMIENS DE GOMICOURT.

*GOMIDAS (*Khéomurdjian*), frère d'Eremia Tschelebi (*voyez* ce nom), écrivain arménien, décapité à Constantinople, le 25 octobre 1707. Il était arménien dissident et premier pasteur de l'église de Saint-Georges. Le patriarche de sa communion, Jean de Smyrne, le traduisit devant le grand-vizir et le grand-mufti, comme *franc*, c'est-à-dire comme rebelle au grand-seigneur, mais plutôt parce qu'il voulait se débarrasser d'un censeur intègre, qui désapprouvait sa conduite tyrannique. Les juges reconnurent l'innocence de l'accusé; néanmoins ils le condamnèrent au dernier supplice, parce que, suivant le patriarche, sa mort était nécessaire au maintien de la tranquillité publique. Dix-huit autres personnes, enveloppées dans la même affaire, n'eurent qu'à embrasser l'islamisme pour se soustraire à la mort. Gomidas seul resta fidèle à la foi chrétienne. Les arméniens-unis ou dissidents s'accordent à le considérer comme un martyr. On lui attribua le don des miracles, et on l'appela le *bienheureux thaumaturge*. Parmi les écrits de Gomidas, il suffit de citer: ses *Mémoires historiques* sur les troubles qui s'élevèrent de son temps entre les Arméniens de Constantinople; — une *Élégie sur la nation arménienne*. E. BEAUVOIS.

Tchamtchian, *Hist. d'Arménie*, III, 751-755. — Giov. de Serpos, *Compendio di Memorie concern. la nazione Armena*, t. II, p. 218-229. — De Ferriol, *Recueil de cent estampes*, n° 88. — Sukias Somal, *Quadro della Storia letteraria de Armenia*, p. 160.

* **GOMIDAS**, patriarche d'Arménie, né à Aghtsits, dans le canton d'Arakadzodn, mort en 625 de J.-C. Il était évêque des Mamigoniens lorsqu'il fut élu patriarche, en 617, après la mort de Jean III. Son successeur fut Christophe III. Gomidas fit élever, en 618, une magnifique église dédiée à sainte Hripsime. On a de lui : *Nerpogh Hripsimiah* (Hymne en l'honneur de sainte Hripsime), qui se trouve dans le *Scharacnots* (Recueil d'hymnes) et fait encore partie de la liturgie arménienne. E. BEAUVOIS.

Tchamtchian, *Hist. d'Arménie*, II, 324, 325, 327. — Sukias Somal, *Quadro della Storia letteraria di Armenia*, p. 88.

* **GOMIEN** (*Charles*), peintre français, né à Villers-lès-Nancy (Meurthe), en avril 1808. Il vint à Paris au commencement de 1827, entra dans l'atelier de M. Hersent, et y resta jusqu'en 1831, époque où il débuta au salon par deux portraits, un *Capitaine d'état-major*, et *Granville*, qui fut remarqué. Les tableaux qu'on cite de lui sont : *Le Comte de Chabrol*, au salon de 1838 ; — *Le jeune Clovis trouvé par un pêcheur* (salon de 1839) ; — *Mme la marquise de Conflans* (salon de 1841) ; — *Le comte de Rougé* ; — *Le comte d'Argentré* (salon de 1842) ; — *Mme Pellier* (1844) ; — *Mme la marquise de Pastoret* et sa fille *Mme la marquise du Plessis-Bellière* (1853). THÉNOT.

La Gazette de France, 12 déc., 1855.

* **GOMIS** (*Joseph-Melchior*), compositeur dramatique espagnol, né en 1793, à Anteniente (royaume de Valence), et mort à Paris, le 30 août 1836. Admis à l'âge de sept ans comme enfant de chœur dans une maison de chanoines réguliers, ses progrès en musique furent tellement rapides qu'à seize ans il suppléait déjà son maître auprès de ses condisciples. Vers le même temps, il étudia la composition, sous la direction du P. Pons, moine catalan fort instruit dans les diverses parties de l'art, et acquit bientôt de solides connaissances par la méditation des œuvres de musique religieuse que renfermaient les bibliothèques des églises et des couvents de Valence. A l'âge de vingt-et-un ans, Gomis fut nommé chef de musique de l'artillerie de cette ville, ce qui lui permit d'étudier les ressources et les effets des instruments à vent; mais, entraîné par son goût pour la musique dramatique, en 1817 il partit pour Madrid, emportant avec lui les partitions de plusieurs petits opéras qu'il avait composés. L'un de ces ouvrages, l'*Aldeana*, obtint un succès qui fixa l'attention publique sur le jeune artiste et lui valut la place de chef de musique de la garde royale. Les événements politiques de 1823 l'ayant forcé de s'expatrier, Gomis vint à Paris dans l'intention de s'y consacrer exclusivement à la composition dramatique. De cruels déboires l'y attendaient. Trois années s'écoulèrent en sollicitations auprès des gens de lettres sans qu'il pût obtenir un seul livret d'opéra. Fatigué de tant de vaines démarches, il se décida, d'après les conseils de Rossini, à se rendre à Londres, où il arriva en 1826. Là il ne tarda pas à se faire une position agréable comme professeur de chant et comme compositeur de musique légère. Les romances, les boléros, les airs espagnols qu'il publiait avaient une certaine vogue. On cite aussi un quatuor pour quatre voix avec accompagnement d'orchestre, intitulé l'*Inverno*, qui fut exécuté avec succès au concert de la Société Philharmonique. Mais Gomis rêvait toujours le théâtre. Dans un voyage qu'il fit à Paris, en 1827, il réussit à se procurer un poëme d'opera comique, qu'il emporta vite à Londres. Bientôt après il envoyait sa partition au directeur de l'Opéra-Comique. On l'invita à venir diriger lui-même les répétitions; mais dès la première le directeur se refusa à continuer les études de la pièce. Il en résulta un procès, à la suite duquel Gomis obtint 3,000 fr. à titre de dommages-intérêts, mais ne put faire représenter son œuvre. Les lenteurs de ce procès, les fréquents voyages de Gomis lui avaient fait perdre la position qu'il avait conquise à Londres. Il vint se fixer à Paris, où de nouvelles épreuves l'attendaient. Enfin, au mois de janvier 1831, son opéra du *Diable à Séville* parut sur le théâtre Ventadour. L'Académie royale de Musique le chargea d'écrire un opéra; mais là encore des intrigues s'opposèrent à la représentation de la pièce. Il parvint cependant à faire jouer, en 1833, un nouvel opéra comique, *Le Revenant*, qui fut suivi du *Portefaix*, ouvrage en trois actes. Cette dernière partition obtint moins de succès que les précédentes, quoique les connaisseurs lui eussent reconnu plus de mérite. Les tracasseries auxquelles Gomis avait sans cesse été en butte avaient altéré sa santé. Le gouvernement français vint heureusement à son secours, en lui accordant une pension qui le mit à l'abri des plus pressants besoins. Il mourut à peine âgé de quarante-trois ans.

Les ouvrages de Gomis attestent un véritable talent; mais le rhythme et la modulation de la musique espagnole s'y reproduisent trop souvent. Sa musique manque de variété; elle est d'ailleurs écrite d'une manière peu favorable pour les voix, chose singulière chez un professeur de chant. Ces défauts ont nui au succès des œuvres du musicien, dont le nom est aujourd'hui plus connu des amateurs que du public. Indépendamment des productions que nous avons citées plus haut, Gomis a publié à Londres une méthode de musique avec des solféges, dont il a paru une édition à Paris. Dieudonné DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — *Dictionnaire de la Conversation*. — *Documents inédits*.

* **GOMM** (Sir *William Maynard*), général anglais, né en 1782. Il entra au service comme enseigne en 1794, et fit la campagne de Hollande,

Il fut élevé successivement aux grades de lieutenant (16 novembre 1794), de capitaine (25 juin 1803), de major (10 octobre 1811), de lieutenant-cololonel (17 août 1812), de colonel (16 mai 1829), major général (10 janvier 1837), lieutenant général (9 novembre 1846), général (20 juin 1854). Il prit part aux expéditions que l'Angleterre dirigea contre la France de 1798 à 1815, et se distingua dans la plupart des batailles livrées par l'armée anglaise depuis celle du Elder jusqu'à celle de Waterloo. Créé en 1815 chevalier du Bain, il passa de l'armée de ligne dans la garde. On lui confia, en 1840, le commandement des troupes de la Jamaïque. A son retour en Angleterre, il fut nommé, en 1845, gouverneur civil et commandant des forces militaires dans l'île Maurice. En 1851, il succéda à sir Charles Napier dans le commandement en chef de l'armée des Indes, poste qu'il occupe encore aujourd'hui. Z.

Men of the Time.

* **GOMMARC** (*Jean*), théologien protestant, né probablement à Verteuil (Saintonge), entre 1625 et 1630. Le synode provincial de la haute Guyenne, assemblé à Saint-Affrique, le 15 septembre 1667, le nomma, sur la proposition du conseil académique, professeur de philosophie à l'académie protestante de Puylaurens, en remplacement de Verdier. Il entra en fonctions l'année suivante, après avoir, selon l'usage, subi un examen et soutenu une thèse. On a de lui : *De Mediatione Christi et prædestinatione;* Puylaurens, 1668, in-4°. C'est la thèse qu'il soutint pour sa nomination au professorat; — *De Scientia Dei quam Jesuitæ mediam vive hypothecam vocant;* Puylaurens, 1670, in-4°; — *De Natura Fidei;* Puylaurens, 1671, in-4°; — *De Ortu Fidei;* Puylaurens, 1672, in-4°. Dans les deux dernières dissertations, il fait une assez large part à l'élément subjectif dans la nature et l'origine de la foi. C'était une grande nouveauté dans l'enseignement de l'académie de Puylaurens, dominée jusque alors par la théologie calviniste, qui ne tient aucun compte ni des aptitudes ni des affections de l'homme. Il est probable que les exemplaires des quatre thèses de Gommarc, que nous avons entre les mains, sont les seuls qui existent aujourd'hui.

Michel Nicolas.

MM. Haag, *La France protest.* — Aymon, *Synodes nationaux.*

GOMORA. *Voy.* GOMERA.

* **GON** (*Corneille* VAN DER), poëte dramatique hollandais, vivait dans la première partie du dix-huitième siècle. Il n'est connu que par les ouvrages suivants : *Faramond, eerste Koning der Francen* (Pharamond, premier roi de France), tragédie; Amsterdam, 1701, in-8°; — *Agelmond, eerste Koning van Lombardyen* (Agelmond, premier roi de Lombardie), tragédie; Amsterdam, 1702, in-8°; — *Scheeps Leven* (La Vie des Matelots), comédie; Schiedam et Rotterdam, 1714, in-8°; — *Gustavus der eerflen, Herstelder der Zweden* (Gustave Premier, restaurateur du royaume de Suède), tragédie; Amsterdam, 1727, in-8°. E. Desnues.

Register der Nederlandsche Tonlspel-Dichteren, p. 43. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. XIV, p. 196.

* **GONÇALVES DE ANDRADE** (*Paulo*). *Voy.* ANDRADE.

GONÇALVES DA COSTA (Le P. *Manoel*), astronome portugais, né en 1605, à Peras-Alvas, près Montemor de Velho (Beira), mort en janvier 1688. Il fit ses études à Coïmbre, et y embrassa l'état ecclésiastique, en 1629. Il devint vicaire de l'évêque de Leiria. Il s'occupait beaucoup d'astronomie, et composait des almanachs populaires qui avaient un grand succès. Il mourut d'apoplexie, dans son observatoire. Ses principaux ouvrages sont : *Noticias astrologicas e universal influencia das estrellas;* Lisbonne, 1659, in-4°; cet ouvrage, écrit avec simplicité, contient des combinaisons astrologiques et cabalistiques très-ingénieuses concernant l'influence des astres sur les principaux événements; — *Brachilogia astrologica;* Coïmbre, 1670, in-4°. C'est un traité astrologique du Soleil, de la Lune, des planètes, de leurs différents aspects, des constellations, des éclipses, etc. Il a laissé en manuscrit *Ideæ divinæ* et un *Tratado dos ecclipses.* A. de L.

Summario da Bibliotheca Lusitana.

* **GONÇALVEZ DE MAIA** (*Ruy*), voyageur portugais, vivait au douzième siècle. C'est un des premiers voyageurs qui au moyen âge visitèrent l'Assyrie dans un but qui pouvait tourner au profit de la science. Les chroniques le font remonter au douzième siècle. Il avait pour père un homme de sang noble, Gonçalo Roïz du Couto de Palma; sa mère se nommait doña Sancha Gonçalvez de Barundo. On voit dans le livre des lignages, dû au comte de Barcellos, qu'il se rendit en Orient « pour y *faire des chevaleries* et y gagner des richesses, comme cela avait été fait en ce temps où les chevaliers s'en allaient avec armes et chevaux servir les seigneurs, habitant en terres lointaines, qui les voulaient employer ». Gonçalvez de Maia ayant fait un long séjour dans les pays où s'élevait jadis Babylone, reçut de ses compatriotes le surnom de *Babylon*, à peu près comme Marco-Polo reçut, un siècle plus tard, celui de *Messer Millione.* Malheureusement ce vieux voyageur n'a rien écrit, et ses pérégrinations ne sont l'objet que d'une sorte de légende, racontée par ce comte D. Pedro, petit-fils du roi Diniz, qui a préservé de l'oubli tant de précieuses origines. Ce récit, beaucoup trop long pour être exposé ici, mérite cependant d'être examiné, et reporte à une époque bien éloignée les prédécesseurs de Payva et de Covilham. F. D.

O Livro dos Linhagems, Ms. de la Bib. imp. de Paris. *Voy.* aussi les deux éditions de ce livre données par Lavanha et Faria y Souza sous le titre de *Nobiliario do Conde de Barcellos.*

GONÇALVEZ (*Joaquim-Affonso*), sinologue portugais, né en 1780, mort à Macao, le 3 octobre 1841. Il appartenait à une famille d'agriculteurs peu aisés, du bourg de Tojal (province de Tras-os-Montes). De bonne heure il étudia pour embrasser l'état ecclésiastique, et étant entré dans la congrégation des Missions, il s'embarqua, en 1812, sur *El Magnanimo*, pour la Chine; il fit un séjour assez prolongé au Brésil, à la côte du Malabar, aux Philippines avant de parvenir à Macao; il y entra le 28 juin 1814. Une fois parvenu à la Chine, il résolut d'abord de se vouer à l'étude des sciences exactes, pour lesquelles il avait de rares dispositions, afin d'aller évangéliser dans l'intérieur de l'empire. Les nouvelles persécutions dont le christianisme fut l'objet à cette époque de la part de l'empereur Kia-Kin firent évanouir ses projets, et le fixèrent à Macao. Dès lors il se voua sans partage à l'étude de la langue chinoise. Doué d'une constitution robuste, plus apte qu'on ne l'est ordinairement sous les tropiques à des travaux prolongés, on le vit étudier pendant plusieurs années quinze et seize heures par jour, et ne trouver de repos dans ce travail aride qu'en se vouant à la composition et même à l'exécution de la musique sacrée. Cette ardeur persévérante eut un plein succès. Au bout de quelque temps le P. Gonçalvez possédait parfaitement la langue mandarine, et il avait soumis les principes du chinois écrit à une analyse si approfondie, que le Portugal, qui ne comptait pas encore un seul sinologue capable d'entrer en ligne de comparaison avec ceux dont s'honorent l'Allemagne, l'Angleterre et la France, put en offrir un dont les travaux marchent de pair avec ceux des plus savants de l'Europe (1). Malheureusement le P. Gonçalvez a écrit dans une langue trop peu répandue, même parmi les orientalistes, pour qu'un grand renom se soit attaché à ses publications. Son premier travail néanmoins fut écrit en latin; c'est une petite grammaire intitulée : *Grammatica Latina ad usum Sinensium juvenum, post longam experientiam redacta, et Macao in regali collegio Sancti-Josephi facultate regia typis mandata;* 1828, in-16 : cette grammaire chinoise-latine, destinée uniquement aux jeunes Chinois qui veulent se vouer à l'état ecclésiastique, compte pour assez peu de chose parmi les travaux de l'auteur. L'année suivante fut marquée par un livre d'une tout autre importance; il donna son *Arte China;* Macao, 1829, petit in-4°. Cette grammaire portugaise-chinoise, faite sur le plan de l'ouvrage précédent, mais qui lui est infiniment supérieure, jeta les fondements de la réputation du P. Gonçalvez. Selon le témoignage d'un sinologue contemporain, « le principal mérite de l'*Arte China* consiste dans l'abondance des matériaux qu'il offre au disciple. A le considérer sous ce point de vue, il est plus riche qu'aucun ouvrage de ce genre publié jusqu'à ce jour ». Deux ans après l'apparition de ce livre, l'infatigable Gonçalvez publia le *Diccionario Portuguez-China, no estilo vulgar mandarim e classico geral;* Macao, 1831, 1 fort vol. in-8°. C'était l'œuvre de prédilection du sinologue portugais, et il avait raison, puisqu'un savant fort en état de l'apprécier a déclaré que c'était le meilleur dans son genre qui ait encore paru jusqu'à ce jour. Le *Diccionario China-Portuguez*, Macao, 1833, in-8°, malgré son mérite incontestable, souleva quelques critiques; elles se fondent sur le système de classifiques, qui est incomplet et souvent « contraire aux lois de formation des caractères chinois ». — Les deux lexiques du P. Gonçalvez, sortes de vocabulaires portatifs latins-chinois, publiés en 1836 et 1839, ne peuvent être comparés en rien au grand répertoire manuscrit qu'il a laissé, et qui bien que terminé n'a jamais été imprimé. Il reste entre les mains des missionnaires de Macao. « Cet ouvrage, dit M. Callery, diffère essentiellement, quant au plan, de tous ceux que l'auteur a publiés; car les dix mille caractères principaux qu'il contient s'y trouvent rangés progressivement, suivant le nombre et l'ordre alphabétique des traits dont ils se composent, sans égard aux classifiques, auxquels ils se rattachent de telle manière qu'au lieu d'avoir la classe des *plantes*, *des arbres*, *des pierres*, *des chevaux*, on a des classes de *deux traits*, de *six traits*, *douze traits*, etc., sous chacune desquelles viennent se ranger toutes sortes de classifiques et de phonétiques. »

Une traduction en chinois du Nouveau Testament, qu'on attribuait au P. Gonçalvez, n'est pas de lui : elle provient, ainsi qu'il l'a répété lui-même, d'un manuscrit trouvé dans la bibliothèque du collége de Saint-Joseph. L'infatigable missionnaire venait de terminer ses plus importants travaux lorsqu'il mourut, à Macao. Sa mort fut regardée comme une calamité réelle, car il s'était fait généralement aimer. Il est enterré dans le cimetière de Saint-Paul, et ses élèves lui ont fait élever une tombe de marbre. Son épitaphe latine a été reproduite par M. Callery. La mort le surprit au moment où il se préparait à quitter la Chine pour passer aux Philippines. F. Denis.

Callery, *Nouvelle Revue encyclopédique publiée par* MM. Didot frères, 2e année, mars, 1847, n° 3.

(1) Il parlait avec moins de facilité, dit son biographe, le dialecte de Canton, qui renferme des sons peu harmonieux pour une oreille musicale.

GONÇALVEZ ou **GONSALVEZ** (*Antão*), navigateur portugais, vivait au quinzième siècle. Il faisait partie de la maison de l'infant D. Henrique. Il commença à naviguer vers 1439 ou 1440, c'est-à-dire à l'époque où le Sénégal était déjà découvert; il accompagna Nuno Tristam, et parvenu à l'endroit désigné sous le nom *dos Lobos Marinhos*, il se fit armer chevalier par le commandant de l'expédition. Après cette cérémonie, le lieu prit le nom de *Porto do Caval-*

leiro. Gonçalvez retourna alors en Portugal, et il y amena plusieurs noirs, qui, par leurs indications exactes, contribuèrent singulièrement au succès ultérieur des découvertes. Il retourna vers l'Afrique en 1442. Les noirs esclaves qu'il ramenait avec lui donnèrent en échange de leur liberté de l'or en poudre. Ce fut, dit-on, le premier or qui vint de ces parages à Lisbonne, de même que les noirs amenés en Europe par Gonçalvez furent les premiers esclaves qui vinrent de la côte occidentale d'Afrique en Portugal. Nous retrouvons encore ce navigateur en 1446, allant porter le christianisme à la Côte d'Or : il commandait alors une expédition composée de trois navires; depuis lors on a perdu sa trace. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

GONDEBAUD, quatrième roi de Bourgogne, mort à Genève, en 516. Il était second fils (1) de Gondioc, roi de Bourgogne, et de Caratena, sœur du patrice Ricimer. Il commença d'abord par gouverner, comme feudataire de son frère aîné, Chilpéric, la Bourgogne et la Franche-Comté. En 472, l'empereur Olybrius le fit prince d'Occident. Vers 477, Gondebaud prit les armes contre Chilpéric. Celui-ci, aidé de son troisième frère Godomar, lutta opiniâtrément; mais il fut vaincu, fait prisonnier, et Gondebaud le tua de sa propre main. Godomar fut ensuite brûlé vif et ses deux fils décapités. La femme de Chilpéric fut jetée dans le Rhône, avec une pierre au cou. Les deux filles de cette princesse furent seules épargnées : l'une, Chrone, fut enfermée dans un couvent, où elle mourut; la seconde, Clotilde, élevée à Genève, par son oncle, devint, en 493, l'épouse du roi des Francs Clovis Ier. Ce fut vers 491 que Gondebaud monta sur le trône de Bourgogne, après la destruction de sa famille. Il avait depuis plusieurs années embrassé l'arianisme, et les motifs de religion jouèrent un grand rôle dans ces sanglants drames. On doit ajouter que la plupart des actes de Gondebaud provinrent des conseils de son premier ministre Aredius.

Le nouveau roi ne resta pas oisif; profitant des guerres que se faisaient Théodoric, roi des Visigoths, et Odoacre, roi des Hérules, il descendit les Alpes, ravagea l'Émilie et la Ligurie, et rentra à Genève chargé de dépouilles et suivi de nombreux captifs. Au retour de cette expédition (493), il reçut les ambassadeurs de Clovis, qui lui demandait sa nièce Clotilde en mariage. Gondebaud céda, plutôt par crainte que par désir d'alliance. Aredius était alors absent; à son retour il blâma l'imprudence de son maître, qui venait de donner des droits sur la Bourgogne à un voisin redoutable. Gondebaud comprit sa faute, et fit courir après la princesse; mais celle-ci, défiante, avait fait prendre à son escorte des chemins traverse, et put joindre son fiancé, qui l'attendait à Villiers près de Troyes. On comprend dès lors la haine que Clovis porta toujours à Gondebaud.

Le roi de Bourgogne, pour s'attacher son dernier frère Gondeégisile (*voy.* ce nom), lui avait cédé Genève et les territoires environnants; tous deux, en 494, pillèrent l'Italie septentrionale, et en ramenèrent six mille captifs. Théodoric envoya saint Épiphane, évêque de Pavie, et Victor, évêque de Turin, pour traiter de la rançon des prisonniers. Gondebaud, sur la prière de saint Avit, évêque de Vienne, relâcha les vaincus moyennant une très-modique somme.

Les prélats catholiques avaient un grand intérêt à ramener Gondebaud sous les lois de l'orthodoxie. Ils sollicitèrent, en 1499, la permission de réunir un concile à Lyon, offrant de confondre les ariens qui se présenteraient. Gondebaud y consentit, et Boniface fut l'avocat du schisme. Saint Avit porta la parole pour les catholiques. On déploya beaucoup d'éloquence de part et d'autre, et chacun se retira convaincu de la supériorité de ses arguments.

Cependant Clovis, excité par Clotilde, songeait aux moyens de satisfaire son ambition, sous le prétexte de venger les parents de sa femme. Débarrassé de toute guerre en 500, il s'allia secrètement avec Gondegisile, et entra en Bourgogne. Gondebaud marcha à la rencontre des Francs; mais, trahi par son frère, il fut complétement défait à Fleury-sur-Ouche près Dijon, et, suivi par le vainqueur, il se réfugia dans Avignon. C'en était fait de lui, si l'adroit Aredius n'eût réussi à faire conclure un traité par lequel Gondebaud se reconnaissait tributaire du roi de France et cédait le Viennois à Gondegisile. Clovis, satisfait, se retira avec le gros de son armée; mais aussitôt qu'il fut éloigné, Gondebaud courut à Vienne, y surprit Gondegisile, le fit égorger dans une église où il s'était refugié, et massacra tous les Bourguignons qui l'avaient suivi et les sénateurs qui l'avaient reconnu. Cinq mille soldats de Clovis étaient restés dans le Dauphiné. Obligés de se rendre, Gondebaud les envoya à Toulouse au roi des Visigoths Alaric II, avec lequel il s'allia contre Clovis.

Après tant de meurtres, le roi de Bourgogne crut devoir témoigner quelques remords; il trouva un consolateur dans le saint évêque de Vienne, qui lui présenta le repos de sa conscience comme prix de son retour au catholicisme. « Tu pleurais avec une piété ineffable, lui écrivit-il (1), sur les funérailles de tes frères, et l'affliction de ton peuple était la conséquence de la tristesse publique. Mais, d'après l'intention secrète de la Divinité, ces causes de douleur nous préparaient de la joie. *C'était le bonheur du royaume qui diminuait le nombre des personnes*

(1) C'est à tort que Sismondi suppose Gondebaud l'aîné des fils de Gondicaire. Il attribue également beaucoup de faits à Gondebaud qui appartiennent à son frère Chilpéric et même à leur père Gondioc.

(1) Alcimi Ecdicii Aviti, episcopi Viennensis, *Epistola V*.

royales, et qui ne conservait que celles-là seules qui suffisaient à l'empire... Crois-en mon expérience, tout ce qui parut fâcheux dans cette occasion est devenu un avantage. » Saint Avit pouvait avoir raison; mais quelques écrivains ont trouvé qu'il avait poussé la ferveur du prosélytisme un peu loin, en se montrant aussi bienveillant pour l'homme qui s'était rendu trois fois fratricide.

Maître absolu de la Bourgogne, Gondebaud, au moyen de ses évêques, parvint facilement à obtenir la paix de Clovis, qui d'ailleurs était engagé dans de grandes luttes au nord et à l'est de ses États. Il comprit la nécessité pour les Bourguignons de s'assimiler autant que possible les Gaulois et les Romains. Ce fut dans cet esprit qu'il promulgua la fameuse loi dite *Gombette*. Rédigée à Amberieux (Bugey), par les principaux personnages du royaume, elle fut publiée à Lyon, le 4 des calendes d'avril (29 mars). Quoique insuffisante et même vicieuse, elle est regardée par Montesquieu comme le meilleur code que les nations barbares eussent produit jusque alors. Il est probable qu'elle n'est que le recueil et la consécration des coutumes qui existaient antérieurement; cependant, elle établit une grande égalité entre les conquérants et les conquis. Elle fut même, dans certains cas, à l'avantage des derniers, car elle créa des tribunaux mixtes et une nouvelle juridiction pour les différends entre Bourguignons ou entre un Romain et un Bourguignon, tandis qu'au contraire lorsque la cause s'agitait entre deux Romains la loi romaine resta seule appliquable. Dans aucun cas enfin le Romain ne pouvait être traduit devant un tribunal où ne siégeaient pas un comte bourguignon et un comte romain, et il était interdit à chacun d'eux de procéder l'un sans l'autre. La nation était divisée en trois classes; l'*optimate* bourguignon, le *noble* romain, formaient la première; les *hommes libres* de l'une et l'autre nation formaient la seconde; les *tributaires* formaient la troisième : Gondebaud n'établit point dans ses États les distinctions acceptées chez les Francs (1).

L'administration gratuite de la justice était particulièrement recommandée dans le Code Gondebaud. Le législateur prononce la peine de mort contre les juges prévaricateurs; il était défendu aux dispensateurs de la justice de recevoir des présents, de quelque nature que ce fût. La peine de douze sous d'or était décrétée contre ceux qui laisseraient sans jugement les procès instruits, après avoir été sommés trois fois par les parties intéressées. L'amende s'élevait à trente sous d'or lorsque les juges, par négligence ou ignorance, causaient un dommage à l'une des parties. La peine du talion est consacrée par Gondebaud : si l'on crève l'œil à quelqu'un avec intention, que l'œil du coupable soit arraché; mais si ce malheur arrive par accident, on payera soixante-dix sous pour un noble, cinquante sous pour un bourgeois et trente-six sous pour un serf. Un serf qui aura frappé un homme libre recevra cent coups de fouet; s'il commet un vol, il sera puni de mort et le maître payera la chose volée.

Gondebaud consacra l'hospitalité d'une manière absolue. Dans les articles 38 et 39 de son code, il dit : « Quiconque refusera son toit et son foyer à un étranger payera trois sous d'or d'amende; il en payera six si cet étranger est un convive du roi; le Bourguignon à qui l'étranger aura demandé l'hospitalité, et qui au lieu de la lui donner lui aura indiqué la maison d'un Romain, payera trois sous à ce Romain et trois sous d'amende. Le colon du roi qui n'aura pas voulu recevoir un étranger sera puni du fouet... Cependant celui qui aura reçu un homme étranger, de quelque nation qu'il soit, devra le conduire chez le juge : celui-ci l'examinera et emploiera même la torture pour lui faire avouer à qui il appartient. Si l'étranger est reconnu esclave, celui qui l'aura recueilli devra en payer trois fois la valeur, à moins que cet esclave ne soit un captif qui, échappant à l'ennemi, retourne vers ses parents ou à son sol natal. On le voit, ces articles de la loi Gombette sanctionnaient l'esclavage, et garantissaient la propriété mobile des Romains. Dans tous les cas, Gondebaud admettait que le coupable pût recevoir cent coups de fouet en échange de douze sous d'or d'amende.

Les Bourguignons, comme tous les Germains, étaient persuadés que deux intelligences, l'une bonne, l'autre mauvaise, présidaient aux destinées humaines, et qu'un faux serment devait être puni d'une manière divine, soudaine, éclatante; ils eurent tant de preuves du contraire, que Gondebaud inventa le combat judiciaire (1). Les accusés échappèrent ainsi à la torture, et il n'y eut aucun homme de cœur qui ne préférât le combat aux subtilités des légistes. Le duel était d'ailleurs trop en accord avec les sentiments violents de l'homme pour ne pas être aussitôt accepté, et ce mode de défense se répandit aussitôt dans l'Europe entière. La torture et le combat, employés pour arriver à la vérité, étaient sans doute des moyens aussi barbares qu'absurdes; mais le combat était certainement le moins cruel.

A côté de ces améliorations relatives ou plutôt de ces transitions entre l'état barbare et la civilisation, Gondebaud avait décrété des pénalités bizarres pour des délits secondaires. Le vol d'un chien de chasse est puni ainsi : « Si quis

(1) Les *Ripuaires* ne s'étaient pas contentés de taxer le sang d'un Romain à moitié prix de celui d'un Franc (*), ils avaient fixé une échelle de proportion pour le meurtre commis sur les étrangers, qui étaient classés dans l'ordre suivant, Romains, Bourguignons, Allemands, Frisons, Bavarois et enfin Saxons.

(*) Le meurtre d'un Franc coûtait deux cents sous d'or, celui d'un Romain ou d'un Gaulois libre cent sous seulement.

(1) *Lex Burgundionum*, § 8, p. 259; § 45, p. 267; § 80, 276.

canem... præsumpserit involare, jubemus ut convictus coram omni populo posteriora ipsius osculetur, aut quinque solidos illi cujus canem involavit cogatur exsolvere, et mulctæ nomine solidos duos. » — C'était encore pis pour le vol d'un épervier : Gondebaud condamnait le voleur à se laisser manger par cet oiseau six onces de chair sur l'estomac ou à payer six sous d'or d'amende et deux sous de dédommagement. Les amendes pouvaient d'ailleurs se payer en grains et en bestiaux. Les peines corporelles étaient sans distinction entre les Bourguignons et les Romains. La majorité pour les enfants des deux sexes était fixée à quinze ans; les filles étaient exclues du droit de succéder concurremment avec leurs frères.

Pendant que Gondebaud réglementait ainsi ses sujets, Clovis formait une alliance contre lui avec Théodoric, roi des Ostrogoths. Le traité portait qu'ils partageraient ensemble la Bourgogne. Clovis se mit le premier en campagne: ennuyé de la lenteur des Ostrogoths, il attaqua seul les Bourguignons, et les battit. Les Ostrogoths n'arrivèrent qu'après la victoire; Clovis reçut les excuses de ses alliés, et consentit à partager avec eux le butin et le pays conquis; mais il garda contre Théodoric une grande défiance. Cette défiance se changea bientôt en hostilité. Clovis traita avec Gondebaud; il lui rendit les provinces dont il s'était emparé, et força Théodoric à imiter son exemple. Sûr du concours des Bourguignons, Clovis attaqua alors les Visigoths, et en 507 les vainquit à Vouillé. Gondebaud se chargea de soumettre la Gaule Narbonnaise, tandis que le roi des Francs s'avançait en Aquitaine. Gondebaud prit Narbonne en 508, après en avoir chassé Genséric, et assiégea Arles. Clovis envoya son fils Thierry en aide aux Bourguignons. La place se défendit avec une grande vigueur. Un ingénieur visigoth inventa une machine pour enlever et submerger les bateaux, qui, par le Rhône, incommodaient la ville. Le siége durait depuis un an, lorsqu'Ybbas, général de Théodoric, tomba à l'improviste sur les Francs et les Bourguignons, débloqua la ville, et se rendit maître de la Provence. Gondebaud se replia sur Genève, où il mourut. Il laissa deux fils, Sigismond et Godomar, qui régnèrent successivement. Alfred DE LACAZE.

Sidoine Apollinaire, lib. V, epist. VII. — Adrian. Valesius, *Rer. Francor.* lib. V, p. 250. — Cassiodore, *Chronica*, p. 1366. — Marius, episcopus Avent., *Chronica*, p. 13-14. — L'abbé Dubos, *Histoire critique de la Monarchie française*, liv. III, chap. XII. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. I, p. 170-259. — Grégoire de Tours, lib. II, cap. XXVIII-XXXII. — Frédégaire, *Epitome*, cap. XVII-XXIV. — *Gesta Reg. Francorum*, cap. XVI, p. 552. — *Chronic. de Saint-Denis*, liv. I, chap. XC.

GONDEBAUD-BALLOMER. *Voy.* GONDOVALD.

GONDEGISILE, prince bourguignon, né vers 471, tué à Vienne, en 501. Il était le quatrième fils de Gondioc (*voy.* ce nom), roi de Bourgogne, et eut en partage, à la mort de son père (473), le gouvernement du pays compris entre le Rhône et le Doubs. Besançon était sa capitale; son second frère, Gondebaud, ayant fait décapiter Chilpéric, leur aîné, et brûlé Gondemar (*voy.* ce nom), leur troisième frère, lui accorda, pour récompense de sa neutralité, Genève et son territoire. Sainte Clotilde, fille de Chilpéric et épouse de Clovis Ier, roi des Francs, excita son mari à venger le meurtre de son père. Clovis s'entendit secrètement avec Gondegisile. Par leur traité, Gondegisile devait être seul roi de Bourgogne; mais il se reconnaissait vassal et tributaire du roi des Francs. Clovis alors attaqua Gondebaud (500). Celui-ci appela son frère à son aide, et tous deux marchèrent contre les Francs. La rencontre eut lieu à Fleury, sur les bords de l'Ousche (1). Au moment de l'action Gondegisile et ses troupes tournèrent leurs armes contre les Bourguignons. Gondebaud, vaincu et poursuivi sans relâche, ne trouva d'asile que dans Avignon. Il y fut bientôt assiégé et réduit à la dernière extrémité. Aredius, son ministre, ne désespéra pas de la position; il alla trouver Clovis, et lui offrit les mêmes conditions que Gondegisile avait acceptées. Clovis, qui n'avait réellement fait cette guerre que dans un but de conquête, et pressé d'ailleurs de porter ses armes au nord, traita avec Gondebaud. Cependant, il stipula pour Gondegisile la cession de Vienne et d'une partie du Dauphiné. Il laissa en outre à son allié cinq mille soldats francs. A peine Clovis se fut-il éloigné, que Gondebaud vint assaillir son frère, et le bloqua dans Vienne. Bientôt les vivres manquèrent aux assiégés, et Gondegisile se vit contraint d'expulser les non-combattants. Parmi ceux-ci se trouvait un gardien des aqueducs, qui, pour se venger, introduisit les assiégeants dans la ville par des voies souterraines. Le massacre fut grand; tous les partisans de Gondegisile furent mis à mort; lui-même s'était réfugié dans une église, mais son frère l'y découvrit, et après lui avoir reproché sa trahison, il lui plongea à plusieurs reprises son glaive dans le corps. Une évêque arien, qui avait suivi Gondegisile, eut le même sort. Les soldats francs furent seuls épargnés, et envoyés comme otages au roi des Visigoths, Alaric II, alors à Toulouse. Par ce dernier fatricide, Gondebaud se trouva seul maître de la Bourgogne. A. DE LACAZE.

Frédégaire, *Epist.*, cap. XXII, XXIII, XXIV; *Chronique de Saint-Denis*, lib. I, ch. XX, p. 172. — Grégoire de Tours, *Historia*, lib. II, cap. XXXII et XXXIII. — Adrien de Valois, *Gesta Reg. Francorum*, cap. XVI, p. 552. — Dom Plancher, abbé Dubos, *Histoire critique de la Monarchie française*, liv. III, chap. XII. — Dom Bouquet, *Rerum Gallicarum et Francicarum Scriptores.* — Augustin Thierry, *Récits mérovingiens.* — Sismondi, *Histoire des Français*, t. I, p. 170, 203, 206. — Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France.*

GONDEMAR, prince bourguignon, frère du précédent, brûlé à Vienne, en 473. Il était le troisième fils de Gondioc ou Gondéric, roi des Bourguignons, et eut le Dauphiné en partage à la

(1) Petite rivière qui se jette dans la Saône.

mort de son père (473). Bientôt l'ambition arma l'un contre l'autre ses deux frères aînés, Chilpéric et Gondebaud. Gondemar s'unit à Chilpéric; mais, celui-ci ayant été assassiné, Gondemar eut à soutenir seul le poids de la guerre. Il s'enferma dans Vienne, et s'y défendit courageusement; mais enfin cette ville fut enlevée d'assaut. Gondemar se réfugia dans une tour de son palais : son barbare frère y fit mettre le feu, et nul n'en sortit. Les deux jeunes fils de Gondemar furent amenés devant leur oncle, qui les fit décapiter. Alfred DE LACAZE.

Adr. Valesius, *Rerum Francor.*, lib. V. — Grégoire de Tours, *Hist.* — Augustin Thierry, *Récits mérovingiens.* — Duchesne, *Histoire de Bourgogne.*

GONDEMAR ou **GODOMAR**, sixième roi de Bourgogne, régna de 523 à 534. Il était le second fils de Gondebaud, et après l'assassinat de son frère Sigismond, par Clodomir, roi d'Orléans, prit la couronne de Bourgogne, en 524. Le roi d'Orléans, toujours excité par sa mère, sainte Clotilde, marcha contre Gondemar. Les armées se rencontrèrent à Vétéronce, entre Vienne et Belley. Gondemar, se sentant trop faible pour lutter en bataille rangée, simula la fuite. Clodomir le poursuivit, tomba dans les piéges que lui tendirent les Bourguignons, et succomba lui-même après avoir perdu la majeure partie de ses troupes. Gondemar régna paisiblement jusqu'en 532; mais vers cette époque Clotaire et Childebert, rois des Francs et des Austrasiens, vinrent mettre le siége devant Autun. Depuis cette époque il n'est plus question de Gondemar. Selon quelques écrivains, il fut tué dans un combat; d'autres le font mourir de faim et de désespoir dans une tour assiégée; enfin, plusieurs prétendent qu'il se réfugia en Espagne, et de là en Afrique. La première de ces versions semble la plus croyable. En Gondemar finit le premier royaume de Bourgogne, qui avait subsisté environ cent vingt ans. Alfred DE LACAZE.

Dom Urbain Plancher, *Histoire générale du duché de Bourgogne.* — Adrien de Valois, *Gesta Francorum.* — Dom Bouquet, *Rerum Gallicarum et Francicarum Scriptores, etc.* — L'abbé Dubos, *Histoire critique de la Monarchie française dans les Gaules.* — Augustin Thierry, *Récits mérovingiens.*

GONDEMAR (*Flavius*), roi d'Espagne, né vers le milieu du sixième siècle, mort en 612. Il fut un des principaux instigateurs de la conspiration montée contre Witéric (*voy.* ce nom). Après la mort de ce dernier, Gondemar fut élu roi des Visigoths. Il fit une invasion dans le pays des Gascons, pour les punir des dévastations commises par eux en Espagne; leur pays fut ravagé. Pour faire cesser le différend qui existait entre les évêques de la province de Carthagène et le métropolitain de Tolède, Gondemar convoqua en 610, dans cette dernière ville, un concile, qui donna gain de cause à l'archevêque de Tolède. Gondemar conclut ensuite une alliance avec Théodebert, roi d'Austrasie, contre Théodéric, roi des Burgondes. Mais on en vint bientôt à une rupture; Bulgaran, gouverneur de la Septimanie, reprit par ordre de Gondemar deux villes cédées autrefois à la reine Brunehaut. Cependant, la guerre ne devint pas générale. Gondemar repoussa ensuite une attaque des armées de l'empire, et mourut regretté comme un roi qui protégeait la religion et la justice. Il eut pour successeur Sisebut. E. G.

Isidore de Séville, *Historia Gothorum.* — Ferreras, *Historia d'España*, t. II. — Paquis et Dochez, *Histoire d'Espagne*, t. I.

GONDÉRIC, roi des Bourguignons. *Voy.* GONDIOC.

GONDEVILLE DE MONTRICHÉ (*A****), littérateur français, mort à Paris, le 14 septembre 1821. Il fut sous-chef au ministère de la guerre, et était gendre du célèbre acteur comique Mira, si connu sous le nom de *Brunet*. On a de lui : *La Conquête de la Prusse*, poëme pouvant servir de continuation à la *Napoléide*, jusqu'à la prise de Berlin; imprimé à la suite de la *Napoléide* par M. M. de G. (Menigant de Gentilly); — *Cantate pour la Naissance du roi de Rome;* Paris, 1811, in-8°; et dans les *Hommages poétiques*, t. I, p. 15; — *Égiste et Clytemnestre*, tragédie en cinq actes; Paris, 1813, in-8°; — *Épître à Carnot;* Paris, 1815, in-8°. On croit que ces vers furent la cause de la destitution de l'auteur après les Cent Jours; — *Épître à ma Femme;* Paris, 1819, in-8°; — *Elfride*, tragédie; il n'est pas certain que cette pièce ait été imprimée. E. DESNUES.

L'Aristarque du 18 mai 1815. — Le *Moniteur*, 18 mai 1815. — Beuchot, *Bibliographie de la France*, 1821, p. 675. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, 1821.

* **GONDI** (*Charles de*), magistrat italien, né à Florence, le 20 septembre 1413, mort en août 1492. Haut prieur et gonfalonier de la république de Florence, il sut se concilier l'estime des factions qui se disputaient le pouvoir, et dont les chefs étaient Pierre de Médicis et Robert Pitti; enfin, forcé de prendre un parti, il se déclara pour les premiers. Une lutte s'engagea; les seconds furent vainqueurs, et quoiqu'il ne conspirât pas contre eux, ils le firent prisonnier. Pour obtenir sa délivrance, Charles de Gondi fut obligé de payer une rançon de 2,500 florins d'or. L'arrivée des Médicis au pouvoir assura sa fortune, et l'indemnisa de cette perte. Vers 1454, il épousa Alexandra Valori, et en eut sept enfants, dont deux fils : Bernard-Jérôme et Philippe-Matthieu de Gondi. Il a laissé des mémoires autographes de sa vie, que ses descendants conservaient au dix-huitième siècle, à Florence, dans les archives de leur maison. Corbinelli en a donné une courte description et des extraits (t. I, p. LXXXIX et CXCVI de l'*Histoire généalogique de la Maison de Gondi;* Paris, 1705, 2 vol. gr. in-4°). Ce dernier ouvrage, important pour l'histoire des Gondi, mais qu'on ne doit consulter qu'avec prudence, à cause de ses panégyriques outrés, contient dans le Ier vol. un *État du Gouvernement de Florence*, des détails sur les origines de la maison, une table des ma-

tières détaillée et 500 pages de preuves. Le second volume, consacré en partie à la branche des Gondi qui vint habiter la France et s'y rendit célèbre sous le nom de *Retz*, n'est pas à beaucoup près aussi soigné que le premier; on y trouve cependant, p. 745 : *Description de la Chapelle de Gondi de Retz sise dans l'église métropolitaine de Paris*, avec des gravures représentant les tombeaux et leur emplacement. En outre, Corbinelli a enrichi son livre de portraits qu'on doit consulter. Louis LACOUR.

Varillas, *Les Anecdotes de Florence, ou l'histoire secrète de la Maison de Médicis*; la Haye, 1685. — Sc. Ammirato, *Hist. de Florence*, 1641, t. III, liv. 23, p. 88. — Le même, *Delle Famiglie nobili Fiorentine*; 1615. — Manuscrit jadis conservé dans les arch. de Toscane, in-8° : *Priorista a priori et a casali della città di Fiorensa con le anni delle famiglie et fatti di quella citta et suo dominio, della sua fondazione messo insieme, et scritto con lunga fatica, somma fedelta et diligenza da Micito Ridolfi*. — Ugolino Verini, *Flor. illustr.*, lib. III. — Paulo Mini, *Hist. Flor.*

* GONDI (*Alfonse* DE), surintendant de la maison de Catherine de Médicis, né à Florence, en 1522, mort en 1574, était le huitième enfant de Bernard de Gondi et de Madeleine Corbinelli. Il quitta de bonne heure son pays pour venir en France se joindre à ceux de ses compatriotes que l'on a depuis accusés d'avoir corrompu la cour de France. Dès son arrivée Alphonse de Gondi obtint le rang de chevalier de l'ordre et l'emploi de maître d'hôtel de la reine de Navarre. Un déplorable accident termina sa vie. Le 23 novembre 1574, Henri III entrait dans Avignon, et le même jour le bateau portant les serviteurs de sa maison et ceux de la reine de Navarre faisait naufrage au Pont-Saint-Esprit. Les meubles furent perdus et environ vingt-cinq personnes se noyèrent : Alfonse de Gondi fut de ce nombre. On porta ses cendres aux Augustins d'Avignon. Louis LACOUR.

Corbinelli, *Hist. généal.*, etc., I, CCLXX. — L'Estoile, *Journ. de Henri III*, éd. Lenglet-Dufresnoy, t. I, p. 107.

* GONDI (*Antoine* DE), capitaine d'armes au service de la France, né à Florence, le 27 avril 1552, mort le 17 janvier 1582, était fils d'Antoine-François de Gondi et de Catherine Scali. Il reçut de Henri III le commandement d'une compagnie d'infanterie et sept cents écus de pension, plus l'emploi de gentilhomme ordinaire de la chambre. Le duc d'Alençon l'employa en Provence et en Flandre. Il eut trois frères. Deux peuvent être mentionnés : Laurent, favori de François de Médicis; Cosme, l'un des grands dignitaires chargés de conduire Marie de Médicis à Henri IV, et qui mourut à Livourne.

Deux ans avant lui, le 11 mai 1580, était décédé à Paris, âgé de plus de quatre-vingts ans, Baptiste de Gondi, l'un de ses grands-oncles, partisan riche de plus de 1,500,000 livres. L'Estoile rapporte « qu'à son habit et façon de vivre, on l'eust plustost pris pour un bon marchand de pourceaux ». Louis LACOUR.

Corbinelli, *Hist. généal.*, etc., t. I, table. — L'Estoile, *Journal de Henri III*, éd. L.-Dufresnoy, t. I, p. 298.

* GONDI (*Philippe* DE), seigneur de Campian, conseiller du roi Henri III, né à Florence, le 13 janvier 1560, mort le 5 janvier 1633, était fils de Jean-Baptiste de Gondi et d'Alexandra Capponi. Il avait une maison de banque à Lyon; c'était un grand ami des arts : cette passion le ruina, et l'un de ses créanciers le força de vendre le beau palais de ses ancêtres qu'il possédait à Florence. C'est à sa munificence que les cordeliers de Paris devaient la chaire que l'on admira longtemps dans leur église (1607). Il fut enterré à Avignon, et l'on mit cette orgueilleuse épitaphe sur le tombeau, qui déjà renfermait Alfonse de Gondi : *Non occidit, sed ut sol occidit; non penitus abiit, sed ad certum tempus abiit; non occidit, inquam, quia vera virtus occidentem solem non novit....* » Louis LACOUR.

Corbinelli, *Hist. généal.*, etc., t. I, table.

* GONDI (*Jérôme* ou *Hiéronyme* DE), diplomate, né à Valence, en Espagne, un peu avant le milieu du seizième siècle, mort en 1604. Il fut chargé de négocier le mariage de Charles IX avec Élisabeth d'Autriche (le 22 novembre 1570). L'un des premiers il reconnut l'autorité d'Henri IV, et prit une part importante à sa rentrée dans Paris, à sa conversion et à sa réconciliation avec le duc de Lorraine. Il remplit la charge d'introducteur des ambassadeurs (1), et fut avec Zamet le seul confident des plaisirs secrets du roi. Il possédait le château de Saint-Cloud, où périt Henri III, et où ce prince trouva moyen de lui écrire dans les courts instants qui précédèrent sa mort (2). L'hôtel que Jérôme de Gondi possédait à Paris, entre les portes Saint-Germain et Saint-Michel, était non moins renommé pour sa splendeur que sa maison des champs (3). Marie de Médicis et son royal époux, à l'époque de leur mariage, descendirent chez l'introducteur des ambassadeurs, qui dépensa à cette occasion 600,000 livres. « C'estoit, rapporte Tallemant, un homme fort voluptueux. On dit que disnant chez un de ses amys, à cinq lieues de Saint-Clou, où il n'y avoit point de verres de cristal, il dit à un de ses gens : « Va m'en querir un à Saint-Clou, et ne te soucie pas de crever mon cheval. » Il y va. Le cheval crève en arrivant, et le valet en descendant cassa le verre. Cet homme méritoit bien de mourir gueux comme il est mort. » Louis LACOUR.

(1) L'auteur de son oraison funèbre le loue d'avoir su parler plusieurs langues vivantes, mérite rare de son temps.

(2) Cette maison de Saint-Cloud était située dans un immense jardin orné de grottes, de fontaines et de jets d'eau à l'italienne (*voy.* FRANCINI). Il était voisin d'autres châteaux dont l'un appartenait à Catherine de Médicis. Sur l'emplacement de ces deux propriétés s'élevèrent dans la suite le château actuel de Saint-Cloud et ses célèbres cascades, qui ont remplacé d'autres jeux hydrauliques, ornement du parc de Gondi.

(3) Catherine de Médicis avait donné cette maison à Jérôme de Gondi en septembre 1568. Sauval suppose que c'était l'ancienne demeure d'Arnault de Corbie, chancelier sous Charles V. On en trouvera les plans et ceux des jardins aux Archives de l'empire. Cet hôtel, qui était devenu celui du prince de Condé, fut détruit vers 1770, avec l'intention d'y construire un nouveau théâtre, aujourd'hui l'Odéon.

Tallemant, *Historiettes*, éd. Paulin Paris; *Hist. du Cardinal de Retz.* — *Apothéose ou oraison funèbre sur le trespas de Hierosme de Gondi, chev. d'honneur de la reine*, par J.-B. Duval; Paris, 1604, in-8°. — *Complainte des Nymphes de Saint-Germain des Prés et de Saint-Cloud sur le trespas de M. de Gondy*; 1604, in-8°.

*GONDI (*Antoine*, et non *Albert*, DE), chef de la branche des ducs de Retz, né en 1486 (1), mort en 1560, était le quinzième et dernier fils de Guidobaldo. Brantôme assure qu'il avait été meunier à Florence, et qu'il fut banqueroutier à Lyon. Il tenait en effet une maison de banque dans cette dernière ville lorsque Catherine de Médicis arriva en France, et peu après nous le retrouvons à la cour. Il acheta la terre du Perron, dont il prit le nom ainsi que sa femme, devint maître d'hôtel du duc d'Anjou (2), plus tard Henri II, et mourut premier maître d'hôtel de François II. L. L.—R.

Corbinelli, *Hist. géneal.*, t. II, p. 1. — Brantôme, *Cap. Fr.*, Vie de Charles IX. — *Confession de Sancy*, ch. X. — *Recherches historiques de l'ordre du Saint-Esprit*, t. I, p. 80. — *Réveille-matin des François*, éd. 1574, dial. II, p. 68.

*GONDI, *dame* DU PERRON (*Marie-Catherine* DE), gouvernante des enfants de France, née vers 1515, morte le 4 août 1574. Son père, Nicolas de Pierrevive, d'une maison originaire de Quiers, en Piémont, était seigneur de Lezigny, maître d'hôtel du roi et général des finances de France à Lyon. Elle avait, selon Tallemant, toute la confiance de Catherine de Médicis, « parce qu'elle lui avoit fourni une récepte pour avoir des enfants (3) ». Madame de Gondi fut chargée de surveiller la construction du château des Tuileries. Sur un dessin attribué à Bernard de Palissy, et dont M. de Montaiglon a donné la description, on lit : « Le portrait de la crote (grotte) rustique qui sera en terre... et ladite crote a estée inventée par madame la Grande. » Et l'on n'hésite pas à reconnaître, tout en faisant la part de la flatterie, que ce dessin a passé sous les yeux de la grande-maîtresse des filles d'honneur (4), madame de Gondi, et qu'il a été approuvé par elle. Plusieurs reines de France ont ainsi confié à des femmes la direction des travaux qu'elles faisaient exécuter. Louis LACOUR.

Corbinelli, t. II. — Tallemant, *Historiettes*, nouv. éd., t. V, p. 181. — Brantôme, *Cap. fr.* Vie de Charles IX. — *Réveille-matin des François*, dial. II. — De Montaiglon, *Archiv. de l'Art françois*, 1857, n° 1er.

GONDI (*Philippe-Emmanuel* DE), comte de Joigny, marquis des Isles-d'Or, baron de Montmirail, etc., général des galères, né à Lyon, en 1581, mort au château de Joigny, le 29 juin 1662, était fils d'Albert, maréchal duc de Retz, et de Claude-Catherine de Clermont. Toute sa gloire militaire se borne au concours qu'il prêta au roi Louis XIII devant l'île de Ré. « Il n'estoit pas brave, dit Tallemant, M. de Guyse l'en mesprisoit. » Sa femme fut Françoise-Marguerite de Silly, « une grande prude », ajoute Tallemant. Ils encouragèrent les tentatives charitables de saint Vincent de Paule, lui donnant asile dans leurs terres, et furent avec lui les fondateurs de l'ordre des Pères de la Mission. Françoise de Silly mourut en 1626, âgée de quarante-deux ans. Son mari se retira aussitôt du monde, et entra dans la congrégation des prêtres de l'Oratoire, au faubourg Saint-Jacques à Paris. Dès lors on ne le voit plus reparaître qu'une fois sur la scène politique, lorsque la capricieuse reine Anne d'Autriche le choisit, en 1643, pour son directeur et son confident d'un jour. Il fut enterré à l'église Saint-Magloire (*Voy.* RETZ). Louis LACOUR.

Corbinelli, *Hist. généal.*, etc., II, 69 et 230. — Le Vassor, *Hist. de Louis XIII*, t. II, p. 505; t. III, p. 155; t. VI, p. 699. — Tallemant, *Historiettes*, nouv. éd., t. V, p. 181 et 182.

GONDI (*Pierre* DE) (1), évêque-cardinal de Paris et frère du maréchal duc de Retz, né en 1533, mort le 17 février 1616, était fils du précédent. Il avait étudié la jurisprudence à Toulouse et la théologie à Paris, et se produisit jeune à la cour, où son nom lui promettait une grande fortune. Avant 1569, il était évêque de Langres, grand-aumônier de Catherine de Médicis. On le voit ensuite chancelier d'Élisabeth d'Autriche et confesseur de Charles IX. L'année suivante il devint évêque de Paris. Peu de temps après la mort de son frère, Henri III le nomma administrateur des domaines d'Élisabeth, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, et l'envoya à Rome demander au pape la permission d'aliéner 50,000 écus d'or des revenus du clergé. Gondi rapporta la permission sollicitée, et se mit en hostilité avec les grands dignitaires de l'Église, qui y virent une atteinte à leurs droits, quoique la guerre à soutenir contre les protestants fût le motif de cette aliénation. Pierre est celui des Gondi dont on a le moins contesté la fermeté et le dévouement (2). En vain, durant la ligue, les Espagnols cherchèrent-ils à l'attirer dans leur parti; au milieu de la plus grande effervescence populaire, il sut se défendre de toutes les coteries, comme il avait su refuser le chapeau de cardinal que Sixte V lui offrait sans l'agrément du roi (3). Ce monarque le lui donna

(1) C'est par erreur que Corbinelli, *Hist. généal.*, t. II, p. 1, le fait naître en 1436.

(2) Hôtel dit du Perron, situé sur l'emplacement actuel de la rue de Rivoli, à peu près à la hauteur de la rue de la Paix. Une entrée particulière sur le jardin des Tuileries lui était affectée. Antoine de Gondi eut une nombreuse descendance de sa femme, Marie-Catherine de Pierrevive, qu'il avait épousée à Lyon, vers 1534.

(3) L'origine de cette recette est généralement attribuée à Fernel.

(4) « Grande revenderesse de p.... », dit Brantôme, *Vie de Charles IX*.

(1) Pierre de Gondi n'a jamais été appelé *de Retz*, comme on l'a dit à tort.

(2) Nous citerons pour preuve de sa fermeté l'excommunication qu'il lança contre les docteurs de Sorbonne, qui avaient ordonné contre son gré, comme article de foi, l'immaculée Conception de la Vierge. Sur ce, appel comme d'abus; les docteurs sont renvoyés devant leur évêque, et celui-ci exige qu'ils se jettent à ses pieds et demandent l'absolution. Ce qui eut lieu. Nous devons au cardinal du Perron le récit de ce fait, peu connu.

(3) Gondi obéissait en cela aux conseils de son cousin Jérôme de Gondi.

le 21 février 1588. Gondi se rallia franchement à la cause de Henri IV. Il assembla les curés de Paris à son évêché, et leur demanda leur sentiment à l'occasion des prières publiques qu'il voulait ordonner pour la conservation du roi, et il eut à vaincre bien des répugnances individuelles.

Louis LACOUR.

Gallia Christiana. — De Thou, *Hist.*, trad. de Londres, 16 vol. in-4°, t. VII, 254, 429; XI, 162, 430, 505; XII, 102, 338. — Corbinelli, *Hist. généal.*, etc., II, 61. — Tallemant, *Historiettes*, nouv. éd., V, 181. — Le Vassor, *Hist. de Louis XIII*, I, 137, 298, 313. — L'Estoile, *Journ. de Henri III*, tables. — *Mémoires de Sully*, l. VIII. — *Perroniana et Thuana*, 1669, in-12, p. 72. — *Harangue funèbre de Pierre, cardinal de Gondi*, par Hierôme de Bénévent; Paris, 1616.

*GONDI (*Jean-François* DE), fils du maréchal de Retz, premier archevêque de Paris, né en 1584, mort le 21 mars 1654. En considération de sa famille, l'évêché de Paris fut érigé en archevêché par lettres de Grégoire XV, datées de février 1623 (1). Il fut sacré par François d'Escoubleau de Sourdis et François de Harlay. On lui doit plusieurs règlements relatifs aux petites écoles et à la discipline de son clergé. Le 9 décembre 1629, il posa la première pierre de l'église des Petits-Pères ou Notre-Dame-des-Victoires.

L. L—R.

Corbinelli, *Hist. généal.*, t. II, table. — Félibien et Lobineau, *Histoire de Paris*, tables.

GONDI (*de Retz*). *Voy.* RETZ.

GONDICAIRE ou GUNDAHAIRE, premier roi des Bourguignons, né vers 385, tué en 436. Suivant l'historien Socrate, il était en 406 le *hendin* (chef de la nation) des Bourguignons. Cette nation est considérée comme une des plus anciennes de la Germanie, et habitait primitivement les rives de la Vistule. Chassés en 245, par Fastida, roi des Gépides, les Bourguignons se retirèrent au delà de l'Elbe et au-dessous de la Thuringe. De là, selon Procope, ils s'avancèrent vers le Rhin, le passèrent en 275, et se rendirent maîtres d'un grand nombre de villes sur la rive gauloise. En 277, l'empereur Probus marcha contre eux, les défit en plusieurs rencontres, et les refoula en Germanie. Toujours pressés par des voisins envahisseurs, les Bourguignons, en 287, rentrèrent dans les Gaules. Maximien Hercule les contraignit encore à repasser le Rhin. Ils se trouvèrent alors cantonnés entre ce fleuve et le Mein, qui les défendaient mal des incursions des Huns et des Allemands. Les Bourguignons à cette époque formaient une république qui choisissait son hendin par le suffrage universel. « Tel était, ajoute Socrate, leur amour de la liberté qu'ils avaient choisi le chat pour emblème, et cet animal indépendant figurait sur leurs enseignes (2). » Cette nation était chrétienne; ce fait est confirmé par Nicéphore, dans son *Histoire ecclésiastique*. Suivant les mêmes historiens, les Bourguignons étaient la plupart charpentiers ou bûcherons (ce qui prouverait qu'ils habitaient dans les bois), obligés qu'ils étaient de lutter continuellement contre les hordes du nord et de l'est, qui ravageaient leurs bourgs. Sidoine Apollinaire, dans une de ses poésies, les appelle *septipedes*, expression qui semble indiquer que les Bourguignons étaient d'une haute taille.

Ce fut dans ces conditions que Gondicaire fut élu chef de sa nation. Stilicon lui offrit un territoire dans les Gaules, si les Bourguignons voulaient s'engager à soutenir Eucher, que le général romain voulait placer sur le trône impérial. Gondicaire accepta, et conduisit ses hordes dans la première Germanique, qu'il occupa sans coup férir, Stilicon en ayant retiré les légions latines. En 413, les derniers Bourguignons abandonnèrent leur patrie pour s'établir en Gaule. Stilicon, assassiné en 409, avait été remplacé par le patrice Constance : les traités conclus entre les Bourguignons et les Romains furent rompus. Gondicaire dispersa ou anéantit les troupes qui vinrent s'opposer à l'établissement des peuples qu'il conduisait, et bientôt il posséda la première Belgique et la Séquanaise. Les habitants le reçurent dans ces contrées comme un libérateur. Partout les Romains furent chassés. Les historiens chrétiens du temps font un bel éloge de ces conquérants barbares : « Les Bourguignons, dit Paul Orose, sont chrétiens et catholiques, grâce aux soins de nos clercs, qu'ils ont favorablement accueillis. Mêlés parmi les Gaulois, il les traitent non pas comme des sujets, mais comme des frères dans le christianisme, menant au milieu d'eux une vie innocente et tranquille. » Quoi qu'il en soit, le territoire envahi fut partagé entre les conquérants et les habitants dans la proportion de deux tiers pour les Bourguignons, un tiers pour les anciens propriétaires du sol. Les nouveaux venus revendiquèrent également un tiers seulement des esclaves et des serfs, dont ils maintinrent la condition et n'améliorèrent en rien le sort. Lorsque Gondicaire vit sa position affermie, il brigua le souverain pouvoir, fit abolir le gouvernement électif et républicain, et, comme récompense de ses services, il se fit donner la couronne, en 413 ou 414. Telle fut l'origine de la fondation du royaume de Bourgogne, dont celui de France ne fut, pour ainsi dire, qu'une imitation. Gondicaire établit d'abord son trône à Genève. Il le transporta ensuite à Vienne, et résida même à Lyon. Il continuait ses conquêtes dans la première Belgique, lorsqu'en 435 il fut défait par le patrice romain Aétius, qui lui tua vingt mille hommes dans une seule bataille. Gondicaire fut refoulé en Savoie et obligé d'implorer la paix (1). L'année suivante il marcha au-devant des Huns, qui allaient franchir le Rhin; il leur livra bataille sur la rive droite, mais fut défait, et périt dans la

(1) Pour lui constituer des suffragants, l'on fut obligé de démembrer l'archevêché de Sens, d'où s'ensuivirent des procès interminables entre les deux prélatures. Seul, Louis XIV put y mettre un terme, quarante ans plus tard.

(2) L. VII, col. 30

(1) Apollinaire Sidoine dit à cette occasion : « Burgundio flexo poplite supplicat quietem. »

mêlée (1). Il avait eu plusieurs fils; quelques-uns d'entre eux avaient pris part au pouvoir, mais un seul lui survécut, ce fut Gondioc ou Gondéric.

A. DE LACAZE.

Olympiodore, *Byz. Venet.*, t. I, p. 467. — Prosper, *Aquit. Chron.*, p. 637. — Paul Orose, lib. VII, cap. XXXII, p. 580. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. I, p. 181.

GONDIOC ou **GONDÉRIC**, deuxième roi de Bourgogne, mort vers 473 (2). Il était fils de Gondicaire, et succéda à son père en l'an 436, dans la portion très-restreinte que lui avaient laissée d'une part les victoires d'Aétius et de l'autre les invasions des Huns. Il ne possédait guère que la Sabaudia, c'est-à-dire ce que nous appelons aujourd'hui la Savoie, le Chablais et la Bresse. Il observa durant quelques années les traités que les Romains avaient imposés à son père en lui reprenant la Première Germanique, la Première Belgique, la Première Lyonnaise et la Séquanaise. En 451 il fournit des troupes à Aétius pour combattre Attila, mais il ne commanda pas en personne son contingent. En 456 l'empereur Maximus rechercha l'alliance de Gondioc, et le créa maître de la milice des marches romaines. Chilpéric, fils de Gondioc, reçut en même temps le titre de patrice; Gondioc marcha alors contre les Suèves, les vainquit, et fit prisonnier leur roi Réciaire. L'année suivante, Gondioc rompit son alliance avec les Romains, et s'empara de Lugdunum (*Lyon*); il en fut chassé par l'empereur Majorianus. Mais la mort de ce prince et les troubles qui divisèrent l'empire laissèrent bientôt aux Bourguignons la facilité de prendre leur revanche. L'empereur Anthème se vit contraint de leur céder définitivement Lugdunum et la portion des Gaules qu'on appela depuis la Lyonnaise Germanique.

Gondioc représentait à un haut degré l'élément chrétien dans les Gaules; ce fut à lui que le pape Hilaire s'adressa, en 465, pour faire cesser la contestation qui s'était élevée entre Léonce, évêque d'Arles, et saint Mamert, évêque de Vienne, touchant l'ordination d'un évêque de Die que Mamert avait faite au détriment de Léonce. Dans la lettre que le souverain pontife écrit à ce sujet, il appelle le roi des Bourguignons : *suus filius et vir celeber*. Gondioc, soit par des traités, soit par ses armes, donna à ses États une grande étendue : ils comprenaient à sa mort, outre la Sabaudia, la grande Séquanaise, la Viennaise, la basse Alpine, la Première Lyonnaise, le Nivernais, et la partie de la Seconde Narbonnaise située entre le Rhône et la Durance. Il avait épousé Caratena, sœur, à ce que l'on croit, du patrice Ricimer. Cette princesse survécut à son mari, et termina ses jours dans un couvent à Lugdunum. Leurs enfants furent : Chilpéric ou Hilpéric, qui succéda à son père; Gondebaud, qui régna à son tour, après le meurtre de son frère aîné; enfin, Godomar ou Gondemar et Gondegisile.

A. DE LACAZE.

(1) *Gundicarium, Burgundionum regem, non multo post Hunni peremerunt.* (Cassiodore, *Chron.*), ann. 435, p. 1362.

(2) Les historiens ne sont pas d'accord sur cette date. Les uns placent la mort de Gondioc en 467, d'autres la reculent jusqu'en 476. Nous avons adopté l'opinion la plus répandue, en faisant une étude exacte des faits.

L'abbé Dubos, *Histoire critique de l'Établissement de la Monarchie française dans les Gaules*. — Augustin Thierry, *Récits mérovingiens*, t. I. — Dunod de Charnage, *Histoire du Comté de Bourgogne*, t. I.

GONDIOCHE ou **GONDIUQUE**, **GONDIODE** et **GONDTHEUQUE**, reine franque, née vers 500. Elle épousa Clodomir, roi d'Orléans et second des fils de Clovis Ier. Lorsque Clodomir fut tué par les Bourguignons, à la bataille de Véseronce (524), Gondioche avait trois fils de ce monarque. Elle se remaria pourtant avec le second frère de son mari, Clotaire Ier, roi de Soissons, quoique ce prince eût déjà aux moins deux femmes. Les trois enfants de Clodomir furent confiés à sainte Clotilde, veuve de Clovis Ier; mais deux d'entre eux, Thibald et Gonthaire, furent massacrés, à Paris, par leurs oncles Clotaire Ier et Childebert; le plus jeune échappa, et devint célèbre sous le nom de saint Cloud. On ignore si Gondioche vivait encore lors du meurtre de ses fils, et si elle joua un rôle dans ce drame, qui s'accomplit suivant quelques historiens en 526, suivant d'autres en 533. D'après les auteurs de la *Gallia Christiana*, cette reine serait la même qu'Yngonde, et aurait donné à Clotaire cinq autres enfants savoir : Charibert ou Chérebert, qui fut roi de Paris; Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne; Sigebert Ier, roi d'Austrasie; Chilpéric, roi de Soissons, et Clodoswinthe, qui épousa Albouin, roi des Lombards. Cette opinion n'est pas partagée par beaucoup d'érudits.

A. DE L.

Grégoire de Tours, *Hist.*, lib. III, cap. XVIII, p. 196. — Frédégone, *Epist.*, cap. XXXVIIII, p. 402. — *Gesta Reg. Francorum*, cap. XXIIII, p. 557. — Adon de Vienne, *Chron.*, p. 667. — *Chroniques de Saint-Denis*, t. III, liv. II, chap. IX, p. 187. — Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. — *Vita sanctæ Chlotildis*, cap. X, p. 400, et *Vita sancti Chlodoaldi*, t. III, p. 422. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. I, p. 262. — Augustin Thierry, *Récits mérovingiens*.

* **GONDISALVUS** (*Dominique*), archidiacre de Tolède, vivait au milieu du douzième siècle. On sait fort peu de chose sur son compte, N. Antonio en a fait trois personnages différents. Gondisalvus s'occupa, avec l'aide d'un interprète juif, nommé Jean Avendeath, à faire passer en latin de nombreux ouvrages d'auteurs arabes, et notamment d'Avicenne, d'Algazel et d'Alpharabi; il traduisit également quelques écrits d'Aristote (*De Cœlo et Mundo; Physica*), et il composa un traité *De Immortalitate Animæ*.

G. B.

Jourdain, *Recherches sur les traductions d'Aristote au moyen âge*, p. 113. — N. Antonio, *Biblioth. Hispan.*

GONDOLA (*Jean-François*), célèbre poëte illyrien, né à Raguse, en 1588, mort en 1638. Il était d'une des plus anciennes familles de Raguse. Après avoir étudié la jurisprudence, il fut appelé très-jeune à une charge dans la magistrature. A l'âge de trente ans il se maria; le reste de sa vie

fut consacré à la littérature. Il commença par traduire en illyrien la *Jérusalem délivrée* et autres poëmes italiens. Il réforma ensuite le théâtre de son pays, en lui donnant une forme régulière; au vers alexandrin il substitua le vers de huit syllabes, plus gracieux, mais moins énergique. Il est à regretter que Gondola se soit laissé influencer par le goût italien de l'époque pour les afféteries du *Pastor Fido;* pourtant ses drames, dont il prit le sujet dans l'antiquité, ne sont pas dépourvus entièrement de la vigueur des sentiments qui se trouvait à un si haut degré dans le théâtre illyrien du quinzième et du seizième siècle. L'ouvrage capital de Gondola, c'est l'*Osmanide*, la première épopée des peuples illyriens. Les vingt chants de ce poëme, dont deux ont été perdus, sont écrits en vers de huit syllabes. Le sujet en fut pris par Gondola dans l'histoire de son temps; il raconte les dernières années du malheureux sultan Osman Ier, ses vastes projets, sa lutte avec Vladislas, roi de Pologne. De nombreux épisodes viennent rehausser l'intérêt des événements émouvants décrits par Gondola avec chaleur et énergie. La règle de l'unité de composition n'est pas très-exactement observée; mais ce défaut est racheté par une peinture exacte des mœurs qui distinguaient les hommes à demi civilisés dont Gondola chantait les exploits. L'œuvre de Gondola ne fut connue pendant deux siècles que par des copies manuscrites; l'*Osmanide* n'a été imprimée qu'en 1826. Les œuvres de Gondola ont pour titres : *Salmi del re penitente;* Venise, 1620; — *Ariadna;* Ancône, 1633; Raguse, 1829; — *Il Ratto di Proserpina;* Raguse, 1843; — *Dubravka;* Raguse, 1827. On a encore huit drames inédits de Gondola; — *L'Osmanide;* Raguse, 1826; Bade, 1827: les deux chants perdus ont été remplacés par deux autres, composés par le comte de Sorgo. L'analyse complète de ce poëme, avec des extraits, se trouve dans le tome II de la *Storia di Ragusa*, par Appendini (Raguse, 1803). E. G.

Gliubitch, *Diz. biogr. degli Uomini illustri della Dalmazia*. — Poëic, *Slavajanska Antologia;* Vienne, 1844.

GONDOLA (*Sigismond*), fils du précédent, poëte illyrien, né au commencement du dix-septième siècle, mort en 1682. Il fut recteur de la république de Raguse. Ses poésies se distinguent par leur élégance. On a imprimé de lui une traduction de l'*Epithalame* de Catulle. E. G.

Gliubitch, *Diz. biogr. degli Uomini illustri della Dalmazia.*

GONDOLA (*Jean*), fils du précédent, poëte illyrien, né vers le milieu du dix-septième siècle, mort en 1721. Il occupa plusieurs charges importantes dans la république de Raguse. Après le grand tremblement de terre qui désola ce pays en 1667, il ranima parmi ses concitoyens le culte des lettres, abandonné par eux. On a de lui : *Radmio*, *Raklika*, et *Ottone*, trois drames; — *Canzoni*. E. G.

Gliubitch, *Diz. biogr. degli Uomini illustri della Dalmazia.*

GONDOMAR. *Voy.* GONDEMAR.

GONDOUIN (*Jacques*), architecte français, né à Saint-Ouen-sur-Seine, en 1737, mort en 1818. Élève de Blondel, envoyé à Rome sous Louis XV, avec le titre de pensionnaire de l'Académie royale, il puisa dans l'étude des monuments antiques un goût plus pur que celui qui dominait à cette époque, et il fut le premier à l'introduire en France. Grâce à la protection de La Martinière, premier chirurgien du roi, il fut à son retour chargé de l'érection de la nouvelle École de Chirurgie (aujourd'hui École de Médecine), dont les travaux furent commencés sur ses dessins, en 1769. Ce monument est sans contredit, parmi les édifices élevés à cette époque, celui qui s'éloigne le plus du style baroque désigné sous le sobriquet de *rococo;* on y trouve un véritable retour aux principes et au goût de la belle architecture antique. « En un mot, dit Quatremère de Quincy, qui a peut-être le tort de ne pas mentionner aussi les édifices de Gabriel, c'est l'ouvrage le plus classique du dix-huitième siècle. » Gondouin a pris part aussi à la construction de plusieurs beaux hôtels de Paris et à diverses maisons de campagne. Ces travaux lui avaient acquis une fortune assez considérable, qui lui permit de faire en Italie un nouveau voyage, pendant lequel il réunit une nombreuse collection de dessins d'après les ruines de la *Villa Adriana* et d'après les édifices de Palladio. Malheureusement, lorsque Gondouin rentra en France, les événements politiques avaient ajourné pour longtemps toute entreprise artistique, et l'occasion lui manqua de mettre à profit les matériaux qu'il avait rassemblés. Quand le calme fut rétabli, Gondouin était déjà dans un âge très-avancé, et il n'a dessiné sous l'empire que la fontaine, fort insignifiante, bâtie en 1805 et 1806 sur la place de l'École-de-Médecine, et qui depuis 1834 est remplacée par la porte principale de l'Hospice de la Clinique. E. B—N.

Dulaure, *Histoire de Paris*. — Quatremère de Quincy, *Dictionnaire d'Architecture*. — Félix et Louis Lazare, *Dictionnaire administratif et historique des Rues de Paris et de ses Monuments*. — Quatremère de Quincy, *Vie des plus célèbres Architectes*.

GONDOVALD, **GONDEBAUD** et quelquefois **GOMBAUD**, surnommé **BALLOMER**, roi d'Aquitaine, né vers 550, assassiné devant Comminges, en 585. Il était fils d'une des nombreuses concubines du roi Clotaire Ier. Il fut d'abord élevé en prince, à la cour de son père, avec les cheveux flottants; mais sur quelques soupçons que Clotaire conçut sur la fidélité de sa maîtresse, ce monarque déclara que Gondovald n'était pas son fils, mais appartenait au mari de sa concubine, qui n'était qu'un obscur artisan (1). Il fit en conséquence couper la longue chevelure de Gondovald, et le chassa de ses États. La

(1) Selon les uns il était meunier, selon d'autres cardeur de laine; peut-être exerçait-il ces deux professions.

mère de Gondovald conduisit son fils auprès du roi de Paris, Childebert Ier, qui reçut le jeune prince comme son neveu, et lui accorda un asile dans son palais. Après la mort de Clotaire Ier, Charibert, roi d'Aquitaine et de Paris, reconnut Gondevald pour son frère; mais à sa mort, en 567, Sigebert, roi d'Austrasie, s'empara de Gondovald, le fit raser de nouveau, et le relégua à Cologne. Ayant échappé à ses gardiens, il alla joindre Narsès en Italie, s'y maria, passa ensuite à Constantinople, où les empereurs l'avaient traité en prince des Francs et lui avaient assigné des revenus considérables. Il vivait ainsi honoré et paisible, lorsqu'en 580 les leudes de la France méridionale et de l'Austrasie, lassés des exactions et des cruautés de Chilpéric, roi des Francs, et de Gontran, roi des Bourguignons, jetèrent les yeux sur lui. Le duc Gontran-Bozon fut envoyé à Constantinople, et, après douze serments solennels prêtés dans chacune des principales églises de Constantinople, il parvint à décider Gondovald à passer en France avec les trésors immenses qu'il devait à la générosité des empereurs Tibère II et Maurice. Le patrice Mummolus ouvrit à Gondovald les portes d'Avignon; mais, jugeant avec Bozon et Théodoce, évêque de Marseille, que les circonstances n'étaient pas opportunes, ils firent cacher le prince dans une des îles de la Méditerranée jusqu'à la mort de Chilpéric (584).

Lorsque cette mort fut connue, Didier, duc de Toulouse, se rendit à Avignon. De concert avec Mummolus, il fit reparaître le prince, dont le parti se grossit rapidement. Les deux ducs ayant réuni leurs troupes dans le Limousin, leur présentèrent Gondovald, à Brive-la-Gaillarde, et, l'ayant élevé sur un bouclier, le proclamèrent roi d'Aquitaine. Toulouse, Bordeaux, Angoulême, Périgueux et plusieurs autres villes importantes reconnurent le nouveau souverain. Effrayé de ces rapides succès, Gontran s'empressa de se réconcilier avec son neveu Sigebert, roi d'Austrasie; et, réunissant une puissante armée, il fit occuper Poitiers. En même temps il fomenta la trahison parmi les partisans de Gondovald, offrant de leur abandonner les richesses apportées par ce prince. Ce dernier moyen lui réussit. Gontran-Bozon fut des premiers à abandonner son maître, en emportant une partie de ses trésors : Didier imita cet exemple; et les soldats désertèrent en foule. Aussi, lorsque le duc Leudegisile et le patrice Ægila, généraux de Gontran, entrèrent en Aquitaine, Gondovald se vit contraint de reculer jusqu'à Comminges, ville forte et bien approvisionnée, dans laquelle il s'enferma avec les ducs Mummolus et Bladaste, l'évêque Sagittaire, Waddon et quelques autres leudes des plus compromis. Durant quinze jours les attaques de Leudegisile furent repoussées. Le général bourguignon changea de plan; et, suivant la tactique de son maître, il offrit de grands avantages à Mummolus et aux autres chefs, s'ils voulaient livrer Gondovald. Ils écoutèrent ces propositions, et engagèrent le roi d'Aquitaine à se remettre entre les mains de son frère. Le malheureux comprit le sort qui l'attendait; il leur reprocha de l'avoir entraîné dans le péril, et de le trahir dans la mauvaise fortune. Ensuite, baigné de larmes, et léguant à Dieu le soin de sa vengeance, il se laissa conduire à l'une des portes de la ville, que ses perfides amis refermèrent aussitôt sur lui. Ollon, comte de Bourges, et Gontran-Bozon l'attendaient : on prit le chemin du camp; mais à quelque distance, dans un sentier difficile, Ollon poussa le prince, le fit tomber, et le frappa de sa lance. La cuirasse de Gondovald le garantit du coup; il se releva, et s'efforçait de fuir vers la ville lorsque Bozon l'atteignit d'une pierre à la tête; le malheureux tomba de nouveau, et fut percé de coups. Son corps, lié par les pieds avec une longue corde, fut livré aux insultes des soldats et traîné par le camp. Sa chevelure et sa barbe, signes distinctifs de sa naissance royale, lui furent arrachées; enfin, les débris de son cadavre furent livrés aux vautours et aux chiens.

Le lendemain Mummolus ouvrit aux Bourguignons les portes de Comminges; mais les traîtres, qui, en sacrifiant Gondovald, avaient cru sauver leur fortune, furent trahis à leur tour. Les habitants furent massacrés : les femmes, les enfants, les prêtres furent égorgés au pied des autels. Le feu fut ensuite mis aux édifices et les ruines abattues par le marteau. Le patrice Mummolus et l'évêque Sagittaire furent mis à mort par les ordres de Gontran.

Alfred DE LACAZE.

Grégoire de Tours, lib. VII, cap. XIV à XXXVIII, p. 297-309. — Frédégaire, *Epit.* — *Gesta Reg. Francorum.* — Aug. Thierry, *Recits merovingiens.* — Sismondi, *Victoire des Français*, t. I, p. 376-386. — Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale.*

* **GONDRET** (*Louis-François*), médecin français, né à Auteuil, près Paris, le 16 juillet 1776, mort du choléra, à Paris, en octobre 1855. Il suivit en 1793 la clinique chirurgicale de Desault, fut employé à l'hôpital militaire de Ruel, servit, de 1794 à 1795, dans les ambulances de l'armée des Pyrénées orientales, et fut reçu docteur en 1803, à la Faculté de Paris. En 1819 il parcourut la Russie depuis l'Ukraine jusqu'à Saint-Pétersbourg. Ce praticien s'est fait connaître par les efforts qu'il n'a cessé de faire pour répandre la méthode des révulsifs cutanés; par l'application qu'il a faite de ces moyens thérapeutiques dans certaines affections de l'œil (cataracte et amaurose), enfin, par la pommade ammoniacale qu'il employait à cet effet et qui porte son nom. Le rapport favorable que firent de sa méthode l'Institut en 1817 et l'Académie royale de Médecine en 1830 déterminèrent le conseil des hôpitaux à confier à Gondret un service spécial, dans les salles de l'hôtel-Dieu, pour le traitement des maladies des yeux. Il suivit ce service pendant les années 1831, 1832, 1833; mais les

réclamations des chirurgiens de cet hôpital, qui firent valoir leurs droits exclusifs au traitement des malades admis dans les salles chirurgicales, le forcèrent à se retirer. Ses principaux ouvrages sont : *Considérations sur l'emploi du feu en médecine; suivies de l'exposé d'un moyen épispastique propre à suppléer la cautérisation et à remplacer l'emploi des cantharides, avec le rapport de MM. Portal, Percy et Thenard, membres de l'Institut, à l'Académie des Sciences;* Paris, 1818, 1819 et 1820, in-8°; — *Mémoire concernant les effets de la pression atmosphérique sur le corps humain, l'application de la ventouse dans les différents ordres de maladies*, etc.; Paris, 1819, in-8°; — *Observations d'amaurose communiquées au Cercle médical;* Paris, 1821, in-8°; — *Observations sur les maladies des yeux;* Paris, 1825, in-8°; — *Mémoire sur le traitement de la cataracte, lu à l'Acad. royale des Sciences, le* 9 *mai* 1825; Paris, 1825, in-8°; — *Tableau des forces qui régissent le corps humain;* Paris, 1828, in-4°; — *Des effets de la dérivation, et appendice à mes observations sur les affections cérébro-oculaires;* Paris, 1832, in-8°, nouvelle édition; — *Traité théorique et pratique de la dérivation contre les affections les plus connues en général, telles que la pléthore, l'inflammation, l'hémorragie*, etc.; Paris, 1837, in-8°; — *Recherches sur le traitement de la cataracte sans opération et sur les obstacles que l'administration oppose à son efficacité;* Paris, 1839, in-8°; réimprimé en 1847, in-4°; — *De la flamme à petites dimensions employée contre la douleur, la débilité, la torpeur*, etc.; Paris, 1843, in-8°; — *Problèmes de médecine, solution la plus urgente dans l'intérêt de la science et de l'humanité;* Paris, 1840, in-8°. On trouve aussi dans le 3ᵉ cahier du *Journal* de Magendie des expériences curieuses de Gondret sur l'électricité, etc. GUYOT DE FÈRE.

Journal des Connaissances médicales, octobre 1855.

GONDRIN (Famille DE), ancienne maison de France, remontant au treizième siècle, dont le véritable nom était *Pardaillan*, et qui tirait ce titre de la ville de Gondrin, près de Condom, dont les Pardaillan étaient seigneurs.

Pour d'autres membres de cette famille, *voy.* PARDAILLAN et MONTESPAN.

GONDRIN (*Louis-Henri* DE PARDAILLAN DE), prélat français, né au château de Gondrin, diocèse d'Auch, en 1620, mort à l'abbaye de Chaulnes, le 20 septembre 1674. Fils d'Antoine-Arnauld de Gondrin, marquis de Montespan et d'Antin, il commença ses études au collége de La Flèche, fit sa philosophie à l'université de Paris et sa théologie en Sorbonne. Cousin, par sa mère, d'Octave de Bellegarde, archevêque de Sens, il fut nommé son coadjuteur en 1645, et lui succéda l'année suivante. Il fut un des premiers à censurer l'*Apologie des Casuistes*, et interdit les jésuites dans son diocèse pendant plus de vingt-cinq ans, parce qu'ils ne voulaient pas se conformer à ses ordonnances. En 1653, Gondrin signa la lettre de l'assemblée du clergé au pape Innocent X, lettre dans laquelle les prélats reconnaissent que les cinq fameuses propositions sont dans Jansenius. Il signa aussi le formulaire sans distinction ni explication. Seulement il croyait qu'on devait avoir quelques égards pour ceux qui n'étaient pas aussi bien persuadés de l'obligation d'y souscrire, pourvu qu'ils fissent profession de condamner la doctrine des cinq propositions. Il se joignit aux quatre évêques d'Aleth, de Pamiers, d'Angers et de Beauvais pour écrire à Clément IX qu'il était nécessaire de séparer la question de fait d'avec celle de droit, qui étaient confondues dans le formulaire. « Les anti-jansénistes ont dit beaucoup de mal de ce prélat, dit d'Avrigny, et les jansénistes assez peu de bien, quoiqu'il ne parlât que de réforme, de morale sévère et de pénitence publique. Il parut toujours avec éclat dans les assemblées du clergé, et défendit avec fermeté les intérêts de l'Église et de l'épiscopat. » Il désapprouvait hautement la conduite de sa nièce, Mᵐᵉ de Montespan, à la cour, et se laissa aller jusqu'à lui donner un soufflet, ce qui lui valut d'être exilé dans sa ville épiscopale; mais pensant que rien ne pouvait empêcher un évêque de faire ses visites épiscopales, il se rendit à Fontainebleau pendant que la cour y était; il y exerça toutes les fonctions de son ministère, disant que si le roi le forçait à retourner à Sens, il l'excommunierait ainsi que Mᵐᵉ de Montespan. Louis XIV, à qui on répéta cette parole, répondit : « Il le ferait comme il le dit. » On a de lui des *Lettres;* — plusieurs *Mandements et ordonnances pastorales;* — *Augustinus docens catholicos et convincens pelagianos*, recueil de passages extraits de saint Augustin. On lui attribue la traduction des *Lettres choisies de saint Grégoire le Grand*, publiées par Jacques Boileau; Paris, 1676, in-12.

L. L—T.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

GONDRIN (*Louis-Antoine* DE PARDAILLAN DE), plus connu sous le nom de *duc d'*ANTIN, célèbre courtisan français, fils de Mᵐᵉ de Montespan et du marquis de Montespan, né en 1665, mort à Paris, le 2 décembre 1736. « Il était, dit M. Sainte-Beuve, le fils unique né dans le mariage, et avant que Mᵐᵉ Montespan entrât au lit de Jupiter pour lui donner des demi-dieux. Il se trouvait ainsi, simple mortel, le demi-frère du duc du Maine, du comte de Toulouse, enfin de ces sept enfants qui avaient nom Bourbon, et qui étaient traités comme de la pure race de l'Olympe. C'était lui, fils légitime, dont sa mère rougissait, tandis que les autres, les fils adultérins, s'étalaient par elle avec gloire. D'Antin, de bonne heure, fut un embarras et un inconvénient pour Mᵐᵉ de Montespan; il fut plus tard son remords et sa pénitence, et elle revint à

lui comme mère quand elle voulut se mortifier. Cette situation singulière décida dès l'enfance du tour de ses pensées, et donna le pli à son âme. » Né avec de l'esprit, beau et bien fait, il tenait, selon Saint-Simon, « de ce langage charmant de sa mère et du gascon de son père, adouci par un tour et des grâces naturelles qui prévenaient toujours ». Son père l'avait emmené en Guyenne en bas âge, et avait confié son éducation à l'abbé Anselme, qui fut plus tard un bon prédicateur et qui donna à son élève les meilleurs enseignements. Il compléta ses études chez les jésuites de Moulins, chez les Oratoriens de Juilly, et enfin au collége de Louis le Grand, à Paris. Pendant tout le temps de son éducation, il ne vit sa mère que deux ou trois fois; cependant, grâce à des indiscrétions de domestiques, il n'ignorait pas la position qu'elle occupait près de Louis XIV, et tout enfant il rêvait la cour avec ses séductions. A l'âge de dix-huit ans, il entra au service en qualité de sous-lieutenant dans le régiment du Roi. Il fut alors présenté à Louis XIV. « Le roi fut bref avec lui, dit M. Sainte-Beuve; d'Antin ne pouvait que lui rappeler une idée désagréable : c'est qu'un autre l'avait précédé. » Cependant, au siége de Luxembourg, en 1684, le roi le fit manger une fois avec lui, ce qui mit d'Antin au comble de la joie. Il mena grand train, et pour y subvenir, à défaut de secours de sa mère, il s'appliqua au jeu, et sut en tirer de fortes sommes. Plus tard, après sa disgrâce, Mme de Montespan, pour remettre son fils légitime dans l'esprit du roi, fit dire au monarque, par le comte de Toulouse, que d'Antin ne jouerait plus. « A la bonne heure, répondit Louis XIV; mais qu'est-ce que ça me fait que d'Antin joue ou ne joue plus? » Cette froide indifférence du roi était le désespoir du malheureux d'Antin.

Il sut pourtant plaire au duc de Montausier, qui lui donna en mariage, en 1686, sa petite-fille, Julie-Françoise de Crussol, fille du duc d'Uzès. D'Antin devint d'emblée colonel d'un nouveau régiment, dit de l'Ile de France, et Mme de Montespan le fit nommer menin du dauphin. Dès lors son talent de courtisan se développait librement. Pendant l'hiver il ne quittait pas un instant le dauphin, pendant l'été il faisait la guerre; mais s'il avait de l'aptitude pour la partie savante de l'art militaire, le courage personnel lui manquait; il parvenait toutefois à dissimuler ce défaut avec tant d'adresse, qu'on fut longtemps à s'en apercevoir. Choisi pour servir en Flandre, il fut nommé lieutenant général en 1702. Au commencement de 1707, il se trouva brusquement rejeté de la liste des officiers généraux qui allaient continuer la guerre. On lui reprochait d'avoir faibli à la journée de Ramillies, perdue par le maréchal de Villeroi : on prétendait que d'Antin s'était caché derrière un buisson; cette conduite lui valut d'être chansonné. Il souffrit de l'affront qui lui était fait, et se retira à Bellegarde. La même année sa mère mourut, dans ses bras. Quelque temps après, le roi lui fait meilleur accueil. Le dauphin, dans ses chasses, s'arrête plus d'une fois à sa terre de Petit-Bourg. Louis XIV lui-même vient y coucher. En cinq semaines d'Antin métamorphose Petit-Bourg. Le roi put se croire en y arrivant, au mois de septembre 1707, dans les petits appartements de Mme de Maintenon à Versailles, tant on s'était appliqué à en copier tous les détails. Le roi se promena dans le parc, loua tout, sauf une allée de marronniers qui masquait la vue de la rivière; le lendemain à son réveil, l'allée avait disparu. Le roi s'étonne. « Sire, répond d'Antin, comment vouliez-vous qu'elle osât encore paraître devant Votre Majesté? elle vous avait déplu. » Mme de Maintenon ne put s'empêcher de dire en partant qu'elle se trouvait heureuse de ne pas avoir déplu au roi le soir; car elle voyait bien, de la façon dont y allait M. d'Antin, qu'elle aurait risqué d'aller coucher sur la grande route. Le roi s'arrêtait depuis chaque année à Petit-Bourg lorsqu'il allait à Fontainebleau. On raconte aussi que, plus tard, dans un séjour de Louis XIV à Fontainebleau, le roi ayant blâmé un bois qui masquait la vue, d'Antin, qui était alors directeur des bâtiments de la couronne, fit scier tous les arbres près de la racine, des cordes y furent attachées, et un jour que le roi devait se promener de ce côté, douze cents hommes furent postés pour les renverser à un signal convenu. Le roi ne manqua pas de renouveler sa remarque. « Sire, lui dit d'Antin, ce bois sera abattu dès que Votre Majesté l'aura ordonné. — Vraiment, répondit le roi, je voudrais déjà en être débarrassé. — Eh bien, sire, vous allez l'être. » D'Antin donna un coup de sifflet, et au même instant tous les arbres furent renversés. « Ah, Mesdames! s'écria la duchesse de Bourgogne, qui était présente, si le roi avait demandé nos têtes, M. d'Antin les aurait fait tomber de même. » Comme M. Sainte-Beuve, nous n'oserions affirmer qu'un peu de légende ne se soit glissé dans ces deux histoires, qui se répètent un peu en renchérissant l'une sur l'autre.

Quoi qu'il en soit, depuis la mort de Mme de Montespan, d'Antin avait pu jouir de quelque faveur du roi. Il pouvait, suivant son expression, se croire *dégelé*. Peu de jours après la visite à Petit-Bourg, Louis XIV lui avait donné le gouvernement de l'Orléanais. A la mort de Mansart, surintendant des bâtiments, il fut nommé à sa place sous le titre de directeur général (1708). Il y mit de l'ordre, et y rendit des services; mais ce qui lui avait fait désirer cet emploi, c'était l'occasion qu'il lui fournissait d'approcher continuellement du roi. Enfin, en 1711 la petite vérole lui enlève son protecteur, le dauphin; l'année suivante, il perd la dauphine et leur fils aîné. Lui-même, d'Antin, perd son fils aîné, âgé de vingt-deux ans. A la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans, régent, le fit entrer dans le nouveau gou-

vernement. D'Antin fit ses affaires dans les opérations de Law. Placé à la tête d'un des conseils institués par le régent, membre du conseil de régence, d'Antin ne quitta la direction des bâtiments qu'à sa mort.

Modèle des courtisans, d'Antin « se distingua, dit Voltaire, par un art singulier, non pas de dire des choses flatteuses, mais d'en faire ». Lui-même s'est caractérisé ainsi : « Je ne manquais à rien à l'égard du roi de tout ce que l'envie de plaire peut suggérer à un courtisan éveillé. » « Pour mieux gagner dans l'estime du roi, ajoute M. Sainte-Beuve, il mettait sa délicatesse à ne lui rien demander, et visait, par une sorte de platonisme courtisanesque, à n'acquérir que la considération de son maître : c'était le but de toutes ses espérances. Ce qui doit nous donner de l'indulgence pour d'Antin, dans ce métier avoué, qui en lui-même n'a rien de bien honorable, c'est qu'insensiblement, et en même temps que son intérêt l'y attache, il y met son amitié, son affection, son cœur, et qu'aussi il ne fait jamais sa cour avec malignité ni aux dépens des autres. » Le duc d'Orléans jugeait d'Antin plus durement : « Voilà, disait-il, comme un vrai courtisan doit être : *sans humeur et sans honneur*. »

D'Antin avait écrit des mémoires sur les événements historiques auxquels il avait assisté et les affaires politiques auxquelles il avait pris part; ces mémoires, cités par Lémontey, sont restés manuscrits, et on ne sait au juste ce qu'ils sont devenus. Ils étaient sans doute volumineux, puisque Lémontey cite en un endroit le tome VIIIᵉ. Indépendamment de cet ouvrage, le duc d'Antin avait laissé une espèce de *Discours de sa vie et de ses pensées*, en cent cinquante pages, et écrit pour lui-même, qui a été imprimé en 1822, dans le volume des *Mélanges de la Société des Bibliophiles*, volume qui n'a été tiré qu'à une trentaine d'exemplaires. « Ils offrent, dit M. Sainte-Beuve, l'image la plus fidèle et la plus naïve d'une âme de courtisan, une confession presque ingénue à force de simplicité et d'abandon dans l'esprit de servitude. »

De son mariage avec Mˡˡᵉ d'Uzès, morte le 6 juillet 1742, le duc d'Antin avait eu : *Louis*, marquis DE GONDRIN, né en 1689, mort à Versailles, le 5 février 1712, colonel d'un régiment d'infanterie, menin du dauphin, brigadier des armées du roi; *Louis-Marie*, mort mousquetaire du roi, le 10 juillet 1707; *Gabriel-François-Balthazar*, marquis de Bellegarde, capitaine des vaisseaux du roi, mort le 5 décembre 1719; et *Pierre* DE PARDAILLAN DE GONDRIN, chanoine de l'église de Paris, puis de Strasbourg, abbé de Monstier-Ramei et de Lyre, nommé évêque et duc de Langres, pair de France en avril 1724, mort dans son diocèse, le 2 novembre 1733, âgé d'environ quarante-et-un ans.

Louis de Pardaillan, marquis de Gondrin, avait épousé, en 1707, Marie-Victoire-Sophie de Noailles, qui se remaria au comte de Toulouse. De son premier mariage étaient issus : *Louis* DE PARDAILLAN DE GONDRIN, duc d'Antin, pair de France, connu d'abord sous le nom de duc d'Épernon, né le 9 novembre 1707, mort à Paris, le 9 décembre 1743; *Antoine-François*, vice-amiral de France du Ponant, mort à Brest, le 24 avril 1741, sans enfants. Louis de Gondrin, duc d'Épernon, avait obtenu le gouvernement de l'Orléanais en 1721, en survivance de son aïeul, le duc d'Antin, en même temps que la direction des bâtiments du roi, arts et manufactures de France, place qui fut supprimée en 1736. Fait colonel du régiment royal-marine en 1727, il devint maréchal de camp en 1743. De Françoise-Gironne de Montmorency-Luxembourg, il eut deux filles et *Louis* DE PARDAILLAN DE GONDRIN, duc d'ANTIN, pair de France, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur et lieutenant général de l'Orléanais, né le 15 février 1727, mort à Brême, le 14 septembre 1757. Sa branche et sa famille s'éteignirent en lui.

L. LOUVET.

Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, tome V, p. 378. — Saint-Simon, *Mémoires*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

GONDULFE, prélat normand, né en 1023, dans un village du diocèse de Rouen, mort à Rochester, en 1108. Entré dans les ordres, il fit avec l'archidiacre Guillaume, depuis archevêque de Rouen, le pèlerinage de Jérusalem. Au retour, se trouvant sur mer en grand danger, il fit vœu de se faire moine. Dès son arrivée à Rouen, en 1059, il se rendit à l'abbaye du Bec, et se plaça sous la direction de Lanfranc, prieur de cette maison. Saint Anselme arriva au Bec dans la même année, et les deux néophytes s'unirent de la plus étroite amitié. Lanfranc, nommé en 1063 abbé de Saint-Étienne de Caen, choisit Gondulfe pour son coadjuteur. Il l'emmena aussi avec lui, lorsqu'en 1070 il fut appelé à l'archevêché de Canterbury. L'évêché de Rochester étant venu à vaquer en 1076, Lanfranc désigna pour l'occuper Gondulfe, et obtint sans peine l'assentiment de Guillaume, roi d'Angleterre. Gondulfe, sacré dans la cathédrale de Canterbury, le 19 mars 1077, trouva le diocèse de Rochester dans un état déplorable, et lui rendit peu à peu son ancienne splendeur. Malgré son amour pour la vie contemplative, il ne négligeait aucun des devoirs de la vie active. Jamais évêque ne fut plus soigneux de nourrir les pauvres et de secourir les misérables. Après la mort de Lanfranc, il administra, pendant quatre ans, le siége vacant de Canterbury, jusqu'à la nomination de saint Anselme. Les deux amis n'avaient jamais cessé d'entretenir une correspondance. La joie qu'ils eurent de se retrouver fut bientôt troublée par les démêlés de saint Anselme avec Guillaume le Roux et Henri Iᵉʳ. Tout en restant fidèle à son ami et à la cause de l'Église, Gondulfe eut la prudence de ne pas s'aliéner ces deux princes qui occupèrent successivement le

trône d'Angleterre. Après la mort du roi Guillaume, lorsqu'une guerre civile était à craindre, Gondulfe usa de toute son influence sur le clergé et le peuple pour assurer la couronne à Henri. Ce service lui valut auprès du roi Henri et de la reine Mathilde une faveur dont il n'usa que pour le bien de son diocèse. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, et saint Anselme, qui l'avait assisté dans sa maladie, célébra ses funérailles. Gondulfe était fort instruit; il fit usage de son savoir pour corriger les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, corrompus par l'ignorance des critiques. Il était aussi célèbre par son éloquence, mais ses sermons sont perdus. De toute sa correspondance avec saint Anselme il ne reste qu'une lettre. Cette épître et une autre lettre aux moines du Bec sont tout ce que nous avons aujourd'hui de Gondulfe. Les lettres de saint Anselme à Gondulfe sont au nombre de vingt. Z.

Vita Gondulphi, dans Wharton, *Anglia sacra*. — *Histoire littéraire de la France*, t. IX. — Rémusat, *Histoire de saint Anselme*.

GONELLI, et non **GONNELLI** (*Giovanni*), sculpteur italien, surnommé l'*aveugle de Gambassi*, né en 1610, au château de ce nom, dans le territoire de Volterre, en Toscane; on ignore l'époque de sa mort. Élève de Pietro Tacca, il avait fait dans son art de si rapides progrès que dès l'âge de vingt ans il fut appelé à Mantoue par le duc Charles de Gonzague. A peine arrivé dans cette ville, par suite, soit d'une maladie, soit d'un accident arrivé pendant le siége de Mantoue par les Allemands, il perdit tout à coup la vue. Il ne se laissa pas abattre par une si grande infortune, et continua à faire d'après nature des portraits de la plus parfaite ressemblance. Il reproduisit ainsi, en suppléant à la vue par le toucher, les traits des personnages les plus importants de son temps, ceux des princes, des cardinaux et du pape Urbain VIII lui-même. Il est bien entendu qu'il ne pouvait travailler le marbre, mais n'est-il pas déjà bien merveilleux qu'il ait pu, sans le secours des yeux, réussir à modeler avec une telle perfection que quelques personnes prétendirent qu'il n'était pas véritablement aveugle? Il prouva que son infirmité n'était que trop reelle en travaillant devant elles dans l'obscurité. Il fit plus encore: il exécuta de souvenir le buste d'une jeune fille qu'il avait aimée avant d'avoir perdu la vue, et ce buste fut tellement ressemblant que le cardinal Pallotta écrivit au bas ces deux vers:

Giovan che e cieco e Lisabetta amò,
La scolpì nell' idea che amor formò.

On a même quelques statues de Gonelli, telles qu'un *Saint Étienne*, dans l'église de ce nom à Florence, et plusieurs figures de terre cuite au couvent des Observantins près de Sienne.

E. B—N.

Baldinucci, *Notizie*. — Cicognara', *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie*.

* **GONESSE** (*Nicolas* DE), littérateur et théologien français, du quinzième siècle. Il est surtout connu par une traduction française de Valère Maxime. Cette traduction, que Charles V avait commandée à Simon de Hesdin, religieux de Saint-Jean-de-Jérusalem, pour sa bibliothèque, n'avait pu être achevée par ce dernier; Nicolas de Gonesse la termina à partir du chapitre VI du VIIe livre. Cet ouvrage a joui d'un grand crédit. La Bibliothèque impériale seule en possède quatre manuscrits différents (6724, 6725, 6726³, 6726³³); il a été imprimé à Lyon en 1485, in-fol., par Matthieu Huss. Louis LACOUR.

P. Paris, *Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, t. I. — A. Périgaud aîné, *Bibliographie Lyonnaise du quinzième siècle*.

GONFREY (*Michel*), jurisconsulte et poëte français, né à Saint-Lô, vers 1633, mort le 26 février 1696. Il s'appliqua à l'étude des lois, et fut nommé, en 1658, professeur de droit à l'université de Caën. En 1663 il devint recteur de cette université. Gonfrey cultiva la poésie dans sa jeunesse, et réussit surtout dans les vers latins. On a de lui en ce genre plusieurs petites pièces insérées dans les recueils du *Palinod* de Caen. Gonfrey était cousin de l'abbé de Saint-Martin (*voy.* ce nom), un moment fameux par ses ridicules, et il prit une grande part aux mystifications dont ce bizarre personnage fut victime. Z.

Vigneul-Marville, *Mélanges*.— Porée, *La Mandarinade*.

GONGORA Y ARGOTE (Don *Louis*) (1), poëte espagnol, né à Cordoue, le 11 juillet 1561, mort dans la même ville, le 23 mai 1627. Il fut à l'âge de quinze ans envoyé à l'université de Salamanque pour y faire son droit. Son père, jurisconsulte distingué, le destinait à la même profession; mais les précoces dispositions poétiques du jeune homme dérangèrent ce projet. Gongora laissa de côté la jurisprudence, et s'adonna à la poésie. Ses premières productions furent des *ballades*, des poésies érotiques, ou d'autres petites pièces (*letrilles*), souvent remplies d'une satire mordante, mais écrites avec esprit et simplicité. En 1584, Cervantes parle de lui comme d'un auteur connu. Gongora avait alors vingt-trois ans. Malgré sa réputation, il resta plus de vingt ans encore dans sa ville natale, pauvre et sans protecteur. Alors, pour s'assurer de quoi vivre dans ses vieux jours, il se fit prêtre. Après être entré dans les ordres, il se rendit à la cour qui résidait à Valladolid, et contribua pour une large part au recueil de poésies publié par Espinosa en 1605. La cour ne fut guère plus favorable à Gongora que Cordoue ne l'avait été. Au bout de onze ans de sollicitations et d'attente, il n'avait obtenu qu'un peu plus de réputation, et le titre d'aumônier de Philippe III. Le tout-puissant favori, le comte duc Olivarès, finit pourtant par le distinguer, et parut disposé à le protéger efficacement. Gongora était sur le point d'at-

(1) Fils de don Francisco Argote, et de dona Leonor de Gongora, il plaça, contrairement à l'usage espagnol, le nom de sa mère avant celui son père.

teindre la fortune qu'il attendait depuis si longtemps lorsqu'une maladie cérébrale, qui lui fit perdre la mémoire, ne lui permit plus de rester à la cour. Il retourna languir dans sa ville natale, et il y mourut, à l'âge de soixante-six ans. Les premières poésies de Gongora sont généralement en petits vers, et remarquables par leur simplicité. Une de ses *ballades*, commençant par ces vers :

La plus belle jeune fille
De notre village,
Aujourd'hui veuve et seule,
Et mariée d'hier,

exprime avec un naturel admirable la douleur d'une jeune mariée se plaignant à sa mère du départ de son mari, appelé soudainement à l'armée. La ballade, plus poétique encore, qui commence ainsi :

Fraîches brises,
Qui au printemps
Déployez les guirlandes
Et épandez les violettes,

est pleine de gracieuse tendresse. On peut en dire autant de ses petits poëmes populaires et religieux. Ses odes de la même époque, celle *sur l'Armada*, celle sur *saint Hermenegild*, respirent la ferveur d'un catholicisme ardent, et sont au nombre des bonnes productions de la poésie lyrique espagnole. Ces divers ouvrages, composés avant le départ de Gongora pour Valladolid, n'eurent pas le succès qu'il avait espéré, et le laissèrent dans la pauvreté. Il résolut donc de changer de manière et de renchérir sur les *concetti* qui avaient si bien réussi à Ledesma. Le genre qu'il adopta et mit à la mode est connu sous le nom de style *culto*. Ce style consiste en un tissu de métaphores, entrelacées les unes dans les autres de manière à cacher la pensée, qui devient une énigme souvent impénétrable. Le sentiment disparaît sous un amas d'hyperboles dans le genre de celles-ci : « Cette jeune fille, dit Gongora en parlant d'une personne aimée, est si belle qu'elle pourrait brûler la Norvège avec ses deux soleils et blanchir l'Éthiopie avec ses deux mains. » A l'étrangeté des figures le poëte joint l'étrangeté de la diction. Il fabrique des mots nouveaux, à l'aide du grec et du latin; il emprunte à la vieille langue espagnole des mots tombés en désuétude, ou il emploie dans des sens forcés ceux qui sont restés en usage. Il a soin de choisir les constructions les moins naturelles, les plus embarrassées, les plus étrangères à la langue espagnole. Enfin, depuis Lycophron, on ne s'était jamais donné autant de peine pour être inintelligible, et jamais on n'y avait aussi bien réussi. Gongora a écrit dans le style *culto* non-seulement plusieurs sonnets, *octavas*, *tercetos*, mais des poëmes de longue haleine : *Las Soledades*, *El Poliphemo*, *El Panegyrico al duque de Lerma*, *Pyramo y Tisbe*, qui furent imprimés après sa mort. Si à ces ouvrages on ajoute trois comédies, *Las Firmezas de Isabela*, *El Doctor Carlino*, *La Comedia venatoria*, dont la première seule est terminée, on aura la liste de toutes les œuvres de Gongora, lesquelles n'étaient pas de nature à se passer de commentaire. Pellicer, qui avait reçu les instructions du poëte lui-même, en publia un sous le titre de *Las Lecciones solemnes a las obras de D. Luis de Gongora;* Madrid, 1630, in-4°. Ce premier commentaire fut suivi de l'*Ilustracion y defensa de la Fabula de Piramo y Tisbe* de Christoval de Salazar Mardones; Madrid, 1636, in-4°. Cette série de scoliastes fut close par l'énorme travail de Garcia de Salcedo Coronel, qui publia les œuvres de Gongora avec un ample commentaire : *Obras de D. Luis de Gongora;* Madrid, 1636-1646, 3 vol. in-4°, en quatre parties; chaque volume a de six à sept cents pages. Les œuvres de Gongora ont été réimprimées à Madrid, 1654, in-4°; Bruxelles, 1659, in-4°. Don Ramon Fernandez en a publié un bon choix; Madrid, 1787. Les poésies de Gongora donnèrent naissance en Espagne à l'école du *cultismo*, que Lope de Vega attaqua vivement, mais dont il n'évita pas toujours les défauts (1); elles ne furent pas sans influence sur la poésie française dans la première moitié du dix-septième siècle (*voyez* MARINI). Le nom du poëte a fourni à la langue française le mot *gongorisme*, qui désigne un style ambitieusement affecté et ridiculement métaphorique; on emploie aussi dans le même sens le mot *cultorisme*.

L. J.

Hozes, *Vie de Gongora*, en tête de l'édition de 1634. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. II. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, 488-490. — A. de Puybusque, *Histoire comparée des Littératures espagnole et française*, t. I, p. 384, 884.

* **GONGYLUS** (Γογγύλος) d'*Érétrie*, fut l'agent que Pausanias employa pour se mettre en communication avec Xerxès en 477 avant J.-C. Pausanias lui laissa le soin de garder Byzance et les prisonniers perses qui s'y trouvaient. Il les laissa échapper, et s'enfuit avec eux portant au roi des Perses la lettre par laquelle Pausanias offrait à Xerxès de lui livrer Sparte et toute la Grèce et lui demandait une de ses filles en mariage. Xénophon, à son arrivée en Mysie, en 399, trouva Hellas, veuve de Gongylus, vivant à Pergame. Ses deux fils, Gorgion et Gongylus, possédaient les villes de Gambrium, de Palægambrium, de Myrina et Grynium. Y.

Thucydide, I, 129. — Diodore, XI, 44. — Cornelius Nepos, *Pausanias*, 2. — Xénophon, *Anab.*, VII, 8; *Hell.*, III, 1.

* **GONGYLUS**, amiral corinthien, vivait vers 420 avant J.-C. Dans la dix-huitième année de la

(1) Lope de Vega, malgré son goût pour l'éclat, n'admettait pas que la poésie fût tout entière dans le luxe des images et la recherche de l'expression. Le procédé lui semblait d'ailleurs facile, et tout à fait à l'usage de la médiocrité. « Gongora, dit-il, voulait enrichir la poésie et la langue d'ornements inconnus. Plusieurs ont adopté ce nouveau genre, et ils ont eu raison, car tel homme qui sous l'ancien système n'eût jamais été poëte le devient maintenant dans un jour, au moyen de quelques transpositions, six mots latins et quatre sentences ou phrases ambitieuses. »

guerre du Péloponèse, en 414, il reçut le commandement d'un vaisseau destiné à secourir Syracuse, assiégée par les Athéniens. Il quitta Leucade après Gylippe, et ayant fait voile directement pour Syracuse, il y arriva le premier. La ville était alors dans la position la plus critique et sur le point de se rendre. L'arrivée de Gongylus et l'annonce de l'approche de Gylippe ranimèrent les Syracusains, et les décidèrent à une plus longue résistance. Cet événement changea l'issue de l'expédition de Sicile, et décida ainsi du sort de Syracuse, d'Athènes et de toute la Grèce. Gongylus, suivant Plutarque, périt dans la première bataille des Épipoles, après l'arrivée de Gylippe. Y.

Thucydide, VII, 2. — Plutarque, *Nicias*, 19.

* **GONNEAU DE LA BROUCE** (*Michel*), miniaturiste et copiste, vivait au quinzième siècle. Il exerçait le sacerdoce à Crosans, et consacrait ses loisirs à l'étude et à la pratique des beaux-arts. Voici le titre de quelques-uns des riches manuscrits qu'il a exécutés : *Le Roman de Tristan*, commencé en 1453, par ordre d'Éléonore de Bourbon, fille de Jacques de Bourbon, comte de la Marche, princesse qui porta toute sa vie un grand intérêt à Gonneau. *Le Roman de Tristan* est un chef-d'œuvre : il faut, pour ne pas être injuste, en dire autant du *Roman des marques de Rome* et continuation, du *Roman de Lancelot*, et en général de tous les autres livres entrepris par notre artiste; les deux derniers ont été faits en 1466 et en 1470 pour Jean II, duc de Bourbon. Il y avait quelques doutes sur l'auteur du *Roman de Lancelot;* mais M. Paulin Paris a prouvé que Micheau-Gantelet n'était autre que notre Michel Gonneau. La Bibliothèque impériale est le dépôt auquel est confiée la garde des riches manuscrits dont nous venons de parler; ils sont de format in-fol., et sont cotés 6773, 6767 et 6783.

L. Lacour.

P. Paris, *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, 7 vol. in-12, passim.

GONNELIEU (*Jérôme* de), prédicateur français, né à Soissons, le 8 septembre 1640, mort à Paris, en 1715. Entré chez les jésuites à dix-sept ans, il y fit la profession des quatre vœux en 1674. Après avoir exercé quelques emplois dans cette société, il s'adonna au ministère de la chaire, où il se fit quelque réputation. Il a laissé les écrits suivants : *De l'Exercice de la vie spirituelle;* Paris, 1701, in-12; Marseille, 1807, in-12; — *De la Présence de Dieu qui renferme tous les principes de la vie intérieure;* Paris, 1703 et 1709, in-12; Marseille, 1827, in-12;— *Méthode de bien prier;* Paris, 1710 et 1769, in-12; — *Pratique de la vie intérieure, avec les devoirs de piété que tout chrétien doit rendre à Dieu pour mener une vie chrétienne et se sauver dans le monde;* Paris, 1710, in-12; — *Instruction sur la Confession et la Communion;* Paris, 1710, in-12, et avec l'ouvrage précédent, Paris, 1713, in-12; — *Le Sermon de Notre Seigneur à ses apôtres après la Cène, avec des réflexions;* Paris, 1712, in-12; — *Nouvelle Retraite de dix jours, à l'usage des personnes du monde et du cloître;* Paris, 1736, in-12. On a publié aussi : l'*Imitation de Jésus-Christ, traduction en françois, avec des pratiques et des prières*, par le P. Gonnelieu; Nancy, 1712, in-8°. La forme de ce titre a fait attribuer au P. Gonnelieu cette traduction de l'*Imitation*, traduction qui a eu un grand nombre d'éditions. Mais il n'est réellement auteur que des prières et des pratiques (explications) qui sont à la fin de chaque chapitre. La version est de Jean Cusson, imprimeur et avocat au parlement de Paris, qui la donna en 1673, avec les lettres initiales de son nom. Elle fut refondue par son fils, J.-B. Cusson, imprimeur à Nancy, avec le titre équivoque que nous avons cité. (Voir à ce sujet : D. Calmet, *Biblioth. de Lorraine*, page 318; le P. Patouillet, dans son édition du *Dictionn. des livres jansénistes;* Gence, notice dans le *Journal des Curés*, septembre 1810, et la suite de la *Dissertation* de Barbier sur les traducteurs français de l'*Imitation;* cette dissertation elle-même et le *Manuel du Libraire* de M. Brunet, mot *Imitation de Jésus-Christ*). Malgré ces témoignages réitérés on a continué à réimprimer sous le nom de Gonnelieu la traduction de Jean et de J.-B. Cusson; c'est sous ce nom qu'ont paru la belle édition, avec gravures d'après les dessins d'Horace Vernet, publiée par P. Didot, en 1818; celle de Janet, en 1822, et une autre, publiée en 1856, à Langres, chez Barbou. Guyot de Fère.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — D. Calmet, *Biblioth. de Lorraine*. — *Doc. partic.*

GONNEVILLE (De). *Voy.* Paulmier.

GONSALVE (*Martin*), imposteur religieux espagnol, du quatorzième siècle, natif de Cuença, se disait l'archange saint Michel, à qui Dieu avait réservé la place de Lucifer et qui devait un jour combattre contre l'Anti-Christ. L'inquisition fit brûler Martin Gonsalve. Son disciple, nommé Nicolas le Calabrois, voulut le faire passer après sa mort pour le Fils de Dieu; il prêcha que le Saint-Esprit s'incarnerait un jour, et qu'au jour du jugement Gonsalve délivrerait par ses prières tous les damnés. Nicolas le Calabrois périt aussi dans les flammes. L. L—t.

D'Argentré, *Collect. jud.*, t. I, p. 376, ann. 1356.

GONTAUT, illustre famille de France, qui fait remonter son berceau à la ville et baronnie de Gontaut, située dans l'ancienne sénéchaussée d'Agénais (aujourd'hui département de Lot-et-Garonne). « Une charte de 926, dit M. le duc de Caraman, atteste la haute antiquité de son nom; et dès le commencement du douzième siècle les seigneurs de Gontaut étaient au nombre des barons et princes de la cour de Guillaume, duc d'Aquitaine et comte de Poitou. » Déjà, en 1180, les seigneurs de Gontaut prennent le titre de seigneur

de Biron. Ils étaient possesseurs des titres de Biron et de Lauzun, de Brizembourg, de Moy, de Saint-Blancard, de Chef-Boutonne, de La Chapelle, de Lauzières, de Gontaut-Biron, de Salagnac, d'Arros, de Loubressac, de Gramat, de Cabrères, de Badefol et de Saint-Geniès, de Lansac, de Cusorn, de Saint-Julien et de Châteauneuf. La devise de cette famille est: *Perit, sed in armis.*

Le maréchal de Biron, célèbre par l'amitié de Henri IV et par sa mort tragique, fut fait duc et pair en 1598. Il ne laissa pas d'enfants. Mais de deux de ses frères sortirent les branches de Biron et de Saint-Blancard. Nous avons donné les premiers sous le nom de BIRON. L. L—T.

Moréri, *Grand Diction. histor.*

GONTHIER (*Jean*), helléniste et médecin allemand, né en 1487, à Andernach (Allemagne), mort le 4 octobre 1574. Issu de parents pauvres, il fit ses premières études avec le concours de quelques personnes généreuses. Vers l'âge de douze ans, il quitta sa ville natale, et vint à Utrecht étudier les belles-lettres et surtout la langue grecque. Le désir de s'instruire en physique et en philosophie l'attira bientôt à Marbourg. Plus tard il enseigna le grec à Louvain, et vint, en 1525, s'établir à Paris. Là Gonthier sut se concilier, avec l'amitié de Jean Lascaris et de Budé, la protection du cardinal de Bellay. Ce fut dans cette ville que ses goûts pour la médecine, encore indécis, se fixèrent. Pendant qu'il se livrait à une lecture attentive des médecins de l'antiquité, surtout de Galien et d'Hippocrate, il suivait aussi les leçons de la faculté. De brillants succès couronnèrent ses efforts. On l'admit bachelier en 1528 et docteur en 1530. Depuis un siècle la faculté n'avait point vu d'Allemand parmi ses membres. Cinq ans après il devint médecin à la cour de François Ier. Ses cours publics et ceux de son ami Sylvius sur l'anatomie provoquèrent de rapides progrès dans la connaissance du corps humain. Il contribua puissamment à faire tomber le préjugé qui empêchait, comme sacrilége, la dissection des morts; et quant à ses découvertes anatomiques, il suffira de rappeler qu'il décrivit le pouls, le trajet de la veine et l'artère spermatiques, étudia le pancréas, donna une exacte description des muscles, fit connaître ceux qui s'attachent aux os du métacarpe et président aux mouvements de la main. Aussi, malgré ses erreurs sur d'autres points, a-t-il mérité le titre de restaurateur de l'anatomie dans l'université de Paris (*primus anatomes in academia Parisiensi restaurator*). Sa renommée se répandit au loin, et Christiern III, roi de Danemark, essaya de l'attirer dans ses États. Gonthier préféra rester là où il avait trouvé, avec les éléments de sa fortune, des matériaux inépuisables à ses investigations laborieuses. Mais les troubles de religion le chassèrent de Paris. Partisan du protestantisme, il dut chercher ailleurs un asile plus sûr. Il se retira d'abord à Metz, puis à Strasbourg, séduit par l'offre qu'on lui fit d'une chaire de littérature grecque en cette ville. Son double talent de commentateur et de médecin ne tarda pas de lui susciter des envieux. Dégoûté de l'enseignement, il le quitta pour se livrer exclusivement à la médecine. Il parcourut l'Alsace, l'Allemagne, l'Italie, et recueillit dans ces excursions les notes de son traité *De Balneis.*

Le portrait de Gonthier se trouve en tête du poëme de Calaminus et dans les recueils iconographiques des médecins publiés par Reusner, Schenckius et Sambucus. Il a laissé de nombreux ouvrages; les uns sont originaux, les autres sont des traductions d'auteurs anciens; voici la liste des premiers, par ordre chronologique : *Syntaxis Græca, nunc recens nata et ædita;* Paris, 1527, in-8°. C'est le seul de ses écrits qui ne regarde pas la médecine. Il porte une épître dédicatoire signée *Ex ædibus Nicolai Beraldi*, et prouve, dans son auteur, une connaissance approfondie de la langue grecque; — *Anatomicarum Institutionum, secundum Galeni sententiam, Libri IV;* Bâle, 1536, in-8°; —*Item cum Theophili Protospatharii De corp. hum. libris V;* Bâle, 1539, in-4°, et 1556, in-8°; Lyon, 1541, in-8°; — it., *cum opusculo G. Vallæ De partib. hum. corp.;* Venise, 1555, in-16; — it., *cum Andreæ Vesalii Auctionibus;* Padoue, 1558, in-8°; it., Vittemberg, 1616, in-8°. Gonthier insista, dans le quatrième livre de cet ouvrage, sur une partie de l'anatomie fort négligée de son temps, sur la dissection des membres. Comme l'indique le titre, Galien a beaucoup inspiré l'auteur, qui du reste le reconnait lui-même et oppose son attachement pour ce maître au reproche d'emprunt qu'il pourrait s'attirer; — *De Victus et Medendi Ratione, tum alio, tum pestilentiæ maxime tempore observanda;* Strasbourg, 1542, in-8°; — it., *cum Marsilii Ficini De Vita libr. II;* Paris, 1549, in-8°; — it., *cum Thesauro Sanitatis I. Liebaultii;* Paris, 1577, in-16. Gonthier composa ce traité lorsque la peste répandue sur les bords du Rhin menaçait sa patrie. Il en donna une traduct. française, sous ce titre : *Instruction très-utile par laquelle un chacun pourra se maintenir en santé, tant au temps de peste comme en autre temps;* Strasbourg, 1547, in-8°; — *Avis, Régime et Ordonnance pour connaître la Peste et les fièvres de peste qui règnent à présent; comme il faut s'y conduire et même s'en garantir, etc....* (en allemand); Strasbourg, 1564, in-4°, et 1610, in-8°: ouvrage dont l'auteur fit un précis intitulé : *Court Abrégé d'un livre sur la peste, pour le commerce des hommes* (en allemand); Strasbourg, 1564, in-4°; — *De Pestilentia Commentarius, in IV dialogos distinctus;* Strasbourg, 1565, in-8°. Le second dialogue, qui traite des préservatifs contre la peste, renferme une recommandation singulière, et témoigne

que Gonthier admettait la suprématie du moral sur le physique : « Avant tout autre soin, évitez l'excès de la joie et de la douleur, qui trouble cet équilibre dont dépend la véritable santé; » *Commentarius de Balneis et aquis medicatis, in tres dialogos distinctus*; Strasbourg, 1565, in-8°. Ce travail, critiqué par Haller au point de vue médical, offre des parties intéressantes pour la géographie historique, par la description détaillée qu'on y trouve des sources minérales connues alors dans l'Allemagne et l'Italie; — *De Medicina veteri et nova tum cognoscenda, tum faciunda, Commentarii duo*; Bâle, 1571, 2 vol. in-8°. C'est de tous les écrits de Gonthier celui qui peut fournir la plus sûre appréciation de son génie; — *Gynæciorum Commentarius, de gravidarum, parturientium, puerperarum et infantium cura, ex bibliotheca Schenckiana emissus a Joanne Georgio Schenkio*; Strasbourg, 1606, in-8°, livre rare et dont l'objet est d'indiquer le régime général à suivre avant et après l'accouchement. Soit hasard ou négligence, l'auteur ne l'imprima point, et sans les soins de Schenckius on l'aurait vraisemblablement perdu. Le même cite encore deux ouvrages de Gonthier restés manuscrits : l'un est un *Traité sur la Fièvre*, et l'autre un recueil de consultations intitulé : *Responsa et Consilia circiter ducenta quæ illustribus et potentibus ægris ad varios morbos dedit Joh. Guinterius*. Voici maintenant les traductions qu'il a laissées, tirées de Galien pour la plupart : *Galeni Introductio, seu medicus et de sectis*; Paris, 1528, in-8° ; — item, *cum aliis Galeni interpretationibus*; Bâle, 1537 et 1593, in-8°; — it., *græce et latine, interprete Joan. Philologo*; Bâle, 1537, in-8°; — *Galenus, De facultatum naturalium Substantia; quod animi mores corporis temperaturam sequuntur : de propriorum animi cujusque affectuum agnitione et remedio*; Paris, 1528, in-8° ; — it, *cum aliis Galeni versionibus*; Paris, 1534, in-fol.; it., Paris, 1547, in-12; — *Galeni De Semine Libri duo*; Paris, in-8°, 1528 et 1533; — it., *cum aliis Galeni interpretationibus*; Bâle, 1537 et 1593, in-fol.; — *Galenus, De Diebus decretoriis et morborum temporibus*; Paris, 1529, in-8°; Lyon, 1553, in-12; — it., *cum aliis Galeni versionibus*; Paris, 1534, in-fol., et Bâle, 1537 et 1593, in-fol.; — *Galenus, De Atrabile et Tumoribus præter naturam*; Paris, 1529, in-8°, et 1534, in-fol. : — *Galeni De Compositione medicamentorum* κατὰ γένη, *libri septem*; ibid., 1530, in-fol.; it., Bâle, 1537 et 1593, in-fol.; — *Galeni De Anatomicis administrationibus Libri novem*; Paris, 1531, in-fol.; it., Bâle, 1531, in-fol., et Lyon, 1551, in-12; — *Galeni De Theriaca, ad Pisonem liber*; Paris, 1531, in-4°, et 1534, in-fol.; — *Galeni Liber de Plenitudine*; Paris, 1531, in-8° ; — it., *cum Antonii Benivenii Libro de abditis Morborum Causis*; ibid., 1528, in-fol.; — *Galeni De Antidotis, libri duo*, etc...; Paris, 1533, in-fol.; — *Galeni, De Hippocratis et Platonis Placitis, opus eruditum, et philosophis et medicis utilissimum, novem libris comprehensum*, etc.; ibid., 1534, in-fol.; — *Galeni Varia Opera, nunc recens edita, partem diligentissime recognita*; ibid., 1534, in-4°; — *Galeni De Compositione medicamentorum secundum locos, Libri decem*, etc.; Paris, 1535, in-fol.; — it., *cum aliis Galeni interpretationibus*; Bâle, 1537 et 1593, in-fol.; — *Galeni De Ratione medendi, ad Glauconem libri duo, græce et latine*; Paris, 1536, in-8° ; — *Galeni Opera diversa latine jam primum in lucem edita (id est De tremore prænoscendo, typis, seu formis morborum, vulvæ confectione, formatione fœtus*, etc.); Paris, 1636, in-fol.; — *Galenus, De Elementis, ex Hippocratis sententia*; ibid., 1541, in-8° ; — item, *cum aliis Galeni versionibus*; ibid., 1554, in-fol.; — *Polybi De Diæta salubri, libellus, cum Ant. Benivenii Libro de abditis nonnullis Morborum Causis*; Paris, 1528, in-fol.; — *Polybi De Victus salubris Ratione privatorum*, etc.; Strasbourg, 1530, in-8°; Francfort, 1554, in-8°; Anvers, 1562, in-18; — *Pauli Æginetæ Opus de Re Medica*; Paris, 1532, in-fol.; it., Cologne, 1534, in-fol.; — it., *cum Guinterii commentario*; Strasbourg, 1542, in-fol.; — it., *cum annotationibus*; Lyon, 1551, 1563 et 1589, in-8°; — *Oribasii Commentaria in Aphorismos Hippocratis...... Guinterii Industria, velut e profundissimis tenebris eruta et nunc primum edita*; Paris, 1533, in-8°; — *Cœli Aureliani Libri tres de acutis Passionibus*, etc.; Paris, 1533, in-8°; — *Rhazæ medici admirabilis Liber de Pestilentia*, etc.; Strasbourg, 1549, in-8°; — *Alexandri Tralliani Libri medicinales XII*; Strasbourg, 1549, in-8°; Bâle, 1556, in-8°; Lyon, 1560, in-12; — it., *cum aliis artis medicæ principibus*; Paris, Henri Estienne, 1567, in-fol.; — it., *cum Joh. Molinæi annotationibus*; Lyon, 1575, in-12. Louis LACOUR.

Vita clarissimi.... Joannis Guinterii, Andernaci medici..... heroico carmine conscripta per Georg. Calaminum Sillerbergensum Silesium, etc...., Strasbourg, 1575, in-4°. — Paschalis Galli *Bibliotheca Medica.... ad annum* 1589; Bâle, 1590, in-8°. — *Petri Castellani Vitæ illustrium Medicorum...*; Anvers, 1618, in 8°. — Melchioris Adami *Vitæ Theologorum Medicorum*, etc..; 1706, in-8°, 2 vol. — Johann. All. Fabricii *Bibliotheca Græca*, etc.; Hambourg, 1708-1728, in-4°, 14 vol. — P. Éloy, *Dictionn. historiq. de la Médecine*; Paris, 1755, in-8°, t. I. — Teissier, *Élog. des Savants*, Leyde, 1715, in-12, t. III. — Niceron, *Homm. illust.*; 1734, in-12, t. XII et XX. — Hérissant, *Élog. de Gonthier d'Andernarch*; Paris, 1765, in-12.

GONTHIER ou **GUNTHER**, prince franc, l'un des nombreux fils de Clotaire Ier. On ignore quelle fut sa mère. Son père n'était encore que roi de Soissons lorsque Gonthier fut chargé, de 532 à 534, de conduire conjointement avec son cousin Théodebert, fils de Thierry, roi d'Austrasie, la guerre contre les Visigoths. Gonthier

s'avança jusqu'à Rodez; mais il abandonna tout à coup son cousin, et ramena ses troupes de l'autre côté de la Loire. Gonthier n'existait plus lors de la mort de son père, arrivée en 585.

A. DE L.

Grégoire de Tours, *Hist.*, lib. III, cap. xv, p. 198. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. I, p. 268. — Augustin Thierry, *Récits mérovingiens*.

GONTRAN, septième roi de Bourgogne, mais le premier de la race franque, né vers 525, mort le 28 mars 593. Il était le troisième des fils de Clotaire Ier; sa mère se nommait Ingonde (1). A la mort de son père, 10 novembre 561, le sort donna à Gontran la Bourgogne, ou plutôt une partie de ce royaume, savoir la province de Bourgogne proprement dite, le Dauphiné, la Savoie et la Provence. Sa capitale devint Châlons-sur-Saône (2). En 565 Sigebert, roi d'Austrasie, fit une invasion en Provence, et s'empara d'Arles. Gontran mit le patrice Celsus à la tête d'une armée, et força les Austrasiens à la retraite. En 567 il revendiqua une part de l'héritage de son frère Caribert. Une des femmes du défunt roi, Theudechilde, s'offrit à Gontran en mariage; *ce bon roi*, comme l'appelle Grégoire de Tours (lib. IV, cap. xxv, p. 215), avait déjà fait entrer dans son lit Vénérande, fille de l'un de ses officiers, Marcatrude, fille de Magnasius, et Austrechilde Bobila; cependant, il n'hésita pas, et répondit : « Que Theudechilde ne tarde pas à venir à moi avec ses trésors; je la recevrai, et je la rendrai grande aux yeux des peuples, en sorte qu'elle jouira auprès de moi de plus d'honneur encore qu'elle ne faisait auprès de mon frère. » Theudechilde arriva pleine de joie, et étala ses richesses, ce qu'ayant su, Gontran dit : « Il vaut mieux que ces trésors soient entre mes mains qu'en celles d'une femme qui était entrée indignement dans le lit de mon frère »; et faisant saisir Theudechilde, il la fit enfermer dans un monastère d'Arles, où elle mourut de douleur et des mauvais traitements qu'elle y reçut. Ce trait caractérise Gontran, et explique les principaux traits de sa vie.

Gontran voulut s'attacher, en habile politique, les Bourguignons en établissant la loi Gombette et les institutions principales des Romains et des Gaulois; il donna même des titres à ses principaux officiers. En 571, les Lombards firent une irruption en Provence, qu'ils ravagèrent cruellement. Le patrice Amatus, qui avait succédé à Celsus, marcha contre les envahisseurs; mais il fut tué dans le combat, et les Lombards, après avoir fait un massacre effroyable des Bourguignons, repassèrent les Alpes chargés de butin et emmenant une multitude de captifs. Gontran mit alors à la tête de son armée Ennius Mummolus. Le nouveau patrice surprit, en 572, les Lombards dans une forêt près d'Embrun, et leur fit subir une sanglante défaite. Les Saxons qui avaient accompagné les Lombards en Italie, ne s'accordant pas avec leurs alliés, se précipitèrent à leur tour sur la Provence. Ils rencontrèrent aussi Mummolus, qui en tua plusieurs milliers près d'Establons. Malgré cet échec, ils étaient encore assez redoutables pour que les vainqueurs préférassent traiter avec eux : Mummolus, rappelant aux Saxons leur origine germaine, les détacha des Lombards, et leur livra passage pour regagner les bords de l'Elbe en traversant les Gaules. Beaucoup de ces nomades se fixèrent en Austrasie, et reconnurent la suzeraineté de Sigebert. En 576, les Lombards ravagèrent encore le pays compris entre Marseille et Grenoble; Mummolus battit en trois rencontres différentes leurs trois ducs, Amo, Zaban et Rhodanus; il fit acheter à prix d'argent aux vaincus la liberté de repasser les monts, et dès lors leur ôta l'envie de rentrer dans les Gaules.

Durant ce temps une lutte acharnée divisait ses frères, Chilpéric et Sigebert. L'Austrasie et la Neustrie se voyaient tour à tour ravagées par le vainqueur. Cette guerre impie était d'autant plus violente qu'elle était alimentée par la haine et la jalousie de deux femmes, Frédégonde et Brunehault. Gontran essaya en 573 de les accorder. Il les fit consentir à soumettre leurs différends à l'arbitrage des évêques. A cet effet un concile fut convoqué à Paris, ville indivise entre les trois frères. Mais les deux rois ennemis (ou plutôt les deux reines) ne voulurent entendre à rien, et la guerre recommença, plus impitoyable que jamais. Gontran eut le bon esprit de ne pas intervenir activement; d'ailleurs, suivant les historiens, il n'était pas, comme ses jeunes frères, accessible à des passions fougueuses. Comme leur aîné Charibert, il aimait le repos et les plaisirs, et faisait présager les *rois fainéants*. Cependant, lorsque ses passions étaient excitées, la cruauté prenait le dessus. Les événements si multiples de son époque le forcèrent à jouer un rôle important dans l'histoire des Gaules, et sa faiblesse, sa versatilité, la rapidité avec laquelle il passait d'un côté à un autre ne furent guère moins fatales à la France que la férocité de ses frères. Il attendit donc le résultat pour profiter des dépouilles du vaincu ou vendre chèrement son aide. Il n'avait point de places maritimes dans ses États, et sentait la nécessité d'en posséder une, afin d'animer le commerce dans son royaume. Il demanda donc à son neveu Childebert II, successeur de Sigebert, la moitié de la ville de Marseille. Il obtint cette concession, par le besoin que Childebert avait des troupes bourgui-

(1) Les auteurs de la *Gallia Christiania* pensent que c'est la même que Gondioche ou Gondieuque (*voy.* ce nom), veuve de Clodomir.

(2) Cependant, Grégoire de Tours dit que Gontran résidait à Orléans. *Dedit sors Chariberto regnum Childeberti sedemque habere Parisiis : Guntramno vero regnum Clodomeris, ac tenere sedem Aurelianensem* (lib. IV, cap. XXII). Il faudrait donc ajouter l'Orléanais et le Nivernais aux provinces que le sort avait apportées à Gontran. Rien ne le prouve. Il est probable que ce monarque n'occupa Orléans qu'après la mort de son frère Caribert (567) et le partage des États de ce roi.

gnonnes pour défendre son héritage contre Chilpéric. Gontran se déclara le protecteur de son neveu, et réussit à le préserver de l'ambition du roi de Soissons. Le troisième fils de Chilpéric, Clovis, ravageait la Touraine, le Poitou, l'Anjou et la Saintonge, tandis que Didier, duc de Toulouse, envahissait le Quercy et l'Albigeois. Gontran envoya contre eux le patrice Mummolus, qui rencontra les Francs près de Limoges. Le combat fut des plus sanglants : les Bourguignons perdirent cinq mille hommes, mais Didier laissa vingt-quatre mille hommes sur le champ de bataille. On ne sait pourquoi Mummolus, après sa victoire, se retira et laissa les généraux de Chilpéric prendre possession de l'Aquitaine austrasienne. Plus tard Gontran reçut à sa cour un autre de ses neveux, Mérovée, fils de Chilpéric et époux de Brunehault. Ce prince fuyait la haine de sa belle-mère Frédégonde, mais Gontran n'arma pas pour lui. En 577, le « bon roi de Bourgogne » fit tuer ses deux beaux-frères, les fils de Magnacaire, duc de Salins et de la Bourgogne Transjurane, parce qu'ils montraient du ressentiment de ce que Gontran avait répudié Marcatrude, leur sœur, pour épouser Austrechilde, sa servante, et lorsque, quatre ans plus tard, cette femme vint à mourir, de la peste, le roi fit égorger les deux médecins qui n'avaient pas su la guérir. Gontran perdit presqu'en même temps ses deux fils. Il crut voir dans ce malheur une punition céleste, et adopta solennellement Childebert II (1). Il somma Chilpéric de restituer les provinces qu'il avait usurpées sur l'Austrasie. Cette démarche étant restée sans résultat, Gontran marcha contre Chilpéric, et le battit près de Melun. La paix fut ensuite signée, mais sans concessions réciproques (582-583).

Dès 581, Mummolus avait quitté le service de Gontran, on ne sait pour quelle raison. Cet habile général avait trouvé un refuge près de Childebert II; il ne cessa de conspirer contre son ancien souverain. Uni à Gontran-Bozon, il fit revenir de Constantinople Gondovald, un des fils adultérins de Clotaire I[er], et le proclama roi d'Aquitaine (2). Gontran eut quelque peine à comprimer cette insurrection; il y parvint par l'assassinat de son frère et la mise à mort de Mummolus et de ses complices (585).

A la mort de Chilpéric (584), l'adroite Frédégonde fit inviter Gontran à venir prendre possession du royaume des Francs : « Que monseigneur, lui faisait-elle dire, s'en vienne pour recevoir le royaume de son frère. Il ne me reste qu'un petit enfant, que je veux déposer entre ses bras et soumettre à son autorité. » Le roi de Bourgogne accourut à Paris, et y fit reconnaître le jeune Clotaire II, et protégea Frédégonde contre les Austrasiens, qui voulaient punir les meurtres de Galsuinthe, de Sigebert, de Chilpéric, de Clovis, de Mérovée et d'une foule d'autres princes du sang royal ou seigneurs de premier rang. En 586, Gontran et Childebert voulurent venger Ingonde, sœur du second, morte dans l'exil où Leuvigilde, roi des Visigoths et son beau-père, l'avait envoyée, après avoir fait mourir Herménegilde, son époux; mais l'armée qu'ils envoyèrent en Espagne fut battue, et Leuvigilde la suivit à grandes journées jusqu'aux bords du Rhône; il prit même et pilla Ugernum (Beaucaire). En 587, de concert avec Childebert, Gontran résolut de se défaire de Gontran-Bozon, qui ne cessait de fomenter de nouveaux troubles; il assembla un plaid pour le juger : ce seigneur fut condamné, mais il se réfugia dans la maison de l'évêque de Trèves. Gontran ordonna d'y mettre le feu : « Que l'évêque sorte, ou, s'il ne le peut, qu'il soit brûlé avec l'autre. » Gontran-Bozon en sortit, l'épée à la main, et fut tué sous le portique. Deux ans après, Gontran entreprit une expédition en Septimanie; mais il fut encore battu par Récarède, successeur de Leuvigilde, et vit la Provence ravagée de nouveau. En 591, il céda aux obsessions de Frédégonde, et malgré l'opposition de Childebert II, il tint sur les fonts baptismaux Clotaire II, alors âgé de sept ans. Il se rendit à Nanterre près Paris, et après avoir comblé de présents son filleul, il revint à Châlons, où il mourut, après trente-trois ans de règne. Il fut enterré dans l'église de Saint-Marcel de Châlons, où il avait fait bâtir un monastère. « On trouve dans la vie de Gontran, dit D. Plancher, un mélange assez étonnant de bien et de mal; néanmoins, le martyrologe romain et les autres, tant anciens que modernes, l'honorent comme saint au jour de sa mort. » Ses panégyristes lui attribuent plusieurs miracles, opérés même de son vivant. « On ne s'en étonnera pas, dit Le Bas, en apprenant qu'il dota toujours richement les églises, fonda plusieurs monastères, » et qu'il était, suivant Frédégaire, « un prêtre entre les prêtres. » Ce témoignage historique donne une triste idée du clergé de ce temps. Gontran fut excommunié par saint Germain, à cause de ses nombreuses concubines, et sa dévotion ne tempérait pas son naturel barbare. Il ne recula jamais devant un meurtre, devant des tortures. Il répudia trois

(1) Tous les meurtres dont Gontran avait été témoin ou acteur l'avaient fort effrayé. Pour faire cesser « cette mauvaise coutume de tuer les rois », il chercha à apitoyer le peuple sur son sort, et fit avec les meurtriers une sorte de compromis. « Il arriva qu'un certain dimanche, après que le diacre eut fait faire silence au peuple, pour qu'on entendît la messe, le roi s'étant tourné vers le peuple, dit : Je vous conjure, hommes et femmes qui êtes ici présents, gardez-moi une fidélité inviolable, et ne me tuez pas comme vous avez tué dernièrement mes frères; que je puisse au moins pendant trois ans élever mes neveux, que j'ai faits mes fils adoptifs, de peur qu'il n'arrive, ce que veuille détourner le Dieu éternel! qu'après ma mort vous ne périssiez avec ces petits enfants, puisqu'il ne resterait de notre famille aucun homme fort pour vous défendre. » A ces mots tout le peuple adressa pour le roi des prières au Seigneur. » (*Grégoire de Tours*, lib. V, cap. XVII.)

(2) On trouvera des détails de cette entreprise à l'article GONDOVALD.

femmes. Cependant, quelques auteurs vantent son caractère débonnaire. Cette bonté ne fut d'ailleurs souvent que de la faiblesse, et, comme le dit M. Michelet, « ce bonhomme semble chargé de la partie comique dans le drame terrible des Mérovingiens (1)». Alfred de LACAZE.

Grégoire de Tours, *Hist.*, lib. IV, cap. XXII-XXXXIII, p. 214, 282; lib. VI, cap. I-XXXVI; lib. X, cap. XXVIII, p. 381. — *Gesta Reg. Francorum*, t. II, cap. XXX, p. 505-560. — Adr. Vales., t. II, lib. IX-XV, p. 2-450. — Frédégaire, *Epitomata*, cap. LVI-LXXVII, p. 405-408. — Le même, *Scholast. Chron.*, cap. XIV, p. 319. — Paul Diacre, *De Gestis Longob.*, lib. II et III, cap. VII-IX, p. 428-497. — Aimoin, tom. III, lib. III, cap. II-VII, p. 66-69. — Jean Bular, *Chron.*, p. 157. — Dom Plancher, *Chronique historique des Rois de France*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. I, p. 302-309. — Augustin Thierry, *Récits mérovingiens*. — *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 368. — Michelet, *Histoire de France*.

GONTRAN-BOZON, seigneur ou *leude* franc, comte d'Arvernie, assassiné à Andelot, en 587. Ce personnage, qui joua un très-grand rôle dans l'histoire de son époque, n'apparut sur la scène qu'en 575, et comme général des troupes de Sigebert, roi d'Austrasie. Il était probablement de race franque, mais il avait épousé une Gallo-Romaine, qui lui avait apporté de grands biens. Il combattit d'abord Théodebert, fils de Chilpéric Ier, qui défendait pour son père l'Aquitaine neustrienne (la Touraine et le Poitou). Séparé des siens dans le combat, le jeune prince fut tué par Bozon lui-même, et enseveli sans pompe, à Angoulême. On soupçonna Bozon d'avoir par ce meurtre servi plutôt la haine de Frédégonde contre ses beaux-fils que les intérêts de Sigebert. L'année suivante, feignant de craindre le courroux de Chilpéric, Bozon se réfugia à Saint-Martin de Tours, et attira près de lui Mérovée, autre fils de Chilpéric. Diverses tentatives d'assassinat furent alors dirigées contre Mérovée, et peut-être Gontran-Bozon n'y fut-il pas étranger. Grégoire de Tours défendit énergiquement les réfugiés, qui purent gagner la Champagne sous l'escorte de cinq cents amis dévoués. Après la mort de Sigebert, Gontran-Bozon fut un des leudes qui se nommèrent tuteurs du jeune Childebert II. En 579, mécontent de Gontran, roi de Bourgogne, qui, par système, rejetait toute aristocratie, Bozon alla à Constantinople chercher Gondovald-Ballomer (*voy.* ce nom), afin d'opposer ce fils adultérin de Clotaire Ier à ses frères Chilpéric et Gontran. Malheureusement pour Gondovald, il venait avec des richesses considérables, et la

(1) Nous croyons devoir emprunter à Grégoire de Tours le trait suivant. « La rusée reine de Neustrie prenait peu de peine pour se jouer de la simplicité de Gontran, qui l'invitait souvent à des repas, lui promettant qu'il serait pour elle un solide appui. Un certain jour qu'ils étaient ensemble, la reine se leva, et dit adieu au roi, qui la retint, en lui disant : « Prenez encore quelque chose. » Elle lui dit : « Permettez-moi, je vous en prie, seigneur, car il m'arrive, selon la coutume des femmes, qu'il faut que je me lève pour enfanter. » Ces paroles le rendirent stupéfait, car il savait qu'il n'y avait que quatre mois qu'elle avait mis un fils au monde : il lui permit cependant de se retirer. »

cupidité était la plus forte des passions de Bozon. Sous le prétexte que les circonstances n'étaient pas favorables à la révolution qu'il méditait, il força Gondovald à se tenir caché, tandis que lui-même, s'emparant d'une partie des trésors de son protégé, regagnait rapidement son gouvernement d'Arvernie. Après la mort de Chilpéric, il crut l'instant favorable pour présenter un concurrent à Gontran, resté seul chef des divers royaumes francs, et donna le signal à Mummolus, patrice d'Avignon, de proclamer Gondovald. Au même instant, Bozon alla représenter les États d'Austrasie aux plaids des royaumes avec Egidius, évêque de Reims, et Sigevald, l'un des principaux leudes de cette partie des Gaules. Les députés d'Austrasie demandèrent la restitution des villes jadis possédées par Sigebert et enlevées par Chilpéric et Gontran. Ils demandèrent en outre que Frédégonde leur fût livrée. Le roi répondit évasivement à ces sommations; puis, apercevant Bozon, qui s'avançait vers lui, il lui dit : « Ennemi de ce pays et de notre royaume, pourquoi as-tu passé en Orient, il y a quelques années, pour en faire venir ce Ballomer (c'est ainsi que Gontran appelait toujours Gondovald) et le conduire dans nos États. Toujours tu fus perfide, et tu n'as jamais gardé une seule de tes promesses. » Bozon lui répondit : « Tu es seigneur, et tu sièges sur le trône, en sorte que personne n'ose répondre aux choses que tu avances. Je proteste seulement que je suis innocent de tout ce que tu viens de dire; mais si quelqu'un du même rang que moi m'a accusé en secret de ces crimes, qu'il vienne à présent au grand jour, et qu'il parle, et toi, ô roi, tu soumettras cette cause au jugement de Dieu, afin qu'il décide entre nous, lorsqu'il nous verra combattre dans l'esplanade d'un même champ. » Chacun garda le silence, car il était évident que Bozon avait plus foi dans son courage, sa force et son adresse qu'en Dieu. Le duc termina ainsi la séance : « Nous prenons congé de toi, ô roi, car puisque tu n'as pas voulu rendre les cités qui appartiennent à ton neveu, nous savons que la hache est encore entière qui a frappé tes deux frères à la tête; elle abattra la tienne plutôt encore! Il sortit immédiatement de la salle, et monta en selle avec ses collègues. Le roi, irrité, ordonna qu'on leur jetât à la tête le fumier des chevaux, les immondices humains et la boue de la ville. Ils se retirèrent avec leurs habits ainsi tachés (1) ».

Malgré ces discords avec Gontran, Bozon trahit Gondovald au profit du roi de Bourgogne. Il se fit livrer le roi d'Aquitaine à Comminges, et le renversa même d'un coup de pierre au moment où il cherchait à fuir. On doit le regarder comme l'instigateur de l'assassinat du malheureux prince qu'il avait été chercher à Constantinople, et auquel il avait prêté douze serments de fidé-

(1) Grégoire de Tours, lib. VII, cap. XIV, p. 297.

lité dans douze églises différentes, solennellement et devant les reliques les plus vénérées. Un nouveau sacrilége causa enfin la perte de Bozon. L'une des parentes de sa femme était morte à Metz; elle avait été, suivant l'usage des Francs de distinction, enterrée avec une grande quantité d'or et de bijoux. Bozon, entraîné par son avarice, envoya des agents dépouiller le cadavre. Les violateurs furent arrêtés, et dénoncèrent leur chef. Bozon fut cité devant un plaid tenu par Childebert II à Belzonac, dans les Ardennes. Loin de chercher à se justifier, il prit la fuite. C'était se faire supposer coupable; mais il connaissait Brunehaut, Childebert et la foi mérovingienne. Ne sachant où se réfugier, il passa en Bourgogne. Gontran le fit arrêter, et le remit à la garde des évêques de Trèves et de Verdun. Le roi se rendit ensuite auprès de son neveu Childebert II. Les deux monarques convinrent de se défaire de ce vassal si puissant et si remuant. Gontran le fit comparaître au plaid d'Andelot; la sentence capitale fut confirmée. Le roi de Bourgogne rédigea lui-même l'arrêt, et se chargea de le faire exécuter. Bozon se réfugia dans la maison de l'évêque de Trèves dès qu'il eut connaissance de l'arrêt prononcé contre lui; mais le roi fit mettre le feu à la demeure épiscopale. Les clercs et les serviteurs du prélat sauvèrent leur maître; quant à Bozon, chassé par les flammes, lorsqu'il voulut se faire jour au travers des incendiaires, « il fut aussitôt percé de tant de lances et de traits que, quoique mort, il resta encore debout (Grégoire de Tours). » Alfred de LACAZE.

Grégoire de Tours, liv. V, cap. XIV-XIX, p. 241-246. — Frédégaire, *Epitomata*, cap. LXXVIII, p. 408. — Aimoin, lib. III, cap. XXIII, p. 76. — *Chronique de Saint-Denis*, liv. III, chap. VII, p. 218.

GONZAGA (*Thomas-Antonio*), surnommé *Dirceo*, poëte portugais, né à Porto, en 1747 (1), mort à Mozambique, en 1793. Son père occupait une charge importante de la magistrature de Bahia, où le jeune Gonzaga reçut ses premiers enseignements. Il revint en Europe, étudia à l'université de Coïmbre, de 1763 à 1768, et vint au Brésil suivre la magistrature. Il occupa, dit-on, en qualité de *juiz de forà*, trois emplois divers sur le littoral avant de passer à Minas, où devaient commencer ses malheurs et se révéler son génie. On ignore en quelle année il fut revêtu du titre d'*ouvidor* et envoyé à Villarica. Il y demeura paisible durant quelque temps; l'amour qui devait l'immortaliser, comme Pétrarque, ne dut naître que vers l'année 1788. Il aimait et épousa une jeune dame née à Minas, dont il a éternisé le charmant souvenir sous le nom de *Marilia*. Du Rio de la Plata au fleuve des Amazones, des bords de l'Océan aux frontières du Pérou, il n'y a pas une aldée dans l'Amérique du Sud où ce nom ne soit répété, comme Laure de Sade. Quoique cette dame vécut jusqu'à nos jours 1847, une certaine convenance a laissé toujours dans le vague l'influence, si pleine de charme, qu'elle exerça sur Gonzaga. On sait seulement qu'elle s'appelait dona Maria-Joaquina-Dorotheia-Seixas Brandão, qu'elle dut se marier avec le poëte, et que lorsque celui-ci fut tout à coup arrêté dans sa carrière, elle repoussa d'abord toutes les offres d'union qui lui furent adressées, jusqu'à ce que les prières réitérées de sa famille la décidèrent à devenir l'épouse d'un honorable officier brésilien. Si l'on s'en rapporte au chanoine Januario, qui sur plusieurs points paraît avoir été bien renseigné, Gonzaga venait d'être pourvu de la charge de *dembargador de la relaçâo* (conseiller de la cour suprême de Bahia), et il ne retardait son départ pour la capitale qu'en raison des préparatifs de son futur mariage, lorsqu'il se trouva impliqué dans la funeste conspiration où figurèrent au premier rang Alvarenga Peixoto, Claudio Manoel et plusieurs autres personnages dont nous avons cité les noms en parlant du premier de ces poëtes. Il fut arrêté sur un ordre du vicomte de Barbacena, et mis au secret. Sa position devint d'autant plus critique, que les prétendues révélations qui se faisaient durant l'instruction de ce procès le désignaient comme devant être le chef du nouvel État indépendant. Le poëte nia solennellement sa participation à tout mouvement politique; mais ce ne fut réellement qu'en présence de la commission instituée à Rio-de-Janeiro qu'il sut d'une manière précise ce dont il était accusé. Après un mois du voyage le plus pénible, Gonzaga arriva dans la capitale, où il fut mis au secret, et lorsqu'il comparut devant la cour prévôtale, ce fut pour s'entendre condamner à subir un exil perpétuel dans cette affreuse solitude de l'Afrique orientale que l'on désigne sous le nom de *Pedras d'Angoche* (1). Ce fut par une grâce toute spéciale que cette peine fut commuée en dix années de bannissement, qu'il devait subir à Mozambique. Le poëte quitta le Brésil à la fin de septembre 1793, et il débarqua peu de temps après sur les plages de l'Afrique orientale. Sous ce climat énervant et malsain, il voulait utiliser ses études et s'inscrire pour faire partie du barreau, lorsqu'il fut assailli

(1) Cette question, si controversée, et qui préoccupait naguère encore les littérateurs brésiliens, n'offre plus de doute, grâce à la récente découverte du Dr Silva et à la communication faite à l'Institut du Brésil par M. Adolfo de Varnhagen. Elle trouve sa solution dans un acte authentique, produit par Gonzaga lui-même. (*Voy.* la *Revista trimensal*, 2me série, t. 6, n° 18, p. 405.) La vérité nous oblige à dire que dès l'année 1847 M. le commandant Pereira da Sylva ne laissait plus la question indécise bien peu d'années auparavant. Néanmoins, le chanoine Januario, que l'on pouvait considérer comme une autorité, faisait il y a vingt-cinq ans naître Gonzaga à Pernambuco.

(1) On désigne sous ce nom certaines îles désolées situées à peu de distance de la côte de Quizungo. La population du bourg d'Angochi ou d'Angoxe est composée en partie de Mojojos, race sortie de Zanzibar; on fit il y a quatre ou cinq ans de vaines tentatives pour la détruire.

d'une fièvre dévorante. Les règles les plus simples que l'hygiène commande impérieusement dans ce pays furent écartées par lui : il s'exposa sans chapeau à l'ardeur du soleil, et bientôt une violente insolation le mit à deux doigts du tombeau. Les soins assidus d'une femme de couleur, qui s'était constituée sa compagne et qu'il paraît avoir épousée, le ramenèrent momentanément à la santé ; rien ne put lui restituer son génie éteint ni lui rendre même simplement les facultés ordinaires qui dirigent un homme dans la vie. Les accès de démence qui marquèrent les derniers jours du poëte ne sont plus un fait douteux (1).

Gonzaga est un de ces poëtes populaires dont la mémoire ne saurait périr. Ses chants sont répétés dans toute l'étendue du Brésil avec le même enthousiasme. Les *Lyras* dont se compose le recueil intitulé *Marilia de Dirceo* se réimpriment sans cesse, et ont subi, on peut le dire, plus d'une fâcheuse interpolation. Une des meilleures éditions a été donnée il y a douze ans sous ce titre par l'auteur du Plutarque brésilien ; mais on y a joint la troisième partie, que la critique sérieuse n'accepte pas intégralement : *Marilia de Dirceo*, por Thomaz-Antonio Gonzaga, *nova ediçao, mas correcta e augmentada de uma introducçao historica e biographica*, pelo Dr J. M. P. da Sylva ; Rio de Janeiro, 1845, in-12 ; elle fait partie de la *Bibliotheca dos Poetas classicos da lingua portugueza* et occupe le Ve vol. L'édition originale de Bulhões, publiée en cahiers, contenait seulement la première et la deuxième partie. En 1800 l'on adjoignit au petit volume une troisième partie, qui se réimprima dans l'édition de Nunez, en 1802 (2). Plusieurs critiques accrédités admettent comme étant l'œuvre de Gonzaga un poëme satirique, qui s'éloigne fort il est vrai de sa manière ordinaire, mais qui dénote un talent incontestable ; il est intitulé : *Cartas Chilenas*, et les éditeurs de la *Minerva Brasiliense*, qui l'ont réimprimé en 1845, dans leur *Bibliotheca Brasilica*, ou *Colleçao de Obras originaes*, etc., n'hésitent pas à reproduire une note de F. das Chagas Ribeiro, qui constate l'authenticité de ce point d'histoire littéraire, admis également par le Dr Maia. Selon un poëte anonyme, les *Cartas Chilenas* auraient été traduites par lui, sur les propres lettres d'un jeune habitant de Chili, dont un heureux hasard lui aurait fait faire la connaissance au Brésil.

Ferdinand Denis.

Adolfo de Varnhagen, *Florilegio de Poesia Brasileira, collecçâo das mas notaveis composiçoes*, etc. ; Lisbonne, 1850 et ann. suiv., 3 vol. in-18. — J.-M. Pereira da Sylva, *Plutarcho Brasileiro*, Rio de Janeiro, 1847, 2 vol. in-8°. — Le même, *Introducçâo* à l'édit. de 1845. — *Revista trimensal do Instituto Geographico Historico, de Rio-de-Janeiro*, 19 vol. in-8° (passim). — Le chanoine Januario, *Parnazo Brasileiro*, ou *Collecçâo das melhores Poezias dos Poetas do Brasil* ; Rio de Janeiro, 1830, in-8°. — *A Minerva*, in-8°. — Ferdinand Denis, *Resumé de l'Histoire littéraire du Brésil*. — Maria da Costa e Sylva, *Ensaio biographico critico sobre os melhores Poetas Portuguezes* ; 1858, in-8°.

GONZAGUE, ancienne famille princière d'Italie, qui commença à se faire connaître au onzième siècle, lorsque, après la chute de la puissance impériale en Italie, elle disputa à la famille Bonacossi la domination de Mantoue. A la mort de Passerino Bonacossi (*voyez* ce nom), les Gonzague furent reconnus seigneurs de Mantoue ; et ils conservèrent cette souveraineté pendant quatre siècles. Cette maison a en outre donné des souverains à Guastalla, des impératrices à l'Allemagne, une reine à la Pologne, des archiduchesses à l'Autriche, et un grand nombre de cardinaux à l'Église.

L. L—t.

Art de vérifier les dates, 2e partie, tome XVII, p. 304. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Possevin, *Historia Gonzagarum Mantuæ et Montisferrati ducum*. — Sacci, *Hist. Mant. et Famil. Gonzagæ*. — Campana, *Genealog. Ducum Mantuæ*.

I. Gonzague *souverains de Mantoue*.

GONZAGUE (*Louis Ier* de), capitaine de Mantoue, né en 1267, mort le 18 janvier 1360.

(1) Un auteur moderne nous trace ainsi le portrait du poëte : Gonzaga était d'une petite taille, mais assez replet ; ses yeux étaient bleus et animés d'un feu pénétrant. Dans les rapports de la vie, il était gracieux, d'humeur joviale même, et laissait voir facilement dans la conversation l'instruction variée qu'il possédait. La femme infortunée qui devait partager la destinée du poëte lui a survécu plus d'un demi-siècle, car elle est morte en 1856 seulement ; on peut dire que durant ce long espace de temps une vénération touchante, transmise des pères aux enfants, l'a suivie dans la retraite austère où la confinaient ses douloureux souvenirs. Dona Dorothela de Seixas, qui durant une longue carrière avait religieusement accompli ses devoirs d'épouse et de mère, ne sortait jamais dans les rues de Villarica que pour se rendre à l'église, où elle allait entendre la messe ; les regards des habitants la suivaient alors avec un respect plein d'affection. On remarquait qu'un mot, une circonstance inattendue suffisait pour amener des larmes dans ses yeux ; cela arrivait lorsque le nom de Gonzaga était prononcé devant elle, ou qu'elle se trouvait dans quelque endroit jadis visité par lui. Quelques mois avant sa mort, elle donna à ses compatriotes une preuve de la persistance de ses touchants souvenirs. Un vêtement de moire, brodé admirablement par le poëte, fut légué par elle à l'une des chapelles de Villarica consacrée à la Vierge.

(2) Les éditions de l'imprimerie royale, 1812, celle de La Cerda, 1811, dirigées par des éditeurs clairvoyants, ne contiennent point cette partie troisième. Postérieurement, comme le public parut juger ces éditions avec défaveur, sous le prétexte qu'elles étaient moins complètes, les éditeurs rétablirent la troisième partie dans la plupart des réimpressions qu'ils donnèrent au public ; on la rencontre dans celles de Rolland, pub. en 1820, 1827 et 1840 ; elle se trouve aussi dans celles de Nunès, 1825 et 1828 ; enfin, elle a été introduite dans le recueil sorti de l'imprimerie royale en 1827. Il en a été de même à l'égard des éditions publiées à Rio-de-Janeiro et à Bahia. M. A. de Varnhagen fait observer avec raison qu'à l'exception de Camoëns, nul poëte portugais ne compte autant d'éditions que l'auteur des *Lyras*. Ces chants ont été traduits égalements en plusieurs langues ; la version italienne, que l'on vante beaucoup, a été donnée par M. Ruscalla. La version française porte ce titre : *Marilie, chants élégiaques de Gonzaga, traduits du portugais*, par E. de Monglave et P. Chalas ; Paris, 1825, in-32. Cette traduction est précédée d'une Notice, dans laquelle on trouve une courte biographie du poëte et l'appréciation de son œuvre. MM. de Monglave et Chalas rappellent avec raison qu'il « n'existe pas une de ces *lyres* qui n'ait été plusieurs fois mises en musique et que la guitare ne reproduise sans cesse, jusque dans les sombres déserts du Brésil ».

Il fut appelé à la tête du gouvernement de Mantoue à la suite de la révolution qui enleva le pouvoir aux Bonacossi, en 1328. Il rétablit l'ordre dans la ville, affermit son autorité au dehors par des alliances et des traités, et associa ses trois fils, Guido, Filippino et Feltrino, à sa puissance. S'étant alliés aux Scaliger ou della Scala, seigneurs de Vérone, ils obtinrent d'eux, le 11 juillet 1335, la ville de Reggio, que ceux-ci s'étaient fait céder par les Fogliani, et dont Filippino prit possession. En 1348, ils se liguèrent avec les Vénitiens, pour abaisser les Scaliger. Ceux-ci s'unirent avec Luchino Visconti, seigneur de Milan, et Obizoni, marquis de Ferrare, et entrèrent dans le Mantouan, qu'ils ravagèrent; mais Filippino de Gonzague, de retour de son expédition de Naples, où il était allé venger la mort du roi André, que Jeanne I[re] avait fait étrangler, vint se joindre à Guido I[er] Torelli, et le 30 septembre 1348 ils tombèrent sur les troupes milanaises, campées sous Borgoforte, les mirent en déroute, et dissipèrent la ligue. En 1354, Louis de Gonzague reçut à Mantoue l'empereur Charles IV, qui lui confirma, pour lui et ses descendants, la souveraineté de Mantoue avec celle de Reggio et des autres acquisitions qu'ils avaient pu faire. Deux ans après, Filippino de Gonzague mourut, ne laissant que des filles; l'une épousa Rodolphe de Habsbourg. En 1357, Barnabo Visconti, seigneur de Milan, déclara la guerre à Louis de Gonzague, qui soutenait Olegio Visconti dans Bologne. Il vint mettre le siége devant Mantoue. Guido Torelli, brouillé avec les Gonzague, s'était joint au seigneur de Milan. Ils se rendirent maîtres de quelques places; mais Ugolin de Gonzague, petit-fils de Louis, vint d'un autre côté prendre Novare, assiégea Verceil, et dévasta le Milanez. Cette diversion réussit. La paix se fit entre les Visconti et les Gonzague par la médiation d'Aldobrandini d'Este. L. L—T.

Art de vérifier les dates, 2e partie, tome XVII, p. 305. — Muratori, *Rer. Ital. Script.* — Platina, *Hist. Mantuana.* — Sismondi, *Hist. des Républ. ital.*, tome V.

GONZAGUE (*Guido* DE), second fils de Louis, son successeur dans la seigneurie de Mantoue, né en 1291, mort en 1369. Guido avait trois fils, Hugolin, Louis et François. Ayant confié le soin du gouvernement au premier, il excita la jalousie des deux autres, qui firent périr leur frère en 1362. On renvoya sa veuve, fille de Matthieu Visconti, à Barnabo, seigneur de Milan. En 1365, l'empereur Charles IV donna des lettres de grâce aux deux frères fratricides; deux ans auparavant, Urbain V les avait déjà absous de leur crime. Guido survécut sept ans à la perte d'Ugolin, pendant lesquels ses fils exercèrent à peu près toute l'autorité souveraine à Mantoue. L. L—T.

Art de vérifier les dates, 2e partie, tome XVII, p. 306. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

GONZAGUE (*Louis II* DE), second fils de Guido et son successeur, mort dans le mois d'octobre 1382, eut pendant quelque temps pour collègue son frère François. Tous deux avaient fait périr leur frère Hugolin; Louis II se débarrassa également de François. Suivant Héninges, Louis II, convaincu d'adultère, fut condamné par ses concitoyens à perdre la tête sur un échafaud. Mais suivant Gazata, dans la *Chronique de Reggio*, il mourut tranquillement à Mantoue, laissant un grand trésor à François, son fils. Quoi qu'il en soit, les historiens s'accordent à dire qu'il mérita l'affection de ses sujets par la douceur de son gouvernement. L. L—T.

Art de vérifier les dates, 2e partie, tome XVII, p. 306. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

GONZAGUE (*François I[er]* DE), capitaine de Mantoue, né en 1363, mort le 8 ou le 17 mars 1407, succéda à Louis, son frère, en 1382. Trois ans après, il prit, mais sans succès, la défense de son beau-frère, Matthieu Visconti, contre Jean Galéas, seigneur de Milan, qui le tenait assiégé dans Brescia. En 1388, François I[er] de Gonzague forma avec Jean Galeas et les Vénitiens contre les Carrara, seigneurs de Padoue, une ligue dont il se détacha en 1391. François avait épousé en 1380 Agnès, fille de Barnabo Visconti. Une intrigue de Jean Galeas fit croire à Gonzague que sa femme le trompait; Gonzague fit trancher la tête à sa femme. Ce meurtre fournit un prétexte à Jean Galéas, cousin de la victime, pour déclarer la guerre à François de Gonzague, en 1397. Jacques del Verme, général de Jean Galeas, entra avec une armée dans le Mantouan. Il y fut rejoint par Ugolotto Biancardo. François implora le secours des Florentins, des Bolonais et des Ferrarais. Le Mantouan fut ravagé, quoique les alliés eussent remporté plusieurs avantages sur les Milanais. Enfin une trêve fut conclue, et en 1402 François se ligua avec le duc de Milan contre Jean Bentivoglio, seigneur de Bologne. En 1404, il s'allia de nouveau avec les Vénitiens, contre les Carrara, et contribua par le succès de ses armes à mettre ses alliés en possession de Padoue, de Vérone, et des autres domaines de cette maison. L. L—T.

Art de vérifier les dates, 2e partie, tome XVII, p. 307. — Platina, *Historia Mantuana.* — Sismondi, *Hist. des Républ. ital.*, tome VII.

GONZAGUE (*Jean-François I[er]* DE), premier marquis de Mantoue, fils de François, né en 1394, mort le 23 septembre 1444. Il succéda à son père, à l'âge de treize ans, sous la régence de Charles Malatesta, son oncle maternel. Jean-François soutint la gloire de son père. Le pape Jean XXIII l'ayant choisi pour général des troupes de l'Église dans la guerre qu'il soutint contre Ladislas, roi de Naples, il défendit vaillamment Bologne, assiégée par Malatesta, seigneur de Rimini. En 1425, il entra dans la ligue formée par les Vénitiens, les Florentins, les marquis d'Este et de Montferrat, contre le duc de Milan, et il commanda une partie des forces confédérées. Ses exploits et son adresse hâtèrent la paix que Nicolas d'Este, marquis de Ferrare, chercha à

négocier, et qui fut enfin conclue en 1433. Cette même année Jean-François reçut à Mantoue l'empereur Sigismond, qui le créa marquis de Mantoue, le 22 septembre. Pfeffel dit qu'en outre Sigismond le nomma vicaire perpétuel de l'Empire dans le Mantouan. Les Vénitiens le choisirent encore pour général en 1437; mais il les abandonna l'année suivante, pour s'allier avec le duc de Milan. Les Vénitiens renouvelèrent l'ancienne ligue avec les Florentins contre ce prince; François Sforza prit le commandement des troupes florentines, vénitiennes et génoises. Jean-François de Gonzague les battit en diverses rencontres, défendit le cours du Pô, couvrit le Mantouan, prit Lugnago, Lunigo, Montebello, Brandola, Montelino, et surprit Vérone, qui quatre jours après fut reprise par Sforza. Le marquis de Mantoue se réconcilia avec son fils, Louis le Turc, qui par jalousie contre son frère s'était retiré à Milan. La paix se fit enfin en 1441, encore par la médiation du marquis Nicolas d'Este. Jean-François de Gonzague avait eu de Paula Malatesta, sa femme, morte en 1452, Louis III, marquis de Mantoue; Charles, seigneur de Bozzolo; Alexandre, seigneur de Castillon, Canette et Castel Guiffré; Jean-Louis, seigneur de Rodigo et de Capriana; et Cécile de Gonzague, une des plus savantes femmes de son temps. L. L—T.

Art de vérifier les dates, 2e partie, tome XVII, p. 308. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

GONZAGUE (*Louis III* DE), dit *le Turc*, deuxième marquis de Mantoue, fils et successeur de Jean-François, né le 5 juin 1414, mort à Goito, le 12 juin 1478. Élevé par Vittorio di Feltro, il fit ses premières armes sous Piccinino. Le surnom de *Turc* lui fut donné, dit-on, parce qu'il introduisit dans l'armée l'usage de porter de longues moustaches. En 1450, il se ligua avec François Sforza, devenu duc de Milan. Charles de Gonzague, son frère, lui ayant redemandé sans les obtenir certaines terres de la succession paternelle, fit irruption dans le Mantouan, en 1453, à la tête de trois mille hommes de troupes vénitiennes. Les deux frères se rencontrèrent le 15 juin, et après un combat de cinq heures, Charles fut mis en déroute. Le duc de Milan prit parti pour Charles de Gonzague, et força Louis à lui rendre les terres en litige en 1454. Charles, qui avait épousé en 1441 Lucie d'Este, fille de Nicolas III, marquis de Ferrare, mourut le 19 décembre 1456. Louis ne fit presque jamais la guerre pour son propre compte; néanmoins, il avait toujours soin d'entretenir un bon corps de troupes, réputées pour les plus belliqueuses de l'Europe, et qu'il vendait aux princes voisins, « espèce de trafic, disent les historiens, qui lui rapportait des sommes considérables, au moyen desquelles il se trouva en état de faire chez lui de grandes et utiles entreprises sans grever ses peuples. » La ville de Mantoue lui doit une grande partie de ses embellissements.

De sa femme, Barbe, de la maison de Brandebourg, Louis III de Gonzague laissa: Frédéric Ier, troisième marquis de Mantoue; François, né en 1441, cardinal en 1451, mort en 1483; Jean-François, né en 1445, mort en 1496, marié en 1479, à Antoinette Balza, fille de Pyrrhu, duc d'Andria, souche de la branche des ducs de Sabbionetta et princes de Bozzolo; Rodolphe, né en 1451, mort en 1495, marié en 1480, à Catherine Pic de La Mirandole, d'où sortit la branche des marquis, puis princes de Castiglione et Sulferini; Louis, né en 1458, mort en 1511, évêque de Mantoue en 1483; trois filles, mariées au duc de Milan, au comte de Goritz et au duc de Wurtemberg. Catherine, sa fille naturelle et légitimée, fut mariée à Franciuolo Secchi d'Aragon, général célèbre. L. L—T.

Art de vérifier les dates, 2e partie, tom. XVII, p. 310. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

GONZAGUE (*Frédéric Ier* DE), troisième marquis de Mantoue, fils du précédent, né en 1439, mort le 15 juillet 1484. Quand il apprit la mort de son père, il était à Rovero. Il vint à Mantoue prendre les rênes du gouvernement, et secourut d'abord Bonne, duchesse de Milan, puis chassa les Suisses qui assiégeaient Lugnano. Sixte IV ayant voulu soulever la Toscane, le duc de Ferrare, Hercule d'Este, et Jean Galeas Sforza, duc de Milan, s'unirent contre le pape en faveur des Médicis. Frédéric de Gonzague, chargé du commandement des Milanais, en 1479, ne put s'entendre avec le duc de Ferrare, ce qui détermina ces deux princes à agir séparément. En 1482, Frédéric entra dans la ligue conclue par Ferdinand Ier, roi de Naples, avec le duc de Milan et les Florentins, contre la république de Venise. La paix qu'il avait conseillée se fit après sa mort.

De sa femme, Marguerite de Bavière, qu'il avait épousée en 1463, Frédéric de Gonzague laissa trois filles et trois fils : Jean-François, qui lui succéda; Sigismond, né en 1469, mort en 1525, qui servit utilement l'empereur Maximilien Ier ainsi que le pape Jules II, et fut créé cardinal par ce dernier, en 1505; Jean, marquis de Vescovato, né en 1474, mort en 1523. Claire de Gonzague, une de ses filles, mariée au comte de Montpensier, fut mère du connétable de Bourbon. L. L—T.

Art de vérifier les dates, 2e partie, tome XVII, p. 311. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

GONZAGUE (*Jean-François II* DE), quatrième marquis de Mantoue, fils du précédent, né le 10 août 1466, mort le 29 mars 1519. Il succéda à Frédéric Ier en 1484. En 1494 il commandait les troupes des Vénitiens lorsque le roi de France Charles VIII entra en Italie. Le 6 juillet de l'année suivante, il se distingua contre les Français au combat de Fornoue, où il fit prisonnier le bâtard de Bourbon. Les Vénitiens le nommèrent alors généralissime de toutes leurs forces. La paix s'étant faite, Jean-François alla conduire les troupes des Vénitiens au secours du roi de Naples. La ré-

publique ne sut pas reconnaître la manière dont le marquis l'avait servie en Calabre; mais l'empereur le fit à cette époque son capitaine général en Italie. En 1498, Ludovic Sforza le nomma commandant général de ses troupes. Ayant perdu Alexandrie en 1499, Sforza abandonna Milan à Louis XII. Parmi les grands seigneurs qui vinrent lui faire leur cour, le roi de France distingua Jean-François de Gonzague. En 1500 il l'attacha à son service, et en 1503 il l'envoya délivrer Gaète, que les Espagnols assiégeaient; le 27 juillet de la même année, il le fit son lieutenant général et vice-roi dans le royaume de Naples. La fièvre força Gonzague à retourner à Mantoue, en 1506. La même année, le pape Jules II le nomma lieutenant général de l'armée qu'il destinait à enlever Bologne aux Bentivoglio. A peine Jean-François eut-il remis cette place entre les mains du pontife, que Louis XII le réclama pour marcher contre les Génois. Le marquis de Mantoue les fit en effet rentrer dans l'obéissance. Louis XII ayant passé les Alpes en 1509, Jean-François, qui avait accédé à la ligue de Cambray, prit Casel-Maggiore, et défit Bartolomeo d'Alviano; mais après la bataille d'Agnadel, les Français s'emparèrent de Peschiera, qui appartenait au marquis de Mantoue. Celui-ci en fut très-irrité. L'empereur Maximilien l'envoya bientôt après occuper Vérone. Ne recevant pas de secours, il fut obligé d'évacuer cette place. Il alla camper dans l'île de la Scala, et commit la faute de trop diviser ses forces. Lucio Malvezzi, commandant des Vénitiens, vint le surprendre pendant la nuit. Louis de La Mirandole, commandant les troupes papales, au lieu d'accourir à son secours, lors de l'attaque, s'enfuit précipitamment vers Mantoue. Les troupes de Gonzague furent mises en déroute; lui-même se sauva en chemise, et se cacha dans un champ; un paysan, qui lui avait promis le secret, le trahit. Il fut fait prisonnier le 9 août 1509, conduit de Lugnano à Padoue, et de Padoue à Venise. Au mois de juillet 1510, il fut rendu à la liberté, à la recommandation du pape Jules II, qui le créa quelques mois après gonfalonier de l'Église. « C'est ainsi, dit Muratori, qu'il épousa, du moins en apparence, les intérêts du pape et des Vénitiens, envers lesquels il se comporta avec beaucoup de sagesse. Il fallut en avoir beaucoup pour avoir préservé ses États de toutes hostilités au milieu de l'incendie général. » Il mourut d'une fièvre lente.

D'Isabelle d'Este, fille d'Hercule Ier, duc de Ferrare, morte en 1539, qu'il avait épousée en 1490, il laissa Frédéric II, marquis de Mantoue; Hercule, qui devint cardinal en 1527; Ferdinand, comte de Guastalla; Éléonore, femme d'Antoine de Montalte, puis de François-Marie de la Rovère, duc d'Urbin, morte en 1570.

L. L—T.

Art de vérifier les dates, IIe partie, tome XVII, p. 318. — Sismondi, *Hist. des Républ. ital.*, tome XIV.

GONZAGUE (*Frédéric II* DE), cinquième marquis et premier duc de Mantoue, fils du précédent, né le 17 mai 1500, mort le 28 juin 1540. Il succéda à son père dans le marquisat de Mantoue, le 3 avril 1519. Il signala sa bravoure et son adresse dans un tournoi qu'il donna en 1520, et s'occupa de terminer les différends qui s'étaient élevés entre les officiers de sa juridiction et ceux de l'évêque de Mantoue, pour lequel le pape Léon X s'était déclaré. Frédéric II envoya au souverain pontife le fameux Balthasar Castiglione, qui réussit tellement dans sa mission, que le pape nomma Frédéric de Gonzague capitaine général des troupes de l'Église. Obligé par là de faire la guerre à la France, contre laquelle Léon X était alors uni avec Charles Quint, Frédéric de Gonzague accompagna Prosper Colonne, et lui fut très-utile dans la défense du Milanez. En 1527, il entra dans la ligue des princes d'Italie contre l'empereur pour la délivrance du pape Clément VII; mais deux ans après il alla trouver Charles Quint à Bologne, et entra dans la ligue que ce prince conclut avec les ducs de Savoie et de Milan, les Vénitiens et le marquis de Montferrat pour la sûreté de l'Italie. L'année suivante, Charles Quint étant venu à Mantoue, conféra le titre de duc à Frédéric II de Gonzague, et en 1536 l'empereur lui adjugea la principauté de Montferrat, qui depuis 1533, époque de la mort du marquis Jean-Georges Paléologue, décédé sans enfants, était en séquestre entre les mains de l'empereur. Le duc de Savoie et le marquis de Saluces disputaient cet héritage au marquis de Mantoue. Celui-ci l'emporta, comme ayant épousé, en 1531, Marguerite, fille de Guillaume VI Paléologue et nièce de Jean-Georges Paléologue. De ce mariage Frédéric II laissa François, deuxième duc de Mantoue; Guillaume, troisième duc de Mantoue; Louis, né le 22 septembre 1539, qui devint duc de Nevers en 1565, par son mariage avec Henriette de Clèves; Frédéric, évêque de Mantoue, puis cardinal, né posthume en 1540, mort en 1565. Il eut de plus un fils naturel, nommé Alexandre, et une fille, Isabelle, mariée à François d'Avalos, marquis de Peschiera.

L. L—T.

Art de vérifier les dates, 2e partie, tome XVII, p. 318. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

GONZAGUE (*François II* ou *III* DE), deuxième duc de Mantoue, fils aîné du précédent, né le 10 mars 1533, mort le 21 février 1550, succéda à son père, sous la tutelle du cardinal Hercule de Gonzague, son oncle. Il se noya, sans laisser d'enfants de sa femme Catherine d'Autriche, fille de Ferdinand, roi des Romains, puis empereur, qu'il avait épousée en 1549. Elle se remaria en 1553, avec Sigismond-Auguste, roi de Pologne.

L. L—T.

Art de vérifier les dates, 2e partie, tome XVII, p. 318. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

GONZAGUE (*Guillaume* DE), troisième duc de Mantoue, né en 1536, mort à Bozzolo, le 14 août 1587. Deuxième fils du duc Frédéric II, il succéda à son frère François II, en 1550, dans

le duché de Mantoue et le marquisat de Montferrat. En 1567, les habitants de Casal s'étant soulevés pour faire revivre le privilége de ville impériale, dont ils avaient joui autrefois, le duc Guillaume envoya d'abord sa femme à Casal, pour tâcher d'apaiser les esprits, puis il s'y rendit bientôt lui-même. Mais Conrad Mola, Olivier Capello, et Flaminio, bâtard des Paléologue, se mirent à la tête d'une conspiration : assurés de l'appui du duc de Savoie, ils devaient, au son des cloches, entrer dans la ville avec les habitants de la campagne, massacrer le duc, la duchesse et leurs gardes, s'emparer de la citadelle, et établir un nouveau gouvernement. On avait choisi un dimanche. Le duc et la duchesse assistaient à la messe; le duc était accompagné de Louis de La Mirandole et de Vespasien de Gonzague, duc de Sabbionetta. Pendant le *Credo* le duc reçoit une lettre qui lui révèle la conspiration : le soulèvement doit s'effectuer le jour même ; le coup de cloche qui doit servir de signal sera donné au commencement de la préface. Le duc montre la lettre à Vespasien. Celui-ci, sans interromprc l'office, fait serrer ses hallebardiers autour du duc, sort de l'église, et envoie enlever immédiatement toutes les cordes et les échelles des cloches. En même temps il fait défendre, à son de trompe, de sortir des maisons sous peine de mort. La révolution avorta ainsi. Les principaux conjurés furent arrêtés. Cotto fit exécuter Olivier Capello dans Chieri. Flaminio périt depuis à Goïto, où il avait été transféré. La tranquillité rétablie, Guillaume s'en retourna à Mantoue, laissant Vespasien à Casal. En 1574, Guillaume fit ériger le Montferrat en duché par l'empereur. D'une taille contrefaite, Guillaume rachetait ce défaut par de grandes qualités d'esprit.

D'Éléonore, fille de l'empereur Ferdinand Ier, née le 2 novembre 1534, morte en 1594, qu'il avait épousée en 1561, Guillaume de Gonzague avait eu Vincent, quatrième duc de Mantoue; Anne-Catherine, mariée, en 1582, à Ferdinand d'Autriche, et Marguerite, femme d'Alphonse II, duc de Ferrare. L. L—T.

Art de vérifier les dates, 2e partie, tome XVII, p. 317. — Campana, *Vita del re Filippo II*. — Caroldi, *Vita di Vespasiano Gonz.* — Ireneo Affo, *Vita di Vesp. Gonz.*

GONZAGUE (*Vincent Ier DE*), quatrième duc de Mantoue, fils du précédent, né le 21 septembre 1562, mort le 18 février 1612, succéda à son père, en 1587, et s'acquit beaucoup d'estime par sa piété, sa justice et sa libéralité. En 1608, il institua l'ordre des Chevaliers du précieux Sang; il fit aussi construire une citadelle à Casal. Il avait épousé Marguerite Farnèse, fille d'Alexandre, duc de Parme, de laquelle il se fit séparer en 1580. L'année suivante, il se remaria à Éléonore de Médicis, fille de François, grand-duc de Florence, née en 1566, morte en 1611, sœur aînée de Marie de Médicis, reine de France. Vincent de Gonzague eut de sa seconde femme trois fils, qui lui succédèrent l'un après l'autre, et deux filles, Marguerite, femme de Henri, duc de Lorraine, et Éléonore, mariée le 4 février 1622, à l'empereur Ferdinand II. L. L—T.

Art de vérifier les dates, 2e partie, t. XVII, p. 318. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

GONZAGUE (*François III* ou *IV DE*), cinquième duc de Mantoue, fils aîné du précédent, né le 7 mai 1586, mort le 22 décembre 1612. Il ne survécut que dix mois à son père, auquel il avait succédé. Il avait épousé, en 1608, Marguerite, fille de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, morte en 1655, dont il ne laissa qu'une fille, nommée Marie, née en 1609, morte en 1660, qui épousa, en 1627, Charles II de Gonzague, duc de Rethel. L. L—T.

Art de vérifier les dates, 2e partie, t. XVII, p. 318. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

GONZAGUE (*Ferdinand DE*), sixième duc de Mantoue, frère du précédent, né le 24 mai 1587, mort le 29 octobre 1626. Fait cardinal en 1605, il prit le titre de duc de Mantoue et de Montferrat après la mort de François III, son frère, et s'empara de la tutelle de la princesse Marie, sa nièce. Le duc de Savoie, aïeul maternel de Marie, prétendit que cette tutelle appartenait à la duchesse Marguerite, veuve de François III, et se servit de ce prétexte pour faire revivre ses prétentions sur le Montferrat. On recourut aux armes, et ce différend ne fut terminé que par les traités conclus à Madrid et à Pavie en 1617. Ferdinand, qui avait renoncé au chapeau de cardinal en 1615, continua à jouir paisiblement du duché de Mantoue. Il avait épousé en secret Camille Reticine, dont il eut un fils, Hyacinthe; et après avoir fait casser ce mariage, il épousa Catherine de Médicis, fille de Ferdinand Ier, grand-duc de Toscane, née en 1593, morte en 1629, dont il n'eut point d'enfants. Admirateur de Virgile, Ferdinand de Gonzague avait fait bâtir, au village d'Andes, une maison de plaisance qui fut appelée la *Virgiliane*. L. L—T.

Art de vérifier les dates, 2e partie, t. XVII, p. 319. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

GONZAGUE (*Vincent II DE*), septième duc de Mantoue, frère des précédents, né le 7 janvier 1594, mort le 26 décembre 1627. Il avait été créé cardinal en 1615; mais à la mort de son frère Ferdinand il renonça à la pourpre romaine, et s'empara du duché de Mantoue. Il avait épousé secrètement, en 1617, Isabelle de Gonzague, fille de Ferdinand, prince de Bozzolo. Vincent voulut d'abord faire casser ce mariage, pour cause de stérilité, afin d'épouser la princesse Marie, sa nièce, et la faire rentrer ainsi dans ses droits sur le duché; mais il changea d'avis, et fit épouser sa nièce Marie à Charles de Gonzague, son cousin, duc de Rethel. Sa mort plongea le Mantouan dans les horreurs de la guerre, par la jalousie de la maison d'Autriche, qui voyait avec peine ce duché tomber dans les mains d'un

prince qui avait de grands biens en France et qu'on savait dévoué à ce pays. L. L—T.

Art de vérifier les dates, 2e partie, t. XVII, p. 319. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

GONZAGUE (*Charles Ier* DE), huitième duc de Mantoue, mort le 22 septembre 1637. Fils de Louis de Gonzague, duc de Nevers, et de Henriette de Clèves, et petit-fils de Frédéric II de Gonzague, duc de Mantoue, il apprit à Rome, où il était pour les intérêts de la France, la mort du duc Vincent, son cousin. Il partit aussitôt pour se mettre en possession des États de ce prince. César de Gonzague, duc de Guastalla, lui disputa cet héritage, et le duc de Savoie, faisant valoir ses prétentions sur le Montferrat, s'unit aux Espagnols, et mit le siége devant Casal. Le roi de France Louis XIII prit la défense de Charles de Gonzague, força le Pas de Suze en 1629, et délivra Casal. L'empereur Ferdinand II, voulant placer le Mantouan sous le séquestre, le général Collalto forma le blocus de Mantoue en 1630. Le 8 avril le maréchal d'Estrées arriva de Venise, où il avait été solliciter du secours, et s'enferma dans Mantoue avec le duc. Ils persistèrent à défendre cette place, malgré la peste qui y régnait. Enfin, le 18 juillet, les Impériaux surprirent Mantoue par une tranchée qu'on jugeait inaccessible. Le duc et le maréchal se jetèrent dans le fort de Porto; mais n'ayant ni vivres ni troupes suffisantes pour s'y défendre, ils capitulèrent, et se retirèrent sur l'État de l'Église. Les Allemands pillèrent Mantoue pendant trois jours; le cabinet et le trésor des ducs ne furent pas épargnés, et les choses curieuses qu'ils renfermaient, et qui avaient coûté plusieurs millions, furent dispersées par les soldats. Les plus belles peintures des palais de Mantoue furent portées à Prague. Le 13 octobre suivant, le traité de Ratisbonne, conclu entre les ministres de l'empereur et ceux du roi de France, stipula que le duc Charles se réconcilierait avec l'empereur par un écrit à la forme convenue de soumission et de déprécation; que six semaines après on lui enverrait l'investiture des duchés de Mantoue et de Montferrat, et que dans les quinze jours suivants les troupes impériales et espagnoles évacueraient ses États. L'ambassadeur d'Espagne ne voulut point signer ce traité. En 1631, le traité de Quiérasque confirma au duc Charles la possession des duchés, dont il reçut l'investiture le 22 juin. Charles augmenta son duché de Mantoue de la principauté de Correggio, dont il s'empara en 1635, sur la maison de Siro, avec le consentement de l'empereur, qui lui en donna l'investiture. Il fit bâtir Charleville en Champagne. En 1631 ce prince perdit ses deux fils, Charles II, duc de Rethel, et Ferdinand, duc de Mayenne, nés de son mariage avec Catherine de Lorraine, sœur de Henri, duc de Mayenne, qu'il avait épousée en 1599, et qui mourut en 1618. L'aîné de ses deux fils, regardé par les historiens comme le deuxième duc de Mantoue du nom de *Charles*, né en 1609, mort le 30 août 1631, laissa de Marie de Gonzague, sa cousine, que le duc Vincent II lui avait fait épouser en 1627, deux enfants, Charles, qui suit, et Éléonore, troisième femme de l'empereur Ferdinand III, mariée à ce prince en 1651. Le duc Charles Ier laissa trois filles : Marie-Louise, mariée à Vladislas VI, roi de Pologne, puis à Jean-Casimir II, frère et successeur de Vladislas; Anne, dite la princesse palatine, mariée en 1645, à Édouard de Bavière, prince palatin du Rhin; et Bénédicte, abbesse d'Avenay. L. L—T.

Art de vérifier les dates, 2e partie, t. XVII, p. 319. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

GONZAGUE (*Charles III* DE), neuvième duc de Mantoue, fils de Charles II et de Marie de Gonzague, né le 31 octobre 1629, mort le 14 août 1665, succéda au duc Charles Ier, son aïeul, en 1637, sous la tutelle de sa mère. Le 13 juin 1649, il épousa Isabelle-Claire d'Autriche, fille de l'archiduc Léopold. En 1657, pendant l'interrègne qui suivit la mort de l'empereur Ferdinand III, Charles de Gonzague prétendit exercer le vicariat général d'Italie, en vertu d'un acte que ce prince lui avait donné. Le duc de Savoie réclama ce titre pour lui-même, alléguant un ancien usage. Les prétentions du duc de Mantoue furent repoussées, et ses lettres de vicariat furent annulées par les électeurs dans la capitulation de l'empereur Léopold. Charles III, qui avait d'abord embrassé le parti de la France, le quitta en 1652 pour s'attacher à l'Espagne. Mais les Français, commandés par le duc de Modène, étant venus prendre leurs quartiers d'hiver dans le Mantouan en 1658, l'obligèrent à renoncer à cette alliance. Ce fut lui qui en 1659 vendit au cardinal Mazarin tous ses domaines de France, les duchés de Nevers, de Rhetel, de Mayenne, etc. Il laissa de son mariage un fils unique, qui suit. L. L—T.

Art de vérifier les dates, 2e partie, t. XVII, p. 321. — Possevin, *Histor. Gonzag.*

GONZAGUE (*Ferdinand-Charles* ou *Charles IV* DE), dixième duc de Mantoue, fils du précédent, né le 31 août 1652, mort à Padoue, le 5 juillet 1708. En 1665, il succéda à son père, sous la régence de sa mère. Il avait des vues sur Guastalla; mais il ne put parvenir à obtenir ce duché. Espérant se rapprocher de l'empereur, il fit la campagne de Hongrie contre les Turcs, en 1687, et assista au siége de Bude. La guerre de la succession d'Espagne, dans laquelle il n'avait pourtant aucun intérêt, fut cause de sa ruine. Une sage politique exigeait qu'il restât tranquille spectateur de cette querelle; au lieu de cela, déterminé par les menaces de Louis XIV, il reçut en 1701 une garnison française dans Mantoue. Il avait déjà vendu Casal à la France : c'était livrer les clefs de l'Italie au grand roi. Tant que l'armée française fut triomphante, Charles n'eut qu'à se féliciter de cette alliance; mais après la bataille de Turin, qui enleva la moitié de l'Italie à Louis XIV, les États de Mantoue furent envahis

par les vainqueurs. Charles dut chercher un asile en France. L'empereur, irrité, le mit au ban de l'Empire. Dépouillé de ses États, Charles erra dans différentes villes d'Italie. Il fit ses réclamations à la diète de Ratisbonne; mais Joseph Ier n'en tint aucun compte. Charles mourut empoisonné, à ce qu'on croit, par une femme qu'il aimait. Il avait épousé en 1671 Anne-Isabelle de Gonzague, fille de Ferdinand III, duc de Guastalla, morte en 1703; et en 1704 Susanne-Henriette de Lorraine, fille de Charles III, de Lorraine, duc d'Elbeuf, morte à Paris, en 1710. Ces deux mariages furent stériles. La succession du duc Charles fut contestée entre les ducs de Guastalla et de Lorraine; cependant, le duc de Savoie avait un droit plus ancien, qu'il tenait de Jean II Paléologue. L'empereur Joseph Ier les mit tous d'accord en prenant possession du Mantouan, où il établit un gouverneur; seulement, il donna au duc de Savoie l'investiture du Montferrat, ainsi que les villes et les districts d'Alexandrie et de Valence, la Lomelline et le val de Sesia, que Léopold avait assuré aux ducs de Savoie par le traité de 1703. L. L—T.

Art de vérifier les dates, 2e partie, t. XVII, p. 322. — Possevin, *Hist. Gonzag.*

II. GONZAGUE *souverains de Guastalla*.

GONZAGUE (*Ferdinand* ou *Ferrant Ier* DE), comte de Guastalla, né le 28 janvier 1507, mort à Bruxelles, le 15 novembre 1557. Fils de Jean-François II, quatrième marquis de Mantoue, et d'Isabelle d'Este, il servit sous le connétable de Bourbon, son cousin germain, et sous le prince d'Orange, auquel il succéda dans le commandement des troupes qui assiégeaient Florence et avec lesquelles il prit cette ville, en 1530. Il commanda les Impériaux en Italie, dans les Pays-Bas, en Hongrie et contre les Turcs. Il se distingua notamment au siége de Tunis en 1535, et à son retour il fut nommé vice-roi de Sicile. Il accompagna ensuite Charles-Quint dans son expédition de Provence. Avec l'autorisation de l'empereur, il acquit, en 1539, Guastalla de la comtesse Louise Torelli. Son but était de faire ériger Guastalla en fief immédiat de l'Empire, et malgré le sénat de Milan Charles Quint satisfit aux désirs de Ferdinand en séparant à jamais le comté de Guastalla du Milanez, en 1541. Ferdinand assista en 1543 au congrès tenu à Busseto par Charles Quint et le pape Paul III, puis il passa en Allemagne pour prendre le commandement de l'armée impériale. Revenu à Guastalla après la paix de Crepi, en 1544, il acheta, des enfants de Paul Torelli, comte de Montechiarugolo, alors mineurs et sous la tutelle de Béatrix Pic de La Mirandole, leurs biens et leurs droits sur une portion du Guastalla. L'empereur le nomma gouverneur de Milan en 1546. En 1547 il aida les conjurés contre Pierre-Louis Farnèse, et il fut le principal artisan de l'assassinat de ce prince. Cependant, on le dénonça à l'empereur comme ayant voulu livrer Milan aux Français. Il fut dépouillé de son gouvernement; mais il parvint à se justifier, et pour le dédommager le monarque lui donna le val San-Severino, au royaume de Naples, et lui assura la succession du comté de Novellara. Charles lui donna en outre le titre de président du conseil aulique. Toutes ces faveurs ne le consolèrent pourtant pas de la perte du gouvernement de Milan, qui ne lui fut pas rendu. Néanmoins, il alla combattre pour Philippe II, roi d'Espagne, en 1557, à la bataille de Saint-Quentin. Une chute de cheval, qu'il fit dans une reconnaissance devant cette place, obligea de le transporter à Bruxelles, où il mourut. De Thou dit de lui que « ce fut un homme d'un grand courage, mais d'un caractère opiniâtre; sur la fin de sa vie, il fut accusé d'une avarice sordide et d'une cupidité insatiable ». On peut aussi lui reprocher des traits de cruauté.

D'Isabelle, fille de Ferdinand, duc de Molfeta, qu'il avait épousée en 1529, il eut César, qui lui succéda; André, prince de Melfe; François et Jean-Vincent, cardinaux; et Octave, qui se fit de la réputation comme capitaine. Hippolyte, fille de Ferdinand, épousa Fabrice Colonne, fils d'Antoine Caraffa, prince de Stigliano. L. L—T.

GONZAGUE (*César Ier* DE), comte de Guastalla, fils aîné de Ferdinand, mort le 17 février 1575. Il avait accompagné son père en Flandre. En 1558 il fut revêtu du commandement général des troupes autrichiennes en Lombardie et de la charge de grand-justicier du royaume de Naples. Don Juan d'Autriche ayant invité en 1573 les princes chrétiens à venir se joindre à lui contre les Barbaresques, César s'embarqua le 23 août, à Livourne, pour cette espèce de croisade. Jeté par la tempête sur des écueils, il fut sauvé par un forçat espagnol, équipa un autre vaisseau à ses frais, et se rendit sur les côtes d'Afrique. De retour à Guastalla, il tomba malade, et mourut dans les bras de saint Charles Borromée, son beau-frère, qu'il avait fait appeler. De Camille Borromée, sa femme, César de Gonzague avait eu Ferrant II et Marguerite, unie en troisièmes noces à Vespasien de Gonzague, duc de Sabbionetta. L. L—T.

* GONZAGUE (*Ferdinand* ou *Ferrant II* DE), premier duc de Guastalla, mort le 5 août 1630. Il succéda en bas âge à son père, le comte César, sous la tutelle de Camille Borromée, sa mère. Un de ses oncles lui laissa en mourant le comté d'Alessano et le marquisat de Specchia. En 1592, il obtint le gouvernement du Montferrat, qu'il conserva peu de temps. En 1621 l'empereur Ferdinand II érigea Guastalla en duché pour Ferdinand de Gonzague et ses successeurs. En 1624 l'empereur le créa commissaire général de l'Empire en Italie, et lui donna pour adjoint César II, son fils. Après la mort de Ferdinand de Gonzague, duc de Mantoue, le duc de Guastalla crut pouvoir demander la succession de ce duché; il était soutenu par l'empereur, mais le duc de Nevers Charles Ier, appuyé par la

France, finit par l'emporter. En 1630, la famille de Correggio, qui dominait à Guastalla avant les Torelli, fut dépouillée de ses biens par l'empereur. Le duc Ferdinand de Guastalla en prit possession. Peu de temps après, la famille de Correggio s'éteignit. Ferdinand voyant les Impériaux à Mantoue, espérait obtenir enfin ce duché; mais la peste qui régnait alors en Italie l'enleva dans une villa d'Aurelia. De Victoire Doria, sa femme, il laissa sept fils et quatre filles. L. L—T.

GONZAGUE (*César II* DE), duc de Guastalla, né en 1592, mort à Vienne, le 26 février 1632, succéda en 1630 à Ferdinand II, son père. Il vit traiter ses intérêts à la diète de Ratisbonne, mais il ne put obtenir tout ce que Ferdinand avait espéré; il consentit à un arrangement par lequel l'empereur lui assurait une rente sur les terres de Luzzara et Reggiolo, se réservant de succéder au duché de Mantoue à l'extinction de la ligne masculine des ducs de Nevers. La crainte de la peste l'avait retenu à Vienne, où il mourut. Il aimait et cultivait les arts et les lettres. Il laissa quelques tableaux de sa main et une pastorale intitulée *La Piagha felice*. Il avait épousé Isabelle des Ursins, fille de Virginio II, duc de Bracciano, morte en 1623, dont il eut deux fils. L. L—T.

GONZAGUE (*Ferdinand III* DE), duc de Guastalla, né le 4 avril 1618, mort le 11 janvier 1678, succéda à son père César II en 1632, sous la tutelle de ses oncles. Pour payer les dettes de ses prédécesseurs, il dut vendre les biens qu'il possédait dans le royaume de Naples, et cependant il se vit abandonné au congrès de Munster et d'Osnabruck par la cour d'Espagne, au service de laquelle ses aïeux s'étaient ruinés. De son mariage avec Marguerite d'Este, fille d'Alphonse III, duc de Modène, il ne laissa après lui que deux filles, Anne-Isabelle, née en 1655, mariée à Ferdinand-Charles, duc de Mantoue, et Marie-Victoire, née en 1659, mariée à Vincent de Gonzague, depuis duc de Guastalla. L. L—T.

GONZAGUE (*Vincent* DE), duc de Guastalla, né en 1634, mort le 28 avril 1714, était le petit-fils de Ferdinand II, premier duc de Guastalla. A la mort de Ferdinand III, Charles IV, duc de Mantoue, prit possession du duché de Guastalla. Des réclamations s'élevèrent de plusieurs côtés. Vincent de Gonzague épousa Marie-Victoire, seconde fille de Ferdinand III, duc de Guastalla. La duchesse douairière garda la régence. Bientôt le duc de Mantoue se brouilla avec l'empereur; mais la princesse Marie-Victoire donna le jour à un fils, et cet événement, qui anéantissait l'espoir du duc de Mantoue, le porta à se rapprocher de l'empereur; mais Vincent, retiré à Venise, réussit à mettre l'empereur dans ses intérêts; celui-ci le fit rétablir à Guastalla en 1692. Par reconnaissance, Vincent s'attacha à la maison d'Autriche. Le prince Eugène jeta une garnison à Guastalla en 1702, et s'établit à Luzzara. Le duc de Vendôme vint l'attaquer, et après la bataille le marquis de Vaubecourt s'empara de Guastalla. Vincent était retourné à Venise. Le roi d'Espagne rétablit Charles IV à Guastalla. Les Impériaux ayant repris cette ville en 1706, y rappelèrent le duc Vincent. La succession de Charles IV fit le sujet d'une contestation entre Vincent et Léopold, duc de Lorraine, petit-fils d'Éléonore de Gonzague; mais l'empereur Joseph I[er] n'eut point d'égard au droit de Vincent, et lui donna seulement l'investiture des duchés de Sabbionetta et de Bozzolo, du marquisat d'Ostiano et du comté de Pomponesco. Vincent avait épousé en premières noces Teodora de Bagno, dont il n'eut point d'enfants; de sa seconde femme Marie-Victoire de Gonzague, il eut deux fils et deux filles: l'une épousa François-Marie de Médicis. L. L—T.

GONZAGUE (*Antoine-Ferdinand* DE), duc de Guastalla, mort le 19 avril 1729, succéda à son père Vincent, en 1714. Il vécut d'abord en bonne intelligence avec son frère Joseph; mais un courtisan les ayant brouillés, Joseph résolut de se retirer à Venise. Arrêté en route par ordre d'Antoine-Ferdinand, et retenu captif, sa raison se dérangea. Cependant le duc de Guastalla faisait valoir auprès de l'empereur ses droits sur le Mantouan. L'empereur lui accorda une partie de cet État; le duc n'en fut point content, et il fit encore des efforts inutiles au congrès de Cambray, en 1725, pour avoir tout le duché de Mantoue. Il épousa deux ans après la fille du landgrave de Hesse-Darmstadt, gouverneur de Mantoue, qu'il négligea et dont il n'eut point d'enfants. Gonzague périt d'une manière cruelle, consumé par le feu qui prit à des liqueurs spiritueuses dont il se faisait frotter au retour de la chasse. L. L—T.

GONZAGUE (*Joseph* DE), duc de Guastalla, frère du précédent, mort le 16 août 1746, fut tiré de captivité, à la mort d'Antoine-Ferdinand, pour lui succéder. Le comte de Spilimberg fut chargé de l'administration du duché par le conseil aulique. Il parvint à cacher l'état mental du duc, et obtint pour lui la main de la princesse Marie-Éléonore, fille du duc de Schleswig-Holstein. La princesse ne tarda pas à s'apercevoir de la démence de son mari, et ne voulut avoir aucun rapport avec lui. En 1733, la guerre ayant éclaté entre l'empereur et les rois de France, d'Espagne et de Sardaigne, le duc et la duchesse, à l'approche des armées ennemies, se retirèrent à Venise. Pendant leur absence, le comte de Spilimberg ouvrit les portes de Guastalla au général Mercy, en 1734; mais après le départ des Impériaux il fut obligé de rendre la place au roi de Sardaigne. A la paix, en 1736, le duc et la duchesse revinrent à Guastalla. Jalouse de l'autorité du comte de Spilimberg, la duchesse obtint de l'empereur, en 1737, un décret qui la chargeait d'administrer l'État de Guastalla. Elle entreprit un voyage en Allemagne, et, avec l'agrément de l'empereur, elle choisit pour premier ministre, en 1742, le marquis Valentini. En 1745 le général

Castellar prit possession de Guastalla au nom du roi d'Espagne; l'année suivante les troupes du nouvel empereur, François de Lorraine, reprirent Guastalla. Le duc Joseph étant mort la même année, la duchesse, son épouse, dont il ne laissait point de postérité, se retira en Moravie. Marie-Thérèse occupa Guastalla jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748. Alors, en compensation des Pays-Bas, que la France lui restituait, cette impératrice abandonna les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla à Philippe, infant d'Espagne, pour lui et ses descendants : les allodiaux en furent réservés au duc de Modène, qui se chargea de l'apanage des duchesses douairières Théodore de Darmstadt et Marie-Éléonore de Schleswig. L. L—T.

Art de vérifier les dates, 2e partie, t. XVII, pages 350 et suiv. — *Biografia universale* (édit. de Venise).

GONZAGUE *non souverains* (par ordre chronologique).

GONZAGUE (*Cécile* DE), femme savante italienne, née vers 1424, morte vers 1460. Elle était fille de Jean-François de Gonzague, seigneur de Mantoue, et de Paula Malateste, dame très-illustre par sa vertu, et qui sut inspirer à sa fille le mépris du monde. Placée sous la direction de Victorin de Feltri, elle fit des progrès rapides dans l'étude des belles-lettres. A l'âge de huit ans, elle fit preuve d'une connaissance parfaite des éléments de la langue grecque, en présence du savant Ambroise, général des Camaldules, en 1432. Malgré le vœu de son père, qui désirait la marier, elle prit la résolution de se retirer dans un couvent. W. R.

Ambroise de Camaldoli, *Hodœporicon*. — Leander-Albert, *Descriptio Italiæ*. — Bayle, *Dictionnaire*. — Zedler, *Univers.-Lexicon*.

GONZAGUE (*Sigismond* DE), capitaine et cardinal italien, né dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort à Mantoue, en 1525. Il était fils de Frédéric Ier, marquis de Mantoue. Ayant embrassé la carrière militaire, il se fit remarquer comme habile général. En 1505 il fut créé cardinal par Jules II. Quelques années après il commanda les troupes que son frère, le marquis de Mantoue, envoyait à l'empereur Maximilien. Il défendit Jules II avec énergie contre les nombreux ennemis qui attaquaient ce pape. Il enleva à la maison de Bentivoglio la ville de Bologne. En 1511 il avait été nommé évêque de Mantoue; c'est lui qui fit venir dans cette ville le peintre Jules Romain. E. G.

Ughelli, *Italia sacra*, t. I. — Paul Jove. — Aubery, *Histoire des Cardinaux*.

GONZAGUE (*Pyrrhus* DE), cardinal italien, né dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort en 1529. Il contribua à la délivrance du pape Clément VII, tenu en prison par Charles Quint. Le pape récompensa Gonzague en le nommant en 1527 à la dignité de cardinal et à l'évêché de Modène. E. G.

Mascardi et Rossio, *Élog. d'Illustri Capit.* — Moréri, *Grand Dict. hist.*

GONZAGUE (*Hercule* DE), cardinal italien, né en 1505, mort le 2 mars 1563. Il était fils de Jean-François II, duc de Mantoue. Après avoir fait ses études à Bologne, sous la direction de Pomponace, il fut nommé en 1520 évêque de Mantoue; six ans après il fut créé cardinal, et appelé à l'archevêché de Tarragone. En 1540 il prit en mains le gouvernement du duché de Mantoue, comme tuteur de ses neveux en bas âge. Pendant les seize ans que dura leur minorité, il dirigea l'administration du duché avec beaucoup d'habileté; de grandes constructions furent entreprises à Mantoue sur ses ordres. Lors du conclave de 1559, il eut beaucoup de voix pour être élevé à la papauté; mais le parti français empêcha son élévation. En 1562 Gonzague fut chargé par Pie IV de présider le concile de Trente comme premier légat du saint-siége. Une fièvre maligne l'empêcha bientôt de participer aux délibérations du concile, et l'emporta en peu de temps. Gonzague était intimement lié avec les plus éminents de ses collègues, tels que Bembo, Sadolet et Contarini. Grand amateur des belles-lettres, il aimait à s'entourer de poëtes et de savants, et à les protéger. On a de lui un *Catéchisme* en latin, qu'il fit publier pour les curés du diocèse de Mantoue. Il composa aussi un traité *De Institutione Vitæ Christianæ*, resté en manuscrit; à la Bibliothèque d'Este se trouve deux volumes manuscrits de lettres écrites par lui pendant l'année 1559. E. G.

Ughelli, *Italia sacra*, t. I. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VII, partie I.

GONZAGUE (*Curtius* DE), littérateur italien, né dans la première moitié du seizième siècle, mort vers la fin de ce même siècle. Il était fils de Louis de Gonzague, lequel était de la branche des Gonzague de Mantoue. Il embrassa la carrière des armes, et se distingua sur le champ de bataille, surtout dans les guerres contre les Turcs. Dès sa première jeunesse, il montra un grand goût pour les lettres. Il fut admis par saint Charles Borromée à l'Académie des *Nuits romaines*, dans laquelle se traitaient les plus hautes questions de philosophie.

Gonzague a composé beaucoup de poésies lyriques; elles sont écrites avec élégance. Son œuvre principale est un poëme héroïque en trente-six chants, intitulé *Fido amante*; Mantoue, 1582, in-4°; Venise, 1641, in-4°. Malgré les éloges que le Tasse accorde au poëme de Gonzague, le *Fido amante* fut bien vite oublié. On a encore de Gonzague : *Rime*, Venise, 1591, in-12; et dans les archives de Guastalla se trouvent plusieurs lettres de Gonzague datées de l'an 1595. Enfin, il a laissé une comédie intitulée *Gli Inganni*. E. G.

Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VII, partie I et III. — Ginguené, *Hist. littér. d'Italie*, t. V, p. 812.

***GONZAGUE** (*Vespasien* DE), duc de Sabbionetta, né en 1531, mort le 13 mars 1591. Il était fils de Louis de Gonzague, surnommé *le Rodomont*. Ayant embrassé la carrière militaire, il prit du service dans l'armée espagnole; il se fit remar

quer comme habile capitaine. De nombreuses et belles constructions furent entreprises par son ordre dans la ville de Sabbionetta, qu'il transforma presque entièrement, par les embellissements qu'il y fit faire. Il y fit élever par l'illustre Scamozzi un magnifique théâtre. Un collége de langues grecque et latine fut fondé par lui à Sabbionetta, en 1562; le célèbre Ninolius en fut nommé directeur. Gonzague protégeait beaucoup les savants et les poëtes. Il cultivait lui-même les belles-lettres. Le P. Affo a découvert quelques pièces de poésie écrites par Gonzague. E. G.

Al. Lisca, *Vita Seb. Gonzagæ*; Vérone, 1592. — P. Ireo. Affo., *Vita di Vespasiano Gonzaga* (1780). — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VII, partie I et III.

GONZAGUE (*Scipion* DE), cardinal et littérateur italien, né le 21 novembre 1542, mort le 11 janvier 1593. Il était fils de César, marquis de Gazzolo. Le cardinal Hercule de Gonzague le fit élever avec soin; à l'âge de seize ans, le jeune de Gonzague possédait déjà parfaitement toutes les finesses des langues de l'antiquité. Il s'adonna ensuite avec ardeur à l'étude de la philosophie à l'université de Padoue. En 1563, il fonda dans cette ville l'Académie des *Eterei*, et en resta le protecteur pendant toute sa vie. Ensuite il embrassa l'état ecclésiastique, et il fut nommé patriarche de Jérusalem. Ayant rencontré à Rome son oncle, le duc Guillaume de Mantoue, il lui fit remettre dans la rue une sommation, dans laquelle il exigeait du duc la remise de quelques châteaux, à propos desquels ils étaient en différend. Le duc se plaignit de ce procédé au pape Grégoire XIII, qui fit mettre Gonzague en prison; mais il l'en fit sortir quelque temps après, sur la demande même du duc. Gonzague se réconcilia par la suite avec son oncle, qui sollicita pour son neveu, et obtint en 1587, du pape Sixte Quint, le chapeau de cardinal. Ce dernier avait contracté en prison un rhumatisme articulaire; il en mourut après cinq années de souffrances. Gonzague a professé pendant toute sa vie un véritable culte pour les lettres. Il fut l'ami intime du Tasse; lors du séjour de celui-ci à Padoue, Gonzague partagea avec lui la même chambre. Le poëte le consultait sur les corrections à faire à la *Jérusalem délivrée;* Gonzague en mit au net le manuscrit. Il était aussi très-lié avec Guarini et Muret; le premier lui dédia le *Pastor Fido*, le second la première partie de ses *Orationes*. On a de lui plusieurs pièces de vers insérées parmi celles que fit publier, en 1567, l'Académie des *Eterei*. En 1791, l'abbé Marotti publia des *Commentarii de vita sua*, mémoires écrits en latin par Gonzague. E. G.

Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VII, partie I. — Possevin, *Hist. Gonzagarum*.

GONZAGUE (*Éléonore-Hippolyte* DE), femme célèbre en Italie par sa naissance et ses vertus. Elle était fille de Jean-François II, marquis de Mantoue, et femme de François-Marie de La Rovère, duc d'Urbin, qui vivaient au seizième siècle. Son mari ayant été dépouillé de son duché par Léon X, en faveur de Laurent de Médicis, Éléonore montra une grande constance dans la mauvaise fortune. A la mort de Laurent de Médicis, ils rentrèrent en possession du duché d'Urbin, et Éléonore perdit son mari en 1538. « Pardessus toutes les vertus, disent ses biographes, elle chérissait la chasteté, et elle en fit preuve par les rigueurs qu'elle exerça contre les femmes de mauvaise vie. » Elle eut cinq enfants, deux fils et trois filles : Gui-Ubalde, son fils aîné, devint duc d'Urbin; le puîné, duc de Sore et cardinal; Hippolyte, l'aînée des filles, épousa Antoine d'Aragon, duc de Montalte; Julie, la seconde, Alphonse d'Este, marquis de Montecchio; et Isabelle, la cadette, fut mariée avec Albéric Cibo, prince de Malespine et marquis de Massa. W. R.

Hilarion de Coste, *Éloges Des dames illustres*, t. I, page 544. — S. Leand. Albert, *Descror. Italiæ*. — Bayle, *Dict.* — Zedler, *Univers. Lexic.*

GONZAGUE (*Isabelle* DE), illustre dame italienne du seizième siècle, fille de Frédéric Ier, marquis de Mantoue, et femme de Gui-Ubalde de Montefeltro, duc d'Urbin. Ses panégyristes la vantent pour sa bonté, son intégrité, son courage et sa noblesse, « plus divine qu'humaine ». On cite comme un trait de sa chasteté, qu'elle vécut deux ans avec son mari sans s'apercevoir qu'il était impuissant, et dans la conviction que rien ne manquait à son mariage. Ce ne fut que lorsque le duc s'aperçut qu'elle en soupçonnait la nature, que son mari se décida à lui avouer son infirmité. Mais elle ne cessa de lui témoigner la plus grande tendresse, et sans se plaindre, elle ne révéla à personne le secret de son mariage. Cependant ce secret ne tarda pas à être connu, et dès lors elle se vit sollicitée de tous côtés de songer à d'autres liens. On lui fit entrevoir qu'il serait très-facile de faire casser son mariage. Mais rien ne put l'ébranler, et la mort de son mari, au bout de vingt ans de mariage, la jeta presque dans le désespoir. W. R.

Hilarion de Coste, *Éloges des Dames illustres*. — P. Bembo, *De Matrimonio Literator.* — Bayle, *Diction.* — Zedler, *Univers. Lexic.*

GONZAGUE (*Julia* DE), femme illustre de l'Italie, au seizième siècle, duchesse de Fraiette, et comtesse de Fondi, épousa fort jeune encore Vespasien Colonna, qui était un vieillard pour elle. Néanmoins, quand elle devint veuve, elle prit pour devise une amaranthe appelée *fleur d'amour*, avec cette devise : *Non moritura*. Sa beauté était si grande que sur ce qu'il en avait entendu dire, Soliman, empereur des Turcs, eut envie de la voir. Il envoya donc pour cela, en 1537 ou 1534, Barberousse, roi d'Alger, et son lieutenant général, avec une puissante armée jusqu'à Fondi, où elle faisait son séjour ordinaire. Mais il ne réussit pas dans son dessein; car quoique Barberousse fût arrivé la nuit et eût pris la ville d'assaut, la belle et chaste Julie ne tomba pas entre ses mains. Soit qu'elle eût été avertie, soit par une inspiration miraculeuse, elle s'enfuit

presque nue au premier bruit qu'elle entendit, et en se sauvant tomba entre les mains de brigands dont Brantôme ne croit pas qu'elle ait dû être respectée. On soupçonnait Julie de Gonzague de luthéranisme; elle est louée par de Thou, François Billon et d'autres pour son grand savoir. Depuis son veuvage, elle était recherchée par les plus grands seigneurs de l'Italie; mais elle ne put se résoudre à convoler en secondes noces, « parce que », disait-elle « si le mari qu'elle épouserait était bon, cela la mettrait en continuelle appréhension de le perdre; s'il était mauvais, cela lui serait fort fâcheux et pénible à supporter. » On dit que le cardinal Hippolyte de Médicis fut amoureux d'elle, mais on n'ajoute pas s'il obtint ses faveurs. W. R.

Hilarion de Coste, *Vies des Dames illustres*, t. II, p. 97. — Brantôme, *Vies des Dames illustres*, p. 282. — Varillas, *Hist. de François Ier*, LVIII. — Zedler, *Univers. Lexicon*. — P. Fr. Affo, *Vita di Giulia Gonzaga*.

GONZAGUE (*Lucrèce* DE), dame italienne du seizième siècle, célèbre par sa naissance, son esprit, son savoir et ses écrits. Elle eut pour panégyristes Hortensio Lando, J. Buscelli, Bandelli et d'autres beaux esprits de l'Italie. Fille de Pyrrhus de Gonzague, Lucrèce de Gonzague fut mariée à quatorze ans, contre sa volonté, à un gentilhomme de campagne, Jean-Paul Manfroni. Celui-ci, dont la conduite était fort irrégulière, ayant été arrêté pour quelque mauvaise action, fut condamné à mort, et sauvé par l'intercession de Lucrèce; mais on le retint dans une dure captivité. Elle implora pour sa délivrance le duc de Ferrare, Paul III, Jules II, le sacré collége, l'empereur, le roi de France et tous les autres potentats de la chrétienté; elle fit faire des prières dans les couvents et dans les églises, puis lorsqu'elle vit tous ses efforts échouer, elle prit la résolution de s'adresser au Grand-Turc. Elle lui écrivit une lettre flatteuse et respectueuse pour le supplier de s'emparer de la forteresse où son mari était prisonnier. Tout fut inutile; son mari mourut dans sa prison. Il ne lui resta de quatre enfants qu'elle avait eus que deux filles, qui se firent religieuses.

On avait tant d'estime pour les productions de Lucrèce, qu'on recueillit jusqu'aux billets qu'elle écrivait à ses domestiques. Ses lettres furent réunies et publiées sous le titre de *Lettere della signora Lucretia Gonzagua da Gonzuolo*. W. R.

Bayle, *Dict.* — Zedler, *Univers. Lexic.* — P. S. Affo, *Memorie di tre celebre Principesse della famiglia Gonzaga*.

GONZAGUE (*Anne* DE), princesse palatine, née en 1616, morte à Paris, en 1684. Elle était la seconde fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers puis de Mantoue, et de Catherine de Lorraine. Dès son enfance elle fut destinée par ses parents à la vie claustrale, pour laquelle elle parut avoir du goût jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans. Vers cette époque, elle découvrit fortuitement le motif qui incitait son père à lui faire prendre le voile, ainsi qu'à Benedicte de Gonzague, sa troisième fille; ce motif était le désir d'assurer une plus grande fortune et un plus grand établissement à leur sœur aînée. La jalousie que cette préférence éveilla dans le cœur d'Anne altéra ses sentiments de piété; la jeune princesse manifesta tout à coup sa résolution de ne pas s'ensevelir dans un couvent. En effet, quelques années après, elle alla vivre auprès de sa sœur Marie, à l'hôtel de Nesle, que leur aïeul Louis de Gonzague avait acheté à Charles IX, en 1571. Leur père était alors en Italie, où il mourut, en 1637.

Deux passions, l'amour et la politique, agitèrent la vie d'Anne de Gonzague. Bossuet, parlant d'elle, a dit, avec ce style mesuré par lequel il aimait à adoucir le blâme qu'on pouvait jeter sur la conduite des grands : « Le génie de la princesse se trouvait également propre aux divertissements et aux affaires. » Et le cardinal de Retz, un peu plus explicite, a écrit : « La princesse Palatine estimait autant la galanterie qu'elle aimait le solide. » La beauté d'Anne avait moins d'éclat que celle de Marie, mais son esprit était plus lumineux. De rivales que furent d'abord les deux sœurs, elles devinrent confidentes l'une de l'autre, et de ce moment il n'y eut plus entre elles de mésintelligence. La plus singulière des aventures de cœur d'Anne de Gonzague fut sa liaison avec Henri de Guise, deuxième du nom et petit-fils du Balafré. Leur inclination mutuelle fut contrariée par Mme de Guise. La duchesse pensait que les hautes dignités de l'Église procureraient à son fils plus de richesses, d'honneurs et de pouvoir qu'il n'en obtiendrait dans toute autre carrière; Henri était alors archevêque de Reims. Néanmoins, il persista dans son amour pour Mlle de Gonzague et dans son dessein de l'épouser; les démarches qu'il fit auprès du saint-siége ne furent point vaines. Il reçut du pape, avec l'autorisation de rentrer dans la vie laïque, les dispenses que sa parenté avec Anne rendait nécessaires pour la célébration de leur mariage. Mais ils ne se pressèrent point d'en profiter; apparemment ils craignaient le cardinal de Richelieu, qui, lui aussi, était opposé à cette union; peut-être ce ministre, pour lequel il n'y avait rien de caché, pas même les desseins encore confus des ambitieux, soupçonnait-il déjà chez Henri de Guise des dispositions favorables aux intérêts de l'Espagne autant que contraires à ceux de la France, dispositions dont plus tard il donna sujet à l'histoire de l'accuser. Anne et Henri se contentèrent donc pour le moment de la possibilité où les mettait la complaisance du saint-père de contracter l'un avec l'autre des liens indissolubles, et du serment par lequel ils se donnèrent réciproquement leur foi; ce serment, Guise l'écrivit même, dit-on, avec son sang. Confiante dans l'honneur du prince qu'elle aimait, Anne consentit à le suivre, lorsqu'il sortit de France; pour échapper

à l'espionnage de Richelieu, elle se déguisa en homme. Anne rejoignit son amant à Besançon, suivant Mlle de Montpensier; à Cologne, suivant d'autres auteurs. La princesse se fit alors appeler Mme de Guise; mais Henri ne tarda pas de lui être infidèle pour la comtesse de Bossut, qu'il emmena à Bruxelles et qu'il finit par épouser, de sorte que Mlle de Gonzague revint à Paris, où on la nomma comme auparavant Mme la princesse Anne. En 1645, elle épousa secrètement le prince Édouard de Bavière, quatrième fils de l'électeur Frédéric V, comte palatin du Rhin. « Elle n'en continua pas moins d'être galante; lui était *gueux et jaloux.* » Ainsi s'exprime sur leur compte Mlle de Montpensier, dont l'humeur était assez dénigrante. Anne eut trois filles du prince Palatin. L'aînée, Anne, épousa Henri Jules de Bourbon, duc d'Enghien, fils de Louis de Bourbon, prince de Condé; Louise-Marie fut mariée au prince rhingrave de Salm, et Benedicte à Jean-Frédéric, duc de Brunswick et de Hanovre.

De l'année 1650 date l'importance politique de la Palatine, comme on appela toujours depuis lors la princesse de Gonzague. Lorsque l'arrestation de Condé, de Conti et du duc de Longueville la poussa à prendre part aux luttes de la Fronde, elle s'y jeta, résolue d'effectuer la délivrance des princes, à laquelle elle travailla avec non moins d'habileté que d'ardeur. Les Chevreuse, les Montbazon, les Guémenée et autres illustres factieuses de ce temps devinrent entre les mains d'Anne de Gonzague autant de fils dont elle se servit pour faire agir à son gré les hommes que ces femmes gouvernaient; car la princesse avait sur toutes ces femmes et sur tous ces hommes la supériorité que donnent le désintéressement, la bonne foi et la fermeté de décision. Gondi, quand il la connut, fut tout de suite frappé de ces qualités, des deux dernières particulièrement : « Savoir se fixer, dit-il, en parlant de sa première entrevue avec Anne, est une qualité rare qui marquait un esprit éclairé au-dessus du commun. » Et plus loin : « Je ne crois pas, remarque-t-il, que la reine Élisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un État. » Quant à la bonne foi, qui était la base de tous les actes politiques de la Palatine, le coadjuteur l'atteste en ces termes : « Je l'ai vue dans les factions, je l'ai vue dans le cabinet, et je lui ai trouvé également partout de la sincérité. » La mise en liberté des princes et la réconciliation de Retz avec la cour furent l'ouvrage de la Palatine, qui se montra *toujours*, comme le proclama l'évêque de Meaux, *fidèle à l'État et à la grande reine Anne.* C'était déclarer que la princesse avait bien servi les intérêts de l'un et de l'autre en se prononçant d'abord contre les abus du pouvoir. D'ailleurs elle se rangea tout à fait du côté de la reine dès que celle-ci lui eut témoigné de la confiance, en la choisissant pour médiatrice entre le coadjuteur et Mazarin. Son attachement pour Anne d'Autriche ne souffrit même pas de l'espèce d'injustice que cette princesse lui fit dans la suite en lui ôtant la charge de surintendante de sa maison, dont elle l'avait honorée, pour la donner, sur la demande que lui en fit Mazarin, à Anne Martinozzi, princesse de Conti et nièce de ce cardinal. En 1663, le prince Édouard mourut; quelques années après, Anne renonça au monde, pour ne plus s'occuper que du soin de son salut. Sa conversion fut provoquée par un rêve dont Bossuet, dans l'oraison funèbre de la Palatine, rapporte les particularités, d'après le récit que cette princesse lui en avait fait elle-même. L'influence dont Anne de Gonzague continua de jouir à la cour détermina, en 1671, le mariage de Monsieur, frère de Louis XIV et veuf depuis un an d'Henriette d'Angleterre, avec Élisabeth-Charlotte, palatine du Rhin et nièce d'Anne de Gonzague. Aussi Mme de Sévigné écrivit-elle à sa fille en lui mandant la nouvelle de ce mariage : *Ce sont des traits de la Palatine.* Les mémoires d'Anne de Gonzague, publiés pour la première fois en 1786, eurent un grand succès de curiosité, malgré le bruit qui se répandit tout aussitôt qu'ils étaient apocryphes et qu'ils avaient été rédigés par de Rulhières, qui prétendait en être simplement l'éditeur; plus tard, ces mémoires furent attribués à Senac de Meilhan. Le seul morceau de littérature qu'ait laissé Anne de Gonzague est une réplique à l'abbé Bourdelot, qui avait écrit un petit *discours contre l'Espérance.* Cette réplique, dont le début est d'un bon style, et qui se trouve d'ailleurs parsemée de raisonnements judicieux, perd tout son agrément par la vulgarité de sa conclusion.

Camille LEBRUN.

Retz, *Mémoires.* — Bossuet, *Oraisons funèbres.* — Montpensier, *Mémoires.* — Motteville, *Mémoires.* — Sévigné, *Lettres avec notices* de Grouvelle. — *Mémoires de la Palatine.*

GONZAGUE (*Marie-Louise* DE), née vers 1612, morte à Varsovie, en 1667. Elle était la fille aînée de Charles de Gonzague, duc de Nevers, et de Catherine de Lorraine. En 1627, le duc d'Orléans (Gaston, frère de Louis XIII), tout récemment veuf de sa première femme, Mlle de Montpensier, s'éprit de Marie de Gonzague. Mais Marie de Médicis, qui désirait faire épouser une princesse de sa maison à son second fils, vit avec déplaisir cette inclination. Louis XIII étant allé, en 1629, aider le duc de Nevers à se mettre en possession du duché de Mantoue, dont il venait d'hériter, et que lui disputait le duc de Savoie, la reine-mère profita de la grande autorité que lui laissa le roi, durant son absence, pour défendre impérieusement au duc d'Orléans d'avoir aucune relation avec Marie de Gonzague. L'amour de Gaston pour la jeune princesse ne céda pas d'abord à cette tyrannie; les entrevues secrètes, les rencontres en apparence fortuites des deux amants n'en devinrent au contraire que plus fréquentes, par la connivence

de la plupart des femmes et des seigneurs de la cour. Gaston forma même le projet d'enlever Marie et de la conduire dans une ville de son apanage, où il l'épouserait. Marie approuva ce projet, qui devait être mis à exécution pendant le voyage qu'elle s'apprêtait à faire en Italie, son père l'ayant appelée auprès de lui. Mais la reine, secrètement avertie, fit arrêter la fille du duc de Nevers, par une troupe de gens armés, sur la grande route, le soir de son départ. On la conduisit au château de Vincennes, avec une de ses femmes seulement. Les choses les plus indispensables à un prisonnier vulgaire manquaient dans la chambre humide et grillée où l'on enferma la princesse; il n'y avait ni feu ni lit, et ce fut à grand'peine que l'on parvint à lui procurer quelques aliments. En apprenant ce coup d'autorité de sa mère, Gaston, irrité et effrayé, quitta précipitamment Paris, et s'en alla errer de province en province, sans s'inquiéter du sort de Marie. Heureusement pour elle, le roi, qui n'aurait pourtant pas approuvé le projet de mariage de son frère, témoigna beaucoup de mécontentement de la manière dont on avait traité la fille d'un prince français, qu'il était allé en personne soutenir contre ses ennemis, et Marie de Gonzague fut mise en liberté. Déjà l'attachement de Monsieur pour cette princesse avait fait place à un autre amour. A la cour de Lorraine, où il s'était arrêté, Gaston avait vu Marguerite, sœur du duc Charles; et c'était à elle qu'appartenait actuellement son cœur. Un si prompt oubli attira au duc d'Orléans la haine de Marie de Gonzague. Vers ce temps, il fut question de marier la princesse avec Sigismond-Ladislas IV, roi de Pologne; mais il préféra épouser une Allemande. Marie avait peu de biens; malgré sa beauté et son esprit, il ne se présentait pas pour elle d'établissements qui fussent à la hauteur de ses prétentions. Étant d'une des plus grandes maisons de France, elle voulait épouser sinon un prince souverain, du moins un illustre seigneur. Cependant, en 1642, douze ou treize ans après qu'elle eut été délaissée par Gaston, le grand-écuyer Cinq-Mars, qui jouissait de la faveur de Louis XIII, étant tombé éperdument amoureux d'elle, sans se laisser intimider par une si haute naissance, la princesse, captivée par sa belle figure, par sa bonne grâce, par sa passion romanesque, par son espérance de devenir connétable à la chute de Richelieu, qu'il travaillait à renverser, ne crut pas trop déroger en lui promettant sa main, s'il accomplissait son dessein. Il paraît positif que le désir de mériter et d'obtenir la main de Marie de Gonzague fut le principal motif des folles entreprises dans lesquelles Cinq-Mars se jeta avec tant d'étourderie que la princesse avec qui il entretenait un commerce de lettres pendant le voyage du roi dans le midi de la France, lui écrivit de Paris : « Votre affaire est connue ici, comme on y sait que la Seine passe sous le Pont-Neuf. » La catastrophe qui mit fin aux jours de ce présomptueux fut un coup terrible pour Marie, sa confidente et sa complice morale. Elle réussit à se faire rendre, par l'entremise de la duchesse de Bouillon, les lettres qu'elle avait écrites à Cinq-Mars.

Les deux attachements de cœur auxquels s'était livrée Marie avaient abouti pour elle, le premier à une humiliation, le second à une douleur navrante qui n'était pas sans quelque mélange de remords. Ces tristes souvenirs ne laissèrent plus son âme ouverte à d'autres sentiments qu'à celui de l'orgueil; encore de ce côté n'eut-elle pendant un assez long espace de temps aucune satisfaction. Enfin trois ans après la mort tragique de Cinq-Mars, ce même Ladislas qui avait eu jadis l'idée de l'épouser, ayant depuis lors perdu sa première femme, se voyant refusé dédaigneusement par mademoiselle de Guise aussi bien que par Mademoiselle, fille de Gaston, porta de nouveau ses vues sur la princesse Marie de Gonzague. Le roi de Pologne était vieux et impotent. On regardait en France les Polonais comme un peuple demi-barbare; mais Marie trouva dans la couronne qu'on lui offrait une compensation suffisante à ces inconvénients. Vers la fin de l'année 1645 arrivèrent à Paris les ambassadeurs polonais chargés par leur maître de lui amener sa nouvelle épouse. Le mariage se fit par procuration du côté de Ladislas, le 6 novembre, au Palais-Royal, où résidait alors la cour. Marie s'y rendit le matin de l'hôtel de Nevers, où elle demeurait. Anne d'Autriche assista à sa toilette, et pour la rendre plus somptueuse, elle prêta à la mariée des perles et des diamants de la couronne. Malgré sa prétendue intention d'embellir, en cette circonstance, la future reine de Pologne, Anne lui causa une très-vive contrariété en s'opposant, sous le prétexte que le mariage se faisait sans cérémonie, à ce qu'elle mît par-dessus son habit de noce, dont le corps et la jupe étaient en toile d'argent, le manteau royal à la polonaise, en velours blanc semé de grandes flammes d'or, de sorte que la jupe parut ridiculement courte ainsi. Le palatin de Posnanie épousa, au nom de son roi, Marie de Gonzague. Il y eut ensuite des fêtes splendides que madame de Motteville, amie et *historiographe* de la reine Anne d'Autriche, décrit, ainsi que l'entrée des ambassadeurs polonais à Paris, minutieusement et agréablement. « Le peuple, ajoute cet auteur, courait de toutes parts pour voir la nouvelle reine de Pologne, comme si sa couronne lui eût pu changer le visage. » Peu de jours après la cérémonie nuptiale, Marie, accompagnée de la maréchale de Guébriant, et escortée par cette brillante noblesse polonaise qui était venue la chercher, partit heureuse et fière de ses grandeurs, quoiqu'un peu attristée par les adieux de ses amies et vaguement inquiète de la destinée qui lui était réservée dans ce lointain royaume, auprès d'un mari âgé, souvent malade, peut-être chagrin et bizarre.

La réception que lui fit ce mari dépassa en rudesse toutes les suppositions qu'on eût pu faire à ce sujet. Quand la reine arriva à Varsovie, on la mena tout de suite à l'église, où l'attendait le roi, assis sur une chaise dont il ne bougea pas : c'était un vieillard « accablé de goutte et de graisse »; il avait l'air maussade et le regard dur. Sigismond laissa la reine se mettre à genoux et lui baiser la main, sans faire un mouvement pour la relever, sans lui adresser une parole de bienvenue. Après l'avoir examinée quelques instants en silence, il dit tout haut en se tournant vers Bregi, l'ambassadeur de France: « Est-ce là cette grande beauté dont vous m'aviez fait tant merveilles? » Puis il épousa la princesse. Cette cérémonie achevée, le roi et la reine se rendirent au palais, où il y eut un repas de viandes. Ladislas ne parla pas de toute la journée à son épouse, et le soir il la fit conduire dans un appartement séparé du sien pour y passer seule la nuit. Marie, stupéfaite de l'accueil mal séant et du caractère sauvage de ce prince, dit à madame de Guébriant « qu'il valait mieux s'en retourner en France ». Cependant, la maréchale s'étant plainte des mauvais procédés qu'on avait pour la princesse, le roi se civilisa un peu; et comme d'ailleurs ses sujets firent à la nouvelle reine des cadeaux d'une grande valeur, Marie était à peu près consolée lorsque madame de Guébriant quitta Varsovie. Sans doute la reine ne put se trouver heureuse avec un mari tel qu'on nous dépeint Sigismond-Ladislas; mais elle sut tirer le meilleur parti possible de sa position, en amassant des richesses, en se faisant des partisans, en soulageant les misères du peuple. Elle fonda à Varsovie le couvent de la Visitation, où elle établit des sœurs grises de la congrégation de Saint-Vincent-de-Paul, avec lesquelles elle allait souvent visiter les pauvres.

Les talents politiques de Marie se développèrent dans l'ombre pendant les trois années que vécut encore Ladislas. A la mort de ce roi, en 1648, son frère, Jean-Casimir, fut élu souverain de la Pologne, grâce aux trésors et aux intrigues de Marie. Elle était tendrement aimée de ce prince, dont l'avénement au trône lui donnait à elle-même l'espoir d'y remonter bientôt. En effet, l'année de deuil expirée, le pape releva de ses vœux Jean-Casimir, qui était entré dans l'ordre des Jésuites, sous le règne de son frère, et lui accorda les dispenses nécessaires à son union avec sa belle-sœur. Marie conserva donc sur sa tête cette couronne royale qu'elle avait si chèrement achetée par les ennuis de son premier mariage. Le règne de Casimir, sans cesse agité par des guerres et des révoltes, exerça l'aptitude de sa femme aux affaires du gouvernement, non que le roi manquât de capacité, mais il n'avait pas autant de fermeté de caractère que la reine. Celle-ci étant morte d'apoplexie, en 1667, Casimir, découragé, abdiqua la couronne pour se retirer en France et rentrer dans la vie monastique. Les obsèques de Marie de Gonzague eurent lieu à Cracovie, où, en 1646, elle avait été solennellement couronnée reine de Pologne.

Camille Lebrun.

Bassompierre, *Mémoires*. — Brienne, *Mémoires*. — Motteville, *Mémoires*. — Montglat, *Mémoires*.

GONZAGUE (*Octave* de), marquis de Mantoue, poëte italien, né le 15 juillet 1667, mort à Bologne, le 9 septembre 1704. Fils de Pierre-Marie de Gonzague et d'Olympe Grimani, il fut élevé par les jésuites. Son goût le portait vers la poésie, et il donna dans le recueil des *Arcadi* quelques pièces de vers sous le nom d'*Aulideno Melichio*. On en trouve aussi dans la collection de poésies composées sur la mort de la duchesse de Mantoue, Anne-Isabelle de Gonzague, protectrice de l'Académie *degli Invaghiti*. Octave de Gonzague mit en vers toscans les *Institutes* de Justinien. Il reste peu de vers de lui, parce qu'il les détruisait souvent après les avoir écrits. Muratori, dans son livre *Della perfetta Poesia*, propose les vers de Gonzague pour modèles.

L. L—t.

Crescimbeni, *Istoria della Volgar Poesia*.

GONZAGUE (Saint *Louis* de). *Voy*. Louis de Gonzague.

*** GONZAGUE** (*Alexandre-André* de), prétendant aux souverainetés de la famille des Gonzague, né à Dresde (Saxe), le 12 novembre 1799. Fils d'un ancien colonel russe, qui rattachait son origine aux Gonzague d'Italie (1), il s'évada en

(1) Voici comment M. Alexandre de Gonzague prétend se rattacher à l'ancienne famille des Gonzague. A l'époque de la mort de Charles IV, dernier duc de Mantoue, la maison des Gonzague était représentée par deux branches principales : 1° celle des Gonzague-Castiglione, ducs de Solferino, reliée aux Gonzague de Mantoue par Rodolphe Ier de Gonzague, troisième fils de Louis III de Gonzague-Mantoue, né en 1451 ; c'est en faveur de ce Rodolphe et de ses descendants que les possessions de Sabbionetta et Bozzolo avaient été érigées en duché et principauté, comme celle de Luzzara en marquisat souverain; 2° celle des Gonzague-Guastalla, qui se rattachait aux Gonzague-Mantoue par Ferdinand Ier de Gonzague, duc d'Ariano, troisième fils de François II, marquis de Mantoue, et d'Isabelle d'Este, lequel Ferdinand avait, en 1539, acquis du comte de Torelli, comme possession allodiale, le comté de Guastalla, érigé depuis en duché souverain à titre perpétuel. La branche des Gonzague-Sabbionetta s'était éteinte dès 1591, celle des Gonzague-Bozzolo en 1708. D'après un contrat du mois de février 1479, confirmé par l'empereur Frédéric III, la branche des Gonzague-Castiglione succédait à toutes ces souverainetés. Au moment où éclata la guerre de la succession d'Espagne, Ferdinand III de Gonzague-Castiglione, né le 26 août 1648, et marié le 28 février 1680, à Laure Pic de La Mirandole, se trouvait à Milan. L'empereur fit occuper son héritage, et vainement ce prince fit des protestations au congrès de Rastadt (6 mars 1714); il n'en fut pas plus tenu compte que des stipulations postérieurement insérées par Louis XIV au traité de Bade (7 septembre 1714) en faveur des princes italiens dépossédés. Ferdinand III de Gonzague-Castiglione, qui s'était d'abord retiré en Espagne, auprès du roi Philippe V, revint en Italie, et mourut à Venise, le 13 février 1723, laissant de son mariage quatre fils : 1° Louis de Gonzague-Castiglione, né le 11 novembre 1680, qui épousa la comtesse Anne Anguissola, dont il eut plusieurs enfants : mais ce mariage fut depuis déclaré nul, et les enfants qui en étaient provenus reconnus conséquemment illégitimes; 2° Char-

1812 du collége de Cracovie, et vint offrir ses services au maréchal Ney, qui le plaça dans le 9ᵉ régiment de la Vistule. Peu de jours après il fut nommé sous-lieutenant. En 1813, lieutenant de lanciers, il se distingua à Dantzig et à Bautzen, et en 1814 il fit la campagne de France. Entré ensuite au service de la Russie, il fut envoyé en mission au Caucase, comme capitaine, en 1823 et 1824. Plus tard, attaché à l'état-major du feld-maréchal Diebitsch, il se fit remarquer au siége de Braïla, où il obtint le grade de chef d'escadron. En 1831, entraîné dans l'insurrection polonaise, il devint major dans le régiment de Kalisch, puis colonel. En 1837 et 1838, on le retrouve en Catalogne servant la cause de don Carlos, en qualité de colonel, puis de général de brigade. Ensuite il entreprend de nouveaux voyages, et se marie à Londres. En 1853 le tribunal de police correctionnelle de la Seine le condamna à deux années d'emprisonnement pour « usurpation de nom et escroquerie ». Il paraît que, sans attendre le résultat d'une réclamation qu'il avait adressée en 1841 à toutes les cours de l'Europe, pour être remis en possession des États de sa maison usurpés par l'Autriche, il distribuait à deniers comptants une décoration instituée par ses ancêtres. Il a publié : *De la Tactique militaire*, avec cartes et plans d'attaque et de défense pour toutes les armes; 1824; — *Contre-révolution de Varsovie;* 1831; — *La comtesse Albertine;* Stuttgard, 1834; — *Anna Ywanowna;* Paris, 1845.

L. L—T.

Esquisse biographique d'Alexandre de Gonzague, par un diplomate; Paris, 1844; — *Almanach de Gotha;* 1838. — Comte Pourret des Gands, *Mémoire à consulter* (1848). — *Gazette des Tribunaux*, 1853.

les de Gonzague-Castiglione, marquis de Medola, né le 25 janvier 1682, mort en 1704, deux ans après son mariage avec Marie de Gonzague-Castiglione, sa cousine, décédée sans enfants, le 10 mai 1716, instituant pour son légataire universel son beau-frère, François II; 3° François II de Gonzague-Castiglione-Mantoue, né le 8 mai 1684, qui occupa une position élevée à la cour de Philippe V, où il fut grand-maître de la maison de madame Louise de France, femme de l'infant don Philippe : deux fois marié, il laissa de sa seconde femme, Julie-Clitène Caracciolo, princesse de Santo-Buono, sept enfants, dont l'aîné lui succéda; 4° Alméric de Gonzague-Castiglione, qui embrassa l'état ecclésiastique. Philippe-Louis de Gonzague-Castiglione-Mantoue, fils aîné de François II, né le 19 décembre 1740, marié à Londres, le 12 avril 1760, à Marianne de Medina-Cœli de la Cerda d'Aragon, mourut jeune, le 3 décembre 1762, laissant à son fils unique, Joseph-Louis, âgé d'un an et neuf mois au moment de son décès, l'héritage de toutes ses prétentions, accrues de celles du prince Joseph Iᵉʳ Marie de Gonzague-Guastalla, mort en 1736. Joseph II Louis de Gonzague-Castiglione-Mantoue, né à Londres, le 19 mars 1761, héritier désormais unique par le décès de Louis II de Gonzague-Castiglione, arrivé en 1768, des droits et prétentions de toutes les branches des Gonzague successivement éteintes, fut élevé à la cour d'Espagne, par son parent le duc de Medina-Cœli, et commença ses réclamations contre l'Autriche en 1784. Mais du mariage de Louis II de Gonzague-Castiglione avec Anne Anguissola étaient nés plusieurs enfants : l'aîné, Léopold, marié à Venise, où il servait comme général de la république, laissa de son mariage avec Hélène Medini un fils unique, Louis de Gonzague Castiglione-Mantoue, patricien de Venise. Celui-ci, moyennant une pension annuelle de 20,000 florins, que lui consentit en 1772 l'impératrice Marie-Thérèse, signa une renonciation générale de toutes les prétentions des Gonzague à leurs nombreuses et antérieures possessions. Depuis, l'Autriche présenta cette renonciation comme une fin de non recevoir à toutes les réclamations des autres membres de la famille de Gonzague. Ceux-ci refusèrent de la reconnaître comme consentie en échange d'une subvention dérisoire par un prince issu d'un mariage annulé et illégitime. Quant à Joseph-Louis, il entra au service de l'empereur de Russie en 1785, avec le grade de colonel. Marié, le 15 octobre de la même année, à Hélène-Marie-Constance Suzoff, comtesse Murzinowa, décédée en 1789, puis à la princesse Euphrosyne-Madeleine-Julienne Esterhazy, il eut de ce second mariage trois fils : Louis-Matthieu, mort à Stockholm, le 22 avril 1828; Maximilien, tué à Leipzig, en 1813; et Alexandre-André, qui hérita des titres de sa famille à la mort de son frère aîné, leur père étant décédé en 1818, à Wilna.

GONZAGUE (*Barbe* DE). *Voyez* WURTEMBERG.

GONZAGUE (*Louis* DE). *Voyez* NEVERS.

* **GONZALES** (*Antonio*), compositeur italien, né à Gromo, en 1764, mort à Bergame, vers 1814. Il étudia la musique à Bergame, sous les leçons de Foccaccia, et à Venise, sous celle de Qualia. Il se livra à la composition dramatique, et fit représenter au théâtre San-Mosè, à Venise, une farce sous le nom de *Il Calandrino*, et plusieurs autres ouvrages dans le genre bouffe. De retour à Bergame, il s'y livra particulièrement au style religieux, et écrivit de beaux motifs pour l'orgue. Il professait le piano et l'accompagnement à l'Institut musical de Bergame et conduisait les orgues de Sainte-Marie-Majeure de la même ville. Il garda ses fonctions jusqu'à sa mort. Ses *Œuvres* ont été éditées; Bergame, 1814. A. DE L.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

GONZALES (*Bartolomeo*), peintre espagnol, né à Valladolid, en 1564, mort à Madrid, en 1627. Il étudia à Madrid dans l'atelier de Patrice Caxes. Il se fit bientôt une belle réputation, et Philippe III le nomma son peintre, en 1617. Il le chargea de la restauration des châteaux royaux de Burgos, de Valladolid, de l'Escurial, de Lerma, du Prado, du Buen-Retiro et de la torre de la Parada. C'est dans ces palais que se trouvent la majeure partie des œuvres de Gonzales. Ce peintre fit aussi plusieurs fois les portraits de la reine d'Espagne, des infants et des principaux personnages de la cour. Gonzales réussissait très-bien à reproduire les traits de ses modèles, mais il excellait surtout dans les ornements, les étoffes, les habits, les meubles, et les autres accessoires qui accompagnent les portraits. A. DE L.

Francesco Pacheco, *El Arte de la Pintura*. — Le P. Santos *La Description del Escorial*. — *Catalogo de los cuadros que existen colocados en el real Museo del Pardo*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*. — *Notizia de los cuadros que se hallan collocados en la galeria del Museo del Rey, sito en el Pardo de esta corte* (Madrid, 1838).

GONZALES (*Christophe*), peintre espagnol, vivait à Madrid en 1590. Il a exécuté plusieurs bons tableaux pour le couvent des Carmelites déchaussées de cette capitale. A. DE L.

Felippe de Guevara, *Los Comentarios de la Pintura*.

* **GONZALÈS** (*Jean-Emmanuel-Charles*), médecin en chef des armées françaises, né à Monaco, en 1766, mort à Paris, le 3 juin 1843. Il descendait d'une famille noble d'Espagne, et fit ses études à Turin. Après la réunion de sa patrie à la France, en 1792, il entra dans le corps des médecins militaires. Attaché en cette qualité à l'armée d'Italie, il assista au siége de Toulon, et devint médecin principal, grade qui lui fut conféré à vingt-huit ans et avec lequel il prit une part active aux campagnes d'Italie, d'Égypte, d'Allemagne, de Dalmatie et d'Espagne; il s'y distingua par des services méritoires pour la santé des troupes. A la restauration, il fut appelé à la direction de l'hôpital militaire de Saintes, puis de celui de Nancy, en 1820. Sa longue expérience fut utilisée dans la campagne d'Espagne de 1823, comme médecin en chef du corps d'armée du maréchal Marmont. Il remplit les mêmes fonctions, après 1830, à l'armée du nord, sous le maréchal Gérard, dont les opérations se bornèrent au siége d'Anvers.
M. Ch.

Documents particuliers.

GONZALES BECERRIL (*Juan*), peintre espagnol, vivait à Tolède, dans la fin du quinzième siècle. Il était élève et parent de Pedre Berraguette, qui lui accorda sa fille, Toledana, en mariage. Il aida son beau-père dans la décoration du cloître de la cathédrale de Tolède (1498). Les fresques que Gonzales Becerril a laissées affectent le style du Pérugin. A. de L.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

* **GONZALES DE SEDILLO** (Don *Antonio*), peintre espagnol, né à Tolède, vers 1635, mort vers 1680. Il étudia à Madrid, dans l'atelier de Francisco Rizi. Il fit ensuite le voyage de Rome, et se perfectionna sous les bons maîtres de l'époque. De retour dans sa patrie, il y exécuta plusieurs tableaux remarquables par la facilité du dessin et la pureté du coloris. Il mourut dans la force de l'âge et la plénitude de son talent; ses œuvres sont rares et recherchées. A. de L.

Vicente Carducho, *Los Dialogos de la Pintura.* — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

GONZALES DE LA VEGA (*Jaime*), peintre espagnol, né à Madrid, en 1622, mort dans la même ville, en 1697. Il s'adonna concurremment à la peinture et à l'étude du droit. Il se faisait recevoir licencié tandis que Francesco Rizzi le considérait comme un de ses meilleurs élèves. Il se maria, devint veuf, et le chagrin lui inspira la résolution de se retirer du monde. Il entra chez les Pères du Sauveur, et partagea ses jours entre la prière et la peinture. Outre plusieurs tableaux exécutés pour sa communauté et pour l'hôpital des Italiens, où il mourut, on connaît de lui : *La Voie des Douleurs* et *La Descente de croix*, tableaux exécutés pour la chambre des avocats de Madrid; — divers *sujets de la vie du Christ*, pour le couvent des franciscains de la même ville; — plusieurs phases de l'*Histoire de la Vierge*, pour les religieuses de don Juan d'Alarcon; — Gonzales de la Vega fonda et décora une chapelle dans l'oratoire de San-Salvador, avec la condition que les Oratoriens feraient une pension viagère de 150 ducats à une sœur qu'il laissait. Suivant Quilliet, « Gonzales fut un saint homme, mais non un bon peintre : ses ouvrages manquent principalement d'énergie. » A. de L.

Felipe de Guevara, *Los Comentarios de la Pintura*, publiés par Pons; Madrid, 1780. — *Viage artistico á varios pueblos de España*; Madrid, 1804. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

* **GONZALES-VELASQUEZ** (Don *Alejandro*), peintre et architecte espagnol, frère du précédent, né à Madrid, le 27 février 1719, mort dans la même ville, le 21 janvier 1772. Il étudia la peinture à l'académie de peinture de Madrid, et fut, quoiqu'à peine âgé de dix-neuf ans, chargé, avec son frère aîné Luis, de la décoration du théâtre du Retiro. En 1744 on lui confia les travaux artistiques du palais de Sant-Ildefonso. Alejandro Gonzales passa ensuite trois années à Aranjuez, et embellit considérablement cette demeure royale. Il professa, de 1752 à 1762, l'architecture à l'Académie de Madrid. Le 3 janvier 1766, le roi Charles III créa dans la même académie une chaire de perspective pour Gonzales, qui devint peu après sous-directeur de cet établissement. Il y exécuta beaucoup de fresques, soit seul, soit avec ses deux frères, Luiz et Antonio. Il décora avec eux les voûtes des couvents de Las Salesas, de l'Incarnation, de Sainte-Anne, del Pastor, etc. Seul, Alejandro peignit l'église de Saint-Just et les murailles du monastère des Bernardins dites *Las Balleras*. Comme architecte, il fit édifier sur ses plans plusieurs églises et d'autres monuments publics, et travailla longtemps au palais royal de Madrid avec Guillaume Langlois, et sur les dessins du chevalier Antoine-Raphael Mengs. Les ouvrages d'Alejandro se distinguent par une grande facilité et une grâce singulière.

Son fils *Antonio* (IIe) hérita de son talent, mais il quitta sa patrie, et passa au Mexique. En 1800 il était directeur de l'Académie de San-Carlos à Mexico, et professait et pratiquait l'architecture. A. de L.

Philippe de Guevara, *Los Comentarios de la Pintura.* — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*: — *Los Constituciones y Actas de la Academia de San-Fernando de Madrid.* — *Actes de l'Ac. de San-Carlos à Mexico.*

GONZALES-VELASQUEZ (Don *Antonio Ier*), peintre espagnol, troisième frère de Luiz et d'Alejandro et oncle d'Antonio II, né à Madrid, vers la fin de juillet 1729, mort dans la même ville, le 18 janvier 1793. Il fut envoyé à Rome, où il étudia dans l'atelier de Giacinto Corrado. Il réussit à imiter son maître dans ses teintes et dans tous les heureux effets du prisme. Le premier tableau important d'Antonio Gonzales fut dédié par lui à l'Académie de San-Fernando et envoyé à Madrid. Cette toile représente *David recevant l'onction divine*. Il exécuta ensuite à Rome de fort belles fresques, dans l'église des Trinitaires de Castille. De retour en Espagne, en 1753, il peignit la

coupole de la chapelle de Notre-Dame-del-Pilar; dans la cathédrale de Tarragone. A Madrid il travailla beaucoup avec ses frères Luiz et Alejandro, et peignit seul à Cuença une *Assomption*, ainsi que plusieurs belles fresques à Saragosse. Le 1er mars 1754, il fut nommé sous-directeur de l'Académie de San-Fernando, dont il devint directeur en 1765. Dès 1757 il était peintre de la cour.

Suivant Quilliet, il est peu de peintres espagnols qui aient composé un sujet historique avec autant de grâce et de facilité qu'Antonio Gonzales; aussi se distingua-t-il dans la fresque. Il a laissé beaucoup d'ébauches, d'esquisses, de croquis et de dessins de tous genres, excellents pour les graveurs. Il fit entre autres une belle esquisse pour la *Fondation de l'ordre de la Toison d'Or*, et composa le *cartel* qui sert aux nominations des académiciens. Salvador Carmona a gravé ces deux compositions. Antonio Gonzales laissa trois fils, deux peintres, *Zacarias* et *Castor*, et un architecte, *Isidoro;* tous trois se distinguèrent dans leurs genres. A. DE L.

Las Constituciones y actas de la Academia de San-Fernando de Madrid. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

* **GONZALES-VELASQUEZ** (Don *Luiz*), peintre espagnol, né à Madrid, en 1715, mort dans la même ville, le 24 mai 1764. Il était fils d'un sculpteur, et fut l'un des premiers élèves de l'Académie royale de Peinture de Madrid. Il y fit de rapides progrès, et peignait avec talent l'histoire et la fresque. En 1748, lors du couronnement de Ferdinand VI, il fut chargé avec son frère Alejandro de la décoration des rues de Madrid et de celle du théâtre du Retiro. Luiz exécutait les figures, et Alejandro les ornements. C'est ainsi qu'ils peignirent l'église des Carmelites-*Descalzas*, la voûte de l'église des religieuses du Saint-Sacrement et quelques autres monuments. En 1752, il exécuta seul les fresques de la coupole de l'église San-Marcos. Cette œuvre lui valut son entrée à l'Académie de San-Fernando, dont il devint sous-directeur, le 3 février 1754. En 1760, Charles III le choisit pour son peintre du cabinet. Quoique mort jeune encore, don Luiz Gonzalez a laissé de nombreux ouvrages dans les églises et les palais de Madrid. A. DE L.

Felipe de Guevara, *Los Comentarios de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*. — *Las Constituciones y Actas de la Academia de San-Fernando* de Madrid.

GONZALEZ ou **GONZALO** *de Berceo*, un des plus anciens poëtes espagnols, vivait dans la première moitié du treizième siècle. Il était né à Berceo, village du territoire de Calahorra, dans une province exposée aux perpétuelles incursions des Maures, et il habitait le monastère de Saint-Millan ou Saint-Émilien. Il n'était pas moine, mais clerc, et même, à ce qu'on suppose, clerc séculier. On ne sait rien de lui, sinon qu'il écrivait entre 1220 et 1246. Comme il se plaint quelque part du poids de la vieillesse, on suppose que sa vie se prolongea jusque après 1260, sous le règne d'Alphonse le Sage; et comme il fut ordonné prêtre en 1221, et que pour recevoir cet ordre, il fallait être âgé d'au moins vingt-trois ans, il devait être né au plus tard en 1198. Voilà tous les détails biographiques que l'on peut recueillir dans les poésies de Gonzalo; ils suffisent pour lui marquer chronologiquement une place parmi les plus anciens poëtes de son pays. Déjà au douzième siècle la poésie espagnole avait produit des œuvres remarquables; mais ces vieux monuments littéraires, le *Poëme du Cid*, le *Livre d'Apollonius*, la *Vie de sainte Marie d'Égypte*, l'*Adoration des trois saints Rois*, nous sont parvenus sans nom d'auteur, et Gonzalo, bien qu'il n'eût pas manqué de prédécesseurs, est le premier poëte castillan connu. Ses œuvres ont été recueillies par Sanchez, et forment le tome II de la *Coleccion de Poesias Castillanas anteriores al siglo XV*; elles comprennent neuf poëmes, dont voici la liste : *La Vida de santo Domingo de Silos; La Vida de san Millan de La Cogolla; El Sacrificio de la Misa; El Martirio de san Lorenzo; Los Loores de nuestra Senora; De los Signos que apereceran ante del Juicio; Miraclos de nuestra Señora; Duelo de la Virgen el dia de la pasion du su Fijo; La Vida de santa Oria.* Toutes ces poésies contiennent 3,267 *coplas* ou stances monorimes, chacune de quatre vers de quatorze syllabes. Ce système de versification, dont on trouve dès le commencement du douzième siècle des exemples chez les troubadours, paraît avoir été usité en Espagne bien avant Gonzalo; mais celui-ci s'en servit plus habilement que les poëtes précédents. Sa versification est en général régulière, et parfois harmonieuse, quoique de temps en temps il se permette des rimes insuffisantes, ou même qu'il se contente de simples assonnances. Il n'a point d'ailleurs la prétention de faire de la poésie élégante, il ne veut que mettre en langue vulgaire, à la portée du peuple, les pieuses légendes jusque là rédigées en latin. Il le dit lui-même au début de sa *Vie de saint Dominique de Silos*. « Au nom du Père, qui a fait toutes choses, et de notre Seigneur Jésus-Christ, fils de la glorieuse Vierge, et du Saint-Esprit, qui est égal à eux, je veux dire une histoire d'un saint confesseur; je veux faire un récit en roman vulgaire, dans lequel le peuple a coutume de parler à ses voisins; car je ne suis pas assez savant pour parler l'autre latin; cela vaut bien, je crois, un verre de bon vin. » Gonzalo continue sur ce ton familier et populaire, ce qui ne l'empêche pas de rencontrer parfois de beaux élans poétiques et de se complaire à des longues descriptions fleuries qui ont de la grâce et de l'éclat. Comme modèle en ce dernier genre, on peut citer les premières stances des *Miracles de Notre-Dame*. Jamais Gonzalo de Berceo n'est aussi bien inspiré que

lorsqu'il parle de la sainte Vierge. Son *Deuil de la Vierge le jour de la Passion* est admirable de simplicité naïve et de religieuse tendresse. Voici, par exemple, les paroles pathétiques que la Vierge adresse à son Fils expirant sur la croix : « Mon fils, toujours nous eûmes, moi et toi, une seule vie; moi je te chéris beaucoup, et je fus de toi chérie ; moi toujours je te crus, et toujours je fus crue de toi. Ton grand amour à présent m'oublie-t-il? Mon fils ne m'oublie pas, et enlève-moi avec toi ; il ne me reste au monde qu'un fidèle ami : Jean, que tu m'as donné pour fils, ici pleure avec moi : je te prie que tu m'accordes ce que je te dis. » « En lisant ces vers, dit M. Ticknor, j'éprouve un sentiment semblable à celui avec lequel je regarderais un tableau de Pérugin sur le même sujet. » Parmi les autres poëmes de Gonzalo, on remarque les *Signes qui apparaîtront avant le jugement*, sombre prophétie où brillent des éclairs d'imagination ; l'histoire de Marie de Cisneros, dans *La Vie de saint Dominique*, et l'apparition de saint Jacques et de saint Millan combattant pour les chrétiens à la bataille de Simancas, dans la *Vie de saint Milan de La Cogolla*. L. J.

Examen critico del tomo primero de el Anti-Quixote, Madrid, 1806, in-12, attribué à Pellicer, p. 22. — Dunham, *History of Spain and Portugal*; Londres, 1832, in-18, t. IV, p. 215-220. — Longfellow, *Introductory Essay* à sa traduction des *Coplas* de Manrique ; Boston, 1833, in-12, p. 5 et 10. — Bouterwek, *Histoire de la Littérature espagnole* t. Ier de la traduction française. — Sismondi, *Littératures du midi de l'Europe.* — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. I, p. 27-30.

GONZALEZ (*Antonio*), navigateur portugais, vivait au milieu du quinzième siècle. Il s'était acquis une certaine renommée par ses succès comme capitaine pêcheur, et selon quelques historiens il était même remonté au Nord jusque sur les côtes d'Irlande et d'Écosse, pour chercher les baleines. En 1440, il s'aventura sur la côte d'Afrique, au delà du cap Boyador. Par ruse ou par force, il enleva plusieurs Maures, dont à son retour il fit présent à l'infant don Henriquez. Ce prince ordonna qu'ils fussent rendus à leur patrie. Gonzalez se chargea de les débarquer au lieu où il les avait pris ; mais il consentit à recevoir ou exigea d'eux une rançon en poudre d'or et en esclaves. Ce premier échange donna naissance à la traite des nègres. Gonzalez se défit avec un grand avantage des Africains qu'il ramenait. Bientôt la mode d'avoir des esclaves noirs se répandit. D'autres marins se laissèrent tenter par l'exemple de Gonzalez et allèrent éveiller la cupidité des princes du littoral sénégalais. Ceux-ci trouvèrent d'abord un grand avantage à vendre des prisonniers qui les embarrassaient ; mais plus tard ils ne firent la guerre que pour satisfaire aux demandes des Européens, et ce qui n'avait d'abord été qu'un échange fortuit devint un commerce tarifé. Gonzalez lui-même fit plusieurs voyages sur la côte de Sénégambie, et acquit par son trafic une fortune considérable. Alfred DE LACAZE.

Azurara, *Conquista de Guine.*

* **GONZALEZ** (*Diego*), poëte espagnol, né en 1733, à Ciudad-Rodrigo, mort en 1794. Il entra dans l'ordre de Saint-Augustin, et passa successivement sa vie à Salamanque, où il fit une connaissance intime avec les poëtes de l'école espagnole moderne, à Séville, où il devint l'ami de Jovellanos, et à Madrid, où il mourut. Ses vers révèlent un talent véritable; il imita Luis de Léon avec un tel succès que dans quelques-unes de ses odes et de ses traductions des psaumes il se montre digne d'être placé à côté de son modèle. Ses meilleures compositions sont toutefois d'un genre moins sévère. Ses vers adressés à une perfide chauve-souris, ceux qu'il envoie à une dame qui s'était brûlé le doigt, ne révèlent point une grande originalité, mais ils offrent du moins toutes les ressources de l'idiome castillan à son âge d'or. Son poëme didactique sur les quatre âges de l'homme, précédé d'une dédicace remarquable à Jovellanos, ne fut jamais terminé. En dépit de son talent, Gonzalez attachait fort peu d'importance à ses écrits; il les laissait devenir ce qu'ils pouvaient, et ce ne fut que près de vingt ans après sa mort que son ami J. Fernandez publia à Madrid, en 1812, le recueil de ses *Poesias*. G. B.

Ticknor, *History of the Spanish Literature*, t. III, p. 293.

* **GONZALEZ** (*D. Thomas*), historien espagnol, mort le 16 mars 1833. Il avait embrassé l'état ecclésiastique. D'abord chanoine de Placencia, il fut nommé auditeur de la nonciature apostolique et archiviste de Simancas en 1813. On a de lui : *Apuntamientos para la historia del rey D. Felipe II de España por lo tocante a sus relaciones con la reyna Isabel de Inglaterra, desde el año* 1558 *hasta el de* 1576, *formados con presencia de la correspondencia diplomatica original de la dicha epoca ;* dans le t. V des *Memorias de la Academia de la Historia ; — Retiro, Estancia y Muerte del emperador Carlos Quinto en el monasterio de Yuste : relacion documentada*, ouvrage manuscrit, formé d'extraits concernant la vie de Charles Quint. Vendu à la France en 1844, par le frère de l'auteur (Biblioth. impér., n° 164), ce travail peut, pour son importance, être mis sur la même ligne que le manuscrit d'un moine anonyme de l'ordre des Hiéronymites, et dont M. Bakhuizen van den Brinck a fait la découverte dans une bibliothèque de Bruxelles : il a pour titre *Historia breve y sumaria de como el emperador D. Carlos V, nuestro senor, trató de venirse a recojer al monasterio de S. Hierónimo de Yuste, que es en la Vera de Plasencia, y renunciar sus Estados*, etc. F. D.

Gachard, *Retraite et mort de Charles Quint, au monastère de Yuste : lettres inédites pub. d'après les Originaux conservés dans les Archives roy. de Simancas*; 1854. — Amédée Pichot, *Charles Quint, Chronique de sa vie intérieure et de sa vie politique* ; 1854. — Mignet, *Le Journal des Savants.* — Stirling, *The Cloister Life of the emperor Charles the Fifth*; 2e édit., 1853, in-8°.

GONZALEZ DE ANDRADA. *Voy.* ANDRADA.

GONZALEZ-CABRERA-BUENO (Don *José*), amiral portugais, né à Ténériffe, vers 1670. Il navigua fort jeune, et fit plusieurs voyages dans les Indes orientales. On le considérait comme le marin qui connaissait le mieux les parages de la mer du Sud. En 1701, don Pèdre II, roi de Portugal, l'envoya aux Philippines en qualité d'amiral en chef. Gonzalez y rendit de grands services à sa patrie, et soutint de sanglantes luttes contre les Malais et les Chinois. On a de lui : *Navegacion especulativa y practica*, avec fig.; Manille, 1734, in-fol. Cet ouvrage est encore le *vade-meum* des navigateurs dans les archipels de la mer du Sud. A. DE L.

Summario Bibliotheca Lusitana.

GONZALEZ DE LEZA (*Gaspar*). C'était un pilote habile, embarqué au dix-septième siècle à bord des navires de Quiros (*voy.* ce nom), l'un des premiers explorateurs de l'Australie. F. D.

Gomez Eannez de Azurara, *Conquista de Guine.*

GONZALEZ-RUIZ (*Antonio*), peintre espagnol, né vers 1720, mort à Madrid, le 11 avril 1785. Il apprit la peinture à Madrid, sous les conseils de Hovasse. Il parcourut ensuite la France, puis l'Italie, où il resta quelques années. A son retour dans sa patrie, il fut nommé par le roi Philippe V (13 juillet 1744) l'un des directeurs de l'Académie royale de Peinture de Madrid, dite de *San-Fernando*. Il fut confirmé dans ses fonctions par Ferdinand VI, et consacra la création de l'établissement qu'il dirigeait par deux tableaux allégoriques considérés, à cette époque de décadence, comme des chefs-d'œuvre. Charles III le nomma peintre particulier de sa cour. Il était membre des Académies de Saint-Pétersbourg et de San-Carlos de Valence. La plus grande partie de ses toiles furent composées à Madrid et à Salamanque. Le style en est maniéré, le dessin incorrect et la couleur peu harmonieuse. A. DE L.

Don José Mussoy Valiente, *Museo y Academia de San-Fernando*, etc.; Madrid, 1826. — Don Mariano Lopez Aguado, *El real Museo*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

GONZALEZ (*Manuel*), canoniste hispano-péruvien, vivait en 1709. Il était évêque de la Nouvelle-Cordoue, au Pérou, et publia sans lieu ni date un livre in-4°, qui eut une certaine publicité lors de son apparition. Il est intitulé : *Nova Repetitio ad textum in. cap. Inter cæteras* 4, *de rescript. in decretalibus ?* Le livre de Gonzalez traite de l'aptitude des enfants illégitimes à occuper des charges, soit civiles, soit ecclésiastiques. L'archevêque d'Evora avait posé au pape Alexandre III cette question : *Un enfant illégitime peut-il posséder un bénéfice?* Le souverain pontife répondit : Non, si c'est l'enfant d'un prêtre, s'il est né depuis la prêtrise, s'il a succédé dans le bénéfice de son père ou qu'il se le soit procuré par de mauvaises voies. » La difficulté qu'examine Gonzalez est de savoir s'il faut le concours de toutes ces conditions pour l'indignité, ou une seule. L'auteur se prononce pour ce dernier sentiment. Il demande ensuite *si les bâtards peuvent remplir des fonctions publiques*. Il voudrait qu'ils en fussent exclus pour l'honneur des charges, etc. On le voit, Gonzalez poursuivait dans les enfants la faute des parents, et avait peu profité des leçons du Christ aux Pharisiens. L—z—E.

Journal des Savants, année 1709, p. 808 ou 437. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

GONZALEZ (*Tirso*), théologien espagnol, mort à Rome, le 24 octobre 1705. Il entra fort jeune dans l'institut des Jésuites, et professa à l'université de Salamanque. Son éloquence, son instruction et son intelligence lui méritèrent, vers 1685, d'être élu général de son ordre. Il combattit le *probabilisme*, doctrine soutenue par les casuistes de sa compagnie. Il affirme que les jésuites n'ont pas inventé cette doctrine immorale : il en rejette la culpabilité sur les augustins, et en dénonce comme auteur Michel Salonius (1592). Ce ne serait, suivant Tirso Gonzalez, que l'année suivante que le jésuite Valentia se serait emparé de cette opinion, qui fut développée en 1598 par le P. Vasquez. Gonzalez, tout en reconnaissant que le probabilisme est accepté par la majorité des membres de la Compagnie de Jésus, cite comme ne partageant pas cette opinion les PP. Fernand Rebello, Paolo Comitelo et André Le Blanc (*Candidus Philoletes*) qui ont flétri la nouvelle proposition dans leurs écrits. Gonzalez ne fit pas cas de conscience de sa conviction : il autorisa chacun à agir suivant sa foi et *ses intérêts*. Cependant, ce ne fut qu'après vingt-cinq ans qu'il parvint à faire imprimer son œuvre, et il ne paraît pas qu'elle ait trouvé beaucoup de partisans parmi ses subordonnés. Le père Oliva, directeur de l'*Index*, se montra même contraire à cette publication, malgré l'assentiment donné par le pape Innocent IX. La première édition parut sous le titre de : *Fundamentum Theologiæ moralis, id est tractatus theologicus de recto usu opinionum probabilium;* Dillingen, 1689; Naples, Rome, Lyon, Anvers, 1694, in-4°. Le texte des dernières éditions est altéré dans beaucoup d'endroits et les premières ont été détruites. On a encore de Gonzalez : *De Infallibilitate Romani Pontificis in definiendis fidei et morum controversiis extra concilium generale, et non exspectato ecclesiæ concensu, contra recentes hujus infallibitatis impugnatores;* Rome, 1689, in-4° : ce livre, imprimé par ordre d'Innocent IX, fut supprimé par Alexandre VIII; — *Manuductio ad conversionem Mahometanorum;* Dillingen, 1680, in-4°; — *Veritas Religionis catholicæ demonstrata;* Lille, 1696, in-12.

L—z—E.

L'abbé Racine, *Histoire ecclésiastique*, t. XIII, p. 479. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*, part. IV°. — *Journal des Savants*, ann. 1698 et 1699. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

GONZALO (*Martin*). *Voy.* GONSALVE.

GONZALVE. *Voy.* GONSALVE.

GONZALVE DE CORDOUE (Don *Gonçalo-Hernand* y ACUILAR, duc de TERRA-NUEVA, prince DE VENOSSA, connu sous le nom de), l'un des plus grands hommes de guerre qu'ait produits l'Espagne, où il est appelé généralement *el gran Capitan*. Il naquit à Montilla, près Cordoue, le 16 mars 1443, et mourut à Grenade, le 2 décembre 1515. Son père, don Diego de Cordoue, occupait un rang éminent parmi les nobles espagnols, et s'était distingué par de fréquents exploits contre les Maures. Ce fut aussi contre ces conquérants de la péninsule Hispanique que Gonzalve fit ses premières armes. Il avait alors seize ans, et bientôt se signala entre les plus braves. Le roi de Castille Henri IV, dit *L'Impuissant*, lui confia une compagnie à la tête de laquelle Gonzalve fit des prodiges au combat de Las Yeguas (1460); le roi lui-même l'arma chevalier sur le champ de bataille. A la prise de Gibraltar et dans la guerre de Catalogne, il donna de nouvelles preuves de courage et d'habileté. Il obtint rapidement un grand ascendant sur l'armée et sur les populations. Il s'attacha à la fortune de Ferdinand d'Aragon (plus tard Ferdinand V de Castille, dit *le Catholique*), et fut très-utile à ce prince dans la lutte qu'il eut à soutenir contre Alfonse V, roi de Portugal, au au sujet de la succession au trône de Castille. Ferdinand lui dut la victoire de Toro (1476) et la dispersion des partisans de l'infante Juana la *Beltraneja*, fille et héritière de Henri IV.

Gonzalve reporta ensuite son ardeur contre les Maures, et s'empara d'Illora, dont il devint gouverneur. Il eut la plus grande part à la prise de Grenade, et traita lui-même avec les vaincus (1). Les détails de ces divers événements se trouvant déjà longuement rapportés dans notre article FERDINAND V, nous y renverrons le lecteur. Nous ne suivrons Gonzalve que dans la guerre d'Italie, dont il fut un des principaux acteurs.

En 1494, Louis Sforce, *dit le Maure*, avait appelé les Français en Italie pour soutenir son usurpation contre Frédéric ou Ferdinand II, dernier roi de Naples de la branche bâtarde d'Aragon. Frédéric et son frère Alfonse sollicitaient les secours de leur cousin Ferdinand V. Le monarque castillan rassembla aussitôt une armée, qu'il confia à son *grand capitaine*. L'arrivée de Gonzalve en Italie fut le prélude d'une suite non interrompue de victoires, et bientôt l'aventureux Charles VIII fut forcé de se retirer devant les armées espagnoles. La mort du roi de France suspendit les hostilités, et Gonzalve put rentrer dans sa patrie jouir de ses brillants triomphes. Cependant, son repos ne fut pas de longue durée. Dès l'année suivante la guerre s'éleva entre le sultan Amurat Ier et la république de Venise. Ferdinand V prit parti contre les Ottomans. Gonzalve arriva avec une flotte, nettoya les côtes de Sicile des escadres barbaresques, et vint débloquer Zante, que les Turcs assiégeaient. Venise, reconnaissante, envoya au général espagnol de magnifiques présents, des vases précieux, des riches tapisseries, des fourrures rares. Gonzalve abandonna tout à son maître, et ne conserva que le parchemin qui le créait noble vénitien.

Cependant Louis XII avait repris les prétentions de son prédécesseur. Une armée française avait franchi les Alpes, et le 8 juillet 1501 Louis d'Armagnac, duc de Nemours, était installé vice-roi de Naples. Quoique Louis fût assez fort pour conserver sa conquête, il eut la fâcheuse pensée de la partager avec Ferdinand V. Il se donna ainsi un compagnon qui devint bientôt maître absolu de l'Italie méridionale. En 1501, dix mille Espagnols, sous la conduite de Gonzalve, débarquèrent à Tropea, attaquèrent vigoureusement Tarente, dans laquelle s'était renfermé le prince Alfonse, et forcèrent cette ville à capituler (1). La part de Ferdinand se composa de la Pouille et de la Calabre. Louis garda Naples, la terre de Labour et l'Abbruze. Quant au malheureux roi Frédéric II, trahi par les Espagnols, qu'il avait appelés à sa défense, il préféra se rendre aux Français. Il en reçut un sauf-conduit et une pension de trente mille écus, qui lui fut continuée même après que Ferdinand fut demeuré seul possesseur du royaume de Naples.

Une discussion, qui semble de peu d'importance, ne tarda pas à diviser les Français et les Espagnols. Il s'agissait des douanes de la Capitanate, pays situé entre la Pouille et les Abruzzes. Chaque nation en revendiquait la propriété. Des contestations on vint aux coups : c'était ce que voulait l'astucieux Ferdinand V. Cependant ses généraux ne furent pas heureux, et se virent contraints de solliciter une trêve, qu'ils rompirent encore les premiers. Louis XII ordonna à Nemours « de leur faire une rude guerre », et en peu de temps, chassé de la Capitanate, de la Pouille et de la Calabre, Gonzalve se vit bloqué dans Barletta. Il réussit à repousser l'ennemi par d'habiles sorties; mais ces avantages amélioraient peu la situation de son armée, qui manquait de tout et était affaiblie par les combats et les maladies. Les murmures éclatèrent contre Gonzalve, mais n'altérèrent pas son sang-froid. La mutinerie fut portée au comble : un soldat alla jusqu'à poser la pointe de sa hallebarde sur la poitrine du général. Celui-ci saisit le bras du séditieux, et lui dit en souriant : « Prends garde, camarade, tu pourrais me blesser en badinant avec ton arme. » Un capitaine porta plus loin la brutalité : Gonzalve lui témoignant son regret de ne pouvoir procurer à ses hommes les choses dont ils avaient besoin, « Eh bien, si tu manques d'argent,

(1) C'est ce moment de la vie du héros cordouan que Florian a voulu reproduire, avec les accessoires de l'épopée, dans son poëme en prose de *Gonzalve de Cordoue*.

(1) Gonzalve jura sur l'hostie consacrée de rendre la liberté au jeune prince s'il se rendait et mettait bas les armes : cependant, il le retint prisonnier, et l'envoya sous bonne escorte à Ferdinand V.

s'écria l'insolent, livre-nous ta fille, tu auras de quoi nous payer! » Ces odieuses paroles avaient été proférées au milieu des clameurs de la rébellion; Gonzalve feignit de ne pas les avoir entendues, mais le lendemain matin toute l'armée pouvait voir le cadavre du capitaine suspendu au balcon d'une fenêtre. Cet acte de sévérité arrêta la sédition.

La situation précaire de Gonzalve exigeait autant d'adresse et de ruse que de fermeté. Il lui fallut constamment tromper les Français pour les vaincre; et, on doit le dire, la bonne foi fut rarement de son côté; il se montra souvent le digne représentant de la politique perfide et cauteleuse de Ferdinand V. Un nouveau traité ayant été conclu en 1503, entre les puissances belligérantes par l'intermédiaire de l'archiduc d'Autriche, les généraux en furent informés solennellement. Nemours cessa aussitôt les hostilités, et retira ses troupes des villes conquises. Gonzalve, au contraire, après quelques pourparlers, durant lesquels il assembla des vivres et reçut des munitions des Vénitiens et deux mille reitres ou lansquenets allemands, déclara que n'ayant reçu aucun ordre *autographe* de son maître, il ne reconnaissait pas la pacification. Louis de Nemours, indigné, le défia en champ clos; mais le prudent Espagnol refusa de compromettre dans le hasard d'une lutte individuelle le sort d'un royaume. Il comptait d'ailleurs trop sur l'imprudente valeur de ses ennemis pour désespérer du succès. L'événement lui donna raison. Ayant toujours soin de se placer dans des positions favorables, afin de compenser par l'avantage du terrain tout ce qui lui manquait par le nombre, il restait maître d'accepter ou de refuser le combat, suivant qu'il jugeait la chose utile à ses intérêts. Il assiégeait Cérignoles dans la Pouille, lorsque d'Aubigny, au lieu de rallier Nemours ou d'attendre les secours qui arrivaient de France, se jeta sur les lignes du corps d'armée espagnol campé à Seminara (Calabre) et commandé par Hugues de Cardone, Manuel de Benavidès et Antonio de Lèves. Le combat fut livré le 21 avril 1503. Complétement défait, d'Aubigny put à grande peine se jeter dans Angitola, où il fut forcé de capituler quelques jours plus tard. Ce désastre et surtout les conseils de Yves d'Alègres et de quelques autres capitaines décidèrent Louis de Nemours à attaquer Gonzalve avant que celui n'eût rejoint l'armée victorieuse. La bataille de Cérignoles fut encore plus fatale que celle de Seminara. Le général français y périt avec quatre mille des siens (28 avril 1503). Gonzalve, dit-on, ne perdit que neuf soldats, tant fut avantageuse la position qu'il avait su prendre. Cette déroute entraîna la soumission de la Calabre et de la Pouille. Naples se rendit sans coup férir (15 mai), les forts furent enlevés d'assaut et toutes les richesses qu'on y avait amassées devinrent la proie des vainqueurs. Le butin de l'armée espagnole fut immense cependant, quelques soldats vinrent se plaindre à Gonzalve d'avoir été lésés dans le partage. « Je veux bien réparer votre mauvaise fortune, dit le général: allez dans mon logis, je vous abandonne tout ce que vous y trouverez. » Au rapport de Paul Jove, les soldats, peu touchés du désintéressement de leur chef, le prirent au mot, et dévalisèrent complétement sa maison.

Cependant, Gaète tenait encore, défendue par 1,000 hommes aux ordres du vaillant Louis d'Ars, et Charles de Gonzague, marquis de Mantoue, s'avançait à la tête d'une puissante armée (environ 18,000 hommes). Gonzalve alla au-devant d'elle jusqu'au Garigliano, dont il essaya vainement de défendre le passage. Malgré l'infériorité numérique de ses troupes, il prit alors le parti de se retrancher en vue de l'ennemi dans un détroit des marécages nommés autrefois les *Palus de Minturnes*. Plusieurs de ses officiers trouvèrent quelque témérité dans cette conduite, et opinaient pour une retraite sur une place forte. « J'aime mieux, dit Gonzalve, trouver mon tombeau en gagnant un pied de terre sur l'ennemi que de prolonger ma vie de cent années en reculant d'un pas. » Cette résolution hardie fut couronnée de succès. L'armée française fut obligée d'hiverner dans les plus tristes conditions; les fièvres et le froid firent périr un grand nombre de soldats; la désertion et l'argent des Espagnols en éloignèrent un plus grand nombre. Les Français accusèrent le marquis de Mantoue de trahison : celui-ci feignit une maladie, et il se retira avec la majeure partie de la cavalerie italienne. Le commandement fut alors dévolu au marquis de Saluces; par d'habiles manœuvres Gonzalve lui fit éprouver des pertes sensibles dans différentes rencontres. Saluces, hors d'état de tenir la campagne, se renferma dans Gaète, mais la famine le força de capituler, le 1er janvier 1504. Dès lors le royaume de Naples fut assuré à Ferdinand V, qui nomma Gonzalve connétable et vice-roi de sa conquête. Mais le héros espagnol ne jouit pas longtemps de son élévation; ses ennemis, jaloux de son pouvoir, l'accusèrent de vouloir se rendre indépendant. Le roi catholique était envieux et ingrat; il jalousait depuis longtemps la réputation de son général. Feignant de croire à l'ambition de Gonzalve, il se rendit à Naples, lui ordonna de quitter le pays, et lui donna pour successeur un de ses fils naturels, l'archevêque de Saragosse. Louis XII se montra plus généreux envers le héros espagnol. Lorsqu'il visita Savone, il y trouva l'illustre disgracié; il le fit manger à sa table, et le traita plusieurs jours avec la plus grande distinction. Gonzalve rentra dans sa patrie en 1507, mais il ne put pardonner à Ferdinand son ingratitude. Il profita de la révolte de l'infant don Carlos (depuis Charles Quint) pour lui témoigner son ressentiment. Le roi se vengea en faisant raser Montilla, la ville où était né Gonzalve et qu'avaient habitée ses ancêtres.

Le chagrin minait depuis longtemps le grand capitaine, lorsqu'il tomba malade à Loxa, et mourut peu de jours après, à Grenade.

Alfred DE LACAZE.

Fernandez del Pulgar, *Cronica*; Alcala, 1581, in-fol. — Le P. du Poncet, *Histoire de Gonzalve de Cordoue*. — Herrera, *Hechos de los Españoles in Italia*. — Zurita, *Anales de Aragon*, t. I. — Paul Jove, *Vita magni Consalvi*. — Mariana, *De Rebus Hispanicis*. — Laurentius Valla, *De Rebus a Ferdinando Aragoniæ gestis*, lib. II. — Brantôme, *Vie des grands Capitaines*. — Juan de Ferreras, *Histoire générale d'Espagne* (trad. d'Hermilly), t. VIII, XIIe part., p. 218. — Belcarius, *Comment. Rerum Gal.*, liv. VII. — Mezeray, *Histoire de France*, règnes de Charles VIII et de Louis XII, t. V, p. 77-164. — Don Manuel-Josef Quintana, *Vidas de Españoles celebres* (Madrid, 1807 in-8°), p. 219-348. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. XII et XIII.

GONZALVEZ (*Jaime*), missionnaire indo-portugais, né dans l'île de Divar, près de Goa, en 1672, mort le 17 juillet 1742. Il fit ses études chez les jésuites, et entra dans leur compagnie en 1692. Il fut envoyé à Ceylan prêcher la religion catholique. Il se fixa dans le royaume de Jafana, et y fit un grand nombre de prosélytes (16,000, dit-on). Il avait su gagner la confiance des princes indigènes, et se constitua plusieurs fois comme intermédiaire entre eux et les Européens; mais il se fit remarquer par la haine qu'il portait aux protestants, dont il fit chasser les ministres. Il fonda plusieurs églises et institutions à l'instar de celles européennes. On a de lui beaucoup de manuscrits en portugais, en chingulais et en talmoud. Le collége de Coïmbre en possède un composé en portugais vers 1737, et dont le titre est : *Principes qui démontrent l'origine de la secte de Buddah, où l'on parle des pays dans lesquels elle fut propagée et de l'impossibilité de l'observer*. A. DE L.

Barbosa-Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

* **GONZATE** (*Damiano*, *Filippo* et *Jacopo*), sculpteurs italiens du seizième siècle. Ils ont laissé dans la cathédrale de Parme les statues en bronze des quatre évangélistes. L'un des piédestaux de bronze dus aux mêmes artistes porte cette inscription : *Jacobus*, *Philippus et Damianus fratres*, *Philippi Gonzate filii*, *Parmenses*. *MDVIII*. Ces belles statues ont malheureusement perdu une grande partie de leur finesse et de leur mérite lorsqu'à la fin du dix-huitième siècle on eut la malheureuse pensée de les dorer. E. B—N.

G. Bertoluzzi, *Nuovissima Guida per osservare le pitture, etc., di Parma*.

* **GON-ZO** ou **KIN-SO**, moine bouddhiste japonais, né en 758 de notre ère, mort en 827 après J.-C. Il naquit dans le district de Taka-Iki, province de Yamato, au Japon. Un jour sa mère vit en rêve un être auguste et resplendissant qui l'enlaçait dans ses bras; quelque temps après elle devint enceinte, et donna le jour à Gon-zô. A peine eut-il atteint l'âge de douze ans qu'il entra dans un couvent, et se fit bonze. Ses talents lui valurent successivement plusieurs hautes charges monastiques. Vers l'an 796, il commença la publication d'un commentaire en huit parties du *Fots-ke-gyô* (en chinois *Fa-Hoa-King*), ou livre sacré de la fleur de la loi. Entre les années 810 à 823, il obtint le nom honorifique de Gon-zô. Après sa mort, il reçut du daïri Zioun-wa-ten-wô le nom posthume de So-dzyô. Il est célèbre au Japon, comme ayant possédé à un haut degré la connaissance des livres et des dogmes bouddhiques, et en outre pour avoir fixé l'ordre actuel de l'*irofa* ou alphabet japonais, honneur qu'on lui attribue, ainsi qu'à Kô-bô daï-si et à Zaï-tsyo.

L.—L. DE R.

Klaproth, *Annales des Empereurs du Japon*.

GOOCH (*Benjamin*), chirurgien anglais, du dix-huitième siècle. Il exerçait son art à Shottisham dans le comté de Norfolk. On a de lui un bon ouvrage intitulé : *Cases and remarks on Surgery; or wounds and other chirurgical subjects, with an account of the rise and progress of surgery and anatomy*; 1758, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage et quelques autres traités du même auteur ont été réimprimés à Londres, 1792, 3 vol. in-8°. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary*.

GOOD (*John-Masson*), médecin et littérateur anglais, né à Epping (comté d'Essex), le 25 mai 1764, mort à Shepperton (Middlesex), le 2 janvier 1827. Son père, ministre d'une congrégation d'*indépendants*, lui enseigna le latin, le grec et le français. A l'âge de quinze ans, il entra en apprentissage chez un chirurgien de Gosport, étudia quelque temps à l'hôpital de Guy, et commença en 1784 à pratiquer la chirurgie à Sudbury. Il réussit médiocrement, et s'étant imprudemment porté caution pour un de ses amis, qui devait une somme considérable, et qui ne la paya pas, il se trouva dans un grand embarras; il se rendit à Londres dans l'espoir que la littérature, où il s'était déjà exercé, lui serait plus favorable que la chirurgie. Il ne se trompait pas. Ses œuvres nombreuses et variées, sans le placer au nombre des écrivains éminents de son époque, le firent honorablement connaître, et ses succès littéraires lui valurent une clientèle assez nombreuse. En 1820, il prit le diplôme de docteur en médecine au collége Marishal à Aberdeen; et depuis cette époque jusqu'à sa mort il ne cessa de faire marcher de front une pratique active de la médecine et des travaux dans presque toutes les branches de la science et de la littérature. Ses ouvrages attestent un savoir étendu et varié; ils sont écrits avec méthode et clarté, mais ils manquent d'originalité, et on y trouve trop peu de critique et d'observation personnelle. Good était particulièrement remarquable par la facilité avec laquelle il apprenait les langues. Familiarisé dès la maison paternelle avec le latin, le grec et le français, il apprit l'égyptien et l'hébreu pendant son apprentissage de chirurgien. Puis vinrent l'allemand, l'espagnol, le portugais, auxquels s'ajoutèrent succes-

sivement l'arabe, le persan, le russe, le chinois et le sanscrit. Il profita de ses vastes connaissances linguistiques pour traduire un grand nombre d'ouvrages étrangers, ou pour remplir ses propres ouvrages de citations empruntées aux littérateurs des autres peuples. Ses écrits sont trop nombreux, et en général trop peu importants, pour en donner une liste complète; les principaux sont : *Dissertation on diseases of prisons and poorhouses*; Londres, 1795, in-12 : mémoire couronné par la Société Médicale de Londres; — *A short History of Medicine*; 1795, in-12 : publiée à la demande de la Société Pharmaceutique; — *Translation in verse of the Song of Salomon*; 1800, in-8°; — *Memoirs of Dr. Goddes*; 1803, in-8°; — *Translation of Lucretius*, en vers, 1805, 2 vol. in-4°; c'est le principal ouvrage de Good; — *Translation of the Boock of Job*; 1812, in-8°; — *Physiological System of Nosology, with a corrected and a simplified nomenclature*; 1820, in-8°; — *Translation of the Book of Proverbs*; 1821; — *Study of Medicine*; 1822, 4 vol. in-8°; — *Boock of Nature*; 1826, 3 vol. in-8°. C'est une reproduction des leçons professées par Good à l'institution de Surrey, sur les phénomènes du monde physique et de l'entendement. Good fut un collaborateur très-actif de plusieurs recueils périodiques, tels que le *World*, l'*Analitical and critical Review*, le *British Magazine* et le *Monthly Magazine*. Il donna à toutes ces revues des articles très-remarqués sur les mœurs et la littérature de l'Orient. Il rédigea aussi une partie de la *Pantologia*, publiée par Bosworth et Gregory. Enfin, il donna ses soins à la première édition complète des *Letters of Junius*, publiées en 1813, par Georges Woodfall, fils de l'imprimeur du *Public Advertiser*, où les lettres du publiciste inconnu caché sous le nom de *Junius* avaient paru pour la première fois. Cette édition contient, outre la préface et les lettres publiées sous les yeux de l'auteur, en 1772, de précieuses additions : les billets confidentiels de Junius à son imprimeur, sa correspondance privée avec Wilkes, enfin le recueil de diverses lettres souscrites de signatures pseudonymes, que Woodfall avait insérées dans le *Public Advertiser*, et qu'il se voyait en droit d'attribuer à la même main (1). Plusieurs critiques anglais ont sévèrement reproché à Good ces adjonctions, dont l'authenticité ne leur paraît pas démontrée, et qui suivant eux ont jeté du trouble sur les investigations au sujet de l'auteur des *Lettres*. D'autres, au contraire, l'ont approuvé d'avoir rendu à Junius ce qui, sans porter son nom, lui appartenait. Quoi qu'il en soit du recueil en lui-même, l'*Essai* dont Good le fait précéder est d'une grande importance. « Cet essai, dit M. de Rémusat, doit être lu avant tout; on y trouve les noms de tous ceux qui avaient été soupçonnés jusque là d'avoir écrit les lettres de Junius. Leurs titres y sont bien discutés. C'est un résumé de tout ce que savaient ou de tout ce que voulaient qu'on sût les deux Woodfall, de tout ce qui paraissait résulter avec certitude des pièces et documents laissés par le père ou communiqués par le fils. Là est encore aujourd'hui le corps des preuves à étudier; le fond de l'instruction du procès et les additions postérieures ne dispensent pas de faire remonter toute recherche à cette déposition des premiers témoins, à cet exposé des faits donné par le premier investigateur. » L. J.

O. Gregory, *Memoirs on the life and writings of Dr Good*. — Ch. de Rémusat, *L'Angleterre au dix-huitième siècle*, t. II.

GOODAL (*Walter*), archéologue écossais, né dans le comté de Banff, en 1706, mort en 1766. Après avoir fait ses études au Collége du Roi, à Aberdeen, il obtint en 1730 un emploi dans la bibliothèque des avocats à Édimbourg, et aida Ruddiman à rédiger le catalogue de cet établissement. On a de lui : *An Examination of the Letters said to be written by Mary to James earl of Bothwell*; 1754, 2 vol. in-8°. Goodal, zélé jacobite et grand partisan de Marie Stuart, a essayé de prouver que les *Lettres* de cette princesse à Bothwell sont apocryphes. On trouve dans ce long mémoire de la passion, peu de critique, et beaucoup de savoir dépensé inutilement au profit d'une thèse insoutenable. Goodal a publié une édition avec notes du *Staggering State of Scots Statesmen* de John Scot, et du *Scotichronicon* de Fordun. Il a écrit une préface pour les *Practicks* de James Balfour, avec une vie de l'auteur. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

***GOODALL** (*Édouard*), graveur anglais, né à Leeds, en septembre 1795. Il commença dès l'âge de seize ans l'étude et la pratique du dessin, de la peinture, de la gravure, et s'attacha particulièrement à cette dernière. On prétend qu'il n'étudia jamais régulièrement sous un maître; il est sûr que sa manière est originale. Il a gravé un grand nombre d'*illustrations* de livres. Il excelle dans les paysages, surtout dans ceux de Turner. Il est impossible de rendre avec un tact plus exquis la manière de ce maître. Parmi les nombreuses productions d'Édouard Goodall, nous citerons ses petites gravures pour l'*Italy*, et le *Literary Souvenir* de Rogers, ses planches dans le *South Coast* de Turner, ses deux grandes gravures d'après le *Cologne* et le *Tivoli* du même artiste. Z.

English Cyclopædia (*Biography*).

***GOODALL** (*Frédéric*), peintre anglais, fils du précédent, né à Londres, le 17 septembre 1822. Il fit ses études artistiques sous la direction de son père, et dès l'âge de quinze ans il peignit son

(1) Cette édition renferme tout ce qu'on peut, avec quelque certitude, regarder comme écrit par Junius, excepté deux lettres adressées à lord Chatam, publiées dans la *Correspondance de Chatam* en 1838, et trois lettres à lord Grenville, insérées dans les *Grenville Papers*.

tableau du *Cadavre d'un mineur trouvé à la lueur des torches*, qui lui valut une médaille d'argent de la Société des Arts. Dans les étés de 1838-1842, il fit plusieurs excursions en Normandie et en Bretagne, et en rapporta un grand nombre d'esquisses et de croquis. Des tournées artistiques dans le pays de Galles et dans l'Irlande lui fournirent de nombreux sujets. Parmi ses tableaux les plus remarquables on cite les *Soldats français jouant aux cartes dans un cabaret* (1839); — *Entrée* et *Sortie de l'Église*; — *Vétéran de la vieille garde racontant ses batailles*; — *La Foire de Fougères*; — *La Fête du Village* (1847); — *Hunt le slipper* (1849); — *un Épisode des heureux jours de Charles Ier* (1853). M. Goodall est, depuis 1852, associé de l'Académie royale. Z.

English Cyclopædia (Biography). — *The Men of the Time.*

*GOODMAN (*Christophe*), réformateur anglais, né à Chester, en 1520, mort dans la même ville, en 1602. Il fit ses études au collége Brazennose, à Oxford, et occupa divers emplois dans cette université sous Henri VIII et Édouard VI. A l'avénement de la reine Marie, il quitta l'Angleterre, et se réfugia d'abord à Francfort, puis à Genève, où lui et Knox furent choisis pour pasteurs de l'Église anglaise. Après la mort de Marie, il se rendit en Écosse, et fut nommé en 1560 ministre à Saint-André. Vers 1665 il rentra en Angleterre, et accompagna sir Henri Sidney dans son expédition contre les insurgés d'Irlande. Il devint ensuite prédicateur à Chester. On ne connaît de lui qu'un *Commentaire sur Amos*; quant au *First Blast of the trumpet against the monstrous regiment of Women*, qui lui est attribué par Wood, c'est un ouvrage de Knox. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. I. — Scott, *Lives of the Scotch Reformers.*

*GOODMAN (*Geoffroi*), prélat anglais, né à Ruthwyn (comté de Denbig), en 1583, mort le 19 janvier 1655. Il entra dans les ordres, et devint successivement curé de Stapleford, chanoine de Windsor, doyen de Rochester, et en 1625 évêque de Gloucester. Il refusa de signer les dix-sept articles de doctrine et de discipline prescrits par l'archevêque Laud, fut suspendu de ses fonctions, et fit bientôt après profession de catholicisme. On remarque qu'il fut le seul prélat de son pays qui abandonna l'Église d'Angleterre pour celle de Rome. Il vécut pendant la révolution occupé de recherches érudites, et mourut dans l'obscurité. On a de lui : *The Fall of Man, and corruption of nature proved by reason*; 1616, 1624, in-4°; — *An Account of his Sufferings*; 1650; — *The two Mysteries of christian religion, the Trinity and Incarnation, explicated*; 1653, in-4°. Z.

Fuller, *Church History*, l. XI — *Gentleman's Magazine*, vol. LXXVIII.

*GOODRICH (*Thomas*), prélat anglais, né à East (Kirby, comté de Lincoln), vers 1480, mort en 1554. Il fut élevé au collége Benet à Cambridge, se fit agréger au collége de Jésus en 1510, et devint proviseur de l'université en 1515. En 1529 il gagna la faveur du roi Henri VIII en se prononçant contre la légitimité du mariage de ce prince avec Catherine. Nommé successivement recteur de Saint-Pierre de Londres, chanoine de Saint-Étienne à Westminster, et chapelain du roi, il fut élu à l'évêché d'Ely, en 1534, et se montra un zélé promoteur de la réforme. Il prit une part active à tous les actes qui eurent pour but l'organisation de la nouvelle église. Il fut un des théologiens chargés de revoir la traduction du *Nouveau Testament*, de compiler le *Common Prayer Book* de 1548 et l'*Institution of Christian Man*, appelé *Bishops' Book*, parce qu'il fut composé par plusieurs prélats, Cranmer, Stokesley, Gardiner, Sampson, Latimer, etc. Goodrich devint membre du conseil privé sous Henri VIII et Édouard VI, qui l'employèrent dans diverses ambassades. En 1551, il fut créé lord chancelier d'Angleterre. A l'avénement de Marie, il perdit les sceaux, mais garda son évêché. Z.

General Biographical Dictionary.

GOODWIN (*John*), sectaire et publiciste anglais, né en 1593, mort en 1665. Il fit ses études au collége de la Reine à Cambridge. Nommé en 1633 curé de Saint-Étienne dans Coleman-Street, il perdit sa place en 1645, pour avoir refusé d'administrer indistinctement les sacrements à ses paroissiens. Il était *indépendant*, et s'engagea dans de violentes controverses avec les *presbytériens*. Il n'était pas moins ardent pour les opinions arminiennes. Enfin, il se montra républicain décidé, et écrivit une apologie de la condamnation du roi, sous le titre de *The Obstructors of Justice*. Ce pamphlet, réfuté par Neal, fut brûlé par la main du bourreau en 1660, après la restauration de Charles II, et l'auteur n'évita la peine capitale que par la fuite. On lui permit cependant de revenir, et il mourut à la tête d'une petite congrégation dans Coleman-Street. Ses écrits théologiques, presque tous consacrés à la défense des opinions arminiennes, sont aujourd'hui oubliés. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

GOODWIN (*Thomas*), controversiste anglais, né en 1600, à Rolesby, dans le comté de Norfolk, mort en 1679. Élevé d'abord au collége de l'église du Christ à Cambridge, puis à celui de Catherine-Hall, où il fut agrégé, il devint en 1628 prédicateur de l'église de La Trinité à Cambridge, puis vicaire de la même église en 1632. Ses opinions puritaines le forcèrent de quitter l'université et de s'enfuir en Hollande, où il desservit une congrégation d'indépendants à Arnheim. Pendant la révolution, il retourna en Angleterre, et fut un des membres ecclésiastiques de l'assemblée de Westminster. Son attachement au parti des indépendants le mit en grande faveur auprès de Cromwell, qui le nomma président du collége de

La Magdeleine à Oxford. Il assista Cromwell à ses derniers moments. Après la restauration, il fut expulsé d'Oxford, et se retira à Londres, où on lui permit de continuer jusqu'à sa mort l'exercice de son ministère. Ses nombreux écrits, consacrés à des controverses religieuses, furent publiés après sa mort, en 5 vol. in-fol. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. II. — Neal, *Puritans*.

*GOODYEAR (*Charles*), inventeur américain, né à New-Haven, État de Connecticut, vers 1800. Il s'appliquait à perfectionner ce qu'on appelle aux États-Unis *domestic tradware*, c'est-à-dire, des instruments servant à l'agriculture ou au ménage, lorsqu'il eut par hasard connaissance de caoutchouc. Dès ce moment toutes ses pensées, tous ses efforts furent concentrés dans des expériences pour en tirer parti. Après une série d'essais, commençant en 1835 ou 1836, il découvrit au commencement de 1840, à Woburn, ville du Massachusets, le procédé du traitement du caoutchouc par le moyen du soufre et de la chaleur à une température élevée, et il prit immédiatement un brevet d'invention. Ce brevet est connu le nom de *procédé pour vulcaniser le caoutchouc*. Par suite des perfectionnements qu'y apporta l'inventeur en 1849 et en 1852, le caoutchouc se laisse travailler comme l'ivoire, l'écaille et la baleine : des échantillons en ce genre ont figuré à l'exposition universelle de 1855 à Paris, et l'inventeur reçut en récompense la grande médaille d'or et la croix de la Légion d'Honneur. Parmi ces échantillons, on remarquait un volume in-8°, imprimé et relié en caoutchouc. Le caoutchouc souple a fourni le soulier Goodyear et diverses espèces de vêtements, des tentes, capotes, sacs à provisions pour l'armée, des ressorts et tampons pour wagons de chemins de fer, des appareils de sauvetage, bateaux pliants portatifs pour la marine, etc. Le caoutchouc durci, inoxidable comme l'autre, résiste aux intempéries de l'air extérieur, au froid le plus vif, à une chaleur de 300 degrés Fahrenheit, à l'humidité, et prend, suivant le mode de traitement, la dureté du cuir, du bois ou du métal. Il peut recevoir, par le galvanisme ou par les procédés ordinaires, la dorure, les couleurs et le poli le plus brillant. Les fabriques qui exploitent les brevets de M. Goodyear se sont considérablement multipliées. Ainsi il y a aux États-Unis vingt-deux compagnies, travaillant 5,000,000 de livres de caoutchouc par an, et le chiffre de leurs ventes annuelles est de 50 millions de francs. J. Chanut.

Docum. partic.

*GOOGE (*Barnabe*), poëte et traducteur anglais, vivait dans le seizième siècle. On ne sait rien de lui, sinon qu'il fut élevé au collége du Christ à Cambridge, qu'il était parent du ministre William Cecil, et qu'il devint gentilhomme pensionné de la reine Élisabeth. On a de lui : *Eglogs, Epitaphes and Sonetes*, petit volume publié en 1563, et aujourd'hui de la plus grande rareté ; — *Zodiake of Life*, traduit de Marcellus Palingenius Stellatus; 1565, in-12. Googe traduisit encore un poëme *Sur l'Antechrist* ; 1570 ; le traité *Sur l'Agriculture* de Herebach ; 1577 ; les *Proverbes espagnols* de Lopes de Mendoza ; 1579; et les *Dix catégories d'Aristote*. Z.

Phillips, *Theatrum*. — Warton, *History of Poetry*. — *Censura literaria*, vol. II et V.

GOOKIN (*Daniel*), général et historien anglais, né en 1612, dans le comté de Kent, en Angleterre, mort à Cambridge (province de Massachusetts), aux États-Unis, en 1687. Il quitta fort jeune son pays natal, et s'établit dans la Nouvelle-Angleterre. Il fixa sa résidence à (New) Cambridge (1), où il fut élu capitaine d'une compagnie de milice. En 1652, assistant (comme député) à la première cour d'élection, il combattit les mesures prises contre les *quakers*, *ranters* et autres dissidents. Cependant, il ne put empêcher la cour générale d'accepter les propositions des commissaires anglais qui déclarèrent ces sectaires « des instruments faits pour étendre le royaume de satan, et en conséquence les condamnaient à la prison et à l'exil (2 septembre 1650) ». Quiconque en introduisait un dans la colonie était passible d'une amende de cent livres ; celui qui leur donnait asile devait payer 40 shellings par chaque heure que le proscrit était demeuré chez lui. Si le quaker rompait son ban, il était condamné à perdre une oreille la première fois ; en cas de récidive, on lui coupait l'autre : la troisième fois on lui perçait la langue avec un fer rouge, et sa détention devenait perpétuelle. Nulle exception n'était faite en faveur de l'âge ou du sexe (2). On le voit, la tolérance en matière de religion était aussi inconnue dans le nouveau continent que dans l'ancien.

En 1656, Gookin passa en Angleterre ; il exposa à Cromwell la position et les besoins de la Nouvelle-Angleterre. Le protecteur approuva ses vues, et le chargea de provoquer l'émigration des colons à la Jamaïque, qui venait d'être enlevée aux Espagnols. A son retour, Gookin fut investi de la surintendance des Indiens soumis à la colonie ; il sut concilier les devoirs de l'humanité avec les nécessités de la prudence, et réussit à gagner l'affection des indigènes. En 1662, avec le docteur Mitcholl, il remplit les fonctions délicates de censeur de la presse dans les provinces anglo-américaines ; enfin, en 1681, il fut nommé major général de la colonie, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort. La colonie, reconnaissante, lui éleva un tombeau dans le cimetière de Cambridge. Les guerres civiles ont respecté ce monument, comme étant celui d'un des premiers législateurs de la colonie. On a de Gookin : *Collection hist. of the Indians*, publiée seulement en 1792, dans

(1) Cette ville, située sur le fleuve Charles, à 3 milles nord-ouest de Boston, fut fondée au printemps de 1631, par le gouverneur anglais Winthrop. Son premier nom était *Newton*.

(2) Loi du 14 octobre 1657.

la *Historical Collection of the Society of Massachusetts*, t. Ier. On trouve dans l'ouvrage de Gookin beaucoup de particularités intéressantes sur les différentes tribus des Indiens qui peuplaient alors le Massachusetts, tribus dont les noms sont aujourd'hui les seuls souvenirs. L'auteur en décrit avec fidélité les coutumes, les mœurs, la religion et l'histoire. Gookin a écrit une *History of New-England;* mais si cette histoire a été imprimée, elle est démeurée peu connue en Europe. Elle a du reste beaucoup servi à celle d'Hubbard. Alfred DE LACAZE.

Winthrop, *Journal*, etc. — Hutchinson, *History of Massachusetts*, t. I, ch. I et II. — Hubbard, *General History of New-England*, ch. LIX. — Thomas, *History of Printing*, vol. I. — Hazard, *Collections*, t. I et II. — Neale, *History of New-England*, t. I. — Chalmers, *Annals*, B. I, chap. XVI.

GOOL (*Jan* VAN), peintre et littérateur hollandais, né à La Haye, en 1685, mort dans la même ville, en 1763. Il étudia la peinture sous la direction de Ferwesten et de van der Does. Il a peint de nombreux paysages. Il fut deux fois en Angleterre, où il exécuta plusieurs toiles. En 1712 il devint membre de la société de peinture de La Haye. On a de lui : *Schonwburg der nederlandsche Kunstschilders en Schilderessen* (Le nouveau Théâtre des Peintres et Peintresses néerlandais); La Haye, 1750-1751, 2 vol. in-8° : dans cet ouvrage Gool ne donne aucun jugement sur les tableaux des artistes dont il a écrit la vie avec beaucoup de sécheresse. Houbracken en a gravé le portrait. W. R.

Nagler, *Neues Allg. Künster-Lexikon*. — Paquot, *Mem. pour servir à l'hist. litt. des XVII provinces des Pays-Bas*, t. VIII.

* **GORAN**, roi des Écossais, régna de 501 à 535. Il succéda à son frère Congall, si l'on en croit les chroniques ou plutôt les traditions recueillies par Buchanan; il gouverna avec justice et sagesse. Il décida les Pictes à abandonner l'alliance des Saxons pour s'unir aux Bretons et aux Écossais. Dans sa vieillesse il laissa l'autorité à son ministre Toncet, homme aussi cruel qu'avide, dont les crimes exaspérèrent la noblesse et le peuple. Une révolte éclata; Toncet en fut la première victime. Les insurgés pénétrèrent ensuite dans le palais, dont les parents mêmes du roi leur ouvrirent les portes, et massacrèrent ce prince. Goran eut pour successeur un de ses neveux, que Buchanan appelle Eugenius; mais son fils Aidan régna plus tard sur les Écossais. L. J.

Buchanan, *Rerum Scoticarum Historia*, l. V.

GORANI (*Joseph*, comte), publiciste italien, né à Milan, en 1744, mort à Genève, le 12 décembre 1819. Il appartenait à une ancienne et noble famille, et fit de bonnes études dans sa ville natale. Lié avec Verri, Beccaria et Frisi, il s'affilia de bonne heure à la société dite du *Café*, qui publiait sous le même titre un recueil périodique dans lequel on discutait des questions politiques et philosophiques. Cette société trouva de puissants appuis dans les Encyclopédistes en France. Gorani se fit remarquer par ses attaques contre les gouvernements établis, et surtout par son *Traité du Despotisme*, qu'il publia sous le voile de l'anonyme, en 1770. Quand la révolution éclata en France, la société du *Café* en prit la défense en Italie. Gorani se mit en correspondance avec quelques-uns des chefs du mouvement. Bailly demanda à l'Assemblée nationale, et obtint pour Gorani le titre de citoyen français. Gorani vint à Paris en 1792, et se lia avec les révolutionnaires les plus exaltés. Il écrivit dans plusieurs journaux, et particulièrement dans le *Moniteur*, des Lettres aux souverains contre Louis XVI et en faveur de la révolution; puis il publia un livre violent et injurieux contre les cours italiennes. Pour l'en punir, une décision de l'archiduc Ferdinand, gouverneur de Milan, le bannit et confisqua ses biens. Gorani se rendit même, dit-on, sur la frontière de Suisse, avec une mission secrète pour l'Italie; mais l'envoyé d'Autriche lui fit interdire le territoire helvétique. Après la chute de Robespierre, Gorani se retira à Genève, où il vécut dans l'obscurité. Il a fait paraître : *Éloges philosophiques et très-savants de deux célèbres Florentins, Salluste-Ant. Bandini, archidiacre de Sienne, et le docteur Redi, premier médecin du grand-duc de Toscane;* — *Plan d'Instruction publique;* 2 vol. in-8°; — *Sur le Despotisme;* 1770, 2 vol. in-8°; — *Traité de l'Impôt;* 1772, in-8°; — *Recherches sur la Science du Gouvernement*, ouvrage traduit en français par Ch. Guilloton-Beaulieu, sur un exemplaire corrigé par l'auteur; Paris, 1792, 2 vol. in-8°; — *Lettre d'un Citoyen français au duc de Brunswick;* Paris, 1793, in-8°; — *Lettres aux Souverains sur la Révolution française;* Paris, 1793, in-8°; — *Mémoires secrets et critiques des cours, des gouvernements et des mœurs des principaux États de l'Italie;* Paris, 1793, 3 vol. in-8°; — *Prédiction sur la Révolution française;* Londres (Genève), 1797, in-8°. On lui doit en outre plusieurs mémoires sur différentes parties des sciences et des arts. L. L—T.

Dictionnaire d'Économie politique. — Quérard, *La France littéraire*.

GORCY (*Pierre-Christophe*), médecin français, né à Pont-à-Mousson, le 19 mars 1758, mort à Metz, le 16 décembre 1826. Il avait appartenu au service de santé militaire. Parmi ses ouvrages on cite : *Mémoire extrait d'un journal d'observations faites pendant l'année 1792, dans les armées françaises du nord, du centre et des Ardennes;* Metz, an VIII, in-12; — *Recherches historiques et pratiques sur l'hydrophobie;* Paris, 1821, in-8°. L. L—T.

Dr Chaumas, *Éloge de Gorcy;* Metz, 1827.

GORDIEN (*Gordianus*), nom de trois empereurs romains, père, fils et petit-fils. On les distingue par les surnoms de *l'Africain*, ou *le Vieux*, *le Jeune*, *le Pieux*.

GORDIEN (*M. Antoninus-Gordianus*, sur-

nommé *Africanus*), fils de Metius Marullus et d'Ulpia Gordiana, fille d'Annius Severus, né à Rome, en 157, mort à Carthage, en 238. Il descendait du côté paternel des Gracques, du côté maternel de l'empereur Trajan, et épousa Fabia Orestilla, arrière-petite-fille d'Antonin (1). Ses ancêtres, pendant trois générations au moins, avaient été élevés au consulat, dignité dont il fut lui-même revêtu. Aucun autre particulier n'avait dans les provinces des propriétés aussi étendues que les siennes. Il possédait dans la banlieue de Rome, sur la route de Préneste, une villa splendide (2). Sa maison de Rome, héritage de son grand-père, avait appartenu au grand Pompée, et après lui à Marc-Antoine; elle portait encore le nom de *Domus rostrata*, qu'elle devait aux trophées capturés dans la guerre des pirates, et qui décoraient son vestibule lorsque Cicéron écrivit la seconde *Philippique*. Gordien, honnête homme et généreux, immensément riche, et de la plus haute noblesse, esprit très-cultivé, aimant passionnément les lettres, est le type le plus achevé du grand seigneur romain de cette époque. Quelques lignes de Capitolin nous donnent une idée complète de cette existence magnifique plutôt qu'utile, partagée entre les jouissances de l'esprit et des emplois qui n'étaient plus qu'une occasion d'étaler de coûteux spectacles. « Gordien, dit ce biographe, composa dans sa jeunesse plusieurs poëmes..... et refit tous ceux de Cicéron, les poëmes originaux, tels que les *Alcyons*, l'*Uxorius* et le *Nil*, et les traductions de Démétrius et d'Aratus, parce que le style de tous ces ouvrages avait vieilli. Il composa aussi une *Antoniniade*, où il célébra en vers très-élégants et en trente livres la vie d'Antonin *le Pieux*, et de Marc Antonin (Marc Aurèle), leurs guerres, leurs actes publics et privés (3). Voilà ce qu'il fit dans sa première jeunesse. Plus âgé, il déclama des controverses dans l'Athénée et eut des empereurs pour auditeurs. Il déploya dans sa questure une grande magnificence, et pendant son édilité il donna à ses frais douze spectacles au peuple romain, c'est-à-dire un spectacle par mois. Il y fit combattre quelquefois cinq cents paires de gladiateurs, jamais moins de cent cinquante. Il fit paraître en un jour cent bêtes féroces de la Libye, en un autre jour mille ours. Il existe encore dans sa *maison rostrale*, que le fisc s'est appropriée du temps de Philippe, le tableau d'une de ces sylves (représentations de chasse). On y voit deux cents cerfs à cornes palmées mêlés à des cerfs de Bretagne, trente chevaux sauvages, cent brebis sauvages, dix élans, cent taureaux cypriaques, trois cents autruches de Mauritanie peintes en vermillon, trente onagres, cent cinquante sangliers, deux cents chamois, deux cents daims. Il livra tous ces animaux au pillage du peuple, le jour de ce spectacle, le sixième qu'il donnait. » Gordien s'acquitta avec honneur de la préture. Il exerça son premier consulat avec Caracalla (213), son second avec Alexandre Sévère, et bientôt après il fut nommé proconsul en Afrique, à la grande joie des provinciaux. Jamais administrateur ne fut autant aimé des Africains; ils lui prodiguèrent les plus beaux surnoms, empruntés aux grands hommes de l'ancienne république. Cette popularité n'était point imméritée : le fond du caractère de Gordien était la bonté; pour s'en convaincre, il suffit de lire l'aimable portrait qu'en a tracé Capitolin. « Il avait la taille romaine, dit-il, de beaux cheveux blancs, l'air majestueux, le teint plutôt coloré que blanc, la figure assez large, les yeux, la bouche et le front pleins de distinction. Il était un peu chargé d'embonpoint. Telle était la modération de ses mœurs qu'il ne fit jamais rien de passionné, d'immodéré, d'excessif. Il eut pour sa famille un attachement inviolable, pour son fils et son petit-fils un amour sans bornes, pour sa fille et sa petite-fille une tendresse en quelque sorte religieuse. Il buvait peu de vin et mangeait très-modérément. Il se mettait avec une propreté recherchée; et il avait un tel goût pour les bains, qu'il en prenait en été quatre et même cinq par jour, et en hiver, deux. Il lui fallait beaucoup de sommeil; en sorte que, le jour même où il mangeait chez ses amis, il ne se faisait aucun scrupule de dormir à table. » Gordien avait atteint l'âge de quatre-vingts ans lorsque les événements l'arrachèrent à sa paisible et studieuse existence, au doux commerce que depuis tant d'années il entretenait avec Platon, Aristote, Cicéron, Virgile, et les autres grands hommes de l'antiquité. Sous le règne de Maximin il resta proconsul. Il ne put s'opposer aux exactions des agents du fisc impérial qui poussèrent les habitants au désespoir. Un d'entre eux surtout traitait les Africains avec une dureté que Maximin lui-même n'aurait pas soufferte, proscrivant et faisant tuer un grand nombre de personnes et s'attribuant une autorité fort au-dessus de sa charge. Quelques jeunes gens riches et nobles de la ville de Tysdrus, condamnés par lui à une amende qui les aurait réduits à l'indigence, rassemblèrent leurs esclaves et leurs paysans, et les envoyèrent de nuit à la ville, en leur commandant de se mêler le lendemain à la foule, de manière à ne pas exciter les soupçons. Eux-mêmes franchirent les portes de Tysdrus au point du jour, et se présentèrent hardiment à l'agent

(1) Gordien eut deux fils et une fille, Metia Faustina, mariée au consulaire Junius Balbus.

(2) Capitolin décrit ainsi cette villa d'un simple particulier. « On y remarque un tétrastyle de deux cents colonnes, dont cinquante en marbre de Caryste, cinquante en marbre appelé *claudien*, cinquante en marbre de Synna, cinquante en marbre de Numidie, toutes égales en hauteur. On y admire aussi trois basiliques de cent pieds de long, et des thermes d'une telle beauté, qu'excepté à Rome, il n'y en a pas de comparables dans le monde entier. »

(3) Capitolin dit dans un autre passage que Gordien écrivit en prose les éloges de tous les Antonins qui l'avaient précédé.

du fisc comme pour acquitter leur amende. Saisissant un moment favorable, ils lui plongèrent le poignard dans le cœur pendant que les soldats qui accouraient au secours du fiscal, assaillis par les paysans, étaient tués ou mis en fuite. Les conspirateurs, sentant bien que cet acte n'obtiendrait jamais le pardon de l'empereur, résolurent de persévérer dans leur révolte et de se donner un chef assez éminent pour qu'elle eût des chances de succès. Ils coururent à la maison de Gordien, qui se trouvait à Tysdrus, se précipitèrent dans sa chambre, et avant qu'il fût revenu de sa surprise, le revêtirent d'une robe de pourpre et le saluèrent Auguste. Tandis que les chefs du complot lui expliquaient l'événement du matin, et ne lui laissaient que le choix entre une mort immédiate et la dignité impériale avec les dangers éloignés dont elle était accompagnée, toute la population assemblée à sa porte le proclamait empereur. Gordien, s'apercevant que la résistance était inutile, se rendit aux désirs des conjurés et de la multitude. Les plus importantes villes d'Afrique ratifièrent le choix de Tysdrus. La légion III[e] *augusta*, campée devant Lambessis et formant la principale force militaire de la province romaine, reconnut le nouvel empereur (1). Celui-ci se rendit quelques jours après à Carthage au milieu des acclamations du peuple qui lui donnait le titre d'*Africain*. Une députation alla porter à Rome la nouvelle de la révolution, et des lettres de Gordien. Il annonçait son avénement, insistait sur les cruautés de Maximin, rappelait ceux que le tyran avait bannis, et promettait de n'être pas moins que ses prédécesseurs prodigue de largesses envers les soldats et le peuple. Le sénat et Rome entière reçurent cette nouvelle avec une joie enthousiaste. L'élection fut aussitôt confirmée. Gordien et son fils furent proclamés augustes. La haine contre le tyran, longtemps contenue, se donna librement cours. Le sénat déclara Maximin ennemi public, ordonna de renverser ses statues, et d'effacer son nom, divisa l'Italie en districts, chargea vingt commissaires de lever des armées pour la défense de l'Italie, et adopta les mesures les plus énergiques pour s'assurer la coopération des provinces éloignées. Sur ces entrefaites les affaires avaient pris à Carthage un aspect tout à fait inattendu. Un certain Capellianus, procurateur du pays des Maurusiens nomades (aujourd'hui Ziban) avait eu autrefois des torts envers Gordien. Celui-ci commit la faute de s'en souvenir, et au lieu de ménager le procurateur, il le destitua. Capellianus rassembla à la hâte une colonne composée de cavaliers d'élite et d'excellents archers, et il arriva en vue de Carthage avant que Gordien eût eu le temps de faire venir la légion de Lambessis. Le nouvel empereur, n'ayant pas sous la main des troupes régulières, ne put opposer aux nomades qu'une foule de Carthaginois sans discipline, à peine armés et qui furent bientôt mis en déroute. Le fils de Gordien, après avoir vainement essayé de rallier les fugitifs, périt sur le champ de bataille; Gordien lui-même s'étrangla avec sa ceinture. Il avait porté moins de deux mois le titre d'*auguste*. Sa mort fut suivie de vengeances impitoyables exercées contre ses partisans par le procurateur victorieux. Capellianus, entré dans Carthage, fit égorger les principaux des habitants qui avaient survécu au combat, pilla le trésor public et ne respecta ni les temples ni les maisons particulières. Mais tandis que le parti des Gordiens était écrasé en Afrique, il se relevait en Italie (voy. GORDIEN *le Pieux*).

GORDIEN *le Jeune* (*Marcus-Antonius-Gordianus*), fils du précédent, né en 192, mort en 238. Il fut nommé lieutenant de son père en Afrique, partagea avec lui la pourpre impériale, et périt après quelques mois de règne. Moins simple dans ses mœurs que son père, et moins sévère dans sa moralité, il se fit pourtant respecter et aimer dans la vie publique et dans la vie privée. Malgré ses nombreuses concubines et ses enfants naturels, malgré la faveur suspecte d'Héliogabale, qui le nomma questeur, il ne s'abandonna jamais à l'extrême licence de mœurs si commune à cette époque. Il devint préteur sous les auspices d'Alexandre Sévère, et s'acquitta avec tant d'éclat de ses fonctions de juge, qu'il fut, jeune encore, promu au consulat. Comme son père, il aimait les lettres, et il prouva par quelques pièces en prose et en vers cet amour, qu'il devait en partie à Serenus Sammonicus, son précepteur. Tel fut l'attachement de celui-ci pour son élève qu'il lui légua sa magnifique bibliothèque, composée de soixante-deux mille volumes. Quelques détails recueillis dans Capitolin achèveront le portrait de cet épicurien grand seigneur : « Il avait beaucoup de goût pour le vin, mais pour le vin mêlé de roses, de mastic, ou d'absinthe..... Mangeant peu, il achevait en un instant son repas, dîner ou souper. Il aimait passionnément les femmes; on dit qu'il avait vingt-deux concubines, et que de chacune d'elles il laissa trois ou quatre fils (1)..... Il vécut dans les délices, dans les jardins, dans les bains et dans les bosquets les plus agréables..... Ce genre de vie ne l'empêcha pas de mettre à profit les dons de la fortune. Il fut toujours compté au nombre des plus grands personnages de l'État, et ses conseils ne manquèrent jamais ni aux simples citoyens ni à la république..... Il se mettait avec beaucoup de recherche. Il fut cher à ses esclaves et à tous ceux qui l'approchaient (2). »

(1) Quoique ce fait important ne soit pas constaté par les historiens, la participation de la III[e] *augusta* à l'insurrection n'est pas douteuse, puisqu'on voit dans plusieurs inscriptions découvertes à Lambessis que cette légion fut licenciée après la défaite des deux premiers Gordiens et rétablie sous Gordien III.

(1) Capitolin ajoute : « Cordus dit qu'il ne voulut jamais se marier. Dexippe pense, au contraire, que le troisième Gordien était son fils. »

(2) Aucune période de l'histoire romaine n'offre autant

GORDIEN *le Pieux* (*M. Antonius-Gordianus*), petit-fils de Gordien *le Vieux*, né vers 223, mort au mois de mars 244. Selon la plupart des autorités consultées par Capitolin, il était fils d'une fille de Gordien *le Vieux*; l'historien Dexippe seul le fait naître de Gordien *le Jeune*. Après la mort de son grand-père et de son oncle, il reçut le titre de césar dans des circonstances racontées à l'article BALBIN (*voy.* ce nom). Lorsqu'au bout de deux ou trois mois, Balbin et Pupien eurent été égorgés à leur tour, Gordien fut proclamé auguste. L'avénement de cet enfant, qui avait à peine quinze ans, mais dont le nom était cher au sénat, au peuple, aux prétoriens, aux provinces, fit cesser la guerre civile qui ensanglantait Rome. Les annales de son règne contiennent peu d'événements remarquables. Sous le consulat de Venustus et de Sabinus, en 240, un certain Sabinien se révolta en Afrique. Le gouverneur de Mauritanie réprima rapidement cette insurrection, et les rebelles vinrent à Carthage livrer leur chef et demander grâce. En 241, année de son second consulat, le jeune prince résolut de marcher contre les Perses, qui menaçaient sérieusement l'empire. Il épousa Sabina Tranquilla, fille de Misithée ou plutôt Thémisithée, homme distingué par son savoir, son éloquence et sa vertu, qui fut aussitôt nommé préfet du prétoire et devint le sage conseiller de Gordien. L'empereur presque enfant n'avait pu jusque là se soustraire à la honteuse influence des eunuques, tout-puissants dans le palais depuis Héliogabale. Thémisithée mit fin à leur domination. Son gendre, qui avait la bonté et la mollesse des Gordiens, fût le plus docile et le plus modeste des pupilles. En 242 il ouvrit le temple de Janus avec les formalités d'usage, et partit pour l'Asie. Ses forces en hommes et en argent étaient immenses. En traversant la Mésie, il battit et détruisit sur les frontières de la Thrace quelques tribus barbares qui cherchaient à arrêter sa marche. Il passa de là en Syrie, et s'avança vers Antioche, dont les Perses s'étaient déjà rendus maîtres. Il livra un grand nombre de combats, dans lesquels il eut l'avantage, reprit Antioche, Carres et Nisibe, et s'empara d'Artaxata. Le roi des Perses Sapor, découragé, évacua la Mésopotamie. Ces succès étaient surtout dûs à Thémisithée, auquel Gordien les attribua modestement dans ses dépêches au sénat. La mort de cet habile ministre mit fin aux prospérités de Gordien. Philippe, que l'on soupçonna plus tard d'avoir fait empoisonner Thémisithée, lui succéda dans la place de préfet du prétoire. Le nouveau préfet, qui visait à l'empire, mit en œuvre toutes sortes d'artifices pour perdre Gordien dans l'esprit des soldats. Il fit en sorte que les provisions destinées au camp fussent interceptées ou envoyées dans une mauvaise direction. Philippe aggrava le mécontentement causé par la disette en attribuant ce malheur à l'incurie et à l'incapacité de l'empereur. Il gagna en même temps quelques chefs de l'armée. Les soldats se soulevèrent, déférèrent l'empire à Philippe, et ordonnèrent qu'il gouvernât conjointement avec Gordien comme son tuteur. Cette combinaison ne fut pas durable. Philippe traita Gordien avec hauteur, et celui-ci eut l'imprudence de redemander l'empire pour lui seul. Voyant cette première demande repoussée, il harangua l'armée pour que la puissance fût également partagée entre lui et Philippe, et il ne l'obtint pas non plus; il supplia qu'on lui laissât le titre de césar, et on le lui refusa; il demanda d'être préfet du prétoire, et on rejeta ses prières; enfin, il parla pour sa vie, et ne fut pas plus heureux; car si les soldats ne le tuèrent pas sur-le-champ, ils l'abandonnèrent à Philippe, qui le fit tuer quelques jours après. Cette scène, dont certains détails peuvent bien être de l'invention de Capitolin, mais dont l'ensemble n'a rien d'invraisemblable, a inspiré à Montesquieu les réflexions suivantes : « Ce qu'on appelait l'Empire Romain dans ce siècle-là était une espèce de république irrégulière, telle à peu près que l'aristocratie d'Alger, où la milice, qui a la puissance souveraine, fait et défait un magistrat qu'on appelle le dey; et peut-être est-ce une règle assez générale que le gouvernement militaire est à certains égards plutôt républicain que monarchique. »

Gordien était gracieux, beau, bienveillant pour tout le monde, d'un commerce charmant, d'un esprit cultivé; il ne lui manquait qu'un peu plus d'âge pour être tout à fait digne de l'empire. Aucun empereur ne fut plus aimé que lui du peuple, du sénat et de l'armée, avant les perfides manœuvres de Philippe. Celui-ci, qui connaissait toute la popularité de sa victime, n'osa ni faire disparaître les images de Gordien ni renverser

de difficultés chronologiques que l'époque des deux Gordiens, à cause de l'obscurité, de la confusion, de l'incohérence des récits qui nous en restent. Six semaines, cent jours, six mois, un an, deux ans et même six ans, telles sont les limites que des autorités contradictoires assignent à leur règne, tandis que pour celui de Balbin et Pupien, qui leur succédèrent immédiatement, on a vingt-deux jours, trois mois, un an, deux ans. La plupart de ces assertions sont des erreurs si manifestes qu'il serait inutile de les réfuter. Eckel, tirant parti avec beaucoup de sagacité des médailles et des inscriptions relatives à cette période, a établi de la manière la plus satisfaisante que la révolte de l'Afrique contre Maximin eut lieu en 238, probablement au commencement de mars, que les deux Gordiens périrent vers le milieu d'avril, après un règne de six semaines, que l'assassinat de Balbin et de Pupien ainsi que l'avénement du troisième Gordien arrivèrent au plus tard vers la fin du mois de juillet de la même année.

Pour la discussion chronologique du règne des trois Gordiens, *consultez*, outre l'ouvrage capital d'Eckel, cité plus bas, l'abbé Dubos, *Histoire des quatre Gordiens* (l'abbé Dubos a supposé, contre toute vraisemblance, l'existence d'un quatrième Gordien). — Ant. Galland, *Lettre touchant l'Histoire des quatre Gordiens* (réfutation de l'ouvrage précédent); — Dubos, *Pro quatuor Gordianorum Historia Vindiciæ* (réponse de Dubos aux critiques dont son système avait été l'objet); — Cuper, *Historia trium Gordianorum*; — Sperling, *Ad nummum Fabiæ Sabinæ Tranquillinæ, imperatoris Gordiani tertii uxoris, Dissertatio.*

ses statues, ni effacer son nom des monuments. Il l'appela toujours divin, même devant les soldats. Il écrivit au sénat que Gordien était mort de mort naturelle, et que les soldats l'avaient élu lui-même à l'unanimité. Le sénat, qui ignorait ce qui s'était passé, donna à Philippe le titre d'auguste, et mit le jeune Gordien au rang des dieux. Ce prince fut enseveli à l'endroit même de sa mort, près de Castrum Circesium ou Cercusium, en Mésopotamie. On grava sur sa tombe une épitaphe commémorative de ses exploits, en lettres grecques, latines, persiques, hébraïques et égyptiennes. L'inscription fut détruite par Licinius, mais le tombeau existait encore du temps de Julien, en 363. Léo JOUBERT.

Capitolin, *Maximini Duo; Gordiani tres.* — Hérodien, l. VII, VIII. — A. Victor, *De Cæsar.*, XXVI, XXVII; *Epitome*, XXVI, XXVII. — Eutrope, IX, 2. — Ammien-Marcellin, XXIII, 5. — Zosime, I, 14, 16, 19; III, 14. — Eckhel, *Doctrina Numorum*, VII, p. 293 et suivantes. — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. III, p. 247, 484. — Montesquieu, *Grandeur et Décadence des Romains*, ch. XVI. — Baumann, *De Vita et Constitutionibus M. Antonii Gordiani III imperatoris*; Leipzig, 1792, in-4°. — Letronne, dans le *Journal des Savants*, octobre et décembre 1847. — L. Renier, dans les *Archives des Missions scientifiques*, avril 1851.

GORDIEN (*Fulgence*). *Voy.* FULGENCE.

* **GORDIUS** (Γόρδιος), ancien roi de Phrygie, et père de Midas, est célèbre par l'histoire du nœud gordien. La tradition le fait vivre vers le quatorzième siècle avant J.-C. Simple laboureur, il vit un jour un aigle s'abattre sur sa charrue et y rester jusqu'au soir. Ce présage lui annonçait la royauté. En effet plus tard les Phrygiens, déchirés par des dissensions intestines, consultèrent l'oracle, qui leur conseilla de prendre un roi, et leur désigna Gordius. Celui-ci consacra dans le temple de Jupiter la charrue et le joug qui y était attaché par un nœud que personne n'était capable de dénouer. Arrien prétend que Midas et non Gordius fut élu roi. Il serait inutile de discuter la réalité historique de ce mythe; nous l'avons rappelé parce qu'il occupe une grande place dans les annales de la Phrygie, et qu'il se rattache à l'histoire d'Alexandre. Y.

Arrien, *Anab.*, II, 3. — Justin, XI, 7. — Quinte-Curce, III, 1. — Plutarque, *Alex.*, 18. — Strabon, XII. — Élien, *Var. Hist.*, IV, 17.

* **GORDIUS**, Cappadocien de naissance, et agent de Mithridate Eupator VI dans ses tentatives pour annexer la Cappadoce au Pont, vivait dans le premier siècle avant J.-C. En 96, Gordius, à l'instigation de Mithridate, égorgea Ariarathe VI, roi de Cappadoce. Il devint plus tard tuteur du fils de Mithridate, qui, après le meurtre d'Ariarathe VII, fut placé sur le trône de Cappadoce. Mithridate l'employa dans diverses missions diplomatiques, soit à Rome, soit auprès de Tigrane, roi d'Arménie. Sylla chassa en 92 Gordius de la Cappadoce, et rétablit sur le trône Ariobarzane, que Tigrane avait dépossédé l'année précédente. X.

Justin, XXXVIII, 1-3. — Appien, *Mith.*, 66. — Plutarque, *Sulla*, 5.

GORDON (*Bernard* DE), célèbre médecin français, né en Rouergue, au commencement de la seconde moitié du treizième siècle, mort vers 1320. En 1285 il commença d'enseigner à la faculté de Montpellier. La réputation que lui attirèrent ses travaux le fit nommer par la suite recteur au collége de cette ville, et non, comme on l'a dit, chancelier de la faculté. Son *Lilium Medicinæ*, sorte de cours, clair, méthodique, fort au-dessus de ce que l'on connaissait encore en ce genre, et sans contredit le meilleur de ses ouvrages, parut vers 1305, neuf ans après son traité de thérapeutique intitulé : *De decem Ingeniis*. La raison du titre qu'il choisit pour le premier de ces écrits témoigne du goût littéraire de l'époque : « L'or et l'argent, dit-il, éclatent sur les fleurs de lis; mon livre brille aussi des mêmes couleurs. La première des sept parties qui le composent, étincelante à l'égal de l'or, traitera des maladies les plus communes, et d'abord de la fièvre; les six dernières auront de la vérité la transparence et la blancheur. » Il croyait à l'influence des astres, et recommandait aux médecins de ne la point négliger dans leurs observations sur les malades. Son mérite ne le préserva pas d'une superstition bien autrement singulière. « Si quelqu'un, écrit-il, tombe d'épilepsie, approchez-vous au plus fort de l'accès; et le patient se relèvera aussitôt que, les lèvres placées sur son oreille, vous aurez prononcé distinctement ces trois vers :

Gaspar fert myrrham, thus Melchior, Balthasar aurum.
Hæc tria qui secum portabit nomina regum
Solvitur a morbo, Christi pietate, caduco.

Malgré des erreurs quelquefois enfantines, Gordon a rendu de réels services à la science; et c'est sans raison qu'on l'a blâmé de la persistance qu'il montrait dans ses traités *De Urinis* et *De Cautelis Urinarum* à vouloir tirer des éclaircissements sûrs de l'inspection des urines. Il avait de la religion, de la modestie, comme l'indiquent ces lignes intéressantes mises au début de son livre *De Signis prognosticis* : « Ce que ce travail a de mauvais est mon ouvrage, ce qu'il renferme de bon appartient à Celui

Qui du rocher a fait jaillir l'eau vive. »

On connaît de Gordon les ouvrages suivants : *De decem Ingeniis, seu de indicationibus curandorum morborum*, composé en 1295; — *Compillacion de médecine;* ce manuscrit, conservé à la Bibl. impér. et coté $\frac{7478}{3}$, contient plusieurs traités, dont le premier seulement semble appartenir à Gordon : *Compillation faicte par maistre Bernard de Gourdon, docteur en médecine, et par luy compillé en la noble université de Montpellier, l'an mil trois cens, au mois de juing, ainsi comme cy-après s'ensuit...* L'ouvrage est divisé en vingt-six chapitres; voici le titre du traité suivant : *Cy après s'ensuit le compendil qui a esté ordonné par Bienvenu Rafle pour la douleur et maladie des yeulx;* — *Lilium Medicinæ...*, écrit en juillet 1305 et

traduit en français deux siècles après, sous ce titre : *Cy commence la pratique de très-excellent docteur et maistre en médecine maistre Bernard de Gordon, qui s'appelle Fleur de Lye en Médecine*, impr. goth., à deux colonnes, qui se termine ainsi : *Cy finist la practique de laquelle fut accomplye par la grace de Dieu en la noble estude de Montpellier après ce qu'il eust leu l'espace de vingt ans, l'an de grace* 1307, *et translaté du latin en francoys à Romme, l'an* 1377, *au temps de pape Grégoire, et imprimé à Lyon, l'an* 1495, *le dernier jour d'aoust*. Deo Gratias; — *De Regimine Acutarum Ægritudinum ;— De Signis prognosticis ; — De Urinis et Cautelis earum; — De Pulsibus*. Ces différents ouvrages, moins le second, furent imprimés pour la première fois à Venise en 1498, in-fol., puis à Paris, en 1542, in-8°, et Lyon, 1559, in-8° : on les imprima aussi séparément; ainsi le traité *De Urinis* parut en 1509, à Venise, in-fol.; — Les traités *De Conservatione Vitæ humanæ, De Phlebotomia, De Floribus Dietarum*, parurent en même temps à Lyon, 1580, in-8°; le premier, édité par Baudis, avait déjà été imprimé à Leipzig, dix ans auparavant. On a encore : *De Victus Ratione et Pharmacorum Usu in morbis acutis ; — De Crisi et criticis diebus, atque prognosticandi ratione ; — De Medicamentorum Gradibus ; — De Marasmo ; — De Theriaca*. Schenckius possédait un plus grand nombre de manuscrits de Gordon. Enfin, on conserve à la Bibliothèque impériale un *Antidotarius*, n° 6966. Louis LACOUR.

Bibl. imp., *Catal. des Mss.*, n° $\frac{7678}{3}$. — B. Fechelns, *Vitæ illustrium Medicorum*. — Schenckius, *Biblia Iatrica, sive bibliotheca medica* ; Francf., 1609, petit in-8°. — *Recherches sur les Écoles de Médecine de Paris et de Montpellier*, par Riolan ; Paris, 1651, in-8°. — Astruc, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier* ; éd. Lorry, Paris, 1767, in-4°.

I. GORDON *nobles*.

* **GORDON**, famille écossaise, honorée du titre ducal le 1er novembre 1684. On la croit originaire du Périgord, d'où elle serait venue en Angleterre avec Guillaume et en Écosse avec Malcolm Canmore. D'autres la font descendre de Bertrand de Gourdon, archer limousin qui lança le trait dont mourut Richard Cœur de Lion. Quoi qu'il en soit, la ligne principale se termina bientôt à sir Adam Gordon de Huntley, tué à Homildon, en 1402. Les ducs actuels descendent de sa fille unique, mariée à sir Alexandre Seton, dont les enfants prirent le nom maternel. La ligne représentée par les Hamilton-Gordon, comtes d'Aberdeen, a perpétué jusqu'à nos jours la descendance masculine de Patrick Gordon, d'une branche collatérale, et qui périt à la bataille d'Arbroath, en 1445. Forte de ses alliances et de ses richesses, la famille Gordon, catholique et jacobite, se trouva mêlée aux guerres de religion et aux luttes des Stuarts.

Georges GORDON, quatrième comte de Huntley, chercha après la mort de Jacques V à empêcher le mariage de la reine Marie avec Édouard VI d'Angleterre; et en 1546 il fut nommé chancelier du royaume d'Écosse. En cette qualité il combattit de tout son pouvoir les progrès de la réformation dans ce pays. Plus tard, il résolut de s'emparer de vive force de la reine et de lui faire épouser son fils. Murray déjoua ses projets en le faisant arrêter. Il fut étranglé, le 28 octobre 1562. — Son petit-fils, *Georges* GORDON, marquis de Huntley, titre affecté aux aînés de cette maison, lève en 1594, avec d'autres seigneurs, l'étendard du catholicisme, et bat le comte d'Argyle, envoyé contre eux. Vaincu, il fut banni du royaume. Rentré en Écosse en 1596, il abjura le catholicisme, et mourut en 1635.

Sous Charles Ier, trois Gordon payent de leur vie leur dévouement à la cause royale : sir *Georges* GORDON, décapité en 1644, à Édimbourg; *Georges* GORDON, vicomte Aboyne, capitaine de la garde écossaise sous Louis XIII, qui eut le même sort, le 22 mars 1649, enfin, lord *Georges* GORDON, tué à Alford, en 1645, au moment où il chargeait l'ennemi à la tête de la cavalerie de Montrose.

Pendant la révolution de 1688, un duc *Georges* DE GORDON, gouverneur du château d'Édimbourg pour Jacques Ier, tandis que la convention assemblée dans la ville reconnaissait Guillaume III, refusa de tirer sur elle, comme l'y exhortaient les catholiques; mais il ne se rendit qu'à la dernière extrémité. Il obtint une capitulation fort honorable. Étant venu ensuite en France, il fut pris, au moment où il se disposait à passer en Allemagne, et conduit au château d'Édimbourg.

Les tentatives de 1715 et de 1745 trouvèrent les Gordon fidèles à la cause des Stuart. Ce fut un général Gordon qui à la bataille de Sheriffmuir enfonça, à la tête des clans de l'ouest, l'aile droite de l'armée royale. Plus tard, deux Gordon combattaient à Falkirk et à Culloden; mais l'aîné de la maison, mécontent des chefs de l'insurrection, traita successivement avec les ducs d'Argyle et de Cumberland, et se soumit à la nouvelle dynastie.

Un comte de Huntley épousa la princesse Jeanne Stuart, fille naturelle de Jacques II. C'est d'eux que descendait Catherine Gordon, seconde femme de John Byron, père du poëte, d'où vint à ce dernier le nom de Gordon.

On cite encore parmi les derniers représentants de ce nom la belle duchesse de Gordon, qui se déguisa en homme pour entendre Pitt à la chambre des communes et qui jouit d'une certaine influence sous le ministère de cet homme d'État. La reine Marie-Antoinette lui avait recommandé la princesse de Lamballe lors du voyage que cette dernière fit à Londres, en 1792, pour tâcher d'intéresser les ministres de la Grande-Bretagne aux malheurs de la famille royale de France.

Sir *Alexandre* Gordon, aide de camp du duc de Wellington, fut tué à Waterloo.

Thomas Gordon, philhellène, chef d'état-major du prince Ypsilanti au siége de Tripolitza, se jeta plus tard dans Phalères pour établir une diversion en faveur du colonel Fabvier, renfermé dans l'acropole d'Athènes.

Georges Gordon, cinquième et dernier duc, né à Édimbourg, le 1er février 1770, mort le 28 mai 1836, fut créé pair le 11 avril 1807, du vivant même de son père, sous le titre de *marquis de Huntley*. En 1819 il fut nommé général, et plus tard garde du grand sceau d'Écosse, etc. Il était le premier des ducs dans la chambre haute, où il s'était fait remarquer comme orangiste et adversaire du ministère Melbourne. En lui s'est éteinte la ligne mâle des ducs de Gordon; ses titres de marquis de Huntley et de comte d'Enzie, etc., ont été dévolus à *Georges* comte d'Aboyne, né le 28 juin 1761, lequel descendait de lord *Charles* Gordon, fils cadet du marquis décapité en 1649, et qui avant la révolution de 1789 était connu à la cour de Versailles sous le nom de lord *Strathaven*.

L. L—T.

Pairages.

GORDON (*Patrick* d'Achleuris), général russe, d'origine écossaise, né en 1635, mort à Moscou, le 9 décembre 1699. Il fit ses études chez les jésuites de Bamberg, et alla en 1661 chercher fortune en Russie. Major sous le tzar Alexis, il prit une part active à l'expédition de Crimée du prince Basile Galitzin, et en a laissé des mémoires qui font autorité. Prévoyant la chute de ce ministre, il se rallia à Pierre Ier, et c'est son régiment, composé tout entier d'étrangers, qui abandonna le premier la tzarevna Sophie. Pierre lui en demeura reconnaissant toute sa vie, et l'appelait son père. Lorsque ce jeune souverain quitta son empire pour apprendre à le gouverner, c'est à Gordon qu'il confia le commandement de sa capitale, puis le soin de former ses troupes à l'européenne et enfin l'honneur de les conduire à la victoire contre les Turcs. Gordon mourut général en chef. On rapporte que l'empereur s'écria en lui fermant les yeux : « Maintenant, je n'ai plus aucun serviteur fidèle ! » Gordon était le seul catholique marquant qu'il y eût auprès de Pierre. Il a écrit ses mémoires en anglais : le manuscrit, formant 6 vol. in-4°, se conserve aux archives de Moscou; Müller (*Samml. Russ. Gesch.*, II) en a donné quelques fragments en allemand, et Zacharof en a ingénieusement traduit quelques-uns en russe; mais il manque une édition complète de ces mémoires, dignes de foi et pleins d'intérêt.

Pce A. G—n.

Korb, *Diarium*, p. 216. — Beckmann *Peter der Grosse als Mensch und Regent*; Mittau, 1830, VI, 175. — Stchebalski, *Régence de la tzarevna Sophie*; Moscou, 1856. — Document inédit sur l'expulsion des jésuites de Moscou, en 1689, publié par le P. Gagarin; Paris, 1857.

GORDON (*Alexandre* d'Archintoul), général russe, parent et gendre du précédent, mort en 1752. Il vint en Russie en 1693, et participa aux faveurs dont avait été comblé son beau-père par Pierre Ier. Il était colonel à la bataille de Narva, à la suite de laquelle il demeura huit ans prisonnier en Suède. Rendu à la liberté, il fut nommé général par Pierre Ier, qui eut beaucoup à se louer de sa valeur à la bataille de Luisna et dans différents combats, qui épuisèrent ses forces, mais non son courage. Gordon voulut finir ses jours en Écosse. Il écrivit une *Histoire de Pierre le Grand*, qui a été publiée en anglais, en 1755, Aberdeen, 2 vol. in-8°, et traduite en allemand par Wichmann, Leipzig, 1765. Pce A. G—n.

Adelung, *Übersicht der Reisenden in Russland bis 1700*.

GORDON (*Georges*), homme politique anglais, né à Londres, le 19 décembre 1750, mort le 1er novembre 1793. Il était fils de Cosme-Georges duc de Gordon. Entré d'abord dans la marine, il en sortit lors de la guerre avec l'Amérique, à la suite d'une querelle avec lord Sandwich. Le bourg de Ludgershall l'élut pour son représentant au parlement. Il s'y fit remarquer tout de suite par l'indépendance complète de ses opinions, censurant avec une verve d'ironie égale les whigs comme les tories; c'est ce qui faisait dire qu'il y avait trois partis dans la chambre : le ministère, l'opposition, et lord Gordon. En 1780, Gordon fut élu président du club central qui s'était formé à Londres pour empêcher l'exécution du bill voté en 1778, par les chambres, lequel bill abrogeait quelques-unes des dispositions pénales et des incapacités civiles dont les catholiques étaient frappés. Gordon justifia la confiance que les protestants intolérants avaient mise en lui : à chaque instant il arrêtait les discussions de la chambre des communes par des interpellations sur les envahissements du papisme. La véhémence de son langage explique comment Gibbon pouvait qualifier Gordon « de méchant fou ». A la chambre on haussait les épaules en entendant les déclamations furibondes de Gordon; mais l'association protestante lui savait gré de son fanatisme. A la réunion qui fut tenue le 29 mai 1780 il fit décider que le 2 juin suivant l'assemblée se rendrait en corps au parlement afin d'obtenir la révocation du bill. Au jour fixé, 40,000 personnes munies de cocardes bleues se groupèrent autour du palais de la chambre, et firent des tentatives pour pénétrer dans la salle des séances. Gordon présenta leur pétition écrite sur un immense rouleau de papier. La chambre refusa d'en entendre la lecture, déclarant qu'elle n'était plus libre. En effet, des excès de toutes espèces avaient été commis; des lords, des membres du parlement avaient été outragés. Gordon insistait pour que les réclamants fussent entendus; mais le général Murray le prévint qu'il lui passerait son épée à travers le corps si un seul des mutins entrait dans la salle. Alors Gordon alla lui-même engager la bande à se retirer, ce qu'elle fit. Elle pilla les chapelles catholiques qui se trouvaient aux ambassades de Bavière

et de Sardaigne. Le lendemain tout semblait apaisé; mais les magistrats n'ayant pris aucune mesure pour punir les fauteurs de troubles, des attroupements se formèrent de nouveau le 4 juin; ils se dirigèrent sur Moorfield, où ils démolirent des chapelles, et même des maisons particulières appartenant aux catholiques. Le jour suivant, des masses de gens sans aveu se joignirent aux rebelles, et l'émeute devint triomphante. Toutes les prisons sauf une furent incendiées, les malfaiteurs délivrés; le pillage devint général. Déjà plusieurs hôtels avaient été dévastés, et l'autorité ne bougeait pas. Gordon demanda qu'on fixât un jour pour la discussion de la pétition; un membre proposa de le chasser, comme moteur principal de la révolte. La chambre n'accéda pas à cet avis, et leva la séance. Gordon fut traîné en triomphe par la populace. Le lendemain les mutins étaient maîtres de la ville; le pillage et l'incendie recommencèrent. Les troupes n'avaient pas le droit d'agir sans la présence d'un magistrat civil, et aucun n'avait le courage de se présenter. Déjà une foule de bandits ivres marchait sur la Banque, lorsque enfin la fermeté du roi triompha de l'idolâtrie anglaise pour la stricte légalité (*voy.* Georges III). Les troupes firent usage de leurs armes, on fit un grand nombre d'arrestations; Gordon fut conduit en prison, sur l'ordre du secrétaire d'État, approuvé quelques jours après par le parlement. Le 5 février 1781 les débats s'ouvrirent sur le procès de Gordon; il fut défendu par Erskine. Le jury le déclara non coupable, les débats n'ayant pas établi péremptoirement qu'il eût eu connaissance des projets de révolte. En Écosse une souscription fut organisée pour indemniser Gordon des frais que son procès lui avait occasionnés. En 1786 il fut excommunié par l'archevêque de Canterbury, n'ayant pas voulu paraître comme témoin devant la cour ecclésiastique. Deux ans après, ayant publié un pamphlet rempli d'insultes contre la reine de France, l'ambassadeur français et la magistrature de l'Angleterre, il fut condamné pour ce libelle. Il se réfugia alors en Hollande; mais les bourgmestres d'Amsterdam le firent reconduire en Angleterre par la force armée, et il fut incarcéré à New-Gate, où il resta près de six ans prisonnier. Vers la fin de sa vie, Gordon se fit juif. Les diverses brochures qu'il a publiées sur sa conduite politique se font remarquer par une logique remarquable ainsi que par un style châtié, qualités qui étonnent chez un homme aussi exalté. E. G.

Rose, *Biograph. Dict.* — Lingard, *Histoire d'Angleterre.*

* **GORDON** (Sir *Robert*), diplomate anglais, frère puîné du comte d'Aberdeen, né en 1791, mort à Balmoral, près d'Aberdeen, le 8 octobre 1847. Il étudia à Oxford, et fut attaché en 1810 à la légation anglaise en Perse. Plus tard il fut nommé secrétaire de légation à La Haye, puis en 1826 ministre plénipotentiaire au Brésil. En 1829 il fut envoyé comme ambassadeur à Constantinople pour rétablir les bons rapports que la bataille de Navarin avait brisés entre la Porte et l'Angleterre. Rappelé par le ministère whig, il resta en inactivité jusqu'en 1841. A cette époque sir Robert Peel lui confia l'ambassade de Vienne, poste dans lequel il fut remplacé en 1846 par lord Ponsonby. Il revint alors en Écosse, où il mourut subitement. L. L—T.

Conversat.-Lex.

* **GORDON** (*William*), homme politique anglais, né en 1785, est le frère du comte d'Aberdeen et du précédent. Contre-amiral de l'escadre bleue, il a été lord de l'amirauté de septembre 1841 à février 1846. Représentant du comté d'Aberdeen à la chambre des communes depuis 1820, il siége parmi les conservateurs, et a voté en 1846 pour la protection de l'agriculture. L. L—T.

Parliamentary Companion.

II. **Gordon** *ne paraissent pas avoir appartenu à la famille des précédents.*

GORDON (*Jacques* Huntlei), théologien écossais, né en 1543, mort à Paris, le 16 avril 1620. Il fut élevé à Rome, et entra dans l'ordre des Jésuites, le 20 septembre 1563. Il professa pendant près d'un demi-siècle l'hébreu et la théologie dans diverses parties de l'Europe, à Rome, à Paris, à Bordeaux, à Pont-à-Mousson; il fut aussi employé dans diverses missions apostoliques, en Angleterre et en Écosse. Son ardeur à faire des convertis lui valut deux emprisonnements. Gordon était instruit, habile et plein de zèle pour son ordre. On a de lui: *Controversiarum christianæ fidei Epitome*, en trois parties publiées: 1re part., Limoges, 1612; 2e part., Paris; 3e part., réimprimée avec les deux autres, Cologne, 1620, in-4°, in-8°. X.

Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu.*

GORDON (*Jacques* Lesmore), théologien écossais, né à Aberdeen, en 1553, mort à Paris, le 17 novembre 1641. Il entra dans la Société de Jésus, enseigna la théologie, et fut recteur des colléges de son ordre à Toulouse et à Bordeaux. Dans sa vieillesse il devint confesseur de Louis XIII. On a de lui: *Opus chronologicum, annorum seriem, regnorum mutationes, et rerum tota orbe gestarum memorabilium sedem annumque, a mundi exordio ad nostra usque tempora, complectens;* Poitiers, 1613; Cologne, 1614, 2 vol. in-fol. Des extraits de cet ouvrage furent publiés à part, sous le titre de: *Opuscula III; chronologicum, historicum, geographicum;* Cologne, 1636; — *Diatriba de catholica veritate;* Bordeaux, 1623, in-12; — *Biblia sacra, cum commentariis ad sensum litteræ et explicatione locorum omnium quæ in sacris litteris obscuritatem habent;* Paris, 1632, in-fol.; — *Theologia moralis universa, VIII libris comprehensa;* Paris, 1634, in-f. Z.

Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu.* — Dodd, *Church History.*

GORDON (*Robert*), géographe écossais, vivait dans la première partie du dix-septième siècle. On a de lui une excellente description de l'Écosse, sous le titre de *Theatrum Scotiæ*, imprimée avec des cartes à Amsterdam et dédiée à Cromwell. Z.

Rose, *New General Biographical Dictionary*.

GORDON (*Thomas*), publiciste et traducteur anglais, né à Kirkendright (Galloway), vers 1684, mort en 1750. Il fut élevé dans une université écossaise, et vint de bonne heure à Londres, où il gagna sa vie d'abord en enseignant les langues, puis en écrivant des pamphlets politiques et religieux. Deux ouvrages de ce genre, consacrés à la défense de l'évêque Hoadly, et attestant des sentiments démocratiques, le firent connaître de Trenchard, qui le prit chez lui et l'employa d'abord comme secrétaire, puis comme collaborateur. Trenchard et Gordon écrivirent les *Lettres de Caton*, et le *Whig indépendant*, que Gordon continua seul après la mort de son associé. Robert Walpole acheta, vers 1723, ce publiciste, qui mit dès lors sa plume au service du ministre, mais sans abdiquer ses opinions républicaines. Il obtint et occupa jusqu'à sa mort la place de premier commissaire pour les licences de marchands de vins. Il se maria deux fois. Sa seconde femme était la veuve de son ami Trenchard. On publia après sa mort deux collections de ses traités; savoir : *A cordial for low-spirits*; Londres, 1751, 3 vol. in-12; — *The pillars of priestcraft and orthodoxy shaken*; 1768, 4 vol. in-12. Cette publication posthume n'ajouta rien à la réputation de Gordon, qui est restée principalement fondée sur sa traduction de Tacite; 1728-1731, 2 vol. in-fol. En s'efforçant d'être aussi littéral que possible, Gordon manque presque toujours d'élégance, et son style est parfois barbare; mais le sens est bien saisi, et c'est en somme la meilleure traduction de Tacite qui existe en anglais. Gordon a aussi traduit Salluste, avec les quatre *Discours* de Cicéron *contre Catilina*; 1744, in-4°. Ces deux traductions sont accompagnées de discours politiques, empreints des passions libérales les plus vives et remplis de déclamations violentes contre la royauté et le sacerdoce. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

GORDON (*Alexandre*), antiquaire et historien écossais, né vers la fin du dix-septième siècle, mort vers 1750. Excellent dessinateur et bon helléniste, il résida plusieurs années en Italie, et visita aussi la France et l'Allemagne. En 1736 il fut nommé secrétaire de la Société pour l'Encouragement du Savoir, et succéda au docteur Stukeley dans la place de secrétaire de la Société des Antiquaires. Il résigna la première de ces places en 1739, la seconde en 1741, et fut pendant quelques mois secrétaire du Club Égyptien, composé de voyageurs qui avaient visité l'Égypte, tels que lord Sandwich, le docteur Shaw, le docteur Pococke. En 1741, il suivit en Amérique Glen, gouverneur de la Caroline. Outre une concession de terre, il obtint plusieurs emplois. Il était juge de paix lorsqu'il mourut, laissant une belle fortune à sa famille. On a de lui : *Itinerarium septentrionale, or a journey through most parts of the counties of Scotland, in two parts, with 66 copper plates*; 1726, in-fol.; — *Additions and corrections, by way of supplement to the Itinerarium septentrionale; containing several dissertations on and descriptions of Roman antiquities, discovered in Scotland since publishing the said Itinerary; together with observations on other ancient monuments found in the North of England never before published*; 1732, in-fol.; — *The Lives of pope Alexandre VI and his son Cæsar Borgia, comprehending the wars in the reign of Charles VIII, and Lewis XII, kings of France; and the chief transactions and revolutions in Italy, from* 1492 *to* 1516; *with an Appendix of original pieces refered to in the work*; 1729, in-fol.; — *A complete History of the ancient Amphitheatres, more particularly regarding the architecture of these buildings, and in particular that of Verona, by the marquis Scipio Maffei, translated from the italian*; 1730, in-8°; — *An Essay towards explaining the hieroglyphical figures on the coffin of the ancient mummy belonging to capt. William Lethieullier*; 1737, in-fol. avec figures; — *Twenty-five plates of all the egyptian mummies and other egyptian antiquities in England*; 1739, in-fol. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

GORDON (*André*), savant écossais, né en 1712, à Cofforach (comté d'Angus), mort le 20 août 1751. Il fit son éducation à Ratisbonne, voyagea en Autriche, en Italie, en France, et à son retour il entra dans l'ordre des Bénédictins. Il fut nommé en 1737 professeur de philosophie à Erfurt, et se fit connaître dans toute l'Europe par ses travaux sur l'électricité. Il employa le premier le cylindre au lieu d'un globe dans l'appareil électrique. On a de lui, outre un grand nombre de dissertations philosophiques et scientifiques : *Phænomena electricitatis exposita*; Erfurt, 1744, in-8°; — *Philosophia utilis et jucunda*; Ratisbonne, 1745, 3 vol. in-8°; — *Physicæ experimentalis Elementa*; Erfurt, 1751-1752, 2 vol. in-8°. Z.

Adelung, *Allg. Gel.-Lexik.* — Priestley, *Histoire de l'Électricité*.

GORDON (*Guillaume*), historien anglo-américain, né à Hitchin, dans le comté de Hertford, en 1729, mort à Ipswich, en 1807. Il fut élevé dans un collége de dissidents, aux environs de Londres, et devint pasteur d'une congrégation indépendante, à Ipswich. En 1772 il se rendit en Amérique, et s'établit à Roxburg. Lorsque la révolution d'Amérique éclata, il prit chaleureu-

sement parti contre son pays natal, et fut nommé chapelain du congrès du Massachusetts. Dès 1776 il semble avoir formé le projet d'écrire l'histoire de la révolution dont il était témoin, et pour en rassembler les matériaux, il entretint une correspondance avec Washington et les généraux les plus distingués de la guerre de l'indépendance. En 1786 il se rendit en Angleterre, et publia son histoire, sous le titre de *History of the rise, progress and establishment of the Independence of the United-States of America*; Londres, 1788, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage est plutôt un recueil de documents utiles qu'une histoire régulière; le style en est commun, et les réflexions vulgaires. Gordon a fait grand usage de l'*Annual Register* de Dodsley; on lui reproche de manquer d'impartialité et d'avoir été trop favorable aux Américains. Gordon ne retourna pas en Amérique; il reprit sa place à la tête de sa congrégation d'Ipswich, et mourut dans cette ville. Z.

Chaudon, *Supplément* (1812). — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

***GORDON** (*Angélique*), littératrice française, née à Paris, en 1791, morte dans la même ville, le 11 février 1839. Issue d'une famille d'origine écossaise, miss Gordon reçut de son père une instruction peu ordinaire chez les femmes. Elle apprit à fond les langues française, anglaise, italienne, espagnole et latine; elle fut même poussée fort loin dans l'étude des mathématiques. Des revers de fortune qui vinrent frapper sa famille obligèrent Angélique Gordon, le 16 août 1819, à entrer comme institutrice dans une opulente famille, avec laquelle elle visita une grande partie de l'Europe. Si nous écrivions un roman, nous pourrions raconter ici comment cette jeune et spirituelle fille, entraînée par les premiers charmes d'une passion qu'elle put et dut croire éternelle, se trouva bientôt désillusionnée; comment, trompée, trahie dans son affection toute dévouée, elle se retira d'un monde dangereux, et, le cœur mortellement blessé, fut demander au calme du cloître un adoucissement à ses douleurs. Elle revint à Saint-Pons, et se fit la commensale assidue, la pensionnaire des Ursulines. Pour oublier entièrement ce monde, dans lequel son cœur aimant n'avait trouvé que déception et oubli, elle consacra tous ses instants à la charité et à la composition de bons livres. Parmi ses nombreux écrits les plus connus sont : *Essais poétiques d'une jeune Solitaire*; Paris, 1826, in-8°. La triste victime s'adresse en ces termes au Christ, et dépeint ainsi ses propres douleurs :

Quoi! j'ose à vos tourments comparer mes souffrances!
Vous qui pour mes péchés êtes mort sur la croix!
O mon Dieu! pardonnez!... J'ai mérité cent fois
Le châtiment de mes offenses!
Une vapeur brillante avait séduit mon cœur,
Je m'égarais dans une nuit profonde;
Mais pour me détacher du monde
Vous m'avez envoyé l'ange de la douleur!...

— *Azime et Déliska*; Nantes, 1829, in-18; — *Victorine et Eugénie, ou politesse et charité*; Lille, 1832, in-18; — *Les Vacances, ou lettres de quelques jeunes personnes*; Lille, 1838, 2 vol. in-18; — *Augustine, ou les avantages d'une éducation chrétienne*; Lille, 1833, in-18; — *La Marraine et la Filleule, ou considérations religieuses et touchantes sur le baptême*; Lille, 2 vol. in-18; — *Les Sœurs jumelles, ou la vocation*; Lille, 1834, 2 vol. in-18; — *Les Dangers de la Légèreté*; Lille, 1835, in-18; — *Drames et Proverbes*; Lille, 1889, in-18, fig.; — *La Vie de sainte Catherine de Sienne*; Lille, in-18, avec fig. (ouvrage posthume). A. Jadin.

La Sévigné, *Journal de Jonsac* du 26 juin 1848. — *Documents inédits*.

GORE (*Thomas*), écrivain héraldique anglais, né à Alderton (Wiltshire), en 1631, mort dans la même ville, le 31 mars 1684. Après avoir fait ses études au collége de La Madeleine à Oxford, il se retira dans ses propriétés à Alderton. Nommé en 1680 sheriff du Wiltshire, il fut l'objet d'injustes attaques, auxquelles il répondit dans un écrit intitulé : *Loyalty displayed, and falsehood unmasked*; Londres, 1781, in-4°. Il s'occupa pendant toute sa vie de la science héraldique, sur laquelle il laissa en mourant beaucoup de curieux manuscrits, et plusieurs ouvrages imprimés, savoir : *Series alphabetica, latino-anglica, nomina gentilitiorum sive cognominum plurimarum familiarum quæ multos per annos in Anglia floruere*; Oxford, 1667, in 8°; — *Nomenclator geographicus*; Oxford, 1667, in-8°; — *Catalogus in certa capita, seu classes, alphabetico ordine, concinnatus, plerorumque omnium authorum, tam antiquorum quam recentiorum, qui de re heraldica, latine, gallice, italice, hispanice, scripserunt*; Oxford, 1668, in-4°. Ouvrage très-incomplet, réimprimé avec des additions; Oxford, 1674, in-4°. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. II. — *Gentleman's Magazine*.

***GORE** (*Catherine-Grace* Francis, *mistriss*), célèbre femme de lettres anglaise, née en 1799, dans le comté de Nottingham. Presque aussitôt après son mariage avec le capitaine Ch. Gore, elle écrivit en une semaine son premier roman. *Theresa Marchmont* (1823), qui fut bientôt suivi d'un poëme dramatique, *The Bond* (L'Engagement); 1824. Elle voyagea ensuite sur le continent, et rapporta de France *La Lettre de Cachet* (1827), nouvelle, et de Hongrie ses *Hungarian Tales* (1828), où l'on trouve de touchantes légendes et des tableaux bien observés. Mais son véritable début dans les lettres eut lieu en 1830, avec *Les Femmes comme elles sont*; le succès de Bulwer comme romancier du grand monde semblait lui indiquer sa voie. A ce genre faux de la littérature fashionable (*high life*) appartiennent ses plus brillantes productions : *Mothers and Daughters* (Mères et Filles); 1831; — *Mistriss Armytage* (1836); —

Memoirs of a Peeress (1837); — *The Woman of the world* (La Femme du monde); 1838; — *The Cabinet minister* (Le Ministre); 1839; — *Cecil, or the adventures of a Coxcomb* (Cécile, ou les Aventures d'une Coxcomb); 1841; — *Greville* (1841); — *The Ambassador's Wife* L'Ambassadrice); 1842 : peinture des mœurs de la haute société en Russie; — *Modern Chivalry* (La Chevalerie moderne); 1844; — *Peers and Parvenus*; — *Self* (Soi-même); 1845, etc. L'activité de mistriss Gore s'est également portée vers le théâtre, où elle a donné les drames suivants : *The King's Seal* (Le Sceau royal); — *King O'Neil*; — *Lord and Commoneers* (Nobles et Roturiers); — *Dacre of the South* (1841); — *The School of the Coquettes* (1831), comédie, et des pièces traduites du français. Musicienne distinguée, elle a composé pour les mélodies de Burns des airs qui sont devenus un moment populaires. Veuve depuis plusieurs années, elle habite Londres, où en 1853 elle a marié sa fille avec un des fils du marquis de Bath; en 1856 on annonçait comme prochaine la publication des *Memoirs of the present century* (Mémoires de mon siècle), auxquels elle travaille assidûment.

Mistriss Gore se place, par le mérite et le nombre de ses ouvrages, au premier rang des *authoresses* de son pays; elle représente une école qui a eu de brillants interprètes, mais que le goût du jour a remplacée par des études réalistes. *Cécile*, son meilleur roman, offre une bonne peinture de l'époque, et abonde en traits comiques et hardis. Pour l'esprit et la finesse de l'observation, elle l'emporte sur ses rivales. En général elle excelle à dessiner un caractère, à le nuancer, et à en faire saillir les ridicules; si ses intrigues sont faiblement conduites, si l'action est à peu près nulle, elle jette sur ces défauts le charme du style et la vivacité d'une imagination que l'âge n'a pas attiédie. Outre les ouvrages cités, on a encore d'elle : *The Queen of Danmark* (La Reine de Danemark); 1846, roman historique; — *Men of capital* (les Hommes d'argent); — *Sketches of the english character* (Types anglais); nouv. édit., 1856, 2 vol., extraits de sa collaboration au livre satirique de *Heads of the people*; — *Castles in the air* (Les Châteaux en Espagne); 1847; — *The Diamond and the Pearl* (Le Diamant et la Perle); — *Mammon, ou les tribulations d'une héritière*; 1855, 3 vol.; — *A Life's Lessons* (les Enseignements de la vie); 1856, 3 vol., etc.

Paul Louisy.

Conversations-Lexikon. — Pierer, *Suppl. des Univer-sal Lexic.*, 1855-1857. — *Men of the Time*. — *Athenæum*, 1856. — *British Catalogue of Books*.

* **GORELLO**, poëte et chroniqueur italien, né à Arezzo (Toscane), au quatorzième siècle. Il écrivit en terzets une *Cronica d'Arezzo*, qui embrasse les années 1300 à 1448, et qui a quelque importance historique; elle a été insérée dans le recueil de Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, t. XV, p. 813. G. B.

* **GORGE-LEGRAND** (*Henri* de), grand industriel belge, d'origine française, né près du Quesnoy (département français du Nord), mort du choléra, le 24 août 1832, à Saint-Ghislain, près de Mons (Belgique). S'étant établi en Belgique, où il employait des milliers d'ouvriers à l'exploitation de vastes usines, il créa une ville nouvelle de cinq cents maisons au Grand-Hornu. Chaque ménage de ses ouvriers y possédait son habitation, son jardin. Gorge-Legrand était membre du sénat belge. L. L—t.

Biogr. univ. belge.

* **GORGIAS**, statuaire lacédémonien, vivait dans la 87e olympiade, en 432. Pline le mentionne, mais on ne connaît aucune œuvre de lui. Y.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 8. — Silly, dans l'*Amalthea* de Böttiger, vol. III, p. 295.

GORGIAS (Γοργίας), rhéteur et philosophe grec, naquit à Leontium (Sicile), à une époque dont la date précise est inconnue (à peu près vers le même temps que Socrate), et mourut à cent huit ans, s'il faut en croire le double témoignage de Lucien et de Philostrate, conservant jusqu'à cet âge avancé un esprit sain et un corps exempt d'infirmités. C'est le plus illustre représentant, on peut dire le chef, de cette famille nomade d'esprits brillants et subtils qui, échappés des écoles de la grande Grèce ou de l'Ionie, et héritiers infidèles des doctrines qu'ils y avaient puisées, se répandirent dans les villes grecques au siècle de Périclès, professant l'impuissance des systèmes, la vanité de la science, le néant des principes, enseignant pour toute philosophie les artifices de l'art oratoire et les jeux du raisonnement, et promenant au milieu d'une jeunesse trop facile à l'enthousiasme leur indifférence philosophique. On les a flétris du nom de *sophistes*, qui dans la langue de Platon et d'Aristote signifie corrupteur de la sagesse.

La vie de Gorgias est peu connue. La seconde année de la 88e olympiade (426 av. J.-C.), il paraît pour la première fois sur la scène de l'histoire. Les Léontins, attaqués par Syracuse, l'envoient à Athènes à la tête d'une députation pour demander de prompts secours. Il s'acquitta de sa mission avec succès, et captiva son auditoire par l'éclat de son éloquence. En retournant, il s'arrêta à Platée, et rendit hommage dans un discours à cette antique cité. Le souvenir de l'accueil enthousiaste qu'il avait trouvé partout le ramena bientôt en Grèce, où il recueillit de toutes parts des témoignages d'admiration. On raconte qu'il tenait suspendus à ses lèvres non-seulement la foule d'Athènes, si délicate en matière de beau langage, et la jeunesse d'élite, les Critias et les Alcibiade, mais les hommes même armés par une longue expérience contre les surprises et les séductions de la parole, Périclès et Thucydide, déjà vieux. Aspasie prenait plaisir à l'entendre, et le proposait en modèle à Péri-

clès. Les hommes les plus distingués se pressaient autour de lui, et aspiraient à imiter la magnificence et la pompe de ses discours. Eschine le socratique et le poëte Agathon se piquaient de parler ou d'écrire à la manière de Gorgias (γοργιάζειν). Diodore nous dit qu'il est l'inventeur de plusieurs figures de rhétorique, que le premier il employa les antithèses, les périodes à nombres égaux, les chutes de phrase par des consonnances et autres artifices oratoires qui plaisaient par leur nouveauté. Le premier aussi il mit en vogue les discours improvisés. Tandis que Prodicus courait les villes grecques, répétait partout son allégorie de *La Vertu et* de *la Volupté cherchant à séduire Hercule*, et enchantait les populations comme un nouvel Orphée, Gorgias s'avisa de railler cet éternel diseur de la même histoire, et se fit fort de parler d'abondance sur toute espèce de sujet. Il alla, dit-on, jusqu'à se présenter sur le théâtre d'Athènes, en criant au peuple assemblé : *Proposez*, προβάλλετε. Plusieurs discours de Gorgias sont mémorables. On cite entre autres ceux qu'il prononça dans les solennités religieuses de la Grèce. *Son discours pythique* (Ὁ λόγος ὁ πυθικός) lui valut une statue d'or, qu'on plaça dans le temple d'Apollon. A Olympie, il prit la parole du sommet des degrés du temple, et invita les Grecs à la concorde, leur proposant la conquête des barbares comme trophée digne de leur courage. Il revint sur cette idée dans un éloge funèbre des guerriers morts pour la patrie, qu'il prononça probablement au fort de la guerre du Péloponnèse. Il y rappelait Marathon et Salamine, et s'écriait que de pareils triomphes méritaient des hymnes, tandis que les victoires remportées par les Grecs sur des Grecs ne devaient être saluées que par des gémissements. Isocrate encourut le reproche d'avoir composé son panégyrique en pillant ces deux discours de Gorgias.

Le rhéteur léontin séjourna quelque temps en Thessalie, et y acquit une grande renommée. Les plus considérables des Thessaliens s'étaient pris pour lui d'un véritable engouement. Dans les petites et dans les grandes cités tout le monde à l'envi *parlait à la Gorgias* (ἐγοργίαζον), et l'art de bien dire se nommait de son nom *gorgiaser*, γοργιάζειν. Ses discours publics et les leçons qu'il donnait à la jeunesse lui rapportèrent de grandes richesses. Diodore de Sicile rapporte qu'il recevait de ses disciples jusqu'à cent mines de salaire (9,100 francs). Comme artiste dans l'art de parler, Gorgias paraît avoir eu dans l'antiquité la plus haute réputation. Il ne faut pas, pour le juger, s'en rapporter au seul témoignage de Platon, qui le traite en ennemi et parle de son art avec un mépris qui va peut-être jusqu'à l'excès. Cicéron rapporte qu'il usait des figures et des artifices oratoires avec trop peu de mesure. Quant à Philostrate, il le vante jusqu'à dire qu'il fit pour la rhétorique ce qu'Eschyle fit pour la tragédie. C'est un procès qu'il nous est difficile de juger avec les fragments de discours qu'on lui attribue, d'autant plus que l'authenticité même de ces fragments est contestée. L'expression γοργιάζειν est toujours prise en bonne part dans Philostrate.

Il convient maintenant d'envisager Gorgias comme philosophe. C'est sans doute apprécier un peu légèrement ce que nous connaissons de son traité *Sur la Nature, ou sur le non-être*, que de l'appeler de la *Rhétorique philosophique* (Ῥητορικὴ φιλοσοφοῦσα). On y voit la trace d'un esprit qui ne manque pas de profondeur et qui est armé d'une dialectique pleine de souplesse. Gorgias appartient à l'école d'Élée par la filiation plutôt que par les idées. Il entendit les leçons d'Empédocle, et pénétra très-avant dans la doctrine de Mélissus et de Zénon d'Élée. Il étudia en même temps le système atomistique et la philosophie ionienne. Mais s'il ne fut étranger à aucune école, on peut dire qu'il n'appartint à aucune. Son rôle dans l'histoire de la philosophie grecque est tout négatif. Il ne se servit de la connaissance qu'il avait des systèmes que pour les opposer les uns aux autres. Toute son œuvre consiste à briser l'une contre l'autre la doctrine de Parménide et celle d'Héraclite pour ramener la pensée sur elle-même et la fixer dans un scepticisme sans issue.

Voici en quoi consiste l'argumentation critique de Gorgias telle qu'elle résulte des passages de son traité Περὶ φύσεως ἢ περὶ τοῦ μὴ ὄντος (De la Nature, ou du non-être) cités par Aristote et par Sextus Empiricus. Il veut prouver ces trois thèses : 1° que rien n'existe; 2° que s'il existe quelque chose, l'homme ne peut le comprendre; 3° que s'il existe quelque chose et que l'homme puisse le connaître et le comprendre, il ne peut le nommer ni l'exprimer. C'est, on le voit, une triple ligne de circonvallation dans laquelle il enferme l'esprit humain pour conclure au doute absolu.

Pour démontrer 1° *que rien n'existe*, Gorgias oppose deux antinomies, et montre qu'elles sont insolubles. Si l'être est, il est éternel ou engendré. Or l'être n'est pas éternel, car l'être éternel est indéterminé, ne tombant pas sous les conditions du temps et de l'espace, et rien n'existe qui ne soit déterminé, selon Leucippe. L'être n'est pas engendré, car s'il est engendré il est déterminé, et ce qui est déterminé n'est pas, selon les éléates. Donc l'être n'est pas. De même si l'être est, il est un ou plusieurs. Or, l'être n'est pas un, car il ne peut avoir qu'une unité matérielle, sensible, relative, et ce n'est pas là de l'unité. Il n'est pas plusieurs; car la pluralité est un relatif qui suppose un absolu. Donc l'être n'est pas. Le non-être n'existe pas plus que l'être; autrement, il serait à la fois et ne serait pas, car le non-être exclut l'être qui est son contraire. Reste que l'être et le non-être existent simultanément; mais alors l'être serait identique au non-être, ce qui

implique contradiction. Donc, rien n'existe. Toute la méthode de Gorgias consiste à opposer à l'existence absolue l'existence relative, et à l'existence relative l'existence absolue, pour les nier l'une par l'autre. 2° *S'il existe quelque chose, l'homme ne peut le connaître ni le comprendre*. En effet, si la pensée est la représentation exacte de l'être, il faut que tout ce que nous pensons soit, et que nous ne puissions penser ce qui n'est pas. Or, tout ce que nous pensons n'est pas, et nous pouvons penser des choses qui ne sont pas, comme la chimère, Scylla, etc. Il suit de là qu'il n'y a aucun rapport saisissable entre l'être et la pensée, et par conséquent que nous ne pouvons atteindre par la pensée l'être, en supposant que l'être existe. — Il y a dans cette argumentation une subtilité qu'il ne serait pas très-difficile de dénouer. 3° *S'il existe quelque chose, et que l'homme puisse le connaître, il ne peut ni le nommer ni l'exprimer*. L'abîme qu'il y a entre la pensée et les choses se creuse encore quand on compare le discours ou la parole aux choses mêmes; car autre chose sont les mots, autre chose les objets. Les mots articulés sont des sons qui s'adressent à l'oreille. Lors donc qu'on parle ou qu'on communique avec autrui, on exprime des sons, et non des choses mêmes, et ces sons n'ont avec les choses aucun lien nécessaire. Le discours ne peut donc représenter les choses de même qu'une chose ne peut en représenter une autre. Dans des temps et dans des circonstances différentes une même personne ne perçoit pas les objets de la même manière par l'ouïe et par la vue, à plus forte raison le son de la parole ne représente pas la même chose pour celui qui parle et pour ceux qui entendent.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner la valeur de cette argumentation; nous l'avons exposée pour marquer avec quelque précision le caractère de la critique philosophique de Gorgias et le chemin qu'il a pris pour aboutir au scepticisme. Personne avant lui n'avait mieux senti ni plus fortement exprimé les contradictions des systèmes. Son effort, avant Pyrrhon et Ænésidème, pour chasser le dogmatisme de la métaphysique mérite qu'on s'y arrête, quelque puérils que soient parfois les arguments qu'il emploie. En morale, s'il faut ajouter pleine foi au témoignage de Platon, Gorgias professe cette doctrine qu'il n'y a ni devoir ni droit, autrement dit que le droit dérive de la force et que l'intérêt individuel suffit à légitimer toute action. *Bien* et *mal* sont des mots vides de sens, s'ils ne veulent pas dire, le premier : la santé, le plaisir, les richesses, la puissance; le second : la maladie, la douleur, la pauvreté, la faiblesse. Les ouvrages de Gorgias ne sont pas venus jusqu'à nous. *L'Éloge d'Hélène* et l'*Apologie de Palamède*, publiés dans les *Oratores Græci* de Reiske (Leipzig, 1773), froides déclamations, lui sont attribués par certains critiques et contestés par d'autres. L'argumentation de son traité *Sur la Nature, ou sur le non-être*, se trouve sinon pour la forme, au moins pour le fond, dans Aristote et dans Sextus Empiricus. B. AUBÉ.

Platon, *Gorgias, Hippias major, Ménon, Phèdre et Philète*. — Aristote, *De Xénophane, Zenone et Gorgia*; *De Sophist. Elench.*, ch. XXXIV, éd. Firmin Didot; *Rhetor.*, III, 17. — Cicéron, *Orat.*, I, 22. — Diodore de Sicile, *Biblioth. hist.*, XII, 53. — Sextus Empiricus, *Adv. Mathem.*, VII, 65, 85, passim. — Philostrate, *Vit. Sophist. proœmium*, I, 9, 13, 16, 17, 21; *Epistol.*, 73. — Lucien, *De ceux qui ont longtemps vécu*, à la fin. — Himérius, *Orat.*, VII. — Foss, *De Gorgia Leontino Commentatio*; Hal., 1828. — Schœnhorn, *De Authentia Declamationum quæ Gorgiæ Leontini nomine exstant*; Vratislav., 1826. — Bellin de Ballu, *Hist. de l'Éloquence*.

***GORGIAS** (Γοργίας), un des généraux d'Alexandre, vivait en 330 avant J.-C. Il faisait partie des nouvelles levées qu'Amyntas amena de Macédoine en 332. Il fut un des généraux auxquels Alexandre laissa le soin de compléter la soumission de la Bactriane, tandis qu'il allait lui-même apaiser la révolte de la Sogdiane, en 328. Il accompagna Alexandre dans l'expédition de l'Inde, et il commanda, avec Attale et Méléagre, les mercenaires au passage de l'Hydaspe contre Porus en 326. On peut l'identifier soit avec le Gorgias qui figure parmi les vétérans ramenés en Macédoine par Cratère, en 324, soit avec un Gorgias, lieutenant d'Eumène, dans la bataille livrée par celui-ci à Cratère et à Néoptolème en 321.

Arrien, *Anabasis*, IV, 16; V, 12. — Quinte-Curce, VIII, 12. — Plutarque, *Alex.*, 60; *Eum.*, 7. — Diodore, XVIII, 87. — Justin, XII, 12.

***GORGIAS**, chirurgien grec d'Alexandrie, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Celse le mentionne avec éloges. Y.

Celse, *De Med.*, VII, præf., 14.

***GORGIAS**, médecin grec, contemporain et ami de Galien, vivait à Rome dans le deuxième siècle après J.-C. Galien lui a dédié son ouvrage *De Causis procatarcticis*. Y.

Galien, *De Locis Affect.* et *De Causis procat.*

***GORGIAS**, rhéteur athénien, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Le fils de Cicéron suivit à Athènes les leçons de Gorgias, mais son père lui fit quitter ce maître, dont les mœurs étaient corrompues. On cite de Gorgias les ouvrages suivants : *Déclamations*. Sénèque y fait plusieurs fois allusion, et l'on croit que les deux déclamations venues jusqu'à nous sous le nom de Gorgias de Leontium sont de Gorgias le rhéteur; — un livre sur les *Courtisanes athéniennes* (Περὶ τῶν Ἀθήνησιν Ἑταιρίδων). On ne sait si le Gorgias auteur de cet ouvrage est le même que notre rhéteur; — un traité de rhétorique intitulé Σχῆμα Διανοίας καὶ Λέξεως, en quatre livres. L'original est perdu, mais nous en avons encore un abrégé en deux livres, par Rutilius Lupus, sous le titre de *De Figuris Sententiarum et Elocutionis*. Y.

Cicéron, *Ad Fam.*, XVI, 21. — Plutarque, 0, 24. — Sénèque, *Controv.*, I, 4. — Athénée, XIII. — Quintilien, IX, 2. — Ruhnken, *Præfat. ad Rutil. Lup.*, p. 11.

***GORGIDAS** (Γοργίδας), Thébain du parti

d'Épaminondas et de Pélopidas, vivait en 380 avant J.-C. Après le meurtre d'Archias et de Léontiade, en 379, Gorgidas et Épaminondas se joignirent aux révoltés, les introduisirent dans l'assemblée du peuple, et appelèrent les Thébains au combat. L'année suivante Gorgidas fut béotarque avec Pélopidas. Tous deux, dans l'intention de brouiller les Athéniens et les Spartiates, poussèrent l'harmoste spartiate Gorgidas à envahir l'Attique. Y.

Plutarque, *Pelop.*, 12, 14; *Ages.*, 24. — Xénophon, *Hellen.*, V, 4. — Diodore, XV, 29.

* **GORGION** (Γοργίων), fils ou peut-être petit-fils de Gongylus d'Érétrie (*voy.* GONGYLUS), vivait vers 400 avant J.-C. Il possédait avec son frère Gongylus un district qui comprenait les quatre villes de Gambrium, Palægambrium, Myrina et Grynium. Les deux frères les livrèrent au général lacédémonien Thibron, venu en Asie en 399, pour assister les Ioniens contre Tissaphernes. Y.

Xénophon, *Anab.*, VII, 8; *Hell.*, III, 1.

GORGO, fille de Cléomène, roi de Sparte et femme de Léonidas, vivait vers 510 avant J.-C. Elle n'est connue que par quelques paroles remarquables. Un jour Aristagore de Milet, venu à Sparte pour implorer des secours contre les Perses, essaya de gagner Cléomène par de l'argent. Il commença par lui offrir dix talents, et allant toujours en augmentant, il poussa ses offres jusqu'à cinquante. Gorgo, alors âgée de huit ans, et qui se trouvait par hasard présente à cet entretien, s'écria lorsqu'elle entendit ces propositions : « Fuis, mon père, fuis ; cet étranger te corrompra. » Cléomène se mit à rire, et se retira en effet. Gorgo, devenue plus tard femme de Léonidas, entendant une étrangère dire : « Vous autres Lacédémoniennes, vous êtes les seules qui commandiez aux hommes », répondit fièrement : « Aussi sommes-nous les seules qui mettions au monde des hommes. » Y.

Hérodote, V, 48, 51; VII, 205, 239, avec les notes de Baehr. — Plutarque, *Moralia*, 1, 2, p. 902, édit. de Wyttenbach. — Ot. Müller, *Dor.*, t. II, p. 286.

* **GORGO** (Γοργώ), poétesse lyrique grecque, contemporaine et rivale de Sapho, vivait dans le septième siècle avant J.-C. Il ne reste rien d'elle ; sa vie et ses ouvrages sont également inconnus. On sait seulement qu'elle fut souvent attaquée par Sapho. Y.

Maxime de Tyr, *Dissert.*, XXIV, 9.

GORGON (Γόργων), historien et critique grec, d'une époque incertaine. Il composa, sous le titre de Περὶ τῶν ἐν Ῥόδῳ θυσιῶν, un ouvrage aujourd'hui perdu. On mentionne aussi de lui des *Scolies* sur Pindare. Y.

Athénée, XV. — Hesychius, au mot Ἐπιπολιαῖος, Καταῤῥακτίτης. — *Schol. ad Pind. Olym.*, VII. — Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. II, p. 66. — Vossius, *De Historicis Græcis*.

* **GORGOPAS**, amiral spartiate, tué en 388 avant J.-C. Il eut successivement des commandements sous Hierax et sous Antalcidas. Laissé à Egine avec douze vaisseaux, il força les Athéniens à évacuer la seule position qu'ils eussent gardée dans cette île. Il escorta ensuite jusqu'à Éphèse Antalcidas, qui était chargé d'une mission auprès de la cour de Perse. A son retour, il rencontra une escadre athénienne commandée par Eunomus, et lui enleva quatre vaisseaux. S'étant laissé surprendre lui-même peu après, par Chabrias, il fut vaincu et tué. Y.

Xénophon, *Hell.*, V, 1. — Polyen, III, 10. — Démosthène, *Cont. Lept.*

* **GORGUS** (Γόργος), fils du héros messénien Aristomène, vivait dans le septième siècle avant J.-C. Il se maria avec la jeune fille qui avait favorisé l'évasion d'Aristomène, pris par des archers crétois au service des Spartiates. Pausanias nous le montre combattant bravement à côté de son père dans la lutte désespérée qui suivit la surprise d'Eira par les Spartiates. Peu après, Aristomène, ayant décliné le commandement des Messéniens qui désiraient émigrer dans une autre pays, confia à Gorgus et à Manticlus, fils du devin Theoclus, le soin de les conduire. Gorgus proposait de prendre possession de l'île de Zacynthe, tandis que Manticlus penchait pour un établissement en Sardaigne. On n'adopta aucun de ces deux partis, et Rhegium fut choisi pour être la nouvelle patrie des exilés. Y.

Pausanias, IV, 19, 21, 23. — O. Müller, *Dor.*, I, 7.

* **GORGUS**, roi de Salamine, fils de Chersis et arrière-petit-fils d'Evelthon, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Son frère Onesilus, après l'avoir longtemps pressé en vain de se révolter contre les Perses, le chassa de Salamine, prit sa place, et leva l'étendard de la révolte avec les Ioniens en 499. Mais dès l'année suivante les Cypriens furent soumis ; Onésile périt dans la lutte, et Gorgus fut rétabli. Il se joignit à Xerxès dans l'expédition de Grèce. Un de ses frères fut fait prisonnier dans le premier combat livré par les Grecs à Artemisium, en 480. Y.

Hérodote, V, 104, 115; VII, 98; VIII, 11. — Larcher, *Notes sur Hérod.*, V, 104. — Clinton, *Fast. Hellen.*, aux années 499, 498.

* **GORGUS**, athlète messénien, fils d'Eucletus, vivait en 220. Suivant la remarque de Polybe, il fut, comme beaucoup d'athlètes, un citoyen sage et habile. En 218, on l'envoya à Philippe V de Macédoine, qui assiégeait Palus, dans l'île de Céphallénie, pour lui demander de venir secourir la Messénie contre Lycurgue, roi de Lacédémone. Mais Philippe aima mieux envahir l'Étolie, et il se contenta d'ordonner à Eperatus, stratége des Achéens, de prêter secours aux Messéniens. Y.

Pausanias, VI, 14. — Polybe, V, 5; VII, 10. — Suidas, au mot Γόργος.

GORGY, littérateur français, né dans le Dauphiné, mort au commencement du dix-neuvième siècle, a publié : *Nouveau Voyage sentimental*; Paris, 1785, 1788, 2 vol. in-18 ; 5e édition, Paris, 1791 ; 6e édition, 1795, 2 vol. in-18. On trouve dans le 2e volume une comédie en un acte

et en prose intitulée *L'Abeilard supposé*, et un proverbe dramatique en un acte ayant pour titre *Un bienfait n'est jamais perdu*; — *Blançay*; Londres et Paris, 1788, 2 vol. in-18; — *Victorine*; Paris, 1789, 2 vol. in-12; — *Mémoires sur les Dépôts de Mendicité*; Paris, 1789, in-8°; — *Saint-Alme*; Paris, 1790, 2 vol. in-18; — *Tablettes sentimentales du bon Pamphile pendant les mois d'août, octobre et novembre* 1789; Paris, 1791, in-12; — *Lidorie, ancienne chronique allusive*; Paris, 1792, 2 vol. in-12, avec fig.; — *'Ann'quin Bredouille, ou le petit cousin de Tristram Shandy, œuvre posthume de Jacqueline Lycurgue, actuellement fifre major au greffe des menus derviches*; Paris, 1792, 6 vol. in-18, avec fig. On trouve dans le cinquième volume de cet ouvrage une comédie en un acte et en prose portant ce singulier titre : *Le ******, ou la........ ou les* ————————

P. A.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Quérard, *La France littéraire*.

*GORI (*Angiolo*), peintre de l'école florentine, né à Florence, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Élève de Chiavistelli, il peignit avec talent des tableaux de genre et surtout des fleurs et des fruits. Il peignit aussi l'architecture et la perspective, et en 1658, en compagnie de plusieurs autres artistes, il décora le corridor de la galerie publique de Florence.

E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

GORI (*Antoine-François*), archéologue italien, né le 9 décembre 1691, à Florence, mort le 21 janvier 1757. Il se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique; tout en suivant les cours de théologie, il étudia avec ardeur les littératures anciennes sous la direction de l'abbé Salvini. A l'âge de dix-sept ans, il prononça plusieurs harangues latines, qui attirèrent sur lui l'attention publique. Plusieurs de ses parents étaient artistes; ils lui donnèrent l'idée de s'occuper de peinture et de musique. En 1717 Gori fut ordonné prêtre; il fut nommé membre du clergé du baptistère de Saint-Jean de Florence. Il composa alors un grand nombre de sermons et de dissertations théologiques. Ensuite il traduisit en italien plusieurs auteurs grecs. Enfin, sur le conseil de Salvini, il se consacra exclusivement à l'étude approfondie de l'antiquité. Il se mit d'abord à recueillir et à décrire exactement les monuments romains qui se trouvaient dans les environs de Florence. L'archevêque de cette ville, Fontanini, Scipon Maffei et d'autres hommes distingués l'aidèrent dans ses recherches. Philippe Bonarota guida ses premiers pas dans l'étude de l'art d'interpréter les monuments. Gori parvint à réunir une collection considérable d'objets d'antiquité. En 1735 il fonda l'Académie *Columbaria*, destinée à propager l'étude des sciences et des lettres. En 1746, il fut nommé prieur du baptistère de Saint-Jean; après la mort de Corsotti, on lui confia la chaire d'histoire à l'université de Florence. L'empereur François le chargea ensuite de terminer le catalogue des manuscrits orientaux déposés à la bibliothèque de Florence, lequel avait été commencé par Assemanni. Presque toutes les académies de l'Europe se firent un honneur de s'associer Gori. Il sut mener de front des travaux gigantesques, sans négliger en rien ses devoirs de prêtre, tant il possédait la science de ne pas perdre inutilement une minute de temps. Les étrangers, qui demandaient à voir cet érudit, dont la réputation était européenne, les jeunes gens, qui venaient lui demander des conseils, étaient reçus par lui avec l'affabilité exquise qui rendait son commerce si agréable. Il est enterré dans l'église de Saint-Marc à Florence; un buste se trouve sur son tombeau. Ses concitoyens firent graver par Selvi en son honneur une médaille, qui se trouve reproduite dans le tome II du *Trésor* de Mazuchelli.

Les ouvrages de Gori sont composés avec un soin des plus consciencieux; il fait encore aujourd'hui autorité sur plusieurs points importants de l'antiquité. Il y a un peu négligé les agréments du style. Un reproche plus grave qu'on peut lui faire, c'est qu'il n'a pas toujours examiné avec assez de critique les monuments qu'il recueillait. Néanmoins Gori a eu la plus heureuse influence sur le développement de la science archéologique, d'abord en rassemblant des quantités de matériaux disséminés et peu accessibles au public, et ensuite en les expliquant avec beaucoup de bonheur. On a de lui : *Inscriptiones antiquæ græcæ et romanæ, quæ exstant in Hetruriæ urbibus, cum notis Salvini*; Florence, 1726-1744, 3 vol. in-fol. L'authenticité de plusieurs inscriptions rapportées dans cet ouvrage fut suspectée par plusieurs savants italiens; voy. *Lettera giudiziosa prima di un Academico Linceo al Sign. Gori*; Forli, 1746, in-8°; — *Monumentum Columbarium libertorum et servorum Liviæ Augustæ et Cæsarum, XX tabulis æneis illustratum cum notis Salvini*; Florence, 1727, in-fol.; reproduit dans le tome III du *Thesaurus Antiquitatum* de Polenus; — *Descrizione della Capella di S.-Antonino*; Florence, 1728, in-fol.; — *J.-B. Donii Inscriptiones antiquæ nunc primum editæ*; Florence, 1731, in-fol.; ce recueil de deux mille inscriptions contient des remarques nombreuses de Gori; — *Museum Florentinum*; Florence, 1731-1743, 6 vol. in-fol. : superbe ouvrage de luxe. Le t. Ier comprend les *Imagines Deorum et illustrium virorum*; le t. II, *Gemmarum antiquarum Imagines*; le t. III, *Deorum et virorum illustrium Statuæ*; le t. IV, *Antiqua Numismata maximi moduli*; le t. V, *Antiqua Numismata præstantiora maximi moduli, item Observationes in numismata*; le t. VI, *Antiqua Numismata, cum observationibus*. Cet ouvrage fut continué après la mort de Gori. David en a donné une édition moins

chère, avec d'excellentes notes de Mulot, 8 vol. in-4°; — *Descrizione dell' atrio inalzato della nazione Brittanica sulla piazza della città Livorno per l'ingresso fatto in essa 1731 dal Infante Don Carlos*; Florence, 1732, in-fol.; — *Nic. Averanii Diss. de menibus Ægyptiorum*; Florence, 1734, in-4°; — *Prodromus Musei Etrusci*; Florence, 1735, in-fol.; — *Museum Etruscum*; 1737-1743, 3 vol. in-fol.; — *Risposta al Sign. Scip. Maffei*; Florence, 1739, in-8° : cette réponse aux remarques de Maffei publiées dans les *Osservazioni letterarie di Verona*, t. IV, se rattache à l'alphabet étrusque donné par Gori. Sur cette discussion voyez les tomes XXI et XXXV des *Opuscula scientifica et philologica* de Caloger; — *Difesa dell' Alphabeto degli antichi Toscani disaprovato dal Sign. Maffei*; Florence, 1742, in-8°; — *Bibliothecæ Medicæ, Laurent. et Palatinæ Codicum MSS. orientalium Catalogus, digestus a Steph. Assemano*; Florence, 1743, in-fol.; — *Osservazioni critiche sopra alcuni paragrafe del ragionamento degli Itali primitivi*; Florence, 1743, in-8°; — *Symbolæ litterariæ, opuscula varia philologica, scientifica, antiquaria signa, lapides, numismata, gemmas et monumenta medii ævi complectentes*; Florence et Rome, 1748-1758, 10 vol. in-8°, avec gravures; ce recueil de dissertations archéologiques est très-précieux; — *Vita di Mich.-Angelo Buonarotti da Arcanio Condivi*; Florence, 1746, in-fol.; le second volume de cette édition, enrichie de nombreuses notes par Gori, n'a pas paru; — *Memorie di varia erudizione della Società Colombaria*; Florence et Livourne, 1747-1752, 2 vol. in-4°; le relevé des dissertations recueillies dans cette collection se trouve dans les *Nova Acta Eruditorum*, années 1756 et 1757; — *Exemplar tabulæ Trajanæ ex aere pro pueris et puellis alimentariis rei publicæ Veleiatium, cum expositione Muratorii*; Florence, 1749, in-fol.; publiée la même année en italien; — *Dactyliotheca, seu gemmæ antiquæ Ant. Zanotti, cum notis Gorii*; Venise, 1750, in-fol.; — *Museum Cortonense, a Fr. Valerio, Fr. Gorio, et R. Venuti illustratum*; Rome, 1750, in-fol.; — *Thesaurus Gemmarum antiquarum astriferarum*; Florence, 1750, 3 vol. in-fol., avec 200 tables de gravures; — *Thesaurus Morellianus, seu Chr. Schlegelii, S. Havercampi et A. F. Gorii commentaria in XII priorum imperatorum numismata ab Andr. Morellio delineata; acced. Gorii Descriptio columnæ Trajanæ*; Amsterdam, 1752, 3 vol, in-fol.; — *J.-B. Donni Commercium litterarium*; Florence, 1754, in-8°; en 1743, Gori avait déjà publié la *Lyra Barberina de Donni* (*voy.* ce nom); — *La Toscana illustrata nella sua storia con varj monumenti e documenti*, t. I; Livourne, 1755, in-4°; — *Thesaurus Diptychorum, cum notis Passerii*; Florence, 1759, 3 vol. in-fol.; c'est encore aujourd'hui l'ouvrage le plus important sur cette classe de monuments; — *Historia glyptographica, præstantiorum sculptorum nomina operumque eorum descriptionem complectens*; Florence, 1767, 2 vol. in-fol.; — *Xenia epigraphica*, dans les t. IV et V des *Acta Societatis Lat. Jenensis*. — Gori a aussi édité beaucoup d'ouvrages; nous citerons : *Casareggio, sonnetti et canzoni*; Florence, 1740, in-8°; — *Soldani, Satire*; Florence, 1743; — *Salvino Salvini, Componimenti poetici*; Florence, 1750, in-8°; — *Lupi, Dissertazioni e lettere filologice trezzo*; 1753, in-8°. Gori avait l'intention de publier encore cinquante-trois ouvrages; le relevé se trouve dans les *Annali letter. d'Italia*, t. II. E. G.

Brucker, *Pinacotheca Script. illustrium*, dec. IV, n° III. — Strodtmann, *Neues Gelehrten-Europa*, t. X. — Adelung, *Supplém. à Jöcher*. — Saxius, *Onomasticon*, t. IV, p. 391. — Gœthe, *Winkelmann und sein Jahrhundert*.

*GORI-GANDELLINI (*Jean*), biographe italien, né à Sienne, au mois d'avril 1703, mort le 15 décembre 1769. Son père, François Gori, d'une famille honorable de Sienne, le destina d'abord à l'état ecclésiastique. Gori fit ses études au séminaire. Mais son frère, ayant perdu l'espoir d'avoir des enfants, l'engagea à se marier, afin que leur famille ne vînt pas à s'éteindre. Gori épousa la fille unique de Joseph Gandellini, riche négociant à Sienne. Après la mort de son beau-père, il ajouta le nom de sa femme au sien. Son occupation favorite était la gravure au burin. Ses relations avec les hommes les plus distingués de Sienne lui suggérèrent l'idée de réunir un nombre considérable de notes sur les vies et les œuvres des plus célèbres graveurs; son livre était déjà entièrement terminé lorsque parut le *Dictionnaire des Graveurs* de Basan. Voulant donner la dernière main à son ouvrage, Gori se rendit à Rome pour y voir les richesses artistiques rassemblées dans cette ville. Il y mourut, peu de temps après. Son travail sur les graveurs fut publié après sa mort, par Giovanni Olmi. Gori laissa deux fils; Francesco, l'un d'eux, fut l'ami intime d'Alfieri. Le 3 septembre 1784, les deux frères moururent, emportés tous deux en même temps par une fièvre inflammatoire; la famille de Gori s'éteignit avec eux. On a de Gori Gandellini : *Notizie istoriche degl' Intagliatori*; Sienne, 1771, 3 vol. in-8°; une nouvelle édition, considérablement augmentée, en fut faite par l'abbé de l'Angelis à Sienne, 1808-1816, 15 vol. in-8°. E. G.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VI.

* GORIGÉ (ou *Gourgen*), et les princes *Gorigéans*.

GORIGÉ (en géorgien *Guirigué*), fondateur de la dynastie des Gorigéans, branche des Pagratides d'Arménie, et roi des *Aghovans* ou Albaniens, occupa le trône de 982 à 989, époque de sa mort. Il était le troisième fils d'Achod III, roi des rois d'Arménie. Son frère Sempad II, roi des rois, lui donna en fief les provinces de Dachir, de

Davouch, de Dzoroïked, de Gaïean, de Gaïdzon, de Khoragherd et de Pazkerd, qui comprenaient une partie de l'ancienne Albanie. Gorigé résidait à Lorhi. Il eut plusieurs fois à repousser les invasions des musulmans.

Son fils David Ier régna jusqu'en 1046. Il tenta, mais sans succès, de rompre le lien de vassalité qui l'attachait à Chahanchah, successeur de Sempad II. Il ne réussit pas davantage à conserver les provinces qu'il avait conquises sur les Géorgiens et les Musulmans. On le surnomma *Anoghin*, ou Sans Terre. Après David régnèrent successivement Gorigé II, David II, qui fut dépouillé de toutes ses possessions par les Géorgiens, mais qui, avec l'aide des musulmans d'Arménie, recouvra la forteresse de Madzapert; Gorigé III, Apas ou Abbas, Agsarthan Ier, Gorigé IV. Ce dernier eut pour successeur ses trois fils Poïpahlovan, Thaghiatin et Agsarthan II. Le second se mit au service des Mongols, et assista à la prise de Baghdad en 1258 et à celle de Miafarékin en 1260. Il vivait encore en 1296. A partir de cette époque, l'histoire ne fait plus mention de princes gorigéans.

Cette généalogie diffère un peu de celle qui a été adoptée par Wakhoucht. Cet annaliste géorgien substitue Phadala à David Ier, et Gagic à Apas. Il place d'ailleurs en 918 la date de la mort de Gorigé Ier. E. Beauvois.

Tchamtchian, *Hist. d'Arménie*, t. II, III. — Saint-Martin, *Mém. hist. et géogr. sur l'Arménie*, I, p. 422. — Wakhoucht, cité dans la *Monographie des Monnaies arméniennes*, par M. Brosset, Saint-Pétersbourg, 1839, in-4°.

GORINI (*Joseph-Corio*, marquis DE), poëte dramatique italien, né à Milan, vers la fin du dix-septième siècle, mort un peu après 1761. Il vint de bonne heure à Paris, où il fréquenta beaucoup le théâtre. De retour en Italie, il y fit jouer plusieurs pièces, généralement applaudies. On a de lui : *Rime diverse;* Milan, 1724, in-8°; — *Teatro tragico e comico;* Venise, 1732, in-8°; Milan, 1745, 6 vol. in-12; en tête se trouve un *Trattato della perfetta Tragedia*. La seconde édition renferme neuf tragédies et cinq comédies; parmi les premières on remarque *Jesabel*, le chef-d'œuvre de Gorini; — *Politica, diritto e religione;* Milan, 1742, 2 vol. in-4°; cet ouvrage, mis à l'index, fut attaqué par beaucoup d'écrivains; — *L'Uomo, trattato fisico-morale;* Lucques, 1756, in-4°; traduit en français sous le titre d'*Anthropologie;* Lausanne, 1761, in-4°; — *Via e verità, sui fondamenti della morale cristiana;* Milan, 1761, 2 vol. in-12. E. G.

Adelung, *Supplément à Jöcher*.

GORINI (*Jean*), mathématicien italien, né en 1785, à Palazzo, dans le Brescian, mort d'une chute de voiture, le 25 septembre 1825. Il avait étudié la géométrie pour devenir arpenteur; mais ses succès lui valurent une chaire de mathématiques à l'université de Pavie. En 1818 il suppléa Brunacci. On lui doit : *Elementi d'Algebra;* Pavie, 1816, in-8°; — *Elementi di Geometria piana e solida*, etc.; Pavie, 1819, in-8°; — *Elementi di Matematica pura;* Pavie, 1819, 2 vol. in-8°. L. L—T.

Biografia universale; Venise.

GORIONIDES ou **JOSIPPON BEN-GORION** (*Joseph*, fils de Gorion), pseudonyme d'un compilateur hébreu, que l'on suppose avoir vécu au neuvième siècle de J.-C. Il est parlé de lui pour la première fois dans un ouvrage de Saadia ben-Gaon, composé en 873. On possède sous le nom de Gorionides une *Histoire des Juifs*, écrite en hébreu, et divisée en six livres. C'est une compilation du *Livre des Machabées*, des *Antiquités judaïques*, et de l'*Histoire de la Guerre des Juifs contre les Romains*. Le compilateur paraît être un juif de France; il se donne pour Flavius Josèphe, quoique ce dernier fût fils de Mathatias, et non pas de Gorion. La plupart des rabbins et quelques érudits chrétiens se sont laissé tromper par cette assertion mensongère. Ils ont cru que la compilation de Josippon était le texte hébreu des écrits historiques de Josèphe. Ils sont néanmoins forcés de convenir que la traduction grecque est beaucoup plus complète que le prétendu ouvrage original. L'histoire de Josippon est d'ailleurs remplie d'anachronismes qui décèlent l'époque récente où a vécu l'auteur. Par exemple il y est fait mention des Lombards, des Anglais. On y trouve en outre des interpolations tirées d'ouvrages postérieurs au premier siècle de l'ère chrétienne. Son Histoire a été imprimée à Constantinople, 1490 et 1510; à Cracovie, 1595; à Francfort-sur-le-Mein, 1689; traduite en latin par Adelkind, Venise, 1544; par Munster, qui a aussi donné le texte; Bâle, 1541, in-fol.; par Gagnier, Oxford, 1706, in-4°; par Breithaupt., Gotha, 1707, in-4°; de plus traduite en allemand et en anglais. Un abrégé de cette histoire a été fait par Abraham ben-Dior, et édité avec une traduction latine par Munster, Worms, 1529, in-8°; par Lepusculus, Bâle, 1559, in-8°. Wolfius en a donné une traduction allemande; Magdebourg, 1561, in-4°, Francfort, 1613, in-8°. On en trouve aussi une traduction allemande à la fin des Bibles polyglottes de Lejay et de Walton. Gorionides se déclare auteur de plusieurs autres écrits dont on ne connaît que les titres. E. Beauvois.

Wolfius, *Bibl. Hebræa*, t. I, III, IV, sous l'année 973. — De Rossi, *Dizionario storico degli Autori Ebrei*.

GORIOUN, surnommé *Skantcheli* (l'Admirable), historien arménien, vivait au cinquième siècle de l'ère chrétienne. Après avoir étudié la philosophie, la théologie, les langues syriaque et grecque, sous la direction de Mesrob et du patriarche Isaac Ier, il fut envoyé à Constantinople pour y compléter ses études. De retour dans sa patrie, il prit part avec ses maîtres à la traduction en arménien de la Bible et de plusieurs traités des Pères grecs. Il devint évêque d'une province située sur les confins de la Géorgie. On a de lui la *Vie du patriarche Isaac Ier et la vie de Mesrob*. Cette dernière a été éditée dans

Opere di antichi Scrittori Armeni del quinto secolo; Venise, 1833, in-8°. Ces ouvrages contiennent un grand nombre de faits relatifs à l'histoire contemporaine et à l'auteur lui-même. Ils se distinguent par la pureté du style. Gorioun a aussi composé des homélies.

E. BEAUVOIS.

Tchamtchian, *Hist. d'Arménie*, t. I. — Suklas Somal, *Quadro della Storia letteraria di Armenia*, p. 22.

GORLÆUS (*David*), philosophe hollandais, né à Utrecht, vers la fin du seizième siècle. Dans ses ouvrages de philosophie, il s'éleva contre les formes substantielles des sectateurs d'Aristote. Il n'admettait que deux éléments, la terre et l'eau ; il avait deviné avant Lavoisier que le feu n'était pas un corps spécial ; il ne le considérait que comme un *accident*. Gorlæus se rapprochait en plusieurs points de la philosophie de Descartes ; aussi Regis, disciple du dernier, put-il appuyer de l'autorité de Gorlæus ses opinions sur l'union du corps et de l'âme. Cela donna lieu à Voetius, l'adversaire de Descartes, de déclarer les principes de Gorlæus contraires à la Bible. On a de Gorlæus : *Exercitationes philosophicæ, quibus universa discutitur philosophia theoretica et plurima peripateticorum dogmata evertuntur*; Leyde, 1620, in-8°.

E. G.

Bayle, *Dictionnaire*. — Burmann, *Trajectum eruditum*.

GORLÆUS (*Abraham*), numismate et antiquaire belge, né à Anvers, en 1549, mort à Delft, en 1609. Tout jeune encore il montrait un goût décidé pour les antiquités ; il avait rassemblé une très-grande collection d'anneaux et de cachets provenant des Romains. Par des raisons inconnues, il quitta sa patrie pour se rendre à Delft, où il occupa des fonctions publiques, on ne sait lesquelles. Sur la foi de Peiresc, on a prétendu que Gorlæus n'avait qu'une connaissance très-superficielle de la langue latine ; mais ce fait est infirmé par plusieurs témoignages contemporains. Scaliger lui reproche d'avoir fabriqué de fausses médailles pour donner cours à ses idées sur l'histoire. Le cabinet d'antiquités de Gorlæus fut vendu après la mort de celui-ci à Jacques, roi d'Angleterre, lequel en fit l'achat pour le divertissement du prince de Galles. On a de Gorlæus : *Dactyliotheca, seu annulorum sigillorumque promptuarium*; Nuremberg, 1601. En tête de cet ouvrage se trouve une savante préface, qu'on s'accorde à attribuer à Worstius. Une seconde partie suivit, sous le titre de : *Variarum Gemmarum, quibus antiquitas in signando uti solita, Sculpturæ*. Les éditions que Gronovius donna de cet ouvrage en 1695 et 1707, à Leyde, en 2 vol. in-4°, sont recherchées, à cause des notes ajoutées par ce savant. En 1778 on a fait de l'ouvrage de Gorlæus une édition française, moins estimée que l'original latin ; — *Thesaurus Numismatum familiarum romanarum*; Leyde, 1608, in-fol. Après la mort de Gorlæus, on publia de lui : *Paralipomena Numismatum*.

E. G.

Sweertius, *Athenæ Belgicæ*. — Bayle, *Dictionnaire*.

GORM ou **GORMON**, surnommé *le Vieux*, roi de Danemark, mort en 935, monta sur le trône de Lethra, en Séelande, vers le milieu du neuvième siècle. Il soumit les princes ses voisins et inquiéta même le nord de l'Allemagne. Sous lui le Danemark devint un royaume obéissant au même chef. Selon Adam de Brême il fut repoussé par l'empereur Henri l'Oiseleur, qui aurait établi une marche dans le Schleswig pour le contenir ; mais cette version est contredite par d'autres historiens. Des missionnaires vinrent prêcher le christianisme en Danemark pendant le règne de Gorm. Ce prince ne se convertit cependant pas. Sa femme Thyra, fille de Harald, comte de Holstein, fut appelée l'ornement du Danemark.

P. A.

Saxo Grammaticus, *Hist. Danica*.

GORNICKI (*Lucas*), historien et publiciste polonais, né dans l'ancien palatinat de Cracovie, en 1530, mort en 1600. Il fit ses études à l'université de Cracovie, et les acheva à l'étranger. De retour dans sa patrie, il fut attaché à la personne de Samuel Macieiowski, évêque de Cracovie et chancelier de la couronne de Pologne. Le jeune Gornicki continua, après la mort de ce prélat, à être employé par son successeur le chancelier Przerembski, et finit par être placé, en qualité de secrétaire, dans le cabinet du roi Sigismond-Auguste. Il occupa ce dernier poste jusqu'à l'année 1572, époque de la mort du même prince.

On lui doit une foule d'ouvrages rédigés en polonais, dont la plupart furent publiés après la mort de l'auteur, et qui tous eurent plusieurs éditions. Les principaux sont : *Dzicie w Koronic Polslingen* (Histoire du royaume de Pologne, y compris quelques événements extérieurs) ; Cracovie, 1657. Ce livre, qui embrasse les temps dans lesquels l'auteur avait vécu, se distingue par l'élégance du style non moins que par des considérations bien profondes ; — *Droga do zupeling wolnosen* (Chemin pour conduire à une liberté complète et entière) ; Elbing, 1650 ; — *Rozmowa Polaka z Wlachem*..... (Dialogue entre un Polonais et un Italien sur l'élection du roi, sur la liberté, sur le droit et les mœurs des Polonais) ; Cracovie, 1616. Dans ces deux ouvrages politiques on trouve des règles si sages qu'elles pourraient être suivies de nos jours encore ; — *Dworzanin Polski* (L'Homme de cour en Pologne) ; Cracovie, 1639. C'est une traduction ou plutôt une imitation d'un ouvrage publié en italien, par le marquis Balthasar Castiglione, sous le titre *Il Corteziano*. L'auteur y présente en dialogue le type d'un homme de bonne éducation, de bon goût et d'intelligence pour qu'il soit à même de se montrer convenablement dans divers rapports de la vie sociale et surtout dans les cours des grands. — *Rozerz o dobrodzicystwach* (Traité sur les Bienfaits, d'après Sénèque) ; Cra-

covie, 1593. Ici Gornicki surpasse l'auteur, de manière que son livre paraît plutôt un original qu'une traduction. On attribue aussi à cet écrivain un drame tragique intitulé *Froig* (Froas), qu'il aurait traduit de Sénèque, en vers polonais; Cracovie, 1589. N. Kobalski.

Bentkowski, *Historya Literatury polskiej*, t. I (Histoire de la Littérature polonaise). — Chodynicki, *Dykcyonarz uczonych Polakow*, t. I (Dictionnaire des Polonais érudits). — Juszynski, *Dykcyonarz poetow polskich* (Dictionnaire des Poëtes polonais).

* **GORO DI CINTO**, sculpteur florentin, élève de Nicolas de Pise, travailla vers 1284 à la merveilleuse façade de la cathédrale de Sienne.

E. B—n.

Romagnoli, *Siena*. — Cicognara, *Storia della Scultura*.

* **GORO DI GREGORIO**, sculpteur siennois, florissait au commencement du quatorzième siècle. Il exécuta pour la cathédrale de Massa, dans les Marennes, la châsse de saint Cerbon, orné de cinq bas-reliefs et de onze statuettes, qui ne sont pas sans mérite. On y lit cette inscription : Anno Domini MCCCXXIII, *magister Peneci operarius fecit fieri, opus Mro Goro Gregorii de Senis.* Les autres ouvrages qu'on lui attribue à Sienne confirment l'opinion avantageuse que l'urne de saint Cerbon peut donner du talent de Goro; tels sont les sculptures de la porte de San-Francesco, le tombeau du cardinal Petroni dans la cathédrale, et celui du jurisconsulte Niccolo Arringhieri dans le premier cloître de Saint-Dominique, monument qui offre une telle analogie avec le mausolée de Cino, autre légiste, qui se voit dans la cathédrale de Pistoie, que Cicognara ne serait pas éloigné de les croire tous deux du même auteur. E. B—n.

Cicognara, *Storia della Scultura*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*.

GORONWY-OWEN. *Voy.* Owen.

GOROPIUS. *Voyez* Becan.

* **GOROSTIZA** (Don *Manuel-Édouard* de), diplomate et auteur comique espagnol, né le 13 novembre 1790, à la Vera-Cruz, où son père était gouverneur. Vers 1815 il commença à écrire pour le théâtre de Madrid. Partisan déclaré de la constitution de 1820, il dut s'expatrier après les événements de 1823, et il passa en Angleterre. Les Mexicains le chargèrent auprès de différentes cours de l'Europe d'obtenir la reconnaissance de leur indépendance. Gorostiza réussit complétement; il fut nommé ambassadeur du Mexique d'abord à Londres, puis à Paris, où il conclut un traité de commerce avec la France. Au milieu de ses occupations sérieuses, il savait encore trouver le temps de composer de charmantes comédies. De retour au Mexique, il fut nommé conseiller d'État et directeur du théâtre de Mexico. Dans les comédies de Gorostiza, conçues sur le modèle de celles de Moratin le jeune, le dialogue est toujours vif et spirituel; le style en est châtié, la versification très-coulante. Les pièces de Gorostiza ont toujours eu le plus grand succès. On a de lui : *Indulgencia para todos; — Don Dieguito; — Las Costumbres de antaño; — Tal cual para cual; — Contigo pan y cebolla*; c'est sa meilleure comédie : Scribe y a puisé le sujet de son vaudeville : *Une chaumière et son cœur! — Teatro escogido*; Bruxelles, 1825, 2 vol. in-12. Gorostiza a aussi publié un *Mémoire* sur sa mission aux États-Unis. E. G.

Conversat.-Lexik.

GORRAN (*Nicolas* de), théologien français, né, suivant les derniers critiques, Échard et M. Lajard, dans le bourg de Gorron, au Maine, vers l'année 1230, mort en 1295. Après avoir commencé ses études littéraires chez les frères prêcheurs du Mans, Nicolas de Gorran vint les achever au collége de la rue Saint-Jacques, à Paris. Il fut ensuite un des lecteurs ou régents de ce collége, et, après s'être rendu célèbre dans la chaire, il devint confesseur du roi de Navarre, fils de Philippe le Hardi. Nicolas de Gorran a laissé des commentaires ou *Postilles* sur l'Écriture Sainte et des *Sermons*. De ces nombreux écrits quelques-uns ont été publiés; d'autres sont inédits, et certainement ceux-ci ne verront jamais le jour. M. Lajard a dressé le catalogue exact des uns et des autres, dans le tome XX de l'*Histoire littéraire de la France*, et n'ayant à modifier aucune partie de ce récent travail, nous y renvoyons le lecteur. B. H.

M. Lajard, *Histoire littér. de la France*, t. XX. — B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. III. — Nar. Desportes, *Bibliogr. du Maine*. — *Collectanea typographica et generalia*; Londres, 1841 (*Additionnal particulars relating of the family de Gorran*).

* **GORRESIO** (*Gaspard*), linguiste-orientaliste italien, né le 20 juin 1808, à Bagnasco, petite ville du Piémont. Il fit ses premières études à Mondovi, et fut ensuite envoyé au collége des Provinces, à Turin. En 1830, aussitôt après avoir été reçu docteur ès lettres, il partit pour l'Allemagne, où il s'initia aux grandes études de critique, de philosophie et d'histoire. A son retour à Turin, en 1832, il fut nommé professeur d'histoire à l'Académie militaire de cette ville, et suivit un cours complet, dont il publia des fragments. Élu membre de la faculté des sciences et lettres de l'université, en 1834, il fit paraître à cette occasion divers travaux littéraires sur l'origine de la mythologie et la méthode de son interprétation, sur la poésie de Pindare, sur l'art dramatique, et des recherches sur le génie et l'affinité des langues grecque, latine et germanique. Vers la même époque, on fonda à Turin une revue littéraire et scientifique, *Il Subalpino*. Cette revue, qui eut beaucoup de retentissement en Italie, était rédigée par l'élite des jeunes écrivains; M. Gorresio en fut l'un des principaux rédacteurs. C'était alors le moment où les études indo-germaniques se révélaient dans toute leur splendeur et promettaient de beaux et grands résultats pour la philologie comparée, l'histoire, la philosophie. Le terrain était nouveau; chaque pas dans cette voie nouvelle était pour ainsi dire une découverte. Ces études offraient un attrait tout particulier à M. Gorresio,

qui s'y livra d'abord sans autre guide que lui-même ; puis en 1838 il vint à Paris suivre les cours du savant Eugène Burnouf, et se trouva bientôt en rapport avec les hommes les plus distingués de la science. Deux ans après il avait fixé son choix, et arrêtait le plan des travaux qu'il se proposait d'entreprendre. Il existe dans l'Inde, ainsi que dans la Grèce, deux grands centres, deux foyers de traditions épiques qui ont donné naissance à deux grandes épopées, admirables sous plusieurs rapports, le *Ramâyâna* et le *Mahabhârata*. Le *Ramâyâna*, antérieur à Homère, a recueilli et exprimé d'une manière splendide les plus anciennes et les plus belles traditions ariennes ; il résume en même temps toute une époque historique de la plus haute importance pour les origines des races qui peuplèrent l'Europe. M. Gorresio s'occupa d'abord du *Ramâyana ;* il travailla avec une patience et une persévérance à toute épreuve à recueillir et à rétablir le texte sanscrit; il se rendit à Londres pour examiner les manuscrits des célèbres collections qui se trouvent dans les bibliothèques de l'*East-India-House* et de la *Royal Society*, et en 1843 il fut en mesure de faire paraître le premier volume du texte sanscrit, avec une introduction dans laquelle sont traitées les questions principales de critique littéraire et historique qui se rattachent à cette grande épopée. Depuis lors, huit autres volumes parurent successivement, avec des préfaces et des notes destinées à résoudre les différents problèmes qui faisaient naître cette publication; le dixième, qui complétera l'ouvrage, doit résumer tous les éléments historiques, philosophiques et religieux au milieu desquels l'épopée a pris naissance. Ce que l'on remarque surtout dans la traduction italienne que M. Gorresio a donnée du *Ramâyâna*, c'est la grâce et l'élévation de style, qui reproduisent avec un rare bonheur le type antique de l'original. Encouragé par les suffrages du monde savant, M. Gorresio poursuit aujourd'hui son œuvre avec un zèle infatigable. A peine a-t-il terminé l'immense travail qui lui a coûté plus de dix années de veilles, qu'il prépare déjà la traduction et l'examen critique du *Mahabhârata*. Cette seconde publication, non moins considérable que la première, achèvera de mettre en lumière les deux grandes phases épiques de l'Inde ancienne. Pendant son séjour à Paris, M. Gorresio s'occupa aussi beaucoup de chinois, et suivit assez longtemps le cours de langue et de littérature chinoises de M. Stanislas Julien. Son intention était de se servir de cette langue pour l'étude du bouddhisme dans l'immense développement qu'il a pris en Chine. Il faut espérer qu'il reviendra plus tard à son projet, et qu'à l'aide du sanscrit et du chinois il parviendra à éclaircir et à coordonner l'histoire, encore si obscure, de la religion et de la doctrine bouddhiques. En 1852 M. Gorresio fut appelé à ouvrir à l'université de Turin un cours de sanscrit et de littérature indo-germanique; c'était la première chaire de ces études créée en Italie. Malgré d'aussi nombreuses occupations, M. Gorresio trouve encore le temps de publier sur différents sujets des articles dans les journaux italiens et français.

M. Gorresio est membre de l'Académie des Sciences de Turin et correspondant de l'Académie des Inscriptions de Paris depuis 1856. C'est en France, par les soins de l'Imprimerie impériale, qu'a été exécuté le grand ouvrage dont nous avons parlé plus haut et qui porte pour titre : *Ramâyâna, poema sanscrito di Valmici, tradutione italiana con note*, 10 vol. gr. in-8°. Il existe de cet ouvrage une seconde édition, de luxe, in-4°, tirée seulement à 50 exemplaires, par ordre du gouvernement sarde.

Dieudonné DENNE-BARON.

Documents inédits.

GORRIS (*Pierre* DES), en latin *Gorræus*, médecin français, natif de Bourges, qui paraît avoir joui au seizième siècle d'une assez grande réputation, due moins peut-être à son talent pratique qu'à la publication de deux ouvrages de thérapeutique, dont l'un a pour titre : *Praxis Medicinæ*, Venise, 1545, et réimprimé à Paris, en 1555 ; — l'autre: *Formulæ remediorum quibus medici vulgo utantur;* Paris, 1560. Ce formulaire fut traduit plus tard par Jean Rivière, sous le titre de : *Discours traitant des Remèdes singuliers dont les médecins usent en toutes maladies;* Lyon, 1570, et Paris, 1581. Le lieu d'impression du premier de ces ouvrages indique peut-être que des Gorris avait beaucoup voyagé et puisé à différentes écoles les connaissances dont il était pourvu. Toutefois sa réputation fut effacée par celle de son fils Jean (*voy.* l'article suivant). H. B.

La Croix du Maine et du Verdier *Biblioth. franç.* — Niceron, *Mémoires*; — Sprengel, *Hist. de la Méd.*

GORRIS (*Jean* DES), érudit médecin, fils du précédent, né en 1505, à Paris, mort en 1577. Il se recommandait, suivant Scévole de Sainte-Marthe, par sa grande connaissance du grec. Il fut nommé en 1537 procureur de la nation française dans l'université de Paris; mais ayant embrassé le calvinisme, il se vit exclu de ladite université. Rétabli en 1563 par ordre exprès de Charles IX, il en fut exclu de nouveau et réintégré une seconde fois par lettres patentes du 7 mai 1571. Il y était encore à sa mort, arrivée à la suite d'un déplorable événement. Un carrosse où il se trouvait ayant été arrêté par des soldats, il en éprouva tant de saisissement qu'il en demeura frappé de paralysie. Ses œuvres ont été publiées en 1622, en un vol. in-fol. par son petit-fils, du même nom que lui, et qui fut médecin ordinaire de Louis XIII. On a de lui une traduction latine de Nicandre (*Theriaca et Alexipharmaca, cum scholiis;* Paris, 1543, in-8° ; — *Definitionum medicarum Libri XXIX;* Paris, 1564 et 1662; Francfort, 1578 : c'est un diction-

naire gréco-latin de tous les termes grecs employés dans l'école, ouvrage jadis considéré comme indispensable à ceux qui voulaient entreprendre l'étude de la médecine; — *Galeni In Prognostica Hippocratis, libri VI;* Lyon, 1552, in-12; — *Hippocratis Jusjurandum*, etc., *gr. et lat., cum scholiis;* Paris, 1542, in-4°; — *In Hippocratis librum De Medico Adnotat. et scholia;* ibid., 1543, in-8°; — *Hippocratis De Genitura et natura pueri;* ibid., 1543, in-4°; — *De Lepore marino.*

Sainte-Marthe, *Elog. Doct. gall.*, *Mauget*. — *Biblioth. Scriptorum medic.* — Du Boulay, *Hist. de l'Université de Paris.*

GORRIS (*Jean* DE). *Voy.* GOHORY LE SOLITAIRE.

GORSAS (*Antoine-Joseph*), publiciste et homme politique français, né à Limoges, le 21 septembre 1751, guillotiné à Paris, le 7 octobre 1793. Il était fils de Barthélemy Gorsas et de Marguerite Rinbeuf, qui exerçaient la profession de cordonniers. Néanmoins, le jeune Gorsas, destiné d'abord à l'état ecclésiastique, reçut une bonne éducation. Il refusa de se consacrer au culte, vint à Paris, et pratiqua le professorat particulier. Il fonda ensuite une maison d'éducation à Versailles, et se livra à la poésie, malheureusement au genre satirique : il se fit des ennemis dans toutes les classes de la société. Aussi, en 1788, fut-il enfermé à Bicêtre, sous la prévention de corrompre les mœurs de ses élèves. Cette accusation ne fut justifiée par aucune preuve; mais les rigueurs dont Gorsas avait été l'objet en cette circonstance l'irritèrent vivement, et expliquent suffisamment l'exaltation révolutionnaire qu'il montra dès lors. Après un court voyage dans son pays, il reparut à Versailles, au moment où s'assemblaient les états généraux, et rédigea *Le Courrier de Versailles.* Il s'attacha dans cette feuille à dévoiler les intrigues et les imprudences de la cour, et vint le 4 octobre 1789 lire publiquement au Palais-Royal son numéro du jour, contenant le récit du fameux banquet de réception donné par les gardes du corps aux officiers du régiment de Flandre, « banquet dans lequel la santé de *la nation* avait été repoussée avec mépris, et où, en présence du roi et de la reine, la cocarde nationale avait été foulée aux pieds et remplacée par des cocardes noires et blanches (1) ». D'autres provocations ou plutôt d'autres orgies avaient suivi cette première inconséquence. Le 2 un déjeûner eut lieu dans la salle du Manége, et le 3 plusieurs réunions bruyantes se firent encore soit dans les casernes, soit dans le château. A l'audition des révélations de Gorsas, le peuple de Paris, depuis longtemps en proie à la famine, se souleva aux cris de : *A Versailles!* et *Du pain!* Gorsas ne craignit pas de se mettre à la tête d'une des colonnes de l'insurrection, et partagea la triste gloire de Stanislas Maillard (*voy.* ce nom). Après l'égorgement de quelques gardes du corps, l'intervention de La Fayette vint préserver pour cette fois Louis XVI et sa famille, qui néanmoins durent céder au vœu populaire et rentrer à Paris. Gorsas vint s'y fixer aussi (1), et changea le titre de son journal en celui de *Courrier des quatre-vingt-trois départements.* Tandis que ses écrits se faisaient remarquer par une polémique toujours plus véhémente, il parcourait les clubs, anathématisant sans cesse « les aristocrates et les fanatiques ». Il pétitionna pour le transport des restes de J.-J. Rousseau au Panthéon. Il prit une part active aux journées des 20 juin et 10 août 1792. Nommé en septembre 1792 député de Seine-et-Oise à la Convention nationale, il siégea d'abord à la Montagne; toutefois, il attaqua avec une courageuse indignation les massacreurs des prisons. Peu à peu dégoûté des mesures de violence qu'il voyait préconiser par les chefs de son parti, il se rapprocha des girondins, et voulut arrêter le mouvement qu'il avait accéléré. Il était secrétaire de la Convention lors du jugement de Louis XVI. Il vota pour l'appel au peuple, « attendu que la royauté et les rois, les factions et les factieux, ne seront véritablement et légalement balayés du territoire de la république que quand le peuple aura prononcé qu'il ne veut aucune espèce de tyrannie ». Sur la question de la peine : « Il y a longtemps, s'écria-t-il, que j'ai dit et imprimé que Louis était traître à la nation et à ses serments : et (se tournant vers la Montagne) lorsqu'une sorte de stupeur s'emparait de beaucoup d'esprits, que les braves amis des lois se cachaient, j'attaquai personnellement le tyran sur son trône; j'en appelle à ceux qui me lisaient alors dans leurs souterrains. Comme individu, comme juge, je prononce la peine de mort; mais comme législateur, comme homme d'État, j'ai profondément médité quelle devait être mon opinion pour le salut public. J'ai vu que nos ennemis extérieurs et intérieurs n'affectent de prendre intérêt à Louis, de ne demander sa vie que pour obtenir sa mort, que pour assurer le succès de leurs projets liberticides! Je conclus donc à ce que vous ordonniez la détention de Louis pendant la guerre et son bannissement perpétuel à la paix. » Par une singulière contradiction, Gorsas vota contre le sursis à l'exécution capitale.

En février suivant, Gorsas, dans son *Courrier*, attaqua violemment la commune et la montagne. Il n'épargna ni Danton ni Robespierre, mais Marat fut surtout le juste objet de sa haine. « Comme il est démontré, lui écrivait-il, que la

(1) *Mémoires* de Ferrières, t. I, p. 273-277. — De Toulongeon, *Histoire de France, depuis la Révolution*, t. II. — Bertrand de Molleville, *Histoire*. — *Mémoires* de Bailly, t. III, *suppl.* et *notes*. — Comte d'Estaing, *Lettre à la reine*, du 7 *octobre* 1789. — Chabroud, *Pièces justificatives* du *Rapport de la procédure du Châtelet*, p. 61. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. I, p. 127-130, et note n° VIII. — Dulaure, *Esquisses historiques de la Révolution française*, t. I, 281-287.

(1) Il vint demeurer rue Tiquetonne, n° 7.

nation te regarde comme un reptile venimeux et comme un maniaque sanguinaire, continue d'ameuter le peuple contre la Convention! continue de dire qu'il faut que les députés soient lapidés et les lois faites à coups de pierre! continue à demander que les tribunes soient rapprochées de l'enceinte, afin que *ton* peuple ait les représentants sous sa main. Quand les députés, à l'exception de dix ou douze de tes séides, seront immolés, ton peuple se portera chez les ministres que tu n'as pas choisis! Chez ce Roland surtout, qui a osé te refuser les fonds de la république pour payer et distribuer tes poisons! Chez tous les journalistes, chez tous les modérés qui n'ont pas applaudi aux massacres des 2 et 3 septembre! Paris sera ainsi balayé par tout ce qu'il y a d'impur! Quelle joie pour toi! ô Marat, de voir ruisseler le sang dans les rues! Quel délicieux spectacle que de les voir jonchées de cadavres, de membres épars, d'entrailles palpitantes! Et quelle jouissance pour ton âme de te baigner dans le sang encore chaud de tes ennemis, et de rougir les pages de tes feuilles du récit de ces glorieuses expéditions! Des poignards! des poignards! mon ami Marat! mais des torches! des torches aussi! Il me semble que tu as trop négligé ce dernier moyen de crime. Il faut que le sang soit mêlé aux cendres! Le feu de joie du carnage, c'est l'incendie! C'était l'avis de Masaniello, ce doit être le tien. » L'audacieux courage de Gorsas le désignait aux fureurs de la populace, excitée dans les clubs. Le 8 mars 1793, une bande de deux cents forcenés armés, conduits par le Polonais Lazowski, vint envahir son domicile, brisa ses presses, dispersa ses caractères, menaça sa famille : lui-même ne dut la vie qu'à une prompte fuite. Deux jours après, la section du Bon-Conseil demandait à la Convention la mise en accusation de Gorsas et son jugement par le tribunal révolutionnaire. Gorsas, de son côté, porta plaintes des attentats dont il venait d'être victime; mais sa réclamation ne fut pas accueillie. Lacroix s'éleva contre les députés qui, envoyés pour faire de bonnes lois, ne s'occupaient qu'à exciter le peuple par l'amertume de leurs écrits. « Je vois d'ailleurs, ajouta-t-il, deux caractères dans Gorsas, celui de représentant de la nation, et le peuple l'honore, et celui de journaliste, que le peuple méprise. » Billaud-Varennes alla plus loin : il déclara Gorsas d'autant moins à plaindre que les presses qu'il réclamait étaient celles de l'abbé Royou, qui lui avaient été données par la nation le 10 août, et qu'il les avait prostituées comme ce royaliste (1). « L'Assemblée décréta que les députés journalistes seraient tenus d'opter entre leurs fonctions législatives et la rédaction des feuilles publiques. Cependant, cette résolution ne fut pas appliquée; car Gorsas, Brissot, Camille Desmoulins, Marat, et quelques autres pamphlétaires continuèrent de siéger parmi les représentants. Gorsas resta donc exposé à la vengeance de ses ennemis; et, sur la proposition de Chaumette, la commune arrêta « que les anciennes opinions de ce déserteur de la cause populaire seraient imprimées contradictoirement avec ses opinions actuelles et affichées dans Paris sur deux colonnes avec ce double titre : *Le* Gorsas *d'autrefois et le* Gorsas *d'aujourd'hui* 14 *mai* 1793. Le 2 juin suivant, Gorsas fut décrété d'accusation avec les principaux girondins. Il se réfugia d'abord à Évreux, puis rejoignit Buzot, qui organisait dans le Calvados l'insurrection à main armée contre la Convention; mais leurs forces, placées sous les ordres du général Félix Wimpffen, ayant été dispersées, presque sans coup férir, à Pacy-sur-Eure (14 juillet), Gorsas fut mis hors la loi le 28 juillet. Il se tint quelque temps caché en Bretagne, et peut-être eût-il échappé aux poursuites dirigées contre lui s'il n'eût commis l'inconcevable imprudence de rentrer dans Paris et de venir visiter en plein jour une de ses anciennes maîtresses, Brigitte Mathey, qui tenait un cabinet de lecture au Palais-Royal. Arrêté le 7 octobre, il fut aussitôt traduit au tribunal révolutionnaire, qui se contenta de faire constater son identité. Il fut exécuté le même jour. Monté sur l'échafaud avec un grand sang-froid, il prononça ses mots : « Je recommande à ceux qui m'entendent ma femme et mes enfants : je suis innocent; ma mort sera vengée. »

(1) Cependant le 17 germinal an III le comité de législation accorda à la veuve de Gorsas et à ses enfants une indemnité complète.

Parmi les opuscules de Gorsas on cite surtout un écrit devenu très-rare : *L'Ane promeneur, ou Critès promené par son âne;* Paris, 1786, in-8°; réimprimé sous le titre du *Nouveau Rabelais*, 1788. C'est une curieuse critique des ridicules du siècle passé. A. DE L.

Moniteur universel, année 1789, n° 60; année 1792, n° 268; an. 1793, n°s 20, 70, 256. — Carra, *Annales patriotiques* du 30 novembre 1792. — Barbaroux, *Mémoires*, p. 45. — Mme Roland, *Mémoires*, t. II, p. 256. — De Toulongeon, *Histoire de France depuis la révolution de 1789*, t. I-III. — De Ferrières, *Mémoires*, t. III, p. 473. — Montgaillard, *Histoire de France*, t. III, p. 211. — J.-A. Dulaure, *Esquisses historiques sur la Révolution française*, t. II, p. 250. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. III, p. 107; t. IV, p. 190-247; t. VI, p. 13. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. I, p. 263; t. III, p. 341; t. IV, p. 81-88, 180. — Martial Audouin, *Notices sur quelques hommes célèbres du Limousin*, p. 41 à 50. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*. — Rabbe et Boisjolin, *Biographie port. des Contemporains*. — *Galerie historique des Contemporains*.

*GORSKI (*Stanislas-Bogorya*), historien polonais, né en 1494, mort en 1568. Après avoir achevé ses études à l'université de Cracovie, il embrassa la carrière ecclésiastique, et fut attaché à la personne de Pierre Tomicki, évêque de Cracovie, vice-chancelier du royaume de Pologne. Honoré de la confiance particulière de ce prélat, il fut chargé des affaires d'État les plus importantes; et après la mort de son protecteur il devint secrétaire de la reine Bonne, épouse du roi Sigismond Ier. C'est grâce à ses soins infatigables qu'il nous est parvenu un recueil des lois, des divers actes publics, correspondances, etc., copiés de

sa propre main, et contenant 27 volumes, sous le titre : *Epistolæ, Legationes, responsa, actiones, res gestæ serenissimi Sigismondi I, regis Poloniæ et magni ducis Lithuaniæ*, etc., *per Stanislaum Gorski, Petri Tomicki quondam notarium, posteaque Sereniss. Bonæ Sfortiæ, reginæ Pol., secretarium, collectæ et in tomos 27 digestæ, Sigismundo ipso rege annis 42 res polonicas ac lithuanas justo ac moderato imperio administrante.* Cette collection renferme les documents qui se rattachent au règne de Sigismond Ier (1506-1548). Gorski y ajouta encore ses propres mémoires, où il raconte fidèlement tous les détails les plus intéressants qui parvinrent à sa connaissance. Après avoir été dispersées dans les siècles suivants, les diverses parties de ce manuscrit commencent aujourd'hui à être réunies et mises au jour. Nous en avons la preuve dans l'ouvrage qui se publie aux frais du comte Titus Dzialyrnki, à Posen, sous le titre *Acta Tomiciana*, dont les cinq premiers volumes ont déjà paru (de 1849-1856).

N. Kuralski.

Bandtke, *Historya Biblioteki Universitetu Jagellonskiego* (Histoire de la Bibliothèque de l'Université de Jagellon à Cracovie). — Chodynicki, *Dykcyonarz uczonych polakow* (Dictionnaire des Polonais érudits), tom. I.

GORSKI (*Jacques-Sztembelo*), philosophe et grammairien polonais, né dans le duché de Masovie, en 1525, mort en 1583. Il fut professeur de droit et d'éloquence à l'université de Cracovie. Ses principaux ouvrages sont : *De periodis atque numeris oratoris, libri duo*; Cracovie, 1558; — *Commentariorum Artis Dialecticæ Libri X*; Cracovie, 1563; — *Apologia J. Gorscii pro Academia Cracoviensi publice in renuntiandis novis magistris dicta, una cum paræsesi ad professores ejusdem Acad.*; Cracovie, 1581; — *De Figuris, tam grammaticis, tam rhetoricis, libri V*; Cracovie, 1560; — *Animadversio, sive Crusius in theologos Virtembergenses*, etc.; Cologne, 1586. Il y attaque le livre que Krusius, professeur alors célèbre, publia sous le titre *Turco-Græcia*, ainsi que les disputes qui avaient lieu entre les théologiens de Tubingue et le patriarche de Constantinople.

N. K.

Bentkowski, *Histoire de la Littérature polonaise*, t. II.

* **GORSKI** (*Théophylacte*), théologien russe, mort évêque de Kolomna, en 1788. On a de lui : *Orthodoxæ orientalis Ecclesiæ Dogmata*; Leipzig, 1784, et un Abrégé des dogmes chrétiens, en latin et en russe, qui a été traduit en allemand et même en français à Saint-Pétersbourg, en 1792. Ces ouvrages, quoique jusque aujourd'hui adoptés dans les séminaires russes, professent ouvertement des doctrines protestantes, et sont autant en contradiction avec les dogmes de l'Église catholique qu'avec le catéchisme de l'Église catholique-orthodoxe-d'Orient.

Pce A. G.

Dictionnaire historique des Écrivains de l'Église græco-russe. — P. Gagarin, *De la Théologie dans l'Église russe*; Paris, 1857.

GORTER (*Jean* van), célèbre et fécond médecin hollandais, né à Enckhuysen (Frise occidentale), le 19 février 1689 (1), mort dans sa patrie, le 11 septembre 1762. Il étudia la médecine à Leyde, sous la direction de Bidloo, Dekker, Albinus et Boerhaave, dont il fut le meilleur disciple. Il se fit recevoir docteur en 1712, retourna à Enckhuysen, où il pratiqua jusqu'en 1725. Il fut alors appelé à l'université de Harderwyk pour remplacer Barthélemy de Moor. Gorter passa son examen de maître ès arts, et professa durant vingt-neuf années. En 1754, l'impératrice de Russie Élisabeth le manda près d'elle, et le garda avec la qualité de premier médecin. En 1758, Gorter ayant perdu sa femme à Saint-Pétersbourg, revint en Hollande, et y termina ses jours. Il faisait partie des académies de Harlem, de Saint-Pétersbourg, Rome, etc. Il était très-expérimenté dans la pratique; on lui doit de nombreux ouvrages, écrits avec beaucoup de méthode, et renfermant une quantité d'observations nouvelles et intéressantes. Les principaux sont : *De Obstructione*; Leyde, 1712, in-4°; — *De Perspiratione insensibili Sanctoriana batava*; Leyde, 1725, in-4°, avec de nombreuses additions; Leyde, 1736, et Padoue, 1748, in-4° : l'auteur suit les théories de Sanctorius et de Keill; et il affirme, toutes choses égales, qu'on transpire moins pendant le sommeil que pendant la veille, pendant l'hiver que pendant l'été; — *De dirigendo studio in medicinæ praxi, sive de tabulis pro disciplina medica concinnandis*; Harderwyk, 1726, in-4°; Leyde, 1729, in-4°; Padoue, 1751, in-4°, avec le traité suivant; — *De secretione humorum e sanguine, ex solidorum fabrica præcipue et humorum indole demonstrata*; Leyde, 1727, 1735, 1761, et Padoue, 1751, in-4°. L'auteur y prétend que les globules rouges du sang sont plus petits dans l'hydropisie que dans l'état de santé. Il constate que la cavité des vaisseaux vasculaires en général est plus grande que celle de leur tronc; — *De Praxis medicæ repurgatæ Certitudine*; Leyde, 1731, et réimprimé à Padoue, avec le *Compendium Medicinæ*; 1751, in-4°; — *De animi et corporis Contentione mirabili, tam in secunda, quam adversa valetudine*; Leyde, 1731, et Padoue, 1751, in-4°; — *De gezuiverde heelkonst, ter onderwyzinde van den leerende en konst oeffenenden Heelmeesten*; Leyde, 1731, in-8° : Gorter traduisit cet ouvrage en latin, sous le titre de *Chirurgia repurgata*, avec annotations; Leyde, 1742, in-4°; Florence, 1745, in-4°; Padoue, 1750, in-8°; Vienne, 1762, in-8°; la pratique est trop négligée dans ce manuel; — *Compendium Medicinæ, in usum exercitationis domesticæ digestum* : première partie, *De Morbis generalibus*; Leyde, 1731, in-4°; deuxième partie, *Therapeuticam exhibens*; Leyde, 1737, in-4°; l'ouvrage complet a été réimprimé à Francfort et à Leipzig,

(1) C'est à tort qu'Éloy le fait naître à Harderwyck, en 1688.

1749, in-4°; à Venise et à Padoue, 1751, même format; — *Morbi epidemici brevis Descriptio et Curatio per diaphoresin*; Harderwyk, 1733, in-4°; — *Exercitationes medicæ Quatuor* : 1° *De Motu vitali* (séparément, à Harderwyk, 1734); 2° *De Somno et Vigilia* (séparément, à Harderwyk, 1737); 3° *De Fame*; 4° *De Siti*; l'ouvrage complet, Amsterdam, 1737, in-4°, et Padoue, 1751, in-4°: l'auteur y déduit la perpétuité du mouvement vital de la tendance de la fibre à se raccourcir et de l'opposition qu'elle met ainsi à l'extensibilité du corps musculaire. Il constate que dans le sommeil les parties sont dans un état de relâchement et les fonctions ralenties ou suspendues. Des observations sur les phénomènes causés par la faim et la soif rendent surtout ce livre intéressant; — *Medicina hippocratica, exponens aphorismos Hippocratis*; Amsterdam, 1739-1742, 7 vol. in-4°; Padoue, 1747 et 1753, in-4°; — *Medicina dogmatica, tres morbos particulares, delirium, vertiginem et tussim, aphoristice conscriptos et commentariis illustratos, prospecimine exhibens*; Harderwyk, 1741, in-4°; Padoue, 1751, in-4°; — *Pro Medico dogmatico*; ibid.; — *De gezuiverde heelkonst, of kort onderwys der meeste inwendige ziekten, ten mitte der-zee-en Veld-Chirurgyns*; Amsterdam, 1744, 1751, in-8°; et 1761, in-4°; — *Kort vertoog of aanwysing hoe en waar de sluytband der Kraamvrouwen moet gelegt worden*; Amsterdam, 1744, in-8°; — *Geneeskunding onderzoek nude oorzaak, woorkoming en genering van de tegenswoordig heerschente zickte on der net rundvea*; etc., Harderwyk, 1745, in-8°; — *Nieuwe gezuiverde heelkonts*; etc., Leyde, 1746, in-4°; — *Praxis Medicæ Systema*, etc., 2 parties; Harderwyk, 1750, in-8°; Padoue, 1752, in-4°; Leipzig, 1755, in-4°; — *Formulæ medicinales, cum indice virium, qua ad inventas indicationes inveniuntur medicamina*, etc.; Harderwyk, 1752, in-8°; Francfort et Leipzig, 1760, in-4°; — *Het regt gebruyk der sluytband, nevens eenige verbeterde behandlingen in Kraamvrouwen*; Amsterdam, 1752, in-8°; — *Methodus dirigenti studium medicum*; Harderwyk, 1753, in-4°; — *Opuscula varia medico-practica et medico-theoretica*; Padoue, 1751, 2 vol. in-4°. E. D.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

GORTER (*David* DE), médecin et botaniste hollandais, fils du précédent, né vers 1720, mort en 1783. Il fit ses études dans sa patrie, et sous la direction de son père, qu'il accompagna en Russie, et auquel il succéda comme médecin de l'impératrice. De retour en Hollande, il s'occupa particulièrement de botanique. On a de lui : *Materia medica, exhibens virium medicamentorum simplicium Catalogus*; Amsterdam, 1740, in-4°; Padoue, 1755, in-4°; — *Flora Gelrozutphenica*; Harderwyck, 1745, in-8°; — *Flora Ingrica, ex schedis Stephani Kraschenninikow*; Leyde, 1761, in-8°; — *Flora Belgica*; Utrecht, 1767, in-8°. E. D—s.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

GORTON (*Samuel*), sectaire anglo-américain, né à Gorton, en Angleterre, vers 1600, mort à Rhode-Island, vers la fin de 1677. Lui-même nous dit, dans une de ses lettres : « Je n'ai jamais été élevé dans les écoles du savoir humain, et je bénis Dieu de ne l'avoir pas été. » En 1631 il quitta la cité de Londres, où il était marchand drapier, et se rendit à Boston, dans l'espoir d'y jouir de la liberté de conscience. Mais il trouva dans cette ville une église établie qui accueillit fort mal ses hardiesses de libre penseur. Moins heureux encore à Plymouth, où il se rendit ensuite, il y fut condamné à une amende, à la prison, et finalement expulsé au milieu d'un rigoureux hiver (1637-1638). Il passa à Rhode-Island, où ses prédications hétérodoxes lui attirèrent de nouvelles rigueurs, qui ne le corrigèrent pas. Expulsé encore une fois, il acheta en 1642 quelques terres à Pawluxet, dans la partie méridionale de la Providence. Il paraît qu'il empiéta sur les propriétés de ses voisins, qui portèrent plainte à la cour du Massachusetts. Sommé de comparaître devant cette cour, qui siégeait à Boston, Gorton refusa d'obéir à un ordre qu'il taxa d'illégalité; puis, ne se croyant pas en sûreté à Pawluxet, il passa la rivière de ce nom, et acheta du sachem Miantonomo un terrain à Shawomet, vers la fin de 1642. Peu de mois après, il fut arrêté, avec onze de ses adhérents, par ordre de la cour du Massachusetts et conduit à Boston. Accusé de blasphème contre l'Évangile et d'opposition à tout gouvernement civil, Gorton embarrassa ses juges par la subtilité de ses réponses, surtout en matière de religion. Cette défense n'était pas de nature à lui concilier la bienveillance des juges. Il échappa à peine à une sentence capitale, et fut condamné aux travaux forcés dans la ville de Charlestown, tout le temps qu'il plairait à la cour. Quelques mois après, en janvier 1644, les juges commuèrent cette peine en bannissement. Gorton retourna avec ses adhérents à Aquetnech, ou Rhode-Island, où il persuada aux sachems de se placer sous la protection de l'Angleterre, et d'abandonner à ce pays une partie de leurs terres; puis il partit pour la métropole avec l'acte de cession. Là il obtint du parlement un ordre qui lui assurait la paisible possession des terres qu'il avait acquises à Shawomet. De retour dans cette localité, en 1648, il lui donna le nom de Warwick, par reconnaissance des services que lui avait rendus le comte de Warwick, et passa le reste de ses jours dans la retraite. Sa secte lui survécut plus d'un siècle; elle s'éteignit dans l'oubli, au milieu de la révolution d'Amérique. On a de Gorton : *Simplicity's Defence against seven-headed policy*; 1646, in-4°; — *An incorruptible Key, compo-*

sed of CX psalms, wherewith you may open the rest of the Holy Scriptures; 1647, in-4°; — *Saltmarsh returned from the Dead;* 1655, in-4°; — *An Antidote against the common Plague of the world.* Z.

Cyclopædia of American Literature, t. I, p. 38.

* **GORTSCHAKOF** (*Pierre*, prince), général russe, né en 1790. Après avoir fait les campagnes de 1813 et 1814, il servit au Caucase, sous les ordres du général Yermolof. Chef de l'état-major de Wittgenstein en 1826, il fut un des signataires de la paix d'Andrinople. Nommé en 1839 général-gouverneur de la Sibérie orientale, il occupa ce poste important jusqu'en 1851, et vit depuis lors dans la retraite. P^{ce} A. G.

* **GORTSCHAKOF** (*Michel*, prince), général russe, frère du précédent, né en 1795, commença sa carrière dans l'artillerie, et se distingua aux siéges de Silistrie et de Schoumla en 1828. Chef de l'état-major du comte Palhen en 1831, il fit preuve de bravoure au combat d'Ostrolenka et à la prise de Varsovie. Blessé et fait général à Grohow, il remplaça le comte Toll comme chef de l'état-major de toute l'armée, fut nommé général d'artillerie en 1843 et gouverneur militaire de Varsovie en 1846. En 1853 il commanda l'armée russe qui entra dans les Provinces Danubiennes, lui fit passer le Danube à Braïla le 23 mars 1854, se replia avec elle sur les frontières de Bessarabie au mois d'août de la même année, et prit en mars 1855 le commandement de la défense de Sévastopol. L'habileté qu'il déploya dans cette défense, la courtoisie qu'il apporta dans toutes ses relations avec l'ennemi, son humanité envers les blessés et les prisonniers ont été généralement reconnues. Lieutenant général de l'empereur Alexandre II pour le royaume de Pologne, le prince Michel Gortschakof est aujourd'hui l'exécuteur intelligent de la politique conciliatrice de son jeune souverain à Varsovie. P^{ce} A. G.

* **GORTSCHAKOF** (*Alexandre*, prince), diplomate russe, frère des précédents, né en 1800. Il fut successivement secrétaire d'ambassade à Londres en 1824, chargé d'affaires à Florence en 1830, conseiller d'ambassade à Vienne en 1832, envoyé extraordinaire à Stuttgard en 1841. Chargé en 1854 par l'empereur Nicolas des intérêts de la Russie aux conférences de Vienne, il y donna des preuves d'un grand talent diplomatique. En 1856, il fut appelé par l'empereur Alexandre II à succéder, comme ministre des affaires étrangères, au comte Nesselrode. P^{ce} A. G.

Le prince P. Dolgorouki, *Notices sur les principales Familles de la Russie*. — *L'Invalide russe*. — *Le Nord*, 1856.

GOSBERT *Voy.* GAUSBERT et GAUZBERT.

GOSELINI (*Julien*), historien et poëte italien, né à Rome, le 12 mars 1525, mort le 13 février 1587. Sa famille était originaire de Nizza-della-Paglia, petite ville de Montferrat. Il y fut élevé sous la direction de Damien Maraffi. A l'âge de quatorze ans il fut reçu dans la maison du cardinal de Santa-Fiora, auprès duquel il resta pendant trois années. Dès sa première jeunesse il montra beaucoup de facilité pour l'étude. Il n'avait que dix-sept ans lorsque don Ferdinand de Gonzague, alors vice-roi de Sicile, le prit chez lui comme son chancelier. Ce prince s'étant rendu à Milan en 1546 comme gouverneur de cette ville, emmena Goselini avec lui, en qualité de secrétaire. Après la mort de Gonzague, Goselini continua d'être employé comme secrétaire par le duc d'Albe et ensuite par le duc de Sessa, qui furent successivement appelés au gouvernement du Milanais. Le duc de Sessa partit ensuite avec Goselini pour l'Espagne. L'adresse particulière que Goselini montra dans l'art des négociations frappa tellement le duc, qu'il lui confia ses propres intérêts à défendre auprès de Philippe II. Goselini sut se concilier les bonnes grâces du roi; il reçut de lui une gratification de huit cents écus d'or, et retourna bientôt à Milan, toujours comme secrétaire du duc de Sessa. Il conserva cet emploi auprès du duc d'Albuquerque, lorsque celui-ci remplaça le duc de Sessa. Mais le nouveau gouverneur fit bientôt après jeter Goselini en prison, l'accusant d'avoir tué un de ses favoris. Goselini ne recouvra sa liberté que lorsque le marquis d'Aimonte fut nommé gouverneur du Milanais; il se justifia entièrement de l'inculpation dirigée contre lui, et fut rétabli dans ses anciennes fonctions, qu'il remplit jusqu'à sa mort. Une de ses qualités particulières était son habileté à apaiser les différends. Il était en relation avec les hommes les plus distingués de l'Italie. Ses ouvrages historiques sont écrits avec élégance; ses poésies eurent beaucoup de succès auprès de ses contemporains; mais, d'après le jugement de Tiraboschi, les pensées en sont trop recherchées et le style n'en est pas assez pur. On a de Goselini : *Rime;* Milan, 1572, in-4°; Venise, 1573, in-4°; 1588, in-12; — *Dichiarazioni de' moi Componimenti;* Milan, 1573, in-4°; dans cet ouvrage Goselini donne des commentaires sur ses poésies, et en détaille les finesses; — *La Vita di Don Ferdinando Gonzaga;* Milan, 1574, in-4°; — *Tre Congiure : 1° De' Pazzi et Salviati contro i Medici : 1° De' conte Giovanni Fieschi contro la Republica di Genova : 1° D'alcuni Piacentini contro il duca Pier Luigi;* — *Lettere;* Venise, 1592, in-8°; — *Lettere in materia di stato,* dans le tome II du *Tesoro politico;* — *Compendio della Guerra di Parma e del Piemonte dall' anno* 1588 *all' anno* 1590, en manuscrit à la Bibliothèque Ambrosienne. — Beaucoup de poésies latines de Goselini ont été publiées dans divers recueils. E. G.

Bayle, *Diction.* — Ghilini, *Teatro d'Uomini leter.*, t. I. — Argelati, *Bibl. Script. Mediol.*, t. II, p. 2119. — Tiraboschi, *Stor. della Lett. Ital.*, t. VII, parte III.

* **GOSIA** (*Martinus*), jurisconsulte italien,

né à Bologne, vers la fin du onzième siècle, mort entre 1158 et 1166. Il appartenait à la famille noble des Gosi, laquelle fut plus tard chassée de Bologne comme gibeline. On a très-peu de détails sur la vie de Gosia. Il fut un des quatre docteurs qui se trouvaient au douzième siècle à la tête de l'université de Bologne. Ils présidèrent aux fameuses décisions prises dans les champs de Roncaglia au sujet des droits impériaux. Gosia s'y fit remarquer par son ardeur particulière à proclamer l'absolutisme de l'empereur. Frédéric Ier ayant demandé à Bulgarus, collègue et rival de Gosia, si l'empereur était complétement le maître du monde, Bulgarus répondit que non quant à la propriété. Mais Gosia fut d'avis que la domination de la couronne impériale s'étendait jusqu'à la pleine propriété de la terre entière. On raconte que Frédéric serait alors descendu de son palefroi, et qu'il en aurait fait don à Gosia ; mais ce fait ne se passa qu'en 1191, lorsqu'une question analogue fut adressée par Henri VI à Lothaire et à Azon.

L'empereur traita toujours Gosia avec beau coup de faveur. Tous les deux se promenant un jour à cheval, la conversation tomba sur une question de droit romain controversée entre Gosia et Bulgarus. « C'est vous qui avez raison, seigneur Martin », dit l'empereur. — « Consacrez donc alors mon opinion par un rescrit », répondit le juriste. Ainsi fut fait; l'*authentica sacramenta puberum* donna force de loi à l'interprétation de Gosia. Les explications de ce dernier furent encore plusieurs fois préférées à celles de Bulgarus dans les décrétales, dans les statuts de Bologne. Mais en revanche Bulgarus eut pour lui la majeure partie des glossateurs. Néanmoins, un certain nombre d'entre eux resta fidèle aux doctrines de Gosia; on les nomma *gosiani*. Comme leur maître, ils s'attachaient plus à l'équité qu'à la lettre de la loi. — Gosia avait reçu le surnom de *Copia Legum;* dans les écrits des glossateurs, il est désigné généralement par son prénom. On a de lui des notes aux différentes parties du droit romain; ces notes se trouvent dans plusieurs manuscrits, la plupart conservés à la Bibliothèque impériale de Paris; dans le tome IV de l'*Histoire du Droit Romain au moyen âge*, de Savigny, on en trouve l'indication exacte. E. G.

Sarti, *De claris Archi-Gymnasii Bononiensis Professoribus*, t. I. — Fantuzzi, *Notizie degli Scrittori Bolog.*. t. IV. — Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*, t. — Savigny, *Geschichte der römischen Rechts im Mittelalter*, t. IV.

GOSLAWSKI ou **GOSLAVIUS** (*Adam de Bebelno*), réformateur, partisan des doctrines religieuses de Socin, vivait en Pologne dans la première moitié du dix-septième siècle. On lui doit deux ouvrages imprimés à Rakow, ville polonaise, alors le principal séjour des sociniens. Ils ont pour but de réfuter le système de Keckerman et de Martin sur la divinité de Jésus-Christ. En voici les titres : *Refutatio eorum quæ Barth. Keckermannus in libro primo sytematis sui disputat adversus eos qui solum patrem Domini nostri Jesu Christi esse illum Deum Israelis, Filium vero Dei, neminem alium præter et ante eum qui ex Maria Virgine est natus, confitentur*; Racoviæ, 1607 et 1613; — *Disputatio contra Jacobum Martinum, professorem Wittenberg., ea in libro II° de tribus Elohim refellere enitentem quæ ab auctore Balth. Keckermanno parte tertia disputata sunt, tum de ratione personæ in genere sanctæ, tum de definitione divinæ personæ, a Justino, ut vulgo creditur, tradita respondetur*; ibidem, 1620. N. K.

Zeltner, *Historia Socini.* — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

GOSLICKI (*Laurent*), orateur et littérateur polonais, né en 1535, mort en 1607. Il fut chargé d'importantes négociations auprès du roi de Suède et des divers princes allemands. Goslicki contribua aussi à la pacification de la ville de Dantzick, troublée sous le règne du roi Étienne. Après la mort de ce prince, il mena à bonne fin les négociations avec l'archiduc Maximilien, qui aspirait à la couronne de Pologne, en concurrence avec Sigismond III, devenu alors roi. Nommé successivement aux évêchés de Kamieniec, de Helm et de Posen, ce prélat se distingua surtout en votant dans la diète, le premier parmi les évêques polonais, des garanties pour laisser les protestants en paix.

Ses principaux ouvrages sont : *De optimo senatore, libri duo, in quibus magistratuum officia, civium vita beata, rerum publicarum felicitas explicantur*, etc.; Venise, 1568, et Bâle, 1593; — *De victoria Sigismondi Augusti, sereni et potentis. regis Poloniæ*; Padoue, 1564; poëme héroïque. — Goslicki laissa aussi deux manuscrits, dont l'un a pour titre : *Discursus de hæreticis*; l'autre : *Causæ et actiones sereni regis Stephani*.

N. Kuralski.

Chodyniecki, *Dictionnaire des Polonais érudits.*

GOSLIN. *Voyez* Gozlin.

* **GOSSE** (*Georges-Alexandre*), médecin français, né à Saint Amand-les-Eaux, en 1700, mort dans la même ville, le 13 novembre 1772. Il fut médecin de l'établissement thermal sur lequel il publia : *Observations sur les eaux minérales de Saint-Amand en Flandre*; Douay, in-12, 1750. Z. P.

Archives du Nord, 2e série, t. II.

* **GOSSE** (*Floride*), frère du précédent, littérateur français, né à Saint-Amand, vers 1735 ou 34, et mort au commencement du dix-neuvième siècle. Il entra dans les ordres, et devint prieur de l'abbaye d'Arronaise, entre Bapaume et Péronne. On a de lui : *Histoire de l'Abbaye et de l'ancienne congrégation des chanoines réguliers d'Arronaise*, avec des notes critiques, historiques et diplomatiques; Lille, 1786, in-4° ;— *Essais posthumes*

en vers et en prose; Lille, in-8° (sans date). Dom Floride émigra à la révolution, et fut obligé d'exercer pour vivre l'état d'horloger. Z. P.

Archives du Nord, 3e série, t. II.

* **GOSSE** (*Henri-Albertet*) (1), chimiste naturaliste suisse, né à Genève, le 28 mai 1753, mort le 1er février 1816. La passion de l'histoire naturelle et des sciences physiques lui fit abandonner l'état de libraire, qu'il avait embrassé; il se rendit à Paris pour y suivre des cours de chimie, de botanique, de pharmacie. Le zèle qu'il déploya lui valut bientôt l'amitié des Lavoisier, Deyeux, Fourcroy, Lacépède, Vauquelin, Parmentier. En 1781 il remporta le prix d'émulation fondé à l'École de Pharmacie par M. Le Noir, lieutenant de police. Gosse prit part au concours ouvert en 1783, par l'Académie royale des Sciences de Paris, *Sur la nature et les causes des maladies auxquelles sont exposés les doreurs sur métaux et sur les moyens de les en préserver*, et il remporta le prix. Son fourneau, remarquable par la simplicité de la construction et par le tirage établi à l'aide d'un foyer d'appel, répondit complétement au but proposé; c'est presque encore le seul employé à Genève dans l'horlogerie. Plus tard en 1785, appelé à concourir dans la question *Sur la nature et les causes des maladies des ouvriers employés dans la fabrique des chapeaux et sur les moyens de les en préserver*, ses observations microscopiques sur les poils, la substitution du plomb au mercure dans le secrétage et surtout son masque d'éponges, lui valurent de nouveaux succès et de nouvelles récompenses honorifiques. A Genève, où il établit une pharmacie, il fut un des fondateurs de la *Société de Physique et d'Histoire naturelle* et de celle *pour l'Avancement des Arts*. Il enrichit la matière médicale de diverses préparations pharmaceutiques propres à combattre efficacement certaines maladies rebelles de la peau, telles que affections scrofuleuses, etc. Ses expériences sur la digestion, consignées par Senebier dans les œuvres de Spallanzani, servirent de point de départ aux travaux des physiologistes modernes. Il appliqua son génie au perfectionnement de diverses industries, telles que la *poterie*, la *fabrication des cuirs*, des *chandelles*, du *charbon* etc., etc. Il fut l'inventeur des *eaux minérales factices*, qui dès lors sont devenues d'un usage général. A peine venait-on d'inventer les ballons, qu'il substitua le *gaz hydrogène* au calorique, comme le prouve sa correspondance avec Montgolfier au moment de la découverte, et par ses expériences aérostatiques il était parvenu à des résultats entièrement nouveaux lorsque les révolutions française et genevoise le lancèrent dans une carrière politique semée de dangers. Réformateur légal des abus, il fut lié avec l'élite des âmes nobles qui luttaient pour une liberté honnête et sage, et défendit, même au péril de sa vie, les victimes de l'anarchie, soit en France, soit à Genève. Le général Bonaparte, qui avait apprécié à Paris le mérite de Gosse, l'accueillit avec distinction, lors de son passage à Genève, quoiqu'on n'ignorât point tous les sacrifices et toutes les démarches qu'il avait faites auprès du Directoire pour empêcher la réunion de Genève à la France. Après cette réunion, Gosse introduisit de nombreuses réformes dans l'administration municipale, et chercha à favoriser l'étude des sciences naturelles par l'établissement d'un musée et par des cours de botanique. Il fut alors nommé correspondant de l'Institut impérial de France. Retiré vers la fin de sa vie dans une campagne à Mornex, Gosse y conçut l'idée des sociétés scientifiques nomades connues sous le nom de *congrès scientifiques*, et après une correspondance active avec divers savants suisses et étrangers, il convoqua à Mornex, le 15 octobre 1815, la première assemblée de la *Société helvétique des Sciences naturelles*. Le plan de cette société nomade fut douze ans plus tard transporté en Allemagne par le professeur Oken, et de là en Angleterre, en France, en Scandinavie et jusqu'en Amérique. Un mois après cette création, Gosse mourut d'apoplexie. Il a laissé un fils, qui s'est distingué dans la carrière médicale. B. (de Genève).

Docum. partic.

(1) La famille *Gosse* (anciennement *De Gousch*), originaire d'Alsace et devenue protestante, résidait à Sedan à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes. Un de ses membres, *Pierre Gosse*, émigra en Hollande, et y fonda une maison de librairie très-renommée par ses publications littéraires. Une succursale de cet établissement fut créée à Genève par deux de ses fils.

GOSSE (*Étienne*), littérateur et auteur dramatique français, né en 1773, à Bordeaux, mort à Toulon, le 21 février 1834. Secrétaire de l'arsenal de Nantes lorsque éclata la révolution, il en adopta les principes, et s'enrôla dans un bataillon de volontaires, avec lequel il vint à Paris en 1792. Il y débuta par une pièce de circonstance pour célébrer la mémoire d'un maire qui avait été massacré par le peuple (Simonneau, maire d'Étampes) parce qu'il refusait d'abaisser arbitrairement le prix du pain. Nommé officier, Gosse fut envoyé en Vendée, où il combattit jusqu'en 1796. Une blessure qui le rendit boiteux le força à prendre sa retraite. Il se livra alors tout entier à la littérature. En 1801 il fut nommé inspecteur des remontes, puis receveur de la loterie à Toulon, place qu'il conserva jusqu'à la Restauration. Destitué, il ouvrit un café dans la même ville; son établissement ne réussit pas; il revint alors à Paris, où il devint rédacteur co-propriétaire du journal *Le Miroir*. Un des fondateurs de *La Pandore*, qui remplaça *le Miroir*, il eut à soutenir pour ce journal un procès en police correctionnelle. On a de Gosse: *La Mort de Vincent Malignon, agent national de la commune de Clays, département de l'Ardèche*, trait historique en un acte et en vers; Nantes, 1795, in-8°; — *L'Épreuve par ressem-*

blance; comédie en un acte et en vers libres, représentée au Théâtre Montansier; Paris, 1799, in-8°; — *Les Amants Vendéens;* Paris, 1799, 4 vol. in-12; 1800, 4 vol. in-18; 1819, 4 vol. in-12; — *L'Auteur dans son Ménage*, comédie en un acte, en prose, mêlée d'ariettes; 1799, in-8°; — *Dorphinte, ou le bienfaisant par intérêt;* 1799; — *Gasparin, ou le héros provençal*, roman éroti-comique; Paris, 1800, 2 vol. in-18; — *L'Esclave par amour*, opéra comique; 1800, in-8°; — *Le Roman*, opéra comique en un acte; 1800; — *Le nouveau Débarqué*, comédie en un acte mêlée de vaudevilles; Paris, 1801, in-8°; — *Le Maréchal de Saxe;* 1800; — *Les Femmes politiques*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1800, in-8°; — *Auguste, ou l'enfant naturel*, drame en trois actes et en prose; Paris, 1812, in-8°; — *Le Nouveau Mentor*, comédie en trois actes et en vers; 1813, in-8°; — *Le Médisant*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1816, in-8°; nouv. édit., Paris, 1835, gr. in-8°; — *Le Susceptible par honneur*, comédie en trois actes et en vers, jouée au Théâtre-Français en 1818 : la censure avait fait changer le titre, qui était *La Crainte de l'opinion;* — *Fables;* Paris, 1818, in-12 : elles roulent presque toutes sur des sujets politiques, et petillent d'esprit; — *La petite Musicienne;* Paris, 1819, 3 vol. in-12; — *Proverbes dramatiques;* Paris, 1819, 2 vol. in-8°; — *Manon Lescaut et le chevalier des Grieux*, mélodrame en trois actes et en prose; Paris, 1821, in-8°; — *Le Flatteur*, comédie en cinq actes et en vers, représentée au Théâtre-Français; Paris, 1820, in-8°; — *Marino Faliero*, drame historique en cinq actes et en vers; — *Histoire des bêtes parlantes depuis 89 jusqu'à 1824, par un chien de berger;* Paris, 1827 et suiv., in-8° : ouvrage satirique en vers; — *Les Jésuites, ou les autres Tartufes*, comédie en cinq actes et en vers, non représentée; Paris, 1827, in-8°; — *De l'Abolition des Priviléges et de l'émancipation des théâtres;* 1830, in-8°; — *Quatre millions à retrancher du budget de* 1831; Paris, 1831, in-8°. Il avait fait en 1800 avec Bernard Valville *L'Épicière bel esprit*, comédie en un acte et en prose, qui fut sifflée; Gosse vengea cet échec par une *Épître aux garçons épiciers*. Il fit encore, en collaboration avec Morel, Étienne ou Beauplan : *Pygmalion à Saint-Maur;* — *Quel est le plus ridicule? ou la gravure en action;* — *Pont de Veyle, ou le bonnet de docteur;* et *La Fiancée perdue*. La censure ne permit pas la représentation de *Mademoiselle de Tournon, ou l'ancien Droit d'aînesse*, comédie en trois actes; — *L'École des jeunes Gens*, comédie en trois actes et en vers; — *Zadig;* — et enfin *Jane Shore* (en collaboration avec Bert). Gosse a donné une notice sur la vie et les ouvrages de Geoffroy, en tête du *Cours de Littérature dramatique* de ce critique. Enfin, il a laissé en manuscrit un recueil d'épigrammes. L. LOUVET.

Quérard, *La France littéraire*. — Bourquelot, *La littérature française contemporaine*.

* GOSSE (*Nicolas-Louis-François*), peintre français, né à Paris, le 4 octobre 1787, élève de Vincent. Ses principaux tableaux sont : *L'Adoration des Mages*, exposé au salon de 1828, commandé pour l'église de Chaillot; — *La Charité* (église de Vannes); — *La Mort de saint Vincent Ferrier* (même église); — *La Naissance du Christ;* — *La Création* (galerie de MM. Goupil et Vibert); — *La Prudence et la Force*, grandes figures pour le Palais de Justice de Domfront; — *Sainte Geneviève en prières* (M. Vigier, chapelle de Grandvaux); — *Le Christ au prétoire* (fait partie du Musée du Luxembourg); — *Saint Philippe prêchant l'Évangile dans la Thébaïde* (Musée de Tarbes); — *Saint Vincent de Paul délivrant un prisonnier* (gravé par Cornillet); — *Galilée aveugle enseignant la science dans le palais des ducs de Florence* (gravé par Et. Jazet); — *La Visite de l'empereur Napoléon III aux travaux du Louvre*, grand tableau pour la salle du Trône, au Sénat; — 4 tableaux représentant les quatre parties du monde, pour le Ministère des Affaires étrangères; — *Le Rétablissement de l'Empire*, tableau allégorique destiné au Sénat et pour lequel l'empereur a fait remettre à l'auteur, en 1855, une médaille d'or; — *Louis XI aux pieds de François de Paule*, — *Clémence de Napoléon* : ces deux tableaux appartiennent à l'empereur; — *Les Blessés de Juillet à l'ambulance de la Bourse*, petite toile, se conserve au musée de Versailles; — *Napoléon recevant la reine de Prusse à Tilsit*, au même musée. — *Le duc de Penthièvre remettant aux chanoines de Dreux les corps de ses ancêtres*, petit tableau qui est au château d'Eu; — *Le Refus de la couronne de Belgique*, même galerie; — *Les Conférences d'Erfurth*, de petite dimension, sont au Musée de Versailles. En peinture monumentale, M. Gosse a fait le plafond de la troisième chambre du Palais de Justice de Rennes, composé de cinq tableaux, le groupe du milieu représentant *La Justice et les trois Vertus théologales;* aux écoinçons : *La Paix, L'Éloquence, La Clémence, L'Histoire;* — à l'église Sainte-Élisabeth, à Paris, la *Parabole du pharisien et du publicain;* — le plafond de la salle des Caryatides, à l'hôtel de ville de Paris. Il a peint à détrempe : dans la salle des Concours de la Sorbonne : *Galilée expliquant son système du monde;* — *Michel Sorbon expliquant une thèse en théologie;* — *Richelieu au milieu des savants*. Il a peint le rideau de l'Opéra, ayant pour sujet : *Louis XIV accordant les lettres patentes de l'Opéra à Lulli;* les plafonds du Cirque aux Champs-Élysées, de l'Opéra-Comique, du théâtre de Strasbourg, de l'ancien Théâtre-Italien, du Grand-Théâtre de Lyon. M. Gosse a concouru à l'exécution des peintures pour le sacre de Charles X, en exécutant les *figures des*

rois de France. Lors de la fête donnée à l'hôtel de ville de Paris, pour le sacre de Charles X, il a peint un plafond de quarante pieds représentant l'*Entrée du duc d'Angoulême à Madrid*.

GUYOT DE FÈRE.

Documents particuliers.

GOSSE (*Philippe-Henry*), naturaliste anglais, né le 6 avril 1810, à Worcester. Après une résidence de huit ans à Terre-Neuve, où il s'occupait de commerce, il parcourut pour son instruction le Canada, les États-Unis, les Antilles, passa en 1844 une grande partie de l'année à la Jamaïque, et se mit ensuite à écrire pour la Société des Connaissances chrétiennes un certain nombre de livres élémentaires sur les sciences naturelles. Depuis 1848 il s'est principalement aidé dans ses recherches du microscope, avec lequel il a pu décrire plus exactement les insectes, les herbes marines, les animalcules, et entre autres le genre des rotifères. M. Gosse a publié les ouvrages suivants : *The Canadian Naturalist* (Le Naturaliste canadien); Londres, 1840; — *The Birds of Jamaica* (Les Oiseaux de la Jamaïque); ibid., 1845, in-fol.; — *A Naturalist's Sejourn in Jamaica;* 1846 : complément de l'ouvrage précédent; — *A Naturalist's Rambles on the Devonshire Coast* (Promenades d'un Naturaliste sur les Côtes du Devonshire); 1853, in-8°, fig.; — *The Aquarium;* 1854, 1856, in-8° : description des animalcules qui peuvent être conservés vivants dans des réservoirs d'eau salée; — *A Manual of marine Zoology for the British Isles;* 1856, in-12; — *Tenby;* 1856, in-8°, ou un Dimanche au bord de la mer; — *Life in its lower, intermediate and higher forms* (La Vie dans toutes ses manifestations); 1857, in-12.

Paul LOUISY.

Men of the Time. — Illustrated London News, 1854.

GOSSEC (*François-Joseph*), musicien compositeur belge, né le 17 janvier 1733, à Vergnies, petit village du Hainaut, et mort à Passy, près Paris, le 16 février 1829. Fils d'un pauvre laboureur, il manifesta de bonne heure les plus heureuses dispositions pour la musique. A l'âge de sept ans, il entra comme enfant de chœur à la cathédrale d'Anvers, et en sortit à quinze pour se livrer à l'étude du violon et de la composition. Sans fortune et privé du secours de maîtres, mais avec ce pressentiment de la science qui en est le génie, Gossec se forma seul en méditant les œuvres classiques. Trois ans après, il vint à Paris, et fut chargé de diriger, sous les yeux de Rameau, l'orchestre que le fermier général La Popelinière, ami des arts et protecteur des artistes, entretenait à grands frais dans sa maison de Passy. La musique instrumentale, longtemps bornée aux sarabandes, aux courantes, aux gigues et à d'autres petites pièces semblables, avait fait peu de progrès; quelques sonates de violon et les pièces de clavecin de Couperin et de Rameau étaient à peu près les seuls morceaux qui eussent quelque mérite en France. La symphonie proprement dite n'existait pas. Ce fut vers le style instrumental que Gossec tourna d'abord ses vues. Ses premières symphonies, publiées en 1754, et dont la vigueur d'harmonie et d'instrumentation ne tarda pas à être appréciée, firent bientôt abandonner dans les concerts les ouvertures de Lully et de Rameau. Par un singulier hasard, l'année même où Gossec tentait cette innovation en France, Haydn faisait en Allemagne la même tentative en écrivant la première de ses symphonies. La Popelinière ayant réformé son orchestre, Gossec entra au service du prince de Conti, comme directeur de sa musique. Il profita des loisirs que cette place lui laissait pour travailler, et produisit une foule de compositions de différents genres. Ses premiers quatuors parurent en 1759, et n'eurent pas moins de succès que ses symphonies; mais l'ouvrage qui lui fit le plus d'honneur fut la *Messe des Morts* qu'il fit exécuter à Saint-Roch, où elle produisit la plus vive sensation. On rapporte que Philidor, qui était alors le musicien le plus estimé, s'écria, en sortant de l'église, qu'il donnerait volontiers tous ses ouvrages pour avoir fait cette messe. Jusque là Gossec n'avait encore rien écrit pour le théâtre; il s'essaya dans le genre dramatique par le petit opéra du *Faux Lord*, qui fut représenté en 1764, à la Comédie-Italienne. *Les Pêcheurs*, joués deux ans après sur la même scène, eurent un succès de vogue, et furent bientôt suivis du *Double Déguisement* et de *Toinon et Toinette;* enfin *Sabinus*, *Alexis et Daphné*, *Philémon et Baucis*, *Hylas et Sylvie*, *La Fête du Village*, *Thésée*, *Rosine*, successivement représentés à l'Académie royale de Musique, et les chœurs de l'*Athalie* de Racine, achevèrent de classer Gossec au rang de nos premiers compositeurs. En 1770, Gossec organisa le *Concert des Amateurs*. La fondation de cette société eut une immense influence sur les progrès de l'art. C'est à partir de ce moment que date la première impulsion donnée aux perfectionnements de l'exécution instrumentale en France; Gossec y prit la plus grande part. Il écrivit sa vingt-et-unième symphonie en *ré*, dans laquelle il ajouta aux parties de violon, de viole, de basse, de hautbois et de cor, seuls instruments employés dans l'orchestre, des parties de violoncelle, de contrebasse, de flûte, de clarinette, de basson, de trompette et de timbales, et obtint ainsi une variété et une vigueur d'effets dont on n'avait pas encore d'idée. Ce fut aussi vers la même époque qu'il composa sa symphonie de *La Chasse*, que Méhul prit plus tard pour modèle dans son ouverture du *Jeune Henri*. Gossec déployait alors une prodigieuse activité. En 1773, l'entreprise du *Concert spirituel* étant devenue vacante, il s'en chargea en société avec Gaviniès et Leduc aîné, et contribua puissamment à la prospérité de cet établissement et à l'amélioration du goût musical, par le choix des morceaux qu'il faisait

exécuter et par les talents étrangers qu'il savait attirer. Mais le plus grand service que Gossec ait rendu à son art est la fondation de l'*École royale de Chant*, dont il avait conçu le plan dans le but de former des sujets pour l'Opéra. Cette école, qui peut être considérée comme la première origine du *Conservatoire de Musique*, fut créée par arrêt du conseil du roi, du 3 janvier 1784, et s'ouvrit le 1[er] avril suivant, dans les bâtiments des Menus-Plaisirs. Le baron de Breteuil en confia la direction à Gossec. Ce savant musicien y enseignait l'harmonie et le contrepoint; plusieurs compositeurs distingués, entre autres Catel, furent formés par ses soins. A l'époque de la révolution, Gossec fut nommé chef de musique de la garde nationale. Les événements qui se succédèrent alors ouvrirent une nouvelle voie à ses talents. Il écrivit pour les fêtes nationales un grand nombre d'hymnes et de chœurs, et plusieurs symphonies pour instruments à vent, les instruments à cordes ne produisant pas assez d'effet dans ces morceaux, dont la plupart étaient destinés à être exécutés en plein air. Toutes ces compositions, ainsi que les deux opéras du *Camp de Grandpré* et de *La Reprise de Toulon*, qu'il écrivit dans le même temps, se distinguent par la vigueur du style. C'est dans *Le Camp de Grandpré* qu'il introduisit *La Marseillaise*, arrangée en chœur et à grand orchestre, avec une harmonie d'une élégance et d'une énergie extrêmement remarquables. En 1795, lors de la formation du *Conservatoire de Musique*, Gossec fut nommé l'un des cinq inspecteurs des études, conjointement avec Grétry, Cherubini, Lesueur et Méhul. Malgré son âge, déjà avancé, Gossec ne montra pas moins d'ardeur et d'activité que les plus jeunes de ses collègues. Il s'occupa d'organiser les cours, et prit la plus grande part à la rédaction des ouvrages élémentaires destinés à l'enseignement. Dès que l'avancement des études permit de créer une classe de composition, il se chargea des fonctions de professeur; on le vit alors, dirigeant ses élèves dans cette voie pure et classique dont il ne s'était jamais écarté, leur prodiguer avec autant de zèle que de dévouement l'instruction qu'il ne devait qu'à lui-même et qu'il avait acquise par un constant travail. A la formation de l'Institut, il avait été admis comme membre de la section de musique de la classe des Beaux-Arts, et Napoléon, en instituant la Légion d'Honneur, l'avait nommé chevalier de cet ordre. Gossec exerça jusqu'en 1814 les fonctions d'inspecteur et de professeur au Conservatoire. En 1815, cet établissement ayant été dissous pour être reconstitué sur de nouvelles bases, Gossec fut admis à la retraite; il avait alors quatre-vingt-deux ans. A partir de ce moment il cessa de s'occuper de son art, pour goûter le repos, dont il avait besoin après une aussi longue et laborieuse carrière. Il continua cependant plusieurs années de fréquenter les séances de l'Académie des Beaux-Arts; mais en 1823, ses facultés s'étant affaiblies, il se retira à Passy, où il mourut, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Ce patriarche de la musique française, témoin des succès de Rameau, de Glück et de Rossini, avait assisté à toutes les révolutions d'un art aux progrès duquel il avait lui-même puissamment contribué.

Gossec a écrit une quantité prodigieuse de morceaux. Voici l'indication de ses principales productions : MUSIQUE DRAMATIQUE : à la Comédie-Italienne, *Le faux Lord*, un acte (1764); *Les Pêcheurs*, un acte (1766); *Toinon et Toinette*, un acte (1767); *Le Double Déguisement*, un acte (1767); à l'Opéra, *Sabinus*, cinq actes (1773) : ouvrage écrit à l'occasion du mariage du comte d'Artois; *Alexis et Daphné*, un acte (1775); *Philémon et Baucis*, un acte (1775); *Hylas et Sylvie*, un acte (1776); *La Fête du Village*, un acte (1778); *Thésée*, de Quinault, remis en musique, trois actes (1782); *Rosine*, deux actes (1786); *Le Camp de Grandpré* (1793); *La Reprise de Toulon* (1794). Gossec a composé la musique des chœurs de l'*Athalie de Racine*, qui fut exécutée sur les théâtres de Fontainebleau et de Versailles, en 1785 et 1786, et plus tard, en 1789, sur les théâtres Français et Italien. — MUSIQUE D'ÉGLISE : Plusieurs *messes avec orchestre*; des *motets* pour le concert spirituel; une *Messe des Morts*; un *Te Deum*; des *oratorios* exécutés au Concert spirituel, entre autres celui de *La Nativité*; un *O salutaris Hostia*, à trois voix, sans accompagnement; ce morceau, devenu célèbre, fut écrit à un déjeuner chez M. de La Salle, secrétaire de l'Opéra, au village de Chennevières, et exécuté immédiatement après dans l'église du lieu par Rousseau, Laïs et Chéron; Gossec l'intercalla ensuite dans l'oratorio de *Saül*; — MUSIQUE COMPOSÉE POUR LES FÊTES NATIONALES : Chant du 14 juillet (*Dieu du peuple et des rois*); — Chant martial (*Si vous voulez trouver la gloire*); — Hymne à l'Être-suprême (*Père de l'univers*); — Hymne à la Liberté (*Vive à jamais la liberté*); — Autre hymne (*Auguste et constante image*); — Hymne à l'Humanité (*O mère des Vertus*); — Hymne à l'Égalité (*Divinité tutélaire*); — Hymne funèbre aux mânes des députés de la Gironde; — Hymne patriotique (*Peuple, réveille-toi*); — Hymne à trois voix, pour la fête de la Réunion; — Chant funèbre pour la mort de Féraud; — Serment républicain (*Dieu puissant*); — Chœurs et chants pour l'apothéose de Voltaire; — Chœurs et chants pour l'apothéose de J.-J. Rousseau; — Musique pour les funérailles de Mirabeau, exécutée ensuite aux obsèques du duc de Montebello, etc., etc. — MUSIQUE INSTRUMENTALE : Vingt-neuf symphonies à grand orchestre, dont trois pour instruments à vent; dix-huit quatuors pour deux violons, alto et basse; un œuvre de quatuors pour flûte, violon, alto et basse; deux œuvres de trios pour deux violons et basse; deux œuvres de duos pour deux

violons; six sérénades pour violon, flûte, cor, basson, alto et basse; une symphonie concertante pour onze instruments obligés; plusieurs ouvertures détachées, etc., etc. Parmi les ouvrages élémentaires de Gossec, on remarque l'*Exposition des Principes de la Musique*, servant d'introduction aux solféges du Conservatoire. Il a écrit pour ces solféges un grand nombre de morceaux à deux, trois et quatre parties. On a aussi de lui deux rapports lus à l'Institut sur les progrès des études musicales et sur les travaux des pensionnaires de Rome, et plusieurs autres rapports sur des instruments ou sur des méthodes soumis à l'examen de l'Institut ou du Conservatoire.

Dieudonné DENNE-BARON.

De La Borde, *Essai sur la Musique*. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire des Musiciens*. — Fétis, *Biographie univ. des Musiciens*. — *Revue musicale*.

GOSSELIN (*Guillaume*), mathématicien français, né à Caen, mort vers 1590, a publié : *L'Arithmétique de Nicolas Tartaglia, Brescian, traduit en français, avec toutes les démonstrations mathématiques et plusieurs inventions du traducteur, éparses chacune en son lieu*; Paris, 1577, in-8°; Anvers, 1578; Paris, 1613, in-8°. J. Courtin lui adressa une pièce de vers pour l'engager à cultiver la poésie et à renoncer aux mathématiques. Bayle, Du Verdier, Moréri, Huet et d'autres lui attribuent un ouvrage que Montucla donne à *Pierre Gosselin* ou *Josselin*, de Cahors. Cet ouvrage a pour titre : *De Arte magna, seu de occulta parte numerorum quæ et Algebra et Almacabala vulgo dicitur, libri quatuor, in quibus explicantur æquationes Diophanti, regulæ quantitatis simplicis et quantitatis surdæ*; Paris, 1577, in-8°. Montucla croyait apercevoir dans ce livre des essais ingénieux d'application de l'algèbre à la géométrie. On cite encore un livre *De ratione discendæ docendæque mathematices Prælectio*; 1583, in-8°, qu'on attribue à un Gosselin surnommé *Issacus*, du lieu de sa naissance, Ysse ou Isses, près de Châlons, ou Issy près de Paris, au Issé en Bretagne.

L. L—T.

Bayle, *Dict. histor. et crit.* — La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. françaises*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Huet, *Origines de Caen*. — Montucla, *Hist. des Mathém*, tome I, p. 576 et 618.

GOSSELIN (*Jean*), astrologue français, du seizième siècle, né à Vire, mort vers la fin de novembre 1604, âgé près de cent ans, fut garde de la Bibliothèque du Roi. Il s'attacha à Marguerite de France, reine de Navarre, qui aimait les mathématiques. Gosselin s'occupa surtout d'astrologie, et mourut fort vieux, « tout brullé, dit Scaliger, estant tombé dans son feu ». L'Estoile dit que le feu avait pris à la bibliothèque de Gosselin, et qu'on trouva ce savant mort sur sa chaise; il avait reçu un coup à la tête, ce qui fit soupçonner son domestique, lequel avait disparu; mais comme rien n'avait été volé, les poursuites ne furent pas continuées. Casaubon lui succéda à la Bibliothèque du Roi. Si l'on en croit Scaliger, Gosselin ne laissait entrer personne en la bibliothèque dont il avait la garde, tellement que Casaubon y trouva des trésors que personne n'y avait soupçonnés. Gosselin a fait paraître : *La main harmonique, ou les principes de musique antique et moderne, et les propriétez que la moderne reçoit des sept planètes*; Paris, 1571; — *Éphémérides, ou almanach du jour et de la nuict pour cent ans, commençant en l'an* 1571; — *Historia Imaginum cœlestium notro sæculo accommodata, in qua earum vicinitates seu habitudines inter se atque stellarum fixarum situs et magnitudines explicantur*; Paris, 1577; — *La signification de l'ancien jeu des cartes pythagoriques*; Paris, 1582, in-8°; — *Table de la réformation de l'an*; Paris, 1582; — *Kalendrier grégorien perpétuel*, traduit en français; Paris, 1583, in-4°. Quelques-uns lui attribuent le *Discours de la dignité et excellence des fleurs de lys et des armes des rois de France*; Melun, 1593; Tours, 1593; Nantes, 1615, in-8°.

L. L—T.

Bayle, *Dict. histor. et crit.* — La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. françaises*. — *Scaligerana secunda*, p. 126. — Moréri, — *Grand Dict. histor.* — Huet, dans ses *Origines de Caen*, 2e édition, p. 351, et dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p 227. — Pierre de L'Estoile, *Journal de Henri IV*.

GOSSELIN (*Antoine*), historien français, né en Picardie, près d'Amiens, mort à Caen, le 17 mai 1645. Il fit ses études à Paris, et enseigna publiquement dans l'université de Poitiers, dont il devint recteur encore fort jeune. Jacques Lemaistre, sieur de Savigny, chanoine d'Avranches, l'appela, en 1605, à la chaire de rhétorique du Collége des Bois, dont il était principal. En 1609, Gosselin eut une discussion avec Jean de Tourneroche, professeur d'éloquence à l'université de Caen, et lança contre lui une déclamation pleine d'érudition et d'aigreur. Jacques Lemaistre étant mort en 1631, Gosselin lui succéda, et prononça l'éloge de son prédécesseur. Il était en outre curé de Notre-Dame de Froiderue. Malgré ces fonctions, Gosselin continua de professer la rhétorique jusqu'à sa mort. A ce moment il était recteur de l'université de Caen pour la septième fois. Il était très-versé dans les antiquités grecques et latines. On a de lui : *Jacobi Savignæi Laudatio funebris*; Caen, 1632, in-4°; — *Historia Gallorum veterum*; Caen, 1636, in-8°. Bochart l'a critiquée vivement dans une dissertation adressée à Moisant de Brieux, et que Bochart ne voulut pas rendre publique, dans la crainte de déplaire aux parents ou amis de Gosselin. Elle fut pourtant plus tard insérée dans ses Œuvres; — *Ob natum Franciæ Delphinum Gratulatio, D. Seguier Franciæ cancellario oblata*; Paris, 1640, in-8°.

J. V.

Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Moréri, *Grand Dict. hist.* — Huet, dans les *Origines de Caen*, 2e édition, et dans

son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p. 27 et 28. — Lelong, *Bibl. des Auteurs de l'histoire de France*.

GOSSELIN (*Charles-Robert*), littérateur français, né à Folie, près Caen, en 1740, mort à Maurecourt, le 26 septembre 1820. Il appartenait à une famille de cultivateurs. Il fut dirigé dans ses études par l'abbé d'Étemare, et devint un habile helléniste. Il crut devoir s'abstenir de tout rôle politique, et se consacra entièrement aux belles-lettres et à l'agriculture; aussi sa vie s'écoula-t-elle longue et tranquille. On a de lui : *Plan d'éducation*, en réponse aux académies de Marseille et de Châlons; Amsterdam, 1785-1787, in-8°; — *Réflexions d'un Citoyen adressées aux Notables, sur la question proposée par un grand roi* (Frédéric II) : « En quoi consiste le bonheur des peuples, et d'où vient la misère, et des moyens d'y remédier; Paris, 1787, in-8°; — *L'Antiquité dévoilée au moyen de la Genèse; source et origine de la mythologie et de tous les cultes religieux*. La quatrième édition est augmentée de la chronologie de la Genèse et de *La Théogonie d'Hésiode*, expliquée par la Genèse, avec grav.; Paris, 1817, in-8°. Ce dernier travail a pour objet de combattre Dupuis et son *Origine de tous les Cultes*. Gosselin a laissé de nombreux manuscrits, dont on trouvera la liste dans Mahul et dans Quérard; ils traitent surtout de matières religieuses. E. Desnues.

Mahul, *Annuaire nécrologique* de 1820. — Quérard, *La France littéraire*.

*GOSSELIN (*Jean-Edme-Auguste*), écrivain ecclésiastique, né à Rouen, le 28 septembre 1787. Il est supérieur du séminaire d'Issy près Paris, succursale de la compagnie de Saint-Sulpice. Avec le concours de l'abbé Caron, il a publié une belle édition des œuvres de Fénelon (Versailles, 1820 et années suivantes); plus tard il s'occupa d'une autre édition des mêmes œuvres, à la tête de laquelle il a placé une longue introduction, qui fut tirée à part, sous le titre de : *Histoire littéraire de Fénelon, ou revue historique et analytique de ses œuvres, pour servir de complément à son histoire et aux différentes éditions de ses œuvres*. Ce travail renferme, entre autres, une dissertation remarquable sur le quiétisme. On a encore de M. Gosselin : *Pouvoir du pape sur les Souverains au moyen âge, ou recherches historiques sur le droit public de cette époque relativement à la déposition des princes*; Paris, 1839; 2e édit., augmentée, 1845; — *Dissertation sur l'ostensoir d'or offert par Fénelon à son église métropolitaine, pour servir de supplément aux différentes histoires de Fénelon*; Paris, in-8°, 1827; — *Notice historique et critique sur la sainte couronne d'épines de N. S. J.-C. et sur les autres instruments de sa passion qui se conservent dans l'église métropolitaine de Paris*; Paris, 1828, in-8°; — *Méthode courte et facile pour se convaincre de la vérité de la religion catholique, d'après les écrits de Bossuet, de Fénelon, Pascal et Bullet*, 4e édit. in-32; Paris, 1840; — *Instructions historiques, dogmatiques et morales sur les principales fêtes de l'Église*; Paris, 1848, 2 vol. in-12. A. R.

Docum. particuliers. — Quérard, *La France littéraire*, t. XI.

GOSSELLIN (*Pascal-François-Joseph*), célèbre géographe français, né à Lille, le 6 décembre 1751, mort à Paris, le 7 février 1830. Des voyages intéressants pour la science géographique suivirent d'exactes et d'utiles études. Il voyagea en 1772, 1773, 1774 et 1780, dans les diverses contrées de l'Europe et sur les côtes d'Italie, d'Espagne et de France; ce qui lui donna lieu de vérifier les différentes positions indiquées par les itinéraires romains. Ses recherches s'étaient dirigées dès 1777 vers la géographie ancienne. A cette époque il composa sur la Chersonèse d'Or et sur les *Sines* de Ptolémée une dissertation dont il a donné un extrait dans sa *Géographie des Grecs analysée*. De retour dans sa province, et appartenant à une maison de commerce considérable, député au conseil royal de commerce en 1784, il le fut extraordinairement, en 1789, près l'Assemblée nationale, qui, en 1791, supprima les députations de ce genre. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ayant proposé la question de comparer l'état de la science géographique sous Strabon et Ptolémée, fournit à Gossellin le moyen de développer de nouvelles idées dans un mémoire très-étendu; ce mémoire remporta le prix, en 1789 (1), et ouvrit à son auteur les portes de l'Académie, qui furent, par suite des événements de la révolution, fermées en 1793. Mais l'infatigable savant continuait ses recherches, qui ne pouvaient porter ombrage aux terroristes, et fut mis, comme érudit, en réquisition pour des travaux au bureau de la guerre. Les résultats des recherches du géographe furent en effet déposés au ministère de la guerre : c'est de là qu'ils furent tirés successivement pour l'impression qui en fut ordonnée, en 1796, par la commission d'instruction publique. Appelé à l'Institut dès la formation de ce corps savant, les connaissances qu'il avait acquises dans ses relations avec d'Ennery, possesseur d'un riche cabinet numismatique, dont il fit le catalogue, et par les liaisons intimes qu'il eut pour le même objet avec l'abbé Barthélemy, directeur et conservateur des médailles à la Bibliothèque Richelieu, le firent élire unanimement à la place que ce savant avait occupée (1799). L'impression de ses savantes *Recherches sur la Géographie systématique des Anciens* (t. Ier et II, 1798) s'exécutait alors sous les yeux du rédacteur de cet article, dont les observations, sous le rapport littéraire, furent toujours favorablement accueillies

(1) Il fut imprimé en 1790, sous le titre de *Géographie des Grecs analysée*; 1 vol. in-4°.

par le géographe. La traduction du grand ouvrage de la géographie de Strabon ayant été ordonnée par le gouvernement consulaire, Gossellin fut désigné pour l'un des collaborateurs, et les notes de haute géographie furent principalement son ouvrage. En 1816 il devint l'un des rédacteurs en chef du *Journal des Savants*.

Voici les titres particuliers, l'ordre de composition et les dates de publication des mémoires de Gossellin qui principalement ont fait de lui un restaurateur de la science géographique, en la rattachant à sa base astronomique ancienne : *Dissertation sur la Chersonèse d'Or et sur le pays des Sines*, refondue, en 1777, dans la *Géographie des Grecs analysée*; — *Catalogue des médailles de M. d'Ennery*; 1788, in-4° : fait en commun avec l'abbé de Tersan; — *Systèmes géographiques d'Ératosthène, de Strabon et de Ptolémée*; 1790 : trois mémoires couronnés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et publiés sous le titre de *Géographie des Grecs analysée*; — *Système géographique de Marin de Tyr*; 1798, dans le 1er volume des *Recherches sur la Géographie des Anciens*, Imprimerie nationale; — *Recherches sur la Sérique des Anciens*; 1808, dans le XLIXe volume des *Mémoires de l'Académie*, et, en 1813, dans le IVe volume des *Recherches*, etc., avec quelques changements; — *Système géographique de Polybe*; 1798, dans le IIe vol. des *Recherches*, etc.; — *Recherches sur les côtes occidentales de l'Afrique*; 1798, ibid., 1er vol.; — *Système géographique d'Hipparque*; 1798, ibid.; — *Recherches sur les côtes orientales de l'Afrique*; 1798, ibid.; — *Examen si les anciens ont fait le tour de l'Afrique*; 1798, ibid.; — *Recherches sur les côtes de l'Océan Atlantique*; 1798, ibid.; — *Recherches sur les côtes du golfe Arabique*; 1798, dans le IIe volume des *Recherches*; — *Recherches sur les côtes méridionales de l'Arabie*; 1808, dans le XLIXe volume des *Mémoires de l'Académie*; et en 1813 dans le IIIe volume des *Recherches*; — *Recherches sur les côtes du golfe Persique*; 1813, dans le IIIe volume des *Recherches*; — *Notes sur la traduction de Strabon*; 1805 à 1819, dans les cinq premiers volumes de cette traduction; — *Éclaircissements sur les roses des vents des anciens*; 1805, dans le 1er volume de la traduction de Strabon et dans le 4e volume des *Recherches*; — *Observations générales sur les stades des anciens*; dans le Ier volume de la traduction de Strabon et dans le IVe des *Recherches*; — *Lettre à Pinkerton sur la Bretagne de Ptolémée*; 1814, dans les *Recherches* de cet auteur sur les Scythes et les Goths; — *Recherches sur les côtes de la Gédrosie*; 1813, dans le IIIe vol. des *Recherches*; — *Recherches sur les côtes de l'Inde*; 1813, ibid.; — article *sur la Géographie ancienne*; 1810, dans le Rapport présenté à l'empereur Napoléon sur les progrès de l'histoire et de la littérature depuis 1789; — *Recherches sur les côtes occidentales et septentrionales de l'Europe*; 1813, dans le IVe volume des *Recherches*; — *Recherches sur les côtes des Iles Britanniques*; 1813, ibid.; — *De l'Évaluation et de l'emploi des mesures itinéraires grecques et romaines*; Imprimerie impériale, 1813 : ce sont les *Observations générales* dont nous avons déjà parlé, revues et augmentées, suivies de 28 tableaux, au lieu de 16; — *Recherches sur le principe, les bases et l'évaluation des différents systèmes métriques linéaires de l'antiquité*; 1819, dans le Ve volume de la traduction de Strabon, et, en 1822, dans le VIe volume des *Mémoires de l'Académie*; — *Appendice aux Recherches sur les systèmes métriques linéaires de l'antiquité*; 1821, et dans le VIe volume des Mémoires de l'Académie, 1822; — *Observations sur une coudée égyptienne*; 1822, et dans le *Journal des Savants*, 22 décembre de la même année; — *Mémoire sur les erreurs en longitude des géographes grecs*; 1828, dans le IXe volume des *Mémoires de l'Académie*; — *Atlas des cartes*, exécuté d'après les dessins de Gossellin. La collection de ces cartes s'élève au nombre de 75, en 47 feuilles; elles ont été mises en ordre par lui sous différents titres, suivant leurs diverses régions, en tête du recueil, et la carte générale qui les comprend toutes sous le nom d'*Orbis veteribus noti veris limitibus circumscripti Specimen geographicum*, se trouve aussi jointe aux *Recherches* géographiques dont elle est le résultat. Il n'a manqué à Gossellin que de discuter les divers points des côtes de la Méditerranée où s'étaient établis les anciens Pélasges. [GENCE, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Abel de Rémusat, *Éloge de Gossellin*, dans le t. IX des *Mém. de l'Acad. des Ins. et Belles-Lettres*.

*GOSSELMAN (*Charles-Auguste*), voyageur suédois, né à Ystad, le 15 juin 1801, mort à Nykœping, le 4 avril 1843. Fils d'un armateur, il se destina à la profession de marin. Il entra comme cadet à l'Académie royale Militaire en 1818, fut nommé en 1819 sous-lieutenant sur la flotte, et s'éleva bientôt au grade de capitaine-lieutenant. Le premier voyage qu'il fit en Amérique (1825-1826), sur un navire marchand qu'il commandait, nous est connu par plusieurs relations. En 1836, Gosselman se rendit à Buenos-Ayres sur un navire anglais, visita toute la partie espagnole de l'Amérique du Sud, la plupart des Antilles, les États-Unis, et rentra dans sa patrie en 1836. On a de lui : *Resa i Colombia, aren* 1825-1826 (Voyage en Colombie, dans les années 1825-1826); Nykœping, 1828, 2 vol. in-8°, avec carte et pl., Stockholm, 1830; trad. en allem. par Freese, Stralsund, 1829-1831, 2 vol. in-8°; — *Resa mellan Sœdra och Norra America* (Voyage entre l'Amérique du Sud et celle du Nord); Nykœping, 1833; — *Resa i Norra America* (Voyage dans l'Amérique Septentrionale); Nykœping,

1835, 2 vol. Ces ouvrages, écrits d'un style animé, furent très-bien accueillis du public; — *Project till signaler* (Projet de signaux); Stockholm, 1833; — *Bref fran en vandrande Sjoman* (Lettre d'un Marin en voyage); Stockholm, 1839. E. B.

Biogr. Lexic. œfver namnkunnige svenska Man, V, 171-173. — O. G. Sturzenbecher, *Den nyare svenska skön literaturen* (1845, in-8°), p. 149. — Gersdorff, *Leipziger Repertorium*, 1848.

GOSSET, médecin alchimiste français, du dix-huitième siècle, était d'Amiens. Partisan de Van Helmont et de Paracelse, il a publié : *Révélations cabalistiques d'une médecine universelle tirée du vin, avec une manière d'extraire le sel de rosée, et une dissertation sur les lampes sépulchrales*; Utrecht (Amiens), 1735, in-12. Sa médecine universelle était un *arcane végétable* qu'il tirait du vin et dont les vertus « étoient innombrables pour le traitement de toutes les maladies, internes ou externes ». Le sel qu'il retirait de la rosée passait pour une panacée. Il pensait aussi qu'on pouvait trouver dans toutes les substances une matière incombustible et perpétuellement lumineuse. L. L—T.

Quérard, *La France littéraire*.

GOSSIN (*Pierre-François*), homme politique et magistrat français, né à Souilly, près Verdun, le 20 mars 1744, guillotiné le 4 thermidor an II. Il était fils d'un procureur du roi à la chambre des monnaies de Metz, et devint lui-même lieutenant général du bailliage de Bar-le-Duc. En 1789, il fut élu député aux états généraux. Nommé rapporteur du comité chargé de diviser la France en départements, il apporta dans ce travail, si difficile à cause des prétentions de chaque localité, une grande impartialité. Le 30 mars 1791, il fit rendre un décret ordonnant que les quittances de don gratuit seraient acceptées comme comptant dans l'imposition des ecclésiastiques. Le 8 avril, répondant à Robespierre aîné, Desmeuniers, Rœderer, Goupil de Préfeln et Buzot, il demanda que l'institution du jury ne fût établie qu'en matière criminelle; car, disait-il, « nous ne sommes point encore assez avancés pour espérer que tous les citoyens actifs soient propres à remplir les devoirs de jurés; répandez d'abord l'esprit public dans la masse, car sans l'esprit public, point de jurés ». Le 10 avril il fit décréter que nul citoyen ne pouvait se soustraire aux charges communes lorsqu'il en tirait un lucre quelconque. Le 22 juin, il fit adopter le décret qui divise encore Paris en quarante-huit sections ou quartiers; il constatait alors que la capitale renfermait 79,631 citoyens actifs. Le 29 juin il fit le rapport du plan qui tendait à organiser les archives nationales. Ce fut sur sa proposition que les restes de Voltaire furent transportés au Panthéon. Plus tard, il fit rendre divers décrets sur le remboursement des offices supprimés et sur l'établissement des bureaux de douane. Il fut nommé procureur général syndic du département de la Meuse. Lorsque Verdun se fut rendue aux Prussiens, Gossin eut la faiblesse d'obtempérer aux ordres du duc de Brunswick et d'administrer au nom du vainqueur; il voulut en rendre compte à la Convention, qui, sans vouloir lire sa lettre, le décreta d'accusation. Traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort le 4 thermidor an II (22 juillet 1794) et exécuté cinq jours seulement avant la chute de Robespierre. H. Lesueur.

Le Moniteur universel, année 1790, n°s 16, 101, 225, 252, 289, 305, 321, 326, 337, 351, 365; année 1791, 1,142, 222, 252, 255; année 1792, 251, 252; an II (1794), n° 310; an III, n° 314. — *Petite Biographie Conventionnelle*. — A. V. Arnault, A. Jay, E. Jouy et J. Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*.

* **GOSSON** (*Nicolas*), jurisconsulte français, né à Arras, en 1506, décapité le 24 octobre 1578. Il fut accusé « d'avoir été auteur et promoteur de plusieurs assemblées illicites, factions et séditions, advenues en cette ville d'Arras, de soy estre adrogié et attribué juridiction, puissance et authorité, au préjudice des Haulteurs et Prééminences de ceste ville; d'avoir diffamé de bourgeoisie notable, et aultres gens de bien de la dicte ville, de estre de diverses factions, et imposé que les aulcuns étoient *Joannistes* (partisans de don Juan d'Autriche, gouv. des Pays-Bas); les aultres *Allenchonistes* (partisans du duc d'Alençon) tenant le parti des Franchois; les aultres bons patriotz (républicains), qui sont termes factieux et séditieulx; d'avoir imposé aux sieurs du magistrat divers crimes, faulsement et contre vérité, et d'avoir eu en mépris l'autorité suprême, tant de messieurs du conseil d'Artois que dudit magistrat... » Pour ces griefs, par arrêt prononcé le 25 octobre 1578, Nicolas Gosson fut condamné à « estre mis au dernier supplice par l'espée, au devant de la Halle Eschevinalle de ceste ville. » Nicolas Gosson, cette victime des troubles de la guerre civile, s'était appliqué à l'étude particulière des coutumes de la province d'Artois : son travail fut publié sous le titre de *Commentatio ad Consuetudines Atrebatesias jurisconsulti clarissimi*; Anvers, 1582, reproduit dans les diverses éditions des *Coutumes d'Artois*. Jules Perin.

Lecesne, dans les *Mém. de l'académ. d'Arras*, t. XXIX, p. 19-48; Arras, 1856.

* **GOSSON** (*Stephen*), controversiste anglais, né dans le comté de Kent, en 1554, mort le 13 février 1623. Il entra en 1572 au collége de l'Église du Christ à Oxford, ne poussa ses études que jusqu'au grade de bachelier, et se rendit à Londres, où il devint précepteur dans une maison particulière. Il composa trois pièces, une tragédie intitulée *Catiline's Conspiracies*, une comédie intitulée *Captain Mario*, et *Praise at parting*, moralité. Ces pièces n'ont jamais été imprimées, et seraient restées inconnues si l'auteur lui-même ne les eût plus tard mentionnées en se reprochant de les avoir écrites. Bientôt il se jeta avec passion dans la controverse puritaine dirigée contre le théâtre. Plusieurs pamphlets mordants, injurieux même, où il maltrai-

tait fort les poëtes et les comédiens de son temps, contribuèrent à son avancement ecclésiastique. Entré dans les ordres, il obtint d'abord la paroisse de Great-Wigborough, dans le comté d'Essex, puis en 1600 le rectorat de Saint-Botolph, qu'il garda jusqu'à sa mort. Par un hasard bizarre, une de ses dernières lettres est adressée au célèbre acteur Édouard Alleyn : le grand ennemi du théâtre prie le comédien de faire entrer trois pauvres gens à l'hôpital Dulwich. On a de Gosson : *The Schoole of Abuse, conteining a plesaunt invective against poets, pipers, plaiers, jesters, and such like caterpillers of a commonwealth*; 1579, 1587, in-8°. Ce pamphlet, un des plus curieux et le second en date des traités puritains de ce genre, n'est ni très-logique ni très-spirituel, et les plaisanteries en sont grossières; il a été réimprimé en 1841 par la *Shakspeare Society*. Gosson donna dans la même année : *The Ephemerides of Phialo* (réimprimé en 1586), volume de mélanges, dont une partie intitulée : *A short Apologie of the Schoole of Abuse, against poets, pipers, players, and their excusers*, est dirigée contre Thomas Lodge, auteur d'une *Reply to Stephen Gosson, touching plays*. Les deux ouvrages de Gosson sont dédiés à Philippe Sidney, qui, suivant Spenser, se moqua de l'auteur. Celui-ci reprit le même sujet avec un redoublement d'injures contre Lodge, dans ses *Plays confuted in five actions*, publiés en 1581 ou 1582, et dédiés à Francis Walsingham. On cite encore de Gosson : *Pleasant Quippes for Upstart Newfangled Gentlewomen*, 1595, composition versifiée pleine de traits satiriques, et un sermon intitulé *The Trumpet of War*; 1598. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. I. — *Gentleman's Magazine*, vol. LXV. — *Biographia Dramatica*. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

* **GOSSOUIN** ou **GOSSONIN**, cosmographe du treizième siècle, qui après Gauthier de Metz (voy. ce nom) traduisit l'*Imago Mundi* d'Honoré d'Autun. Seulement, au lieu de rimer, il « desrime, ou translate du latin » en prose française la célèbre compilation (1). C'était, comme toutes *images du monde*, un précis de cosmographie et d'histoire naturelle, divisé en trois parties et cinquante-cinq chapitres : « Pourquoi Dieu a-t-il fait la terre ronde? « Parce que c'est la plus ample de toutes les figures. » La deuxième partie commence ainsi : « *Comment la terre est divisée et quel part ele puet estre habitée*. » « Puisque vous avez entendu comment la terre est ronde comme une pomme de toutes partz, dont il n'est pas habité la quarte partie, que l'en sache, de nulle gent du monde, et n'est habitée qu'en un quartier tant seulement, si comme li philosophe l'enquistrent o grant painne et grant estude. Et pour ce la deviserons-nous tout environ en IIII parties. Ces quatre parties sont : Orient, Occident, Midi et Septentrion : Orient n'est point habité; Occident comprend Ayse la grant, Europe et Aufrique. » On signale deux éditions de cette *Image* fort rares, imprimées, in-4°, au commencement du seizième siècle, l'une portant le nom de Trepperel, l'autre intitulée : *Le livre de Clergie nommé l'Image du monde*. Louis LACOUR.

(1) Un des plus beaux manuscrits de cette *Image du Monde* est le n° 7070 de la Biblioth. impériale. Son exécution annonce de riches possesseurs, et en effet un chanceller de France, Guillaume Flotte (1339), et un de ces ducs de Berry qui furent bibliophiles de naissance, se firent tour à tour gloire de le signer.

Honore d'Autun, *Liber de Imagine Mundi*; Bâle, 1544, in-8°. — *Notices et extraits des Manusc.*; Paris, Impr. impér., in-4°, V, 243-266. — *Cat. des Mss. de Bruxelles*, n° 2822, t. II, 1re part., p. 86. — Labbe, *Nova Bibl. mss. libr.*, p. 315. — P. Paris, *Manuscrits français de la Bibl. du Roi*; Paris, 1846, in-12, V, p. 34. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

* **GOSSUIN**, abbé d'Anchin, théologien et philosophe scolastique, né à Douai, en 1086, mort en 1166. Il fut un des étudiants les plus distingués de l'université de Paris, où de bonne heure il s'acquit la réputation d'excellent grammairien et d'habile dialecticien. Admis à l'école de maître Joslain de Vierzy, qui fut plus tard évêque de Soissons et ministre de Louis VII, roi de France, il fut choisi par ses compagnons d'étude pour porter à Abailard, rival de son maître, un défi de science. Le biographe de Gossuin prétend même que l'amant d'Héloïse fut vaincu dans cette joûte dialectique; c'est de quoi l'on ne peut s'assurer. De retour dans sa ville natale, Gossuin entra dans les ordres, et fut successivement religieux de plusieurs monastères. Il se trouvait à l'abbaye d'Anchin quand le pape Innocent II le chargea de la conversion d'Abailard, qu'il avait condamné à la réclusion et au silence, et l'on prétend que, par une douce persuasion, par des insinuations amicales, le moine d'Anchin obtint ce que les mesures sévères du souverain pontife n'avaient pu amener. Nommé depuis abbé de Saint-Pierre de Châlons et de Lobbes en Hainaut, charges qu'il refusa, Gossuin finit par accepter la crosse abbatiale d'Anchin, que laissait disponible la nomination de l'abbé Aloïse à l'évêché d'Arras. Il gouverna avec sagesse cet opulent monastère, qui pendant son administration fournit jusqu'à huit abbés à différentes communautés religieuses. Il assista à plusieurs conciles, notamment à celui de Reims, en 1147, où il se lia d'amitié avec saint Bernard. Gossuin jouit en outre de la faveur de Philippe d'Alsace, comte de Flandre et du comte Baudouin, empereur de Constantinople. Z. PIERART.

Duthilleul, *Biographie Douaisienne*; Douai, in-8°. — Gibbon, *Beati Gosvini celeberrimi Acquicinctensis Monasterii abbatis septimi, Vita, a duobus diversis ejusdem cœnobii monachis separatim enarata, e veteribus mss. nunc primum edita*; Douai, 1620, in-12.

GOSSUIN (*Constant-Joseph-César-Eugène*), administrateur et homme politique français, né à Avesnes, le 12 mars 1758, mort à Paris, en 1827. Il appartenait à une ancienne famille du Hainaut, et était maire d'Avesnes et administrateur des domaines et forêts du duc d'Orléans lorsque éclata la révolution. En 1790 il fit partie

de la commission chargée par le gouvernement d'organiser le département du Nord. Il remplit ses fonctions avec intelligence et zèle, et fut nommé l'un des administrateurs du département qu'il venait de former. En septembre 1791 il y fut choisi pour présider l'assemblée électorale, et envoyé comme député à l'Assemblée législative, où il fit quelques rapports au nom du comité des Douze. Élu en septembre 1792 à la Convention nationale, il proposa le 8 octobre de mettre à prix la tête du prince Albert de Saxe-Teschen pour avoir bombardé Lille. Lors du jugement de Louis XVI, Eugène Gossuin était depuis le 30 novembre en Belgique, et remplissait une mission à l'armée du nord. A son retour, il fit un rapport contre Dumouriez, et devint membre du comité de la guerre. Il s'y distingua par son activité, et se montra peu partisan des mesures sanguinaires qu'une partie de la Convention crut devoir adopter. Cependant, lors de l'insurrection du 1er prairial an III (20 mai 1795), il demanda l'accolade fraternelle du président pour l'orateur du premier groupe qui se présenta. Censuré pour ce fait, il s'en excusa en déclarant qu'il ignorait alors les projets des pétitionnaires. Il passa au Conseil des Cinq Cents, et y fut réélu, en 1797. En décembre 1799 il entra au corps législatif. Nommé en février 1801 administrateur de l'enregistrement, puis des eaux et forêts, il conserva cette dernière position jusqu'au second retour des Bourbons. En 1815 le département du Nord l'avait envoyé à la chambre des représentants ; ce département l'élut encore en 1818. D'abord ministériel, il prit ensuite rang dans l'opposition. Durant sa longue carrière publique, Gossuin mérita la réputation d'un administrateur intègre et habile. Il fut l'un des fondateurs de la Société royale et centrale d'Agriculture. On a de lui de nombreux *Mémoires*, adressés à cette société. Des *Rapports* et *Discours*, imprimés par ordre des différentes législatures, des brochures politiques ou concernant des questions d'administration militaire, entre autres sur l'organisation de la gendarmerie ; un *Mémoire* avec carte pour l'organisation judiciaire de l'arrondissement d'Avesnes ; Paris, 1790, in-4° ; — *Défense et profession de foi de C.-E. Gossuin, prévenu d'outrage à la morale publique et religieuse* pour un article inséré dans le 11e cahier du XIe vol. de la *Bibliothèque historique* ; Paris, 1820, in-8° ; — *Discours prononcé à la cour d'assises du département de la Seine* le 30 juin 1820 ; Paris, in-8°. Gossuin fut condamné à un an d'emprisonnement et 6,000 f. d'amende, comme coupable d'attaque formelle contre l'autorité constitutionnelle du roi et des chambres, et de provocation à la désobéissance aux lois (1). H. LESUEUR.

Le *Moniteur universel*, année 1791, n° 336 ; année 1792, n° 37-129-181, 206, 279, 283 ; an Ier, n° 38, 114, 210, 224 ; année 1820, n° 182-184. — *Biographie moderne* (1806). — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822). — Quérard, *La France littéraire*.

* **GOSWIN** ou **GOZEVIN** (Le bienheureux), mort à la fin du douzième siècle, à l'abbaye de Boullencourt, diocèse de Troyes : on croit qu'il en était abbé. On le cite comme ayant composé une *Histoire des Miracles de son temps* ; une *Vie de la bienheureuse Hémeline* ; une *Vie de sainte Asceline* ; il ne reste rien des deux premières productions ; on connaît de la troisième un sommaire, qui n'est nullement authentique. Les Bollandistes l'ont imprimé (*Acta Sanctorum, ad 22 aug.*), en le signalant comme dépourvu de toute autorité. G. B.

Histoire littéraire de la France, t. XV, p. 617.

GOT (*Bertrand* DE). *Voy.* CLÉMENT V.

GOTAMA, philosophe indien, d'une époque incertaine. Ses compatriotes lui attribuent l'invention d'un système philosophique qui, sous le nom de *Nyaya* (logique ou dialectique) est encore en usage dans l'Inde. Gotama ne nous est connu que par une tradition mythique rapportée dans le *Ramayana* et les *Pouranas*. D'après cette légende, Gotama naquit sur l'Himalaya, et mena longtemps la vie d'un ascète au sein de ses forêts natales. Il épousa ensuite Ahalya, l'une des filles de Brahma, et la répudia, parce qu'elle s'était laissé séduire par Indra. Il finit ses jours dans la prière et les mortifications, et en mourant il légua à ses disciples des préceptes, qu'ils commentèrent et dont l'ensemble forme le *Nyaya*. Non-seulement ces notions fabuleuses ne nous apprennent rien sur Gotama, mais elles ne peuvent pas même nous donner une idée approximative de l'époque où le système qu'on lui attribue commença à se répandre dans l'Inde. Avant de toucher à cette question chronologique, il faut faire connaître le système lui-même. L'ouvrage où il est exposé a été publié pour l'usage des écoles indiennes sous le titre de : *Nyaya sutra vritti, the logical aphorisms of Gotama, with a commentary by Visvanath Battacharya, published under the authority of the committee of public instruction* ; Calcutta, 1828, in-8° (texte sanscrit sans traduction). Ce livre se divise en cinq lectures : la première, et de beaucoup la plus importante, contient l'exposé dogmatique de la doctrine du *Nyaya*. L'auteur procède par axiomes, et sa première lecture en contient soixante. Il ramène à seize points la science du raisonnement. Il enseigne dans les neuf premiers comment on peut démontrer une vérité, dans les sept derniers comment on peut la défendre contre les objections. Il commence par indiquer les sources générales de la certitude ; elles sont, suivant lui, au nombre de quatre : la perception, l'induction, la comparai-

(1) Dans cette affaire, dite *Procès de la souscription nationale*, Gossuin eut pour co-accusés Comte, gérant du *Censeur européen* ; Legracieux, de *La Renommée* ; Gaubert, du *Courrier français* ; Bert, de *L'Indépendant* ; Voidel, de *L'Aristarque*, et Foulon, des *Lettres normandes*. Tous furent condamnés.

son et le témoignage divin ou humain. Il cherche ensuite quels sont les objets de la certitude, ou, en d'autres termes, quels sont les objets proposés à l'investigation de l'homme, et il en trouve douze. Chacun de ces objets peut être considéré sous diverses faces, et tous peuvent être ramenés à un seul, la connaissance de l'homme et de ses destinées. Après avoir ainsi posé les principes généraux de sa dialectique, Gotama passe à l'application. Son troisième point est le doute. Quand une connaissance nous a été fournie par les sources de certitude indiquées plus haut, il est nécessaire d'en douter, et de ne l'affirmer qu'après l'avoir soumise à un examen scrupuleux. L'affirmation est le quatrième point. Quand une connaissance est affirmée, il reste à la démontrer, et il faut d'abord la préciser par un exemple ; cinquième point. Une fois l'exemple fourni, il faut poser l'objet de la démonstration : sixième point. Le septième point est l'énumération des cinq membres de la démonstration. Colebrooke donne l'exemple suivant de cette argumentation, où l'on a cru reconnaître le syllogisme grec : 1° *proposition :* Cette montagne brûle; 2° *raison :* car elle fume; 3° *éclaircissement :* ce qui fume brûle, comme par exemple le feu de la cuisine; 4° *application :* or la montagne fume; 5° *conclusion :* donc elle brûle. Le huitième point, que Colebrooke appelle la réduction à l'absurde, et M. Barthélemy Saint-Hilaire le raisonnement supplétif, est une sorte de confirmation de l'argument. Enfin, le neuvième point est la conclusion définitive, l'affirmation absolue, qui clôt la démonstration. Les sept derniers points résument les objections qui peuvent être opposées à une vérité démontrée. Ces objections sont des sophismes, et celui qui les emploie sera nécessairement vaincu si son adversaire observe scrupuleusement les règles du *Nyaya*. Quant au défenseur de la vérité, Gotama lui promet, outre le plaisir de la victoire, la béatitude éternelle. Ce court résumé de la première lecture du *Nyaya* suffit pour montrer combien l'analyse du philosophe indien est impuissante à décomposer les actes de l'intelligence de manière à en découvrir les éléments essentiels. Ainsi des cinq membres de l'argumentation de Gotama, deux sont évidemment superflus et le troisième est surchargé d'un exemple inutile. Cependant, il y a beaucoup à louer dans la doctrine du *Nyaya*. La théorie de la certitude que Gotama donne pour base à sa dialectique est judicieuse. La règle d'appliquer le doute suspensif à tous les objets de connaissance et de les soumettre à un examen attentif avant de les affirmer est un excellent mode d'investigation. Enfin, cette méthode analytique fut un immense progrès pour la pensée indienne, et à ce titre elle mérite une assez grande place dans une histoire de la philosophie; elle en mériterait une bien plus grande encore si, comme William Jones l'a témérairement avancé, le *Nyaya* avait servi de modèle à l'*Organon*, et si le cinquième point de Gotama était l'ébauche du syllogisme d'Aristote. William Jones a prétendu, sur la foi d'une tradition plus qu'incertaine, que Callisthène avait recueilli pendant l'expédition d'Alexandre des détails sur les doctrines indiennes, et qu'il les avait transmis à Aristote. La logique du philosophe de Stagyre ne serait que le perfectionnement du système de Gotama. Cette étrange assertion a été réfutée de la manière la plus complète par M. Barthélemy Saint-Hilaire. Il prouve que « le *Nyaya* et l'*Organon* n'ont aucun rapport, et que si l'on a parlé de leur ressemblance, c'est qu'on ne connaissait ni l'un ni l'autre, et qu'on jugeait sans avoir jamais vu les pièces du procès. » Sa conclusion est que la Grèce ne doit rien à l'Inde. Maintenant ne pourrait-on pas retourner la question, et se demander si l'Inde ne doit pas quelque chose à la Grèce? La civilisation grecque a brillé pendant plusieurs siècles près de l'Indus et de l'Himalaya. Les royaumes grecs de la Bactriane semblent avoir exercé une action puissante sur la poésie des Indiens; n'ont-ils eu aucune influence sur la philosophie du même peuple? Le *Nyaya* en particulier, cette doctrine analytique si différente des autres systèmes produits par la pensée indienne, ne serait-il pas dû au contact de la pensée hellénique? C'est un problème qu'il est actuellement impossible de résoudre, puisque jusqu'à présent on n'a pas pu déterminer les dates des divers systèmes philosophiques des Indiens. M. Barthélemy Saint-Hilaire croit le *Nyaya* antérieur à l'*Organon*, mais il reconnaît « qu'il n'est cité authentiquement que dans des ouvrages postérieurs à l'ère chrétienne ». L. J.

William Jones, *Asiatical Researches*. — Ward, *A View of History, Literature and Mithology of the Hindous*. — Colebrooke, dans les *Transactions of the Asiatic Society of Great Britain and Ireland*, 1823, t. I, p. 76, et *Miscellaneous Essays*, t. I. — Windischmann, *Die Philosophie, im Fortgang der Weltgeschichte, erster Theil*, p. 1906. — Barthélemy Saint-Hilaire, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques*, t. III, 241; dans le *Journal des Savants*, avril et juin 1855, et dans le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, articles *Gotama, Nyaya, Philosophie indienne*. — Ritter, *Histoire de la Philosophie*, trad. de M. Tissot, t. Ier, p. 97; t. IV, p. 310.

* **GOTARZÈS**[1], roi des Parthes, le vingtième de la dynastie des Arsacides, né au commencement de l'ère chrétienne, mort en 50. Il succéda à son père, Artaban III. Mais sa cruauté le rendit odieux aux Parthes, qui offrirent le trône à son frère Bardane. Une guerre civile s'ensuivit, et eut pour résultat l'abdication de Gotarzès, qui laissa la couronne à Bardane et se retira en Hyrcanie. Il ne tarda pas à se repentir de sa résolution, et essaya de ressaisir la couronne : il fut vaincu; mais son frère, n'ayant pas tardé à se montrer aussi cruel que lui, périt assassiné en 47. Ce fut l'occasion d'une nouvelle guerre civile au sujet du trône, qui resta à Gotarzès. L'exil ne l'ayant pas rendu moins cruel, les Parthes demandèrent un roi à l'empereur Claude, qui leur envoya

Méherdate. Ce nouveau prétendant fut vaincu et fait prisonnier par Gotarzès, qui mourut peu après. Y.

Tacite, *Annales*, XI, 8-10; XII, 10-14.

GOTER (*Jean*), controversiste anglais, né dans le comté de Southampton, vers 1640, mort le 2 octobre 1704. Il quitta la religion anglicane, dans laquelle il avait été élevé, se fit catholique, et entra dans les ordres. Il fut au nombre des missionnaires qui, sous les règnes de Charles II et Jacques II, prêchèrent le catholicisme en Angleterre, et il passa pour un des plus habiles controversistes de son temps. Ses écrits, consacrés presque uniquement à des discussions religieuses, n'ont plus aucun intérêt aujourd'hui; on en trouvera les titres dans l'ouvrage de Dodd, cité plus bas. Goter mourut en mer, dans une traversée d'Angleterre à Lisbonne. Z.

Dodd, *The Church History of England*.

GOTESCALC. *Voy*. GOTSCHALK.

GOTH (*Bertrand* DE). *Voyez* CLÉMENT V.

GOTH (*Béraud* DE), prélat français, frère du pape Clément V, mort le 12 juillet 1297. Fils de Béraud I[er] de Goth, seigneur de Villandrault (diocèse de Bordeaux), il fut appelé à l'archevêché de Lyon, en 1288. « Il est à croire, dit M. Péricaud, que Béraud fut nommé par le pape, et que le chapitre, qui choisissait le plus souvent son archevêque parmi ses membres, fut étranger à cette élection. » Béraud prit son frère Bertrand de Goth pour vicaire général. Le pape Nicolas IV ayant accordé au chapitre de Lyon le pouvoir de censurer ceux qui attenteraient à la juridiction, les notables se rendirent auprès de l'archevêque pour le prier de garder la juridiction entière. Il la revendiqua en effet, mais il s'ensuivit des démêlés avec le chapitre, et la contestation fut portée devant le pape. Celui-ci nomma deux cardinaux, qui décidèrent que les deux tiers de la juridiction temporelle s'exerceraient au nom de l'archevêque, et l'autre tiers au nom du chapitre. Les citoyens de Lyon ne tardèrent pas à se plaindre au roi, et Philippe le Bel les prit sous sa protection. L'official de la métropole, en l'absence de l'archevêque, se hâta de protester. Les Lyonnais en appelèrent au souverain pontife. Pendant ces démêlés, Béraud fut créé cardinal-évêque d'Albano, en 1294, par Célestin V. Boniface VIII le nomma ensuite son légat en France, et le chargea, avec le cardinal Simon de Beaulieu, de préparer la paix entre les rois de France et d'Angleterre. Lyon était alors en pleine anarchie. En 1297, le pape leva l'interdit qui pesait sur cette ville, commit le ressort de la ville à l'évêque d'Autun, Pierre de Mornay, et sa garde au duc de Bourgogne, Robert II, puis il cita l'archevêque et les magistrats à comparaître devant lui, en engageant le roi, l'archevêque et le chapitre à envoyer des commissaires à Rome. Béraud mourut en revenant d'un voyage d'Angleterre, sans avoir vu la fin de cette discussion. J. V.

Gallia Christ., tome IV. — Cardella, *Mem. storiche de' Cardinali*, tome II. — Ménestrier, *Hist. civ. et consul. de Lyon*. — Dutems, *Clergé de France*, t. IV. — Rubys, *Hist. de Lyon*.

GOTHA (Maison DE). *Voyez* SAXE.

GOTHUS (*André-Jonas*), ecclésiastique suédois, né à Wadstena, en 1582, mort à Aby, en 1657. Après avoir étudié à Upsal, il devint recteur à Wadstena (1613). Nommé pasteur à Aby, en 1625, il fut élevé aussitôt au rang de *Prost*. On a de lui: *Een kort och wælgrundad Ræknekonst* (Court et bon Traité de l'art de compter); Stockholm, 1621, in-4°; — *Thesaurus Epistolicus*; ibid., 1619 et 1631, in-4°: c'est un manuel épistolaire; — *Theoria Vitæ æternæ*; ibid., 1647, in-4°. E. B—s.

Stiernman, *Bibl. Sueo-Goth.*, p. 840. — Adelung, *Supplém. au Dict.* de Jöcher.

GOTHUS (*Jonas-Petri*), lexicographe suédois, vivait au dix-septième siècle. Il fut d'abord professeur en théologie, ensuite évêque de Linkœping. On a de lui: *Dictionarium Latino-Sueco-Germanicum*; Linkœping, 1640, et Stockholm, 1690, in-fol. E. B—s.

Gezelius, *Biograf. Lex.*

* **GOTI** (*Marcaurelio*), peintre de l'école de Ferrare, vivait vers le milieu du siècle dernier. Il peignit sur toile et à fresque l'architecture, la perspective et l'ornement. Sa manière se rapproche de celle de son maître Giuseppe Facchinetti. E. B—K.

Cittadella, *Catalogo istorico de' Pittori e Scultori ferraresi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

GOTSCHALK ou **GOTESCALC**, en latin *Gothescalcus*, célèbre hérétique, né, dit-on, à Mayence, où près de Mayence, vers l'année 808, mort dans le monastère de Haut-Villiers, diocèse de Reims, le 30 octobre 867. Son père était un comte saxon, nommé Bern, qui le voua, très-jeune encore, à la vie monastique. Les uns veulent qu'il ait passé les premières années de sa vie à Reichenau; d'autres tiennent pour certain qu'il fut élevé dans le monastère de Fulda: il est du moins hors de doute que, fuyant les terres germaniques, après avoir eu de véhéments débats avec ses supérieurs, il se réfugia chez les moines d'Orbais, au diocèse de Soissons, et vécut assez longtemps en leur compagnie. C'était un homme inquiet et subtil, un logicien mélancolique. Avec ce tempérament, on s'écarte de la foule, on méprise les opinions communes, on se complaît dans les raffinements du paradoxe individuel. Notre religieux saxon avait, en outre, de l'ardeur, du courage; ce fut la cause principale de ses malheurs. Il y a toujours eu dans l'Église beaucoup d'esprits heureusement doués qui ont pensé librement, et l'ont fait sans péril; ceux-là seuls ont soulevé des tempêtes qui ont osé publiquement se déclarer libres, et par leurs provocations téméraires irriter les ennemis de la liberté. Ayant quitté les moines d'Orbais, Gotschalk fit un voyage à travers la Dalmatie et la Pannonie. En Lombardie, il fit la rencontre de

l'évêque Nothing, et le trouvant sans doute trop peu versé pour un évêque dans les matières théologiques, il entreprit de l'instruire en lui communiquant ses idées sur un des plus graves problèmes de l'ancienne controverse, le problème de la grâce, qui, joint à son corollaire, le problème de la double prédestination, avait autrefois été l'occasion d'un si grand débat entre saint Augustin et les disciples de Pélage, Nothing l'écouta, et, troublé par ses discours, le dénonça bientôt comme un hérétique à Raban-Maur, archevêque de Mayence.

En quelques mots voici l'opinion de Gotschalk, telle qu'elle nous est exposée par ses adversaires eux-mêmes. Tout homme vient en ce monde esclave du péché originel : en cet état de pure servitude, il ne peut vouloir le bien; par aucun mouvement de sa nature corrompue, il ne peut de lui-même tendre à l'accomplissement des lois divines; et comme il est né méchant, il meurt méchant. Cependant il a plu dans le temps à la miséricorde suprême, à la céleste charité, de racheter une partie de ses misérables créatures : c'est ce qu'elle a fait en leur envoyant sa grâce, don absolument gratuit, c'est-à-dire obtenu par faveur, non par mérite, et elle sauve par ce moyen tous ceux qu'il lui convient de sauver. Ainsi se trouve expliquée la double thèse de la prédestination à l'éternelle peine et de la prédestination à l'éternelle gloire.

Réduite même à ces formules, la doctrine de Gotschalk fut considérée par Raban-Maur comme une étrange nouveauté. Elève d'Alcuin, imbu des opinions philosophiques de l'école de Saint-Martin, Raban se sentit révolté par un système qui respectait aussi peu le libre arbitre de la volonté humaine. A sa prière, Gotschalk est chassé des terres lombardes. Celui-ci vint alors à Mayence même, et, sans redouter son puissant ennemi, il éclate en invectives contre le théologien ignorant qui, dit-il, a conjuré comme autant de propos impies des sentences fidèlement empruntées aux écrits de saint Augustin. Un concile est aussitôt réuni par les ordres du roi Louis. Gotschalk y paraît, invoque l'autorité du Traité contre Faustus, démontre victorieusement (nous n'hésitons pas à l'admettre) que sa doctrine n'est pas nouvelle, que l'Église universelle l'a jadis consacrée, et que le parti de l'erreur est le parti de ceux qui le contredisent en reproduisant tous les blasphèmes des Pélagiens. Il est néanmoins condamné, expulsé des États du roi Louis, et conduit prisonnier dans la ville de Reims, sous la garde de l'implacable Hincmar. Hincmar se déchaîne à son tour contre le pauvre moine; mais, puisqu'il ne dédaigne pas de répondre lui-même, malgré l'arrogance de son caractère, aux arguments de l'hérétique, c'est assurément parce que l'hérésie lui paraît fortement soutenue. Bientôt les États du roi Charles sont agités par les mêmes débats. Un concile assemblé en 849, dans la ville de Kiersy-sur-Oise renouvelle la sentence déjà portée contre Gotschalk, et cette sentence prononcée, des bourreaux entrent, par les ordres d'Hincmar, dans le cachot du condamné, le dépouillent de ses vêtements, et lui infligent l'affreux supplice des verges.

Cependant, les esprits ne sont pas calmés, parce qu'ils ne sont pas satisfaits : malgré la puissance de ses adversaires, Gotschalk trouve quelques défenseurs, et leur voix parvient aux oreilles de Charles le Chauve. Loup Servat, le célèbre abbé de Ferrières, estime qu'on s'est trop pressé de dicter l'arrêt, que la question a été mal débattue, et que pour venger le libre arbitre, méconnu par une logique intempérante, on a trop réduit la part de la grâce dans les œuvres de la volonté humaine. Ratramne, moine de Corvey, exprime avec plus d'énergie le même regret. Ces plaintes excitent dans les consciences de nouveaux doutes : dans les cloîtres, dans les chapitres des églises cathédrales, à la cour même, on rencontre des gens accrédités qui plaignent le captif, blâment les décrets des conciles, et réclament un nouvel examen. Un véritable philosophe intervient alors dans le débat : c'est Jean Scot Érigène. Il défend pour sa part le libre arbitre : mais avec quels arguments? Ce n'est pas un tel homme que doit embarrasser une citation de saint Augustin. Qu'il estime peu le Traité contre Faustus, quand il le compare avec le *Timée!* On lui demande s'il y a des prédestinés. Il répond qu'il admet des prédestinés à la gloire, mais non pas des prédestinés à la peine. Et comment justifie-t-il cette distinction? Les théologiens, suivant lui, ont la mauvaise habitude de considérer Dieu comme un homme doué de toutes les perfections humaines, et cela les conduit à faire sur Dieu les raisonnements les plus singuliers et les plus outrageants. Vouloir, prévoir et prédestiner ne sont pas des actes successifs de l'intelligence divine. Dieu veut le bien : donc il ne peut rien prédestiner au mal; donc le mal, pris absolument, quant à ce qui regarde les choses éternelles, est une pure fiction. Il y avait sans doute dans ces propositions de quoi troubler les esprits. A peine Jean Scot a-t-il parlé, que la discorde recommence. Qu'on le remarque : c'est l'Église du nord, encore fort engagée dans la barbarie, qui s'est déclarée contre Gotschalk. L'Église du midi, représentée par l'Espagnol Prudence, les Lyonnais Florus et Amolon, se prononce à la fois contre Jean Scot et contre Hincmar. Hincmar fait consacrer son opinion par un nouveau concile réuni à Kiersy-sur-Oise (853); le concile de Valence (855) rejette les articles du concile de Kiersy; le concile de Langres (859) réplique à son tour au concile de Valence, et le concile de Tulle au concile de Langres. L'Église des Gaules est en pleine anarchie. Nous n'avons pas à dire ici quelle fut après la mort de Gotschalk la suite de cette célèbre controverse, dont les monuments ont été recueillis par le président Mau-

guin, sous ce titre : *Vindiciæ Prædestinationis et Gratiæ*; 2 vol. in-4°. Les conclusions opposées de Gotschalk et d'Hincmar ont tour à tour été triomphantes au sein de l'Église : au début du dix-huitième siècle, les Molinistes invoquaient l'autorité d'Hincmar, les Jansénistes vengeaient la mémoire de Gotschalk. Aujourd'hui la doctrine d'Hincmar est la plus répandue.

Il nous reste quelques mots à dire sur les écrits de Gotschalk. En 848, il offrait au concile de Mayence un traité sur la double prédestination, qui fut livré aux flammes, et dont aucun exemplaire n'a été sauvé. On possède toutefois deux Confessions fort intéressantes rédigées par Gotschalk pour être lues devant ses juges. Elles ont été publiées par Usser, évêque d'Armagh. Le P. Cellot a donné de plus, dans son *Historia Goteschalci*, une lettre adressée par Gotschalk à Ratramne. On doit enfin à l'abbé Lebœuf et à M. Fr. Monnier la connaissance de quelques petits poëmes composés par le moine captif. Ces débris, sauvés d'un grand naufrage, sont loin d'expliquer tout le bruit qui s'est fait pendant un quart de siècle autour de cet autre Baius.

B. HAURÉAU.

Cave, *Script. eccles. hist. litt.*, t. II, p. 26. — Oudin, *Comment. de Script. eccles.*, t. II, p. 196. — Cellier, *Hist. des Auteurs ecclésiastiques*, t. XVIII, p. 775. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, t. VII, p. 11. — Fabricius, *Biblioth. med. Latin.*, t. III, p. 203. — Longueval, *Hist. de l'Église gallicane*, t. V, p. 2. — *Hist. littéraire de la France*, t. V, p. 2. — J. Usser, *Goteschalci De Prædestinatione controversiæ ab eo mot. Hist.*; Dublin, 1631, in-4°. — L. Cellotius, *Historia Goteschalci Prædestinationis*; Paris, 1655, in-fol. — Mauguin, *Auctores latini sæc. IX de Prædestinatione*; Paris, 1650, in-4°. — U. G. Siber, *Hist. Godeschalciorum*; Leipzig, 1712, in-4°. — P. Roeber, *Dissert. de errore Gotsschalci, sec. IX damnat.*; Wittemberg, 1666, in-4°. — *Observations sur l'affaire de Gotescalc* (par D. Clémencet), dans une *Lettre de M. à un ami de province*; 1750. — Fr. Monnier, *De Gothescalci et Joan. Scoti Erigenæ Controversia*; 1853.

GOTTER (*Frédéric-Guillaume*), poëte allemand, né à Gotha, le 3 septembre 1746, mort dans la même ville, le 18 mars 1797. Dans son enfance, il s'exerçait déjà à faire de petites comédies en langue française. En 1763, il alla étudier le droit à Gœttingue, où il fit la connaissance de l'acteur Eckhof (circonstance remarquable par l'influence qu'elle exerça sur sa vie), et où il fonda un théâtre de société. En 1766 il fut nommé archiviste à Gotha. L'année suivante il se rendit à Wetzlar en qualité de secrétaire de légation, et un an après il accompagna deux jeunes gens de famille noble à l'université de Gœttingue. De concert avec Boje, il entreprit la publication de l'*Almanach des Muses* de cette ville, et il se fit avantageusement connaître par différents morceaux de poésie lyrique. En 1769 il retourna à Gotha, et l'année suivante à Wetzlar, où il se lia avec Gœthe, Jérusalem et d'autres jeunes gens instruits, dont la société lui fut aussi utile qu'agréable. A Gotha, il obtint, en 1771, une place dans la chancellerie privée. Dans un voyage d'agrément qu'il fit à Lyon, en 1774, Gotter apprit à mieux connaître le théâtre français, pour lequel il avait toujours eu une grande prédilection. Ce fut dans le courant des douze années suivantes qu'il publia ses meilleurs ouvrages dramatiques. Les efforts de Lessing, de Weisse, etc., pour réformer la scène allemande, et les représentations des acteurs distingués qui jouaient alors sur le théâtre de la cour de Gotha, entretenaient surtout son amour pour l'art dramatique. Il a fait preuve lui-même de grands talents comme acteur, et il possédait à un rare degré le don de l'improvisation. Depuis son mariage, en 1780, il ne quitta plus, pour ainsi-dire, sa ville natale.

Gotter empruntait aux théâtres étrangers le fond de ses pièces; mais quant à la forme, elle lui appartenait en propre. Les poëtes français exercèrent l'influence la plus décisive sur ses compositions. Il s'est essayé dans tous les genres de poésie dramatique, dans la tragédie, dans la comédie, dans l'opéra et dans des genres moins relevés. Ses épîtres, ses chansons, ses contes et ses élégies se distinguent par la délicatesse et l'élévation des sentiments, par une gaieté pleine d'une fine raillerie, par une philosophie aimable. Tous ses ouvrages montrent un soin tout particulier donné à la versification. Du vivant de Gotter furent publiées ses Poésies (Gotha, 1787-1788, 2 vol.), ses Opéras (Gotha, 1778); ses Comédies (Gotha, 1795), et quelques autres ouvrages dramatiques, la plupart simplement traduits. Après sa mort, il parut un troisième volume de ses poésies, sous le titre : *Litterarischer Nachlass*, Gotha, 1802.

Schlichtegroll, *Necrolog.* — *Conversat. Lex.* — *Encyclop. des G. du M.*

GOTTFRIED ou **GODEFROI** *von Strassburg*, minnesinger. Comme Wolfram d'Eschenbach, dont il fut le contemporain et le digne rival, ce poëte ne nous est guère connu que par ses œuvres. Les manuscrits qui nous les ont conservées, ainsi que les minnesingers du treizième et du quatorzième siècle qui citent fréquemment Gottfried, joignent toujours à son nom le nom de *Strasbourg*, et leur unanime témoignage, corroboré par les nombreux *alemannismes* qui échappent à notre auteur aussi bien que par ses complaisantes allusions au lac de Constance, au Rhin, et au Siebengebirge, ne nous permettent pas de douter qu'il ne soit né ou du moins qu'il n'ait passé la plus grande partie de sa vie dans l'ancienne capitale de l'Alsace. Cette ville était, comme on sait, l'un des séjours favoris des Hohenstaufen, et Gottfried, témoin des fêtes splendides données par ces princes chevaleresques, put acquérir, sans quitter son foyer, cette connaissance du langage et des mœurs des cours qu'il déploie dans ses brillantes peintures et que les autres minnesingers avaient dû pour la plupart acheter au prix d'une existence vagabonde. Attachés à un riche protecteur par le lien du vasselage ou par la chaîne, plus lourde encore, du

besoin, les Wolfram, les Walther von der Vogelweide le suivent tour à tour à la guerre, dans les tournois ou dans son château, exaltant quelquefois sa généreuse hospitalité, plus souvent accusant sa parcimonie et presque toujours déplorant leur propre misère. Gottfried paraît avoir été plus heureux : jamais on ne l'entend se plaindre de sa pauvreté ni de l'avarice des grands, et tout porte à croire qu'un honnête patrimoine le dispensa d'aliéner au profit d'un maître puissant la liberté qu'il devait à sa modeste extraction, car il était né en dehors de la noble hiérarchie féodale : la miniature du manuscrit Maness ne suspend au-dessus de son portrait aucun écusson armorié ; et ses contemporains, au lieu du titre de *herr* (*messire*), réservé aux chevaliers, ne lui donnent que la qualification bourgeoise de *meister* (*maître*). Citoyen d'une ville libre impériale, et jouissant d'une certaine aisance, il ne connut d'autres souffrances que celles du cœur, ni d'autre esclavage que celui de l'amour ; et, comme un poëte moderne, il aurait pu parler de son indépendance, sans que personne eût le droit de sourire, excepté la dame qui « pendant douze ans laissa sa fidélité sans récompense ». Ce fut, si nous l'en croyons, pour se consoler de ses chagrins amoureux, qu'il commença son poëme de *Tristan et Isolde*, importante composition, dont heureusement il nous est possible de déterminer approximativement la date. Au vers 4743 (éd. Massmann, p. 118) nous trouvons une allusion évidente au *Parzival* de Wolfram d'Eschenbach, qui fut achevé vers l'an 1204. Wolfram, à son tour, dans son *Wilhelm*, qu'il composait en 1215, fait allusion au *Tristan* de Gottfried. C'est donc entre les années 1204 et 1215 que *le maître de Strasbourg* (*der meister von Strassburg*) écrivit la plus grande partie de son chef-d'œuvre. Il n'eut point le temps de l'achever : la mort vint le frapper, à un âge peu avancé, si nous nous en rapportons aux traits juvéniles sous lesquels nous le représente le manuscrit Maness, et surtout à la fraîche et jeune inspiration qui règne dans tout ce qu'il nous a laissé. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au témoignage du minnesinger Rodolphe d'Ems, Gottfried était mort bien avant l'apparition du *Freidanks Bescheidenheit*, poëme qui date de 1229.

Les œuvres de notre poëte, celles du moins qui sont parvenues jusqu'à nous, sont en petit nombre. Il nous reste de lui 1° deux petites pièces gnomiques (*Sprüche*), que le manuscrit Maness attribue à Ulrich von Lichtenstein, mais qu'un passage concluant de Rodolphe d'Ems (dans son *Alexandre*) a permis de restituer à Gottfried : l'une est sur les maux engendrés par l'égoïsme (*von Mein und Dein*), l'autre sur la fragilité du bonheur humain (*vom gläsernen Glück*) ; 2° trois morceaux lyriques (*lieder*), dont le premier est un *minnelied* proprement dit et a l'amour pour sujet ; le second, didactique par le fond (*lehrgedicht*), sinon par la forme, fait l'éloge de la pauvreté, de la pureté, de la chasteté, de l'humilité et de la patience, et les met bien au-dessus de la richesse et de la luxueuse élégance des cours ; quant au troisième, c'est un hymne à la Vierge, à son divin Fils et à Dieu le père ; il a été imité par Konrad von Würtzburg dans sa *Forge d'Or* (*Goldene Schmiede*) ; 3° enfin, *Tristan et Isolde*, l'une des plus belles compositions épiques du moyen âge, la plus belle peut-être si elle eût été terminée et si Wolfram d'Eschenbach n'eût pas fait le *Parzival*.

Née, selon toute probabilité, chez les bardes gallois ou bretons, la légende de Tristan et Iseult avait rapidement fait le tour de l'Europe. Nous la retrouvons en Angleterre, dans la France du nord et dans celle du midi, en Italie, en Espagne, en Danemark et en Norvège, chez les Slaves de la Bohême et chez les Grecs du Bas-Empire. Dès 1173 elle était assez répandue en Provence pour provoquer les fréquentes allusions des troubadours ; et de l'autre côté de la Loire, pendant tout le cours des douzième, treizième et quatorzième siècles, elle ne cessa d'inspirer les plus illustres trouvères, Chrétien de Troyes, Marie de France et cent autres. L'Allemagne, on le pense bien, ne fut pas la dernière à exploiter cette veine féconde ; elle n'attendit même pas que sa langue littéraire eût été perfectionnée et assouplie par les Henri de Veldeke et les Wolfram ni que la venue au monde de Gottfried lui eût donné un poëte digne du sujet et digne d'elle-même. Avant la fin du douzième siècle, vers 1189, Eilhart von Oberg, noble seigneur des environs de Hildesheim, s'était emparé de l'histoire de Tristan et d'Iseult et avait composé, d'après un original français, un poëme qui est cité avec éloge par plusieurs contemporains, et dont il nous reste quelques fragments intéressants. Comme son devancier, Gottfried von Strassburg puisa à une source romane, ou pour mieux dire anglo-normande. Il cite comme garant de la vérité de son récit un *Thomas de Bretagne* (*Thômas von Britanje*, v. 230), dont le témoignage est aussi invoqué par plusieurs de nos compatriotes, les trouvères ; d'ailleurs les nombreux mots qu'il emprunte à notre langue (tels que : *amur*, *amie*, *drue*, *curteiz*, *amer*, etc.) ne permettent pas de douter qu'il n'ait eu sous les yeux, en écrivant Tristan et Isolde, un original français.

Voici l'analyse de ce poëme. Profitant d'une trêve avec son ennemi Morgan, Riwalin de Parménie est allé faire une visite au roi de Kurnewal, Marke, en sa cour de Tintajoel. Il s'éprend pour la sœur de son hôte, la belle Blanscheflur, d'un amour qu'elle ne tarde pas à partager. Elle se déguise même afin de l'accompagner dans une expédition qu'il a entreprise pour le compte du roi Marke. Au moment où elle arrive au camp, Riwalin venait d'être dangereusement blessé;

tout mourant qu'il est, il lui témoigne son amour et la rend grosse. Il guérit bientôt de ses blessures. Mais, pendant son absence, Morgan a rompu la trêve : il retourne donc en toute hâte dans son pays, emmenant Blanscheflur, qu'il épouse, et périt presque aussitôt dans un combat contre l'envahisseur. Sa veuve meurt en donnant le jour à un fils. L'orphelin, conçu dans la douleur et enfanté dans le deuil, reçoit le nom de *Tristan*, et de fidèles serviteurs de son père, Rual et sa femme Floraete, le soustraient à la haine de Morgan en le faisant passer pour leur enfant. Le fils de Riwalin et de Blanscheflur est élevé par ces braves gens avec le plus grand soin. Mais à peine avait-il atteint sa quatorzième année, que des marchands norvégiens le surprennent au bord de la mer, et l'emmènent sur leur navire. Une violente tempête qui s'élève tout à coup effraye les ravisseurs, qui déposent leur captif sur les côtes de Cornouailles (Kurnewal). Il erre quelque temps au hasard jusqu'à ce qu'il rencontre la suite du roi Marke chassant dans une forêt. Il se joint à elle, et arrive à Tintajoel. Son esprit, son adresse, ses talents de toutes sortes lui eurent bientôt concilié l'affection générale et la faveur du roi en particulier; et celui-ci était même sur le point d'armer chevalier le jeune inconnu, quand Rual, qui depuis quatre ans cherchait son fils adoptif, arrive en Cornouailles et révèle au frère de Blanscheflur que Tristan est son légitime neveu. Cette découverte ne fit naturellement qu'augmenter l'amitié du roi Marke pour son protégé; il lui ceignit le glaive de ses propres mains, et déclara qu'afin de lui laisser tous ses États, il renonçait désormais à jamais se marier. Tristan retourna alors en Parménie, vengea son père en tuant Morgan, et revint en Cornouailles pour défendre son oncle contre Morold, qui était venu exiger de Marke un tribut au nom de son beau-frère Gurmun, le roi d'Irlande. Le nouveau chevalier tue l'agresseur; mais il est blessé lui-même, et ne peut être guéri que par la sœur de sa victime, la femme de Gurmun. Il part donc pour l'Irlande, se présente à la cour sous le nom de *Tantris*, et déguisé en jongleur (*spilman*), il y voit Isôt la blonde, fille du roi, mais sans rien éprouver pour elle; et lorsque, remis de sa blessure, il revient à Tintajoel, il engage son oncle à demander la main de la jeune fille, se chargeant lui-même de la négociation. Marke y consent, et Tristan retourne en Irlande. A une brèche de son glaive qui s'adapte parfaitement à un fragment d'acier trouvé dans le corps de Morold, Isôt reconnaît le meurtrier de son oncle, et elle ferait assassiner celui qu'elle doit un jour tant aimer, si sa mère n'intercédait pour le jeune homme. Cependant la demande du roi de Cornouailles est agréée, et Tristan se rembarque avec Isôt et sa cousine Brangæne, à qui la reine a confié un philtre qu'elle doit faire boire aux futurs époux, afin de leur inspirer l'un pour l'autre un amour éternel. Mais un jour, pendant la traversée, Tristan et Isôt, pris d'une soif soudaine, boivent par mégarde la magique liqueur, qui ne tarde pas à exercer sur eux sa merveilleuse influence; et quand arrive la nuit nuptiale, les deux amants se demandent avec effroi comment ils pourront cacher au roi Marke la faute dont ils se sont rendus coupables. La fidèle Brangæne se dévoue, et dans l'obscurité se substitue à la jeune épouse, qui reprend avant l'aurore sa place dans le lit conjugal. Vient ensuite le récit des ruses employées chaque jour par Tristan et par Isôt pour tromper le roi. Ils trouvent dans Brangæne un auxiliaire toujours dévoué; mais le nain Melote et un perfide ami de Tristan, l'échanson Maridoc, parviennent à dessiller les yeux de l'époux outragé, qui ne peut se résoudre à faire périr les deux coupables et se borne à les bannir de sa cour. Tristan part donc avec Isôt, son gouverneur Kurvenal, son fidèle chien Hindan, emportant vingt marcs d'or, sa harpe, son cor de chasse et ses armes; et voilà les deux amants réduits pendant quelque temps à mener une vie errante. Un jour que, fatigués de la chaleur, ils reposaient à côté l'un de l'autre dans une grotte, ils entendent tout à coup le son du cor et les aboiements des chiens. Le roi Marke chassait dans la forêt. Isôt tremble d'être surprise. Tristan place entre elle et lui son épée nue, symbole de chasteté, et, rassurés, tous deux s'endorment. Bientôt le roi vient à passer; il considère avec attendrissement ces deux êtres qui lui étaient si chers, et, s'apercevant que le soleil vient frapper le visage d'Isôt, il masque avec des feuilles et des branchages l'ouverture de la grotte. Puis il s'éloigne; mais il n'a pas revu impunément sa séduisante épouse : il lui pardonne, et la rappelle près de lui. Que peut le repentir d'une femme contre l'influence d'un philtre magique! Tristan est de nouveau surpris par son oncle entre les bras de son amie et obligé de s'enfuir. Il va en Normandie, en Allemagne, à Arundel, près du duc Jovelin, qui a une fille nommée aussi Isôt, « *Isôt as blansche mains* ». Pour se distraire, l'exilé se met à lui faire la cour, et lui adresse des rondeaux et chansons (*rondale und schanzûne*), dont le refrain (*refloit*) était :

Isôt ma drûe, Isôt m'amie,
En vûs ma mort, en vûs ma vie.

Mais en vain il cherchait à se tromper lui-même, en vain il trompait Isôt aux blanches mains, c'était toujours Isôt la blonde qui seule était, dans sa pensée, le véritable objet de ses chants (1).

(1) On ne nous saura peut-être pas mauvais gré de terminer ici, d'après un des continuateurs de Gottfried, Ulrich de Türheim, l'histoire romanesque de Tristan et d'Iseult. Tristan, selon lui, épousa Isôt aux blanches mains; mais, ne pouvant se résoudre à être infidèle à son amie, il feignit un vœu que justifiaient jusqu'à un certain point les usages de la chevalerie, et laissa sa nouvelle épouse dormir vierge à ses côtés. Le fils du duc Jovelin, Kaedin, l'apprend, et demande compte à Tristan

Ici s'arrête l'œuvre de Gottfried, au 19752e vers. Deux poëtes ont entrepris de la continuer; l'un, Ulrich von Türheim, vers 1236, l'autre, Heinrich von Friberg, vers 1300. Tous deux sont bien inférieurs à leur illustre devancier, le premier surtout. Il faut du moins lui rendre cette justice qu'il ne se dissimulait pas la témérité de son entreprise et qu'il ne se flattait pas de dédommager ses contemporains de la perte de Gottfried. Lui-même la déclare irréparable :

Uns ist ein schade grôz geschehen,
. . . .
Sît meister Gotvrit ist tôt,
Der diss buoches begunde.

C'est par un pieux hommage qu'Ulrich commence sa continuation du chef-d'œuvre inachevé. De même Gottfried, au début de son poëme, avait cité avec éloge ses devanciers et ses maîtres Heinrich von Veldeke, Blikker von Steinach, Hartmann der von Aue et les « *rossignols harmonieux* » von der Hagenau et W. von der Vogelweide. On s'attendait peut-être à trouver ici le nom de Wolfram. Mais loin d'admirer et de prendre pour modèle l'auteur du *Parzival*, Gottfried lui décoche plus d'une fois, sans le nommer il est vrai, de mordantes épigrammes. Il se moque de sa marche pénible, de son style travaillé, de ses pensées empreintes d'un obscur mysticisme. Wolfram, de son côté, reproche à l'auteur de *Tristan* de corrompre la pure langue allemande en introduisant à chaque instant dans ses vers des lambeaux de français. On voit que les deux plus grands poëtes épiques de l'Allemagne du treizième siècle n'avaient l'un pour l'autre qu'une médiocre sympathie; et l'on n'en doit point être surpris si l'on songe combien le caractère de leur génie était différent. Autant Wolfram d'Eschenbach est grave et profond dans ses pensees, énergique et concis dans son langage, autant Gottfried de Strasbourg est gracieux et léger dans son style comme dans ses idées. « Si le premier, a dit M. de Hagen, est le miroir sans tache de la poésie chevaleresque, le second en est la fleur dans toute sa délicatesse et dans tout son éclat. Avec quel charme il peint les souffrances et surtout les jouissances de l'amour! Avec quelle touchante sympathie il se complaît dans la peinture des sentiments intimes, délaissant pour elle ces brillants tableaux de la vie guerrière, ces vigoureux coups de lance, ce cliquetis d'armes qui fait tant de bruit dans la plupart des romans du moyen âge! Il n'a point les allures austères et belliqueuses de Wolfram; il n'est pas comme lui le champion armé de l'honneur et du devoir; il est le chantre séduisant des faiblesses humaines. » Aussi n'a-t-il jamais manqué d'admirateurs. La liste de ses panégyristes est trop longue pour que nous puissions la faire complète. Nous nous bornerons à citer Reimar von Zweeter, Marner, Tanhauser, Konrad von Würtzburg, Hugo von Trimberg (vers 1300), Ulrich Fürterer (1478), Püterich de Reichertshausen (1462), etc. Hans Sachs a mis en drame les amours d'Iseult et de Tristan, sous ce titre : *Tragœdie von der strengen Lieb' Herrn Tristrant mit der schœnen Kœnigin Isalden, und hat 7 akte.* 1553 *am* 7ten *tag Hornungs.* Des auteurs modernes, A.-W. Schlegel, Immermann, Conz ont imité et rajeuni le *Tristan*, et H.-F. Massmann nous en a donné une excellente édition d'après les nombreuses copies manuscrites que le moyen âge nous en a laissées, et qui sont autant de preuves irrécusables de la popularité dont ce poëme a joui.

Alexandre Pey.

de l'affront fait à sa sœur. Celui-ci, pour se justifier, raconte son histoire à son beau-frère; et tous deux conviennent de se rendre ensemble à la cour du roi Marke. Si, de l'aveu même de Kaedin, Isôt la blonde n'est pas plus belle qu'Isôt aux blanches mains, Tristan consent à mourir. Comme on devait s'y attendre, l'épreuve tourne à l'avantage de la reine de Cornouailles. Nous passons rapidement sur l'entrevue des deux amants, sur les ruses que de nouveau ils emploient pour se revoir, sur les déguisements que prend notre héros pour parvenir jusqu'à son amie, et nous courons au dénoûment. En aidant Kaedin dans une entreprise amoureuse, Tristan a été blessé par une lance empoisonnée. Il se fait porter à Karke dans un château, et envoie une barque vers la femme du roi Marke, qui seule peut le guérir : le pilote doit en revenant hisser une voile blanche s'il ramène Isôt, une voile noire si elle a refusé de venir. Cependant Isôt aux blanches mains est venue s'asseoir au chevet du blessé. De quelle couleur est la voile? demande-t-il en apprenant que la barque s'approche. « Noire comme du charbon, « *Swarz als ein Kol* », répond la perfide. Tristan se retourne sur sa couche, et expire. Sa fidèle amante ne trouve plus qu'un cadavre. Dans l'église, de chaque côté du cercueil, sont debout deux femmes, Isôt la blonde et Isôt aux blanches mains. « Que faites-vous ici? dit la première à sa jalouse rivale, que faites-vous près de celui que vous avez tué? » Et elle se jette sur le corps inanimé de Tristan, l'embrasse une dernière fois, et meurt. Le roi Marke arrive alors; il sait enfin l'histoire du philtre fatal, et les deux amants sont justifiés à ses yeux. Il les pleure, et les fait enterrer magnifiquement, à peu de distance l'un de l'autre, dans le royal caveau de ses ancêtres. Par son ordre un rosier est planté sur la tombe d'Isôt, un cep de vigne sur celle de Tristan. Les racines des deux plantes s'ouvrent un chemin à travers les obstacles qui les séparent, et finissent par se rejoindre et par s'entrelacer dans le sein de la terre. (*Edit. Massmann*, 3728 vers.)

Oberlin, *De Poetis eroticis Alsat.*, Strasbourg, 1786, p. 18-21, et *Notices historiques et littéraires sur les Poëtes alsaciens*, 1806, p. 25. — Rosenkranz, *Geschichte der deutschen Poesie*, p. 314. — Massmann, *Tristan et Isolt*; Leipzig, 1843, in-8°. — Hagen, *Minnesinger*; Leipzig, 1838, in-4°. — Karl Gœdeke, *Das Mittelalter*, 6e livraison; Hanovre, 1854. — Gervinus, *National-literatur*; Leipzig, 1853. — Koberstein, *Grundriss der Geschichte der deutschen National-Literatur*; Leipzig, 1837. — Hagen, Docen et Busching, *Museum für altd. Literatur und Kunst*; Berlin, 1809.

GOTTHARD (*Joseph-Frédéric*), médecin allemand, né le 21 décembre 1757, mort le 23 février 1834, à Bamberg, où il fut professeur d'anatomie et d'art vétérinaire. On a de lui : *Leitfaden für angehende Aertzte, Kranke zu prüfen und Krankheiten zu erforschen, mit einer Kranken und Witterungs-Beobachtungs-Tabelle, nach Stoll* (Guide du jeune médecin pour l'examen du malade et de la maladie, avec une table d'observations pathologiques et météorologiques, d'après Stoll); Erlangen,

gr. in-8°; — ***Entwurf eines Lehrplans zu thieraerztlichen Lehranstalten, nebst Bemerkungen über den Werth der Hausthiere, und die Mittel, die landwirthschaftliche und wissenschaftliche Thierkunde zu verbessern.*** (Essai d'un système d'établissement pour l'enseignement de l'étude de l'art vétérinaire, avec des observations sur la valeur des animaux domestiques et les moyens de perfectionner l'art vétérinaire et l'économie rurale); Erlangen, 1796, gr. in-8°. W. R.

Usteri *Repertor. Medic.*; 1798, 408, 8, 471. — Callisen, *Medicinisches Schriftsteller Lexikon.*

***GOTTI** (*Baccio* ou *Bartolommeo*), peintre de l'école florentine, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Élève de Ridolfo Ghirlandajo, il quitta son pays, et vint en France travailler pour François Ier. E. B—n.

Vasari, *Vite.* — Lanzi, *Storia della Pittura.*

***GOTTI** (*Vincenzio*), peintre de l'école bolonaise, né à Bologne, mort à Reggio (Calabre), en 1636. Après avoir été condisciple du Guide à l'école de Calvart; il alla, à l'âge de vingt ans, à Rome, où quelques peintures qu'il exécuta lui méritèrent d'être appelé à la cour du vice-roi de Naples, qui lui confia d'importants travaux. Lorsqu'il les eut terminés, Gotti passa à Messine, où il séjourna quelque temps, puis il vint à Reggio, s'y maria, et y passa le reste de sa vie. Peu d'artistes ont autant travaillé que Gotti : à sa mort on trouva un catalogue de ses œuvres, qui ne contenait pas moins de 218 tableaux, peints surtout pour les églises du royaume de Naples. E. B—n.

Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi.*

GOTTI (*Vincent-Louis*), cardinal et théologien italien, né à Bologne, le 5 septembre 1664, mort le 18 septembre 1742. Son père était professeur de droit à l'université de Bologne. En 1680, Gotti prit l'habit religieux dans le couvent des Dominicains de cette ville. En 1684, il se rendit à l'université de Salamanque, où il se consacra pendant quatre ans à une étude approfondie de la théologie. En 1688, de retour en Italie, il fut successivement chargé d'enseigner la philosophie à Mantoue, à Rome et à Bologne. Le sénat de Bologne le nomma, en 1695, premier professeur de théologie à l'université de cette ville. En 1708, Gotti fut élu provincial des dominicains pour la province de Bologne. Le pape Clément XI le nomma, en 1714, inquisiteur de Milan; trois ans après Gotti résigna cet emploi, qu'il avait accepté à contre-cœur, et il retourna à Bologne comme professeur de polémique. Depuis 1719 la réputation de Gotti comme théologien du plus grand mérite était établie en Europe après la publication faite par lui de plusieurs ouvrages importants. Lorsqu'en 1728 Benoît XIII lui conféra la dignité de cardinal, toute la ville de Bologne célébra cet acte de justice. Gotti conserva à Rome son ancienne manière de vivre, simple et modeste; il était tout entier à ses devoirs et à l'étude. Benoît XIII ainsi que son successeur Clément XII consultaient souvent Gotti sur les affaires de l'Église. Gotti se prononça toujours fortement contre les jansénistes; c'est ce qui l'empêcha d'être élu pape. Au conclave de 1740 il eut beaucoup de voix; mais on fit valoir que pour rétablir la paix de l'Église il fallait un pape plus porté à des mesures conciliatrices. Benoît XIV, aussitôt après son élection, s'empressa de nommer Gotti à l'emploi de théologien du pape; plus tard il l'appela aux fonctions de protecteur de la province de Bologne. Gotti mourut entouré de l'estime générale; sa piété était exemplaire, son érudition immense. On a de lui : *Vera Chiesa di Jesu-Christo, dimonstrata da segni e da dogmi*; Bologne, 1719; Milan, 1734, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage, qui est presqu'un traité complet de controverse, est dirigé contre les assertions du ministre calviniste Jacques Picenini; — *Colloquia theologico-polemica, in tres classes distributa : in prima sacrorum ministrorum cœlibatus; in secunda Romanorum Pontificum auctoritas; in tertia aliæ catholicæ veritates defenduntur*; Bologne, 1727, in-4°; — *Theologia scholastico-dogmatica juxta mentem divi Thomæ Aquinatis*; Bologne, 1727-1734, 16 vol. in-4°; — *De eligenda inter dissidentes christianos sententia*; Rome, 1734; Ratisbonne, 1740; ce livre est dirigé contre un ouvrage de Jean Leclerc publié sous le même titre; — *Veritas Religionis christianæ et librorum quibus innitur, contra atheos, polytheos, idiolatros, Mahomedanos et Judæos demonstrata*; Rome, 1735-1740, 12 vol. in-4°; ouvrage plein de recherches savantes. E. G.

Le P. Th. Ricchini, *De Vita et studiis Gottii*; Rome, 1742, in-4°. — Touron, *Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, t. VI. — *Bibliothèque sacrée.* — Hirsching, *Histor. litter. Handbuch.*

GOTTIGNIEZ (*Gilles-François*), mathématicien belge, né à Bruxelles, en 1630, mort à Rome, le 6 avril 1689. Reçu dans la Compagnie de Jésus en 1653, il fit son noviciat à Malines, et alla à Rome achever ses études. Son goût pour les sciences exactes le fit charger, en 1662, de l'enseignement des mathématiques. Il disputa à Cassini quelques-unes de ses découvertes sur Jupiter et Mars. On a de lui : *P. Gottigniez et Joann. Dom. Cassini Epistolæ duæ astronomicæ, de difficultatibus circa eclipses in Jove a Mediceis planetis effectas, aliaque noviter in ipso detecta*; Bologne, 1665, in-fol.; — *Lettere intorno alle macchie nuovamente scoperte nel pianeta di Giove*; Rome, 1666, in-8°; — *De figuris cometarum qui annis 1664, 1665 et 1668 apparuerunt, cum brevissimis animadversionibus*; Rome, 1668, in-4°; — *Elementa Geometriæ planæ*; Rome, 1669, in-12; — *Logistica, sive scientia circa quamlibet quantitatem demonstrative discur-*

rendi, etc.; Rome, 1674, in-4°; — *Arithmetica Introductio ad Logisticam*; Rome, 1676, in-4°; — *Idea Logisticæ*; Rome, 1677, in-4°; — *Epistolæ mathematicæ*; Rome, 1678, in-4°; — *Clavis Logisticæ*; Rome, 1679, in-4°; — *Logistica universalis, sive mathesis Gottigniana*; Naples, 1687, in-fol. L. L—T.

Montucla, *Hist. des Mathém.*, tom. II, p. 648. — Delalande, *Bibliogr. astronomique*. — Moréri, *Grand Dict. historique*.

GOTTLEBER (*Jean-Christophe*), philologue allemand, né à Chemnitz, en 1733, mort à Meissen, le 1er mai 1785. Il fut longtemps recteur de l'école d'Annaberg; en 1771 il passa en cette même qualité à Meissen. Ses ouvrages se font remarquer par l'érudition alliée à la sagacité critique. Ils consistent principalement en dissertations insérées pour la plupart dans les *Nova Acta Eruditorum*. Les plus remarquables sont: *De emphasium judicandarum difficultate*; Alltorf, 1761, in-4°; — *Epistola ad Meynium de consuetudine veterum laudandi scriptorum loca deque eorum usu critico*; Annaberg, 1764, in-4°; — *Prolusio locis super aliquot Homeri, poetarum decori non accommodatis*; ibid., 1764, in-4°; — *De causis dialectorum variorum in poetis græcis obviorum*; ibid., 1765, in-4°; — *Animadversiones ad Platonis Phædonem et Alcibiadem II, cum excursu in quæstiones socraticas de animi immortalitate*; Leipzig, 1771, in-8°; — *Ueber einige alte und rare Bibeln, welche in der Bibliothek der Stadt Annaberg aufbewahrt werden* (De quelques Bibles anciennes et rares conservées à la bibliothèque d'Annaberg); Altorf, 1768, in-4°; — *Observationes in quædam loca Dionysii Halicarn.*; Leipzig, 1769-1770, III parties in-4°; — *De Joanne Rivio, rectore quondam Annabergensi*; ibid., 1771, in-4°; — *De crisi e lege consecutionis temporum in restituendis veterum scriptorum locis depravatis, adhibenda*; Meissen, 1771, in-4°; — *Vita conrectoris Weissii*; ibid., 1772, in-fol.; — *Animadversiones ad Philonis legationem ad Cujam*, IV parties; ibid., 1773-1774; — *Specimen animadversionum ad Menexenum*; ibid., 1776-1778, VI parties in-8°. On a encore de Gottleber plusieurs programmes écrits en allemand sur divers sujets philologiques; il avait entrepris une édition de Thucydide, mais il mourut avant de la terminer; Bauer la continua, et elle fut enfin achevée par Beck. E. G.

Hamberger, *Germania erudita*, pars I. — Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, Supplément, 4e édit., t. I. — Adelung, *Suppl. à Jöcher*.

***GOTTSCHALCK** (*Jean-Georges*), pédagogue danois, né en 1741, à Vidskinde (Sélande), mort en 1816, à Odensée. Après avoir fait ses études à l'université de Copenhague, il devint en 1769 maître ès arts, et en 1770 pro-recteur de l'école latine d'Odensée. On a de lui: *Theses quædam de nominibus propriis latinis in danica convertendis*, *præmissæ interpretationi danicæ orationis Ciceronis primæ in Catilinam*; Copenhague, 1768; — *Den ægte Patriotismes Indflydelse paa Modersproget* (Influence du vrai patriotisme sur la langue maternelle); Odensée, 1774; — une traduction danoise de Quintilien et des discours de Cicéron. KALTSCHMIDT.

Erslew, *Forfatter-Lexicon*.

GOTTSCHED (*Jean-Christophe*), célèbre littérateur allemand, né à Juditenkirch, près de Kœnigsberg (Prusse), le 2 février 1700, mort à Leipzig, le 12 septembre 1766. Lorsqu'il eut atteint sa quatorzième année, son père, qui jusque là s'était chargé de son éducation, l'envoya achever ses études à l'université de Kœnigsberg. Fils d'un ministre protestant, le jeune Gottsched fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique; mais bientôt il déserta la théologie pour se livrer tout entier à la philosophie et aux belles-lettres, où il ne tarda pas à se distinguer. Il avait même déjà fait imprimer plusieurs traités et quelques poésies, quand la crainte du service militaire, auquel sa haute taille ne lui permettait guère d'échapper, lui fit quitter la Prusse pour un pays plus pacifique. Il se refugia à Leipzig, où le savant Mencke lui confia l'éducation de ses enfants (1724). Nommé bientôt professeur à l'université, il vit de nombreux auditeurs accourir à ses leçons: cette faveur du public enfla sa vanité, et il conçut l'ambitieuse pensée de devenir le Boileau de l'Allemagne. La littérature germanique avait en effet grand besoin d'une réforme: les disciples de Lohenstein et d'Hoffmanswaldau avaient mis à la mode la recherche et le mauvais goût. La langue avait été corrompue par l'introduction d'une foule de mots et de tours étrangers, et le théâtre était livré aux grossières bouffonneries de l'arlequin allemand, le trop fameux Hanswurst. Le manifeste du réformateur parut en tête d'une édition de Pietsch, poëte médiocre mais correct, que Gottsched publia en 1725. La pureté du langage, la clarté et l'élégance du style étaient mises par le nouvel aristarque au-dessus de toutes les autres qualités littéraires; et il conseillait à ses compatriotes de prendre désormais exclusivement pour modèles les auteurs classiques et surtout les écrivains français du siècle de Louis XIV. Beaucoup d'esprits distingués se rangèrent sous sa bannière; il fonda avec leur concours un journal hebdomadaire *Les Critiques raisonnables* (*Die vernünftigen Tadlerinnen*); et lorsque en 1726 il eut été nommé président de la Société littéraire de Leipzig, il put se croire arrivé à cette dictature littéraire qui était le but de ses plus chers désirs. Mais il fut troublé dans son triomphe par les attaques de deux écrivains de Zurich, Bodmer et Breitinger, qui avaient fondé l'école suisse, presqu'au même moment où Gottsched se faisait le chef de l'école saxonne. Dans leur journal *Le Peintre des Mœurs*, qui dès 1729 avait remplacé les *Dialogues des Peintres*, ils

accusèrent le professeur de Leipzig de comprimer l'essor du génie en prétendant le régler, et proposèrent pour modèles aux Allemands Shakespeare et Milton, au lieu de Racine et de Boileau. On voit qu'il s'agissait encore ici d'imitation, et que les adversaires de Gottsched n'étaient pas plus que lui les champions de l'originalité. Mais en attendant que Lessing et Klopstock, repoussant avec un dédain presque égal les « *anglomanes* et les *gallomanes* », donnassent à leur pays une littérature vraiment nationale, les chefs de l'école suisse avaient sur le président de l'académie de Leipzig un immense avantage : c'est que les chefs-d'œuvre des écrivains anglais, étant bien plus que les nôtres en harmonie avec le goût, avec le caractère et avec la langue germaniques, pouvaient exercer en Allemagne une influence beaucoup plus directe et beaucoup plus féconde. Bodmer et Breitinger luttèrent donc avec succès contre Gottsched. Celui-ci, doué d'une activité infatigable, dirigea tour à tour ou simultanément plusieurs feuilles périodiques : *Les Critiques raisonnables*, dont nous avons déjà parlé, *Le Spectateur de Leipzig*, *Le Patriote de Hambourg*, et y défendit ses doctrines avec hauteur et obstination. Les littérateurs de Zurich lancèrent contre lui d'acerbes pamphlets, *Le Diogène de Leipzig défrisé* et l'*Acte d'accusation de mauvais goût*. La riposte des académiciens saxons ne se fit pas attendre : Schwabe et Triller, venant au secours de leur président, répliquèrent avec aigreur, et s'égayèrent aux dépens des nombreux provincialismes qui entachaient le style des écrivains de l'Helvétie. Cette polémique déjà si vive s'envenima encore lorsque Bodmer publia sa traduction de Milton. Gottsched critiqua l'épopée anglaise avec les arguments que lui fournissait Voltaire : Bodmer répondit par sa *Dissertation sur l'emploi du merveilleux en poésie*. L'aristarque alors ne connut plus de mesure, et porta dans la discussion une insolence et une morgue pédantesques qui lui aliénèrent tous les esprits. Sa défaite, accélérée par les malheureux essais poétiques ou oratoires qu'il avait composés à l'appui de sa théorie, fut bientôt complète. L'actrice de Leipzig, avec laquelle il avait brûlé solennellement l'effigie du traditionnel Hanswurst, abandonna son ancien allié, et le mit en scène avec une liberté aristophanesque. Quelque chose qui fut peut-être plus sensible encore à Gottsched que la défection de la Neuber, ce fut un libelle satirique que lança contre lui Christophe Rost et que, dans un voyage à Dresde, il trouva placardé dans toutes les hôtelleries où il s'arrêta. Il en acheta le plus d'exemplaires qu'il put, et parvint à rendre ce pamphlet très-rare. Tandis que le ridicule s'attachait à l'infortuné réformateur et le punissait cruellement de son intolérance et de son pédantisme, les honneurs universitaires et académiques offraient à son amour-propre blessé une légère compensation : il était nommé successivement professeur extraordinaire de philosophie et de poésie (1730), professeur ordinaire de logique et de métaphysique (1734), puis décemvir de l'université, enfin doyen de la faculté de philosophie et du grand collége des Princes. La mort le frappa au moment où il venait d'être revêtu de ces dernières dignités.

Il est de mode aujourd'hui de rabaisser Gottsched, et nous devons convenir que comme poëte et comme philosophe il est d'une grande médiocrité. Ses ouvrages de philosophie manquent d'analyse et ses vers d'imagination. Ses tragédies et même son *Caton mourant* (malgré les dix éditions qui en furent faites) sont pâles et froides. Mais elles sont supérieures à tout ce qui avait été représenté jusque alors sur la scène allemande, et elles seraient déjà pour Gottsched un titre suffisant pour la postérité, lors même que ses travaux de philologue et d'érudit ne lui en vaudraient pas de plus sérieux et de plus incontestables. Ses ouvrages élémentaires, son *Essai sur l'Art poétique*, son *Traité de l'Art oratoire*, sa *Grammaire Allemande* surtout exercèrent une utile influence. Ce dernier livre eut un grand succès ; il eut six éditions, fut traduit en cinq langues, et fit longtemps autorité. Ses *Observations sur l'emploi et l'abus d'un grand nombre de mots et d'expressions* contribuèrent puissamment à épurer et à polir la langue allemande. La Société Poétique de Leipzig devint entre ses mains une espèce d'*académie* qui accéléra les progrès de la littérature nationale, en publiant de curieuses analyses d'ouvrages anciens et modernes, de bons articles d'histoire et de philosophie, des notices et des biographies d'un excellent style. Gottsched était l'un des membres les plus laborieux de cette estimable société ; et si depuis les savants modernes ont pu rédiger les annales complètes de la littérature allemande, ils le doivent en partie aux matériaux rassemblés par le professeur de Leipzig, à son précieux *Catalogue des Tragédies, Comédies, et Opéras imprimés de 1450 à 1760*, à ses travaux sur Reineke, etc. Mais la liste que nous allons donner des œuvres de Gottsched prouvera mieux que tout le reste la remarquable activité de son esprit ainsi que les éminents services qu'il a rendus à la science et aux lettres.

Dissert. continens dubia circa Monades Leibnitianas; Kœnigsberg, 1722, in-4° ; — *Notice sur la Société allemande régénérée de Leipzig*; Leipzig, 1727 et 1731, in-8° ; — *Essai d'Art poétique critique pour les Allemands*; Leipzig, 1730, in-8° ; — *L'Éloquence académique, à l'usage des écoles publiques*; Hanovre, 1728, 2 vol. in-8° ; — *Éloge de Martin Opitz*; Leipzig, 1739, in-8° ; — *Grammaire Allemande*, dont la première édition parut en 1748, sous ce titre : *Fondement de l'art grammatical de la Langue Allemande, d'après les meilleurs auteurs de nos jours et du dernier siècle*; Leipzig, in-8° ; — *De Versione Germanica Æneidos*

quæ ante 600 annos, auct. Henrico de Velдelck edita, in bibliotheca Gothana adservatur; Leipzig, 1745, in-4°; — *De rarioribus nonnullis bibliothecæ Paullinæ Codicibus*; ibid., 1746, in-4°; — *Recueil des Discours de Gottsched* en trois parties; Leipzig, 1749; — *Poésies*; ibid., 1736, in-8°; — *Nouvelles Poésies, publiées par la Société royale Allemande*; Kœnigsberg, 1750, in-8°; — *Catalogue de toutes les pièces de théâtre en allemand qui ont été imprimées depuis 1450 jusqu'en* 1760; Leipzig, 1757-65, 2 vol. in-8°; — *Réflexions sur l'emploi et sur l'abus d'une multitude de mots et d'expressions dans la langue allemande*; Strasbourg et Leipzig, 1758, in-8°; — *Dict. abrégé des Belles-Lettres et des Arts libéraux*; Leipzig, 1760, in-8°; — *De solemniori laurea in coronandis poetis usu*; Leipzig, 1752, in-4°; — *Traduction des œuvres choisies de Fontenelle*. Gottsched fit encore beaucoup d'autres traductions, parmi lesquelles nous citerons celle de l'*Art poétique d'Horace*; Leipzig, 1751, et celle du *De claris Oratoribus*, publiée en tête de son traité sur l'*Éloquence académique* (IV). En collaboration avec quelques amis (Schwabe, Müller, Gærtner, etc.), et avec sa femme (*voy.* l'article de cette dernière), il traduisit *La Théodicée de Leibnitz*; Hanovre, 1744, in-8°; — *L'Éloge de Leibnitz*, par Fontenelle, ibid.; — *Le Dictionnaire de Bayle*; Leipzig, 1741-1744, 4 vol. in-folio. Il imita le *Caton* d'Addison et l'*Iphigénie* de Racine. Il dirigea un grand nombre de feuilles, et de recueils, entre autres : *Les Critiques raisonnables*; Halle et Leipzig, 1725-26, 2 vol. in-8°; Hambourg, 1747, in-8°; — *Les Mémoires pour servir à l'histoire critique de la langue de la poésie et de l'éloquence allemande, publiés par quelques membres de la Société Allemande de Leipzig*; Leipzig, 1732-44, 8 vol. en 32 cahiers in-8°; — *La nouvelle Bibliothèque des Belles-Lettres et des Arts libéraux*; Leipzig, 1745-54, 10 vol. in-8°; — *La Collection de quelques morceaux choisis de la Société des Arts libéraux*; Leipzig, 1754-55, 3 vol. in-8°. Enfin, il publia, de concert avec Baumann : *Reineke le renard, par Henri d'Alkmar, traduit de l'ancien allemand en allemand moderne sur l'édition de 1498, suivi d'une dissertation sur l'auteur, la véritable époque et le grand mérite de ce poëme*; Leipzig et Amsterdam, 1752, petit in-fol., avec gravures. Alexandre Pey.

Hillebrand, *Deutsche Litteratur*; Hamburg et Gotha, 1845, in-8°. — Koberstein, *Grundriss der Geschichte der deutschen National-litteratur*; Leipzig, 1837, in-8°. — Henry et Apfel, *Histoire de la Littérature allemande*; Paris, 1839, in-8°. — Prutz, *Vorlesungen ueber die Geschichte des deutschen Theaters*, p. 229. — Gervinus, *Geschichte der National-literatur der Deutschen*, t. IV.

GOTTSCHED (*Louise-Adelgonde-Victoire*), née *Kulmus*, femme du précédent, naquit à Dantzig, en 1713, mourut à Leipzig, en 1762, le 26 juin. Après avoir reçu de sa mère et de son oncle une brillante éducation et appris la plupart des idiomes modernes, elle entra en correspondance avec Gottsched, dont elle admirait le talent, et se mit, d'après ses conseils, à étudier les langues classiques. En 1735 elle épousa le savant professeur, et ne cessa plus dès lors de travailler sous sa direction. Tous les historiens de la littérature allemande et le sévère Lessing lui-même (dans le n° 26 de sa *Dramaturgie hambourgeoise*) s'accordent pour reconnaître les éminentes qualités de madame Gottsched et pour la mettre au-dessus de son mari sous plusieurs rapports. Le seul reproche qu'on lui fasse, c'est d'avoir trop subi l'influence d'un homme « qu'elle surpassait de beaucoup par son goût, son esprit et la pureté de son style ». Son caractère et ses vertus ont été appréciés aussi favorablement que son talent, et rien n'est plus flatteur pour sa mémoire que l'unanime concert d'éloges qu'elle a obtenus de tous ses biographes; *voy.*, entre autres, Léonard Meister, *Caractères allemands*, 2e vol., et Mme de La Roche, dans le journal intitulé *Pomona*, 8e cahier, 1783. Elle a traduit beaucoup d'ouvrages français et anglais, parmi lesquels nous citerons : *Réflexions sur les Femmes*, par Mme de Lambert; Leipzig, 1731, in-8°; — la *Zaïre* de Voltaire; — le *Caton* d'Addison; Leipzig, 1735, in-8°; — *La Boucle de Cheveux enlevée*, de Pope, 1744, in-4°. Plusieurs de ces traductions sont en vers. Elle a composé elle-même quelques poésies originales, et quelques écrits satiriques pleins d'une verve mordante. Son *Petit Prophète de Bœmischbroda*, Prague, 1753, dirigé contre Weisse, prouva que Gottsched avait dans sa femme un puissant auxiliaire. Mais le véritable titre littéraire de madame Gottsched, c'est sa correspondance, recueillie par madame Kunkel et publiée à Dresde, en 1771 et 1772. Ces *Lettres*, pleines de grâce, d'esprit et quelquefois de profondeur, jouissent encore aujourd'hui en Allemagne d'une réputation méritée. A. P.

Hillebrand, *Deutsche Litteratur*. — *Conversat.-Lexik.*

GOTTSCHLING (*Gaspard*), historien et bibliographe allemand, né à Zobendau (principauté de Liegnitz), mort à Neu-Brandenbourg, en 1739. Après s'être fait recevoir maître ès arts à l'université de Leipzig, il y professa pendant quelque temps. Plus tard il accepta une place de précepteur. En 1705 il fut nommé recteur de la nouvelle école fondée dans la Marche pour les fils de chevaliers. Quatre ans après il alla professer à l'université de Halle; puis il fut appelé en 1710 au rectorat de l'école de Neu-Brandenbourg. On a de lui : *Einleitung in die Wissenschaft guter Bücher* (Introduction à la connaissance des bons livres); Dresde, 1702, 1713, in-8°; — *Kurtze Nachrichten von dem heutigen Zustande Frankreichs* (Notice abrégée sur l'état actuel de la France), publiée sous le nom de E. de Gaule; — *Kurtze Einleitung in die Heroldskunst* (Briève Introduction à

l'art du blason); Neu-Brandenbourg, 1706, 1746, in-8°; — *Chronologische und historische Tabellen des 16 und 17 seculi* (Tablettes chronologiques et historiques des seizième et dix-septième siècles); — *Nachricht von der Stadt Halle, Frankfurt am Mayn und Leipzig* (Notices sur les villes de Halle, Francfort-sur-le-Mein et Leipzig); — *Versuch von einer Historie der Landkarten* (Essai d'une histoire des cartes géographiques); Halle, 1711, in-8°; — *Recueil de quelques Contes divertissants;* — *Narchricht von den Superintendenten und Inspectoribus in der Neustadt-Brandenburg* (Notices sur les surintendants et inspecteurs de Neu-Brandenbourg); — *Beschreibung von der Stadt Alt-Brandenburg* (Notice sur la ville de Alt-Brandenbourg); — *Lycæum;* Brandebourg, 1710, in-8°. On a encore de Gottschling plusieurs traductions ainsi qu'un grand nombre de dissertations. E. G.

Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexik.*

GOTTSCHLING (*Godefroi*), bibliographe allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. En 1703 il commença à Leipzig l'étude de la théologie; il fut nommé plus tard ministre protestant à Medzibor. On a de lui : *Dissertatio de libris hodœporicis;* Leipzig, 1703, in-4°; — *Meteorologium sacrum;* Breslau, 1711, in-4°. Il a aussi mis en vers les Évangiles des dimanches dans son *Balsam für die Mitgenossen am Trübesal* (Baume pour les compagnons d'infortune); Leipzig, 1720, in-4°. E. G.

Adelung, Suppl. à Jöcher. — Wetzel, *Lebensbeschreibung der berühmtesten Liederdichter*, t. IV.

GOTTWALD (*Christophe*), naturaliste et médecin allemand, né à Dantzig, en 1636, mort le 1er janvier 1700. Il avait pris le nom d'*Asclepiodotus*, dans l'Académie des Curieux de la Nature, dont il a enrichi les *Mémoires* de plusieurs observations. Il parvint à créer un important cabinet d'histoire naturelle, dont il ne put malheureusement que commencer la description. Ce cabinet, augmenté par son fils Jean-Christophe, fut vendu ou donné à Pierre le Grand, qui en fit présent à l'Académie des Sciences de Pétersbourg. Quant aux dessins et aux planches dont Gottwald avait fait graver mille épreuves, elles restèrent en Allemagne, où elles furent dispersées, ce qui explique leur extrême rareté. On les a réunies en deux volumes, sans texte, dont l'un contient quarante-neuf, l'autre soixante-deux planches, d'après le catalogue de la bibliothèque de Klein, qui indique l'exemplaire le plus complet sous le titre de : *Thesaurus Conchiliorum tabb. æn. XLIX constans, quarum VI priores stellas marinas et corallia, cœteræ testacea univalvia turbinata repræsentant; LXII tabulæ æneæ, artificiose sculptæ, varias curiosas observat. anatomicas in homine et brutis complectentes;* Nuremberg, 1682, in-fol.; — Diverses *Observations physiques et anatomiques sur le castor;* Nuremberg, 1682, in-4°, avec sept planches, ainsi que *Sur les tortues*, Nuremberg, 1681, in-4°, avec dix planches; — et une thèse inaugurale *De melancholia hypochondriaca;* Leyde, 1664, in-4°. W. R.

Biographie médicale. — Adelung, *Supplém. à Jöcher*.

GOUAN (*Antoine*), botaniste français, né à Montpellier, le 15 décembre 1733, mort dans la même ville, le 1er décembre 1821. Fils d'un conseiller à la chambre des comptes, il fut envoyé, avec deux de ses frères, au collége des jésuites de Toulouse, où il termina ses études classiques. Ses maîtres, au nombre desquels se trouvait l'abbé Raynal, préfet des études, devinèrent de bonne heure que leur élève se distinguerait un jour parmi les observateurs habiles de la nature. Revenu à Montpellier, Gouan suivit les cours de la faculté de médecine, dans l'intention d'embrasser un état qui lui offrait plus d'occasions que tout autre de se livrer à son goût pour l'histoire naturelle. Boissier de Sauvages dirigea ses premières études dans l'art de guérir et en botanique. Sous un pareil instituteur, les dispositions précoces du jeune Gouan se développèrent avec tant de rapidité, qu'à l'âge de dix-neuf ans il fut reçu docteur. Mais il renonça bientôt à l'exercice de la médecine pour se livrer entièrement à sa passion pour la botanique. Boissier lui-même ne désapprouva pas cette résolution, et le mit en rapport direct avec Linné, dont le vaste coup d'œil embrassait la nature entière, et qui reconnut dans Antoine Gouan cette ardeur de connaître et ce talent d'observer qui lui méritèrent par la suite le titre, si glorieux, de son *correspondant le plus chéri*. Pour son premier ouvrage, Gouan mit au jour la description des plantes du jardin de Montpellier : *Hortus regius Monspeliensis, sistens plantas, tam indigenas quam exoticas,* 2200 *ad genera relatas;* Lyon, 1762, in-8°. L'auteur adopta le système, alors peu connu en France, du naturaliste suédois, et qui, parmi les immenses progrès qu'il a fait faire à la science, compte en première ligne la réduction des longues phrases descriptives des anciens auteurs à une simple dénomination générique, et à une seule désignation du caractère spécifique de chaque plante. On doit donc reporter à Gouan le mérite d'avoir, un des premiers en France, popularisé un système admirable, malgré ses anomalies et la supériorité de la méthode naturelle, généralement préférée aujourd'hui. La direction du Jardin des Plantes de Montpellier était confiée au professeur Imbert, dont l'incapacité n'éclatait que trop dans ses cours. Gouan eut le tort, qu'il partagea avec deux autres jeunes docteurs (Cusson et Crassous) de verser à pleines mains le ridicule sur ce membre indigne d'une faculté célèbre, dans un pamphlet intitulé : *Leçons de botanique faites au Jardin royal de Montpellier par M. Imbert, professeur et chancelier en*

l'université de Montpellier, par M. Dupuy des Esquilles, maître ès arts et étudiant en chirurgie; 1762, in-12. La publication de ce libelle, devenu fort rare, parce que les auteurs le supprimèrent en grande partie, ne mit point d'obstacle au désir qu'avait Gouan de remplacer le docteur Imbert. Il fut d'abord nommé son suppléant, et lorsque la chaire devint vacante, en 1767, nul mieux que lui ne fut jugé digne de la remplir. Vers le même temps, il fut chargé par le ministre de la guerre de se rendre à Perpignan pour donner le plan et diriger les travaux d'un jardin botanique que le maréchal de Noailles, gouverneur du Roussillon, voulait faire établir dans un des bastions de la place. Lors des deux voyages qu'il fit à Perpignan, Gouan ne manqua pas d'aller herboriser dans les Pyrénées avoisinantes. En 1765 il avait publié la *Flora Monspeliaca*, Lyon, in-8°, qui, attendue avec impatience par les botanophiles, ne fut pas aussi goûtée que l'*Hortus Monspeliensis*, parce qu'il avait jugé à propos d'adopter une méthode *hybride*, dont Rivin et Ludwig lui avaient donné l'idée, et qu'il essaya de combiner avec les ordres de Linné, ce qui devait nécessairement jeter quelque confusion dans ses classifications. Les herborisations, si négligées sous son prédécesseur, reprirent leur cours, et attirèrent un grand nombre d'étudiants. Il déposa le fruit de ses excursions pyrénéennes dans un autre ouvrage, dont malheureusement il ne publia qu'un seul fascicule, sous le titre d'*Illustrationes et Observationes Botanicæ;* Zurich, 1773, in-fol., avec 28 planches. C'est là véritablement que le professeur de Montpellier se montre observateur, par l'heureuse application des principes de la méthode naturelle à la détermination comparative des espèces qu'il décrit. Ce cahier fut imprimé par les soins de Haller, qui fit graver les planches à ses frais. Comme presque tous les botanistes, qui ont en général, des mœurs paisibles, Gouan ne prit aucune part au mouvement politique de 1789 ni à ses suites; heureux de la position que l'étude des sciences naturelles lui avait faite, il ne cessa point de se livrer à leur culture. Il ne put se dispenser d'accepter une place de médecin à l'hôpital militaire de Montpellier, et lors de la création des écoles de santé et de leur transformation en facultés de médecine, il continua d'occuper la chaire de botanique et de matière médicale jusqu'en 1803. Son âge avancé le détermina à demander sa retraite, qu'il obtint avec le titre de professeur honoraire. Deux profondes afflictions vinrent jeter l'amertume sur ses derniers jours. Il perdit sa fille, seul rejeton d'un mariage d'amour, et devint entièrement aveugle, à l'âge de quatre-vingts ans. Privé du spectacle de la nature, qui avait fait le charme de toute sa vie, il s'en dédommageait en suivant par le toucher le progrès de la végétation des plantes qu'il se plaisait encore à cultiver dans son petit jardin; il prolongea ainsi son existence jusqu'à quatre-vingt-huit ans. Il était lié avec les plus célèbres botanistes ses contemporains, tels que Linné, Haller, Jacquin, Willdenow, Jussieu, etc., et entretint avec eux une correspondance qui leur fut également profitable, sous le rapport de la communication des observations et des découvertes respectives. J.-J. Rousseau lui-même, qui l'avait connu à Paris, ne dédaigna pas d'entrer en relation avec lui (1). Jacquin lui dédia un nouveau genre de plantes, qu'il avait rapporté de Saint-Domingue, et qu'il nomma *gouaniana glabra* (et ensuite *Domingensis*). Lors de la création de l'Institut national, il fut nommé membre non résident de la classe des Sciences physiques et mathématiques, titre changé depuis en celui de correspondant. Un grand nombre d'autres compagnies savantes l'avaient associé à leurs travaux. Il était aussi membre de la Légion d'Honneur. Les autres ouvrages que Gouan a publiés sont: *Historia Piscium, in classes et ordines redacta;* Strasbourg, 1770, pet. in-4°, fig. La traduction française est en regard du texte. Le professeur Herman, ami de Gouan, soigna la publication de cette histoire des poissons, qui a joui de quelque succès, et qui fut traduite en allemand par Meidinger; Leipzig, 1781, in-8°; — *Explication du Système botanique du chevalier von Linné;* Montpellier, 1787, in-8°; — *Herborisation des environs de Montpellier, ouvrage destiné à servir de supplément à la* Flora Monspeliaca; Montpellier, an IV (1796), in-8°, avec une carte itinéraire. Le nombre des plantes de la flore de Montpellier s'était beaucoup accru, par le soin qu'avait pris le zélé professeur de semer dans les environs de la ville des graines de plantes qui n'y croissaient pas spontanément; — *Discours sur les causes du mouvement de la sève dans les plantes*, prononcé à la rentrée de l'École de Médecine de Montpellier, le 9 brumaire an X, in-4°; — *Matière médicale des plantes du Jardin de Montpellier*, précédée d'une nouvelle édition de l'*Explication du Système de Linné*, *ou nomenclateur botanique;* Montpellier, an XII (1804), in-8°; — *Lettre critique à l'auteur d'un article inséré dans le* Moniteur *du 27 octobre* 1811; Montpellier, 1811, in-8° : c'est la réfutation d'un article dans lequel l'École de Montpellier était attaquée à l'occasion d'une thèse que Gouan avait fait soutenir sur la *Monographie des Renoncules;* — *Description*

(1) Nous croyons devoir faire connaître une particularité curieuse qui se rattache aux relations qui existaient entre le botaniste de Montpellier et le grand écrivain. Une lettre autographe de Gouan que nous avons sous les yeux, et dans laquelle il déplore la perte de Dombey, son élève, mort au Pérou, offre le passage suivant : « Après avoir herborisé avec lui, pendant trois années, dans les Cévennes et dans les Pyrénées, je l'envoyai à Jean-Jacques, chez lequel il resta trois mois.... Jean-Jacques me disait à ce sujet qu'aucune science n'avait fait autant de victimes que la botanique : Commerson, ceux de mes élèves qui ont péri avec La Pérouse ont grossi, avec Dombey, ce fatal martyrologe. »

du Ginkgo biloba, dit Noyer du Japon; Montpellier, 1812, in-8°, fig. Après vingt-quatre années de plantation, cet arbre, envoyé par Joseph Banks, fleurit pour la première fois au Jardin de Montpellier. Ce fut pour célébrer cet événement, attendu si longtemps par les botanistes, que Gouan publia le dernier de ses écrits. J. LAMOUREUX.

Lamoureux, *Notice historique sur Antoine Gouan*; Paris, 1822, in-8°.—Mahul, *Annuaire nécrologique*; 1821.—Haller, *Bibliotheca Botanica*. — Pritzel, *Thesaurus Literaturæ Botanicæ*; Leipzig, 1851.

* **GOUARAM** ou **GOURAM** ou **GORAM**, premier roi pagratide de Géorgie, occupa le trône de 590 à 600. A la mort du roi Bacour III Khosroïde, qui ne laissait que des enfants en bas âge, les *éristhaws*, ou seigneurs géorgiens, se déclarèrent indépendants chacun dans ses domaines. Mais attaqués par les Grecs et incapables de les repousser, ils prièrent l'empereur de leur donner un roi de leur nation. Le choix de l'empereur tomba sur Gouaram, curopalate du Clardjeth et du Djawakheth. Ce gouverneur, qui avait épousé une princesse khosroïde et qui par sa mère appartenait à cette dynastie, était issu par son père de la famille des Pagratides ou Bagratides, qui, d'après une très-antique tradition, prétendent descendre d'un des Hébreux emmenés en captivité par Nabuchodonosor, et dont quelques membres vivent encore en Russie sous le nom de Bagration. Une branche des Pagratides régna en Géorgie jusqu'en 1801, une autre en Arménie de 856 à 1079. Gouaram eut sous sa dépendance les fils de Bacour III, tandis qu'il reconnaissait lui-même la suzeraineté de l'empereur d'Orient. Il fit construire un grand nombre d'églises. Sa capitale était Mtzkhéta. Il eut pour successeur son fils Étienne I[er].

E. BEAUVOIS.

Hist. de la Géorgie, trad. par M. Brosset, part. I, p. 216-222. — Brosset, *Addit. à l'Hist. de la Géorgie*.

GOUAZ (*Yves* LE). *Voyez* LE GOUAZ.

* **GOUBAUX** (*Prosper-Parfait*), littérateur français, né à Paris, le 10 juin 1795. Après avoir terminé ses classes au Lycée impérial, il fut attaché à cet établissement, d'abord comme maître d'étude, puis comme professeur. A la fin de 1815, il donna sa démission, et entra au collége Sainte-Barbe, où jusqu'en 1822 il enseigna la langue grecque. En 1820 il fonda à Paris l'institution Saint-Victor, qui depuis est devenue, sous le nom de *collége Chaptal*, un établissement municipal, sans cesser d'être dirigé par M. Goubaux. On a de lui la traduction de onze des *Philippiques*, dans les *Œuvres complètes de M.-T. Cicéron, traduites en français, avec le texte en regard, publiées par J.-V. Leclerc*, Paris, 1821-1825, 30 vol. in-8°, et (en société avec P. Barbet) *Œuvres choisies d'Horace, nouvelle traduction en prose*, Paris, 1827, 2 vol. in-8°. En outre, il a fait jouer sur les théâtres de Paris, sous le pseudonyme de *Dinaux*, de nombreux ouvrages, dont voici les principaux : au Théâtre-Français (en société avec M. E. Legouvé) *Louise de Lignerolles*, comédie en cinq actes [1838]; (avec M. Eugène Sue) *Latréaumont*, comédie en cinq actes [1840]; — à la Porte-Saint-Martin (avec Victor Ducange) *Trente Ans, ou la vie d'un joueur*, drame en trois actes et six tableaux [1827], qui eut un grand succès, et comptait en 1850 cinq cents représentations à Paris; (avec M. Alexandre Dumas) *Richard d'Arlington*, drame en cinq actes [1831]; (en société avec M. Eugène Sue) *Les Mystères de Paris*, drame en cinq actes [1844]; — *Le Morne au diable*, comédie-drame en cinq actes [1848]; — *Le Juif-errant*, drame en cinq actes [1849]; — à l'Opéra-Comique, sous le pseudonyme de *Hautefeuille* (en société avec Planard), *La Mantille*, opéra comique en un acte [1836]. M. Goubaux a publié de nombreux articles dans *Le Courrier français*, sous le pseudonyme de *Pierre Aubry*, et dans la *Revue de Paris*, sous celui de *Pinaux*. Il s'est servi aussi du pseudonyme de *Dorivo*. E. REGNARD.

Quérard, *La France littéraire*. — *Journal de la Librairie*. — *Documents particuliers*.

GOUDA (*Cornille* VAN), peintre hollandais, vivait dans le milieu du seizième siècle. Il tenait son nom du lieu de sa naissance, et apprit la peinture dans l'atelier de Martin Hemskerck. Il acquit rapidement une belle réputation, et composa d'excellents tableaux; mais s'étant laissé dominer par le goût des liqueurs fortes, il eut le malheur de survivre à son mérite. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 63.

GOUDAR (*Ange*), écrivain français, né à Montpellier, vers 1720, mort en 1791, était fils de Simon Goudar, inspecteur général du Commerce. Il s'était de bonne heure livré à l'étude de la morale et de l'économie politique, et avait déjà publié quelques ouvrages en France lorsqu'il alla en Angleterre, vers 1760. Il s'y attacha au parti de Guerchy contre le chevalier d'Éon, qui dans ses ouvrages représente Goudar comme un écrivain mercenaire et versatile. Goudar quitta l'Angleterre pour l'Italie, et était à Naples en 1767. Il épousa vers cette époque une jolie femme, qui avait sans doute de la fortune, car on le vit alors mener grand train. Un livre qu'il publia sur les vices de l'administration napolitaine fut brûlé par la main du bourreau, et l'auteur fut exilé du royaume. Goudar revint en Angleterre, où il faisait paraître son *Espion français à Londres* en 1779. Le 26 juillet 1788, les auteurs de la *Correspondance littéraire secrète* lui attribuaient une brochure intitulée *L'Autorité royale indépendante des parlements*, publiée un mois auparavant. Les principaux ouvrages de Goudar sont: *Pensées diverses, ou réflexions sur divers sujets*; Paris, 1748, 1750, in-12; — *Nouveaux Motifs pour porter la France à rendre libre le commerce du Levant*; Avignon, 1755, in-12; — *Testament politique de M. Louis*

Mandrin; Genève, 1755, in-12; 7e édit., 1756; — *Les Intérêts de la France mal entendus, dans les branches de l'agriculture, des finances et du commerce*; Amsterdam, 1756, 3 vol. in-12. Grimm parle de cet ouvrage dans sa *Correspondance littéraire*. Il a été réimprimé en 1761, dans les prétendus *Discours politiques de David Hume*; — *Relation historique du tremblement de terre de Lisbonne*; 1756, in-12; — *Discours politique sur le Commerce des Anglais en Portugal*; Paris, 1756, in-12; — *Journal de la Conquête du Port-Mahon*; 1756, in-12; — *La paix de l'Europe ne peut s'établir qu'à la suite d'une longue guerre, ou projet de pacification générale, combiné par une suspension d'armes de vingt ans entre toutes les puissances politiques*; Amsterdam, 1757, in-12; — *L'Histoire des Grecs, ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu*; La Haye, 1758, III parties in-12, réimprimées plusieurs fois, notamment en 1773, sous ce titre : *Histoire des Fripons, ouvrage nécessaire aux honnêtes gens pour se préserver des grecs qui savent corriger la fortune au jeu*; Amsterdam, in-12. « Quelques biographes, dit M. Quérard, attribuent cet ouvrage à Pierre Rousseau, auteur du *Journal encyclopédique*; d'autres le donnent au sieur Mailhot; » — *Débats au parlement d'Angleterre au sujet des affaires générales de l'Europe*, trad. de l'anglais; Londres, 1758, in-12; — *Lettre à un académicien de Paris au sujet de la nouvelle charrue à semer*; 1758, in-12; — *L'Année politique, contenant l'état présent de l'Europe*; Avignon, Paris, 1759, in-12; — *Observations sur les trois derniers ballets qui ont paru aux Italiens et aux Français*, savoir : *Télémaque*, *Le Sultan généreux*, *La Mort d'Orphée*; 1759, in-12; — *Anti-Babylone, ou réponse à* La nouvelle Babylonne (de Monbron); Londres, 1759, in-12; — *La paix de l'Europe ne peut s'établir qu'à la suite d'une longue trêve*; Amsterdam, 1761, in-12; — *Mémoires pour servir à l'histoire de Pierre III, empereur de Russie, avec un détail historique des différends de la maison de Holstein avec la cour de Danemark*, par D. G***; Francfort, 1763, in-12; — *La mort de Ricci, dernier général des Jésuites, avec quelques réflexions générales sur l'extinction de la Société*; Amsterdam (Venise), 1766, 2 vol. in-8°; — *L'Espion chinois, ou l'envoyé secret de la cour de Pékin pour examiner l'état présent de l'Europe, traduit du chinois*; Cologne, 1768, 1774, 6 vol. in-12; — *Grammatica francese per gli Italiani*; 1770, in-8°; nouv. édit., Paris, 1847, in-12; — *Considérations sur les causes de l'ancienne faiblesse de l'empire de Russie et sur sa nouvelle puissance*; Amsterdam, 1772, in-8°; — *Naples; ce qu'il faut faire pour rendre ce pays florissant*; Amsterdam (Venise), 1771, in-8°; — *Lettre à M. le marquis de T*** (Tanucci)*, apologie de l'ouvrage précédent, qui devait servir de préface à une seconde édition; — *Plan de réforme proposé aux cinq correcteurs de Venise actuellement en charge, avec un sermon évangélique pour élever la république dans la crainte de Dieu*; Amsterdam (Venise), 1775, in-8°; — *Della Morte di Ricci, generale di Gesuiti*; 1775; — *Saggio sopra i mezzi di ristabilire lo stato temporale della Chiesa*; Livourne, 1776, in-4°; — *L'Espion français à Londres, ou Observations critiques sur l'Angleterre et les Anglais*, ouvrage destiné à servir de suite à *L'Espion chinois*; Londres 1779, 2 vol. in-8°; nouv. édit., Londres, 1780, 2 vol. in-12; — *Le Brigandage de la musique italienne*; Amsterdam et Paris, 1781, in-12. P. A.

Barbier, *Examen critique des Dict. historiques*. — Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

GOUDAR (Mme *Sara*), femme auteur, d'origine anglaise, épouse du précédent, morte à Paris, vers 1800, voyagea avec son mari en Italie. Elle fut exilée de Naples en même temps que lui, en 1774. Barbier pense qu'elle se retira en Hollande ou en Belgique, parce que les caractères de ses *Œuvres* mêlées ressemblent à ceux de Bruxelles. Mme Goudar traîna la fin de sa vie dans la misère et l'abandon. Ses *Œuvres mêlées* publiées à Amsterdam, 1777, 2 vol. in-12, comprennent : *Lettres au comte Alexis Orlow sur le carnaval de Naples*; — *Lettres à mylord Tilney sur les divertissements de l'automne de Toscane*; — *Lettres à un noble vénitien*; — *Lettre à la république de Lucques*; — douze *Lettres sur la Musique italienne et sur la Danse* : deux de ces dernières lettres avaient paru en 1773, avec les initiales de son mari, sous ce titre : *Remarques sur la Musique et la Danse, ou lettres à mylord Pembroke*; — *Remarques sur les Anecdotes de madame Dubarry*; Londres, 1779, in-12. P. A.

Barbier, *Examen critique des Dict. histor.*

* **GOUDCHAUX** (*Michel*), homme politique français, né à Nancy, en 1801. Il appartient à une famille d'honorables commerçants israélites. La mort de son père le plaça bien jeune à la tête d'une maison de banque. Fixé à Paris depuis 1826, il se fit remarquer dans toutes ses relations par sa probité et sa loyauté. Il se signala lors des dernières élections sous la Restauration dans les comités de l'opposition. Rallié d'abord à la royauté de Juillet, il siégea quelque temps au conseil général de la Seine, et accepta les fonctions de payeur de la guerre à Strasbourg. Après le 13 mars 1831, il se sépara de la politique du ministère, et ne craignit pas, en 1833, de soutenir une polémique avec le ministre dont il dépendait, sur la question de l'amortissement et du remboursement des rentes, en même temps qu'il attaquait les tendances politiques du gouvernement. A la suite des événements de Lyon et de Paris en 1834, il fut desti-

tué. Il revint alors à Paris, et placé dans l'opposition la plus avancée, il continua dans *Le National* la lutte qu'il avait engagée sur l'amortissement et la conversion des rentes. Il y demanda en outre la construction des chemins de fer par l'État, s'élevant contre les compagnies et l'agiotage. Après la révolution de Février, M. Goudchaux accepta le ministère des finances. Il fit anticiper le payement du coupon à échoir de la rente; mais la confiance ne répondit pas à son attente, et au bout de peu de jours, lorsque la commission des travailleurs au Luxembourg fut décrétée, contre son avis, il se retira, et laissa le ministère à M. Garnier-Pagès. Porté candidat aux élections générales à l'Assemblée constituante dans le département de la Seine, il n'obtint que 68,000 voix; il fut plus heureux aux élections complémentaires du 4 juin 1848. A l'assemblée, il s'éleva contre l'organisation des ateliers nationaux. Après les événements de juin, le général Cavaignac lui rendit le portefeuille des finances, qu'il garda jusqu'au mois d'octobre; l'assemblée ayant adopté la proposition de M. Creton relative au compte des dépenses du gouvernement provisoire, M. Goudchaux donna sa démission, et fut remplacé par M. Trouvé-Chauvel. Le mois suivant il eut une rencontre avec le général Baraguay-d'Hilliers. Il ne fut pas réélu à l'Assemblée législative. Candidat à la députation au Corps législatif en 1852, dans la 4e circonscription de la Seine, à la place de M. H. Carnot, qui avait refusé le serment, il ne fut pas élu. En 1857, il a été élu dans la 6e circonscription. En 1854, M. Goudchaux figura comme témoin dans une affaire de société secrète, à cause de secours qu'il s'était chargé de distribuer aux victimes des derniers événements. M. Goudchaux a publié : *Lettre sur la conversion de la rente 5 pour 100*, adressée à M. Humann; 1834, in-8°; — *Lettre sur les Monnaies*, adressée à M. Humann; 1834, in-8°; — *Du Projet de loi sur la Prorogation du privilége de la Banque de France;* Paris, 1840, in-8°. Il a fourni en outre un grand nombre d'articles sur les finances au journal *Le National*.

Son frère, banquier à Strasbourg, était directeur du comptoir d'escompte de cette ville en 1851; il perdit cette position au commencement de 1852. L. LOUVET.

Biogr. des Reprès. à l'Assemblée constituante de 1848. — *Moniteur universel*, 1848 et suiv.

GOUDELIN (*Pierre*), en latin *Gudelinus*, jurisconsulte belge, né Ath (Hainaut), le 8 août 1550, mort à Louvain, le 18 octobre 1619. Il fit ses humanités et son cours de droit à Louvain, et y obtint, en 1572, le grade de licencié. Il exerça pendant quatre ans la profession d'avocat à Malines, puis fut nommé professeur à l'université de Louvain, où il devint, en 1586, docteur *utriusque juris*, et fut dans la suite élu deux fois recteur. Son savoir et sa modestie lui acquirent une grande considération. Il refusa les fonctions de conseiller au parlement de Malines et celles de conseiller au conseil de Mons. On a de lui : *Commentariorum de Jure novissimo Libri VI, optima methodo, accurate ac erudite conscripti; additis harum vicinarumque regionum moribus;* Anvers, 1620, et 1644, in-fol.; Francfort, 1669, in-4°; Lucques, 1680, in-fol.; traité de droit civil et politique, composé dans l'ordre suivi par Justinien dans ses Institutes, et publié par les fils de l'auteur. Le livre VI traite du droit canon; Goudelin s'y montre fort intolérant; il appelle la liberté de conscience *detestabile illud commentum nostri sæculi, pestis illa teterrima;* aussi est-il d'avis qu'il faut bannir et supplicier les hérétiques; — *De Jure Pacis Commentarii, ad mores Belgii et Franciæ conscripti, ad constitutionem Friderici de pace Constantiensi;* Louvain, 1620, et 1641, in-4°; — *De Jure Feudorum Commentarius, in partes VI distributus, Belgii et Franciæ mores, ac illustria exempla exactissima methodo complectens;* Louvain, 1624, in-4°; nouv. édit., sous le titre de *De Jure Feudorum et Pacis Commentarii, ad mores Belgii ac Franciæ conscripti;* Louvain, 1641, in-4°, à laquelle sont jointes les *Prælectiones Feudales* de Henri Zœsius; — *Syntagma Regularum utriusque Juris, adjectis passim harum regionum moribus;* Anvers, 1646, in-fol.; — *Ad titulos Digestorum et Codicis de testamentis Commentarius, juris romani et morum hodiernorum differentias continens;* Louvain, 1653, petit in-12. Valère André publia ce traité, qui est de tous les ouvrages de Goudelin le plus utile dans la pratique. On a réuni tous ces écrits en un volume; Anvers, 1685, in-fol. La Bibliothèque royale de Bruxelles possède de Goudelin sept manuscrits, qui n'offrent que peu d'intérêt; ils proviennent du collége des jésuites de Courtray.

E. REGNARD.

Foppens, *Bibliotheca Belgica.* — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt des dix-sept prov. des Pays-Bas.* — J. Britz, *Code de l'ancien Droit belgique.* — *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque royale des ducs de Bourgogne.*

GOUDELIN. *Voyez* GOUDOULI.

GOUDIMEL (*Claude*), célèbre musicien du seizième siècle. Les biographes ne s'accordent ni sur le lieu ni sur l'époque de sa naissance. Selon l'opinion la plus probable, il aurait vu le jour en Franche-Comté, vers l'année 1510. Il fut massacré à Lyon, le 29 août 1572. On ne sait rien des circonstances de sa jeunesse; néanmoins, il est certain qu'il reçut une éducation solide, non-seulement en musique, mais encore dans les lettres, ainsi que le prouve le style pur et élégant des épîtres latines qu'il a adressées à son ami Paul Melissus. Élevé dans la religion catholique, Goudimel fut d'abord maître de chapelle à Besançon; il se rendit ensuite à Rome, y fonda une école de musique vers l'année 1540, et eut la gloire de devenir le maître de Palestrina. De re-

tour en France, il vint à Paris, où en 1555 on le trouve associé à Nicolas Duchemin pour l'impression des œuvres de musique. Goudimel employa ses talents à mettre en musique à quatre parties les psaumes de David traduits par Marot et Théodore de Bèze; cet ouvrage augmenta la renommée du compositeur, déjà devenue populaire par les chansons françaises à 4 et 5 voix, dont il avait publié un grand nombre. Il avait embrassé la religion réformée; son affiliation aux calvinistes lui devint fatale. A l'époque de la Saint-Barthélemy, en 1572, il se trouvait à Lyon, et fut compté parmi les victimes que François de Mandelot, gouverneur de cette ville, fit massacrer et précipiter dans le Rhône.

Les plus anciennes compositions que l'on connaisse de Goudimel sont des messes et des motets à 5, 6, 7, 8 et 12 voix, qu'il écrivit pendant son séjour à Rome, et qui existent en manuscrit dans les archives pontificales et chez les Pères de l'Oratoire à Santa-Maria-in-Vallicella. Plusieurs morceaux de musique faisant partie de la collection imprimée à Venise, en 1539, sous le titre de *Motetti del frutto*, ont été attribués à ce compositeur, mais ils sont de Claude de Sermizy. Les ouvrages authentiques de Goudimel sont: quelques motets à 4 parties, dans le recueil intitulé: *Liber quartus ecclesiasticarum Cantionum IV vocum, quas vulgo moteta vocant;* Anvers, 1554. Burney en a extrait le motet *Domine, quid multiplicati sunt*, qu'il a inséré dans son Histoire générale de la Musique; — *Q. Horatii Flacci, poetæ lyrici, Odæ omnes quotquot carminum generibus differunt ad rhythmos musicos redactæ;* Paris, ex typogr. Nicol. Duchemin et Claudi Goudimelli, 1555; — *Chansons spirituelles de Marc-Antoine de Muret, mises en musique à 4 parties;* Paris, 1555. Ce recueil contient 19 chansons; — *Magnificat ex oct. mod. quinque voc.;* Paris, 1557; — *Missæ tres a Claudio Goudimel, præstantissimo musico, autore, nunc primum in lucem editæ, cum quatuor vocibus, ad imitationem modularum :* Audi, filia, Tant plus je metz, De mes ennuis; — *Item missæ tres a Claudio de Sermizy, Joann. Maillard, Claudio Goudimel, cum quatuor vocibus conditæ, et nunc primum in lucem editæ, ad imitationem modulorum : Plurimum modulorum*, Je suis déshéritée, Le bien que j'ai; Paris, 1558; — *Psaumes de David mis en musique à 4 parties, en forme de motets;* Paris, 1562; — *Les Psaumes mis en rimes françoises par Clément Marot et Théodore de Bèze, mis en musique à 4 parties par Claude Goudimel;* 1565; — *La Fleur des Chansons des plus excellents musiciens de notre temps, à savoir de Orlande de Lassus et de D.-Claude Goudimel; celles de M. Cl. Goudimel n'ont jamais été mises en lumière;* Lyon, 1574. Dans le premier livre, à 4 parties, on ne trouve que deux morceaux de Goudimel; le deuxième livre, à 5 parties, publié en 1575, en contient sept; — le sixième livre, des *Chansons nouvellement composées en musique par bons et excellents musiciens*, Paris, 1556, renferme une chanson à 4 parties du même compositeur, sur les paroles : *Si planterai-je le may*. Le huitième livre de ce recueil, publié en 1557, contient deux autres chansons: *Je ne t'accuse, Amour*, et *Si on pouvait acquérir*. Les productions musicales de Goudimel se font remarquer par la pureté de l'harmonie; mais ses chansons sont inférieures pour l'élégance et pour l'esprit à celles de Clément Jannequin, de Verdelot et d'Arcadelt. Un de ses meilleurs ouvrages, sous le rapport du rhythme est son recueil des Odes d'Horace à quatre parties. Dieudonné DENNE-BARON.

Histoire de De Thou. — Burney, *A general History of Music*. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des Musiciens*. — Baini, *Memorie storico crit. della Vita e delle Opere di Gio. Pierluigi da Palestrina*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

GOUDIN (*Matthieu-Bernard*), mathématicien et astronome français, né à Paris, le 14 janvier 1734, mort dans la même ville, le 9 mai 1817. Il fit ses études chez les jésuites, où il se lia avec Dionis du Séjour, et à peine sortis du collége les deux amis publièrent ensemble quelques travaux, dont l'honneur revint surtout à Dionis. Goudin fut successivement appelé à la cour des aides, au grand conseil et au parlement Maupeou, sans jamais renoncer à l'étude des sciences. La révolution le priva de ses emplois. Après la mort de Dionis, son ami, Goudin se retira à la campagne. Il a publié, en commun avec Dionis, *Traité des Courbes algébriques;* Paris, 1756, in-12; — *Recherches sur la Gnomonique, les Rétrogradations des Planètes, et les Éclipses de Soleil;* Paris, 1761, in-8°; — *Traité des Propriétés communes à toutes les Courbes, suivi d'un Mémoire sur les Éclipses de Soleil;* Paris, 1778, in-8°. Le *Mémoire sur les Éclipses de Soleil*, entièrement de Goudin, avait déjà été publiée en 1761; il y ajouta de nouveaux développements, qu'il augmenta encore dans les éditions de 1788 et 1799. — *Mémoire sur les Usages de l'Ellipse dans la trigonométrie sphérique;* Paris, 1797, in-4°; — *Éclipses du Soleil calculées en prenant pour premier méridien celui de Paris;* Paris, 1806, in-8°; — *Théorie de la distance d'un point à un autre sur la surface d'un solide de révolution;* Paris, 1812, in-4°; — Goudin a en outre donné différents mémoires dans *La Connaissance des Temps*. On a réuni ses principaux ouvrages sous le titre d'*Œuvres mathématiques et astronomiques de Goudin;* Paris, 1799, in-4°; 1803, in-4°. L. L—T.

Quérard, *La France littéraire*.

GOUDOUIN ou **GODOUIN** (*Jean*), humaniste et hébraïsant français, né à Paris, le 1er décembre 1620, mort dans la même ville, le 8 octobre 1700. Après avoir enseigné en divers colléges, il fut nommé, vers 1660, professeur d'hébreu au Collége de France. Ayant prétendu au titre de doyen

de la nation française, il rencontra de l'opposition de la part du recteur de l'université, Égasse du Roulay, qui favorisait un autre candidat. On lui objectait qu'étant marié il ne pouvait aspirer aux dignités universitaires. Goudouin réfuta cet argument dans une requête qu'il adressa en 1677 au conseil du roi, et où il a consigné une foule de faits curieux relatifs à l'université. La liberté avec laquelle il s'exprimait en matière de religion faillit lui attirer quelques graves affaires. Il en fut quitte néanmoins pour quelques remontrances que lui fit l'archevêque de Paris, François de Harlay. On croit que Goudouin enseigna l'hébreu à Antoine Galland. Il avait composé une grammaire hébraïque, qui est restée manuscrite. On a de lui une épigramme en vers grecs et quelques pièces de vers latins, parmi lesquelles il suffit de citer : *Carmen exodium illustrissimo dom. Emm. Jos. de Vignerod, abbati de Richelieu, e palæstra Sorbonæ-Plessæa abeunti*; Paris, 1651, in-fol.; — *Ad Pomponiam Bellevræum*,..., *Carmen*, 1657, in-4°; — *In secundum Petri Lallemant rectoratum extemporale et subitarium Carmen*; 1653, in-4°. Il donna une traduction des *Épîtres familières de Cicéron*, accompagnée du texte, Paris, 1663, 2 vol. in-8°, et l'édition des *Commentaires de César ad usum Delphini*; Paris, 1678, in-4°. E. BEAUVOIS.

Goujet, *Mém. hist. et littér. sur le Collége de France*, part. I, p. 128, 129.

GOUDOULI ou **GOUDELIN** (*Pierre*), poëte languedocien, naquit à Toulouse, en 1579, et mourut dans la même ville, le 10 septembre 1649. Son père, qui exerçait la profession de chirurgien, lui fit étudier le droit. Goudouli fut reçu avocat, ne plaida pas, et fit des vers. Enjoué, spirituel, homme de plaisir plutôt qu'homme d'étude, il fut recherché par les grands seigneurs, dont il égaya les fêtes. Il sut se les attacher par ses saillies, ses bons mots et les charmes d'une conversation pleine de cette verve piquante et de cet entrain qui sont les qualités habituelles des hommes du midi. Il était jeune encore lorsque Adrien de Montluc, comte de Carmain, et gouverneur du comté de Foix, quitta la cour et se retira à Toulouse. Goudouli devint son protégé et son ami. Le comte avait une grande partie de ses terres dans les environs de cette capitale du Languedoc, séjour favorisé des savants et des poëtes. Les vers de Goudouli, chants royaux, ballades, stances, élégies, épigrammes, écrits dans cet idiome languedocien, dans ce dialecte *moundi* dont il sut reproduire toutes les finesses et toutes les harmonies, furent récités ou chantés dans toutes les fêtes; et il jouit pendant sa vie de cette réputation immense qui est aujourd'hui, dans les mêmes lieux, le partage du poëte d'Agen, Jasmin, l'honnête et gracieux auteur de *Françonnette*. Montluc trouva plus tard, lorsqu'il fut enfermé par Richelieu à la Bastille, quelques consolations dans le souvenir des poésies de son cher poëte, qu'il récitait, en les traduisant, à Bassompierre, son compagnon de captivité.

Goudouli ne trouva pas un protecteur moins empressé dans le duc de Montmorency. Il composa, pour les fêtes somptueuses que donnait ce grand seigneur à sa cour de Toulouse, un grand nombre de vers; et pour les ballets, des discours qu'il récitait lui-même en masque, selon la coutume.

Plus occupé du soin de cadencer les vers que des intérêts de sa fortune, Goudouli vit se dissiper peu à peu, quoiqu'il eût, comme Corneille, dédié ses vers au riche Montauron, le mince patrimoine que lui avait laissé son père. Il mangea, comme La Fontaine, le fonds après le revenu, vendant pièce à pièce les terres dont se composait sa métairie de deux paires de bœufs, et ne conservant à grand'peine qu'un petit bâtiment avec jardin, au-dessus duquel il écrivit gaiement : « Métairie de deux paires.... de poulets. » Heureusement que l'hôtel de ville, qui a des fleurs d'or et d'argent pour les poëtes que couronnent les Jeux floraux, vint au secours de l'homme qui faisait l'honneur du Languedoc, en lui accordant magnifiquement... une pension de trois cents livres, qui lui fut payée jusqu'à sa mort. Goudouli vécut sans se plaindre au sein de cette médiocrité, qui n'était malheureusement pas la médiocrité dorée célébrée par Horace, et atteignit philosophiquement une vieillesse assez avancée, se promenant de temps en temps dans le cloître des Grand-Carmes de la Daurade, où il devait être enseveli. Un jour qu'il frappait du bâton sur lequel il s'appuyait les dalles du cloître, où il marchait d'un pas alourdi par l'âge : « Pourquoi frappez-vous si fort? » lui demanda quelqu'un. « C'est pour qu'on vienne m'ouvrir, » répondit-il. Il était d'une taille médiocre, un peu gros et replet, ayant les cheveux châtains et le visage haut en couleur. Son buste, placé auprès du poëte Maynard, dans la grande salle de l'hôtel de ville, portait l'inscription suivante :

Musarum, Godoline, decus, sic ora ferebas
Lirida (1) cum caneres Berteriumque Nemus (2):
Non meliora tuis tentabit carmina Apollo,
Tectosagum grato cum volet ore loqui.

En 1808 ses cendres furent transportées du cloître des Grands-Carmes, au milieu d'un grand appareil, dans un des cimetières de Toulouse.

Les poésies de Goudouli se distinguent beaucoup moins par la profondeur des idées ou des sentiments que par une certaine grâce de style qui doit une partie de son charme à cette langue sonore et musicale, faite plutôt pour charmer l'oreille que pour parler à l'esprit et à l'intelligence. C'est là en effet le caractère de son patois languedocien, qui n'est autre chose que la langue du dix-septième siècle, avec ses constructions savantes et ses formes à la fois pleines

(1) Liris était le nom d'une de ses maîtresses.
(2) Le président de Berthier.

de correction et d'élégance, traduite ou plutôt défigurée par un procédé qui est le même que celui de Jasmin, de manière à reproduire les inflexions de la langue vulgaire, reste de ce qui fut autrefois la *langue d'Oc*. Une des pièces qui font le plus d'honneur au poëte toulousain est celle qui lui a été inspirée par l'horrible attentat dont Henri IV fut victime. Les stances sont empreintes d'une sensibilité véritable, on y entend quelques accents partis du cœur; mais le sujet demandait un style plus vigoureux, des idées plus hautes, des plaintes plus énergiques, et Goudouli ne pouvait tirer de son galoubet pastoral qu'une idylle harmonieuse.

Voici le commencement de ce petit poëme :

Jantis pastourelets que dejouts las oumbretos,
Sentetz apazima le calimas del jour,
Tant que les auzelets per saluda l'amour
Uflon le gargaillol de follo cansounetos, etc.

Goudouli ne s'élève guère à la hauteur de son sujet que dans la strophe où il s'adresse à Ravaillac :

Doune, o tygre cruel, pirt que l'ours sabbatge,
Pla t'ablon poussédit las ferramios d'ifer,
Quand ta scarioto ma s'anec arma de fer
(Seignour Diu!) contr'un Rey que daurao nost'atge!

On peut remarquer dans le recueil de ses poésies un *Chant royal* en français qui lui avait valu aux Jeux floraux la *fleur du souci*; des stances adressées à Louis XIII; d'autres stances, à Louis XIV, écrites aussi en vers français, et quelques épigrammes dont le mérite disparaîtrait dans une traduction. En voici une qui peut donner une idée des autres :

Un superbe Pedan que l'un é l'autre pico
Apelat en duel, le refusec un cop :
Per so que soun espazo es un paue laconico,
E la de l'ofensat ero proulixo trop.

Les œuvres du poëte, que les habitants de Toulouse surnommèrent ambitieusement *l'Homère du Languedoc*, traduites en latin, par le P. Vanière, en italien et en espagnol, ont été imprimées plusieurs fois ; à Toulouse, en 1648, 1 vol. in-8°; en 1678, sous ce titre : *Las Obros de Pierre Goudelin, augmentados de forço pessos, é le dictiounaré sus la lengo moundino, per Jan Pech*; in-12 : cette édition est précédée d'une notice sur Goudouli, par Germain de La Faille, que l'on trouve dans le recueil des œuvres de cet écrivain; en 1693, sous le titre de *Ramelet Moundi*, ou *La Floureto Noubélo del Ramelet Moundi*, in-12. Enfin, les poésies de Goudouli ont été imprimées dans le *Recueil des Poëtes gascons*, publié à Amsterdam, en 1700, 2 vol. in-12. C. HIPPEAU.

Mary Lafond, *Hist. de la Poésie provençale*. — Sernet, dans les *Mém. de l'Acad. de Toulouse*, 1789. — *Magasin Pittoresque*, 1830.

* **GOUDOVITCH** (*André-Vasiliévitch*), général russe, né en 1731, dans la Petite-Russie, mort le 4 juillet 1808. Élevé en Allemagne, il gagna la bienveillance du prince Charles-Pierre-Ulrich de Holstein-Gottorp, qui devint tzar, sous le nom de Pierre III. Celui-ci le nomma son aide de camp général, lui donna 15,000 paysans, et le chargea de conclure la paix avec Frédéric le Grand. Fidèle à son bienfaiteur jusqu'à ses derniers moments, Goudovich refusa de servir Catherine II, et vécut durant tout son règne dans ses terres près de Tchernigof. Paul Ier, à son avénement au trône, lui écrivit : « Il appartient aux fils de payer les dettes de leurs pères; venez, et soyez mon ami comme vous avez été celui de mon père. » Le vieux général répondit à cette invitation; mais, déshabitué de la cour, original à l'excès, il rentra dans sa solitude, et voulut y mourir avec la chemise qu'il portait le 4 juillet 1762, le jour où la violence le sépara de Pierre III. Par cela seul que Goudovitch n'a servi qu'un seul maître et lui est resté dévoué, il mérite, aujourd'hui plus que jamais, une mention honorable.

P^{ce} A. G—N.

Ruhlière, *Anecdotes*. — Bantich-Kamenski, *Slovar*.

* **GOUDOVITCH** (Le comte *Ivan Vasiliévitch*), feld-maréchal russe, né en 1741, mort en janvier 1820, frère du précédent. Il fit sa première campagne en Pologne, en 1764, concourut activement à l'élection de Poniatovski, et se distingua ensuite dans tous les combats et les victoires que les Russes remportèrent à cette époque sur les Turcs. Catherine II lui confia l'administration des provinces caucasiennes, et lui fit cadeau de 1,800 paysans en Podolie. L'empereur Paul l'éleva, le jour de son couronnement, à la dignité de comte, le nomma général-gouverneur de Kamenetz-Podolsk, et lui donna 3,000 paysans; mais, aussi prompt à frapper ses serviteurs qu'à les combler de bienfaits, ce souverain ne tarda pas à destituer Goudovitch, sur le rapport d'un cosaque qui avait arrêté un juif volant un cheval et n'en avait pas été légalement rémunéré. L'empereur Alexandre répara cette injustice en le mettant à la tête de l'armée russe en Géorgie et dans le Daghestan. Les succès qu'il remporta sur le séraskier Yousouf-pacha lui méritèrent en 1807 le bâton de feld-maréchal. Malade et borgne, Goudovitch demanda en 1809 à rentrer en Russie, résida quelque temps à Moscou, et se démit complétement de ses charges en 1812, pour se livrer dans ses terres à ses goûts pour la chasse et pour la musique. C'était un homme d'un caractère bouillant, d'un aspect farouche; mais ses *Mémoires* attestent qu'il était doué d'un esprit fin et possédait parfaitement le latin, le français, l'italien et l'allemand. Il était marié à la fille du dernier hetman de la Petite-Russie, le comte Cyrille Razoumofski, et a laissé à ses enfants une fortune immense. P^{ce} A. GALITZIN.

Moskovskii Viedomosti, 1791. — Bantich-Kamenski, *Slovar*.

GOUDT (*Henri*, comte de), peintre et graveur hollandais, né à Utrecht, en 1585, mort en 1630 (?). Il s'était fait une manière originale de graver, pleine à la fois de légèreté et d'énergie. Il alla à Rome, où il devint l'ami et le bienfai-

teur des artistes ses compatriotes, et particulièrement de Elzheimer de Francfort, qu'il tira de la prison pour dettes. Mais il ne put l'empêcher de mourir de chagrin, et ce fut avec un soin religieux qu'il reproduisit au burin les tableaux élégants de son malheureux ami. De retour dans son pays, un amour non partagé lui ôta son intelligence et sa santé. Les contemplations des œuvres de Elzheimer et des conversations artistiques pouvaient seules le distraire de sa mélancolie. Goudt réussissait particulièrement dans les effets de lumière et surtout dans les paysages de nuit. On n'a conservé de lui que neuf planches : *Les Anges et Tobie*, deux planches dans deux positions différentes; — un paysage représentant *Le Lever de l'Aurore*, sans figures (on croit que cette dernière composition est entièrement de lui); — une *Fuite en Égypte;* — une *Décollation de saint Jean*, très-rare; — *Philémon et Baucis;* — *Cérès;* etc.

W. R.

Sandrart, *Devtsche Akademie II*, t. III, Buch. S. 308. — Nagler, *Neues Allg. Künstler.-Lex.*

* **GOUESLIER** (*Pierre*), sieur DE LA GOUESLERIE, magistrat français, vivait au Mans en 1570 et était enquêteur du roi au siége présidial et sénéchaussée du Maine. On a de lui : *Épithalame sur le Mariage de messire Jean de Chourses*, chevalier des ordres du roi, seigneur de Malicorne, auquel il le dédia, en 1578; — plusieurs autres *Épithalames*, *Chants lyriques* et *Poëmes* français imprimés au Mans, en 1575 et 1576; — des *Épitaphes* latines et françaises, tant en prose qu'en vers, sur la mort de Marguerite Hervé, fille de Du Penon. Il a aussi traduit quelques églogues de Baptiste Mantuan.

B. H.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*.

GOUFFÉ (*Armand*), chansonnier et vaudevilliste français, né à Paris, le 22 mars 1775, mort le 19 octobre 1845, à Beaune (Côte-d'Or). Son père, Louis-Charlemagne Gouffé de Beauregard, gentilhomme, l'avait placé au collége d'Harcourt, à Paris. Le jeune Gouffé y fit de bonnes études, marquées par des succès éclatants. Il entra ensuite au ministère des finances, où il parvint au grade de sous-chef. Il prit sa retraite en 1827, et se retira à Beaune, auprès de sa fille, qui avait épousé un notaire de cette ville. Vaudevilliste ingénieux, chansonnier spirituel, il mérita le surnom de *Panard du dix-neuvième siècle*. Il avait pris en effet pour modèle Panard, qu'il peignait ainsi :

La gaîté dicte ses chansons,
Mais l'innocence peut les lire.
A la fois discret et malin,
En piquant jamais il n'afflige;
Sans ivresse il chante le vin,
Et sans outrager il corrige.

Un des membres des *Dîners du Vaudeville*, créés en 1796, il fut un des fondateurs du *Caveau moderne*, « académie chantante, mangeante et buvante », comme dit M. J. Janin, et célèbre par ses dîners, par ses bons mots, par la gaîté de ses refrains. Armand Gouffé « était, dit un critique, un véritable chansonnier, tel qu'on les aimait au bon temps du consulat et de l'empire. Il était plein de verve et de saillies; il avait le vers abondant et facile, la rime leste et bien fournie. Ses chansons étaient de celles qu'on chante au dessert, et dont les refrains s'accompagnent merveilleusement du cliquetis des verres. Et pourtant ce poëte, qui faisait des couplets si joyeux, était un homme habituellement triste et morose; on vit bien rarement sourire cet auteur de la fameuse chanson : *Plus on est de fous plus on rit*. Il célébrait dans ses refrains le jus divin de la treille, et ne buvait que de l'eau. Sa santé délicate lui interdisait l'usage du vin, qu'il savait chanter avec un aimable délire, et comme un homme plein de son sujet. » Quelques-unes de ses chansons, remarquables par la philosophie de la pensée et la pureté du style, sont restées comme des modèles du genre. On cite l'*Éloge de l'eau; Saint-Denis; Le Corbillard*, etc. Gouffé excellait aussi dans l'épigramme; il en a composé un grand nombre, qui n'ont pas été imprimées dans le recueil de ses œuvres, sans doute par égard pour ceux qui avaient servi de point de mire à ses traits. Il n'épargnait personne, et se plaisait surtout à attaquer ses amis. C'est ainsi qu'il lança contre Desaugiers sa piquante chanson de *L'Écuelle de Bois*, qui eut un succès prodigieux, et qu'on attribua à Béranger. Plus accommodant en politique que la plupart de ses confrères, il chanta du même ton l'empire et la restauration, et conserva ainsi sa place; mais son amour des flon-flons nuisit sans doute à son avancement et hâta sa retraite.

On a imprimé de Gouffé : *Cange, ou le Commissionnaire bienfaisant*, fait historique en un acte (avec Viller); Paris, 1795, in-8°; — *Les deux Jocrisses, ou le commerce à l'eau*, vaudeville; Paris, an IV, in-8°; — *Nicodème à Paris, ou la décade et le dimanche*, vaudeville; Paris, an IV, in-8° (avec Rouhier-Deschamps); — *Médard, fils de gros Jean*, parodie d'*Oscar, fils d'Ossian*, en deux actes (avec Rouhier-Deschamps); Paris, an IV, in-8°; — *Coco Rico*, folie-vaudeville; Paris, an V, in-8°; — *La Nouvelle Cacophonie, ou Faites donc aussi la paix!* impromptu pacifique mêlé de vaudevilles; Paris, an V, in-8°; — *Tivoli, ou le jardin à la mode*, vaudeville; Paris, an V, in-8°; — *Clément Marot*, vaudeville anecdotique (avec G. Duval); Paris, an VII, in-8°; — *Gilles aéronaute, ou l'Amérique n'est pas loin*, comédie-parade, mêlée de vaudevilles (avec Buhan et Desfougerais); Paris, an VII, in-8°; — *Le Val de Vire, ou le berceau du vaudeville*, divertissement mêlé de vaudevilles (avec G. Duval); Paris, an VII, in-8°; — *Garrick double, ou les deux auteurs anglais*, comédie

mêlée de vaudevilles (avec G. Duval); Paris, an VIII, in-8°; — *Vadé à La Grenouillière*, folie poissarde mêlée de vaudevilles; Paris, an VIII, in-8°; — *Le Chaudronnier de Saint-Flour*, comédie-vaudeville (avec Henriquez); Paris, an IX, in-8°; — *Cri-cri, ou le mitron de la rue de l'Oursine*, folie grivoise en vaudeville (avec G. Duval); Paris, an IX, in-8°; — *Piron à Beaune*, ânerie anecdotique mêlée de vaudevilles (avec G. Duval); Paris, an IX, in-8°; — *Ballon d'essai, ou Chansons et autres poésies;* Paris, an X, in-18; — *Clémence Isaure, ou les Jeux floraux*, comédie-vaudeville (avec G. Duval); Paris, an XI, in-8°; — *M. Seringa, ou la fleur des apothicaires*, parade-vaudeville (avec G. Duval et Tournay); *Seringapatam* (Paris), an XI, in-8°; — *Ballon perdu, ou Chansons et Poésies nouvelles faites depuis la publication du* Ballon d'essai; Paris, 1804, in-18; — *Le Médecin turc*, opéra-bouffon en un acte et en prose (avec P. Villiers); Paris, 1804 et 1813, in-8°; — *L'Intrigue dans la hotte*, vaudeville; Paris, 1806; 2e éd., 1809, in-8°; — *Encore un Ballon, ou Chansons et Poésies nouvelles;* Paris, 1807, in-18; — *Le Mariage de Charles Collé, ou la tête à perruque*, vaudeville (avec Brazier et Simonnin); Paris, 1809, in-8°; — *Le Dernier Ballon, ou recueil de chansons et autres poésies nouvelles*, etc.; Paris, 1813, in-18; — *Qui l'aura? ou l'impromptu de village*, divertissement mêlé de vaudevilles; Paris, 1813, in-8°, tiré à cinquante exemplaires; — *M. Beldam, ou la femme sans le vouloir*, comédie-vaudeville (avec P. Villiers); Paris, 1816, in-8°; — *M. Mouton, ou la journée mystérieuse*, vaudeville (avec M. Paul de Kock); Paris, 1818, in-8°; 1820, in-8°; — *Le Retour à Valenciennes, ou Rentrons chez nous*, vaudeville (avec Belle aîné); Paris, 1818, in-8°; — *Le Duel et le Déjeuner, ou les comédiens vengés*, comédie anecdotique mêlée de couplets (avec P. Ledoux); Paris, 1818, et 1825, in-8°; — *La Tante et la Nièce, ou C'était moi*, comédie-vaudeville; Paris, 1824, in-8°; — *L'Ophicléide ou le Serpent moderne*, chanson dédiée à M. Labbaye, inventeur de cet instrument; Paris, 1827, in-8°. Gouffé a en outre collaboré à d'autres pièces de théâtre avec Barré, Chazet, Dieulafoi, Léger, Radet, Rouhier-Deschamps, Tournay et P. Villiers; il a remis au théâtre avec changements, en 1796, l'opéra comique de Vadé intitulé *Nicaise*. On a encore de lui : *Le Directeur dans l'embarras*, prologue en prose, mêlé de vaudevilles, pour remplacer *Le Tonnelier*, que l'on devait jouer en société avant *Maison à vendre*, sans nom de ville, ni d'imprimeur et sans date, in-8°. Il a aussi donné une édition des œuvres choisies de Panard, précédées d'une notice sur la vie de cet auteur; Paris, 1808, 3 vol. in-18. Beaucoup de chansons de Gouffé ont été insérées dans différents recueils. Il avait fait avec Belle deux pièces qui n'ont pas été imprimées : *Karabi, ou l'île des Piqûres*, et *M. Fougère, ou le peintre du Marché aux Fleurs*. « Armand Gouffé, dit M. Jules Pautet, termina sa carrière littéraire par la composition de *Contes charades*, pleins de grâce. »

L. LOUVET.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biographie univ. et port. des Contemporains*. — Quérard, *La France littéraire*. — J. Pautet, dans le *Dict. de la Convers*. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — *Cabinet de Lecture* du 25 nov. 1845.

GOUFFIER, famille de Poitou, féconde en hommes distingués. Elle compta diverses branches, celle de Caravas, celle des marquis de Bonnivet, etc. La branche des marquis de Thois, celle des marquis de Brazeux et de Heilli et celle des marquis d'Espagni ne présentent guère que des officiers qui servirent dans les armées de Louis XIV. La maison de Gouffier s'est aussi alliée à celle de Choiseul.

Voici les principaux membres de cette famille :

GOUFFIER (*Adrien*), dit le cardinal *de Boisy*, mort au château de Villendren-sur-Indre, le 24 juillet 1523, était le troisième fils de Guillaume de Boisy, et le frère du grand-maître Artus de Boisy et de l'amiral de Bonnivet. La faveur de ses frères contribua beaucoup à son élévation. Il porta d'abord le titre de protonotaire de Boisy, puis il fut évêque de Coutances en 1509. François Ier demanda le chapeau de cardinal pour Boisy au pape Léon X, dans la conférence de Boulogne, et ce pontife le lui accorda en 1515. En 1519 il obtint la charge de légat en France. Il était déjà grand-aumônier, et possédait en outre l'évêché d'Alby et divers bénéfices considérables.

GOUFFIER (*Claude*), duc de Roanez, marquis de Boisy, comte de Maulevrier et de Caravas, seigneur d'Oiron, etc., mort dans un âge avancé, en 1570. Il était fils d'Artus de Gouffier, seigneur de Boisy (*voyez* ce nom), grand-maître de France et gouverneur de François Ier. Il fut grand-écuyer de France, premier gentilhomme de la chambre, et capitaine des cent gentilshommes de la maison du roi, etc.

GOUFFIER (*François*), fils de l'amiral de Bonnivet, mort en 1556. Colonel général de l'infanterie française en Piémont, il s'acquit une belle renommée dans la guerre contre l'empereur, tant en France qu'en Italie. Il se trouva à la bataille de Cerisolles, au ravitaillement de Thérouanne, se jeta dans Saint-Ya, après avoir forcé les lignes des ennemis, et aida à défendre cette place contre les Espagnols. Il fut blessé mortellement au siége d'Ulpian en Piémont.

GOUFFIER (*François*), dit *le jeune*, frère du précédent, mort fort âgé, en 1594, seigneur de Crèvecœur, de Bonnivet, de Thois, lieutenant général au gouvernement de Picardie, fit ses premières armes pendant l'invasion de l'empereur en Provence. Il suivit le dauphin en Piémont et au siége du Pas de Suze, se trouva aux

siéges de Hesdin, de Coire, de Perpignan; se signala aux batailles de Cérisolles, de Dreux, de Saint-Denis, aux siéges de Landrecies, de Metz, de Calais, de Thionville et d'Orléans.

GOUFFIER (*Henri*), seigneur de Crèvecœur et de Bonnivet, marquis de Deffends, assassiné dans l'église de Breteuil (Picardie), pendant une émeute populaire de la Ligue à la fin de l'année 1589, fut page de Charles IX. Henri III le fit gentilhomme de sa chambre et capitaine de cinquante hommes de ses ordonnances. Il suivit le duc d'Alençon dans son voyage de Flandre; comme son conseiller et chambellan, surprit la ville d'Eindhowen en Brabant, où il soutint un long siége, et qu'il ne rendit qu'à la dernière extrémité. A son retour, il alla en Italie; au service des Vénitiens, qui le firent général de leurs troupes et lui donnèrent la terre de Casabel, près de Venise, en récompense de ses services. Étant revenu en France, il se trouva encore à la bataille de Senlis.

GOUFFIER (*Louis*), chevalier de Gonor, comte de Roanez, lieutenant général des galères, né en 1648, dans le Périgord, mort à Marseille, en 1734, se distingua dès l'année 1668, sous les ordres de La Feuillade, son parent, à la défense de Candie. Il servit ensuite dans la marine avec distinction, assista au siége de Nice, défendit avec deux galères les côtes de Guienne, menacées par les Anglais, croisa devant Cette pour empêcher qu'aucun secours pût arriver par mer aux révoltés des Cévennes, chassa les corsaires qui infestaient la rivière de Gênes en 1703, et contribua à la réduction du château de Nice en 1705. En 1716 il fut nommé chef d'escadre des galères, et en 1723 il reçut le brevet de lieutenant général des galères du roi. Aimant les lettres, qu'il cultivait dans ses moments de loisir, il composa dans sa jeunesse quelques pièces de poésie. En 1732, l'Académie de Marseille le choisit pour membre; il fut directeur de cette compagnie en 1733. Chalamont de la Visclède prononça son éloge. L. L—T.

Moréri, *Grand Dict. histor.* — Du Bellai, *Mémoires*. — P. Anselme, *Histoire généalogique des Maisons de France et des grands-officiers de la couronne*.

GOUFFIER (*Guillaume*). Voyez BONNIVET.

GOUFFIER (*Artus* et *Guillaume*). Voyez BOISY.

GOUFFIER. Voyez ROANEZ.

GOUFFIER. Voyez CHOISEUL-GOUFFIER.

GOUGE (*Jean*), aventurier français au quatorzième siècle, était originaire de Sens. En 1361, à la tête de quelques gens armés, il se fait proclamer roi de France, et choisit pour son lieutenant Jean de Vernay, gentilhomme anglais chassé de son pays. Jean Gouge parcourut alors les environs du Rhône, et son lieutenant s'empara du fort Codelet près d'Avignon. Bientôt de Vernay, vaincu par les troupes du roi Jean, fut fait prisonnier, et Gouge tomba entre les mains du sénéchal de Provence. Les historiens ne fournissent pas de détails sur la fin de ces deux aventuriers. On sait seulement, par une lettre d'Innocent VI, que le roi de France pria ce pape d'user de son crédit auprès du roi de Sicile, Louis comte de Provence, pour obtenir que son sénéchal gardât avec soin son prisonnier. Imbault Dupeschin, ennemi du dauphin d'Auvergne, Robert III, répandit le bruit que ce prince avait promis à Gouge de l'aider dans son entreprise. J. V.

Baluze, *Histoire généalogique de la Maison d'Auvergne*. — Daniel, *Hist. de France*.

* **GOUGE DE CHARPAIGNES** (*Martin*), chancelier de France, évêque de Chartres et de Clermont, né vers 1360, mort le 25 ou le 26 novembre 1444. Il était originaire de Bourges. Après la mort de son frère, nommé Jean, trésorier du duc de Berry, Martin fut appelé à le remplacer auprès de ce prince en qualité de lieutenant général des finances, par lettres du 23 août 1402. Ce fut l'origine de sa fortune. Jean duc de Berry était l'oncle du roi Charles VI. Il introduisit son protégé à la cour et dans les faveurs du gouvernement, que le duc exerçait en partie sous l'autorité nominale d'un monarque en démence. Gouge de Charpaignes, chanoine de Bourges, devint en 1406 évêque de Chartres, et vers le même temps conseiller général pour les aides ou contributions du royaume. En 1409 il fut arrêté avec le grand-maître d'hôtel Jean de Montaigu et momentanément compris dans la révolution de palais qui accompagna la disgrâce de ce favori. Gouge fut bientôt relâché, puis banni. Cette sorte d'anathème politique pesait encore sur lui en 1412. A cette époque, le chapitre de Chartres, ou du moins quelques meneurs qui en faisaient partie prirent prétexte de ce que Gouge de Charpaignes, leur évêque, avait été déclaré *ennemi du roi*, pour demander que la juridiction épiscopale passât entre les mains du chapitre (1). Gouge, néanmoins, ne tarda pas à rentrer en faveur. Grâce à ses talents comme orateur et financier, grâce surtout à la puissante protection du duc de Berry, il reparut avec plus d'éclat que par le passé sur la scène des affaires : il fut successivement chancelier du duc Jean; chancelier de Louis, duc de Guyenne, dauphin; ambassadeur du roi en Bretagne; membre du grand conseil; puis transféré (13 mai 1415) du siége de Chartres à celui de Clermont-Ferrand en Auvergne. Le duc de Berry, mort en 1416, le désigna pour être l'un de ses exécuteurs testamentaires. Gouge de Charpaignes appartenait au parti armagnac. Lorsque les Bourguignons s'emparèrent de la capitale, en mai 1418, l'évêque de Clermont fut au nombre des personnages spécialement indiqués ou signalés à la colère des triomphateurs. Dans la fameuse nuit du 28 au 29 de ce mois, il s'enfuit avec le dauphin à la Bastille. Peu de

(1) Voyez *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XVII, page 592.

temps après il rentra dans Paris; mais ses biens, et notamment l'hôtel de Clermont, qu'il y possédait, furent confisqués, le 12 janvier 1419. L'évêque prit alors le parti de fuir à l'aide d'un déguisement. Il s'échappa ainsi de Paris, et se dirigea vers les bords de la Loire, où il comptait rejoindre le dauphin. Mais arrivé devant la tour de Sully, châtellenie qui appartenait au sire de La Trémouille, il fut reconnu par les gens de ce seigneur. Georges de La Trémouille, châtelain du lieu et l'un des barons les plus considérables de cette époque, détint le prélat, comme étant de bonne prise; et déclara qu'il ne le rendrait point à la liberté sans une forte rançon. En cette conjoncture, l'évêque de Clermont dépêcha auprès du dauphin et de Jean de Torsay, grand-maître des arbalétriers, ainsi que du président Louvet. Ces derniers étaient les amis intimes de l'évêque, et jouissaient d'un crédit tout-puissant auprès du jeune prince. Le dauphin fut obligé de passer de la prière à la contrainte; et se dirigeant vers le château de Sully avec des troupes, il menaça La Trémouille de l'y assiéger. Sur ces démonstrations, La Trémouille, qui jusque là s'était montré flottant entre la cause armagnaque et la cause bourguignonne, se déclara en faveur du dauphin, et l'évêque de Clermont fut rendu à la liberté. Par lettres du 3 février 1422 (nouveau style), le dauphin régent nomma Gouge de Charpaignes chancelier de France et de Dauphiné, aux gages de trois mille écus d'or ou quatre mille livres de pension annuelle.

Le jeune et inexpérimenté Charles VII venait d'être appelé à recueillir, sur le trône de France, une succession et une responsabilité bien pesantes. Parmi les tristes conseillers qui l'entouraient alors, Gouge de Charpaignes fut un de ceux qui se montrèrent des mieux intentionnés et non des moins habiles. Vers le mois d'avril 1425, il vit que l'intérêt public lui faisait une loi de se retirer des affaires : il se démit de l'office de chancelier, quitta la cour, et donna l'exemple d'une résignation louable et volontaire. Son éloignement au surplus ne fut pas de longue durée. Il reprit les sceaux le 6 août de la même année, et les conserva jusqu'au 8 novembre 1428 (1). Il eut alors pour successeur dans le conseil privé Regnault de Chartres (*voy.* ce nom), qui remplit après de lui l'office de chancelier. Gouge de Charpaignes demeura néanmoins au nombre des *féaux* ou conseillers affectionnés du prince. Son nom se trouve en 1430 parmi ceux des témoins d'une ordonnance rendue à Montargis, au mois d'octobre; en faveur des habitants de Troyes (1). En 1437 il avait repris une part considérable d'influence dans l'administration des hautes affaires de l'État. A partir de cette époque les actes émanés de l'autorité royale nous offrent les traces de cette intervention apportée par l'évêque de Clermont. Les mêmes témoignages se reproduisent d'année en année jusqu'à la date du mois de septembre 1444, date fort rapprochée du terme de sa vie. Gouge de Charpaignes fut inhumé dans la cathédrale; qu'il avait enrichie de diverses donations ou fondations pieuses. V. DE V.

Anselme et Dufourny, *Histoire généalogique de la Maison de France et des grands-officiers de la couronne*, au chapitre des *chanceliers de France*. — *Gallia Christiana*, t. II, col. 292. — *Instrumenta*, col. 98-99, et t. VIII, col. 1180-1181. — Godefroy, *Histoire de Charles VI*, 1653, et de *Charles VII*, 1661, in-fol. aux tables. — *Ordonnances des Rois de France*, t. XIII, à la table. — Vallet de Viriville, *Itinéraire de Charles VII*. — Cabinet des titres généalogiques.

GOUGE (*William*), célèbre théologien anglais, né à Bow (Middlesex), en 1575, mort à Londres, en 1653. Il fit ses études à Éton et au collége du Roi à Cambridge, où il acquit un grand fonds de connaissances. C'était pour lui une règle invariable de lire quinze chapitres de la Bible chaque jour, et à trois reprises chacun. Il devint professeur de logique et de philosophie au collége du Roi. Après avoir rempli pendant neuf ans des fonctions universitaires, il entra dans les ordres, et fut nommé recteur de Sainte-Anne dans Blackfriars à Londres, où il se rendit extrêmement populaire. Il institua les mercredis matin des conférences qui étaient fréquentées par des personnes du premier rang. Lui-même était une des notabilités du parti puritain. Nommé, en 1643, membre de l'assemblée des théologiens, il prit une part active aux mesures adoptées par cette assemblée pour la réforme de l'Église d'Angleterre; mais l'ardeur de ses opinions ne l'empêcha pas de se déclarer en 1648 contre la mise à mort du roi. On lui avait offert la place de proviseur du collége du Roi, et il avait refusé. Il disait souvent que sa plus haute ambition était « d'aller de Blackfriars au ciel ». Son principal ouvrage est intitulé : *A Commentary on the Epistle to the Hebrews*; 1655, in-fol. Gouge travailla au commentaire sur la Bible appelé ordinairement : *The Assembly's Annotations*. Z.

Clarke, *Lives*, à la fin de sa *Martyrology*. — E. Middleton, *Evangelical Biography*.

GOUGE (*Thomas*), théologien anglais, fils du précédent, né à Bow, le 19 septembre 1605, mort le 29 octobre 1681. Après avoir fait ses

(1) Dans cet intervalle, le chancelier de France fut de nouveau victime d'un acte de désordre qui serait fort curieux à connaître, mais sur lequel les chroniqueurs principaux du règne ont gardé le silence. Dans le cours de l'année 1427, et à l'occasion des dissensions qui divisaient les favoris du roi, Gouge de Charpaignes fut fait encore une fois prisonnier par Charles de Bourbon, comte de Clermont. Le pape intervint en faveur de l'évêque. Il écrivit des lettres pressantes adressées tant au comte de Clermont qu'au maréchal de La Fayette, qui jouissait d'une certaine influence sur l'esprit de ce prince. Quant au roi, il se contenta d'accorder au prélat captif l'autorisation de frapper de la monnaie d'or et d'argent pour subvenir à la rançon que l'on exigeait de lui. Grace à de nouvelles instances de la part du pape, accompagnées de menaces d'excommunication, Gouge de Charpaignes fut rendu à la liberte au mois de septembre 1427. (*Gallia Christiana*, église de Clermont.)

(1) *Ordonnances des Rois de France*, t. XIII, p. 159.

études à Eton et au collége du Roi à Cambridge, il entra dans les ordres. Nommé d'abord à la cure de Colsden, près de Croydon, dans le comté de Surrey, il fut promu, en 1638, à celle du Saint-Sépulcre à Londres, où pendant vingt-quatre ans il remplit ses devoirs ecclésiastiques avec un zèle exemplaire. Quand l'acte d'uniformité eut passé, Gouge quitta sa cure du Saint-Sépulcre, et consacra son temps et sa fortune, qui était considérable, à des actes de bienfaisance et de charité. En 1671 il commença l'exécution d'un plan destiné à introduire l'instruction et la religion dans le pays de Galles. Avec l'aide de ses amis, il fit imprimer et distribuer parmi les pauvres de cette contrée huit mille exemplaires de la Bible traduite en gallois. Il ne répandit pas avec moins de profusion des traductions galloises du *Book of common Prayer*, du *Practice of Piety*, du *Whole Duty of Man*, et d'autres ouvrages de piété pratique. Gouge avait l'habitude de dire qu'il avait « deux cures qu'il n'échangerait pas contre les plus grandes d'Angleterre ». Ces deux cures étaient le pays de Galles, où il faisait chaque année un voyage pour y répandre les principes du savoir, de la charité, de la piété, et l'Hôpital du Christ, où il enseignait aux enfants les principes fondamentaux de la religion. Il mourut subitement, dans la soixante-dix-septième année de son âge. Son oraison funèbre fut prononcée par Tillotson, depuis archevêque de Canterbury. Le panégyriste termine le portrait de Gouge par ces mots : « Toutes choses considérées, il n'y a pas eu depuis les premiers temps du christianisme beaucoup de fils des hommes auxquels mieux qu'à lui on ait pu appliquer le glorieux caractère du Fils de Dieu : Il passa en faisant le bien. » On a de Gouge : *The Principles of Religion explained; — A Word to Sinners; — Christian Directions to walk with God; — The surest and safest Way of thryving, viz by charity to the poor; — The young Man's Guide through the wilderness of this world.* Ces divers traités ont été rassemblés et publiés; Londres, 1706, in-8°. Z.

Tillotson, *Funeral Sermon*. — Clarke, *Lives of sundry eminent Persons*. — E. Middleton, *Evangelical Biography*. —Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

GOUGE DE CESSIÈRES (*François-Étienne*), poëte français, né à Laon, le 8 février 1724, mort vers 1782. Il embrassa d'abord la carrière des armes; puis il devint gouverneur du duc de Cadaval, auprès duquel il resta cinq ans à Lisbonne. De retour dans son pays, il fut pourvu de la charge d'avocat du roi au siége présidial de Laon. Quelques pertes le forcèrent à vendre sa terre de Cessières. On ignore sa fin, mais on sait qu'il était remplacé dans sa charge en 1782. On lui doit : *L'Art d'aimer*, poëme héroïque en quatre chants; Paris, 1745, in-8°; Amsterdam, 1748, in-12; Paris, 1757, in-8°; nouvelle édition, en six chants; Londres, 1759, in-8°; Avignon, 1787, in-12; — *Le Remède d'amour*, d'Ovide, traduit en vers français, 1757, in-8°, à la suite de l'édition de l'ouvrage précédent de la même année; — *L'Éducation*, poëme; Paris, 1757, in-8°; — *Les Jardins d'Ornement*, poëme; Paris, 1758, in-8° : ouvrage peut-être trop didactique et sans épisode; — *Poésies philosophiques;* Paris, 1758, in-8°: ce sont des odes, des épigrammes et une *Épître sur les Ressources du Génie, où l'on attaque plusieurs préjugés littéraires;* par exemple l'auteur dit que Molière et La Fontaine sont remplis de fautes contre la langue, que nous n'avons pas de vraies élégies, que les idylles de Mme Deshoulières et les pastorales de Fontenelle ne sont pas des églogues, etc.; — *Poëmes : L'Éducation, Les Jardins d'Ornement*, et *Les Ressources du Génie;* 1769, in-8°. J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

* **GOUGENOT**, auteur dramatique français, né à Dijon, vers la fin du seizième siècle; on manque de détails sur sa vie. Gougenot se recommande à l'attention des bibliophiles, à cause de ses écrits, très-médiocres, mais assez curieux et devenus fort rares; ils se composent de deux tragi-comédies, imprimées l'une et l'autre à Paris, en 1633; *La fidèle Tromperie*, et *La Comédie des Comédiens*; cette dernière pièce présente une singularité dont il n'existe guère d'autres exemples: les deux premiers actes sont en prose et les trois derniers en vers; elle est d'ailleurs curieuse, à cause des détails qu'elle donne sur l'intérieur des coulisses dans les théâtres de Paris à cette époque. Les artistes dramatiques de l'hôtel de Bourgogne, mis en scène sous leurs noms de théâtre (Bellerose, Turlupin, Beauchasteau, etc.), se disputent les rôles d'une pièce nouvelle, qu'ils finissent par représenter et qu'on pourrait intituler : *La Courtisane vertueuse*. G. B.

Bibliothèque du Théâtre-Français, t. II, p. 432-439.

GOUGENOT (*Louis*), membre libre de l'Académie de Peinture et Sculpture, né à Paris, le 15 mars 1719, mort le 24 septembre 1767. Il entra dans les ordres, devint conseiller au grand conseil, et consacra ses loisirs à la culture des beaux-arts. Plusieurs artistes célèbres de cette époque se faisaient un mérite de le consulter et de suivre ses avis. Parmi ceux-ci nous nommerons Greuze et le sculpteur Pigale. Il donna surtout d'heureux conseils à Pigale pour les monuments de Louis XV à Reims et du maréchal de Saxe à Strasbourg. Il séjourna longtemps à Rome, où les artistes se pressaient autour de lui, et lui demandaient des avis.

L'abbé Gougenot laissa, en mourant, un magnifique cabinet, qui n'est plus connu dans les arts que par le catalogue; on y remarquait, parmi les gravures, celles des tableaux de Greuze. Il laissa aussi des papiers inédits, contenant les éloges de plusieurs artistes célèbres. X.

Documents particuliers.

GOUGES (*Marie-Olympe* DE), femme de

lettres françaises, célèbre dans les troubles de notre première révolution, née à Montauban, en 1755, morte sur l'échafaud, à Paris, le 4 novembre 1793. Fille d'une marchande à la toilette selon quelques biographes, fille naturelle de Louis XV selon d'autres, ou de Lefranc de Pompignan au dire de M. Quérard, elle vint à Paris à l'âge de dix-huit ans, et y épousa, à ce qu'on croit, un sieur Aubry, dont elle se dit bientôt veuve, mais dont elle ne prit jamais le nom. Sa beauté la fit remarquer, et après quelques aventures galantes, elle se mit à écrire. Elle débuta en 1785, par une petite comédie pour le Théâtre-Français. Elle eut ensuite quelques démêlés avec les acteurs de ce théâtre, composa un roman en épîtres, et dès que la révolution éclata, elle ne laissa guère passer d'événement sans émettre ses idées. Elle rêva l'émancipation des femmes, et formula ainsi leurs droits politiques : « Nous avons bien le droit, disait-elle, de monter à la tribune, puisque nous avons celui de monter à l'échafaud. » Elle manifesta d'abord de l'admiration pour Necker, montra de l'enthousiasme pour Mirabeau, puis devint l'organisatrice et l'âme d'une société populaire de femmes. Plus tard, elle se sentit émue de pitié pour Louis XVI, et prit sa défense. Après la mort du roi, elle se mit à attaquer le régime de la terreur et à invectiver les hommes qui gouvernaient la France. Un jour, un groupe l'entoure dans la rue; un brutal lui serre la tête sous son bras, et lui arrache son bonnet, en criant : « Qui veut la tête d'Olympe pour quinze sous? » — « Mon ami, lui dit-elle sans se troubler, j'y mets la pièce de trente. » On rit, et on la laissa s'esquiver. Une brochure politique fut cause de son arrestation, au mois de juillet 1793.

Déclarée suspecte par le comité de salut public, et traduite au tribunal révolutionnaire, « elle eut, dit M. Michelet, l'affreuse amertume de se voir renier par son fils avec mépris. Là la force lui manqua. Par une triste réaction de la nature, dont les plus intrépides ne sont pas toujours exempts, amollie et trempée de larmes, elle se remit à être femme, faible, tremblante, à avoir peur de la mort. On lui dit que des femmes enceintes avaient obtenu un ajournement du supplice. Elle voulut, dit-on, l'être aussi. Un ami lui aurait rendu en pleurant le triste office dont on prévoyait l'inutilité. Les matrones et les médecins consultés par le tribunal furent assez cruels pour déclarer que s'il y avait grossesse, elle était trop récente pour qu'on pût la constater. Elle reprit son courage devant l'échafaud, et mourut en recommandant à la patrie sa mémoire et sa vengeance. » — « Ce n'était pas, il faut en convenir, une méchante femme, a dit un journaliste; elle fut violente plutôt et inconséquente, voilà tout : révolutionnaire en juillet 1789, royaliste quand le roi était captif à Paris; se tournant contre lui après sa fuite, offrant de le défendre quand elle le vit à la barre de la Convention, et proposant des duels au pistolet à ceux qui riaient de ses vicissitudes. Pauvre tête, faible et brûlante. » — Les ouvrages d'Olympe de Gouges annoncent une féconde imagination et de l'esprit; mais son style laisse beaucoup à désirer. Elle avouait elle-même qu'elle avait reçu une éducation comme on l'aurait donnée du temps de Bayard; qu'élevée dans un pays où l'on parle mal le français, elle ne l'avait jamais appris par principes, qu'elle n'avait jamais lu les bons auteurs, qu'elle n'avait que des notions, de la mémoire et un grand usage de la scène. Elle regrettait que son style n'eût pas été corrigé par quelque homme de lettres; mais par son caractère, impérieux et tracassier, elle rebuta ceux qui auraient pu lui rendre ce service, comme elle dégoûta les directeurs de théâtre de jouer ses pièces.

Olympe de Gouges a fait imprimer : *Le Mariage inattendu de Chérubin*, comédie en trois actes et en prose; Séville (Paris), 1786, in-8°; — *Les Comédiens démasqués, ou Madame de Gouges ruinée par la Comédie-Française pour se faire jouer;* sans date, in-8°; — *L'Homme généreux*, drame en cinq actes et en prose; Paris, 1786, in-8°; — *Molière chez Ninon, ou le siècle des grands hommes*, pièce épisodique en prose et en cinq actes; Paris, 1788, in-8°; — *Le Philosophe corrigé, ou le cocu supposé*, comédie en cinq actes et en prose, sans lieu ni date, in-8°; — *Adresses au Roi et à la Reine, au prince de Condé, et Observations à M. Duveyrier sur sa fameuse ambassade;* sans lieu ni date, in-8°; — *Zamore et Mirza, ou l'heureux naufrage*, drame indien, en trois actes et en prose; Paris, 1788, in-8°; — *Les Droits de la Femme : à la Reine;* in-8°; — *Lettre au Peuple, ou projet d'une caisse patriotique, par une citoyenne;* Vienne et Paris, 1788, in-8°; — *Remarques patriotiques;* 1788, in-8°; — *Œuvres de Mme de Gouges;* Paris, 1788, 3 vol. in-8°, contenant : une *Préface pour les dames, ou le portrait des femmes; Mémoires de madame de Valmont sur l'ingratitude et la cruauté de la famille des Flaucourt avec la sienne*, etc. : espèce de roman par lettres; *Dialogue entre mon esprit, le bon sens et la raison, ou critique de mes œuvres; L'Homme généreux*, comédie; *Le Mariage inattendu de Chérubin; Le Philosophe corrigé; Réminiscence*, pièce contre C ; *Zamore et Mirza*, drame; *Molière chez Ninon; La Bienfaisance, ou la bonne mère*, conte mêlé d'anecdotes; *La Bienfaisance récompensée, ou la vertu couronnée*, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes; *Mes vœux sont remplis; Les Comédiens à la Bastille :* presque toutes les pièces qui composent ce recueil ont une pagination particulière; — *Mes Vœux sont remplis, ou le don patriotique, dédié aux états généraux;* 1789, in-8°; — *Le Bonheur primitif, ou les rêveries patrioti-*

ques; Amsterdam et Paris, 1789, in-8° ; « ouvrage écrit, dit l'auteur, dans les accès d'une fièvre violente ; » — *Discours de l'aveugle aux Français;* 1789, in-8° ; — *L'Ordre national, ou le comte d'Artois inspiré par Mentor*, dédié aux états généraux ; 1789, in-8° ; — *Séance royale, motion de monseigneur le duc d'Orléans, ou les songes patriotiques;* 1789, in-8° ; — *Lettre aux représentants de la nation;* 1789, in-8° ; — *Départ de M. Necker et de madame de Gouges, ou les Adieux de madame de Gouges à M. Necker et aux Français;* 1790, in-8° ; — *Mirabeau aux Champs-Élysées*, comédie en un acte et en prose; Paris, 1791, in-8° ; — *L'Esclavage des Noirs, ou l'heureux naufrage*, drame en trois actes et en prose ; Paris, 1792, in-8° : le même que *Zamore et Mirza;* — *Le Couvent, ou les Vœux forcés*, drame en trois actes (en prose) ; Paris, 1792, in-8° ; — *Le Prince philosophe*, conte oriental ; Paris, 1792, 2 vol. in-12 ; — *Olympe de Gouges, défenseur officieux de Louis Capet, au président de la Convention nationale;* 1792, in-8° ; — *L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles, ou les Vivandières*, pièce en cinq actes et en prose ; Paris, 1793, in-8° ; — *Les trois Urnes, ou le salut de la patrie;* 1793, in-8°. L. Louvet.

Le Bas, *Dictionn. encyclop. de la France.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biog. univ. et port. des Contemporains.* — Michelet, *Les Femmes de la révolution* et *Hist. de la Révolution*, t. V. — Quérard, *La France littéraire.* — *Dict. de la Convers.*

GOUGH (*Richard*), célèbre archéologue, né à Londres, le 21 octobre 1735, mort le 20 février 1809. Il entra en 1752 au collége Benet à Cambridge, et quitta l'université en 1756, sans avoir pris ses grades. Des écrits solides et intéressants fondèrent de bonne heure sa réputation comme archéologue, et lui ouvrirent en 1767 la Société des Antiquaires, dont il devint directeur en 1774. Il fut élu, en 1775, membre de la Société royale. Sa vie est tout entière dans ses écrits, et donner une liste des uns, c'est indiquer les seuls événements notables de l'autre. On a de lui : *The History of the Bible, translated from the french by R. G. junior;* Londres, 1747, in-fol. Gough n'avait que douze ans lorsqu'il commença cette traduction ; sa mère, enchantée de cette précoce preuve de savoir, la fit imprimer à vingt-cinq exemplaires ; — *The Customs of the Israelites, translated from the french of the abbot Fleury;* Londres, 1750, in-8° ; tiré aussi à un petit nombre d'exemplaires ; — *Atlas renovatus, or Geography modernized ; being a particular description of the world as far as known to the ancients..... The whole being the most complete system ever composed before.....* Cet ouvrage, que Gough composa à l'âge de seize ans, est resté manuscrit ; il atteste, si l'on en croit Chalmers, un grand savoir ; — *The History of Carausius, or an examination of what has been advanced on that subject by Genebrier and Dr Stukeley;* Londres 1762, in-4° ; — *Anecdotes of British Topography;* Londres, 1768, in-4° ; ouvrage très-important, réimprimé avec des additions, 1780, 2 vol. in-4° ; — *Sepulchral Monuments of Great Britain, applied to illustrate the history of families, manners, habits and arts, at the differents periods, from the Norman conquest to the seventeenth century;* Londres, 1786-1799, 2 vol., en III parties in-fol. Ce magnifique ouvrage, qui ne fut tiré qu'à deux cent cinquante exemplaires, est aussi remarquable par le sujet que par l'exécution typographique ; — nouvelle édition, avec additions de la *Britannia* de Camden ; Londres, 1789, 3 vol. in-fol., 1806, 4 vol. in-fol. ; — *An Account of the beautiful missal presented to Henri VI by the duchess of Bedford;* Londres, 1794, in-4° ; — *The History of Plesby in Essex;* Londres, 1803, in-4° ; — *An Account of the coins of the Seleucidæ, kings of Syria;* ibid., 1803, in-4°. — Gough publia avec des additions l'*History of Thetford* de Martin ; 1780, in-4°. Il donna une nouvelle édition des *Vertue's Medals, coins, and great seals*, par Simm, et il fournit une préface et un glossaire pour la collection des *Royal and noble Wills* de Nichols. A la demande du président et des membres de la Société des Antiquaires, il composa l'*History of the Society of Antiquaries of London*, mise en tête du premier volume de l'*Archæologia* publiée par cette société. Les onze volumes suivants, aussi bien que les *Vetusta Monumenta*, reçurent de lui de nombreux articles. Il ne fit pas moins pour la *Bibliotheca Topographica Britannica*, et l'*History of Leicestershire* de Nichols.

Gough légua à l'université d'Oxford tous ses livres et ses manuscrits concernant la littérature saxonne et septentrionale ; tous ses manuscrits, livres, cartes, planches, relatifs à la topographie de la Grande-Bretagne ; des exemplaires annotés de ses trois grands ouvrages ; les dessins non gravés de ses Monuments funéraires ; quatorze volumes de dessins de monuments français ; les planches de cuivre de ses grands ouvrages, etc. Le reste de sa bibliothèque fut vendu, et les seuls imprimés produisirent 3,552 l. s. 3 s. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary.* — Nichols, *Literary Anecdotes.* — *Biography*, en tête du *Catalogue de la bibliothèque de Gough.*

*** GOUGH** (Vicomte *Hugues*), général anglais, né en 1779, à Woodstown (Irlande). Soldat dès l'âge de douze ans, il assista en 1795 à la prise du cap de Bonne-Espérance ; puis dans les Indes occidentales, aux attaques de Porto-Rico, de Sainte-Lucie et à l'occupation de Surinam. Il passa ensuite en Espagne avec le grade de lieutenant-colonel, et y commanda le 87e régiment d'infanterie, à la tête duquel il se distingua aux batailles de Talavera et de Vittoria ainsi qu'aux siéges de Cadix et de Tarifa, où il reçut une blessure grave ; à Orthez, il fut également mis hors de combat. Devenu en 1830

major général, il reçut en 1841 le commandement des troupes destinées à agir de concert avec la flotte contre la Chine, qui fermait ses ports à l'homicide importation de l'opium. Bien qu'il eût à peine quelques milliers d'hommes, il entra en campagne, battit complétement l'armée ou plutôt le fantôme d'armée tartare, et contraignit la ville de Canton à capituler, le 27 mai. Deux mois plus tard, il s'empara d'Amoï (27 août), puis de Chousan (30 septembre), de Ching-Haï et Ning-Po (octobre), coupant ces diverses expéditions par des haltes que rendaient nécessaires l'inconstance du climat ou les négociations, qui n'aboutissaient jamais. Malgré le peu d'importance de ces succès, sir H. Gough fut élevé au rang de lieutenant général et de chevalier grand'croix de l'ordre du Bain. Lorsqu'on reprit les hostilités, au printemps de l'année suivante, il poussa la guerre avec plus de vigueur : pénétrant hardiment dans l'intérieur de l'empire, il battit les Chinois à Tseki (15 mars 1842), et leur fit, par son feu bien dirigé, éprouver des pertes énormes, prit d'assaut successivement les villes de Tcha-fou (18 mai), de Shang-haï (19 juin) et de Tsching-Kiang-fou (21 juillet), où il eut à triompher d'une résistance opiniâtre. Enfin, il était campé devant Nan-King lorsqu'il apprit la nouvelle de l'armistice conclu par sir H. Pottinger, et bientôt suivi du traité du 29 août 1842. A son retour en Angleterre, il fut créé *baronet*.

Appelé en 1843 au commandement en chef des forces britanniques dans l'Inde, sir H. Gough eut la même année à réprimer l'insurrection des Mahrattes : grâce à des mesures aussi prudentes que vigoureuses, il les surprit à Maharadjpour (29 décembre), et les força d'un seul coup à rentrer dans l'obéissance. La guerre des Sikhs, qui éclata deux ans après, fit valoir d'une façon plus glorieuse ses talents militaires. Il se mit en campagne, à la fin de 1845, et dès la première rencontre, à Moudki, il remporta une victoire signalée (18 décembre). Profitant de cet avantage, il ne laissa pas à l'ennemi le temps de réparer ses pertes, et l'attaqua si vivement dans le camp retranché de Ferozeshah que, malgré l'infériorité numérique de ses troupes, il l'emporta d'assaut (21 décembre). Enfin, le 10 février 1846, il fit à Sabraon essuyer une déroute complète aux Sikhs, qui perdirent dans cette journée près de 300 canons, presque tout leur matériel et 10,000 soldats. Le 22 février il entra en maître à Lahore. Cette brillante campagne valut à la Compagnie un accroissement de territoire et au général qui l'avait si heureusement conduite les remercîments du parlement, la pairie héréditaire, le titre de baron et une pension de 50,000 francs. Mais les Sikhs ayant recommencé les hostilités dans l'automne de 1848, lord H. Gough, alors âgé de soixante-dix ans, marcha de nouveau contre eux, et leur livra, le 15 janvier suivant, la sanglante bataille de Chillianwallah, qui ressembla plus à un désastre qu'à une victoire; en effet les Anglais, restés maîtres du terrain, ne purent poursuivre l'ennemi, et furent même obligés de lui abandonner quelques canons. Dès que cette nouvelle fut connue à Londres, elle y causa une vive émotion; on ne se fit pas faute d'accuser la légèreté du gouverneur et l'impéritie du général, et la panique fut telle dans les conseils de la Compagnie qu'on alla jusqu'à remettre le commandement à l'illustre sir Ch. Napier. Cependant, lord H. Gough avait reçu du secours, et, reprenant au plus tôt l'offensive, avait écrasé les Sikhs à Goudjerate (21 février). Le résultat de cette seconde expédition fut l'annexion complète de l'ancien royaume de Runjet-Sing, à l'exception du Cachemire, dont la suzeraineté fut donnée à Goulab-Sing. Lord H. Gough remit le commandement à son successeur, et reçut, en récompense de ses nouveaux services, le titre de vicomte. Au mois de juin 1854, il a été promu au grade de général (général en chef). Paul Louisy.

Men of the Time. — *Conversations-Lexikon.* — *Burke Peerage.* — Lord Jocelyn, *Campagne de Chine*, 1842. — *Edinburg Review*, 1850.

* **GOUGNON** (*Jacques*), dit *le chevalier Gougnon d'Argenson*, généalogiste français, né dans l'ouest de la France; il vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il descendait d'une ancienne famille. Son père était seigneur de Bois-de-Vêvre et sa mère se nommait Claude Alleaume de Sainville. Dès sa jeunesse il prit un goût particulier pour l'étude du blason, et se consacra à la science héraldique. « Il connaissait à fond, dit Catherinot, toutes les maisons de France, et principalement du Berry et de Poitou. » Il était chevalier des ordres et milicés du Saint-Esprit et de Saint-Lazare de Jérusalem. Il n'a fait imprimer que quelques mémoires sur des questions nobiliaires et la généalogie de Frezeau de la Frézelière; mais il a laissé en manuscrits des documents intéressants pour un grand nombre de familles nobles. Ces titres et ces manuscrits sont aujourd'hui classés par cartons de famille au cabinet des titres à la Bibliothèque impériale. H. de B.

Catherinot, *Escu d'Alliance*; 1680. — La Thaumassière, *Histoire de Berry*; 1689. — Le Prince, *Essai historique sur la Bibliothèque du roi*; 1782. — *Documents particuliers.*

GOUIN (*Nicolas-Louis*), écrivain français, né à Germigny-l'Évêque, près de Meaux, en 1743, mort à Paris, le 21 décembre 1825. Après avoir été attaché à la maison de Madame, femme du comte de Provence, il entra à l'administration des postes, où il était chef de division lorsqu'éclata la révolution. Ses opinions royalistes le firent traduire au tribunal révolutionnaire; cependant, il fut acquitté. En 1797, impliqué dans une conspiration, il prit la fuite. Lorsque Louis XVIII revint de France, il se hâta de célébrer son retour dans une pièce de vers qu'il fut admis à lui présenter avec le mouchoir que, suivant lui, Louis XVI portait au moment de son

exécution. Il ne tarda pas à être réintégré à l'administration des postes, et en 1821 il en fut nommé un des administrateurs généraux. On a de lui : *Pétition des Chiens à la Convention nationale*; 1796, in-8°; — *Projet d'une pompe funèbre pour le 21 janvier 1799*; in-8°; — *Hymne à la Divinité sur le retour du roi*; 1814; — *Réponse à la dénonciation de M. Méhée de Latouche contre les ministres du roi*; 1814, in-8°; — *Études historiques sur l'établissement des postes en France, sur les produits progressifs de ce domaine royal, les améliorations apportées dans son organisation, depuis l'année 1464 jusqu'au mois d'octobre 1823*; Paris, 1823, in-4°; — *Le nouveau Bon Jardinier*; 1824, in-8° : cet ouvrage, publié sous le nom de Gouin, avait déjà paru sous le nom de C. d'Av. (Cousin d'Avallon), auteur du *Parfait Agriculteur*.

G. DE F.

Journal des Arts et des Lettres, janv. 1826. — Quérard, *La France littéraire*.

*GOUIN (*Alexandre*), homme politique français, né à Tours (Indre-et-Loire), le 26 janvier 1792. Il fit ses études au collége de Pont-Levoy; à l'âge de dix-huit ans, il embrassa la carrière commerciale, et se trouva bientôt placé à la tête d'une des plus anciennes maisons de sa ville natale. Élu juge au tribunal de commerce de Tours en 1830, il en devint président l'année suivante, puis il entra au conseil municipal. Nommé député de sa ville natale dès 1831, il ne cessa de faire partie de la chambre qu'à la révolution de Février. Presque toujours membre de la commission du budget, il fut rapporteur des budgets des recettes de 1833 et 1834. En 1836, il fit le rapport général du budget des dépenses, et le rapport particulier de l'administration des finances de 1834. Il fut également chargé du rapport sur la loi d'amortissement de 1833, et de celui du projet de loi relatif aux pensions et aux caisses de retraite des administrations civiles. Enfin, il prit l'initiative de la proposition du remboursement des rentes publiques, proposition qui fut prise en considération par la chambre des députés et détermina la retraite du ministère de M. de Broglie en 1836. Le 1er mars 1840 M. Gouin accepta le portefeuille du commerce et de l'agriculture dans le ministère que présidait M. Thiers. Après la dissolution de ce cabinet, le 29 octobre de la même année, M. Gouin reprit sa place à la chambre des députés, et continua de s'occuper surtout des questions financières. Il présenta et fit adopter la loi concernant le travail des enfants dans les manufactures.

A la mort de Laffitte, en 1845, M. Gouin accepta la direction de la caisse générale du commerce et de l'industrie. Malheureusement grevée de commandites considérables, cette caisse reçut en 1848 un contre-coup terrible des événements; tombée dans l'embarras, elle dut se mettre en liquidation, opération qui fut désastreuse pour les intéressés.

Encore envoyé à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative par le département d'Indre-et-Loire, M. Gouin prit une part importante aux travaux de ces deux assemblées. Il y fut nommé membre d'un grand nombre de commissions, dont il devint presque toujours le président, notamment du comité des finances de la Constituante et des commissions du budget. Il fut chargé des rapports sur presque toutes les questions financières, sur les emprunts, sur la circulation des billets de banque, sur les budgets, etc. Réélu député au corps législatif en février 1852, il y présenta divers rapports sur les budgets, soutenant la nécessité de l'équilibre ramené au moyen d'économies dans les dépenses, l'utilité de garder les règles tutélaires du vote de l'impôt, et aussi le devoir de soumettre les crédits extraordinaires au vote des députés le plus tôt qu'il est possible. En 1856, il parla dans la discussion de la loi sur les sociétés en commandite. En 1857 il fut réélu membre du corps législatif. On a de M. Gouin : *Quelques Réflexions à l'occasion de la question relative à l'établissement d'un nouvel impôt sur les valeurs mobilières*; Paris, 1857, in-8°. L. LOUVET.

Biogr. des Députés. — *Biogr. des Représentants.* — *Dict. de la Conversation.*

GOUJET (L'abbé *Claude-Pierre*), historien et littérateur français, né le 19 octobre 1697, à Paris, où il mourut, le 1er février 1767. Il étudia au collége des jésuites et au collége Mazarin. Les efforts de ses maîtres échouèrent pour le faire entrer dans leur compagnie. En 1719 il reçut les ordres mineurs, entra à l'institution de l'Oratoire, fut bientôt nommé chanoine de Saint-Jacques-l'Hôpital, et, comme il le dit dans ses *Mémoires*, il croyait « avoir reçu une grâce du ciel en échappant aux jésuites ». Dans sa thèse de licence, il avait soutenu des principes que condamnait la bulle *Unigenitus*, et il adhéra ensuite à l'acte d'appel du cardinal de Noailles contre cette bulle. Il nuisait ainsi à sa fortune; mais il montrait peu d'ambition; car plusieurs cures lui avaient été successivement offertes, et il les avait refusées. On l'engagea, en 1724 à faire une suite à l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury. Il s'en occupa, et avait déjà écrit l'histoire du concile de Constance, lorsqu'il apprit que le P. Fabre, ayant entrepris de son côté le même travail, avait deux volumes sous presse. Goujet fit plus tard des corrections à la 2e édition du travail de Fabre. Les deux derniers volumes furent saisis, dit-on, à l'instigation des jésuites. Ces volumes, transportés à la Bastille, n'en sortirent qu'avec des altérations nombreuses, et défense fut faite en même temps de continuer l'ouvrage. Cette sévérité, causée par les opinions qu'avait émises l'abbé Goujet, ne diminua point son ardeur de janséniste. Lorsque, quelque temps après, il fut atteint de la pierre, pour se guérir il s'a-

dressa au bienheureux diacre Pâris, le saint des jansénistes. Au bout de quelques jours, l'abbé Goujet rendit, naturellement et sans douleur, plusieurs petites pierres : il crut à un miracle, et depuis il fit chaque année une neuvaine en actions de grâce. Il se mit à écrire la vie de François Pâris; mais il n'en parut qu'un fragment de 32 pages. Il rédigea aussi en faveur de ses miracles une *Requête au roi;* elle ne fut pas envoyée, et servit seulement de préface à la *Démonstration des Miracles opérés sur Marguerite Thibault et sur Marie-Anne Couronneau*, que publia Carré de Montgéron, magistrat, devenu un des fanatiques apôtres des miracles qu'il avait d'abord décriés, et qui pour ce livre fut enfermé à la Bastille. Du moins l'abbé Goujet refusa-t-il d'être complice du second volume que voulait publier Montgéron, et dans lequel on devait célébrer *le miraculeux et le divin des convulsions* (*Mém.* de Goujet, p. 251). Il répondit « qu'il avait suivi quelque temps « cette œuvre, et que rien ne l'avait persuadé « du surnaturel qu'on lui attribue »; ajoutant « qu'il craignait de s'embarrasser dans une « matière qui offrait beaucoup d'obscurités ». Ses ennemis, cependant, l'accusèrent auprès du cardinal de Fleury d'avoir donné son appui aux convulsionnaires; et bien que ce ministre eût ieté au feu la dénonciation, celle-ci put contribuer aux rigueurs dont l'abbé Goujet fut l'objet. Ainsi, lorsqu'il voulut publier son premier supplément au *Dictionnaire historique* de Moréri, on exigea des changements dans plusieurs articles; l'abbé Goujet s'y étant refusé, le cardinal de Fleury les fit rédiger par l'abbé Thierry, chanoine de l'église de Paris, et on les remit à l'éditeur pour qu'il en fît des cartons, en lui défendant de les communiquer à l'abbé Goujet avant qu'ils fussent imprimés. Ce dernier en eut cependant connaissance, mais ce fut par un procédé peu janséniste : il les déroba chez l'éditeur au moment où il se trouvait seul dans le cabinet de celui-ci (voir *Mém.*, p. 92 et 93). Là ne s'arrêtèrent pas les désagréments suscités à l'abbé Goujet : lorsqu'à la mort de Vertot, en 1735, les membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres jetèrent les yeux sur lui pour le remplacer, le cardinal de Fleury s'opposa à sa nomination, en même temps qu'il rayait son nom d'une liste de rédacteurs proposés pour le *Journal des Savans*. Le ministre ne put empêcher qu'il remportât le prix de l'Académie des Belles-Lettres en 1737, pour un *Mémoire sur l'état de la littérature depuis la mort de Charlemagne jusqu'à celle du roi Robert;* mais il mit obstacle à ce que l'année suivante un nouveau prix lui fût décerné. Enfin, lorsque, en 1737, l'abbé Goujet publia la continuation de la *Bibliothèque ecclésiastique* de Dupin, on empêcha le IVe volume de paraître. Au sujet de cet ouvrage, l'abbé Goujet avoue lui-même sa partialité contre les jésuites. « Je me suis attaché particulièrement, dit-il, aux « écrits qui étaient opposés aux jésuites. » (*Mém.*, p. 104, 105.) Enfin, le comte d'Argenson fit une démarche en faveur de Goujet près du ministre. Le cardinal répondit que, dans l'intérêt de la tranquillité, il désirait que cet écrivain se livrât à quelque ouvrage où il n'eût pas à subir l'influence de son jansénisme. D'Argenson parla à son protégé d'écrire une histoire littéraire de la France, d'après un plan qu'avait conçu M. de Chauvelin, ministre d'État. D'abord effrayé à l'idée d'une aussi vaste entreprise, il céda aux sollicitations de ses amis, rédigea un nouveau plan, qui fut approuvé par le cardinal de Fleury, et fit paraître les deux premiers volumes en 1740, sous le titre de *Bibliothèque française, ou histoire littéraire de la France;* les autres volumes parurent successivement jusqu'au dix-huitième, qui conduit l'ouvrage jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Ce grand travail est le fruit de longues recherches. Avant lui, d'autres avaient travaillé à perpétuer la gloire des écrivains français; l'abbé Goujet s'est attaché étroitement à leurs productions; il en donne l'histoire, il les analyse, il les apprécie, mais en manquant parfois de l'impartialité nécessaire. On lui a reproché, avec quelque raison peut-être, de n'avoir point, par le plan qu'il a adopté, justifié son titre d'*Histoire littéraire;* d'avoir suivi l'ordre des matières, en classant ensemble, par exemple, les grammairiens, les orateurs, les historiens, les poëtes, au lieu d'avoir adopté l'ordre chronologique, qui eût présenté la marche, les progrès successifs de notre littérature. Les travaux excessifs auxquels l'abbé Goujet se livra pour ce grand ouvrage altérèrent sa santé; sa vue s'éteignit. Dépourvu de fortune, car les éditeurs payaient très-peu ses écrits, et seul soutien de parents pauvres, il fut réduit à vendre sa bibliothèque, précieuse collection qu'il avait mis cinquante ans à réunir. Le duc de Béthune-Charost la lui acheta en la payant généreusement. Lorsqu'il lui fallut se séparer de ses livres, il éprouva une émotion qui hâta sa fin. En sortant de table, frappé d'apoplexie, il mourut au bout de quelques heures.

Voici la liste de ses principaux ouvrages : OUVRAGES HISTORIQUES : *Bibliothèque française, ou histoire littéraire de la France;* Paris, 1740 et années suivantes, 18 vol. in-12; les vol. XIX et XX sont restés manuscrits (1); — *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques, pour servir de suite à celle de Dupin;* Paris, 1736, 3 vol. in-8°, ouvrage non terminé; dans le 1er vol. l'auteur a rectifié des erreurs et des omissions de Dupin; — *Mémoire historique et littéraire sur le Collége royal de France;* Paris, 1758, in-4°, ou 3 vol. in-12. Cet ouvrage

(1) C'est à tort que M. Quérard, dans sa *France littéraire*, met cet ouvrage au nombre de ceux auxquels a seulement *coopéré* l'abbé Goujet, qui en est le seul auteur, et dont il est la plus importante publication.

contient : 1° l'histoire des sciences en France sous François Ier, jusqu'à l'établissement du Collége de France; 2° la notice historique des lecteurs et professeurs royaux; la 1re partie n'occupe que 236 pages du 1er volume. Crevier, dans son *Histoire de l'Université*, ayant accusé l'abbé Goujet d'avoir dans quelques faits manqué de justice envers l'université, l'abbé Goujet lui répondit par une *Lettre* imprimée en 1761, à laquelle Crevier répliqua par une autre *Lettre*, datée de la même année ; — *Supplément au* Dictionnaire *de Moréri*; Paris, 1735, 2 vol. in-fol.; — *Nouveau Supplément au* Dictionnaire *de Moréri*; Paris, 1749 et 1750, 2 vol. in-fol.; ces deux suppléments ont été fondus dans l'édition du *Dictionnaire* de Moréri donnée en 1759; — *Origine et Histoire de la Poésie française et Histoire des Poëtes français avant Clément Marot;* in-4° de 55 pages, servant d'introduction à la *Bibliothèque poétique* de Lefort de La Morinière, publiée en 1745, 4 vol. in-4° et in-12. Cet auteur n'a pas nommé l'abbé Goujet; — *Dissertations sur l'état des sciences en France depuis la mort de Charlemagne jusqu'à celle du roi Robert;* 1737, in-12 : couronné par l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres; quelques fautes qui se sont glissées dans l'impression ont été relevées par l'auteur, dans une lettre qu'il a fait insérer dans les *Observations sur les écrits modernes* de l'abbé Desfontaines; — *Dissertation sur le renouvellement des études, et particulièrement des études ecclésiastiques, depuis le quatorzième siècle*, 17.., in-12, et en tête du XLIIIe vol. de l'*Histoire ecclésiastique* du P. Fabre; — *Histoire des Inquisitions;* Cologne (Paris), 1752, 2 vol. in-12, avec un *Discours sur les auteurs qui ont traité de l'inquisition*, à la suite du IIe vol.; — *Histoire du Pontificat de Paul V;* Amsterdam (Paris), in-12 : composée sur les manuscrits de M. de Brèves, ambassadeur de France à Rome; — *Mémoires historiques et littéraires de l'abbé Goujet :* ouvrage posthume, publié par l'abbé Barral; La Haye (Paris), 1767, in-12. — BIOGRAPHIE, ÉLOGES HISTORIQUES : *Vie des saints pour tous les jours de l'année, suivie de l'Histoire de saint Augustin;* 1730, 7 vol. in-12. Mésenguy avait commencé cet ouvrage et écrit les mois de janvier, de février et partie de mars; le mois de décembre est du professeur Roussel; — *Histoire de la Vie et des Ouvrages de M. Nicole;* Luxembourg, 1735, in-12, et dans la *Continuation des Essais de Morale* publiée par Dalgues de Clairefontaine; Liége (Paris), 1767, in-12; — *Vie de messire Félix Vialart, évêque et comte de Châlons, avec la relation de ses miracles;* Utrecht, 1740, in-12; Rouen, 1741, in-12 : l'édition d'Utrecht est la plus correcte; l'abbé Goujet n'a eu aucune part à la rédaction des *Miracles;* — *Vie d'Ovide*, en tête de la traduction des *Métamorphoses* donnée par l'abbé Bannier; — *Vie de Boileau-Despréaux*, en tête de l'édition de ses *Œuvres* faite en 1735; — *Vie de M. Singlin, directeur des religieux de Port-Royal;* Utrecht (Paris), 1736, in-12, et en tête du 1er vol. de l'*Instruction sur les Mystères de Notre Seigneur*, par Singlin; — *Vie de Ruffin, prêtre de l'église d'Aquilée;* 1724, in-12, refaite sur celle de D. Gervaise; — *Abrégé de la Vie de M. Tricalet, directeur du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet ;* Paris, 1761, in-12, et en tête du IXe vol. de la *Biblioth. portative des Pères de l'Église* de Tricalet; — les *Éloges historiques de René Reyneau*, en tête du IIe vol. de la *Science du Calcul;* de *Pierre Lambert*, en tête de sa traduction de *La Cité de Dieu*, de saint Augustin; *du P. Floriot*, en tête de l'édition de son livre intitulé *La Morale du Pater*, faite en 1745; d'*Étienne-Henri de Duguet*, en tête de l'*Institution du Prince*, édit. de 1740 (a paru aussi séparément et augmentée); du *P. Avrillon*, en tête de ses *Pensées sur divers Sujets de Morale;* de *François de Poilly*, graveur, en tête du catalogue de son œuvre, 1752; de *L.-A. Muratori*, dans les *Mémoires* de l'abbé d'Attigny, t. VI; du *P. Fabre*, continuateur de l'*Hist. ecclés.* de Fleury, dans le *Journal de Verdun*, janvier 1754, et plus exact dans le *Diction.* de Moréri; du *P. Nicéron*, en tête du XIe vol. de ses *Mém. pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres;* du *Cardinal Passionéi*, La Haye (Paris), 1763, in-12; de *Nicolas Fontaine*, en tête de ses *Mémoires de Port-Royal ;* — *Lettres sur* le gout; 1733, in-8° : c'est une critique de ce livre de Voltaire; — des préfaces et des notes à la nouvelle édition des *Œuvres de saint Augustin* par les Bénédictins, publiée en 1730; aux *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, édition de 1734; aux *Œuvres d'Arnauld d'Andilly*, 1734; aux *Actes des Martyrs* du P. Thierry Ruinart, 1739; à l'*Histoire de France* de Mézerai, édit. de 1740; aux *Mémoires de l'abbé de Marolles*, édit. de 1755; — *Traité des Horloges* de Jacques Alexandre; — diverses notices dans les *Mémoires de Littérature* de Sallengre, dans la *Bibliothèque française* de Sauzet, dans les *Mémoires sur les hommes illustres de la république des lettres*, par Nicéron, etc. L'abbé Goujet a donné des éditions : du *Dictionnaire de Richelet;* 1738, 3 vol. in-folio, et un abrégé de ce dictionnaire; 1736, 1756 et 1759, in-8° : ces deux dernières éditions revues et augmentées; des *Mémoires de la Ligue*, par Gontard, avec préface et note; Amsterdam (Paris), 1758, 5 vol. in-4°; du *Dictionn. des Cas de Conscience* de Lamet et Fromageau; des *Mémoires du duc de Rohan*, etc. Il a retouché au *Supplément aux Mémoires de Sully*, par Petit de Monpertuis; 1762. Il a fait les corrections et additions employées dans l'édition des *El.*

ments de l'Histoire, par l'abbé Le Lorrain de Vallemont, faite en 1745. Il a fait des corrections nombreuses à l'*Histoire des Auteurs sacrés* par Cellier. L'abbé Goujet a laissé le Catalogue raisonné des livres de sa nombreuse bibliothèque, 6 vol. in-fol. Le bibliographe Barbier, qui possède ce catalogue, en a publié une notice. GUYOT DE FÈRE.

Mémoires hist. et litt. de l'abbé Goujet, publ. par l'abbé Barral, 1767. — *Essai sur la Mort de l'abbé Goujet* par Dague de Clairefontaine, à la *Suite de la Vie de Nicole*, édit. de 1767. — *Le Nécrologe* de 1768.

GOUJON (*Jean*), célèbre sculpteur et architecte français, né à Paris, vers 1515, assassiné dans la même ville, le jour de la Saint-Barthélemy (24 août 1572). Il fit ses études en France, sous un habile maître, dont le nom est resté inconnu, mais auquel on attribue la statue et les bas-reliefs du tombeau de François Ier. Il se rendit ensuite en Italie, et y étudia consciencieusement les chefs-d'œuvre de l'antiquité; cependant, de retour en France, il dut transiger avec le style sévère et plein de dignité qui caractérise les morceaux des anciens. Il lui fallut ployer son talent au désir d'une cour voluptueuse et efféminée. Au lieu de la beauté noble et pure qui excite l'admiration en satisfaisant le goût, on recherchait alors ces formes, plus gracieuses que belles, qui charment les yeux, exaltent les sens. C'est sous cette influence, très-directe, que Goujon exécuta la statue couchée de *Diane de Poitiers*, maîtresse du roi Henri II. Par une singulière anomalie, il a environné son modèle des attributs qui distinguent la déesse de la chasse, type mythologique de la chasteté. C'est certainement un contre-sens artistique des plus fâcheux ou une épigramme sanglante. Écartant cette dernière intention, on ne doit voir dans le choix allégorique du sujet qu'un sacrifice aux mœurs et à l'esprit de l'époque. La duchesse de Valentinois était alors la véritable reine de France, et Jean Goujon, tout protestant qu'il était, dut s'incliner devant la souveraine dispensatrice des faveurs royales, c'est-à-dire de la fortune et de la gloire. Il en fit une déesse : sa statue est un chef-d'œuvre; le style en est grec et la disposition d'une élégance incontestable; cependant on en trouve les formes grêles et la tête trop petite pour l'étendue du corps. Mais Goujon, copiant la nature, n'est peut-être ici qu'un fidèle traducteur des charmes et des imperfections de son modèle. Quant aux accessoires qui environnent la statue, un cerf, deux lévriers, ils ne sont qu'une réminiscence de la *Diane* de Benvenuto Cellini.

Jean Goujon avait acquis les bonnes grâces de Henri II et de sa favorite. Il fut chargé de la décoration du château d'Anet; il s'associa Jean Cousin pour la peinture et Philibert Delorme pour l'architecture, et ces trois illustres maîtres embellirent la demeure de Diane de Poitiers de nombreuses merveilles. Goujon, pour sa part, sculpta le bois et les lambris de la chambre à coucher de la duchesse; il fit couler, d'après ses dessins, les bronzes qui décoraient la salle d'entrée. Plus tard, avec Bernard Palissy, il exécuta d'admirables travaux au château d'Écouen, l'édifice de Jean Beaulant. De retour à Paris, il orna la porte Saint-Antoine de quatre petits bas-reliefs en pierre d'une délicatesse exquise; ils représentent *La Seine*, *La Marne*, *L'Oise*, et *Vénus sortant des ondes*. Ces chefs-d'œuvre sont maintenant au Louvre. Dans la même salle se voient deux autres bas-reliefs : *Jésus au tombeau*, sculpté pour les Cordeliers de Paris, et un sujet allégorique, *La Mort et la Résurrection;* c'est une nymphe endormie, près de laquelle un génie renverse un flambeau de la vie, tandis que des satyres et des dryades, symboles de la fécondité, forment un concert autour d'elle (1). Goujon orna ensuite l'hôtel de ville d'une suite de panneaux en bois sculptés; les sujets symbolisent les *douze mois de l'année;* il est impossible de trouver quelque chose de plus gracieux, de plus fini que ces morceaux : Goujon fut à la fois l'architecte et le décorateur de l'hôtel *Carnavalet*, que le séjour de Mme de Sévigné rendit célèbre. On trouve encore dans ce monument des détails qui font apprécier le grand maître. On y remarque surtout un *Lion*, un *Léopard*, des *Enfants qui soutiennent des cartouches*, une *Renommée*, *La Force*, *La Vigilance*, etc.

L'œuvre capitale de Goujon est certainement la *Fontaine des Nymphes*, dite des *Innocents*. Ce monument fut d'abord édifié (1550) à l'angle des rues Saint-Denis et aux Fers; il ne comportait que trois faces. En 1788, cette fontaine fut transportée au centre des halles de Paris, et forme actuellement un édicule carré, percé d'une arcade sur chacune de ses faces; chaque arcade est surmontée d'un acrotère avec un fronton; une coupole couronne cette espèce de petit temple. Les sculptures de l'acrotère offrent des groupes d'Amours qui, assis dans des conques ou appuyés sur des monstres marins, se livrent à divers jeux. Entre chaque pilastre une naïade debout se repose sur une urne vide, ou en répand les ondes. Ces nymphes ont toutes une attitude différente : quoique exécutées dans un espace resserré, elles respirent une grâce et une liberté d'action surprenantes. Les draperies sont franchement jetées et avec une délicieuse légèreté. Ces draperies laissent suffisamment dessiner le nu qu'elles cachent. L'artiste a su unir ici à un merveilleux point la décence et la volupté. Dans les bas-reliefs du soubassement, on voit *le triomphe de Vénus*. La déesse des amours, mollement couchée sur les eaux, folâtre avec de nombreux Amours qui l'accompagnent en voltigeant ou portés par des dauphins. Les archivoltes de ce monument, dont l'architecture est de Lescot, sont

(1) La conservation de ces six bas-reliefs est due à l'intelligent dévouement du chevalier Alexandre Lenoir, qui les fit, en 1793, transporter dans son musée des Augustins.

ornées de plusieurs renommées, dues également au ciseau de Goujon. On ne saurait trop admirer dans la *Fontaine des Innocents* l'accord parfait qui règne continuellement entre l'architecte et le sculpteur (1). On a peine à comprendre comment ce dernier, renfermé dans un plan si étroit, a pu faire tant de choses et de si belles choses sans alourdir l'ensemble. C'est là surtout qu'il faut admirer le talent particulier de Jean Goujon, celui de donner à ses figures un tel relief, que l'œil trompé croit en embrasser toute la rondeur. A la plénitude des formes, à l'étonnante adresse des *raccourcis*, le spectateur ne suppose pas que l'artiste n'eut à sa disposition que quelques pouces d'épaisseur. A la facilité du dessin, à la grâce des attitudes et des mouvements, à la vérité des effets, on ne s'aperçoit pas que son génie était captif dans un cadre de quelques centimètres. C'est que peu de sculpteurs ont aussi bien compris que ce grand maître les règles de l'optique et du bas-relief. Il poussait à un degré resté sans exemple l'art de modeler un corps peu saillant, *méplat*, et de lui donner de la rondeur. Il arrivait à ce résultat par la façon dont il savait mettre en lumière les parties qu'il voulait faire ressortir, tandis qu'il laissait dans l'ombre celles qu'il voulait éloigner. Il faisait réellement de la perspective *lapidaire*.

Goujon a beaucoup travaillé, et son œuvre ne se borne pas aux monuments admirables que nous venons de citer. Le Louvre lui doit aussi une partie de ses richesses sculpturales. Les frontons circulaires sont animés par ses figures en demi-relief, surtout dans la façade comprise entre le Pavillon de l'Horloge et l'aile en retour, jusqu'à la porte du Pont-des-Arts (angle sud-est de la cour) : on y voit *Le Commerce*, *L'Abondance*, et au milieu deux génies qui soutiennent des cartels aux chiffres de Henri II. Les entre-pilastres offrent des traits relatifs à la prudence et à la valeur de ce monarque avec des trophées et des esclaves enchaînés ; on doit aussi à Goujon les figures iconologiques qui embrassent les croisées circulaires formées en œil de bœuf. Ces femmes élégantes sans affectation, sveltes sans maigreur, souples sans mollesse, sont bien les gracieuses sœurs des naïades de la Fontaine des Innocents. Dans l'une des salles du Musée, on s'arrête devant une grande et riche cheminée où il a sculpté deux magnifiques statues colossales, qui s'appuient sur une niche circulaire qui contient un buste. Dans la salle dite des *Cent-Suisses* on admire aussi quatre caryatides de quatre mètres de haut et taillées en *ronde-bosse*. Elles soutiennent une tribune enrichie des plus beaux ornements; tout ce morceau gigantesque est d'un goût parfait et d'un admirable dessin.

Il existe, rapporte Miel, une traduction de Vitruve par Martin, extrêmement curieuse : elle fut imprimée à Paris, en 1547, in-fol. Les planches de ce volume ont été exécutées par Jean Goujon, qui gravait aussi sur bois et en médailles. A la suite de la traduction de Martin, on trouve un appendice écrit par *Jehan Goujon, studieux d'architecture*. Ce petit opuscule ne se compose que de cinq pages; mais ces cinq pages, toutes pleines de substance, révèlent la haute intelligence de l'auteur. « Langage superflu, dit-il, est ennuyeux à toutes gentz de bon entendement. » Il recommande surtout la culture des sciences; il rappelle que Raphael et Michel-Ange, si célèbres comme artistes, furent également distingués comme savants; il déclare que « c'est à cause qu'ils se sont tant curieusement délectez à poursuyvre ce noble subject, que leur immortèle renommée est espandue parmi toute la circumférence de la terre ». Il ajoute que « tous les hommes qui n'ont point estudié les sciences ne peuvent faire œuvres dont ils puissent acquérir guère grande louenge, si ce n'est par quelque ignorant ou personnage trop facile à contenter ». Cet écrit porte une empreinte religieuse : il semble dicté par une foi naïve et vraie. C'est toujours Dieu qui a donné à l'auteur l'intelligence de ce qu'il dit; c'est avec l'aide de Dieu qu'il se flatte d'avoir pénétré le sens et l'intention de Vitruve. Pourquoi faut-il qu'une vie qui devait appartenir exclusivement aux annales de l'art se lie si tragiquement, par sa fin prématurée, à l'histoire des crimes politiques et religieux ?

Goujon travaillait à la décoration du Louvre, lorsqu'une balle vint le frapper mortellement sur son échafaudage : c'était durant la boucherie de la Saint-Barthélemy. Nous avons dit que Jean Goujon était huguenot; il avait cru trouver un asile inviolable au milieu de ses immortelles productions, mais quelle gloire le fanatisme respecte-t-il?

L'œuvre complète de Goujon a été gravée au trait par M. Réveil, d'après les statues et les bas-reliefs eux-mêmes ; Paris, 1827-1844, 18 livraisons, in-8°. Cet ouvrage est accompagné d'un texte explicatif sur chacun des monuments que le grand artiste a embellis de ses sculptures, et précédé d'un *Essai sur sa vie et ses ouvrages*, par MM. J. G***, Audot et André Pottier. Alfred de Lacaze.

Androuet Du Cerceau, *Les plus excellens Bâtiments de France*; Paris, 1607, 2 tom. in-fol. — Francesco Milizia, *Memorie degli Architetti antichi e moderni* (Parme, 1781, 2 vol. in-8°), t. II, p. 348. — De Piles, *Vies des Architectes anciens et modernes*, t. II, p. 6. — Michel Félibien, *Recueil historique de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes*. — *Panorama de Paris*, an XIII (1805), t. I, p. 2, 18, 103, 104; t. II, 8. — Dulaure, *Histoire civile, physique et morale de Paris*. — De Lubersac, *Discours sur les Monuments publics de tous les peuples*, etc.; Paris, 1775, in-fol. — Guy Kersaint, *Discours sur les monuments publics*; Paris, Didot, 1792, in-4°. — Hébert, *Dictionnaire pit-*

(1) Le cavalier Bernin, écrit Marin Saugrin, estime cette fontaine le plus beau morceau de France, tant pour la juste proportion entre l'architecture et les figures (chose fort rare) que pour la délicatesse qui règne partout. « L'entretien en est si négligé, que si je ne vous en instruisois, peut-être passeriez-vous sans en remarquer la beauté et le mérite. » (*Les Curiositez de Paris*; 1716, in-12, p. 79-80.)

toresques et historiques des monuments de Paris, etc.; Paris, 1766, 2 vol. in-12. — Amaury-Duval, *Les Fontaines de Paris*; Paris, F. Didot, 1813, in-fol. — Le Bas, *Dictionnaire historique de la France*. — Miel, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. — Le chevalier Alexandre Lenoir, dans le *Dictionnaire de la Conversation*.

*GOUJON (*Jacques-Florent*), voyageur français, né à Dijon, le 15 novembre 1621, de Jacques Goujon, marchand de fer, et mort à Pignerol, en octobre 1693. Il prit l'habit de cordelier le 2 novembre 1636; en 1666 il se rendit en Terre Sainte, et demeura quelque temps à Jérusalem, avec le titre de commandant du saint-sépulcre. Il rédigea une relation des divers événements de son voyage; et, de son aveu, « il avait employé une année et demie au service de la sainte-custodie dans l'Égypte et la Syrie ». Ses supérieurs le choisirent pour terminer certaines difficultés survenues entre les cordeliers, Clément IX et la congrégation *De propaganda Fide*. Il s'embarqua le 8 janvier 1669, à Saïde, avec quatre enfants maronites, que le patriarche d'Antioche l'avait prié de prendre sous sa conduite. Après avoir lutté contre la tempête, non loin de l'île de Malte, il put aborder à Marseille, le 6 février de la même année. Là s'arrête le récit qu'il nous a laissé. On sait cependant que vers l'époque de sa mort il était aumônier au régiment de dragons dont le comte de Grammont avait le commandement. Son ouvrage, enrichi d'une carte et de gravures, a pour titre: *Histoire et Voyage de la Terre Sainte, où tout ce qu'il y a de plus remarquable dans les saints lieux est très-exactement descrit par le P. Jacq. Goujon, religieux de l'observance de Saint-François*, etc...; Lyon, 1672, in-4°.

Louis Lacour.

Papillon, *Bibl. des Aut. de Bourgogne*; Dijon, 1742, in-fol., t. I, p. 263-264.

*GOUJON (*Pierre*), hagiographe, frère du précédent, né en 1623, mort à Autun, le 22 juillet 1673. Cordelier comme son frère, il remplit spécialement les fonctions de gardien. On a de lui: *Vie de sainte Reine, vierge et martyre; son office, etc.*; Autun, 1651, in-12; — *Éclaircissement sur la véritable relique de sainte Reine d'Alyse, donnée à M. de Longueville par l'évêque d'Osnabrug, pour servir de réponse à un libelle intitulé*: Apologie pour les reliques de sainte Reine de Flavigny; Paris, 1651, et 1666, in-8°. L. L.

Papillon, *Bibl. des Aut. de Bourgogne*, t. I, p. 264.

GOUJON (*Louis-Joseph-Marie-Achille*), homme politique, littérateur et jurisconsulte forestier français, né à Amiens, en 1746, mort vers 1810. Il étudia le droit, et fréquenta quelque temps le barreau. Il se montra d'abord partisan des idées constitutionnelles, fut nommé procureur syndic du district de Beauvais, et élu député à l'Assemblée législative; mais dès cette époque il changea d'opinion, et se montra antipathique à toute réforme. C'est ainsi qu'il vota contre la loi sur l'émigration et appuya le projet de proclamation à l'effet de requérir Monsieur, comte de Provence (depuis Louis XVIII), frère du roi, de rentrer en France. Il combattit ensuite le projet relatif à la formation d'une haute cour nationale, et vota pour que la sanction des arrêts de cette cour fût en tous cas soumise au roi. Il réfuta les dénonciateurs des menées autrichiennes, et s'opposa au séquestre des biens des émigrés. Le 8 juin 1792, il vota contre l'abolition sans indemnité des droits féodaux et du casuel ecclésiastique. Le 17 juillet il vota pour La Fayette, dont les fédérés demandaient la destitution. Par une contradiction singulière, après le 10 août, il fit appliquer la loi sur les émigrés aux Français absents sans cause légitime depuis le 8 avril, et fit décréter la levée des scellés apposés aux Tuileries. Il ne fut pas réélu après la session, et consacra le reste de sa vie à la science, à la littérature et surtout à l'étude des lois concernant la silviculture. On a de lui: *Année militaire*; Paris, 1799, in-8°; — *Coriolan chez les Volsques*, tragédie en trois actes et en vers; Paris, an VIII (1800), in-8°; — *Essai sur la garantie des propriétés littéraires*; Paris, an IX (1801), in-8°; — *Mémorial forestier, ou recueil complet des lois, arrêtés et instructions relatifs à l'administration forestière depuis le 14 juillet 1789 jusqu'à la fin de l'an X (1801-1802)*; Paris, 2 vol. in-8°; — *Lettres de Cicéron*, d'après la traduction des abbés Prévost et Mongault, avec *notes courantes, remarques historiques*, et plusieurs *tables*; Paris, 1801-1803, 12 vol. in-8°: « Cette édition, dit Quérard, n'est pas belle. Le travail de l'éditeur, en général très-imparfait, offre pourtant quelques bonnes observations »; — *Des Bois de constructions navales, ou manuel à l'usage des agents forestiers et maritimes*; Paris, 1803, in-12, avec 27 fig. Ce *Manuel* contient les lois, règlements et instructions relatifs à la disposition et à l'usage des bois dits *de marine*. Il est suivi d'un *Dictionnaire des principaux termes d'architecture navale*; — *Tableau historique de la Jurisprudence romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'au dix-huitième siècle*; suivi du *texte de la loi des* Douze-Tables, et de *Notes explicatives, pour servir de préliminaire à l'étude du droit*; Paris, 1803, in-12; — *Annuaire forestier pour l'an* XIII (1804), contenant l'état, tant au personnel qu'au matériel, de toute la partie forestière au 1er nivôse an XIII; Paris, 1804, in-24; — *De l'Étude du Droit*, cours particulier coordonné avec la marche des écoles publiques; Paris, 1805, in-8°. H. Lesueur.

Moniteur universel des années 1791 et 1792. — *Biographie moderne*; édit. de 1806. — Quérard, *La France littéraire*.

*GOUJON (*Abel*), éditeur et littérateur français, fils du précédent, né vers 1795. Après la mort de son père, il s'établit, avec sa mère libraire à Saint-Germain-en-Laye. Il édita tous les ouvrages de son père, et composa lui-même:

Histoire de la Ville et du Château de Saint-Germain-en-Laye (avec Odiot fils); Saint-Germain-en-Laye, 1815, in-16, et 1829, in-8°, avec fig. Dans cette seconde édition l'éditeur a joint aux récits historiques, aux descriptions statistique et géographique, des réflexions sur les améliorations à apporter à la ville et à ses environs; — *Manuel de l'homme du bon ton, ou Cérémonial de la bonne compagnie, comprenant des notions sur la manière de faire les honneurs d'une table, sur l'art de dépecer, et terminé par un Choix des plus jolis jeux de société, et de Rondes à danser, avec les airs notés*; Paris, 1821, 1822, in-12; 1823, in-18; — *Petit Manuel de la Politesse, ou l'art de se présenter et de se conduire dans le monde*; Paris, 1822, in-8°, avec fig. H. Lesueur.

Journal des Débats, 10 septembre 1831. — Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*.

GOUJON (*Jean-Marie-Claude-Alexandre*), homme politique français, né à Bourg-en-Bresse, le 13 avril 1766, suicidé le 29 prairial an III (mai 1795). Son père était directeur des postes. Le jeune Goujon s'engagea dans la marine, et quoique seulement âgé de douze ans, il prit part comme novice au combat d'Ouessant et en écrivit le premier les détails à son père. Celui-ci lut publiquement ce compte-rendu dans le Palais-Royal, et l'énergie patriotique du jeune marin fut admirée de tous. En 1784 Goujon fit un voyage à l'Ile de France. A son retour (mai 1790), il se fixa à Meudon près Paris, et, avec son ami Tissot, il se livra à des études sérieuses, qui complétèrent son éducation. En 1791 il prononça à Versailles l'éloge de Mirabeau, et adressa à l'Assemblée nationale une *Lettre en réponse à celle de l'abbé Raynal* (Paris, 1791, in-8°). Il fut nommé membre du conseil départemental de Seine-et-Oise et, après le 10 août, investi des fonctions importantes de procureur général syndic de son département. En 1792 les électeurs de Seine-et-Oise l'élurent député suppléant à la Convention. Le ministère de l'intérieur lui fut alors offert, mais il refusa. Nommé membre du comité des subsistances, il déploya une capacité et une intégrité égales à son zèle et à son courage. Ce fut alors qu'il épousa Mlle Tissot, sœur de son meilleur ami. Peu après il fut désigné pour l'ambassade de Constantinople; il se disposait à partir lorsqu'un arrêté du comité de salut public (5 avril 1794) lui confia par intérim le ministère de l'intérieur. La mort de Hérault de Séchelles, dont il était le suppléant, l'appela à siéger à la Convention; il résigna son portefeuille trois jours après, et ne voulut plus être que représentant du peuple. Envoyé en mission à l'armée de Rhin et Moselle, il s'y conduisit avec autant de bravoure que de modération. Rappelé à Paris après le 9 thermidor, Goujon reprit sa place parmi les montagnards et à la tribune des Jacobins. Il s'opposa à toute mesure de réaction. En août il défendit les anciens membres du comité de salut public, attaqués par Lecointre, et essaya de prouver que leur conduite n'avait été que la conséquence d'une nécessité impitoyable. Le 1er février 1795 il combattit le rappel du décret qui accordait à Marat les honneurs du Panthéon; selon lui ce décret « n'avait été que l'expression de l'enthousiasme du peuple ». Le 28 du même mois, au milieu des interruptions de la droite et du centre, il demanda qu'il fût pris des mesures contre ceux qui attaquaient sans cesse les *droits de l'homme*. Le 8 mars Goujon se leva seul contre la rentrée des girondins, « non par haine contre eux, disait-il, mais parce qu'il craignait le retour d'hommes qui avaient à venger des injures si cruelles ». Le 11 il se plaignit que l'on désignât sous le nom de *terroristes* ceux qu'on appelait jadis *patriotes*, et demanda que le nom de *citoyen* fût le seul employé pour désigner un Français. Le 21 il répondit à Tallien, qui parlait contre la constitution de 1793, et le menaça de la colère du peuple. Le 31 mars, lorsque se préparait l'insurrection du 12 germinal (1er avril), il appuya l'admission à la barre des pétitionnaires de la section des Quinze-Vingts. Le 1er prairial (20 mai 1795) Goujon se rendit à l'assemblée avec le pressentiment du sort qu'il l'y attendait. « Si le peuple ne nous tue pas ce matin, disait-il à un de ses amis, nos collègues nous égorgeront ce soir. » En effet, la salle ne tarda pas à être envahie. Prise et reprise plusieurs fois, elle fut de dix heures du matin à minuit une arène où plusieurs milliers d'hommes se heurtaient les armes à la main. Durant cette lutte acharnée, les députés furent livrés à tous les périls, à toutes les insultes. Ce fut dans cet affreux désordre que le brave et infortuné Féraud (*voy.* ce nom) fut massacré. Vers neuf heures du soir les insurgés demeurèrent quelque temps vainqueurs; ils parquèrent les députés dans l'hémicycle, et les forcèrent d'écouter et de voter les décrets qu'ils prétendaient faire rendre. Ils trouvèrent des appuis dans les députés montagnards. Au milieu d'un tumulte effroyable, on décréta l'élargissement des patriotes arrêtés le 12 germinal, l'incarcération des journalistes réactionnaires, l'abolition de la peine de mort, etc. Goujon demanda que pour assurer l'exécution de ces mesures une commission extraordinaire fût immédiatement élue et concentrât tous les pouvoirs des divers comités. Sur cette motion, Bourbotte, Prieur (de la Marne), Duroi et Duquesnoy furent désignés pour remplir ces fonctions suprêmes; mais au moment où ils sortaient pour faire reconnaître leur autorité, ils rencontrèrent les représentants Legendre, Kervélegan, Auguis et le commandant de la garde nationale Raffet, qui arrivaient à la tête de nouveaux détachements ralliés dans les sections de Grenelle, Lepelletier et de la Butte des Moulins. La charge retentit de nouveau, et le combat recommence aux lueurs douteuses des lustres et des quinquets.

Chassés d'abord, les insurgés reprennent l'avantage; Kervélegan est blessé, mais de nouveaux renforts arrivent aux gardes nationaux, et enfin les séditieux sont expulsés des Tuileries. Il était minuit. Pour la plupart des députés la journée avait été remplie par la terreur; la nuit donc fut consacrée à la vengeance. Après avoir brûlé les minutes des décrets adoptés et déclaré non avenu tout ce qui avait été adopté sous la pression populaire, sur la proposition de Thibaudeau on décréta l'arrestation des députés qui avaient applaudi à l'insurrection. « Puisque le glaive est tiré, profitons des circonstances pour écraser une minorité factieuse, » s'écriait-il. Tallien lui vint en aide, et dit : « Il ne faut plus de demi-mesures, profitons de la maladresse de ces hommes qui se croient les égaux de ceux qui ont abattu le trône, et veulent rivaliser avec eux; de ces hommes qui veulent des révolutions et ne savent faire que des émeutes. Profitons de leur maladresse, hâtons-nous de les frapper et de mettre ainsi un terme à la révolution! » Sous l'impression de ces sentiments, la majorité désigna comme factieux ses collègues : Rühl, Romme, Duroi, Albite, Goujon, Duquesnoy, Bourbotte, Prieur (de la Marne), Soubrany, Peyssard et Forestier; ils furent aussitôt mis en arrestation. Pour des actes antérieurs on fit subir le même sort à Lecarpentier, Pinet aîné, Borie et Fayau. Le vieux Rühl fut excepté du décret d'accusation; mais il se donna la mort d'un coup de poignard, léguant ainsi un exemple à ses coaccusés. Les députés arrêtés furent transférés au château du Taureau en Bretagne. Ils faillirent être massacrés à Avranches. Leur procès fut instruit avec une grande activité. Une commission militaire fut instituée pour les juger, malgré les généreux efforts de Louvet, de Legendre, de Fréron, qui demandaient leur renvoi devant le jury. Ils furent ramenés à Paris, et traduits devant la commission le 29 prairial (17 juin). A la première nouvelle de leur mise en jugement, convaincus du résultat, ils se rassemblèrent chez Romme, et firent le serment de se poignarder devant le tribunal. « Je marche, écrivait Goujon à Lanjuinais, avec l'heureux souvenir que je n'ai jamais voté l'arrestation illégale d'aucun citoyen, que jamais je n'ai voté ni l'accusation ni le jugement d'aucun de mes collègues. » Devant la commission, Goujon se défendit avec esprit et sang-froid. « Malgré les recherches les plus soigneuses, dit M. Thiers, on n'avait découvert aucun fait qui prouvât la connivence secrète des accusés avec les révoltés. Il était en effet difficile qu'on en découvrît, car ils ignoraient le mouvement, ils ne se connaissaient même pas les uns les autres; Bourbotte seul connaissait Goujon, pour l'avoir rencontré aux armées. Il était prouvé seulement que, l'insurrection accomplie, ils avaient voulu faire légaliser quelques-uns des vœux du peuple. Ils furent néanmoins condamnés, car une commission militaire à laquelle un gouvernement envoie des accusés importants ne sait jamais les lui renvoyer absous. » Romme, Goujon, Duquesnoy, Duroi, Bourbotte, Soubrany furent condamnés à mort. A l'instant où l'on prononça leur arrêt, ils remirent au greffier des lettres, des cachets et autres objets destinés à leur famille; Goujon déposa sur le bureau le portrait de son épouse, avec ces mots : « Je meurs pour la cause du peuple et de l'égalité, que j'ai toujours chérie par-dessus tout. » On fit retirer les condamnés dans une salle particulière avant de les conduire à l'échafaud. Il ne leur restait qu'un couteau et une paire de ciseaux. En descendant l'escalier, Romme se frappa le premier de plusieurs coups; il transmit le couteau à Goujon, qui d'une main assurée se porta un coup mortel, et tomba sans vie. Les autres condamnés se frappèrent tour à tour; mais Duroi, Bourbotte et Soubrany survécurent à leurs blessures, et furent guillotinés tout sanglants. « Les cœurs furent soulevés en apprenant les détails de leur supplice, et les thermidoriens en recueillirent une honte méritée. Goujon, ajoute M. Thiers, était jeune, beau et doué de qualités heureuses. » Enthousiaste des vertus républicaines, il n'était ni vénal ni ambitieux, et quoiqu'il ait rempli des fonctions importantes, il ne s'associa jamais aux actes cruels qui souillèrent la première république française.

En 1798, Lacombe-Saint-Michel prononça son éloge dans le Conseil des Anciens. Goujon, dans sa courte prison, avait composé un hymne de mort, dont plus tard Laïs (de l'Opéra) fit la musique; ce morceau se trouve dans un volume intitulé : *Souvenirs de la journée du 1er prairial an II;* Paris, 1800, in-12. Cet ouvrage, publié par M. F.-P. Tissot fils, contient encore de Goujon : *Damon et Pythias,* pièce dramatique; — *Discours sur l'influence de la morale des gouvernements sur celle des peuples*; — sa *Défense devant la commission militaire*, et quelques autres opuscules. A. DE L.

Moniteur universel, an II, nos 37, 200. 302, 303, 344; an III, nos 17-35, 136, 174, 185, 246, 265, 272; an VI, 122; an VII, 306. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. VI, liv. XXIII, p. 271-281. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin, *Biographie portative des Contemporains*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — *Galerie historique des Contemporains*.

GOUJON (*Alexandre-Marie*), littérateur et officier français, frère du précédent, né à Dijon, vers 1790, mort le 9 avril 1823. Il fit ses études militaires à l'École Polytechnique, entra dans l'artillerie légère, et fit les campagnes des côtes de l'Océan, de Hollande, d'Austerlitz, d'Iéna, de Pologne, de Wagram et d'Espagne; il était capitaine et avait été décoré sur le champ de bataille d'Eylau lorsqu'il fut licencié avec l'armée de la Loire en 1815, et se consacra dès lors à la littérature. Il succomba encore jeune à une phthisie pulmonaire. On a de lui : *Poésies légères*, dont quelques-unes ont été mises en musique et gravées; — *Manuel des Français sous le régime de la Charte*, dédié

aux auteurs de *La Minerve*, Paris, 1818, in-8° ; et augmenté de toutes les lois promulguées en 1819, Paris, 1820, in-8° ; — *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans les Œuvres complètes de Voltaire*; Paris, 1819, in-8°. Cette table est un travail estimé; elle contient 16,125 articles; — *Bulletins officiels de la Grande Armée;* Paris, 1820-1821, 4 vol. in-12; — *Pensées d'un Soldat sur la Sépulture de Napoléon;* Paris, 1821, in-8°; — *Hymne à la Vierge d'août;* Paris, 1821, in-8°; — *Tablettes chronologiques de la Révolution française, depuis le* 10 *mai* 1774, *jour de l'avénement de Louis XVI;* Paris, 1823, in-8°, restées inachevées. A.-M. Goujon fut l'un des principaux rédacteurs des *Annales des Faits et des Sciences militaires*, Paris, 1817, in-8°, et des *Fastes civils de la France*, Paris, 1821-1822, in-8°. H. Lesueur.

Mahul, *Annuaire nécrologique de* 1822.

* **GOUJON** (*Antoine-Maurice*), écrivain commercial français, né à Lyon, le 17 mars 1777, mort à Paris, le 11 août 1842. Négociant, puis chef de bureau au ministère des travaux publics, il fut pendant plusieurs années secrétaire de l'Athénée. On a de lui : *Discours prononcé le* 8 *octobre* 1827, *à la séance d'ouverture des études de rentrée dans les classes* (de l'école spéciale de commerce, à Charonne); Paris, 1827, in-8°; — *Du choix d'un local pour l'entrepôt de la ville de Paris;* Paris, 1832, in-8° : sous le pseudonyme de G. de Chamfrey; — *Cours complet d'opérations commerciales et de tenue des livres* (avec M. Sardou); Paris, 1842, 2 vol. in-8°. L. L—t.

Louandre et Bourquelot, *La littérature française contemporaine.*

* **GOUJON** (*Jean-Jacques-Émile*), astronome français, fils du précédent, né à Paris, le 21 juillet 1823, mort dans la même ville, le 28 octobre 1856. Destiné de bonne heure aux études mathématiques, il fut confié aux soins de M. Courtial, son oncle, répétiteur à l'École Polytechnique. Le 20 janvier 1841 il entra à l'Observatoire de Paris comme élève astronome. S'acquittant avec zèle de ses fonctions, il coopéra pendant quinze ans aux observations méridiennes régulières, qui sont la base de l'astronomie : plus de trente mille observations ont été faites par lui. Il prit part en outre aux observations de trente-trois planètes ou comètes nouvellement découvertes, et calcula les éléments d'un grand nombre de ces astres, calculs dont les résultats ont été insérés dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*. Le 15 avril 1849 il découvrit une comète. En 1846 il avait démontré la périodicité de la comète trouvée par M. Brorsen le 26 février de la même année. Émile Goujon présenta aussi à l'Institut divers mémoires d'astronomie relatifs au diamètre du Soleil et à la détermination de la différence de longitude entre Paris et Greenwich, détermination fondée sur les différences d'ascension droite entre la Lune et des étoiles choisies d'avance. Ses travaux lui méritèrent d'être choisi pour aller observer, avec M. Mauvais, l'éclipse annulaire de Soleil du 9 novembre 1847 à Orléans, et l'éclipse totale de Soleil du 28 juillet 1851, à Dantzig. Les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences* constatèrent encore avec quelle supériorité les deux astronomes s'acquittèrent de leur mission. Sur la fin de sa vie, Arago choisit Goujon pour le seconder dans le classement de ses écrits. Le 4 février 1854, Goujon fut nommé astronome adjoint à l'Observatoire de Paris. De nouveaux travaux de calculs et d'observations, et entre autres une expérience magnétique faite en commun avec M. Liais pour déterminer très-exactement l'état magnétique de l'Observatoire, lui méritèrent le titre d'astronome, qu'il obtint le 21 juin 1856. Peu de temps auparavant, deux nominations étant à faire, l'une au Bureau des Longitudes, l'autre à la section d'astronomie de l'Académie des Sciences, le nom d'Émile Goujon avait été porté sur la liste des candidats. La vie semblait donc devoir devenir plus douce pour lui, lorsqu'une congestion cérébrale l'enleva en quelques jours. L. Louvet.

Notice sur Émile Goujon, astronome à l'Observatoire impérial de Paris

GOULAINE DE LAUDONNIÈRE. *Voy.* Laudonnière.

GOULARD (*Thomas*), chirurgien français, né à Saint-Nicolas de la Grave, près de Montauban, mort après 1784. Démonstrateur royal de chirurgie et d'anatomie à Montpellier, chirurgien major de l'hôpital militaire de cette ville, il devint maire d'Aleth et conseiller du roi. On a de lui : *Mémoire sur les maladies de l'urètre;* 1746, in-8° ; — *Lettre à M. de La Martinière sur les bougies pour les carnosites;* 1751, in-8°; — *Traité des effets des préparations de plomb, et principalement de l'extrait de Saturne, employées sous différentes formes et pour différentes maladies chirurgicales;* Pézénas, 1760, 2 tomes en un vol. in-12; Montpellier, 1766, in-12; — *Remarques et observations pratiques sur les maladies vénériennes et de l'urètre, avec la manière de composer les bougies pour ces maladies*, avec une seconde édition des *Maladies de l'urètre;* 1761, in-12; ou Londres, 1772, in-8°; — *Œuvres de Chirurgie de M. Goulard, avec son traité sur les effets des préparations de plomb;* Montpellier, 1770, 2 vol. in-12; Pézénas, 1779, 2 tom. en 1 vol. in-12. Le Recueil de l'Académie des Sciences pour l'année 1740 contient un mémoire de Goulard *Sur quelques nouveaux instruments de chirurgie* (1). P. A.

(1) On a donné le nom d'*eau de Goulard* à l'eau commune blanchie par le sous-acétate de plomb liquide, ou extrait de Saturne. Cette eau, employée seulement à l'extérieur, comme siccative et résolutive, s'appelle autrement *eau végéto-minérale* ou *eau blanche*.

Quérard, *La France littéraire*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*.

GOULARD (*Jean-François-Thomas*), vaudevilliste français, fils du précédent, né à Nîmes, mort vers 1830. Administrateur des domaines de la couronne sous l'empire et sous la restauration, il fut élu en 1810 membre du corps législatif pour le département de Seine-et-Oise. Ayant adhéré à la déchéance de Napoléon, il continua de siéger à la chambre des députés jusqu'au 20 mai 1815, mais il ne fut pas réélu. On lui doit: *Agis*, parodie en un acte; Paris, 1782, in-8°; — *Cassandre mécanicien, ou le bateau volant*, comédie-parade en un acte et en vaudevilles; Paris, 1783, in-8°; — *Florestan, ou la Leçon*, comédie en deux actes, en prose et en vaudevilles; Paris, an VII (1799), in-8°. Membre des *Dîners du Vaudeville*, Goulard a donné quelques chansons au recueil de cette société. J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

GOULART (*Simon*), théologien protestant, poëte, traducteur, commentateur et compilateur français, né à Senlis, le 20 octobre 1543, et mort à Genève, le 3 février 1628. Il étudiait le droit quand il embrassa la réforme, vers 1565, et se retira à Genève, où il arriva le 25 mars 1566. Le 20 octobre de la même année il reçut l'imposition des mains, et presque aussitôt il fut chargé de desservir une église de la campagne. En 1571 il fut nommé pasteur du quartier de Saint-Gervais, à Genève. Depuis cette époque il prit l'habitude de dater ses lettres et la plupart de ses écrits de Saint-Gervais. Il rentra en France à plusieurs reprises différentes, pour diriger des églises qui manquaient de pasteur ou pour rendre des services plus importants à la cause protestante. La compagnie des pasteurs de Genève, qui sentait le prix de ses services, ne voulut jamais lui permettre de quitter définitivement cette ville et d'accepter ailleurs des fonctions permanentes. Plus d'une fois cependant il désira se pourvoir d'un autre emploi, soit en France, soit en Suisse. Il était fatigué du séjour d'une ville où les magistrats ne lui paraissaient pas assez dévoués aux intérêts du peuple et où les pasteurs étaient trop faibles pour leur faire entendre le langage de la vérité. Il ne craignait pas de blâmer lui-même du haut de la chaire tous les actes de la seigneurie qui lui semblaient dictés moins par la justice que par des considérations personnelles ou politiques. Il étendait même ses censures beaucoup plus loin. Dans une de ses prédications à Saint-Gervais, amené à parler de l'influence qu'exerçait Gabrielle d'Estrées sur le roi de France, il la traita sans façon de courtisane. Grande fut l'émotion du conseil, qui avait intérêt à ménager Henri IV. Une action fut intentée à l'audacieux prédicateur, qui, grâce à l'intervention des cantons protestants en sa faveur, en fut quitte pour huit jours de prison et pour la censure prononcée en plein consistoire. Le résident français ne trouva pas la peine proportionnée au délit, et se plaignit hautement. Goulart, de son côté, se trouvant traité indignement, donna sa démission. Il finit cependant par la retirer, sur les pressantes instances de ses collègues; mais il ne se réconcilia pas avec le conseil, et quand, au mois de mai 1603, celui ci le choisit pour remplacer Jacquemot dans la chaire du temple de Saint-Pierre, il refusa de reconnaître cette nomination, prétendant que le conseil n'avait pas le droit de se mêler des affaires de l'Église. Il céda cependant encore; mais l'année suivante il entra de nouveau en lutte avec la seigneurie. En décembre 1604, il entraîna ses collègues à faire auprès du conseil une démarche hardie qui les honore : le corps des ministres supplia les magistrats de prêter une oreille bienveillante aux vœux du peuple, qui réclamait quelques réformes dans le gouvernement. Cette supplication fut fort mal accueillie; le conseil la repoussa avec hauteur, et reprocha aux ministres de donner un exemple très-pernicieux et d'encourager le peuple à la révolte. On voit encore en 1606 Goulart faire de l'opposition à la seigneurie, à l'occasion d'un décret qu'elle avait rendu, portant que les conseillers et les pasteurs seraient ensevelis dans le cloître de Saint-Pierre. Il blâma du haut de la chaire cette décision, dictée par la vanité et contraire à l'égalité qui doit régner entre tous les hommes, pour le moins dans le champ du repos. Après la mort de Théodore de Bèze (2 janvier 1607), il fut élu semainier, c'est-à-dire président de la compagnie des pasteurs. Il remplit pendant six ans ces fonctions, dont il se démit le 18 décembre 1612.

Goulart fut un écrivain infatigable. Il a laissé plus de cinquante ouvrages sur diverses matières. Un grand nombre, il est vrai, ne sont que des traductions, des annotations ou même de simples compilations; mais il a su donner à tous ces travaux un cachet qui lui appartient en propre; dans tous les cas ils rendent témoignage à l'activité de son esprit. Des juges compétents s'accordent à reconnaître en lui un des meilleurs prosateurs du seizième siècle, et peut-être il suffirait pour faire prévaloir ce jugement et pour tirer cet écrivain de l'oubli dans lequel il est enseveli, de reproduire par la presse quelques-uns de ses bons ouvrages. Pour donner une idée nette et exacte de ses travaux, nous rangerons ses écrits en quatre classes. 1° OUVRAGES ORIGINAUX : *Imitations chrestiennes; Douze Odes, suite des Imitations chrestiennes, contenant deux livres de sonnets*; 1574, in-8°; — *Expositio verissima et succincta de rebus nuper bello gestis inter Allobrogum regulum et Helveticas regis Galliarum auxiliares copias;* Aug. Raur., 1589, in-4°; — *Vingt-huit Discours chrestiens touchant l'estat du monde et de l'Église de Dieu;* 1591, in-16; — *Apophthegmatum sacrorum Loci communes; ex sacris, ecclesiasticis et sæcularibus libris collecti;* Genève, 1592,

in-8°; trad. franç., Genève, 1604, in-12; — *Philosophia Morum historica;* Genève, 1594, in-8°; — *Vrai Discours de la miraculeuse délivrance envoyée de Dieu à la ville de Genève, le 12 décembre* 1602; (Genève), 1603, in-8° : c'est l'histoire de l'escalade; — *Le sage Vieillard;* Lyon, 1605, in-12; trad. angl., Londres, 1621, in-4°; — *Quarante-deux Tableaux de la mort représentés, nouv. édit., augm.;* Lyon, 1606, in-12. La 1[re] édit., qui ne comprenait que 30 tableaux, est antérieure à 1605, puisqu'il en existe une trad. allem. publiée à Cassel cette même année; — *Thrésor d'Histoires admirables et mémorables de nostre temps, recueillies de divers autheurs, mémoires et avis de divers endroits;* Paris, 1600, 2 vol. in-12; un grand nombre d'édit., trad. angl., 1670, in-4°. Goulart y a rangé par ordre alphabétique tous les faits singuliers ou extraordinaires que la rumeur publique faisait circuler comme nouvellement arrivés. Cet ordre alphabétique reprend à chacun des deux volumes, probablement parce qu'au premier volume, qui devait d'abord former tout l'ouvrage, l'auteur voulut en joindre un second, comprenant tous les faits qu'il avait appris pendant l'impression du premier. Plusieurs de ces faits ne sont que des fables, qui depuis ont défrayé les faiseurs d'almanachs. Cet ouvrage n'en est pas moins fort curieux. MM. Haag le comparent à celui de Valère Maxime pour le fond et pour la forme, et en louent le style; — *Considérations de la Conscience humaine;* Genève, 1607, in-8°; — *Considérations sur divers articles de la doctrine chrestienne;* Saumur, 1608, in-8° : il est possible que cet écrit soit du fils aîné de Goulart, qui portait, comme lui, le prénom de Simon; — *Traité de l'Assurance chrestienne; plus un autre Traité de l'Assurance prophane;* Genève, 1609, in-8°; — *Vingt-cinq Méditations chrestiennes de l'essence, des noms, de la nature et des propriétés de Dieu;* Genève, 1610, in-16; — *Considérations de la mort et de la vie heureuse;* Genève, 1621, in-8°; — *Considérations de la sagesse de Dieu au gouvernement du monde;* Genève, 1623, in-8°. La Croix du Maine cite sans autre indication : *Sonnets chrestiens accommodez à la musique d'Orlande* (Orlando Boni). — 2° COMPILATIONS : *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX;* Middelbourg, 1576 et 1578, 3 vol. in-8°. Cette collection, qui n'est pas sans importance, est connue assez généralement sous le nom de *Mémoires de Charles IX.* Une des pièces qui y sont contenues est de Goulart; c'est une *Briève et chrestienne Remonstrance aux François;* — *Recueil des choses mémorables advenues sous la Ligue qui s'est faite et élevée contre la religion réformée;* Genève, 1587-90, 3 vol. in-8°. Cette collection de pièces historiques, à laquelle on a donné le nom de *Petits Mémoires de la Ligue,* fut publiée sous le nom supposé de Samuel du Lys, et a été souvent réimprimée avec des augmentations et avec quelques modifications dans le titre. La dernière édition, la plus estimée, est due à l'abbé Goujet; elle porte ce titre : *Mémoires de la Ligue sous Henri III et Henri IV, rois de France;* Amsterdam (Paris), 1758, 6 vol. in-4°; — *Catalogus testium veritatis qui ante nostram ætatem reclamaverunt;* Lyon, 1597, 2 tom. in-4° : c'est une nouvelle édition, revue, corrigée et disposée dans un autre ordre de l'ouvrage de Flaccius Illyricus; 2[e] édit., Genève, 1608, in-fol.; — *Histoire des Martyrs persécutés et mis à mort pour la vérité de l'Évangile;* Genève, 1597, in-fol. C'est une nouvelle édition, augmentée de deux livres de l'ouvrage de Crespin. Goulart a continué cette histoire jusqu'à la mort d'Henri IV. La dernière édition qu'il publia est de Genève, 1619, in-fol.; — *Histoire des Pays-Bas depuis* 1560 *jusqu'à la fin de* 1602, *tirée de l'histoire de J.-F. Le Petit;* Saint-Gervais (Genève), 1604, 2 vol. in-8°; — *Anthologie morale et chrestienne, contenant divers opuscules, discours ou traités pour l'instruction et consolation des âmes fidèles, recueillis de plusieurs autheurs;* Genève, 1618, in-8°. — 3° ANNOTATIONS : *Harmonia Confessionum fidei orthodoxarum et reformatorum Ecclesiarum : additæ sunt brevissimæ observationes;* Genève, 1581, in-4° : l'harmonie est de Salnar, ministre de Castres, et les observations de Goulart; — *Commentaires et annotations sur* La Semaine de la Création du Monde *de G. de Saluste, sieur du Bartas;* Paris, 1582, in-12; — *La* Judith, l'Uranie, Le Triomphe de la Foy *par G. de Saluste, sieur du Bartas, avec les arguments, sommaires et annotations;* Paris, 1582, in-12; — Les deux Semaines *de G. de Saluste, sieur du Bartas, et sa* Judith, *avec des annotations, sommaires et explications;* Paris, 1582, et Anvers, 1591, 2 vol. in-8°; — *Les Œuvres de G. de Saluste, sieur du Bartas, revues, corrigées et augmentées de nouveaux commentaires;* Paris, 1611, in-fol.; — *Œuvres morales de Plutarque, revues et corrigées par le translateur* (Amyot), *avec des remarques et annotations;* Paris, 1584 et 1597, 2 vol. in-8°; — *Nicetæ Acominati Choniatæ Historia Byzantina, gr. et lat.;* Genève, 1593, in-4° : les sommaires et les notes marginales sont de Goulart; — *S. Cypriani Opera;* Genève, 1593, in-fol. : les notes sont de Goulart; — *Tertullianus, cum notis Pamelii et S. Goulartii;* Genève, 1593, in-fol.; — *Le grand Mirouer du Monde par J. du Chesne,* 2[e] *édit.; à la fin de chaque livre sont de nouveau adjoustées amples annotations;* Lyon, 1593, in-8°; — *Excellents Discours de J. de L'Épine, touchant le repos et contentement de l'esprit, mis en lumière avec annotations;* Genève, 1599, in-16; — 4° TRADUCTIONS : *La Gaule françoise de Fr. Hotoman, nouv. trad. du lat. en franç.;* Cologne, 1574, in-8°, réimprimée dans le tome III des *Mémoires de l'Estat de France*

sous Charles IX; — ***Discours de Grégoire Nasienzène contre les dissolutions des femmes fardées et trop pompeusement attifées. Plus les regrets et désirs du même Grégoire Nasienzène;*** 1574, in-12, en vers franç., sous le pseudonyme de Samuel du Lys; — ***Dix livres de Théodoret touchant la providence de Dieu, trad. du gr. en franç.;*** Lausanne, 1578, in-8°; — ***Chronique et Histoire universelle, contenant les choses mémorables advenues ès quatre souverains empires, royaumes, républiques et au gouvernement de l'Église, depuis le commencement du monde jusqu'à l'empereur Charles Cinquiesme, dressée premièrement par J. Carion, puis augmentée par Ph. Melanchthon et G. Peucer, et réduite en cinq livres, trad. du lat. en franç.; plus deux livres adjoustez de nouveau aux cinq autres, comprenans les choses notables advenues sous l'empire de Charles Cinquiesme, Ferdinand Premier et Maximilien Second;*** 1579, 4 parties en 2 tomes in-8°; 2° édit., Genève, 1595, 2 vol. in-8°. Les deux livres ajoutés sont de Goulart; — ***Histoire de Portugal en vingt livres : les douze premiers trad. du lat. de Hierosme Osorius, évesque de Sylves en Algarve, les huit suivans prins de Lopez de Castagnède et d'autres historiens; nouvellement mise en franç., avec un discours du traducteur : Du Fruit qu'on peut recueillir de la lecture de cette histoire;*** Saint-Gervais (Genève), Fr. Estienne, 1581, in-fol.; 2° édit., Paris, 1587, in-8°; — ***Les vrais Pourtraits des hommes illustres en piété et en doctrine, trad. du lat. de Th. de Bèze;*** Genève, 1581, in-4°; — ***Les Devins, ou commentaire des principales sortes de devinations, trad. du lat. de G. Peucer;*** Anvers, 1584, in-4°; Lyon, 1584, in-4°; — ***Les Vies des hommes illustres grecs et romains, comparés l'un à l'autre, par Plutarque de Chéronée, translatées du grec en franç. par M. J. Amyot, auxquelles sont adjoustées les vies d'Hannibal et Scipion l'Africain, trad. par Ch. de L'Écluse, et les vies d'Épaminondas, de Philippe de Macédoine, de Dionysius l'aîné, d'Octavius Cæsar Augustus et celles de neuf excellens chefs de guerre, prinses du lat. d'Æmilius Probus, nouvellement mises en lumière, avec amples sommaires sur chaque vie, annotations en marge, chronologie,*** etc.; Paris, 1587, 4 vol. in-8°; plus. édit.; — ***Du Mariage spirituel de Jésus-Christ avec son Église, trad. du lat. de Zanchius;*** 1594, in-8°; — ***La Politique de Juste Lipse, trad. nouv.;*** 1594, in-12; plus. édit.; publiée aussi sous ce titre : ***Maximes politiques de Juste Lipse;*** Cologne, 1682, in-12; — ***Traité de l'unique Sacrificature et sacrifice de Jésus-Christ, contre le controuvé sacrifice de la messe, par Ant. de Chandieu, trad. du lat. en franç.;*** Paris, 1595, in-8°; — ***Œuvres de Sénèque, mises en franç.;*** Paris, 1595, 3 vol. in-4°; — ***Les Heures dérobées, ou méditations historiques de Camerarius, trad. du lat.;*** Lyon, 1603, 2 part. in-4°; Paris, 1608, 2 vol. in-8°; nouvelle édit., augmentée de cent chap.; Lyon, 1610, 3 vol. in-4°; — ***Quatrains tirés des épistres de Sénèque, trad. du lat. de Jacquemot de Bar-le-Duc;*** (Genève), 1608, in-12. Les quatrains sont suivis de ***Caton ou le Censeur chrestien***, petit poëme imité du ***Cato Censorius*** de Th. de Bèze, et de trois discours en vers franç. : le 1er ***Contre la Prophanité***, le 2° ***Contre l'Athéisme***, et le 3° ***Contre l'Incrédulité***. La Croix du Maine cite encore, mais sans autre indication, une trad. franç. des ***cinq livres de J. Wier touchant l'imposture et tromperie des diables;*** Bened. Piclet, dans sa ***Théol. chrétienne***, tom. III, fait aussi mention de cette traduction. On trouve quelques lettres de Goulart dans les ***Épistres françoises des personnages illustres et doctes à J.-J. de la Scala, mises en lumière par Jacques de Rives;*** Harderwyck, 1624, in-8°. Michel NICOLAS.

Th. Tronchin, *Oratio funebris S. Goulartii Sylvanectini, in Ecclesia Genevensi pastoris*, etc.; Genève, [illegible], in-4°. — Bayle, *Dict. hist.* — Nicéron, *Mémoires*, t. XXIX, p. [illegible]-374. — Senebier, *Hist. littér. de Genève.* — MM. Haag, *La France protest.*

GOULART (*Simon*), théologien protestant, fils aîné du précédent, né à Genève, vers 1576, et mort à Frédérickstadt (Schleswig), le 19 mars 1628. Il fut d'abord pasteur de l'église française de Wesel. En 1601 il fut appelé à Amsterdam pour desservir l'église wallonne. Partisan des opinions d'Arminius, il s'engagea dans une querelle fort vive avec ses collègues, calvinistes déclarés. L'ardeur avec laquelle il s'éleva contre eux finit par le faire suspendre de ses fonctions. Brand, dans son *Histoire de la Réformation dans les Pays-Bas*, livre XXII, raconte fort au long cette affaire. L'exagération avec laquelle Thom. Maurois, un des pasteurs de l'église wallonne, développa dans un de ses sermons (13 sept. 1615) la doctrine de la prédestination, indigna Goulart, qui monta aussitôt en chaire pour le réfuter. Cette scène fit du scandale; elle amena Goulart devant le consistoire. Accusé d'arminianisme et de pélagianisme, et ne voulant pas d'ailleurs reconnaître ses torts envers son collègue, il fut suspendu après une longue procédure. Il publia aussitôt, pour défendre ses opinions, deux écrits qui attirèrent sur lui l'attention des arminiens. En 1618 il fut choisi pour un des avocats de leur cause au synode de Dordrecht. Les états lui défendirent d'y paraître, par la raison qu'il était frappé de suspension. Enveloppé dans l'arrêt qui bannissait de la Hollande les ministres arminiens (1619), il suivit Episcopius à Anvers. A l'expiration de la trêve entre les Hollandais et les Espagnols, il se retira à Calais. La haine des contreremontrants ne l'y laissa pas en repos. En 1623 ils l'accusèrent d'avoir trempé dans un complot contre le prince d'Orange. Il se lava de cette accusation; mais

il jugea prudent de s'éloigner encore plus d'ennemis qui semblaient avoir juré sa perte, et l'année suivante il alla s'établir à Frédérickstadt, où un grand nombre de remontrants avaient déjà trouvé un asile. On a de lui : *Brief Traité de la grâce de Dieu envers les hommes et de l'éternelle élection des fidèles et réprobation des infidèles;* Amsterdam, 1616, in-8°; — *Examen des opinions de M. Fabrice Bassecourt contenues en un livre de disputes intitulé :* L'Élection éternelle et ses dépendances; Amsterdam, 1618, in-8°. Ce livre de Fab. Bassecourt était dirigé contre le précédent écrit de Goulart; — *Épître aux Remontrants wallons;* 1620, in-8°; — *Traité de la providence de Dieu et autres points indépendans, avec une Réfutation du sermon de Jos. Poujade contre les cinq articles des remontrants;* 1627, in-12; — huit lettres, dont deux latines et six françaises, sur les affaires de son parti, dans les *Epistolæ remonstrantium ecclesiasticæ et theologicæ;* Amsterdam, 1684, in-fol. Michel NICOLAS.

Nicéron, *Mémoires.* — *Bibliotheca Remonstrantium.* — Bayle, *Dict. hist.* — Senebier, *Hist. litt. de Genève.* — MM. Haag, *La France protest.*

GOULART (*Jacques*), géographe suisse, frère du précédent. On a de lui une *Carte du Lac de Genève*, publiée à Amsterdam en 1609; elle fut gravée en 1619 par Leclerc. On la trouve aussi dans l'atlas de Blaën. Elle passe pour très-exacte. M. N.

MM. Haag, *La France protestante.*

GOULART (*Jean*), troisième frère des deux précédents. En outre d'un *Plan de Genève ancienne*, inséré dans l'*Histoire de Genève* de Spon, il a laissé plusieurs manuscrits, parmi lesquels Senebier cite un petit traité intitulé : *Antiquitates Genevenses;* — des *Extraits d'une Chronique du pays de Vaud;* — et un *Plan d'une histoire de Genève.* M. N.

MM. Haag, *La France protestante.*

* **GOULBURN** (*Henry*), homme d'État anglais, né en 1784, mort le 12 janvier 1856. Fils de Munbée Goulburn et de Suzanne Chetwynd, il épousa, en 1811, Jane, troisième fille de lord Rokeby. D'une riche famille de la *gentry* anglaise, et propriétaire aux Indes orientales, il était conservateur, mais favorable à la liberté du commerce. Il siégea à la chambre des communes pour Saint-Germain, West-Looe et autres bourgs jusqu'en 1826, puis pour Armagh jusqu'en 1831, et depuis cette époque pour l'université de Cambridge. Il s'occupa d'abord des colonies, et proposa, le 22 mars 1814, un bill concernant les emplois qu'y possédaient les Anglais non résidants. L'année suivante il fut chargé, de concert avec le vicomte Goderich et M. Adams, de régler les relations commerciales de la Grande-Bretagne avec les États-Unis. Secrétaire d'État pour l'Irlande dans l'administration de lord Liverpool, il présenta, le 10 février 1825, un bill dirigé contre l'association catholique, lequel déclarait illégale toute association dont les réunions dureraient plus de quatorze jours et qui seraient formées dans le but de provoquer un changement dans l'Église ou dans l'État. Chancelier de l'Échiquier, de 1828 à 1830, dans le ministère formé par lord Wellington, Goulburn proposa la liste civile du nouveau roi; mais ce bill éprouva un échec qui entraîna la chute du cabinet tory. Dans une discussion sur l'admission des dissidents aux universités, il déclara que s'ils entraient jamais à Oxford, son fils en sortirait. Cet acte d'intolérance lui valut son élection par l'université de Cambridge. Secrétaire d'État au département de l'intérieur, de décembre 1834 à avril 1835, il fut compris dans la liste des ministres que sir Robert Peel présenta à la reine en mai 1839; ce cabinet tory ne parvint pas à s'organiser, et le 27 mai Goulburn fut porté par son parti à la place de *speaker* de la chambre des communes. Il réunit 229 voix; son concurrent, M. Shaw-Lefèvre, en obtint 317, et fut élu. O'Connell fit en cette circonstance un violent discours contre Goulburn, et alla jusqu'à comparer la tête de l'ex-ministre à celle d'un kanguroo, facétie qui eut un grand succès. Goulburn fut encore chancelier de l'échiquier de septembre 1841 à juillet 1846, dans l'administration que dirigeait sir Robert Peel, avec lequel il se retira des affaires. En 1850 il obtint la charge de commissaire des biens de l'Église protestante. L. LOUVET.

Annual Register. — *Parliamentary Companion.* — *Gentleman's Magazine.* — *Convers.-Lexikon.*

GOULD (*Thomas*), controversiste irlandais, né à Cork, en 1657, mort à Thouars (Poitou), en 1734. Il passa en France vers l'an 1678, s'arrêta à Poitiers, et y fit sa théologie. Après être entré dans les ordres, il fut envoyé à Thouars pour y être aumônier des ursulines de cette ville. Il commença dès lors à s'occuper de la conversion des réformés, et obtint un brevet de missionnaire pour le Poitou. Il poussait un peu loin son zèle convertisseur, car ses biographes nous apprennent que « lorsque l'entêtement des parents mettait obstacle au retour des enfants dans le sein de l'Église, il en donnait avis à la cour, qui secondait ses travaux par des ordres particuliers ». Les *travaux* de Gould furent récompensés par deux pensions, l'une de 300 livres, l'autre de 600, et par l'abbaye de Saint-Laon de Thouars. Comme écrivain controversiste, Gould a fait preuve de savoir et d'habileté. Ses principaux ouvrages sont : *Lettre à un gentilhomme du Bas-Poitou, touchant la véritable croyance de l'Église catholique, contre les dogmes qui lui sont faussement imputés dans les écrits des ministres;* 1705, in-12; cet ouvrage eut plusieurs éditions; la quatrième porte le titre de *La véritable Croyance de l'Église catholique et les Preuves de tous les points de sa doctrine, fondées sur l'Écriture Sainte;* Paris, 1720, in-12; — *Le Traité du Sacrifice de la Messe, avec l'explication des cérémonies qui s'y ob-*

servent et la manière d'y assister dévotement, selon l'esprit de la primitive Église; adressés à une dame de qualité nouvellement convertie; Paris, 1724, in-12; — *Entretiens où l'on explique la doctrine de l'Église catholique par l'Écriture Sainte et où l'on fait un juste discernement de sa croyance avec celle des protestants;* Paris, 1727, in-12; — *Recueil de différentes objections que font les protestants contre les catholiques, sur quelques articles de foi controversés, et des réponses des catholiques aux dites objections, qui les réfutent avec évidence et sans réplique par la Sainte Écriture;* Paris, 1735, in-12. Z.

Dreux du Radier, *Histoire littéraire du Poitou*. — Quérard, *la France littéraire*.

* **GOULD** (*John*), naturaliste anglais, né le 14 septembre 1804, à Lyme (comté de Dorset). Jusqu'à l'âge de vingt ans il fut employé au Jardin royal de Windsor, et vint ensuite à Londres compléter ses études de botanique et de zoologie. Ayant acquis en 1830 une belle collection d'oiseaux provenant des régions montagneuses de l'Inde, il en entreprit la description, et l'ouvrage qu'il publia sous le titre: *A Century of Birds from the Himalaya mountains*, 1831, in-fol., eut un tel succès qu'il prépara aussitôt, mais sur un plan plus large, un travail du même genre sur *Les Oiseaux d'Europe*. Après avoir fait paraître les monographies des *Ramphastides* et des *Trogonides*, il s'embarqua en 1838 pour l'Australie, et consacra plusieurs années à parcourir et observer ce pays, où la nature est si différente de celle des autres contrées. Le résultat de cette longue exploration fut un magnifique ouvrage, dont la première partie seulement a été publiée : *The Birds of Australia* (Les Oiseaux d'Australie); Londres, 1845-1850, 7 vol. in-fol., contenant près de 600 espèces, et entre autres la famille si variée des *Trochilides* ou oiseaux-mouches, qui est depuis peu exposée au palais de Sydenham. M. Gould travaille en ce moment à la publication des *Mammifères de l'Australie*. Paul Louisy.

Men of the Time.

* **GOULD** (Miss *Anna* Flagg), femme poëte américaine, née vers 1805, à Lancaster (État de Vermont). La plupart de ses poésies ont d'abord été insérées dans la presse périodique, où un style naturel et des sujets touchants lui ont valu un bienveillant accueil du public. Elle en a formé trois recueils, qui ont paru en 1832, 1835 et 1841, et dont les meilleures pièces sont *La Gelée*, *Mary Dow*, *Il neige* et l'*Hymne des Moissonneurs*. On a encore d'elle un volume d'esquisses et de nouvelles en prose et des vers pour les enfants. P. L—y.

American Cyclopædia, t. II, 1858. — W.-R. Griswold, *The female Poets of America*, 1849.

* **GOULD** (*Edward-S.*), littérateur américain, né le 11 mai 1808, à Litchfield (État du Connecticut). Depuis 1833, époque où il a débuté dans le *Knickerbocker Magazine*, il a fourni un grand nombre d'articles à la presse périodique, surtout au *Literary World*, au *Mirror*, et au *New-World*. C'est pour ce dernier journal qu'il a traduit du français, de 1839 à 1843, une partie des *Impressions de Voyage* de Dumas, *Eugénie Grandet* de Balzac, *Le beau Pécopin* de V. Hugo, etc. On a encore de lui : *The Sleep Rider* (Le Cavalier endormi); 1843, in-8°, contes et boutades; — *Abridgment of Alison's History of Europe* (Abrégé de l'Histoire d'Europe d'Alison); 1843, in-8°; 4e édit., 1845, et *The very Age* (Le Siècle tel qu'il est), comédie satirique. P. L—y.

Annual Biography; New-York, 1848. — W.-R. Griswold, *The Prose Writers of America*, 1852.

* **GOULED** (*Nicolas*), né au seizième siècle, à Nogent-le-Rotrou, mourut à Chartres pendant les guerres civiles de ce temps. On le cite comme savant dans les lettres et habile dans la connaissance du droit. Élu en reconnaissance de son mérite, il fut pourvu de la charge de procureur du roi en cette ville. Nous trouvons une épigramme de Gouled dans les *Coustumes des pays, comté et bailliage du grand Perche*, etc.; Paris, 1621, in-4°. D. de B.

D. Liron, *Bibl. gen. des Aut. de France*, p. 184.

GOULET (*Nicolas*), architecte français, né à Paris, en 1745, mort dans la même ville, en janvier 1820. Il était architecte du cadastre. On a de lui : *Sur les Moyens d'éviter les incendies et d'économiser le bois dans la construction des bâtiments; Inconvénients des fosses d'aisances : possibilité de les supprimer, et nouveau moyen de contenir et exporter les matières sans qu'elles soient vues et senties;* Yverdun et Paris, 1785, in-8°; — *Recueil d'Architecture civile, contenant les plans, coupes et élévations de châteaux, maisons de campagne, etc., situés aux environs de Paris;* Paris, 1806-1807, ou avec un nouveau titre, 1812, grand in-fol., avec fig.; — *Observations sur les embellissements de Paris, et sur les monuments qui s'y construisent, auxquelles on a joint une nouvelle distribution des arrondissements municipaux, et un Essai sur les Contributions;* Paris, 1808, in-8°. L'auteur a reproduit dans ce volume *Sur les Moyens d'éviter les incendies; Inconvénients des fosses d'aisances*, et *Dissertation sur les murs des quais, sur les trottoirs et les fontaines de Paris*, qui avaient déjà été imprimés séparément; — *Description des fêtes à l'occasion du mariage de Napoléon;* Paris, 1810, in-8°; avec des planches dues à Krafft. On doit en outre à Goulet le texte du 3e volume de *La Description de Paris et de ses édifices*, de Landon. J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

* **GOULHOT DE SAINT-GERMAIN** (*Achille-Félicité* de), sénateur français, né à Paris, le 21 février 1803. Attaché d'abord au cabinet du ministre de la Guerre, il fut ensuite employé

dans les bureaux de l'intendance de la première division militaire, devint un peu plus tard capitaine d'état-major, et remplit auprès du maréchal duc de Reggio les fonctions d'officier d'ordonnance jusqu'à l'époque du licenciement de la garde nationale. Rendu à la vie civile, il fut successivement maire de la commune de Saint-Germain-sur-Sèves (Manche), sous-préfet de Romorantin et de Bernay. En 1849 il fut envoyé à l'Assemblée législative par le département de la Manche, et y soutint la politique du président. Après l'acte du 2 décembre 1851, M. de Goulhot fit partie de la commission consultative, faisant fonctions de conseil d'État, et fut élevé le 26 janvier 1852 à la dignité de sénateur. Il a publié plusieurs écrits de circonstance, parmi lesquels on remarque : *La Propriété; — Le Recrutement militaire; — La Présidence de la république*. SICARD.

Galerie historique et biographique du Sénat. — L'Album de la Semaine (1853).

* **GOULIANOF** (*Jules*), orientaliste russe, mort vers 1854. Il était membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg, et se livra surtout à l'étude de la linguistique égyptienne. Ses principaux ouvrages sont : *Discours sur l'étude fondamentale des langues;* Paris, 1822; — *Système hiéroglyphique des anciens Égyptiens;* Paris, 1824. Cette publication a paru sous le nom de M. Th. *Ausonioli*, formé des éléments du nom grec ΙΟΥΛΙΑΝΟΣ; — *Essai sur les hiéroglyphes d'Horapollon et quelques mots sur la cabale;* Paris, 1827, etc. P^ce A. G—N.

Catalogue Tonnele.

GOULIN (*Jean*), érudit et médecin français, né à Reims, le 10 février 1728, mort à Paris, le 30 avril 1799. Après avoir terminé son éducation, il remplit les fonctions de répétiteur chez un maître de pension, puis il se mit à étudier la médecine. En 1756 il reprit une place d'instituteur, et quelques travaux littéraires le tirèrent d'embarras. En 1772, la mort de sa femme le plongea de nouveau dans la misère. En 1783, l'abbé de Fontenay l'associa à la rédaction des *Affiches de Province*. Il se trouvait dans le plus affreux dénûment quand la place de professeur d'histoire de la médecine lui fut accordée, en 1795, à l'École de Médecine de Paris. « Singulier, bizarre même dans ses manières, dit l'auteur de sa notice dans la *Biographie médicale*, aigre dans la dispute, prompt à l'attaque, dur à la réplique, ardent à contredire, tranchant dans la discussion, et obstiné dans l'assertion, Goulin fut d'ailleurs bon, humain et désintéressé. Son érudition était vaste, mais indigeste, et la critique ne présidait pas toujours aux jugements qu'il portait. » On a de Goulin : *Antiquités Romaines ;* 1765, in-12; — *Le Conflurier royal;* 1765, in-12; — *Lettres à un médecin de province sur l'histoire de la médecine en France;* Copenhague et Paris, 1769, in-8°; — *Le Médecin des Dames, ou l'art de conserver sa santé;* Paris, 1771, in-12; — *Le Médecin des Hommes, depuis la puberté jusqu'à l'extrême vieillesse;* Paris, 1771, in-12 : Jourdain a travaillé aux deux ouvrages précédents; — *Vocabulaire Français, ou abrégé du Dictionnaire de l'Académie Française;* Paris, 1771, 2 vol. in-8°; — *Lettre à M. Fréron, ou critique de l'Histoire de l'Anatomie et de la Chirurgie de M. Portal;* Paris, 1772, in-8°; — *Dictionnaire raisonné universel de la Matière médicale;* Paris, 1773, 4 vol. in-8°; 2e édition, sous ce titre : *Dictionnaire des Plantes usuelles;* Paris, 1793, 8 vol. in-8° : suivant Barbier, Labeyrie a eu part à cet ouvrage; — *Mémoires littéraires, critiques, philologiques, biographiques et bibliographiques, pour servir à l'histoire ancienne et moderne de la médecine;* Paris, 1775-1776, 2 vol. in-4°; — *Abrégé de l'Histoire naturelle;* Paris, 1777-1798, 2 vol. in-12; — *État de la Médecine, Chirurgie et Pharmacie de l'Europe et principalement en France, pour l'année* 1777; Paris, 1777, in-12 (en société avec de Horne et de La Servolle); — *Dissertation dans laquelle on explique un passage de Cicéron relatif à la médecine, et dans laquelle on démontre, par occasion, que Lyso, dont parle cet auteur, ne fut point médecin, bien que Bernier, Leclerc, Éloy et Mathias lui aient donné cette qualité;* Paris, 1779, in-4°; — *Conjectures sur le temps où ont vécu plusieurs anciens médecins;* 1781, in-12; — *Explication d'un passage des Épidémies d'Hippocrate;* 1783, in-8°. On doit en outre à Goulin un *Éloge historique de Pâris*, célèbre opticien, ainsi que la traduction de la thèse de Falconnet sur l'appareil latéral, qu'il a fait insérer dans le premier volume de la collection des thèses donnée par Macquart en 1759, in-12, et la table alphabétique générale de la traduction du *Traité de la Matière médicale* d'Ét.-Fr. Geoffroy, formant le 17e volume de l'ouvrage. Goulin a aussi participé à la rédaction du *Journal économique*, de 1768 à 1772; à celle des *Annales typographiques*, de 1760 à 1763; au *Dictionnaire domestique portatif*, de 1762 à 1763. Il a travaillé au *Dictionnaire de Médecine* de l'*Encyclopédie méthodique;* mais trop souvent il a copié Éloy sans le rectifier. Comme éditeur, Goulin a donné le 10e volume in-4° de la *Bibliothèque de Médecine* de Planque, formant les tomes 28 à 31 de l'édition in-12; — l'*Histoire raisonnée des Discours de Cicéron*, par de Fréval (1765); — une édition latine de *La Pharsale* de Lucain, avec le supplément de Th. Maio (1767), et une nouvelle édition de l'*Essai sur les Fièvres* de Huxman, traduction de Marinier (1768). Goulin a laissé un grand nombre de manuscrits, parmi lesquels on remarque le cours d'histoire de la médecine qu'il avait rédigé pour les leçons qu'il faisait à l'École de Médecine, et qui forme 5 vol. in-fol. D'autres ont pour objet des recherches relatives à l'*Histoire naturelle* de Pline, des interpréta-

tions de différents passages d'Hérodote, des détails chronologiques sur Plutarque, des recherches historiques et chronologiques sur les philosophes grecs depuis Thalès; des explications de passages de Virgile, de Longin, de Lucien, etc.

P. A.

P. Sue, *Mémoire historique, littéraire et critique sur la vie et les ouvrages de Goulin*; Paris, an VIII. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Quérard, *La France littéraire*. — *Biographie médicale*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemporains*.

GOULLIER (N.......), grammairien français, mort en 1788. Il avait été maître de pension à Versailles; puis il s'était établi à Paris, où il donnait des leçons de langues. On lui doit : *Lettre à M. l'abbé *** sur la manière d'étudier les langues*; 1769, in-12; — *Grammaire Latine, avec une dissertation sur la syntaxe, à l'usage des collèges*; 1773, ou 1787, in-12; — *L'Art d'écrire et d'orthographier*; 1782, in-12; — *Grammaire Française, élémentaire et raisonnée*; 1787, in-12. J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

GOULSTON, GOULSON ou **GULSON** (*Théodore*), médecin anglais, né dans le comté de Northampton, vers 1576, mort à Londres, le 4 mai 1632. Il fit ses études à l'université d'Oxford, et fut reçu docteur en médecine en 1610. Il se rendit ensuite à Londres, et se fit agréger au Collége des Médecins, dont il devint plus tard censeur. Il était également distingué par son savoir en médecine et par sa connaissance des langues classiques. Il laissa par testament deux mille livres pour l'achat d'une rente destinée au payement d'une leçon de pathologie qui serait faite chaque année dans le Collége des Médecins, par un des quatre plus jeunes docteurs de la Faculté. Cette institution subsiste encore aujourd'hui, sous le nom de *leçon goulstonienne*. Goulston a traduit du grec en latin plusieurs ouvrages, savoir : *Versio latina et paraphrasis in Aristotelis Rhetoricam*; Londres, 1619, 1623, in-4°; — *Aristotelis De Poetica Liber, latine conversus et analytica methodo illustratus*; Londres, 1623, in-4°; — *Versio, variæ lectiones et annotationes criticæ in opuscula varia Galeni*; Londres, 1640, in-4°. Cet ouvrage fut publié après la mort de l'auteur, par son ami Thomas Gataker. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

GOULU (*Nicolas*), humaniste français, né en 1530, aux environs de Chartres, mort vers 1601. Il acquit une connaissance profonde du grec et du latin, et le 8 novembre 1567 il obtint une chaire au Collége royal de France. Il professa avec succès pendant plus de quarante années, et se plaisait à dire qu'un professeur doit mourir dans sa chaire : *oportet regium professorem in regio suggestu non tantum immorari, sed etiam immori*. Ses vœux furent remplis; il fut au milieu d'une leçon frappé d'apoplexie. On a de lui : *Oratoriæ Facultatis breve Compendium, ex Cicerone et Quintiliano collectum*; 1559, in-8°; — *In Ciceronis doctrinam topicam brevis Commentatio, ex Aristotele et aliis*; 1560, in-4°; — *Epitome in universam Ciceronis philosophiam*; 1564, in-4°; — des vers grecs et latins dans la *Somme des Péchez et le remède d'iceux* du R. P. J. Benedicti (1587). DOUBLET DE BOISTHIBAULT.

D. Liron, *Biblioth. générale des Auteurs de France*, p. 207. — Hérisson, *Biographie Chartraine*, t. I (ms.).

GOULU (Dom *Jean*), général des Feuillants, fils du précédent, né à Paris, le 25 août 1576; mort dans la même ville, le 5 janvier 1629. Il prit le goût des lettres dans la maison paternelle, et étudia surtout à fond le grec, si bien qu'à la mort de son père on lui offrit la chaire que celui-ci occupait au Collége royal de France; mais il l'abandonna à son frère puîné, Jérôme, pour suivre la carrière du barreau. En débutant dans ses fonctions d'avocat au parlement, il lui arriva de manquer tout à coup de mémoire, et même, suivant quelques-uns, cet accident lui serait encore survenu dans une seconde tentative. Une telle mésaventure le dégoûta, et il forma le projet de se retirer du monde. Il entra donc, en 1604, dans la congrégation des Feuillants, sous le nom de Jean de Saint-François. Sa première disgrâce l'éloigna-t-elle de la chaire? Oui suivant de La Motte-Aigron et plusieurs biographes, non suivant quelques autres, et en particulier Balzac, qui l'accuse, dans sa *Relation à Ménandre*, de ne s'être pas montré plus heureux prédicateur qu'heureux avocat, et d'avoir été sujet *à manquer de paroles* devant le chapitre comme au parlement. Il y a bien encore une troisième opinion, celle qui le représente comme un orateur éloquent; mais nous ne savons sur quoi elle se fonde, à moins que ce ne soit sur un passage fort vague et sans autorité de son éloge anonyme. Dom Goulu, passionné pour le travail, devint bientôt aussi versé dans la théologie qu'il l'était déjà dans la littérature et dans la poésie latine. Il fut employé dans le gouvernement de sa congrégation, où sa connaissance des affaires et ses précédentes études de jurisprudence lui permirent de rendre des services, posséda toutes les charges de l'ordre, et en devint général, mais non pas deux fois, comme l'a dit la *Biographie* Michaud, après Ménage et d'autres : il conserva six ans cette haute dignité; après quoi, il fut donné pour assesseur et conseiller à son remplaçant. Très-considéré dans son ordre, dom Goulu fut traité avec une bienveillance particulière par Urbain VIII, dans un voyage qu'il fit à Rome, et à l'époque de sa mort, par les ordres du pape, corroborés de ceux du roi, il travaillait à la défense de l'Église contre les accusations des calvinistes. Il était lié avec d'éminents personnages, entre autres avec saint François de Sales, qui parle de lui en excellents termes dans plusieurs lettres; avec le cardinal du Perron, qui aimait beaucoup son entretien; avec César de Vendôme et Françoise de Lorraine, sa femme, qui firent

mettre une épitaphe sur son tombeau, dans le chœur de l'église des Feuillants, où il fut enterré.

C'est surtout à cause de sa polémique, jadis célèbre, contre Balzac, qu'une certaine notoriété est restée attachée à son nom, et qu'il occupe une place dans l'histoire littéraire du dix-septième siècle; car jusque là ses écrits ne lui avaient pas acquis une grande renommée. Un jeune feuillant, frère André, ou, comme l'appelle Balzac, dom André de Saint-Denis, avait fait contre le célèbre écrivain, qui était alors le roi de la littérature, son petit livre de la *Conformité de l'éloquence de M. de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps passé et du présent*. Le prieur Ogier répondit par son *Apologie* à cette pièce, qui était lue avidement, et maltraita fort frère André. Ce fut alors que le père Goulu, irrité peut-être de quelques phrases de Balzac contre les moines, prit fait et cause pour son subordonné, et qu'il publia ses *Lettres de Phyllarque à Ariste*, 12 livres en 2 volumes (1627). Presque tous les biographes ont fait paraître cet ouvrage avant l'*Apologie* d'Ogier, et cette opinion a pour elle l'autorité de Ménage et de Richelet; mais il y a longtemps que Bayle a démontré qu'elle est fausse, ce qui ne l'empêchera probablement pas d'être encore suivie plus d'une fois. Ce fut précisément l'envoi de cette *Apologie* au père Goulu qui fut prise par lui comme un défi, et qui lui mit la plume à la main.

Les *Lettres de Phyllarque* (c'était lui-même que le père Goulu désignait sous ce nom; il appelait Balzac *Narcisse*) sont remplies d'injures, et écrites tout entières dans le langage le plus violent et le plus emporté. Rien n'égale l'ardeur avec laquelle il critiqua le style, les pensées, l'orthodoxie, les préceptes d'éloquence et de morale de Balzac, et il alla lui-même jusqu'à insinuer aux dames, sans doute par figure de rhétorique, « que si elles avaient tant soit peu de courage, elles devaient lui crever les yeux, ou a tout le moins le fouetter d'importance ». Tel était le ton des polémiques d'alors. Ce livre, malgré son peu de mérite, acquit beaucoup de célébrité à l'auteur, et lui attira un grand nombre de louanges; on le traita de *gouffre d'érudition*, *d'Hercule gaulois*, *de héros véritable*, *seul digne des lauriers attachés à l'usurpateur*, etc. « Quelques-uns de ses partisans, lit-on dans les *Œuvres diverses* de Balzac, dont il ne faut pas prendre l'emphase à la lettre, ont assuré qu'il avait reçu un bref de notre saint-père le pape... D'autres ont dit que l'assemblée du clergé lui avait envoyé des députés, pour se réjouir avec lui de la prospérité de ses armes. Il n'y a point de prince ni de princesse, de seigneur ni de dame de condition, à qui il n'ait fait porter de ses livres en cérémonie, la plupart reliés en forme d'Heures ou de prières dévotes. Ils ont passé le Rhin, le Danube et l'Océan; ils ont volé au-delà des Alpes et des Pyrénées; ils interviennent dans toutes les conversations et se fourrent dans tous les cabinets. On en a chargé des chariots pour envoyer au siége de La Rochelle. » Presque tous les moines surtout, et en particulier les plus jeunes, se déclarèrent pour le père Goulu dans cette guerre. Ce livre suscita une foule de publications pour et contre. De La Motte-Aigron, qui avait porté, avec M. de Vaugelas, un exemplaire de l'*Apologie de Balzac*, au général des Feuillants, et qui avait trouvé quelques traits contre lui dans les *Lettres de Phyllarque*, s'empressa d'écrire sa réponse; le sieur de Javerzac, qui avait publié un livre contre l'un et l'autre, fut attaqué, jusque dans la chambre d'auberge où il était couché, par des gens armés de bâtons, qui le voulaient punir d'avoir écrit contre Balzac, et dès le lendemain on fit crier sur le Pont-Neuf un libelle intitulé : *Défaite du paladin Javerzac par les alliés et confédérés du prince des Feuilles*. Ce libelle, attribué à Balzac, voulait faire retomber sur le père Goulu la responsabilité de ce guet-apens; mais personne, et Javerzac moins que tout autre, ne crut à cette calomnie. On voit jusqu'où alla cette querelle : les coups de bâton et les coups d'épée vinrent à l'appui des coups de plume : auprès de pareils arguments, c'était peu de chose que les gentillesses de dom Goulu et de ses adversaires, qui, pour ne pas demeurer en reste avec lui, badinaient agréablement sur son nom, et le représentaient comme un gourmand, un ivrogne, un moine sensuel. Quant à Balzac, il laissa passer l'orage soulevé contre lui, sans répondre à son adversaire; il mit pourtant la main à la plume dès cette époque pour composer sa *Relation à Ménandre*, mais il ne la publia qu'assez longtemps après (1). La mort de dom Goulu arrêta la querelle, et l'empêcha de jouir plus longtemps de sa nouvelle gloire.

Parmi ses traductions on remarque celle de saint Denys l'aréopagite, 1608, entreprise par lui pour se former le style, et à laquelle il joignit une apologie des œuvres de ce saint; celle du *Manuel d'Épictète*, 1609, faite par ordre de Henri IV, pour la reine Marie de Médicis; celle des *Homélies de saint Basile* sur l'Hexaméron, 1616; des *Œuvres spirituelles du père Augustin Manna;* 1613; celle du *De Æterna Beatitudine* de saint Anselme. On a en outre de lui : *Oraison funèbre de Nicolas Lefèvre, évêque de Chartres*, qui ne fut probablement pas récitée en public; 1612; — *Exhortations au chapitre des Feuillants;* — Réponse au livre *De la Vocation des Pasteurs*, du ministre Du Moulin; 1620; — *Vie de saint François de Sales*, évêque de Genève, 1624, in-4°; — *Vindiciæ theologicæ ibero-politicæ ;* 1628, in-8°; — *Épigrammes* et vers latins, parmi lesquels on remarque une

(1) Voir dans la *Bibl. franç.* de Ch. Sorel, ch. VII, la liste des ouvrages pour et contre.

pièce au sujet de l'érection de la statue de Henri IV sur le Pont-Neuf. Il avait aussi revu l'édition des ouvrages de saint Grégoire de Nysse, et la traduction latine faite par son père des écrits de ce docteur contre Eunomius.

V. FOURNEL.

Sainte-Marthe et Papire-Masson : *In elogium Joann. Aur.* — Dom Pierre de Saint-Romuald : *Thres. chronol.* — Ch. Vich, *Biblioth. Cirtercieus.* — Ch. Sorel, *Bibl. franç*, ch. VII. — Balzac, *Relation à Menandre.*— Bayle, *Dict.*

GOULU (*Jérôme*), philologue français, frère puîné du précédent, né en 1581, mort en 1630, obtint la chaire de professeur royal de langue grecque au Collége de France, que l'on destinait à son frère, et que celui-ci lui céda. Jérôme s'en acquitta parfaitement, quoiqu'il n'eût que dix-huit ans lorsqu'il en fut chargé. Le cardinal du Perron disait que non-seulement cet emploi n'était pas au-dessus des forces de Goulu, mais qu'au contraire il était supérieur à cette fonction, tant il était déjà versé dans la langue grecque et dans les auteurs qui ont écrit en cette langue. Il se livra plus tard à l'étude de la physique et de la médecine ; il prit même le grade de docteur en médecine dans la faculté de Paris, et en exerça la profession avec succès. Selon Moréri, il était ardent catholique et grand ennemi des calvinistes.

Jérôme Goulu laissa de Charlotte de Monantheuil, sa femme, fille de Henri de Monantheuil, docteur en médecine et mathématicien célèbre, un fils, *Nicolas Goulu*, qui nous est connu par les Éloges de sa famille qu'il avait composés, disait-il, pour s'exciter à la vertu et à l'imitation des grands exemples que ses ancêtres lui avaient laissés. Ces *Éloges* en latin et quelques-uns en vers ont été imprimés in-4° en 1650; l'auteur y en a joint de nouveaux en 1653. Philippe Goulu, sœur du précédent, s'était consacrée au service des pauvres.

L. L—T.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — D. Liron, *Bibl. gén. des Auteurs de France*, p. 207. — Hérisson, *Biogr. Chart.* (ms), t. I. — Nicolas Goulu, *Éloges de la famille des Goulu.*

GOULY (*Marie-Benoît*), homme politique français, né à Bourg-en-Bresse, vers 1750, mort près de Versailles, le 9 janvier 1823. Il était fils d'un chaudronnier; il alla chercher fortune aux Indes, et se fixa à l'île de France. Il y avait acquis une certaine aisance lorsque la révolution éclata. Il en accepta les principes avec conviction; en 1791 il fut élu secrétaire de l'Assemblée coloniale, et le 12 mars 1793 député à la Convention nationale. Pris par les Anglais dans la traversée, il ne fut relâché qu'après une captivité de trois mois. Il parut à l'Assemblée le 5 octobre, et y fit connaître les sentiments républicains qui animaient les habitants de l'Ile de France; il offrit en leur nom divers dons patriotiques. Il prit rang dans la montagne, et prit plusieurs fois la parole sur des questions relatives aux colonies. En janvier 1794, il fut chargé d'une mission dans les départements de l'Ain et de Saône-et-Loire. Il arrêta autant qu'il put les cruautés de son collègue Javogues. Sa modération le fit rappeler ; cependant, il devint en juillet suivant secrétaire de la Société des Jacobins. Après la chute de Robespierre, il se montra très-hostile aux *terroristes*, et ne parut dès lors être préoccupé que de faire oublier la part qu'il avait prise aux événements accomplis. Le 2 prairial an III (21 mai 1795), il appuya la mise hors la loi, proposée par Bourdon de l'Oise, des membres du comité insurrectionnel, qui se tenait à l'hôtel de ville sous le nom de *Convention nationale du souverain* (du peuple), et leur dispersion par la force, mais après sommations légales seulement, afin que le sang des curieux fût épargné ; il fit renvoyer le même jour devant le tribunal révolutionnaire les individus arrêtés, et appuya la mise en accusation des députés Rühl, Goujon, Bourbotte et de dix de leurs collègues de la montagne dénoncés la veille. Après la session il entra au conseil des Anciens, d'où il sortit en mai 1797. Il abandonna complétement la scène politique, et finit ses jours dans la retraite. On a de lui un *Compte rendu de ses opérations dans les départements de l'Ain et de Saône-et-Loire ;* Paris, an III.

H. LESUEUR.

Moniteur général, an II, n° 280; an III, 247. — Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.*

* **GOUMILEVSKI** (*Moïse*), prélat et écrivain russe, assassiné en Crimée, en 1792. Il était évêque de Théodosie, et avait pris une part active au mouvement scientifique que Catherine II provoqua dans son empire. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on remarque : *Études sur la Langue Russe ;* Moscou, 1786 ; — *Grammaire Grecque ;* ibid., 1788 ; — une traduction en prose de l'*Odyssée ;* ibid., 1788 ; — *Deux oraisons funèbres du prince Potemkin ;* ibid., 1791 ; — plusieurs traductions des Pères de l'Église grecque. Le prince Potemkin l'avait chargé de traduire l'*Histoire ecclésiastique de Fleury*, et l'aidait lui-même dans cette entreprise, qui fut interrompue par la mort de tous deux. Goumilevski a laissé aussi quelques pièces de poésie fugitives en latin et en russe.

P[ce] A. G—N.

Dictionnaire historique des Écrivains de l'Église greco-russe.

⁑ **GOUNOD** (*Charles*), musicien compositeur français, né à Paris, en 1818. Élève de Reicha pour l'harmonie, il entra à l'âge de dix-huit ans au Conservatoire de Musique, où il étudia le contre-point, sous la direction de M. Halévy ; il suivit ensuite les classes de composition lyrique de Lesueur et de Paër, et à vingt-et-un ans il remporta au concours de l'Institut le premier grand prix de composition musicale. Après avoir fait entendre à Saint-Eustache une *Messe solennelle* de sa composition, M. Gounod partit pour Rome, où en 1841 il fit exécuter à Saint-Louis-des-Français une seconde *Messe solennelle*, qui lui valut le titre de maître de chapelle honoraire à vie, délivré pour la première fois à un pensionnaire de

l'Académie. De là il se rendit à Vienne, et y écrivit en 1842 un *Requiem*, et l'année suivante une *messe vocale pour le carême*. A son retour à Paris, il fut attaché comme maître de chapelle à l'église des Missions-Étrangères. Les études sérieuses de M. Gounod devaient lui faire trouver de l'attrait à un sujet se rattachant à l'antiquité, si délaissée de nos jours. Son admiration pour Gluck et pour les maîtres anciens lui faisait concevoir la pensée de faire revivre, en y appliquant les formes modernes, le système de déclamation musicale adopté par l'auteur d'*Alceste* et d'*Orphée*. Aussi accepta-t-il avec empressement le poëme de *Sapho*, que M. E. Augier venait d'écrire. Cet ouvrage en trois actes fut représenté au grand Opéra au mois d'avril 1851. Le début du jeune compositeur sur la scène lyrique fut un succès. L'année suivante, M. Gounod ne fut pas moins heureux dans les chœurs qu'il écrivit pour la tragédie d'*Ulysse*, de M. Ponsard, jouée au mois de juin sur le Théâtre-Français. Enfin, il donna une nouvelle preuve de son talent, comme compositeur dramatique, dans *La Nonne sanglante*, grand opéra en cinq actes, représenté au mois de juin 1854. Parmi les productions de cet artiste, on remarque aussi des *symphonies* qui ont été exécutées au Conservatoire et divers autres morceaux, tels que *La Danse de l'épée et le vin des Gaulois*, chœur avec orchestre, un *Ave verum*, *Pierre l'Ermite*, etc., etc. En 1852, M. Gounod a été nommé directeur de l'Orphéon de Paris.

Dieudonné Denne-Baron.

Journal *l'Assemblée nationale* des 22 avril 1851, 22 juin 1852, 23 octobre 1854 et 13 mars 1855. — *Journal des Débats* du 24 octobre 1854. — *Documents particuliers*.

GOUPIL DE PRÉFELN (*N........*), homme politique et magistrat français, mort à Paris, le 18 février 1801, était juge au bailliage d'Alençon lorsque le tiers état de ce bailliage le choisit pour représentant à l'assemblée des états généraux de 1789. Il vota en faveur du *veto* absolu, et parut embrasser successivement la cause du peuple et celle de la cour; ces tergiversations lui ôtèrent tout crédit dans l'Assemblée. Ce fut lui pourtant qui adressa un jour à ses collègues, en désignant Mirabeau, que quelques députés croyaient le chef du parti orléaniste, cette apostrophe éloquente : « Eh quoi! Catilina est aux portes de Rome, il menace le sénat, et vous délibérez! » Il fut membre de plusieurs comités, présida longtemps celui des recherches, et prit part à toutes les délibérations importantes. Il fit décréter, dans la séance du 26 janvier 1790, que les membres de l'Assemblée ne pourraient accepter des dons ou des places du gouvernement. Il se prononça en faveur de l'institution du jury, et en demanda même l'introduction dans la procédure civile. Il vota aussi la constitution civile du clergé. Le jour où le départ de Louis XVI fut connu, il demanda le licenciement des gardes du corps, défendit l'inviolabilité du prince fugitif, et attaqua violemment les jacobins. Rentré dans la vie privée, après la session de l'Assemblée constituante, il se tint dans l'obscurité sous la Législative et la Convention. Le département de l'Orne le nomma député au Conseil des Anciens, en 1795. Il fit placer dans la salle le buste de Montesquieu, et fit décréter le séquestre des biens des pères et mères des émigrés, comme une mesure bien dure mais nécessaire. Il fut élu président du Conseil des Anciens, le 2 pluviôse an IV, et arrêté le 18 fructidor an V, par ordre du Directoire. Il obtint cependant sa liberté quelques jours après. Il sortit du corps législatif en 1799, et devint juge au tribunal de cassation l'année suivante. Dans les assemblées il parlait avec violence; mais c'était un homme probe et un député instruit.

Son fils, élu membre du Conseil des Anciens en 1798, fut membre du Tribunat, puis du corps législatif, où il siégea jusqu'en 1811. Il devint plus tard procureur général près la cour royale de Caen. Il se suicida peu après la révolution de 1848. L. L—T.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.*, Suppl.

GOUPIL-DESPALLIÈRES (*Claude-Antoine*), médecin et écrivain politique français, mort en 1825, à Nemours, ville dont il était maire. On lui doit : *Dialogue sur la charte entre le maire d'une petite ville et celui d'un village voisin*; Paris, 1819, in-8°; — *Réflexions de M. Aignan* (publiées dans *La Minerve*) *sur le Dialogue précédent*, *suivies de la réponse de l'auteur*; Paris, 1819, in-8°; — *Réflexions sur les doctrines et principes des dix-huitième et dix-neuvième siècles*; Paris, 1819, in-8°; — *Les Hommes du Jour, ou coup d'œil sur les caractères et les mœurs de ce siècle, précédé de réflexions critiques sur les causes productrices*; Paris, 1820, in-8°; — *Lettres d'un père à ses fils*; Paris, 1823-1824, in-8° : ces lettres publiées, en six livraisons, sont relatives à la morale, à la philosophie et à la religion. Goupil-Despallières avait annoncé un ouvrage intitulé : *La Philosophie du dix-huitième siècle citée au tribunal de la raison*; mais cet ouvrage n'a pas paru. J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

GOUPILLEAU *de Fontenay* (*Jean-François*), homme politique français, né à Fontenay (Vendée), mort à Bruxelles, en 1823. Il entra d'abord dans la carrière militaire; mais il quitta les armes pour le barreau, et était avocat lors de la révolution. Il propagea avec ardeur les nouveaux principes, et, syndic de son district en 1791, il fut élu député de la Vendée à l'Assemblée législative. Il s'y fit remarquer par de sévères motions contre les prêtres, les nobles et les émigrés. Dans la séance du 5 octobre 1791, il se prononça en faveur de la suppression des titres de *sire* et *majesté* accordés au roi. A la séance du 10 août 1792, il demanda que le roi se retirât de la salle, parce que sa présence gênait la

délibération, et le même jour il fut nommé membre de la commission chargée d'examiner les papiers trouvés aux Tuileries. Réélu par son département comme membre de la Convention nationale, il était en mission à l'armée du Var avec Collot-d'Herbois lors du procès de Louis XVI. Il crut devoir envoyer son vote par écrit; de retour à son poste, il le renouvela à la tribune : c'était la mort sans appel ni sursis. Goupilleau fut presque toujours en mission en Vendée ou aux frontières, et son nom n'est taché par aucun acte de cruauté. Il accusa même Westermann de pillage, et destitua Rossignol. Après le 9 thermidor il devint membre du comité de sûreté générale, et fit décréter l'arrestation de Rossignol. En même temps il rendit à la liberté un grand nombre de détenus. Il demanda néanmoins le maintien des mesures révolutionnaires, et défendit les anciens membres des comités de sûreté générale et de salut public accusés par Lecointre, mais il agit ainsi dans la crainte de voir le gouvernement républicain succomber sous la réaction, dont les progrès devenaient de jour en jour plus menaçants. Le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), lors de la révolte des sections ou du moins d'une partie d'entre elles (1), il fut adjoint à Barras dans le commandement de la force armée. Il devint après la session Conventionnelle membre du Conseil des Anciens, et en sortit le 20 mai 1797. Il fut sous l'empire administrateur du mont-de-piété. Frappé comme régicide par la loi dite d'*amnistie*, du 12 janvier 1816, il dut se réfugier dans les Pays-Bas, où il termina ses jours. H. Lesueur.

Moniteur, année 1791, n°s 270, 308, 317, 386, 368; année 1792, n°s 65, 97, 117, 267, 301, 324; an Ier, n°s 3, 58, 240, 287; an II, n°s 270, 84, 105, 192, 323, 332, 346, 348. — *Petite Biographie Conventionnelle* (1815). — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822).

GOUPILLEAU *de Montaigu* (*Philippe-Charles-Aimé*), homme politique français, cousin du précédent, né à Montaigu, vers 1760, mort dans la même ville, en 1823. Il était notaire lors de la révolution. L'ardeur de ses opinions le désigna au choix de ses concitoyens, et en 1789 il fut élu député du tiers état de la sénéchaussée du Poitou aux états généraux. Il y siégea à l'extrême gauche. Le 15 février 1790, il fit rejeter la requête par laquelle le marquis Mahi de Favras demandait à connaître le nom de son dénonciateur (*voy.* Mahi). Il annonça dès 1791 la fermentation qui régnait dans la Vendée et dénonça hautement l'esprit de résistance qui dans cette contrée caractérisait le clergé et la noblesse. Lorsqu'il s'agit de discuter la question de savoir si l'acte constitutionnel serait accepté par le roi, il s'éleva contre cette proposition, déclarant que c'était à la nation seule, exerçant la souveraineté, à adopter ou à rejeter l'œuvre de ses représentants. Élu député de la Vendée à la Convention en septembre 1792, il se plaignit de la précipitation avec laquelle le conseil exécutif avait affiché le décret, non encore rédigé, qui expulsait la famille des Bourbons. Le 17 octobre il fut nommé membre du comité de sûreté générale. Il en sortit le 22 janvier 1793. Lors du jugement de Louis XVI, il vota pour la mort sans appel ni sursis. Chargé d'une mission en Vendée, il se plaignit de l'ineptie de Rossignol; mais, sur la proposition de Delacroix et de Tallien, ce fut lui-même qui fut rappelé le 28 août 1793. A son retour, 7 septembre, il demanda la formation d'un comité spécial chargé d'examiner la conduite des membres qui avaient été en mission; mais Léonard Bourdon et Delmas firent passer à l'ordre du jour. Goupilleau vota l'arrestation des députés qui avaient protesté contre la constitution de 1791; il légitima son vote par la nécessité de conserver l'unité du pays. Dans les années suivantes, il remplit plusieurs missions dans le midi, mais ne commit aucun acte sanguinaire. Après la chute de Robespierre, il s'associa aux thermidoriens. Le 15 frimaire an II (novembre 1794), il rentra au comité de sûreté générale, et y siégea jusqu'au 15 germinal an III (mars 1795). Il retourna en mission dans le Vaucluse, et s'éleva avec une honorable énergie contre les massacres qui couvraient le Rhône des victimes de la réaction royaliste. Après le 13 vendémiaire, il demanda, mais vainement, l'annulation des élections de Paris, et ne fut pas plus heureux lorsqu'il proposa l'impression de la liste des émigrés pris à Quiberon, « afin, disait-il, qu'on pût reconnaître ceux de ces scélérats qui avaient échappé au supplice ». Devenu membre du Conseil des Cinq-Cents, il en sortit le 20 mai 1797, et fut réélu en mars 1798. Il continua de voter contre les prêtres et les nobles. Lors du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), voyant Arena s'élancer sur Bonaparte, Goupilleau s'écria : « Frappe, Arena, frappe le tyran ! » La loi du 19 brumaire l'exclut du corps législatif.

Républicain désintéressé, quoique de peu de portée politique, Goupilleau se condamna de lui-même à la retraite, et il ne voulut accepter aucun emploi public sous l'empire. Sous la restauration il fut atteint par la loi contre les régicides, mais il obtint bientôt de rentrer en France, et finit ses jours dans sa ville natale. Il a laissé, suivant Le Bas, des mémoires inédits qui contiennent beaucoup de documents nouveaux et curieux. H. Lesueur.

Moniteur universel, année 1789, n° 108; année 1790, 31, 272; année 1791, n°s 62, 213, 244, 275; année 1792, 357; an Ier, 242, 96-99; an II, n°s 153, 325; an III, 32, 214, 292, 352; an IV, n°s 19, 204, 356; an V, 31, 107; an VI, 290, 354; an VII, 26, 286. — *Petite Biographie Conventionnelle*. — *Galerie historique des Contemporains*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

GOUPYL (*Jacques*), helléniste et médecin

(1) Les sections qui prirent les armes dans ce mouvement réactionnaire furent celles Lepelletier, de la Butte des Moulins, du Contrat-Social, du Théâtre-Français, du Luxembourg, Poissonnière, de Brutus et du Temple.

français, né dans le diocèse de Luçon (Poitou), vers 1525, mort en 1564. Il était d'une bonne famille, fit ses humanités à Poitiers, cultiva les belles-lettres, et s'attacha surtout à l'étude de la langue grecque. Il vint ensuite à Paris, où il fut reçu docteur, en 1548. Il acquit bientôt une grande réputation, et Henri II lui accorda en 1555 la chaire de médecine au Collége royal, que la mort de Jacques Sylvius laissait vacante. Goupyl avait rassemblé un nombre considérable de manuscrits et de livres curieux; mais en 1563, dans une émeute, le peuple envahit son domicile et dispersa ces trésors amassés avec tant de soins et de travail. Cette perte causa tant de chagrin à Goupyl, qu'il en mourut peu après. On a de lui : *Alexandri Tralliani Libri XII, græce; Rhasæ De Pestilentia, libellus ex Syrorum lingua in græcum translatus*; Paris, Robert Estienne, 1548, in-fol. Cette édition, soigneusement corrigée par l'auteur lui-même, est toute grecque; elle fut donnée par Goupyl sur un manuscrit de la Bibliothèque du Roi. Pour l'intelligence du texte, il cite Galien, Paul d'Égine, et les principaux auteurs arabes; il parvint ainsi à rendre le texte aussi correct que possible. Les corrections ont été placées à la fin du volume; elles sont si estimées que Gontier d'Andernach les réimprima lorsqu'il donna Alexandre de Tralles en grec et en latin; Bâle, 1556, in-8°; — *Rufi Ephesii De appellationibus partium corporis humani, libri tres, græce*; Paris, 1554, in-8°: Goupyl joignit plus tard à cet ouvrage les traités *De Medicamentis purgantibus* et celui *De Utero ac muliebri pudendo*, également de Rufin d'Éphèse; — *Aretæi, Cappadocis medici, Libri VI de acutorum et chronicorum morborum curatione, græce, e codice regio*; Paris, 1554, in-4°. Cette édition passe pour la plus complète de toutes celles qui ont paru; elle est augmentée des cinq premiers chapitres dans le dernier livre et enrichie de nombreuses notes et corrections faites d'après Paul d'Égine; — *De Partu cujusdam infantulæ Agonnensis* : cette dissertation se trouve dans la sixième partie des *Œuvres* de Jacques Sylvius; — *Annotationes et Scholia in Ambrosii Leonis Nolani versionem librorum Joannis Actuarii*; Paris, 1548, in-8°; Utrecht, 1670, in-8°; — *Actuarii Joannis, filii Zachariæ, De actionibus et affectibus spiritus animalis*; Paris, 1557, in-8°; en grec, avec les *Œuvres* de J. Sylvius; — Plusieurs pièces de vers grecques et latines; deux de ces opuscules sont adressés à Jacques Sylvain, que l'auteur appelait *son maître*. Goupyl a laissé incomplet un commentaire sur toutes les œuvres d'Hippocrate. L—z—e.

Denys Lambin, *Épître au roi Charles*, en tête de son édit. d'*Horace*, p. 2. — Tiraqueau, *De Nobilitate*. — Ramus, *Avertissements pour la réformation de l'université de Paris*. — Marin, *Naniæ* (Paris, 1580, in-8°), p. 103 et 123. — Sylvius, *Opera medica*, édit. de Réné Moreau; Paris, 1630, in-fol. — L'abbé Goujet, *Mémoires manuscrits*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Thillaye, dans la *Biographie médicale*.

*GOURAMIS-CHWILI (*David*), poëte géorgien, né vers 1715, mort dans la Petite-Russie, au commencement du dix-neuvième siècle. Il habitait à Lomis-Gana, village situé sur la rive droite du Ksan, lorsqu'il tomba entre les mains de quelques brigands lesghis. Il était alors âgé de dix-sept ans. Réduit au plus dur esclavage, il ne put qu'avec peine effectuer son évasion et se réfugier sur le territoire russe. Le roi de Géorgie Wakhtang vivait alors à Moscou. David se rendit à la cour de ce prince, après la mort duquel (1737) il s'engagea dans l'armée russe. Il prit part à la guerre de Sept Ans, fut fait prisonnier par les Prussiens sous les murs de Custrin, en 1757, et enfermé à Magdebourg. La liberté lui fut rendue quelque temps après. La dernière moitié de la vie de Gouramis-Chwili est peu connue; on sait seulement qu'il écrivit jusque dans un âge fort avancé. Le recueil de ses poésies, intitulé *Gouramiani* ou *Dawithiani*, contient sept à huit mille vers; c'est un mélange de pièces relatives aux sujets les plus divers. L'autobiographie du poëte et des récits d'histoire contemporaine s'y trouvent mêlés à des hymnes, à des prières, à des chansons, à des acrostiches, et enfin à des traités philosophiques et théologiques. Ce recueil est resté manuscrit. E. Beauvois.

Brosset, *Discours sur la littérat. géorgienne*, dans le *Recueil des actes de la séance publique de l'Académie de Saint-Pétersbourg tenue le 29 décembre 1837*, p. 38-52.

*GOURAS (*Jean*), général grec, mort en 1827. Chef des Pallikares du mont Othrys ou Gouras en Thessalie, il se distingua dans la guerre d'indépendance de la Grèce par la défense de l'Acropolis d'Athènes. De concert avec Odyssée, et plus tard avec Karaïskakis, il tint en échec le pacha d'Eubée et celui de Janina en occupant les défilés des Thermopyles et l'isthme de Corinthe, quand ces points importants étaient menacés. Après avoir fait lever le siége de l'Acropole en 1823, il poursuivit les Turcs jusque dans le voisinage de Thèbes, et remporta une victoire signalée à Marathon. Ce général, doué des avantages extérieurs qui imposent le respect, avait beaucoup d'influence sur les soldats rouméliotes. Sorti de leurs rangs, il se montra l'adversaire des anciens primats de la Morée, que l'on accusait de vouloir se substituer aux pachas, dont ils n'avaient que trop bien conservé les traditions. Les dissensions que des divergences d'opinions et d'intérêts fomentaient depuis longtemps entre les Grecs éclatèrent à la fin de 1824, et les membres du gouvernement qui voulaient réprimer l'oligarchie des primats appelèrent Gouras à leur aide. Celui-ci, après un combat sanglant près de Tripolitza, fit mettre bas les armes aux chefs de la faction contraire, sans en excepter le général Kolokotronis. Cette affaire était à peine terminée qu'il lui fallut re-

tourner dans l'Attique, menacée par Odyssée, son ancien compagnon d'armes, que des mécontentements avaient jeté du côté des Turcs. Les Othomans furent repoussés, et le général grec rebelle vint lui-même se constituer prisonnier (avril 1825). Pendant ce temps, Missolonghi était de plus en plus menacé par Ibrahim. Gouras, membre de la commission chargée par le congrès d'aviser aux moyens de secourir cette ville, proposa une souscription patriotique, pour laquelle il offrit lui-même 100,000 piastres. Après la chute de Missolonghi, il eut de nouveau à défendre Athènes contre Reschid-Pacha. Une affaire brillante, à laquelle il eut part, ne put empêcher l'investissement de l'Acropolis. Dans une proclamation énergique, datée du 10 juillet 1826, Gouras appelle les Athéniens à suivre le noble exemple de la garnison de Missolonghi et à s'ensevelir sous les débris du Parthénon. Onze mois plus tard, la garnison grecque de l'Acropolis capitula, sur l'ordre que lui fit parvenir le général Church, commandant supérieur des forces de la Grèce; mais à cette époque Gouras avait cessé de vivre. Sa veuve périt aussi durant le siége d'Athènes, sous les débris du temple d'Érechthée, dont un boulet occasionna la ruine. [W. Brunet, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Pouqueville, *Histoire de la Régénération de la Grèce.*

GOURCY (*N*...... de), écrivain français, du dix-huitième siècle, abbé, vicaire général de Bordeaux, membre de l'Académie de Nancy, fut un des ecclésiastiques que l'assemblée du clergé chargea d'écrire contre les philosophes. On lui doit : *Éloge de René Descartes;* 1765, in-8° : composé pour le concours de l'Académie Française, il fut distingué par l'Académie, qui le fit imprimer, mais qui couronna celui de Thomas; — *Histoire philosophique et politique de la doctrine et des lois de Lycurgue;* Nancy et Paris, 1768, in-8° : ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; — *Quel fut l'état des personnes en France sous la première et la seconde race de nos rois?* Paris, 1769, in-12, 1789, in-8° : discours couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; — *J.-B. Rousseau vengé, ou observations sur la critique qu'en a faite M. de La Harpe, et en général sur les critiques qu'on fait des grands écrivains;* Londres et Paris, 1772, in-12; — *Essai sur le Bonheur, où l'on recherche si l'on peut aspirer à un vrai bonheur sur la terre;* Vienne et Paris, 1777, in-8°; — *L'Apologétique et les Prescriptions de Tertullien*, traduits du latin; 1780, in-12; nouv. édit., avec le texte en regard et des notes, Avignon, 1833, in-12; — *Suite des Anciens Apologistes de la Religion chrétienne, traduits et analysés;* Paris, 1785, 2 vol. in-8° : cet ouvrage avait été demandé par l'assemblée du clergé; — *Des Droits et des Devoirs du Citoyen dans les circonstances présentes, avec un jugement impartial sur l'ouvrage de l'abbé Mably;* 1789, in-8°; — *Résumé des observations essentielles sur les biens du clergé;* Paris, 1790, in-8°. J. V.

Quérard, *La France littéraire.* — Barbier, *Examen critique des Dictionnaires historiques.* — Louandre et Bourquelot, *La Littér. française contemporaine.*

GOURDAN (*Simon*), écrivain religieux français, né à Paris, le 24 mars 1646, mort dans la même ville, le 10 mai 1729. Fils d'un secrétaire du roi, il entra en 1661 au noviciat de Saint-Victor, y prononça ses vœux, et y acheva ses études. En 1673 il se rendit à La Trappe, puis il revint à l'abbaye de Saint-Victor, où il mena une vie plus dure que la règle ne l'exigeait, ce qui lui attira quelques persécutions. Louis XIV lui fit offrir l'abbaye de Saint-Ruf, qu'il refusa. Le chapitre de Saint-Victor en ayant appelé de la bulle *Unigenitus*, Gourdan protesta contre cette décision. Il mourut sans avoir en rien changé l'austérité de sa vie. On lui doit : *Le Cœur chrétien formé sur le cœur de Jésus-Christ;* in-12; — *Instruction et pratique pour la dévotion au sacré cœur de Jésus;* in-12; — *Lettres et Protestations au sujet de la constitution* Unigenitus; in-12; — *Sacrifice de foi et d'amour au saint-sacrement de l'autel, pour servir de préparation et d'actions de grâces à la réception de l'eucharistie et à la célébration des divins mystères;* Paris, 1714, in-12 : reproduit, avec des augmentations, par l'auteur et réimprimé un grand nombre de fois; la dernière édition, faite d'après les éditions originales, est de Paris, 1789, in-12; l'abbé Viguier en a donné une édition revue et corrigée, en 1816, in-12; — *Méditation continuelle de la loi de Dieu, ou projet de considérations et d'élévations sur tous les livres de l'Écriture Sainte,* tome Ier, contenant le *Pentateuque;* Paris, 1727, in-12 : la suite n'a pas paru; — *Élévations à Dieu sur les Psaumes, disposées pour tous les jours du mois;* 1729, in-12; nouv. édit., 1792. Le père Gourdan a aussi composé des hymnes et des proses d'église, que l'on chantait surtout dans le diocèse de Paris. On y trouve plus d'onction que dans les hymnes de Santeul, mais moins d'élégance et de poésie. Gourdan a en outre laissé inédite une *Histoire des Hommes illustres de Saint-Victor.* J. V.

Vie du P. Gourdan; 1755, in-12. — Quérard, *La France littéraire.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.*

GOURDAN (*Charles-Claude-Christophe*), homme politique français, né en 1744, à Champlitte (Franche-Comté), mort en 1804. Il était lieutenant criminel du bailliage de Gray, avant la révolution, et se prononça vivement pour le parti populaire. En 1789 il fut député à l'Assemblée constituante par le tiers état du bailliage d'Amont, et fut l'un des fondateurs de la *Société des Amis de la Constitution*. En septembre

1792, les électeurs du département de la Haute-Saône le choisirent pour représentant à la Convention nationale. Il prit rang parmi les montagnards, et vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis.

Après le 9 thermidor, il combattit avec énergie les tendances réactionnaires, et appela l'attention de ses collègues sur les menées royalistes. Le 7 octobre 1795, il fut élu membre du comité de salut public. Après la session conventionnelle, il entra au Conseil des Cinq-Cents, d'où il sortit le 20 mai 1797, et fut nommé membre du tribunal de cassation. Il fut réélu l'année suivante au Conseil des Anciens, et en devint président le 20 mai 1799. Il se signala comme républicain dans la lutte engagée entre les Conseils et le Directoire : il se prononça pour les assemblées populaires, la liberté de la presse, etc. Par suite de l'opposition qu'il montra au 18 brumaire, il ne fut pas appelé au nouveau corps législatif, en décembre 1799, et rentra dans la vie privée.. On a de lui : *Éloge funèbre des ministres français Roberjot et Bonnier, égorgés à Rastadt*, prononcé au Conseil des Anciens, dans la séance du 20 prairial an VII, et imprimé par décret du Conseil : ce discours respire une certaine éloquence. Après avoir raconté avec énergie les circonstances de l'assassinat des plénipotentiaires français, l'orateur termine ainsi : « Mais, représentants du peuple, gardez-vous de croire que les Allemands se sont flétris par cet attentat; il leur fait horreur comme à nous. Les Allemands n'ont point oublié leur antique origine; ils n'ont point oublié que leurs aïeux ne connaissaient ni lâcheté ni perfidie, et que chez eux l'hospitalité n'était pas moins recommandable que la valeur !... C'est la maison d'Autriche qui seule est coupable de ce forfait inouï ! Vengeance contre la maison d'Autriche ! l'Europe est lassée de ses crimes; vous aurez bien mérité de l'humanité en brisant cet exécrable fléau : que si Bonnier et Roberjot sortent de la nuit du tombeau, ils puissent voir sur les monuments élevés à leur mémoire : « Ils sont morts pour la patrie, ils avaient vécu pour elle; ils travaillaient à la paix du monde : ils ont été massacrés par l'Autriche ! L'Autriche a été une puissance ! »

H. Lesueur.

Moniteur universel, année 1789, nos 27, 112 ; année 1790, 48, 178, 347 ; année 1791, 89, 240 ; an III, 230, 350 ; an IV, no 18, 216 ; an VI, no 243 ; an VII, 77, 284, 362, 364. — *Galerie historique des Contemporains*; 1819. — Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*; 1822. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

***GOURDAULT** (*Antoine*), historiographe français, vivait à la fin du seizième siècle. Il était religieux de l'ordre de Saint-François, et donna le plan d'un ouvrage qui précéda la *Gallia Christiana*. En voici le titre : *Le Plant de la Foy chrestienne et catholique en France, contenant les antiquités des églises cathédrales, les cathalogues des légitimes pasteurs et evesques qui y ont présidé dès le temps des SS. apostres de Nostre Seigneur et rédempteur Jésus-Christ jusques à présent. Item les abbayes situées en chasque evesché selon l'ordre des provinces et archeveschez. Avec un calendrier général où sont remarquez les plus signalez et memorables faictz des empereurs, rois et princes ès jours des festes y assignées. Plus les figures et pourtraicts de plusieurs villes de France. Le tout fidelement recueilly... l'an* 1581. Ni Lelong ni du Verdier n'ont parlé de ce *Plan ;* on le conserve à la Biblioth. impériale, mss. n° 7020² ; c'est un in-fol. de 137 feuillets. Au rapport de M. Paulin Paris, un autre ouvrage dont Gourdault parle dans celui-ci est aujourd'hui perdu.

Louis Lacour.

Paulin Paris, *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, t. IV, p. 38.

***GOURDEL** (*Pierre*), peintre français, né à Paris, vivait au seizième siècle. On a peu de détails sur lui : il était peintre du roi Henri III, et il est porté comme tel sur un état des officiers royaux pour l'année 1585. Il a dessiné d'après nature presque tous les oiseaux du curieux ouvrage de Pierre Belon intitulé : *L'Histoire de la Nature des Oyseaux ;* Paris, 1555, in-fol., et a probablement travaillé aux *Portraits d'Oyseaux, animaux,... d'Arabie et d'Égypte*, 1557, du même auteur, qui le qualifie dans une préface de « peintre vrayment ingénieux ». Ces dessins sont précis, simples, naturels autant qu'on en peut juger par le mauvais état des gravures.

P. L—y.

Abecedario de Mariette. — Comte de Laborde, *La Renaissance des Arts en France* ; 1850. — Brunet, *Man. de l'Amateur de Livres*.

GOURDIN (Dom *François-Philippe*), écrivain français, né à Noyon, le 8 novembre 1739, mort à Rouen, le 11 juillet 1825. Son père était peintre; le jeune homme quitta d'abord le collége pour se livrer à la peinture; puis il acheva ses études, et entra dans la congrégation de Saint-Maur. Ayant terminé sa philosophie et sa théologie à l'abbaye de Saint-Wandrille, il fut nommé en 1769 professeur de rhétorique à Beaumont en Auge. La révolution le força à quitter son cloître, mais l'administration du département de la Seine-Inférieure le chargea de recueillir les débris des monuments épars dans la Normandie. Bientôt la ville de Rouen le choisit pour conservateur de sa bibliothèque; il en dressa le catalogue. Lors du concordat, Gourdin s'empressa de reprendre le costume et les fonctions ecclésiastiques. A sa réinstallation, l'Académie de Rouen le nomma son secrétaire perpétuel, place dont il se démit en 1810. On a de Gourdin : *Observations d'un théologien sur l'éloge de Fénelon* (par La Harpe), *couronné à l'Académie Française;* Amsterdam et Paris, 1771, in-8° ; ces observations éveillèrent l'attention des archevêques de Paris et de Reims, qui dénoncèrent l'éloge de La Harpe, et le firent supprimer ; —

Nos après-dînées à la campagne; Rouen, 1772, in-12; — *Considérations philosophiques sur l'action de l'orateur, précédées de recherches sur la mémoire*; Amsterdam et Paris, 1775, in-12; — *Principes généraux et raisonnés de l'art oratoire*; Rouen et Paris, 1785, in-12; — *De la traduction considérée comme moyen d'apprendre une langue, et comme moyen de se former le goût*; 1789, in-12. Gourdin est aussi l'auteur d'une traduction de l'*Art poétique* d'Horace; d'un *Traité de la Prescription en matière de foi, de morale et de discipline*, ouvrage resté en manuscrit; d'une *Histoire de Picardie*; d'un *Recueil d'extraits de poëtes allemands*, et d'une *Rhétorique française*. Il a présenté un grand nombre de mémoires à l'Académie de Rouen. *Le Magasin encyclopédique* a imprimé de lui : *Observations sur un grand nombre de médailles de Lucinius le Jeune*; — *Notice sur la vie et les écrits de Dambourney*; — *Explication d'une des peintures découvertes à Portici*; — *Dissertation sur les médailles satiriques*; — *Dissertation sur cette question : De la conformité entre les hiéroglyphes égyptiens et les anciens caractères chinois doit-on conclure ou que les Chinois soient une colonie égyptienne, ou que les Égyptiens aient commercé en Chine?*

J. V.

Barbier, *Dict. des Ouvr. anonymes*, 2e édition. — Beuchot, Notice sur dom Gourdin, *Journal de la Librairie*, année 1826, page 206. — Quérard, *La France littéraire*.

* **GOURDON** (*William*), marin anglais, natif de Hull, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il dirigea comme maître pilote deux expéditions commerciales dans le nord de la Russie, et en a laissé une narration succincte, sous ce titre: *A Voyage made to Pechora*; 1611, etc.; — *Later observations of William Gourdon in his Wintering of Pustozera, in the yeeres* 1614 *and* 1615, *with a description of the Samoeds life*.

Pr. A. G—N.

Purchas, *Pilgrims*, III, 530 et 553. — John Milton's *Works*; Amsterdam, 1698, p. 109.

GOURDON (*Antoine-Louis*, comte DE), amiral français, né à Paris, en 1765, mort en 1833. Il fit ses premières campagnes sur la frégate *L'Aimable*, et prit part à la conquête de Demerary. Il n'émigra point, comme la plupart de ses collègues, et fut néanmoins destitué en 1793; réintégré après le 9 thermidor, il fut nommé capitaine de vaisseau en 1801, et commanda, lors de l'expédition de Saint-Domingue, la division navale qui prit Port-de-Paix. Gourdon commandait, sous Willaumez, l'escadre de Brest lorsque ce contre-amiral reçut l'ordre de rallier la division de Rochefort sous les ordres du capitaine Bergeret. A la suite de différends survenus entre l'amiral et le capitaine, ces deux officiers donnèrent leur démission, et le commandement en chef resta à Gourdon, qui le remit au vice-amiral Allemand, le 16 mars 1809. Dans la terrible nuit du 11 avril, Gourdon portait son pavillon de contre-amiral sur *Le Foudroyant*, lorsque l'amiral anglais Gambier tenta d'incendier la flotte française alors mouillée en rade de l'île d'Aix (1). Au lever de l'aurore, *Le Foudroyant* et *Le Cassard* étaient les deux seuls bâtiments qui, sur onze vaisseaux et quatre frégates, restaient intacts à leur poste, pavillons déployés et écartant encore les brulôts et les *catamarans* anglais avec leurs embarcations ou les broyant sous leurs boulets. Se voyant seuls contre l'ennemi, les deux vaisseaux français demandèrent à rentrer sous les batteries de terre. Soit ignorance des fonds, soit fausse manœuvre, *Le Foudroyant* vint s'envaser sur la côte de Fouras, où gisaient déjà *Le Régulus* et *L'Océan*. Le défaut de résolution des Anglais sauva seul ces vaisseaux d'une destruction certaine. Avec des efforts inouïs, ils purent se renflouer et remonter jusqu'au Vergeron.

En 1811, Gourdon fut chargé de la défense de l'entrée de l'Escaut. En présence d'un ennemi entreprenant et formidable, il montra souvent dans cette mission autant de courage que de sang-froid. Il adhéra, en 1814, au rétablissement des Bourbons, et reçut le titre de comte et le commandement de la marine de Rochefort. Après les Cent Jours, il passa à Brest, et devint membre du conseil d'amirauté et directeur général du dépôt des cartes et plans de la marine.

Alfred DE LACAZE.

Histoire de Rochefort, t. II, p. 474. — Van Tenac, *Histoire générale de la marine*, t. IV, p. 177-182. — Le Bas, *Dictionnaire historique de la France*. — Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822).

GOURGAUD (*Gaspard* baron), général d'artillerie et écrivain français, né à Versailles, le 14 septembre 1783, mort à Paris, le 25 juillet 1852. Son père était musicien de la chapelle de Louis XVI. Le fameux comédien Dugazon était son oncle. Dès son enfance le goût des mathématiques se manifesta chez lui, et à seize ans il fut reçu élève de l'École Polytechnique. Il en sortit deux ans après, et passa quelques mois à l'École d'Artillerie, alors établie à Châlons. Nommé lieutenant en second dans un régiment d'artillerie le 23 septembre 1802, il fut adjoint au professeur de fortification de l'École d'Artillerie de Metz au mois de janvier 1803; mais il se lassa bien vite d'une occupation qui ne semblait pas assez active à son esprit ardent, et dès le mois d'avril il fut incorporé au 6e régiment d'artillerie. Il suivit une compagnie de ce corps en Hanovre; deux ans après il devint lieutenant en premier et aide de camp du général Foucher, qu'il accompagna au camp de Boulogne. Pendant la campagne d'Allemagne, en 1805, il se trouva à la prise d'Ulm, à la prise de Vienne, au passage du Danube, et fut dangereusement blessé d'un coup de mitraille à Austerlitz. Dans la campagne de 1807, il obtint la croix d'Honneur à Pultusk,

(1) Voy. pour les détails de cette affaire nos articles ALLEMAND, COCHRANE, CONSTÈVE et GAMBIER.

et le grade de capitaine après la bataille d'Ostrolenka. Envoyé en Espagne, Gourgaud se distingua au siége de Saragosse, puis il revint à l'armée d'Allemagne, et paya encore de sa personne aux batailles d'Abensberg, d'Eckmühl, de Ratisbonne, d'Essling et de Wagram. A la paix, il rentra en France, et fut attaché en 1810 à la manufacture d'armes de Versailles, position dans laquelle il rendit des services. En 1811 il reçut l'ordre de partir pour Dantzig, afin de reconnaître l'état exact de cette place. La manière dont il remplit cette mission lui valut d'être reçu au nombre des officiers d'ordonnance de l'empereur. Il le suivit d'abord au congrès de Dresde et ensuite dans la campagne de Russie. Blessé à Smolensk, il combattit encore à Valoutina et à la Moskowa, et entra le premier dans le Kremlin de Moscou; il y découvrit quatre cents milliers de poudre que les flammes allaient atteindre; et ce fut à ses dispositions que l'on dut d'échapper à une explosion qui pouvait emporter l'empereur, son état-major et la garde. Ce service fut reconnu par le titre de baron.

Chef d'escadron lors de la retraite, il traversa deux fois la Bérézina à la nage, au milieu des glaçons, pour aller reconnaître les forces ennemies. A son départ, Napoléon le chargea de venir de Wilna lui rendre compte à Paris de la situation de l'armée. L'empereur créa alors pour lui la place de premier officier d'ordonnance. Pendant la campagne de Saxe, Gourgaud se distingua de nouveau à la bataille de Leipzig et au combat d'Hanau; et dans la campagne de France, il sauva encore une fois la vie à l'empereur. Après l'affaire de Brienne, à dix heures du soir, Napoléon regagnait son quartier général de Mézières, lorsqu'un parti de cosaques tomba inopinément au milieu de sa colonne. Déjà l'un d'eux avait la lance levée sur la tête de Napoléon, lorsque Gourgaud accourt et tue le cosaque d'un coup de pistolet. A la bataille de Montmirail, Gourgaud est encore blessé; et cependant on le retrouve à Champaubert, à Nangis et à Montereau. Devenu colonel, il tourne, la veille de la bataille de Laon, à la tête de deux bataillons de la vieille garde et de trois escadrons, le défilé d'Étoutevelles, que le maréchal Ney n'avait pu forcer de front, et réussit à culbuter les Russes. Enfin, à Reims il force les barrières, et enlève la ville. Mais bientôt Paris se rendit. Gourgaud ne quitta l'empereur qu'à Fontainebleau, le 20 avril. Ainsi que tous les officiers d'ordonnance, il fut admis dans les gardes du corps de Louis XVIII, puis employé comme chef d'état-major de l'artillerie de la 1re division militaire. Après le retour de l'île d'Elbe, il reprit sa place auprès de Napoléon. Il le suivit à Fleurus, fut nommé général, aide de camp, combattit à Waterloo, et revint à Paris avec l'empereur, qu'il accompagna à la Malmaison. Il le suivit bientôt à Rochefort, et fut chargé de porter en Angleterre la lettre que Napoléon écrivit au prince-régent. On prit la lettre; mais Gourgaud ne put débarquer. Il rejoignit alors Napoléon, qui le choisit parmi les trois personnes qu'on lui permettait d'emmener avec lui à Sainte-Hélène. Dans cet exil lointain, il fut employé par Napoléon à réunir les matériaux d'une histoire de la grande armée. Des mésintelligences éclatèrent entre Gourgaud et Montholon, qui était son ancien de grade. Gourgaud quitta Longwood. Napoléon avait pourtant dit de lui : « Gourgaud est mon ouvrage; c'est mon enfant. » Il se rendit en Angleterre, d'où il continua de correspondre avec Napoléon. A l'époque du congrès d'Aix-la-Chapelle (1820), il écrivit aux empereurs de Russie et d'Autriche pour tâcher de les intéresser au sort de l'ex-empereur. On crut pouvoir attribuer à cette démarche l'envoi à Sainte-Hélène d'un aumônier, d'un médecin, et de trois domestiques. Gourgaud écrivit aussi à Marie-Louise une lettre dans laquelle il suppliait cette princesse de faire quelque démarche en faveur de son époux. Marie-Louise, déjà engagée dans d'autres liens, devait être sourde à la voix de Gourgaud. En 1828, las d'entendre injurier à Londres l'armée française qui avait combattu à Waterloo, il publia une relation de cette bataille, rédigée à Sainte-Hélène. Le duc de Wellington se plaignit : sous le prétexte de saisir entre les mains de Gourgaud des papiers importants, le ministère anglais le fit arrêter, et après avoir été volé et maltraité, il fut jeté sur le continent à Cuxhaven. La persécution s'attacha à ses pas; partout on croyait voir en lui un agent secret de Napoléon. Il resta plusieurs années errant, proscrit, pourchassé. Il sollicita vainement à diverses reprises de rentrer en France. Sa mère, âgée de soixante-quinze ans, adressa à ce sujet une pétition à la chambre des députés; elle mourut sans le revoir. Enfin, M. Pasquier lui expédia un passeport. Gourgaud revit sa patrie le 20 mars 1821. Lorsqu'on eut appris la mort de Napoléon, Gourgaud signa avec le colonel Fabvier, le comte de Briqueville, François Colin de Nantes et Henri Hartman, fabricant, une pétition dans laquelle ils demandaient à la chambre des députés d'intervenir pour réclamer les dépouilles mortelles de Napoléon. Rayé des contrôles de l'armée pendant son séjour à Sainte-Hélène, Gourgaud rentra dans la vie civile, et en 1823 il publia avec le comte de Montholon les *Mémoires de Napoléon*, en huit volumes, dont deux portent le nom de Gourgaud. En 1825 il répondit à l'*Histoire de la Grande Armée* de M. Philippe de Ségur. Sa réponse, peut-être trop énergique, provoqua de la part de M. de Ségur une explication, à la suite de laquelle eut lieu un duel entre les deux généraux. M. de Ségur fut blessé. En 1827, l'*Histoire de Napoléon* de sir Walter Scott présenta Gourgaud comme ayant mis par ses indiscrétions le gouvernement anglais sur la trace des moyens qu'avait le prisonnier de Sainte-

Hélène de s'échapper, ce qui aurait été la cause indirecte du système de rigueur déployé contre l'empereur. Le général Gourgaud réfuta le célèbre romancier anglais, qui répliqua. La réponse de Gourgaud, repoussée de tous les journaux par la censure, parut dans les *Lettres au rédacteur du Journal des Débats sur l'état des affaires publiques* par Salvandy en 1827.

La révolution de Juillet changea la position du général Gourgaud. Il rentra en activité, fut nommé en 1830 commandant de l'artillerie de Paris et de Vincennes, confirmé dans le grade de maréchal de camp en 1831, en reprenant son rang d'ancienneté, nommé aide de camp du roi en 1832, et promu en 1835 au grade de lieutenant général. En 1840, il fit partie de la commission chargée d'aller chercher à Sainte-Hélène les cendres de Napoléon, que l'Angleterre consentait à rendre à la France. L'année suivante, il fut appelé à la chambre des pairs, où il soutint la politique ministérielle. Plus tard il fut chargé de l'armement des fortifications de Paris. En 1848, un décret du gouvernement provisoire le raya du cadre des officiers généraux en disponibilité pour le mettre à la retraite. Après les événements de juin, la première légion de la garde nationale de Paris le choisit pour colonel, et le 13 mai 1849 il fut nommé représentant à l'Assemblée législative par le département des Deux-Sèvres. Il y faisait partie de la majorité, et crut devoir défendre à la tribune l'expédition de deux de ses subordonnés contre les imprimeries Boulé et Proux, le soir du 13 juin 1849. Le coup d'État du 2 décembre 1851 lui fit perdre ses fonctions. Une longue maladie l'emporta l'année suivante. Gourgaud avait épousé la fille du comte Rœderer. Il a laissé un fils, M. Napoléon Gourgaud.

On a de Gourgaud : *La Campagne de 1815, ou relation des opérations militaires qui ont eu lieu en France et en Belgique, pendant les Cent Jours, écrite à Sainte-Hélène;* Londres, 1818, in-8°; Paris, 1818, in-8° et in-12; — *A Messieurs les Membres de la Chambre des Députés; demande des restes de Napoléon Bonaparte;* Paris, 1821, in-8°; — *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène par les généraux qui ont partagé sa captivité, et publiés sur les manuscrits entièrement corrigés de la main de Napoléon* (avec le général Montholon); Paris, 1822-1823, 8 vol. in-8°; 2e édition, disposée dans un nouvel ordre et augmentée de chapitres inédits, etc.; Paris, 1830, 9 vol. in-8°; — *Napoléon et la grande armée en Russie, ou examen critique de l'ouvrage de M. le comte Philippe de Ségur;* Paris, 1824, in-8°; 3e édition, augmentée d'un grand nombre de pièces officielles et inédites; Paris, 1825; 4e édition, 1826, 2 vol. in-18; — *Réfutation de la Vie de Napoléon par sir Walter Scott;* Paris, 1827, in-8°; — *Lettre de sir Walter Scott et Réponse du général Gourgaud, avec notes et pièces justificatives;* Paris, 1827, in-8°. Il a rédigé avec les généraux Rampon et Belliard le *Récit des campagnes* dans l'*Histoire scientifique et militaire de l'Expédition française en Égypte*. Gourgaud a collaboré avec le comte d'Aure et d'autres à l'ouvrage intitulé *Bourrienne et ses erreurs volontaires ou involontaires*. L. Louvet.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome III, 2e partie, p. 181. — Pascallet, *Le Biographe universel;* 1841. — C. Mullié, *Biogr. des Célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850*. — *Biogr. des 750 Représentants à l'Assemblée législative*. — *Moniteur*, 1849-1851. — *Enc. des Gens du Monde*. — *Dict. de la Convers.* — Quérard, *La France littér.* — Bourquelot, *La littér. franç. contemporaine*.

GOURGEN[1], roi des Aghovans. *Voy.* Gorigé.

GOURGEN KHATCHIG *Ardzrouni*, prince arménien, mort en 1003 de J.-C. (452 de l'ère arménienne). En 953, après la mort du roi de Vasbouragan, Abousahl Hamazasp, dont il était le second fils, il partagea avec ses deux frères la succession paternelle, et obtint le pays d'Antzevatsi, situé au sud du lac de Van. Quoiqu'il portât le titre de roi, il reconnaissait la suzeraineté du roi pagratide d'Arménie, Achod III, qu'il suivit dans son expédition contre l'empereur Zimiscès, en 973. Les deux souverains ennemis conclurent la paix avant d'en être venus aux mains. Sahag Achod étant mort sans postérité, en 983 (433), ses frères Gourgen et Hohannès Sennakherim se partagèrent ses États. En l'an 1000 ils allèrent rendre hommage à l'empereur Basile II, qui se trouvait alors dans la partie orientale de l'Arménie. Après un heureux règne de trente-deux ans, Gourgen mourut, laissant trois enfants en bas âge, Terenig, Kakig et Achod, qui furent exclus de la succession par leur oncle Hohannès. E. Beauvois.

Tchamtchian, *Hist. d'Arménie*, t. II.

GOURGUES (*Dominique* de), célèbre marin français, né à Mont-de-Marsan, vers 1530, mort à Tours, en 1593. Il prit la carrière des armes, et durant vingt ans se signala par des actes courageux. Son dernier fait d'armes en Italie avait été de soutenir un siége avec trente hommes contre un corps de troupes espagnoles. Le fort fut pris d'assaut, la garnison passée au fil de l'épée; on ne laissa la vie à de Gourgues que pour l'envoyer ignominieusement ramer comme forçat sur une galère. Il conçut dès lors une haine implacable contre des ennemis qui usaient avec si peu de générosité des hasards de la guerre. Son navire fut capturé par les Turcs sur les côtes de Sicile; il fut conduit à Rhodes, de là à Constantinople; son sort ne changea pas : il continua à servir dans la chiourme. Mais ayant été remis en mer, il fut repris par Romegas, commandant les galères de Malte, et rendu à la liberté. Il revint alors en France, et s'embarqua de nouveau. Il toucha sur les côtes d'Afrique,

au Brésil, et navigua quelque temps dans la mer des Indes. A son retour il s'attacha à la maison de Lorraine, qu'il servit en plusieurs occasions secrètes contre les protestants. Cependant, soit qu'il se lassât de ce métier de sicaire, soit qu'il se fût laissé gagner par les nouvelles doctrines, il se retira dans ses terres, et y vivait tranquille lorsque la *pendaison* des Français par les Espagnols à la Floride vint réveiller son énergie (1). Le gouverneur de la colonie française, René Goulaine de Laudonnière, échappé presque seul, et par miracle, à l'attaque imprévue des Espagnols venait rapporter qu'il avait vu quatre à cinq cents colons, hommes et femmes, vieillards et enfants, surpris et égorgés sans déclaration de guerre; que le brave Ribaut et quatre cent huit de ses marins ou soldats ayant fait naufrage et s'étant fiés à la foi hispanique, après avoir posé les armes, avaient été pendus dans un bois clos de palissades et fermé par une planche qui portait en caractères creusés au fer rouge : *Pendus non comme Français, mais comme luthériens et ennemis de la Foi*. Laudonnière venait demander vengeance pour ses amis et pour l'honneur national; mais ses amis étaient presque tous protestants, et la question de l'honneur disparaissait aux yeux de la cour devant l'intérêt de la catholicité. Pour Charles IX un calviniste n'était plus un Français, c'était un ennemi; et dans sa secrète pensée il remerciait Philippe II d'avoir anéanti dans le Nouveau Monde le germe d'un établissement d'hérétiques. Cependant, importuné par les plaintes des veuves et des orphelins de ceux qui avaient péri, il envoya une ambassade à Madrid, feignant de demander raison et justice au roi d'Espagne. Philippe II désavoua simplement le fait, et l'affaire en resta là entre les monarques très-chrétien et très-catholique.

Dominique de Gourgues ne se contenta pas de si peu. En apprenant l'assassinat des colons de la Floride, il résolut de venger la mort de ses compatriotes et de relever le nom français dans le Nouveau Monde. Il vendit tout son bien, emprunta à ses amis, et équipa trois petits navires, montés par quatre-vingts marins et cent cinquante hommes d'armes déterminés, parmi lesquels se trouvaient bon nombre de gentilshommes. Il commandait le plus grand de ses trois bâtiments; le second était sous les ordres du capitaine Cazenove; le troisième sous ceux du maître François Bourdelois. Le 22 août 1567 Gourgues fit voile de Bordeaux pour la Floride. Des vents contraires le retinrent près de Royan, et le portèrent vers l'embouchure de la Charente, d'où il reprit la mer. Il se rafraîchit sur la côte d'Afrique. Après une longue et pénible traversée, il atterrit au cap San-Antonio, situé à l'extrémité occidentale de Cuba. Il assembla alors ses équipages, et leur peignit les cruautés exercées contre les Français. « Voilà, ajouta-t-il en terminant, le crime de nos ennemis; quel serait le nôtre si nous différions plus longtemps de venger l'affront qui a été fait à la nation française! C'est ce qui m'a engagé à vendre tout mon bien, c'est ce qui m'a ouvert la bourse de mes amis. J'ai compté sur vous; je vous ai crus assez jaloux de la gloire de votre patrie pour lui sacrifier jusqu'à votre vie en une occasion de cette importance. Me suis-je trompé? J'espère vous donner l'exemple, être partout à votre tête; refuserez-vous de me suivre? » Ses compagnons jurèrent de mourir avec lui.

Gourgues franchit alors le détroit de Bahama, et arriva à l'embouchure de la rivière de *Mai* (1). Les Espagnols, prenant son pavillon pour le leur, le saluent de deux coups de caronade. Le capitaine français, pour les entretenir dans leur erreur, leur rend leur salut, et va aborder pendant la nuit à l'embouchure d'une rivière que les premiers colons avaient nommé *La Seine* (2). Voyant au lever du jour le rivage bordé d'Indiens armés, il leur envoie un matelot qui ayant fait partie de la précédente campagne était connu de plusieurs d'entre eux. Un jeune homme nommé Pierre de Bray, né au Havre, échappé au massacre du fort Caroline se trouvait parmi les naturels; les relations s'établirent facilement. Le grand-chef Satirova échangea des présents avec Gourgues, et lui proposa son alliance, « car, dit-il, depuis que les Espagnols sont établis dans le fort bâti par les Français, nous n'avons pas eu un bon jour; ils nous ont fait continuellement la guerre, nous ont chassés de nos maisons, ont coupé nos mils, violé nos femmes, ravi nos filles, tué nos petits enfants. » Gourgues et le chef indien convinrent de remettre l'attaque à trois jours, qui furent employés à reconnaître les forces espagnoles et à préparer les moyens d'attaque. On apprit que les Espagnols étaient au nombre de quatre cents, sous le commandement de Villaréal, et qu'ils avaient élevé deux fortins à environ deux lieues du fort principal. Gourgues résolut d'enlever d'abord ces deux positions, défendues chacune par soixante hommes. Le 24 avril il passa la *Somme* (3), divisa sa troupe en deux portions, qui devaient attaquer sur deux points différents, puis, montrant le fort au travers du feuillage : « Amis, s'écria-t-il, voilà les voleurs qui ont volé cette terre à notre roi! voilà les meurtriers qui ont massacré nos Français; allons, allons, revengeons notre roi, revengeons la France, montrons-nous Français! » L'attaque commença aussitôt; les Espagnols surpris ne purent résister à ce choc impétueux; ils voulurent fuir, mais, pris entre deux feux, aucun n'é-

(1) On trouvera les détails de ce massacre dans nos articles LAUDONNIÈRE, RIBAUT, MÉNDÈNEZ (*Pedro*).

(1) Le *Rio San-Matheo* des Espagnols.

(2) Cette rivière, située dans la Géorgie, est appelée par les naturels *Tacatacourou* et *Alhamaha* par les Espagnols.

(3) L'*Halimacani* des Indiens, l'*Iracana* des Espagnols.

chappa, la plupart furent tués et les autres réservés pour un genre de mort plus affreux. On tourna contre le second fort, situé sur l'autre côté de la rivière de Mai, les batteries du premier. Gourgues passa la rivière dans une barque avec quatre-vingts arquebusiers; les Indiens qui l'avaient rejoint la traversèrent à la nage. Le fort fut aussitôt envahi; ses défenseurs voulurent gagner les bois, mais, cernés de toutes parts, ils eurent le sort de leurs camarades. Les journées des 25 et 26 furent employées à préparer l'attaque du fort principal. Il était garni d'une bonne artillerie, et comptait deux cent soixante hommes de garnison; la troupe régulière du capitaine français était à peine moitié de ce nombre, et n'avait aucun canon. Gourgues jeta ses Indiens dans les bois environnants; Villaréal fit la faute d'envoyer soixante à quatre-vingts arquebusiers reconnaître l'ennemi. Gourgues lança aussitôt Casanove et vingt Français entre ce détachement et le fort, tandis que lui-même chargeait à l'épée les imprudents éclaireurs, qui furent tous massacrés sous les yeux et malgré le feu des défenseurs du fort. Les Espagnols, frappés d'épouvante, abandonnèrent leurs retranchements, et cherchèrent un refuge dans les bois, mais ils y trouvèrent les tomahawks et les flèches des Indiens. Ceux que le fer épargna furent joints aux prisonniers des jours précédents et tous, au nombre de quatre-vingt-huit, subirent la peine du talion, c'est-à-dire furent pendus aux mêmes arbres qui soutenaient encore les squelettes des Français. Gourgues fit rendre les honneurs funèbres aux restes de ses compatriotes, retourna la planche qui leur avait servi d'épitaphe, et y fit inscrire : *Pendus, non comme Espagnols ou catholiques, mais comme traîtres et assassins.*

Gourgues avec son peu de forces ne pouvait conserver le pays; il fit embarquer tout ce qu'il trouva d'artillerie, d'armes et de munitions, puis il engagea ses amis les Indiens à détruire les instruments de leur esclavage, et en peu de temps les forts furent rasés. Le capitaine reprit la mer le 3 mai 1568, et arriva à La Rochelle le 6 juin. Il reçut de ses compatriotes les plus vifs témoignages d'admiration et de reconnaissance; mais il n'en fut pas de même à la cour, où son courage et ses succès furent récompensés par l'ingratitude et la persécution. L'ambassadeur d'Espagne demanda sa tête; et l'héroïque Français fut obligé de se cacher à Rouen, pour éviter la mort. Il vivait dans un état voisin de la misère, lorsque la reine Élisabeth lui fit offrir le commandement d'une flotte que l'Angleterre envoyait au secours du roi Antonio de Portugal; mais affaibli par l'âge, le chagrin et les fatigues, Gourgues ne put profiter de cette offre brillante; il mourut en se rendant à Londres. La relation de la *Reprise de la Floride par le capitaine de Gourgues* se trouve en manuscrit à la Bibliothèque Richelieu, sous le n° 10,537. M. Fulgence Girard a tiré un bon parti des aventures du héros gascon dans son roman *Le Talion*, publié dans *Le Siècle*, avril 1857. Alfred de Lacaze.

Bazanier, *Voyage du capitaine de Gourgues dans la Floride*; 1836, in-8°. — Vitet, *Histoire de Dieppe*. — Champlain, *Voyages*, liv. I, chap. III. — Lescarbot, *Voyages*. — De Bry, *Brevis Narratio eorum quæ in Florida Americæ provincia, Gallis acciderunt*; Francfort, 1591. — Le Challeur, *Dernier Voyage de Jean Ribaut*. — *Ensayo chronologico*, etc., déc. VI, f°. 46. — G.-H. Gaillard, *Histoire de la Rivalité de la France et de l'Espagne*. — Roux de Rochelle, *États-Unis d'Amérique*, dans l'*Univers pittoresque*.

GOURIET (*Jean-Baptiste*), littérateur français, né à Paris, en 1774, mort dans la même ville, en octobre 1855. Il prit une part active à divers journaux : au *Mercure de France*, à *L'Aristarque*, au *Nain rose*, etc. En 1815 il rédigeait *L'Indépendant* (aujourd'hui *Le Constitutionnel*). Il fonda ensuite les *Tablettes universelles*, qu'il dirigea depuis octobre 1820 jusqu'en 1822, époque où il en céda la propriété à Jacques Coste; la collection de ce recueil forme 7 vol. in-8°. En 1824, il fonda les *Lettres parisiennes*, qui furent supprimées par le ministère au 6e mois de leur publication, et forment 2 vol. in-8°. Le *Panorama des Nouveautés* succéda à ce recueil, et parut de 1824 à 1826, 6 vol. in-8°. Il dirigea ensuite *La France nouvelle*. Gouriet est en outre auteur des ouvrages suivants : *Isidore et sa belle Marraine*; 1803, in-18; — *Hymne latine sur le rétablissement de la religion, avec la traduction en vers français*; 1803, in-8°; — *Première églogue française* précédée d'une *Épître à Napoléon*; 1804, in-8°. Dans l'églogue, l'auteur célèbre le retour des proscrits; — *L'Anti-Gastronome, ou l'homme de ville sortant de table, poëme en IV chants, pour faire suite à la Gastronomie, manuscrit trouvé dans un pâté et augmenté de remarques importantes*; 1806, in-8°; — *Les Souterrains de la roche de France, ou le fantôme et les brigands* (anonyme); 1811, 3 vol. in-12; — *Voyage du capitaine Cook dans la mer du Sud, aux deux pôles et autour du monde, précédés des relations de Byron, Carteret et Wallis, édition réduite à la partie historique, accompagnée de notices, de vocabulaires et présentant l'histoire non interrompue de la mer du Sud pendant un espace de quarante ans*; 1811, 6 vol. in-12, ornés d'une carte générale et de 30 gravures : édition souvent donnée en prix dans les colléges et pensions; la traduction est de Gouriet, quoiqu'il ait pu se servir de celles qui existaient; — *Personnages célèbres dans les rues de Paris depuis une haute antiquité jusqu'à nos jours*; 1815, in-8°; reproduit en 1819, sous le titre de *Les Charlatans célèbres*, etc.; — *Il est minuit, ou le mot de ralliement du pont des Arts*; 1816, in-8°, avec un portrait; — *Dissertation sur les girouettes et les marionnettes, par le bonhomme Thomas, concierge logé dans la lanterne du dôme des*

Invalides; 1817, in-8°; — *Tablettes militaires, Étrennes aux braves* (avec Baudouin jeune); 1818, in-18; — *Violette, ou le Conservateur délivré, poëme politique et anecdotique en quatre chants*, 1819, avec le portrait de l'héroïne; réimprimé la même année; — *La Chaumière de Clichy, nouvelle historique;* 1820, in-12; — *Voltaire en un volume, édition dialoguée;* 1821, in-12. L'auteur présente, dans autant de chapitres que l'exige le classement méthodique des ouvrages de Voltaire, une série de questions adressées à l'illustre écrivain par divers personnages; les réponses sont faites par des extraits de ses divers écrits; ce livre a eu dans la même année une 2e édition; — *Le Mot cher à Sophie, ou le juste milieu, couplets politiques et de société;* 1832, br. in-8°; — *Hymne à Juillet, 4e anniversaire;* 1834, in-8°; — 1713 et 1846, *ou Louis XIV et Louis-Philippe Ier, dithyrambe suivi de quelques notes;* 1847, in-8°. Comme éditeur, Gouriet a publié, sous le titre *Des Orateurs sacrés dits de la petite propriété*, un fort vol. in-12, qui contient le *petit Carême* et les *Pensées de Massillon;* 1821; une édition des *Fables de Phèdre;* 1826; une collection relative au projet de loi sur la police de la presse proposé le 29 décembre 1826, in-8°; 1827. Gouriet est mort pauvre, dans la maison de retraite de Sainte-Périne, à Chaillot. GUYOT DE FÈRE.

Renseignements partic. — Bibliographie de la France.

* **GOURJU** (*Pierre*), écrivain français, né en 1762, à Morestel, en Dauphiné, mort à Lyon, le 5 avril 1814. Fils d'un notaire, il entra à l'âge de quinze ans chez les Oratoriens, et deux ans après il se fit admettre dans leur société. Préfet des classes à Lyon, il devint professeur dans d'autres villes, et occupait les chaires de physique et de philosophie à Lyon quand les événements de la révolution firent fermer cet établissement. Gourju chercha son salut dans la fuite. Après la terreur, il revint à Lyon, et donna chez lui des leçons de mathématiques, de littérature et de philosophie. A la fondation de l'université, il fut nommé professeur de philosophie et doyen de la faculté des lettres à l'académie de Lyon. On a imprimé de lui après sa mort : *La Philosophie du dix-huitième siècle dévoilée par elle-même, ouvrage adressé aux pères de famille et aux instituteurs chrétiens, et suivi d'observations sur les notes dont Voltaire et Condorcet ont accompagné les Pensées de Pascal;* Lyon, 1816, 2 vol. in-8°. Gourju avait en outre laissé en manuscrit des cahiers de physique, de rhétorique et de logique. L. L—T.

Quérard, *La France littéraire.*

***GOURLIER** (*Charles-Pierre*), architecte français, né à Paris, le 15 mai 1786, mort dans cette ville, le 16 février 1857. Il étudia l'architecture sous le chevalier Alavoine, fit un court passage à l'École des Beaux-Arts, et s'occupa ensuite de gravure. Il exposa au Louvre, en 1823 et 1827, plusieurs planches d'architecture, en même temps qu'il envoyait aux salles de l'Industrie un système de tuyaux de cheminée en briques cintrées, pour lequel il avait pris un brevet. A la même époque, il faisait à l'École des Arts et Manufactures un cours, qu'il continua près de quinze années. Gourlier, qui fit de bonne heure partie du conseil des bâtiments civils, fut principalement attaché, comme inspecteur, aux travaux de la Bourse et à ceux des Greniers de Réserve (1824 et 1827). Dans ces dernières années, il était devenu inspecteur général, architecte diocésain, etc. Il a toutefois moins attaché son nom à des travaux de construction qu'à des publications utiles et importantes, parmi lesquelles on remarque : *Des Voies publiques et des Habitations particulières;* Paris, in-8°, 1852; — *Choix d'Édifices publics projetés ou construits en France depuis le commencement du siècle;* 1825-1850, 3 vol. in-fol., 388 planches; vaste collection entreprise avec le concours de MM. Tardieu, Biet et Grillon, et précieuse à consulter pour ceux qui s'occupent des travaux contemporains.

Les deux fils de Charles Gourlier, *Louis* et *Paul*, se sont livrés à la peinture, et ont fréquemment exposé depuis 1840; le second a obtenu une troisième médaille au salon de 1841. Ed. RENAUDIN.

V. Gabet, *Livrets des Expositions.* — *Documents particuliers.*

GOURLIN (*Pierre-Sébastien* ou *Jean-Étienne*), théologien français, né à Paris, le 26 décembre 1695, mort dans la même ville, le 15 avril 1775. Il fit ses études à Paris, fut ordonné prêtre en 1721, et il était vicaire à Saint-Benoît lorsque après la mort du cardinal de Noailles il fut interdit, à cause de son appel contre la bulle *Unigenitus*. Élève et ami de Boursier, Gourlin devint le principal organe des appelants. Il resta le défenseur de ce parti religieux jusqu'à sa mort. Il renouvela son appel dans son testament, et ne reçut les sacrements, qui lui avaient été refusés d'abord, qu'en vertu d'un arrêt du parlement. Ses ouvrages sont : *Mémoire des Curés de Sens*, contre une instruction pastorale de M. Languet, archevêque de Sens, 1732, in-4°; — *Mémoire sur le Catéchisme de Sens;* 1742-1755, 3 vol. in-4° : ce mémoire est à la suite du précédent; il est composé de quatorze articles, qui parurent successivement; il était également dirigé contre l'archevêque Languet; — *Acte d'appel de la constitution* Unigenitus *et du nouveau catéchisme donné par M. Languet, archevêque de Sens, au futur concile général, interjeté par plusieurs curés, chanoines, et autres ecclésiastiques de la ville et du diocèse de Sens* (rédigé par l'abbé Gourlin); 1742-1755, 2 gros vol. in-4°; — *Instruction pastorale de monseigneur l'archevêque de Tours* (de Rastignac)

sur la justice chrétienne; Paris, 1749, in-12; — *Les Appelants justifiés*, in-12 : additions aux *Nouvelles ecclésiastiques* pour les années 1750 et 1753; — *Observations importantes sur la thèse de l'abbé de Prades*; 1752, in-12; réimprimées dans le recueil des pièces concernant cette thèse; Paris, 1753, in-4°, et Utrecht, 1754, in-8°; — *Lettres d'un Théologien à l'éditeur des Œuvres de M. Petitpied*; Paris, 1756, 2 vol. in-12 : ces cinq lettres sont relatives à une dispute entre ce docteur et les autres appelants; — *Mandement et instruction pastorale de monseigneur l'évêque de Soissons* (Fr. de Fitz-James) *portant condamnation des ouvrages des PP. Hardouin et Berruyer*; Paris, 1760, 7 vol. in-12; — *Catéchisme et symbole résultant de la doctrine des PP. Hardouin et Berruyer*; Avignon, 1762, in-12; — *Examen du nouvel ouvrage du P. Berruyer, intitulé Réflexions sur la Foi*; Paris, 1762, in-12; — *Lettres d'un Théologien à un Évêque député à l'Assemblée de* 1765; — *Requête d'un grand nombre de fidèles contre les actes de l'Assemblée de* 1765; — *Œuvres posthumes de monseigneur le duc de Fitz-James, évêque de Soissons, concernant les jésuites*, etc.; Avignon, 1769-1770, 3 vol. in-12, y compris un supplément : la plus grande partie des écrits qui composent les trois volumes est plutôt de Gourlin que de l'évêque; — *Institution et Instruction chrétiennes, dédiées à la reine des Deux-Siciles*; Naples (Paris), 1776, 3 vol. in-12; ouvrage réimprimé plusieurs fois depuis, sous le titre de *Catéchisme de Naples*; l'abbé de Hautefage en a fait un abrégé; — *Tractatus de Gratia Christi Salvatoris ac de prædestinatione sanctorum, in sex libros distributus*; 1781, 3 vol. in-4° : ouvrage posthume, publié par l'abbé Pelvert. Gourlin composa aussi pour l'évêque d'Alais, M. de Beauteville, une ordonnance et instruction pastorale contre les *Assertions*, etc., 1764, et il continua d'écrire pour le prélat dans les différends que cette ordonnance lui attira. Il participa à la plupart des écrits des appelants, et présida à la rédaction des *Nouvelles ecclésiastiques*. Enfin, il a été l'éditeur du *Traité de la Nature de l'Ame et de l'origine de ses connaissances*, par Roche; 1759. J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

GOURMELEN (*Étienne*), chirurgien français, né dans le Finistère, mort à Melun, le 12 août 1593. Il étudia la médecine à Paris, s'appliqua principalement à la chirurgie, et en 1578 il remplaça Akakia dans sa chaire au Collége de France, et donna pendant la peste de Paris (1581) des preuves de son dévouement. On a de lui : *Synopseos Chirurgiæ Libri sex*; Paris, 1566, in-8°, traduit en français par André Malezieu, sous ce titre : *Le Sommaire de toute la Chirurgie, contenant six livres, composé en latin par Étienne Gourmelen*, Paris, 1571, in-8°; et sous celui de *Guide des Chirurgiens, translaté en français par Germain Courtin*, Paris, 1634 et 1637, in-8°. Bien que la faveur qui accueillit ce livre ait été méritée, si l'on tient compte de l'état de la science quand il parut, Quesnay dit que « ce Gourmelen a donné des préceptes sur un art qu'il ignorait »; « il n'est, ajoute-t-il, qu'un compilateur qui déguise sous une nouvelle forme les écrits des anciens, et qui est hérissé d'une philosophie scholastique ». Cette opinion sévère n'a pas été adoptée par le savant auteur du *Traité de l'Auscultation*. Voici en effet comment s'exprime Laennec, dans une note inscrite sur le premier feuillet des opuscules inédit de Gourmelen, dont il a fait présent à la bibliothèque publique de Quimper : « Le premier de ces ouvrages (*Synopsis Chirurgiæ*) range Gourmelen au premier rang des médecins qui ont le plus contribué à créer la chirurgie française. L'ouvrage de Gourmelen a fait longtemps la base de l'enseignement chirurgical dans la faculté de Paris. En 1606, à l'occasion d'un procès intenté au docteur Robert Lesec, professeur de chirurgie, le parlement ordonna que la Faculté déterminerait par un décret quelles devaient être les matières de l'enseignement chirurgical. La Faculté indiqua, outre les anciens, diverses parties de Guy de Chauliac, de Tagault et *Gourmelen entier*. » Sur le premier feuillet du cahier qui renferme ces traités inédits, qui ont appartenu à Bosquillon, se trouve l'annotation suivante, attribuée par M. Laennec à Bosquillon, docteur régent de la Faculté de Paris; « Ce manuscrit contient plusieurs ouvrages d'Étienne Gourmelen, savoir : *Epitome de Humoribus*; — *Argumentum et annotationes in libros II et III Galeni De Temperamentis*; — *Annotationes in librum Galeni De naturalibus Facultatibus*; — *Annotationes in librum Hippocratis De Alimento*, qui a été imprimé à Paris en 1572, in-8°; — *In Hippocratis Aphorismos Annotationes*. Ces traités ont été dictés aux écoles de la Faculté de Médecine de Paris depuis 1568 jusqu'en 1579, et contiennent de très-bonnes choses »; — *Hippocratis libellus De Alimento, a græco in latinum conversus, et commentariis illustratus*; Paris, 1572, in-8°; — *Chirurgiæ artis ex Hippocratis et aliorum veterum medicorum decretis ad ratiocinii normam redactæ, Libri sex*; Paris, 1580, in-8°. C'est la seconde édition du *Synopsis Chirurgiæ*. Gourmelen dit, dans sa préface, qu'il a extrait d'Aristote, d'Hippocrate et des ouvrages des médecins anciens, comme des divers écrits composés sur la médecine depuis le milieu du treizième siècle, la substance de son livre. Il y rapporte plusieurs faits concernant l'histoire de la chirurgie de Paris, les règlements qui défendaient d'admettre personne à l'exercice de la profession de chirurgien avant d'avoir été examiné en présence de quatre docteurs de la Faculté, etc. Cet ouvrage

forme le septième livre du traité de Pardoux, intitulé : *Universa Medicina ;* Paris; 1539, in-4° ; — *Avertissement et Conseils à Messieurs de Paris, tant pour se préserver de la peste, comme aussi pour nettoyer la ville et les maisons qui en ont été infectées ;* Paris, 1581, in-8°. Tout en attribuant à la colère divine la peste qui venait de ravager Paris, Gourmelen indique les moyens de prévenir le retour de ce fléau ou d'en arrêter les effets ; — *Réponse* (sous le nom de B. Comparat, de Carcassonne, l'un de ses élèves) à l'*Apologie* qu'on lit contre lui dans les *Œuvres* d'Ambroise Paré. Gourmelen a laissé un grand ouvrage sur la pharmacie ; le manuscrit est à la Bibliothèque impériale, n° 6879 ; les *Mémoires* qu'il avait, dit-on, composés sur l'histoire de Bretagne, doivent s'y trouver aussi. P. LEVOT.

Quesnay, *Recherches sur l'Origine et les Progrès de la Chirurgie en France.* — Goujet, *Mémoire sur le Collège royal de France*, t. III, p. 49 et suiv. — Andry, *Encyclop. méth.* — Hazon, *Notice des hommes les plus célèbres de la Faculté de Médecine de Paris, depuis 1110 jusqu'à 1750 inclusivement.*

GOURMONT (*Gilles* DE), imprimeur parisien, le premier qui exécuta à Paris des impressions avec des caractères hébreux et grecs, naquit vers 1480, et mourut dans la première moitié du siècle suivant. Il fut reçu imprimeur libraire en 1507, et exerçait encore son art en 1533. Son savoir fixa l'attention de François Tissard d'Amboise, aux frais duquel, en partie, les nouveaux caractères furent gravés. La plupart des confrères de Gourmont avaient refusé d'ouvrir leurs ateliers à l'innovateur et de coopérer à la dépense de l'exécution de livres grecs, malgré les reproches que les Italiens adressaient alors aux Français d'être des barbares, incultes et fiers de leur ignorance de la langue grecque : « *Ad hæc ea non intelligere, ne legere quidem, ejusque insolentes fateri.* » Le premier ouvrage sorti de ses presses est celui sur la première page duquel se lisent ces mots : « *In hoc volumine contenta : Alphabetum græcum ; Regulæ pronunciandi græcum ; Sententiæ septem sapientum ; opusculum De invidia ; Aurea carmina Pythagoræ ; Phocylidæ Poema admonitorium ; Carmina sibyllæ Erythreæ de judicio Christi venturo ; Differentiæ vocum succincta traditio.* » Il parut au mois d'août 1507, in-4°, précédé de dédicaces à plusieurs grands personnages, et se termine par l'hommage que Tissard rend en ces termes au talent et à la bonne volonté de l'imprimeur : « *Operoso huic opusculo extremam imposuit manum Ægidius Gourmontius, integerrimus ac fidelissimus, primus, duce Francisco Tissardo Ambacæo, Græcarum literarum Parrhisiis impressor.* » La devise qu'on lit au bas pour la première fois semble avoir été dictée à Gourmont par ce dévoué protecteur que d'autres imprimeurs avaient repoussé.

« Tost ou tard, près ou loing,
A le fort du foible besoing. »

Secondé par ses deux frères, *Robert* et *Jean*, il publia *Les Œuvres et les Jours* d'Hésiode (28 octobre 1507), la *Batrachomyomachie* d'Homère (18 septembre 1507), *Les Amours de Héro et Léandre*, par Musée, édition très-rare, que M. A. Renouard dit être de la même année, et des ouvrages classiques, parmi lesquels est la *Grammaire* de Chrysoloras (25 novembre 1507). Il imprima ensuite, à dater de 1509, d'autres ouvrages grecs, avec le concours du savant Aléander, que François Ier avait appelé d'Italie, et qui, non moins zélé que Tissard pour propager en France les études grecques, publia chez Gourmont en 1509 deux traités de Plutarque, puis en 1512 un dictionnaire grec-latin qu'il avait composé ; ensuite les *Idylles* de Théocrite, des opuscules de *Lucien*, etc., et la *Grammaire grecque* de Théodore Gaza en 1516. Gourmont imprima le premier à Paris en caractères hébreux les Principes de la grammaire hébraïque en 1 vol. petit in-4°, daté de février 1508, et dédié par F. Tissard à François de Valois, duc d'Angoulême, protecteur des Lettres. Il est précédé d'un Dialogue entre un citoyen patriote et un citoyen prudent. La dédicace rappelle que c'est Tissard qui le premier a fait imprimer en grec à Paris. Les caractères grecs de Gourmont laissent beaucoup à désirer quant à la gravure et à la fonte. Les accents fondus séparés de la lettre, sont placés au-dessus dans une ligne distincte. Plus tard dans quelques ouvrages qu'il imprima les caractères grecs sont beaucoup améliorés et les accents sont fondus avec les voyelles. Le *Champfleuri* de Geoffroi Tory et la traduction de *Thucydide* par Claude Syssel imprimés par Gourmont sont de fort beaux livres. — Il demeurait au centre de l'Université, place Cambray, non loin du collége auquel ce lieu devait son nom. Ses fils *Jean* et *François*, puis leurs enfants et d'autres membres de sa famille ont soutenu la réputation de sa maison. L. L. et A. F. D.

André Chevillier, *L'Origine de l'Imprimerie de Paris ;* Paris 1694, in-4°. — Greswell, *Parisian greek Press*, t. I, p. 16-26 (Paris, 1833, in-8°). — Brunet, *Man. du Libr.*

GOURNAY (*Marie* DE JARS DE), célèbre femme de lettres, née à Paris, vers la fin de 1566, de Guillaume de Jars, seigneur de Neufoi et de Gournay, trésorier de la maison du roi, et de Jeanne de Hacqueville, morte le 13 juillet 1645. Elle était l'aînée de six frères et sœurs. Son père, descendant d'une race de gentilshommes appauvris par la guerre et forcés de quitter les champs pour venir chercher des ressources à la cour, était en bonne voie de rendre à sa maison la prospérité et l'éclat qu'elle avait perdus ; mais il fut arrêté par la mort, lorsque Marie était encore en bas âge. Sa veuve se retira, avec sa nombreuse famille, à Gournay, en Picardie. Ce fut là que Marie, poussée par une vocation irrésistible, que ne purent arrêter ni la pénurie des maîtres ni l'opposition de sa mère, qui considérait comme perdu le temps dérobé aux occupations du ménage, se livra passionnément à l'étude. Elle

apprit d'abord le latin, seule, et pour ainsi dire furtivement, sans grammaire, au moyen de quelques traductions françaises qu'elle confrontait avec les originaux; puis elle voulut aborder le grec de la même façon, mais les difficultés la rebutèrent, et elle n'en sut jamais que les éléments, bien qu'à la prière d'un gentilhomme elle ait traduit, par la suite, la vie de Socrate dans Diogène Laerte. Du reste, avec la tournure sérieuse de son esprit, elle se consacra surtout à l'étude des sciences qui semblent le moins faites pour les femmes : l'histoire, la morale, la physique, la géométrie, la grammaire; on dit même qu'elle se livra dans sa jeunesse à la recherche de la pierre philosophale, ce qu'elle ne nie pas, car elle a avoué sa foi à l'alchimie, et qu'elle y dépensa des sommes assez considérables, ce dont elle ne convient nullement.

Elle avait dix-huit ans environ quand la lecture des *Essais* de Montaigne lui inspira une telle admiration qu'elle en sembla comme folle. A cette époque, la réputation des *Essais* n'était pas encore faite; et une pareille sympathie était l'indice d'un goût bien judicieux de la part d'une jeune fille. Aussi, se trouvant à Paris avec sa mère, en 1588, au moment où Montaigne s'y était également rendu pour réimprimer son ouvrage, complété depuis peu, elle lui envoya exprimer l'estime qu'elle avait conçue pour lui, et celui-ci, en retour, la vint voir dès le lendemain « lui présentant, dit-elle, l'affection et l'alliance de père à fille ». Ils se visitèrent souvent, durant un séjour de huit ou neuf mois dans la capitale, et à leur retour la mère et la fille emmenèrent le philosophe à Gournay, où, selon Pasquier, il séjourna trois mois en deux ou trois voyages. Cette affection réciproque, qui pourrait paraître suspecte de la part d'un égoïste de la trempe de Montaigne, et où quelques-uns pour cette raison ont vu une arrière-pensée d'orgueil et d'amour-propre, ne se démentit jamais. Montaigne consigna dans son ouvrage, en le revoyant (II, 17), la haute opinion qu'il avait conçue de sa *fille d'alliance*, et celle-ci, en divers endroits de ses œuvres, exprima vivement sa reconnaissance et son admiration pour lui.

En 1591, à l'âge de vingt-cinq ans, M[lle] de Gournay perdit sa mère, et fut dès lors s'établir à Paris. L'année suivante, elle apprit la mort de son second père, et l'amertume de ses regrets ne connut pas de bornes. Malgré l'état intérieur de la France, alors tout entière en armes, et les dangers qu'offrait un pareil voyage, surtout pour une femme, elle se rendit à Bordeaux, afin de partager les pleurs de la veuve et de la fille de Montaigne, qui l'avaient appelée près d'elles, et de recueillir les renseignements nécessaires pour une nouvelle édition du livre qu'elle admirait par-dessus les autres, monument qu'elle voulait élever à sa mémoire. Elle y resta quinze mois, et à l'aide des matériaux qu'on lui remit, put donner, en 1595, une édition des *Essais* in-folio, laquelle, quarante ans après, fut suivie d'une autre, perfectionnée, exécutée dans le même format avec magnificence, grâce aux secours qu'elle implora et qu'elle obtint de plusieurs personnages importants. Cette édition, dédiée au cardinal de Richelieu, et précieuse par la traduction des nombreux passages grecs, latins et italiens, est précédée d'une préface curieuse, qu'on peut ranger parmi les meilleurs morceaux sortis de sa plume. Le texte de ces deux réimpressions fut soigneusement établi d'après un exemplaire de Montaigne, corrigé et augmenté de sa main, dont parle nettement le *Dictionnaire* de Moréri; c'est avec raison que la plupart des éditions des *Essais* se sont conformées à celles-là et c'est à tort qu'on a voulu en contester l'exactitude.

Après son long séjour au château de Montaigne, M[lle] de Gournay revint à Paris, d'où elle entretenait toujours une correspondance suivie avec la veuve et la fille de l'auteur des *Essais*. Sa fortune était médiocre : la mort du père avait été fatale à la prospérité financière de la famille, si bien que, lorsque la part de l'aîné des fils eût été prélevée, il ne resta guère aux trois autres enfants, les seuls survivants, que 2,400 livres de revenus, consistant surtout en rentes mal payées, et diminués bientôt par une série d'accidents divers. Aussi fut-elle obligée de vendre une partie de son patrimoine. Dans la suite, le cardinal, qui l'aimait, et qui s'amusait quelquefois de ses saillies et de son amour pour les vieux mots, lui fit obtenir de la cour une petite pension, qu'elle ne voulut pas laisser augmenter.

M[lle] de Gournay vécut à Paris, dans l'intimité des personnes les plus considérables par leur esprit et leur naissance. A la création de l'Académie, les principaux membres du docte corps se rassemblèrent souvent chez elle, et dans les discussions qui avaient pour but d'épurer et de fixer la langue, elle se distingua par la chaleur avec laquelle elle prit la défense des termes anciens, ce qui lui fit donner place par Ménage dans sa *Requête des Dictionnaires*, et par Saint-Évremond, dans sa comédie des *Académistes* (1). Cette passion pour les archaïsmes prêtait à la raillerie, et on ne lui en fit pas faute; joignez-y sa double qualité de vieille fille et de femme auteur, ses bizarreries de caractère, son humeur bouillante et impétueuse, et vous ne serez pas étonnés des nombreux *tours* qu'on lui joua et qu'on peut lire dans Tallemant des Réaux. On connaît l'histoire des *trois Racan*, si souvent exploitée au théâtre et dans le roman. Une autre *niche* dont on la rendit victime fut de supposer une lettre du roi d'Angleterre, qui lui demandait sa vie et son portrait; elle y fut prise, mit six semaines à écrire sa biographie, se fit peindre,

(1) Voir dans Petit, *Dialog. satyriq. et moraux*, 1687, in-12, une curieuse discussion des académiciens chez M[lle] de Gournay, sur le mot *raffinage*.

et envoya le tout en Angleterre, où l'on ne sut ce que cela voulait dire. Parmi ceux qui s'acharnaient le plus à se moquer d'elle, il faut citer le chevalier de Bueil et Ywande, le comte de Moret, le poëte Desmarest, Boisrobert, dont la malice du moins était sans amertume et qui lui rendit même des services près de Richelieu, Saint-Amant, qui la maltraite dans son *Poëte crotté*, etc. Mais elle était ferme à la riposte, et elle a répondu à ses détracteurs, dont elle se préoccupa beaucoup, non-seulement par son *Apologie* en prose, et par la *Peinture de ses mœurs*, en vers, mais aussi par des attaques personnelles, qu'elle prodigue surtout contre les courtisans, dont elle avait probablement à se plaindre plus que de tous les autres. Elle eut l'imprudence de s'attirer encore des inimitiés, en se mêlant aux querelles religieuses de son temps : le père Coton avait été attaqué dans *l'Anti-Coton*, elle prit parti pour lui, en publiant *l'Adieu de l'ami du roi pour la défense des pères Jésuites;* Lyon, 1610, in-8°, et on lui répondit par l'*Anti-Gournay, ou le Remerciement des barrières de Paris au sieur de Courbouzon-Montgommery;* Niort, 1610, in-8°, dont Bayle et plusieurs autres critiques ont fait deux ouvrages, mais à tort, suivant l'excellente et substantielle notice de M. L. Feugère sur Mlle de Gournay. Heureusement l'amitié des plus savants et des plus illustres personnages de France, d'Italie, d'Allemagne, de Flandre et de Hollande, suffisait amplement pour la dédommager de ces petites tracasseries.

Après une longue vie, remplie par l'étude, en compagnie de sa gouvernante Jamyn, qui participait alors à la célébrité de sa maîtresse, et de sa chatte, qu'elle a chantée sous le nom de *Donzelle* (l'abbé de Marolles en a fait un chat, — grave erreur! — et l'a nommé *Piaillon*, ainsi que Tallemant), Mlle de Gournay mourut pieusement, et fut enterrée à Saint-Eustache. Ménage, François et Charles Ogier, Valois, Gui Patin, La Mothe Le Vayer, Colletet, Du Pelletier, et divers autres lui firent des épitaphes. Celle de Colletet se terminait ainsi :

Tu remportes, Gournay, cet illustre avantage
D'égaler en mourant les sibylles en âge,
Et d'avoir en vivant surmonté leur vertu.

Quant à l'avocat Du Pelletier, il disait, plus splendidement encore :

Ses vertus, son sçavoir se trouvent sans exemples;
Vous pouvez pour quelque autre élever un cercueil,
Mais pour elle il faudrait ne bâtir que des temples.

Après sa mort, on trouva dans son cabinet des lettres des cardinaux du Perron, Richelieu et Bentivoglio, de saint François de Sales, du duc de Mantoue, du duc de Biron, du président Jeannin, de Balzac, du savant du Puy, de Godeau, Maynard, Heinsius, Dominique Baudius, Juste Lipse, Anne de Schurmann, la gloire de la Hollande, Mme et Mlle Desloges, etc. Par son testament elle désigna comme l'exécuteur de ses dernières volontés La Mothe Le Vayer, ennemi, comme elle, des réformes opérées sur le vieux langage, et lui légua sa bibliothèque, indépendamment de quelques souvenirs donnés à d'autres littérateurs, notamment son *Ronsard* à Claude de L'Estoile.

Le caractère de Mlle de Gournay avait quelque chose de viril, bien qu'elle eût l'âme candide et généreuse et que ce fût une *bonne fille*, suivant l'expression de l'abbé de Marolles (1), qui la fréquenta beaucoup, elle ne laissa pas de se susciter quelques embarras par cette humeur vive et susceptible, par ce manque de souplesse dans le caractère, qu'elle a confessés du reste. Le même abbé de Marolles dit que « sa beauté estoit plus de l'esprit que du corps » : c'est là l'opinion reçue, et l'on sait que, à en croire le *Perroniana*, au lieu de recourir au lieutenant civil contre les calomnies de ceux qui, dans le *Remerciement des Barrières*, l'avaient traitée de *coureuse* et l'accusaient grossièrement *d'avoir servi au public*, elle n'avait qu'à se faire « peindre devant son livre ». Pourtant il est juste de rapporter les témoignages contradictoires, bien qu'ils soient tous un peu suspects. Son ami La Mothe Le Vayer dit, dans des vers à sa louange, qu'elle a montré

. . . . Une illustre alliance
Des beautés de l'esprit et de celles du corps.

Elle-même s'est peinte au physique sous des couleurs moins noires, et son portrait, en tête des dernières éditions de ses œuvres, s'il n'est pas celui d'une beauté, n'est pas davantage celui d'une laide personne.

Ses œuvres, bien oubliées aujourd'hui, ont joui, dans leur temps, d'une grande réputation. Grotius a traduit de ses vers. Heinsius a dit d'elle : « *Ausa virgo concurrere viris, scandit supra viros.* » Baudius l'a surnommée la *Sirène française* et la *dixième Muse*. Outre ceux que nous avons déjà nommés, Cospéan, le père Bouhours, les deux Habert, Maleville, le chancelier Seguier, etc., faisaient d'elle le plus grand cas. Elle réunit une première fois ses œuvres sous le titre singulier : *L'Ombre de la demoiselle de Gournay*, 1626, in-8°, avec cette épigraphe : « L'homme est l'ombre d'un songe, et son œuvre est son ombre; » et pour vignette un arbre accompagné de cette devise : *Factura nepotibus umbram*. Quelques années après elle en donna une édition plus complète, en l'intitulant cette fois : *Les Avis ou les Présents de la demoiselle de Gournay;* in-4°. *L'Ombre* contient un grand nombre de petits traités sur des sujets de littérature et de morale, écrits d'un style en général lent et lourd, embarrassé d'archaïsmes qui en rendent la lecture pénible, mais souvent vigoureux et pittoresque, rude, un peu pédant et grondeur. Voici les titres de quelques-

(1) Tallemant des Réaux et Sorel ont aussi loué la noblesse de son caractère, sa force d'âme, sa reconnaissance, sa générosité, sa bonté, etc.

uns de ses traités moraux : *De la Médisance:* sorte de manifeste fort long, lancé contre ses *drapeurs ; — Si la vengeance est licite ? — Que les grands esprits et les gens de bien s'entrecherchent :* trop subtil et pédantesque ; — *De la Néantise de la commune vaillance de ce temps, et du peu de prix de la qualité de noblesse :* œuvre curieuse et pleine d'énergie ; — *Égalité des hommes et des femmes*, où, comme encore dans *le Grief des Dames*, elle revendique avec chaleur les droits de son sexe ; — *Des Vertus vicieuses ; — Des Grimaces mondaines ; — De l'impertinente Amitié ; — Des fausses Dévotions ; — Advis à quelques gens d'église*. Ces deux derniers traités montrent en elle une piété sincère et éclairée, mais un peu chagrine, comme la plupart de ses autres vertus, et poussant la hardiesse jusqu'à morigéner les confesseurs. Ses traités littéraires sont plus curieux pour nous, parce qu'ils contiennent ses théories et ses doctrines, et qu'ils peuvent servir à l'histoire du goût et de la langue en France ; on peut consulter sur ce point ses fragments : *Du Langage françois sur la version des poëtes antiques ou des métaphores*, *des rimes*, *des diminutifs françois*, et surtout sur la *Défense de la poésie et du langage des poëtes*. Mlle de Gournay y combat non-seulement pour la conservation des vieux mots, mais aussi, ce qu'on ne sait pas assez, pour la création de mots nouveaux, pour « le droict d'emprunt et de propagation ». Mais elle appuie principalement sur les droits du langage ancien, avec une opiniâtreté de souvenirs et un dévouement chevaleresque qui ont bien leur charme. Au milieu de ses exagérations, elle a émis plus d'une idée juste, plus d'une excellente remarque ; elle a souvent montré une véritable intelligence du génie et des besoins de la langue française ; elle a rompu des lances pour mainte locution précieuse que voulaient anéantir les *regratteurs* de mots. Mais elle ne sait pas se tenir dans la mesure, et en s'obstinant à remonter en arrière jusqu'à la Pléiade, qui est à ses yeux le modèle idéal, elle s'est condamnée à écrire des ouvrages vieillis aussitôt qu'imprimés. Ce fut la crainte de voir son propre livre soumis à ces épurations de mots, qui lui dicta cette imprécation : « Si ce livre me survit, je deffends à toute personne, telle qu'elle soit, d'y adjouster, diminuer, ni changer jamais aucune chose, soit aux mots ou en la substance, soubs peine à ceux qui l'entreprendroient d'estre tenus pour détestables aux yeux des gens d'honneur, comme violateurs d'un sepulchre innocent. » Mlle de Gournay a encore fait quelques œuvres en prose ; entre autres : *Le Proumenoir de M. de Montaigne*, histoire persane, mêlée de vers, dans le genre tout à fait romanesque ; des traductions, et un morceau critique *sur la façon d'écrire de MM. le cardinal du Perron et Bertaut*. Parmi ses vers, qui méritent plus d'attention qu'ils n'en ont obtenu jusqu'alors, il y a aussi des traductions (de l'*Énéide*, de quelques psaumes, etc.). Son *Bouquet de Pinde*, dédié à sa sœur d'alliance, la vicomtesse de Gamaches, se compose par moitié environ de ces épigrammes *à la grecque* demeurées célèbres par un mot de Racan (1), qui voulait se venger peut-être des coups de pantoufle qu'il avait reçus dans l'affaire des trois Racan ; et par moitié, de pièces de tous genres, églogues, sonnets, odes, épîtres, ballets. Tout cela, bien que trop souvent maniéré et diffus, flottant de la vulgarité à la prétention, offre plus d'une fois du nerf, de la franchise, de la noblesse, de la véhémence et même quelque éclat. Victor FOURNEL.

Mlle de Gournay, *Sa vie*, par elle-même. — H. de Coste, *Vies des Dames illustres*, II, p. 668. — Pasquier, *Lettres*, IIe vol., l. 18. — *Perroniana*. — *Ménagiana*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XVI. — Bayle. — Moréri. — Marolles, *Mémoires* (1628, 1626). — Titon du Tillet, *Parnasse franç.* — Chapelain, *Mélanges*. — Tallemant des Réaux, t. III, édit Monmerq. — J. de La Farge, *Le Cercle des Femmes savantes*. — *Mlle de Gournay*, par L. Feugère (1853 in-8°), notice qui peut tenir lieu de presque toutes les autres sources.

GOURNÉ (L'abbé *Pierre-Mathias* DE), géographe français, né à Dieppe, le 23 février 1702, mort vers 1770. Il était prieur de Notre-Dame de Taverny (Ile de France). On a de lui : *Dissertation sur le choix des cartes de géographie* ; 1737, in-12 ; — *La Géographie méthodique, ou introduction à la géographie ancienne et moderne, à la chronologie et à l'histoire, avec cartes et figures et une Préface historique ou Essai sur* l'Histoire de la Géographie *par de Querlon* ; 1741, 1742, 2 vol. in-12 ; — *Lettre de M. Hardy, maître de quartier du collége des Grassins, à M. l'abbé Guyot-Desfontaines, au sujet de la nouvelle traduction de Virgile* ; 1743, in-4° ; — *Lettres sur la géographie* ; 1743, in-12 ; — *Description géographique des royaumes d'Espagne et de Portugal* ; 1743, in-12 ; — *Description géographique des provinces intérieures de la France* ; in-12 ; — *Tableau de la France ancienne et moderne* ; 1752, une feuille in-folio ; — *Lettres d'un particulier à un seigneur de la cour, ou observations et remarques sur la science métallique et le style lapidaire, et en particulier sur les deux inscriptions proposées et actuellement tracées sur le plâtre à la place de Louis le Bien Aimé* ; 1765, in-8° ; ces lettres, au nombre de trois, ont été tirées à un petit nombre d'exemplaires et distribuées par l'auteur à ses amis. L'abbé Gourné a donné aussi un *Petit Atlas stéréographique et géographique* (sans date), et, en 1751, le *prospectus* d'une *Histoire synoptique de la France*. G. DE F.

Quérard, *La France littéraire*.

GOUROFF (*A. Jeudy* DUGOUR, plus connu sous le nom de), littérateur russe, d'origine française, né à Clermont-Ferrand, en janvier 1766, mort vers 1840. Il était Père de la doctrine chrétienne

(1) Voir le *Ménagiana*, p. 188, de la 1re édit. de Hollande.

et professeur au collége de La Flèche, dirigé par sa congrégation, lorsque la révolution éclata. Il essaya alors de la profession de libraire, et n'ayant point réussi, il sollicita une place en Russie dans l'instruction publique : on le nomma professeur et bibliothécaire à Kharkoff. Il se fit naturaliser russe, reçut de l'empereur le nom de Gouroff en 1812, et devint conseiller d'État, directeur de l'université de Saint-Pétersbourg, professeur d'histoire et de littérature, etc. Il a publié : *Histoire publique et secrète de Henri IV, roi de France et de Navarre;* Paris, 1790, in-8°; — *Coup d'œil sur l'histoire de France, pour servir d'introduction à la géographie de la France;* Paris, 1791, in-8°; — *Géographie de la France, d'après la nouvelle division en 83 départements;* Paris, 1791, in-8°; — *Nouvelle Rhétorique française à l'usage des jeunes demoiselles;* Angers et Paris, 1792, in-8°; — *École de Politique;* 1792; — *Mémoire justificatif pour Louis XVI*, publié par cahiers les 20, 24 et 31 décembre 1792, et les 7 et 12 janvier 1793; — *Histoire d'Olivier Cromwell;* Paris, 1795, 2 vol. in-12; — *Collection des meilleurs ouvrages qui ont été publiés pour la défense de Louis XVI, roi des Français;* Paris, 1796, 2 vol. in-8°. Cette collection contient : *Mémoire justificatif pour Louis XVI, ci-devant roi des Français, en réponse à l'acte d'accusation qui lui a été lu à la Convention nationale;* 2e édition; *Défense de Louis XVI*, par Malouet; *Réflexions présentées à la nation française sur le procès intenté à Louis XVI*, par Necker; *Réponse à ces Réflexions; Anecdotes sur Louis XVI; Défense de Louis prononcée à la barre de la Convention, par le citoyen Desèze, l'un de ses défenseurs officieux; Lettre de Bertrand de Molleville au président de la Convention; Extrait de la déclaration de M. L. de Narbonne; Vues générales sur le procès de Louis XVI*, par M. Sourdat; *Un citoyen français à la Convention nationale; Plaidoyer pour Louis XVI*, par Lally-Tolendal, etc.; — *Notice sur la vie et les écrits de l'abbé Rozier*, imprimé dans le *Cours complet d'agriculture;* Paris, 1800; — *Collection de pièces intéressantes sur les grands événements de l'histoire de France pendant les années* 1789, etc.; Paris, 1802; — *Critique et Défense de l'histoire*, discours prononcé à l'université de Kharkoff en 1807; Kharkoff, 1807, in-4°; — *Des Révolutions opérées dans l'état social au quinzième siècle;* Kharkoff, 1809, in-4°; — *De la Civilisation des Tartares Nogaïs dans le midi de la Russie européenne;* Kharkoff, 1816, in-8°; — *Mémoire sur l'état actuel de l'hôpital impérial des pauvres malades de Saint-Pétersbourg, avec des détails sur la nouvelle institution des Veuves de la Charité;* Saint-Pétersbourg, 1817, in-8°; — *De la Direction donnée à l'enseignement dans les universités*, discours; Saint-Pétersbourg, 1823, in-8°; — *De l'Influence des lumières sur la condition des peuples*, discours; Saint-Pétersbourg, 1826, in-8°; — *Du Rapport des lettres avec la morale*, discours; Saint-Pétersbourg, 1828, in-8°; — *Essai sur l'histoire des enfants trouvés depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*, servant d'introduction à l'ouvrage suivant; Paris, 1829, in-8° : tiré à 100 exemplaires seulement; — *Recherches sur les enfants trouvés et les enfants illégitimes en Russie, dans le reste de l'Europe, en Asie et en Amérique, précédées d'un Essai sur l'histoire des enfants trouvés depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours;* Paris, 1839, in-8°. L'auteur cherche à constater les maux que produisent les hospices d'enfants trouvés, et rend compte des moyens employés dans différents pays pour prévenir l'infanticide et l'exposition. Gouroff a été l'éditeur des *Lettres* de Platon, traduites du grec par Papin.

L. Louvet.

Querard, *La France littéraire.* — Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.* — *Dict. des Économistes.*

GOURRAIGNE (*Hugues*), médecin français, né en Gascogne, vers la fin du dix-septième siècle, mort à Montpellier, en 1752. Reçu docteur à Montpellier, il devint professeur à la faculté de médecine de la même ville. Ses nombreuses dissertations lui firent une certaine réputation dans son temps. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertationes medicæ, cum specimine de febribus;* Orange, 1725, in-8°; — *Tractatus de febribus juxta circulationis leges;* Montpellier, 1730, 1753, in-12; — *Dissertationes medico-chirurgicæ de circulationis legibus seu de tumoribus;* Montpellier, 1731, in-8°; — *Quæstiones medicæ duodecim, a diversis viris propositæ;* Montpellier, 1732, in-4°; — *Pathologiæ Conspectus;* Montpellier, 1743, in-8°; — *Physiologiæ Conspectus;* Montpellier, 1743, in-8°; — *Quæstiones medicæ duodecim, pro regia cathedra vacante;* 1748, in-4°. Le *Recueil de l'Académie des Sciences* renferme de Gourraigne un *Mémoire sur un fœtus monstrueux* (1741).

J. V.

Querard, *La France littéraire.* — *Biog. méd.*

GOURVILLE (*Jean* Hérault, sieur de), célèbre financier et agent politique français, né à La Rochefoucauld, le 11 juillet 1625, mort à Paris, en 1703. La famille de Gourville était obscure et pauvre; sa mère, restée veuve de bonne heure avec huit enfants, ne put que lui faire apprendre à lire et à écrire, et à dix-sept ans il entra chez un procureur d'Angoulême. Le frère de Gourville, maître d'hôtel du duc de La Rochefoucauld, le fit admettre dans cette maison comme valet de chambre. Son intelligence, son activité ayant attiré l'attention du fils du duc, du prince de Marsillac, il le prit à son service, d'abord comme maître d'hôtel, puis comme secrétaire, et bientôt, dans les intrigues de la Fronde, où le prince joua

un si grand rôle, Gourville devint son agent le plus actif. Son audace égalait son esprit d'invention; et quand le prince de Condé eut été arrêté et emprisonné à Vincennes, Gourville tenta de le délivrer, et fut sur le point d'y réussir. Il est vrai qu'en ce temps on pouvait beaucoup oser impunément contre un pouvoir faible et méprisé. « Ceux qui n'ont pas vu la faiblesse du gouvernement d'alors, nous dit Gourville dans ses *Mémoires*, ne s'imagineront jamais comment tout se passait sans qu'on l'empêchât; ceux qui ont vu ces choses sont morts, et les jeunes les prendraient pour des rêveries. » Toutefois Gourville avait trop tenté pour ne pas craindre un peu, et il jugea prudent de quitter Paris et de se rendre à La Rochefoucauld. Poursuivi vivement, et deux fois arrêté, il ne dut son salut qu'à son sang-froid et à un esprit de ressources qui ne l'abandonnait jamais. Après la délivrance des princes et leur retour à Paris, Gourville, présenté au prince de Condé, en fut des mieux accueillis, et il devint dès lors un de ses agents et de ses confidents politiques les plus accrédités et les plus employés. Lorsque le coadjuteur, se rapprochant de la cour, était devenu l'ennemi du parti des princes, Gourville proposa de l'arrêter, et un hasard tout à fait inattendu déroba seul le coadjuteur à ses habiles menées. Tous les moyens, au reste, lui étaient bons pour servir la cause des princes. Comme ils manquaient d'argent, Gourville, une fois, saisit celui d'une recette, et une autre fois il mit à rançon un directeur de postes. Lorsque La Rochefoucauld, fatigué de la guerre civile et de sa vie de frondeur aventureux, voulut faire sa paix avec la cour, ce fut Gourville qu'il chargea de négocier son raccommodement, et il déploya tant d'habileté dans cette négociation que le cardinal de Mazarin voulut s'attacher un si précieux diplomate. Il chargea Gourville d'obtenir du prince de Conti, alors maître de Bordeaux, qu'il rendît cette ville au gouvernement, et fit ainsi les premiers pas vers une paix désirée des deux parts, mais que personne ne voulait offrir. Gourville y réussit, et peu après le cardinal le chargea d'une affaire de même nature auprès du prince de Condé. Il eut cette fois moins de succès, sans cependant perdre rien de son crédit à la cour. Gourville allait ainsi d'un camp dans l'autre, et put servir le pouvoir, sans se brouiller avec ses premiers amis politiques. Sa position néanmoins était trop difficile à bien garder pour que sa fidélité n'inspirât jamais quelques soupçons aux uns ou aux autres. Nommé intendant des vivres à l'armée de Catalogne, il était revenu à Paris à la fin de la campagne de 1655; mais Mazarin, craignant qu'il n'y eût été envoyé pour renouer quelques intrigues par le prince de Conti, le fit mettre à la Bastille. Le ministre se trompait : Gourville ne venait à Paris que pour s'y reposer des affaires, et y prendre du bon temps, comme on disait alors. Déjà riche, il s'était fait meubler un appartement avec luxe et avec goût, avait acheté des chevaux, une voiture, et pour figurer dans le grand monde, il apprenait à danser. Quand le gouverneur de la Bastille vint arrêter Gourville, il le trouva qui répétait une courante. S'il se vit forcé de l'interrompre dans cet exercice, on n'en usa pas fort durement avec lui; on le fit monter dans son carrosse, lui donna une chambre fort agréable et adoucit autant que possible le séjour de six mois que Gourville fut forcé de faire dans ce château-fort. Lorsqu'il en sortit, Gourville alla d'abord remercier le cardinal de l'y avoir fait mettre pour le guérir de l'intrigue. Mazarin se mit à rire, et pour lui prouver, du reste, sa bonne volonté, l'engagea à entrer dans les finances, où il lui était aisé de s'enrichir. Bientôt, grâce à la bienveillance de Fouquet, il obtint la recette générale des tailles de la Guienne. Lui-même, dans ses *Mémoires*, nous a tracé ingénument le tableau de toutes les façons dont on dilapidait le bien de l'État. Après quoi il ajoute : « Ayant ces exemples devant moi, je profitai beaucoup. » Il profita si bien qu'il put acheter onze cent mille francs la charge de secrétaire du conseil, et en paya comptant plus de la moitié. Il avait rendu à Fouquet près du cardinal quelques services, qui lui avaient valu toutes les bonnes grâces du surintendant. Mais il eut le mérite plus rare de lui demeurer fidèle dans sa chute. Quand Fouquet fut arrêté, Gourville s'empressa de porter cent mille francs à madame Fouquet « pour gagner quelques juges, si l'on pouvait y parvenir », comme il le dit dans ses *Mémoires*, et plus tard il remit encore à cette dame une somme considérable pour l'aider à l'établissement de son fils, le comte de Vaux. Mais en même temps qu'il frappait Fouquet, Louis XIV sévissait contre tous les traitants, et tout le crédit dont jouissait Gourville, qui même avait eu l'honneur de faire la partie du roi, ne le put dérober aux coups qui venaient d'atteindre, et trop justement, lui et la plupart de ses confrères. La chambre de justice, établie pour contrôler les actes de ceux qui avaient administré les finances, condamna Gourville à être pendu et à la confiscation de ses biens. Mais déjà il avait cherché en Hollande un port contre l'orage. De là il passa en Angleterre, où il se vit très-bien accueilli par Saint-Évremond, Hamilton, Buckingham, et d'autres seigneurs qu'il avait connus à la cour de France. Puis il revint à Bruxelles, y loua un très-bel hôtel, et y donna des fêtes qui attirèrent l'élite de la société. En 1666, pendant la tenue du congrès à Bréda, il s'y rendit, et grâce à ses habiles négociations, les princes de Brunswick et de Hanovre s'y prononcèrent en faveur de la France. Louis XIV alors le fit accréditer comme son ministre près de la cour de Brunswick, de sorte que, comme il le dit dans ses *Mémoires*, « son procès était fait et parfait à Paris, pendant qu'il se trouvait

plénipotentiaire du roi en Allemagne ». Il servit assez bien le roi pour en obtenir son rappel. Mais Colbert, moins facile à fléchir, exigea qu'il payât sa grâce en versant au trésor huit cent mille francs, qu'il consentit à réduire à six cent mille. Sur ces entrefaites, Gourville était devenu l'intendant du prince de Condé, et s'était rendu à Madrid pour y réclamer des sommes dues au prince, à qui il rapporta de quoi continuer ses embellissements de Chantilly, qui, comme on sait, lui tenaient fort au cœur. Gourville, dans son voyage, avait aussi transmis à Lyonne, dont il avait reçu les instructions, beaucoup de renseignements précieux, et ce ministre dit au roi qu'il lui devait de bien connaître l'Espagne. En 1681, Louis XIV renvoya Gourville en Allemagne, avec la mission de rompre l'assemblée des princes à Humelinck. Enfin, après cette mission, il obtint des lettres de grâce, lettres que la faveur du roi emporta; car elles furent un acte de clémence royale qui força un peu les règles de la justice. Du reste, à cela près de son trop de penchant à l'intrigue et de son peu de délicatesse en matières de finances, suivant l'usage du temps, Gourville avait beaucoup de bonnes qualités. Il n'oublia jamais d'où il était parti, et il s'épargnait ainsi de fâcheuses mortifications. Ses meilleurs amis ne l'oubliaient point; madame de Sévigné, qui était du nombre, écrit à sa fille, en lui disant que Gourville avait placé un domestique à elle, nommé Hébert, chez le prince de Condé : « M. de La Rochefoucauld dit qu'il prend des liaisons avec Hébert, dans la pensée que c'est un homme qui commence une grande fortune; à cela je réponds que mes laquais ne sont pas si heureux que les siens. »

Gourville, qui vécut et mourut célibataire, n'avait pas une morale des plus rigides. Mais, dans ses *Mémoires*, il ne touche point au chapitre de ses aventures galantes, et ne parle pas même de Ninon de Lenclos, qu'il aima tendrement et dont il fut tendrement aimé dans sa jeunesse, et dont il demeura toujours l'ami. Au nombre des amis de Gourville, qu'il recevait dans sa maison, il faut, avec madame de Sévigné, compter encore le duc de Bourbon, le duc de La Rochefoucauld, Mme de Grignan, de Schomberg, de Coulanges. Madame de Sévigné nous peint de la sorte, en parlant de la mort de M. de La Rochefoucauld, la véracité, la sincérité de l'attachement que lui portait Gourville. « Jamais homme, dit-elle, n'a été si bien pleuré : Gourville a couronné tous ses fidèles services dans cette occasion; il est estimable et adorable par ce côté de son cœur, au delà de ce que j'ai jamais vu; il faut m'en croire. » Gourville menait donc à la fois une vie douce et honorée, lorsque les infirmités de la vieillesse se firent cruellement sentir à lui. Une douleur à la jambe, tellement grave, que ses facultés intellectuelles en subirent le contre-coup, le retint pour toujours dans sa chambre. Ce fut là, dans la première année de sa maladie, qu'il dicta ses *Mémoires*, où, dans un style souvent pénible, confus, qui se ressent de la vieillesse de son auteur, il nous retrace pourtant beaucoup de faits très-curieux sur les intrigues de la Fronde et l'état des esprits, des affaires, du gouvernement à cette époque. Ces mémoires parurent en 1724, édités par les soins de Mlle de Bussière. Voltaire a inséré dans son *Siècle de Louis XIV* quelques-unes des anecdotes que conte Gourville dans ses *Mémoires*, et madame de Sévigné, à qui il les avait donné à lire, en a dit d'une façon fort spirituelle, mais un peu trop aimable pour l'auteur : « Les *Mémoires* de Gourville sont charmants; ils sont écrits, non pas avec la dernière politesse, mais avec un naturel admirable. Vous y voyez Gourville pendu en effigie et gouverner le monde; les caractères de tous les ministres y sont merveilleux; l'histoire de madame de Saint-Loup et de La Croix y est narrée dans la perfection. Gourville y parle de sa naissance avec une sincérité parfaite; et son neveu n'est pas un assez grand homme pour soutenir une chose aussi estimable à mon gré. » Gourville mourut à soixante-dix-huit ans, dans les sentiments de la plus grande piété, après avoir fondé un hospice à La Rochefoucauld et en laissant par son testament beaucoup de bien aux pauvres. AL. DUFAÏ.

Mémoires de Gourville. — *Lettres de Sévigné.* — *Notice sur Gourville* par Petitot. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. V.

GOUSSAINVILLE (*Pierre*), poëte français, né à Montfort-l'Amaury, vivait à la fin du seizième siècle. Il n'est connu que par l'ouvrage suivant : *Libellus Epigrammatum variorum ad amicos pro xeniis, per Petrum Goussainvillium, Montis-Fortensem, pro anno* 1574. *Apud Dion. a Prato*; 1574. D. DE B.

Ant. Loysel, *Opuscul.*, p. 787.

GOUSSAINVILLE (*Pierre* DE), historien ecclésiastique français, né au pays Chartrain, vers 1620, mourut en 1683. Il fit une étude approfondie des ouvrages de Pierre de Blois, précepteur d'abord, puis secrétaire de Guillaume II, roi de Sicile. Richard, archevêque de Cantorbery, fit de Pierre de Blois son chancelier, à raison de l'estime qu'il portait à son mérite. Pierre continua l'*Histoire des Monastères d'Angleterre* d'Inculfe depuis 1091 jusqu'en 1596. On a de lui 183 *lettres* et 65 *sermons*. Ceux-ci furent publiés par le P. Budée en 1600, à Mayence. Goussainville donna la meilleure édition de ces *Lettres et sermons*; Paris, 1667, in-fol. Elle est précédée de la vie de l'auteur et de notes savantes; cette édition est dédiée à Louis de Bassompierre, évêque de Saintes, dans la maison duquel Goussainville resta quelque temps. Il a encore publié : *Vita Petri Blesensis*...; Paris, 1647, in-fol.; — les *Œuvres de saint Grégoire pape*, 1675, 3 vol., qu'il dédia au même personnage.

DOUBLET DE BOISTHIBAULT.

D. Liron, *Bibl. gén. des Auteurs de France*, p. [illegible].

GOUSSAULT (*N.....*), écrivain français, de la fin du dix-septième siècle. Abbé et licencié en Sorbonne, il fut pendant quelque temps conseiller au parlement. « Lorsqu'il fut retiré des affaires, dit Barbier, il se livra à la composition de différents ouvrages de morale, qui furent bien reçus du public. » On y remarque, selon le même bibliographe, un mélange assez agréable d'érudition profane et ecclésiastique. Un de ses livres montre aussi que l'auteur avait voyagé en Italie. Il a fait imprimer : *Raisonnements chrétiens sur ce qui s'est passé dans le commencement du monde;* Paris, 1679, in-12; — *Poésies et Pensées chrétiennes;* Paris, 1681, in-12; — *Lettre à un de mes amis sur le mandement de l'évêque de Laon touchant les curés et les prêtres avancés en âge;* 1688, in-4°; — *Réflexions sur les défauts ordinaires des hommes et sur leurs bonnes qualités;* Paris, 1692, in-12; Lyon, 1694 (anonyme) : Barbier pense que l'auteur avait caché son nom pour n'avoir point l'air de se mesurer avec l'abbé de Villiers, qui venait de publier un ouvrage du même genre. Un libraire de Maestricht reproduisit le livre de Goussault sous ce titre : *Réflexions sur les différents caractères des hommes, par M. E. F., évêque de N.;* 1714, in-12 : « L'ouvrage fit encore plus de sensation sous ce nouveau titre que sous l'ancien, » dit Barbier. L'abbé Fléchier, croyant que ces *Réflexions* étaient réellement de son oncle, les inséra en 1715, à la suite des *Lettres* de l'évêque de Nîmes. Les journalistes du temps n'élevèrent aucune réclamation à ce sujet. Aussi trouve-t-on cet ouvrage dans la collection des *Œuvres de Fléchier*, en 10 vol. in-8°; — *Le Portrait d'un honnête homme;* Paris, 1693; Lyon, 1694 et 1700, in-12 : le style et la marche de ce livre font reconnaître Goussault pour l'auteur du précédent, lequel se trouvait d'ailleurs indiqué dans les catalogues de Brunet, son éditeur, comme étant de l'abbé Goussault; — *Portrait d'une honnête femme;* Paris, 1694, in-12; — *Conseils d'un Père à ses Enfants;* Paris, 1695, in-12; — *Lettres choisies de divers auteurs;* Bruxelles, 1725, in-8° : on pense que c'est une nouvelle édition du recueil de Milleran. P. A.

Barbier, *Examen critique des Dict. historiques.*

GOUSSET (*Jacques*), en latin *Gussetius*, théologien protestant, et habile hébraïsant français, né à Blois, le 7 octobre 1635, d'une famille distinguée, et mort à Groningue, le 4 novembre 1704. A Saumur, où il fit ses études de théologie, il acquit une profonde connaissance du grec, sous Lefèvre, et de l'hébreu, sous Louis Cappel. Nommé ministre à Poitiers, en 1662, il ne quitta cette église qu'à la révocation de l'édit de Nantes. Il avait refusé à trois reprises différentes une chaire de théologie à Saumur. En 1685 il passa en Angleterre, et bientôt après en Hollande. A la recommandation de Sal. van Till, il fut nommé pasteur de l'église wallonne de Dordrecht, en 1687. Cinq ans après, il fut appelé à Groningue pour y enseigner le grec et la théologie. Il remplit ces fonctions jusqu'à la fin de ses jours. Gousset s'appliqua surtout à la culture de l'hébreu, sur lequel il mit en avant un système fort opposé à celui qui commençait à prévaloir en Hollande. Tandis que les hébraïsants hollandais, marchant sur les traces d'Erpenius, regardaient la connaissance de l'arabe et du syriaque comme de la plus grande utilité pour l'intelligence de la langue hébraïque, Gousset, considérant cette langue comme un soleil qui s'éclaire lui-même, selon ses propres expressions, prétendait qu'elle peut et qu'elle doit s'expliquer par elle-même, sans aucun secours étranger. Il faut, d'après lui, déchiffrer l'hébreu, comme une lettre écrite en caractères inconnus, en s'aidant des passages parallèles et de la suite du discours. Il fondait cette opinion sur cette singulière considération que l'hébreu, étant une langue divine, ne peut avoir aucun rapport avec les autres langues, qui sont purement humaines. Il ajoutait qu'on ne peut, sans s'exposer à de nombreux ennuis, aller chercher des secours pour déterminer le sens des mots et pour se rendre compte des formes grammaticales de l'hébreu, qui est la souche des autres dialectes sémitiques, dans ces dialectes qui, venus après lui, ont éprouvé de grandes modifications, inconnues et étrangères à la langue mère. Il trouvait d'ailleurs étrange que Dieu eût voulu que pour entendre sa parole contenue dans l'Ancien Testament il fût nécessaire d'apprendre tant de langues, argument dont, pour le dire en passant, il ne sentait pas sans doute la portée, et qu'il aurait été facile de réfuter par la même argumentation. Enfin, il faisait très-peu de cas des secours que les anciennes versions et les écrits des rabbins peuvent fournir pour l'interprétation de l'Ancien Testament. Schultens, qui à l'âge de dix-huit ans eut avec lui une discussion publique sur ce système, l'a réfuté dans ses *Origines Hebrææ* et dans sa *Vetus et regia via hebraizandi*. Gousset avait cependant une connaissance profonde de la langue hébraïque; seulement ses préoccupations dogmatiques l'avaient égaré et lui avaient suggéré un système insoutenable. On a de lui : *Examen des endroits de l'accomplissement des prophéties de M. Jurieu qui concernent la supputation des temps;* 1687, in-12, sans nom d'auteur; — *Controversiarum adversus Judæos Ternio, in specimen operis, jam affecti, quo R. Isaaci Chizzuk Emonna confutatur;* Dordrecht, 1688, in-8° : cet ouvrage contient trois dissertations critiques sur trois passages de l'Ancien Testament appliqués au Messie; — *Jesu Christi Evangeliique Veritas salutifera demonstrata in confutatione libri Chizzuk Emonna* Amsterd., 1712, in-4° : cet ouvrage, complément ou, pour mieux dire, développement du précédent, est une réfutation du *Chizzuk Emonna* du rabbin Isaac; — *Considérations théologiques et critiques sur le*

projet d'une nouvelle version française de la Bible, publié l'an 1696, *sous le nom de M. Ch. Lecène, dans lesquelles la vérité est défendue sur un grand nombre de passages de l'Écriture Sainte;* Amsterd., 1698, in-12 : critique plus violente qu'impartiale du projet de Lecène; Gousset, qui était un fervent calviniste, accusa Lecène, qui était arminien, d'avoir affaibli ou fait disparaître plusieurs dogmes de la religion, par la manière dont il traduisait les passages qui les contiennent; — *Commentarii Linguæ Ebraicæ, in quibus præcipue opera impenditur primario significatui et sensui dictionum phrasiumque, accurata investigationes definiendo, homonymiis et interpretationibus vagis*, etc.; Amsterd., 1702, in-fol. C'est le meilleur ouvrage de Gousset. On y trouve de fort bonnes remarques sur la grammaire hébraïque et principalement sur les *usus loquendi* propres au style biblique. J.-Ch. Clodius en a donné une nouvelle édition à Leipzig, 1743, in-4°. J.-C. Schwarz a inséré à la fin de ses *Carmina familiæ Cæsareæ,* 1715, in-8°, des remarques et des corrections à ces commentaires; — *Disputationes in Epistolam Pauli ad Hebræos et ad Leviticum XVIII*, 4; Amster., 1712, in-fol.; — *Vesperæ Groninganæ, sive amica de rebus sacris colloquia, ubi varia Sacræ Scripturæ loca selecta explicantur;* Amster., 1698, in-8°; 2e édit., 1711, in-8°; — *De viva deque mortua Fide, doctrina Jacobi apostoli evoluta; adjuncta est dissertatio ostendens Cartesianum mundi systema non esse, ut quidam existimant, periculosum; oratio item qua Deum esse ex mundi hujus inferioris harmonia demonstratur;* Amster., 1696, in-8°; — *Causarum primæ et secundarum realis Operatio;* Leuwarden, 1716, in-4°. Gousset attaque dans cet écrit le système de Malebranche, et soutient la réalité de l'activité des causes secondes; — *Theses Theologicæ de typorum interpretandorum methodo apostolica*, à la suite du *Schediasma Theologiæ practicæ* de Herm. Witsius; Groning; 1729, in-8°. Michel NICOLAS.

Bayle, *Œuvres diverses*, tom. III, p. 620; tom. IV, pag. 766, 773 et 807. — Nicéron, *Mémoires*, tom. II et X. — *Journal des Savants*, 1700, n° 40. — Meyer, *Geschichte der Schrifterklärung*, tom. IV. — MM. Haag, *La France protest.*

* GOUSSET (*Thomas-Marie-Joseph*), prélat français, né à Montigny-lès-Cherlieux (Haute-Marne), le 1er mai 1792. Fils de parents pauvres et d'humble condition, il se livra jusqu'à l'âge de dix-sept ans aux travaux de la campagne. Cédant enfin à une vocation irrésistible, il commença en 1809 le cours de ses études, et obtint en 1812 le diplôme de bachelier ès lettres. Ses premiers progrès ayant développé chez lui le goût des sciences théologiques et la vocation sacerdotale, il entra la même année au grand séminaire de Besançon, et y devint bientôt l'un des élèves les plus distingués. Il quitta le séminaire en 1817, reçut l'ordination sacerdotale des mains de Latil, alors évêque d'Amyclée *in partibus*, devint vicaire de Lure, et fut rappelé l'année suivante au grand séminaire de Besançon par l'autorité diocésaine, pour y professer la théologie morale. Le cardinal de Rohan lui conféra en 1832 le titre de grand-vicaire. Sacré évêque de Périgueux le 6 octobre 1835, Gousset rendit d'importants services dans son diocèse par la fondation de divers établissements utiles, par la création et la restauration de plusieurs monuments religieux. Il fut élevé le 25 mai 1840 au siége archiépiscopal de Reims. En 1851, sur l'initiative du prince président de la république, il fut promu au cardinalat, dignité ecclésiastique qui lui fit prendre rang au sénat. Il est membre du comité historique des arts et monuments et membre de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Besançon. Dans ces derniers temps, le cardinal Gousset a prêté l'appui de son autorité à la doctrine pédagogique de l'abbé Gaume, contre laquelle a protesté la plus grande partie de l'épiscopat français. On sait que cette doctrine consiste dans l'exclusion des auteurs classiques; cette exclusion est absolue jusqu'à la quatrième. A partir de là ils sont admis dans une certaine proportion avec les écrivains ecclésiastiques. On doit au cardinal Gousset les ouvrages suivants. *Conférences d'Angers*; Besançon, 1823, 26 vol. in-12; — *Exposition de la doctrine de l'Église;* Besançon, 1823, in-12; — *Code Civil commenté dans ses rapports avec la théologie morale;* Paris, 1827 et 1829; Besançon, 1834, in-18 et in-8°; — une édition du *Dictionnaire de Théologie de Bergier*, avec notes et dissertations; Besançon, 1884, in-8°; — une édition du *Rituel de Toulon*, avec notes et dissertation; Besançon, 1828, 6 vol. in-8°; — *Justification de la Théologie morale du B. Liguori*; Besançon, 1832, in-8°, ouvrage traduit en italien; — *Lettres à M. le curé de ***, sur la doctrine du B. Liguori*; Besançon, 1834, in-8°; — *Observations sur le projet de loi sur la liberté d'enseignement; — Théologie morale;* Paris et Besancon, 1836, 2 vol. in-8°. Ce dernier ouvrage a été généralement considéré comme un des meilleurs traités sur la matière; — *La Croyance générale et constante de l'Église touchant l'immaculée conception de la bienheureuse Vierge Marie;* Paris, 1855, in-8°. SICARD.

Docum. partic. — *Galerie historique et biographique des Membres du Sénat.*

GOUSSIER (*Louis-Jacques*), savant français, né à Paris, le 7 mars 1722, mort dans la même ville le 31 octobre 1799. Professeur de mathématiques, ses premiers travaux furent de mettre en ordre et de diriger la publication des mémoires de La Condamine sur la mesure des trois premiers degrés du méridien dans l'hémisphère austral. Goussier fit pour l'*Encyclopédie* quelques articles sur les arts mécaniques, entre autres l'horlogerie, la serrurerie, la menuiserie, etc. Il inventa différents appareils, comme

un moulin à bras portatif pour scier des planches, une machine et un niveau d'eau. Roland, devenu ministre de l'intérieur, s'attacha Goussier, lui fit revoir les articles qu'il donnait à l'*Encyclopédie méthodique*, et le fit entrer à la division des arts et métiers. Il a publié, en collaboration avec le baron de Marivetz : *Discours préliminaire et prospectus d'un Traité de Géographie physique du royaume de France*; Paris, 1779, in-4°; — *La Physique des Gens du Monde*; Paris, 1780-1787, 5 vol. in-4°; — *Système général, physique et économique des Navigations naturelles et artificielles de l'intérieur de la France*; Paris, 1788-1789, 2 vol. in-8° et atlas. P. A.

Chaudon et Delandine, *Dict. universel historique, critique et bibliogr.* — Quérard, *La France littéraire*.

GOUTIÈRE (1) ou **GUTHIER** (2), en latin **GUTHERIUS** (*Jacques*), né à Chaumont, en 1568, mort en 1638. Il était avocat au parlement de Paris, et savant antiquaire. On a de lui : *De veteri Jure pontificio urbis Romæ*; Paris, 1612, in-4°; — *De Jure Manium, seu de ritu, more, et legibus prisci funeris, libri III*; Paris, 1615, in-4°; Leipzig, 1671, in-8°; — *De Officiis domus Augustæ publicæ et privatæ*; Paris, 1628, in-4°; Leipzig, 1672, in-8°. Dans ces trois ouvrages Goutière compare perpétuellement les *Novelles* et le Code Théodosien avec l'histoire; — *Choartius major, seu de orbitate toleranda præfatio*; Paris, 1613, in-8°, condoléance adressée à Anne Robert sur la mort de son fils; — *Specula ad J. Leschasserii J.-C. observationem de ecclesiis suburbicariis*; Paris, 1618, in-4°; — *Tiresias, seu de cæcitatis et sapientiæ cognatione*; Paris, 1618, in-8°; ibid., 1628, in-4°; — *Rupella rupta, carmen ad E. card. de Richelieu*; Paris, 1628, in-4°. Élégie à Antoine Loisel, sous le nom de *Phædrus, P. Pithæi libertus*. Goutière fut honoré de la qualité et des priviléges de bourgeois de Rome par Abel de Sainte-Marthe dans des vers qu'il lui adresse au livre II de ses *Épigrammes*, pag. 241. R—R.

Loisel, *Opuscules*; Paris, 1652, in-4°, pag. 281, 611 et 677. — Terrasson, *Histoire du Droit romain*, pag. 478. — Brunet.

GOUTHOEVEN (*Valère*), historien hollandais, né à Dordrecht, en 1577, mort en 1638. Il était d'une famille patricienne. Après avoir fréquenté les universités de Cologne, de Louvain et de Dôle, il retourna dans sa ville natale, dont l'histoire devint le sujet de ses recherches. On a de lui : *De oude Chronycke ende Historien van Holland, van Zeeland ende van Utrecht, beginnende van de Jare* 449 *tot* 1591 (Ancienne Chronique et histoire de Hollande, de Zélande et d'Utrecht, depuis l'an 449 à 1591); Dordrecht, 1620, in-fol., avec des notes de Pierre Scriverius. Cette chronique avait été publiée pour la première fois en 1561; il en parut une nouvelle édition à La Haye, en 1636, in-fol., avec une continuation jusqu'en cette même année, due à de Blerk. Gouthœven a laissé en manuscrit, *Descriptio urbis Dordracensis*. E. G.

Sweert, *Athenæ Belgicæ*. — Foppens, *Bibl. Belgica*. — *Index Batavicus*, p. 88.

GOUTTES (Des). *Voy.* DESGOUTTES.

GOUTTES (*Jean-Louis*), prélat et économiste français, né à Tulle, en 1740, guillotiné à Paris, le 6 germinal an II (26 mars 1794). Il entra fort jeune dans un régiment de dragons, qu'il quitta après quelques années pour suivre la carrière ecclésiastique. Il obtint d'abord une cure aux environs de Bordeaux, puis celle d'Argilliers (Languedoc), qu'il occupait au commencement de la révolution. Il s'était fait remarquer par sa bonne conduite, sa tolérance, une certaine éloquence et un sincère désir de voir améliorer le sort des classes inférieures. Il avait acquis une grande influence dans son diocèse, et le clergé de la sénéchaussée de Béziers crut devoir, en 1789, le choisir pour son représentant aux états généraux. Son rôle y fut très-actif, et il n'est guère de discussions où il n'ait pris la parole. Il s'y prononça en faveur de la cause populaire, et l'un des premiers demanda la réunion des ordres. Le 3 octobre 1789, il parla en faveur du prêt à intérêt : « L'argent, disait-il, est une marchandise; il vivifie tout : c'est la semence du commerce comme le grain est la semence du blé. Rien ne produit rien, a dit le Seigneur. — S'il est vrai que l'Évangile ordonne de prêter sans intérêt, même sans exiger le retour du capital, saint Jérôme et saint Basile expliquent ainsi le texte de l'Écriture : cette maxime s'entend seulement pour le *prêt de charité*, et non pour le *prêt de commerce*. Saint Luc, saint Matthieu, saint Thomas n'ont considéré le *mutuum date* que comme un conseil et non comme un précepte. Quand deux hommes traitent ensemble et sans nuire à personne, il est impossible qu'ils pèchent. » Le 31 du même mois, il appuya la motion de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, proposant la vente des biens du clergé. Gouttes s'étendit surtout sur le mal que la possession des richesses avait fait au christianisme, par les scandales des ministres de l'Église, trop faibles pour résister à des tentations continuelles et volontaires. Il fut nommé, en avril 1790, membre du comité des recherches, et le 29 du même mois remplaça de Virieu à la présidence de l'assemblée. En juillet suivant, malgré les résistances obstinées de la majorité de son ordre, il vota l'établissement de la constitution civile du clergé. Il devint quelque temps après membre du comité de liquidation, et blâma vivement le nombre excessif des pensions non méritées dont le trésor royal était grevé. Il appuya ensuite la création des assignats, comme moyen de représenter les biens nationaux et d'utiliser d'une manière active d'immenses ressources immobilières. Le 16 octobre, il fit décréter qu'un prêt de 20,000 fr. serait fait à M. Di-

(1) C'est ainsi qu'Ant. Loisel écrit *Goutière*.
(2) Selon Terrasson, qui en estropie le nom.

dot pour achever l'impression de son édition des *Œuvres de Fénelon*. En février 1791, Gouttes remplaça Talleyrand sur le siége épiscopal d'Autun, et fut sacré par son prédécesseur. Gouttes s'opposa à la destruction radicale du culte catholique ; il s'éleva avec énergie contre les excès des ultra-révolutionnaires, et regretta hautement que la belle cause de l'émancipation des peuples, de la liberté générale, fût souillée par tant de sang. Dès lors il devint suspect de *réactionisme*. Dénoncé par les assemblées populaires en pluviôse an II (février 1794), le comité de salut public décréta son arrestation. Mis en jugement le 6 germinal suivant, il fut condamné (1) et exécuté le même jour. On a de lui : *Théorie de l'Intérêt de l'argent, tirée des principes du droit naturel, de la théologie et de la politique, contre l'abus de l'imputation d'usure ;* Paris, 1780, in-12 ; 2e édit., 1782, augmentée d'une *Défense*, etc. Le fond de cet ouvrage est de Bulié, curé de Saint-Pierre de Cahors ; Gouttes le refit, avec l'aide, dit-on, de Turgot lui-même ; — *Projet de Réforme, ou réflexions soumises à l'Assemblée nationale ;* 1790, in-8° ; — *Discours sur la vente des biens du clergé ;* 12 avril 1790, in-8° ; — *Mon Opinion sur l'établissement du papier-monnaie ;* 15 avril 1790, in-8° ; — *Exposé des Principes de la Constitution civile du Clergé, par les évêques députés à l'Assemblée nationale ;* 1790, in-8°. Cet ouvrage porte un nom collectif ; mais Gouttes en fut le principal rédacteur. H. Lesueur.

Moniteur universel, année 1789, nos 23, 98 ; année 1790, nos 24, 55. 76, 85, 120, 147, 162, 179, 241, 255, 344, 364 ; année 1791, nos 6, 59, 191, 216, 267, 273 ; an. II, no 191. — *Galerie historique des Contemporains ;* 1819. — Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains ;* 1822. — Quérard, *La France littéraire*.

GOUVEA (*André* de), érudit portugais, né à Beja, en 1497, mort en octobre 1548. Il fit ses études en France, au collége Sainte-Barbe, dont son oncle Jacques était principal, et remplaça plus tard ce parent dans ses importantes fonctions. En 1524 Gouvea fut appelé à Bordeaux pour y organiser le collége de Guyenne. João III, roi de Portugal, le manda en 1547, pour créer à Coïmbre une institution sur les plans des colléges ecclésiastiques français. Gouvea, homme instruit et intelligent, réussit à donner rapidement à sa création une réputation solide, et vit accourir vers lui de nombreux élèves. Il prêchait avec feu et éloquence. Suivant Bèze il portait le sobriquet de *Sinapivorus*. C'était lui que Rabelais avait surnommé *Engoulve Moutarde*, en souvenir probablement de quelque aventure plaisante datant de son séjour au collége. Gouvea n'a rien laissé d'imprimé. On ne connaît de lui que quelques sermons, conservés dans la bibliothèque de Coïmbre. E. D—s. et F. D.

Summario da Bibliotheca Lusitana, t. I, p. 68. — De Thou, *Histoire*, continuation. — *Memorias da Academia da Historia*. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

GOUVEA ou GOVEA (*Antoine*), *Antonius Goveanus*, jurisconsulte célèbre, philosophe et littérateur estimable, frère du précédent, né à Beja (Alemtejo), vers 1505, mort à Turin, le 5 mars 1566, appartient par sa naissance au Portugal, par ses travaux et son enseignement à la France, où il passa la plus grande partie de sa vie. Il vint à Paris dès l'âge de vingt-deux ans, y étudia sous la direction de son oncle Jacques Govea, principal du collége de Sainte-Barbe, et se fit recevoir docteur ès arts en 1532. Il *régenta* ensuite, suivant l'expression de Bayle, à Bordeaux, dans un collége dont était principal André Govea, son frère. Sans discontinuer ses travaux littéraires, il étudia le droit à Toulouse (1537), à Avignon et surtout à Lyon, où il suivit pendant trois ans la direction d'Émile Ferret. A partir de cette époque, dit-il lui-même, il ne détourna plus entièrement les yeux des livres des jurisconsultes. Toutefois, il enseigna la philosophie à Paris, de 1541 à 1544. Ramus commençait alors ses attaques contre la dialectique d'Aristote ; Govea se montra péripatéticien zélé ; trois mois après la publication des *Animadversiones in dialecticam Aristotelis*, il en fit paraître la réfutation. La querelle émut jusqu'au parlement. François Ier évoqua l'affaire, et autorisa les deux adversaires à choisir chacun deux arbitres ; Govea désigna Pierre Danès et François de Vicomercat ; le roi chargea Jean de Salignac de présider à la discussion. Le président inclinait visiblement pour Aristote ; les deux arbitres opposés se retirèrent, et Ramus fut condamné par une décision que confirma le *Père des lettres*. On n'était pas encore au siècle où une plaisanterie de Boileau empêchait le parlement de rendre des arrêts en faveur d'Aristote ou de Descartes. Au surplus, le talent de Govea dut influer sur le résultat de la lutte : c'était, au dire de Scaliger, un rude jouteur (*valens dialecticus*). Sa victoire semble l'avoir dégoûté des querelles philosophiques. L'année même de la condamnation de Ramus (1544), il se rendit à Toulouse, où s'ouvrit pour lui la carrière de l'enseignement du droit ; il y publia ses premiers essais sur quelques textes du titre *De juridictione* et sur le droit d'accroissement. Devenu professeur à Cahors (1549), il épousa Catherine Dufour, fille d'un président du parlement de Toulouse. En 1554, il passa dans l'université de Valence ; il jouissait dès lors d'une grande réputation. Cujas, son successeur à Cahors, le proclamait le plus grand de tous les interprètes du droit romain (*quotquot sunt aut fuere*). Aussi, malgré les efforts de l'évêque de Valence, Jean

(1) Sa condamnation est ainsi motivée : « Convaincu d'avoir tenu dans la commune de Mont-Darroux (Saône-et-Loire) des propos tendant à provoquer le rétablissement de la royauté, l'avilissement de la représentation nationale et des autorités constituées. » J.-P. Davaux, curé, et Simon Laplace, vicaire épiscopal, furent arrêtés à la suite de ce jugement.

de Montluc, les Grenoblois attirèrent Govea dans leur université, l'année suivante, en lui assurant 800 livres d'honoraires fixes, somme qui vaudrait aujourd'hui dix fois davantage. Govea, dont les appointements furent encore augmentés plus tard, aurait sans doute fini ses jours à Grenoble, où il trouvait un repos conforme à ses goûts, si les guerres religieuses n'étaient venues jeter le désordre dans les universités. Le baron des Adrets s'empara de Grenoble en mai 1562; les cours furent suspendus. Govea, ayant essuyé un outrage sanglant d'un avocat nommé Marc-Antoine, dont il fait l'éloge dans ses écrits, accepta les offres d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie. Il échappa, non sans peine, aux embûches de son ennemi, et vint enseigner le droit à Mondovi, dont l'université fut bientôt transférée à Turin, que la France avait récemment restitué au duc de Savoie. Catherine Dufour étant morte, Govea se remaria avec Lucrezia Guerilla, fille d'un sénateur de Turin. Nommé lui-même conseiller au sénat de Piémont[1], il mourut d'une maladie occasionnée par une indigestion de melon. Il laissa trois fils : Mainfroi (*voy.* l'article suivant), Perolt ou Pierre, prédicateur, et Jantet, mathématicien. Les biographes sont loin de s'accorder sur les détails qui précèdent. La patiente sagacité de Bayle a éclairci plusieurs points; mais son travail doit être complété par la notice de van Vaassen, placée en tête de l'édition complète des œuvres de Govea (Rotterdam, 1766) et par l'*Histoire de l'Université de Grenoble*, de Jacques Berriat-Saint-Prix. On ne sait tout d'abord si l'on doit dire *Gouvea* ou *Govea*. La première version, proposée par le chanoine Joly, cet adversaire perpétuel de Bayle, paraît conforme à la prononciation portugaise : van Vaassen cite à l'appui Machado (*Biblioth. Lusitan.*). Loisel, qui vivait au seizième siècle, disait *Govean*, par une sorte de latinisme. L'orthographe de Bayle est confirmée par Nicolas Antonio (*Biblioth. Hispanica*) et les registres munipaux de Grenoble, qui portent constamment *M. de Govea*. La date du décès de notre héros est l'objet de vives controverses. Ceux qui le font vivre jusqu'à la fin du seizième siècle, comme Antonio, Vinet, Schot et Leyckert, l'ont confondu avec son fils Mainfroi : Bayle l'a prouvé. La date de 1565, donnée par De Thou, Guy Allard et Catini (*Stephanus Catinius*), élève de Govea et auteur d'une notice insérée dans les manuscrits de Dupuy, approche davantage de la vérité; elle est pourtant contredite par les registres de Grenoble, qui constatent une réclamation d'honoraires et arriérés faite par Govea lui-même le 8 février 1566; une réclamation pareille est reproduite le 24 mai par les *héritiers* de *feu* M. de Govea : donc la date véritable est celle du 5 mars, écrite par Pierre de Mornyeu, autre élève de Govea, en marge de l'exemplaire de ses œuvres (éd. de 1562) que possède la bibliothèque de Grenoble.

La supériorité juridique de Govea n'a jamais été contestée, même par ses contemporains. Le président Favre, son plus grand admirateur, a été jusqu'à dire que jamais homme ne fut aussi heureusement doué pour la jurisprudence; Govea, suivant cet illustre savant, aurait surpassé Cujas lui-même, si, trop confiant dans la force naturelle de son génie, il n'avait dédaigné le travail, comme inutile ou comme propre à rabaisser l'idée qu'on se faisait de sa capacité. Ce jugement s'accorde avec le récit latin de Loisel, qui vit Govea, en 1559, à Grenoble. « On ne trouve dans sa bibliothèque, dit-il, ni encre ni plume. Il ne prend pas la peine de consulter les ouvrages d'autrui; il lit seulement le texte qu'il doit expliquer, et le médite profondément, soit couché, soit en se promenant (*in lectulo, vel in vinea quam habet urbi vicina*). Le souverain bien pour lui est une vie tranquille, et il abandonnerait le professorat, s'il n'avait besoin des honoraires. » Cujas, ami de Govea, fut effrayé de ses talents : « J'aurais renoncé à l'interprétation du droit romain, écrivait-il plus tard au président de Thou, si Govea eût été capable de s'imposer un travail sérieux et soutenu. » En effet, Govea nous a laissé des ouvrages trop peu considérables, comparativement à ceux de Cujas et de Doneau, pour qu'on hésite à maintenir ces deux grands jurisconsultes au premier rang parmi les romanistes. Govea parlait si bien français, suivant Scaliger, qu'on n'aurait pu deviner son origine étrangère. Ses leçons attiraient une grande affluence d'auditeurs; en 1560, la ville de Grenoble fut obligée de prendre des mesures pour le logement des élèves que les hôteliers ne pouvaient recevoir. De Thou vante les talents littéraires et philosophiques de Govea; il le qualifie de *poeta elegantissimus* et de *summus philosophus*. On sait du reste que la plupart des jurisconsultes du seizième siècle embrassèrent la réforme; d'où l'adage *bonus jurisconsultus, malus christianus;* Govea ne fit pas exception à la règle. Calvin le met au niveau de Despériers et de Rabelais : « *Rabelæsus, Deperius et Goveanus, gustato evangelio, eadem excitatione sunt percussi.* » Languet le traite de *sceleratus*, et Chorier l'accuse d'incrédulité. Toutefois, au dire de Gui Allard, Govea se justifia par un discours, dont le manuscrit figurait dans la bibliothèque de Rabot d'Illins, premier président du parlement de Grenoble, à la fin du seizième siècle. Voici l'indication des ouvrages de Govea : I. ŒUVRES LITTÉRAIRES (Poésie) : *Epigrammatum Libri duo et Epistolæ quatuor;* Lyon, 1539, in-4°, et 1540, in-8° (Philologie); — *Virgilius et Terentius pristino splendori restituti;* Lyon, 1541, très-rare dès 1766; Térence a été publié séparément; Lyon, 1541, in-4°; Louvain, 1552, in-4°; Francfort, 1576, 1596; — *Porphyrii Isagoge in latinum translata;* Lyon, 1541, in-8°;

— *In Topica Ciceronis et criticam logices partem;* Paris, 1543 et 1545, in-8°; 1554, in-4°, avec les commentaires de Boetius, Visorius et Latonus; — *In priores libros duos Ciceronis ad Atticum et in librum De Legibus;* Paris, 1543, in-8°; — *Enarratio in Ciceronis orationem* (ou *interrogationem*) *in Vatinium;* Paris, 1545, in-8°; — *In aliquot Ciceronis orationes;* 1553, in-8°; — (Philosophie) : *Pro Aristotele Responsio, adversus Petri Rami calumnias et alia opuscula;* Paris, 1543, in-8°, dédié à J. Spifame. — II. Œuvres juridiques : *De Jure adcrescendi;* Toulouse, 1549, in-4°; Iéna, 1596, in-8°; Worms, 1611, in-12; — *De Jurisdictione, libri duo;* Toulouse, 1550, in-4°; — *Ad legem Gallus De liberis, et post, et ad titulum De vulgari et pupill. substitutione;* Toulouse, 1554, in-4°; — *Ad legem Falcidiam;* 1560; dédié à L'Hôpital : les dix premières lois avaient été commentées quatre ans auparavant; — *Lectionum variarum Juris civilis Libri duo;* Venise, 1565; Cologne, 1575, in-fol. Tous ces ouvrages ont été publiés en 1 vol. in-fol., à Lyon, en 1562, avec un autre, intitulé : *Animadversionum Liber unus.* Les œuvres complètes ont paru en 1766, à Rotterdam, en 1 vol. in-fol., sous ce titre : *Antonii Goveani Opera juridica, philologica, philosophica, ex bibliotheca G. Meerman edidit Jacobus Van Vaassen,* etc. — La bibliothèque du Vatican possède des manuscrits de Govea, contenant des commentaires sur Térence et Cicéron, des discours apologétiques et des poëmes; celle de Paris a un *Orator Ciceronis* corrigé; celle de Grenoble possède un commentaire sur le titre *Ad S.-C. Trebellianum :* c'est le trésor que réclamaient les jurisconsultes hollandais du dernier siècle. Nous le signalons aux libraires d'outre-Rhin; les éditeurs français hésiteraient à le mettre en lumière dans un temps où l'on n'étudie plus du droit romain que ce qui est indispensable pour obtenir un diplôme de licencié.

Félix Berriat Saint-Prix.

Bayle, *Dictionnaire historique et critique.* — Vie d'Ant. Loisel, en tête de ses *Opuscules;* 1652, in-4°. — Van Vaassen, *Notice latine placée en tête de l'édition complète des Œuvres de Govea;* Rotterdam, 1766. — F. Berriat Saint-Prix, *Hist. de l'ancienne Université de Grenoble;* 2e edit., 1839. — D. Clément, *Biblioth. curieuse,* t. IX, p. 254. — Teissières, *Éloges des hommes illustres,* t. II, p. 223.

GOUVEA ou **GOVEA** (*Mainfroi*), fils du précédent, né à Cahors, vers 1550, mort en 1613. Il suivit son père à Valence, à Grenoble et en Piémont, où il lui succéda dans les bonnes grâces du duc de Savoie. Il obtint les titres de conseiller d'État et de sénateur. On le chargea en 1591 d'une ambassade auprès de l'empereur Rodolphe II, et en 1599 de faire l'oraison funèbre de Philippe II. Il épousa Eleonora Plautiasca, dont il eut trois fils. Il a laissé divers ouvrages écrits en latin, parmi lesquels se trouvent des consultations (*consilia*), des commentaires sur Julius Clarus, et des poésies. Il a composé en italien l'oraison funèbre de Philippe II, sous ce titre : *Orazione funebre nella morte di Filippo II, rè di Spagna.*

F. Bt S.-P.

Jérôme Ghilini, *Teatro di Uomini litterati* II°, partie, p. 180. — Van Vaassen, *Notice sur Antoine Govea.*

* **GOUVEA** (*Christovam*), missionnaire portugais, né à Porto, le 8 janvier 1542, mort le 16 février 1622. Il entra comme novice chez les jésuites, à l'âge de quatorze ans, et fit ses études à Coïmbre, puis il alla à Evora, où il fut recteur du collége des Porcionistes; quelque temps après on l'appela pour professer à Coïmbre (1). Son temps écoulé, il fut élu visiteur de l'île de Madère. Devenu recteur du collége de Braga, où il se distingua pendant 1582, le P. Aquaviva le désigna pour être visiteur des célèbres missions du Brésil. Il partit en conséquence pour ce pays, dans la compagnie du P. Fernão Cardim, et il débarqua le 9 mars 1583 à Bahia, après avoir enduré une attaque de fièvre pernicieuse qui le mit à deux doigts du tombeau et qui ne l'épargna pas à son arrivée. Accueilli par le P. Anchéeta, bien vu des populations, il commença pour son ordre des travaux considérables, et qui rendent son nom à jamais recommandable; mais ce serait une erreur de suivre sur ce point l'opinion de Barbosa, qui lui attribue la construction des vastes édifices dont la ville de San-Salvador tire aujourd'hui son lustre principal. Gouvea procéda sans retard à la visite des missions américaines, qui lui était imposée; ceci donna lieu aux divers voyages le long de la côte qui sont racontés avec tant de charme par l'opuscule du P. Fernão Cardim. Gouvea alla successivement explorer l'état religieux de Camamú, Ilheos, Espirito-Santo, Porto-Seguro, enfin toute cette côte orientale désolée par les Aymores ou Guaymorés, dont les petits neveux s'éteignirent de nos jours sous le nom de Botocudos. De retour à Bahia, il fit voile pour Pernambuco, puis il se rendit dans les missions de San-Vicente. Partout il constata l'état florissant des aldées indiennes soumises récemment au christianisme, et en lisant le récit attrayant de son compagnon, on se demande comment l'anéantissement d'un grand peuple a pu être si rapide. Gouvea demeura au Brésil près de six ans; il partit pour Lisbonne en 1589. Pris en mer par les corsaires français qui suivaient le parti de D. Antonio, il eut beaucoup à souffrir de leurs mauvais traitements. Rentré néanmoins sain et sauf en Portugal, il put gagner enfin Lisbonne, où il fut créé bientôt provincial de son ordre; il venait d'être nommé évêque du Japon en 1622, lorsqu'il sentit sa fin approcher. Il mourut à Lisbonne, âgé de quatre-vingts ans; il y avait soixante-six ans qu'il faisait partie de la Société de Jésus. C'était un homme plein de savoir, et il avait écrit sur l'Amérique portugaise un livre bien précieux à coup sûr pour les temps

(1) Ce fut lui qui, en 1579, posa la première pierre du collége de Sao-Antonio à Lisbonne.

modernes, si on pouvait le retrouver. On conservait jadis ce livre au collége de Coimbre; mais il a disparu; il est intitulé : *Historia do Brasil e costumes dos seus habitadores*. On avait encore en manuscrit : *Commentario das occcupacões queteve e do que nella fez*; enfin, il avait laissé, toujours inédit, *Summario das armadas que se fizerão e guerras que se derão na conquista do Rio da Paraiba*. Ce dernier ouvrage, devenu si curieux aujourd'hui, avait occupé ses loisirs pendant qu'il était visiteur de la province du Brésil; le frère de Barbosa Machado le possédait dans sa bibliothèque, et le comte de Vimieiro passait pour en avoir l'original. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — Fernão Cardim, *Narrativa epistolar de uma Viagem e missão jesuitica*; Lisbonne, 1847 (pub. par Adolfo de Varnhagen). — Adolfo de Varnhagen, *Historia do Brasil*. — Sim. de Vasconcellos, *Historia*; in-fol.

GOUVEA (*D. Fr. Antonio* DE), historien portugais, né à Beja, mort le 18 août 1628. Il fit ses premières études dans la ville où il était né, et il adopta la vie religieuse chez les ermites de Saint-Augustin, dans le couvent de Lisbonne de ces moines, le 4 juin 1491. En 1597 il partit pour Goa, pour y enseigner les sciences scolastiques; ce fut de cette capitale qu'il partit lorsqu'il fut nommé ambassadeur auprès de Schah-Abbas, vers lequel l'envoyait Ayres de Saldanha, vice-roi des Indes. De concert avec Hieronymo da Cruz, il s'embarqua pour Ormuz le 15 février 1602. Il avait à remplir à la fois une mission religieuse et politique, et il s'acquitta avec une telle habileté du mandat qu'il avait reçu qu'il parvint à faire tourner les armes de Schah-Abbas contre les Turcs, au profit des princes chrétiens. L'empereur de la Perse, voulant poursuivre vigoureusement cette guerre, le dépêcha pour l'Europe, afin qu'il pût conférer de l'état des choses avec le pape Paul V et Philippe III. En arrivant en Portugal, il fut nommé évêque de Cyrène, le 28 décembre 1612. Il passa de nouveau en Perse, comme nonce du pape, avec les pouvoirs d'un légat *a latere*; mais dans l'intervalle qui s'était écoulé entre son départ et son retour, la politique du schah avait complétement changé, et le malheureux prélat fut jeté dans une étroite prison. Sorti de sa captivité, il traversa le désert, gagna Alep, et s'embarqua pour la Sardaigne; cette navigation fut malheureuse, il fut pris par les Barbaresques. Il demeura deux ans chargé de chaînes dans les *Masmoras*, et ne recouvra la liberté qu'en 1620, grâce aux diligences du Fr. Antonio da Cruz. Il se rendit alors à Madrid, et il y reçut une mission secrète du roi, qui l'envoya à Oran; ce fut la dernière fois qu'il se trouva mêlé à des négociations diplomatiques. De retour en Espagne, il se retira dans la bourgade de Mançanares de Membrilla, où il ne s'occupa plus que de travaux littéraires. C'est à tort, je crois, qu'on l'a représenté comme réfugié dans un couvent de son ordre. Le marquis de Velada, capitaine général d'Oran, son ami particulier, fit les frais de ses funérailles, et il est enterré dans la principale chapelle des carmes déchaussés de la résidence qu'il s'était choisie.

Son ouvrage principal est relatif à une secte curieuse de chrétiens que Vasco de Gama trouva établis aux Indes; mais on aima mieux lire sa relation des événements arrivés en Perse à l'époque de ses négociations. Les voyages de Gouvea furent publiés cinq ans après l'impression de cet ouvrage, et il les dédia au prélat dont il avait raconté la mission. En voici le titre : *Relaçdo em que se tratão as guerras, e grandes victorias que alcançou e grande rey de Persia Xá-Abbás, do grão Turco Mahometo, e seu filho Amethe, as quaes resultarão das embaxadas que por mandado da catholica real magestade del rey D. Filippe II de Portugal, se fizerão alguns religiosos da ordem dos Eremitas de Santo-Agostinho à Persia*; Lisbonne, 1611, in-4° (1). Une version anonyme de ce livre a paru sous ce titre : *Relation des grandes gverres et victoires obtenves par le roy de Perse cha Abbas contre les emperevrs de Turquie Mahomet et Achmet son fils, en svite dv voyage de qvelques religieux de l'ordre des Hermites de S.-Augustin, etc.; par le R. P. Anthoine Govvea, religieux du mesme ordre, recteur du collége de Saint-Augustin de Goa, professeur en théologie; trad. de l'orig. portugais, imp. à Lisbonne, avec licence de l'Inquisition de l'ordinaire et du palais*; Roven, 1646, in-4°. L'autre relation d'Ant. Gouvea, qu'il ne faut pas confondre avec celle-ci, et qui fut le résultat de son voyage à la côte de Malabar, où il avait accompagné un prélat de son ordre, est intitulée : *Jornada do arcebispo de Goa, D. fra Aleixo de Menezes, primaz da India oriental, religioso da ordem de Santo-Agostinho, quando foi ásservas de Malavar e Lugares em que morãoos antigos christãos de São-Thomé, e ostirou de muitos erros, e heregias em que estavão, e reduzio a nossa santa fé catholica, e obediencia da santa Igreja romana, da qual passava de mil annos, que estavão apartados*; Coimbre, 1606, in-fol. Ce livre parut en espagnol, trad. par un moine augustin, Francisco Muñoz. Jean-Baptiste de Glen en donna une version française, plusieurs fois réimprimée : *Histoire orientale des grands progrès de l'Église catholique, apostolique et romaine, en la réduction des anciens chrestiens dits de Saint-Thomas, de plusieurs autres schismatiques et hérétiques, à l'union de la vraie Église, conversion encore des Mahométans Mores et payens, par les bons devoirs du révérendissime*

(1) Barbosa signale une autre relation de la Perse appartenant au même voyageur et intitulée simplement : *Relaçãos de Persia e do Oriente*; Lisbonne, 1609, in-4°. L'ouvrage, que nous n'avons jamais rencontré, diffère, dit-on, essentiellement du précédent.

seigneur D. Alexis de Menezes, de l'ordre des Ermites de saint Augustin, archevesque de Goa et primat de tout l'Orient; Anvers, 1609, in-8°; Cologne 1611, in-8°; des omissions considérables se font sentir dans cette traduction.

On a aussi de Gouvea en espagnol : *Vida y Muerte del bendito padre Juan de Dios, fundador de la orden de la Hospitalidad de los Padres infermos;* Madrid, 1624, in-4°; plusieurs fois réimp.; — *Glorioso Triumfo de tres martyres españoles, dos portuguezes, frayles de Santo-Augustin y uno castellano;* Madrid, 1623, in-8°; — *Relacion de la gloriosa muerte que los Turcos dieron à D. Pedro de Miranda, cavallero español en la ciudad de Argel, el año* 1620; ms.; — *Vida do illustrissimo arcebispo D. fra Aleixo de Menezes.* F. Pedro Pojares lui attribue cet ouvrage dans le panégyrique de la bourgade de Barcellos, et Barbosa adopte cette opinion. F. D.

Barbosa Machado *Bibliotheca Lusitana*. — César de Figanière, *Bibliotheca Lusitana*. — J.-C. Pinto de Souza, *Bibl. Hist.*

GOUVEA (*Antonio* DE), missionnaire et sinologue portugais, né à Casale, en 1592, mort en 1677. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1611, partit pour les missions de la Chine en 1636, devint provincial de son ordre, et travailla pendant trente ans à la propagation de la foi catholique dans la province de Fou-Kian, située sur le canal de Formose, et dont Fou-Tcheou est la capitale. Gouvea résida successivement à Chao-Wou, à Fou-Ning, à Kan-Ning, à Teng-Cheou, et à Tchang-Tcheou; il a donné de ces villes et de la province de Fou-Kian des relations très-intéressantes. Très-versé dans les langues chinoise et mantchoue, il put durant son long séjour faire d'importantes observations sur le Céleste Empire. Il traduisit plusieurs livres chrétiens dans la langue indigène, et fit de nombreux néophytes. Il assista aux dernières luttes de la dynastie chinoise des Ming contre les Tartares, à la prise de Kien-Ning, pendant le sac de laquelle, suivant son rapport, trois cent mille personnes furent massacrées. Les dissensions entre les Chinois amenèrent la conquête de leur empire. Le P. Gouvea courut de grands dangers durant ces guerres atroces. Le calme renaissait, et les missionnaires reprenaient leurs travaux de propagande, lorsque l'empereur tartare Khang-Hi, après avoir fait exécuter plusieurs travaux géographiques, astronomiques et statistiques par les jésuites et leur avoir témoigné beaucoup d'estime (*voy.* GERBILLON), publia un édit par lequel il interdisait aux missionnaires le séjour de la Chine, et défendait, sous les peines les plus sévères, la pratique de la religion chrétienne dans ses États. « On se demande pourquoi, dit M. Pauthier, lorsque plusieurs sectes religieuses sont tolérées par le gouvernement chinois, la religion chrétienne n'a pas pu jouir du même privilége. Nous remarquerons seulement que dans tous les édits relatifs à cette question les empereurs chinois ont donné pour motif le caractère politique et pour ainsi dire factieux de cette religion, ou plutôt de ses propagateurs. » Le P. Gouvea résista autant qu'il fut en lui à cette persécution, et adressa plusieurs suppliques à l'empereur, rétorquant les accusations des bonzes, des mandarins, et du tribunal des rites. Ses démarches n'aboutirent point : il se vit lui-même arrêté, transporté à Canton, où il demeura six ans prisonnier. En 1699, il fut rendu à la liberté, et revint finir ses jours en Espagne. On a de lui : *Innocentia victrix, sive sententia comitionum imperii sinici pro innocentia christianæ religionis lata juridice per* 1669; Kouang-Tcheou (Canton), 1673, in-fol. Cet ouvrage fut publié par les soins des P. Ludovic Buglius, Gabriel Magelhaëns, et Ferdinand Verbiest; l'autorisation de Gouvea est du 28 décembre 1670. Les textes chinois sont en caractères tant anciens que modernes et cursifs. Le texte latin se trouve aussi dans les *Paralipomena ad Propylæum Act. SS.* de Maï; — *Catechismus* latin-chinois vulgaire, suivi de *Elogium S. Legis*, etc.; — *Responsum ad scripta duo R. P. Dom. Navarretæ* (circa res Sinenses); dans l'*Apologia pro decreto S. D. D. N. Alexandri VII et praxi jesuitarum circa cæremonias Sinensium* (Louvain, 1700), p. 80; trad. en italien dans l'*Istoria dell' editto dell' imp. de la Cina*, p. 226. — Le P. Gouvea a laissé en manuscrits : *Asia extrema*, dédié au roi D. Joam IV, 1644 : histoire des travaux de la Compagnie de Jésus dans l'Asie orientale; — *Historia da China, dividada em seis idades, tirada dos livros Chinas e Portuguezes, como continuo estudo e observaçoens de vinte annos, em a metropole de Fò a* 20 *de janeyro de* 1654 : *cum hum Appendix de Monarchia Tartarica;* in-fol. C'est le résultat de vingt années d'observations recueillies dans la capitale du Fou-Kian jusqu'au 20 janvier 1654. Alfred DE LACAZE.

Le P. Couplet, *Catalogus Patrum*, p. 116. — Sotwel, *Scriptores Societatis Jesu.* — Le P. Gabriel de Magelhaens, *Nova Relaçao da China*, p. 101. — Augustin et Aloïs de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus*, 1re série. — *Summario da Bibliotheca Lusitana*, t. I, p. 140. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — Le P. Lecomte, *Mémoires*, let. XIII. — *Lettres édifiantes et curieuses*, t. XL. — D. Clément, t. IX, p 257. — *Mémoires concernant l'histoire des Chinois*, publiés par l'abbé Le Batteur, de Bréguigny, de Guignes et de Sacy (Paris, 1776, 1816, 16 vol. in-4°), t. II, p. 507. — G. Pauthier, *Chine*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 413.

GOUVEST. *Voyez* MAUBEST.

* **GOUVION** (*Jean-Baptiste*), général français, tué d'un coup de canon, le 11 juin 1792, près du village de Grisuelle en avant de Maubeuge, était fils d'un lieutenant de police de Toul. Admis dans le corps du génie, il avait fait comme capitaine la campagne d'Amérique sous le général La Fayette, qui le choisit en 1789 pour major général de la garde nationale de Paris, lorsqu'il en reçut le commandement. En 1791 La Fayette le chargea d'aller donner à l'assemblée les rensei-

gnements qu'on avait pu recueillir sur le départ de Louis XVI. La même année, Gouvion fut nommé député de la capitale à l'Assemblée législative; mais il donna sa démission en avril 1792, après s'être vainement opposé à ce que l'Assemblée admît aux honneurs de la séance des soldats de Châteauvieux condamnés à la suite de la révolte de Nancy, où son frère, commandant de la garde nationale de Toul, avait perdu la vie en combattant sous les ordres du marquis de Bouillé. Sa motion fut assez mal accueillie; et apostrophé en termes menaçants par Choudieu, il l'appela en duel, et le blessa grièvement. Il rejoignit ensuite La Fayette, sous lequel il servit comme lieutenant général. P. A.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Oraison funèbre de J.-B. Gouvion*, prononcée à Notre-Dame, le 21 juin 1792, par Fr.-Val. Mulot, député de Paris à l'Assemblée nationale.

* **GOUVION** (*Louis-Jean-Baptiste*, comte), général français, parent du précédent, né en 1752, à Toul, mort à Paris, le 22 novembre 1823. Il entra fort jeune dans la carrière militaire, et devint général de brigade à l'époque de la révolution. Il passa des armées du nord à celles d'Italie, et revint en 1799 à celles du nord. Il servait sous les ordres du maréchal Brune lorsque celui-ci défit l'armée anglo-russe en Hollande. Nommé général de division sur le champ de bataille de Berghem, il se distingua encore à la bataille de Kastricum. Fait inspecteur général de la gendarmerie en 1802, il fut chargé l'année suivante de présider le collége électoral de la Drôme : ce département le porta sur la liste des candidats au sénat, et l'empereur le nomma membre de ce corps politique le 1er février 1805. Appelé à la chambre des pairs après la restauration, le général Gouvion y siégea jusqu'à la fin de sa vie. P. A.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains.*

GOUVION SAINT-CYR (*Laurent*), maréchal de France, parent du précédent, né à Toul, le 13 avril 1764, mort à Hyères, le 10 mars 1830. Sa famille n'était point riche; il reçut toutefois une éducation qui, développant d'heureuses dispositions, lui permettait de s'avancer honorablement dans la carrière où il entrerait. Toul était alors une ville toute militaire : elle avait une garnison, une école d'artillerie y était établie. C'était de ce côté que se tournait la vocation des jeunes gens bien élevés. La famille du jeune Gouvion désirait qu'il prît cette carrière; plusieurs de ses parents étaient devenus rapidement officiers. Il ne sentit toutefois aucun attrait pour la profession des armes, qui plus tard devait le conduire à la gloire et à une haute fortune. Le caractère d'indépendance qu'il devait conserver à toutes les époques de sa vie dicta sa première résolution. La situation d'un officier de fortune à qui le mérite et les services rendus ne suffisaient pas pour s'avancer, ni pour devenir l'égal des officiers privilégiés, ne lui plaisait point. Son goût s'était porté vers les arts; il avait sans beaucoup d'étude réussi à bien dessiner. La vie libre d'artiste semblait lui convenir. Pour se perfectionner, pour se faire un nom, pour trouver dans son talent les ressources nécessaires, il eût fallu aller d'abord à Paris, y passer quelques années dans les écoles et dans les ateliers, concourir pour les prix et devenir pensionnaire à l'école de Rome. Le jeune Gouvion ne voulut point s'assujettir à ces conditions; il conçut à dix-huit ans le projet d'aller à Rome et d'y travailler sans être officiellement élève de l'École de France. Il y passa deux ans. Quels progrès il y fit, quelles furent ses occupations spéciales, c'est ce qu'on n'a pas su : il n'aimait point à parler de lui, il ne se racontait à personne; il ne rappelait cette époque de sa vie que pour dire combien le séjour de Rome, la vie qu'on y menait, les monuments des arts, les souvenirs et les débris de l'antiquité avaient eu de charmes pour lui. En même temps il y avait acquis une sûreté et une finesse de goût qui n'auraient peut-être pas suffi pour faire de lui un artiste distingué, mais qui lui avaient donné le jugement et la conversation d'un amateur éclairé.

Il parcourut l'Italie et la Sicile, puis vint à Paris en 1784. Il y vécut de même qu'à Rome, mêlé aux jeunes artistes, fréquentant les ateliers et plus spécialement celui de Brenet, peintre oublié aujourd'hui, mais ne se risquait point à entreprendre et à terminer une œuvre quelconque. Il était sévère pour lui-même et difficile à contenter. Avant de prétendre au succès, il lui fallait avoir ses sûretés. La profession qu'il voulait embrasser n'était peut-être pas encore déterminée. Il avait, a-t-il dit quelquefois, envie d'être architecte. La révolution le trouva dans cette incertitude; ses opinions n'étaient ni excessives ni passionnées, mais favorables aux changements qu'après le 14 juillet l'Assemblée constituante venait d'opérer. Un de ses parents était major général de la garde nationale parisienne, un autre Gouvion était sous-aide de camp de M. de La Fayette; lui-même était attaché à l'état-major. Après le 10 août, Gouvion, ainsi que plusieurs autres jeunes officiers de la garde nationale, s'enrôla dans un des bataillons que le conseil exécutif appelait à la défense de la patrie. Ils obéissaient ainsi au sentiment patriotique qui leur faisait un devoir de préserver la France d'une invasion étrangère; en même temps ils trouvaient dans l'armée un refuge contre les barbaries révolutionnaires qui menaçaient tous les honnêtes gens. Ce fut le 1er septembre 1792 que Gouvion se fit inscrire au premier bataillon des chasseurs républicains, en prenant pour surnom le nom de famille de sa mère, afin d'être distingué de ceux de ses parents qui étaient au service militaire.

Tous les enrôlés qui formaient ces bataillons de volontaires n'étaient pas animés des généreux sentiments qui déterminaient la vocation de Gouvion-Saint-Cyr. Parmi les chasseurs républicains on comptait beaucoup de mauvais sujets,

batteurs du pavé de Paris, recrues habituelles des journées de révolution. Les récits contemporains abondent en informations sur l'indiscipline et les méfaits qui signalaient le passage des bataillons parisiens dans les villes qu'ils traversaient en se rendant à l'armée. Le bataillon où il se trouvait avait été dirigé sur l'armée de Custine; il arriva au milieu de novembre devant Mayence. Le général avait su qu'il avait commis quelque désordre. Custine aimait les soldats et les traitait paternellement, mais il était sévère contre tout manquement à la discipline; il fit former le bataillon en carré. — « Vous êtes un tas de coquins! » leur disait-il; — une voix se fit entendre dans les rangs — « Pas tous. » Custine voulut savoir qui avait parlé; un capitaine, qui devait son grade à l'élection de ses camarades, s'avança; c'était un grand jeune homme, d'une tournure distinguée, d'une physionomie grave et intelligente. Le général entra en conversation, et apprit ainsi qui il était: un homme bien élevé, d'un esprit cultivé, qui avait voyagé et savait dessiner; il le plaça comme adjoint à l'adjudant général du génie Gay de Vernon. Ce fut ainsi que Saint-Cyr débuta dans la carrière militaire. Il se fit remarquer par l'exactitude de son coup d'œil et son tact à discerner les avantages ou les inconvénients des positions militaires, à indiquer la direction qui devait être choisie pour la marche des troupes et à reconnaître le côté faible des lignes ennemies. Le service d'officier de troupes, un long apprentissage dans une situation subordonnée, où le mérite consiste dans une obéissance valeureuse et dévouée plutôt que dans l'exercice de l'intelligence, lui eût peut-être mal convenu; les devoirs et les occupations d'officier d'état-major étaient conformes à son caractère. Il avait rencontré sa véritable vocation. Aussi dans sa carrière de chef d'armée ou de ministre de la guerre a-t-il toujours témoigné quelle importance il attachait à la composition de l'état-major, dont il a fait une arme spéciale et savante. Dans le grade subalterne où il fut d'abord placé, il ne tarda donc point à se distinguer et à se rendre utile et même important. Sous le gouvernement déréglé de la Convention, les généraux en chef étaient incessamment nommés, destitués, envoyés à l'échafaud. Les nouveaux venus avaient toujours besoin des rapports et des conseils du capitaine adjoint. Quant à lui, il prenait soin de se dérober à un avancement qui l'aurait exposé soit aux soupçons des commissaires de la Convention, soit aux dénonciations des clubs jacobins, qui avaient alors tant d'influence sur la conduite de la guerre et le choix des officiers. Ainsi sans avoir le grade d'officier général, il en remplissait les fonctions. Dès le mois de novembre 1793 il était le chef d'état-major du général Ferino, et dirigeait les opérations de sa division. Déjà sa parfaite connaissance du théâtre de la guerre, la sagacité avec laquelle il jugeait le lieu et le moment favorables pour agir, lui avaient fait une réputation dans l'armée. — « Saint-Cyr joue aux échecs, » disait-on, lorsqu'il expliquait les combinaisons qu'il avait conçues. Le conventionnel Hentz voulait le faire général. — « Je suis parent de Gouvion, l'ami de La Fayette, » objecta Gouvion-Saint-Cyr. — « N'importe », répondit le représentant, « un coquin dans une famille ne doit pas empêcher les autres de servir la patrie. » Ce fut ainsi qu'il devint général de division. Ce rapide avancement fut la récompense de la part qu'il avait prise à toutes les opérations de la fin de 1793, et surtout à la campagne de décembre, où le général Hoche, réunissant le commandement de l'armée du Rhin et de l'armée de la Moselle, força les Autrichiens à repasser le Rhin. Le succès de la journée de Bertheim fut surtout attribué à Saint-Cyr.

Tout en déplorant le désordre qui régnait souvent dans cette armée et l'autorité révolutionnaire qui la dominait, Saint-Cyr se plaisait aux mœurs et à l'esprit de ses compagnons d'armes. Parmi ces généraux et ces officiers, qu'on surnommait les Spartiates de l'armée du Rhin, régnait alors un patriotisme sincère et dévoué, l'absence d'ambition, un entier désintéressement, des habitudes austères, la patience à supporter les privations, une persévérance que rien ne décourageait et une fraternité avec les soldats qui ne nuisait pas à la discipline. Deux généraux surtout jouissaient de l'estime et de la confiance de l'armée, Desaix et Saint-Cyr; ils s'unirent d'une étroite amitié; Desaix avait un désir plus ardent de la gloire, un plus grand besoin d'activité, une imagination plus exaltée; Saint-Cyr semblait plutôt inspiré par l'amour du devoir, par le soin qu'il apportait à ce qu'il devait faire; il aimait à saisir les occasions plutôt qu'à les chercher : l'un animé et expansif, l'autre calme, porté à la prudence et à la précaution, peut-être à la méfiance. Lorsque les Autrichiens furent repoussés au delà du Rhin et les Prussiens dans le Palatinat, tout l'effort de la guerre fut dirigé vers l'armée du nord. Les soldats de la république avaient acquis l'expérience et l'habitude de la discipline; les généraux avaient été choisis avec plus de discernement et d'après les preuves qu'ils avaient données de leur capacité. Carnot était parvenu à exercer plus d'autorité dans le comité de salut public. Jourdan gagna la bataille de Fleurus; Pichegru reprit la Belgique et conquit la Hollande (1794 et 1795). L'armée du Rhin avait été diminuée en nombre; elle n'avait plus l'appui et la coopération de l'armée de Sambre et Meuse, et ne tenta aucun mouvement. Mais la paix ayant été signée avec la Prusse, les armées de Jourdan et de Pichegru, qui était revenu commander sur le Rhin, reçurent l'ordre d'entrer en Allemagne. A aucun moment l'administration militaire n'avait été plus négligée. La dépréciation rapide des assignats privait le gouvernement de ses ressour-

ces. L'armée du Rhin était dénuée de vivres, de vêtements, de chevaux; toutefois, elle s'empara de Manheim et passa le fleuve. Le succès dura peu. Jourdan, qui s'était avancé sur la rive droite, fut contraint à rétrograder. L'armée de Pichegru, qui avait investi Mayence, sur la rive gauche, fut forcée dans ses lignes et leva le siége. Un armistice suspendit les mouvements de cette armée; elle resta encore longtemps dans le plus triste dénûment. Pichegru commençait alors à se mettre en rapport avec le prince de Condé, et semblait se complaire à la voir misérable, mécontente et hors d'état de lutter contre l'ennemi. Lorsque commencèrent les hostilités, il donna sa démission, et fut remplacé par le général Moreau; à ce moment le Directoire venait d'adopter une vaste combinaison proposée par le général Bonaparte; il allait prendre le commandement de l'armée d'Italie, et, se tenant pour assuré de la victoire, il promettait de chasser les Autrichiens du Piémont et du Milanais, de telle sorte que les armées du Rhin, entrées en Souabe et en Bavière, pourraient communiquer avec l'armée d'Italie par le Tyrol, et marcher de concert jusqu'à Vienne. L'armée du Rhin était dans un état si déplorable qu'il fallut, pour la mettre en état d'entrer en campagne, plus de temps qu'on ne l'avait calculé. L'armée d'Italie avait déjà occupé la ligne de l'Adige et investi Mantoue, lorsque, le 23 juin 1796, l'armée du Rhin passait le Rhin. Ses mouvements ne pouvaient plus être combinés avec le général Bonaparte, mais elle commença par de brillants succès. Le passage du fleuve était déjà une victoire. Moreau avait divisé ses forces en trois corps. Ferino commandait la droite, Desaix la gauche, Saint-Cyr le centre; l'armée de l'archiduc Charles fut repoussée jusqu'au delà du Lech, après avoir éprouvé plusieurs défaites, où le corps de Saint-Cyr prit le plus souvent une grande part à l'action. Le plan de campagne prescrit par le Directoire rendit inutiles les succès des armées françaises. L'armée de Sambre et Meuse, commandée par Jourdan, était aussi entrée en Allemagne et y avait fait de rapides progrès. Traversant la Franconie, elle avait déjà son avant-garde à Ratisbonne; ainsi elle remontait le Danube par sa rive gauche, tandis que Moreau s'avançait jusqu'en Bavière par la rive droite. Non-seulement les deux armées n'opéraient point sous la direction d'un seul chef, mais leurs mouvements n'étaient pas concertés et elles ne communiquaient point. Il en advint qu'après avoir obtenu au combat de Neresheim un assez grand avantage sur l'armée de Moreau, qui se trouvait diminuée par le détachement des corps de Ferino et de Desaix, l'archiduc, ne pouvant toutefois emporter la position qu'occupait Saint-Cyr, réunit toutes ses forces à l'autre armée autrichienne opposée à Jourdan. Se trouvant ainsi supérieur en nombre, il le força à une retraite précipitée, et le repoussa jusqu'à Dusseldorf. Dès lors Moreau se trouvait dans une position périlleuse, au milieu d'un pays ennemi, séparé de la frontière par l'armée de l'archiduc, libre maintenant de se retourner sur lui, ayant devant lui l'armée du général Latour. Cette retraite est demeurée célèbre dans nos fastes militaires; elle a fait la gloire du général Moreau. Une part en doit revenir à Saint-Cyr. Ce fut son corps d'armée qui à Biberach mit l'armée de Latour en déroute et lui fit cinq mille prisonniers. C'est à cette bataille que les grenadiers demandèrent au général de mettre les canons au pillage. Rentrée en France, l'armée dut se tenir sur la défensive. Desaix et Saint-Cyr commandèrent alternativement le camp retranché de Kehl, qui résista pendant plusieurs mois à l'archiduc Charles, pendant que l'armée d'Italie détruisait les armées autrichiennes envoyées pour sauver Mantoue.

Après la paix de Campo-Formio, Saint-Cyr revint à Paris, où il s'étonna, sans en être offensé, de s'entendre demander par Rewbell dans quelle armée il avait servi. Le directeur ajouta : « Entendez-vous l'italien? » — Sur sa réponse, il fut choisi pour commander l'armée qui venait d'entrer à Rome pour en chasser le pape et pour y établir une république (1798). Les officiers, privés de solde, indignés des pillages et des dilapidations qui se commettaient, s'étaient révoltés, avaient forcé leur général, Masséna, à se retirer et avaient formé un comité qui était chargé de gouverner l'armée.

Réprimer cette sédition était une tâche difficile; presque tous les corps de l'armée d'Italie étaient près de s'insurger. La garnison de Mantoue en avait donné l'exemple. Le gouvernement du Directoire n'était pas assez solidement établi, n'avait pas assez de sagesse et de mesure pour qu'il fût possible d'user de rigueur en sévissant contre les coupables. Le choix de Saint-Cyr pour une telle mission était le meilleur possible; le calme et la fermeté de son caractère convenaient à la tâche difficile dont il était chargé. Il annonça d'abord que le gouvernement lui avait donné l'ordre de faire punir, selon la rigueur des lois militaires, les principaux coupables; afin d'en restreindre le nombre, il considéra comme inculpés seulement les signataires d'un arrêté qui dépouillait le général Masséna de son commandement; d'autres actes de rébellion portaient près de trois cents signatures. Il ne parut pas en avoir connaissance. On ne pouvait compter sur les soldats ni sur les officiers pour procéder à l'arrestation des officiers qu'il désignait. Il ordonna aux chefs de corps de se charger eux-mêmes de cette exécution et de conduire au château Saint-Ange les vingt-et-un signataires. Cet ordre fut exécuté dans la nuit du 30 au 31 mars 1798. Dès que l'armée en fut informée, la sédition éclata parmi les officiers; ils s'assemblèrent au Capitole, assurés d'avance qu'ils entraîneraient les soldats avec eux. Toutefois les

moins exaltés se trouvant en majorité, une députation fut envoyée au général en chef pour lui demander la liberté des prisonniers. Saint-Cyr refusa de la recevoir, et ordonna que la réunion des officiers eût à se séparer sur-le-champ. La colère des séditieux fut vive; ils chargèrent une nouvelle députation de forcer la consigne pour arriver jusqu'au général; mais les soldats qui étaient de garde se refusèrent à manquer au devoir de la faire respecter : ils repoussèrent sans hésiter une telle violation de la discipline. Pendant ce temps-là on négociait avec les prisonniers en leur proposant de désavouer leur signature; ils étaient tenus au secret, et, ne sachant pas ce qui se passait, ils se crurent abandonnés par leurs camarades. Ils signèrent la dénégation qui leur était demandée, et furent mis en liberté. Cependant Saint-Cyr avait fait battre la générale, en annonçant que le faubourg des Transtévérins se mettait en insurrection et voulait massacrer les Français; officiers et soldats coururent chacun à son drapeau. L'armée était rangée sur les places ou dans les rues désignées à chaque corps, et y resta jusqu'au soir. Vers dix heures, à la clarté des flambeaux, le général se rendit successivement dans les quartiers occupés par les troupes; elles étaient sous les armes, calmes et en bon ordre. D'une voix forte, sonore et accentuée, il prononça une proclamation où il leur recommandait la discipline comme une condition nécessaire : « Les armées, disait-il, savent obéir pour vaincre, et ne souffriront pas qu'on les agite pour les dissoudre. » Il annonça que le Directoire avait ordonné d'examiner la conduite de quelques officiers, mais avait sévèrement défendu d'inquiéter les autres. L'ordre fut ainsi rétabli dans l'armée de Rome. Deux divisions étaient destinées à s'embarquer à Civita-Vecchia et à faire partie, sous les ordres de Desaix, de l'armée d'Orient; elles refusèrent de s'y rendre; l'autorité et l'influence de Saint-Cyr et de Desaix furent nécessaires pour les déterminer à obéir.

Saint-Cyr continua à commander l'armée qui occupait l'État Romain. S'entremettant le moins possible dans le gouvernement désordonné et l'administration concussionnaire de la république romaine, il crut toutefois nécessaire d'interposer son autorité pour faire restituer à la famille Doria un ostensoir orné de diamants, de la valeur de deux millions, que les consuls romains avaient confisqué comme mobilier d'église; ce brigandage avait été commis avec une telle impudence, qu'on avait vu les femmes de deux consuls parées de ces diamants. Le Directoire avait pour commissaire à Rome le conventionnel Bassal; il s'était opposé à la restitution de l'ostensoir, et rendit à son gouvernement compte de cette affaire, de telle sorte que, sans s'informer davantage, le Directoire destitua le général Saint-Cyr, le raya des contrôles de l'armée, et lui enjoignit de rentrer en France sur-le-champ, sous peine d'être inscrit sur la liste des émigrés. Mais le Directoire fut bientôt mieux instruit, et avant même d'être arrivé à Paris, Saint-Cyr reçut un ordre de service pour l'armée du Rhin; les consuls de Rome furent changés. Peu de tems après Bassal fut arrêté et mis en cause pour concussion.

A ce moment une nouvelle guerre commençait entre la France et l'Autriche. Le Directoire avait voulu que les armées du Rhin et d'Italie, encore incomplètes et mal approvisionnées, prissent l'offensive. Saint-Cyr commanda l'aile gauche de l'armée de Jourdan, qui devait envahir la Souabe; cette invasion ne fut pas de longue durée. L'archiduc Charles avait des forces doubles. Après la bataille de Stockach (1799), où l'aile gauche avait commencé par obtenir l'avantage et avait fait 3,000 prisonniers, Jourdan fut obligé de se replier, et l'archiduc ayant ainsi repoussé les autres corps de l'armée française, Saint-Cyr se trouva coupé; il réussit toutefois à rejoindre l'armée en faisant un détour dans les montagnes. L'armée du Rhin fut mise sous les ordres de Masséna, et sa destination fut désormais de se maintenir en Suisse de manière à rendre impossible l'entrée des Autrichiens par la frontière de l'est. Saint-Cyr ne pensait pas qu'il lui fût possible d'être en bonne intelligence avec Masséna; il demanda à passer en Italie. Moreau y commandait; il venait de succéder à Schérer, qui, de même que Jourdan, n'avait pas eu les forces suffisantes pour résister aux armées autrichiennes et russes. Le nord de l'Italie et le Milanais avaient été évacués. Après plusieurs batailles perdues, l'armée française n'avait pu défendre les lignes de l'Adige, du Mincio, de l'Oglio, du Tessin. Les Russes s'étaient avancés jusqu'à Turin. L'armée que Macdonald avait ramenée de Naples venait de se joindre à l'armée de Moreau, mais après avoir été vaincue à la Trebia; s'appuyant à l'Apennin, toutes les forces françaises avaient à défendre Gênes et le littoral contre un ennemi trois fois plus nombreux. C'est alors que Saint-Cyr arriva en Italie. Joubert fut peu après envoyé par le Directoire pour succéder à Moreau, et livra imprudemment la bataille de Novi, où il fut frappé à mort dès les premiers coups de fusils. Saint-Cyr, qui commandait l'aile gauche, lutta avec avantage contre toute l'armée russe, et se retira tranquillement, lorsque l'aile droite, vaincue par les Autrichiens, le laissait exposé sans appui à toutes les forces ennemies. Championnet fut envoyé pour remplacer Joubert; il occupa le littoral et les montagnes depuis Savone jusqu'à la frontière. Saint-Cyr demeura chargé de la défense de Gênes et des passages qui y conduisent. Jamais, peut-être, dans sa carrière militaire, il ne se trouva aux prises avec tant de difficultés, ayant si peu de moyens pour en triompher. Pendant quatre mois il se maintint contre l'armée autrichienne, repoussant toutes ses attaques et les prévenant souvent avec

succès. Les soldats, laissés dans le dénûment, manquant de vêtements et de pain, se décourageaient parfois, et semblaient résolus à déserter; il les ranimait en les menant au combat. Le 15 décembre, il remporta à Albano une victoire signalée.

Le général Bonaparte était revenu d'Égypte; il était premier consul, il allait sauver et gouverner la France; la guerre était conduite maintenant avec les calculs du génie, et le bon ordre établi dans l'administration fournissait aux armées les ressources nécessaires pour vaincre. Moreau fut chargé du commandement de l'armée du Rhin, et demanda Saint-Cyr pour un de ses lieutenants. Le premier consul venait de lui décerner un sabre d'honneur et de le nommer premier lieutenant de l'armée d'Italie. Moreau lui écrivait : « Le gouvernement a la plus grande confiance dans vos talents; je suis persuadé que vous aurez à vous louer de lui autant vous que vous avez eu à vous plaindre des précédents gouvernements. » Quelle que fût la confiance de Moreau dans son ancien lieutenant, leurs relations devinrent bientôt difficiles. Saint-Cyr, pour avoir toute sa valeur, avait besoin d'indépendance; il tenait à ses idées, et voulait que ses conseils fussent écoutés et suivis. Tout réservé qu'il était, il blâmait ce qui se faisait contre ses avis. Il savait que Moreau, le comparant avec un autre de ses lieutenants, avait dit : « Avec Desaix on gagne des batailles; avec Saint-Cyr on est sûr de n'en point perdre. » Il profita d'une occasion où, obéissant à son chef, il se trouvait dans une situation dangereuse, en face d'une armée ennemie beaucoup plus puissante que Moreau ne l'avait cru; il se crut pourtant en mesure de prendre l'offensive, en attaquant successivement les deux parties de l'armée autrichienne, séparées par une rivière. Le général Kray abandonna ses magasins de Biberach, et perdit 2,000 prisonniers. De toutes ses journées de bataille, c'était peut-être celle dont Saint-Cyr aimait le mieux à se souvenir. Peu après il demanda un congé, et dit adieu pour toujours à Moreau. C'était peu de jours avant la bataille de Marengo. L'Italie était reconquise, un armistice avait été conclu. Le premier consul, de retour à Paris, nomma Saint-Cyr conseiller d'État dans la section de la guerre. En 1801, une alliance venait d'être formée entre la France et l'Espagne, qui devait, aidée par une armée française, conquérir le Portugal. Saint-Cyr fut choisi pour la commander. « Le premier consul devait choisir, écrivait M. de Talleyrand, le général chargé de cette mission parmi ceux dont le nom ne rappelle que des victoires, dont le génie sait unir à la sagesse qui conçoit des plans hardis, la vigueur et la fermeté qui les exécutent. » Aucune suite ne fut donnée à ce projet. Lucien Bonaparte, alors ambassadeur en Espagne, signa avec le Portugal un traité, qui fut sans doute déterminé par les négociations déjà ouvertes avec l'Angleterre. Il revint à Paris, et le général Saint-Cyr fut nommé pour lui succéder dans l'ambassade. Il avait déjà inspiré aux Espagnols une grande estime et une entière confiance dans sa loyauté et dans sa sagesse. La cour d'Espagne continua à le traiter avec distinction; il passa plusieurs mois à Madrid, sans avoir à y traiter de grandes affaires. Déjà il pouvait observer quelques signes des catastrophes qui menaçaient le royaume. La crainte docile et la méfiance que le premier consul entretenait dans le gouvernement espagnol, la haine et le mépris de la nation entière pour un favori puissant, les opinions révolutionnaires qui fermentaient, lui donnèrent à prévoir ce qui devait n'arriver que sept ans après. Il revint à Paris au mois d'août 1802; le premier consul lui demanda quelle ambassade il souhaitait; Saint-Cyr parla de Berlin. « Ce qui me conviendrait le mieux, ajouta-t-il, serait de n'en avoir aucune. » Quelques jours après le consul lui dit : « Je crois que vous avez raison : ce n'est point un métier qui convienne aux militaires. » Saint-Cyr reprit sa place au conseil d'État. Après la rupture du traité d'Amiens, le premier consul, regardant la cour de Naples comme alliée de l'Angleterre, envoya une armée pour occuper le littoral du golfe de Tarente. Saint-Cyr fut choisi pour la commander. Le général Murat était alors à Florence avec le titre de général en chef de l'armée d'Italie; il se crut en droit d'envoyer un agent auprès de Saint-Cyr. Le premier consul trouva cette prétention très-déplacée : « Murat n'avait pas dû oublier les grands services rendus par ce général, ainsi que la latitude que le gouvernement a donnée à sa mission. » Ainsi écrivait le premier consul au ministre de la guerre. En effet les instructions données à Saint-Cyr ne se rapportaient pas seulement à une occupation militaire; la guerre n'était point déclarée au roi de Naples. Le motif invoqué pour cette violation de territoire était la nécessité de ne point laisser les ports à la disposition des Anglais. Il convenait donc de ménager, au moins dans la forme, le gouvernement napolitain, afin de ne pas le pousser aux dernières extrémités. Il était encore plus nécessaire de maintenir une discipline sévère dans l'armée, pour ne point exaspérer les populations, très-disposées à se soulever contre l'occupation étrangère. Saint-Cyr était plus apte que personne à suivre cette ligne de conduite; il eut de bons rapports même avec la reine de Naples, tout irritée qu'elle était contre la France; les habitants du pays demeurèrent en repos. On trouve dans les lettres de Paul-Louis Courier, qui servait dans cette armée : « Le général est un homme de mérite, savant, le plus savant dans l'art de massacrer que peut-être il y ait; bon homme au demeurant, et qui me traite en ami. » En 1804 le premier consul devint empereur. Un de ses premiers actes fut de nommer dix-huit maréchaux de France. Saint-Cyr ne fut pas com-

pris dans cette promotion; il n'avait nullement recherché la faveur de Napoléon; son obéissance et son exactitude aux devoirs qui lui étaient imposés étaient irréprochables, mais il servait son pays, et non point la personne du général Bonaparte. Il était scrupuleusement fidèle, mais n'avait pas le dévouement empressé de ceux qui, par ambition ou par culte d'admiration, s'étaient attachés à la fortune du maître. Ses idées sur la guerre et sur la politique extérieure ne lui laissaient peut-être pas même assez de liberté d'esprit pour admirer le génie et pour adorer le succès qui avaient porté Napoléon au faîte de la gloire et de la puissance. Sans être un grand ami de la liberté, qui le préoccupait beaucoup moins que la nécessité de l'ordre, il avait du goût pour les mœurs républicaines. Sans aucun sentiment d'envie ni de haine, il conservait un éloignement instinctif pour une constitution sociale qui eût comporté le privilége et l'inégalité de droits; c'était l'esprit de l'armée du Rhin et peut-être, au fond, de tout le militaire depuis la révolution.

Lorsque les armées envoyèrent des adresses pour provoquer la création de l'empire, Saint-Cyr n'en fit signer aucune dans le corps qu'il commandait. Interdire aux soldats toute délibération politique lui parut toujours une règle indispensable. Le public s'étonna de ne voir ni Saint-Cyr ni Macdonald sur la liste des maréchaux; mais cette exclusion parut naturelle à quiconque vivait dans la région politique. Toutefois Saint-Cyr fut colonel général des cuirassiers, grand-officier de l'empire, grand-cordon de la Légion d'Honneur. Il n'avait point quitté son corps d'armée, lorsqu'en 1805 la guerre fut déclarée à l'Autriche. Le territoire autrichien en Italie fut évacué, et Saint-Cyr prit le commandement de l'aile gauche de l'armée d'Italie, dont Masséna était le général en chef. Chargé spécialement de garder les débouchés du Tyrol, il combattit, le 23 novembre, à Castel-Franco le prince de Rohan et le fit prisonnier avec tout son corps d'armée, quoiqu'il eût des forces inférieures. Après la victoire d'Austerlitz et la paix de Presbourg, Napoléon détrôna le roi de Naples, et donna cette couronne à son frère Joseph. Saint-Cyr fut d'abord destiné à un commandement dans l'armée qui allait conquérir le royaume du nouveau souverain et soumettre les sujets sur lesquels il devait régner. Plus tard il obtint de revenir en France, et fut chargé de commander l'armée des Côtes, dont le quartier général était à Boulogne. Il y passa deux ans. En 1808, après l'abdication forcée de Charles IV et de Ferdinand VII, après l'insurrection générale de la nation espagnole, après le désastre de Baylen, le général Saint-Cyr reçut l'ordre de prendre à Perpignan le commandement du septième corps et d'entrer en Catalogne, où le général Duhesme avait été contraint de s'enfermer à Barcelone. Toute la population était soulevée; les places fortes étaient occupées par les ...és, et une armée régulière tenait la campagne. Jamais mission plus difficile ne lui avait été imposée. Le corps d'armée qu'il devait commander n'existait pas encore; le général Duhesme était assiégé dans Barcelone, le général Reille dans Figuières. Une division italienne était attendue à Perpignan; les bataillons ou les régiments qui devaient y être formés allaient être composés de soldats sortant de l'hôpital ou de conscrits non encore exercés. Aucune disposition n'avait été prise pour mettre ce septième corps en état d'entrer en campagne. On manquait d'artillerie, de munitions, d'habillements, de vivres. Saint-Cyr adressa d'inutiles réclamations au quartier général impérial; elles n'étaient pas écoutées. Dans sa méfiance, il imaginait que l'empereur n'était pas fâché de rendre difficile et sans gloire la tâche qu'il confiait à un général en disgrâce; sans doute il se trompait. Hormis pour l'armée que Napoléon conduisit en personne à Madrid, les mêmes embarras, la même détresse affligèrent les chefs de tous les corps qui pendant quatre ans parcoururent l'Espagne, sans pouvoir en achever la conquête. Assurément l'empereur désirait leurs succès; mais telles étaient les conséquences nécessaires de l'entreprise fatale où il s'était engagé, qu'il ne pouvait s'occuper lui-même de cette guerre; il s'était suscité des ennemis dans l'Europe entière. Pour les vaincre et les écraser, il lui fallait prodiguer les hommes et l'argent. Les généraux d'Espagne ne pouvaient donc pas avoir les ressources indispensables pour remporter les victoires qu'il leur ordonnait. Ce qui importait le plus en Catalogne, c'était de faire lever le siége de Barcelone. Saint-Cyr y réussit, en s'emparant du fort de Roses et en gagnant la bataille de Caredeou; il regarda ensuite comme nécessaire de prendre Girone, dont la résistance contribuait à maintenir les Catalans en état d'insurrection. Un ordre était arrivé de Paris pour se rapprocher de l'armée d'Aragon et opérer de concert avec elle. Saint-Cyr s'y refusa, et le maréchal Augereau fut nommé commandant du septième corps. Il se rendit à Perpignan, sachant d'avance qu'il ne réussirait pas mieux que Saint-Cyr à exécuter les volontés de Napoléon, allégua le mauvais état de sa santé, et ne vint pas prendre le commandement de l'armée. Trois mois se passèrent ainsi. Saint-Cyr, lassé d'une position fausse et abreuvée de dégoûts, écrivit à Augereau qu'il quittait le commandement. L'empereur s'irrita de cet acte d'indépendance; le ministre le censura pour avoir quitté Perpignan sans autorisation, et lui donna l'ordre de tenir les arrêts dans sa terre avec privation d'appointements. Saint-Cyr ne réclama point, et passa deux ans dans cet exil. Le 14 avril 1811, parmi les grâces distribuées après la naissance du roi de Rome, le général Saint-Cyr fut rappelé au conseil d'État, avec remise de ses appointements arriérés. L'empereur se préparait dès lors à l'expédition de Russie; il complétait tous les cadres de son armée et remettait en activité de service

un grand nombre d'officiers qui depuis longtemps étaient hors d'activité. Quoique assurément Saint-Cyr ne fût pas de ceux qui plaçaient quelque espérance de succès et de gloire sur cette entreprise, dont s'alarmaient les plus dévoués serviteurs de Napoléon, il fut choisi pour commander le sixième corps d'armée, réuni au septième qui était sous les ordres du maréchal Oudinot. Ils livrèrent bataille le 7 août 1812 au prince Wittgenstein à Polozk, sur la rive droite de la Dwina; Oudinot fut blessé, et quitta le commandement; Saint-Cyr le fut aussi, pour la première fois de sa vie, mais pas assez gravement pour l'empêcher de prendre le commandement des deux corps. Le 18 août il attaqua les Russes au moment où ils le croyaient en retraite, et réussit complétement. La bataille fut gagnée; il reçut alors le bâton de maréchal; c'est le dernier que Napoléon ait donné. Deux mois après, et dans le même lieu où le corps de Saint-Cyr avait dû garder position, pour défendre le flanc gauche de l'armée qui marchait sur Moscou contre l'armée de Wittgenstein, une troisième bataille fut livrée. Les Russes étaient très-supérieurs en nombre; ils furent d'abord repoussés, mais un corps russe avait déjà passé le fleuve sur un autre point, et les Français furent obligés de se retirer de la rive droite. Saint-Cyr avait été grièvement blessé le 18; son armée se réunit au corps du maréchal Victor, et bientôt après furent consommés les désastres de la retraite de Moscou. Le prince Eugène, qui fut un moment à la tête des débris de l'armée française, essaya d'abord de les réunir. Il nomma Saint-Cyr commandant d'un onzième corps qui n'existait pas. Le maréchal était à peine guéri de sa blessure; il fut atteint du typhus; il revint en France. L'année suivante, au mois de mai, quelques jours avant la bataille de Bautzen, l'empereur le manda à Dresde; il lui destinait, disait-on, un commandement important, mais il fut pris d'un coup de sang, tomba sans connaissance, resta évanoui pendant plusieurs heures, et aurait sans doute succombé si dans sa chute il ne s'était pas fait une large blessure, dont le sang avait abondamment coulé. Dès qu'il fut rétabli, l'empereur lui donna à commander un corps d'armée composé de conscrits qui arrivaient de France, et le chargea d'occuper Dresde et Pirna. La confiance que l'empereur lui témoignait fut bientôt justifiée. La grande armée des alliés déboucha par les défilés de la Bohême, et il réussit néanmoins à se maintenir à Dresde jusqu'au moment où Napoléon arriva en toute hâte et remporta une de ses plus grandes et dernières victoires. Elle ne le sauva point; il devait succomber sous les efforts de toute l'Europe soulevée contre lui. Il quitta Dresde, qui avait été pendant tout le mois de septembre le pivot de ses opérations. La marche des armées de la coalition n'avait pu être arrêtée. N'ayant point réussi à le cerner dans cette position, elles se dirigeaient vers les plaines de la Saxe, et menaçaient de couper ses communications avec la France. Napoléon dut se transporter avec toutes ses forces sur ce théâtre de la guerre, où son sort allait être décidé. Le 7 octobre il quitta Dresde, y laissant le maréchal Saint-Cyr après lui avoir donné pour instructions de hâter l'évacuation des hôpitaux, qui renfermaient douze mille blessés ou malades, de vider les magasins et de détruire les ouvrages de défense afin de pouvoir abandonner la ville. Il lui écrivit quelques heures après que son intention était de conserver Dresde et qu'il devait s'y maintenir. A ce moment il espérait gagner une bataille sur l'armée autrichienne qui se dirigeait de la Bohême sur la Saxe. Son attente fut trompée, et il continua sa marche sur Leipzig, pour s'opposer aux armées de Blücher et de Bernadotte, qui passaient l'Elbe; pendant cette marche, Dresde fut attaquée par la plus grande partie de l'armée de Bohême. Toutes les positions avancées du corps de Saint-Cyr furent défendues avec vaillance et obstination; mais il fallut se retirer successivement dans l'enceinte de la ville. Ce ne fut pas sans faire de sorties. Le 17 octobre, le maréchal attaqua le corps du général Tolstoy, et le mit dans une déroute complète, lui prenant des canons et emmenant des prisonniers. Cette nouvelle arriva à l'empereur le lendemain du jour où il avait perdu la bataille de Leipzig. Ses intentions sur la défense de Dresde ne pouvaient rester les mêmes. Dès le 19 octobre il fit écrire par le major général : « Vous êtes autorisé à toute espèce de transaction pour vous tirer d'affaire; vous pourrez y comprendre la reddition de Torgau et de Wittemberg, à la condition de faire rentrer en France toutes les troupes françaises de la garnison, les malades compris. » La garnison avait été laissée sans vivres et sans munitions; les troupes allemandes avaient passé à l'ennemi; les soldats et les habitants souffraient les horreurs de la faim. Une capitulation fut signée le 11 novembre par les généraux Tolstoy et Klenau. Le prince de Schwartzemberg, généralissime des armées alliées, se crut en droit de ne la point ratifier. Saint-Cyr protesta contre cet abus de la force; les restes de son armée furent emmenés en Autriche comme prisonniers de guerre, et il eut Carlsbad pour séjour. Cette nouvelle fut annoncée par l'empereur à un comité de généraux qu'il avait réunis pour conférer sur les plans de la défense du territoire. « C'est encore trente mille hommes de moins, dit-on. — Pire que cela, répondit l'empereur, c'est le maréchal Saint-Cyr. » Sans doute il pensait que nul ne s'entendait mieux à la guerre défensive et ne connaissait aussi bien que lui un pays qui semblait destiné à être le théâtre de la guerre, l'Alsace, la Lorraine et les Vosges.

Saint-Cyr, retenu hors de France, fut donc étranger à tous les événements qui amenèrent la chute de l'empire, l'abdication de Napoléon et la restauration. Lorsqu'il rentra, la charte était promulguée, et durant son absence Louis XVIII

avait placé son nom sur la liste des pairs de France. Il ne prit nulle part aux affaires, ne manifesta aucune opinion politique, et vécut habituellement à la campagne. Ce fut là qu'il reçut le 7 mars 1815 l'ordre de se rendre sur-le-champ à Lyon. Sur sa route, il apprit le débarquement de Napoléon, et rencontra à Moulins Monsieur, qui revenait de Lyon, où il avait vainement tenté de prévenir l'entraînement séditieux des soldats et de la population. Saint-Cyr revint à Paris, et fut journellement appelé dans les conseils du roi, où il fut témoin des irrésolutions, des alternatives de crainte et de présomption, et surtout de la méfiance que les princes laissaient apercevoir aux généraux qu'ils appelaient à la défense du trône. Pendant qu'on ne décidait rien, Napoléon avançait, et toutes les troupes qu'il rencontrait sur son passage revenaient sous leur ancien drapeau. Le 19 mars Saint-Cyr fut chargé du commandement des troupes réunies à Orléans; elles avaient été placées sous les ordres du général Dupont, qui ne pouvait exercer aucune influence sur l'armée, tant il l'avait mécontentée pendant qu'il était ministre du roi. Le 20 mars on apprit que Louis XVIII, sa cour et son gouvernement avaient quitté Paris. La troupe prit spontanément la cocarde tricolore, et le général Dupont, désespérant d'obtenir aucune obéissance, partit pour se rendre à Nantes, où il croyait trouver le duc de Bourbon. Telle était la situation lorsque arriva le maréchal Saint-Cyr. Il descendit à une auberge, où les chefs de corps vinrent lui rendre leurs devoirs. Ils furent d'abord un peu étonnés en voyant que le maréchal avait à son chapeau la cocarde blanche; on lui dit que les soldats l'avaient quittée. « Il faut qu'ils la reprennent », répondit-il froidement. Le voyant si décidé, le colonel Du Coëtlosquet lui promit de faire exécuter cet ordre dans son régiment; les autres colonels pensaient qu'il serait seulement possible de faire quitter aux soldats la cocarde tricolore. Le maréchal annonça qu'il passerait la revue le soir à six heures; tous les régiments avaient la cocarde blanche, hormis un seul qui n'avait ni l'une ni l'autre. Le lendemain, 22 mars et le 23 le service fut fait régulièrement, la discipline respectée et la cocarde blanche portée par tous, lorsque depuis trois jours le drapeau tricolore était arboré aux Tuileries. Pour les contemporains qui se rappellent quel était alors l'état de l'opinion dans l'armée et dans une partie de la population, le succès obtenu par une fermeté calme et par le respect attaché au nom du maréchal Saint-Cyr est resté un fait vraiment merveilleux. L'obéissance ne pouvait se prolonger indéfiniment, et le 24 au soir la sédition éclata. Saint-Cyr y courut quelque danger, et se retira à Bourges. Peu de jours après il fut mandé à Paris par l'empereur, qui l'accueillit avec bienveillance et ne lui parla ni du gouvernement de la Restauration ni de sa conduite à Orléans. Saint-Cyr avait, par précaution, témoigné assez hautement qu'il ne voulait pas servir la cause de Napoléon, pensant bien que ses propos lui seraient rapportés. Ainsi aucune offre ne lui fut faite. Lucien Bonaparte l'engagea à être plus réservé dans ses conversations, et lui demanda ce qu'il pensait de l'inévitable guerre qui allait commencer. Saint-Cyr, que tant de triomphes et de conquêtes n'avaient pas réconcilié avec les guerres d'invasion et les batailles où était risqué le sort de l'armée, répondit : « Je pense qu'avec la manière de votre frère cette campagne doit durer quinze jours ».

Après Waterloo et la seconde abdication, Saint-Cyr fut appelé au conseil de généraux qui devaient donner leur avis sur la défense de Paris. Il conseilla de profiter de l'imprudente témérité de Blücher, qui avait passé avec son armée sur la rive gauche : le succès lui semblait certain; il proposait en même temps d'apporter au roi la soumission de l'armée : c'eût été une meilleure chance pour négocier; son opinion ne fut pas adoptée, et il refusa de se charger du commandement de l'armée. Lorsque, le 8 juillet, il alla rendre ses hommages au roi, qui venait de rentrer aux Tuileries, Louis XVIII l'embrassa, et lui demanda comme un nouveau service de prendre le portefeuille de la Guerre. Le maréchal accepta; ses amis s'étonnèrent qu'il consentît à se charger de fonctions si peu compatibles avec l'indépendance de son caractère, avec son goût pour la retraite et le repos, avec sa répugnance à se compromettre dans la politique. Ces considérations ne l'emportèrent pas sur ce qui lui parut un devoir. Les circonstances étaient graves, l'armée se retirait derrière la Loire, et l'on pouvait douter que sa soumission fût complète; beaucoup d'officiers et même quelques généraux pouvaient l'entraîner à de séditieux désordres. Une ordonnance du roi l'avait déclarée dissoute; mais Saint-Cyr se souvenait des services glorieux qu'elle avait rendus au pays, de son esprit patriotique, de sa soumission à la discipline qui subsistait encore, et que la funeste erreur des Cent Jours n'avait pas abolie. Il avait la conscience qu'il serait utile pour assurer la paix publique, pour préserver l'armée des rigueurs et des outrages d'une réaction aveugle et passionnée; il voulait que l'opération, toujours si dangereuse, d'un complet licenciement devînt seulement une transformation de l'armée. Ce fut à quoi il réussit par l'organisation des légions départementales, substituées aux régiments, par une ordonnance qui déclarait qu'aucune promotion n'aurait lieu pendant un an, ce qui comportait la nécessité d'employer les anciens officiers; de telles mesures étaient sages, politiques et même indispensables; elles n'en irritaient pas moins l'opinion des ultra-royalistes, qui voyaient traiter avec tant d'indulgence et même de préférence les serviteurs de la république et de l'usurpation, et fermer les yeux sur la révolte du 20 mars. De ce

moment le maréchal Saint-Cyr leur devint odieux. La maison du roi, si inutilement rétablie pendant la première restauration, fut supprimée; la création d'une garde royale fut une concession: il voyait plus d'inconvénients que d'avantages dans l'existence des corps privilégiés et même des troupes d'élite. Mais il n'avait pas sur ce point l'appui de l'opinion générale ni de la volonté personnelle du roi. Au mois de septembre, les difficultés de la négociation qui devait se terminer par les tristes traités de 1815, et plus encore l'esprit réactionnaire qui semblait prévaloir parmi les députés nouvellement élus, détermina un changement de ministère. Le duc de Richelieu succéda au prince de Talleyrand, et Saint-Cyr se retira sans hésitation ni regrets. Il demeurait dans l'opinion des hommes raisonnables le ministre de la guerre d'un système politique approprié à la société française, telle que l'avaient faite les vingt-cinq dernières années. Aussi dès que le roi et son nouveau ministère, convaincus du danger où la réaction de 1815 précipitait le gouvernement, eurent, par l'ordonnance du 5 septembre et par une nouvelle élection, mis un terme aux exigences passionnées du parti ultra-royaliste, le maréchal Saint-Cyr fut rappelé, d'abord au ministère de la marine et peu après au département de la guerre (12 septembre 1817); il reprit la tâche qu'il avait commencée en 1815: il ne s'agissait de rien de moins que de mettre la composition de l'armée et de l'administration militaire en harmonie avec la monarchie constitutionnelle, de donner au pouvoir royal une force suffisante pour défendre les intérêts extérieurs et l'honneur du pays; et pour maintenir la paix intérieure il fallait aussi régler les dépenses de manière à ce qu'elles fussent votées et contrôlées par les chambres. Déjà l'ordre commençait à s'établir dans les finances de l'État; le budget avait été voté par la chambre nouvellement élue. Après une discussion grave, où avaient été établis des règles et des précédents qui, sans gêner l'administration, devaient lui imposer l'économie et l'exactitude, les dépenses du ministère de la guerre furent proposées dans cet esprit, et la comptabilité de ce département fut assujettie à une régularité scrupuleuse. Saint-Cyr y introduisit la spécialité des crédits par chapitres, garantie essentielle des votes législatifs. Il parvint ainsi à présenter aux chambres des économies considérables, sans nuire au service public. Mais l'acte le plus important de sa vie politique fut la présentation de la loi de recrutement. Un article de la charte avait prononcé la suppression de la conscription. Tout odieuse qu'elle était devenue par les immenses levées d'hommes qui se succédaient sans cesse, épuisant la population et désolant les familles, il restait évident que, dans le système d'armées nombreuses et nationales que les guerres de la révolution avaient introduit et établi dans toute l'Europe, l'enrôlement volontaire et l'engagement à prix d'argent n'étaient plus praticables. Les populations étaient sans doute exaspérées contre la conscription, mais elles n'auraient pas compris comment le recrutement n'appellerait pas à y concourir toutes les familles à titre égal. Le recrutement fut donc établi, sur un autre principe que la conscription. Dans son origine, elle avait consisté à contraindre tous les jeunes gens de vingt ans au service militaire. Plus tard le sort avait déterminé dans quel ordre ils seraient appelés sous les drapeaux; mais en droit, et selon les besoins de la guerre, ils pouvaient jusqu'au dernier être requis de se rendre à l'armée. La loi de recrutement en ordonna autrement; elle régla les exemptions applicables aux jeunes hommes indispensables à leurs familles, et cette exemption fut définitive; le contingent de chaque année fut fixé à 40,000 hommes, et ne pouvait être augmenté que par une loi spéciale. Ce contingent, réparti par départements et cantons, devait être obtenu par la voie du sort. Dès qu'il était complet, tous les jeunes hommes qui n'y étaient pas appelés par leur numéro étaient définitivement libérés du service militaire, et nulle autorité ne pouvait les requérir. Dans la pensée de Saint-Cyr une armée active de 240,000 hommes suffisait à la France, et le service devait durer six ans. Ce ne fut pas sur ce point fondamental de la loi que portèrent les discussions; on ne pouvait guère contester raisonnablement un mode de recrutement juste et nécessaire; mais deux autres chapitres furent attaqués vivement, et devinrent le champ de bataille des opinions et de l'esprit de parti. Une armée de 240,000 hommes ne suffisait évidemment que pour le cas de pleine paix; elle ne présentait pas les forces nécessaires pour commencer et soutenir une guerre. Saint-Cyr y suppléait par une institution qu'il laissa incomplète et qui n'a jamais subi l'épreuve de l'expérience. Après six ans de service, les sous-officiers et soldats rentrés dans leurs foyers étaient classés comme vétérans, et demeuraient assujettis pendant six autres années aux appels ordonnés par une loi qui les convoquerait sous les drapeaux. Il y avait de raisonnables objections à présenter contre ce système, tel qu'il était présenté. Pour lui donner toute son efficacité, il eût fallu assimiler les vétérans de la réserve à des soldats en congé et ne pas rompre tous leurs liens avec l'armée. Saint-Cyr le savait bien; mais il n'espérait pas sur ce point l'assentiment des chambres. Les contradicteurs les plus animés de son projet ne l'attaquaient pas en lui-même : pour eux les vétérans étaient les soldats de l'armée de la Loire. Dans chaque département allait se trouver une troupe prête à l'insurrection, et le ministre leur semblait un conspirateur. Ils s'irritèrent bien davantage sur le chapitre relatif à l'avancement. Nul, disait la loi, ne pourra être officier s'il n'a pas servi pendant deux ans comme sous-

officier, ou s'il n'a pas suivi pendant le même temps les cours et exercices des écoles militaires. Le tiers des sous-lieutenances sera donné aux sous-officiers; les deux tiers des grades de lieutenant, capitaine, chef de bataillon et lieutenant-colonel seront donnés à l'ancienneté. — N'était-ce pas, disait-on, attenter à la prérogative royale? Le roi n'était-il donc plus le chef de l'armée? la discipline militaire pourra-t-elle subsister lorsque l'avancement sera de droit? — Le parti ultra-royaliste était exaspéré; parmi les modérés et les libéraux, il n'y avait point unanimité sur cet article; même dans le cabinet, plusieurs des collègues de Saint-Cyr conservaient des doutes et des hésitations. Le voyant irrévocablement décidé à maintenir cet article, à le regarder comme le plus essentiel de la loi et comme une conséquence juste et nécessaire de l'obligation imposée à tous les citoyens de concourir à titre égal au recrutement de l'armée, ils lui cédaient, non sans se plaindre tout bas de cette volonté inébranlable du dieu Terme. Il le fallait bien; la discussion était devenue une ardente lutte des partis. Tout le système suivi par le ministère, toute sa politique constitutionnelle étaient engagés dans cette délibération, où furent entendus de part et d'autre l'élite des orateurs de la chambre. Le 26 janvier 1818 le débat fut terminé par un discours du maréchal Saint-Cyr; il le prononça d'une voix si ferme, qui n'excluait pas quelque émotion, il accentuait ses paroles de manière à les rendre si pénétrantes, que l'effet en fut prodigieux. Jusqu'à ce jour les séances de la chambre n'avaient pas offert un pareil spectacle, lorsque le maréchal, répondant aux soupçons injurieux qui avaient été opposés à l'institution des vétérans, disait : « Les empires ne se fondent pas sur la méfiance; le roi le sait, le roi ne veut pas qu'il existe en France une seule force nationale qui ne lui appartienne, un seul sentiment généreux dont il ne fasse la conquête. Nos soldats ont beaucoup expié, car ils ont beaucoup souffert. » Ces paroles, prononcées avec une noble chaleur, excitèrent une émotion générale; les yeux étaient humides de larmes; les spectateurs des tribunes applaudissaient sans que le président eût la pensée de les rappeler au silence. La loi fut votée par les députés à une majorité de cent quarante-sept voix contre quatre-vingt-douze, par les pairs à la majorité de quatre-vingt-seize contre soixante et douze; le roi la sanctionna le 10 mars 1818. Douze ans après, le maréchal Soult l'appréciait en ces termes : « La loi du 10 mars n'a point été l'œuvre la moins admirable de ce grand capitaine; si l'on se reporte aux susceptibilités de l'époque, on peut la regarder comme le monument le plus hardi et le plus difficile que les années de la Restauration ont vu s'élever. »

Saint-Cyr continua son œuvre; presque tous les corps militaires reçurent des règlements; le corps d'état-major et l'École préparatoire, accomplissement d'une pensée conçue depuis longtemps, furent institués; un système général de défense fut étudié et préparé; une révision du Code Pénal militaire et un projet de loi sur les pensions devaient être présentés à la session de 1819. Mais les révolutions ministérielles troublèrent le calme de la situation; elles arrêtèrent cette marche progressive vers les améliorations et le développement des institutions constitutionnelles. Une opposition libérale, manifestement hostile au gouvernement du roi, avait acquis une grande influence sur l'opinion populaire; elle avait une action de plus en plus forte sur les élections. Le parti modéré se partagea; les uns, inquiets de cette renaissance de l'esprit révolutionnaire, les autres se fiant à la raison publique et à la puissance des institutions constitutionnelles pour écarter le danger au moment où cette opposition se montrerait excessive et menaçante. A la fin de 1818 le duc de Richelieu et MM. Molé et Pasquier se retirèrent; le général Dessoles devint chef d'un cabinet appartenant entièrement aux modérés, que n'inquiétaient point les progrès du parti révolutionnaire; il réussit encore à obtenir dans les élections de nouveaux succès; le choix de Grégoire augmenta les alarmes, et persuada cette fois non-seulement quelques-uns des ministres, mais beaucoup d'hommes sincèrement libéraux, de la nécessité de modifier la loi électorale et de prendre des précautions contre la faction ennemie du gouvernement. Le général Dessoles, le maréchal Saint-Cyr et le baron Louis ne furent point de cet avis. Il leur parut que pour suivre cette marche nouvelle on serait contraint de prendre pour auxiliaire le parti ultra-royaliste, de lui faire des concessions et définitivement de lui céder le pouvoir. C'est en effet ce qui arriva, plus encore par la mort déplorable et imprévue du duc de Berry que par la nécessité de la situation.

Ainsi fut terminée la carrière politique du maréchal Saint-Cyr; il rentra sans nul regret dans la vie privée, et alla vivre à la campagne, s'occupant d'agriculture et encore plus de la rédaction de ses *Mémoires*. Il se présentait de temps en temps aux Tuileries, où il était accueilli avec bienveillance; sans rechercher la faveur, il ne voulait pas être classé parmi les mécontents. Il n'était point assidu à la chambre des pairs, et s'intéressait peu aux discussions qui s'y élevaient. En 1824 il monta à la tribune pour défendre sa loi du 10 mars, qui fut alors amendée, pour en retrancher la réserve des vétérans et la changer en une réserve de jeunes soldats laissés dans leurs familles. En 1829 il prononça l'éloge de son ami le général Dessoles. Depuis longtemps sa santé était devenue mauvaise; il alla passer l'hiver de 1829 à 1830 à Hyères. Il y mourut, le 10 mars 1830, d'une attaque d'apoplexie, qui le laissa pendant cinq jours dans un état de torpeur où il ne con-

servait pas ses facultés mentales. Comme on lui présentait une boisson rafraîchissante. — « Ah! dit-il, si on pouvait en donner autant à chacun de nos pauvres soldats, quel bien cela leur ferait. » Telles furent les dernières paroles suivies qu'il prononça. Le roi ordonna que les obsèques du maréchal fussent solennellement célébrées aux Invalides.

Gouvion Saint-Cyr était d'une haute taille; avant que sa santé eût été affaiblie par les fatigues, les blessures et le travail, il avait toutes les apparences de la force. Les traits de son visage étaient réguliers, sa physionomie noble, calme et habituellement sérieuse; il était grave et silencieux, mais sa conversation était animée et intéressante lorsqu'il racontait des faits de guerre ou raisonnait sur les opérations militaires; il craignait l'ennui et aimait l'occupation; son caractère était égal, mais sa volonté était tranquillement impérieuse; il était bienveillant, mais peu expansif, aussi sobre de louanges que de blâme et toujours calme et réservé. Dans la conduite de sa vie, il se guidait par le sentiment du devoir plutôt que par le désir de la gloire ou par l'ambition; il avait le don du commandement, et savait se faire obéir, mais il n'exerçait aucun entraînement et ne s'adressait jamais à l'enthousiasme; son caractère était conforme à sa tactique. Les *Mémoires* qu'il a laissés contribuent à honorer son souvenir et ajoutent à sa renommée; ils ont obtenu le plus grand et le plus universel succès. Traduits dans les langues étrangères, ils sont donnés comme livres classiques dans les écoles militaires; mais ils ne sont pas seulement un enseignement de stratégie, c'est aussi une œuvre historique, c'est l'histoire de la révolution française observée au point de vue des armées. L'esprit militaire de cette époque, l'action du gouvernement sur les opérations militaires, les missions des représentants de la Convention, le caractère et le mérite des généraux en chef, les circonstances politiques qui influaient sur la guerre, entrent dans le plan de ces *Mémoires*, et leur donnent un grand intérêt; tout y est rapporté avec bonne foi, observé avec finesse, peint avec vérité et au vif. Il publia en 1821 la campagne de Catalogne de 1809; en 1829, les campagnes de l'armée du Rhin 1794, 95, 96, 97, en quatre volumes; les campagnes d'Italie, d'Allemagne et de Russie en 1798, 99, 1800, 1812 et 1813. Ces quatre derniers volumes étaient écrits avant sa mort, et ont été publiés en 1831.

Gouvion Saint-Cyr a laissé un fils unique, qui lui succéda à la chambre des pairs. L'indépendance de son caractère, sa modestie, ses habitudes graves et studieuses, l'absence de toute ambition le rendent digne du nom qu'il porte. Il a épousé mademoiselle de Montalivet. B—E.

Le général Lamarque, *Éloge funèbre de Gouvion Saint-Cyr*. — *Mémoires* de Gouvion Saint-Cyr. — M. Gay de Vernon, *Vie de Gouvion Saint-Cyr*.

GOUY D'ARSY (*Louis-Henri-Marthe*, marquis DE), homme politique et général français, né à Paris, en 1753, guillotiné le 17 messidor an II (5 juillet 1794). Son père était lieutenant général, et s'était fait remarquer sur plusieurs champs de bataille par son intrépide sang-froid. Lui-même eut le dauphin pour parrain. A vingt-sept ans, il était chevalier de Saint-Louis et colonel en second des dragons de la Reine. Cependant, les faveurs dont le comblaient la cour et son mariage avec une riche créole de Saint-Domingue ne l'empêchèrent pas de prendre rang parmi le petit nombre de gentilshommes qui demandaient l'émancipation des classes inférieures et l'abolition de l'esclavage. On lui reprochait alors d'être franc-maçon, de suivre les expériences de Mesmer et d'applaudir aux mesures de Necker; c'était lui reprocher d'aimer l'humanité, la science et la probité intelligente. Lors des élections pour les états généraux, Gouy d'Arsy était président de la noblesse de Melun, comme grand-bailli d'épée; mais sa candidature ne fut pas appuyée par son ordre. Il se présenta alors aux électeurs de Saint-Domingue, qui le choisirent pour délégué, et le 27 avril 1789 il demanda son admission à l'Assemblée constituante comme député de cette colonie. Le 13 juin sa demande fut accueillie, malgré l'opposition des ministres, et le 20 juin (séance du Jeu de Paume) il prêta le serment civique et plaça la colonie qu'il représentait sous la protection de l'Assemblée nationale. Il fut successivement élu maire de Moret, commandant de la garde nationale de Fontainebleau, membre du comité des finances, de celui des domaines, commissaire de l'Assemblée. Son activité était sans égale; d'ailleurs plein d'esprit, d'instruction et s'exprimant avec précision et facilité, il exerçait une grande influence sur ceux qui l'approchaient. Il prit part à toutes les discussions relatives aux colonies et aux finances, et se fit souvent remarquer par des idées saines et des vues neuves. Le 13 juillet 1789 il fit l'éloge de Necker, et le 23 juillet applaudit vivement aux vainqueurs de la Bastille, tout en déplorant les meurtres qui avaient été les conséquences presque inévitables de leur entreprise. Il accusait fréquemment le ministre de la marine, de La Luzerne (1er et 24 décembre 1789, 24 avril 1790, etc.), et proposa l'établissement d'un comité colonial de constitution. En août 1790, il appuya la création de deux milliards de billets nationaux ayant cours forcé, et dévoila la pénurie des finances nationales. Effrayé des conséquences du système qui tendait à consacrer l'égalité des droits dans les colonies, il essaya de combattre son propre ouvrage, et écrivit, en 1791, une longue lettre à Brissot sur les dangers de l'émancipation des nègres. Celui-ci lui répondit dans les termes les plus insultants (*Patriote français* du 6 janvier 1791). Gouy d'Arsy cessa de paraître à l'Assemblée jusqu'au 20 juin 1791, où le danger public le ramena sur

son banc. Nommé maréchal de camp à la fin de la session, il fut chargé en 1792 d'aller rétablir l'ordre à Noyon; il s'y conduisit avec une telle faiblesse, que l'Assemblée lui demanda un rapport circonstancié. Gouy d'Arsy écrivit pour se justifier, et l'affaire n'eut pas de suite. On l'accusait dès lors d'être partisan du duc d'Orléans, et le 4 septembre, durant le massacre des prisons, il vit son château assailli par huit cents brigands; il repoussa cette attaque. Le 18 mars 1793, Marat et Duquesnoy le dénoncèrent comme rédacteur d'une pétition présentée par la section du Mont-Blanc, tendant à réglementer l'occupation des tribunes de l'Assemblée. Les pétitionnaires se plaignaient que ces tribunes étaient toujours occupées par la lie de la populace, et que de pareils auditeurs influaient sur les délibérations de l'Assemblée par leurs menaces, leurs interruptions et le peu de dignité de leur tenue. Rien ne prouvait que Gouy d'Arsy fût le moteur de la démarche, d'ailleurs honorable, des pétitionnaires; néanmoins, il fut arrêté le 2 avril, mais rendu à la liberté peu après. Collot d'Herbois, étant en mission dans l'Oise, le fit arrêter de nouveau comme suspect, en novembre 1793. Traduit au tribunal révolutionnaire le 17 messidor an II (5 juillet 1794), il fut condamné et exécuté le même jour, comme complice d'une prétendue conspiration qui devait éclater dans la prison des Carmes, où il était détenu.

On a de Gouy d'Arsy plusieurs brochures traitant des questions politiques ou financières alors à l'ordre du jour : quelques-unes ont rapport à la situation des colonies et à l'émancipation des hommes de couleur. H. Lesueur.

Montjoye, *Histoire de la Révolution*. — *Galerie des États généraux*. — *Galerie historique des Contemporains*. — Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822).

GOUYE (*Thomas*), jésuite et mathématicien français, né à Dieppe, le 18 septembre 1650, mort à Paris, le 24 mars 1725. Admis dans la Société de Jésus en 1667, il fût chargé d'enseigner les mathématiques dans différents colléges. Envoyé à Paris, il fut nommé membre de l'Académie des Sciences, en 1699. Il rendit compte d'une éclipse de lune et fit d'autres observations. On lui doit : *Observations physiques et mathématiques pour servir à la perfection de l'astronomie et de la géographie, envoyées de Siam à l'Académie des Sciences de Paris, par les pères jésuites missionnaires*, avec des réflexions et des notes; Paris, 1688, 2 vol., dont le premier est in-8° et le second in-4°. Cet ouvrage a aussi été imprimé dans le tome VII des *Mémoires de l'Académie des Sciences*.

L. L—t.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. historique*.

GOUYE DE LONGUEMARRE (*N.*), historien français, né à Dieppe, en 1715, mort à Versailles, le 11 août 1763. Il était greffier du bailliage de Versailles, et consacrait ses loisirs à des recherches sur les premiers temps de la monarchie française. On a de lui : *Dissertation pour servir à l'histoire des enfants de Clovis*; 1744, in-12; — *Dissertation historique sur l'état du Soissonnais sous les enfants de Clotaire Ier*; 1745, in-12 : cette dissertation partagea, avec celle de l'abbé Fenel, le prix décerné par l'Académie de Soissons; — *Dissertation sur la chronologie des rois mérovingiens, depuis la mort de Dagobert Ier, avec des réponses aux critiques de deux autres dissertations et des éclaircissements sur le roi des ribauds*; 1748 ou 1756, in-12; ce travail avait remporté le prix de l'Académie de Soissons en 1746; — *Lettre importante sur une histoire de France de la première race*; 1755, in-12; l'auteur y relève des faits de chronologie de Vély et du président Hénault; — *Lettre d'un avocat au parlement de Paris sur les entreprises de la juridiction de la prévôté de l'hôtel*; 1758, in-12 : l'auteur y soutient les droits et les prérogatives du prévôt; — *Dissertation sur le sacerdoce chez les Grecs*; 1769, in-12. Il a inséré dans le *Mercure* de mai 1746 une *Lettre à M. Rémond de Saint-Albin en réponse à la Chronologie des rois mérovingiens, par un bénédictin de province*. Guyot de Fère.

La France littéraire de 1769. — L'abbé Lebeuf de Bonnevie, dans le *Journal de Verdun*, de novembre 1751.

GOUZ (*François de La Boullaye le*), voyageur français. *Voy*. Le Gouz.

GOUZ DE GERLAND (*Bénigne Le*), historien français, né à Dijon, en 1695, mort dans la même ville, le 17 mars 1774. Après avoir fait ses études à Paris, il voyagea en Italie et en Angleterre. De retour dans sa patrie, et nommé membre de l'Académie de Dijon, il fit présent à cette société d'un terrain pour établir le jardin botanique, et y ajouta le don de son cabinet d'histoire naturelle. Il fit ensuite les frais des bustes en marbre des grands hommes de la Bourgogne pour orner la salle des séances publiques de l'Académie. Il créa aussi une école de peinture et de sculpture dans sa ville natale, école qui devint plus tard académie. Ses ouvrages sont : *Histoire de Laïs*; Paris, 1756, in-12; — *Essai sur l'histoire des premiers Rois de Bourgogne et sur l'origine des Bourguignons*; Dijon, 1770, in-4°, avec une carte de l'ancienne Germanie et une de l'ancien royaume de Bourgogne; — *Dissertation sur l'origine de la ville de Dijon et sur les antiquités découvertes sous les murs bâtis par Aurélien*; Dijon, 1771, in-4°, avec une carte de l'ancien Dijon; — *Dissertation sur la cause physique du déluge*, que Gouz attribue à la rencontre d'une comète; dans les *Mémoires de l'Académie de Dijon*, tome Ier; — *Essai sur l'Histoire naturelle*, dans le même ouvrage, tome II. Il a laissé en manuscrit : *Relation d'un Voyage en Italie*; — *Lettres sur les Anglais*; —

Parallèle de César et d'Auguste; — Histoire de Pompée; — Entrée des Héraclides dans le Péloponnèse; — Fragments sur les Maures de Grenade. P. A.

Dr Maret, *Éloge de Le Gouz de Gerland*, prononcé dans une séance de l'Académie de Dijon; Dijon, 1774, in-4°. — *Nécrologe des hommes célèbres*, 1775.

GOVEA DE VICTORIA (*Pierre*), jésuite et voyageur espagnol, né à Séville, vers 1560, mort dans la même ville, vers 1630. A l'âge de treize ans, il alla s'embarquer à Cadix, parcourut l'océan Atlantique, la mer des Antilles, prit part à plusieurs combats, et passa dans le grand Océan par l'isthme de Panama. Attaqué par des pirates, trompé par le capitaine du navire sur lequel il était embarqué, maltraité par l'équipage, il finit par échouer sur une côte déserte. Après avoir essuyé bien des fatigues, il arriva au Pérou, où il se fit recevoir dans la Compagnie de Jésus, à Lima, en 1597. En 1610 il revint dans sa ville natale; il mit alors au jour son *Naufragio, y peregrinacion en la costa del Piru;* Séville, 1610, in-8°. Il fit lui-même une traduction latine de son ouvrage, mais elle n'a pas été publiée. Une version allemande fut imprimée à Ingolstadt. Jean Bissel, jésuite de Souabe, entreprit de corriger cette version fautive, et en donna une édition latine, sous ce titre : *Joannis Bisselii Argonauticorum Americanorum, sive historia periculorum Petri de Victoria ac sociorum ejus, Libri XV;* Munich, 1647, in-12; nouv. édition, Dantzig (Amsterdam), 1698. Les aventures de Govea tiennent peu de place dans ce livre et offrent peu d'intérêt; on y trouve des extraits de livres connus sur l'Amérique avec des réflexions souvent déclamatoires. J. V.

Nic. Antonio, *Biblioth. Hispana nova.*

GOVINDA-SINGH, dixième et dernier *gourou* (précepteur) de la secte des *sikhs*, né à Patnah, dans le Behar, en 1661, mort en 1708, à Naderh, sur les bords du Godavery. Fils du neuvième *gourou*, Tegh Bahadour, il fut élevé à Madra-Dès dans le Pendjab, où les Sikhs ont toujours été en fort grand nombre. Son père, dont la puissance portait ombrage au Grand-Mongol Aurengzeb, fut mis à mort par ordre de ce dernier, en 1675. Avant d'être conduit au lieu du supplice, il recommanda à Govinda de le venger. Mais le jeune homme n'était pas alors en état d'exécuter cet ordre; son autorité était contestée, et un de ses parents, Ram Rae, lui disputait le titre de gourou. Tout ce qu'il put faire, ce fut d'enlever à la dérobée le cadavre de son père et de lui rendre les honneurs funèbres. Il se retira ensuite dans les montagnes qui avoisinent la Djemnah; la chasse lui fournit de quoi pourvoir à sa subsistance. Après vingt-cinq années passées dans la méditation et l'étude du Coran, des livres religieux des Hindous, et de la langue persane, il sortit de la retraite pour prêcher une réforme à ses coreligionnaires. La secte des Sikhs, fondée par l'Hindou Nanek, au commencement du seizième siècle, n'était originairement qu'une société religieuse. Ses membres, sortis du sein de l'islamisme ou du brahmanisme, ne se proposaient nullement de renverser l'une ou l'autre de ces religions. Ils n'étaient d'abord unis entre eux que par un lien spirituel. Vers la fin du seizième siècle, le cinquième gourou, Arjoun, les réunit par une communauté d'intérêts temporels; il établit le siége de sa domination à Amritsir, près Lahore, et soumit ses sectateurs à un impôt. Mais les Sikhs ne formaient encore ni une nation ni même une religion séparée. Govinda changea tellement cet état de choses, qu'on peut à peine le regarder comme le successeur de Nanek. Il protestait néanmoins d'une grande vénération pour cet homme vertueux. Il se donna pour un envoyé de Dieu; mais il déclara en même temps qu'il n'était qu'un simple mortel. Voici les points les plus remarquables de la doctrine qu'il prêchait : l'abolition des castes est confirmée par Govinda; tous les Sikhs sont égaux. Ils ne doivent adorer que le Dieu unique; le culte des saints et celui des images de la Divinité sont considérés comme des actes de superstition. La pratique des préceptes contenus dans le Coran et les Pouranas ne peut procurer le salut. Les fidèles doivent, au contraire, se séparer radicalement des musulmans et des Hindous. Il leur est permis de tuer les animaux et de faire usage de leur chair. Govinda voua à l'infamie ceux qui mettaient à mort les enfants du sexe féminin. Mais, emporté par son ressentiment contre les Mongols, ses oppresseurs, il enseigna que c'était un mérite de les exterminer. La guerre devait être l'occupation de tous ses sectateurs; il leur donna à chacun le titre de *singh* (lion ou soldat), et menaça de l'excommunication et de supplice éternel celui qui abandonnerait son chef dans la bataille au moment du péril. Pour être admis dans la secte, il fallait recevoir une sorte de baptême, et c'était un acte méritoire que de se baigner de temps en temps dans le lac d'Amritsir. Govinda déclara qu'il serait présent partout où se trouveraient assemblés cinq de ses disciples; et il établit des espèces de conciles où les principaux chefs se réunissaient pour discuter des affaires publiques.

Ses prédications lui firent un grand nombre d'adhérents; il fut reconnu pour véritable gourou par tous les Sikhs, et fit mettre à mort le prétendant Ram Rae. On éprouve de grandes difficultés à classer par ordre chronologique les divers exploits dont il est l'auteur. On sait qu'il réussit à comprimer la rébellion d'une partie de ses troupes, les mercenaires Pathans, qui réclamaient l'arriéré de leur solde. Les Mongols lui déclarèrent la guerre parce qu'il avait donné des secours à des princes hindous révoltés. Govinda fut deux fois vainqueur; mais abandonné de ses alliés, il fut poursuivi jusqu'au cœur de ses États. Ses principales forteresses étaient situées dans le Pendjab, et sur les montagnes qui séparent le Setledj de la Djemnah. La ville d'Anondpour,

où il s'était réfugié, fut assiégé en 1705. Tous ses partisans l'abandonnèrent successivement; mais, accompagné de quarante fidèles disciples, il effectua son évasion à la faveur des ténèbres, et se retira dans la place de Tchamkor, qui fut investie. Deux de ses enfants étaient précédemment tombés au pouvoir de l'ennemi, et avaient été mis à mort; deux autres qui lui restaient périrent sous ses yeux au siége de Tchamkor. Pour lui, il mit en défaut la vigilance des assiégeants, et déguisé en dervisch, il se retira dans le désert de Bhutinda. Ses disciples l'ayant rejoint, il livra combat à ceux qui le poursuivaient, et les mit en déroute. Le Grand-Mongol Aurengzeb l'appela à sa cour; Govinda refusa d'abord avec fierté, mais il se laissa persuader par un second message. Il était en route pour Dehli, lorsqu'il apprit le décès d'Aurengzeb. Le successeur de ce dernier, Bahadour-Schah, accueillit avec distinction l'illustre chef de bande, et lui donna, dit-on, le gouvernement d'une province située dans la vallée du Godavery. C'est là que Govinda finit ses jours, peu de temps après. Selon les uns, le chagrin qu'il ressentit de ses défaites et de la perte de ses enfants lui aurait troublé la raison et aurait hâté le terme de sa vie. D'après une autre version, il aurait été assassiné par les fils d'un de ses créanciers, qu'il avait fait périr pour se délivrer de ses demandes importunes. Ces données contradictoires indiquent assez combien furent obscurs les derniers moments de Govinda. Sa carrière militaire ressemble à celle de tant d'autres petits princes de l'Inde, qui à toutes les époques ont résisté, avec plus ou moins de succès, aux conquérants de ce pays. Mais ses institutions lui méritent une place remarquable dans l'histoire de l'Asie : ce sont elles qui donnèrent aux Sikhs ce caractère belliqueux qui les rendit si redoutables. Aussi Govinda est-il considéré comme supérieur aux autres gourous. Il est le dernier qui ait été qualifié de ce titre : ni son successeur, Benda, ni ceux qui vinrent plus tard ne furent jugés dignes de le porter.

On a de Govinda : *Deswen Padschah ka Grenth* (Livre du dixième Roi), en vers hindis, avec une conclusion en persan. Cet ouvrage est divisé en seize livres, dont les cinq premiers et une partie du sixième sont de Govinda lui-même; les autres furent rédigés par quatre de ses scribes. On y trouve des prières, des hymnes, des règles de conduite, des récits mythologiques. Le troisième livre renferme de précieux documents relatifs à l'histoire de la famille de Govinda et à celle de ce réformateur lui-même; — *Rehet nameh* (Livre des Règles); — *Tenkha nameh* (Livre des Restrictions). Tous ces ouvrages sont remplis de beaux préceptes, qui se trouvent parfois mêlés à des prescriptions minutieuses ou empreints d'un esprit de superstition. On en a traduit quelques passages en anglais. Govinda a fait des additions au *Grenth* (Livre), recueil des sentences de plusieurs gourous. Cet ouvrage et le *Deswen Padschah ka Grenth* sont les livres sacrés des Sikhs. E. Beauvois.

Dabistan, or school of manners, trad. par le capit. Troyer et D. Shea, t. II. — Syed Gholam Hosein, *Seir el Mutakherim*, trad. par Briggs. — Browne, *India Tracts*, t. II. — Forster, *Travels*. — J. Malcolm, *Sketch of the Sikhs*; dans *Asiatic Researches*, t. XI — Elphinstone, *Hist. of India*. — Mac Gregor, *The Hist. of the Sikhs*, t. I. — Cunningham (J. Davey), *A Hist. of the Sikhs*; Londres, 1853, in-8°.

GOVONA (*Rosa*), fondatrice de l'établissement des *Rosines* en Piémont, née à Mondovi, en 1716, morte à Turin, le 28 février 1776. Née de parents pauvres, Rosa Govona resta orpheline étant encore bien jeune. Douée d'une grande force de caractère et d'un ardent amour du travail, elle supporta avec courage les malheurs qui frappèrent son enfance, et parvint à échapper à la misère par le travail. Un jour elle trouva dans la campagne, aux environs de Mondovi, une jeune fille orpheline comme elle, et que le désespoir allait tuer. Elle la recueillit, lui apprit à travailler, et bientôt le produit de leurs ouvrages les mit au-dessus du besoin. Ce premier succès donna à Rosa l'idée de réunir près d'elle des jeunes filles pauvres, auxquelles elle procurerait le moyen de gagner le nécessaire par un travail assidu. Cette intéressante société s'augmenta bientôt tellement qu'elle attira l'attention publique : on appréciait le noble désintéressement de cette belle et généreuse fille, dont les soins infatigables n'avaient d'autre but que de préserver les jeunes filles pauvres de la misère et des dangers qu'elle entraîne. Les malheureux bénissaient déjà le nom de Rosa Govona; bientôt les riches le prononcèrent avec respect. La noblesse voulut se joindre à sa bonne œuvre, et Rosa obtint de la commune une maison dans la plaine du Brao, où elle put loger ses compagnes, dont le nombre était déjà de soixante-dix. La réputation de cet établissement devint telle que l'autorité fit agrandir cette habitation, et Rosa put établir un atelier pour travailler la laine. Ce n'était pas encore assez pour la bonne Rosa; elle pensa que c'est surtout dans les villes que les jeunes filles désœuvrées courent le plus grand danger : elle résolut de porter son œuvre de charité là où elle devait produire le plus salutaire effet. Confiant à la jeune fille qu'elle avait recueillie la première sa maison de la plaine du Brao, elle vint à Turin en 1755. Rien ne lui coûta pour réussir dans son généreux projet; elle fit tant par ses démarches et ses soins qu'elle obtint d'abord quelques chambres, où elle amena quelques-unes de ses compagnes, qui se mirent au travail et répandirent en peu de temps dans la ville des ouvrages dont la perfection fut partout admirée. La réputation de ces pieuses filles occupa bientôt tous les esprits : de tous côtés on vint faire des emplètes chez elle, et les pauvres artisans accoururent les prier d'admettre leurs enfants dans la laborieuse communauté. Charles-Emmanuel III régnait alors sur le Piémont. Il entendit parler de l'établissement fondé par Rosa; il vint le visiter,

et y remarqua tant d'ordre, tant de sagesse dans l'emploi du temps, il vit si clairement quels devaient être les heureux résultats d'une pareille entreprise qu'il voulut, lui qui protégeait le travail, donner à Rosa les moyens d'agrandir, de perfectionner sa fondation. Il accorda aux laborieuses jeunes filles de vastes bâtiments qui avaient appartenu aux frères de Saint-Jean-de-Dieu, organisa l'établissement, auquel il donna le nom *des Rosines*, et fit inscrire sur la porte principale ces mots que la fondatrice adressait sans cesse à ses élèves : *Tu vivras du travail de tes mains*. Un succès si flatteur ne fit qu'encourager Rosa à répandre dans d'autres villes l'association des Rosines; elle partit à pied, elle appela à elle toutes les jeunes filles indigentes qui voulaient se créer une existence honnête par le travail, et fonda des établissements à Novarre, à Fossano, à Savigliano, à Saluces, à Chieri et à Saint-Damiana d'Asti. L'établissement de Turin devint le centre de toutes ces manufactures, qui florissent encore. Afin d'éviter tout dérangement aux jeunes ouvrières, chaque maison a sa spécialité. On n'y entreprend pas seulement une partie de la confection, on y prépare la matière première et on conduit l'œuvre jusqu'à son parfait achèvement. C'est chez les Rosines que le riche se procure ses broderies, ses soieries; que l'Église achète ses ornements depuis la blanche tunique du diacre jusqu'à la riche chasuble du prêtre. Le gouvernement y prend les draps nécessaires à l'habillement des troupes, et le peuple y trouve à bas prix la toile et le lainage dont il compose son humble vêtement. Vers la fin de 1775, Rosa Govona, épuisée plus par la fatigue et les veilles que par l'âge, ressentit les premières atteintes du mal qui devait bientôt l'arracher à la nombreuse famille qu'elle s'était formée. Le danger qu'elle courait fut une calamité pour la population tout entière; de tous côtés des prières furent dites pour elle. Elle supporta son mal avec courage et résignation; dans les moments que lui laissait la douleur, elle s'occupait encore du soin de ses enfants, et chargea de maintenir la règle de la maison celle qu'elle avait recueillie la première, et qui l'avait secondée dans son œuvre de charité. Enfin, Dieu rappela à lui cette généreuse femme, dont la vie tout entière avait été consacrée au bonheur de ses semblables. Un monument, modeste comme celle à laquelle il était consacré, fut élevé dans la chapelle où les Rosines vont chaque jour prier pour leur bienfaitrice. Ce monument se compose d'une pierre tumulaire sur laquelle on lit l'inscription suivante :

Ici repose
Rosa Govona, de Mondovi,
Qui dès sa jeunesse se consacra à Dieu,
Pour la gloire duquel
Elle fonda,
Dans sa patrie, ici, et dans d'autres villes,
Des retraites pour les jeunes filles abandonnées,
Afin de les faire servir Dieu ;
Et leur donna d'excellentes règles
Qui les attachent à la piété et au travail.
Durant son administration de plus de trente années,
Elle donna des preuves constantes
D'une admirable charité et d'une inébranlable fermeté.
Elle passa à la vie éternelle le 28me jour de février
L'an 1776, de son âge la soixantième.
Les filles reconnaissantes à leur mère bienfaitrice
Ont consacré ce monument.

La bienfaisance de Rosa était sans ostentation; elle ne recherchait ni l'éclat ni la louange; aussi le nom de cette femme, qui honore tant l'humanité, est-il peu connu et n'a-t-on sur sa vie, si généreusement employée, que bien peu de détails. A. JADIN.

Archivi de Torino. — Documents particuliers.

GOWER (*John*), poëte anglais, né vers 1320, mort en 1402. Originaire, suivant quelques biographes, du comté d'York, il vint de bonne heure à Londres, y étudia la jurisprudence, et parvint à d'assez hauts emplois dans la magistrature; on croit même qu'il fut premier juge à la cour des *plaids communs*. Il se lia avec Chaucer, et quoiqu'on ait lieu de penser que les deux poëtes moururent brouillés, le dernier ouvrage de Gower contient encore des preuves de cette amitié si honorable pour tous deux. C'est Vénus qui apparaît à l'auteur, vers la fin du poëme, et lui dit de saluer de sa part « Chaucer, son disciple favori, son *clerc*, qui a composé en son honneur tant de plaisantes chansons ». Celui-ci, de son côté, avait peu de temps auparavant dédié à Gower son *Troilus et Créséide*, en le priant d'y faire les corrections nécessaires :

« O moral Gower! this boke I directe
To the, and to the philosophicall Strode;
To vouchsafe, there nede is, for to correcte,
Of your benignities and zeles gode. »
Boke V, v. 1856 et sqq.

En arrivant à Londres, le jeune jurisconsulte avait su s'y concilier de puissants protecteurs. Thomas Woodstock, duc de Glocester, oncle du roi, l'avait accueilli avec bonté, et l'avait attaché à sa personne. Ce fut sans doute à cette haute influence qu'il dut d'être admis à la cour et traité par Richard II avec une amicale familiarité. Une anecdote qu'il nous a transmise lui-même fait voir sur quel pied il vivait avec son souverain. Un jour que la barque du poëte croisait sur la Tamise le canot royal, Richard appela Gower, le fit monter dans son bateau, et après avoir causé longtemps avec lui l'engagea à composer quelque œuvre nouvelle, quelque livre « in which he himself might often look » (*Confessio Amantis*, prologue. éd. Berthelet). Le poëte obéit à cette invitation, et écrivit son principal ouvrage, celui du moins qui contribua le plus à sa réputation.

Les dernières années de sa vie furent troublées par le spectacle des dissensions civiles. Henri de Lancastre détrôna son cousin, et le fit périr, en 1399. Gower s'attacha à son nouveau roi avec une facilité qui le fit accuser d'ingratitude, bien que sa conduite fût jusqu'à un certain point justifiée par la cruauté de Richard envers son pre-

mier protecteur, le duc de Glocester. En 1400 il devint aveugle, comme nous l'apprennent quelques vers latins composés par lui-même et que plusieurs manuscrits nous ont conservés :

Henrici Quarti primus regni fuit annus, etc.

En 1402 il mourut, léguant à l'église conventuelle de Sainte-Marie-Overey, dans Southwark (à Londres), une somme considérable pour y faire dire à perpétuité une messe à son intention. Cette chapelle, qui est un des plus élégants spécimens de l'architecture gothique, avait été rebâtie presque tout entière à ses frais, et l'on y voit encore son tombeau, monument remarquable à beaucoup d'égards. La Charité, La Merci, La Pitié y sont représentées, et chacune est accompagnée d'une légende en français. Au-dessus de la première, on lit :

En toy, qui es fils Dieu le pere,
Sauve soit qui gist sous cest pierre.

Au-dessus de la seconde :

O bone Jesu fait la mercy
A l'alme dont le corps gist icy.

Enfin au-dessus de la troisième :

Pour ta pite Jesu regarde
Et met cest alme en sauve garde.

La statue de Gower est couchée tout de son long sur le cercueil; les mains sont jointes, et la tête, ceinte d'une couronne de fleurs, est appuyée sur trois énormes volumes, qui figurent les trois principaux ouvrages du poëte, *Speculum Meditantis*, *Vox Clamantis*, et *Confessio Amantis*.

Le dernier de ces poëmes est celui qu'il a composé à l'instigation de Richard II. C'est le seul qui ait été imprimé de bonne heure et plusieurs fois. La première édition en a été donnée par le célèbre Caxton, en 1483. Celle de Berthelet, que nous avons citée plus haut, est datée du douzième jour de mars 1554; Londres, in-folio. Au temps de Charles Ier, ce livre était encore dans toutes les bibliothèques, et un vieux courtisan en tirait de sages leçons à l'usage de ce prince imprudent, comme le témoigne une piquante anecdote rapportée par d'Israeli dans ses *Amenities of Literature* (vol. 1, p. 162). La *Confessio Amantis* renferme plus de trente mille vers. Ce poëme est en anglais, mais de çà et là l'auteur y intercale quelques vers latins, dans lesquels il résume ce qui précède. Le sujet en est fort simple; c'est un dialogue entre un amant et son confesseur, qui est prêtre de Vénus, et qui porte le nom de *Genius*. Dans le cours de la confession, toutes les mauvaises passions, tous les vices qui peuvent empêcher les progrès de l'amour sont successivement énumérés, classés avec une grande rigueur philosophique, dépeints et combattus. Ainsi nous voyons paraître tour à tour *Oisiveté*, *Avarice*, *Micherie* (vol), *Négligence*, secrétaire de *Paresse*, ces héros allégoriques du fameux *Roman de la Rose*. Seulement, au lieu d'être personnifiés et représentés sous des traits humains, comme dans le poëme de Jean de Meung, ils sont seulement caractérisés par leurs symptômes et leurs effets moraux, ce qui est beaucoup plus froid. Gower supplée à l'imagination qui lui manque par une remarquable profusion de citations, de lieux communs, de maximes, d'exemples et d'anecdotes. L'aridité de sa composition est tempérée par de nombreux récits, qui ne sont pas tous heureusement amenés et semblent quelquefois n'avoir guère de rapport avec le sujet. L'auteur se permet de fréquentes digressions, sans autre but que de montrer son érudition. Ainsi dans le quatrième livre il entre dans une exposition très-détaillée de la science hermétique; il décrit les propriétés merveilleuses des plantes et des minéraux; il accorde une grande place aux prétendues découvertes des alchimistes, et s'efforce d'établir un rapport entre leurs chimériques recherches et l'expédition des Argonautes. Dans le septième livre, l'amant malheureux, cherchant une distraction à ses peines, se fait enseigner par son confesseur la philosophie d'Aristote. Mais le prêtre de Vénus ne s'en tient pas là, et, après avoir développé la doctrine péripatéticienne telle qu'elle était comprise de son temps, passe à la politique, mettant largement à contribution, au lieu du traité réellement composé sur cette matière par Aristote, le *Secretum Secretorum Aristotelis*, vaste compilation apocryphe fort en vogue au moyen âge. Dans tout le cours du poëme, Gower fait de fréquents emprunts au *Panthéon* ou *Memoriæ seculorum*, et au *Speculum Regum* de Godefroid de Viterbe (mort en 1190); il puise aussi abondamment dans le recueil connu sous le nom de *Gesta Romanorum*, dans l'*Historia Trojana* de Guido Colonna, et même dans le *Roman de Lancelot* ou de *La Charette*, sans doute d'après la rédaction de Robert Borron, car le grave moraliste ne dédaignait pas de faire de temps en temps quelques excursions dans le riant domaine des trouvères et des troubadours. Il nous parle du roman d'*Idoyne* et *Amadas*, et cite parmi les illustres amants, Tristan, Florent, et Parthénopeus à côté de David et de Bethsabée, de Samson, de Salomon, de Virgile, de Platon et d'Ovide. Il y a quelque chose de fort curieux dans ce pêle-mêle, et rien ne caractérise mieux l'époque où vivait notre poëte, période de transition entre le moyen âge et la renaissance, dont les premières lueurs commençaient à briller. Gower connaît déjà plusieurs auteurs classiques ignorés des siècles précédents; mais il ne les connaît que de nom, et sa science ne lui sert qu'à commettre un peu plus d'erreurs et d'anachronismes que ses devanciers, à prendre Ménandre pour un chroniqueur et à donner à Ulysse Cicéron pour maître de rhétorique. Le titre du second ouvrage de Gower, par ordre d'importance (*Vox Clamantis*), est une allusion évidente à un passage bien connu de l'Écriture Sainte. Seulement ce n'est pas dans le

désert que crie la voix du poëte, mais au milieu d'une cour nombreuse et sans doute fort attentive à ses récits; car il leur racontait des événements contemporains, dont il avait été témoin et auxquels la plupart de ses auditeurs avaient plus ou moins participé; telle était la récente insurrection des communes sous la conduite de Wat Tyler. Ce poëme, qui est en distiques latins, n'a pas encore été imprimé, mais M. d'Israeli nous en a donné un curieux spécimen, assez court pour que nous puissions le reproduire ici :

Watte vocat, cui Thome venit, neque Symme retardat,
Betteque, Gibbe simul Hyke venire jubent.
Colle furit, quem Gibbe juvat nocumenta parantes,
Cum quibus ad dampnum Wille coire vovet.
Grigge rapit, dum Dawe strepit, comes est quibus Hobbe,
Lorkin et in medio non minor esse putat.
Hudde ferit, quos Judde terit, dum Tebbe juvatur,
Jacke domosque viros vellit, et ense necat.

Le meilleur et le plus beau manuscrit de ce poëme, où l'histoire pourrait puiser sans doute de précieux renseignements, se trouve à Oxford, dans la bibliothèque du collége *Of All Souls*, avec une dédicace en vers latins, adressée à l'archevêque Arundel par l'auteur, alors vieux et aveugle.

Suivant Warton (*Hist. of English Poetry*, 2 vol., p. 226, éd. 1840), le *Speculum Meditantis*, qui n'a pas été non plus imprimé, est un poëme français, en dix livres, qui « décrit les caractères généraux de la vertu et du vice, énumère les félicités de la vie conjugale, en produisant à l'appui nombre d'exemples tirés de divers auteurs, et indique le chemin que le pécheur doit suivre pour recouvrer la grâce divine ». Mais un autre savant anglais, Georges Ellis, déclare que Campbell, l'auteur de l'article *Gower* dans la *Biogr. Brit.*, et Warton lui-même, bien qu'il ait eu la prétention de nous faire connaître le contenu du *Speculum Meditantis*, n'ont jamais vu le manuscrit de cet ouvrage; ils auraient été trompés, suivant lui, par un passage obscur de Tanner et nous auraient donné au lieu de l'analyse du *Mirrour of Meditation* celle d'un tout autre poëme. Un examen détaillé du manuscrit de la bibliothèque d'Oxford pourrait seul nous mettre à même de prononcer entre les deux érudits.

Les trois ouvrages dont nous venons de parler ne sont pas les seuls que John Gower ait composés, et Warton a vu dans la bibliothèque particulière de lord Gower un volume manuscrit qui contenait diverses poésies du même auteur. C'était d'abord le *Carmen de Pacis Commendatione, in laudem Henrici Quarti*, panégyrique d'Henri IV, en stances, et précédé d'un prologue en sept hexamètres latins. Ensuite un petit poëme latin sur le même sujet, en distiques, et commençant ainsi :

Rex cœli Deus et Dominus, qui tempora solus, etc.

En troisième lieu, cinquante ballades en français, terminées par ces mots : *Expliciunt carmina Johannis Gouwer, quæ gallice composita Balades dicuntur*. Quatrièmement, deux petits poëmes latins en distiques; le premier commençant par ce vers :

Ecce patet tensus cui Cupidinis arcus,

Et le second par celui-ci :

O natura viri potuit quam tollere nemo.

Cinquièmement, enfin, un poëme français en un livre sur la *Dignité* ou l'*Excellence du Mariage* (serait-ce celui-là que Warton aurait confondu avec le *Speculum Meditantis* (1)?

On voit que Gower a écrit en anglais, en français et en latin, et composé des poésies dans les trois langues. Comme versificateur latin, on a trouvé généralement qu'il avait imité Ovide avec assez de bonheur, et que ses distiques renferment moins de solécismes et de fautes de quantité que la plupart des compositions analogues de la même époque. Ses ballades françaises ne manquent pas de grâce ni d'esprit, et sous le rapport de la langue nous aurions tort d'être trop sévère pour un auteur qui sollicite aussi naïvement notre indulgence :

Si jeo n'ai de François la faconde,
Pardonetz-moi qe jeo de ceo forsvoie.
Jeo suis Englois : si quier par tiele voie
Estre escusé; mais quoi que nulls en die
L'amour parfit en Dieu se justifie.

Comme écrivain anglais, Gower n'est inférieur, entre tous ses contemporains, qu'au seul Chaucer. Encore s'il n'égale pas l'immortel auteur des Contes de Canterbury pour la grâce de la diction et la vivacité du style, il le surpasse souvent en clarté et en correction. Esprit froid et essentiellement didactique, il méritait vraiment l'épithète que lui donna son brillant émule quand il dédia son *Troilus et Créséide* au *moral* Gower. Les maximes de la morale, les lieux communs de la philosophie ont été rendus par lui avec élégance et avec force dans des vers souvent harmonieux et bien frappés. Enfin, il a fait faire à la langue nationale de l'Angleterre de remarquables progrès, et la critique moderne a ratifié l'éloge qu'a fait de lui le savant Leland quand il a dit que « Gower avait défriché la poésie anglaise, et que c'était à sa culture intelligente que nous devions d'avoir vu succéder ensuite la douce violette et l'éclatant narcisse aux ronces et aux chardons ».

Alexandre Pey.

Thomas Warton, *The History of English Poetry*; Londres, 1840, 3 vol. in-8°. — J. d'Israeli, *Amenities of Literature*; Paris, 1842, 2 vol. in-8°. — Todd, *Illustrations of the Lives and Writings of Gower and Chaucer*.

GOWRIE. *Voy.* Gawri.

GOYA Y LUCIENTES (*Francisco*), peintre espagnol, né le 31 mars 1746, à Fuente-Todos (Aragon), mort à Bordeaux, le 16 avril 1828. Ce n'est qu'après le décès de cet artiste éminent que la France a apprécié son mérite et lui a rendu justice. La renommée de son talent, plein d'originalité,

(1) Ce manuscrit a été publié en entier par les soins de lord Gower en 1818, à l'exception du poëme *De Pacis Commendatione*, qui avait déjà été imprimé avec les *Œuvres* de Chaucer (éd. Urr., p. 540).

avait été longtemps sans franchir les Pyrénées. Dès son enfance Goya manifesta d'habiles dispositions pour les arts du dessin; après avoir pris quelques leçons à Saragosse, et avoir passé quelque temps à Rome, il revint en Espagne; Charles IV le distingua, et lui accorda, le 31 octobre 1799, le titre de peintre royal, et les plus grands seigneurs de la cour l'admirent dans leur intimité. Ami du luxe et du plaisir, l'artiste donnait des fêtes brillantes, se mêlait à plus d'une intrigue, mais cette existence dissipée ne ralentissait pas son étonnante activité. Il abordait tous les genres avec un égal bonheur; portraits, sujets de sainteté, scènes de mœurs, caricatures, il touchait à tout. Des églises de Madrid, de Tolède, de Séville renferment de ses productions; le Museo del rey à Madrid possède de lui deux portraits équestres de Charles IV et de la reine Maria-Luisa; le dessin est défectueux, mais l'effet vigoureux de l'ensemble, la vérité de la couleur, l'audace et la puissance du pinceau sont dignes des plus grands éloges. Le Museo nacional ne renferme qu'une seule œuvre de Goya, *Une Loge au Cirque des Taureaux;* à l'Académie, on trouve cinq ouvrages: une *dame* (que l'on croit la duchesse d'Albe) en costume de *maja* andalouse, portrait plein de grâce et de vigueur, et quatre petits pendants: (une *Maison de Fous*, une *Course de taureaux*, une *Procession du vendredi saint*, un *Auto-da-Fé*); ils sont traités d'une manière fort spirituelle et fort animée. Les guinées anglaises ont conquis la plupart des nombreux tableaux de chevalet qu'a laissés cet artiste; M. Villiers (lord Clarendon), ex-ambassadeur de la Grande-Bretagne à Madrid, est devenu possesseur du portrait d'une femme qui avait inspiré à Goya la passion la plus vive; un autre amateur a placé dans sa galerie, non loin de Westminster, un tableau représentant une scène singulière, la flagellation volontaire que de pieux Castillans s'infligeaient pendant la semaine sainte. Quant au faire de Goya, voici en quels termes il a été apprécié par un critique ingénieux:

« Sa manière de peindre était aussi excentrique que son talent; il puisait la couleur dans des baquets, l'appliquait avec des éponges, des balais, des torchons, et tout ce qui lui tombait sous la main; il truellait et maçonnait ses tons comme du mortier, et donnait les touches de sentiment à grands coups de pouce. A l'aide de ces procédés expéditifs et péremptoires, il couvrait en un ou deux jours une trentaine de pieds de muraille. Il exécuta avec une cuiller, en guise de brosse, une scène du *Dos de Maio*, où l'on voit des Français qui fusillent des Espagnols; c'est une œuvre d'une verve et d'une furie incroyables. » On ne connaît guère en France d'autre production de Goya que ses *Caprichos*, recueil de caricatures et de scènes de mœurs, qu'il a gravé à l'eau-forte mélangée d'aqua-tinta; il y a en tout 80 planches; la première est le portrait de l'artiste; les autres sont des estampes qui rappellent Hogarth pour l'âpreté de l'ironie et Rembrandt pour la science des ombres; elles abondent en allusions aux usages nationaux et à la politique du temps. Il est facile de comprendre que l'auteur, attaquant des personnages tout-puissants, a dû entourer sa pensée d'une obscurité profonde: la faiblesse et l'incurie du roi, les ridicules de la reine, l'arrogante nullité du prince de la Paix, l'ignorance des moines, tout cela ne pouvait être stigmatisé qu'avec de grandes précautions; il ne fallait pas que les blessés sentissent le coup qui leur était lancé. Une *Revue*, qui est morte comme tant d'autres, disait, il y a trente ans environ, dans quelques lignes qu'elle consacrait à l'artiste dont nous parlons: « Dans sa verve âpre et mordante, Goya a profondément compris les vices qui rongent l'Espagne; il les a peints comme il les haïssait. C'est un Rabelais, le crayon et le pinceau à la main, mais un Rabelais espagnol, sérieux et dont la plaisanterie fait frémir. Un de ses dessins en dit plus sur l'Espagne que tous les voyageurs. Rien de plus effroyable que sa pénitente conduite à un *auto-da-fé*. » Ce n'est d'ailleurs pas ici qu'il peut être question d'indiquer le sujet de chacune des planches des *Caprichos* et d'entreprendre de rechercher les allusions qu'elle couvre. Quelques rares exemplaires de ce volume ont passé en France, et se sont payés jusqu'à 150 francs dans des ventes faites à Paris; il s'en trouve un à la Bibliothèque impériale (cabinet des estampes), et l'œuvre de Goya est d'ailleurs extrêmement incomplet. Un recueil plus rare encore offre, sous le titre de *Tauromagnia*, et en trente-trois planches à l'eau-forte, divers épisodes des combats de taureaux depuis les Mores jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle. Goya était amateur fervent de ces combats si chers aux Castillans; il fréquentait beaucoup la société des *toreros*; il possédait ainsi tout ce qu'il fallait pour traiter à fond pareils sujets. « Quoique les attitudes, les poses, les défenses et les attaques soient d'une exactitude irréprochable, Goya a répandu sur ces scènes ses ombres mystérieuses et ses couleurs fantastiques. Quelles têtes bizarrement féroces, quels ajustements sauvagement étranges, quelle fureur de mouvement! Un trait égratigné, une tache noire, une raie blanche, voilà un personnage qui vit, qui se meut et dont la physionomie se grave pour toujours dans la mémoire. » Ainsi s'exprime M. Théophile Gautier. N'oublions pas de mentionner plusieurs gravures d'après Velasquez, notamment les portraits de *Philippe III*, de sa femme, *Marguerite d'Autriche*, de *Philippe IV* et de sa femme, *Isabelle de Bourbon*, du *comte d'Olivarez;* il a reproduit aussi quelques-uns des tableaux de ce maître, tels que celui où il s'est représenté *faisant le portrait de l'infante Dona Margarita*, et

celui où il a montré *Bacchus couronné par des ivrognes*. Les malheurs qui désolèrent l'Espagne lorsque les armées françaises y pénétrèrent en 1808 et rencontrèrent une résistance opiniâtre, firent naître chez Goya l'idée des *scènes d'invasion*, suite composée de vingt pièces, qu'on peut rapprocher des *Malheurs de la guerre*, de Callot. L'énergie la plus vive règne dans ces terribles compositions. « Ce ne sont que pendus, tas de monde qu'on dépouille, blessés qu'on emporte, prisonniers qu'on fusille, couvents qu'on dévalise, populations qui s'enfuient, familles réduites à la mendicité. Quelle finesse, quelle science profonde de l'anatomie dans tous ces groupes, qui semblent nés du hasard et du caprice de la pointe. Parmi ces dessins, qui s'expliquent aisément, il y en a un tout à fait terrible et mystérieux, et dont le sens, vaguement entrevu, est plein de frissons et d'épouvantements. C'est un mort à moitié enfoui dans la terre, qui se soulève sur le coude, et de sa main osseuse, écrit, sans regarder, sur un papier posé à côté de lui un mot qui vaut bien les plus noirs du Dante : « *Nada* (rien). » Autour de sa tête, qui a gardé juste assez de chair pour être plus horrible qu'un crâne dépouillé, tourbillonnent à peine visibles, dans l'épaisseur de la nuit, de monstrueux cauchemars illuminés çà et là de livides éclairs. Une main fatidique soutient une balance dont les plateaux se renversent. » A la fin de sa vie, devenu sourd depuis longtemps, ayant presque perdu la vue, Goya dessinait encore d'une main fougueuse des lithographies représentant pour la plupart des combats de taureaux. Il est à regretter qu'il n'ait pas songé à écrire ses mémoires; c'eût été un livre encore plus curieux, d'une originalité plus vive que l'autobiographie de Benvenuto Cellini. Il y eut de tout dans l'existence de l'artiste espagnol: de l'opulence, de la pauvreté, de la gloire, de l'oubli, des amours, d'incroyables intrigues politiques se déroulant sous ses yeux, l'intimité avec tout ce que la cour d'Espagne eut de plus puissant, l'amitié des *toreros* les plus célèbres.

G. Brunet.

Revue encyclopédique, t. L, p. 329. — Théophile Gautier, dans *Le Cabinet de l'Artiste et de l'Amateur*, 1842, t. I, p. 337, et dans *L'Artiste*, octobre 1845, p. 113. — C. Plot, *Catalogue raisonné de l'OEuvre gravé de Goya*, dans *Le Cabinet de l'Artiste*, 1842, p. 346-366. — Viardot, *Musées d'Espagne*, et *Notices sur les principaux Peintres de l'Espagne*; Paris, 1839. — *Bulletin de l'Alliance des Arts*, 1842, t. I, p. 94.

GOYEN (*Jean-Joseph* van), habile paysagiste hollandais, né à Leyde, en 1596, mort à La Haye, en 1656. Il était fils d'un riche amateur des beaux-arts, et montra dès sa jeunesse de grandes dispositions pour la peinture. Son père favorisa ce penchant naturel, et le plaça successivement dans les ateliers du paysagiste Schilperoort, de Jean Nicolaï, bon peintre quoique bourgmestre, de Jean-Adrien de Man, de Henri Klok, habile peintre sur verre; enfin, à Horn, chez Willem Geritz. La légèreté du jeune van Goyen ne lui permettait de s'attacher à aucun maître, par conséquent d'adopter aucune manière; cependant, il resta deux ans sous les leçons de Geritz, et y fit de tels progrès qu'il put, à peine âgé de dix-neuf ans, produire sans conseil et vendre avantageusement ses toiles. Vers 1615, il vint à Paris. La France ne possédait alors aucun bon peintre de genre; les *paysages*, les *plages*, les *ruines* de van Goyen y furent admirés, et le jeune artiste put retourner dans sa patrie riche de gloire et d'argent. Cependant il manquait encore à Jean van Goyen de bien tracer ses personnages; aussi évitait-il d'animer ses sujets. Ce défaut est généralement celui des paysagistes; Goyen résolut de se perfectionner dans cette partie de l'art, et il n'hésita pas à entrer comme élève chez un peintre d'Harlem, Isaïe van de Velde, qui peignait habilement les batailles, les chasses, les paysages animés. Goyen resta un an chez ce maître. Content de ce qu'il avait appris, il se maria, et alla s'établir à Leyde. Il y exécuta de nombreux tableaux, et ouvrit une école de peinture d'où sortirent des paysagistes du premier ordre, Berghem, van der Kabel, Herman Zaftleven, Jean Steen, qui devint le gendre de son maître à la suite d'une liaison clandestine avec Marguerite van Goyen. « Le père était, dit M. Charles Blanc, un homme simple, paisible, laborieux, un Hollandais de pur sang. » Apprenant que les choses étaient tellement avancées que Marguerite ne tarderait pas à lui donner un petit-fils, il en prit son parti sans éclat, et consentit au mariage.

Les tableaux de van Goyen sont pleins de charme; ses marines, légères de touche, ont beaucoup de profondeur; le mouvement y est bien observé. L'allure des embarcations y est aussi bien observée que celle des mariniers. Ses figures sont dessinées avec goût et bien disposées. « Ses sujets, écrit M. Charles Blanc, sont simples comme sa manière; ce sont ordinairement des vues de rivière, dont l'eau tranquille porte des bateaux marchands ou des barques de pêcheurs; sur le rivage et presqu'à fleur d'eau s'étendent ces terrains d'alluvion qui composent presque tout le sol de la Hollande; on y voit des hameaux sur pilotis et souvent le clocher d'une église de village, dont le peintre fait contraster les formes pittoresques avec les lignes de l'horison. Quelquefois c'est une tour ruinée qui sert de motif principal à la composition de van Goyen et rappelle l'idée des longues guerres dont la Hollande fut le théâtre, en opposition avec la paix profonde qui règne sur le tableau du maître. Car c'est un des traits caractéristiques de van Goyen que ses *marines* ou plutôt ses *paysages* sont toujours calmes, paisibles et un peu mélancoliques. Sans doute ce n'est point la tristesse amère qui nous saisit et qui nous remue à l'aspect des bocages de Ruysdael, c'est une mélancolie douce et qui fait rêver. Le soleil n'apparaît jamais dans les tableaux de van Goyen. D'hu-

mides nuages voilent constamment ses ciels, qui dans les parties claires affectent les tons argentins de Teniers. La plage est enveloppée d'une brume grisâtre, qui estompe les lointains. Au mouvement des nuages, à la voile inclinée des navires, on devine le souffle du vent, et l'on croit l'entendre gémir le long de la grève. Ces plaines sans accident et sans fin, ces incolores solitudes ne sont animées que par le passage d'un bateau pêcheur ou d'une chaloupe qui porte des paysans et leurs denrées. »

On le voit, par cette description, si exacte, du genre de van Goyen, ce maître s'est surtout inspiré de son pays, de la nature qui l'entourait. C'est un peintre hollandais par excellence; mais on a reproché justement à ses toiles une certaine monotonie. Aucun ton brillant ne vient en relever l'uniformité, et aujourd'hui que le temps a encore bruni les couleurs, ils ressemblent à des grisailles. C'est peut-être à cet aspect peu séduisant autant qu'à leur grand nombre que les peintures de van Goyen doivent leur peu de valeur. On peut s'en procurer pour 300 francs, et jamais les plus chères ne se sont élevées au delà de 1,500. Aussi fort communes dans le commerce, en voit-on peu dans les grandes galeries : à Londres, à la galerie Sutherland, *Bords d'une rivière avec un vieux château*, daté de 1648 : Mme Jameson apprécie ainsi ce morceau : *Eminently beautiful, soft, cool and light;* — au musée du Louvre, *Bords d'une rivière en Hollande;* 1653; — *Un canal en Hollande;* 1647; — *Une rivière;* 1644 (gravé dans le t. III du *Musée Filhol*, par Châtaignier, et dans le *Musée Laurent*, par Beaujean et C. Laurent); — *Une marine;* 1647; — au musée royal de Berlin, *Un Paysage* sur bois. Basan, Bacheley, le capitaine Baillie, Vivarès et quelques autres ont gravé de jolies pièces d'après van Goyen. Lui-même a gravé à l'eau-forte plusieurs paysages et marines de sa composition; mais les épreuves en sont si rares qu'elles n'existent même pas à la Bibliothèque impériale; l'exécution de ces eaux-fortes est légère et pleine d'expression. Le musée du Louvre possède quelques dessins de van Goyen. Ils sont le plus souvent à la pierre noire, à l'encre de Chine et quelquefois lavés de bistre; ils charment par la facilité qui y règne. Van Goyen signait ses œuvres tantôt de son nom entier, tantôt d'un monogramme composé des lettres V G accolées ou enlacées. Alfred DE LACAZE.

Hoogstraaten, *Haute École de Peinture* (en hollandais), VIe livre. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. I, p. 267. — Pilkington, *Dictionary of Painters*. — Mistress Jameson, *Companion to the most celebrated private Galleries of art in London;* Londres, 1844. — De Perthes, *Histoire de l'Art du Paysage;* Paris, 1825. — F.-X. de Burtin, *Traité théorique et pratique des connaissances nécessaires à tout amateur de tableaux;* Bruxelles, 1808, 2 vol. in-8°. — M. Alfred Michiels, *Histoire de la Peinture flamande et hollandaise*, t. I, chap. II. — M. Charles Blanc, *Histoire des Peintres de l'École hollandaise*, liv. 96, n° 34.

GOYERS DE BULENS (*Jacques*), théologien et historien belge, né à Malines, le 2 avril 1719, mort à Bruxelles, le 15 octobre 1809. Il fut destiné dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, fit ses études en conséquence, et reçut les ordres. Il devint successivement lecteur du séminaire épiscopal, curé dans le diocèse de Malines, chanoine d'Anderlecht et censeur des livres. Il se lia avec Foppens, archidiacre de Malines; cet érudit, en mourant, lui remit une révision de la *Bibliotheca Belgica* d'André Valère (1) en lui recommandant la publication de cette nouvelle édition corrigée; mais Goyers ne put remplir ce vœu : il crut devoir fuir devant les armées françaises, et s'arrêta peu de temps à Kevelaer, à Munster, à Osnabruck. Cependant, en 1798 il revint à Anderlecht, et enfin se fixa à Bruxelles, où il mourut, dix ans plus tard, d'une léthargie. Lié avec le P. Hartzheim, Visser, Kluit, Gheisguière et quelques autres savants de Belgique et de Hollande, il avait rassemblé une belle bibliothèque et plusieurs manuscrits précieux, qu'il légua au séminaire de Bois-le-Duc. On a de Goyers : *Instructio practica Confessarii circa errores confitentium;* Bruxelles, 1780, in-8°; — *Discussio quo ordine in missa, coram SS. Sacramento exposito, dicenda sit oratio pro pace*, etc.; Bruxelles, 1784, in-4°; — *Continuatio Historiæ Ducatus Geldriæ;* Bruxelles, 1806, in-4°; cet ouvrage, rédigé sur les notes de Jean Krippenberg, fut annoté par van Helmont. Goyers a laissé différents manuscrits concernant la théologie et l'histoire; ils sont conservés à la bibliothèque royale de Bruxelles. L—z—E.

Catalogue de la Bibliothèque royale de Bruxelles, n°s 497, 553-555, 838. — F.-V. Gœthals, *Lectures*.

GOYNÆUS (*Jean-Baptiste*), médecin et littérateur italien, né vers 1520, à Pirano (Istrie), mort à Venise, après 1582. Il fit ses études à Padoue, et pratiqua son art à Venise, occupant ses loisirs par la culture des lettres. Il célébra la bienfaisance de Marc Orsati, son protecteur, dans une pièce intitulée : *Ecloga piscatoria*, adressée à Arnold Arleni, et qui fait partie d'un livre ayant pour titre *Bucolicorum Auctores a Virgilio;* Bâle, 1546, in-8°. On a en outre de Goynæus : *Paradoxum quod latino potius quam vulgari sermone scribendum sit; Quod nobiliora sint litterarum studia quam rei militaris peritia; Enchiridion ad quotidianam medendi exercitationem;* Venise, 1582, in-8°; — *Dialogus quod philosophi et medici dogmatici jurisconsultos dignitate præcedant;* Venise, 1582; — *De Situ Istriæ*, opuscule réimprimé par Grævius et Burmann, dans le *Thesaurus Antiquitatum Italiæ*. P. A.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

GOYON D'ARSAC (*Guillaume-Henri-Charles*, vicomte DE), magistrat et moraliste français, né à Mézin (Guyenne), vers 1740, mort à Berlin,

(1) Déjà annotée et augmentée par J.-F. Foppens, oncle de celui dont il est question ici. On trouve les documents non publiés par Goyers à la bibliothèque royale de Bruxelles, fonds van Hulthem, n°s 824 à 834.

vers 1805. Il appartenait à une famille qui avait occupé de hautes positions dans la magistrature du midi de la France. Lui-même entra, comme conseiller, au parlement de Bordeaux. Les exigences de sa charge ne l'empêchèrent pas de se livrer à la littérature, et il devint membre des Académies de Montauban, de Châlons-sur-Marne, de Besançon et de Berlin. Il traita rarement des sujets frivoles; quoique ses vues puissent être discutées, son but fut toujours l'amélioration du sort de l'espèce humaine. Lors de la révolution, il crut devoir quitter la France, et se retira à Berlin, où un précédent séjour lui avait acquis de nombreux amis. On a de lui : *La Corruption du cœur est la première source des égarements de l'esprit;* discours couronné à l'Académie de Montauban; 1778, in-12; — *La Vertu anoblit les plus petites choses; le Vice dégrade les plus grandes;* ibid.; — *Éloge de Guy du Faur de Pibrac, chancelier de la reine de Navarre;* Toulouse, 1779, in-12; — *Les Voyages envisagés comme moyen d'éducation sont-ils plus utiles que nuisibles?* Besançon, 1779; — *Quel serait le meilleur code des lois criminelles?* discours couronné par l'Académie de Châlons-sur-Marne; 1780, in-12; — *L'Age d'or réalisé, ou les moyens de soulager le peuple, surtout les habitants de la campagne*, discours couronné par la même Académie; ibid.; — *Mémoire sur le meilleur plan d'éducation pour le peuple;* Châlons-sur-Marne, 1781, in-12. Cet ouvrage, également couronné, a été réimprimé sous le titre d'*Essai de Laopédie;* Châlons-sur-Marne, 1783; — *Le Respect pour la vieillesse contribue au maintien des mœurs publiques*, discours couronné par l'Académie de Montauban; 1781, in-8°; — *Éloge du chancelier Michel L'Hospital*, couronné par la même Académie; 1782, in-12; — *Quels seraient les moyens d'administrer la justice avec moins de frais et le plus de célérité*, discours couronné par l'Académie de Châlons-sur-Marne; 1784, in-12; — *Quels seraient les dédommagements dus par la société à un citoyen condamné injustement, et dont l'innocence serait reconnue*, discours couronné par la même Académie; ibid.; — *Éloge du cardinal Georges d'Amboise, ministre d'État sous Louis XII*, couronné par l'Académie de Montauban; 1784, in-12; — *Quelles sont les causes de l'universalité de la langue française en Europe;* dans le *Journal littéraire de Berlin*, du 24 septembre 1784, et dans *les Essais philologiques sur la langue et la littérature de l'Europe;* — *Quel serait le meilleur plan de réforme pour l'éducation des collèges*, discours couronné par l'Académie de Châlons-sur-Marne; 1785, in-12; — *Éloge de Louis XII, roi de France;* 1785; — *Quel serait le meilleur plan d'éducation pour les personnes du sexe;* Châlons-sur-Marne, 1786, in-12; — *Considérations sur les devoirs et les droits des gens de lettres dans la société civile;* dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin*; 1794-1797; — *La Dépravation des Mœurs et l'Irréligion sont les principales causes de la dissolution des sociétés politiques;* Berlin, 1795, in-8°; — *L'Art de se vêtir et les Vêtements considérés sous leurs divers rapports;* 4 articles dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1798-1804; — *Tableau historique de l'Influence des Femmes sur les grands événements de leur siècle et de leur pays*, quatre mémoires lus à l'Académie de Berlin en 1799. Quelques fragments de cet ouvrage ont été imprimés dans le *Magasin encyclopédique*, t. VI, page 259; — *Mémoire sur les conjonctions* mais, si *et* car, lu à l'Académie de Berlin, et quelques morceaux de poésie insérés dans divers recueils littéraires. E. DESNUES.

Meusel, *Gelehrtes Deutschland*. — Quérard, *La France littéraire*. — *Mémoires des Académies de Châlons-sur-Marne, Montauban et Berlin*.

GOYON DE LA PLOMBANIE (*Henri* DE), économiste français, né à Bassac, près de Périgueux, mort dans les environs d'Agen, en 1808. Il a fait paraître, sous le voile de l'anonyme : *Vues politiques sur le commerce des denrées;* Amsterdam et Paris, 1766, in-12; — *La France agricole et marchande;* Avignon (Paris), 1762, 2 vol. in-8°; — *L'Homme en société, ou nouvelles Vues politiques et économiques pour porter la population au plus haut degré en France;* Amsterdam, 1763, 2 vol. in-12; — *L'unique Moyen de soulager le peuple et d'enrichir la nation française;* Paris, 1775, in-8°. Il a travaillé au *Journal économique*. P. A.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*. — Quérard, *La France littéraire*. — *Dict. des Économistes*.

* **GOYOS** (*Manoel* DE), poëte portugais, vivait au commencement du seizième siècle. Il servit longtemps en Afrique en qualité de capitaine de Mina. De retour à Lisbonne, il fut nommé *porteiro mir* du roi D. Manoel. Les poésies de Goyos se trouvent disséminées dans le *Cancioneiro* de Garcia de Resende, 1516, petit in-fol., recueil précieux, réimprimé par la Société des Bibliophiles de Stuttgard, en 4 vol. in-8°. F. D.

Garcia de Resende, *Cancioneiro*.

GOZANI (Le P.), jésuite missionnaire, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Il séjourna longtemps en Chine, et s'est fait surtout connaître par une lettre adressée de Caï-fong-fou, en date du 5 novembre 1704, à son confrère le P. Suarez. Cette lettre contient des détails curieux sur l'existence d'une colonie juive dans le Céleste Empire. Les pères Gaubil et Brotier furent chargés d'examiner ces renseignements, et le dernier en donna en partie les résultats à la fin du t. III de son édition de Tacite. Silvestre de Sacy les mit à profit pour la composition de sa *Notice d'un manuscrit du Pentateuque, conservé dans la synagogue des juifs de Caï-fong-fou*, publié dans les *Extraits*

des manuscrits de la Bibliothèque du roi, t. IV. X.

Recueil des lettres édifiantes, t. XVIII, de la nouvelle édition.

GOZELME. *Voy.* GAUCELME.

* **GOZLAN** (*Léon*), romancier et auteur dramatique français, né à Marseille, le 21 septembre 1806. Son père, armateur, fut ruiné par des corsaires anglais. Le jeune Gozlan fit d'abord un voyage au Sénégal, voyage dont il a depuis raconté les péripéties dans le *Musée des Familles*. A son retour, il demanda et obtint une place de sous-maître dans une pension de sa ville natale. Venu à Paris en 1828, avec un volume qu'il ne réussit pas à placer, il entra en qualité de commis dans une maison de librairie. Peu de temps après il fit ses débuts littéraires dans le journal *L'Incorruptible*. Il travailla ensuite dans *Le Figaro*, *Le Corsaire, Le Vert-Vert*, etc.; publia des nouvelles, des romans, et fit jouer des pièces de théâtre. Ses premières nouvelles parurent dans la *Revue de Paris* et dans *L'Europe littéraire*. Vif et mordant dans le genre satirique, il montra, dans ses contes et ses romans, du sentiment et un grand talent d'observation joint à un style piquant et à une implacable ironie. Il a caractérisé sa manière par ces mots : « Plus de héros... des hommes! »

On a de M. Léon Gozlan : *Les Mémoires d'un Apothicaire* (anonyme); Paris, 1828, 2 vol. in-8°; — *Le Notaire de Chantilly*; Paris, 1836, 2 vol. in-8°; nouv. édit., Paris, 1855, in-18 : la couverture porte comme premier titre : *Les Influences*. L'auteur se proposait de peindre successivement tous les hommes qui exercent quelque action sur la société, comme le notaire, le médecin, le juge, le député, le prêtre, etc. Il s'est arrêté aux deux premiers; — *Socrate Leblanc et Washington Levert*; Paris, 1837; — *Les Méandres*, romans et nouvelles; Paris, 1837, 2 vol. in-8°; ce recueil contient : *Comme on se débarrasse d'une maîtresse; La Main cachée; La Villa Marivigliosa; Une Visite chez Bernardin de Saint-Pierre; Le Blocus continental; Le Fifre; Dernier Episode du naufrage de* La Méduse; *Élisa Mercœur; Léopold Spencer; Oglou le Pirate; Le premier Navire à vapeur en Afrique; Du pont d'Arcole à Montereau*; — *Les Tourelles, histoire des châteaux de France*; Paris, 1839, 2 vol. in-8°; 2e édition, Paris, 1855, 2 vol. in-18; — *Le Médecin du Pecq*; Paris, 1839, 3 vol. in-8°; — *Céleste*; Bruxelles, 1839, in-18; — *Une Nuit blanche*; Paris, 1840, 2 vol. in-8°; — *Rosemary*, suivi de *Céleste*; Bruxelles, 1840, in-18; — *Le Château de Rambouillet*; Bruxelles, 1841, in-18; — *Le plus beau Rêve d'un millionnaire*; Bruxelles, 1841, in-18; — *La dernière Sœur grise*; Paris, 1842, in-8° : la couverture porte pour premier titre : *Romans du Cœur*; — *La Main droite et la Main gauche*, drame en cinq actes, joué à l'Odéon, en 1842; Paris, 1843, in-8° : la censure avait exigé la coupure de nombreux passages, qui pouvaient déplaire à l'Angleterre; — *Ève*, drame en cinq actes et en prose, joué au Théâtre-Français en 1843; Paris, 1843, in-8°; — *Aristide Froissard*; Paris, 1843, 2 vol. in-8°; — *Le Dragon rouge*; Paris, 1843, 2 vol. in-8°; — *Pour un cheveu blond*; Bruxelles, 1844, in-18; nouv. édit., suivie du *Voyage de M. Fitz-Gerald à la recherche des mystères*; Bruxelles, 1844, in-18; — *Notre-Dame des abîmes*, drame en cinq actes, joué à l'Odéon en 1845; Paris, 1845, in-8°; — *Les Nuits du Père La Chaise*; Paris, 1846, 3 vol. in-8°; nouv. édit., 1857, in-18; — *Aventures merveilleuses et touchantes du prince Chenevis et de sa jeune sœur*; Paris, 1846, in-8° : le titre porte : *Nouveau Magasin des Enfants*; — *Une Tempête dans un verre d'eau*, comédie en un acte, joué au Théâtre-Historique en 1846, reprise à l'Odéon, puis au Théâtre-Français; Paris, 1846, in-18; — *Le Lion empaillé*, comédie vaudeville en deux actes; Paris, 1848; — *Le Livre noir*, drame en cinq actes et six tableaux; Paris, 1848, in-18; — *La Queue du chien d'Alcibiade*, comédie en un acte, jouée au Théâtre-Français en 1849; Paris, 1849, in-18; — *Pied de Fer*, drame en sept tableaux, joué au Théâtre de la Porte-Saint-Martin; Paris, 1850; — *La Fin du Roman*, comédie en un acte et en vers, jouée au Théâtre-Français; Paris, 1851; — *Le Coucher d'une Étoile*, comédie en un acte, jouée au Théâtre du Vaudeville; Paris, 1851; — *Dieu merci le couvert est mis!* comédie-vaudeville, jouée au théâtre de la Montansier (Palais-Royal); Paris, 1851; — *Les Paniers de la Comtesse*, comédie-vaudeville en un acte, jouée au théâtre du Vaudeville en 1852; Paris, 1852, 1857, in-4°; — *Les Vendanges*; Paris, 1853; — *L'Histoire de cent trente Femmes*; Paris, 1853; — *Louise de Nanteuil*, drame en cinq actes, joué au Théâtre du Vaudeville; Paris, 1854; — *Georges III*; Paris, 1854, in-8°; — *Le Tapis Vert*; Paris, 1855, in-8°; — *La Comédie des Comédiens*; Paris, 1855, contenant : *Le Lilas de Perse; Un Homme plus grand que Charles Quint; L'Oiseau en Cage; L'Agneau, la Vache et le Pigeon; Les belles Folies; Échec à l'Éléphant* et *La Terre promise*; — *La Folle du Logis*; Paris, 1855, in-8°, contenant : *Une Vengeance en miniature; Les Lettres d'amour; Le Feu, histoire de quatre savants; Pour un cheveu blond; Encore une âme vendue au diable; Les petits Machiavels; Mouton; Voyage de M. Fitz-Gerald*; — *Le Gâteau des Reines*, comédie en cinq actes et en prose, jouée au Théâtre-Français en 1855; Paris, 1855; — *Balzac en pantoufles*; Paris, 1856; — *Les Jardies, souvenirs biographiques sur Balzac*; dans la *Revue contemporaine*; — *Les Martyrs inconnus*, nouvelle; dans la même *Revue*; 1856; — *Les Émotions de Polydore Marasquin*; Paris, 1857, in-18; — *La Famille*

Lambert, comédie en trois actes, jouée au Vaudeville; Paris, 1857.

M. Léon Gozlan a en outre publié : *L'Urne*, recueil des travaux de J. Ottavi, avec une biographie de l'auteur; 1843, in-8°. Dans le *Livre des Cent et Un*, on trouve de lui *La Morgue* et *Le Napoléon noir;* dans le *Keepsake américain*, *l'Ennui du sultan;* dans la *Revue des Deux Mondes*, *De la Littérature maritime* (1832), un *Épisode du blocus continental* (1832), etc. Enfin, M. Gozlan a collaboré à la *Revue britannique*, aux *Actrices célèbres contemporaines*, au *Foyer de l'Opéra*, *mœurs fashionables*, aux *Français peints par eux-mêmes*, au *Conteur*, au *Navigateur*, *revue maritime*, à la *Revue de Paris*, au *Musée des Familles*, à *La Grande Ville*, au *Journal des Connaissances utiles*, aux *Étrangers à Paris*, au *Mémorial historique de la Noblesse*, au *Talisman*, à *L'Artiste*, à *La Pervenche*, *livre des salons*, etc., quelquefois sous le pseudonyme de Raymond. *Les Cinq Minutes du Commandeur*, drame tombé à l'Odéon, et *La Goutte de Lait*, vaudeville d'un succès contesté au théâtre des Variétés, et dans lequel l'auteur tournait les prétentions aristocratiques en ridicule, n'ont pas été imprimés. L. LOUVET.

Galerie de la Presse, 1re série. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*. — P. Mantz, dans le *Dict. de la Conversation*.

* **GOZLIN** ou **GAUZLENUS**, prélat et homme d'État français, né vers le commencement du neuvième siècle, mort le 16 avril 886. Il était selon les uns fils de Boricon, comte d'Anjou, selon les autres, fils naturel de Louis le Débonnaire. Il prit l'habit religieux à Reims, vers 848, et devint bientôt abbé de Saint-Germain-des-Prés. Gozlin, comme la plupart des abbés de cette époque, était aussi homme de guerre. Il combattit plusieurs fois les Normands sous le règne de Charles le Chauve; en 858 il fut fait prisonnier par eux avec son frère Louis, chancelier de ce prince. Il dut racheter sa liberté par une forte rançon. Dès 855 il remplissait l'office intérimaire de chancelier de Charles le Chauve; en 867 il fut définitivement appelé à cette dignité, qu'il garda jusqu'en 882. Vers 883, il fut nommé évêque de Paris. Prévoyant une attaque des Normands, il fit deux ans après augmenter les fortifications de cette ville. Quelques mois après, l'armée des Normands vint faire le siége de Paris. Gozlin et le comte Eudes repoussèrent avec la plus grande énergie les assauts livrés par les pirates. Partout on voyait l'évêque la hache en main animer de son exemple le courage des Français. Gozlin mourut pendant la durée du siége. E. G.

Abbon, *De Bello Parisiacæ urbis*. — *Gallia Christiana*, t. VII.

GOZON (*Déodat* DE), grand-maître des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, né au château de Gozon (Rouergue), vers la fin du treizième siècle, mort en 1353. Reçu dans l'ordre des Hospitaliers, alors établi à Rhodes, par suite de leur expulsion de la Terre Sainte, il se distingua par plusieurs traits de courage, entre autres, s'il faut en croire une tradition généralement adoptée, par son combat contre un serpent monstrueux, dont il délivra l'île. Nommé pour ce service signalé lieutenant général du grand-maître, il fut élu grand-maître lui-même en 1346. Sous sa direction sage et ferme, l'ordre des Hospitaliers conserva tout son éclat, et la discipline, qui tendait déjà à se relâcher, reprit toute sa vigueur. Gozon rétablit dans ses États le roi de la Petite-Arménie, expulsé par les Turcs, qui faisaient toujours des progrès, augmenta considérablement les moyens de défense de l'île de Rhodes, et mourut dans un âge avancé.

L'unique héritière de sa famille épousa en 1582 le comte de Montcalm, avec stipulation expresse qu'il joindrait au nom et aux armes de Montcalm le nom et les armes de Gozon. H*** C***.

Vertot, *Hist. des Chevaliers de Malte*.

GOZZADINI (*Brandaligi* DEI), chef du parti démocratique à Bologne. Il était l'un des citoyens les plus distingués de sa ville natale, et avait toujours tenu le parti populaire (1). En 1334 il s'aboucha avec Colazzo dei Beccadelli, autre riche bolonais, et tous deux résolurent d'affranchir leur patrie du joug que faisait peser sur elle le légat Bertrand du Poiet. Ils se concertèrent avec le marquis d'Este, seigneur de Ferrare et général des guelfes. Celui-ci, après s'être emparé d'Agenta, se dirigea sur Cento, afin d'obliger le légat à marcher à sa rencontre. Le 17 mars 1344 Bertrand du Poiet quitta en effet Bologne à la tête de ses troupes, ne laissant dans la ville que quelques soldats languedociens, donc les excès avaient depuis longtemps exaspéré les habitants. C'était le moment que Gozzadini et Colazzo attendaient : ils parurent sur la place du Prétoire l'épée à la main, et appelèrent le peuple aux armes et à la liberté, insistant sur « la cupidité du prêtre français et la brutale insolence et l'impudicité de ses soldats ». La foule leur répondit par les cris de « Vive le peuple ! meure le légat ! meure le tyran inique et cruel ! » Les Languedociens, surpris isolément dans les rues, furent massacrés; les autres s'enfermèrent dans la citadelle, où le légat lui-même, abandonné par la plupart des Italiens, ne tarda pas à chercher un refuge. Le peuple ouvrit les portes aux Ferrarais, et un premier assaut fut livré au château; Bertrand du Poïet n'en attendit pas un second, il se remit aux mains des Florentins, et évacua la forteresse, qui fut aussitôt rasée par les Bolonais. Gozzadini fut nommé l'un des principaux magistrats; mais le 27 avril 1334 les patriciens, excités par l'ambitieux Taddeo de Pepoli, attaquèrent les *maltraversi*, les mirent en fuite, pillèrent leurs

(1) Ce parti était nommé par les patriciens les *maltraversi*.

maisons, et exilèrent tous leurs chefs (1) Gozzadini fut seul excepté de cette proscription, en reconnaissance de la part qu'il avait prise à l'expulsion du légat. Il fut moins heureux le 7 juillet 1337 : assailli par les Bianchi, trahi par les Pepoli, il vit brûler ses propriétés, tuer plusieurs de ses parents, et une sentence d'exil fut prononcée contre lui. Taddeo Pepoli se fit alors proclamer seigneur général de Bologne. En 1343 Gozzadini fut trouver le chef de la *grande compagnie* de Condottieri, le duc allemand Werner (*Guarnieri* en italien), et lui proposa les plus riches récompenses s'il chassait Pepoli et rendait la liberté à Bologne. Werner s'avança en effet jusque sous les murs de cette ville; mais il traita aussitôt avec le seigneur général moyennant 60,000 livres. Gozzadini, découragé, mourut dans l'exil. A. DE L.

Matheo de Griffonibus, *Memor. historicum*, t. XVIII, p. 150-161. — Miscella, *Cronica di Bologna*, t. XVIII, p. 358-378. — Cherubino Ghirardacci, *Storia di Bologna*, l. XXI, p. 110. — Gazata, *Chronica regiense*, p. 49. — *Annales Cæsanates*, t. XIV, cap. MCLVIII. — *Istorie Pistolesi*, t. XI, p. 487. — Giovanni Villani, l. XI, p. 787-806. — Leonardo Aretino, l. VI, p. 202. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. V, c. XXXIII, p. 225-374.

*GOZZE (*Ambroise*), biographe illyrien, né vers le milieu du seizième siècle, à Raguse, mort en 1632. Il entra dans l'ordre des Dominicains. En 1609 il fut nommé à l'évêché de Trebigue et plus tard à celui de Stagno. On a de lui : *Catalogus virorum ex familia prædicatorum in litteris insignium;* Venise, 1605, in-8°; bon à consulter pour les modernes; — *Abbatum familiæ Gozzeæ gentis*. E. G.

Échard, *Scriptores Ordin. Prædicatorum*, t. II, p. 414. — Glubitch, *Diz. biogr. degli Uomini illustri della Dalmazia*.

GOZZI (*Gaspard* et *Charles*), littérateurs italiens, descendant des Gozzi du Frioul, qui s'étaient établis, vers 1500, à Venise, où ils jouissaient des droits de citoyen et du titre de comte. Le père des deux écrivains qui ont illustré ce nom, Jacques-Antoine Gozzi, avait épousé une descendante des Tiepoli. Il en eut onze enfants, dont l'aîné, *Gaspard*, naquit en 1713 et mourut le 26 décembre 1786. Cette maison ressemblait à la plupart des maisons riches de Venise à cette époque : ce n'étaient que fêtes, parties de plaisir, comédies dont les rôles étaient joués par les enfants, etc. Tout cela finit par une catastrophe facile à prévoir, et dont G. Gozzi lui-même rend compte en ces termes : « Notre fortune s'éclipsa comme j'étais jeune encore et que, soumis à la férule d'un maître, je pouvais à peine mesurer l'étendue de notre malheur. De pénibles procès, les chicanes des hommes de loi et de plume, amassèrent un orage au milieu duquel l'héritage paternel s'échappa de nos mains. Quelques-uns te reprochent, ô mon bon père! d'avoir trop aimé les meutes et les chevaux; mais, habitué à l'opulence, pouvais-tu t'arrêter court et mettre soudain un frein à tes désirs? Ton cœur n'était pas armé d'une philosophie si robuste. Je ne t'en accuse point, mais je pleure et j'honore ta tombe (*Sermone III*). » Gaspard, chargé ainsi de pourvoir aux besoins d'une nombreuse famille, se trouva heureux d'avoir puisé dans les leçons et dans la bibliothèque des clercs Somasques de Murano des goûts littéraires, que vint accroître encore son mariage avec Luisa Bergalli, plus âgée que lui de dix ans, mais célèbre par ses ouvrages et par les grâces de son esprit. Pour subvenir aux charges croissantes du ménage, cette femme, amie de l'intrigue et de la domination, avait décidé son mari à se charger de la direction du théâtre Saint-Ange. Rien ne convenait moins à l'honnête et tranquille Gaspard, qui, retiré dans son cabinet avec ses livres, laissait à sa femme tous les tracas d'une entreprise à laquelle il fallut bientôt renoncer. Mais, plus que jamais alors, Gozzi dut faire ressource de sa plume, nécessité qui lui arrache ces plaintes énergiques : « Affreux supplice que de faire de son esprit métier et marchandise, et de débiter sa cervelle à vil prix. Si du moins il m'était permis de me livrer à un travail moins ingrat que celui de traduire du français des œuvres obscures et méprisables! J'ai dans ma tête le plan d'un grand ouvrage : je voulais populariser dans notre langue les chefs-d'œuvre de l'éloquence grecque et latine... Mais l'hirondelle peut-elle prendre un libre essor dans les cieux quand ses petits l'attendent au nid, le bec béant et le gosier vide? »

Cependant des ouvrages de morale et de critique, mieux appropriés à son talent, ne tardèrent pas à fonder la réputation de Gaspard Gozzi : tels furent ses Épîtres en vers (*Sermoni*), dont nous venons de citer quelques passages et qui rappellent souvent la manière d'Horace; ses *Lettres familières*, 1755, 2 vol. in-8°, composées pour la plupart de lectures faites à l'académie des *Granelleschi*. Cette société bizarre, où figuraient à côté des deux Gozzi des hommes tels que les frères Farsetti, le savant Forcellini, etc., paraît s'être proposé, sous des formes bouffonnes, le but de conserver les traditions du goût indigène et de la saine critique; — le *Jugement des anciens poëtes sur la critique moderne du Dante*, 1748, in-4°, ouvrage dans lequel Gozzi, tout en se préoccupant un peu trop des règles d'Aristote et des formes de l'épopée antique, eut la gloire de réveiller en Italie ce culte de Dante, devenu depuis comme le drapeau littéraire et politique de la jeune Italie; — *L'Observateur vénitien;* Venise, 1758, 12 vol. in-8°, imitation assez heureuse du *Spectateur* d'Addison.

G. Gozzi avait obtenu la place d'inspecteur des livres et de l'imprimerie. Plus tard, il fut chargé par les autorités de Padoue de rédiger

(1) C'étaient les comtes de Panico, Beccadelli, Sabbadini, Rodaldi et Boattieri.

un travail sur la réforme de l'université de cette ville. Ces divers emplois le tirèrent de la gêne où il avait vécu longtemps. Pendant son premier séjour à Padoue, il avait perdu sa femme; mais les soins d'une ancienne amie, qu'il y épousa plus tard, adoucirent pendant les dernières années de sa vie ses infirmités et un penchant à la misanthropie, qui s'étaient accrus avec l'âge. Outre les travaux que nous avons déjà cités, Gaspard Gozzi a publié : *Le Monde moral*, ouvrage philosophique et religieux; — *Le Triomphe de l'humilité*, poëme en IV chants; des *Nouvelles*, et diverses compilations. Il existe trois éditions de ses œuvres complètes, l'une de Venise, 1812, 22 vol. in-12, l'autre de Padoue, 1818-1820, 16 vol. in-8°; la dernière est de Bergame, 1825-1829, 20 vol. petit in-8°.

Charles Gozzi était le troisième fils du comte Jacques-Antoine. Dès l'âge de seize ans il prit du service en Dalmatie; trois ans après, il revint à Venise, assez à temps pour empêcher la vente de la maison paternelle, pour recueillir les derniers soupirs de son père et s'obliger personnellement afin de lui faire des funérailles décentes. Dans les discussions qui suivirent, il apporta toute la vivacité de son caractère; mais si l'administration et le partage du patrimoine commun amena entre Gaspard et Charles une séparation et quelques difficultés judiciaires, leur bonne amitié n'en fut pas longtemps altérée. A peine sorti de ces embarras, Charles Gozzi revint à ses études favorites sur l'idiome toscan, qui l'avaient occupé dès sa jeunesse et avaient charmé pour lui le loisir des garnisons. Doué d'un tour d'esprit vif et original, habitué à voir les hommes et les choses du côté plaisant, il avait déjà publié plusieurs petites pièces satiriques, parmi lesquelles on avait remarqué : *La Tartane chargée des influences de l'année* 1757, et brillait au premier rang dans la joyeuse société des *Granelleschi*. Bientôt, pour exhaler sa verve aristophanique, il créa un nouveau genre dramatique, approprié aux idées de ceux au milieu desquels il vivait. Qu'on se figure la Venise du dix-huitième siècle, telle que nous la représentent les *Mémoires* de Casanova, cette société de croupiers, de courtisanes et d'efféminés, cette littérature qu'un écrivain du temps, Baretti, a caractérisée en quelques mots : « De sales comédies, des tragédies stupides, des critiques puériles, des romans futiles, des dissertations frivoles; » et jusqu'à cet idiome vénitien, dont les molles inflexions trahissent le bégayement de l'enfance ou l'abandon de la volupté. Pour être compris de ce peuple enfant et blasé, il fallait parler sa langue. Charles Gozzi appela la féerie au secours de la vérité. Ce fut dans de vieux recueils populaires, tels que *Lo Cunto delli Cunti*, ce *Cabinet des Fées* de l'Italie, qu'il alla chercher ses pièces-féeries ou fables (*fiabe*), ou mieux encore dans ses souvenirs, tels que son frère les a décrits quelque part en parlant de « cet âge où, pressés autour du large foyer, près de la vieille nourrice conteuse, ils écoutaient, la bouche béante, des récits merveilleux, et croyaient voir de belles demoiselles sortir des tranches de l'orange enchantée ». Du reste, il conserva les vieux types, représentants des diverses nationalités italiennes, *Pantalon* le Vénitien, *Tartaglia* le Napolitain, *Brighella* le Bergamasque. « Pour ces rôles et ces acteurs, dit M. Philarète Chasles, dans un article de critique où ces comédies de notre auteur sont appréciées avec talent, l'auteur comique traçait en quelques pages une esquisse de comédie. Ses personnifications de caractères différents s'y donnaient rendez-vous; malgré la stérilité apparente de la donnée, on pouvait faire jouer de mille manières ces rôles, toujours les mêmes, comme on se sert des pièces d'un jeu d'échecs dont la marche, invariable et déterminée, donne naissance à tant de combinaisons imprévues. La langue italienne, dont la richesse se prête si bien à l'improvisation, la promptitude d'esprit et la verve de bouffonnerie naturelles à ce peuple, avaient longtemps favorisé le développement de ce genre de comédie que la bonne compagnie commençait cependant à prendre en mépris, et que Gozzi voulut remettre en honneur. » Tel est le cadre où il déposa ses rancunes contre l'ennuyeux abbé Chiari, contre le pur mais un peu pâle Goldoni, contre le goût français et les mœurs vénitiennes, le tout dans un langage plein de *desinvoltura*, et dont l'allure tout indigène explique comment ces comédies originales, *L'Amour des trois Oranges*, *Le Roi cerf*, *La Dame serpent*, *Le Monstre bleu-turquin*, *Le petit Oiseau d'un beau vert*, etc., accueillies à Venise avec tant de faveur lors de leur apparition, sont peu goûtées et presque inconnues au delà des Alpes. Aujourd'hui, Charles Gozzi, quoiqu'un peu oublié dans sa patrie, qui n'a pas même retenu l'époque de sa mort (on croit qu'elle arriva dans l'une des premières années du dix-neuvième siècle), est tenu en haute estime par la nouvelle école littéraire en Italie. « Les partisans du drame pris dans son sens le plus large, dit M. Maroncelli, dans ses *Additions* aux *Prisons* de Silvio Pellico, regardent Charles Gozzi comme un des plus puissants créateurs du genre et comme un génie véritablement original. Si sa patrie ingrate lui refuse le rang qui lui est dû, c'est à nous, exilés politiques, qu'il appartient de réhabiliter nos illustrations, victimes de l'ostracisme littéraire. »

Les autres ouvrages de Charles Gozzi ont été réunis dans l'édition qu'il a donnée de ses œuvres, Venise, 1772, 8 vol. in-8°, tels que ses imitations du théâtre français et espagnol, ses poëmes de l'*Astrazione*, de la *Marfisa bizzarra*, l'un philosophique, l'autre bouffon, parce que ses véritables titres littéraires ne sont pas là. Néanmoins, on retrouve des traces de son talent original dans l'espèce d'autobiographie qu'il

publia en 1788, sous ce titre : *Mémoires inutiles de la vie de Charles Gozzi.* [M. Ratheby, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Memorie inutile, trad. en franç. par Paul de Musset; Paris, 1848. — Pindemonte, *Elogio del scribe Gasp. Gozzi*; Venise, 1797. — Gherardini, *Vita di Gasp. Gozzi*; 1821. — Fr. Born, *Ueber K. Gozzi's dramatische Poesie*; 1883, in-8°. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. III, p. 398; VII, p. 824. — Ph. Chasles, *Revue de Paris*, t. XVIII, XIX, XXI, XXIII et XXVI, 1re série.

***GOZZOLI** (*Benozzo*), peintre de l'école florentine, né à Florence, en 1408, mort en 1478. Vasari, dans sa notice sur cet artiste, a commis une foule d'erreurs de dates qui nous permettent de n'adopter ses assertions qu'après mûr examen. Selon lui, Gozzoli serait mort en 1478, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il n'y a aucun doute sur cette époque; mais il est également certain qu'il ne peignit au Campo-Santo de Pise qu'en 1468. Si on admettait avec Vasari qu'il fût né en 1400, il aurait exécuté ce travail gigantesque à l'âge de soixante-huit ans, supposition bien peu admissible. C'est déjà bien assez de le croire né seulement en 1408, et cette opinion du reste est celle adoptée par presque tous les autres historiens.

Élève favori du frà Angelico, Gozzoli s'efforça cependant plutôt d'imiter le Masaccio, qu'il surpassa à plusieurs égards, surtout dans l'exécution des animaux, des paysages et des fabriques. Il était d'une fécondité remarquable, et dans le cours de sa longue carrière, il produisit une telle quantité d'ouvrages que l'on en rencontre partout en Italie, soit à fresque, soit sur bois, bien que plusieurs aient été détruits depuis longtemps, tels que la *Mort de saint Jérôme*, qu'il avait peinte sur la façade de l'église de S.-Friano à Florence, et ses fresques à Rome dans la tour des Conti et dans les églises d'Ara-Cœli et de Sainte-Marie-Majeure.

Les plus anciennes fresques de Gozzoli qui soient parvenues jusqu'à nous sont celles qu'il exécuta à Orvieto en 1447, soit seul, soit en aidant son maître, le frà Angelico. Les ouvrages de l'élève sont faciles à reconnaître, et parmi ses compositions on n'est pas peu étonné de voir figurer dans une église la *Descente d'Énée aux enfers*, le *Combat d'Hercule et des Centaures*, *Persée et Andromède*, l'*Enlèvement de Proserpine*, *Orphée et Euridyce*, *Diane*, *Pallas*, *Vénus*, etc.

A Florence, dans le palais Riccardi, appartenant alors aux Médicis, il a peint une chapelle, dont une partie a été démolie pour la construction d'un escalier, mais dont les fresques ont été respectées. Ces peintures, parfaitement conservées, couvrent entièrement les quatre parois de la chapelle; elles représentent *La Nativité*; des *Groupes d'anges en adoration* et *La caravane des rois mages*, composition dans laquelle l'or est prodigué. Ces fresques, aussi précieuses sous le rapport historique qu'au point de vue de l'art, sont la plus fidèle représentation de l'époque à laquelle elles furent exécutées; les portraits, les costumes, jusqu'aux harnais des chevaux, tout est du quinzième siècle.

Un des plus intéressants, et cependant un des moins connus, parmi les ouvrages de Gozzoli existe dans le chœur de l'église des Mineurs conventuels de Montefalco (Ombrie). Gozzoli y a peint à fresque les principaux traits de la *vie de saint François d'Assise*, et dans dix médaillons les portraits des personnages les plus célèbres de l'ordre. Sous la fenêtre du milieu sont trois autres médaillons contenant les *têtes du Giotto, de Dante* et *de Pétrarque*, accompagnées chacune d'une légende latine. Ces fresques, signées de leur auteur, portent la date de 1452. Ce fut en 1465, et non pas dans sa jeunesse, comme le dit Vasari, que Gozzoli travailla à la curieuse église de San-Gimignano, où il a peint le *Martyre de saint Sébastien*, autour duquel on lit: *Hoc opus constructum fuit die XVIII januarii MCCCCLXV; Benottus Florentinus pinxit*. Dans la même ville, au chœur de Saint-Augustin, Gozzoli a représenté en seize compartiments accompagnés d'inscriptions l'histoire du saint depuis sa conversion jusqu'à sa mort. Dans la même église, il a peint aussi *Saint Sébastien, Le Christ et la Vierge*. Je ne ferai que signaler en passant quelques figures dans la salle du conseil du palais public, et j'arrive au Campo-Santo de Pise. C'est en 1468 que Benozzo vint exécuter ces prodigieux travaux, capables, dit Vasari, d'effrayer une légion de peintres. Quelle qu'ait été sa prodigieuse facilité, il était difficile d'admettre avec lui que deux années eussent suffi à Gozzoli pour couvrir de fresques un côté entier du Campo Santo, vingt-cinq compartiments dont trois seulement ont péri. Des documents récemment découverts ont prouvé la fausseté de cette tradition, qui avait été acceptée jusqu'à nos jours. Ces fresques placent Gozzoli au premier rang parmi ses contemporains, et pour la composition et pour la couleur. Ses sujets, tirés de l'Ancien Testament, retracent l'*histoire de Noé, d'Abraham, de Jacob, de Joseph, de Moïse* et *de David*. C'est dans l'une de ces compositions, l'*Ivresse de Noé*, que se trouve cette femme qui se couvre la face avec la main en ayant soin d'entr'ouvrir les doigts. Cette figure fameuse a donné lieu à un proverbe très-répandu en Toscane; pour désigner une personne qui feint plus de pudeur qu'elle n'en a réellement : on dit qu'elle est comme la pudibonde, la *vergognosa*, du *Campo Santo*. Dans ces merveilleuses fresques, Gozzoli a déployé au plus haut degré le génie de l'invention et le talent de l'exécution; il a rendu avec une vérité et une variété étonnantes l'expression des sentiments qui animent ses personnages; il a enfin semé avec profusion ces riches architectures dont plus tard le Pérugin et Paul Véronèse se plurent à embellir leurs ouvrages.

Les dernières fresques de Gozzoli furent une

Vie de saint Dominique, dans l'église des religieuses dominicaines de Pise, peintures qui sont également parvenues jusqu'à nous.

Indiquons maintenant rapidement les principaux tableaux de notre maître répartis dans les églises et dans les galeries. A Rome, on voit au Musée du Vatican les *Prodiges de saint Hyacinthe*, et à l'église de la Minerva une *Annonciation*, qui a été aussi attribuée au frà Angelico. La galerie Rinuccini de Florence possède un des plus beaux tableaux de Benozzo : *La Vierge et plusieurs saints*. Dans la cathédrale de Volterre, il a peint un *Tabernacle*. Paris a de lui au Musée du Louvre un *Triomphe de saint Thomas d'Aquin*; enfin, au Musée de Dresde, on lui attribue *Les Israélites ramassant la manne*.

En 1478, Gozzoli termina cette carrière, si bien remplie, non moins honoré pour sès mœurs irréprochables que pour son immense talent. Les Pisans, reconnaissants, lui donnèrent une place dans le Campo-Santo, au milieu de ses chefs-d'œuvre. C'est au-dessous du compartiment de *Joseph reconnu par ses frères* qu'est placé son tombeau, avec cette inscription :

Hic tumulus est Benotii, Florentini,
Qui proxime has pinxit historias.
Hunc Pisanorum sibi donavit humanitas.
MCCCCLXXVIII.

E. Breton.

C. Lasinio, *Pitture del Campo-Santo di Pisa.* — G. Rosini, *Descrizione delle Pitture del Campo-Santo di Pisa.* — Vasari, *Vite.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — M. A. Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti.* — Morona, *Pisa illustrata.* — Fantozzi, *Guida di Firenze.* — *Guida di Volterra.* — *Catalogues des Galeries du Vatican, de Dresde et de Paris.* — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie.*

GRAA ou **GRAM** (Le P. *Luiz* de), missionnaire portugais, vivait dans le dix-septième siècle. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et après avoir été recteur du collége de Coïmbre, fut envoyé au Brésil, en 1549, en même temps que le célèbre Nobrega, dont il partagea les pouvoirs spirituels, comme provincial adjoint. Il contribua à la fondation du grand collége de Saint-Paul, dans les plaines de Piratininga, à l'extrémité sud du Brésil, et se vit bientôt assez versé dans la langue tupique pour organiser des enseignements réguliers dans cet idiome, dérivé du guarani. Le poids de l'administration des missions naissantes étant devenu beaucoup trop lourd pour Nobrega, qui s'affaiblissait de jour en jour, L. de Gram fut nommé provincial à sa place. Il vint alors s'établir dans le siége principal de la compagnie, c'est-à-dire à Bahia. C'était l'époque où les Français, commandés par Villegaignon, tentaient de s'établir d'une façon durable dans la baie de Rio-de-Janeiro. Le nouveau provincial ne contribua pas peu, en 1559, à leur expulsion définitive. On peut supposer que des questions religieuses activèrent singulièrement son zèle en cette occasion et l'amenèrent à commettre des actes de cruauté, qui contrastent avec sa conduite en tant d'autres circonstances. Un protestant nommé Jean Bolès, homme fort instruit, sachant bien le grec et l'hébreu, était venu chercher un asile au Brésil; L. de Gram le fit arrêter, conduire à Saint-Paul, où son procès fut commencé comme hérétique; puis on le dirigea sur São-Salvador, où il fut impitoyablement brûlé, en présence des missionnaires. Mélange de fanatisme et de dévouement, le P. L. de Gram affrontait à son tour le bûcher pour arracher à une mort inévitable des Indiens qui devaient périr par le feu et servir ensuite à d'horribles festins. Ce provincial organisa les missions dans toute l'étendue de l'Amérique portugaise, notamment à Pernambuco, et selon les renseignements que nous avons pu nous procurer, il mourut au Brésil. F. D.

Simão de Vasconcellos, *Chronica de la Companhia de Jesus do Estado do Brasil.*

GRAAF (*Nicolas* de), voyageur hollandais, né dans les premières années du dix-septième siècle, mort à Egmont-Op-Zee, vers 1700. On ne possède sur sa vie que les renseignements fournis par ses Mémoires. Après de longues études médicales dans les universités de sa patrie, il éprouva le désir de se perfectionner en explorant de lointaines contrées, et s'engagea comme chirurgien sur les vaisseaux de l'État : c'est en cette qualité qu'il parcourut successivement une partie des mers de l'Europe, le nord de l'Afrique, la Chine et les côtes des deux Indes. Le livre que nous avons appelé ses *Mémoires* est écrit en hollandais, dans un style diffus; mais on y trouve à glaner des détails curieux pour l'histoire des mœurs. Voici le titre de la traduction qui en a été faite : *Voyages de Nicolas de Graaf aux Indes orientales et en d'autres lieux de l'Asie, avec une relation curieuse de la ville de Batavia et des mœurs et du commerce des Hollandais établis dans les Indes*; Amsterdam, 1719, in-12. Les Hollandais font cas de ce livre; il n'est pourtant pas aussi complet que l'original publié in-4°, dans la même ville, dix-huit années auparavant.

Mémoires de Graaf.

Louis Lacour.

GRAAF (*Regnier* de), médecin hollandais, né à Schoonhaven, le 30 juillet 1641, mort à Delft, le 17 août 1673. Il étudia la médecine à Leyde, sous van Horne et François de Le Boë. Ses progrès dans cette science furent rapides, et dès 1663 il publia un traité important sur le suc pancréatique. Deux ans après, il vint en France, et fut reçu docteur en médecine à Angers, le 23 juillet 1665. De retour en Hollande l'année suivante, il se fixa à Delft, où il exerça la médecine avec grand succès. Ses ouvrages, où l'on retrouve, avec les idées de ses premiers maîtres, un grand nombre de faits bien observés, et plusieurs découvertes, promettaient un anatomiste de premier ordre, lorsqu'une mort prématurée l'enleva à la science. Ses travaux sur le pancréas, sur le fluide sécrété par cette glande, sur les organes

de la génération, comptent dans l'histoire de la médecine et sont encore consultés avec profit. On a de Graaf : *Disputatio medica de natura et usu succi pancreatici*; Leyde, 1663, in-12; — *Epistola de nonnullis circa partes genitales inventis novis*; Leyde, 1668, in-12; — *Tractatus de virorum organis generationi inservientibus. Item de clysteribus et usu syphonis in anatomia*; Leyde, 1668, in-8°; — *De mulierum organis generationi inservientibus, tractatus novus, demonstrans, tam homines et animalia, cætera omnia, quæ vivipara dicuntur, haud minus quam ovipara, ab ovo originem ducere*; Leyde, 1672, in-8°. C'est dans cet ouvrage qu'il donne une description détaillée des ovules qui au moment de la fécondation se détachent des ovaires de la femme; ces ovules ont depuis reçu le nom d'*ovules de Graaf*; — *Partium genitalium Defensio adversus Joh. Swammerdam*; Leyde, 1673, in-8°. Les *Œuvres complètes* de Graaf ont été recueillies à Leyde, 1677, et 1705, in-8°; il en existe une traduction flamande, Amsterdam, 1686, in-8°; — les *Éphémérides des Curieux de la Nature* contiennent deux observations de Graaf, l'une *De Arteriis corotidibus induratis*, l'autre *De monstroso Utero*. U. Z.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXIV. — *Biographie médicale*.

GRAAF (*Laurent* DE), fameux chef des flibustiers, né en Hollande, dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut longtemps au service de l'Espagne, et s'y fit remarquer par sa bravoure, son caractère entreprenant, et une adresse peu commune alors dans l'exercice du canon. Il croisa plusieurs années contre les frères de la Côte (1), leur fit éprouver des pertes sensibles dans de nombreuses rencontres, et finit par tomber entre leurs mains. Ils avaient éprouvé son courage; ils lui proposèrent de s'associer à eux. Il accepta, et prit d'abord une part active aux pirateries de son compatriote Van Horn. Enrichi par quelques prises, il acheta un navire de 24 canons, et opéra pour son compte. Son audace et son adresse furent toujours couronnées de succès. Le récit de ses exploits pourrait passer pour fabuleux. Les Espagnols ne négligeaient rien pour anéantir un ennemi si redoutable, et deux vaisseaux de 60 qu'ils avaient envoyés à sa poursuite finirent par le joindre. Sommé d'amener, il expose à ses compagnons qu'ils n'ont que le choix entre une mort infamante et douloureuse ou une énergique résistance. Les flibustiers acceptent le dernier parti. Pour leur ôter toute pensée de capitulation, Graaf place l'un des plus déterminés d'entre eux à la Sainte-Barbe, une mèche allumée, avec ordre de mettre le feu aux poudres si les Espagnols sont vainqueurs. Le combat s'engage aussitôt, et malgré la grêle de boulets qui frappent leur navire, les flibustiers font un feu si nourri et si bien ajusté qu'à plusieurs reprises les vaisseaux castillans sont obligés de reculer avec leurs ponts couverts de morts et de blessés. Quoique blessé à la cuisse, Graaf conserve le commandement. Sa dextérité comme artilleur lui fut d'un grand secours; il pointait lui-même ses pièces et réussit à abattre le grand mât du vaisseau, qui le coupait au vent. Profitant du désordre que cet accident cause parmi les Espagnols, il fait déployer toute sa voiture, et parvient à fuir le champ de bataille, laissant ses ennemis désemparés, avec une perte énorme. En 1683, il s'unit à Van Horn et au Français de Grammont pour piller la Vera-Cruz. Cette ville, une des plus peuplées et des plus riches de l'Amérique espagnole, comptait trois mille huit cents hommes de garnison; elle avait des murailles garnies d'une nombreuse artillerie, et un fort qui en défendait les approches du côté de la mer. Les flibustiers n'étaient que douze cents, et n'avaient pour armes que des sabres et des pistolets. Ils débarquent de nuit; Graaf, avec un corps choisi, court au fort, l'escalade, renverse tout ce qui fait résistance, et pointe aussitôt l'artillerie dont il vient de s'emparer sur la cité. Dans le même instant, Grammont et Van Horn font sauter les portes de la ville et répandent leurs bandes dans les rues. Les Espagnols courent aux armes; mais en peu d'instants ils sont tués, désarmés et mis en déroute. Les flibustiers firent un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvaient les plus riches et les plus notables habitants de la Vera-Cruz. Ils les enfermèrent dans une des principales églises, qu'ils disposèrent de manière à la faire sauter au moindre signe de révolte. Ils firent ensuite main basse sur l'or, l'argent, les bijoux et les marchandises de prix. Ils emportèrent pour plus de six millions de piastres sur leurs bâtiments. Ils firent ensuite signifier à leurs captifs qu'ils aient à leur verser deux millions de piastres s'ils voulaient avoir la vie sauve et racheter leur ville de l'incendie. Une collecte faite par l'évêque produisit douze cent mille piastres seulement; mais les flibustiers pressés de partir n'attendirent pas le reste. En effet, ils rencontrèrent la flotte du Mexique, forte de dix-sept voiles; ils firent si bonne contenance que les Espagnols les laissèrent passer. Dans la traversée, Graaf se prit de querelle avec Van Horn; un duel s'en suivit, et Van Horn fut mortellement atteint. De Grammont refusa de rester plus longtemps avec le meurtrier; Graaf se sépara des frères de la Côte, et ne reparut plus dans la mer des Antilles. On croit que, suffisamment riche, il licencia son équipage à la Ja-

(1) C'est le nom que se donnaient les *flibustiers* et les *boucaniers* des Antilles. Leurs principaux repaires étaient la petite île de La Tortue, les savanes de la partie septentrionale de Saint-Domingue et la Jamaïque. Cette terrible association, qui avait ses règlements et une sorte de discipline, fut pendant près d'un siècle la terreur des colonies espagnoles. Ils tenaient la mer sous la protection, tantôt ouverte tantôt tacite, de la France et de l'Angleterre.

maïque, et vint terminer tranquillement ses jours dans sa patrie. Alfred DE LACAZE.

Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, t. III, p. 39-46. — De la Renaudière, *Mexique*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 151.

*GRAAH (*Pierre-Hersleb*), jurisconsulte danois, né le 1[er] février 1750, à Copenhague, mort le 14 décembre 1830, à Hjöring. Après avoir fait ses études en théologie et jurisprudence à l'université de Copenhague, il devint, en 1774, secrétaire de chancellerie, en 1777 juge provincial à Bornholm, en 1778 conseiller de justice et bailli de Bornholm, en 1784 assesseur du tribunal supérieur, et en 1802 conseiller d'État. On a de lui : *En Landsmands Tanker angaaende Jorddrottens og Bondens Rettighederog Pligter* (Pensées d'un Paysan au sujet des droits et devoirs des propriétaires et des fermiers); ibid., 1785; — *Forsogtil et Udtog i Statistiken, saerdeles Faedrenelandets*, etc., (Essai d'un Abrégé de Statistique, surtout du Danemark, pour les écoles); ibid., 1798; — *Christian VII des nye Landbolovgivning*, etc., (Législation rurale du roi Christian VII, recueillie depuis 1787 jusqu'à 1808); Copenh., 1797-1809; — *Historisk Fortaelling om Forfaedrenes Tapperhed of Trofasthed*, etc. (Contes historiques concernant la bravoure et la fidélité des anciens dans les guerres de terre et de mer); Copenhague, 1803; — *Den velinstruerede Skipper, eller Anviisning for Söfarende* (Le Navigateur bien instruit, ou Manuel du Marin); Copenhague, 1800; — *Anhang til den velinstruerede Skipper, indeholdende en Samling af de gjeldende Lodsanordninger og Reglementer i Danmark* (Manuel du Navigateur, contenant les lois du pilotage); Copenhague, 1800.

KALTSCHMIDT.

Erslew, *Forfatter-Lexicon*.

GRAAN. *Voy.* GRAN.

*GRAAT (*Bernard*), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1628, mort dans la même ville, le 4 novembre 1709. Il fut d'abord l'élève de son oncle Jean Graat, peintre assez distingué, mais dont la vie est restée peu connue. On sait seulement qu'entraîné par sa femme, il quitta le pinceau pour se mêler de querelles théologiques. Le temps que les deux époux perdaient au temple ou à l'église amena bientôt la misère au logis, et Bernard Graat, au lieu d'apprendre la peinture, se vit contraint de faire la cuisine. L'art culinaire n'était pas sa vocation; il quitta son oncle, et confiant en lui-même, prit la nature pour guide. Fort de sa volonté, il fit de rapides progrès dans le paysage et dans la reproduction des animaux : ses toiles furent recherchées à l'égal de celles de Bamboche, et le fruit de son travail lui permit d'établir ses deux sœurs et d'assurer un paisible sort à sa mère. Il voulait partir pour l'Italie lorsqu'il s'éprit de Marie Boom, jeune veuve du peintre Jean van Baelen. Il réussit à lui plaire, et un mariage heureux le fixa pour toujours en Hollande. Il ouvrit plus tard une école qui produisit quelques bons artistes, entre autres Jean-Henri Roos. Graat possédait une couleur vigoureuse et harmoniée; son dessin est toujours correct; il règne dans ses compositions un accord séduisant. Il peignait avec succès l'histoire et le portrait, mais il excellait surtout dans le paysage animé. Ses chèvres, ses moutons, sont d'un naturel que Berghem, Brascassat et M[lle] Rosa Bonheur seuls ont pu atteindre. Ses productions sont presque toutes restées dans sa patrie; le premier rang parmi elles appartient à *David et Bethsabée*, que les poëtes hollandais D. Schelte et G. Bidlo ont célébré dans leurs vers. Une belle composition, destinée à orner une des salles du conseil d'Amsterdam et représentant *Le Temps qui découvre la Vérité*, mérite aussi une mention particulière. A. DE LACAZE.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. II, p. 157-160.

GRABBE (*Dietrich-Christian*), poëte dramatique allemand, né le 11 (d'après d'autres le 14) décembre 1801 (ou 1807 ?), à Dettmold, où il mourut, le 12 septembre 1836. Dès sa première jeunesse il contracta la funeste habitude de la boisson, qui devait ruiner les brillantes facultés dont il était doué. Il se mit d'abord à étudier le droit à Berlin, eut ensuite le projet de se faire comédien, projet qu'il abandonna pour terminer ses études de droit. Établi à Dettmold comme avocat, il y épousa la fille de Clostermeier, son protecteur, mais il la rendit très-malheureuse. Au milieu des désordres de sa vie, il se remit cependant à la poésie, à l'instigation de son éditeur Kettenbeil. Tout à coup il voulut se faire soldat, et afin de se distinguer un jour comme général, il demanda à son prince le grade de capitaine. On le lui refusa, en l'engageant à remplir plus exactement ses devoirs. Il quitta sa femme, et se rendit à Francfort, puis, sur l'invitation d'Immermann, à Dusseldorf. Employé par ce célèbre directeur de théâtre à copier des rôles, il mit en même temps la dernière main à quelques-uns de ses contes. Épuisé par des excès de boisson, il retourna dans sa patrie, au mois de mai 1836, et y mourut, après s'être réconcilié avec sa femme et après avoir terminé sa pièce principale, *Die Hermannschlacht* (La Bataille d'Hermann ou d'Arminius). Sa première tragédie *Der Herzog von Gothland*, ainsi que celle de *Manette et Marie*, le drame de *Marius et Scylla*, et une comédie pleine d'*humour* et d'esprit, furent réunies sous le titre de *Dramatische Dichtungen* (Poëmes dramatiques); Francfort, 1827, 2 vol. Il écrivit en outre, dans l'ordre de leur composition, un poëme dramatique, *Don Juan et Faust*, Francfort, 1829, d'une conception hardie; les tragédies de *Frédéric Barbarossa* et *Henri IV*; Francfort, 1829-1830; — *Napoleon und die Hundert Tage* (Napoléon et les Cent-Jours); Francfort, 1831; — *Aschenbrödel* (Cendrillon),

conte dialogué; Dusseldorf, 1835; — une tragédie remarquable par l'énergie des scènes, *Hannibal*; Dusseldorf, 1838; et une brochure, *Das Theater zu Düsseldorf, mit Rückblicken auf die uebrige deutsche Schanbühne* (Le Théâtre de Dusseldorf, avec des réflexions sur le reste de la scène allemande); Dusseldorf, 1835. Si le style de Grabbe n'était pas le plus souvent lourd et diffus, ses œuvres seraient bien plus admirées encore, grâce à l'originalité des conceptions, à la grandeur des idées, et à l'énergie caractéristique des caractères. On a dit de lui qu'il était le plus grand poëte de l'Allemagne depuis la mort de Schiller. Mais ce jugement est en tous cas exagéré. W. R.

Duller, *Grabbe's Biographie*. — *Conversat.-Lex. der Gegenwart*. — *N. Nekrolog der Deutschen*, XIV, 898.

GRABE (*Martin-Sylvestre*), théologien et historien allemand, né le 28 avril 1627, à Weissensee (Thuringe), mort le 23 novembre 1686, à Colberg. Après avoir étudié à Kœnigsberg, il voyagea pendant dix ans, puis fut nommé, dans la même université, professeur extraordinaire de théologie en 1660. Il exerça depuis 1679 les fonctions d'évêque protestant en Poméranie. On a de lui: *Positiones pro extraordinaria historiam docendi facultate*; 1677; — *Formulæ caute loquendi, cum annotationibus*; — *Synopticæ tabulæ IV monarchiarum regnorumque parallelorum XV*. — *Disp. contra socinianos; de unione duarum in Christo naturarum; de perspicuitate Scripturæ Sacræ ejusdemque lectione laicis concedenda*, etc. W. R.

Arnold, *Historie der Königsbergischen Universität*. — Jöcher, *Allg. Gel.-Lex*.

GRABE (*Jean-Ernest*), théologien allemand, fils du précédent, né le 30 juin 1666, à Kœnigsberg, mort le 14 novembre 1711. Séduit par la lecture des Pères de l'Église, il conçut des doutes sur l'Église luthérienne, et inclina vers le catholicisme. Il en résulta pour lui des persécutions qui, selon Jöcher, le forcèrent à partir pour Breslau avec l'intention d'entrer dans l'Église catholique. Ses idées furent combattues par le Dr J.-W. Baier, Bernard de Sanden, et par Spener, qui lui conseilla de se rendre en Angleterre pour y appliquer son système aux doctrines anglicanes. Grabe suivit ce conseil, et arriva à Londres en 1697, où il vécut d'une manière indépendante comme professeur. Bientôt après il obtint du roi d'Angleterre une pension de cent livres sterling, en même temps que la faculté d'Oxford lui envoya le titre de docteur en théologie. Le système ecclésiastique anglais lui avait convenu, et il demeura son adhérent jusqu'à la mort, qui le surprit à l'âge de quarante-cinq ans. Lord Oxford lui éleva en 1726 un monument d'albâtre dans l'église de Westminster. Grabe fait preuve d'une grande érudition dans ses éditons des Pères de l'Église, mais il manque de jugement critique. Ses ouvrages ont pour titres: *Spicilegium S. Patrum et hæreticorum sæculi I-III*, etc., *gr. et lat. cum notis*; Oxford, 1698, 2 vol. in-8°; 1700, II vol. in-8°; ibid. — *Justini Apologia prima pro christianis, ad Antonium Pium*, etc., *gr. et lat., c. not.*, 1700, in-8°; — *Irenæi Adversus omnes hæreses, libri V, gr. et lat., cum notis*; 1702; — *Vet. Testamentum juxta LXX interpretes*; gr., Oxford, 1707-1709, 4 vol. in fol. et in-8°; — *G. Bulli Opera omnia, cum notis*; Londres, 1703, in-fol.; — *Dissert. de variis vitiis LXX interpretum versione ante Origenis ævum illatis*, etc.; Oxford, 1710; — Grabe a pris part à la publication du *Testamentum Novum, græce, cum scholiis*; Oxford, 1703, in-fol. W. R.

Hirsching, *Hist. litt. Handbuch*. — M. S. Grabe, *Grabe's Leben*, (dans les *Acta Borussica*, pars p. 1). — Nicéron, *Mém*. — Chauffepié, *Dictionn*.

GRABE (*Martin-Sylvester*), médecin allemand, frère du précédent, né le 14 juillet 1674, à Kœnigsberg, mort le 5 décembre 1727. Il prit le grade de docteur à Leyde en 1700, et devint en 1703 bibliothécaire de sa ville natale. On a de lui: *De Renum Calculo*; Leyde, 1700, in-4°; — *De Phthisi*; Kœnigsberg, in-4°; — Catalogue des livres donnés par le prince Radzivill à la bibliothèque de Kœnigsberg, en 1673; — *Vie* de son frère Jean-Ernest, insérée dans les *Acta Borussica*.

Arnold, *Hist. der Kœnigsbergischen universitat*. — *Biog. médicale*.

GRABENER (*Théophile*), philologue et écrivain allemand, né à Zschoppach, le 3 novembre 1685, mort à Meissen, le 15 avril 1750. Il fit ses études à Wittemberg, obtint en 1709 le grade de docteur en philosophie, et devint en 1711 professeur du collége de Freyberg, en 1717 professeur du collége de Meissen, et en 1735 recteur de ce même établissement. On a de lui: *Vita C. E. Lehmanni*; Chemnitz, 1712; — *Vita D. Th. Lehmanni*; ibid., 1715; — *Commentatio de iis Lutherani cœtus doctoribus qui e scholarum Rectoribus antistites sacrorum exstiterunt*; 1725; — *Adam Böhmer's Leben* (Vie d'A. Böhmer); Dresde, 1726, in-8°; — *Jo. Barclaji Icon Animorum; cum animadversionibus Buchneri, Junkeri et editoris*; ibid., 1733, in-8°; — *De Furto Lacedæmoniorum furto non furto*; ibid., 1738, in-8°; — *De Theophilo, episcopo Antiocheno*; ibid., 1744, in-12; — *Dissertationes I-V sist. animadversa ad Cebetis Tabulam*; ibid., 1744-1748, in-4°; — un grand nombre de programmes, de discours, etc., etc. R. LINDAU.

Grabener C. G., *Vita Theoph. Grabeneri*. — Adelung, *Allg. Gel.-Lex*. — Sax, *Onomast. litter.*, *P. VI*, p. 444. — Meusel, *Lex*.

GRABENER (*Chrétien-Godefroy*), philologue allemand, fils du précédent, né à Freyberg, le 15 avril 1714, mort à Schulpforta, le 30 novembre 1778. Il fit ses études à Meissen et à Leipzig, devint en 1738 sous-directeur de l'école urbaine de Meissen, en 1742 recteur de l'école latine de Neustadt-Dresde, en 1751 sous-direc-

teur de la célèbre école de Schulpforta, et en 1761 recteur de ce même établissement. On a de lui : *Dissertatio continens stricturas antiquarias de commentariis actorum veterum in foro litigantium*; Leipzig, 1738, in-4°; — *De Epimenide, Athenarum lustratore*; ibid., 1742, in-4°; — *De Bello Wartenburgensi*; Dresde, 1745, in-4°, III parties; — *De Acoluthis*; ibid., 1748 et 1749, II parties; — *De Libro heroico Heldenbuch vocato*; ibid., IV parties, 1750; — *Vita Theoph. Grabeneri*; Dresde et Leipzig, 1751, in-4°, etc. R. L—U.

Adelung, *Gelehrt. Lex.* — *Biographie de Grabener*; Naumbourg, 1779. — Meusel, *Lex.*

GRABERG (*Christian-Gœranson*), magistrat suédois, né le 31 juillet 1718, mort le 3 juin 1795. Après avoir rempli les fonctions de juge dans l'armée, il devint *lagman*, ou président du tribunal de l'île de Gotland. Il n'a rien fait imprimer, mais il a laissé en manuscrit beaucoup de documents relatifs à l'histoire de Suède, de Danemark et de Russie. Son fils (voir l'article suivant) a publié le catalogue de ces pièces dans *Handlingar rocrande Skandinaviens historia* (Mémoires relatifs à l'histoire de Scandinavie). E. B—S.

Biograf. Lex. (Dict biograph-suédois).

GRABERG DE HEMSŒ (*Jacob*, comte), savant suédois, fils du précédent, né le 7 mai 1776, dans l'île de Gotland, à Gannarfve, paroisse de Hemsœ, dont il ajouta le nom à celui de sa famille, mort à Florence, le 29 novembre 1847. Son père, qui s'était réservé le soin de l'instruire ou de le guider dans ses études, ne lui enseigna ni la philosophie ni l'art d'écrire, mais en revanche il lui fit apprendre les sciences mathématiques et naturelles, la géographie, l'histoire et les langues. Ces premières leçons laissèrent de profondes traces dans l'esprit du jeune homme. Il s'adonna toujours de préférence aux études des faits, et les poursuivit avec une remarquable persévérance, dans les courts moments de loisir que lui laissaient ses fonctions; aussi acquit-il des connaissances aussi variées qu'étendues; mais il n'en tira qu'un médiocre parti, faute d'art et de méthode. Comme il n'avait à compter que sur lui-même pour se faire une position, il songea de bonne heure à se choisir une carrière. En qualité d'insulaire, il se sentit attiré vers la mer. Après avoir fait plusieurs excursions dans la mer Baltique, il prit du service sur un navire de commerce en 1792 et, à peine âgé de seize ans, s'éloigna de sa patrie, qu'il ne devait jamais revoir. La marine marchande lui offrant moins d'espoir d'avancement que la marine militaire, il s'engagea sur un vaisseau de guerre anglais, qui croisa dans la Méditerranée en 1793-94, s'éleva au grade de premier pilote, et assista à la prise du fort de Calvi. La faveur que lui témoignaient ses chefs excita la jalousie de plusieurs de ses collègues; insulté par l'un d'eux, il l'appela en duel, le blessa et en fut blessé, et fut réduit à déserter pour se soustraire à la punition qui lui était réservée (1795). Une maladie, dont il fut atteint peu de temps après, le mit hors d'état de tenir l'engagement qu'il avait contracté avec un navire vénitien. Cette circonstance le détermina à abandonner la profession de marin. Son père, qui venait de mourir, lui avait laissé un trop mince héritage pour qu'il se trouvât dispensé de pourvoir à sa subsistance. Il s'établit à Gênes, et durant les vingt ans qu'il y resta il exerça successivement et quelquefois conjointement l'emploi de teneur de livres, de précepteur particulier, de maître de langues et de traducteur juré auprès du tribunal de commerce de Gênes. Attaché à la légation suédoise en 1800, il occupa ce poste jusqu'au moment où le ministre de Suède se transporta à Florence, après l'incorporation de Gênes à l'empire français (1805). Graberg ne voulut pas abandonner cette ville, qu'il considérait comme une seconde patrie, et à la défense de laquelle il avait concouru, en 1800, comme officier de la milice. La chute du commerce entraîna celle des maisons où Graberg était occupé. Resté sans occupation, il ne voulut néanmoins pas accepter les places qui lui furent offertes par le gouvernement français, alors ennemi de la Suède. Ses connaissances philologiques et son expérience dans les affaires lui furent d'un grand secours. Il continua à enseigner les langues, et se plaça comme secrétaire ou intendant auprès de quelques grands seigneurs. En 1811 une nouvelle carrière s'ouvrit pour lui. Ce fut celle du consulat. Après avoir rempli les fonctions de vice-consul à Gênes pendant l'absence du consul Lagersværd, beau-frère de sa femme, il fut nommé, en 1815, secrétaire du consulat suédois à Tanger, et en 1820 consul par intérim. Le gouvernement sarde l'ayant chargé de négocier un traité de paix avec le Maroc, fut tellement satisfait de la manière dont il conduisit cette affaire, qu'il le nomma en 1819 délégué consulaire. Mais Graberg se démit de cette charge lors de sa promotion au rang de consul par intérim (1820).

L'influence dont il jouissait auprès du sultan de Maroc fut fort avantageuse aux deux nations qu'il représentait; mais un malentendu troubla la bonne harmonie. Graberg avait fait venir de Suède vingt canons pour le compte du sultan de Maroc. Celui-ci feignit de considérer cet envoi comme un don, refusa d'indemniser le mandataire; et irrité de ses réclamations, qui lui furent présentées sous un faux jour, lui signifia l'ordre de quitter Maroc dans les vingt-quatre heures. Graberg se réfugia à Tanger (1822) et l'année suivante il fut nommé vice-consul, puis consul à Tripoli. Après avoir obtenu sa retraite et une pension du gouvernement suédois en 1825, il alla passer à Florence le reste de ses jours. Le grand-duc de Toscane le nomma chambellan, et le pape lui donna le titre honorifique de *conte palatino* (comte palatin), et la décoration de l'un de ses ordres. Graberg était en outre che-

valier d'ordres suédois, sardes, belges, et faisait partie de plus de soixante-dix sociétés ou académies, entre lesquelles il suffit de citer l'Académie des Inscriptions de l'Institut de France (1812), l'Académie des Sciences de Suède (1813). Il ne dédaigna pas d'ajouter à ces titres élevés celui de docteur, qu'il reçut en 1816 de l'Académie de Gênes. La plupart des langues de l'Europe lui étaient connues. Il possédait une bibliothèque de plus de 4,000 volumes imprimés, et près de 300 manuscrits, dont cinquante en arabe et une collection de médailles et d'objets d'antiquités. Ses nombreux écrits sont en suédois, en italien, en français, en anglais, en latin, en portugais. Quelques-uns d'entre eux ont contribué à faire connaître la Scandinavie au reste de l'Europe. Mais ils ne renferment que peu d'idées neuves; ce ne sont pour la plupart que des compilations très-bien faites. Il suffit de citer les suivantes : *Dagbok œfver Genua's Belægring* (Journal du Siége de Gênes); Stockholm, 1801; — *Annali di Geografia*; Gênes, 1802, 8 livraisons; — *Lettera al padre D. Bernardo Laviosa sui piaceri della villegiatura di Albaro presso Genova*; Gênes, 1810, in-8°; — *Saggio istorico su gli Scaldi o antichi Poeti Scandinavi*; Pise, 1811, in-8°; — *Leçons élémentaires de Cosmographie, de Géographie et de Statistique*; Gênes, 1813, in-12; traduit partiellement en italien, Milan, 1816 et 1825; — *Dictionnaire historique et géographique*, accompagnant la traduction italienne *De la Germanie et de la vie d'Agricola*, par Gaetano Murre; Gênes, 1814; — *Sulla falsità dell' origine scandinava data ai popoli barbari che distrussero l'imperio di Roma*; Pise, 1815, trad. en franç. par l'auteur, sous le titre de *La Scandinavie vengée de l'accusation d'avoir produit les peuples barbares qui détruisirent l'empire de Rome*; Lyon, 1822, in-8°; — *De Natura et Limitibus Scientiæ Statisticæ ejusque in Italia hactenus fortuna*; Gênes, 1816; trad. en italien, 1818, in-4°; — *Précis de la Géographie historique du Moghrib al-Aqsà*; Lyon, 1820, in-8°. C'est un catalogue de tous les écrits relatifs à l'histoire et à la geographie du Maroc; — *Vetenskapligt Sændebref* (Lettre scientifique sur la peste de Tanger en 1818-1819); Gênes, 1820; trad. en franç., Tanger, 1820, in-4°; — *Théorie de la Statistique*; Gênes, 1821, in-8°; traduit en allem., Aix-la-Chapelle, 1835; — *Essai géographique statistique sur la Régence d'Alger*; Florence, 1830; — *Specchio geografico è statistico dell' impero di Marocco*; Gênes, 1834, in-8°; avec planches; trad. en allem. par Reumont, Stuttgard, 1835, in-8° : c'est encore le meilleur ouvrage qui ait été publié sur le Maroc; cet empire y est considéré sous tous ses aspects; — *Notizia intorno a la famosa opera d'Ibn Khaldun*; Florence, 1834, in-8°; et aussi en anglais, dans les *Transactions de la Société Asiatique de Grande-Bretagne*, t. III, part. III; — *Notice biographique sur Le comte J. Graberg da Hemsö*; Florence, 1834, in-8°, abrégée dans *Biographiski Lexicon œfver namnkunnige Svenska Mæn*, t. V, p. 221-261; — *Cenni geografici e statistici su l'Asia centrale e principalmente sul paese dei Kirghizi e sul Khanato de Khiva*; Milan, 1840, in-8°.

Graberg communiquait volontiers des mémoires aux sociétés dont il était membre. Plusieurs d'entre eux ont été imprimés dans le recueil de l'Académie des Belles-Lettres, Histoire, Antiquités, à Stockholm (*Viterhets Historie, och Antiquitets Handlingar*), savoir : *Essai historique sur les progrès et la chute du catholicisme dans la Suède*; *Dissertation sur les rois qui gouvernèrent la Suède dans le neuvième siècle*; *Sur l'arrivée en Suède de Sige Fridulfsson*; — dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences de Turin*, 1811 : *Doutes et Conjectures sur les Bohémiens et sur leur première apparition en Europe*; — dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences d'Upsal* : *Observations grammaticales sur la langue parlée dans le Moghrib el-Aqsà* (Maroc); — dans ceux de *l'Acad. de Lisbonne*, 1818 : *Indagaçoes sobre a lingua dos Berberes*. — Enfin, il a publié un grand nombre de poésies de circonstance et donné des articles au *Journal Asiatique de Paris*, au *Magazin encyclopédique de Millin*, aux *Annales des Voyages de Maltebrun*, au *Giornale enciclopedico de Florence*, au *Giornale dei Letterati*, etc. E. Beauvois.

Graberg, *Autobiogr.*; et *Catalogo delle Opere più e meno estese publicate dal conte cav. J. Graberg*; Florence, 1837, in-8°. — Notice dans *Vetenskaps akademiens Handlingar*; Mém. de l'Acad. des Sc. de Suède, 1847, p. 133-138.

GRABERG (*Olof*), écrivain suédois, frère de Christian Gœranson (*voy.* ce nom), né à Upsal, en 1716, mort le 3 septembre 1767. Après avoir reçu le grade de docteur en philosophie en 1743, il se voua à la carrière ecclésiastique, que son père et son aieul avaient déjà suivie, et fut nommé en 1760 pasteur de la paroisse Ulrique-Éléonore à Stockholm. Il fut secrétaire du clergé aux diètes de 1751 et de 1755. On a de lui : *De Orthographia Linguæ Suecanæ usu, simpliciore in præcipuis de quibus controvertitur casibus*; Upsal, 1742; — *Anvisning at kænna fœrbudna Leder* (Instruction pour connaître les degrés prohibés); Stockholm, 1761, 1794, in-8°; — *Tankar om Æglenskapsskilnad* (Pensées sur le divorce); Stockholm, 1761; plusieurs écrits théologiques et un catéchisme qui a été plusieurs fois réimprimé. E. B.

Kongl. bibliotheks Tidningar om lærda Saker, 1767. — *Biogr.-Lexic.*, t. V, p. 603.

***GRABINSKI** (*Joseph*), général polonais, né en Lithuanie, en 1767, mort à Bologne, en 1835. Après s'être distingué dans les campagnes de Pologne en 1792 et 1794, contre les Russes, il s'enrôla en 1796 dans les légions po-

lonaises en Italie, sous le commandement de Dombrowski; en 1798, il fit la campagne d'Égypte, sous le général Bonaparte; en 1800, il rentra dans les légions polonaises, assista au siége de Peschiera, et après le traité de Lunéville il resta en Toscane. En 1805 il se distingua à l'armée d'Italie, commandée par le prince Eugène de Beauharnais. En 1807 il parut dans le grand-duché de Varsovie; mais bientôt il rentra à Bologne, où il se fixa définitivement et se maria à une Italienne. En 1809, la tranquillité publique ayant été troublée dans le Bolonais, et les brigands ayant résolu d'attaquer la ville de Bologne, le 7 juillet, Grabinski se mit à la tête de quelques troupes et de la garde nationale, et opéra si bien contre les brigands, qu'il les défit complétement. En 1831, à l'époque de l'insurrection de l'Italie centrale, Grabinski fut proclamé commandant en chef de la force armée, vint à Paris, pour s'entendre avec le général La Fayette et le comité italien, et retourna ensuite à Bologne, où il termina sa carrière. L. Chodzko.

Michel Oginski, *Mémoires sur la Pologne et les Polonais*; Paris, 1826. — L. Chodzko, *Histoire des Légions polonaises en Italie*; Paris, 1829.

GRABOWSKI (*Étienne*), général et homme d'État polonais, né vers 1765, mort vers 1844. Il fit les campagnes de Pologne en 1792 et 1794. Fait prisonnier de guerre, il fut relégué en Sibérie, et ne recouvra sa liberté qu'en 1797, après la mort de la tzarine Catherine. En 1812 il s'occupa de l'organisation des troupes lithuaniennes, fit la campagne de 1813, et fut fait prisonnier de guerre à Leipzig. En 1815 il occupa à Varsovie le poste de directeur de la guerre, et en 1825 il devint ministre secrétaire d'État du royaume de Pologne, résidant à Saint-Pétersbourg. En 1826, à l'époque de l'insurrection de Pétersbourg, l'empereur Nicolas, qui hésitait à se montrer en personne devant les insurgés, dut son succès aux conseils énergiques d'Étienne Grabowski, qui espérait ainsi obtenir quelque bien pour la Pologne, mais qui mourut désillusionné dans ses espérances. L. Ch—o.

Chodzko, *La Pologne pittoresque et La Pologne illustrée*; Paris, 1836-1847.

***GRABOWSKI** (*Ambroise*), archéologue polonais, doyen des libraires éditeurs de la Pologne, né à Kenty, près Cracovie, en 1782. Ce fécond et infatigable écrivain a publié : *Les Proverbes des anciens Polonais*; Cracovie, 1819, in-8°; — *Histoire et Description de Cracovie et de ses environs*; Cracovie, in-8°, trois éditions, de 1822 à 1836; — *Les Tombeaux des Rois de Pologne à Cracovie*; 1833, in-8°; — *Les Antiquités historiques polonaises de différentes époques*; Cracovie, 1840, in-8°; — *Souvenirs littéraires et artistiques du pays*; Cracovie, 2 vol., 1845, in-8°; — *Lettres du roi de Pologne Wladislas IV*; Cracovie, 1845, in-8°; — *La Mosaïque, ou fragments biographiques sur les Polonais distingués*; Cracovie, 1850, in-8°; — *Les Antiquités de la ville de Cracovie, recueillies dans plusieurs manuscrits rares et inédits, ornées de gravures*; Cracovie et Leipzig, 1852, in-8°; — *Le Trésorial de l'Archéologie nationale*; Leipzig, 1854, in-8°. Léonard Chodzko.

Histoire de la Révolution polonaise de 1794, par un témoin oculaire; Paris, 1797. — Michel Oginski, *Mémoires sur la Pologne et les Polonais de 1788 à 1815*; Paris, 1826-1827. — L. Chodzko, *Histoire des Légions polonaises en Italie*; Paris, 1829.

***GRACCHIA** ou **GRANCHI** (Fra *Ranieri*), poëte et historien italien, né à Pise, à la fin du treizième siècle; il écrivit vers l'an 1333 un poëme épique *De Præliis Turciæ*, qui peut être consulté avec quelque fruit pour l'histoire du temps. Muratori l'a inséré dans sa grande collection des *Scriptores Rerum Italicarum*, t. XI, p. 283. G. B.

Moreni, *Bibliografia storica della Toscana*, t. I, p. 487.

GRACCHUS, nom d'une illustre famille romaine de la maison plébéienne des Sempronius (*gens Sempronia*). Les membres historiques de cette famille sont:

***GRACCHUS** (*Tiberius-Sempronius*), consul en 238 avant J.-C. Lui et son collègue P. Valerius Falto firent la guerre en Corse et en Sardaigne, peu après l'insurrection des mercenaires carthaginois. Les deux consuls vainquirent l'ennemi, et, sans rapporter de butin, ils ramenèrent à Rome un grand nombre de captifs. L. J.

Festus au mot *Sardi*. — Zonaras, VIII, 18. — Polybe, I, 88. — Orose, IV, 12.

***GRACCHUS** (*Tiberius-Sempronius*), un des meilleurs généraux romains de la seconde guerre punique, tué en 212 avant J.-C. Peu après la bataille de Cannes, il fut nommé maître des cavaliers du dictateur M. Junius Pera, qui commandait la nouvelle armée levée à la hâte contre Annibal. Le dictateur, obligé de retourner à Rome, remit à Gracchus le commandement du camp romain placé près de Casilinum. Il lui défendit d'engager le combat avec les Carthaginois, bien que la ville de Casilinum, assiégée par Annibal et réduite aux dernières extrémités de la famine, réclamât des secours immédiats. Gracchus introduisit quelques vivres dans la place en les abandonnant au cours de la rivière qui traversait Casilinum. Ce moyen précaire fut bientôt rendu inutile par les précautions des Carthaginois. La garnison, composée en grande partie de Prénestins, réduite de plus de moitié, et ayant épuisé tout ce qui pouvait servir d'aliments, se rendit à de bonnes conditions. On éleva plus tard à Préneste une statue en l'honneur de M. Anicius, commandant des héroïques défenseurs de Casilinum. Loin de savoir mauvais gré à Gracchus de la perte de cette place, le dictateur fut très-satisfait qu'il n'eût pas compromis l'armée romaine, et le recommanda vivement pour le consulat. Gracchus fut en conséquence élu consul pour 215, avec L. Postumius Albinus. Au milieu des désastres qui

remplirent cette année, il ne perdit pas courage, et releva la confiance du sénat. A la tête des alliés et des *volones* (esclaves enrôlés volontairement après la bataille de Cannes), il s'établit sur le Vulturne, dans le voisinage de Liternum. Là il exerça et disciplina ses troupes, et les prépara à soutenir le choc des Carthaginois. Averti qu'une grande assemblée des Campaniens devait avoir lieu à Hames, il se transporta à Cumes pour être à portée de la disperser. Tombant brusquement sur les Campaniens, il leur tua deux mille hommes, parmi lesquels se trouvait leur chef Marius Alfius, les mit en fuite, et revint à Cumes. Annibal, accouru à la première nouvelle du combat, et ne trouvant que des morts sur le champ de bataille, vint mettre le siége devant Cumes. Gracchus n'avait pas grande confiance en ses soldats, mais il ne put résister aux cris des alliés qui lui demandaient secours. Il tenta une sortie; ses soldats se battirent bien, et tuèrent treize cents Carthaginois. Annibal espérait que les Romains, enhardis par ce succès, accepteraient une bataille rangée; voyant que Gracchus restait à l'abri derrière les remparts de Cumes, il leva le siége, et se retira sur le mont Tifata, tandis que le général romain se rendait à Luceria en Apulie.

Le commandement de Gracchus fut prorogé pour l'année 214; lui-même eut mission de continuer la guerre en Apulie. Mais le dictateur Q. Fabius Maximus lui ordonna de marcher sur Bénévent. Hannon, qui s'était hâté de quitter le Brutium pour venir défendre cette place, arriva trop tard. La trouvant au pouvoir des Romains, il s'établit sur la rivière Calore, et ravagea les contrées environnantes. Gracchus résolut de le déloger de cette position. Ses volones, qui avaient pris du service dans l'espoir d'être affranchis, et qui étaient toujours esclaves, commençaient à murmurer. Gracchus avait déjà, sans les en prévenir, demandé leur affranchissement au sénat, et il avait reçu plein pouvoir à ce sujet. Il assembla donc ses volones, et leur annonça une bataille prochaine, en promettant la liberté aux braves et en menaçant les lâches du supplice réservé aux esclaves fugitifs. Son discours excita tant d'enthousiasme parmi les volones que ceux-ci voulaient sur-le-champ marcher à l'ennemi. Leur général les retint, et remit la bataille au lendemain. Elle fut acharnée, et se termina par la fuite d'Hannon. Tous les volones n'avaient pas fait leur devoir. Quatre mille d'entre eux, qui s'étaient conduits mollement, n'osèrent pas rentrer au camp, et se tinrent à l'écart, s'attendant à un châtiment exemplaire. Mais avec cette bonté magnanime qui caractérise la famille des Gracchus et qui les place bien au-dessus de leur temps et de leur nation, le général romain ne voulut pas qu'une punition même juste attristât la joie de cette journée. Il donna donc la liberté à tous ses volones, et de peur que les braves fussent blessés d'être confondus avec les fuyards dans la même récompense, il fit jurer à ces derniers de prendre, hormis les cas de maladie, leurs repas debout, pendant toute la durée de leur service. Gracchus revint ensuite à Bénévent, où il fut reçu avec le plus grand enthousiasme. Tous les habitants accoururent au-devant de ces esclaves de la veille que leur courage et la générosité de Gracchus venaient de faire libres et citoyens, les félicitaient, les embrassaient et se disputaient l'honneur de les recevoir à leur table. Ils en demandèrent la permission à Gracchus, qui autorisa ces banquets à condition qu'ils seraient publics. « Chaque habitant, dit Tite-Live, transporta donc devant sa porte ce qui composait le repas; les volones, la tête couverte du *pileus* (symbole de l'affranchissement), ou d'une étoffe de laine blanche, prirent part à ce banquet, les uns couchés, les autres debout, servant et mangeant à la fois. De retour à Rome, Gracchus pensa que le spectacle de cette fête méritait d'être peint dans le temple de la Liberté, construit et inauguré par les soins de son père sur le mont Aventin. »

A la fin de cette année, Gracchus fut en son absence élu consul pour la seconde fois (213), et eut pour collègue Q. Fabius Maximus. Il alla faire la guerre en Lucanie, où il remporta quelques avantages, et où il prit des villes peu importantes. La présence des consuls ayant été jugée indispensable à la tête de leurs armées, il reçut l'ordre de nommer un dictateur qui allât tenir les comices à Rome. Il désigna C. Claudius Centho. En 212, les consuls lui commandèrent de quitter la Lucanie et d'aller reprendre ses anciens quartiers de Bénévent. Au moment du départ un sinistre présage lui annonça un péril imminent. Quelques jours après, en effet, trahi par son hôte le Lucanien Flavius, il tomba dans une embuscade, et périt après s'être vaillamment défendu. Les circonstances et le lieu de sa mort sont incertains. D'après Tite-Live, les récits les plus accrédités le faisaient mourir à *Campi-Veteres* en Lucanie. Suivant les mêmes récits, « Annibal lui fit élever un bûcher à l'entrée de son camp; l'armée défila sous les armes; les Espagnols exécutèrent leurs danses nationales; chaque peuple dont se composait l'armée carthaginoise fit les évolutions et les exercices propres à son pays, et Annibal lui-même honora cette cérémonie de toute la pompe et de tous les éloges possibles. » D'après d'autres historiens, Gracchus fut tué sur les rives du Calore. Sa tête seule tomba au pouvoir des ennemis. Annibal, l'ayant reçue, la fit porter dans le camp romain, et remettre au questeur Cn. Cornelius. Les funérailles de Gracchus furent célébrées par ses volones en présence des habitants de Bénévent.

L. J.

Tite-Live, XXII, 57; XXIII, 19, 24, 25, 30, 32, 35-37, 46; XXIV, 10, 14-16, 48; XXV, 1, 3, 15-17. — Appien, *Annib.*, 35. — Zonaras, IX, 3. — Orose, IV, 16. — Eutrope, III, 4. — Cicéron, *Tuscul.*, I, 37. — Aulu-Gelle, II, 2.

* **GRACCHUS** (*Tiberius-Sempronius*), probablement fils du précédent, fut élu augure en 203

avant J.-C., malgré son extrême jeunesse, et quoiqu'il fût très-rare alors qu'un jeune homme entrât dans le collége des prêtres. Il mourut augure, en 174, pendant une peste. L. J.

Tite Live, XXIX, 38; XLI, 26.

* **GRACCHUS** (*Tiberius-Sempronius*), commandant des alliés dans la guerre contre les Gaulois sous le consul Marcellus, en 196 avant J.-C. Il fut une des plus illustres personnes qui périrent dans la bataille contre les Boïens. L. J.

Tite-Live, XXXIII, 36.

* **GRACCHUS** (*P.-Sempronius*), tribun du peuple en 189 avant J.-C. De concert avec son collègue, C. Sempronius Rutilius, il porta une accusation contre M. Acilius Glabrion, le vainqueur d'Antiochus, l'accusant de s'être approprié une partie du butin fait aux Thermopyles. Caton parla aussi dans cette circonstance contre Glabrion. L. J.

Tite-Live, XXXVII, 57. – Festus, au mot *Penatores*.

* **GRACCHUS** (*Tiberius-Sempronius*), fils du précédent, père des deux célèbres tribuns Tiberius et Caius Gracchus, né vers 210 avant J.-C., mort vers 150. En 190, il accompagna en Grèce le consul L. Cornelius Scipion. De tous les jeunes Romains qui formaient la suite de ce général, il était de beaucoup le plus distingué par son courage et son intelligence. Scipion le chargea d'aller à Pella sonder les dispositions de Philippe à l'égard des Romains qui devaient traverser ses États pour marcher contre Antiochus. Le jeune ambassadeur fut reçu par le roi de Macédoine avec la plus grande courtoisie. Trois ans plus tard, tribun du peuple et personnellement hostile à P. Scipion l'Africain, il le défendit cependant contre les attaques des autres tribuns, en apaisant les fureurs populaires. Il mérita les remercîments du parti aristocratique. P. Scipion lui témoigna sa reconnaissance en lui donnant la main de Cornélie, la plus jeune de ses filles. Peut-être ne fit-il que la lui promettre, puisque, suivant Plutarque, Cornélie fut mariée seulement après la mort de son père. Une anecdote racontée au sujet de ce mariage montre de quelle haute estime Gracchus jouissait dans tous les partis. Un jour que les sénateurs dînaient au Capitole, quelques amis de Scipion lui proposèrent de donner sa fille à Gracchus; il y consentit sur-le-champ. De retour à la maison, il avertit sa femme Émilie qu'il venait de donner Cornélie en mariage. Émilie, s'étonnant de cette précipitation, dit que « quand même il l'aurait donnée à Gracchus, elle, sa mère, aurait dû être consultée ». En apprenant que son futur gendre était en effet Gracchus, elle félicita Scipion de cet heureux choix. On raconte la même chose sur Tiberius Gracchus et Claudia, fille d'Appius Claudius et d'Antistia. Gracchus, pendant son tribunat, eut aussi l'occasion de défendre L. Scipion, accusé d'avoir reçu de l'argent d'Antiochus, et, contre l'opinion de ses collègues, il soutint les prétentions de M. Fulvius Nobilior au triomphe. En 183, il fut un des triumvirs chargés de conduire une colonie romaine à Saturnia. Élu édile peu de temps après, il dépensa des sommes considérables pour donner des jeux publics. En 181 il remplaça, comme préteur dans l'Espagne Citérieure, Q. Fulvius Flaccus. Il fit contre Munda une attaque soudaine, qui amena la soumission de cette ville. Certima suivit cet exemple, paya une forte contribution, et donna des ôtages. Gracchus marcha contre les Celtibériens réunis près de la ville d'Alce, et s'empara de leur camp après leur avoir tué neuf mille hommes. Il parcourut ensuite le pays, et reçut la soumission de cent trois villes; puis il revint devant Alce, qui se rendit après une vaillante résistance. Il recueillit un immense butin dans ces diverses expéditions, et traita les habitants avec une douceur et une bonne foi qui, jointes à son énergie et à ses talents militaires, amenèrent la soumission d'un pays jusque là indomptable. La reddition d'Ergavica, qui ouvrit volontairement ses portes, et une défaite des Celtibériens près de Complega furent les derniers événements de cette lutte. Le vainqueur prit d'excellentes mesures, qui assurèrent sa conquête et lui concilièrent l'affection des Espagnols. Ceux-ci, près de cinquante ans plus tard, donnèrent des preuves de reconnaissance à son fils Tiberius Gracchus. Il assigna des terres et des habitations aux pauvres, et établit une série de lois pour régler les rapports des Celtibériens avec Rome. En souvenir de l'œuvre qu'il venait d'accomplir en Espagne, il donna à la ville d'Illurcis le nom de *Gracchuris*.

En 178, Gracchus retourna à Rome, où il célébra un magnifique triomphe, et fut élu consul pour l'année suivante avec C. Claudius Pulcher. Il eut pour province la Sardaigne, dont les habitants venaient de se révolter. Deux années furent nécessaires pour rétablir complétement la tranquillité dans cette île. A la fin de 175, Gracchus revint à Rome et célébra un second triomphe. Il ramena, dit-on, un si grand nombre de prisonniers, que le temps qu'on mit à les vendre donna lieu à un proverbe; et *Sardes à vendre* (Sardi Venales) devint une plaisanterie fort usitée pour exprimer une chose de bas prix. Gracchus dédia dans le temple de *Mater Matuta* un tableau où ses batailles en Sardaigne étaient représentées.

En 169 il fut nommé censeur avec C. Claudius Pulcher. Les deux magistrats montrèrent une grande sévérité. Ils renvoyèrent du sénat plusieurs sénateurs, et privèrent plusieurs chevaliers de leurs chevaux. Ils mirent le comble au mécontentement de l'ordre équestre en défendant aux anciens fermiers des impôts de se présenter aux nouvelles adjudications. Les chevaliers trouvèrent un instrument de leur haine dans le tribun Rutilius, qu'une querelle particulière avait irrité contre les censeurs. Rutilius porta donc une accusation contre eux. Claudius fut jugé le premier. Tandis que les tribuns votaient sur cette

cause, le peuple criait de toutes parts à Gracchus qu'il n'avait rien à craindre pour lui. Mais Gracchus déclara noblement que si son collègue était condamné, il l'accompagnerait en exil, sans attendre que le peuple eût prononcé sur lui-même. Ces paroles eurent une influence décisive sur le vote. Claudius fut absous, et le tribun déclara qu'il renonçait à toute poursuite contre Gracchus. Avec l'argent qui lui avait été assigné pour les travaux publics, Gracchus acheta l'emplacement de la maison de P. Scipion l'Africain et de quelques bâtiments adjacents, et il y éleva une basilique appelée *Basilica Sempronia*. L'acte le plus important de sa censure fut la mesure par laquelle il distribua dans les quatre tribus urbaines les affranchis qui étaient dispersés dans toutes les tribus. Cicéron appelle cette mesure un des règlements les plus salutaires, un de ceux qui suspendirent pendant quelque temps la ruine de la république. En 164, Gracchus fut envoyé en ambassade par le sénat en Asie pour examiner les affaires des alliés. Dans une de ces missions il adressa aux Rhodiens un discours grec qui existait du temps de Cicéron. En 163 il fut élevé au consulat pour la seconde fois. Polybe mentionne encore de lui plusieurs ambassades où il joua le rôle d'un médiateur bienveillant entre Rome et les souverains étrangers, offrant sa protection à ceux qui en avaient besoin. — Tib. Sempronius Gracchus eut de Cornélie (1) douze enfants, dont neuf moururent en bas âge. Les trois autres furent Tiberius, Caïus et une fille nommée Cornélie, qui épousa le second Scipion l'Africain. Gracchus était aussi aimable dans la vie privée que grand dans la vie publique. Digne mari de Cornélie, digne père des deux Gracchus, il mêla, comme ses fils, aux mâles vertus d'un citoyen romain une humanité rare chez ses compatriotes. Cicéron, qui parle de lui avec beaucoup d'éloges, lui reconnaît aussi le talent d'un orateur. L. J.

Tite-Live, XXXVII, 7; XXXVIII, 52-53, 57, 60; XXXIX, 5, 55; XL, 35, 44, 47-50; XLI, 8, 11-12, 21, 26, 33; XLIII, 16-18; XLIV, 16; XLV, 18. — Polybe. XXIII, 6; XXVI, 4, 7; XXXI, 5, 6, 9, 13, 14, 19, 23; XXXII, 3-5; XXXV, 2. — Appien, *Hispan.*, 43. — Plutarque, *Tiber. Gracchus*, 1, etc.; *Marcell.*, 5. — Cicéron, *Brut.*, 20; *De Re publ.*, VI, 2; *De Invent.*, I. 30. 49; *De Nat. Deor.*, II, 4; *Ad Q. Fratrem*, II, 2; *De Divinat.*, I, 17, 18; II, 35; *De Amic.*, 27; *De Orat.*, I, 9, 48; *De Fin.*, IV, 24; *De Off.*, 11, 12; *De Prov. Cons.*, 8. — Meyer, *Fragm. Orat. Rom.*, p. 151. — Chauffepié, *Dictionnaire historique.*

GRACCHUS (*Tiberius-Sempronius*), fils du précédent, né vers 168 (2) avant J.-C., mort en 133. Très-jeune encore lorsqu'il perdit son père, il fut élevé par les soins de sa mère, Cornélie (*voy.* ce nom). Des maîtres grecs qu'il aima tendrement, et qui, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, lui restèrent passionnément attachés, Diophane de Mitylène, Ménélas de Marathon, Blossius de Cumes, développèrent ses excellentes qualités naturelles, et surtout cette compassion pour les pauvres, pour les faibles, pour les opprimés, cette humanité enfin, qu'il tenait de son père, et qu'il porta à un degré inconnu chez les autres Romains, rare même dans sa famille. Sa jeunesse donna des espérances extraordinaires. Aussitôt qu'il eut atteint l'âge viril, il fut élu augure. Appius Claudius, chef de la plus hautaine des maisons patriciennes, lui offrit la main de sa fille. Plusieurs historiens rapportent au sujet de ce mariage l'anecdote que nous avons racontée à propos de l'union de Sempronius Gracchus et de Cornélie. Lorsque le second Publius Scipion l'Africain, qui avait épousé Cornelia Sempronia, sœur des deux Gracchus, prit le commandement de l'armée envoyée contre Carthage, Tiberius le suivit, et fut témoin de la ruine de cette ville. Il reçut ses premières leçons d'art militaire dans la tente qu'il partageait avec le plus grand général de son temps. D'après l'historien contemporain Fannius, il surpassa tous ses camarades en courage et en discipline, et il monta le premier à l'assaut de Carthage. Les dix années qui suivirent son retour de cette expédition n'ont pas laissé de traces dans l'histoire. Nommé questeur en 137, il accompagna le consul C. Hostilius Mancinus devant les murs de Numance. L'inhabileté du consul mit l'armée romaine dans une position désespérée. Défait par les Numantins, enveloppé par l'ennemi victorieux, Mancinus sollicita une trêve, et demanda à traiter de la paix. Les Espagnols, souvent trompés par les Romains, déclarèrent ne vouloir traiter qu'avec le seul Tiberius Gracchus. Ils connaissaient son intégrité et se rappelaient la juste et clémente administration de son père. Tiberius se rendit donc à Numance, et conclut la paix à des conditions équitables, beaucoup plus favorables que celles qu'on pouvait attendre après la défaite de Mancinus. Vingt mille soldats romains furent sauvés d'une perte certaine. Déjà l'armée avait commencé sa retraite, lorsque Gracchus s'aperçut qu'il lui manquait les tablettes contenant les comptes de l'argent dont il avait disposé comme questeur; elles avaient disparu dans le pillage du camp par les Numantins. Cette perte, qui le mettait dans l'impossibilité de rendre ses comptes, pouvait lui susciter de grands embarras à son retour à Rome. Il revint devant Numance avec quelques compagnons, et fit demander aux magistrats la restitution de ses tablettes. Ceux-ci, charmés de trouver une occasion de

(1) Plutarque nous a transmis sur la mort de Gracchus une touchante légende. « On raconte, dit-il, qu'un jour il trouva sur son lit une paire de serpents. Les devins, après avoir réfléchi sur ce prodige, défendirent de les tuer ou de les lâcher l'un et l'autre. Et quant à celui des deux qui devait être tué, ils déclarèrent que si c'était le mâle, la mort de Gracchus s'en suivrait; et que si c'était la femelle, Cornélie mourrait. Gracchus aimait tendrement sa femme; il se voyait vieux, tandis qu'elle était jeune; il trouva donc juste de mourir le premier, fit tuer le mâle et lâcher la femelle. »

(2) Suivant Plutarque, Tiberius Gracchus n'avait que trente ans à l'époque de sa mort, en 133; il serait donc né en 164; mais nous savons qu'il fut questeur en 137, et comme pour occuper cette place il fallait avoir plus de trente ans, il devait être né au plus tard en 168.

lui rendre service, l'invitèrent à entrer dans la ville, et le traitèrent comme leur plus sincère ami. Non contents de lui restituer ses tablettes, ils lui offrirent un magnifique festin public, et le prièrent d'emporter comme souvenir tout ce qu'il lui plairait; Tiberius prit un peu d'encens, dont il avait besoin pour un sacrifice. Le consul et le questeur arrivés à Rome ne trouvèrent pas le sénat disposé à ratifier le traité de Numance. Le salut de l'armée parut trop chèrement payé par des concessions même raisonnables. Le peuple partageait ce sentiment, mais il fit retomber toute la responsabilité du traité sur Mancinus, qui fut livré aux Numantins. Le sénat voulait envelopper Tiberius dans la procédure, et Scipion l'Africain, qui prit à toute cette affaire la part la plus active, ne songeait point à défendre son beau-frère. Celui-ci fut sauvé par l'amour du peuple, et il conçut dès lors contre l'aristocratie un ressentiment qui hâta la mise à exécution de projets qu'il méditait déjà depuis longtemps.

En traversant l'Étrurie pour se rendre en Espagne, il avait été frappé de l'effroyable misère des cultivateurs et de la dépopulation croissante qui en était la suite. Il chercha la cause de ce double fléau, et le trouva dans l'extension démesurée des grandes propriétés (*latifundia*). Là était le mal, et c'était là qu'il fallait porter le remède. Il sentit donc la nécessité d'une *loi agraire*. Ce mot, employé plus tard dans un sens inconnu aux Romains, a donné lieu aux plus étranges méprises. On a reproché aux deux Gracchus des systèmes dont ils ne pouvaient pas même avoir l'idée. Sans nous arrêter à des utopies qu'un simple exposé des plans de Tiberius Gracchus réfutera suffisamment, disons que ce tribun ne s'est jamais occupé de la propriété privée; il n'a jamais eu d'autre objet qu'un meilleur mode d'exploitation du domaine public (*ager publicus*). Ce domaine était en général le produit de la conquête. Les Romains, devenus maîtres d'un pays s'en appropriaient une partie, le tiers, suivant une conjecture de Niebuhr. Outre la conquête, les donations et les confiscations contribuaient à accroître le domaine public. L'État, qui ne pouvait exploiter par lui-même ces immenses propriétés, dispersées dans toutes les provinces de l'Italie, en abandonnait la jouissance à quiconque voulait les cultiver, à la charge de payer une redevance (*vectigal*). L'adjudication était ouverte à tous; mais les Romains pauvres, qui faute d'esclaves et de troupeaux n'auraient su que faire de ces propriétés lointaines, les abandonnaient aux riches. Ceux-ci ne trouvaient de concurrence que chez les Italiotes: concurrence peu sérieuse. L'Italiote, n'ayant pas le droit de cité, ne pouvait pas plaider à Rome; si on lui contestait le champ dont il s'était rendu adjudicataire, il n'avait de ressource que dans l'appui coûteux et incertain d'un patron romain. Malgré cette condition précaire, les Italiotes retinrent une partie du domaine public; presque tout le reste passa aux riches Romains; la part des pauvres, d'abord peu importante, devint ensuite tout à fait nulle. Il était d'ailleurs bien entendu que ces domaines, quoique transmissibles héréditairement, restaient la propriété de l'État, qui pouvait en changer la destination; les adjudicataires, Romains ou Italiotes n'en étaient que les fermiers. Le mode de répartition, vicieux dès le principe, devint bien plus inique avec le temps. Les riches s'approprièrent à vil prix ou par violence les lots des pauvres. Les parcs, les jardins, les piscines envahirent les champs cultivés. Les laboureurs libres cédèrent la place à des esclaves qui gardaient d'immenses troupeaux, et qui, sous la protection de leurs maîtres, se livraient impunément au brigandage. Le mal, qui au temps de Gracchus atteignit toute son intensité, avait déjà fait tant de progrès deux siècles auparavant, que le tribun du peuple C. Licinius Stolon essaya d'y porter remède. Il établit qu'aucun citoyen ne pourrait avoir en jouissance plus de cinq cents arpents (*jugera*) du domaine public; qu'il ne pourrait faire paître sur les nombreux pâturages qui en dépendaient qu'un certain nombre de bœufs et de moutons; enfin, il ordonna que dans toute exploitation rurale il y aurait au moins un tiers de cultivateurs libres. La *loi Licinia*, d'abord exécutée mollement, puis éludée, et enfin ouvertement violée, était tombée en désuétude, sans avoir jamais été formellement abrogée. Rien de plus légal, de plus conforme à l'intérêt public que de la remettre en vigueur; mais aussi rien de plus difficile, à cause des intérêts privés qu'on allait froisser. Lælius avait songé à la faire revivre, et, par une faiblesse que ses contemporains appelèrent prudence, il y avait renoncé. Gracchus crut pouvoir tenter ce qui avait effrayé le sage ami de Scipion. Ce fut avec cette pensée, bien arrêtée et publiquement avouée, qu'il se présenta comme candidat pour le tribunat en 135. Les élections eurent lieu au mois de juin, et, selon l'usage, les nouveaux magistrats n'entrèrent en fonctions que le 10 décembre suivant. Dans l'intervalle Tiberius eut le temps de préparer sa proposition. Avant de la présenter au vote du peuple, il consulta les personnages les plus compétents: Appius Claudius, son beau-père, le célèbre jurisconsulte Mucius Scævola, alors consul, et Crassus, souverain pontife. Tous trois reconnurent la légalité et l'opportunité de la proposition, et encouragèrent Tiberius dans sa généreuse entreprise. Gracchus n'hésita plus, et il porta devant les comices la célèbre loi agraire, qui s'appela de son nom *loi Sempronia*. Voici quelles en étaient les principales dispositions:

La *loi Licinia* est remise en vigueur avec diverses modifications, dans l'intérêt des riches possesseurs. Outre les cinq cents arpents du domaine public que chaque propriétaire peut posséder de son chef, il peut en posséder deux cent cinquante pour chacun de ses fils. Les terres de-

venues libres par cette nouvelle répartition seront adjugées par petits lots aux citoyens pauvres; ces lots sont inaliénables, et ne payeront aucune redevance au trésor. La répartition adoptée en principe, il fallait la mettre en pratique. Le moyen proposé par Tiberius Gracchus fut d'une extrême hardiesse; mais c'était après tout le seul praticable. Il proposa d'exproprier tous les détenteurs du domaine public, moyennant une juste indemnité accordée pour mise en culture, améliorations, constructions, etc. Le domaine public, redevenu ainsi complétement libre, devait être partagé suivant les dispositions de la *loi Sempronia*, et distribué par un tirage au sort. Trois magistrats ou triumvirs, élus par le peuple, devaient diriger l'exécution de la loi, et statuer en dernier ressort sur toutes les contestations qui en résulteraient.

Cette loi, qui bouleversait la fortune de tous les grands propriétaires, exaspéra le sénat. Ce corps n'avait aucun moyen légal de s'y opposer; car la loi, une fois votée dans les comices par tribus, était exécutoire sans la sanction du sénat, et il était manifeste que la loi serait votée. Le sénat résolut donc d'empêcher à tout prix qu'elle fût mise aux voix. Un tribun, M. Octavius, jeune homme intègre, de mœurs austères, suspect cependant de partialité parce qu'il détenait une grande étendue du domaine public, séduit par les promesses des sénateurs, enivré par leurs flatteries et jaloux peut-être de la popularité de Gracchus, déclara qu'il désapprouvait la loi agraire, défendit de la présenter au vote, ou, suivant le terme consacré, mit son *veto* sur la proposition. La lutte se trouva donc engagée entre deux magistrats du même ordre, également tout puissants, également inviolables. La difficulté était légalement insoluble. Gracchus essaya de ramener son collègue en offrant de l'indemniser sur sa fortune particulière des pertes que la loi pourrait lui faire éprouver : Octavius refusa dédaigneusement. Gracchus chercha alors à l'effrayer ainsi que le sénat sur les conséquences de leur opposition; en vertu de la toute-puissance tribunitienne, il arrêta le jeu du gouvernement, mit les scellés sur le trésor, suspendit les magistrats de leurs fonctions, et défendit qu'on s'occupât d'aucune affaire avant d'avoir voté sur la loi. Une pareille situation ne pouvait se prolonger sans amener la guerre civile. Après avoir vainement employé la prière et l'intimidation, Tiberius dut prendre un parti décisif : il convoqua les comices par tribus, et proposa la déposition d'Octavius. C'était la plus grave atteinte qui eût jamais été portée au tribunat, et la plus extrême nécessité pouvait seule excuser Tiberius Gracchus d'avoir eu recours à ce moyen. Déjà dix-sept des trente-cinq tribus avaient voté la déposition. Gracchus suspendit le vote, et supplia avec larmes Octavius de retirer son veto. « Achevez votre ouvrage », répondit celui-ci. La dix-huitième tribu vota. Octavius n'était plus tribun. Dépouillé de son inviolabilité, il fut assailli par le peuple, et aurait été massacré sans l'intervention de Gracchus. L'adoption de la loi Sempronia suivit de près. Tiberius, son frère Caïus, alors absent, et son beau-père Appius Claudius furent nommés triumvirs. Alors commencèrent d'inextricables difficultés d'exécution. Les riches, se prétendant spoliés, remplirent la ville d'agitation; les Latins et les autres alliés, craignant d'être dépouillés dans un remaniement général du domaine public, ne firent pas entendre des plaintes moins vives. Le sénat accueillit leurs réclamations, les excita même à résister aux triumvirs, et leur fit espérer le droit de cité romaine. La populace urbaine montra peu de zèle pour une loi qui, en lui concédant des terres, l'obligeait au travail. Gracchus commençait à se sentir abandonné de tout le monde, et il s'efforçait de ressaisir la popularité qui lui échappait. Attale, roi de Pergame, venait de mourir, instituant le peuple romain son héritier. Tiberius Gracchus demanda que les trésors d'Attale fussent distribués aux citoyens pauvres qui recevraient des terres. Cet argent devait subvenir aux premiers frais d'exploitation. Il alla plus loin, et voulut que le peuple dans ses comices par tribus statuât sur l'administration du royaume de Pergame. C'était empiéter illégalement sur le pouvoir exécutif du sénat. Il est évident que Tiberius, irrité de l'opposition de ce corps, était décidé à en diminuer les prérogatives. Il annonçait l'intention de modifier le pouvoir judiciaire, exclusivement confié aux sénateurs, par l'adjonction d'un nombre égal de juges tirés de l'ordre équestre; enfin, il devait remettre en vigueur la loi qui autorisait l'appel au peuple de tous les jugements. Ces projets, sans être mauvais en eux-mêmes, avaient le tort de compliquer une situation déjà très-embarrassée et de donner au tribun l'apparence d'un factieux et d'un dictateur. On répandit le bruit qu'il voulait se perpétuer dans l'exercice de l'autorité suprême, et se faire proclamer roi : calomnie stupide, que les sénateurs propagèrent, et qu'une nouvelle mesure de Tib. Gracchus accrédita. Le temps lui manquait pour l'exécution de ses plans. Il savait qu'à l'expiration de sa charge on révoquerait la loi agraire, que lui-même et ses amis seraient poursuivis. Il résolut donc de se faire proroger le tribunat pour une autre année. Cette demande, contraire à l'usage, n'était autorisée par aucun précédent, et le tribun devait s'attendre à une résistance désespérée de la part du sénat. L'élection se faisait au mois de juin. Les campagnards sur lesquels il pouvait compter, occupés à la moisson, abandonnaient le Forum à la populace urbaine, indifférente ou hostile. Gracchus sentait tout le danger de sa position. Il se rendit aux comices, tenant son fils tout enfant par la main, et implorant la protection du peuple. L'élection commença. Déjà deux tribus avaient voté pour Gracchus, lorsque les nobles s'écrièrent bruyamment que l'élection était

illégale. Le tribun Rabirius, qui présidait les comices, n'osa pas continuer. Un de ses collègues offrit de prendre sa place. Les autres tribuns s'écrièrent que la présidence devait être tirée au sort. Le jour se passa dans ces tumultueux débats, et Tiberius, voyant que ses ennemis prenaient le dessus, demanda que l'élection fût remise au lendemain. L'assemblée se sépara. Gracchus revint à sa maison, escorté par la foule, qui lui criait de ne pas se désespérer, et lui promettait de le défendre contre ses ennemis.

Le lendemain, au moment du départ, Tiberius apprit que les auspices étaient défavorables. Les poulets sacrés ne voulaient pas manger; des serpents avaient niché dans son casque; il se heurta le pied contre le seuil, et se blessa; des corbeaux qui se battaient sur un toit voisin firent tomber une tuile devant lui. Il hésitait à partir pour l'assemblée, lorsque Blossius lui représenta que ce serait une honte pour le fils de Gracchus et de Cornélie, le petit-fils de Scipion l'Africain, si la vue de deux corbeaux l'empêchait d'obéir à ses concitoyens, qui l'appelaient à leur secours. Gracchus se dirigea vers la place du Capitole, sur laquelle le peuple était assemblé. Il trouva la foule très-agitée. Des rixes avaient déjà éclaté entre ses partisans et ses adversaires. Il essaya vainement de se faire entendre au milieu des clameurs confuses des deux partis, et se tint à l'écart, entouré d'un groupe d'amis. Pendant ce temps les sénateurs, réunis dans le temple de la Foi, délibéraient en tumulte. Les plus hardis, ayant à leur tête Scipion Nasica, proposaient de proclamer la patrie en danger, de créer un dictateur, de proscrire Gracchus. Le consul Mucius Scævola, resté calme, refusait de prendre des mesures violentes; mais sa modération ne pouvait contenir la fureur générale. Un sénateur, ami de Gracchus, Fulvius Flaccus, courut lui faire part de cet état de choses. A cette nouvelle ceux qui entouraient le tribun se disposèrent à repousser la force par la force. Ce mouvement n'échappa point à la multitude, qui en demanda la cause à grands cris. Gracchus, désespérant de se faire entendre, porta la main à sa tête, pour annoncer que sa vie était en danger. Aussitôt ses ennemis s'écrient qu'il demande le diadème, et courent en porter la nouvelle aux sénateurs, qui eurent l'air d'y croire. Scipion Nasica somma le consul de sauver la république, et comme celui-ci, hésitant, objectait la légalité : « Puisque le consul trahit la république, s'écria Nasica, que ceux qui veulent défendre les lois me suivent »; et, brandissant un bâton, il se précipita sur la place publique, suivi des plus jeunes sénateurs et d'un gros de clients et d'esclaves. Cette troupe furieuse, armée de bâtons et de pieds de banc rompus, frappant et renversant tout ce qui s'oppose à son passage, disperse la multitude épouvantée. Tiberius abandonné s'enfuit; il heurte un cadavre, et tombe. Comme il se relevait, un de ses collègues, Publius Satureius, lui asséna un coup sur la tête avec un pied de banc. D'autres assaillants l'achevèrent. Son corps fut outragé et jeté dans le Tibre. Trois cents de ses partisans périrent avec lui. Quelques jours après on punit du supplice des parricides Caius Bilius, un de ses amis. Diophane, son précepteur, fut mis à mort, et Blossius de Cumes exilé. L'odieux triomphe du sénat fut éphémère; mais on peut dire que la loi agraire, quoique maintenue pour la forme, périt avec son auteur. La lutte, qui recommença bientôt, se porta sur d'autres points. On ne reprit pas cet admirable projet, qui aurait substitué une classe de cultivateurs aisés et laborieux à la populace oisive, misérable et factieuse, du Forum, qui eût arrêté la dépopulation de l'Italie, restreint le fléau de l'esclavage et probablement assuré à la république plusieurs siècles d'existence libre et florissante. Bien qu'il n'ait pas eu même un commencement d'exécution, il n'en reste pas moins un titre d'honneur pour Tiberius Gracchus. Sans doute ce jeune tribun commit des fautes. Il eut tour à tour l'audace et les hésitations de l'inexpérience; il exaspéra imprudemment ses ennemis, et ne se ménagea pas assez d'auxiliaires; il eut enfin le tort plus grave de dépasser le but qu'il s'était sagement marqué. Malgré ces erreurs, qu'explique l'entraînement de la lutte, la pureté de ses intentions, la bonté et la noblesse de son caractère sont incontestables. Rome, qui trouva des sénateurs pour l'assassiner, n'a pas eu un historien pour le flétrir. Velleius Paterculus, adversaire déclaré de la loi agraire, parle en ces termes du tribun qui la proposa : « Il eut la vie la plus pure, le génie le plus éclatant, les intentions les plus saintes; il réunit enfin toutes les vertus que comporte la condition humaine la mieux douée par la nature et la plus cultivée (1). » Leo JOUBERT.

Plutarque, *Vita Tiberii Gracchi*. — Appien, *Bellum civile*, I, 9, 17. — Tite-Live, *Epitome*, 58. — Velleius Paterculus, II, 2, 3. — Dion Cassius, *Fragmenta* (Peiresc), 88-88. — Orose, V, 8, etc., — Aurelius Victor, *De Viris illust.*, 57. — Orelli, *Onomasticon*, vol. II, p. 581. — Meyer, *Fragmenta Oratorum Romanorum*. — Crell, *Elogium et Character Tiberii et Caji Gracchorum, incomparabilis fratrum paris*; Leipzig, 1727, in-4°. — Hegewisch, *Geschichte der Gracchischen Unruhen in der roemischen Republik*; Hambourg, 1801, in-8°. — Brœmmel, *Dissertatio qua demonstratur bella civilia Romanorum legibus Gracchorum agrariis falso imputari*; Halle, 1823, in-4°. — Niebuhr, *Histoire romaine* (traduction de M. de Golbéry), t. III, p. 177, t. V, p. 27. — Ahrens, *Rechtfertigung des Tiberi, Sempronius Gracchus*; Coblentz, 1833, in-8°. — *Die drei Volkstribunen Tiberius Gracchus, Marcus Livius Drusus und Publius Sulpicius, nach ihren politischen Bestrebungen dargestellt*; Leipzig, 1836, in-8°. — Mérimée, *Essai sur la Guerre Sociale*. — Macé, *Des Lois agraires chez les Romains*.

GRACCHUS (*Caius-Sempronius*), frère du précédent, né en 159 avant J.-C., mort en 121. Plus jeune de neuf ans que son frère, il reçut la même éducation. Lors de la mort de Tiberius,

(1) Vita innocentissimus, ingenio florentissimus, proposito sanctissimus, tantis denique adornatus virtutibus, quantas perfecta et natura et industria mortalis conditio recipit. (*Vell. Pat.*, l. II, 3.)

il était en Espagne, où il faisait devant Numance ses premières armes, sous les ordres de son beau-frère Scipion l'Africain. Il retourna à Rome l'année suivante, en 132. Le meurtre de Tiberius avait produit une profonde impression sur son âme passionnée, plus hardie que ferme. Il songeait à passer ses jours dans la vie privée. Une voix intérieure le dissuadait, disait-il, de prendre part aux affaires publiques. Les circonstances en décidèrent autrement. Peu après son retour, il eut à défendre un de ses amis, Vettius, poursuivi en justice. A cette occasion, il surpassa, dit-on, tous les autres orateurs romains. Le peuple fondait sur lui les plus grandes espérances, et le parti aristocratique le surveillait d'un œil jaloux, car il promettait plus de talents encore et surtout plus d'audace que son frère, dont il gardait d'ailleurs toutes les opinions. Il en donna la preuve lorsque, en 131, il parla en faveur de la proposition de C. Papirius Carbon qui demandait que les tribuns pussent être réélus. La proposition fut rejetée, et Gracchus, découragé de nouveau, se tint à l'écart pendant plusieurs années. Il ne s'opposa point à la suppression en 129 du triumvirat institué pour l'exécution de la loi agraire, bien que par la mort de Tiberius et d'Appius Claudius il en fût le plus ancien membre. Sa conduite étonna le peuple, et l'on prétendit même qu'il désapprouvait les plans de son frère. Les grands ne s'y trompèrent pas, et prévirent qu'il ne resterait pas longtemps dans sa prudente retraite. Il en sortit en effet en 126, et se porta candidat pour la questure. Il racontait qu'il avait vu en songe son frère Tiberius. Celui-ci lui avait dit : « Pourquoi tardes-tu, Caïus ? Tu ne peux échapper. Il nous a été également destiné à tous deux de vivre et de mourir pour le peuple. » Ce fut sous ces sombres auspices qu'il entra dans la carrière politique. Élu questeur, il suivit en Sardaigne le consul L. Aurelius Orestes. Il prit aussitôt un ascendant extraordinaire sur les chefs, sur les soldats, et sur les habitants de l'île. Au milieu d'un hiver rigoureux, le consul, manquant de vêtements pour ses soldats, en demanda aux villes alliées de la Sardaigne. Celles-ci réclamèrent auprès du sénat, qui ordonna au consul de se pourvoir ailleurs. Orestes, très-embarrassé, eut recours à Gracchus. Le jeune questeur parcourut les villes, et par son influence il obtint qu'elles fourniraient volontairement tout ce qui était nécessaire à l'armée. En même temps des ambassadeurs du roi Micipsa vinrent annoncer au sénat que, par considération pour Gracchus, le roi envoyait une provision de blé à l'armée de Sardaigne. Ces preuves de la popularité et de la réputation de Gracchus effrayèrent le sénat, qui ordonna à Aurelius Orestes de rester en Sardaigne, où il était déjà depuis deux ans ; il était entendu que son questeur resterait avec lui. Gracchus comprit que le sénat voulait le retenir au loin ; et quittant brusquement la Sardaigne, il reparut tout à coup à Rome. Son arrivée surprit tous les partis. Les nobles crièrent à la désertion ; ses amis mêmes regrettèrent qu'il eût quitté l'armée sans permission. Traduit devant les censeurs, il ne se contenta pas de se défendre, il attaqua ceux qui l'accusaient ; il opposa ses mœurs pures, son austère probité aux débauches et à la vénalité de certains magistrats. Ce discours, suivi d'un acquittement, révéla aux autres et peut-être lui révéla à lui-même tout son génie et toute son audace. Ses adversaires achevèrent de l'irriter en l'impliquant dans une affaire qui pouvait le perdre dans l'esprit du peuple. Le sénat, pendant le tribunat de Tiberius, avait promis ou du moins fait espérer le droit de cité aux Italiotes ; ceux-ci le réclamaient maintenant sans pouvoir l'obtenir ; quelques-uns d'entre eux essayèrent de l'arracher par force. Sous le consulat de Fulvius Flaccus, la colonie latine de Frégelles s'insurgea, soutint un siége contre le préteur Opimius, et fut impitoyablement saccagée. Là où il n'y avait eu que révolte isolée, le sénat affecta de voir un complot général. Il prétendit que les Italiotes avaient des complices à Rome, dans le parti démocratique, et il accusa formellement Caïus Gracchus d'avoir fomenté l'insurrection. Cette calomnie, en fournissant à Caïus l'occasion d'un nouveau triomphe oratoire, le décida à ne pas rester plus longtemps désarmé en face du sénat. Il demanda le tribunat. Les élections eurent lieu au mois de juin 123 ; elles furent vivement disputées, mais tous les efforts du parti aristocratique n'aboutirent qu'à le faire nommer le quatrième dans le collége des tribuns. Peu importait son rang d'élection, puisque son éloquence et sa popularité lui assuraient la première place. Il arrivait au pouvoir avec un plan bien arrêté. Instruit par la catastrophe de son frère, il savait que pour abattre le sénat, il fallait l'isoler, et tourner contre lui tous les autres ordres de l'État. Tel fut le but qu'il poursuivit avec une habileté peu scrupuleuse sur le choix des moyens et une ardeur que n'inspirait pas seulement l'amour du bien public. Il entra en charge le 10 décembre 123. Ses premières mesures furent destinées à venger son frère. D'abord, contre Octavius, il proposa que tout magistrat privé de sa place par le peuple ne pût plus se présenter aux élections ; sa seconde loi, qui atteignait les meurtriers de Tiberius, et particulièrement Popilius Lænas, portait que quiconque aurait sans jugement mis à mort ou exilé un citoyen serait poursuivi publiquement. Il retira, sur la demande de sa mère, la première de ces propositions, et Lænas évita une condamnation par un exil volontaire. Après avoir ainsi satisfait aux mânes de son frère, il engagea directement la lutte contre le parti aristocratique. Il commença par renouveler, mais pour la forme seulement, la loi agraire. Cette grande mesure d'utilité générale blessait profondément les chevaliers et les Italiotes, que Gracchus voulait gagner, et elle contentait médiocrement la plèbe

urbaine. Pour plaire à celle-ci, Caïus avait mieux à lui donner qu'une honnête aisance achetée par le travail, il lui livra le blé à un prix si minime qu'il équivalait presque à une distribution gratuite. Le déficit qui en résulta pour le trésor public fut en partie comblé par des droits mis sur les marchandises que les riches tiraient des pays étrangers. Il donna en même temps une immense impulsion aux travaux publics, dont il se réserva la direction. Par son ordre, on construisit des greniers publics et des ponts ; de grandes voies de communication rendirent les rapports plus faciles entre Rome et les territoires alliés, et préparèrent l'unité politique de toute l'Italie.

Caïus ne fit pas moins pour l'armée que pour le peuple : il défendit d'appeler personne au service avant l'âge de dix-sept ans, et prescrivit d'équiper les soldats aux frais de l'État, et sans retenue sur leur solde. Des innovations administratives il passa aux réformes politiques. Il enleva aux premières centuries, où les riches et les nobles avaient la majorité, la prérogative de voter avant les autres, et décida que l'ordre du vote serait désormais réglé par le sort (1). Il interdit à tout magistrat de rien entreprendre contre un citoyen sans l'ordre du peuple ; c'était ôter au sénat la ressource de la dictature. Il porta à ce corps le coup le plus sensible en le privant du pouvoir judiciaire, qui fut confié aux chevaliers. Jusque là le sénat avait assigné les provinces aux consuls et aux préteurs après leur élection, donnant à ceux qu'il favorisait les plus riches, les meilleures, celles qui prêtaient le plus aux exactions et aux conquêtes ; il avait ainsi un excellent moyen de récompenser ses amis et de gagner ses adversaires. Gracchus l'en dépouilla, en faisant décréter que les provinces seraient assignées avant l'élection. Il s'occupa aussi du bien-être de ces mêmes provinces ; car sa sollicitude, dépassant les bornes de la cité, s'étendait sur tous les sujets de la république. Le consul Fabius avait envoyé d'Espagne du blé extorqué aux habitants ; Gracchus les indemnisa. L'Asie était, depuis la conquête, restée dans un état provisoire, qui la livrait au pillage des gouverneurs et de leurs agents ; Caïus lui fit donner une administration régulière, et pour mettre autant que possible cette riche province à l'abri des exactions des publicains, il autorisa les habitants à prendre eux-mêmes à ferme les impôts qu'ils devaient payer. Enfin, par une généreuse inspiration, bien supérieure à l'étroit patriotisme de son temps, il résolut de relever les grandes villes qu'avait renversées l'impitoyable ambition des Romains : Capoue, Tarente, et même Carthage, malgré les imprécations prononcées contre quiconque la rebâtirait. Cet ensemble de mesures, qui transformaient en démocratie la vieille constitution aristocratique de la république, laissait pourtant indécise la plus grave question du moment, l'émancipation politique de l'Italie. Gracchus hésitait, non pas que son opinion ne fût arrêtée : il était bien d'avis d'accorder le droit de cité aux alliés latins et aux Italiotes ; mais il sentait que le peuple, jaloux de ses privilèges, ne le suivrait pas volontiers sur ce nouveau terrain, et il craignait de fournir au sénat l'occasion de prendre une éclatante revanche. Il reculait donc devant l'exécution de ce grand projet, vers laquelle le poussait Fulvius Flaccus. Voulant se donner le temps de la préparer à loisir, il fit décréter que le tribun dont la magistrature expirerait avant qu'il eût été statué sur les rogations dont il était l'auteur pourrait et devrait même être réélu de préférence aux autres candidats. Cette loi lui fournissait le moyen de se perpétuer au pouvoir. Il fut en effet réélu aux élections de 122. En même temps le consulaire Fulvius Flaccus, le plus éminent et le plus résolu de ses partisans, sollicita et obtint le tribunat. Le consul Fannius, élu sur sa recommandation expresse, lui paraissait tout dévoué. En ce moment Gracchus avait atteint le plus haut point de sa fortune : deux mesures lui semblaient encore nécessaires pour compléter le remaniement de la constitution romaine, et assurer la durée de ses propres réformes. La première était l'émancipation de l'Italie. S'il réussissait à l'exécuter, il devenait maître des comices, au moyen de cette masse d'électeurs nouveaux qui, lui devant tout, n'auraient rien à lui refuser. Il songeait de plus à briser la majorité du sénat, en triplant le nombre de ses membres par des adjonctions tirées de l'ordre équestre (1). Jusque là le sénat, craignant de se rendre encore plus impopulaire, s'était abstenu de toute opposition ; mais maintenant que son existence même était en question, on ne pouvait pas s'attendre à une plus longue patience de sa part. Si Caïus avait été général, s'il avait eu sous ses ordres des légions victorieuses, il aurait pu, comme César le fit plus tard, braver et vaincre la résistance du parti aristocratique ; homme de tribune, il n'avait à sa disposition que le peuple, force mobile, capricieuse, exigeante, peu maniable, qui pouvait lui faire défaut au moment où elle lui serait le plus nécessaire. Cependant il savait, et les nobles savaient aussi, que le peuple était son unique ressource. Les chevaliers, gens d'argent, fermiers publics, habitués à s'enrichir aux dépens de l'État, redoutaient les réformes administratives de Gracchus. Ils avaient obtenu tout ce

(1) On attribue cette proposition à Caïus Gracchus sur la foi d'une des *Lettres* de Salluste à César, *de Republica ordinanda*. Voici le passage de Salluste : « Sed de magistratibus creandis haud mihi quidem absurde placet lex quam Caius Gracchus in tribunatu promulgaverat ; ut ex confusis quinque classibus sorte centuriæ vocarentur. » En admettant avec plusieurs critiques modernes que ces *Lettres* sont apocryphes, et qu'elles ont été forgées vers le second siècle de l'ère chrétienne, il est du moins prouvé que chez les Romains on croyait à l'existence de la proposition de Gracchus.

(1) On ignore si cette loi, qui aurait reconstitué complétement le sénat, fut présentée aux comices. Il est plus probable qu'elle resta à l'état de projet.

qu'ils désiraient, le pouvoir judiciaire, et le sénat, en ne les inquiétant pas sur ce point, ne les aurait pas pour ennemis. Les Italiotes formaient un parti bien plus redoutable, mais ils n'étaient pas préparés à la lutte, et en les amusant par des promesses, on pouvait les prendre au dépourvu. Restait le peuple : là était la force de Gracchus, et c'était là qu'il fallait miner sa puissance. Le sénat, qui n'avait pas le choix des moyens, employa une tactique peu loyale et même dangereuse pour l'avenir de la république. Un des collègues de Gracchus, Drusus, homme riche et éloquent, se prétendait lui aussi grand ami de réformes démocratiques; mais il voulait qu'elles fussent exécutées de concert avec le sénat, qui, disait-il, était plus favorable au peuple que Gracchus lui-même. Celui-ci proposait-il la fondation de deux colonies italiennes, Drusus demandait que l'on en établit douze. Le premier faisait-il décréter que les terres concédées aux colons seraient soumises à une faible redevance, Drusus voulait qu'on les leur cédât gratuitement; il donnait en même temps satisfaction à quelques griefs des Italiotes, et leur faisait espérer le droit de cité. Le sénat favorisait cette politique ultra-démocratique, qui ruina en partie la popularité de Gracchus. Celui-ci, se voyant battu par ses propres armes, tomba dans une incertitude déplorable. Quand tout lui prescrivait d'agir immédiatement, il attendit, et lorsque sa présence était indispensable à Rome il conduisit à Carthage la colonie qui, d'après une de ses lois, allait repeupler cette ville. On doit supposer que cette mission était obligatoire, car on ne s'expliquerait pas qu'il eût commis volontairement une faute aussi grave. Peut-être aussi, sentant sous sa puissance apparente une faiblesse réelle, et redoutant la guerre civile, voulut-il se dérober momentanément aux embarras de sa situation. Son absence dura soixante-dix jours. A son retour il trouva ses affaires bien empirées. Les imprudentes bravades de son ami Fulvius Flaccus, qui provoquait ouvertement l'émancipation des Italiotes, avaient blessé les citoyens paisibles et froissé même l'orgueil de la plèbe; le consul Fannius faisait maintenant cause commune avec ses ennemis; enfin Opimius, le grand adversaire des Italiotes, l'impitoyable destructeur de Fregelles, était proposé pour le consulat. A cette manifestation hostile de la politique sénatoriale, Gracchus, poussé par Fulvius Flaccus, en opposa une autre, plus décisive encore, dans un sens contraire. Par son ordre, une immense multitude d'Italiotes durent se rendre à Rome au jour des comices pour y demander en suppliants le droit de cité. Aussitôt le consul Fannius publia un sénatus-consulte enjoignant à tout étranger de quitter Rome et les environs, plusieurs jours avant les comices. Caïus répondit par une proclamation qui promettait son assistance comme tribun à tout Italiote qui désobéirait au sénatus-consulte. Et cependant, malgré cet acte éclatant, il laissa emprisonner un Italiote, son hôte, qui était resté à Rome sur la foi de sa promesse. Sans doute il craignit, en s'opposant au consul, de provoquer une lutte sanglante; mais sa modération passa pour de l'impuissance. Il faut reconnaître que la prudence lui venait bien tard, et qu'il était allé trop loin pour reculer. Sa faiblesse eut l'effet qu'il pouvait en attendre : les Italiotes, ne comptant plus sur son appui, et retenus chez eux par les menaces des magistrats romains, manquèrent au rendez-vous, et la rogation qui proposait de leur conférer le droit de cité fut rejetée à une grande majorité. Gracchus avait perdu son prestige, sa popularité; il voyait son œuvre politique compromise et menacée d'une prompte destruction; il essaya de se faire réélire une seconde fois, en 121, et ne réussit pas (1). Fulvius Flaccus échoua également. Les deux tribuns redevinrent simples particuliers, tandis que Opimius, élu consul, entrait en charge. La législation de Gracchus était réservée à périr bientôt; mais le sénat, qui naguère affectait un si vif intérêt pour le peuple, ne pouvait pas brusquement demander l'abrogation de lois essentiellement populaires; il ne s'attaqua d'abord qu'à celle qui n'avait jamais eu le plein assentiment du peuple, c'est-à-dire au rétablissement de Carthage, l'odieuse et redoutable rivale de Rome. Opimius demanda donc la suppression de la colonie Junonia; c'était le nom de la ville fondée sur les ruines de Carthage. Le jour fut fixé pour la délibération, et des deux côtés on se prépara non pas à un débat, mais à une lutte armée. Fulvius et Gracchus n'avaient à opposer aux forces du sénat que des clients et quelques soldats étrangers ou italiotes que Cornélie leur envoya sous le déguisement de moissonneurs. Lorsque le jour indiqué fut venu, Opimius soutint sa proposition devant le peuple. Il prétendit que c'était une impiété de rétablir une ville qui avait été vouée aux dieux Mânes et à la Terre. « Les Dieux, disait-il, témoignaient leur colère par de sinistres présages; des loups avaient emporté les jalons de la colonie. » Flaccus répondit qu'il était absurde de priver pour de pareils motifs les six mille colons conduits en Afrique de l'établissement qui leur avait été concédé.

(1) Suivant Plutarque, il employa pour ressaisir la popularité des moyens peu dignes de lui. A peine de retour à Rome, il se hâta de quitter sa maison du mont Palatin, pour en prendre une autre dans un quartier habité par le bas peuple. Quelques jours avant les élections, on donna un combat de gladiateurs, sur la place publique, car il n'y avait pas encore à Rome de cirque permanent. Les magistrats avaient élevé des échafauds qui devaient être loués. Caïus les fit abattre, pour qu'il n'y eût pas de distinction entre les spectateurs riches et les pauvres. Cette action plut au peuple, « mais, dit Plutarque, ses collègues en furent offensés.... On croit même qu'elle lui fit perdre son troisième tribunat; car il avait eu la majorité, et aurait été proclamé tribun si ses collègues n'avaient frauduleusement et méchamment altéré le résultat du vote. Mais le fait n'est pas hors de contestation. »

« D'ailleurs, ajouta-t-il, ces loups qui emportent les jalons sont une imposture des sénateurs. » Ce discours, qui n'était pas plus violent et qui était beaucoup plus sensé que celui du consul, produisit de l'effet sur les auditeurs, et telle est la mobilité de la foule, qu'un revirement de l'opinion publique était possible, lorsqu'un tragique incident vint détruire tout espoir d'une solution pacifique. Gracchus, arrivé avec son cortége pendant le discours de Flaccus, se tenait sous un portique, triste, irrésolu, prévoyant que le sang allait couler et observant les mouvements de la foule. Près de lui passa un certain Antyllus, licteur d'Opimius, portant les entrailles d'une victime sacrifiée. « Place, mauvais citoyens, s'écria-t-il; » et il accompagna ses paroles d'un geste de dédain et de menace. Aussitôt les clients de Gracchus se jettent sur Antyllus, et le tuent à coups de stylet, malgré les efforts de Gracchus. Celui-ci prévit tout le parti que ses ennemis allaient tirer de cet événement; il essaya vainement de se faire entendre au milieu des clameurs qui s'élevèrent de toutes parts, et tandis que l'assemblée se séparait en tumulte, il reprit consterné le chemin de sa demeure. En passant devant la statue de son père, qui était sur le Forum, il s'arrêta, la regarda en silence, soupira profondément, et fondit en larmes. La foule émue eut honte d'abandonner ce dernier représentant d'une famille qu'elle avait tant aimée; elle le suivit jusque chez lui, et toute la nuit monta la garde devant sa maison. Flaccus rassembla à la hâte ses clients et les gens du peuple qu'il vit disposés à se battre, leur distribua des armes et du vin, les harangua, but avec eux, et finit par s'endormir. Opimius, de son côté, disposa tout pour la bataille du lendemain. Il plaça des postes sur les principaux points de la ville, et mit une garnison dans le Capitole. De sa personne, il s'établit sous la protection d'une troupe d'archers crétois, au centre de la ville, dans le temple de Castor et Pollux, où il convoqua le sénat. Cette assemblée lui conféra des pouvoirs illimités. Il ordonna aux sénateurs de se réunir en armes le lendemain; les chevaliers reçurent le même ordre, avec injonction d'amener chacun deux esclaves armés.

Au point du jour, Flaccus, qu'il fallut réveiller du lourd sommeil de l'ivresse, se saisit du mont Aventin; Gracchus s'arracha aux embrassements de sa femme en larmes, et, vêtu de la toge, sans autre arme qu'un stylet, il alla rejoindre Flaccus, qui, retranché près du temple de Diane, appelait le peuple aux armes, et promettait la liberté aux esclaves. Gracchus, qui voyait avec horreur la guerre civile, aurait voulu négocier; il décida Flaccus à envoyer son plus jeune fils porter au sénat des paroles de paix. La vue et les larmes de cet enfant touchèrent beaucoup de sénateurs; mais Opimius déclara durement que les rebelles devaient avant tout poser les armes et venir rendre compte de leur conduite au sénat. Lorsque le fils de Fulvius rapporta cette réponse, Gracchus fut d'avis de se soumettre; ses amis s'y refusèrent, et l'enfant fut renvoyé au sénat une seconde fois avec des propositions pacifiques. Opimius, impatient de commencer le combat, fit arrêter le jeune négociateur, et donner le signal de l'attaque. Quelques décharges des archers crétois dispersèrent la foule désordonnée qui entourait Flaccus et Gracchus. Eux-mêmes furent réduits à prendre la fuite. Flaccus et l'aîné de ses fils se cachèrent dans la maison d'un plébéien, leur client. Mais le quartier était cerné, et les soldats du consul menaçaient d'y mettre le feu si on ne leur livrait le proscrit. Flaccus et son fils furent en effet livrés et égorgés. Gracchus se réfugia d'abord dans le sanctuaire de Diane. Deux de ses amis, Pomponius et Labirius, l'entraînèrent plus loin; avant de quitter le temple, il s'agenouilla, et supplia la déesse de condamner à une éternelle servitude le peuple ingrat qui l'avait abandonné. Arrivé au pont de bois, il eût été pris si Pomponius et Labirius, en se dévouant à une mort certaine, n'avaient arrêté un moment, à l'entrée du pont, ceux qui le poursuivaient. Arrivé sur l'autre rive du Tibre avec un seul esclave, nommé Philocrate, il demanda un cheval, et personne n'osa lui en donner un. Il se jeta dans un petit bois dédié aux Furies, et se fit tuer par son esclave, qui se tua ensuite. Un certain Septimuleius lui coupa la tête; et comme Opimius avait promis de la payer son pesant d'or, Septimuleius, pour en augmenter le poids, y coula du plomb fondu, et se fit payer en conséquence. Trois mille partisans de Gracchus furent massacrés. On jeta leurs cadavres dans le Tibre, et on défendit à leurs familles de porter le deuil. Les meurtres ne cessèrent pas avec le combat. Des amis de Gracchus furent étranglés après un semblant de jugement; on n'épargna pas même le fils de Flaccus, cet enfant de quinze ans, arrêté lorsqu'il portait des paroles d'accommodement; mais par clémence on lui permit de choisir son genre de mort. A tant d'atrocités, les vainqueurs ajoutèrent une bassesse: Licinia, veuve de Gracchus, fut privée de son douaire. Quand l'œuvre de vengeance fut achevée, le sénat purifia la ville, et fit élever sur le Forum un temple à la Concorde. « Par cette amère dérision, dit M. Mérimée, le sénat rappelait aux plébéiens et leur impuissance et le châtiment qui attendait leurs tentatives pour secouer le joug. »

Caius Gracchus, comme son frère, dut à son talent oratoire une partie de son influence sur le peuple. Ses discours, que l'on étudiait encore dans les écoles du temps de Fronton, ont été loués avec enthousiasme par Cicéron, si sévère d'ailleurs, et même si injuste pour les deux tribuns. « Je ne sais, dit-il (*Brut.*, c. XXXIII, 126), si personne eût égalé Gracchus en éloquence. Il réunit la puissance de l'élocution et l'habileté des arguments à la gravité de l'ensemble. Il n'a pas

mis la dernière main à ses ouvrages; tout est admirablement commencé, rien n'est entièrement achevé. Si jamais orateur a dû être lu de la jeunesse, c'est celui-là, car il peut non-seulement exciter, mais même nourrir le génie. » Plutarque compare les manières oratoires des deux frères, différentes comme leurs caractères. « D'abord, dit-il, Tiberius avait dans le visage, dans le maintien, dans le geste, quelque chose de facile et de contenu, tandis que Caïus était énergique et véhément. L'un en haranguant le peuple restait modestement à la même place, l'autre fut, dit-on, le premier des Romains qui se promena sur la tribune, et qui rejeta sa robe de son épaule.... L'éloquence de Caïus était terrible et excitait les passions violentes; celle de Tiberius, plus touchante, faisait naître la compassion. Celui-ci employait une élocution pure, travaillée avec soin, Caïus donnait à ses paroles un éclat séduisant........ Il était vif, prompt à s'emporter; aussi lorsqu'il parlait en public il élevait souvent, sans le vouloir, la voix avec colère, proférait des paroles injurieuses et troublait l'ordre de son discours. Pour remédier à ces emportements, il avait un esclave intelligent, Licinius, qui se tenait derrière lui avec un des instruments de musique qui servent à régler la voix. Lorsque l'intonation du tribun annonçait l'approche d'un accès de colère, l'esclave donnait un ton plus doux qui détendait l'âme et la voix de l'orateur et le ramenait à la modération (1). »

Le peuple, dont la faiblesse avait laissé périr, à dix ans d'intervalle, Tiberius et Caïus Gracchus, ne tarda pas à rendre un culte à leur mémoire. On leur éleva des statues, on déclara sacrés les lieux où ils avaient été tués, et l'on y offrit des sacrifices comme dans des temples. La tentative des deux tribuns, quoique violemment réprimée, ne fut pas sans résultats. Beaucoup de leurs projets se réalisèrent, mais trop tard pour profiter à la liberté, à la dignité, ou même au bien être du peuple. Le sénat avait repoussé avec violence, et il ne retrouva plus depuis, l'occasion de réformer sans la détruire la vieille constitution romaine. Triomphant sur des milliers de cadavres, il fit appel à la Concorde : ce fut la guerre civile qui répondit. Soixante ans de discordes sanglantes achevèrent d'épuiser ce qu'il restait de vitalité aux trois ordres, et l'empire s'établit sur les ruines de tous les partis.

Léo Joubert.

Plutarque, *Vita Caii Gracchi*. — Appien, *Bel. Civ.*, I, 21-26. — Tite-Live, *Epitome*, 59-61. — Velleius Paterculus, II, 6. — Dion Cassius, *Fragmenta* (Peiresc), 90. — Orose, V, 12. — Aurelius Victor, *De Viris illustribus*, 65. — Orelli, *Onomasticon Tullianum*, vol. II, p. 533. — Chauffepié, *Dictionnaire historique*. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*. — Reiff, *Geschichte der rœmischen Bürgerkriege vom Anfange der Gracchischen Unruhen bis zur Alleinherrschaft des Augustus*; Berlin, 1825, 2 vol. in-8°. — Gerlach, *Tiberius und Cajus Gracchus*; Bâle, 1843, in-8°. — Nitzch, *Die Gracchen und ihre naechsten Vorgænger, vier Bücher rœmischer Geschichte*; Berlin, 1847, in-8°.

* **GRACCHUS** (*Sempronius*), amant de Julie, fille d'Auguste, vivait au commencement de l'ère chrétienne. Il avait entretenu des relations avec Julie lorsqu'elle était femme de M. Agrippa, il les continua quand elle eut épousé Tibère; il l'excita même contre son mari. Il fut banni en même temps que sa complice et envoyé à Cercina, île sur la côte d'Afrique. Il y vécut jusqu'à l'avénement de Tibère, qui le fit mettre à mort, en l'an 14 de l'ère chrétienne. L. J.

Tacite, *Annal.*, I, 53. — Velleius Paterculus, I, 100.

GRACE (*Thomas-François* de), polygraphe français, né en 1713, mort le 28 novembre 1798. Il servit quelque temps dans le régiment irlandais de Clare, où son père était capitaine, puis il quitta le métier des armes pour se livrer à l'étude des lettres et à l'éducation de la jeunesse. Fréret lui fit donner la place de sous-secrétaire de l'Académie des Inscriptions, emploi que de Grace garda jusqu'à la suppression de l'Académie. Dans les loisirs que lui laissaient ses travaux d'érudit, de Grace, grand amateur de botanique, cultivait des fleurs et des plantes exotiques. Il fut longtemps un des rédacteurs les plus actifs de la *Gazette d'Agriculture*, et tous les ans il donnait le résultat de ses observations dans un petit ouvrage qu'il intitulait modestement l'*Almanach du bon Jardinier*. La révolution troubla son obscure et paisible existence. Il fut d'abord privé d'une place de censeur royal, qu'il occupait depuis longtemps, puis de son emploi à l'Académie. Enfin, il perdit la vue, et serait mort dans l'indigence, si deux de ses anciens élèves, successivement ministres de l'intérieur, Benezech et François de Neufchâteau, ne lui eussent fait donner une pension à titre d'ancien censeur royal. On a de lui une nouvelle édition de l'*Introduction à l'histoire générale de l'univers*, trad. de Puffendorf par Bruzen de La Martinière, et continuée par l'éditeur jusqu'en 1750; Paris, 1753-59, 8 vol. in-4°. De Grace l'a enrichie de suppléments tirés en grande partie des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* et des papiers de Fréret; — *Lettre sur l'origine de la monarchie française*; dans le *Mercure* de mai 1765; — *École d'Agriculture pratique suivant les principes de M. Sarcey de Sutières*; Paris, 1770, 1796, in-12. C'est une édition très-augmentée de l'*Agriculture pratique* de Sutières; — *Tableaux historiques et chronologiques de l'histoire ancienne et du moyen âge, des principaux pays de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe, avec un Précis de la mythologie grecque, expliqués d'après Hé-*

(1) *Consultez* sur ce fait Cicéron, *De Orat.*, LX, et Aulu-Gelle, l. I, ch. XI. Il nous reste des discours de Caïus Gracchus des fragments peu étendus, mais assez nombreux; ils ont été réunis par Henri Meyer dans ses *Oratorum Romanorum Fragmenta*, p. 227-240, édit de Dübner. Le même recueil contient les *Fragments*, moins nombreux, des discours de Tiberius, p. 222-225. (Voyez sur Tiberius et Caïus, considérés comme orateurs, Ellendt, *Historia Eloquentiæ Romanæ usque ad Cæsares*, en tête des *Fragm. Orat. Rom.*)

siode, *et un Tableau des principes généraux de la langue française;* Paris, 1789, in-8°. *Les Principes généraux de la Langue Française*, et les *Tableaux historiques et chronologiques de l'Histoire Ancienne* ont été imprimés séparément dans la même année, 1789, 2 vol. in-12. Z.

Desessarts, *Siècles littéraires*. — Quérard, *France littéraire*.

GRACE. *Voy*. GRASSE.

* GRACIA DEI, chroniqueur espagnol du quatorzième siècle. Il avait été héraut d'armes à la cour de Pierre le Cruel, et a essayé de réhabiliter la mémoire de ce prince; M. La Vallée le réfute victorieusement, dans son excellente histoire d'Espagne. La *Cronica de D. Pedro* est en manuscrit à la Bibl. imp. de Paris sous ce titre: *Gracia Dei, scrivio del Rey D. Pedro y de sus descendencias que es el liñage de los de Castilla, la relacion siguente* (supp., p. 9994). L'unique impression que nous en connaissions a été donnée dans le recueil suivant, pour ainsi dire introuvable en France: *Semanario erudito que comprehende varias obras ineditas, criticas, morales, instructivas, politicas, historicas, satyricas y jocosas de nuestros mejores autores antiguos y modernos. D'alas a luz, D. Antonio Valladares y Soto-mayor;* Madrid, 1787-91, 34 vol. in-4°, esp. F. D.

Renseignements particuliers.

GRACIAN (*Diego*). *Voy*. ALDEVETE.

GRACIAN (*Jérôme*), surnommé *A Matre Dei*, théologien espagnol, fils de Diego Gracian de Aldevete, né à Valladolid, en 1545, mort à Bruxelles, en 1614. Il fit ses études à Alcala, et après avoir été reçu docteur en philosophie et en théologie, il entra dans les ordres, et se distingua comme prédicateur. Son austérité religieuse et ses idées mystiques le conduisirent dans l'ordre des Carmes réformés de Sainte-Thérèse. Il fut chargé de la direction d'une des provinces de l'ordre; mais à la suite de quelques changements peu judicieux qu'il introduisit dans les règles de Sainte-Thérèse, il fut publiquement admonesté en 1585, et renvoyé peu après. Il se rendit à Rome, fit sa soumission, et demanda à être réintégré dans un couvent de Carmes. Il ne l'obtint pas immédiatement, erra en Italie et en Sicile, et fut trois ans esclave à Tunis. Racheté en 1595, et autorisé à rentrer dans son ordre, il se rendit dans les Pays-Bas, et devint confesseur de l'archiduchesse Isabelle. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages théologiques et ascétiques; les principaux sont: *Estimulo de la Propagacion de la Fe;* Lisbonne, 1586, in-8°; Bruxelles, 1609; — *Lampara encendida;* Pampelune, 1588, in-8°; — *Cerco espiritual de la Conciencia tentada;* Rome, 1596, in-8°; — *Tratado del Jubileo del año santo;* publié d'abord dans une traduction italienne; Rome, 1599; puis en espagnol, 1600, in-8°; — *Camino del Cielo, ó mystica Teulugia de san Buenaventura, con declaraciones;* Madrid, 1601, in-16; Bruxelles, 1609, in-4°; — *Vida y Muerte del patriarcha S. Joseph;* Valence, 1602, in-8°; — *Dilucidario del verdadero espiritu... en que se declara la doctrina de la santa madre Teresa-de-Jesus;* Madrid, 1604, in-4°; — *Vida del Alma, libro que trata de la Imitacion de Christo;* Bruxelles, 1609, in-4°; — *Tratado de la Redencion de Cautivos;* ibid., 1609; — *Discurso del mysterioso nombre de Maria;* ibid., 1612; — *Conceptos de divino amor sobre los cantares;* Valence, 1613, in-8°; — *Arte de bien morir;* Madrid, 1616, in-fol. Z.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. I. — André de Marmol, *Vita Hieronymi Gratiani;* Valladolid, 1619, in-12. — Le P. Martial, *Bibliothèque des Carmes déchaussés*.

GRACIAN (*Luc*), littérateur espagnol, frère du précédent, vivait vers la fin du seizième siècle. On a de lui: *El Galateo Español, destierro de ignorancias, quaternario de avisos;* Madrid, 1599, in-16. Z.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. II.

GRACIAN (*Balthazar*), célèbre écrivain espagnol, né à Calatayud, en 1584, mort en 1658, à Tarragone, ville dont il dirigeait le collége. Il entra fort jeune dans l'ordre des Jésuites, et se distingua comme prédicateur. Son talent était incontestable, mais il le gâta par l'affectation, l'enflure et le mauvais goût. Le premier ouvrage de Gracian, intitulé *Le Héros*, contient des conseils destinés à former un caractère héroïque et exprimés avec une concision énergique. Ce livre fut si bien accueilli que plusieurs éditions *réelles* se succédèrent avec rapidité; aussitôt qu'il eut paru en 1637, il fut traduit en diverses langues. L'*Agudeza y Arte de ingenio*, Madrid, 1648, offre un système de poétique et de rhétorique selon les idées de Gongora, c'est-à-dire plein de recherche et très-justement discrédité. Le plus remarquable des écrits de Gracian est le *Criticon*, qui vit le jour en trois parties, de 1650 à 1653. C'est une allégorie relative à la vie humaine: Critilas, gentilhomme espagnol, est jeté par un naufrage à Sainte-Hélène; il y trouve un sauvage, et après diverses aventures, ils se mettent à parcourir le monde, ayant surtout affaire à des personnages allégoriques. On rencontre parfois dans cette traduction un talent véritable, des réflexions ingénieuses, des descriptions brillantes; mais on ne saurait s'attacher à des êtres fantastiques, où l'on sent que la vie manque. Les autres ouvrages de Gracian ont peu de valeur; son *Politico Fernando* est un panégyrique exagéré de Ferdinand le Catholique: le mauvais goût y domine ainsi que dans *El Discreto*, qui est une collection de mélanges en prose, où il a placé quelques lettres. Il importe d'ajouter que Gracian jugea à propos de faire paraître tous ses écrits sous le nom de son frère Lorenzo, qui vivait à Séville. Il serait long et superflu d'entreprendre l'énumération des traductions françaises, italiennes, anglaises latines des divers

ouvrages de Gracian, qui ont été réunis et plusieurs fois réimprimés en Espagne, dans des éditions plus ou moins complètes, en 1664, 1667, 1700, 1725, 1748, 1757, 1773; aujourd'hui on les lit fort peu dans la Péninsule, et on les a complétement oubliés dans le reste de l'Europe; les observations exactes qu'ils renferment, leur style élégant n'ont pu compenser l'obscurité de quelques idées trop métaphysiques et la prolixité des réflexions morales. G. B.

Aussens, *Voyage d'Espagne*, 1667. — Latassa, *Bibl. nuova*, t. III, p. 287. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 193. — Bouterweck, *Histoire de la Littérature espagnole*.

* **GRACIAN DANTISCO** (*Tomaso*), ingénieur espagnol, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Son goût dans les arts le fit attacher à la maison du roi, dont même il devint l'un des secrétaires. Lopez de Vega, dans un de ses poëmes, cite comme un chef-d'œuvre de mécanisme et de décoration, un char triomphal, composé sur les dessins de Gracian. Ce char, qui servit le 19 avril 1605 pour célébrer la naissance de Philippe IV, était d'une grandeur et d'une hauteur extraordinaires : il ne fallait pas moins de vingt-huit mules pour le mettre en mouvement, et cent hommes cachés en faisaient mouvoir les différents ressorts. Des changements à vue s'opéraient durant le trajet; c'était en un mot un théâtre ambulant. A. DE L.

Butron, *Los Discursos apologeticos sobre la ingenuidad del arte de la Pintura*; Madrid, 1626. — F. Quilliet, *Vie des Peintres espagnols*.

* **GRACIE** dit *Ferrande* (*Pierre*), navigateur français, vivait au seizième siècle. D'origine espagnole ou portugaise, il demeurait à Saint-Gilles-sur-Vic (Poitou), et s'était acquis une grande célébrité parmi les pilotes du quinzième siècle. Il avoue qu'il « n'a publié ses éléments de pilotage que d'après les avis des confrères qu'il avait en ce temps à Honfleur, Brest, Le Croisic, Saint-Gilles-sur-Vie, Olonne, La Rochelle ». Il espère que grâce à lui on pourra désormais apprendre sans difficulté « l'art et science très-subtile et quasi divine du noble mestier de la mer ». Gracie avait fait une étude particulière des côtes de la Péninsule, et il paraît qu'il fréquentait ces parages. Son traité, qu'il faut mettre au nombre des plus grandes raretés bibliographiques, fut composé vers 1483, et dédié par lui à Pierre Ymbert, son filleul, qu'il paraît estimer comme marin et qu'il appelle son très-loyal ami. Il lui parle des dangers extraordinaires auxquels il a échappé en parcourant l'Océan, et il veut lui enseigner la façon dont il pourra éviter tant de périls. Pour cela il faut savoir « départir la Lune du Soleil, lequelz Soleil et Lune sont guyde et garde de tous gentilz compaignons fluctuans et saillans parmy les ondes innumérables de la mer tant en faict de marchandize que de pescherye ». Ce livre si rarement consulté, composé cependant en français par un contemporain de Colomb, est intitulé : *Le grant Routier et Pilotage et Enseignement pour ancrer, tant es ports, havres que autres lieux de la mer, faict par* Pierre Gracie *dit* Ferrande, *tant des parties de France, Bretaigne, Angleterre, Espaigne, Flandres, et haultes Almaignes. Avec les dâgers des ports, havres, rivières et chenals des parties et regions dessus dictes, avec ung calendrier et compost à la fin dudit livre, très-nécessaire à tous compaignons. Et les jugements doleron* (sic) *touchant le faict des nauires*, caractères goth., in-4°, non chiffré. La bibliothèque Sainte-Geneviève possède cette précieuse édition, sans d. c. ni réclame; on lit au bas du titre sur lequel figurent deux personnages emblématiques, ces mots ajoutés à la main : « (1487) à Caen; on en trouvera chez Jehã Burges, demeurant près *Le Moustier Saint-Ouen*. » Ce livre fut réimprimé nombre de fois, et l'une des dernières éditions, fort altérée quant au style, est intitulée ainsi : *Le grand Rovtier, pilotage et encrage de mer : tant des parties de France, Bretaigne, Angleterre que haultes Alemaignes, les dangers des ports, haures, rivières et chenals des régions susdictes, compost ou calendrier très-nécessaire pour la mer, par Pierre Garcie* (sic) *dit Ferrande, reueu et corrigé de nouueau à La Rochelle*, 1571, petit in-4°. Les lois d'Oleron relatives à la mer, qui sont données également dans cette réimpression, datent, comme on sait, du douzième siècle. Ce sont les figures grossières de l'édition du quinzième siècle qui ont servi pour celle-ci.

Ferdinand DENIS.

Documents particuliers.

* **GRACILIS TURRANIUS**, géographe latin, originaire d'Afrique, vivait à une époque incertaine. Pline le cite dans l'*Elenchus* ou *Sommaire* de son *Histoire naturelle*. Graciiis attribuait au détroit de Gibraltar quinze milles de longueur et cinq de largeur. Y.

Pline, *Hist. Nat.*, III, IX, XVIII.

GRACQUE. *Voy.* GRACCHUS.

* **GRAEZ** (*Clément*), botaniste allemand, vivait en Bohême au milieu du quinzième siècle; on sait seulement de lui qu'il écrivit sur la botanique un ouvrage en vers imprimé à Brunn en 1495 et devenu très-rare. G. B.

Panzer, *Annal. der Deutschen litter.*, I, 80. — *Abhandlungen der Böhmisch. Gesellsch der Wissenschaften*, 1788, I, 71.

GRADENIGO (*Pietro*), cinquantième doge de Venise, né en 1249, mort à Venise, le 13 août 1311. Il appartenait à une famille de patriciens qui avaient donné d'utiles citoyens à la république de Venise. Lui-même s'était distingué sur les champs de bataille et dans la diplomatie lorsqu'il fut nommé podestat de la colonie de Capo-d'Istria. En 1289, lorsque Jacopo Thiepolo se fut réfugié dans le Trévisan pour ne pas accepter la pourpre ducale, que le peuple lui accordait, mais que les nobles lui contestaient, les patriciens portèrent leur pensée vers Pietro Gradenigo, comme le seul capable de sauver la république

dans ce temps d'orage. Dix galères, montées par les principaux citoyens, allèrent lui annoncer sa nomination, et le ramenèrent en triomphe. Le peuple le reçut froidement. Il fut néanmoins proclamé le 25 novembre. Dans ce moment le patriarche d'Aquilée venait de défaire les Vénitiens devant Trieste, avait pillé Caorlo et s'avançait, avec ses bandits dalmates et stradiotes, jusqu'à Malamocco, mettant tout à feu et à sang et insultant même les faubourgs de Venise. Les affaires des Vénitiens en Orient étaient ruinées : une flotte de vingt galères que Venise venait d'envoyer au secours de Tripoli n'avait pu empêcher cette ville d'être enlevée d'assaut et brûlée par Kalif-Ascraf, soudan d'Égypte. Le 18 mai 1291, les Sarrasins reprirent Ptolémaïs, et peu après les chrétiens abandonnèrent Béryte et Sidon. Quelques vaisseaux vénitiens ramenèrent les fugitifs, et annoncèrent ainsi à la métropole qu'elle venait de perdre un grand nombre de ses citoyens et ses comptoirs d'Égypte et de Syrie, source de tant de richesses depuis deux siècles. En 1293, la trêve existant entre Venise et Gênes fut rompue à l'occasion de quatre galéasses vénitiennes dont sept galères génoises s'étaient emparées dans la mer de Chypre. Les deux républiques firent des armements formidables que toutes les autres nations réunies n'auraient pu égaler. Les Vénitiens prirent l'offensive. Gradenigo envoya soixante galères dans l'archipel sous la conduite de Ruggiero Morosini. Cette flotte franchit les Dardanelles sans s'inquiéter des protestations de l'empereur Michel Paléologue; elle pilla et brûla Pera, alors colonie génoise, entra dans la mer Noire, détruisit tous les établissements liguriens de la Crimée, et chargée de butin regagna la Méditerranée. Les Génois prirent enfin la mer, et leur flotte, composée de soixante-six navires, sous les ordres de Lamda Doria, vint se présenter devant Curzola (Corcyre la Noire). Gradenigo envoya contre elle Carlo et Andrea Dandolo avec quatre-vingt-quinze bâtiments. Le combat se livra le 8 septembre : il fut terrible, mais la victoire se déclara pour Doria, et jamais peut-être il n'y en eut une si complète : soixante-cinq vaisseaux vénitiens furent brûlés, et dix-huit pris. Les Génois tuèrent 9,400 hommes et firent cinq mille prisonniers, parmi lesquels Marco Polo, le célèbre voyageur, et l'amiral Andrea Dandolo, qui se brisa la tête sur le bordage d'un navire pour échapper à la honte de la captivité. Gradenigo fit instruire contre les capitaines des douze galères échappées au combat, et en fit condamner plusieurs au dernier supplice; en même temps il prit les mesures les plus énergiques pour mettre sa patrie à l'abri des vainqueurs. Multipliant les ressources, il trouva moyen de recréer une seconde marine, et Marco Baseio put reprendre la mer en 1294, avec vingt-cinq galères. Il rencontra les Génois devant Gallipoli, et perdit seize de ses bâtiments. La Canée fut prise et brûlée; Venise vit toutes ses colonies menacées du même sort. Gradenigo ne se découragea pas, et bientôt Niccola Guerini fut placé à la tête de soixante galères, avec ordre de chercher l'ennemi. Durant ce temps, le doge, profitant des préoccupations publiques, réalisait son grand projet de concentrer et de perpétuer le pouvoir ducal dans les principales familles. La *quarantie* ne fut plus élective et ne dut plus se recruter que par elle-même (28 février 1296) et dans les familles qui depuis quatre ans faisaient partie de ce conseil. C'était un grand pas vers l'oligarchie; cependant Gradenigo n'osa compléter son œuvre qu'en 1309, par la création du *Livre d'Or*, ce fameux registre qui seul donnait à Venise la noblesse et la puissance. On y inscrivit exclusivement les membres du grand conseil, où le droit de siéger devint héréditaire; les fils furent admis à prendre séance depuis l'âge de vingt-cinq ans. Dès ce jour fut consommée la sujétion de presque tous les citoyens de Venise, au profit d'une noblesse souveraine (1). Gradenigo peut donc être à juste titre considéré comme le créateur de l'aristocratie vénitienne. Ainsi que le fait remarquer M. Daru, l'inconvénient d'un pareil gouvernement fut que la puissance ducale s'effaça devant celle du grand conseil, restée sans contrepoids, et que le mérite, la valeur, le talent demeurèrent sans espoir de récompense. Les citadins formèrent aussi une classe séparée du peuple, qui se trouva rejeté de toute représentation. Gradenigo, appliquant les paroles du Christ déclarant « que son royaume n'était pas de ce monde, » fit également exclure les ecclésiastiques de toutes les charges et des conseils publics ; on alla même plus tard jusqu'à frapper d'interdiction les nobles qui avaient un frère, un oncle ou un neveu cardinal.

La guerre se poussait néanmoins avec vigueur; presque partout la fortune se déclarait contre les Vénitiens. Matteo Visconti, duc de Milan, s'offrit comme médiateur entre les deux républiques. Gradenigo profita de cette heureuse intervention, et en 1299 conclut un armistice. Les prisonniers furent rendus de part et d'autre; les Vénitiens s'interdirent en outre de naviguer en armes sur les mers Noire et de Syrie.

Gradenigo ne tarda pas à sentir les vices de sa nouvelle constitution, et se vit l'objet de la haine des nobles exclus du grand conseil. Plusieurs d'entr'eux s'assemblèrent tumultuairement, et vinrent assaillir les portes de cette assemblée; le doge les fit introduire; mais durant qu'ils exposaient leurs griefs la garde ducale les cerna, et le lendemain ils furent pendus. Gradenigo voulut alors se ménager l'appui du bas peuple; il oublia son rang jusqu'à donner un banquet aux pêcheurs et à les embrasser. Cette familiarité devint un usage, et depuis à jour marqué les doges se virent assujettis à recevoir à leur table les pê-

(1) Suivant Sanuto, le *Livre d'Or* ne comptait que deux cent quatre-vingt-dix-sept familles.

chœurs et à se laisser baiser sur la joue par chacun d'eux (1). Malgré ces flatteries indignes du chef d'une nation puissante, Gradenigo eut à punir une conspiration sérieuse, tramée par Marino Bocconio et un grand nombre de plébéiens dans le but de rétablir le gouvernement démocratique. Les conjurés, trahis, furent arrêtés, interrogés et exécutés dans l'espace de quelques heures.

En 1308, Frisque, fils naturel d'Azon d'Este, seigneur de Ferrare, après avoir assassiné son père, invoqua le secours des Vénitiens pour se mettre en possession de l'héritage paternel, que lui disputait Francesco d'Este, son oncle. Gradenigo ne craignit pas de venir en aide au parricide, mais ne put vaincre la répugnance des Ferrarais pour un prince meurtrier. Le doge accorda alors une pension de mille ducats à Frisque, et occupa militairement Ferrare. Les citoyens de cette ville s'adressèrent au pape Clément V (Bertrand de Got), et offrirent de reconnaître la souveraineté du saint-siége. Clément V, par une bulle de février 1310, accepta cet accroissement de territoire et demanda la retraite des troupes vénitiennes. Après une discussion orageuse, Gradenigo fit décréter par le grand conseil que la conquête serait conservée. Le pape fulmina aussitôt une excommunication contre la seigneurie (21 mars 1309); et comme le doge n'en tint nul compte, une croisade fut prêchée contre Venise. Le cardinal Pelignio fut mis à la tête des croisés, et attaqua l'armée vénitienne à Francolino. Elle était sous les ordres de Marco Querini; complétement battu, ce général se replia sur Ferrare, mais les habitants profitèrent de cette occasion pour prendre une éclatante revanche; ils ouvrirent leurs portes aux papelins, et firent une véritable tuerie des Vénitiens (28 août 1309) (2). Andrea Vitturi et Raimondo Dardi ramenèrent à grande peine les débris de l'armée et la flottille. En même temps la France, l'Angleterre, les puissances italiennes mirent l'embargo sur les navires des excommuniés; on pilla leurs comptoirs, on dépouilla leurs voyageurs, beaucoup furent ruinés et plusieurs massacrés. Tel fut le résultat de l'ambition de Gradenigo.

De pareils désastres réveillèrent les haines endormies. Jusque ici le règne du doge n'avait eu d'éclat que par de grands revers, et l'on dut croire faire un acte de patriotisme en renversant un tel chef. Le 15 juin 1310 Boemond Thiepolo, soutenu par les puissantes familles de Badouer et de Querini, leva l'étendard de la révolte; mais le doge était aussi vigilant que hardi, et les conjurés le trouvèrent sur la place Saint-Marc à la tête de forces imposantes. On combattit avec la fureur qui distingue les guerres civiles; enfin le courage et l'adresse de Gradenigo l'emportèrent. Thiepolo, rejeté dans Rialto, dut s'embarquer pour le continent; Marc et Benedetto Querini, Giovanni Maffei et Pietro Beccario furent trouvés parmi les morts. Pietro Badouer, Marino Barozzi et Jacopo Querini, faits prisonniers, furent décapités et les insurgés subalternes pendus.

Si une conspiration réprimée et punie affermit toujours un pouvoir, elle ne le réconcilie pas avec ceux dont il s'est attiré la haine. Gradenigo le comprit; il fit assassiner plusieurs des révoltés échappés au combat et aux supplices, et afin de jouir désormais en sécurité de son triomphe, un conseil de dix membres fut nommé pour veiller à la sûreté de l'État. Affranchi de toutes les formes, de toute responsabilité, armé de tous pouvoirs, toutes les têtes lui furent soumises. Cette terrible magistrature ne devait être d'abord que passagère (1) et sévir seulement contre les compromis du moment; mais il est rare que ceux qui ont la puissance consentent facilement à s'en dessaisir: les Dix, après de nombreuses prorogations, se déclarèrent inamovibles et en permanence. Gradenigo ne vit pas l'abus de sa création; il survécut peu à son ouvrage. Sa mort fut attribuée au poison; Marino Giorgi lui succéda.

Alfred DE LACAZE.

Marino Sanuto, *Vite de' Duchi di Venezia*, *P. Gradenigo*. — Ferreti Vicentini, *Hist. Rerum in Italia, ab anno 1250 usque* 1318. — Giovanni Villani, *Hist. de Florence*, liv. VIII. — Dandolo, *Chron.*, add., t. II. — Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, t. IX, p. 987. — Andrea Navigiero, *Storia Veneziana*, t. XXIII. — Pietro Justiniani, *Hist. Venez.*, liv. III. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. IV, p. 348-380. — Daru, *Histoire de Venise*, t. I, liv VI et VII, p. 347-423. — Laugier, *Histoire de Venise*, t. III, liv. IX. — Léopold Curti, *Mém. hist. et polit.*, t. I, p. 81-100, et t. II, p. 1, 96.

GRADENIGO (*Bartolomeo*), cinquante-quatrième doge de Venise, mort le 28 décembre 1342. Il succéda, le 9 novembre 1339, à Francesco Dandolo. Dès le commencement de son règne, le grand conseil interdit aux doges la faculté d'abdiquer à moins d'un consentement de l'assemblée souveraine. « Ce décret prouve, fait observer Daru, combien la couronne ducale avait perdu de ce qui pouvait exciter l'ambition et l'envie. Le grand conseil avait déjà ôté aux fils des doges le droit de faire aucune proposition dans le conseil; il les déclara exclus de toutes charges pendant le règne de leur père. » Le règne de Gradenigo fut troublé par une révolte des Candiotes, qui donna lieu à de terribles combats et à des exécutions plus cruelles encore. La famine sévit à Venise avec une grande rigueur. Des tempêtes et des inondations vinrent encore affliger cette ville. Gradenigo termina son triste règne au bout de trois années; l'illustre Andrea Dandolo lui succéda. A. DE L.

Antonio Sabellico, *Hist. Ven.*, décad. II, lib. II. — Daru, *Histoire de Venise*, t. I, liv. VIII, p. 437.

GRADENIGO (*Giovanni*), surnommé *Nasone*

(1) Quelques doges se couvraient le visage d'un léger tissu pour subir cette singulière cérémonie.

(2) Daru élève le nombre des morts à quinze mille; mais il cite plusieurs historiens qui donnent des chiffres inférieurs.

(1) Sa durée ne devait être que de dix jours; elle fut prolongée de dix autres, puis de vingt, puis de deux mois et six fois pour le même temps. A l'expiration de l'année, les Dix se firent proroger pour cinq ans, auxquels on ajouta dix encore; enfin cette constitution fut consacrée pour toujours.

(gros nez), cinquante-septième doge de Venise, né en 1279, mort le 8 août 1356. Il avait soixante-seize ans lorsqu'il fut élu, le 21 avril 1355, à la place de Marino Faliero, qui venait d'être décapité. En élevant ce vieillard sur le trône, la seigneurie n'eut d'autre but que d'y mettre un mannequin, qui la laissât libre de prendre toutes les mesures nécessaires pour raffermir le pouvoir de l'aristocratie, que la conspiration du dernier doge avait profondément ébranlé. La trêve avec le roi Louis de Hongrie venait d'expirer. Ce monarque consentait à la renouveler, sous la condition que les Vénitiens lui fourniraient une flotte pour passer en Calabre avec son armée; il demandait en outre que la république lui payât tribut pour ses possessions de Dalmatie. De telles conditions furent rejetées aussitôt. Louis fit alliance avec le duc d'Autriche et le patriarche d'Aquilée, et à la tête de cinquante mille cavaliers il entra dans le Trévisan, tandis qu'une nombreuse armée assiégeait Trau, Spalatro et Zara. Les Vénitiens, par l'entremise des Visconti, seigneurs de Milan, se hâtèrent de conclure la paix avec Gênes, et portèrent toutes leurs forces contre les Hongrois. Louis s'empara de Conegliano, et força Giovanni Delfino et Paolo Loredano à se renfermer dans Trévise. Gradenigo mourut sur ces entrefaites, et le conseil lui donna pour successeur Delfino, quoiqu'il fût bloqué étroitement et qu'il fût difficile de lui faire parvenir la nouvelle de son élection.

A. de L.

Navigieri, *Istoria Venez.* — Bonficius, *Rerum Hungaricarum Dec.* II, lib. X, p. 259. — Joh. de Kikullew, *Chron. Hungaror.*, part. III, cap. VIII, p. 178. — André Gataro, *Histoire de Padoue*; dans les *Scriptores* de Muratori, t. XVII, p. 56. — Daru, *Histoire de la République de Venise*, t. II, liv. IX, p. 1 et 2.

GRADENIGO (*Jean-Augustin*), archéologue et biographe italien, né à Venise, le 10 juillet 1725, mort le 16 mars 1774. Son père, le sénateur Jérôme Gradenigo, fut nommé en 1740 gouverneur du Frioul, et emmena avec lui à Udine le jeune Gradenigo. Ce dernier s'appliqua avec ardeur à l'étude des lettres anciennes, sous la direction de Domenico dall' Ongaro. Il avait à peine dix-huit ans lorsqu'il eut à souffrir d'une grave maladie: un asthme pénible l'incommoda depuis pendant toute sa vie. L'étude étant devenue son unique consolation, pour pouvoir mieux s'y consacrer, il entra en 1744 dans l'ordre de Saint-Benoît. En 1749 il fut appelé à enseigner la philosophie dans le monastère Polirone de Mantoue; deux ans après on y créa pour lui une chaire de droit canon. Il fut ensuite chargé de l'administration de la bibliothèque et des archives. En 1756 il retourna à Venise, dans le couvent de Saint-Georges-le-Majeur, où il avait pris l'habit religieux; comme à Mantoue, il y reçut la direction de la bibliothèque et des archives, qu'il explorait en connaisseur expérimenté, et dont il communiquait les documents avec une complaisance rare en Italie. Il fonda en 1762 une académie d'histoire ecclésiastique. D'après son intention, elle devait publier des travaux importants sur les antiquités chrétiennes; si ce but ne fut point atteint, la faute n'en est pas à Gradenigo. La même année celui-ci fut appelé à l'évêché de Chioggia; le pape Clément XIII voulut lui-même le sacrer. Gradenigo donna les plus grands soins à l'administration de son diocèse; une académie de belles-lettres fut fondée par lui dans son propre palais. Il refusa en 1765 l'évêché de Corfou; mais trois ans après il dut accepter celui de Ceneda, après que sa modestie eut longtemps résisté aux instances du souverain pontife. Il ne prit possession de son siége épiscopal qu'en 1770. Membre de la plupart des académies d'Italie, Gradenigo était en relation avec les hommes les plus distingués de son pays, tels que Mazuchelli, Lami, Mansi, Morelli et autres. Il avait réuni une précieuse collection d'incunables, de manuscrits rares, de monnaies italiennes du moyen âge et de sceaux de cette époque; cette collection fut incorporée, après sa mort, au musée de son frère le sénateur Jacques Gradenigo. On a de Gradenigo: *Calendario Polironiano del XII secolo*; Venise, 1759, in-8°; — *Due Lettere: nella prima delle quali si prova l'uso de' monasteri doppi in Venezia: nella seconda, si dimostra che i conti che dominavano Padove e Vicenze nel XI secolo erano della familia Caudiana, de' dogi di Venezia*; Venise, 1760, in-8°, sous le pseudonyme de Dorasio; — *Vita del vener. servo di Dio don Giambatista Nani, patrizio Veneto*; Venise, 1761, in-fol.; — *Serie di Podestà di Chioggia*; Venise, 1767, in-4°; — *Epistolæ pastorales et Sermones familiares ad clerum et populum Clugiensem*; Venise, 1770, in-4°; — *Rime di Gabriello Fiamma, con la vita stessa*; Trévise, 1771, in-8°; — Gradenigo a aussi inséré plusieurs dissertations dans la *Nuova Raccolta calogerà*; dans le t. II de ce recueil, *Memorie intorno a Giovanni Cornaro abbate*; dans le t. IV, *Memorie intorno la vita e gli scritti di Arnoldo Wion*; dans le t. V, *Memorie istoricho-critiche intorno la vita e gli scritti di Dionisio Faucher*; dans le t. VI, *Memorie intorno la vita e gli scritti d'Innocenzo Cesi*; dans le XXVIII, *De' Piombi diplomatici pontificii*: ce dernier ouvrage fut aussi publié à part, Venise, 1775, in-12; — dans les *Memorie per servire alla storia letteraria* de Valvanense se trouvent aussi des dissertations de Gradenigo; à savoir dans le t. IX, *Lettera sopra un Zecchino di Dombe*, ainsi que *Lettera sopra Augusto Udinese detto il Vaticinatore*; dans le XI, *Sopra un documento del* 1404 *intorno Giov. Querini, arcidiacono di Torcello*; dans le t. XII, *Lettere in cui s'illustrano quatro monete dei secoli di mezzo, ciò una dell' arcivescovo di Vienna in Francia; l'altra d'Acontry, città d'Irlanda; la terza di Savona; e la ultima, de' conti Gadoldo*; — dans les *Nuove Memorie* de Valvanense se

trouvent d'autres dissertations de Gradenigo ; dans le t. I, *Sopra i Poeti laureati*; dans le t. II, *Sopra i codici del monastero di Polirone*; dans le t. V, *Lettera in cui s'illustrano alcuni documenti dell' Archivio di S. Giorgio*; enfin, Gradenigo a eu une grande part à l'édition du poëme macaronique de Merlin Coccaie, donnée à Mantoue en 1768; les notes ainsi que la biographie de Coccaie sont de lui. E. G.

Lucio Doglioni, *Orazione funebre di Gradenigo*; Bellune, 1776, in-8°. — Tipaldo, *Biographia degli Ital. illustri*, t. X.

GRADENIGO (*Jean-Jérôme*), prélat et érudit italien, né à Venise, le 19 février 1708, mort le 30 juin 1786. Entré de bonne heure dans l'ordre des Théatins, il occupa plusieurs chaires importantes au séminaire de Brescia. Le 27 janvier 1766, il fut nommé archevêque d'Udine. On a de lui : *Lettera al card. Quirini, intorno agl' Italiani che dal secolo XI insin verso alla fine del XIV seppere di Greco*; dans le t. VIII, des *Miscellanea di varie Operette*, Venise, 1744 ; publié avec des adjonctions, sous le nouveau titre de *Raggionamenti interno alla letteratura greco-italiana*; Brescia, 1759, in-8° : dans cet ouvrage Gradenigo établit qu'en Italie pendant le moyen âge l'étude du grec ne cessa jamais entièrement; — *Lettera istorica critica sopra tre punti concernenti la questione del probabilismo e probabiliorismo*; Brescia, 1750, in-4°; — *S. Gregorius Magnus, pontifex maximus, a criminationibus Casimiri Oudini vindicatus*; Rome, 1753, in-8°; réimprimé dans le t. XVI des œuvres de saint Grégoire de l'édition de Venise; — *Brixia sacra, seu pontificum Brixianorum series*; Brescia, 1755, in-4°; — *Le Oure pastorali*; Udine, 1756, 2 vol. in-fol.; le premier volume contient des sermons, le second des décisions, des circulaires et des mandements; — *Tiara et Purpura veneta*; Brescia, 1761, in-4°: cet ouvrage contient les vies de cinq papes et de soixante cardinaux d'origine vénitienne; — *De Siclo argenteo Hebræorum*; Rome, 1766. — Gradenigo a encore inséré dans le *Diario di Roma* de 1752 et de 1753 une lettre sur l'édition *Delle Memorie istorico-critiche dell' antico Stato de Cenomani*, donnée par le marquis della Sambuca; cette lettre fut réimprimée dans le t. IX de la *Storia letteraria d'Italia*. E. G.

Gasp. de Soraglio. *Orazione funebre di Gradenigo*; Udine, 1787. — Belgrado, *Orazione funebre di Gradenigo*; Udine, 1786.

GRADI ou DE GRADIBUS (*Jean*), jurisconsulte français, vivait à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle. On ne sait absolument rien sur sa vie; dans les titres de ses ouvrages, il se qualifie de professeur de droit et conseiller du roi de France. Dans un de ces titres il déclare avoir écrit ses notes sur Antoninus à Lyon; la plupart de ses ouvrages sont imprimés dans cette ville, de sorte qu'il est à présumer qu'il y habitait. C'est à tort qu'Argelati a prétendu que Gradi était Italien d'origine. On a de lui : *Opus excellentissimum historiarum seu cronicarum Domini Antonini, archiepiscopi Florentini, annotationibus ac aliorum historiographorum concordantiis illustratum*; Bâle, 1491, 3 vol. in-fol.; — *Magistri J. de Gradibus, professoris utriusque juris, Illustrationes in Joannes Rumini, dicti Fabri Gallici, super Libris Institutionum commentaria*; Lyon, 1501 et 1543, in-fol.; — *La Somme rurale, compilée par maistre Jehan Boutillier, augmentée par Jehan des Degrés*; Lyon, 1503, in-fol.; — *Biblia latina, cum concordantiis Veteris et Novi Testamenti atque Juris canonici*; Lyon, 1515, in-fol.; — *Biblia latina, cum concordantiis; accedunt ex XX de Antiquitatibus Josephi authoritates*; Lyon, 1516, 1520, 1521, 1525, 1527; Cambray, 1522, in-folio; presque toutes ces éditions ont des caractères gothiques; — *Baldi De Perusio Commentaria in I et II partem Digesti veteris revisa*; Lyon, 1517, in-fol.; — *Baldi De Ubaldis Lectura super Digesto novo, cum additionibus*; Lyon, 1518, in-fol.; — *Volumina V Consiliorum Alexandri Tartagni ab Imola, infinitis utilissimis apostillis in margine positis*; Lyon et Trino, 1517-1523, 7 vol. in-fol. On a encore de Jean de Gradibus des additions à Jean de Platea, à Barbatia, à Felinus Sandæus, à Jean d'Imola, au cardinal Zabarella; des sommaires à Philippe Decius; et une édition de Guide de Bays. Jean de Gradibus a publié vingt-cinq volumes in-folio, et presque aucun bibliographe n'a parlé ni de lui ni de ses ouvrages. E. G.

Argelati, *Bibl. Script. Mediolanens.*, t. I. — Prosper Marchand, *Dictionn. histor.*

GRADI (*Étienne*), philologue et poëte dalmate, né à Raguse, en mars 1613, mort à Rome, le 7 mai 1683. Il acheva à Rome ses études commencées à Raguse, et entra dans les ordres. Il fut pourvu de l'abbaye des SS. Cosme-et-Damien, près de Zara, et devint consulteur de la congrégation de l'Index. En 1661, il succéda à Léon Allacci dans la place de conservateur de la Bibliothèque du Vatican. Quelques années après, mécontent du pape Alexandre VII, il quitta Rome, et retourna à Raguse. Cette petite république le députa, en 1679, à Louis XIV, pour demander au roi de France des secours contre les Turcs. Les jésuites, qui lui avaient gardé rancune de sa polémique contre un des leurs, Honoré Fabri, persuadèrent au roi que Gradi venait à Paris dans l'intention de se concerter avec les chefs du parti janséniste, et l'ambassadeur ragusain, à peine arrivé à Paris, reçut l'ordre de repartir sur-le-champ. Ses concitoyens ne lui surent pas moins gré de son zèle pour leur ville, et lui offrirent le siége archiépiscopal de Raguse. Il refusa, à cause de son âge avancé, et fut nommé par Innocent XI préfet de la bibliothèque du Vatican, en 1682. Il a écrit sur un grand nom-

bre de sujets. Ses ouvrages, sans avoir beaucoup d'importance, attestent du savoir et un certain talent de style; les principaux sont : *Festinatio B. Virginis Elisabetham invisentis, lat. gr., oratorie ac poetice pertractata*; 1631; — *Oratio pro eligendo summo pontifice ad S. R. E. cardinales anno 1667*; Rome, 1667; — *Oratio in funere cardinalis Cæsaris Rasponi*; 1670, in-4°; — *Appiani Alex. Historia Romana de bellis illyricis, Grado interprete*; Amsterdam, 1668; — *De Vita, Ingenio et Studiis Junii Palmottæ*; Rome, 1670; — *De Laudibus serenissimæ Reipublicæ Venetæ et cladibus patriæ suæ Carmen*; Venise, 1675, in-4°; — *Disputatio de opinione probabili cum P. Onorato Fabri theologo*; Rome, 1678, in-4°; — *Dissertationes quatuor mathematicæ*; Amsterdam, 1680, in-12; — *Dissertatio de directione navis ope gubernaculi*; Amsterdam, 1680, in-12. On a attribué quelquefois ces deux derniers ouvrages à un autre Étienne Gradi, d'ailleurs parfaitement inconnu. Les poésies latines de Gradi ont été insérées dans le recueil intitulé : *Varia Poemata inter septem illustres poetas*; Amsterdam, 1672. Z.

Dolci, *Fasti Ragusii*. — *Dizionario biografico degli Uomini illustri della Dalmazia*.

* **GRADLON-MUR** (en latin *Gradlonus Magnus*), communément appelé le roi *Grallon*, premier roi ou comte de la Cornouaille armoricaine (en breton *Kerneu*, en latin *Cornubia* ou *Cornugallia*). Il concentra dans ses mains, vers 485-490, l'autorité exercée par trois princes, Riwelen Mur Marc'hou, Riwelen Marc'hou et Congar, qui régnaient simultanément chacun sur une petite tribu de la contrée. A ce fractionnement il substitua une souveraineté compacte, dont l'importance relative est attestée par la création du siége épiscopal de Quimper, dont il conféra l'investiture à saint Corentin. Il semble avoir aidé les cités armoricaines indépendantes à repousser les pirates saxons qui vinrent mettre le siége devant Nantes, siége que l'abbé Dubos rattache à la guerre faite par Clovis à ces cités de 490 à 497. Célébré dans les traditions populaires de la Cornouaille, principalement dans la fabuleuse légende où est racontée la submersion de la ville d'Is, Gradlon a été mis, dès la fin du neuvième siècle, au nombre des trois pères ou des trois patrons de la Cornouaille (*Cornubiæ proceres*), en compagnie de saint Corentin et de saint Gwennolé : le roi, l'évêque et le moine. Les Bretons du moyen âge croyaient à son immortalité, et cette croyance avait des racines assez profondes pour que Marie de France l'ait consignée dans son lai de *Graelent-Meur* (*Gradlon-Mur*), où, après avoir dit comment ce prince fut transporté par une fée dans un pays inconnu, elle ajoute que les Bretons le croient toujours vivant. « Avant 1789, dit M. Arth. de La Borderie, entre les deux tours de la cathédrale de Kemper, se dressait une statue équestre, couronne en tête, sceptre en main, manteau royal au dos. Ce roi de pierre dominait la vieille ville bretonne, la belle vallée de l'Odet; et, les yeux tournés vers l'ouest, il semblait mesurer du regard toutes ces fertiles campagnes que baigne l'Océan jusqu'aux pointes abruptes du Raz et de Penmarc'h, jusqu'à cette splendide baie de Douarnenez dont les vieux souverains de Cornouaille pouvaient dire : « Mare nostrum. » Cette statue, c'était le roi Gradlon, debout encore après treize siècles, au milieu de son peuple. Au-dessous on lisait l'inscription suivante qui datait (quant à sa rédaction) de 1424 :

Comme au pape donna l'empereur Constantin
Sa terre, aussi livra ceste à saint Corentin,
Gradlon, roy chrestien des Bretons armoriques,
. . . .
Cy estoit son palais et triomphant demeure;
Mais voyant qu'en ce monde n'est si bon qui ne [meure,
Pour éternel memoir, sa statue à cheval
Fut cy-dessus assise au haut de ce portal,
Sculpée en pierre bise, neufve et dure
Pour durer à jamais si le portal tant dure!

Le portail subsiste encore, mais le roi de pierre n'est plus; les Vandales de 1793 le précipitèrent sur le pavé, et le mirent en pièces. Il n'en reste plus que quelques débris. Il y a huit ou dix ans que plusieurs habitants de Quimper eurent l'idée, non encore réalisée, de replacer sur son trône séculaire l'image du vieux fondateur de la nation cornouaillaise. Jusqu'au moment de sa destruction, la statue de Gradlon était restée l'objet d'une curieuse cérémonie. En mémoire de l'amour traditionnel de ce prince pour la musique et les bardes, le peuple se rendait en grande pompe devant sa statue, la veille ou le jour de la Sainte-Cécile, et, après qu'on avait chanté des hymnes en son honneur, un valet de ville ou un ménétrier, monté en croupe derrière le roi, lui offrait à boire, buvait lui-même à son intention, lui essuyait la bouche et jetait le verre au peuple qui se précipitait pour le recevoir. On terminait la cérémonie en mettant une branche de laurier dans le gantelet du roi Gradlon. P. LEVOT.

Cartulaire manuscrit de Landevennec. — *Histoire de Bretagne* de D'Argentré. — *Vies des saints* d'Albert le Grand. — M. A. de La Borderie, art. *Gradlon Mur*, dans la *Biographie Bretonne*.

* **GRADO** ou **D'AGRATE** (*Gianfrancesco* DA), sculpteur parmesan, florissait au commencement du seizième siècle. Ce n'est qu'à Parme que l'on peut apprécier le talent de cet habile artiste, qui excella dans la figure et surtout dans l'ornement. Ses principaux ouvrages sont le *sarcophage du cardinal Bianchi* au baptistère; dans la cathédrale, *deux chaires de marbre*, le *tombeau de la famille Carissimi*, et l'élégant *mausolée du chanoine Montini*, mort en 1507; à Saint-Jean-Évangéliste, la décoration de la porte et des fenêtres de la salle du chapitre, et quatre consoles de marbre portant des saints modelés par Begarelli; à la Steccata, le *tombeau* et la *statue de Sforzino Sforza*, mort en 1523; enfin, au palais

Rosa Prati, une magnifique balustrade de marbre provenant de la cathédrale. E. B—N.

Bertoluzzi, *Nuovissima Guida di Parma.*

GRÆCINUS JULIUS, homme d'État et agronome romain, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Caligula le fit mettre à mort, parce qu'il était incommode pour un tyran d'avoir un sujet aussi vertueux. Le nom de Græcinus figure dans les *Fastes* parmi les consuls supplémentaires. Pline le cite dans plusieurs de ses sommaires. D'après ces citations, on croit que Græcinus avait écrit sur la botanique ou la viticulture. Y.

Sénèque, *De Benef.*, II, 21. – Pline, *Hist. Nat. Elench.*; XIV-XVIII.

GRÆCUS MARCUS. *Voy.* MARCUS.

GRÆF. *Voy.* GRÆVIUS.

GRÆFE (*Charles-Ferdinand* DE), chirurgien allemand, né à Varsovie, le 8 mars 1787, mort le 4 juillet 1840. Il étudia à Halle et à Leipzig, où il fut reçu docteur le 21 avril 1807. Il fut d'abord conseiller de cour et médecin ordinaire du duc régnant d'Anhalt-Bernburg. Entré depuis 1811 au service de la Prusse, il fut nommé en 1822 chirurgien d'état-major dans l'armée, puis professeur de médecine et de chirurgie et directeur de la clinique ophthalmique à l'université de Berlin. Il a inventé plusieurs instruments de chirurgie et perfectionné la *rhinoplastie*. Depuis 1819 jusqu'en 1828, il a publié à Berlin avec Walther un journal de chirurgie et d'ophthalmologie. On a encore de lui : *Angiectasii* (Méthode pour la dilatation des vaisseaux); Leipzig, 1808; — *Règles pour l'amputation des membres*; Berlin, 1812; — *Dissertatio de notione et cura angiectaseos labiorum*, etc.; Leipzig, 1807, in-4°; traduction allemande, Leipzig, 1808, in-4°; — *Repertorium augenärztlicher Heilformeln*. (Répertoire des formules pathologiques de l'ophthalmologie); Berlin, 1817, in-8°; — *Rhinoplastik*, etc.; Berlin, 1818, in-4°, avec six planches. W. R.

Callisen, *Medicinisches Schriftsteller-Lex.*

GRÆFENHAHN (*Wolfgang-Louis*), mathématicien et physicien allemand, né le 12 avril 1718, à Wilhermsdorf (Franconie), mort à Bareuth, le 5 mai 1767. Il étudia la théologie, le droit et les sciences mathématiques à Bareuth, Iéna et Halle, et se fixa en 1743 à Bareuth, où il devint successivement sous-directeur du collége (1743), professeur ordinaire (1753), inspecteur des élèves internes (1758), conseiller de la cour et bibliothécaire (1759) et conseiller du consistoire (1760). Parmi ses nombreux écrits nous citerons : *De mathematicis natione Germanis inter omnes principibus*; Bareuth, 1744, in-fol.; — *De celebratissimis nominibus Germanorum in optices studio*; ibid., 1745, in-fol.; — *De nexu artium picturæ scenicæ, musices et poeseos philosophico*; ibid., 1745, in-fol.; — *De meritis ac inventis Germanorum in Mathesi applicata*; ibid., 1747, in-fol.; — *De speculo caustico Tschirnhausiano*; ibid., 1748, in-fol.; — *De Multitudine eorum qui in litteras incumbunt, reipublicæ maxime inimica*; ibid., 1752, in-fol.; — *De Immortalitate animæ philosophorum Græcorum et Latinorum afferta*; ibid., 1754, in-fol.; — *De veteribus Philosophis qui animæ immortalitatem impugnarunt aut plane negarunt*; ibid., 1755, in-fol.; — *Physikalische Gedanken von Entstehung der Erdbeben*, etc. (Recherches physiques sur les causes des tremblements de terre); ibid., 1756, in-4°; — *De Venere sub Sole videnda*; ibid., 1760, in-fol.; — *Progr., Naturam non facere saltum*; ibid., 1762, in-fol.; — des *Poésies* allemandes; — plusieurs traductions d'ouvrages français; — des articles dans différentes revues périodiques, etc. R. L.

F. Kenscher, *Beitrag zur Gelehrtengesch.*, p. 278-288. — Meusel, *Lex.*, t. IV, p. 319.

GRAEFFE (*Jean-Frédéric-Christophe*), écrivain philosophique et théologien allemand, né à Gœttingue, le 15 février 1754, mort dans cette ville, le 27 octobre 1816. Il fit ses études dans sa ville natale, obtint en 1784 la place de ministre d'Obernjesa, et se fixa en 1792 à Gœttingue, où il exerça jusqu'à sa mort les fonctions de pasteur d'une paroisse et de professeur de catéchétique et de philosophie. Ayant approfondi le système philosophique de Kant, pour lequel il eut une prédilection particulière, il publia plusieurs ouvrages de théologie et de philosophie. Nous citerons les suivants : *Neues Katechetisches Magazin* (Nouveau Magasin catéchétique); Gœttingue, 1789-1792, 3 vol.; 1793-1794, 4 vol.; — *Vollstændiges Lehrbuch der allgemeinen Katechetik nach Kantischen Grundsaetzen* (Manuel complet de Catéchétique générale d'après les principes de Kant); ibid., 1795-1799, 3 vol. in-8°; — *Grundsætze der allgemeinen Katechetik nach Kantischen Grundsaetzen* (Principes de catéchétique générale d'après les principes de Kant); ibid., 1799, ouvrage accompagné d'une histoire de la catéchétique depuis l'antiquité jusqu'à la fin du dix-huitième siècle; — *De Miraculorum Natura, philosophiæ principiis non contradicente*; Helmstædt, 1797; — *Commentar über eine der schwersten Stellen in Kants metaphysischen Anfangsgründen der Naturwissenschaft* (Commentaires d'un des passages les plus difficiles dans les Éléments métaphysiques de la science naturelle de Kant); Celle, 1798; — *Versuch einer moralischen Anwendung des Gesetzes der Stetigkeit* (Essai d'une application morale de la loi de stabilité); Celle, 1801; — *Die Pastoraltheologie nach ihrem ganzen Umfange* (La Théologie pastorale dans toute son étendue); Celle, 1803, 2 vol.; — *Prosodisches Lexicon der griechischen Sprache* (Lexicon prosodique de la Langue grecque); Gœttingue, 1811. R. L.

Beyer, *Allgemeines Magaz. für Predig.*, vol. 12. — Doering, *Gel. Theol.*, vol. I, p. 525.

GRAEME (*Jean*), poëte écossais, né à Carnwarth (comté de Lanark), en 1748, mort en 1772. Il était le plus jeune des quatre fils d'un pauvre fermier. Comme il montra de bonne heure du goût pour l'étude, ses parents le destinèrent à la carrière ecclésiastique, et lui firent donner une bonne éducation aux universités d'Édimbourg et de Saint-André. Il fut enlevé prématurément par une maladie de poitrine. Ses productions, qui consistent en élégies et en poësies mêlées, ont été recueillies et publiées à Édimbourg; 1773, in-8°. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

*GRAESSE (*Jean-Chrétien-Théodore*), numismate et bibliographe allemand, né à Grimma, en 1814. Après avoir étudié la philologie à Leipzig, il devint bibliothécaire du roi de Saxe, et en 1848 inspecteur du cabinet des médailles de Dresde. Ses ouvrages attestent une connaissance approfondie de la littérature du moyen âge; et on ne saurait choisir de meilleur guide que lui. On a de lui : *Lehrbuch einer allgemeinen Literatur-geschichte* (Histoire générale de la littérature); Dresde, 1837-1854, 8 parties en 11 volumes, in-8°; pas encore terminée. Les appréciations littéraires contenues dans cet ouvrage sont très-courtes, et souvent contestables; le mérite de ce livre consiste dans les renseignements bibliographiques sur les auteurs de toutes les nations, qui ont écrit sur les diverses branches des connaissances humaines; — *Bibliotheca Magica*; Leipzig, 1843; — *Die Sage vom ewigen Juden* (La Légende du Juif errant); Dresde, 1844, traduit en français; Paris, 1845: — *Handbuch der allgemeinen Literaturgeschichte* (Manuel de l'Histoire générale de la Littérature); Dresde, 1844-1850, 4 vol. in-8°: c'est un extrait du grand ouvrage précité de Graesse; — *Bibliotheca Psychologica*; Leipzig, 1845; — *Die Sage vom Ritter Tannhäuser* (La Légende du chevalier Tannhäuser); Dresde, 1846; — *Beitraege zur Literatur und Sage des Mittelalters* (Documents pour servir à la connaissance de la littérature et des légendes du moyen âge); Dresde, 1850; — *Handbuch der alten Numismatik* (Manuel de la Numismatique ancienne); Leipzig, 1852; — *Beitraege zur Geschichte der Gefässbildnerei* (Documents pour servir à l'histoire de la confection des vases); Dresde, 1853. — Graesse a aussi donné une édition de la *Legenda aurea* de Jacques de Voragine, Dresde, 1846, et une traduction des *Gesta Romanorum*, Dresde, 1842, 2 vol. in-8°. E. G.

Pierer, *Ergänzungen zum Universal-Lexikon.*

GRÆTER (*Frédéric-David*), archéologue allemand, né le 22 avril 1768, dans l'ancienne ville impériale de Schwäbisch-Hall, mort à Schorndorf (Wurtemberg), le 2 août 1830. Nommé, en 1789, professeur au gymnase de sa ville natale, puis en 1818 directeur du gymnase d'Ulm, il fut enfin inspecteur des écoles de l'arrondissement du Danube. En 1827 il prit sa retraite. Frappé des erreurs répandues dans le livre de Schlözer *Allgemeine nordische Geschichte* (Histoire générale du Nord), il publia ses *Nordische Blumen*, Leipzig, 1789, ouvrage consciencieux, qui eut un grand succès. Græter fonda avec C.-G. Bœck une publication littéraire d'antiquités allemandes sous le titre de *Bragur*, Leipzig, 3 vol., 1791-1794, et la continua avec Hasslein, sous le titre de *Braga et Hermode*, Leipzig, 1796 à 1802, 4 vol.; elle était suivie d'un *Allg. Repertorium*, par Heinze, Leipzig, 1804.

En 1812 Græter commença la publication d'un journal archéologique intitulé : *Odina et Teutona*, Breslau, auquel succéda *Iduna et Hermode;* Breslau, 1812-1816, 4 vol. La seconde année de l'ouvrage fut interrompue par la guerre. En 1822, Græter, dans le but de répandre l'étude de la langue et des antiquités du Nord, fonda la Société des Amis des Danois aux bords du Danube (*Dænenfreunde an der Donau*). Il a traduit en outre l'histoire des temps fabuleux dans le Nord par Suhm, *Geschichte der nordischen Fabelzeit;* Leipzig, 1804. Ses œuvres diverses ont été rassemblées sous le titre de *Zerstreute Blätter* (Feuilles éparses); Ulm, 1822-1824, 2 vol. W. R.

Conversations-Lexikon.

*GRÆVELL (*Maximilien-Charles-Frédéric-Guillaume*), savant jurisconsulte, écrivain et homme politique allemand, né le 28 août 1781, à Belgard (Poméranie). Fils d'un aumônier de l'armée, il termina ses études à l'université de Halle, entra ensuite dans la carrière administrative, et devint en 1805 assesseur de la chambre de justice de Berlin. Il passa quelques années dans le grand-duché de Posen et en Saxe, mais en 1811 il rentra au service du gouvernement prussien, qui lui donna successivement des emplois aux tribunaux de Saldin et de Stargard. Pendant la guerre de l'Allemagne contre la France, il servit comme aide de camp d'un général de brigade. A la paix il reprit ses anciennes fonctions; mais quelques écrits libéraux qu'il publia à cette époque le mirent en disgrâce auprès du ministère. Suspendu de ses fonctions de justicier du gouvernement de Mersebourg, il se retira dans la basse Lusace, et administra ensuite pendant plusieurs années la seigneurie de Muskaw. En 1834 le gouvernement prussien lui offrit de nouveau un emploi, en lui laissant la liberté de désigner lui-même les fonctions auxquelles il devait être appelé; mais des embarras suscités par le ministre de Kamptz décidèrent M. Grævell à décliner cet honneur. Il vécut dans la vie privée jusqu'au moment où l'agitation générale de 1848 le fit sortir de sa retraite. Il fut nommé alors député à l'Assemblée nationale de Francfort, et y devint bientôt un des membres les plus distingués du parti conservateur. Le 16 mai 1849, lorsque Gagern (*voy.* ce

nom) eût donné sa démission, le vicaire de l'Empire le chargea de la formation d'un nouveau ministère ; mais ce cabinet, composé de Detmold, de Merck, du général Jochmus et du prince Wittgenstein, se trouva dans l'impossibilité de gagner les sympathies de la diète, dont la grande majorité appartenait alors à la montagne. Aussi le rôle politique de M. Græveil ne fut que de courte durée, et en 1849 M. Grævell se retira alors à Francfort-sur-l'Oder, où il demeure encore aujourd'hui.

Ses principaux ouvrages sont : *Commentar zu den Creditgesetzen des Preussischen Staates* (Commentaires des lois en Prusse sur le crédit) ; Berlin, 1813-1820, 4 vol. ; — *Quellen des allgemeinen deutschen Staatsrechts seit* 1813-1820 (Sources du Droit public allemand général de 1813 à 1820) ; — *Die Lehren vom Besitz und von der Verjæhrung nach Preuss. Rechten* (De la Propriété et de la Prescription d'après les lois prussiennes) ; Halle, 1820 ; — *Praktischer Commentar zur allgemeinen Gerichtsordnung für die preuss. Staaten* (Commentaires pratiques de la Procédure générale en Prusse) ; Erfurt, 1825-1831, 6 vol. ; — *Der Baron und der Bauer oder das Grundbesitzthum* (Le Seigneur et le Paysan, ou la propriété foncière) ; Leipzig, 1840 ; — *Der antiplatonische Staat* (L'État antiplatonique) ; Berlin, 1808 ; — *Sachsens Wiedergeburt* (La Renaissance de la Saxe) ; Mayence, 1814 ; — *Briefe über Pressfreiheit und Volksgeist* (Lettres sur la liberté de la presse et sur l'esprit du peuple) ; Berlin, 1815 ; — *Der Mensch* (L'Homme) ; Berlin, 1815 ; 4[e] édit., 1839 ; — *Das Wiedersehen nach dem Tode* (Le Revoir après la mort) ; Leipzig, 1819 ; — *Der Staatsbeamte als Schriftsteller oder der Schiftsteller als Staatsbeamter im Preussischen* (Le Fonctionnaire comme écrivain ou l'Écrivain comme fonctionnaire en Prusse) ; Stuttgard, 1820, 2 parties ; — *Ueber höhere, geheime und Sicherheitspolizei* (De la Police supérieure, de la Police secrète et de la Police de sûreté) ; Sondershouse, 1820 ; — *Briefe über die Fortdauer unserer Gefuehle nach dem Tode* (Lettres sur l'existence de nos sentiments après la mort) ; Leipzig, 1821 ; — *Der Bürger* (Le Citoyen) ; Berlin, 1822 ; — *Der Regent* (Le Régent) ; Stuttgard, 1843, 2 vol. ; — *Der Werth der Mystik* (La Valeur de la Mystique) ; Mersebourg, 1822 ; — *Die Geschichte meines Austritts aus dem Staatsdienste* (Histoire de ma retraite du service public) ; Iéna, 1837, 2 vol. ; — *Protestantismus und Glaube* (Le Protestantisme et la Foi) ; Glogau, 1843 ; — *Die Religion Jesu-Christi und das Christenthum* (La Religion de Jésus-Christ et le Christianisme) ; Halle, 1845 ; — *Die Volkssouverainetaet und der Reichsverweser* (La Souveraineté du Peuple et le Vicaire de l'Empire) ; Francfort, 1848 ; — *Zu früh und zu spaet ; Denkschrift an die Kœnige von Preussen* (Trop tôt et trop tard ; mémoire adressé aux rois de la Prusse) ; ibid., en 1848 ; — *Mein Glaubensbekenntniss angehend die politischen Zustaenden Deutschlands* (Ma Profession de foi touchant l'état politique de l'Allemagne) ; Francfort, 1849 ; — *Die Kirche. Ursprung und Bedeutung des deutschen Worts* (L'Église. Origine et Signification du mot allemand) ; Goerlitz, 1856.

R. LINDAU.

Brockh., *Lex.* article *Grævell* et article *Deutschland*. — Haym, *Die deutsche Nationalversammlung.* (1848-1850). — *Gazette d'Augsbourg*, 1849. — Gersdorf, *Repertorium.*

GRÆVIUS (*Jean-Georges*), célèbre philologue allemand, né à Naumbourg (Saxe), le 29 janvier 1622, mort à Utrecht, le 11 janvier 1703. Il appartenait à une honorable famille de magistrats, dont le véritable nom était *Greffe*. Son père, Georges Greffe, architecte du chapitre luthérien de Naumbourg, l'envoya au collége de Schul-Pforte. Le jeune Grævius s'y distingua bientôt ; il passait souvent les nuits à lire les poëtes de l'antiquité, qu'il imitait heureusement, en grec comme en latin. Vers 1649, il se rendit à l'université de Leipzig, et y suivit les cours de son parent Strauch, alors professeur d'histoire. A l'âge de dix-huit ans, il soutint une thèse sur la *Germanie* de Tacite, qui lui fit conférer le titre de docteur. Il se mit ensuite à étudier la jurisprudence, mais uniquement pour se rendre aux désirs de son père ; car il préférait de beaucoup les belles-lettres. Peu de temps après, son père le chargea d'aller recouvrer en Frise une créance qu'il avait sur un comte de ce pays. Grævius s'arrêta à Deventer, pour visiter le célèbre Gronovius, pour lequel Reinesius lui avait donné une lettre de recommandation. Ce savant lui fit remarquer combien la latinité en vogue dans les universités de l'Allemagne s'écartait des règles du bon goût. En effet les Allemands imitaient alors le style elliptique et haché de Juste Lipse, qui lui-même avait imité Sénèque et Tacite ; ils étaient à l'affût d'archaïsmes et de mauvaises pointes. Grævius, interrogé par Gronovius sur les épîtres de Cicéron, dut avouer que ses premières études étaient presque entièrement manquées ; il prit la ferme résolution de rester en Hollande et de recommencer son instruction. Pendant deux ans il suivit les leçons de Gronovius ; ensuite il se rendit à Amsterdam, où il étudia l'histoire d'une manière approfondie, sous la direction d'Alexandre Morus et de David Blondel. Vers cette époque, il abjura la confession d'Augsbourg, pour embrasser la religion réformée. En 1656 il fut nommé par l'électeur de Brandebourg professeur de belles-lettres à Duisbourg. Alors il se maria ; sur dix-huit enfants, qu'il eut de sa femme Odile de Camp, quatre filles seulement lui survécurent. Deux ans après Grævius fut appelé sur la demande de Gronovius à remplacer ce savant à l'Athénée de Deventer. En 1661 il accepta la

chaire d'éloquence à l'Académie d'Utrecht, malgré les instances du sénat de Deventer, qui pour le retenir voulait augmenter son traitement et le faire admettre parmi les magistrats de la ville. Sa méthode d'enseigner attira à Utrecht un grand nombre d'étudiants; il insistait peu sur les questions compliquées de la philologie, mais il faisait approfondir à ses auditeurs les auteurs de l'antiquité au point de vue du goût, de l'histoire et de la morale. En 1667 il fut aussi chargé de la chaire de politique et d'histoire. Beaucoup de jeunes nobles de Hollande et d'Allemagne affluèrent à Utrecht pour y suivre les cours de Grævius; ce dernier fut nommé par le roi Guillaume historiographe de la maison de Nassau et précepteur du prince de Frise, héritier de cette maison. Il fut du nombre des savants auxquels Louis XIV donna des pensions. Les universités de Leyde, de Heidelberg et de Padoue lui firent les offres les plus flatteuses pour l'attirer auprès d'elles. Rien ne put lui faire quitter Utrecht, quoiqu'en 1672, après la prise de la ville, ses appointements eussent été diminués. Il mourut d'un coup d'apoplexie, venant de terminer une leçon. Grævius nous est dépeint par son élève Pierre Burmann comme un homme des plus estimables. Son ardeur pour le travail était incessante; la preuve en résulte des nombreuses notes manuscrites dont sont enrichies les marges des livres de sa bibliothèque, maintenant incorporée à la bibliothèque de l'université de Heidelberg; elle se composait de 5,000 livres imprimés et d'une centaine de volumes manuscrits. Les ouvrages de Grævius sont faits avec le plus grand soin. Le mérite de ce philologue ne doit pourtant pas être porté aussi haut que semblent l'autoriser les éloges de ses contemporains. Le vaste génie des Gronovius, des Heinsius manquait à Grævius, comme le remarque avec justesse Fr. Creuzer. D'un autre côté, il ne faut pas méconnaître la lecture immense, la critique généralement sûre, qui donnent encore aujourd'hui beaucoup de valeur aux nombreuses éditions des classiques données par Grævius. La littérature romaine était le principal domaine de ce philologue; sa prose latine est excellente. Il avait un sens pratique tout particulier pour guider les jeunes humanistes; ses *Lectiones Hesiodeæ* sont une excellente introduction à l'étude des poëtes grecs. De plus, Grævius savait tirer de la philologie des résultats intéressants non-seulement pour l'érudit de profession, mais pour tout homme qui aime à connaître l'histoire et les mœurs des temps passés. Son grand *Thesaurus* a beaucoup contribué à propager l'étude des antiquités romaines. On a de lui : *Hesiodi Ascræi quæ exstant Opera, græce et latine, cum notis;* Amsterdam, 1667 1701, in-8°: une quantité de passages des principaux poëtes de l'antiquité sont expliqués dans ce livre; — *Luciani Pseudosophista;* Amsterdam, 1668, in-8° — *Justini Historiæ Philippicæ;* Utrecht, 1669, in-12; Leyde, 1683, in-8°; Amsterdam, 1707, in-8°; — *Monumenta illustrium virorum et elogia aucta antiquis monumentis in agro Trajectino repertis;* Utrecht, 1671, in-fol.; — *C. Suetonius Tranquillus;* Utrecht, 1672, 1688, 1691, 1694, in-4°: excellente édition, enrichie d'inscriptions et de médailles concernant les premiers empereurs; — *M. T. Ciceronis Epistolarum Libri XVI ad familiares;* Amsterdam, 1677, 2 vol. in-8°; ibid., 1694, 11 vol. in-8°; une autre édition, publiée à Amsterdam en 1689, in-12, ne contient que les notes de Grævius; les deux précédentes renferment de plus les remarques des principaux commentateurs antérieurs; — *L. A. Flori Epitome;* Utrecht, 1680, in-8°; Amsterdam, 1692, 1703, in-8°; la préface de Grævius est la meilleure critique qui ait jamais été faite des défauts du style de Florus; — *Catullus, Tibullus et Propertius;* Utrecht, 1680, in-8°; — *M. T. Ciceronis Epistolarum Libri XVI ad Atticum;* Amsterdam, 1684, 2 vol. in-8°; — *M. T. Ciceronis De Officiis, De Senectute, De Amicitia, Paradoxa, Somnium Scipionis;* Amsterdam, 1688, in-8° : cette édition est dédiée au dauphin fils de Louis XIV, parce qu'elle devait faire partie des éditions *ad usum delphini;* — *C.-J. Cæsar;* Amsterdam, 1697, in-8°; Leyde, 1713, in-8°; — *M. T. Ciceronis Orationes;* Amsterdam, 1699, 6 vol. in-8°; — *J.-G. Grævii Præfationes et Epistolæ CXX;* Hambourg, 1707, in-12; — *J.-G. Grævii Orationes;* Delft, 1721, in-8°. Ce recueil contient beaucoup de détails biographiques sur les collègues de Grævius à l'académie d'Utrecht. Grævius s'est aussi fait remarquer comme éditeur; c'est lui qui a publié pour la première fois presque tous les ouvrages de Jean Meursius (*voy.* ce nom). Nous citerons parmi les autres éditions dues à Grævius : *Fr. Junii De Pictura Veterum;* La Haye, 1694, in-fol.; — *Thesaurus Antiquitatum Romanarum;* Utrecht, 1694-1699, 12 vol. in-fol. Dans ce recueil, Grævius a réuni plus de cent-vingt dissertations spéciales, dont la plupart étaient très-difficiles à trouver. On regrette qu'il en ait inséré plusieurs qui n'étaient plus à la hauteur de la science archéologique et qu'il ait plusieurs fois fait réimprimer de mauvaises éditions. Le relevé du contenu de chaque volume se trouve dans le tome X des *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas* de Paquot, et dans la *Bibliographia antiquaria* de Fabricius; — *Syntagma variarum Dissertationum rariorum;* Utrecht, 1702, in-4°; — *Thesaurus Antiquitatum et Historiarum Italiæ;* Leyde, 1704, 6 vol., réunis en 3 tomes; l'ouvrage fut augmenté par Pierre Burmann de 39 volumes; — *Inscriptiones antiquæ J. Gruteri;* Amsterdam, 1707, 2 vol. in-fol.: cette édition est de beaucoup préférable à celle donnée par

Gruter lui-même. On a publié sous le nom de Grævius un ouvrage intitulé *Cohors Musarum*, Utrecht, 1715, in-12; ce livre, assez ridicule, n'est pas de lui, mais de Küster. Grævius avait entrepris d'écrire l'histoire du roi Guillaume III; il l'avait déjà conduite jusqu'à l'année 1672, lorsque la mort le surprit. Il a encore donné des notes sur plusieurs écrivains de l'antiquité, tels que Lucien, Rutilius Numantianus et autres; ces notes sont insérées dans diverses éditions de ces auteurs. E. Grégoire.

P. Burmann, *Oratio funebris in Grævii obitum*; Utrecht, 1703, in-4°; il se trouve aussi dans les *Præfationes* et dans les *Orationes* de Grævius. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres*, t. II. — Chauffepié, *Nouveau Dict. hist.* — C. Burmann, *Trajectum eruditum*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, tom. X. — C.-G. Jacob, *Memoria duorum qui e schola Portensi prodierunt philologorum, J.-G. Grævii et J.-A. Ernesti*; dans les *Scholæ Portensis Solemnia sæcularia*; Naumbourg, 1843, in-4°. — F. Creuzer, *Zur Geschichte der classischen Philologie*.

GRÆVIUS (*Théodore-Pierre*), philologue néerlandais, fils du précédent, né en 1669, mort en 1692. Il montrait les plus heureuses dispositions pour l'étude de l'antiquité, lorsque la mort vint l'enlever, à l'âge de vingt-trois ans. On a de lui : *Callimachi Hymni*, *Epigrammata et Fragmenta, græce et latine*; Utrecht, 1697, 2 vol. in-8°; cette édition fut publiée par les soins de Jean-Georges Grævius, auquel appartient un certain nombre des notes. E. G.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. X.

GRAF (appelé aussi *Urs* ou *Ursus*, Ours, et connu sous les noms de *van Goar*, *Gamperlin*, *Gemberlein*, *Vis-Graf* et *Le Maître du Rochoir*), graveur suisse, né à Bâle, travaillait déjà en 1485 et encore en 1524. Il a été, dit-on, orfèvre, médailleur et sculpteur. Ses œuvres se ressentent de l'imperfection de l'art allemand à cette époque. Elles sont du reste nombreuses, et l'on compte plus de 200 gravures de lui, et 90 dessins à la plume, qui sont au musée de Bâle. Mais la plupart sont très-négligées; une des meilleures est *La Vierge allaitant Jésus*, d'après Albert Dürer. W. R.

Bartsch, *Le Peintre-Graveur*. — Nagler, *Künstler-Lexicon*.

GRAF ou **GRAFF** (*Jean-André*), peintre allemand, né en 1647, à Nüremberg, où il mourut, en 1701. Il étudia sous Häberlein et S. Morel, et peignit principalement des sujets d'architecture, d'animaux et de fleurs. On voit un de ses tableaux dans l'église des Carmélites de Nüremberg. Kraus a gravé d'après Graf treize grandes vues de cette ville, ainsi qu'une *Vue de l'église de Saint-Pierre à Rome*. Sa femme était la célèbre M.-S. Mérian. W. R.

Nagler, *Neues Allg. Künst.-Lexicon*.

GRAF (*Marie-Sibylle*) : Voyez Mérian.

GRAF ou **GRAFF** (*Antoine*), peintre allemand, né à Winterthur, le 20 décembre 1730, mort à Dresde, en juin 1813 (1). Il étudia son art sous Schellenberg et Jacques Haid à Augsbourg. Dans un voyage qu'il fit avec Haid à Munich, il vit à Schleissheim la première galerie de tableaux. A Regensburg il fit les portraits de plusieurs ambassadeurs, et fut bientôt nommé, sur la présentation d'Hagedorn, peintre de la cour de Saxe et membre de l'Académie, avec un traitement de 400 thalers. A Dresde il fit les portraits de *Gellert*, *Mendelssohn*, *Spalding*, *Ramler*, *Sulzer*, etc. Dans ses voyages, il dessinait sur parchemin de délicieuses petites têtes qui étaient très-généralement goûtées et se vendaient jusqu'à trois florins. Après un voyage en Suisse, il se mit à peindre le paysage. Les meilleurs graveurs reproduisirent ses portraits, dont la perfection rappelait, si elle ne l'égalait pas, celle de Van Dyck. Ses œuvres sont nombreuses, mais les gravures en sont devenues fort rares. W. R.

J. C. Fuessli, *Geschichte der besten Künstler*. — Nagler, *Künstler-Lexicon*.

GRAFF (*Charles-Antoine*), peintre allemand, fils du précédent, naquit à Dresde, en 1774, et mourut en 1832. Il avait reçu de son père la plus brillante éducation artistique, et secondé par les meilleures dispositions naturelles, il fit un grand nombre de fort beaux paysages de la Suisse, de l'Italie ou de l'Allemagne. W. R.

Bœttiger, *Abendzeitung* (1828). — Nagler, *Künstler-Lexicon*.

GRAFF (*Eberhard-Théophile*), philologue allemand, né à Elbing, en 1780, mort le 18 octobre 1841. Après avoir fait ses études à l'université de Kœnigsberg, il fut nommé en 1802 professeur au collége de Jenkau. En 1810 il fut appelé à l'emploi de conseiller de régence pour l'instruction publique. En 1824 on lui confia une chaire de philosophie à l'université de Kœnigsberg. Vers cette époque il commença à s'occuper exclusivement de l'étude approfondie de la langue allemande, à laquelle les travaux de Grimm lui firent prendre goût. Pendant dix ans il se mit à rassembler tous les mots de l'ancien dialecte haut-allemand, et à les classer selon leur étymologie. Dans ce but il entreprit, en 1825, aux frais du gouvernement prussien, un voyage de deux ans en Allemagne, en France, en Suisse et en Italie. En 1830 il se fixa à Berlin; quelques années plus tard il fut nommé membre de l'Académie de Berlin. On a de lui : *Die für die Einführung eines erziehenden Unterrichts nothwendige Umwandlung der Schulen* (La Réforme des écoles nécessaire en vue d'une instruction propre à l'éducation); Arnsberg, 1817; Leipzig, 1818. — *Ueber die althochdeutschen Præpositionen* (Sur les Prépositions de l'ancien haut-allemand); Kœnigsberg, 1824; — *Diutiska, Denkmale deutscher Sprache und Litteratur aus alten Handschriften* (Diutiska, monuments de la langue et de la littérature allemande tirés d'anciens manuscrits); Stuttgard et Tubingue,

(1) Suivant Fuessli, en 1738.

1826-1829, 3 vol. in-8°; — *Krist, das älteste von Ottfried im 9 Jahrhundert verfasste hochdeutsche Gedicht* (Krist, poëme composé au neuvième siècle par Ottfried, le plus ancien écrit en haut-allemand); Kœnigsberg, 1831, in-4°; — *Althochdeutscher Sprachschatz* (Trésor de l'ancien dialecte haut-allemand); Berlin, 1834-1843, 6 vol. in-4°; une table en fut donnée à Berlin en 1844, in-4°, par Massmann. Cet ouvrage, publié sous les auspices du roi de Prusse actuel, alors prince royal, est l'œuvre capitale de Graff; — *Theorie der schwachen Deklination* (Théorie de la déclinaison faible); Berlin, 1836; — *Boethius, De Consolatione Philosophiæ* (traduction faite en haut-allemand, au onzième siècle); Berlin, 1837; — *Martianus Capella* (traduction faite en haut-allemand, au onzième siècle); Berlin, 1837; — *Althochdeutches Lesebuch* (Anthologie du dialecte haut-allemand); Berlin, 1847; — *Deutsche Interlinearversionen der Psalmen aus Handschriften des 12 und 13 Jahrhunderts* (Traductions interlinéaires allemandes des psaumes, tirée de manuscrits du douzième et treizième siècle); Quedlimbourg, 1828. E. G.

Conversations-Lexik.

GRAFIGNY ou GRAFFIGNY (*Françoise* D'ISSEMBOURG-D'HAPPONCOURT, dame DE), auteur dramatique et romancière française, née à Nancy, le 13 février 1695, morte à Paris, le 12 décembre 1758. Elle appartenait à une famille très-noble, mais déchue de fortune. Fille d'un des officiers du duc de Lorraine, et petite-nièce, par sa mère, du fameux Callot, elle fut mariée fort jeune à un chambellan du duc de Lorraine, Huguet de Grafigny, homme violent et cruel, dont les emportements la mirent plus d'une fois en danger, et qui finit ses jours dans une prison. On a peu de détails sur cette première partie de la vie de Mme de Grafigny; on sait seulement qu'elle fut très-malheureuse et qu'il lui en resta toujours un assez grand fonds de tristesse. « J'en suis toujours pour ce que j'ai dit, écrivait-elle plus tard : quand on est malheureux, on l'est sans fin. » « Je suis si convaincue, disait-elle encore, que le malheur me suivrait en paradis, si j'y allais, que je me livre de bonne grâce à mon sort, et ne me plains que du peu. Croyez-en ma parole, le monde entier se renverserait plutôt que la constance de mon étoile à me persécuter. » Après des années de souffrance, elle obtint d'être séparée juridiquement de son mari. Elle avait quarante-trois ans lorsque le hasard la mit en rapport avec Voltaire, qui vivait alors auprès de Mme du Châtelet, au château de Cirey. Mme de Grafigny arriva à Cirey le 4 décembre 1738. Elle fut très-bien accueillie par Voltaire, et passa dans cette somptueuse demeure quelques mois tranquilles; mais sa mauvaise étoile l'y suivit. Elle avait assisté aux lectures faites à huis clos par Voltaire de son poëme de *La Pucelle*, et elle n'avait pas gardé un silence profond sur ce poëme, dont la divulgation pouvait avoir de graves conséquences pour l'auteur. Mme du Châtelet, avertie de ces indiscrétions, fit une scène terrible à Mme de Grafigny, et l'aurait immédiatement chassée de Cirey sans l'intervention de Voltaire. Celui-ci, non content de prodiguer les consolations à la malheureuse femme, la recommanda très-vivement au duc de Richelieu. Mlle de Guise, devenue duchesse de Richelieu, et qui avait été très-liée avec Mme de Grafigny, l'invita à venir à Paris. Il y eut là encore pour elle des années pénibles et peu connues; mais enfin en 1747, à l'âge de cinquante-deux ans, elle sortit de sa longue obscurité grâce au succès des *Lettres d'une Péruvienne*. Ce roman, dont on a retenu le titre, mais que depuis longtemps on ne lit plus, parut aux contemporains une production fort agréable. On y trouva de la tendresse, de la passion; on loua l'élégance du style, la richesse des détails; on fut seulement fâché de l'infidélité de l'héroïne Zilia, et l'on blâma l'auteur d'avoir mis trop de métaphysique dans son roman. Turgot, se plaçant à un point de vue plus élevé, a reproché à Mme de Grafigny d'avoir été superficielle dans ses critiques de nos mœurs et de nos institutions. Il voudrait « qu'on nous montrât Zilia *française*, après l'avoir fait voir *péruvienne;* qu'on la montrât non plus jugeant selon ses préjugés, mais comparant les siens et les nôtres; qu'on lui fit remarquer combien elle avait tort d'être d'abord étonnée de la plupart des choses; qu'on lui fît suivre en détail les causes de ces mesures tirées de l'antique constitution du gouvernement, et tenant à la distribution primitive ou graduelle des conditions, ainsi qu'aux progrès des connaissances ». C'était un beau et sérieux programme que Turgot traçait là, mais Mme de Grafigny n'était pas de force à le remplir. Elle fit encore preuve d'un certain talent dans son drame de *Cénie*, qui eut presque autant de succès que les *Lettres d'une Péruvienne;* mais sa troisième pièce, *La Fille d'Aristide*, n'en obtint et sans doute n'en méritait aucun. Cette chute hâta, ou même, si l'on en croit Voisenon, causa la mort de Mme de Grafigny. « Elle me lut sa pièce, dit-il; je la trouvai mauvaise : elle me trouva méchant. Elle fut jouée : le public mourut d'ennui, et l'auteur de chagrin. » D'autres causes de chagrin attristèrent encore les derniers jours de Mme de Grafigny. Une pension de 1,500 livres qu'elle avait de la cour d'Autriche ne suffisant pas à ses dépenses, elle fut réduite aux expédients pour entretenir son train de maison, et laissa, dit-on, plus de quarante mille livres de dettes. De tous les ouvrages de Mme de Grafigny, on ne lit aujourd'hui que les lettres écrites par elle pendant son séjour à Cirey, et publiées longtemps après sa mort; mais si on les lit, c'est moins pour leur mérite littéraire que pour les détails piquants, presque scandaleux, qu'elles contiennent au sujet de Voltaire et de Mme du Châtelet. « En général, dit M. Sainte-Beuve, le

ton des lettres de Mme de Grafigny est petit, assez commun; c'est proprement du cailletage : « Cailleter! oh! c'est une douce chose, » s'écrie-t-elle en un endroit, et elle prouve de reste qu'elle s'y complaît. On y sent partout un jargon de coterie et de province; le goût de cette petite cour de Lorraine, où l'on vivait entre soi comme dans une bonbonnière. Mais les révélations pour nous n'en sont pas moins intéressantes. » — On a de Mlle de Grafigny : *Le mauvais Exemple produit autant de vertus que de vices, nouvelle espagnole;* dans le *Recueil de ces Messieurs*, Amsterdam, 1745, in-12; — *Lettres d'une Péruvienne;* Paris, 1747, in-12 : ce roman a eu beaucoup d'éditions, parmi lesquelles on remarque celle de Paris (P. Didot); 1798, 2 vol. in-18. Les *Lettres d'Aza*, qui parurent dans cette édition, sont une suite fort médiocre des *Lettres péruviennes;* d'après Quérard, elles ont pour auteur Lamarche-Courmont, ancien chambellan du margrave de Bareuth; — *Cénie*, pièce en cinq actes et en prose; Paris, 1751, in-12; — *La Fille d'Aristide*, comédie en cinq actes et en prose; Paris, 1759, in-12; — *Œuvres posthumes*, contenant *Ziman et Zenise*, suivi de *Phanza*, comédies en un acte et en prose; Amsterdam (Paris), 1770, in-12. Les deux pièces contenues dans les *Œuvres posthumes* furent représentées à Vienne, dans la famille impériale, par les enfants de l'empereur; — *Œuvres complètes;* Londres (Paris), 1788, 4 vol. in-12. *Vie privée de Voltaire et de madame du Châtelet, ou six mois à Cirey, suivie de cinquante lettres inédites en vers et en prose de Voltaire;* Paris, 1820, in-8°. Z.

Voltaire, *Correspondance générale* (année 1738). — Grimm, *Correspondance*. — Morellet, *Mémoires*. — *Histoire littéraire des Femmes savantes*, t. IV, p. 80. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II.

* **GRAFFIONE** (Le), peintre de l'école florentine, vivait au milieu du quinzième siècle. Il fut élève d'Alesso Baldovinetti : on voit encore de lui un *Père éternel dans une gloire*, peint à fresque au-dessus de la porte de l'église de l'hôpital de Santa-Maria-degli-Innocenti à Florence. Le Graffione se fit remarquer par la bizarrerie de son caractère. Vasari raconte qu'il ne dînait jamais que sur ses cartons au lieu de table et qu'il couchait sans couverture dans un coffre rempli de paille. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

GRAFTON (*Auguste-Henri*, FITZROY, duc DE), homme d'État anglais, né en 1736, mort en 1811. Il descendait d'un fils naturel de Charles II. Il fit ses études à l'université de Cambridge, et à la mort de son grand-père, en 1737, il succéda aux honneurs de sa famille. Une jeunesse dissipée, qui l'avait rendu un des héros du Jockey-Club, le préparait mal à la carrière politique, où il entra comme whig, sous les auspices de William Pitt. Secrétaire d'État dans le ministère du marquis de Rockingham en 1765, il attaqua le cabinet dont il faisait partie, et amena par sa retraite celle de ses collègues. Un nouveau ministère fut formé sous la présidence nominale du duc de Grafton, premier lord de la trésorerie, et sous la direction réelle de Pitt, devenu lord Chatam (*voy.* PITT). Cette administration, que Chatam aurait dû servir de ses talents, et qu'il compromit par sa maladive et capricieuse inertie, fut déplorable. Embarrassé par son illustre collègue, Grafton essaya de rallier les diverses nuances du parti whig, et fit en 1767 des ouvertures au marquis de Rockingham. Le mauvais vouloir de Georges III empêcha cette négociation d'aboutir, et Grafton se décida à prendre la haute main dans le cabinet. La démission de lord Chatam, au mois d'octobre 1768, en le délivrant d'une gêne, lui enleva un appui encore imposant. Resté seul en face d'une opposition ardente et de l'opinion populaire soulevée, en présence des troubles de l'Amérique anglaise et de la scandaleuse affaire de Wilkes, ces deux legs de l'administration de lord Grenville, Grafton, esprit d'ailleurs peu solide et dénué de principes, déserta tout à fait les traditions libérales de son ancien parti, se livra aux influences de cour, et prodigua les pires moyens de gouvernement, la corruption et la violence. Cette conduite excita une indignation qui trouva un organe implacable dans le pamphlétaire inconnu caché sous le pseudonyme de *Junius*. Cinq lettres publiées coup sur coup dans le *Public Advertiser*, au commencement de 1769, rassemblèrent en les exagérant tous les reproches qu'on pouvait adresser au ministre. La citation suivante donnera une idée de cet excès d'invectives : « Le caractère de ceux qui sont réputés les ancêtres de certains hommes, écrit Junius au duc de Grafton, a rendu possible à leurs descendants d'atteindre sans dégénérer aux extrémités du vice. Ceux de Votre Grâce, par exemple, n'ont laissé aucun modèle embarrassant de vertu, même à leur légitime postérité, et vous pouvez vous donner le plaisir de contempler derrière vous une illustre généalogie, dans laquelle les annales héraldiques n'ont point conservé mention d'une seule bonne qualité qui pût vous humilier ou vous faire affront. Vous avez de meilleures preuves de votre descendance, mylord, que les registres des mariages ou quelque important héritage de réputation. Il est des traits héréditaires de caractère qui peuvent distinguer une famille aussi clairement que les signes les plus noirs de la figure humaine. Charles Ier vécut et mourut hypocrite. Charles II était un hypocrite d'une autre espèce, et il aurait dû mourir sur le même échafaud. A la distance d'un siècle, nous voyons leurs différents caractères heureusement revivre et s'unir dans Votre Grâce. Maussade et sévère sans religion, roué sans gaieté, vous menez la vie de Charles II, sans être un aimable compagnon, et autant que j'en puis connaître, vous pouvez mourir de la mort de son père sans la réputation d'un mar-

tyr (1). » Bientôt le hardi pamphlétaire, dépassant le ministre, s'adressa au roi lui-même, et lui demanda la dissolution d'une chambre coupable de soutenir un ministère impopulaire. Il ne craignit pas de faire entendre des menaces. « Le prince qui imite la conduite des Stuarts, dit-il, devrait être averti par leur exemple; il devrait se rappeler que ce qui a été gagné par une révolution peut être perdu par une autre. » La cité de Londres fit écho à ce redoutable avertissement, et le lord maire Beckford, grand ami de Chatam, présenta au roi une humble adresse qui n'avait d'humble que le titre. Enfin Chatam lui-même éleva la voix contre son disciple apostat. Devant ce déchaînement de l'opinion publique, les deux membres qui représentaient encore le parti whig au sein du cabinet, lord Camden et le marquis de Granby, donnèrent leur démission. Grafton, quoique soutenu par la couronne et le parlement, se retira à son tour, au mois de février 1770 (*voy.* NORTH). Quinze mois plus tard, il rentra dans le ministère de lord North avec le titre de lord du sceau privé. Son retour fut salué d'une lettre de Junius, mais n'attira pas sur lui la colère populaire, qui se dirigeait sur le chef actuel du cabinet. Au bout d'un peu plus de trois ans d'une administration peu remarquée, Grafton refusa en 1775 de s'associer plus longtemps aux mesures de ses collègues contre l'Amérique, et passa du pouvoir dans l'opposition. Après la chute de lord North, en 1782, il tint pendant quelques mois le sceau privé, puis il résigna son office, et, tout en renonçant à prendre une part active aux affaires de son pays, il resta jusqu'à sa mort dans les rangs de l'opposition. En 1803, il se prononça très-vivement contre le renouvellement de la guerre avec la France. De graves préoccupations religieuses remplirent les dernières années d'une vie dont les commencements avaient été si dissipés. Le duc de Grafton s'éloigna peu à peu de la religion anglicane, jusqu'au point de faire profession ouverte de socinianisme ou d'unitairisme et d'entendre régulièrement l'office divin à la chapelle de cette secte dans Essex-Street. Il publia au sujet des nouvelles doctrines qu'il avait adoptées deux ouvrages de controverse : *Hints submitted to the serious attention of the clergy, nobility, and gentry newly associated*; et *Apeleutherus*; il fit aussi réimprimer à ses frais et répandit avec profusion l'édition du *Nouveau Testament grec* de Griesbach. Le duc de Grafton avait été élu en 1768 chancelier de l'université de Cambridge, et il occupa cette dignité jusqu'à sa mort. L. J.

Letters of Junius. — Lord Mahon, *History of England.* — *Memoirs of the marquis of Rockingham and his contemporaries... by George Thomas earl of Albemarle.* — *Correspondence of William Pitt, earl of Chatam.* — Ch. de Rémusat, *L'Angleterre au dix-huitième siècle*, t. II. — Rose, *New general Biographical Dictionary.*

(1) Nous empruntons la traduction de M. Ch. de Rémusat.

GRAFTON (*Richard*), imprimeur et chroniqueur anglais, vivait dans le seizième siècle. Il descendait d'une bonne famille, et ses ouvrages prouvent qu'il avait reçu une assez bonne éducation. Il continua la *Chronique* de Hall d'après les manuscrits de l'auteur, et l'imprima en 1548, sous le titre de *The union of the two noble and illustre famelies of Lancastre and Yorke*. Il donna un *Abridgement of the chronicles of England*; Londres, 1563, in-16; plus tard un abrégé de cet abrégé sous le titre de *A Manuell of the chronicles of England*; Londres, 1565, in-12, et enfin sa grande chronique intitulée : *A chronicles at large and meere history of the Affayres of Englande and Kinges of the same*; Londres, 1569, 2 vol. in-fol. L'apparition des *Chroniques* d'Holinshed et de Stowe rejeta dans l'ombre l'ouvrage de Grafton, qui a été cependant réimprimé en 1809, 1 vol. in-4°. Sous le règne de Henri VIII, Grafton subit un court emprisonnement pour avoir imprimé la *Bible* de Matthews, appelée la *Grande Bible*; mais peu après il fut nommé imprimeur du prince Édouard et chargé, avec son associé Whitechurch, d'imprimer les livres d'église et les livres élémentaires en latin et en anglais. Dans la première année du règne d'Édouard VI, il eut le privilége de l'impression des actes du gouvernement du Parlement. Z.

Ames et Herbert, *Typographical Antiquities.*

* **GRAFSTROEM** (*André-Abraham*), poëte suédois, est né le 10 janvier 1790, à Sundswall (Medelpad), où son père était marchand. Il passa en 1815 l'examen de docteur en philosophie à l'université d'Upsal, et prit les ordres en 1830. Après avoir enseigné l'histoire à l'académie militaire de Carlberg et au gymnase d'Hernoesand, il fut nommé en 1835 pasteur d'Umea (Norrland), où il est devenu *prost* (pasteur de district) en 1837. M. Grafstroem a épousé une fille du poëte Franzen, qu'il a pris pour modèle. Quoique ses compositions poétiques manquent d'originalité, et soient parfois entachées de recherche et d'affectation, on ne peut leur dénier ni la grâce, ni la délicatesse, ni l'harmonie. Il est l'un des dix-huit de l'académie suédoise depuis 1839. On a de lui : *Skaldeforsœk* (Essais poétiques); Stockholm, 1826-1832, 2 part., in-8°; — *Sanger fran Norrland* (Chants du Norrland), 1841, in-8°; — *Nya Sanger fran Norrland* (Nouveaux Chants, etc.); 1848, in-8°; et un assez grand nombre de petites pièces de vers disséminées dans la *Poste de Stockholm*, le *Calendrier poétique*, le *Heimdall* de Rydqvist, et le t. IX des *Transactions* (Handlingar) de l'académie suédoise. Il a en outre publié *Christeliga Taenkesprak* (Sentences chrétiennes); Stockholm, 1855, in-8°; et le texte de *Et ar i Sverige* (Une année en Suède), tableau de cette contrée, édité par Forsell; Stockholm,

1828-1837, in-4°, avec dessins, par Sandberg.

E. Beauvois.

L. Hammarskoeld, *Svenska Vitterheten.* — *Biog. Lex. afver namnk. Sv. Maen*, t. V, p. 180. — Lenstroem, *Svenska Poesiens Historia*, p. 426-27, 688. — Sturzenbecher, *Den Nyare Svenska Skoen-Litteraturen*, p. 87. — Marmier, *Voy. en Scandin.*, p. 56-58.

GRAHAM (*Jean*, vicomte Dundee), homme politique et général écossais, plus connu sous le nom de *Claverhouse*, qu'il avait pris d'une propriété de son père, sir William Graham, né vers 1650, mort le 17 juin 1689. Il étudia à l'école de Saint-André, et fit quelques progrès dans les mathématiques, sans acquérir cependant une instruction même ordinaire. Comme beaucoup de gentilshommes écossais, pauvres et braves, il alla prendre du service à l'étranger, et combattit avec distinction d'abord dans l'armée française, puis dans l'armée hollandaise. N'ayant pu obtenir du prince d'Orange le grade de colonel, il revint en Écosse en 1677. Comme il montrait beaucoup de zèle royaliste, on lui donna une commission de capitaine dans la cavalerie destinée à faire exécuter les lois pénales contre les Écossais non conformistes. Parmi les cruels instruments de l'intolérance, il se distingua par sa barbarie, et se fit un renom terrible, qui subsiste encore dans les traditions locales. Un grand nombre de *covenanters* avaient annoncé qu'ils tiendraient une réunion solennelle le 1er juin 1679. Graham se dirigea sur le point indiqué, pour disperser les covenanters; mais sur la route, à un endroit appelé Drumelog, il rencontra un corps avancé de ces enthousiastes, qui battirent complétement ses troupes. Il prit sa revanche quelque temps après, à la bataille de Bothwell-Bridge, et il aurait exercé les plus cruelles représailles si ses conseils d'extermination n'avaient été repoussés par Monmouth, commandant en chef de l'expédition. En 1688, il fut élevé à la pairie, avec le titre de vicomte Dundee et de lord Graham de Claverhouse. Lorsqu'une révolution éclata peu de temps après en Angleterre, et qu'une convention écossaise fut appelée à en ratifier les résultats, lord Graham se plaça à la tête du parti qui voulait rester fidèle à Jacques II. Ce parti se trouvant en minorité dans la convention d'Édimbourg, résolut d'en réunir une nouvelle à Stirling; mais ses principaux adhérents furent arrêtés avant d'avoir pu exécuter leur projet. Graham parvint à s'échapper avec une cinquantaine de cavaliers, et gagna les montagnes, où il eut bientôt une petite armée de Highlanders et de maraudeurs irlandais. Sommé de rentrer dans la convention, il s'y refusa sous prétexte que ses adversaires avaient attenté à sa vie, et que les délibérations de cette assemblée avaient lieu sous l'influence des armes anglaises. Il fut aussitôt déclaré rebelle, et mis hors la loi. Plusieurs détachements furent envoyés à sa poursuite. Il se fraya une route l'épée à la main, à travers les troupes qui l'entouraient, et leva ouvertement l'étendard de la guerre civile. Entreprenant, brave jusqu'à la témérité, d'une fidélité à toute épreuve, Graham pouvait être pour le nouveau gouvernement anglais un ennemi des plus redoutables; mais dès le début de la lutte, il fut tué en défendant contre le général Mackay le passage de Killicrankie. Malgré sa vaillance et sa fidélité royaliste Graham n'aurait laissé qu'une mémoire bientôt effacée, si Walter Scott ne l'avait pris pour un des héros de son *Tale of Old Mortality*.

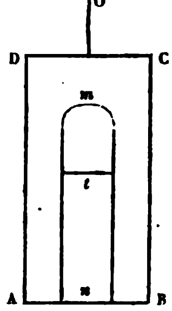
Z.

Quartely Review, janvier 1817 (l'article est de Walter Scott). — Macaulay, *History of England from the accession of James II*, t. III. — Lodge, *Portraits of illustrious personnages*, t. VI.

GRAHAM (*Georges*), célèbre horloger et mécanicien anglais, naquit en 1675, à Horsgills, paroisse de Kirklinton, dans le comté de Cumberland, et mourut à Londres, le 24 novembre 1751. Dès l'âge de treize ans Graham quitta son pays natal, se rendit à Londres, où il entra, comme apprenti, chez Tompion, un des plus célèbres horlogers anglais de ce temps-là; l'intelligence, l'habileté, le génie inventif dont il donna des preuves sitôt qu'il eut quelques notions des principes du bel art auquel il se destinait, le firent remarquer; son maître, prévoyant ce qu'il serait un jour, le prit en affection singulière, le retint chez lui, et le traita toujours comme son fils.

Comme inventeur, en horlogerie, on lui doit un pendule compensateur d'une grande simplicité (1). Dès 1715, Georges Graham avait fait de nombreuses expériences sur les métaux que l'on connaissait alors, pour s'assurer des différences relatives de dilatation qui s'opéraient entre eux, par des degrés égaux de température. « Mais, dit-il, je trouvai les différences de dilatation si petites que je perdis l'espérance de

(1) Qu'on se représente



un cadre en acier ABCD suspendu, en O, d'une manière quelconque; dans ce cadre, est fixé un tube de verre mn, rempli de mercure jusqu'en t faisant fonction de lentille : le mercure étant plus dilatable par un même degré de chaleur que l'acier, il est évident que le centre d'oscillation, qui est descendu par l'effet de l'allongement du cadre d'acier, est remonté par l'allongement de la colonne mercurielle, qui s'est fait en sens contraire : il suffit donc d'établir un rapport convenable entre les longueurs du cadre et de la colonne de mercure pour que la compensation soit satisfaisante.

réussir, par ce moyen (de compensation), et j'abandonnai cette poursuite. » Quoi qu'il en soit, cet artiste est réputé le premier qui ait proposé des assemblages de métaux inégalement dilatables pour corriger les variations de longueur des pendules; ce moyen est presque le seul en usage encore aujourd'hui. Graham est aussi l'inventeur de deux échappements : l'un à *repos*, pour les horloges à pendule, et l'autre, dit à *cylindre*, pour les montres. L'idée première de ces échappements ne lui appartient pas; car ils ont l'un et l'autre pour principe celui de l'échappement à *ancre* (*voy.* HOOKE).

En effet, pour former son échappement à repos, Graham n'avait qu'à allonger les bras de l'ancre, jusqu'au point de leur faire embrasser le quart, le tiers, plus ou moins, de la circonférence de la *roue de rencontre*. Chacun de ces bras se termine en plan incliné, l'un intérieur, l'autre extérieur... L'horloge de la Bourse de Paris est réglée par un échappement de cette espèce. L'échappement à *cylindre* consiste en un cylindre creux lequel forme en quelque sorte l'axe du balancier; ce cylindre est coupé, dans le milieu de sa longueur, par une entaille qui pénètre jusqu'à l'axe; les bords de cette entaille tiennent lieu des bras de l'ancre... Quant à la roue de rencontre qui entretient le système en mouvement, elle diffère tout à fait de celles qui sont communément en usage : ses dents ont la forme de *petits marteaux*. Les deux échappements de Graham, lorsqu'ils sont bien exécutés, passent pour les meilleurs que l'on connaisse. Sans avoir une profonde connaissance de l'astronomie, comme l'assurent certains biographes, il est certain que les principes de cette science ne lui étaient pas étrangers; les relations qu'il entretenait avec des savants du premier ordre ses contemporains lui en avaient rendu les pratiques familières, et, son génie aidant, il se plaça au premier rang des constructeurs d'instruments astronomiques de son temps. Graham exécuta pour l'observatoire de Greenwich un *quart de cercle mural* avec des perfectionnements. Il perfectionna aussi l'instrument des *passages*, si nécessaire pour les observations astronomiques. Ce fut à l'aide d'un très-grand *secteur* sorti des ateliers de Graham que Bradley découvrit dans les étoiles fixes le mouvement dû à l'aberration de la lumière.

On lui attribue encore la composition et l'exécution du premier planétaire qui ait paru en Angleterre, vers 1715. « Tout ce qui paraissait dans cette machine était, dit Desaguliers, parfaitement exécuté : comme les phénomènes du jour et de la nuit, leur accroissement et décroissement, par degrés, suivant les saisons..., le mouvement annuel et réel de la Terre, la rotation du Soleil autour de son axe, le mois périodique et synodique. » Une copie de cette machine, exécutée pour le comte Orrery, fut appelée un *orrery*, par l'ignorance d'un sieur Richard, qui, dans la description qu'il en publia, ignorait le nom du véritable auteur.

Graham, comme tous les grands artistes en général, n'épargnait aucune dépense, aucun soin pour donner à ses ouvrages un fini et une précision aussi parfaits que la nature des matériaux pouvait le permettre : on raconte à ce propos qu'un homme, devant s'absenter pendant sept ans, lui commanda une montre, et en la recevant il lui demanda de combien il présumait qu'elle varierait pendant cette période de temps. « Monsieur, répondit Graham, portez la montre partout où il vous plaira, et si après sept ans vous me la rapportez, et qu'elle ait varié de cinq minutes, je vous rends votre argent. » Au bout de sept ans et plus, l'acheteur se présenta chez l'artiste, et lui dit : « Je vous rapporte votre montre, car depuis sept ans elle a varié de plus de cinq minutes. — Dans ce cas, je vous rends votre argent. — Parlez-vous sérieusement? — Oui certes. — Eh bien, moi je ne la donnerais pas pour dix fois le prix que je vous l'ai payée... » Graham retint la montre, ne voulant rien entendre aux raisons qu'alléguait le voyageur, pour justifier sa plaisanterie. Cet artiste éminent était de la secte des *quakers*. La Société royale de Londres l'avait admis au nombre de ses membres. On trouve dans les *Transactions philosophiques* plusieurs mémoires dans lesquels il expose les résultats de ses expériences en physique ou de ses observations astronomiques, qu'il continua sans interruption jusque dans sa vieillesse. Graham eut les honneurs de l'abbaye de Westminster, où les restes mortels de son maître d'apprentissage, Tompion, reposaient déjà, et dont il partagea le tombeau. TEYSSÈDRE.

Thiout, *Traité d'Horlogerie*. — *Année littéraire*, t. V. — Desaguliers, *Physique*. — Fontenay, *Dictionnaire des artistes*. — Berthoud, *Histoire de la Mesure du Temps*.

GRAHAM. *Voy.* MACAULAY et MONTROSE.

* **GRAHAM** (Sir *James-Robert-Georges*), homme d'État anglais, naquit en juin 1782, à l'époque où le comte de Grey fut appelé au pouvoir. Sir James fut nommé premier lord de l'amirauté, et conserva cette charge jusqu'en 1834. Il se retira alors, à cause de l'étendue que ses collègues voulaient donner à leurs projets de réformes. A la tête de l'amirauté, il effectua des améliorations et des réductions de près d'un million dans l'administration civile de la marine. Mais il commit de graves méprises dans la construction des vaisseaux, et y consacra des sommes considérables du trésor public qui furent perdues sans ressources. L'éloquente et persuasive exposition qu'il fit des émoluments des conseillers privés, du salaire des fonctionnaires publics, et des sommes affectées aux missions étrangères, contribuèrent beaucoup à fixer l'attention publique sur les dépenses exagérées du gouvernement. En 1821, il écrivit un pamphlet en faveur des *corn laws*; il réclama de fortes mesures pour éteindre la dette nationale. En 1830 il devint conseiller privé. En 1832 il aida à faire rendre le bill de réforme. De 1841 à 1846 il fut secrétaire du département de l'intérieur, et encourut

de graves reproches pour avoir ouvert les lettres de Mazzini et divulgué leur contenu. Dans une adresse aux électeurs de la dissolution en 1841, il déclara qu'il regardait comme légers tous les sacrifices personnels en les comparant au devoir sacré de la défense de l'Église protestante, d'allier la religion à l'éducation, et de soutenir la monarchie contre les principes démocratiques qui en menaçaient la stabilité. Il fut ennemi de l'élection par bulletin, et favorisa les progrès de l'agriculture en maintenant les lois agraires de l'époque. Enfin, comme membre du gouvernement de Peel, il a contribué à l'abolition de ces mêmes lois, et s'est compromis récemment dans une opposition contre le monopole. Comme whig, sir James Graham a représenté Carlisle de 1820 à 1830. Il fut successivement élu par des comtés importants. Lors de la formation du ministère Aberdeen, il fut de nouveau nommé premier lord de l'amirauté, poste qu'il ne conserva que peu de jours, sous le ministère de lord Palmerston, formé en février 1855.

M. Gaudin.

Men of the Time.

GRAHAME (*Jacques*), poëte écossais, né à Glascow, le 22 avril 1765, mort près de la même ville, le 14 septembre 1811. Élevé dans une de ces familles protestantes écossaises où règne un christianisme à la fois affectueux et sévère, il reçut profondément l'empreinte des idées religieuses. Il aurait voulu entrer dans les ordres, et s'il se décida à suivre la carrière de procureur, ce fut pour obéir à son père. Il quitta bientôt cette profession pour celle d'avocat. Après quelques années de plaidoiries entremêlées d'agréables productions poétiques bien accueillies du public, il revint à ce qui avait été le désir de sa jeunesse, et se fit consacrer à Londres par l'évêque de Norwich. Il fut d'abord pasteur à Shipton, dans le comté de Glocester, puis Sedgefield, où il connut miss Milbank depuis lady Byron. Sa mauvaise santé le força de quitter sa cure et de retourner à Édimbourg, puis chez son frère, où il mourut. Poëte descriptif, minutieux, ingénieux, fleuri, avec quelque chose de moral, de religieux et de rêveur, Grahame est un écho affaibli, mais gracieux et pur de la poésie de Cowper. On a de lui : *The Sabbath*; 1804, in-12; — *The Birds of Scotland*; Édimbourg, 1806, in-8°; — *Mary Stuart*, poëme dramatique; 1807; — *British Georgics*; 1810, in-4°.

X.

Gentleman's Magazine.

GRAILLY (*Jean* de), guerrier français, mort à Paris, en 1377. Pendant la prison du roi Jean, Grailly, captal de Buch, (1) attaché au parti des Anglais, était entré en France avec plusieurs autres capitaines et s'était emparé de toutes les places situées sur la Seine. Il ruinait le commerce des marchands de Paris et de Rouen par les droits exorbitants qu'il leur faisait payer. Il se vantait qu'il irait troubler la cérémonie du couronnement du roi Charles V, qui devait avoir lieu à Reims, le jour de la Trinité 1364. Bertrand Du Guesclin, qui était alors à la recherche du captal, le rencontra à Cocherel, et le força à en venir aux mains. Le combat, dont on lit les détails intéressants dans les Mémoires du connétable, fut long et meurtrier. Après des prodiges de valeur de part et d'autre, le captal de Buch se vit forcé de se rendre à Du Guesclin. En 1365, après le traité fait entre le comte de Montfort et la veuve de Charles de Blois, le captal de Buch, qui restait prisonnier en France, obtint sa liberté en cédant au roi quelques châteaux. Charles V, pour se l'attacher, le fit seigneur de Nemours; le captal lui prêta serment de fidélité, et devint vassal du roi de France. Il eut le plaisir d'embrasser Bertrand Du Guesclin, qui venait aussi de recouvrer la liberté; car il avait été fait prisonnier à la bataille d'Auray. Mais bientôt, sollicité par les seigneurs anglais, qui regrettaient vivement la perte d'un pareil guerrier, le captal se dégagea de son serment en renvoyant au roi la donation de seigneurie de Nemours. En 1367 il assista à la bataille de Navarette, où Pierre le Cruel, aidé des Anglais, défit Henri de Transtamare, secondé par les Français que commandait Du Guesclin. Celui-ci fut une seconde fois fait prisonnier par le prince de Galles, et remis à la garde du captal de Buch. Jean de Grailly, plein d'estime pour Bertrand, lui dit qu'il ne le confinerait dans aucune prison s'il lui voulait donner sa parole de ne point s'évader sans le congé du prince de Galles, et qu'il aurait entière liberté de se promener et de vivre avec eux s'il voulait, en homme d'honneur, faire serment de n'en point abuser. « Eh par Dieu ! répondit Bertrand, j'aurais plus chier d'être mort que mon serment eusse faussé ne rompu. » En 1371 le captal fut nommé connétable d'Aquitaine, et l'année suivante il fut à son tour fait prisonnier une seconde fois près du château de Soubise et enfermé au Temple, à Paris. Il y mourut, au bout de cinq ans de détention, après avoir généreusement résisté cette fois aux offres que lui fit Charles V pour le détacher du parti des Anglais. On voit dans la chronique d'Alain Chartier, sous la date de 1453, que Gaston de Grailly, *captau de Buc*, et son fils Susanne comte de Kandale, furent exceptés du serment fait au roi de France par les seigneurs du Bordelais, parce qu'ils étaient tous deux, dit le chroniqueur, de l'ordre de la Jarretière, qui est l'ordre du roi d'Angleterre : c'étaient sans doute les descendants de Jean de Grailly. Nous remarquerons encore que le titre de comte de Kandale, donné au fils de Gaston, *captau de*

(1) Ce titre de *captal* est un mot gascon, que Borel fait dériver de *caput* et Du Cange du mot *capitalis*; il signifie chef ou seigneur des habitants d'un lieu. On ne trouve ce mot en usage que pour le captal de Buch et le captal de Traine. Dans la chronique de Charles VII par Alain Chartier on lit le *captau de Buc*. Ce titre fut aussi celui du duc d'Épernon, qui possédait la seigneurie de Buch, en latin *Bugium*.

Duc, fut aussi porté plus tard par un des fils du duc d'Épernon. [Th. Delbare, dans l'*Encyclop. des G. du M.*]

Froissart, *Chronique*. — Du Guesclin, *Mémoires*. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XI.

GRAIN. *Voy.* Legrain.

GRAMBERG (*Gérard-Antoine*), poëte et médecin allemand, né à Feltens (Jeverland), le 6 novembre 1744, mort le 10 mars 1817. Après avoir fait ses études à Gœttingue, il alla s'établir à Oldenbourg, en 1794. Grand amateur de numismatique et de poésie, il publia un certain nombre de poésies dans les almanachs de Voss et de Gœckingk, et dans d'autres recueils littéraires. Il est connu surtout par une poésie nommée *Kosmotheoros*, et par son *Dialogue avec l'amour*. Il se montra toujours du reste grand ennemi du mysticisme et de la superstition. Presque tous les articles écrits contre Lavater et les magnétiseurs dans l'*Allgemeine deutsche Bibliothek* sont de lui. Outre les nombreuses notices qu'il a publiées dans le *Magasin de Hambourg*, les *Archives de Rahn*, le *Muséum allemand*, et les *Actes de l'Académie des Curieux de la Nature*, on a de lui : *Dissert. de hæmoptysi et speciatim ejus nexu cum varia adversa ex hypochondriis valetudine*; Gœttingue, 1766, in-4°; — *De vera notione et cura morborum primarum viarum commentatio*, etc.; Erlangen, 1793, in-8°; — *Pharmacopæa Oldenburgica*; Oldenbourg, 1801, in-8°. W. R.

Hirsching, *Litt. Handb.* — *Biographie médicale*.

GRAINDORGE (*André*), célèbre tisserand français, né à Caen, dans le seizième siècle, est le premier qui ait eu l'idée de tisser des figures sur les toiles qu'on appelle communément *ouvrées*. Il ne faisait guère que des carreaux et des fleurs; mais son fils, *Richard*, perfectionna cette invention. Celui-ci parvint à représenter sur les toiles toutes sortes d'animaux et d'autres figures. Ces ouvrages reçurent de lui le nom de *haute lice*, sans doute par suite de la position qu'il donnait sur son métier aux lices, ou fils entrelacés dans la trame; on les appelle aussi *toiles damassées*, à cause de leur ressemblance avec l'étoffe nommée *damas blanc*. La ville de Caen ayant fait présent à la reine Marie de Médicis de ces toiles de haute lice, représentant des siéges et des combats, Graindorge fut du nombre de ceux qui les lui présentèrent. Comme Henri IV admirait la beauté du travail, Graindorge répétait naïvement à chaque instant : « Ce sont là mes œuvres, sire roi. » Michel son fils, qui exerça après lui la même profession, établit plusieurs manufactures de ces ouvrages en différents endroits de la France, où elles devinrent assez communes. J. V.

Elog. civium Cadomens. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist.*

GRAINDORGE (*Jacques*), sieur de Prémont, érudit et antiquaire français, né à Caen, en 1614, mort en 1659. A en croire Huet, il avait une grande connaissance des antiquités romaines et des médailles. Huet le décida à étudier le grec dans un âge avancé. Graindorge avait le goût délicat, un jugement solide, une critique fine; mais sa paresse naturelle, déguisée en philosophie et en mépris de la réputation, rendirent ses talents à peu près inutiles. On a cependant de lui quelques dissertations scientifiques qui ont été insérées dans les recueils du temps. J. V.

Huet, au commencement de son traité *De Interpretatione*, dans la 2e édition de ses *Origines de Caen*, et dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Ch. Nisard, *Mémoires de Huet*, p. 33 et suiv.

GRAINDORGE (*André*), naturaliste français, frère cadet du précédent, né à Caen, en 1616, mort le 13 janvier 1676. Il acheva ses études à Montpellier, et s'y fit recevoir docteur. L'archevêque de Narbonne l'appela dans cette ville, où il resta une vingtaine d'années, s'occupant à la fois de l'exercice de son art et de l'étude de la philosophie, dans laquelle il suivait les principes d'Épicure et de Gassendi. Il retourna ensuite dans sa ville natale, où il exerça plusieurs charges municipales. On lui doit : *In futilem Figuli exercitationem medicam de principiis fœtus, Animadversiones*; Narbonne, 1658, in-8°; — *Dissertatio de natura ignis, lucis et colorum*; Caen, 1664, in-4°; — *De l'Origine des Macreuses*; Caen, 1680, in-8° : mis au jour par Thomas Malouin, réimprimé par Buchoz, en 1780, dans les *Traités très-rares concernant l'histoire naturelle*. Graindorge laissa en manuscrit : *Statera Aeris* et *De Origine Formarum*. J. V.

Huet, au commencement de son traité *De Interpretatione*, dans ses *Origines de Caen*, 2e édition, et dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*. — Moréri, *Grand Dict. histor.* — Ch. Nisard, *Mémoires de Huet*, p. 33 et suiv.

GRAINDORGE (*Jacques*), astronome français, parent des précédents, né en 1602, mort à l'abbaye de Fontenay, le 25 mai 1680. Il était entré dans l'ordre des bénédictins en 1621, et devint plus tard prieur de Culey. Il commença l'étude de l'astronomie sous la direction de Gilles Macé. Croyant avoir trouvé le moyen de déterminer les longitudes en mer, Graindorge annonça dans des programmes sa prétendue découverte. Jusqu'en 1669 il fit un mystère de sa méthode : alors il reçut l'ordre de venir à Paris, et on lui promit une récompense si sa découverte était réelle. L'Académie des Sciences fut chargée de l'examiner. Il l'exposa devant ce corps savant, qui déclara que le système de Graindorge était fondé sur l'astrologie judiciaire et n'avait par conséquent aucune solidité. On lui doit : *Mercurius invisus, sed tamen prope Solem observatus*; Caen, 1674, in-4°. J. V.

Huet, *Origines de Caen*, 2e édition, et *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*. — Moréri, *Grand Dict. histor.*

GRAINGER ou **GRANGER** (*Jacques*), médecin et poëte écossais, né à Dunse, vers 1723, mort dans

l'île de Saint-Christophe, le 24 décembre 1767. Il fut attaché en qualité de chirurgien au régiment de Pulteney pendant l'insurrection de l'Écosse en 1745, et dans les campagnes d'Allemagne. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, il résigna sa place, pratiqua pendant quelque temps la chirurgie à Londres, tout en publiant divers ouvrages qui lui firent une certaine réputation et ne l'enrichirent pas, et finit par accepter la proposition d'aller s'établir comme médecin dans l'île de Saint-Christophe. A son arrivée, il épousa la fille d'une dame qu'il avait guérie de la petite vérole pendant la traversée. A l'exception d'un court voyage qu'il fit en Angleterre, il résida jusqu'à sa mort à Basse-Terre, dans l'île de Saint-Christophe. Grainger a écrit quelques ouvrages de médecine et plusieurs poëmes; comme médecin, il n'a pas laissé de trace; comme poëte, il a deux ou trois heureuses inspirations : ce n'est pas assez pour sauver ses poëmes de l'oubli. On a de lui : *Historia Febris anomalæ batavæ annorum* 1746, 1747, 1748; Londres, 1753, in-8°; — *Ode to Solitude*, publiée pour la première fois dans la *Collection of fugitive Poetry* de Dodsley. Suivant Boswell, Johnson admirait beaucoup cette ode et aimait à en répéter le commencement; — *Elegies of Tibullus;* Londres, 1758; cette traduction fut vivement attaquée dans le *Critical Review* par le docteur Smollett, qui avait contre l'auteur une rancune personnelle; les critiques de Smollett sont d'ailleurs fondées : la traduction de Tibulle et les notes qui l'accompagnent ont fort peu de valeur; — *Bryan and Pereene*, ballade touchante, imprimée dans les reliques de Percy; — *Sugar Cane;* Londres, 1764, in-4°, poëme didactique sur un sujet qui convenait mieux à un traité en prose. Les embellissements prétendus poétiques, sous lesquels l'auteur déguise les détails techniques, ne sont pas heureux. On n'a guère retenu de son poëme qu'une périphrase ridicule sur les *rats*, qu'il appelle *la vermine à moustaches* (the whiskered vermin race); — *An Essay on the more common west India diseases; and the remedies which that country itself produces. To which are added some hints on the management of negroes;* Londres, 1764. X.

Johnson et Chalmers, *English Poets*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — *English Cyclopædia (Biography)*.

GRAINVILLE (*Pierre-Joseph* DE (1)), numismate et philologue français, né à Rouen, vers 1670, mort dans la même ville, en 1730 (2). Il entra dans la Société de Jésus, et devint bibliothécaire du collége que ces Pères avaient à Rouen. Grand amateur de médailles, dont il rassembla une curieuse collection, il essaya d'établir, à l'aide des monuments numismatiques, certains points historiques controversés. Il fit preuve de savoir et de jugement dans ses éditions destinées aux écoliers. On a de lui : *Lettre sur une médaille de Maximin;* dans les *Mémoires de Trévoux*, mars 1703; — *Lettre à M. Moissonier, sur une médaille de Vitellius avec l'inscription :* Adventus Augusti; ibid., avril 1703; — *Remarques sur une dissertation de La Chausse, touchant une colonne* (la colonne Antonine) *trouvée depuis peu dans le Champ de Mars à Rome;* ibid., septembre 1704; — *Réponse à M. de La Chausse touchant une médaille de Faustine, la mère, et sa consécration avec Antonin le Pieux;* ibid., décembre 1705; — *Lettre sur une médaille de Sévère;* ibid., octobre 1709; — *Réponse à la Lettre sur un trésor de médailles, insérée dans nos Mémoires* (de Trévoux), *du mois de mars* 1709; ibid., mars 1710; — *Dissertation sur quelques médailles satyriques de Gallien, découvertes depuis peu;* ibid., juin 1712; — *Lettre sur la découverte de plusieurs médailles curieuses;* ibid., juillet 1714; — *Lettre sur l'usage qu'on peut faire des médailles par rapport à la religion;* ibid., août 1715; — *Explication d'une médaille de Néron;* ibid., novembre 1718; — *Lettres sur les médailles de son cabinet qui manquent à celui du P. Anselme Banduri;* dans le *Mercure de France*, juin 1723; — *Dissertation sur la vérité de la vision de Constantin;* dans les *Mémoires de Trévoux*, juin 1724. Les deux premières de ces dissertations ont été traduites en latin par Woltereck, dans le volume intitulé : *Electa Rei Nummariæ;* Hambourg, 1709, in-4°. On a encore du P. Grainville : *C. Suetonius expurgatus ab obscœnitate et varie illustratus;* Rouen, 1707, in-12; — *Paterculus, cum notis;* Limoges, 1714, in-12. Z.

Banduri, *Bibliotheca Nummaria*. — Sax, *Onomasticon*, VI, 61. — Barbier, *Examen critique des Dictionnaires historiques*. — Augustin et Aloïs de Backer, *Bibliothèque des Ecrivains de la Société de Jésus*, t. I.

GRAINVILLE (*Charles-Joseph* DE LESPINE), jurisconsulte français, né à Paris, vers la fin du dix-septième siècle, mort le 16 décembre 1754. Nommé conseiller au parlement de Paris, il se fit remarquer par son assiduité au travail. On a de lui : *Recueil d'arrêts rendus à la quatrième chambre des enquêtes;* Paris, 1750, in-4°; — *Mémoires sur la vie de Pibrac, avec des pièces justificatives, ses lettres amoureuses et ses quatrains;* Amsterdam (Paris), 1758 et 1761, in-12; ouvrage estimé, publié par l'abbé Sépher avec des additions. Grainville ne rapporte que les arrêts où les questions de droit ne sont pas altérées par des moyens de fait. E. G.

Chaudon, *Dict. historique*.

GRAINVILLE (*Jean-Baptiste-François-Xavier* COUSIN DE), littérateur français, né au Havre, le 3 avril 1746, mort à Amiens, le 1er février 1805. Destiné à l'état ecclésiastique, Grainville fut, au séminaire Saint-Sulpice, l'un des

(1) Et non *Nicolas*, comme le disent Sax et la *Biographie* Michaud.

(2) Et non en 1725, comme le prétend la *Biographie* Michaud.

émules les plus distingués de l'abbé Sieyès. Les idées de l'un et de l'autre prirent cependant ensuite une direction tout opposée. Adversaire prononcé des doctrines philosophiques qui vers la fin du dix-huitième siècle avaient envahi la société, Grainville ne se contentait pas de les combattre par la prédication, à laquelle il s'était voué avec succès, il les attaqua encore avec les armes du raisonnement et de l'éloquence dans un discours sur la question : *Quelle a été l'influence de la philosophie sur le dix-huitième siècle?* discours qui, en 1778, fut couronné par l'Académie de Besançon. Ce triomphe lui fit, parmi les hommes qui dirigeaient alors l'opinion, des ennemis qu'aigrit encore l'ardeur de sa polémique religieuse. En butte à de nombreuses tracasseries, il prit, afin d'y échapper, le singulier parti de quitter la chaire pour le théâtre; et une pièce de lui, en cinq actes et en vers, intitulée *Le Jugement de Pâris*, était sur le point de paraître à la Comédie-Française lorsque la révolution, qui vint à éclater, en ajourna indéfiniment la représentation. Il reprit alors, à Amiens, l'exercice des fonctions ecclésiastiques. Quoique soumis à la constitution civile du clergé, il professa toujours le respect le plus profond pour les dogmes fondamentaux du christianisme, et cette déclaration explicite le fit jeter dans les fers à l'époque où le culte catholique fut remplacé par celui de la déesse *Raison*, c'est-à-dire par l'athéisme. Le conventionnel André Dumont, envoyé en mission dans le département de la Somme, ayant trouvé Grainville dans les prisons d'Amiens, lui présenta un mariage civil comme son unique moyen de salut. Vaincu par la peur, le prêtre contracta un simulacre d'union conjugale avec une vieille parente, à laquelle, dans le secret de leur intérieur, il ne donna jamais que le nom de cousine. Réduit, pour subsister, à ouvrir une école publique, il parvint à y réunir une trentaine d'élèves; mais à l'époque du retour aux idées religieuses et à la pratique du culte, le caractère de prêtre marié jeta sur l'établissement de Grainville une telle défaveur qu'il perdit tous ses écoliers, à l'exception de trois. C'est alors que, plus que jamais pressé par le besoin, il écrivit en moins de six mois *Le dernier Homme*, poëme en dix chants, dont il avait, dit-on, conçu la première idée dès l'âge de seize ans. Une sœur de Grainville avait épousé, au Havre, un frère de Bernardin de Saint-Pierre, et ce fut à l'appréciation de celui-ci que l'auteur du *Dernier Homme* soumit son poëme, écrit d'abord en prose. Frappé de la grandeur du sujet et du mérite de quelques parties d'exécution, l'auteur de *Paul et Virginie* procura à Grainville un éditeur, qui lui offrit 800 fr. de son poëme. Mais la critique fut malveillante: seulement 36 exemplaires furent vendus. Grainville toucha à peine le quart du prix de vente stipulé, et le chagrin lui ayant occasionné une violente maladie inflammatoire, dans la nuit du 1er février 1805 il se précipita dans le canal de la Somme, qui coulait au bas de son jardin.

Le nom de Grainville, ainsi que son œuvre, serait sans doute resté voué à l'oubli si, en 1810, un érudit anglais, le chevalier Croft, dans ses *Remarques sur Horace*, n'eût mentionné *Le dernier Homme* comme une épopée comparable à celles de Milton et de Klopstock. Dès l'année suivante, Charles Nodier publia une seconde édition du poëme de Grainville, en y ajoutant une notice, qui ne contribua pas peu à relever dans l'estime du public littéraire cet ouvrage, d'abord méconnu. En 1814 Creuzé de Lesser commença à mettre en vers le poëme de Grainville. Ce travail, qui n'a été publié qu'en 1831, présente de nombreux changements et de très-importantes additions, qui font du *Dernier Homme*, mis au jour par M. de Lesser, un ouvrage bien supérieur à celui de Grainville. La notice de Ch. Nodier nous apprend que l'auteur primitif avait eu aussi le projet de versifier son poëme. Dans l'état où il l'a laissé, l'exécution est loin de répondre à la grandeur du sujet.

The last Man (*Le dernier Homme*), roman en trois volumes de Campbell, publié plusieurs années après la mort de Grainville, n'offre aucun point de comparaison avec l'œuvre épique de celui-ci; il n'a de commun que le titre. [P.-A. VIEILLARD, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemp.* — *Dictionnaire de la Conversation.*

GRAINVILLE (*Jean-Baptiste-Christophe*), poëte français, né à Lisieux, en 1760, mort le 13 décembre 1805. Il se fit recevoir avocat au barreau de Rouen; mais il se fit surtout connaître dans les belles-lettres. On a de lui : *Le Carnaval de Paphos*, poëme; Paris, 1784, in-12; — *Ismène et Tarsis, ou la Colère de Vénus*, roman poétique, suivi de quelques pièces de vers de Métastase, traduites en prose; Londres (Paris), 1785, in-12; — *Les Étrennes du Parnasse;* Paris, 1788-1789, 2 vol.; — *Les Aventures d'une jeune Sauvage*, écrites par elle-même, trad. de l'italien de l'abbé P. Chiari; Turin et Paris, 1789, 3 vol. in-12; — *Le Panthéon, ou les dieux de la fable représentés par des figures, avec leurs explications* (avec Sylvain Maréchal); Paris, 1790, in-8° et in-4°; — *La Fatalité*, roman poétique; 1791, in-12: c'est une allégorie inspirée par les premiers jours de la révolution française, et dont le théâtre est en Arcadie; — *Le Vendangeur*, poëme trad. de Tansillo; 1792, in-12; — *Les Hymnes de Sapho nouvellement découvertes*, trad. de l'italien de don Vicenzo Imperiali; Paris, an V (1796), in-12; — *Le Remède d'amour*, trad. du latin d'Ovide; Paris, 1797; — *La Musique*, poëme, trad. de l'espagnol de don Th. Yriarte, avec des notes par Langlé; Paris, 1800, in-12 : cet ouvrage, en cinq chants, valut à Grainville des remerciements du Conservatoire de Musique.

Grainville a fourni de nombreux articles au

Journal encyclopédique, au *Magasin encyclopédique*, au *Mercure*, au *Journal littéraire* de Clément; au *Courrier des Spectacles*. Il avait commencé la publication d'un *Choix de Monuments inédits*, d'après Winkelmann, mais il n'en a paru que deux livraisons (1789). Grainville a laissé en manuscrit: *La Chasse*, poëme en prose, en quatre chants; — une traduction de l'*Araucana*, poëme espagnol, d'Alonzo Ercilla; — *L'Italie délivrée des Goths*, trad. de l'italien du Trissin; — *Les Argonautes*, poëme trad. du latin de Valerius Flaccus; — *Les Héraclides*, opéra, etc. E. DESNUES.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. histor.* — Quérard, *La France littéraire*, t. II, p. 189; t. III, p. 449; t. IV, p. 181; t. IX, p. 387.

GRAM (*Hans*), érudit danois, né à Bjerby (diocèse d'Aalborg), le 28 octobre 1685, mort en 1748. Après avoir étudié sous la direction de son père, qui était pasteur, il se rendit à l'université de Copenhague en 1703, fut admis au collége Ehlers en 1706, et devint maître ès arts en 1708. Gram remplit, de 1711 à 1720, les fonctions de co-recteur à l'école latine de Copenhague. Ses profondes connaissances en grec lui valurent la place de professeur en cette langue à l'université (1714). Nommé historiographe royal et bibliothécaire en 1730, archiviste privé en 1731, il avait le titre honorifique de conseiller d'État au moment de sa mort. Ses enseignements firent un grand nombre d'élèves distingués. Gram savait et même parlait plusieurs langues, et quoiqu'il ne fût jamais sorti de sa patrie, il était en correspondance avec quelques savants étrangers, comme Fabricius, J.-Chr. Wolf, Haverkamp, Duker, qu'il aidait volontiers dans leurs recherches historiques et philologiques. La part qu'il prit à la réforme des études, à l'organisation de la Société des Sciences, le zèle qu'il mit à classer les archives, à accroître la bibliothèque, à encourager les hommes studieux, et enfin ses propres travaux témoignent de son amour pour les lettres. Mais tous ces mérites, joints aux vertus privées qu'on lui attribue, ne suffisent pas à justifier les éloges que lui ont prodigués quelques savants et entre autres Suhm, qui l'appelle « le plus grand homme du Danemark ». Gram n'a en effet pas produit d'ouvrage considérable; il dissémina les trésors de son érudition dans une foule de petits écrits, et ne s'occupa jamais que de questions de détail. Son principal titre à la reconnaissance de ses compatriotes, c'est d'avoir été l'un des premiers qui aient soumis à un examen vraiment critique les monuments de l'histoire nationale. On a de lui : *De Origine Geometriæ apud Ægyptios*; Copenhague, 1706; — *Architæ Tarentini Fragmentum*; 1707; — *Observationes ex scriptoribus antiquis*; 1709; — *Thesium Decas*; 1709; — *Specimen observationum græcarum ad Arati Phænomena*; 1710; — *Historia Deorum, ex Xenophonte*; — *Castigationes ad Scholia in Thucydidis libros I, II*; 1721, 1722; — *De Veteris Testamenti versionis græcæ in Novo Testamento allegatione*, 8 dissertations; 1722-1733; — *Notitiæ veterum græcæ linguæ Scriptorum*, pars I, II; 1729, 1732; — *Nucleus Latinitatis*; 1722; réimprimé en 1728 et plusieurs autres fois; — *Index alphabeticus descriptionis Musei regii rariorum*; 1726, in-fol.; — *Memoria Christiani de Lenthe* 1725 *defuncti*; 1728, in-fol.

Gram a fourni plusieurs articles aux *Mémoires de la Société des Sciences de Copenhague*, alors publiés en danois et en latin. Les principaux sont: *Sur la Découverte de la Poudre à canon et sur son introduction en Danemark* (t. I); *Sur la Réforme que Christian II avait en vue* (t. III); *Corrections à l'histoire du roi Waldemar, fils de Christophe* (t. IV); *Sur Christine, duchesse de Lorraine, fille de Christian II* (t. V); *Explication de quelques mots danois et de quelques expressions anglo-saxonnes* (t. V). Il a aussi publié un *Mémoires sur l'état des lettres en Danemark et en Norvège, antérieurement à la fondation de l'université de Copenhague*, dans *Dænische Bibliothek*, t. VII, et un *Commentaire sur l'expédition imaginaire de Henri l'Oiseleur en Danemark*, dans *Nova Acta Lipsiensia*, t. II, part. II. Il ajouta de savantes notes à l'*Histoire de Danemark* de Meursius. Ces notes se trouvent dans l'édition des œuvres de Meursius publiée par Lami; Florence, 1746. Enfin, Gram fut l'éditeur de *Lamberti Bos. Antiquitates Græcæ*; Copenhague, 1721, in-12; — *Theophrasti Caracteres, græce*; 1725, in-8°; — *Olai Wormii Epistolæ*; 1728, in-8°; édition qui fut presque entièrement anéantie par un incendie; — *N. Cragii Annalium Libri VI, quibus res danicæ ab excessu Friderici I a Christiano III gestæ ad annum* 1550 *enarrantur*, avec préface; 1737, in-fol.; — *Christian IV des historiæ*, par Slange, t. I-IV; 1749, in-fol., édit. revue et améliorée. On trouve des lettres de Gram dans *Sylloge Epistolarum*; Nuremberg; — *Journal for Politik*, etc., redigé par Fabricius, an. 1810, t. I, et dans d'autres recueils.

Son frère *Laurent*, né en 1701, mort en 1774, fut pasteur en diverses localités, et fut nommé en 1757 professeur de théologie à l'Académie de Soröe. On a de lui : *Thesium philologicarum Dodecas*; Copenhague, 1721, in-4°, et d'autres écrits.

Nyerup et Kraft, *Litt.-Lex.*

GRAM (*Christian*), jurisconsulte danois, vivait à la même époque; il mourut à Christiania, avec le titre de conseiller de justice. On a de lui : *Kort Journal*; Christiania (1760), in-4°, brève relation de son voyage en France, en Hollande et en Angleterre; — *Forsæg til oprindelse af det beneficerede Gods i Norge* (Essai sur l'Origine des Bénéfices en Norvège); Christiania, 1773, in-4°; — Traduction en danois de l'*Histoire*

de la révolution de Gènes, par Voltaire; ibid.
E. Beauvois.

Suhm, *Préface de la trad. danoise des Ann. de Crag.* — Wolf, *Histor. Ordborg.* — Mœller, notice sur Gramé dans *Skandinavisk Selskabs Skrifter*, 1810.

Gramaye (*Jean-Baptiste*), historien et antiquaire belge, né à Anvers, vers 1580, mort à Lubeck, en 1635. Il étudia le droit à Louvain, où il obtint en 1600 le grade de licencié, puis il professa dans cette ville la rhétorique et le droit. Il habita ensuite Arnheim pendant quelques années en qualité de prévôt de l'église collégiale de Sainte-Walburge. Nommé historiographe, il parcourut pendant trois années toutes les provinces des Pays-Bas, pour y consulter les archives et rechercher les antiquités, mission rendue souvent difficile par les vanités et les prétentions locales. Ayant entrepris le voyage d'Italie et d'Espagne, il fut fait prisonnier par les Barbaresques et conduit en Afrique. De retour dans sa patrie, il fut comblé de faveurs par les archiducs Albert et Isabelle; mais entraîné par sa passion pour les voyages, il se rendit en Moravie et en Silésie, où l'évêque d'Olmutz, le cardinal François de Dietrichstein, l'attacha au collége de cette ville. Il mourut à Lubeck en revenant de Belgique, où ses affaires l'avaient appelé. Ses principaux travaux sont : *Asia, sive Historia universalis Asiaticarum Gentium*, etc.; Cologne, 1591, in-4°; Anvers, 1604, in-4°; reproduit sous le titre d'*Hypomnemata, sive illustria facta Gentium Asiaticarum*; Francfort, 1611; — *Africæ illustratæ Libri X, in quibus Barbaria gentesque ejus, ut olim et nunc, describuntur*, etc.; Tournay, 1622, in-4°; Cologne, 1623, in-4°; — *Diarium Rerum Argelæ gestarum ab anno* 1619, *sive speculum miseriæ servorum turcicorum*; Ath, 1622, in-8°; Cologne, 1623, in-8°; — *Historia Brabantica*; Louvain, 1606, in-8°; — *Antiquitates Ducatus Brabantiæ*, etc.; Bruxelles, 1606, in-4°, et 1610, in-4°; — *Historia Namurcensis, in qua comitum series et gesta, antiquitates urbis et comitatus describuntur*; Anvers, 1607, in-4°; — *Historiæ et antiquitatum urbis et provinciæ Mechliniensis Libri III*; Bruxelles, 1607, in-4°; — *Historiæ et antiquitatum urbis Cameracensis summa Capita*; Bruxelles, 1608, in-4°; — *Hasbaniæ illustratæ Libri X*, etc.; Tournay, 1622, in-4°; Cologne, 1623, in-4°. Les ouvrages de Gramaye relatifs à l'histoire et aux antiquités des Pays-Bas sont réunis dans le recueil intitulé : *Antiquitates Belgicæ, emendatiores et auctæ antiquitatibus Bredanis, nunc primum editis. Accedunt hac editione Nicolai de Guyse Mons Hannoniæ, Davidis Lindani Teneramonda*; Louvain et Bruxelles, 1708, 2 parties en 1 vol. in-fol. Jöcher lui attribue un *Lexicon Mauricum*, mais sans faire connaître si ce livre est imprimé. Les écrits historiques de Gramaye peuvent être utilement consultés, bien qu'ils soient dépourvus de critique et que le style en soit souvent incorrect. E. Regnard.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*. — Jean Zwallard, *Préface de la Description de la ville d'Ath*; Ath, 1610, in-8°.

Grambert (*Joseph*), littérateur français, né en 1761, à Villeneuve près Lons-le-Saulnier, mort dans cette dernière ville, le 11 janvier 1829. Il fit ses études dans sa patrie, et sous la protection du docteur et de l'abbé Girand, ses oncles, il vint à Paris et se fit remarquer par quelques poésies légères ou de circonstance. Il accepta les principes révolutionnaires, et devint membre très-actif de la Société des Jacobins. Comme beaucoup d'autres, il se trouva dépassé par les événements, et sa raison se troubla devant leur accomplissement. Il se retira à Lons-le-Saulnier, et, après une guérison plus ou moins complète, obtint une place dans l'administration départementale. Plus tard, il professa la rhétorique et ouvrit une institution primaire. On a de lui : *La Voltairiade, ou Aventures de Voltaire dans l'autre monde*, février 1815, in-8°. C'est l'œuvre d'un esprit malade, où l'auteur, après avoir décrit un pandémonium dans lequel Voltaire joue un grand rôle, fait chasser de l'Élysée le grand philosophe par le goupillon de l'abbé Nonnotte. Grambert a laissé en manuscrit des *Mémoires*. H. Lesueur.

Quérard, *La France littéraire*.

***Grammarseo** (*Pietro*), peintre de l'école piémontaise, né dans le Montferrat, florissait en 1523. En cette année, il peignit un bon tableau d'autel que l'on conserve encore à l'église des Conventuels de Casale. E. B—n.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

***Grammatica** (*Antiveduto*), peintre de l'école romaine, né d'un père siennois, aux environs de Rome, en 1571, mort en 1626. Élève de Domenico Perugino, il fut un des bons artistes de son temps; il excellait surtout à peindre les portraits et à contrefaire les œuvres des grands maîtres. Il abusa indignement de ce dernier talent, et se fit chasser honteusement de l'académie de Saint-Luc, dont il était *prince* ou président pour avoir tenté de substituer une copie qu'il avait faite secrètement du *Saint Luc* de Raphael que possède l'Académie, afin de vendre ce tableau à un seigneur étranger. La honte et le chagrin paraissent avoir abrégé sa carrière.

Il laissa un fils, nommé *Impériale*, qui mourut à l'âge de trente-six ans, sans avoir su s'élever au-dessus de la médiocrité. E. B—n.

Baglione, *Vite de' Pittori*, etc., *dal* 1572 *al* 1642. — Missirini, *Memorie per servire alla storia della Romana Accademia di S.-Luca*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*.

Grammatico ou **Grammaticus** (*Nicaise*), astronome italien, né à Trente, mort à Ratisbonne, le 28 septembre 1736. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et fit beaucoup d'observations à Fribourg en Brisgau, depuis 1718; à Ingolstadt, depuis 1722 jusqu'en 1726; à Madrid,

en 1727 et 1728. Il enseignait dans ces différentes villes les mathématiques et la philosophie. Ses ouvrages sont : *Methodus nova Solis et Lunæ eclipsium in plano organice delineandarum*; Fribourg, 1720, in-4°; — des additions à une nouvelle édition des tables astronomiques de La Hire (*Tabulæ astronomicæ Planetarum omnium, Ludovici XIV jussu et munificentia exaratæ anno 1702, nunc vero in commodum astronomiæ cultorum denuo in lucem editæ : adduntur in fine Tabulæ Cassinianæ reformatæ motus satellitis primi Jovis*; Ingolstadt, 1722, in-4°; — *Problema geographicum de longitudine locorum terræ per acum nauticam indaganda*; ibid., 1723, in-4°; — *Exercitatio de cometa anni* 1723 (en collaboration avec le P. Schreier, qui succéda à Ingolstadt au P. Grammatico); ibid., 1724, in-4°; — *Planetolabium novum, pro Solis reliquorumque planetarum positu accurate designando*; ibid., 1725, in-fol.; — *Uranophili e Soc. Jesu Tabulæ lunares, ex theoria et mensuris Isaaci Newtoni, in gratiam cultorum astronomiæ concinnatæ, addito usu tabularum*; ibid., 1726, in-4°; — *Dissertatio astronomica de ratione corrigendi typos et calculos eclipsium Solis et Lunæ, mapparumque geographicarum constructiones, ab astronomis et geographis hactenus adhibitas, in hypothesi Telluris sphæricæ, cum ista reapse sit figuræ sphæroidalis*; Nuremberg et Ingolstadt, 1734, in-4°, et dans la *Commercium litterarium astronomicum*, n° 12; l'auteur y supposait, avec Cassini, la terre allongée vers les pôles, erreur qui ne fut dissipée qu'en 1736; — *De vera epocha conditi et per Christum reparati orbis Dissertatio*; Ingolstadt, 1734, in-4°; — *Dissertatio astronomica de cometa annorum* 1729 et 1730; Tyrnau, 1736, in-12.
H.

Lalande, *Bibliographie astronomique*. — Weidler, *Hist. astronomiæ*.

GRAMMONT, famille française, qui tire son nom d'un château fort situé entre Vesoul et Montbéliard, lequel a été ruiné par Louis XI. Essentiellement distincte de la maison de Gramont, elle est une branche de la maison de *Granges*, du haut baronnage de l'antique chevalerie de Bourgogne. Cette famille possède des titres historiques curieux, dont l'origine paraît remonter au onzième siècle. Saint Théodule, évêque de Sion sous Charlemagne, était de la maison de Grammont. Guy, sire de Granges, chevalier en 1105, reçut, en 1162, à leur passage dans son pays, les fameuses reliques des trois rois mages, que l'empereur Frédéric Barberousse envoyait de Milan à Cologne, où elles sont encore. Il fut préposé à leur garde, et obtint d'écarteler ses armes d'*azur à trois têtes de rois couronnés d'or*. De là aussi l'origine de la devise de cette maison : *Dieu aide au gardien des rois*. Les Grammont ont été élevés aux premières dignités de l'Église, de l'État et de l'armée, tant sous la monarchie espagnole que sous la souveraineté des rois de France après la conquête de la Franche-Comté. Philippe IV, roi d'Espagne, érigea la terre de Grammont en comté, en 1656. La terre de Villersexel, touchant à celle de Grammont, devenue le séjour du chef de la famille, fut érigée en marquisat, en 1718. Les principaux personnages de cette famille sont :

GRAMMONT (*Antoine-Pierre Ier* DE), prélat français, né en 1615, mort le 1er mai 1698. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique. Alexandre VII le nomma, en 1662, doyen du chapitre de Besançon; Grammont ne voulut pas accepter cette dignité, dont la collation appartenait aux chanoines. Pour lui prouver leur gratitude, ceux-ci l'élurent archevêque; mais le pape, qui ne reconnaissait pas au chapitre le droit de nommer l'archevêque, refusa de confirmer cette élection; cependant il offrit des bulles de nomination. Grammont les accepta; il se fit alors sacrer, et prit possession de son siége. Lorsque Louis XIV envahit la Franche-Comté, en 1668, Grammont, enfermé dans Besançon, fit tous ses efforts pour retarder la prise de cette ville. Les ecclésiastiques eux-mêmes prirent part à la défense de la place, et on vit souvent venir l'archevêque sur les remparts encourager les citoyens à la résistance. Six ans après, son pays fut de nouveau envahi par les troupes françaises. Grammont se résigna, et il reçut Louis XIV à la porte de sa cathédrale, en lui disant : « Nous allons rendre grâces à Dieu de ce que, si sa providence nous a destinés à vivre sous la domination de Votre Majesté, elle nous a donnés au plus grand des rois. » Grammont s'occupa dès lors de relever les études dans son diocèse; il rétablit les écoles de théologie, fonda un séminaire, une maison de missionnaires, et contribua à la reconstruction du grand hôpital. On lui doit de nouvelles éditions du *Missel*, du *Bréviaire*, du *Rituel*, et un *Catéchisme* de son diocèse. J. V.

Dunod de Charnage, *Hist. de l'Église, de la Ville et du Diocèse de Besançon*.

GRAMMONT (*François-Joseph* DE), prélat français, neveu du précédent, mort le 20 août 1715. Coadjuteur de son oncle, sous le titre d'évêque de Philadelphie, il lui succéda sur le siége de Besançon. Il reconstruisit l'archevêché, donna de nouvelles éditions du *Bréviaire* et du *Rituel*, publia un recueil de statuts synodaux, et laissa sa fortune au séminaire. J. V.

Dunod de Charnage, *Hist. de l'Égl., de la Ville et du Diocèse de Besançon*. — *Histoire du Comté de Bourgogne*, tome II, p. 479.

GRAMMONT (*Antoine-Pierre II* DE), prélat français, neveu du précédent, né en 1685, mort le 7 septembre 1754. Après avoir achevé ses études au collége Louis-le-Grand à Paris, il devint à dix-sept ans aide de camp de son oncle, le marquis de Grammont, qui commandait alors sur le Rhin. Il se fit remarquer dans la campagne de 1702; mais blessé devant Spire, il fut fait

prisonnier. Échangé, il reçut le commandement d'un régiment de dragons qui porta son nom. A Malplaquet, il eut un cheval tué sous lui. A la paix son régiment fut licencié; Grammont revint dans sa province, et bientôt il embrassa l'état ecclésiastique; l'archevêque son oncle le pourvut d'un canonicat du chapitre de Besançon. En 1735, Louis XV le nomma à son tour archevêque de cette ville. Grammont aimait les lettres, et devint directeur de l'Académie de Besançon. J. V.

Courbouzon, *Éloge d'Ant.-Pierre de Grammont.*

*GRAMMONT (*Michel* DE), général français, du dix-huitième siècle, mort doyen des lieutenants généraux. En récompense de sa belle défense de la petite place de Rheinstein, sur le Rhin, le roi Louis XIV lui donna six pièces de canon. C'est pour lui que la terre de Villersexel fut érigée en marquisat, en 1718.

Son frère aîné, aussi lieutenant général, fut commandant en chef du comté de Bourgogne.

Pierre DE GRAMMONT, fils de Michel, mourut en 1795, doyen des lieutenants généraux.

Duc. de Caraman, *Encycl. des G. du M.*

GRAMMONT (*Alexandre-Marie-François-de-Sales-Théodule*, marquis DE), homme politique français, né le 26 avril 1765, au château de Dracy-le-Conches (Saône-et-Loire), mort au château de Villersexel, en 1841. Entré dès l'âge de seize ans dans un régiment de cavalerie, en qualité de sous-lieutenant, il devint trois ans après capitaine. Il épousa une demoiselle de Noailles, et devint ainsi le beau-frère du général La Fayette, dont il partageait les principes politiques. Admis comme grenadier dans la garde nationale, il fut blessé le 10 août 1792, en défendant la monarchie constitutionnelle. Il vécut ensuite dans la retraite jusqu'en 1812, époque à laquelle il reçut le titre de président du collége électoral du département de la Haute-Saône, qui le choisit pour candidat au sénat; mais, peu sympathique au régime impérial, il refusa de faire partie d'une députation envoyée à Napoléon, et ne fut pas nommé. En 1814 il se chargea de présenter au roi Louis XVIII une adresse pleine de dignité au nom du conseil général de la Haute-Saône. De 1815 à 1839, il représenta à la chambre des députés l'arrondissement de Lure, où est située la terre de Villersexel. Il vota toujours avec l'opposition constitutionnelle, et défendit les droits et la liberté des citoyens. Sa fille a épousé M. le comte Félix de Mérode. J. V.

Biogr. des Députés.

*GRAMMONT (*Ferdinand*, marquis DE), homme politique français, fils du précédent, est né à Villersexel (Haute-Saône), le 6 juin 1805. Jeune encore, il prit une part active aux progrès de l'agriculture et de l'industrie métallurgique dans son département. Élu député de Lure, à la place de son père, en 1839, il contribua au rejet de la loi de dotation du duc de Nemours. Il vota constamment avec l'opposition de gauche, et se montra partisan de la réforme électorale. A la révolution de Février, il était encore député; il fut réélu par le département de la Haute-Saône à l'Assemblée constituante, où il fit partie du comité du commerce. A l'Assemblée législative, il vota avec la majorité. Élu député au corps législatif par le même département, après les événements de décembre 1851, il a été réélu en 1857. Le marquis de Grammont a épousé en 1829 une fille du duc de Crillon. J. V.

Biogr. des Députés. — Biogr. des Représentants à l'Assemblée constituante. — Biogr. des Représentants à l'Assemblée législative. — Les trois grands Corps de l'État.

*GRAMMONT (*Jacques-Philippe* DELMAS DE), général et homme politique français, né à la fin du siècle dernier, était colonel de hussards à la révolution de Février. Nommé général de brigade le 7 décembre 1848, il fut chargé du commandement d'une brigade de l'armée des Alpes, et en l'absence du général d'Uzer, il devint le commandant en chef des forces militaires dans le département de la Loire, mis en état de siége en juin 1849. Élu représentant à l'Assemblée législative par le même département, le 22 juillet, son élection fut contestée; mais il réussit à se faire admettre, et il se fit bientôt dans l'assemblée une position particulière par ses discours et ses propositions originales. Il demanda d'abord l'établissement d'une banque foncière, puis il présenta un projet de loi contre les mauvais traitements exercés sur les animaux, demanda la réduction des états-majors, le transport du siége du gouvernement et de l'assemblée à Versailles, etc. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, il fut nommé membre de la commission consultative et chargé du commandement des forces militaires dans le département de Lot-et-Garonne; le 15 janvier 1852, il fut appelé au commandement du département des Basses-Pyrénées. Bientôt après il fit un voyage en Espagne, devint général de division, et fut mis en disponibilité. Au mois de mai 1857, il a été appelé au commandement d'une division de cavalerie réunie à Lunéville. L. L—T.

Moniteur, 1849, 1850 et 1851.

GRAMMONT (NOURRY dit). *Voy.* NOURRY.

GRAMOND ou GRAMMONT (*Gabriel-Barthélemy*, seigneur DE), historien et magistrat français, né à Toulouse, vers 1590, mort dans la même ville, en 1654. Issu d'une ancienne famille du Rouergue qui avait fourni un grand nombre de conseillers au parlement de Toulouse, il fut lui-même conseiller au grand conseil, président aux enquêtes du parlement de cette ville, et enfin conseiller d'État ordinaire. On a de lui : *Ludovicus XIII, sive annales Galliæ ab excessu Henri IV. Liber quo rerum in Gallia, Germania, Italia, Belgia, Lotharingia per Gallos hoc tempore gestarum* (*usque ad annum* 1617), *accurata narratio continetur, et quidem uberior quam in aliis hactenus editis libris*; Paris, 1641, in-fol. Grammont fit repa-

raître son ouvrage avec une continuation jusqu'à l'an 1629 : *Historiarum Galliæ ab excessu Henrici IV...... Libri decem octo*; Toulouse, 1643, in-fol.; Amsterdam (Elzevier), 1653, in-8°. Cet ouvrage est une continuation de la grande *Histoire* de De Thou ; mais Grammont n'avait ni le caractère ni le talent de cet illustre écrivain. Il flatte le cardinal de Richelieu, dont il attendait des faveurs, et déchire d'autres personnes, dont il n'espérait rien. Son style est affecté et incorrect. Guy Patin, dans ses lettres, juge fort sévèrement cet ouvrage. « Son livre est peu de chose, dit-il, et infiniment au-dessous de l'*Histoire* du président De Thou. Il est rempli de faussetés et de flatteries indignes d'un homme d'honneur. Quand il fut achevé d'imprimer et près d'être mis en vente, M. de Gramond fit refaire les quinze dernières feuilles, pour y flatter plus fortement le cardinal de Richelieu, qui était alors au plus haut point de faveur. Ce bonhomme crut qu'il n'y avait point de termes assez forts pour le louer; mais il n'y gagna rien, car le cardinal vint à mourir. » Gramond avait déjà publié : *Historia prostratæ a Ludovico XIII sectariorum in Gallia Rebellionis;* Toulouse, 1623, in-4°. Gramond dans cet ouvrage prend plutôt le ton d'un controversiste que celui d'un historien, et il se montre aussi violent qu'injuste pour les protestants. X.

Guy Patin, *Lettres*, t. I, let. 91. — Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*, t. IV. — Lambert, *Histoire littéraire du siècle de Louis XIV*, t. I, liv. 4. — Funccius, *Breviarium orbis Romani imperantis*, p. 44. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*. — Lelong, *Dictionnaire historique de la France* (édit. Fontette), t. II, p. 486. — *Biographie Toulousaine*.

* **GRAMONT**, famille française, qui doit son nom à une petite ville du département des Basses-Pyrénées, appelée aussi Bidache, sur la Bidouze, à deux myriamètres et demi de Bayonne, et qui était autrefois la capitale de la seigneurie indépendante que cette famille possédait entre le Labourd et la basse Navarre. Les Gramont font remonter leur origine à Sanche-Garcie-Agramonte d'Aure, vicomte d'Arboust, seigneur de Montalban et de Salles, qui, en 1381, rendit hommage pour ces divers fiefs au comte de Foix. Ils se sont divisés en deux branches, celle de *Gramont d'Aure ou d'Aster*, et celle de *Gramont-Caderousse*.

Les Gramont d'Aure, branche aînée de la maison, descendent en ligne directe de Sanche-Garcie-Agramonte d'Aure. La vicomté d'Aster, en Bigorre, passa, en 1460, par acquisition, dans leur famille, qui depuis en conserva le nom.

Les Gramont-Caderousse, autrement dits du *Dauphiné*, descendaient d'un cadet des Gramont de Navarre, qui au quinzième siècle vint s'établir en Dauphiné, où il acquit la seigneurie de *Vachères*. L. L—T.

Grands-Officiers de la Couronne, t. IV, p. 603 et suiv. — *Notice historique sur la Maison de Gramont*; Versailles, 1857.

I. *Branche des Gramont d'Aure*.

Parmi les hommes remarquables de cette branche, on cite :

* **GRAMONT** (*Roger* DE), sieur de Bidache, qui fut ambassadeur à Rome sous Louis XII. Un de ses fils, *Charles* DE GRAMONT, fut archevêque de Bordeaux.

Notice histor. sur la Maison de Gramont.

GRAMONT (*Gabriel* DE), prélat français, autre fils de Roger de Gramont, mort le 26 mars 1534, dans son château de Balma, près de Toulouse. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, Gabriel succéda à son frère dans l'évêché de Couserans, et fut pourvu de celui de Tarbes en 1522. François I[er] le chargea de plusieurs missions délicates. Envoyé en 1526 en Espagne pour travailler à la délivrance du roi de France, il resta à Madrid après le départ de ce prince. L'empereur ayant appris que François I[er] venait de se liguer avec le roi d'Angleterre, fit arrêter Gramont; mais des représailles exercées sur des envoyés espagnols le firent rendre à la liberté. Revenu en France, Gramont fut envoyé en Angleterre, avec mission de pousser Henri VIII à jeter les yeux sur la duchesse d'Alençon lorsqu'il songerait à remplacer Catherine d'Aragon. Gramont conseilla en effet le divorce au roi d'Angleterre; mais il eut le déplaisir de voir Henri VIII épouser ensuite Anne de Boulen. Son élection à l'archevêché de Bordeaux par le chapitre de cette ville, en 1529, fut annulée par le pape, comme contraire au concordat, mais le pape le nomma aussitôt à cette dignité; cinq mois après il se démit en faveur de son frère. Le roi lui donna l'ambassade de Rome, et Clément VII le revêtit de la pourpre en 1530. Gramont négocia le mariage du duc d'Orléans, qui fut depuis Henri II, avec Catherine de Médicis, nièce du pape. En 1532 il fut nommé évêque de Poitiers et enfin archevêque de Toulouse. On a conservé de lui en manuscrit un recueil de lettres relatives à ses différentes ambassades. L. L—T.

Notice hist. sur la Maison de Gramont. — Aubéry, *Hist. des Cardinaux.*

* **GRAMONT** (*Antoine I*[er] D'AURE DE), mort en 1576, issu du mariage de Menaud d'Aure, vicomte d'Aster, et de la petite-fille de Roger de Gramont, *Claire* DE GRAMONT, unique héritière de cette maison, fut substitué aux noms et armes de Gramont. Il servit les rois Henri II et Henri III.

Notice histor. sur la Maison de Gramont.

* **GRAMONT** (*Philibert* DE), comte DE GUICHE, fils du précédent, né en 1552, mort en 1580. Il avait épousé, en 1567, Diane d'Andouins, la belle Corisande, qui, après la mort de son mari, devint l'une des maîtresses de Henri IV (voy. GUICHE). Gouverneur de Bayonne, le comte de Guiche eut le bras emporté d'un coup de canon au siége de La Fère, et mourut des suites de cette blessure.

Notice hist. sur la Maison de Gramont.

* **GRAMONT** (*Antoine II* DE), vicomte d'Aster et de Louvigny, épousa une nièce de Richelieu.

Notice hist. sur la Maison de Grámont, Versailles, 1857.

GRAMONT (*Antoine III*, maréchal duc DE), général français, né en 1604, mort à Bayonne, le 12 juillet 1678. Il parut à la cour sous le nom de *comte de Guiche*. En 1621 il servait au siége de Saint-Antonin, et l'année suivante il se trouvait à celui de Montpellier. En 1624 il se jeta dans Breda, et après la prise de cette place il se rendit en Piémont. Une affaire d'honneur l'obligea de passer en Allemagne, dans l'armée du comte de Tilly. En 1627, le duc de Mantoue le nomma son lieutenant général dans le Montferrat. Le comte de Guiche soutint alors un siége de vingt-et-un jours dans Nice de la Paille, et défendit, en 1630, la ville de Mantoue, assiégée par les Impériaux. Ayant été enveloppé dans une sortie, il fut blessé et fait prisonnier. La paix de Quérasque lui rendit la liberté, en 1631. Deux ans après, il put rentrer en France. On l'envoya en 1634 commander à Calais, et en 1635 il fut nommé maréchal de camp. Employé en cette qualité à l'armée d'Allemagne et de Flandre, sous le cardinal de La Valette, il fut blessé à Binghen, et se signala en plusieurs rencontres. Créé lieutenant général au gouvernement de Normandie et nommé gouverneur du château de Rouen à la mort du marquis de La Meilleraye, en 1638, il servit encore comme maréchal de camp dans l'armée d'Italie sous les ordres du cardinal de La Valette et du duc de Candale. Il y commanda la cavalerie. En 1639, il fut nommé mestre de camp du régiment des gardes françaises, et se trouva à la prise de Chivas. Chargé du commandement des troupes qui devaient suivre le roi en Savoie, il servit sous les ordres du maréchal de La Meilleraye en 1640, à Arras, à Bapaume, et fut promu lieutenant général des armées du roi le 10 avril 1641. Il continua de servir en Flandre, commanda une des attaques au siége d'Aire, investit La Bassée, et contribua à la prise de Bapaume, qui capitula le 18 septembre. Créé maréchal de France quatre jours après, il partagea le commandement de l'armée de Flandre avec La Meilleraye. En 1642 il prit le commandement de l'armée de Champagne, et se laissa battre à Honnecourt par le général Mello. En 1644 il servit sous le duc d'Enghien, eut un cheval tué sous lui à Fribourg, et commanda une attaque à la prise de Philipsbourg. Après la mort de son père, il lui succéda dans le gouvernement de la Navarre et du Béarn et dans le gouvernement de Bayonne. Il commanda encore l'armée du Luxembourg, sous le duc d'Enghien, prit Wimpfen, fut blessé à Nordlingen et fait prisonnier. Échangé presque aussitôt, il commanda l'armée de Flandre avec les maréchaux Gassion et de Rantzau en 1646, et contribua à la prise de Courtray. On le retrouve encore au siége de Lerida et à la bataille de Lens, où il commandait l'aile gauche. En récompense, il fut créé duc et pair de France par lettres d'érection du comté de Gramont en duché-pairie, du mois de novembre 1648; mais il ne fut reçu qu'en 1663. Le maréchal de Gramont commandait l'armée devant Paris sous les ordres du prince de Condé en 1649. Il conserva Bayonne pendant les troubles de la Guienne jusqu'en 1657. Cette année il alla comme ambassadeur extraordinaire à Francfort, où on devait élire un empereur. En 1659 il alla à Madrid demander l'infante Marie-Thérèse en mariage au nom du roi. A la mort du duc d'Épernon, il devint colonel des gardes françaises. Il parut encore à la tranchée aux siéges de Douay et de Courtray en 1667. Quatre ans après, il se démit de sa charge de colonel des gardes françaises, et se retira à Bayonne. Il avait la réputation d'un *courtisan délié*. On a de lui des *Mémoires*, qui ont été publiés par son fils en 1716, 2 vol. in-12. Ils sont loin d'avoir le charme de ceux du comte son frère; mais ils contiennent des détails intéressants sur ses négociations en Allemagne et en Espagne, et sur les faits militaires de l'époque. Dans une lettre du 8 décembre 1673, M[me] de Sévigné dépeint la douleur du vieux maréchal en apprenant, de la bouche de Bourdaloue, la mort de son fils aîné, le comte de Guiche. L. L—T.

P. Griffet, *Histoire de Louis XIII*. — De Courcelles, *Dict. des Généraux français*. — *Mémoires* de Richelieu, de Mme de Motteville, du cardinal de Retz, de Montglat, de Lenet, du maréchal de Gramont et du P. d'Avrigny. — Petitot, *Notice* en tête des *Memoires*. du maréchal de Grammont.

GRAMONT (*Philibert*, d'abord chevalier, puis comte DE), né en 1621, mort le 10 janvier 1707. Fils d'Antoine II, et frère du maréchal de Gramont, son aïeul était Philibert, comte de Gramont, mari de Corisande d'Andouins, maîtresse de Henri IV; aussi Hamilton, qui a écrit les *Mémoires* de notre chevalier, lui fait-il dire à son ami Matta : « Tu ne sais peut-être pas qu'il n'a tenu qu'à mon père d'être fils de Henri IV. Le roi voulait à toute force le reconnaître, et jamais ce traître d'homme n'y voulut consentir. Vois un peu ce que ce serait que les Gramont sans ce beau travers! Ils auraient le pas devant les César de Vendôme. Tu as beau rire, c'est l'Évangile (ch. 3) ». Suivant M[me] de Sévigné, il aurait renouvelé un jour ce propos chez le grand dauphin, devant Louis XIV, qu'il prit à témoin des chances qu'il avait eues de faire partie de la maison royale; la légèreté hardie et la joyeuse décision de son caractère permettent de croire à cette anecdote. On le mit au collége de Pau, où il fit ses études tant bien que mal. Sa famille voulait le faire d'Église, mais ce n'était point l'avis du jeune homme; son premier voyage à Paris et sa présentation à la cour achevèrent de le séduire et de le déterminer à rester dans le monde. Le chevalier de Gramont servit comme volontaire sous Condé, entre autres aux journées de Lens, de Nordlingue, de Fribourg; et sous Turenne, il assista à plusieurs siéges, tels que ceux de Trin, d'Arras et de Lerida, joua

son rôle dans plusieurs batailles, et prit part à la conquête de la Franche-Comté en 1668, et à la guerre de Hollande en 1672. Il montra partout la même bravoure insouciante et gaie, à moins qu'on ne veuille écouter les médisances de Tallemant des Réaux; mais il demeura toujours dans des postes secondaires : son incurable frivolité le rendait fort impropre à des commandements supérieurs. Néanmoins, il obtint le cordon bleu, le gouvernement du pays d'Aunis, et la lieutenance générale de Béarn, etc. Après un voyage en Angleterre, entrepris, s'il faut en croire ses Mémoires, par le désir de connaître Cromwell, il fut obligé d'en faire un second, par ordre du roi, qui l'exila, pour avoir osé lui disputer Mlle de La Motte, une des filles de la reine mère. Ce n'était point qu'il l'aimât, et il paraît que Mlle de La Motte n'était pas d'ailleurs une beauté éclatante, quoiqu'elle eût été recherchée; mais il suffisait qu'elle eût attiré l'attention du souverain pour qu'il la crût digne d'attirer la sienne. Il arriva en Angleterre en 1662, un peu moins de deux ans après la restauration de Charles II, et au plus fort des fêtes pour la réception de l'infante de Portugal. Gramont, qui s'était formé aux cours de Turin et de Paris, devait se plaire à merveille dans cette cour d'Angleterre, frivole, polie, dissipée, toute aux plaisirs, et ses deux passions favorites, celle du jeu et celle des femmes, trouvèrent amplement à s'y satisfaire. Il y plut aussi beaucoup, à côté de Saint-Évremond, qui l'avait précédé d'un an dans son exil, et qui le prit en amitié; il en reçut des leçons d'épicuréisme, dont il n'avait pas besoin, et des règles de conduite qu'il mit à profit. Charles II lui offrit une pension qu'il refusa. Même parmi tous ces brillants seigneurs dont il faut voir la liste et le portrait dans ses Mémoires, il sut se distinguer par son esprit, sa magnificence, ses galanteries, son inconstance en amour, jusqu'à ce qu'enfin la rencontre de Mlle Hamilton vint fixer le plus volage des hommes. Le fixer! nous n'oserions toutefois en répondre : c'est Hamilton qui le dit, mais Hamilton est très-suspect quand il parle de sa sœur; ainsi il nous en fait un magnifique portrait, démenti par d'autres témoignages, et il ne nous raconte pas que le chevalier, en quittant Londres pour retourner en France, avait oublié d'épouser celle qui l'avait *fixé pour toujours*, de sorte qu'il se vit obligé de courir après lui, pour l'en faire ressouvenir.

Gramont revint une première fois en France, sur une lettre de la marquise de Saint-Chaumont, sa sœur, qui avait imprudemment conclu d'une parole du roi, qu'il était rappelé. Il dut repartir, après quelques jours, et il le fit sans regret. Mais enfin son exil cessa définitivement. Il ramena sa femme, qui en général ne plut pas à la cour de France. Mme de Caylus, dans ses *Souvenirs*, la traite d'*Anglaise insupportable;* mais le roi se plaisait en sa compagnie; Mme de Sévigné parle beaucoup d'elle dans sa correspondance avec sa fille. Elle fut dame du palais de la reine Marie-Thérèse d'Autriche. En vieillissant, le comte de Gramont ne perdit point les grâces de son esprit ni cette suprême élégance de courtisan dont il était le type : « C'est le seul vieillard que j'aie connu, a dit de lui Ninon de L'Enclos, qui ne fût pas ridicule à la cour ». Il « galantisait » encore, et non toujours sans succès, ne songeant à rien de plus sérieux, malgré les conseils pieux de sa femme. A soixante-quinze ans, il fit une maladie grave, dans laquelle il reçut la visite de Dangeau, qui venait de la part du roi l'exhorter à penser à Dieu. Il se convertit autant qu'il le pouvait faire, c'est-à-dire bien peu, et guérit. Il avait quatre-vingts ans quand son beau-frère, Antoine Hamilton, écrivit, pour le récréer, les aventures de sa jeunesse; et non-seulement ce vieillard ne vit pas le moindre inconvénient à ce qu'on révélât au public toutes les frivolités de sa vie, ses *bons tours* amoureux et ses escroqueries au jeu; mais encore, comme le censeur, qui était alors Fontenelle, refusait l'autorisation d'imprimer ces *Mémoires*, par considération pour lui, il alla se plaindre au chancelier des sots scrupules du censeur, qui dut accorder l'autorisation. Cette anecdote donne la mesure du sens moral de notre héros. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-six ans, laissant de son mariage deux filles, dont l'une, qui lui ressemblait par les qualités de l'esprit, épousa Henri Howard, comte de Strafford, tandis que la seconde devint abbesse de Poussay, en Lorraine.

Saint-Évremond, quoiqu'il eût choisi Gramont pour son *héros*, à ce que disent les *Mémoires*, l'a traité sévèrement, dans une pièce qu'il lui envoya à lui-même :

> Insolent en prospérité,
> Fort courtois en nécessité,
> L'âme en fortune libérale,
> Aux créanciers pas trop loyale, etc., etc.

Bussy-Rabutin, qui devait nécessairement s'en occuper aussi, l'a peint, au physique, « les yeux riants, le nez bien fait, la bouche belle, une petite fossette au menton qui faisait un agréable effet sur son visage; je ne sais quoi de fin dans la physionomie, la taille assez belle, s'il ne fût point voûté »; au moral « artificieux, volage et même un peu perfide en amour, infatigable et cruel sur la jalousie », à ce que rapporte Hamilton, qui s'en plaint. Toutefois nous trouverions plutôt, quant à nous, qu'on l'a jugé avec trop d'indulgence. Sans doute, la grâce, l'esprit, la légèreté sémillante, l'élégance des manières, cent autres qualités encore de ce genre, toutes françaises et toutes aimables, du moins au premier coup d'œil, lui ont créé beaucoup d'amis et d'admiration parmi ses contemporains; le livre des *Mémoires* est venu consacrer et immortaliser cette réputation, qui par elle seule eût été naturellement éphémère. Mais que de revers à cette étincelante surface! et quel dommage qu'un si

bel esprit et qu'un si parfait courtisan ne fût pas seulement honnête homme! On sent l'approche de la régence dans ce cynisme de bonne compagnie, dans ce vice *charmant* et du meilleur monde, qui s'affiche sans vergogne. Le chevalier de Gramont est un *talon rouge*. On ne peut s'empêcher de le transférer par la pensée en plein dix-huitième siècle, et de le rapprocher du fameux duc de Richelieu, avec lequel il a tant de points de ressemblance, mais sans l'égaler. Le duc de Richelieu en effet occupe une place aux premiers plans de l'histoire de son époque, tandis que Gramont, personnage toujours secondaire, ne fut en somme, comme on l'a dit avec une justesse ingénieuse, qu'un « mauvais sujet de beaucoup d'esprit ». Victor FOURNEL.

Saint-Évremond, *Poésies*. — Bussy-Rabutin, *Histoire amour. des Gaules*, t. I. — Hamilton, *Mémoires de Gramont*.

GRAMONT (*Armand* DE), comte DE GUICHE, général français, fils aîné d'Antoine III et arrière-petit-fils de la belle Corisande, né en 1638, mort en 1674, à Creuznach, dans le Palatinat. Il avait reçu une éducation soignée, et fit ses premières armes au siége de Landrecies, en 1655. Ses assiduités auprès de Mme Henriette le firent exiler. Il se rendit en Pologne, et se distingua dans la guerre contre les Turcs. Rentré en France, il accompagna le roi à Marsal, en 1663. Compromis ensuite dans une intrigue qui avait pour but de faire renvoyer Mlle de La Vallière, il fut banni en Hollande. Il y prit du service, et se signala notamment en 1666 sur la flotte de Ruyter, au combat de Texel contre les Anglais. Il rentra dans sa patrie en 1669; mais il ne reparut à la cour qu'à la fin de 1671. L'année suivante, il fit, sous les ordres du grand Condé, la campagne de Hollande, célèbre surtout par le passage du Rhin, effectué sous les yeux de l'ennemi, le 12 juin 1672. Louis XIV avait donné au comte de Guiche l'ordre de chercher un gué. Quoiqu'il n'en eût pas trouvé, il dit au roi qu'il en avait découvert un près de Tolhuis, au-dessous du fort de Schenck. Arrivé là, il se jette à la nage à la tête des cuirassiers commandés par Revel; l'armée entière suit son exemple, et l'ennemi n'ose pas faire résistance. « Le comte de Guiche, dit Mme de Sévigné (1), a fait une action dont le succès le couvre de gloire; car si elle eût tourné autrement, il eût été criminel. Il se charge de reconnaître si la rivière est guéable; il dit que oui : elle ne l'est pas; des escadrons entiers passent à la nage, sans se déranger. Il est vrai qu'il passe le premier : cela ne s'est jamais hasardé, cela réussit; il enveloppe des escadrons, et les force à se rendre, etc. » Ayant été chargé d'escorter un convoi en Allemagne, Guiche eut le malheur de se laisser battre par Montecuculi, le 22 novembre 1673. Il en éprouva un tel chagrin, qu'il mourut sept mois après. Il avait épousé Marie-Louise de Béthune-Sully; mais cette union n'avait pas été heureuse. En apprenant la mort de son mari, la comtesse de Guiche dit simplement : « Il était aimable; je l'aurais aimé passionnément s'il m'avait un peu aimée. » Mme de Sévigné raconte la fin du comte de Guiche et la douleur de son père dans une lettre des plus attendrissantes. « Le comte de Guiche, disait-elle deux ans auparavant, est à la cour tout seul de son air et de sa manière, un héros de roman, qui ne ressemble point au reste des hommes. » Il a laissé des *Mémoires concernant les Provinces-Unies, et servant de supplément et de confirmation à ceux d'Aubery du Maurier et du comte d'Estrades*; Londres, 1744, in-12. Ils avaient été rédigés par le comte de Guiche pendant son séjour en Hollande. Prosper Marchand les publia, sur un manuscrit provenant de la bibliothèque d'Angevilliers. On trouve à la suite la *Relation du siége de Wesel* et la *Relation du passage du Rhin*. L. LOUVET.

Mémoires de Mme de Motteville. — *Histoire de Mme Henriette*. — *Mémoires du Maréchal de Gramont*. — *Notice* en tête de ces *Mémoires*, par Petitot. — Marchand, *Dict. hist.*, t. Ier. — Mme de Sévigné, *Lettres*.

GRAMONT (*Antoine IV*, duc DE), maréchal de France, petit-fils du duc Antoine III, né en janvier 1672, mort le 16 septembre 1725. Connu d'abord sous le nom de comte de Guiche, il entra, en 1685, dans les mousquetaires, et eut un régiment en 1687. Aide de camp du dauphin en 1688, il servit au siége de Philipsbourg, se trouva à la prise de Manheim, de Spire, de Worms, d'Oppenheim, de Trèves et de Frankenthal. Il combattit encore à Fleurus, à Mons, à Liége, à Leuze, à Namur, à Tongres, à Neerwinde et à Charleroy. Nommé brigadier en 1694, il fit le reste de la campagne à l'armée de Flandre. Créé duc sur la démission de son père, il prit alors le nom de duc de Guiche. Il fit encore la campagne de Flandre en 1695, et se trouva au bombardement de Bruxelles. Nommé mestre de camp général des dragons en 1696, il fut employé sous le maréchal de Catinat, puis sous le maréchal de Boufflers. Maréchal de camp en 1702, il servit en Flandre, fut pourvu de la charge de colonel général des dragons, combattit à Eckeren, et contribua au succès de cette journée. Employé en 1704, sous les ordres du maréchal de Villeroy, il fut promu lieutenant général des armées du roi, le 26 octobre, et obtint la charge de colonel général des gardes françaises, troupes qu'il commanda à la journée de Ramillies. Il fut envoyé en 1705 auprès de Philippe V, roi d'Espagne; mais sa confiance présomptueuse le fit échouer dans la

(1) Lettre du 3 juillet 1672. Boileau célèbre cette action du comte de Guiche dans sa IVe épître, mais en défigurant un peu l'histoire :

Ils marchent droit au fleuve, où Louis en personne,
Déjà prêt à passer, instruit, dispose, ordonne.
Par son ordre, Gramont, le premier dans les flots,
S'avance soutenu des regards du héros !...
Revel le suit de près : sous ce chef redouté
Marche des cuirassiers l'escadron indompté...
Louis, les animant du feu de son courage,
Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage.

mission qui lui avait été confiée. Il s'imaginait pouvoir gouverner le roi d'Espagne, en dépit de la reine, qui avait un extrême ascendant sur son mari. En 1709 il fut blessé, à la bataille de Malplaquet. En 1712 il fut nommé lieutenant général de Bayonne, puis gouverneur et lieutenant général de la Navarre et du Béarn, en survivance de son père. Il était encore à la prise de Douay et à celle du Quesnoy, au siége de Landau, ainsi qu'à celui de Fribourg. Fait conseiller aux conseils de régence et de la guerre en 1715, il prit le nom de duc de Gramont en 1720, à la mort de son père. Enfin, il fut élevé à la dignité maréchal de France en 1724. L. LOUVET.

Mémoires du Maréchal de Gramont, de Noailles, du P. D'Avrigny. — P. Griffet, *Journal hist. de Louis XIV.* — De Quincy, *Histoire militaire.* — De Courcelles, *Dict. des Généraux français.*

* **GRAMONT** (*Louis* DE), pair de France, né en 1689, colonel des gardes françaises et gouverneur de Navarre, fut tué d'un coup de canon sur le champ de bataille de Fontenoy, le 11 mai 1745. Sa désobéissance avait causé dix ans auparavant la perte de la bataille de Dettingen.

Notice hist. sur la Maison de Gramont.

GRAMONT (*Béatrix* DE CHOISEUL-STAINVILLE, duchesse DE), née à Lunéville, en 1730, guillotinée le 17 avril 1794. Sœur du duc de Choiseul, qui devint ministre sous Louis XV, elle fut d'abord chanoinesse de Remiremont, puis elle épousa, en 1759, le duc de Gramont, seigneur de Bidache. La position de son frère, sur lequel elle avait un certain ascendant, lui donna une grande importance. On prétend que c'est par l'influence de cette femme hautaine que Choiseul refusa l'alliance politique que M[me] Du Barry lui offrait, refus qui entraina sa disgrâce. Arrêtée pendant la terreur, la duchesse de Gramont fut amenée avec son amie, la duchesse du Châtelet, devant le tribunal révolutionnaire : « Que ma mort soit décidée, dit-elle à Fouquier-Tinville, cela ne m'étonne pas ; j'ai en quelque sorte occupé l'attention du public, et quoique je ne me sois jamais mêlée d'aucune affaire depuis le commencement de la révolution, mes principes et ma manière de penser sont connus ; mais pour cet ange (ajoutait-elle en désignant son amie), en quoi vous a-t-elle offensés, elle qui n'a jamais fait tort à personne, et dont la vie entière n'offre qu'un tableau de vertu et de bienfaisance? » Ce discours ne devait sauver ni l'une ni l'autre. Toutes deux furent condamnées et conduites ensemble à l'échafaud, avec Duval d'Esprémenil, Thouret, Le Chapelier, Lamoignon-Malesherbes, le marquis de Châteaubriand, etc., « convaincus, disait le jugement, d'être auteurs ou complices des complots qui ont existé depuis 89 contre la liberté, la sûreté et la souveraineté du peuple ». L. L—T.

Besenval, *Mémoires.* — *Moniteur*, 30 avril 1794.

* **GRAMONT** (*Antoine-Louis-Marie*, duc DE), lieutenant général et pair de France, né le 17 août 1755, mort à Paris, le 28 août 1836. Il était capitaine d'une des compagnies des gardes du corps, dénommée d'après lui compagnie de Gramont, gendre de la duchesse de Polignac. Il avait émigré en 1789, avait accompagné partout la famille royale, et n'était rentré en France qu'avec elle. Appelé comme témoin dans le procès du maréchal Ney, il fit une déposition pleine de franchise et de modération. Après la révolution de Juillet, il ne crut pas devoir refuser le serment à la nouvelle dynastie, et continua de siéger à la chambre des pairs jusqu'à sa mort. L. L—T.

Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs.*

* **GRAMONT** (*Antoine-Geneviève-Héraclius-Agénor*, duc DE), général français, fils du précédent, né à Versailles, le 7 juin 1789, mort à Paris, en mars 1855, porta d'abord le titre de comte de Gramont, puis celui de duc de Guiche. Emmené par sa famille dans l'émigration, il parcourut successivement avec elle toutes les contrées de l'Europe. Parvenu en Russie, il reçut à l'âge de neuf ans un brevet de sous-lieutenant dans le régiment de Tauride. Peu de temps après il rejoignit son père à Mittau. Le duc de Gramont le conduisit ensuite en Angleterre, où le jeune duc de Guiche fut admis, en 1802, comme sous-lieutenant dans un régiment étranger. Le traitement de ce grade fournit aux frais de son éducation. Il servit sous le drapeau anglais en Espagne et en Portugal, pénétra en France, et fut en quelque sorte l'instigateur du mouvement royaliste à Bordeaux en 1814. Le duc d'Angoulême lui conféra le grade de colonel, et le nomma son premier aide de camp. Il fit sous les ordres du prince la campagne du midi en 1815, reçut le grade de maréchal de camp le 4 avril, partagea la captivité du duc d'Angoulême à Pont-Saint-Esprit, et le suivit dans l'exil. Rentré en France avec ce prince après les Cent Jours, le duc de Guiche fut envoyé à Bordeaux le 30 juillet, et prit le commandement provisoire de la onzième division militaire ; mais il reçut bientôt après le commandement de la deuxième brigade de cavalerie légère de la garde royale, poste qu'il occupa pendant huit ans. Il accompagna le duc d'Angoulême en Espagne en 1823, et, au retour de cette campagne, il fut nommé lieutenant général, puis inspecteur de cavalerie. A la révolution de Juillet, il se rendit à Saint-Cloud, et accompagna la famille proscrite de Rambouillet à Cherbourg. Il revint bientôt à Paris pour mettre ordre aux affaires personnelles du duc d'Angoulême ; ensuite, il alla avec toute sa famille rejoindre ce prince à Édimbourg, d'où il le suivit à Prague. En 1833 il revint en France, et se fixa à Versailles, s'occupant de l'éducation de ses enfants, qu'il fit entrer aux écoles militaires. A la mort de son père, il prit le titre de duc de Gramont. De son mariage avec la fille du général comte d'Orsay, il a laissé trois fils : le duc DE GUICHE, ministre de France en Sardaigne

(*voy.* l'article suiv.), *Antoine-Léon-Philibert-Auguste* DE GRAMONT, duc DE LESPARRE, officier supérieur de cavalerie; et *Antoine-Alfred-Onérius-Théophile* DE GRAMONT, officier d'infanterie, qui a fait la campagne d'Orient. L. LOUVET.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome IV, 1re partie, p. 115. — *Biogr. des Hommes vivants.*

* **GRAMONT** (*Antoine-Alfred-Agénor*, d'abord duc DE GUICHE, puis duc DE), né à Paris, le 23 août 1819, fils du précédent, fit ses études à l'École Polytechnique. Après la révolution de Février, on le retrouve aux obsèques de Louis-Philippe à Claremont. En 1852, il fut nommé ministre plénipotentiaire à Stuttgard. En 1853, il fut envoyé comme ministre de France à Turin, poste qu'il occupe encore.

Annuaire de la Noblesse. — *Moniteur*, 1852, 1853.

* **GRAMONT D'ASTER** (*Antoine-Louis-Raymond-Geneviève*, comte DE), né à Paris, le 4 mars 1787, mort au Fort-Royal (Martinique), le 27 juillet 1825. Nommé, en 1818, colonel de la légion départementale des Basses-Pyrénées, qui devint ensuite le 49e de ligne, il était avec son régiment à la Martinique lorsqu'il mourut. En 1815 il avait fait partie de la chambre des députés, et voté avec la majorité. Le 5 mars 1819, le roi l'avait élevé à la pairie, qui passa à son fils, *Antoine-Eugène-Amable-Stanislas*, comte DE GRAMONT D'ASTER, né à Rouen, le 8 mars 1814, et qui prit siége par droit héréditaire le 16 avril 1839. L. L—T.

Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs.*

II. *Branche du Dauphiné.*

En 1441 et 1442, Charles VI, roi de France, s'attacha Robert de Gramont, qui s'établit en Dauphiné et devint seigneur de Vachères. Ce titre appartint dès lors à ses descendants, qui le joignirent au nom de Gramont. Les principaux membres de cette branche sont :

* **GRAMONT** (*Philippe-Guillaume* DE), marquis de Vachères, fut page de Louis XIV, servit brillamment sous ce prince, fut élevé au grade de lieutenant général, et quitta le service en 1678.

* **GRAMONT** (*Marie-Philippe* DE), aide de camp du maréchal de Maillebois pendant la campagne de Corse, en 1739, leva une compagnie de cavalerie en 1742, hérita le 12 octobre 1767, par le testament d'André-Joseph d'Ancezune, duc de Caderousse, son parent maternel, de tous les biens de la maison d'Ancezune, notamment du duché de *Caderousse*, dont le titre a été porté depuis par les descendants de cette branche de la famille de Gramont.

* **GRAMONT** (*Emmanuel-Marie-Pierre-Félix-Isidore* DE), duc de Caderousse, né le le 23 juin 1783, mort vers 1840, servit dans les guerres de l'empire, en Espagne, en Allemagne et en Russie, où il commandait le bataillon sacré pendant la retraite. Une ordonnance royale lui confirma le titre de duc en 1826; en 1827, il fut nommé maréchal de camp et créé pair de France le 19 novembre 1831.

Charles-Marie-Léonie-Robert duc DE GRAMONT-CADEROUSSE, dernier de sa famille, périt à l'âge de vingt-et-un ans, dans un naufrage, en 1854. Il était attaché à la légation de France à Washington. L. L—T.

Barjavel, *Dict. hist., biogr. et bibliog. de Vaucluse.* — Lainé, *Archives généal. et Hist. de la Nobl. de France* (1830).

GRAMONT (*Scipion* DE), sieur de Saint-Germain, écrivain français, né en Provence, dans le seizième siècle, mort vers 1638. Il était secrétaire du cabinet du roi Louis XIII, et Richelieu le chargea d'écrire une *Histoire des expéditions qui se sont faites sur mer*, travail qui s'est perdu s'il a été fait. Gramont entreprit différents voyages en Italie. En 1612 il était à Venise, en 1637 à Rome, et plus tard on le retrouve encore à Venise, où l'on pense qu'il termina sa carrière. On a de lui : *L'abrégé des Artifices, traictant de plusieurs inventions nouvelles, et surtout d'un secret et moien exquis pour entendre et comprendre quelle langue que ce soit dans un an, même la latine et la grecque, qui sont les plus nécessaires*; Aix, 1606, in-12; — *Ser. princ. Marco Ant. Memmo pro felici ejus in Venetiarum ducem inauguratione Carmen*; Venise, 1612, in-4°; — *La Rationnelle, ou l'art des conséquences*; Paris, 1614, in-8°; — *Relation du grand ballet du roi, dansé en la salle du Louvre, le 22 février* 1619, *sur l'aventure de Tancrède dans la forêt enchantée*; Paris, 1619, in-8°; — *Discours du ballet de la reine, tiré de la fable de Psyché*, avec les vers; Paris, 1619, in-4°; — *De la nature, qualité et prérogatives du poinct, où se voient plusieurs belles et admirables curiosités*; Paris, 1619, in-8°; — *Le Denier royal, traité curieux de l'or et de l'argent*; Paris, 1620, in-8°; — *Rupella capta*; Paris, 1628, in-4°; poëme dédié au cardinal de Richelieu; — *Epithalamium in nuptiis Cæsaris de Cambout de Coislin et Mariæ Seguerise*; Paris, 1634, in-4°. On a enfin de Gramont quelques pièces de vers dans le *Sacrifice des Muses*, et il fut l'éditeur de deux recueils publiés en 1634, intitulés *Palmæ regiæ invictissimo Ludovico XIII*, in-4°, et *Epinicia Musarum Emin. Cardinali*, in-4°. L. L—T.

Bayle, *Dict. hist.* — Naudé, *Bibliogr. politica.*

* **GRAMOTIN** (*Ivan Tarasiévich*), garde des sceaux du tzar Michel Féodorovich, mort en 1635, est connu surtout par sa disgrâce, qui n'eut d'autre motif qu'un avis anonyme le dénonçant comme porteur d'une bague magique. Sur ce simple soupçon, le patriarche Philarète le fit exiler, en 1619, à Alatir. Après la mort de Philarète, le tzar rendit à Gramotin sa charge, qui était alors la plus importante dans la monarchie russe, mais il mourut bientôt après. Pce A. G—N.

Lakier, *Rousskaia Heraldika*, I, 200.

GRAN ou **GRAAN** (*Olaus-Stephani*), ecclésiastique et écrivain suédois, vivait à la fin du dix-septième siècle. Après avoir rempli les fonctions d'instituteur à l'école lapone, et de copasteur de la paroisse de Lycksele (dans l'Umea Lappmark), il devint pasteur de Pitea (Westerbothnie), où il fut nommé *prost* ou pasteur de district en 1690. On a de lui un alphabet lapon-suédois et plusieurs catéchismes ou traités en lapon et en suédois. Ces écrits ont été imprimés à Stockholm, de 1667 à 1669. Gran composa aussi une description de la nation lapone, qui est restée manuscrite, mais qui a beaucoup servi à Scheffer pour son *Histoire de la Laponie;* Paris 1673, in-4°.

On a d'un certain *Petrus Olaï* (fils d'Olaüs) *Gran*, qui probablement est le fils du précédent, une dissertation sur le renne, intitulée : *Exercitatio academica delineationem rangiferi exibens;* Upsal, 1685, in-4°. E. B.

J. Scheffer, *Suecia litterata*, dans Möller, *Bibl. Septentrionis eruditi;* Hambourg, 1698, in-8°, t. III, p. 248-481. — Warmholtz, *Bibliotheca historica Sueo-Gothica*, t. II.

GRAN ou **GRANIUS** (*Nicolas-André*), érudit suédois, né à Strengnaes (sur le Mélar), au seizième siècle, vivait encore en 1615. S'étant rendu en Allemagne, il devint professeur de physique à l'Académie d'Helmstædt. La chaire de professeur de mathématiques à l'université d'Upsal lui fut offerte en 1611, mais il ne voulut pas l'accepter. Gran manifesta de l'inclination vers le catholiscisme. Il possédait une bibliothèque assez considérable, qui passa à l'Académie de Helmstædt. On a de lui : *De Causis Roboris ac indolis bellicosæ gentium borealium;* Helmstædt, 1615, in-4° ; — un éloge de Simon Svercher, à la fin de *Vita Svercheri Simonis*, par Herm. Kirkner; Marbourg, 1592, in-4°, — et des dissertations sur des points de morale, de politique, de rhétorique, de physique, de mathématiques, de cosmographie. Ces derniers écrits ont paru à Helmstædt, de 1605 à 1608 ; ils sont en latin. E. B.

J. Scheffer, *Suecia litterata*, dans Möller, *Bibl. Septentrionis eruditi*, t. III, p. 184, 890. — Stjernman, *Bibl. Sueo-Gothica*, t. II, p. 81. — *Svenskt Mercurius;* juill., 1758, p. 43. — Gezelius, *Biogr. Lexicon*, suppl. — *Biogr. Lexicon öf oefver namnk. Sv. Maen*, t. V.

* **GRANACCI** (*Francesco*), peintre de l'école florentine, né à Florence, en 1477, mort en 1544. Jusqu'à dix-huit ans il fut élève de Domenico Ghirlandajo; mais s'étant lié d'amitié avec son illustre condisciple, Michel-Ange, il apprit de lui à s'éloigner de l'ancien style pour prendre une manière plus moderne, qu'il adopta surtout après avoir étudié le fameux carton de la guerre de Pise. Après la mort du Ghirlandajo, il aida ses deux frères Davide et Benedetto à terminer les ouvrages qu'il avait laissés imparfaits. Granacci n'a jamais peint que des sujets sacrés, et surtout des *sainte famille*, qui plus d'une fois ont été attribués à son maître. Les plus modernes de style parmi ses ouvrages sont *La Vierge avec saint Zanobi, saint François et deux anges* à l'église de San-Jacopo-trà-Fossi, et *La Vierge donnant sa ceinture à saint Thomas en présence de saint Michel*, tableau qu'il avait peint pour San-Piero-Maggiore, mais qui est aujourd'hui dans la galerie publique de Florence; la figure de saint Thomas est tout à fait dans la manière de Michel-Ange. Granacci joignait à un coloris brillant un fini précieux, qu'il savait allier à un faire large et vigoureux. Riche et aimant le repos, il ne travaillait guère que par passe-temps ; aussi n'a-t-il pas laissé un grand nombre de tableaux ; outre ceux que nous avons indiqués, Florence possède à l'Académie des Beaux-Arts une *Vierge dans une gloire*, et six petits sujets de l'histoire de sainte Appolline. On voit de lui à la Pinacothèque de Munich un *Saint Jérôme*, une *Sainte Apolline*, *Saint Jean-Baptiste*, *la Madeleine*, et une *Vierge glorieuse*, tableau qui avait été commencé par son maître. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Bottari, *Note al Vasari*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — *Catalogues des Galeries de Florence et de Munich*.

* **GRANATA** (*François*), historien italien, né à Capoue, le 5 février 1701, mort en 1771. Il entra dans les ordres, et se fit recevoir docteur en droit et en théologie. En 1757 le pape Benoît XIV le nomma à l'évêché de Sessa. On a de Granata : *Storia civile della fedelissima città di Capua;* Naples, 1752-1756, 3 vol. in-4° ; — *Ragguaglio istorico della Città di Sessa;* Naples, 1763, in-4°; réimprimé dans le tome II de l'ouvrage suivant; — *Storia sacra della Chiesa metropolitana di Capua;* Naples, 1766, 2 vol. in-4°. E. G.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VIII.

* **GRANBERG** (*Pierre-Adolphe*), littérateur et économiste suédois, né en 1770, à Gothembourg, mort en 1841. Il dirigea pendant quelque temps une imprimerie à Stockholm. Élu en 1825 secrétaire de l'Académie d'Agriculture de Stockholm, il fut l'un des fondateurs de la société pour la publication des documents relatifs à l'histoire scandinave (1816). Ses écrits sont fort nombreux. Il est auteur de plusieurs tragédies et opéras, où l'on trouve du sentiment, mais qui décèlent peu d'imagination et de talent dramatique. Outre *La Mort de Charles Knutson*, (Karl Knutson Dœd ; Stockholm 1823), tragédie en trois actes, publiée à part, il a donné deux recueils de ses *Œuvres dramatiques* (Dramatiska Skrifter, Stockholm, 1811, in-8°, et Nyare dramatiska Skrifter, 1838, in-8°). On a encore de lui : *Skaldestycken* (Morceaux poétiques); Stockholm, 1813, et une imitation du poëme de *L'Immortalité* par Delille.

Deux fois couronné par l'Académie suédoise pour ses *éloges de Sten Sture* (Stockholm, 1804) (1) et *de Axel Oxenstjerna* (Stockholm,

(1) Il n'obtint que la seconde médaille à ce concours; la première fut decernée à Geyer.

1809), Granberg fut chargé de publier *Historisk tafla af konung Gustaf-Adolphs sednare regeringsar* (Tableau historique de la dernière année du règne de Gustave-Adolphe); Stockholm, 1810-1811, 3 vol. (anonyme), ouvrage destiné à justifier la révolution de 1809. Parmi ses autres compositions historiques, il suffit de citer : *Kalmare Unionens Historia* (Histoire de l'Union de Calmar); Stockholm, 1807-1811, 3 vol. in-8°; — *Skandinaviens Historia under konungarne af Folkunga ætten* (Histoire de la Scandinavie sous les rois de la dynastie des Folkung); ib., 1819, 2 vol. in-8°; — *Skandinaviens Krigs Historia ifran Kalmare fœreningens upphæfrande till freden efter Carl XIIs. dœd*, (Histoire des Guerres en Scandinavie, depuis la rupture de l'union de Calmar, jusqu'à la paix qui suivit la mort de Charles XII); ib., 1821, in-8°; — *Staden Gœtheborgs historia och Beskrifning* (Histoire et description de la Ville de Gothembourg); ib., 1814-1815, 2 vol.); — *Trollhætta Kanalfartens historia* (Histoire de la navigation du canal de Trollhætta), deux éditions. Ses principaux ouvrages économiques et statistiques sont : *Svenska kammarverket under Medelalderen; — Om Svenska Kammarverket under K. Gustaf Is. regering* (Les finances de la Suède au moyen âge et sous le règne de Gustave Wasa), traités qui ont l'un et l'autre obtenu des prix de l'Académie suédoise; — *Œfversigt af Sveriges pennin gevæsende under fœrra seklet till nærværande Tid* (Coup d'œil sur la situation financière de la Suède durant le siècle précédent, et jusqu'à nos jours); — *Arsberættelser af sællskapet fœr inhemsk Silkesodling* (Rapports annuels de la société pour la culture indigène de la soie), depuis 1831; — *Utkast till en svensk statistik* (Essai de statistique suédoise), 2 vol.; c'est le premier écrit qui ait paru sur ce sujet. Granberg a fourni des articles à plusieurs recueils, et rédigé quelques journaux. E. BEAUVOIS.

Biographiskt Lex., V, 181-186. — Hammarskœld, *Svenska Vitterheten*. — Lenstrœm, *Sv. Poesiens historia*, II, 672.

GRANBY (*John* MANNERS, marquis DE), général anglais, né le 2 janvier 1721, mort le 19 octobre 1770. Il entra dans la chambre des communes aussitôt qu'il eut l'âge légal et même un peu avant. Il représenta pendant trois parlements la ville de Grantham, et puis, jusqu'à sa mort, le comté de Cambridge. Lorsque éclata l'insurrection de 1745, il leva un régiment d'infanterie, à la tête duquel il combattit bravement à la bataille de Culloden. Cet événement le décida à suivre la carrière militaire. Après avoir rapidement franchi les grades inférieurs, il fut nommé major général en 1755, colonel du régiment des horse-guards en 1758, et lieutenant général en 1759. Il fit en cette qualité la campagne de Hanovre sous les ordres supérieurs du prince Ferdinand de Brunswick, et sous le commandement immédiat de lord Georges Sackeville, général en chef de la cavalerie anglo-hanovrienne. A la bataille de Minden, tandis que lord Georges, désobéissant au prince Ferdinand, ordonnait à sa cavalerie de rester immobile, le marquis de Granby, méconnaissant cet ordre, lançait ses escadrons sur l'ennemi, et décidait la victoire. Un ordre du jour du prince Ferdinand combla Granby d'éloges, qui étaient une flétrissure pour lord Georges. Ce général fut révoqué, rappelé en Angleterre et traduit devant une cour martiale. Granby, qui l'avait remplacé dans le commandement de la cavalerie, dut venir témoigner contre lui; il le fit avec les plus grands égards, et loin d'exagérer, il supprima quelques circonstances qui auraient pu aggraver la position de son ancien général en chef. De retour en Allemagne, il se distingua à la bataille de Warbourg, en 1760, aux combats de Kirch-Denkern (1761), de Græbestein et de Hombourg, en 1762. Après la conclusion de la paix, en 1763, il se montra au parlement ce qu'il avait été jusque là, un défenseur modéré du ministère. Son mérite et l'immense popularité dont il jouissait en Angleterre le firent bientôt appeler à prendre place dans l'administration, d'abord comme maître général de la guerre, puis en 1766 comme général en chef. Il fut, ainsi que les autres ministres, en butte aux mordantes railleries de Junius. Le pamphlétaire anonyme ne trouva à lui reprocher que d'être trop prodigue de places pour ses parents et ses amis, et ce reproche même ne parut pas mérité. Le marquis de Granby se retira au commencement de 1770, un peu avant le cabinet dont il faisait partie, et il mourut subitement, quelques mois après. Il avait épousé Frances, fille du duc Somerset; il eut d'elle trois fils et trois filles. Son fils aîné mourut jeune, le second succéda en 1779 aux titres et biens du duc de Rutland. Le marquis de Granby fut un bon militaire, brave, actif, généreux, très-aimé de ses soldats, dont il s'occupait beaucoup. Il n'eut pas l'occasion de déployer les talents d'un grand général, et l'on doute qu'il les possédât. Z.

Edmund Lodge, *Portraits of illustrious Personnages*. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

***GRANCEY**, famille française, qui tirait son nom de Grancey-le-Châtel, jolie petite ville du département de la Côte-d'Or. Cette seigneurie ayant passé par mariage au comte de Montrevel, Joachim, fils de ce gentilhomme, obtint de Henri II l'érection de Grancey et de Château-Villain en comté. L'unique héritière de Joachim mourut sans postérité; alors le comté échut à sa tante, mariée en secondes noces à Jean de Hautemer, seigneur de Fervaques, dont le fils, ami de Henri IV, vit ériger son comté en duché-pairie par lettres patentes de 1611. Fervaques, maréchal de France, mourut sans postérité mâle, en 1613, laissant le comté à une de ses filles, mariée à Pierre Rouxel, baron de Médavy. De ce mariage naquit Jacques III, devenu ma-

réchal de France, et dont le petit-fils fut promu à la même dignité en 1724. La maison de Grancey s'éteignit en 1729, avec l'oncle de ce dernier.

L. L—T.

P. Anselme, *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*. — Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Castelnau*. — Moréri, *Grand Dict. histor.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

* **GRANCEY** (*Jacques III* Rouxel, comte de) et de Medavy, général français, né en 1602, mort le 20 novembre 1680. Il servit le roi Louis XIII en Piémont, en Flandre, en Lorraine et ailleurs. Fait maréchal de camp en 1636, gouverneur de Montbéliard, puis gouverneur de Gravelines en 1644, lieutenant général des armées, et maréchal de France en 1651, il devint gouverneur de Thionville, et enfin chevalier du Saint-Esprit en 1662. L. L—T.

P. Anselme, *Hist. des Grands-Off. de la Couronne*. — Montglat, *Mémoires*.

* **GRANCEY** (*Élisabeth* de), dite *madame de Grancey*, fille du précédent, née en 1653, morte sans alliance, le 26 novembre 1711. Selon Saint-Simon, « elle avoit été fort galante, et avoit longtemps gouverné le Palais-Royal sous le stérile personnage de maîtresse de Monsieur, qui avoit d'autres goûts, qu'il crut longtemps masquer par là; mais elle gouvernoit en effet par le pouvoir entier qu'elle avoit toujours eu sur le chevalier de Lorraine. Monsieur, pour la faire appeler *Madame*, l'avoit faite dame d'atours de la reine d'Espagne, sa fille. » La princesse palatine, mère du régent, ajoute à ce portrait : « Cette femme tiroit profit de toute ma maison, et personne n'achetoit une charge chez nous sans être obligé de payer un pot de vin à la Grancey. Elle n'avoit jamais rien fait que jouer avec ses amants jusqu'à cinq ou six heures du matin, se régaler, fumer du tabac, et puis suivre ses goûts habituels. » L. L—T.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Saint-Simon, *Mémoires*.

GRANCOLAS (*Jean*), théologien français, né près de Châteaudun, vers 1660, mort à Paris, le 1er août 1732. Reçu, en 1685, docteur en théologie à la faculté de Paris, il devint chapelain de Monsieur, frère de Louis XIV. Il prononça l'oraison funèbre de ce prince, et ne satisfit point le fils de Monsieur, le duc d'Orléans, qui conserva tous les officiers de la maison de son père, excepté Grancolas. La vie de ce docte théologien fut remplie de travaux de controverse; il avait quelque chose de rude dans le caractère et d'inculte dans le talent. Ses nombreux traités sont d'indigestes compilations de passages des Pères, de canons, d'extraits de liturgie et d'autres monuments ecclésiastiques. On a de lui : *Traité de l'Antiquité des Cérémonies des sacrements*; Paris, 1692, in-12; — *De l'Intinction, ou de la coutume de tremper le pain consacré dans le vin*; Paris, 1693; — *Le Quiétisme contraire à la doctrine des sacrements*; Paris, 1693, in-12; — *Instructions sur la religion tirées de l'Écriture Sainte*; Paris, 1693, in-12. — *La Science des Confesseurs, ou la manière d'administrer le sacrement de Pénitence*; Paris, 1696; — *Histoire de la Communion sous une seule espèce, avec un traité de la concomitance, ou de la Présence du corps et du sang de Jésus-Christ sous chaque espèce*; Paris, 1696; — *L'ancienne Discipline de l'Église sur la Confession et sur les pratiques les plus importantes de la pénitence*; Paris, 1697; — *Heures sacrées, ou exercice du chrétien pour entendre la messe et pour approcher des sacrements, tiré de l'Écriture Sainte*; Paris, 1697; — *Tradition de l'Église sur le péché originel, et sur la réprobation des enfants morts sans baptême*; Paris, 1698; — *L'ancien Pénitentiel de l'Église, ou les pénitences que l'on imposait autrefois pour chaque péché, et les devoirs de tous les états et professions prescrits par les saints-pères et par les conciles*; Paris, 1698; — *Traité des Liturgies, ou la manière dont on a dit la messe dans chaque siècle, dans les églises d'Orient et d'Occident*; Paris, 1698, in-12; — *L'ancien Sacramentaire de l'Église*; Paris, 1699, in-12; — *Traité de la Messe et de l'office divin*; Paris, 1713, in-12; — *Dissertations sur les Messes quotidiennes et sur la Confession*; Paris, 1715, in-12; — *Le Bréviaire des Laïques, ou l'office divin abrégé*; Paris, 1715, in-12; — *Les Catéchèses de saint Cyrille de Jérusalem, avec des notes et des dissertations*; Paris, 1715, in-4°; — *Commentaire historique sur le Bréviaire romain*; Paris, 1715, 2 vol. in-12; traduit en latin, Venise, 1734, in-4°; — *La Critique abrégée des ouvrages des auteurs ecclésiastiques*; Paris, 1716, 2 vol. in-12; — *Instruction sur le Jubilé, avec des résolutions de plusieurs cas sur cette matière*; Paris, 1722, in-12; — *Histoire abrégée de l'Église, de la Ville et de l'Université de Paris*; Paris, 1728, 2 vol. in-12. Cet ouvrage fut supprimé, parce que le cardinal de Noailles y était traité avec trop peu de respect; — *L'Imitation de Jésus-Christ*, traduction nouvelle, précédée d'une *Dissertation sur l'auteur de ce livre*; Paris, 1729, in-12. Dans cette dissertation, Grancolas, après avoir cherché à prouver que l'*Imitation* ne peut être ni de saint Bernard, ni de Thomas a Kempis, ni de Gerson, ni de Gersen, ni de saint Bonaventure, semble pencher pour Ubertin de Casali (*voy.* Casali), franciscain qui vivait un peu avant le quatorzième siècle. Z.

Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques* (dix-septième siècle). — *Journal des Savants*, ann. 1696, 1697, 1701, 1713, 1715, 1716, 1720, 1728. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

GRAND. *Voy.* Legrand.

GRANDAMI (*Jacques*), physicien et astronome français, né à Nantes, en 1588, mort à Paris, le 12 février 1672. Il entra dans la Société de Jésus, le 10 novembre 1607, et enseigna la philosophie et la théologie dans divers colléges

de son ordre à Bourges, à Rennes, à Tours, à La Flèche, à Rouen, à Paris. Il s'occupa particulièrement de physique et d'astronomie, et il soutint par d'assez mauvaises raisons l'immobilité de la Terre. Il fut plus heureux dans ses travaux chronologiques. On a de lui : *Nova Demonstratio immobilitatis Terræ petita ex virtute magnetica*; La Flèche, 1645, in-4°; — *Tractatus evangelicus de summa Dei gloria in Christo-Jesu*; Paris, 1664, in-4°; — *Tabulæ astronomicæ*; Paris, 1665, in-4°; — *Le Cours de la comète qui a paru sur la fin de l'année 1664, avec un traité de sa nature, de son mouvement et de ses effets*; Paris, 1665, in-4°; — *Parallèle des deux comètes qui ont paru dans les années 1664 et 1665*; Paris, 1665, in-4°; — *Deux Éclipses en l'espace de quinze jours déchiffrées*; Paris, 1666, in-4°; — *Dissertatio de eclipsi Solis notata a Pachymere*, dans l'édition de Pachymère du P. Possin; Rome, 1666, in-fol.; — *Ratio supputandarum eclipsium Solis*; Paris, 1668, in-4°; — *Chronologia christiana; de Christo nato, et rebus gestis ante et post nativitatem*; Paris, 1668, 3 vol. in-4°. X.

Sotwel, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*. — *Journal des Savants*, 1669, p. 5. — Lalande, *Bibliographie astronomique*.

GRANDCHAMP (*N......*, DE), officier et écrivain français, tué à l'attaque de la citadelle de Liége, en 1702. Capitaine au régiment de Lillemarais, il s'appliqua à l'étude et surtout aux mathématiques. Il servait comme ingénieur dans l'armée hollandaise unie aux troupes autrichiennes et anglaises qui, sous les ordres du duc de Marlborough, s'emparèrent de Liége, occupé par les Français; il périt pendant ce siége. Il avait fait paraître un an auparavant : *Le Télémaque moderne, ou les intrigues d'un grand seigneur pendant son exil*; Cologne, 1701, in-12. L'année de sa mort, on publia de lui la *Guerre d'Italie, ou mémoires du comte de***; Cologne, 1702, in-12. En 1707, Sandras de Courtilz donna à La Haye une nouvelle édition de cet ouvrage, avec des additions, ce qui le fit regarder comme l'auteur du livre par quelques biographes. J. V.

République des lettres, juin 1764, p. 607. — Barbier, *Examen critique des Dictionn. histor.* — Quérard, *La France littéraire*.

* **GRANDE** (Saint *Jean*), espagnol, religieux de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu, mort victime de sa charité, le 3 juin 1600, au milieu d'une peste qui désolait la ville de Xerès (Andalousie). Dans son humilité, il avait pris le surnom de *pécheur*. Il a été canonisé en 1852. J. V.

Abbé Tresvaux, *Vie des Saints*.

GRANDET (*Joseph*), biographe français, né à Angers, le 30 juillet 1646, mort le 1er décembre 1724. Il entra dans les ordres, et prit une vive part aux querelles des Jésuites avec les jansénistes. Il fut attaché à différentes missions, à Angers, à Saumur, à Château-Gontier, entre autres, avec le fameux père capucin Honoré, qui le mena à Paris pour une neuvaine qu'il devait prêcher à Saint-Paul. Il fut aussi député avec De Launay pour distribuer les aumônes à tout le pays de Craon, dévasté par la famine (1683). Mais, à vrai dire, le soin qui lui tint le plus au cœur fut la prospérité de son séminaire, dont l'évêque Le Pelletier, successeur d'Arnaud, l'avait nommé directeur. Pour en surveiller de plus près l'administration, il avoit refusé la cure de Juigné, et accepté, en 1685, celle de Sainte-Croix d'Angers. Il arrenta d'abord la maison du prieuré de Saint-Éloy pour y loger de pauvres ecclésiastiques, et enfin, grâce au crédit de madame de Maintenon, il obtint du roi des lettres patentes qui autorisaient l'évêque à unir au séminaire des bénéfices de son diocèse jusqu'à concurrence de 10,000 livres de revenu (13 décembre 1694), et spécialement le prieuré de Saint-Éloy, plus particulièrement convoité pour son voisinage et son utilité (mai 1696). Sur la fin de sa vie, il avait résigné toutes ses fonctions (1718), pour ne plus garder qu'un bénéfice, le prieuré de Pruniers. En mourant, il légua sa bibliothèque, qui était très-belle, au grand-séminaire. On a de Grandet : *Lettre circulaire aux Mères de la Visitation*, datée du 21 mars 1680; — *Relation de l'état présent des affaires du monastère de la Visitation d'Angers* (1er octobre 1680). Ces deux écrits sont sous le nom de l'abbé de Sainte-Foy; il s'agissait de combattre le jansénisme, qui avait envahi cette communauté; — *La Vie d'Anne de Melun, fille du prince d'Épinay, fondatrice des Hospitalières de Baugé*; Paris, 1685, in-12 : dédié à Henri Arnaud, évêque d'Angers; — *La Vie d'un Solitaire inconnu, qu'on a cru être le comte de Moret, mort en odeur de sainteté dans l'hermitage des Gardelles à deux lieues de Saumur*; Paris, 1699, in-12 : dédié à Michel Le Pelletier, évêque d'Angers; — *La Vie de messire Gabriel du Bois de La Ferté, chevalier de Malthe, commandeur de Théval près Laval* : dédié à ses neveux; Paris, 1712, in-12; — *Dissertation apologétique sur l'apparition miraculeuse arrivée au Saint Sacrement en la paroisse des Ulmes, près Saumur, le 2 juin 1668, contenant les preuves de ce miracle, la réponse aux objections, et plusieurs autres apparitions arrivées à la sainte Eucharistie en différents siècles* : dédié à Michel Poncet, évêque d'Angers; Château-Gontier, 1715, in-12; — *Considérations et pratiques de piété tirées de l'Écriture Sainte, des conciles et des Pères de l'Église, pour honorer Jésus-Christ au Saint Sacrement*; Château-Gontier, 1715, in-12. Il s'y trouve plusieurs fautes relatives aux dates, qui sont relevées dans le Journal de Le Horeau (manuscrit de l'évêché d'Angers); — *Vie de M. Cretey, curé de Baranthon, diocèse d'Avranches*; Rouen, 1722, in-12; — *Vies de M. Louis-Marie Grignon de Montfort, prêtre missionnaire apostolique*; Nantes,

1724, in-12. On conserve de lui manuscrits au séminaire d'Angers : *Vies des saints personnages d'Anjou.* C'est l'original, dont une copie existe à la Bibliothèque impériale de Paris; — *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps :* espèce d'autobiographie, dans laquelle Grandet recueille surtout tout ce qui se rapporte aux affaires ecclésiastiques. On trouve de lui à la bibliothèque d'Angers, *Notre-Dame angevine*, ouvrage complet, sauf les preuves, dont quelques pièces manquent. C'est l'histoire de toutes les églises élevées en Anjou sous l'invocation de la Vierge; — *Histoire ecclésiastique d'Anjou; — Histoire civile d'Anjou; — Notes pour servir à l'histoire de Touraine; — Fragments divers.*

A l'exception du premier ouvrage, le reste est une collection de matériaux ou de notes pour des travaux que Grandet n'a pas eu le temps d'achever. Célestin PORT.

Les Illustres de Pocquet de Livonnière, manuscrit. — *Manuscrits* de Grandet. — *Archives du département de Maine-et-Loire.*

* **GRANGAGNAGE** (*François-Charles-Joseph*), magistrat et littérateur belge, né à Namur, le 24 juin 1797. D'abord substitut du procureur du roi dans sa ville natale, il est devenu conseiller et ensuite président de chambre à la cour d'appel de Liége. Il est en outre depuis 1835 membre de l'Académie royale de la Belgique. Ses principaux ouvrages sont : *De l'Influence de la Législation civile française sur celle des Pays-Bas, pendant le seizième et le dix-septième siècle*, œuvre remarquable, couronnée par l'Académie royale, insérée dans le tome VIII de ses *Mémoires*, et publiée séparément, Bruxelles, 1831, in-4°; ibid., 1853, in-4°; — *Voyages et aventures de M. Alfred Nicolas au royaume de Belgique, par Justin N...*; Bruxelles, 1835, 2 vol. in-18 : l'auteur critique avec esprit l'école romantique; — *Du Duel et de sa Répression*; Liége, 1836, in-8°; — *Wallonades*; Liége, 1845, in-8°; — *Le Désert de Marlagne*; Namur, 1849, in-8°; — *Chaude-Fontaine*; Bruxelles, 1853, in-8°; — *Pierre l'Hermite, liégeois ou picard*; Liége, 1854; in-8°. Le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* contient divers travaux de M. Grangagnage.

Son neveu, *Charles-Marie-Joseph* GRANDGAGNAGE, né à Liége, le 9 juin 1812, a fait ses études en Angleterre, à Liége et à Heidelberg. Il a beaucoup voyagé, et s'est particulièrement occupé de linguistique. On a de lui : *Dictionnaire étymologique de la Langue Wallonne*; Liége, 1845-1850, 2 vol. in-8°. E. REGNARD.

Biographie générale des Belges. — *Biographie académique*; Bruxelles, 1850, in-12. — *Documents particuliers.*

GRANDI (*Ercole*), dit *Ercole da Ferrara*, peintre de l'école de Ferrare, né dans cette ville, en 1491, mort en 1531. Il fut élève de Lorenzo Costa, qu'il surpassa sous plus d'un rapport. Costa ayant été appelé à Mantoue, chargea Grandi de terminer la chapelle Ganganelli, qu'il avait à peine commencée dans la cathédrale de Bologne. L'Albane et Michel-Ange faisaient le plus grand cas de ces peintures et les égalaient aux meilleurs ouvrages du Mantegna, du Perugin, et des plus habiles maîtres du quinzième siècle pour la douceur du pinceau et l'harmonieuse distribution des figures. Grandi avait passé sept années entières à peindre ces fresques; il en avait déjà consacré cinq autres à les retoucher à sec, et y serait peut-être resté longtemps encore pour rendre son travail plus parfait, si quelques peintres bolonais ne lui eussent par envie dérobé pendant la nuit ses cartons et ses dessins; Grandi, indigné, quitta Bologne. Ces fresques représentaient la *Mort de la Vierge* et le *Crucifiement*; on y trouvait réunis un dessin correct, une belle invention, un coloris brillant, une grande science des raccourcis, des mouvements vrais et bien sentis, en un mot, presque toutes les qualités de l'art. Ces fresques précieuses avaient été enlevées de la muraille lors de la reconstruction de la cathédrale au commencement du dix-septième siècle. Elles restèrent longtemps négligées, puis furent données, il y a peu d'années, à l'Académie des Beaux-Arts qui ne parut pas en faire plus de cas, et les laissait périr, quand, en 1844, on décida qu'elles seraient transportées sur toile. L'opération n'a pas réussi, et ces fresques, le plus beau titre de Grandi à l'admiration de la postérité, sont à jamais anéanties.

Grandi, peignant plus par amour de l'art que par amour du gain, terminait ses peintures avec le plus grand soin. Ayant toujours sur le chevalet plusieurs tableaux à la fois, il allait de l'un à l'autre afin d'en mieux reconnaître les imperfections. Malheureusement pour l'art, sa conduite était peu régulière, et il mourut à quarante ans, des suites de son intempérance. Ses principaux tableaux sont : à Florence, au palais Pitti, *Une Femme adultère*, longtemps attribuée au Mantegna; à Ferrare, dans l'église San-Paolo, *Saint Sébastien*, *Saint Pierre*, *Saint Jean évangéliste et trois donateurs*; au musée de Londres, une *Conversion de saint Paul*; à celui de Dresde, enfin, *Le Christ allant au Calvaire*, et la *Prière au Jardin des Olives*. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Baruffaldi, *Vite de' più insigni Pittori e Scultori Ferraresi.* — Gualandi, *Memorie originali di Belle Arti* et *Tre Giorni in Bologna.* — Cittadella, *Guida di Ferrara.* — *Catalogues de Florence, Londres et Dresde.*

GRANDI (*Jacques*), médecin italien, né à Gajato (duché de Modène), en 1646, mort à Venise, le 11 février 1691. Il commença ses études à Bologne, et les acheva à Venise chez son oncle maternel, qui lui enseigna le latin et le grec. Il alla ensuite à Padoue suivre les cours de médecine, et s'y fit recevoir docteur. De retour à Venise, il fut nommé professeur d'anatomie. Les universités de Padoue et de Pise lui offrirent

des chaires qu'il refusa, pour rester à Venise, où il avait beaucoup d'admirateurs et d'amis. Grandi joignait à une instruction médicale étendue le goût des belles-lettres et un certain talent pour la poésie latine. Il était membre de l'Académie *de' Gelati* de Bologne, de celle *de' Curiosi*, et il fut l'un des fondateurs de l'académie *Dodonea*. On a de lui : *Orazione nel aperirsi il nuovo teatro d'anatomia in Venezia;* Venise, 1671, in-4°; — un *Éloge* de Sanctorius; Venise, 1676, in-4°; — un traité, peu remarquable (selon la *Biographie médicale*), dans lequel il cherche à prouver la vérité du déluge universel par l'existence des coquilles fossiles dans des lieux très-éloignés de la mer; Venise, 1676, in-4°; — un poëme latin sur la victoire de Sobieski et la délivrance de Vienne, assiégée par les Turcs; Venise, 1683, in-4°; — *Risposta ad una lettera di Aless. Pini sopra alcune richieste intorno S. Maura e La Prevesa;* Venise, 1686, in-12; — *Dissertatio epistolaris de Stibio, ejusque usu in re cosmetica;* Venise, 1687, in-4°. Cette dissertation, qui a été réimprimée dans les *Éphémérides des Curieux de la Nature*, t. V, traite de l'emploi de l'antimoine dans les préparations cosmétiques des anciens. On a encore de Grandi quelques opuscules philologiques; mais on a eu tort de lui attribuer les *Observations sur le Vocabulaire della Crusca*, publiées par Apostolo Zeno, sous le nom d'*Alessandro Tassoni*, et la *Vie de Magliabecchi* et *di Cinelli*. On lit une préface de lui en tête de l'édition des *Œuvres* de Lazare Rivière. Z.

Biographie médicale. — Tiraboschi, *Biblioteca Modenese.*

GRANDI (*Guido*), mathématicien italien, né à Crémone, le 1er octobre 1671, mort à Pise, le 4 juillet 1742. A l'âge de seize ans il fit profession chez les Camaldules de Ravenne. La philosophie qu'on enseignait dans les colléges de l'ordre était celle d'Aristote. Grandi, qui avait le caractère indépendant et très-porté à la controverse, n'accepta pas docilement les leçons de ses maîtres, et en attendant qu'il pût opposer à l'aristotélisme des doctrines plus neuves, il appliqua à certains saints camaldules une critique pénétrante et aggressive; mais il ne publia que plus tard ces travaux, qui soulevèrent son ordre contre lui. Nommé, en 1696, professeur de théologie et de philosophie, il lut par hasard les *Principes* de Descartes, et fut pris d'un goût très-vif pour la géométrie. Il se mit à l'étude de cette science, et au bout de deux ans il fut en état de donner une nouvelle solution du problème de Viviani sur les voûtes; cette preuve de sagacité lui mérita les compliments de l'illustre disciple de Galilée, et lui valut en 1700 la chaire de philosophie à l'université de Pise. Ses ouvrages se succédèrent dès lors rapidement, et le mirent en rapport avec les principaux savants de l'Europe. Comme distraction de ses spéculations mathématiques, il reprit et publia ses remarques sur le martyrologe des Camaldules. Indignés de l'irrévérence avec laquelle Grandi traitait leurs saints, les Camaldules le déposèrent de sa dignité d'abbé de Saint-Michel de Pise, et l'expulsèrent même de cette maison. Pour l'y faire rentrer, il fallut l'intervention active du grand-duc de Toscane. Grandi renonça dès lors à la critique hagiographique, et transporta sur un autre terrain son humeur batailleuse. Il dirigea contre Varignon une attaque plus vive que fondée à propos des *plus qu'infinis* de Wallis, et il eut une interminable querelle avec Alessandro Marchetti. Il avait avancé dans son ouvrage intitulé *Quadrature du Cercle et de l'Hyperbole* que 0+0+0... à l'infini donne une quantité finie. Cette idée était étrange; Marchetti la trouva impie, et en demanda la suppression. Grandi écrivit un dialogue mordant contre Marchetti, qui répliqua sur le même ton. La dispute dura deux ans, et aurait duré plus longtemps encore sans la mort de Marchetti. « Celui-ci, dit Montucla, avait d'autant plus tort de faire à Grandi une querelle théologique au sujet de son idée, qu'au contraire d'autres ont cru y trouver l'explication du mystère de la création. » Grandi fut nommé en 1714 professeur de mathématiques à l'université de Pise, et il garda jusqu'à sa mort cette place, que, malgré son penchant excessif pour la polémique, il remplissait dignement. Les ouvrages du P. Grandi sont très-nombreux. Fabroni en a donné la liste complète; les principaux sont : *Geometrica Demonstratio Vivianeorum Problematum...... circa formationem ac dimensionem cujus vis regularis architectorum fornicis.... addita etiam appendice de geometrica quadratura infinitarum partium curvæ superficiei conicæ variorumque fornicum ex iis compositorum;* Florence, 1699, in-4°; — *Geometrica theorematum hugenianorum circa logisticam seu logarithmicam;* Florence, 1701, in-4°; inséré dans les *Opera posthuma* de Huyghens; Amsterdam, 1728, in-4°; — *Quadratura circuli et hyperbolæ per infinitas hyperbolas et parabolas geometrice exhibita;* Pise, 1703, in-8°; — *Sejani et Rufini Dialogus de laderchiana historia S. Petri Damiani;* Paris, 1705, in-4°; — *Dissertationes camaldulenses, in quibus agitur* 1° *De Institutione Ordinis Camaldulensis;* 2° *De Ætate S. P. Romualdi;* 4° *De Visione scalæ, et habitus mutatione prætensa;* 5° *De S. Petri Damiani et Avellanitarum Instituto Camaldulensi. Obiter etiam multa ecclesiasticæ et profanæ historiæ loca illustrantur et corriguntur;* Lucques, 1707, in-4°; — *De infinitis infinitorum et infinite parvorum ordinibus disquisitio geometrica;* Pise, 1710, in-4°; — *Considerazioni circa il moto de' gravi per il piano inclinato;* 1710, in-4°; — *Dialoghi circa la controversia eccitatagli contro dal sig. dot. Alessandro Marchetti;* Lucques, 1712, in-4°; — *Flores*

geometrici ex rhodonearum et clæliarum descriptione resultantes, quos una cum novi expeditissimi Mesolabii auctario illustriss. atque excellentiss. D. D. Clæliæ Grillo-Borromeæ, comitissæ clarissimæ et doctissimæ... d. d. d. d. Guido Grandius; Florence, 1728, in-4°. Ces fleurs géométriques sont certaines courbes décrites dans le cercle, que Grandi appelle *rhodanées* parce que leur figure ressemblait à une rose. « Ces courbes, dit Montucla, sont tantôt géométriques, tantôt transcendantes, suivant que l'arc du secteur qui circonscrit la première feuille ou, si l'on veut, le premier pétale de la rose, est une partie aliquote de la circonférence ou de deux ou de trois... » Le père Grandi détermine quelques-unes des propriétés de ces courbes, comme leurs tangentes, leur aire, qui est pour chaque feuille toujours la moitié du secteur circonscrit. Il en considère aussi d'autres, formées, à l'imitation de ces premières, sur la surface d'une sphère, et qu'il nomme *clélies*, du nom de la comtesse Clelia Boromei, qu'il dit assez versée en géométrie pour être en état de goûter l'odeur de ce bouquet de fleurs géométriques. » On voit que ce fougueux polémiste était galant à sa manière et qu'il savait mettre la géométrie en madrigaux; — *Sectionum conicarum Synopsis*; Naples, 1737, in-8°; — *Lettera al sig. senatore Pier-Francesco Ricci sopra il benefizio d'una specula astronomica in una università;* dans la *Collection* de Calogera, t. XX, Venise, 1739; — *Epistola ad Virginium Valsecchium.* Elle traite de l'origine de la langue italienne; elle a été insérée dans le traité publié sur le même sujet par Muratori, à Venise, 1739; — *Instituzioni meccaniche;* Florence, 1739, in-8°; — *Instituzioni di aritmetica pratica;* Florence, 1740, in-8°; — *Instituzioni geometriche;* Florence, 1741, in-8°. Grandi a laissé de plus un très-grand nombre d'ouvrages inédits, dont on trouve la liste dans Fabroni. Z.

Memorie per servire alla Vita del P. abate D. Guido Grandi; Massa, 1742, in-4°. — G.-M. Ortes, *Vita del padre D. Guido Grandi, abbate camaldolese;* Venise, 1744, in-8°. — Bandini, *Memoriæ Italorum*, t. VI. — Fabroni, *Vitæ Italorum doctrina excellentium*, t. VIII. — Montucla, *Hist. des Mathématiques*, t. II, p. 95; t. III, p. 7. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VII.

GRANDI (*Antoine-Marie*), biographe italien, né à Vicence (États de Venise), en 1761, mort à Rome, le 6 novembre 1822. A l'âge de seize ans, il entra dans l'ordre des Barnabites. Il remplit dans cette congrégation des places importantes, et fut un des premiers membres de l'Académie de la Religion catholique, où il lut six mémoires sur des sujets religieux. Grandi jouissait d'une grande réputation, et devint en dernier lieu vicaire général de son ordre, consulteur de l'inquisition, membre de la congrégation de l'Index. Il a donné une excellente *Oraison funèbre du cardinal Gerdil*, Macerata, 1802, in-4°; et publié les volumes XVI à XIX de la 2e édition in-4° de la collection des *Œuvres de Gerdil.* Z.

Baraldi, *Notice sur Grandi;* dans ses *Mémoires de Religion, de Morale et de Littérature.*

GRANDIDIER (*Philippe-André*), historien français, né à Strasbourg, le 9 novembre 1752, mort à l'abbaye de Lucelle, le 11 octobre 1787. Il entra dans les ordres, et protégé par le cardinal de Rohan, qui le nomma archiviste de l'évêché de Strasbourg, il se livra à de grands travaux d'érudition historique. Il apporta dans ses recherches un excellent esprit de critique; malheureusement il ruina sa santé par un travail excessif, et mourut à l'âge de trente-quatre ans. On a de lui : *Histoire de l'Évêché et des Évêques de Strasbourg;* Strasbourg, 1777-78, 2 vol. in-4° : cet ouvrage devait former huit volumes; les deux premiers seuls ont paru; — *Mémoire sur l'état ancien de la ville de Strasbourg;* 1778, in-4°; — *Essais historiques et topographiques sur l'Église cathédrale de Strasbourg;* Strasbourg, 1782, in-8°; — *Vues pittoresques de l'Alsace*, dessinées, gravées et terminées au bistre par Walter, et accompagnées d'un *texte historique;* Paris, 1785, sept livraisons in-4°; — *Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de la province d'Alsace;* Strasbourg, 1787, in-4°, t. Ier. Ce volume seul a été publié; les pièces justificatives du t. II ont été aussi imprimées; — *Histoire de la vallée de Lièvre* (ouvrage posthume); Sainte-Marie-aux-Mines, 1810, in-8°; — *Notice historique sur l'état ancien de la ville de Sultz, département du Haut-Rhin*, ouvrage posthume, publié par M. Méglin; Strasbourg, 1817, in-8°; — *Mémoire pour servir à l'histoire des poëtes du treizième siècle connus sous le nom de* Minnesingern.....; — *Notice sur la vie et les ouvrages d'Ottfrid, poëte allemand;* dans la *Bibliothèque du Nord*, année 1778; — *Lettre sur l'origine des francs-maçons;* dans l'*Essai sur la secte des illuminés* du marquis de Luchet. Grandidier fournit des notes à l'abbé Godescard pour une nouvelle édition des *Vies des Saints*, et il fut un des plus zélés collaborateurs de la *Germania sacra.* Z.

Grappin, *Éloge historique de l'abbé de Grandidier* Strasbourg, 1788, in-8°. — L. Spach, *Éloge historique de Grandidier;* Colmar, 1851, in-8°.

GRANDIER (*Urbain*), prêtre français, célèbre par l'affaire des possédées de Loudun, né à Rovère, près Sablé, et mort à Loudun, le 18 août 1634. Son père, notaire royal, lui fit donner à Bordeaux, chez les jésuites, une bonne éducation. Il entra dans les ordres, obtint la cure de Saint-Pierre de Loudun, dans le diocèse du Mans, et peu de temps après le canonicat de l'église de Sainte-Croix, dans la même ville. La réunion de ces deux bénéfices entre les mains d'un homme étranger au diocèse, ses succès comme prédicateur, la popularité qu'il s'acquit tout d'abord, peut-être même aussi son esprit et sa grande mine excitèrent contre lui

surtout parmi certains religieux, une envie qu'il accrut encore par sa hauteur et sa causticité. Cette envie se changea en haine de la part des carmes de Loudun, quand il eut prêché contre quelques-uns de leurs priviléges. D'ailleurs, il faut reconnaître, et ses amis eux-mêmes ne l'ont jamais nié, que sa conduite prêtait à la censure : il avait parlé plus d'une fois, au moins avec imprudence, contre des pratiques respectées, et en particulier contre les confréries; il montrait quelque bienveillance pour le protestantisme. Recherché des femmes pour sa beauté et les agréments de sa conversation, on l'accusait, non sans fondement, de les rechercher aussi. Il vivait en relations intimes avec une jeune fille, Madeleine de Brou. C'était, dit-on, pour calmer ses remords qu'il avait composé son ouvrage manuscrit contre le célibat des prêtres, ouvrage qui fut plus tard découvert chez lui, et qui, suivant Ménage, finissait par ces vers :

Si ton gentil esprit prend bien cette science,
Tu mettras en repos ta bonne conscience.

Urbain Grandier accrut le danger de sa situation par ses témérités, en empiétant sur l'autorité épiscopale. On le dénonça donc une première fois à l'évêque de Poitiers. L'officialité informe; on l'arrête, et il est condamné (1630) à jeûner trois mois, tous les vendredis, au pain et à l'eau, à se défaire de ses bénéfices, et à demeurer interdit pour cinq ans dans le diocèse et pour toujours à Loudun. Il en appela comme d'abus, et fut renvoyé, par arrêt du parlement de Paris, au présidial de Poitiers, qui le déclara innocent; il fut également absous par son métropolitain, d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux. Mais ce premier avertissement ne le rendit pas plus sage, et malgré les conseils du métropolitain, qui avait deviné son caractère et voulait le tenir en garde contre lui-même aussi bien que contre ses ennemis, il rentra triomphalement à Loudun, et acheva d'irriter par son orgueil ceux dont la haine contre lui n'était pas satisfaite. Une occasion plus propre ne tarda pas à se présenter.

En 1626, un couvent d'Ursulines, composé surtout de filles de qualité, avait été établi dans la ville de Loudun. Urbain Grandier chercha à en être directeur. Était-ce, comme le dit le *Mercure* (t. XX), pour en faire « un deshonneste serrail, et autant de sales concubines qu'il y auroit de belles vierges »? Nous n'en savons rien; mais, par malheur, son caractère ne donnait que trop prise à ces accusations. Quoi qu'il en soit, on lui préféra un de ses collègues dans le canonicat de Sainte-Croix, Mignon, avec lequel il avait eu de grands démêlés. En octobre 1632, des bruits, qui n'étaient point alors si singuliers qu'ils le paraissent aujourd'hui, commencèrent à courir sur le compte des Ursulines : on racontait que des fantômes apparaissaient dans le couvent, que plusieurs religieuses, et même la supérieure, étaient agitées de mouvements extraordinaires, symptômes habituels de la *possession*. Bientôt ces symptômes se prononcèrent avec plus d'énergie; on eut recours aux exorcismes, et toutes les religieuses s'accordèrent à accuser Urbain Grandier comme celui qui les avait ensorcelées, en leur envoyant des légions de diables dans le corps. Grandier, se voyant personnellement mis en cause, porta une plainte en calomnie par devant les juges et l'évêque de Poitiers, et l'affaire s'assoupit d'abord quelque temps, grâce à l'intervention du métropolitain.

Sur ces entrefaites, de Laubardemont, conseiller d'État, créature du cardinal, était venu à Loudun pour en faire démolir le château fort, conformément aux ordres du roi Louis XIII, relatifs à toutes les villes de l'intérieur. La supérieure des Ursulines était sa parente, et dès lors il devait porter un grand intérêt à cette affaire. Le chanoine Mignon et plusieurs des principaux habitants de Loudun l'instruisirent des moindres détails, et accusèrent le curé de Saint-Pierre, ajoutant qu'il était l'auteur d'une violente mais fort plate satire publiée depuis peu contre le cardinal, sous le titre de *La Cordonnière de Loudun*. Ce libelle, écrit en langage des halles, dans lequel on injuriait non-seulement la personne, mais la famille de Richelieu, était sorti de l'entourage de la reine, et les Capucins de Loudun écrivirent, dit-on, au père Joseph, qu'une correspondance suivie entre Urbain Grandier et une femme du pays, nommée Hamon, qui se trouvait au service d'Anne d'Autriche, ne laissait aucun doute sur la part qu'il avait prise à cette satire. Était-elle de Grandier? Cela n'est guère probable, ne fût-ce que pour le style et les inepties de cet ouvrage, indigne d'un homme lettré, d'un bel esprit comme était le curé de Saint-Pierre. Mais on se servit avec adresse de cette accusation près de Richelieu, fort sensible à ce genre d'outrages. Aussi Laubardemont, qui était retourné à Paris, revint-il à Loudun avec une commission datée du 30 novembre 1633, qui lui donnait les plus larges pouvoirs. Il arriva le 6 décembre; l'accusé fut arrêté le 7 et conduit à Angers : on ne trouva chez lui que son manuscrit contre le célibat des prêtres, qu'il avoua, dans le cours du procès, avoir composé lui-même.

L'information commença : huit femmes et soixante témoins l'accusèrent de sacriléges et de divers crimes, mais surtout de mauvaises mœurs; on lui imputait d'avoir commis un adultère avec la femme d'un magistrat de Loudun et d'avoir eu un commerce amoureux jusque dans sa propre église. Les Ursulines s'accordèrent toujours à le désigner comme l'auteur de leur obsession : il avait jeté dans le couvent une branche de rosier, afin que toutes celles qui la flaireraient fussent saisies de l'esprit malin et livrées à un charme qui les ferait soupirer après lui. On assure néanmoins qu'il ne les avait jamais visitées, et même qu'au moment du procès

elles ne l'avaient pas encore vu; mais cette assertion paraît peu probable. « A l'égard des savants, lit-on dans les *Remarques sur la Vie de Gilles Ménage*, la plupart d'entre eux soutenaient que ces religieuses n'étaient que malades, ne se trouvant en elles, quelque chose qu'on ait dit au contraire, aucune des trois marques que le Rituel romain demande pour la marque d'une véritable possession, qui sont la divination, l'intelligence des langues qu'on n'a point apprises, et les forces de corps surnaturelles. » Le calviniste Aubin, dans son *Histoire des Diables de Loudun*, dont il faut se défier, parce que c'est l'œuvre d'un sectaire, raconte le trait suivant, qui vient à l'appui de cette ignorance des langues que les possédées essayaient de parler : « Barré s'approcha de la supérieure pour lui donner la communion et pour l'exorciser, et tenant le sacrement dans sa main, il lui parla en ces termes : *Adora Deum tuum, Creatorem tuum.* Étant pressée, elle répondit : *Adoro te.* — *Quem adoras?* lui dit l'exorciste diverses fois; — *Jesus Christus*, répliqua-t-elle, en faisant des mouvements comme si elle eût souffert de la violence. Daniel Drouin, assesseur à la prévôté, ne put s'empêcher de dire assez haut : Voilà un diable qui n'est pas congru. — Barré, changeant la phrase, demanda à l'énergumène : *Quis est iste quem adoras?* Il espérait qu'elle dirait encore : *Jesus Christus;* mais elle répondit : *Jesu Christe.* On entendit alors plusieurs voix des assistants qui crièrent : Voilà de mauvais latin. Barré soutint hardiment qu'elle avait dit : *Adoro te, Jesu Christe;* c'est bien là, en effet, la réponse d'un diable qui n'avait pas étudié jusqu'à la troisième, selon le mot de Balzac (*Entret.*, XVII). » Mais beaucoup d'autres ont soutenu, au contraire, que ces religieuses s'exprimaient en toutes langues; et on lit dans une lettre du sieur Séguin, médecin de Tours, au *Mercure* (t. XX, p. 748), qu'elles répondirent en topinambou à M. de Launai-Razilli. Nous aurions trop à faire, s'il fallait rapporter tous les témoignages contradictoires de ce genre, qu'on peut lire et confronter dans la masse d'ouvrages qui ont été publiés pour et contre.

Parmi ceux qui se distinguèrent par leur opposition à ce qu'ils regardaient comme une momerie, on cite Marc Duncan, médecin écossais fort savant, qui s'était établi à Saumur, et Claude Quillet, qui rendit le diable *penaud* (*Sorberiana*); aussi le premier fut-il réprimandé et menacé par Richelieu; le second, ne se voyant plus en sûreté, après avoir irrité Laubardemont et le cardinal, quitta la France, et alla rejoindre le marquis de Cœuvre à Rome.

« Il y eut trois possessions, dit Bayle : durant la première, les diables, hormis un, refusèrent de se nommer; ils se contentèrent de répondre qu'ils étaient ennemis de Dieu. Durant la seconde et la troisième, ils se firent connaître par leurs noms et dignités, et ils accusèrent nommément Grandier. » Ils s'appelaient, si l'on est curieux de le savoir : Astaroth, de l'ordre des Séraphins, chef de la légion de Loudun, Asmodée, Léviathan, Béhémoth, Élimi, Aman, Edzas, Grésil, Zabulon, Uriel, Nephtalim, Cédon, etc. Il est étonnant qu'un tribunal ait reçu la déposition de ces esprits de ténèbres, et que leur témoignage ait servi de preuve dans un procès criminel aussi important. Les docteurs de Sorbonne, consultés là-dessus, avaient répondu que, lors même que la possession des religieuses serait certaine, on ne devait en justice tenir aucun compte de leurs paroles, attendu que, suivant Jésus-Christ, le diable est menteur et calomniateur : « *In veritate non stetit, quia non est veritas in eo; cum loquitur mendacium, ex propriis loquitur, quia mendax est, et pater ejus.* » (Év. saint Jean, VIII, 44). Mais on répondait que la force des exorcismes les empêchait de mentir, et qu'ils étaient contraints de confesser la vérité par la toute-puissance de Dieu. Il fallait bien qu'on le crût, puisque l'exorciste de Loudun ne craignait pas d'adresser aux diables qu'il voulait chasser, des questions comme celles-ci : « Quelle est la meilleure voie par laquelle la créature qui s'est égarée de Dieu peut retourner à lui? — S'il y a en enfer des personnes qui aient fort goûté l'amour divin sur terre? » etc.

Après avoir informé, Laubardemont se rendit à la cour pour y porter les pièces; elles y furent examinées, et par lettres patentes du 8 juillet 1634 une commission de douze juges des sièges voisins, Angers, Poitiers, Orléans, Chinon, Tours, La Flèche, etc., tous gens de bien, mais faibles et crédules, fut adjointe à Laubardemont, pour juger souverainement Grandier. Le 18 août 1634, au bout de plus de sept mois qu'avaient duré l'information et le procès, il fut condamné comme atteint et convaincu du crime de magie, maléfice et possession sur les personnes des religieuses de Loudun, « à faire amende honorable, nue tête, et être son corps brûlé vif, avec les pactes et caractères magiques étant au greffe, ensemble le livre manuscrit par lui composé contre le célibat des prêtres, et les cendres jetées au vent. » Avant le supplice, on le mit à la question pour lui faire avouer ses complices; mais il protesta encore qu'il n'en avait pas, qu'il n'était pas magicien, que s'il avait commis des crimes, c'était des crimes de fragilité humaine, mais non ceux qu'on lui imputait. Ses réponses furent toujours pleines de fermeté et d'adresse, et le firent admirer, dit-on, du premier président. Il demanda pour confesseur le gardien des cordeliers de Loudun, docteur en théologie de la faculté de Paris; mais on le lui refusa, pour lui présenter un capucin, dont il ne voulut pas, alléguant que c'était son ennemi. Grandier fut brûlé vif, le jour même du jugement, refusant toujours de se confesser au capucin, et persistant dans ses premières dénégations. La corde qui devait ser-

vir à l'étrangler, quand il serait sur le bûcher, se trouva, soit accident, soit malice, arrêtée par un nœud, et on ne s'en put servir. Pendant que les flammes consumaient son corps, on aperçut une grosse mouche qui tournait en voltigeant autour de sa tête, et un moine, ayant ouï dire que Belzébuth, en hébreu, signifiait le Dieu des mouches, cria que c'était ce diable qui guettait l'âme du condamné pour l'emporter en enfer.

La mort d'Urbain Grandier ne mit pas fin aux diableries du couvent des Ursulines, et il fallut continuer les exorcismes longtemps encore. Déjà ces malins esprits avaient fait mourir à la tâche le père Lactance, récollet, et lassé le père Dupin; ce fut au père Surin, jésuite, que revint l'honneur du triomphe définitif, et on lit dans le *Journal des Savants* (mai 1689, page 310) qu'il poussa le dévouement jusqu'à livrer son corps même au démon, et qu'il en demeura obsédé presque tout le reste de sa vie. Les diables ne partirent qu'après une défense acharnée; Léviathan, qui logeait dans la tête de la supérieure, fit retraite le 5 novembre 1635; Béhémoth, le plus brave de tous, prolongea sa résistance jusqu'au 15 août 1637. Ménage et de Monconis rapportent que la supérieure, longtemps encore après cette époque, portait gravés sur sa main les noms de *Jésus, Maria, Joseph, Fr. de Sales*, qui, disait-elle, lui avaient été imprimés par un ange, au moment du départ des démons; tous deux les virent, mais ce dernier, ainsi qu'Aubin, nous apprend que c'était une supercherie, et nous explique en quoi elle consistait.

Nous ne croyons pas que jamais affaire plus ténébreuse et plus difficile à expliquer d'une manière satisfaisante se soit présentée à l'examen du critique et de l'historien. Ceux qui croient à la réalité de la possession et aux manœuvres magiques d'Urbain Grandier, ceux-là ont pris le parti qui semble le plus à l'abri des objections et des impossibilités : leur foi, conforme d'ailleurs à la doctrine de l'Église, recouvre tout et explique à peu près tout. Mais notre époque sceptique ne voudrait pas se contenter de cette explication, bien que, en thèse générale, elle se rattache à ce qui a toujours été la croyance du christianisme, aussi bien qu'à la jurisprudence suivie par le royaume jusqu'à l'édit de Louis XIV, en 1672, et que, *dans l'espèce*, elle ait été consacrée par une information longue et minutieuse, que la possession ait été reconnue par des hommes impartiaux et éclairés et qu'elle ait même paru assez évidente pour opérer la conversion de quelques témoins incrédules et impies, entre autres de M. de Queriolet, de mylord Montaigu, et d'un jeune avocat.

Ménage, Théophraste Renaudot, de Monconys, Aubin, le médecin Duncan, Jacques Boutreux, sieur d'Etiau, Naudé, Sorbière, traitent tout cela de momerie et de chimère, et ont écrit plus ou moins contre cette prétendue possession. Je me borne à nommer ceux du temps, car pour les autres la liste en serait beaucoup trop longue. C'était de la supercherie; voilà le sentiment qui a prévalu, et qui est à peu près unanimement adopté. Ce n'est pas que les écrits en faveur de la possession aient manqué plus que les écrits qui l'attaquent, car cette affaire est une de celles qui ont le plus passionné les esprits et occupé les raisonneurs; mais leurs arguments ont paru en dehors de la raison humaine, que l'on est toujours porté à écouter de préférence à toute autre autorité.

Malheureusement les adversaires de la possession, bien d'accord sur le fait, diffèrent beaucoup sur l'explication. Tout cela, comme le veulent quelques-uns, aurait-il été arrangé par le chanoine Mignon et par Barré, curé de Saint-Jacques de Chinon, pour perdre Grandier, leur ennemi, pour faire parler d'eux et attirer des aumônes au couvent, qui était pauvre? Mais il resterait à comprendre comment des femmes jeunes, faibles, en grand nombre, auraient pu soutenir si longtemps (non pas seulement pendant sept mois de l'information, mais deux ou trois ans encore après) une imposture si difficile et si compliquée, sans se démentir. Sur la fin du siècle précédent, Marthe Brossier avait bien abusé les principales villes du royaume; mais elle était seule, et sa fourberie avait été reconnue toutes les fois qu'il y avait eu enquête. On pourrait plaider la folie, le fanatisme agissant sur l'imagination et sur les nerfs; mais la fourberie pure et simple, et de sang-froid, cela est peu probable. On peut très-bien admettre la bonne foi des religieuses, ainsi que la bonne foi des exorcistes, bonne foi dont le père Surin, spécialement, a donné trop de preuves pour qu'il soit possible de la suspecter. D'ailleurs, cet événement n'avait absolument rien qui dût choquer leurs convictions; au contraire. On peut admettre aussi la bonne foi des juges, laquelle n'a guère été contestée, sauf celle de Laubardemont, personnage décrié à juste titre. Tout le monde croyait alors à la magie, même les plus grands esprits, et les ouvrages de Bodin, de Boguet, de Delancre montrent assez que ce n'était point là pour nos pères une innocente fantasmagorie, mais une réalité terrible et fatale, une menace suspendue perpétuellement sur leurs têtes. Les sorciers et astrologues, vrais ou faux, étaient nombreux alors : on connaît César, Cosme Ruggieri, Palma Cayet, Marie Boudin, l'abbé Brigalier, Morin, Petit, Mauregard, etc., et les supplices du prêtre Louis Gaufridy, du médecin Poirot, d'Adrien Bouchard et de Gargan, des quatre Espagnols condamnés à Bordeaux, en 1610, et de bien d'autres encore, démontrent assez que ces comédies tournaient souvent au tragique et que la féroce bonne foi des juges en pareille matière est un fait incontestable. A peu près vers l'époque où ces événements se passaient à Loudun, des scènes du même genre eurent lieu au monastère de Chinon; en 1643, les religieuses de Saint-Louis de Lou-

viers furent aussi possédées, et en 1664 celles d'Auxonne. Serait-ce là, comme d'autres l'ont dit, une vengeance atroce de Richelieu, irrité du pamphlet publié contre lui et attribué à Urbain Grandier, ou conservant le souvenir d'une lutte de préséance soutenue par l'infortuné contre lui, lorsqu'il n'était encore que prieur de Coussay? Ce qui semblerait appuyer cette opinion, c'est le choix de l'homme chargé de diriger le procès, la vigueur que mit le cardinal à le pousser, et la persévérance à envoyer à Loudun, aux frais du roi, des exorcistes de divers ordres. Le *Sorberiana* dit aussi qu'il voulait effrayer Louis XIII, et d'autres ont cru que tout cela avait été arrangé dans un but politico-religieux, pour travailler à saper l'édit de Nantes. Mais ces raisons, même en les admettant sans contrôle, ne pourraient expliquer tout au plus que l'ardeur avec laquelle Richelieu s'occupa de cette affaire et l'intérêt qu'il y attacha, mais non la naissance de l'affaire elle-même, et les difficultés exprimées plus haut, relativement à l'impossibilité d'une fourberie toute pure de la part de sept ou huit religieuses, soutenue si longtemps et par des moyens d'un ordre si particulier devant une information minutieuse, prise au sérieux par des hommes éclairés, instruits, impartiaux, au point d'opérer la conversion de plusieurs incrédules; ces difficultés subsisteraient toujours avec une égale force. D'ailleurs, il paraît certain que les phénomènes de possession commencèrent avant que Richelieu en eût connaissance, et qu'il en fût instruit par Laubardemont; et puis, s'il ne voulait que perdre Urbain Grandier, lui, ministre tout puissant et plus roi que le roi, n'avait-il pas cent moyens bien autrement expéditifs et moins compromettants. Tout ce qu'on peut en croire, c'est qu'il exploita cette affaire, mais il est impossible d'admettre qu'il l'ait suscitée. Des femmes, soit folie, soit maladie, soit imagination faible et surexcitée, se sont trouvées prises des symptômes de la possession; Mignon et Barré, ennemis de Grandier, l'ont accusé d'en être l'auteur, par méchanceté ou par conviction; et cette croyance a pu être d'autant plus facilement admise qu'elle était favorisée par la conduite scandaleuse de Grandier, par sa condamnation précédente et par le désir qu'il avait témoigné d'être directeur des Ursulines. Richelieu, instruit des événements, y aura vu une occasion naturelle de perdre un homme qui l'avait insulté, tout en poussant une affaire qui, d'aucune façon, ne pouvait en rester là, surtout à cette époque. Voilà sommairement ce que l'on peut admettre, mais, ce semble, rien de plus. De quelque côté qu'on se tourne, on ne trouve que des ténèbres. Nous n'avons pas cherché à les accumuler; nous les avons constatées seulement.

On a d'Urbain Grandier : *L'Oraison funèbre de Scevola de Sainte-Marthe*, prononcée à Saint-Pierre de Loudun, le 11 septembre 1623, et recueillie dans les œuvres de Scévola; Paris, 1629; — *Factum de Grandier pour sa défense.* Son procès et sa mort sont racontés assez au long dans les premiers chapitres du *Cinq-Mars* de M. Alfred de Vigny, qui s'est rangé parmi ses plus chauds partisans. Victor FOURNEL.

Interrogatoire de messire Urbain Grandier, etc., *contre ledit Grandier*; Paris, 1634. — *Véritable Relation des justes procédures observées au fait de la possession des Ursulines de Loudun*, etc.; La Flèche, 1634, in-12. — *Récit véritable de ce qui s'est passé a Loudun*; Paris, 1634. — *La Démonomanie de Loudun*, etc.; *La mort de Grandier*; La Flèche, 1634, in-12. — *Mercure français*, t. XX. — *Examen et Discussion critique de l'histoire des diables de Loudun*, par la Ménardaye; Liége, 1739, in-8°. — *Triomphe de l'amour divin sur les puissances de l'enfer*, par le père Surin; Avignon, 1829, in-12. Tous ces ouvrages, et beaucoup d'autres, qu'il est impossible de citer tous, sont en faveur de la possession et contre Urbain Grandier. Ceux qui suivent sont contre la possession, ou se bornent à exposer les faits : *Histoire des Diables de Loudun, de la possession des Ursulines, de la condamnation et du supplice d'Urbain Grandier*; Amsterdam, 1693, in-12 (ouvrage d'un protestant réfugié, qui arrange les faits à sa manière, et qui n'y voit que fourberie); réimprimé sous le titre de : *Cruels effets de la vengeance du cardinal de Richelieu, ou histoire des diables de Loudun*; Amsterdam, 1716. — La Menardaye, *Examen historique et Discussion critique de l'histoire des diables de Loudun et de la condamnation de Grandier*; Liege, 1749, in-12 (défend la réalité des possessions). — *Relation de tout ce qu'a vu à Loudun l'abbé D., en neuf jours qu'il a visité les possédées* (détails curieux; cette pièce se trouve dans le manuscrit 840, supplément français, de la Bibliothèque impériale). — Bertrand, *De l'Extase* (ce médecin judicieux reconnait dans les possédées des malades un peu aliénées et s'alarmant sur leur état; les phénomènes propres à l'extase induisirent en erreur les juges et les exorcistes). — Bazin, *Histoire de Louis XIII*, t. III, p. 328-341.

GRANDIN (*Martin*), théologien français, né à Saint-Quentin, en 1604, mort à Paris, le 16 novembre 1691. Il commença ses études à Noyon, les continua à Amiens et les acheva à Paris, au collége du cardinal Le Moine, où il enseigna la philosophie. Il fut reçu docteur à la Sorbonne, et y professa la théologie pendant plus de cinquante ans. D'après la *Bibliothèque sacrée*, « Grandin avait beaucoup d'esprit; il parlait aisément, purement, et ce qu'on doit beaucoup plus estimer encore, il était extrêmement pieux ». On a de lui un ouvrage estimé qui fut publié après sa mort par les soins de Duplessis d'Argentré, sous le titre de *Institutiones theologicæ*; Paris, 1710-1712, 6 vol. in-4°. Z.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*.

* **GRANDIN** (*Victor*), industriel et homme politique français, né à Elbeuf, le 21 décembre 1797, mort à Paris, d'une attaque de choléra, le 27 août 1849. Issu d'une famille qui devait à l'industrie son influence et sa fortune, Victor Grandin, associé à ses deux frères, forma à Elbeuf, sur de grandes proportions, un établissement où la laine recevait tous les traitements qui la font passer de l'état de matière première à celui de draps confectionnés : filature, teinture et draperie. Les perfectionnements introduits dans l'industrie de la laine par la maison Grandin furent attestés par les médailles d'or qu'elle a ob-

tenues aux expositions des produits de l'industrie. Membre du conseil général des manufactures, du conseil général de la Seine-Inférieure, Victor Grandin fut élu député à Rouen en 1839, et réélu en 1842 et 1846. Il se plaça dans les rangs de l'opposition constitutionnelle, attaqua l'agiotage, défendit le système protecteur en matière de douanes, demanda l'exécution et l'exploitation des chemins de fer par l'État. Il vota contre l'indemnité que le ministère accordait à l'agent anglais Pritchard à Taïti, et pour la proposition qui devait réduire le nombre des députés fonctionnaires. Quatre fois il fit annuler l'élection de M. Charles Laffitte à Elbeuf, élection qu'il prétendait être le prix d'une promesse de concession de chemin de fer. Après la révolution de Février, il fut envoyé à l'Assemblée constituante par le département de la Seine-Inférieure. Il y devint membre du comité du commerce et de l'industrie, parla beaucoup contre le socialisme, vota contre le droit au travail, pour les deux chambres, pour la suppression des clubs, etc. Réélu à l'Assemblée législative, il vota avec la majorité, et il était un des principaux appuis du nouveau pouvoir. L. Louvet.

Biogr. des Députés. — Biogr. des Représentants.

GRANDJACQUET (*Pierre-Augustin*), littérateur et prédicateur français, né à Pontarlier (Franche-Comté), en 1730, mort à l'hôpital d'Angoulême, en 1795. Il entra dans la Compagnie de Jésus, et à la suppression des Jésuites il se fixa à Besançon, où il se fit connaître comme prédicateur. Il devint alors membre de l'Académie ecclésiastique fondée dans cette ville par le cardinal de Choiseul, son archevêque. Cette société ayant été attaquée, Grandjacquet la défendit par des épigrammes. En 1770 il se mit sur les rangs pour une chaire de théologie; il réussit au concours, et n'obtint cependant pas la place. Après la mort de l'archevêque, en 1774, il revint à Pontarlier. A la révolution, la municipalité exigea de lui un serment qu'il refusa. Condamné à la déportation, on le dirigeait sur Rochefort, lorsqu'il tomba malade en route, et mourut. Il a publié *La Muse d'un théologien du mont Jura*; Lausanne, 1777, 2 vol. in-8°, recueil de pièces composées par Grandjacquet pour l'Académie de Besançon. On y remarque surtout une dissertation sur l'état des sciences, des lettres et des arts dans le comté de Bourgogne au dix-huitième siècle. Il avait fait en outre un *Traité sur la Magie, les maléfices, les magiciens, les sorciers, vrais ou supposés*; mais ses manuscrits paraissent être perdus. J. V.

Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine.*

GRANDJEAN DE FOUCHY (*Philippe*), imprimeur français, né à Mâcon, en 1666, mort à Paris, le 6 mai 1714. Issu d'une famille ancienne du Mâconais, il fut destiné à l'état ecclésiastique; et il avait déjà pris l'habit de cette profession lorsque le hasard détermina chez lui une autre vocation. Il était venu à Paris pour un procès. « Conduit par la curiosité dans l'atelier d'un compositeur, dit Condorcet, il fut frappé de l'imperfection des caractères alors employés par les presses françaises. Dès le soir même il essaya de dessiner quelques lettres capitales et de leur donner l'élégance, la netteté et les belles proportions dont le défaut avait révolté son goût. Ces essais, confiés sans dessein à un de ses amis, furent portés par celui-ci au chancelier de Pontchartrain, et montrés bientôt à Louis XIV, qui saisit avec l'empressement d'un prince amoureux de toutes les espèces de gloire, l'occasion de donner aux éditions françaises l'avantage sur celles de la Hollande, et de faire cesser à l'égard d'une nation ennemie cette infériorité que le grand nombre d'écrivains éloquents et d'hommes de génie dont s'honorait alors la France semblait rendre encore plus humiliante. » Grandjean fut mandé par le chancelier, et reçut un brevet par lequel le roi le retenait à son service en lui enjoignant de s'occuper spécialement de tout ce qui avait rapport à l'imprimerie. Grandjean, qui à beaucoup de goût comme dessinateur joignait l'amour de son art, l'activité et la patience dans le travail, changea presque tous les poinçons et toutes les matrices de l'Imprimerie royale, et imagina divers instruments très-simples à l'aide desquels on pouvait frapper et justifier les matrices et tracer les angles les plus petits, même ceux d'une ligne carrée. Les plus beaux caractères de Grandjean sont ceux qui ont servi à l'impression de l'ouvrage qui contient les médailles de Louis XIV. Z.

Condorcet, *Éloge de M. de Fouchy*; dans ses *Œuvres complètes*, t. III, p. 311. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.*

GRANDJEAN DE FOUCHY (*Jean-Paul*), savant français, fils du précédent, né à Paris, le 17 mars 1707, mort dans la même ville, le 15 avril 1788. Son père aurait voulu l'avoir pour successeur; mais le jeune Fouchy montra peu de goût pour l'imprimerie, et il abandonna cette profession et se consacra entièrement à l'étude de la météorologie et de l'astronomie. Il fut admis dans une société de savants et d'artistes, qui s'était formée à Paris, et dont Clairaut, La Condamine et Rameau faisaient partie. En 1731 il devint membre de l'Académie des Sciences, qui en 1743 le choisit pour secrétaire perpétuel. Il était difficile de remplir une place occupée quelques années avant par Fontenelle. Fouchy soutient assez bien la comparaison avec son illustre prédécesseur; s'il n'a pas la même finesse de pensée, la même délicatesse de plume, il compense son infériorité relative par la solidité des connaissances et la justesse d'esprit. Comme astronome, Fouchy excella à trouver des méthodes d'observation ingénieuses et faciles, des moyens adroits de se passer d'instruments coûteux ou difficiles à transporter. L'*Éloge* de Fouchy par

Condorcet, reproduit dans les *Siècles littéraires* de Desessarts, contient des détails curieux et touchants sur les dernières années de ce savant respectable. Fouchy après avoir occupé pendant trente ans la place de secrétaire perpétuel, s'en était démis. « Quelques années après, il éprouva un accident singulier. Saisi d'un étourdissement, il fit une chute, et le lendemain, ayant repris sa connaissance entière, jouissant de toute sa tête, il s'aperçut que si les organes de la voix, qui avaient été embarrassés pendant quelque temps, étaient devenus presque libres, ils avaient cessé d'obéir à sa volonté; que lorsqu'il voulait énoncer un mot, sa bouche en prononçait un autre; en sorte que dans le moment où il avait des idées nettes ses paroles étaient sans suite. Lui-même rendit compte de cet accident dans les *Mémoires de l'Académie;* il détailla tous les symptômes, toutes les particularités de ce phénomène avec une simplicité, un calme, une indifférence même des héros du stoïcisme antique. » On a de Fouchy, outre un grand nombre de mémoires insérés dans le *Recueil de l'Académie des Sciences*, l'*Éloge des Académiciens de l'Académie des Sciences morts depuis* 1744, t. Ier (et unique); Paris, 1761, in-12.

Z.

Condorcet, *Éloge de M. de Fouchy;* dans l'*Histoire de l'Académie*, année 1788, et dans ses *Œuvres*, t. III.

GRANDJEAN (*Henri*), célèbre oculiste liégeois, né au village de Blégné, le 23 décembre 1725, mort à Paris, en 1802. Fils d'un chirurgien distingué, qui lui enseigna les premiers éléments de son art, il vint à Paris vers l'âge de dix-huit ans, suivre les cours de la faculté. Il devint l'élève et l'ami du célèbre oculiste Daviel. Il simplifia l'opération de la cataracte, et fit le premier l'extraction de la membrane cristalline sans extraire le cristallin. Recommandé à Louis XV par La Martinière, premier chirurgien de ce prince, il fut nommé chirurgien oculiste du roi de France et de la famille royale. Louis XVI le continua dans les mêmes fonctions, et lui offrit le cordon de l'ordre de Saint-Michel. Grandjean déclara noblement qu'il ne pouvait pas accepter cette faveur tant qu'elle n'aurait pas été accordée à son ancien maître, Moreau. Le roi, touché de cette délicatesse, chargea Grandjean de remettre le cordon à Moreau, et lui promit que la prochaine nomination serait pour lui; ce qui se réalisa en 1782. Grandjean, dans la pratique de son art, fut habilement secondé par son frère Guillaume Grandjean. Celui-ci, né en 1730, mourut le 28 octobre 1796. Z.

Becdelièvre-Hamal, *Biographie Liégeoise.*

GRANDMESNIL (*Jean-Baptiste* FAUCHARD DE), célèbre acteur français, né à Paris, le 19 mars 1737, mort dans la même ville, le 24 mai 1816. Issu d'une honnête famille, et fils d'un chirurgien-dentiste, auteur d'un *Traité sur les Dents*, le jeune Grandmesnil, après d'excellentes études, fut reçu avocat au parlement de Paris, devant lequel il plaida, en 1760, la cause du fameux Ramponeau contre Gaudon. Il fut nommé conseiller de l'amirauté en 1765, charge qu'il fut obligé de quitter, par suite de son opposition au coup d'État contre le parlement (1771). En même temps il sortit de France. On s'expliquerait difficilement comment, après avoir jusqu'alors occupé une position sociale aussi honorable que la sienne, Grandmesnil fut amené à se faire comédien, si l'on ne savait que de tout temps il avait manifesté du goût pour le théâtre, où l'un de ses parents, l'acteur Duchemin, avait même jeté quelque éclat. Il partit pour Bruxelles, où bientôt il débuta dans les rôles de *valet*, et ne tarda pas à acquérir une grande réputation. Au bout de plusieurs années, il revint en France, se rendit à Marseille, et de là au théâtre de Bordeaux. C'est à cette époque qu'il prit les *financiers* et les rôles *à manteau*. Un ordre de début l'ayant appelé à la Comédie-Française, il y fit sa première apparition le 31 août 1790, dans le rôle d'Arnolphe de *L'École des Femmes*, et joua successivement ceux de Francaleu (*La Métromanie*), d'Orgon (*Tartufe*), et de Sganarelle (*L'École des Maris*). Il fut reçu peu de temps après pour doubler Desessarts, acteur que le public aimait et qui usa rigoureusement de tous les avantages que lui assurait sa position pour reléguer le nouveau venu dans les rôles secondaires. Grandmesnil, qui déjà n'était plus jeune, comprit que là n'était pas sa place, et, sans récriminations, sans manquer à aucun engagement, il passa au théâtre de la rue de Richelieu, depuis *de la République*, ouvert au Palais-Royal, le 28 avril 1791, et il y resta jusqu'à la fermeture, qui eut lieu en pluviôse an VI (1792).

Lorsque les Comédiens Français, disséminés dans divers théâtres, consentirent à se rapprocher pour former de nouveau une seule société, Grandmesnil se réunit à eux, et fut compris, comme chef d'emploi, dans la réorganisation du Théâtre-Français, tel qu'il existe aujourd'hui. Depuis l'ouverture de ce théâtre, le 30 mai 1799, Grandmesnil, malgré son âge avancé, se livra au travail avec ardeur, et confirma par de nombreux succès tous ses droits au titre d'excellent comédien. Doué d'une profonde intelligence et d'une verve chaleureuse, possesseur d'un masque tout à fait approprié à la nature de ses rôles, il fut regardé comme l'un des plus brillants interprètes de Molière, principalement dans les rôles d'Arnolphe et d'Harpagon (*L'Avare*), où il s'éleva à la hauteur de ses plus célèbres devanciers. Il apportait une telle vérité dans l'expression de ce dernier caractère, qu'une tradition de coulisses a prétendu qu'il ne faisait que reproduire sur la scène les habitudes de sa vie privée : rien ne paraît moins fondé que cette allégation. Le 21 mars 1811, Grandmesnil prit sa retraite, en paraissant pour la dernière fois dans *Le Malade imaginaire*. Depuis lors, il habita presque constamment sa terre patrimoniale de

Grandmesnil (près Bures, Seine-et-Oise), où il vivait entouré de la considération que son ton, ses façons distinguées et la régularité constante de ses mœurs lui avaient légitimement acquise.

Lors de la formation de l'Institut, Grandmesnil avait été nommé membre de la troisième classe (Littérature et Beaux-Arts), où il y avait une section de musique et déclamation. En 1803 une portion des membres de cette classe forma la quatrième classe, devenue en mai 1816 l'*Académie des Beaux-Arts*. Grandmesnil n'avait pas cessé d'en faire partie. Sa santé était déjà fort ébranlée, des suites de l'effroi que lui avait causé l'envahissement par les soldats étrangers de sa maison de campagne en 1815, lorsqu'il fut enlevé dans un violent accès de fièvre nerveuse.

Grandmesnil est auteur d'un opéra-comique en un acte, intitulé : *Le Savetier joyeux*; Paris, 1759, in-8°, et non 1757, ainsi que le disent les *Annales dramatiques*. Cette pièce n'a pas été représentée. Beuchot, qui en possédait un exemplaire imprimé, fait remarquer dans le *Journal de la Librairie* (1816), qu'il n'est question de cet ouvrage ni dans les *Ann. typographiques*, ni dans l'*Hist. de l'Opéra-Comique*, ni dans le *Journal de Collé*, ni dans la *Correspondance de Grimm*, ni dans le *Catalogue de la bibl. de La Vallière*. Nous ajouterons qu'il se trouve mentionné dans la *Bibl. dram. de Soleinne*. E. DE MANNE.

Mercure de France. — *Almanach des Spectacles*. — *Corr. litt. de La Haye*. — *Éphémérides universelles*. — *Fastes de la Com.-Française*. — *Journal de la Librairie*.

GRANDPERRET (*Claude-Louis*), humaniste français, né à Gex (Ain), le 9 septembre 1791, mort à Lyon, le 23 octobre 1854. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il se voua ensuite à l'enseignement, et à dix-neuf ans il était professeur de rhétorique au collége de Belley. Venu à Lyon en 1816, il prit part à la rédaction du journal de cette ville, et y fonda une société littéraire appelée *Réunion des Amis des Muses et du Roi*. Il publia ensuite un *Traité classique de Littérature*, qui, approuvé par le conseil de l'université, eut un grand succès. Plus tard Grandperret se mit à la tête d'un établissement particulier d'instruction à Lyon; cet établissement cessa de prospérer après la révolution de juillet 1830. Membre de l'Académie de Lyon, Grandperret fut rapporteur de la commission chargée d'organiser l'école de La Martinière. En 1835, il fonda à Lyon *L'Athénée*, revue littéraire et scientifique. Nommé inspecteur de l'instruction primaire dans le département du Rhône, il obtint enfin les fonctions d'archiviste de la ville de Lyon, place qu'il occupait encore à sa mort. On a de Grandperret : *Traité classique de Littérature, contenant les humanités et la rhétorique*; Lyon et Paris, 1816, 2 vol. in-12; 18e édition, Lyon, 1844; — *Les Grecs, épître à M. Alphonse de Lamartine*; Lyon, 1826, in-8°; — *Traité classique de Géographie, contenant la géographie naturelle et la géographie politique*; Lyon, 1833, 2 vol. in-12; — *Rapport présenté à l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, au nom de la commission chargée d'examiner les mémoires des concurrents sur la question: Quel est le meilleur système d'éducation et d'instruction publiques dans la monarchie constitutionnelle?* Lyon, 1836, in-8°; — *L'Abbé Ballet, souvenirs du pays de Gex, lettres à M. F. Girod, de l'Ain, colonel, membre de la Chambre des Députés*; Lyon, 1837, in-8°; — *Éloge de M. Torombert, avocat à la Cour royale de Lyon, membre de l'Académie de cette ville*; Lyon, 1836, 1837, in-8°; — *Histoire de l'Académie royale des Sciences, Belles-lettres et Arts de Lyon*; Lyon, 1845, in-8°; — *Notice sur M. Claude Guillard, inspecteur émérite de l'Académie de Lyon*; Lyon, 1845, in-8°; — *L'Instruction primaire dans le département du Rhône*; sans date; — *Lyon : Histoire abrégée de cette ville*; Paris, et Lyon, 1852, in-12. Grandperret a laissé en manuscrit une *Dissertation sur les Religions*, une *Histoire de l'Empire français*, un *Traité classique de Philosophie*, un poëme latin sur *L'Éloquence*. On lui doit en outre quelques poésies latines, qui ont été imprimées, et parmi lesquelles on cite *Les Plaintes du Papier*. L. L—T.

Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

GRANDPRÉ (*César* DE), généalogiste français, né à Grandpré (Champagne), dans le dix-septième siècle. On ignore l'époque de sa mort. Il appartenait à la famille des comtes de Grandpré, et s'occupait particulièrement de l'étude des généalogies et des armoiries. On a de lui : *Le César Armorial, ou recueil des armes et des blasons de toutes les illustres, principales et nobles Maisons de France, où les gentilshommes trouveront promptement leurs noms et leurs armes, curieusement recherchés et mis en ordre alphabétique, par C. (D. G. P.*; Paris, 1645, in-8° et in-4°, 1649, in-8°, 1650, in-8°, et 1654, in-8°. On voit à la fin de l'édition in-8°, de 1645, les armes de l'auteur, avec cette devise : *Animus imperat*. Le portrait de César de Grandpré a été gravé par Rousselet. E. REGNARD.

Lelong, *Histoire de Laon*, p. 460. — La Chenaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*, t. VII. — Lelong, *Bibliothèque hist. de la France*, édit. de Fevret de Fontette, t. III et IV.

***GRANDPRÉ** (*Louis-Marie-Joseph* OHIER, comte DE), marin et voyageur français, né à Saint-Mâlo, le 7 mai 1761, mort à Paris, le 7 janvier 1846. Il comptait quinze années de services et deux campagnes lorsqu'il prit sa retraite. Admis le 1er octobre 1827 à l'hôtel royal des Invalides, il y est mort, dans un tel dénûment que ses funérailles n'auraient pu se faire décemment si le ministre de la marine, sollicité par M. l'abbé Laroque, aumônier de

l'hôtel, n'avait pourvu aux frais exigés en pareille circonstance. Voltairien endurci, il vécut et mourut sceptique. On lui doit les ouvrages suivants : *Voyage à la côte occidentale d'Afrique, fait dans les années* 1786 *et* 1787, *contenant la description des mœurs, usages, lois, gouvernement et commerce des États du Congo, fréquentés par les Européens, et un Précis de la traite des noirs, ainsi qu'elle avait lieu avant la révolution française, suivi d'un voyage fait au Cap de Bonne-Espérance, contenant la description militaire de cette colonie ; les détails d'une excursion sur la fameuse montagne de la Table; l'ordre dans lequel elle doit être classée; la réfutation de quelques voyageurs précédents, et une discussion où l'on examine si les anciens avaient doublé ce promontoire avant les Portugais;* Paris, an IX (1801), 2 vol. in-8°, avec 11 grav. et le plan de la citadelle du Cap de Bonne-Espérance. Grandpré, qui avait fait la traite des nègres à la côte occidentale d'Afrique, en signale les abus, et propose de la supprimer et de la remplacer par plusieurs établissements où l'on aurait importé et cultivé toutes les productions coloniales. Il essaye ensuite de disculper les indigènes de l'accusation d'anthropophagie, qu'il dit n'avoir été exercée par eux que très-rarement, et à titre de vengeance seulement. Cette relation renferme des détails intéressants sur les mœurs, le commerce et la navigation des peuples indiqués par l'auteur; — *Voyage dans l'Inde et au Bengale, fait dans les années* 1789 *et* 1790, *contenant la description des îles Séchelles et de Trinquemalay, des détails sur le caractère et les arts industriels des peuples de l'Inde, la description de quelques pratiques religieuses des habitants du Bengale; suivi d'un Voyage fait dans la mer Rouge, contenant la description de Moka et du commerce des Arabes de l'Yémen, des détails sur leur caractère et leurs mœurs*, etc.; Paris, an IX (1801), avec 7 grav. et le plan de la citadelle de Calcutta; — *Voyage dans la partie méridionale de l'Afrique, fait pendant les années* 1797 et 1798, *contenant des observations sur la géologie, la géographie, l'histoire naturelle de ce continent et une esquisse du caractère des habitants qui environnent le Cap de Bonne-Espérance, suivi de la description de l'état de cette colonie*, traduit de l'anglais de John Barrow (cartes et plans); Paris, an IX (1801), 2 vol. in 8°; — *Dictionnaire universel de géographie maritime, ou description exacte de tous les ports, havres, rades, baies, golfes et côtes du monde connu, des courants, fleuves, rochers, bancs de sable, et de tous les dangers, etc.*, traduit de l'anglais, refait presque entièrement, soigneusement corrigé et augmenté; Paris, F. Didot, 1803, 2 vol. in-4°, ou 3 vol. in-8°; — *Voyage dans l'Inde, au travers du grand désert, par Alep, Antioche et Bassora, où l'on trouve des observations sur l'histoire, les mœurs et le commerce des Maïnotes, des Turcs et des Arabes du désert; la description d'Alep, d'Antioche, de Bassora, etc.; suivi d'instructions sur le commerce, les distances*, etc.; traduit de l'anglais du major Taylor, avec des notes critiques (carte); Paris (1806), 1815, 2 vol. in-8°; — *Abrégé élémentaire de Géographie physique;* Paris, F. Didot, 1825, 2 parties en un vol. in-8°, avec un tableau et six cartes; — *Répertoire polyglotte de la Marine, à l'usage des navigateurs et des armateurs, contenant, par ordre alphabétique, la nomenclature des termes de la marine, leur explication raisonnée, et les méthodes à employer pour résoudre les questions d'astronomie, de statique et de physique, relativement à la marine, suivi de cinq vocabulaires des termes techniques en anglais, espagnol, allemand, italien et portugais;* Paris, 1829, 2 vol. in-8°; — *Manuel théorique et pratique du Serrurier, ou traité complet et simplifié de cet art, d'après les renseignements fournis par plusieurs serruriers de la capitale*, 2e édition, revue, corrigée et augmentée (la première est de 1827); Paris, 1830, in-8°, avec planches.

Grandpré a inséré dans le t. II des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* (1820), dont il était membre, un mémoire intitulé : *Carnac: Dissertation sur le camp de César et sur la bataille navale entre les Romains et les Vénètes.* Comme membre de la Société de Géographie, il est auteur des travaux suivants : *Mémoire sur l'emplacement que l'île Atlantide peut avoir occupé entre l'Ancien et le Nouveau Monde.* Il assigne pour limites à l'Atlantide les Bermudes, les Açores, les Canaries, les îles du Cap-Vert, et toutes les vigies et les hauts-fonds intermédiaires. C'est à la côte submergée de cette île qu'il attribue la marche des courants dans l'océan Atlantique; il en observe la direction, et remarque qu'ils font le tour de l'espace que l'île lui semble avoir occupé avant sa submersion. Ce fut le 21 octobre 1825 qu'il lut ce mémoire à la société; — *Moyen de sonder l'Océan pour reconnaître les vallées sous-marines qui déterminent la direction des courants* (*Bulletins de la Société de Géographie*, 1re série, t. IV, p. 246-251). L'auteur fit suivre la lecture de son mémoire d'expériences exécutées à l'aide d'une machine de son invention; — *Note sur l'île de Panchaïa d'Evhemère* (ibid., 2e série, t. VIII, p. 125-127). Lorsque Grandpré mourut, il avait en portefeuille un *Voyage en Russie*, en une série de lettres, et des *Considérations sur le déluge.* P. LEVOT.

Archives de la marine. — Quérard, *La France littéraire.* — *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France.* — *Bulletin de la Société de Géographie.*

GRAND-PRÉ (DARUT DE). *Voyez* DARUT DE GRAND-PRÉ.

GRANDVAL (*Nicolas* RACOT), musicien et littérateur français, né à Paris, en 1676, mort dans la même ville, le 16 novembre 1753. Son père avait une charge de conseiller du roi. Après avoir commencé par être directeur d'une troupe de baladins, pour lesquels il composait de petits divertissements, il renonça à cette vie nomade, et vint s'établir à Paris maître *joueur de clavecin*, comme on disait alors. Peu de temps après, il devint organiste de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. On a de Grandval : *Agathe, ou la chaste princesse*, tragédie *pour rire*, en trois actes, et un prologue en vers; Paris, sans date, in-8°; — *Almanach des Proverbes* pour l'année 1745, seconde édition, revue et corrigée, Anvers (Paris), 1745, in-8°; publié sous le pseudonyme de *Cartouchi-Vandeck*, astronome privilégié, suivant les arts; — *Essai sur le Bon Goût en Musique;* Paris, 1732, in-12; — *Persiflés*, tragédie burlesque, en cinq actes et en vers; La Haye, 1748, in-8°. Le catalogue du duc de La Vallière, n° 18267, attribue cette pièce à Moncrif, et celui de Pont-de-Veyle au duc de La Trémouille; la *Bibliothèque du Théâtre-Français* (du même La Vallière) donne cet ouvrage à son véritable auteur; — *Le Pot-de-Chambre cassé*, tragédie pour rire ou comédie pour pleurer, en un acte, en vers, par *Enluminée de Métaphorenville, grand colifichet de la fée Brillante, à Ridiculomanie, chez Georges l'admirateur;* sans date, in-8°; — *Le Quartier d'Hiver*, comédie en un acte; Rouen, 1697, in-12 : cette pièce avait été représentée à Lyon l'année précédente; — *Théâtre de Campagne, ou les débauches de l'esprit;* Londres et Paris, 1755 et 1758, in-12; — *Le Vice puni, ou Cartouche*, poëme héroïque, comique et tragique, en treize chants, suivi du dictionnaire argot-français et français-argot; Paris, 1827, in-8°. La première édition de ce poëme parut en 1723, sous le titre de *Cartouche, ou le vice puni*, avec une lettre véridique et un examen dudit poëme par le même auteur. Deux ans plus tard, ce poëme fut réimprimé, sous le titre du *Vice puni, ou Cartouche;* Paris, 1726, in-8°; — *Le Valet astrologue*, comédie en un acte, représentée à Rouen en 1697; — *Le Camp de Porchefontaine*, comédie représentée en 1722. Ed. DE MANNE.

Catalogues de La Vallière et de Pont de Veyle. — Quérard, *La France littéraire.*

GRANDVAL (*François-Charles* RACOT, et non RAGOT DE), fils du précédent, célèbre acteur français et littérateur, né à Paris, le 23 octobre 1710 (et non 1711), mort à Montmartre, le 23 (et non le 24) septembre 1784. Il prit à dix-sept ans le parti de la comédie, et parcourut pendant deux années diverses villes de province, Metz, Rouen, Lille. Appelé à Paris, et soutenu par les conseils de la célèbre Lecouvreur, il débuta, le samedi 19 novembre 1729, par *Andronic* et par *Mélicerte* (1). Il avait paru d'abord sous le nom de *Duval;* mais ayant débuté avec succès à la cour, le 1er décembre suivant, il jugea à propos de reprendre son véritable nom. Il n'avait jusque alors paru que dans le tragique; son goût et ses talents le portèrent à jouer le haut comique, dans lequel il devait un jour exceller. Jusqu'à la retraite de Dufresne, qui n'eut lieu qu'en 1741, il tint le second emploi, et il avait au plus trente ans lorsqu'il prit en chef les premiers rôles tragiques et comiques, sans renoncer pourtant à ceux de *jeune-premier*. Jamais acteur avant lui n'avait saisi avec autant de finesse et d'esprit le ton et les nuances les plus délicates de ceux qu'on nommait alors les *petits-maîtres* de bonne espèce. Il apportait dans tous ses rôles, disent les mémoires de l'époque, une élégance, une noblesse et une chaleur qui lui valurent au plus haut degré la faveur publique, que Lekain seul, à son apparition sur la scène en 1750, put lui disputer mais non lui enlever. Cependant, bien que Grandval n'eût pas rendu dès le principe justice au mérite transcendant de son rival dans la tragédie, il fut amené par la force des choses à reconnaître son erreur, et deux ans n'étaient pas écoulés qu'il le mettait en possession de tous les grands rôles tragiques, ne se réservant que les rôles de haut comique, dans lesquels il n'avait pas à redouter de concurrence. La figure de Grandval était expressive; il avait beaucoup d'aisance et de grâce dans son maintien. « Son jeu était plein d'une exquise finesse, et tout concourait, dit La Harpe, à lui donner sur la scène l'air d'un homme du monde. » Un seul défaut mit un terme à ses succès, et le força de renoncer à l'exercice de sa profession à un âge où il était encore à même de rendre de grands services. Il grasseyait d'une manière assez marquée, et « ce défaut, dont la jeunesse et la beauté font dans le monde une grâce de plus, a dit judicieusement Mlle Clairon, est un défaut intolérable au théâtre ». Grandval prit donc sa retraite à la clôture d'avril 1762, jouissant encore de la faveur publique. Un accès violent de dépit, provoqué par le jeune duc de Fronsac, fils du maréchal de Richelieu, dont le despotisme pesait si fortement sur les comédiens, ne fut pas étranger à cette résolution. Il avait reçu du roi, dès 1745, une pension de mille livres et touchait quinze cents livres de la Comédie. Soit médiocrité de sa fortune, soit, ce qui nous semble plus probable, que l'oisiveté lui pesât, il remonta sur la scène le 6 février 1764. Il reparut d'abord dans *Le Misanthrope*, puis dans *Le Philosophe marié*, et reprit successivement tous ses rôles. Malgré et peut-être à cause du succès qu'il obtint, il ne retrouva pas chez ses anciens camarades l'accueil sympathique auquel il avait droit de s'at-

(1) Dans *Ino et Mélicerte*, tragédie de Lagrange-Chancel, représentée avec succès le 10 mars 1713 et reprise pour les débuts de Grandval.

tendre, et il put même reconnaître un changement dans les dispositions du public à son égard. Il s'en faut, cependant, que ce refroidissement provînt des causes que lui assigne Grimm, qui prétend que de charmant qu'il était parti, il était revenu détestable. Toujours est-il que Grandval, quatre ans après cette rentrée, se retira définitivement. Il alla habiter aux portes de Paris, à proximité de Mlle Dumesnil, avec laquelle il était lié depuis plusieurs années. Grandval est auteur de plusieurs ouvrages en vers, auxquels il n'osa pas mettre son nom : sa muse était quelque peu libre, pour ne pas dire licencieuse. Toutefois, au milieu de leurs crudités, ses comédies, si on peut leur donner ce nom, renferment quelques plaisanteries piquantes, toujours de l'esprit et beaucoup de gaieté. Voici leurs titres : *Agathe, ou les deux biscuits*, tragédie en un acte; Astracan (Paris), 1752-1759, in-8°; — *L'Eunuque, ou la fidèle infidélité*, parade mêlée de vers; Montmartre, 1750, ou Paris, 1767, in-8°; — *Léandre-Nanette, ou le double quiproquo*, parade en un acte, en vers et en vaudevilles; Clignancourt, sans date, in-12, ou 1756, in-8°; — *La Nouvelle Messaline*, tragédie burlesque, en un acte et en vers, sans nom de ville et sans date; Ancône, 1752, in-4°, ou 1773, in-8°. Ces deux dernières éditions ont été publiées sous le nom de *Pyron* dit *Preputius; — Syrop-au-cul, ou l'heureuse délivrance*, tragédie héroï-merdifique, en trois actes, en vers par M***, comédien italien; *au Temple du goût*, sans date, in-8°; — *Le Tempérament*, tragédie-parade, traduite de l'égyptien en vers français et réduite en un acte, par M. G***; au grand Caire, 1756, in-8°; — *L'Eunuque* et *Syrop-au-cul* ont été aussi insérés dans le *Théâtre de Campagne*, cité à l'article précédent, qui fut imprimé pour la première fois en 1756, et dont Grandval fils paraît avoir donné une seconde édition. Ed. DE MANNE.

Mémoires de Mlle Dumesnil. — Id. de Mlle Clairon. — Correspondance littéraire de Grimm. — Id. de La Harpe. — Mercure de France. — Journal historique et littéraire de Collé. —*Histoire du Th. Fr.* par les frères Parfaict. — Lemazurier, *Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français.* — *Documents inédits.*

GRANDVILLE (*Jean-Ignace-Isidore* GÉRARD, dit), célèbre dessinateur français, né à Nancy, le 3 septembre 1803, mort à Paris, le 17 mars 1847. Son père était peintre en miniature. Son grand-père et sa grand'mère, comédiens du roi Stanislas, avaient pris au théâtre le nom de *Grandville*. A vingt ans le jeune Grandville vint chercher fortune à Paris. Il fréquenta d'abord un atelier de peinture, et débuta par une collection de costumes pour un spéculateur. Il publia ensuite une suite de dessins lithographiés intitulés : *Le Dimanche d'un bon bourgeois, ou les tribulations de la petite propriété*. Ce travail ne rapporta presque rien à Grandville, mais il le fit connaître. Il mit encore au jour *Les Amusements de l'Enfance*, *Les Plaisirs de la Jeunesse*, *Les Jouissances de l'Age Mûr*, *Les Passe-temps de la Vieillesse*; et lorsque en 1828 il commença les *Métamorphoses du jour*, il obtint un succès aussi franc que décidé. Ces dessins, où figurent des personnages à tête d'animaux, reproduisant parfaitement les principaux types humains, jouissent encore d'une grande faveur : ils ont été souvent réimprimés. Tour à tour le cerf, le singe, la chatte, l'éléphant, le coq, la poule, le renard, etc., jouent la comédie sous nos costumes, ou plutôt l'homme dans ses rôles divers descend jusqu'à emprunter la tête des animaux auxquels ses passions semblent l'assimiler. La politique s'en mêla, et contribua au succès de ces charges. La révolution de juillet 1830 ouvrit une nouvelle voie au crayon de Grandville. Il travailla pour le journal *La Caricature*, où l'on remarqua surtout *Le Convoi de la Liberté*, *La Basse-Cour*, *Le Mât de Cocagne*, etc., qui resteront comme d'excellents tableaux dans leur genre. Les lois de septembre mirent fin à cette série de caricatures politiques, en exigeant l'autorisation préalable pour l'impression des dessins. Grandville revint aux études philosophico-morales. Il donna une suite de croquis, *Les Cannes*, *Les Parapluies*, *Les Cols*, *Les Pipes*, *Les Chapeaux*, etc.; puis il illustra Béranger, *Gulliver*, La Fontaine, etc. Pour La Fontaine, il était revenu à son système des *Métamorphoses* : comme celles du fabuliste, ses bêtes sont des gens; *M. du Corbeau* a la croix d'Honneur au cou. Près des animaux, sur un plan reculé une petite scène humaine interprète une intention du dessinateur que l'auteur du texte n'avait pas toujours indiquée. C'est ainsi que Grandville ajoute à son auteur. Ensuite il se mit à publier *Les Fleurs animées*, travail moins heureux. Depuis sa mort on fit paraître de lui *Les Étoiles*; mais si l'on y trouve plus de recherche, on y regrette cette facilité qui faisait le charme des premières œuvres de Grandville.

La fin de cet artiste distingué fut des plus malheureuses. Ne connaissant d'autres joies que celles de la famille, il eut le malheur de perdre coup sur coup deux enfants et sa première femme. Il se remaria, et le dernier enfant qui lui restait de son premier mariage périt en avalant un corps étranger. Tous les efforts tentés pour extraire de la gorge ce corps qui obstruait la respiration furent infructueux; il ne restait plus que la ressource de la trachéotomie; le malheureux père n'eut pas le courage d'y consentir, et l'enfant expira étouffé dans ses bras. A quelque temps de là Grandville perdait la raison, et mourait après trois jours de douleur, laissant un enfant en bas âge de son second mariage. Il s'était composé cette épitaphe : « Ci gît J.-J. Grandville. Il anima tout, et, après Dieu, fit tout vivre, parler ou marcher; seul, il ne sut pas faire son chemin. »

Grandville était un savant dessinateur, quelquefois un peu dur et froid, mais toujours ingénieux et délicat. Sous son crayon, on trouve le

penseur, le philosophe. « Il n'a, dit un critique, ni la fougue plébéienne de Daumier, ni l'éloquente bonhomie de Charlet, ni la finesse élégante et musquée de Gavarni; il se distingue par la profondeur de l'observation et de la critique, par l'ingénieuse tournure de l'idée, par la frappante vérité des portraits. Il a sondé les replis du cœur humain, il a étudié la vie, et il en reproduit avec esprit les diverses situations. Rarement il fait rire, il fait songer; ses dessins sont de la haute comédie. »

On a de Grandville : *Métamorphoses du jour; — Les Animaux parlants; — Les Fleurs animées;* Paris, 1845, 2 vol. gr. in-8°; — *Les Étoiles, dernières féeries de J.-J. Grandville*, ouvrage posthume; Paris, 1856-1857, in-8°. Il a illustré la *Vie de Napoléon* par Abel Hugo; *Un autre Monde, Les cent Proverbes; Les petites Misères de la Vie humaine; Les Aventures de Robinson Crusoé;* — les *Fables de La Fontaine*, les *Fables de Florian*, les *Voyages de Gulliver*, les *Caractères de La Bruyère*, *Don Quichotte*, les *Scènes de la vie privée des animaux*, le *Voyage où il vous plaira*, *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*. Il a travaillé à *La Caricature*, au *Figaro*, à *L'Illustration*, etc. Ses dessins du *Magasin pittoresque* sont des plus curieux; on en cite : *Le Bal d'insectes*, *Les différentes Formes du Visage*, *Physionomie du chat*, *Musique animée*, *L'homme descend vers la brute, l'animal monte vers l'homme*, *Têtes d'hommes et d'animaux comparées*, etc. Le même recueil a publié, en 1847, deux dessins posthumes de Grandville qu'il appelait *deux rêves : Visions et transformations nocturnes*, *Promenade dans le ciel*. En 1853, les huit à neuf cents dessins originaux de Grandville se sont vendus 12,000 fr.

L. Louvet.

Dictionnaire de la Conversation. —Louandre et Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

*GRANELLACH (*Bernard* de), docteur en médecine et astronome à Barcelone à la fin du quinzième siècle. Il composa des Éphémérides qui indiquent les éclipses du Soleil, les fêtes mobiles, etc., depuis l'an 1485 jusqu'à 1550; cet ouvrage parut en espagnol, sous le titre de *Sumario*, in-4°, sans lieu ni date. On en connait une rédaction latine, mais on ne saurait dire en quel idiome le livre fut primitivement composé G. B.

N. Antonio, *Biblioth. Hisp. nova*, t. I, p. 175.

GRANELLI (*Charles*), archéologue italien, né au commencement du dix-huitième siècle, mort à Vienne, en 1740. Entré dans la Société des Jésuites, il enseigna les belles-lettres dans plusieurs de leurs colléges, et fut appelé à Vienne comme professeur d'histoire. Il se lia dans cette ville avec le Père Frœlich, et s'appliqua à l'étude de la numismatique. Sa qualité de confesseur de l'impératrice Wilhelmine-Amélie lui procura le moyen de faire exécuter des fouilles en différents endroits et de mettre au jour des médailles jusqu'alors inconnues, sur lesquelles il publia des dissertations. On a de lui : *Appendicula ad numos coloniarum, per A. Vaillantium editos, e cimelio Vindobonensi cujusd. e Soc. Jesu; — Appendicula ad numos Augustorum et Cæsarum ab urbibus græce loquentibus cusos, quos A. Vaillantius collegerat, concinnata e cimelio Vindobonensi cujusdam e Societate Jesu; — Topographia Germaniæ Austriacæ, conscripta a Carolo Granelli, Soc. Jesu sacerdote, novis accessionibus locupletata*, etc.; Vienne, 1759. J. V.

Dizionario istorico, édit. de Bassano.

GRANELLI (*Jean*), théologien, orateur et poëte italien, né à Gênes, en 1703, mort à Modène, le 3 mars 1770. Élevé à Venise, il prit l'habit des jésuites, et professa les belles-lettres avec éclat à l'université de Padoue. Ses supérieurs l'envoyèrent ensuite à Bologne étudier la théologie; il se délassait de cette étude sérieuse en composant pour les exercices des colléges de son institut des tragédies dont tout rôle de femme était exclu. Sa théologie terminée en 1736, il fut destiné à la prédication. Il s'y acquit une grande réputation, et fut appelé à Vienne en 1761 par l'impératrice Marie-Thérèse pour prêcher en italien dans cette ville. Il s'y fit remarquer surtout par l'art des transitions. Les vingt dernières années de sa vie se partagèrent entre la prédication et l'enseignement de la théologie, science dont il fut nommé professeur à Modène. Il devint ensuite recteur du collége de cette ville, et le duc François III le prit pour bibliothécaire. On a de Granelli : *Lezioni morali, istoriche, critiche e cronologiche sul Genesi, sull' Esodo, de' Numeri, del Deuteronomio, di Giosue, de' Giudici, dei Re;* Parme, 1766; Modène, 1768; Bettinelli en a donné une nouvelle édition en 1770, avec l'éloge de l'auteur et des commentaires sur les autres livres de la Bible; — *Quaresima e Panegirici;* Modène, 1771; — *Discorsi e poesie;* Modène, 1772, in-4°. On y touve les tragédies de l'auteur : *Sedecia*, *Manassé*, *Dione* et *Seila*, qui avaient été imprimées séparément et traduites en différentes langues. J. V.

Bettinelli, *Elogio del P. Granelli*. — Signorelli, *Storia critica dei Teatri*, tome V, p. 152.

*GRANELLO (*Niccolosio*), peintre de l'école génoise, né aux environs de Gênes, mort jeune, vers 1600. Il se montra habile peintre à fresque, et eût acquis sans doute une réputation méritée s'il n'eût été enlevé à l'art par une mort prématurée. Il laissa une veuve, qui épousa le peintre G.-B. Castello, dit *le Bergamasque*, et un fils, qui prit de son beau-père le nom de Castello-Granello, reçut de lui des leçons, l'accompagna en Espagne et montra dans ses ouvrages autant de goût que de fécondité. E. B—n.

Ratti, *Delle Vite de' Pittori*, etc., *Genovesi*. — Soprani, *Vite de' Pittori, Scultori e Architetti Genovesi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* **GRANET**, troubadour provençal, mort vers 1266, était né à Aix ou à Marseille; il reste de lui quatre pièces de vers; la plus remarquable est adressée au comte Charles d'Anjou; le poëte adresse à ce souverain, avec modération et fermeté, de sages conseils et de justes reproches. G. B.

Raynouard, *Choix des Poésies*, t. IV. — *Histoire littéraire de la France*, t. XIX, 517-521.

* **GRANET** (*Pierre*), jurisconsulte français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Après avoir exercé la profession d'avocat à Grenoble, il fut nommé gouverneur de la Bresse, vers 1630. On a de lui : *Tractatus Pacificationum Vervini et Parisiis initi. Item Tractatus Permutationum regno noviter unitarum in vicem marchionatus Salusiarum;* Bourg-en-Bresse, 1630, in-4°; ibid., en français, 1630, in-4°; — *Stylus regius Galliarum juridicus, olim Salmianis præscriptus;* Wissembourg, 1636, in-4°. E. G.

Adelung, *Suppl. à Jöcher*.

GRANET (*François*), littérateur français, né à Brignoles (Provence), en 1692, mort à Paris, le 2 avril 1741. Après avoir terminé ses études, il entra dans les ordres, reçut le diaconat, et vint assez jeune à Paris. Il travailla aux *Nouvelles littéraires*, puis à la *Bibliothèque française* et au *Nouvelliste du Parnasse*. Plus tard l'abbé Desfontaines l'occupa à la rédaction des *Observations sur les Écrits modernes*, de 1735 à 1743. On a de Granet : *Le Spectateur inconnu;* Paris, 1724, in-12; — *Vérités littéraires sur la tragédie* d'Hérode et Marianne *de M. de Voltaire;* Paris, 1725, in-8°; — *Réflexions sur les Ouvrages de Littérature;* Paris, 1736-1740, 12 vol. in-12 : le premier volume seul n'est pas de Granet; l'abbé Goujet l'attribue à La Blontière et Bointel; — *La Chronologie des anciens Royaumes corrigée*, etc., traduite de l'anglais de Newton; Paris, 1728, in-4° : un Anglais, nommé Markan, l'aida dans ce travail, — *Recueil de Dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine, avec des réflexions pour et contre la critique des ouvrages d'esprit ; et des jugements sur ces dissertations;* Paris, 1740, 2 vol. in-12: on lui reprocha d'avoir omis la *Critique de Britannicus* par Boursault; il répara cet oubli en l'insérant dans le tome XI de ses *Réflexions sur les Ouvrages de Littérature*. L'abbet Granet a donné de nouvelles éditions, avec des préfaces, des *Mœurs des Romains* par Lefebvre de Morsan; de la traduction de l'*Histoire des Flagellants*, par Jacques Boileau; des *Œuvres diverses* de P. Corneille; des *Discours sur la Comédie*, par le Père Lebrun; du *Traité des Pratiques superstitieuses*, par le même, ouvrage auquel il ajouta un 4e volume, composé de pièces curieuses; des *Œuvres complètes* de Launoy, avec la vie de l'auteur, et d'un *Launoyana*. Il collabora aux *Entretiens sur les voyages de Cyrus;* Nancy, 1728, in-12, par l'abbé Desfontaines, et publia avec le P. Desmolets un *Recueil de pièces d'histoire et de littérature;* Paris, 1731, 4 vol. in-12, et les premiers volumes de la *Continuation des Mémoires de Littérature* de Sallengre. On attribue aussi à l'abbé Granet la traduction de l'anglais de l'*Essai sur les guerres civiles de France* par Voltaire, 1731, in-8°, et l'on dit qu'il préparait une édition complète des ouvrages de l'abbé Thiers. J. V.

Observations sur les écrits modernes, tome XXIV. — *Mémoires de Trévoux*, mai 1747. — Ch.-Fr. Garnier, *Éloge de l'abbé Granet*. — *Hist. des hommes illustres de la Provence*.

GRANET (*Jean-Joseph*), historien français, né à Aix (Provence), en 1685, mort à Paris, le 26 janvier 1759. La *Bibliothèque historique de France* le confond à tort avec l'abbé François Granet. Avocat au conseil et censeur royal, Jean-Joseph Granet a publié une *Histoire de l'Hôtel royal des Invalides;* Paris, 1736, in-fol., avec figures; une nouvelle édition en a été donnée par l'abbé Perau en 1756. J. V.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*.

GRANET (*François-Omer*), homme politique français, né à Marseille, vers 1755, mort dans la même ville, le 10 décembre 1821. Il était fils d'un riche tonnelier, et pratiquait lui-même le commerce lorsque éclata la révolution. Il s'en montra l'un des plus fervents partisans, et fut arrêté avec Rebecqui et poursuivi par le prévôt de Bournissac, comme fauteur de désordres. Grâce à l'influence de Mirabeau et à la marche des événements, cette affaire n'eut pas de suite. L'année suivante Granet fut nommé administrateur du département des Bouches-du-Rhône, puis, en septembre 1791, député à l'Assemblée législative. Dans les rangs des fédérés marseillais, il prit une grande part à la journée du 10 août, à la suite de laquelle il accusa son collègue Blangilly de menées contre-révolutionnaires. Élu à la Convention nationale, il siégeait au sommet de la *montagne*, portait une carmagnole, un bonnet rouge, et armé d'un énorme bâton, il se faisait remarquer par des cris et des gestes de la dernière violence. Son *sans-culottisme* exagéré donna lieu à un couplet ainsi terminé :

Donnez une culotte à Granet,
Donnez une culotte.

Le 17 janvier 1793 il vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Le 13 avril il demanda l'impression et l'envoi aux départements et aux armées de l'adresse des Jacobins, qui avait fait le principal acte de l'accusation contre Marat. Le 6 septembre il fut adjoint au comité de salut public; mais il y resta peu de temps : il était plus turbulent que cruel. Le 23 février 1794, il dénonça le général Lapoype et son chef d'artillerie comme voulant faire réparer dans le midi différentes bastilles pour asservir cette partie de la France. En germinal an II (8 avril 1794) Granet provoqua des mesures sévères contre les atrocités commises par Jourdan sur-

nommé *Coupe-Têtes*, alors commandant de la force armée à Avignon. Il révéla aussi les cruautés et les dilapidations autorisées par Barras, Fréron et quelques autres de leurs collègues, en mission dans le Var et les Bouches-du-Rhône; ses accusations n'aboutirent point. Il n'avait jamais obtenu la confiance de Robespierre; aussi le 9 thermidor se montra-t-il l'un des plus violents adversaires de ce chef. Quelques jours plus tard, Fréron et Barras, à leur tour, accusaient Granet de susciter des troubles dans le midi. Il comprit que la réaction allait l'atteindre, et essaya vainement de la combattre. Le 16 germinal an III (5 avril 1795) il fut arrêté, comme l'un des provocateurs de l'insurrection qui avait éclaté le 12 de ce mois et avait marché contre la Convention sous le prétexte de lui réclamer du pain. Il ne fut cependant décrété d'accusation qu'après la nouvelle insurrection du 1er prairial (20 mai) suivant. Il fut compris dans l'amnistie du 4 brumaire an IV (26 octobre 1795), et retourna à Marseille, dont il devint maire sous l'empire. Son administration fut intelligente et probe; elle lui mérita la croix d'officier de la Légion d'Honneur. Dans les Cent Jours, il fut élu représentant. En 1816, atteint par la loi du 12 janvier 1816 contre les régicides, il quitta la France; mais il fut rappelé le 27 décembre 1818, et vint finir paisiblement ses jours dans sa patrie.

H. LESUEUR.

Moniteur universel, année 1789, n° 109; ann. 1792, n°s 100, 227; an Ier, n°s 107, 247; an II, n°s 88, 312, 328; an III, n°s 6, 199, 218; an IV, n° 44. — *Biographie des Hommes vivants* (octobre 1817). — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822). — *Petite Biographie Conventionnelle* (1815). — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France* (1853).

GRANET (*François-Marius*), peintre français, né à Aix (Provence), le 17 septembre 1775, mort à sa maison de campagne du Malvallat, près d'Aix, le 21 novembre 1849. Son père était maçon. Tout jeune Granet aimait à tapisser d'images les murs de sa chambre, et s'amusait à les copier. Il travailla d'abord avec son père, puis il fut envoyé à l'école pour apprendre à lire et à écrire. L'enfant en sut bientôt assez; mais ce qui l'occupait le plus dans sa classe, c'était de copier sur ses livres et sur ses cahiers une vieille tapisserie qui l'ornait. A la fin son père montra ces dessins à des connaisseurs; ceux-ci parurent étonnés, et l'enfant fut placé chez un peintre italien qui s'était arrêté à Aix. Là le jeune Granet se mit à dessiner avec ardeur, si bien qu'au bout de quelques jours son maître lui dit: « Mon petit ami, si vous allez de ce train-là, vous gagnerez bientôt de l'argent. » Cet artiste quitta Aix. Heureusement il y avait dans cette ville une école gratuite de dessin; Constantin la dirigeait alors; Granet y fut admis, et s'y fit remarquer. Constantin le fit entrer dans son atelier, et l'initia d'une manière plus intime aux secrets de son art. Cet atelier fut visité par un amateur qui remarqua les travaux du jeune artiste, et lui donna quelques estampes d'Ostade et de Téniers, où Granet trouva, comme il le disait, *la manière d'apercevoir la nature*. Un jour il vit un moulin à huile éclairé par les feux du fourneau. « Cette belle lumière, avec les masses d'ombre qui la faisaient valoir, l'avait charmé, dit Raoul-Rochette. C'était toute une révélation, où un effet de la nature se trouvait d'accord avec son propre génie. Il en fit un tableau qui fut montré avec admiration dans sa petite ville, et payé quelques assignats de cent sous. »

Constantin donnait aussi des leçons de dessin au fils du marquis de Forbin. Le plus souvent c'était Granet qui portait au jeune gentilhomme des couleurs et des modèles. Le comte de Forbin prit l'artiste commissionnaire en affection. « Ainsi se forma, dit Raoul-Rochette, entre le fils d'un ouvrier et celui d'un grand seigneur, cette amitié qui remplit la vie du comte de Forbin et de Granet, qui fit à la fois le charme et l'honneur de cette existence commune, et qui, par une exception peut-être unique, confondit l'homme du peuple et le gentilhomme dans une même destinée d'artiste, en mettant entre eux en commun toutes les jouissances de l'art et de la fortune, et en laissant à chacun d'eux toute sa personnalité d'indépendance et de dignité comme de talent et de gloire. » A l'époque du siége de Toulon, la société populaire d'Aix se leva en masse pour aller contribuer à reprendre cette ville à l'étranger. Elle voulut emmener un artiste avec elle; Granet fut choisi; il céda volontiers. Le voilà donc à dix-huit ans devant Toulon, admirant le terrible tableau de feux de bivouac se détachant sur le fond d'une nuit sombre au milieu d'un silence interrompu seulement de temps à autre par l'éclat de quelque obus. Quel magnifique spectacle pour un artiste qui rêvait comme lui les plus magiques effets de lumière! Le général le reçut avec courtoisie, le retint à dîner avec quelques officiers, parmi lesquels se trouvait Bonaparte, encore inconnu. Le jour suivant, Granet, placé au parc d'artillerie en qualité de dessinateur, fut conduit dans les batteries, avec mission de les dessiner. Il accomplit cette tâche avec zèle. La nuit venue, tout était en repos au parc, lorsque tout à coup, vers minuit, on apprend que Toulon brûle. Granet sort de sa baraque, voit le ciel et la mer en feu. Quinze ou vingt vaisseaux brûlaient dans le port. Leur mâture se distinguait par un feu clair au milieu d'une épaisse fumée rouge de sang; à l'horizon on voyait sur un ciel noir l'escadre anglaise et espagnole qui s'éloignait en bon ordre, ses fanaux allumés. Un énorme ovale de lumière éclate en l'air; c'était la sainte barbe d'un vaisseau qui sautait. Tous ces jeux de lumière devaient vivement impressionner l'esprit du peintre qui les admirait.

Toulon avait cessé d'exister; son nom même fut changé; la ville entière devait être démolie. La société populaire d'Aix voulut s'associer à cette

œuvre. Granet resta avec elle. Bientôt il entra en qualité de peintre à l'arsenal. Dans ce temps de disette, il envoyait à sa famille une partie du pain qu'il recevait, et jamais, disait-il plus tard, il ne trouva ses tableaux mieux payés. Il s'agissait d'abord de peindre aux trois couleurs les embarcations de l'État, et puis de représenter sur le dossier de chaque canot les emblèmes de la liberté. Quelques capitaines demandaient des figures, tirées principalement de l'histoire romaine : Granet en était toujours chargé. Un capitaine de vaisseau le prit en amitié, et lui acheta une petite collection de vues de Toulon qu'il avait dessinées. Il envoya sa petite fortune à ses parents. Une sédition de soldats força Granet à revenir à Aix, où il retrouva le comte de Forbin, qui s'exerçait à peindre des paysages d'après nature. Il l'imita ; les deux jeunes amis firent quelques excursions ensemble, et tous deux se mirent à rêver Paris. Le comte de Forbin s'était compromis par l'exaltation de ses sentiments ; sa mère jugea à propos de le faire partir pour la capitale. Il y était à peine arrivé qu'il écrivait à Granet de venir le rejoindre. En même temps le jeune comte priait sa mère de fournir à son ami le moyen de faire le voyage. « L'occasion se présenta bientôt, dit Raoul Rochette. La marquise de Forbin envoyait à Paris la plus jeune de ses filles avec des religieuses pour y terminer son éducation ; on permit au jeune Granet de suivre la voiture à pied. Mais il fallait vivre durant ce long trajet d'Aix à Paris ; tout le monde contribua, dans la mesure de ses facultés, aux frais du voyage. La marquise donna un double louis, le président Desnoyers un louis et quelques cents francs d'assignats ; et comme on pouvait craindre que toutes ces petites sommes fussent encore insuffisantes, un commissaire des guerres y joignit une feuille de route ; mais le seul titre dont il pouvait encore disposer était celui de conducteur de la chaîne qui avait accompagné les forçats à Toulon et qui retournait à Paris. C'est en s'humiliant sous ce titre, en marchant le sac sur le dos, derrière une voiture, et en cheminant ainsi pendant quatorze jours, que Granet put arriver à Paris ; et les sacrifices que ce voyage avait coûtés à son amour-propre méritaient bien de profiter à son talent. »

L'ami qui l'avait reçu chez lui dans le simple costume d'ouvrier lui fit endosser d'autres vêtements, et le conduisit au Louvre. Granet demeura ébahi devant cette foule de chefs-d'œuvre, dont il n'avait pas le moindre soupçon. David Téniers lui plut par-dessus tous, et sur-le-champ il se mit à copier son tableau de *L'Enfant prodigue*. Un amateur acheta cette copie 36 fr. Rappelé peu de temps après en Provence avec le comte de Forbin, que sa mère avait voulu revoir, et qu'elle dut encore bien vite renvoyer à Paris, Granet se mit à travailler à la décoration des châteaux de cette noble famille. Mais Forbin appelait son ami à Paris, en lui parlant de l'atelier de David, où il venait d'être admis. Granet obtint du grand seigneur dont il peignait et habitait le château la permission de revenir à Paris et le moyen de s'y rendre. Il fallut plusieurs semaines et les plus vives instances du comte de Forbin pour obtenir l'entrée de Granet dans l'atelier de David. Il dut se placer au dernier rang parmi ceux qui dessinaient d'après la bosse. Quelques jours après, David visitait son atelier. Arrivé à Granet, il jette un coup d'œil sur son dessin, et lui dit : « Vous êtes ici pour apprendre, n'est-ce pas ? » Un mouvement de tête fut toute la réponse que Granet put faire. « Eh bien, ce n'est pas cela, reprit David ; recommencez. » Cette dure leçon pouvait abattre le malheureux artiste, qui se mit à pleurer, recommença son dessin une fois, deux fois, jusqu'à ce qu'enfin, à une autre visite, David parut plus content. Dès lors ses idées lui revinrent avec le calme, et ses dessins s'en ressentirent. « La qualité la plus apparente de ses études, dit Raoul Rochette, était l'effet ; elles avaient toujours une sorte de relief qui les sauvait de l'incorrection des formes ; et David, qui savait apprécier dans chacun de ses élèves le genre particulier de son talent, lui en témoigna sa satisfaction d'une manière qui décida peut-être de son avenir. C'était au concours qui avait lieu pour les places à la fin de chaque décade. Tous les dessins étaient exposés dans l'atelier. Quand David se trouva devant celui de Granet : « De qui est celui-là ? s'écria-t-il ; il « n'est pas mal, il sent la couleur. » Alors ses camarades le nommèrent, et le firent approcher du maître, qui lui dit : « C'est bon, c'est bon ; « il faut continuer. » Et qui peut dire qu'il ne soit pas sorti de ce seul mot de David un grand coloriste ?

Mais le titre d'élève de David se payait. Les premiers mois avaient été acquittés par le comte de Forbin, dont les faibles ressources s'épuisaient. Granet était honteux de se trouver ainsi à la charge de son ami, et ne retourna plus à l'atelier de David. Le Louvre lui restait. Il y retrouva Teniers, Rembrandt, dont les leçons muettes étaient plus douces et ne coûtaient rien. Un jour il entre dans le petit cloître des Feuillants de la rue Saint-Honoré. L'idée lui vient aussitôt de faire d'après nature un petit tableau de cette galerie. Le lendemain il était à l'ouvrage, et un mois après, il rapportait chez son ami sa toile achevée. Richard et Revoil, qu'on appelait les frères Revoil, à cause de leur intimité, étant venus voir le comte de Forbin, furent charmés du petit tableau de Granet. Ils engagent l'auteur à l'exposer au salon qui va s'ouvrir ; mais Granet va s'en retourner en Provence avec son ami : Richard et Revoil se chargent des démarches nécessaires et emportent la toile. Un jour, Forbin et Granet, qui étaient déjà partis depuis quelque temps de Paris, entrent dans un café à Lyon. Un journal tombe sous la main du comte : un article rendant compte de l'exposi-

tion de peinture parle d'un petit tableau représentant *Le Cloître des Feuillants*, peint par Granet, qui obtient tous les suffrages par sa vérité, sa couleur et sa belle lumière. Le lendemain les deux amis partent pour Paris. Aussitôt arrivés, ils courent au Louvre : Granet pénètre dans le groupe qui entoure son tableau ; il entend son éloge : il ne peut plus douter de son bonheur, quand un inconnu lui apporte le jour suivant 600 fr. pour le prix de sa toile. Le même jour Prudhon lui en offrait 50 louis de la part d'un de ses amis ; il était trop tard. Un tel encouragement poussa Granet à faire pour le même salon un nouveau tableau, *Le Charnier de Saint-Étienne-du-Mont*. Ce tableau fut terminé avant la fin du salon et exposé ; bien qu'il n'obtînt pas le succès du premier, un amateur l'acheta le double.

Forbin et Granet désiraient voir l'Italie. A force de tourmenter sa mère, le comte de Forbin en reçut enfin les moyens. Ils y arrivèrent en 1802. Granet, émerveillé, étourdi à la vue de tant de chefs-d'œuvre, voulut d'abord trop entreprendre. Il commença une étude d'après le *Colisée ;* mais dans son désir de ne rien omettre, il surchargeait son tableau de détails et ne produisait rien d'agréable, ce qu'un peintre flamand lui fit sentir en lui disant qu'il avait mis sur une petite toile la matière de quatre grands tableaux. Devenu plus maître de lui, Granet représenta le *Souterrain de San-Martino a Monti*, lieu qui sert à la sépulture des religieux. Ce tableau fut suivi d'un second, d'après une grotte qui se trouve au pied du couvent d'Ara-Cœli. Les deux ouvrages obtinrent du succès à Rome. Aussitôt Granet les emballe pour Paris, et part lui-même dans l'idée de les exposer. La douane avait percé les deux toiles, qui dans cet état avaient été reléguées dans un coin. Granet les chercha en vain dans les salles de l'exposition. Lorsqu'il les eût retrouvées, il s'adressa à Denon, directeur des musées, pour obtenir leur placement au salon. C'était, disait-il, du pain qu'il demandait. Denon fut inflexible. Granet s'adressa au sénateur Cacault, qu'il avait connu ambassadeur à Rome. Celui-ci le reçut dans son hôtel, et lui offrit sa protection : il obtint pour Granet que le cardinal Fesch, qui partait pour Rome, l'emmenât avec les personnes de sa maison.

De retour à Rome, Granet se mit à peindre d'abord le souterrain de *Santa-Maria in Via Lata*, où la tradition porte que saint Pierre fut enfermé : cette toile réussit au delà de ses espérances. Ensuite il représenta le peintre *Stella dans la prison du Capitole*, tableau qui eut un immense succès à Rome ; admiré par Canova, il fut offert au cardinal Fesch, qui l'envoya à l'exposition du Louvre. Il obtint le suffrage de David, alla orner le château de la Malmaison, d'où le prince Eugène le fit transporter à Munich, où il est encore aujourd'hui. A ce travail assidu Granet gagna la fièvre. Esmenard, qui partait pour Naples, lui proposa de l'accompagner pour se guérir. Il guérit en effet aux portes de Rome. Au retour, la voiture versa ; Esmenard périt, et Granet n'eut pas même une contusion. On était en 1812 : depuis que l'empereur était maître de Rome, les moines en avaient disparu. Un jour Granet entre dans le cloître des capucins, dont la maison qu'il habitait n'était séparée que par la place Barberini. Il était désert, et habité seulement par le père supérieur. Devant cette solitude, Granet conçut l'idée de faire un grand tableau, *Le Chœur des Capucins*, où il rétablirait ce qui n'existait plus en réalité. Il réussit à rappeler les moines au moyen d'un modèle qu'il affubla de leur habit, et bientôt il put fixer leurs traits dans son œuvre. Le succès du *Chœur des Capucins* fut prodigieux. Le public se porta dans l'atelier du peintre. Un cardinal s'imagina un jour de dire que l'effet de lumière était produit par un miroir, et il eut besoin de toucher le tableau pour être dissuadé (1). Ce tableau était destiné à la reine de Naples, qui consentit à le céder à l'ex-roi de Hollande, Louis-Bonaparte. Granet refit le même tableau de la même manière, en s'installant encore dans le chœur des Capucins. Il l'exposa à Rome, dans le salon de l'ambassadeur de France. Le pape voulut le voir : l'artiste le fit porter dans une galerie du palais de Monte-Cavallo. Après l'avoir longuement examiné, Pie VII dit avec un profond soupir : « *Poveri capuccini, adesso hanno la barba corta ; ma crescera, crescera.* » Le succès qu'avait obtenu ce tableau et l'intérêt qu'il inspirait à Granet le décidèrent à le refaire quinze ou seize fois : tout le monde voulait en avoir. Il en fit un pour le roi de France, un pour le roi d'Angleterre ; « Ces répétitions, dit Raoul Rochette, n'étaient pas des copies, ainsi que cela aurait eu lieu si l'artiste s'était borné à reproduire son tableau. Mais c'était toujours d'après nature qu'il peignait, toujours dans le chœur des Capucins, dont il avait fait son atelier ; et comme à chaque fois, en travaillant de cette manière, il découvrait dans son sujet de nouvelles beautés qu'il étudiait avec soin, il en résultait que chaque répétition était un tableau nouveau. Je ne crois pas qu'il y ait dans toute l'histoire des peintres, ajoute le savant secrétaire perpétuel de l'Académie, un autre exemple d'un pareil fait, d'un même tableau répété quinze ou seize fois sans que le talent du peintre s'épuise, sans que l'admiration du public se lasse. Le *Chœur des Capucins* devint pour Granet la source de la gloire et de la fortune ; il y acquit, avec une réputation européenne, une indépendance honorable, et ce n'est pas là non plus une chose commune dans la vie des peintres. »

(1) On raconte aussi qu'un membre du corps diplomatique à Rome, visitant ce tableau, soutenait que l'illusion était produite dans le cadre par plusieurs plans successifs comme dans la décoration d'un théâtre ; il ne se rendit à l'évidence qu'en touchant la toile.

Rien ne manquait désormais au bonheur de Granet : il vivait à Rome dans la simplicité de ses goûts ; ses tableaux se ressentaient de sa tranquillité d'âme, et son talent s'était fortifié par l'étude. On admira une suite d'excellents tableaux qu'il exposa : c'étaient principalement des intérieurs, avec quelque effet de lumière magique. La peinture avait du relief dans les fuites mêmes, et si l'on peut trouver que la distance est mal choisie, du moins on est séduit par le charme de la couleur. On peut bien lui reprocher l'abus de ce qu'on appelle en peinture le *coup de pistolet*, qui consiste à jeter une gerbe accidentelle de lumière sur un sujet environné de masses d'ombres et pour ainsi dire cerné par les repoussoirs ; on peut lui reprocher aussi la monotonie habituelle des sujets qu'il traite. Cependant il est par excellence le peintre de la lumière, soit qu'il la reproduise diffuse, soit qu'il exprime ses reflets les plus subtils et ses dégradations les plus insensibles. En même temps il savait bien rendre ces magnifiques effets de clair-obscur qui distinguent les grands maîtres flamands. « Granet s'est créé, dit Raoul Rochette, un genre de peindre où il n'a pas eu de modèle et où il servira toujours de maître ; et l'on peut dire de lui, en toute vérité, qu'il est à lui seul toute une école. La vérité de la couleur, la beauté de la lumière et la puissance de l'effet sont les qualités principales de son talent ; il en avait dû l'instinct à la nature, et il l'avait cultivé à cette école avec un goût, un soin, une persévérance qui ne peuvent se trouver que dans la passion de l'art. Mais cet amour de la vérité et ce culte de la nature s'alliaient chez Granet avec une autre qualité non moins rare, avec un sentiment religieux aussi vrai que profond... Il se plaisait aux cérémonies de la religion, aux costumes de l'Église, à la vie des cloîtres, et son tableau du *Sacro Convento d'Assisi*, un de ses plus charmants ouvrages, fut peint dans une sorte d'extase, où le sentiment du chrétien avait autant de part que l'enthousiasme de l'artiste. »

Granet passa la plus grande partie de sa vie à Rome ; il revint pourtant à Paris en 1819. Il avait exposé au salon de cette année un tableau de *San Benedetto a Subiaco*, qu'il regardait comme le meilleur de ses ouvrages, avec la troisième édition de son *Chœur des Capucins*. C'est devant ce dernier ouvrage que se porta la foule. Louis XVIII s'y fit transporter en fauteuil, et décora l'artiste devant son œuvre en lui disant : « Monsieur Granet, on m'a rapporté qu'on venait d'entendre le bruit du capucin qui se mouche. » Granet avait trouvé son ami Forbin à la tête des musées. En 1830 il remplaça Taunay à l'Académie des Beaux-arts, dans la section de peinture, puis il fut nommé conservateur des tableaux du Louvre ; plus tard le roi Louis-Philippe lui accorda un logement au palais de Versailles, en le nommant conservateur du vaste musée qu'il y créait. Mais Rome rappelait toujours Granet : il y retourna plusieurs fois, et y fit de nouveaux ouvrages. Ce ne fut que quand il sentit le moment de renoncer à la pratique de son art qu'il dit adieu à la ville éternelle. En février 1848, onze de ses tableaux furent détruits au Palais-Royal et au château de Neuilly (1). A la même époque il fut destitué. Peu de temps après, il perdit sa femme, compagne de sa vie depuis quarante ans. Aussi rudement éprouvé, il se retira près d'Aix, dans une maison de campagne située près de l'ancien bastion de son père, ornée de chefs-d'œuvre et où il avait réuni avec un soin pieux les souvenirs de sa famille, conservé les outils paternels, où il avait enfin recueilli ses sœurs, simples paysannes, heureuses de lui devoir leur aisance. Une seule lui survécut : il l'institua usufruitière de ses biens, qu'il légua en presque totalité à sa ville natale, à laquelle il donna tous les tableaux, dessins, collections et objets d'art qu'il possédait tant à Paris qu'à Aix, avec la somme nécessaire à l'érection d'un musée où toutes ces richesses artistiques devront être déposées. Il institua une rente de 1,500 fr. destinée à entretenir, soit à Paris, soit à Rome, un élève de l'école de dessin d'Aix ayant de belles dispositions pour la peinture. Enfin, il laissa des sommes considérables aux pauvres, aux hôpitaux et œuvres de bienfaisance : 10,000 fr. entre autres à La Miséricorde ; il fonda quatre lits à l'hospice des Incurables, dont deux spécialement destinés aux maçons, « douce et noble pensée d'humanité, dit Raoul Rochette, simple et touchant hommage de respect qu'il rendait, sur son lit de mort, à la profession de son père ». Ses amis et des artistes eurent aussi part à ses générosités. Mme de Marcellus, fille du comte Forbin, son ami, reçut une bague qui lui venait de l'empereur de Russie ; enfin, le musée du Louvre eut seulement 200 dessins choisis.

Granet a peint : trois *Intérieurs d'églises souterraines* (1800) ; — *L'Intérieur du Colisée* ; — *L'Église San-Martino-in-Monte* ; — *Intérieur d'un ancien monastère* ; — *La Cuisine d'un peintre* (1801) ; — *Cloître de Jésus-et-Marie à Rome* (1808) ; — *Stella en prison* (1810) ; — *Intérieur de la maison de Michel-Ange* ; — *Saint-Étienne-le-Rond, à Rome* ; — *Saint Pierre baptisant les premiers chrétiens dans la chapelle souterraine de Sainte-Marie-in-Via-lata* ; — *Saint Paul prêchant l'Évangile aux prisonniers dans un souterrain du Capitole* ; — *Intérieur de l'Église des Capucins à Rome* ; — *Intérieur de l'église du couvent San-Benedetto* (1819) ; — *Intérieur de la basilique de Saint-François-d'Assise* ; — *Pierre*

(1) En voici la liste ; au Palais-Royal : *La Bénédiction des maisons* ; *Un Moine en prière dans sa cellule* ; *Bernardo Strozzi, peintre* ; *La Villa Mécène* ; *Saint Paul en prison* ; à Neuilly : *Mlle de La Vallière aux Carmélites* ; *La Mort de Jacone* ; *La Mort de saint Antoine* ; *Les premiers Chrétiens à Rome* ; *Un Repas de Moines* ; *Intérieur de Cuisine italienne*.

Bosquier, dominicain, en prison (1822); — *Intérieur d'une boulangerie* (1824); — *Une Prise d'habit dans le couvent de Sainte-Claire à Rome;* — *Le chœur des Chartreux à Rome;* — *Le Dominiquin accueilli à la villa Aldobrandini;* — *Le Tasse visité dans sa prison par Michel de Montaigne;* — *Scène d'un hôpital des enfants trouvés, en Italie;* — *Le Mariage forcé* (1826, exposé à la galerie Lebrun); — *Saint Louis délivrant des prisonniers français à Damiette;* — *Vue du cloître de Sainte-Trophime, à Arles;* — *Vue du cloître de Saint-Sauveur, à Aix;* — *La Bénédiction des productions de la terre, usage religieux d'Italie;* — *Bernardo Strozzi, peintre et religieux génois, faisant le portrait du général de son ordre* (1827); — *Intérieur de l'atelier de l'auteur* (1829, à la Société des Amis des Arts); — *Le Souterrain du couvent du Sacro-Speco à Subiaco;* — *Un Cachot de l'Inquisition;* — *Beatrice Cenci conduite à la mort;* — *Le Peintre Sodoma porté à l'hôpital;* — *Les Pères de la Rédemption rachetant des esclaves à Tunis;* — *Réfectoire de religieux récollets;* — *Benedicite de saint Dominique avec ses frères de Saint-François;* — *Vue intérieure prise en Provence* (1833); — *Le Poussin avant d'expirer reçoit les soins du cardinal Massimo et les secours de la religion* (pour le comte Anatole Demidoff); — *Captivité de Vert-Vert, après son retour au couvent des religieuses de la Visitation* (1834); — *Jérôme Savonarole, de l'ordre de Saint-Dominique, ayant été condamné à être pendu et brûlé, reçoit l'exhortation d'un cardinal avant d'aller au supplice* (1835); — *Les premiers Chrétiens dans les Catacombes;* — *Le Cardinal protecteur de la Chartreuse de Rome venant en prendre possession* (1836); — *Hernani recevant de Charles Quint l'ordre de la Toison d'Or et la main de dona Sol;* — *La Visite pastorale dans le couvent des religieuses de Saint-Dominique et Sisto à Rome;* — *Abeilard s'éloignant de ses religieux pour lire une lettre d'Héloïse* (1838); — *Funérailles des Victimes de l'attentat du 28 juillet* 1835, *célébrées aux Invalides;* — *Collation des pénitents laïques à la mort d'un cardinal;* — *Le frère canovajo d'un couvent en Italie;* — *Le Padre Pozzo, de la Compagnie de Jésus, peignant entouré des religieux de son ordre* (1839); — *Godefroy de Bouillon suspend aux voûtes de l'église du Saint-Sépulcre les trophées d'Ascalon;* — *Les moines bénédictins baisant l'anneau de l'abbé de leur ordre* (1840); — *Le pape Honorius III bénissant la règle de l'ordre du Temple;* — *Le religieux San-Felice rapportant des provisions;* — *Le Père Grillo, ami du Tasse, entouré de religieux lettrés, consulte le poëte sur un sonnet qu'il a composé;* — *Le Garde des restes mortels* (1841); — *Baptême du duc de Chartres dans la chapelle des Tuileries;* — *Réception de Jacques de Molay dans l'ordre du Temple;* — *Fête de la mère abbesse du monastère de Sainte-Claire à Rome;* — *Le Speziale, ou le pharmacien du couvent;* — *Solitaires bâtissant une petite chapelle* (1843); — *Chapitre de l'ordre du Temple tenu à Paris sous le magistère de Robert le Bourguignon* (1845); — *Interrogatoire de Girolamo Savonarola;* — *Célébration de la messe à l'autel de Notre-Dame-de-Bon-Secours;* — *Saint François renonçant aux pompes du monde;* — *La Confession;* — *Une Religieuse instruisant des jeunes filles;* — *Saint Luc peignant la Vierge;* — *Un Moine peignant;* — *Un Religieux livré à l'étude* (1846); — *Eudore dans les Catacombes de Rome;* — *Michel Nostradamus reçoit dans sa maison de Salon des malades en consultation;* — *Des Chrétiens, pendant les persécutions, viennent le soir pour retirer le corps d'un martyr jeté dans un cloaque de Rome;* — *Un quart d'heure avant l'office, des religieux se préparent à chanter les vêpres* (1847). On s'étonnait alors qu'à son âge Granet pût encore rendre ces magnifiques effets de lumière si intenses. Dans sa retraite il produisit quelques ouvrages qui montrent combien son talent resta puissant jusqu'à la fin. « Sa *Messe des morts*, disait sur sa tombe M. de Julienne, qu'il a créée sous les tristes préoccupations d'un tendre et douloureux souvenir de sa femme; *L'Intérieur du Cloître de Saint-Sauveur*, *Les Capucins* et *Les Catacombes* sont là comme pour témoigner que jamais ce grand peintre n'a fait preuve de plus d'habileté dans ses effets, son coloris, la pose naturelle de ses personnages, la disposition générale de ses œuvres. » L. LOUVET.

Raoul Rochette, *Notice historique sur la Vie et les Ouvrages de M. Granet, lue à la séance publique de l'Académie des Beaux-Arts du 4 octobre* 1851. — *Discours prononcés sur la tombe de M. Granet*; dans le *Mémorial d'Aix* du 25 novembre 1849. — *Livrets du Salon*, de 1800 à 1847. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biog. univ. et portat. des Contemporains*. — Miel, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*.

GRANGE. *Voy.* LAGRANGE.

GRANGE (*Jean-Baptiste-A.*), littérateur français, né à Marseille, le 9 février 1795, mort dans la même ville, le 23 février 1826. Fils d'un notaire, et destiné lui-même à cette profession, il étudia le droit et consacra ses loisirs aux lettres. On lui doit : *Éloge de M. l'abbé Féraud*, couronné par l'Académie de Marseille; avec *L'Ombre de Cicéron*; Marseille, 1819, in-8°; — *Essais littéraires*; Paris, 1824, 2 vol. in-18, contenant seize élégies, treize épîtres, sept prosopopées et odes, parmi lesquelles on distingue une ode à la Grèce, d'autres pièces tirées de la Bible ou imitées d'Anacréon; *La Pudeur*, poëme; quatre *Soirées poétiques*; les *Éloges de Féraud, de Poivre, de Vauvenargues* et *de Belsunce*; un *Essai sur les Romans*; un *Es-*

sai sur le sonnet, et son *Discours de réception à l'Académie de Marseille*. J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

GRANGENEUVE (*Jacques-Antoine*), homme politique français, né à Bordeaux, en 1750, guillotiné dans la même ville, le 21 décembre 1793. Lorsque éclata la révolution il suivait avec distinction la carrière du barreau. L'enthousiasme qu'il manifesta hautement pour les idées nouvelles le fit, en 1789, élire procureur de la commune. En 1791 il fut envoyé comme député à l'Assemblée législative, où il prit la parole dès la première séance pour demander la suppression des titres de *sire* et de *majesté*. Il soutint ensuite que le roi et le corps législatif étaient deux pouvoirs suprêmes indépendants l'un de l'autre, et par conséquent égaux. Le 1er janvier 1792, il présenta au nom du comité de surveillance un rapport contre les émigrés, il attaqua vivement les frères du roi, et prononça ces paroles. « Le plus grand malheur dont la colère céleste puisse frapper un peuple libre, c'est de lui inspirer l'amour des détenteurs de la puissance. Le gouvernement représentatif est le seul bon, parce qu'il est basé sur la confiance; mais lorsque l'on passe de la confiance à je ne sais quel attachement servile, que de bas courtisans cherchent à inspirer au peuple sous le nom d'*amour*, on est bien prêt de l'esclavage, car on est hors d'état d'apprécier sainement la conduite du magistrat suprême, et l'on tombe à sa merci. » Un mois après Grangeneuve dénonça le ministre de la marine, Bertrand de Molleville, qu'il qualifia « d'artisan infatigable de toutes les trames contre-révolutionnaires et de toutes les intrigues de la cour ». Il appuya aussi l'accusation de Dubois-Crancé contre le ministre de la guerre, Louis de Narbonne. Par une singulière contradiction d'esprit, il se montra alors aussi indulgent pour Jourdan *Coupe-têtes* et les *massacreurs* d'Avignon que plus tard il fut justement sévère contre les *Septembriseurs* de Paris. Il prit aussi la défense des Suisses de Châteauvieux, révoltés à Nancy, et le premier parut à l'Assemblée coiffé d'un bonnet rouge. Un mot blessant qu'il adressa à son collègue Jouesneau lui attira de celui-ci une correction manuelle. Grangeneuve se plaignit à l'Assemblée, qui se borna à envoyer Jouesneau à l'abbaye pour quelques jours. Un duel fut alors convenu; mais arrivés sur le terrain, rapporte Saint-Harrigues, un des témoins de Grangeneuve, se prévalut de sa force physique et maltraita fort Jouesneau. L'affaire fut alors portée devant les tribunaux, et l'honneur n'en resta pas au député bordelais. Vers le 10 août il prit avec Chabot, et en présence de Bazire, une résolution qui prouvait plus d'exaltation républicaine que de bonne foi. Ils convinrent de s'entre-assassiner dans les environs des Tuileries, espérant que leur mort serait attribuée aux royalistes et fournirait au peuple un sujet d'insurrection. Grangeneuve se rendit courageusement au rendez-vous, et attendit longtemps Chabot, qui trouva bon de se conserver pour une meilleure occasion.

Après le 10 août Grangeneuve modifia beaucoup ses opinions, et, réélu par ses concitoyens, il montra dans la Convention une modération inattendue. Dans le procès de Louis XVI il commença par déclarer qu'il ne reconnaissait pas à la Convention le droit d'exercer un pouvoir criminel souverain, qu'elle ne pouvait être impartialement accusateur, témoin et juge. Comme mesure de sûreté générale, il vota pour la détention, « convaincu, disait-il, que la liberté d'un peuple n'a jamais dépendu de la mort d'un homme, mais bien de l'opinion publique et de la volonté d'être libre ». Il ajoutait : « Fussé-je même du nombre de ceux qui pensent qu'il y a autant de danger à laisser vivre Louis qu'à le faire mourir, la prudence me commanderait encore de rejeter les mesures irréparables, pour qu'on puisse, dans toutes les circonstances, opposer aux projets de nos ennemis ou son existence ou sa mort. » Grangeneuve suivit dès lors le parti des girondins, et prit une part active à leurs luttes contre *la montagne*. Aussi fut-il porté sur la liste de proscription du 2 juin. Il put néanmoins se soustraire au décret d'arrestation lancé contre lui, et se réfugia à Bordeaux; mis hors la loi le 18 juillet, il fut arrêté le 21 décembre suivant. Une commission militaire constata le même jour son identité, et l'envoya aussitôt à l'échafaud.

Sincèrement républicain, mais sans grande portée politique, Grangeneuve ne manquait pas d'un certain talent, même auprès d'orateurs tels que Vergniaud, Guadet, Boyer-Fonfrède et des chefs de cette brillante phalange des Girondins; mais, comme beaucoup de ses émules, il était plus exalté qu'énergique, et tombait avec facilité d'un excès dans un autre. Ses adversaires ont pu dire de lui qu'il avait été républicain sous la monarchie et royaliste sous la république.

GRANGENEUVE (*Joseph*), frère du précédent, né à Bordeaux, en 1758, fut guillotiné avec lui. Il avait été administrateur du département de la Gironde. Le 18 avril il présenta à la Convention nationale une pétition contre les agents de la montagne, et dénonça les menées des ultra-révolutionnaires. Arrêté avant son frère, il fut condamné avec lui comme fédéraliste. Ils montrèrent tous deux la plus grande fermeté.

H. Lesueur.

Moniteur universel. — *Petite Biographie Conventionnelle*. — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Arnault, Jay, Jouy, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822). — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

GRANGER. *Voy*. Grangier.

GRANGER (*Jacques*), biographe anglais, né dans le Berkshire, vers 1710, mort à Shiplake (comté d'Oxford), le 15 avril 1776. Granger, qui a raconté la vie de tant de personnes, n'a point écrit la sienne, et l'on ignore la

date exacte de sa naissance. Il fut élevé au collége de l'Église du Christ à Oxford, et quitta l'université sans avoir pris ses grades. Il entra dans les ordres, et obtint la cure de Shiplake, où, comme il dit lui-même, « il eut la bonne fortune de vivre de bonne heure dans l'indépendance, l'obscurité et le contentement ». Il s'amusa à faire une collection de portraits, puis il eut l'idée d'écrire une courte notice de tous les personnages dont il possédait le portrait; il en résulta un ouvrage qui, après de longues années d'un travail préparatoire, parut sous le titre de : *A biographical History of England, from Egbert the Great to the revolution; consisting of characters disposed in different classes and adapted to a methodical catalogue of engraved british heads; intended as an essay towards reducing our biography to system, and a help to the knowledge of portraits;* 1769, 2 vol. in-4°; chaque volume forme deux parties, ce qui a fait dire souvent que l'ouvrage était en 4 vol. Quelques exemplaires de cette édition ne sont imprimés que sur un côté, de manière à laisser de la place pour des notes ou des illustrations. En 1774 parut, dans le même format, un volume de *Supplément*, qui a été inséré dans la seconde édition de tout l'ouvrage, 1775, 4 vol. in-8°; une cinquième édition, avec addition de plus de quatre mille vies, parut en 1824, 6 vol. in-8°. Granger avait rassemblé de nombreux matériaux pour la continuation de son œuvre; mais la mort l'empêcha d'en faire usage, et ce fut le révérend Mark Noble qui poussa la *Biographical History* jusqu'à la fin du règne de Georges Ier; cette suite parut en 1806, 3 vol. in-8°. L'ouvrage de Granger, intéressant en lui-même, eut surtout le mérite de donner en Angleterre l'impulsion à d'importants travaux biographiques; mais comme il était destiné plutôt à servir de texte à une collection de portraits qu'à comprendre systématiquement les célébrités de l'Angleterre, on y trouve les noms les plus insignifiants, les plus indignes de souvenir. Un autre résultat de l'ouvrage de Granger fut de développer chez ses contemporains la manie des collections de portraits. On alla jusqu'à détruire un grand nombre de livres pour en enlever les gravures, et l'on paya très-cher des estampes détestables au point de vue de l'art et sans valeur historique. Lord Bute entreprit un voyage sur le continent pour enrichir sa collection de portraits, et se fit accompagner de Granger. Celui-ci, à son retour, fut frappé d'apoplexie dans son église, le dimanche 14 avril, au moment où il donnait la communion, et il mourut le lendemain. Il a laissé, outre son grand ouvrage biographique, un petit nombre de sermons et de traités sans importance. J.-P. Malcolm, neveu de Granger, publia en 1805 un volume in-8° contenant des extraits de la correspondance de Granger avec ses contemporains relativement à son ouvrage, des mélanges et des notes de ses voyages en France, en Hollande, en Espagne. Z.

Gentleman's Magazine, XLVI, LII, LXXIII, LXXX. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — *English Cyclopædia (Biography)*.

GRANGER (*Philippe-Pierre* (1)), acteur français, né à Paris, en 1744, mort à Vernon, le 25 octobre 1825. Il débuta au Théâtre-Français, le 12 décembre 1763, par les rôles d'Égysthe dans *Mérope* et d'Olinde dans *Zénéide;* le 17 du même mois, il parut encore dans Séide de *Mahomet*. Malgré son inexpérience, il fit preuve d'un talent que son extrême jeunesse ne permettait pas de soupçonner, et qui lui valut, le 1er janvier 1764, un ordre de réception. Bellecour, Grandval et Molé, en ayant pris de l'ombrage, Granger se vit relégué dans des rôles infimes, ce qui le décida à s'éloigner de la Comédie-Française. Il partit pour la province, où il passa vingt années. Revenu à Paris en 1782, il débuta le 5 mars au Théâtre-Italien, dans les rôles de Dorimon de *L'Apparence trompeuse* et de Dorante de *La Coquette fixée*. On l'accueillit avec une grande faveur. Pendant les huit premières années que cet acteur passa à la Comédie-Italienne, il établit avec succès plusieurs rôles importants. Lorsqu'en 1790 ce théâtre se consacra exclusivement aux pièces à ariettes et que la comédie n'y fut plus qu'un accessoire, Granger ne parut plus sur la scène qu'à de rares intervalles et dans des rôles au-dessous de son talent. Il retourna alors en province, et se chargea de la direction du théâtre de Rouen, qu'il conserva jusqu'en 1808, et qui bientôt, grâce à lui, devint la première scène des départements. Il put s'y faire applaudir dans *Le Misanthrope*, *Le Menteur*, *La Métromanie*, *L'Homme à bonnes fortunes*, etc. En 1819 il faisait partie du jury d'examen du Second-Théâtre-Français, et était nommé professeur de déclamation au Conservatoire.

Granger, à l'époque de la réaction thermidorienne, fut accusé, en plein théâtre d'avoir siégé à Bordeaux en qualité de *membre du tribunal révolutionnaire*. Indigné d'une telle inculpation, il quitta brusquement la scène ; il n'y remonta, quelques jours plus tard, qu'après avoir, par toute la publicité possible, constaté que loin d'avoir jamais été *partisan de la terreur*, il s'était toujours montré et conduit « comme un ami de l'humanité *souffrante* ». Ce sont les propres expressions de son mémoire justificatif. Ed. de Manne.

Almanach des Spectacles. — *Mercure de France*, 1782. — *Annales du Th.-Italien*. — *Courrier des Spectacles*, 1797.

GRANGER (*Jean-Perrin*), peintre français, né en 1779, mort en 1840. Il fut un des élèves de David et de Regnault, et remporta le premier grand prix de peinture à l'École des Beaux-

(1) Et non *Antoine*.

Arts, en 1801. Ses principaux tableaux sont : *Ganymède*, exposé au salon de 1812, actuellement au Musée de Bordeaux; — *Apollon et Cyparisse*, salon de 1817; — *Saint Charles Borromée*, salon de 1819 (église Saint-Sulpice); — *Homère et le berger Glaucus* (Musée de Dijon); — *Titus recevant les hommages des Campaniens*, salon de 1822 (Galeries de Versailles); — *Phèdre et Hippolyte*, salon de 1827 (Galerie du Luxembourg); — *Melantho, nymphe des mers*, même salon; — *Jésus guérissant les malades*, salon de 1839; — *Le Maréchal de Boucicaut faisant lever le siége de Constantinople à Bajazet*, salon de 1840 (Musée de Versailles); — Une *Adoration des mages*, peinte à l'huile, sur mur, dans l'église Notre-Dame-de-Lorette, à Paris. Cet artiste reçut des médailles à divers salons et la décoration de la Légion d'Honneur en 1831.

GUYOT DE FÈRE.

Annuaire des Artistes, 1836. — *Journal des Beaux-Arts*, 1840.

GRANGER. *Voy.* TOURNECHOT.

GRANGES. *Voy.* DESGRANGES.

GRANGIER (*Balthasar*), traducteur français, vivait dans le seizième siècle. Il était prêtre, devint aumônier du roi, obtint l'abbaye de Saint-Barthélemy de Noyon, un canonicat de Notre-Dame de Paris et le titre de conseiller d'État. On lui doit la première traduction de Dante qui ait paru en français; elle a pour titre : *La Comédie du Dante, de l'Enfer, du Purgatoire et du Paradis, mise en rymes françoises et commentée*; Paris, 1596, 3 vol. in-12; les exemplaires portant la date de 1597 n'en diffèrent que par le changement de titre et l'addition d'une épître dédicatoire à Henri IV. Dans sa traduction, Grangier a voulu rendre son auteur vers pour vers, expression pour expression, tour de force que nous avons vu renouveler de nos jours. Cette fidélité donne souvent de l'obscurité à son travail. Les notes qui y sont jointes sont instructives. On a aussi de Grangier une traduction des *Césars*, de Julien, avec annotations et la vie dudit empereur; Paris, 1580, in-8°.

J. V.

Adelung, *Suppl. à Jöcher*.

GRANGIER (*Jean*), érudit français, né à Châlons-sur-Marne, vers 1576, mort à Paris, en 1643. Il étudia la théologie à Paris, fut ordonné diacre, obtint la prébende théologique de Beauvais, et devint en 1605 principal et régent de rhétorique au collége d'Harcourt. En 1615 il fut appelé à remplir les mêmes places au collége de Beauvais, et en 1617 il fut choisi pour succéder à Théodore Marcile dans la place de professeur d'éloquence latine au Collége royal de France. Il obtint du pape Urbain VIII dispense des ordres sacrés, et se maria avec une femme dont il avait eu des enfants. Vers la fin de sa vie, il éprouva dans ses facultés mentales un affaiblissement qui le força de se démettre de sa chaire. D'après Moréri, Grangier « passait pour le meilleur orateur de son temps, et celui qui s'exprimait le mieux en latin ». Ce talent de la parole est attesté par le distique suivant, qui fut composé sur lui et deux autres professeurs du Collége royal, Marcile et Bourbon :

Grangerius dicit, scribit Borbonius; unus
Marcilius doceat; cætera turba, tace.

On a de Grangier beaucoup d'opuscules scolastiques, la plupart de circonstance; les principaux sont : *De Francia ab Henrici IV interitu vindicata Exercitatio scholastica*; Paris, 1611, in-8°; — *De loco ubi victus Attila fuit olim Dissertatio. Item Josephi Justi Scaligerii Notitia Galliarum*; Paris, 1641, in-8°. Cette dissertation, devenue rare, a été réimprimée; Leipzig, 1746, in-8°. Grangier prétend qu'Attila fut défait dans une plaine près de Châlons-sur-Marne.

Z.

Goujet, *Mémoire historique et littéraire du Collège de France*, t. II. — Nicéron, *Mém. pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXVII.

GRANGIER (*Pierre-Joseph*), homme politique français, né à Sancerre, le 12 mars 1758, mort à Bourges, le 25 juin 1821. Avocat et subdélégué de l'intendance du Berry, il fut nommé, en 1789, député du tiers état de cette province aux états généraux. Membre du comité des rapports, il y fit constamment partie de la minorité, et signa les déclarations et les protestations qu'elle fit paraître contre les décrets qui lui paraissaient porter atteinte aux droits de la religion et du roi. Grangier protesta encore dans un écrit particulier le jour de l'acceptation de la nouvelle constitution par le roi. Il resta ensuite dans la retraite jusqu'en 1796; à cette époque il fut nommé membre de l'administration du département du Cher, puis député au Conseil des Cinq Cents. Sa nomination fut annulée au 18 fructidor. En 1802 il devint membre du conseil général du Cher, et deux ans après du conseil de préfecture. Louis XVIII lui laissa cette place, qu'il quitta pendant les Cent Jours, mais dans laquelle il fut réintégré à la seconde restauration.

J. V.

Moniteur, 1789, 1814, 1821.

GRANIANUS (*Julius*), rhéteur romain, vivait vers 220 après J.-C. Il enseigna la rhétorique à l'empereur Alexandre Sévère. Il écrivit des déclamations perdues aujourd'hui, mais qui existaient du temps d'Ælius Lampridius.

Y.

Ælius, Lampridius, *Alex. Sev.*, 3.

GRANIÉ (*Pierre*), magistrat, historien et écrivain politique français, né à Béziers, en 1755, mort à Bordeaux, le 22 juin 1819. Ayant choisi la carrière du barreau, il fut admis en 1800 au nombre des avocats près la cour de cassation, et fut nommé, en 1819, vice-président du tribunal de première instance de Bordeaux. On a de lui : *Lettre au citoyen D*** sur l'ouvrage intitulé : Mes rapports avec J.-J. Rousseau, par le citoyen Dusaulx*; 1798, in-8°; — *Observations sur les lois maritimes dans leurs rapports avec le Code Civil*; Paris, 1799, in-8°;

— ***Histoire de l'Assemblée constituante, écrite par un citoyen des États-Unis de l'Amérique septentrionale;*** Paris, 1799, in-8°; réimprimée après la Restauration, sous ce titre : ***Histoire des états généraux ou Assemblée constituante en*** 1789, ***sous Louis XVI;*** Paris, 1814, in-8° : la première édition est anonyme; la seconde porte le nom de l'auteur; — ***Lettre à M*** sur la philosophie dans ses rapports avec notre gouvernement;*** Paris, 1802, in-8°; — ***Petite Lettre sur un grand sujet*** (anonyme); Paris, 1812, in-8°. Cette lettre est relative à la discussion que fit naître la comédie des ***Deux Gendres*** d'Étienne (*voy.* ce nom), qu'on accusait d'avoir copié *Conaxa*. — ***Histoire de Charlemagne, roi de France et empereur d'Occident au renouvellement de l'empire***, précédée d'un précis historique sur les Gaules; Paris, 1819, in-8°. On lui attribue aussi des ***Réflexions sur Machiavel.*** J. V.

Quérard, *La France littéraire.*

* **GRANIER DE CASSAGNAC** (*Bernard-Adolphe*), journaliste et publiciste français, né à Cassagnac (Gers), en 1803. Il fit ses études à Toulouse, et vint à Paris avec deux de ses camarades de collége, Louis de Maynard et Burat de Gurgy. Tous trois s'éprirent d'un vif enthousiasme pour le romantisme et d'une profonde admiration pour M. Victor Hugo. Sous le patronage de ce poëte, M. Granier de Cassagnac fit ses débuts littéraires dans le *Journal des Débats* et la *Revue de Paris*. Sa critique était trop ardente et trop acerbe pour convenir longtemps au *Journal des Débats* : il alla offrir sa collaboration à *La Presse*. Il fit ensuite un voyage aux Antilles, dans l'espoir de se faire nommer délégué des colonies, et où il épousa une créole, M[lle] de Beauvallon. Partisan de l'esclavage, il faillit être massacré par les noirs. De retour en France, il s'éleva contre l'affranchissement des nègres, et n'ayant pas trouvé acceptables les conditions qu'on lui faisait à *La Presse*, il fonda *Le Globe*. Ce journal ultra-orléaniste, qui n'eut aucun succès, montrait une telle violence dans sa polémique que les autres journaux prirent d'accord la résolution de ne jamais répondre à ses attaques; c'est ce que l'on appelait alors la « conspiration du silence ». M. Granier de Cassagnac, à la suite d'une provocation, eut en 1842 un duel avec M. Lacrosse, qu'il blessa dangereusement. En 1845 il fonda *L'Époque*, à grands renforts d'annonces *monstrueuses*, comme une mascarade aux jours gras. Ce journal ne réussit pas mieux que *Le Globe*, et dut finir par céder ses abonnés à *La Presse*. Il avait pourtant coûté fort cher au pouvoir : c'était un journal ministériel *quand même;* et comme directeur de cette feuille, disent MM. Louandre et Bourquelot, on « l'a accusé en pleine chambre des députés d'avoir promis, moyennant finance, des priviléges de théâtre et d'avoir trafiqué de son influence sur le pouvoir qu'il soutenait ».

Après la chute de *L'Epoque*, M. Guizot envoya M. Granier de Cassagnac à Rome pour y fonder un journal français destiné à soutenir la politique du gouvernement dans ce pays, où le pape Pie IX semblait alors vouloir prêter les mains à l'émancipation de l'Italie. La révolution de Février mit fin à cette mission. M. Granier de Cassagnac revint en France, et contribua, dit-on, à la création du journal *L'Assemblée nationale*. En 1850 il prit la direction du journal *Le Pouvoir*, et publia de nombreux articles dans *Le Constitutionnel*. Embrassant avec chaleur la cause du prince Louis-Napoléon, il fit à l'Assemblée législative une guerre acharnée, et se fit remarquer dans cette polémique passionnée qui demandait incessamment le salut de la France à un coup d'État. Quinze jours avant le mois de décembre 1851, il écrivait : « Si les membres influents de l'Assemblée paraissaient dangereux, ils seraient déjà embarqués. » Après le 2 décembre, il publia une brochure où il raillait les vaincus et exaltait les vainqueurs. Puis à propos des décrets du 22 janvier 1852, relatifs aux biens de la maison d'Orléans, il laissa échapper dans *Le Constitutionnel* des phrases sardoniques à l'adresse des princes de cette dynastie, dont il s'était fait autrefois l'ardent champion. Il soutint le nouveau pouvoir avec tant de véhémence, qu'il attira à son journal des avertissements en se disant mieux informé que les organes avoués du pouvoir eux-mêmes.

Élu député au corps législatif en 1852, par le département du Gers, il y défendit la loi de dotation de l'armée, le système de compensation adopté par le département de la Seine pour le prix du pain, demanda un impôt direct sur les valeurs mobilières en y comprenant la rente et les dettes hypothécaires. En 1855, M. de Montalembert s'étant plaint qu'on n'eût pas fait la guerre sur le Danube, M. Granier de Cassagnac répondit que les Bonaparte représentaient l'esprit anti-révolutionnaire et que la guerre serait devenue révolutionnaire sur le Danube. Il eut aussi l'occasion de développer au corps législatif ses idées sur la propriété littéraire : il demandait que la propriété des œuvres intellectuelles fût perpétuelle et absolue comme la propriété matérielle; chaque éditeur aurait le droit d'imprimer ce qui lui conviendrait en payant à l'auteur ou à ses représentants une somme proportionnelle au prix de vente. Enfin, il réclama pour le département qu'il représentait le prompt établissement d'un chemin de fer. M. Granier a été réélu dans la circonscription de Mirande en 1857.

Comme publiciste, M. Granier de Cassagnac a défendu l'esclavage, la féodalité, le servage industriel, l'autorité de l'église dans les choses temporelles. Son type social semble être, en un mot, la société comme elle était constituée au moment de la révolution de 1789.

Le Palais a plus d'une fois retenti du nom de

M. Granier de Cassagnac. D'abord, en 1842 il fut traduit en police correctionnelle à la suite de son duel avec M. Lacrosse. En 1845 il fit condamner Hilbey comme diffamateur pour sa brochure intitulée *Vénalité des Journaux*. Ensuite il figura comme témoin dans l'affaire de M. Beauvallon, son beau-frère, accusé d'avoir tué Dujarrier dans un duel qui passait pour n'avoir pas été très-loyal. On le retrouva en 1847 déposant dans l'affaire d'Ecquevilly, témoin de Beauvallon dans ce duel, et accusé de faux témoignage (1). A la même époque il eut un procès avec M. X. Delasalle, pour une certaine somme d'argent empruntée qu'il prétendait lui avoir rendue intégralement et dont M. Delasalle soutenait n'avoir reçu qu'une portion. Les deux parties se laissèrent entraîner à des paroles trop vives à l'audience, et le président condamna le débiteur à payer, attendu qu'il ne justifiait pas de s'être acquitté. Enfin, en 1855, son éditeur réclama devant la justice une *Histoire de la Guerre d'Orient* que M. Granier de Cassagnac s'était engagé à écrire et dont il ne livrait pas le manuscrit.

On a de M. Granier de Cassagnac : *De l'affranchissement des esclaves par l'éducation religieuse;* Paris, 1837, in-8°; — *Introduction à l'histoire universelle. Première partie: Histoire des classes ouvrières et des classes bourgeoises;* Paris, 1837, in-8°; — *Histoire de l'Église de la Madeleine;* Paris, 1838, in-12; — *Danaé;* Paris, 1840, in-8°; — *Histoire des classes nobles et des classes anoblies*, t. Ier; Paris, 1840, in-8°; — *De l'émancipation des esclaves; lettres à M. de Lamartine;* Paris, 1840, in-8°; — *Voyage aux Antilles françaises, anglaises, danoises, espagnoles, à Saint-Domingue et aux États-Unis d'Amérique;* Paris, 1842-1844, 2 vol. in-8°; — *Idée du christianisme sur l'esclavage;* Paris, 1844, in-8°. La première page porte : *But et conclusion de mon voyage aux Antilles;* — *La Reine des prairies;* Paris, 1845, in-8° : dans le recueil intitulé *Les Mille et un Romans;* — *Histoire des Causes de la Révolution française de* 1789, Paris, 1850, in-8°; 2e édition, Paris, 1856, 4 vol. in-8°; — *Histoire du Directoire;* Paris, 1851-1854, 2 vol. in-8°; un 3e volume doit compléter l'ouvrage. *Récit complet et authentique des événements de décembre* 1851 *à Paris et dans les départements;* Paris, 1851, in-8°; — *Histoire de la Chute du roi Louis-Philippe, de la République de* 1848 *et du rétablissement de l'empire* (1847-1855); Paris, 1857, 2 vol. in-8°. On lui attribue une grande part à la composition d'une *Biographie statistique des Membres de la Chambre des Députés*, publiée d'abord par *L'Époque* en 1846, puis réimprimée; in-8°. L. LOUVET.

Louandre et Bourquelot, *La Littér. franç. contemporaine.* — *Constitutionnel*, 13, 14 et 15 août 1847. — *Profils critiques et biogr. des Sénateurs, Conseillers d'État et Députés.* — *Les grands Corps politiques de l'État : biogr. complète des membres du Sénat, du Conseil d'État et du Corps législatif.*

(1) Il fut alors reconnu que les pistolets qui avaient servi appartenaient à M. Granier de Cassagnac, qu'ils avaient été envoyés à Beauvallon et essayés le matin même du duel dans le jardin d'Ecquevilly.

* **GRANIUS** (Maison des), *gens Grania*, maison plébéienne. Bien que certains de ses membres se soient élevés sous la république au rang sénatorial, et qu'ils aient occupé sous l'empire de hautes positions dans l'armée et dans les provinces, ils n'atteignirent jamais le consulat. La *gens Grania* était bien connue dès le temps du poëte Lucilius, 148-163 avant J.-C., et l'on conjecture, d'après quelques passages de Plutarque, de Cicéron et de César, que les *Granii* résidaient à Puteoli. Y.

Plutarque, *Marius*, 35. — Tacite, *Annal.*, I, 74. — Cicéron, *in Ver.*, V, 59. — César, *Bel. Civ.*, III, 71.

* **GRANIUS** (*Quintus*), Romain qui se rendit célèbre par son humeur caustique et ses traits d'esprit, vivait vers 120 avant J.-C. Simple employé aux ventes publiques, il n'en était pas moins admis dans la plus haute société. Le satirique Lucilius le mentionne souvent, et son nom devint une expression proverbiale pour signifier un homme d'esprit. Selon la remarque de Cicéron, la seule chose remarquable que fit Licinius Crassus pendant son consulat fut de souper avec Granius. Le même auteur rapporte plusieurs bons mots de Granius, mais ce sont en général des jeux de mots qui, pour être compris, demanderaient un commentaire. Catulus, Crassus, Antonius et tous les chefs de parti de cette période furent l'objet des mordantes attaques de Granius. Y.

Cicéron, *Ad Fam.*, IX, 15. — *Brutus*, 43; *Ad Att.*, VI, 3. — *De Orat.*, II, 60, 62. — *Pro Planco* (Schol. Bob. *Pro Planco*, p. 259, Orelli).—Horace, *Epod.*; I, 7, 35.

* **GRANIUS** (*Caius*), poëte dramatique d'une époque inconnue. On ne sait rien de sa vie. D'après Nonius, il avait composé une tragédie intitulée *Peliades*. Y.

Nonius, au mot *Cardo*. — Bothe, *Poetæ scenici Lat., fragm.*, vol. V, p. 271.

* **GRANIUS**, administrateur romain, mis à mort en 78 avant J.-C. Il était décurion à Puteoli. Une taxe avait été imposée sur les cités italiques pour le rétablissement du Capitole, brûlé pendant les guerres civiles. Granius, prévoyant la mort de Sylla, retint pour lui-même la contribution de son municipe. Sylla, qui avait à cœur de dédier le Capitole, et d'inscrire son nom sur ce monument, fut exaspéré de ce retard. Il fit venir Granius à sa maison de Cumes, et le fit étrangler en sa présence. Y.

Plutarque, *Sulla*, 37. — Valère Maxime, IX, 3.

GRANJON (*Robert*), graveur et fondeur en caractères du seizième siècle. Son père était libraire-imprimeur à Paris. Lui-même imprima d'abord dans cette ville, en 1551, la traduction des *Satires d'Horace*, par François Habert. Il se rendit ensuite à Lyon, où il imprima, en 1558,

L'Alexandréide, in-4°. Vers 1572, il grava dans cette ville des poinçons pour l'impression de la musique. Il passa après en Italie, où il s'occupa de la gravure des caractères orientaux. A Rome, il travailla d'abord pour Dominique Basa. Le cardinal Ferdinand de Médicis chercha à s'attacher l'artiste parisien, lui donna le logement, dix écus par mois, et un écu d'or pour chaque lettre dont il gravait le poinçon en acier. Grégoire XIII lui payait 300 écus pour chaque alphabet et défendit l'exportation de ses types. Il savait que les princes allemands avaient fait des offres à Granjon, et il craignait que les luthériens n'employassent ces caractères à la propagation de textes orientaux favorables à leurs opinions. Le premier alphabet que Granjon ait exécuté pour les Médicis est le petit arabe dont la gravure fut terminée en 1580, et qui servit à imprimer Avicenne en 1593, in-fol. Il grava ensuite un syro-chaldéen, qui fut terminé en 1589. Les Médicis dépensèrent, dit-on, 40,000 écus pour établir leur imprimerie orientale. Le premier ouvrage qu'elle ait produit avec ses quatre corps de caractères paraît être l'alphabet arabe de 1592; mais dès 1591 elle avait mis au jour deux éditions in-fol. des *Quatre Évangiles*, l'une toute arabe, l'autre avec une version latine interlinéaire. Cette dernière fut reproduite en 1619 avec un autre frontispice. Revenu à Paris, Robert Granjon s'y appliqua surtout à perfectionner les caractères grecs. On faisait beaucoup de cas de son alphabet ainsi que de son italique. Il avait pris pour marque un marais garni de grands joncs. J. V.

Bandini, *Lettera sopra i Principi della Biblioteca Laurenziana*; Florence, 1772, in-12.

GRANO (*Giorgio* DEL). *Voy.* GANDINI (*Giorgio*).

GRANT (*Guillaume*), magistrat anglais, né en 1754, à Elchies (comté de Murray, en Écosse), mort le 25 mai 1832. Il appartenait à une famille autrefois puissante, mais alors déchue. Après avoir fait ses études au vieux collége d'Aberdeen, il se rendit à Londres pour s'y consacrer au barreau. En 1779, il fut nommé attorney général pour le Canada; lors du siége de Québec, il se mit à la tête d'un corps de volontaires, et coopéra aux mouvements militaires contre les Américains. En 1787, il donna sa démission, et retourna à Londres, où il rentra au barreau. Le chancelier Thurlow, frappé des talents d'argumentation de Grant, lui fit avoir de nombreuses affaires au tribunal de l'équité. En 1790 Grant fut nommé à la chambre des communes; sa parole éloquente, qui obtint bientôt beaucoup d'autorité, contribua plusieurs fois à faire triompher les mesures proposées par Pitt. Ce dernier fit nommer Grant en 1793 à l'emploi de juge dans la principauté de Galles, et l'année suivante à celui de solliciteur pour la reine. En 1798 Grant fut promu à la charge de *chief-justice* (grand-juge) de Chester, et l'année d'après à celle de solliciteur général, en remplacement de lord Bedesdale. En 1807 il obtint l'emploi lucratif de maître des rôles, qu'il occupa pendant dix ans, après quoi il se retira des affaires publiques. Grant possédait au plus haut degré le talent de résumer avec clarté les affaires les plus embrouillées. Charles Butler déclare dans ses *Reminiscences* n'avoir connu personne qui approchât autant que Grant du modèle parfait de l'éloquence qui convient au juge. E. G.

Rose, *New Biographical Dictionary*. — *Biographie étrangère*.

GRANT *de Laggan* (*Anne*), femme auteur écossaise, née à Glasgow, le 21 février 1755, morte à Édimbourg, le 7 novembre 1838. Son père, Duncan Macvicar, servait dans l'armée anglaise en Amérique avant la révolution. Il possédait des propriétés considérables, qui lui furent enlevées par les insurgés, et pour lesquelles il ne put pas obtenir d'indemnité. De retour en Angleterre, il reçut, en 1773, le commandement du fort Auguste dans le comté d'Inverness, et ce fut là que sa fille épousa, en 1779, Grant, desservant de la paroisse voisine de Leggan. Mistress Anna Grant, restée veuve en 1801, avec une nombreuse famille, chercha des ressources dans la littérature, qui jusque là avait été pour elle un amusement. Ses ouvrages, écrits avec facilité et pleins d'imagination, sont presque tous consacrés à la peinture des mœurs écossaises. Elle passa le reste de ses jours à Édimbourg, réunissant autour d'elle un cercle de littérateurs distingués. Voici les titres des ouvrages d'Anna Grant : *Original Poems, with some translations from the gaelic*; 1803, in-8°; — *Letters from the Mountains*; 1806, 3 vol. in-12; — *Memoirs of an American Lady*; 1808, 2 vol. in-12; — *Essays on the superstitions of the Highlands of Scotland*; 1811, 2 vol. in-12. Z.

English Cyclopædia (*Biography*).

GRANT. *Voy.* GRAUNT.

GRANT (*Charles*), administrateur anglais, né en Écosse, en 1746, mort en 1823. Il entra de bonne heure dans la carrière militaire, et partit pour l'Inde en 1767. Mais dès son arrivée il abandonna son grade d'officier, et fut admis dans le service civil de la Compagnie des Indes, sous le patronage de Richard Becher, membre du conseil du Bengale. En 1770, il revint en Écosse. Deux ans après, il repartit pour le Bengale, où il fut d'abord nommé facteur, puis secrétaire du bureau de commerce, et enfin membre de ce même bureau. Il réalisa dans cette place une fortune considérable, et revint en Angleterre en 1790. Après trois ans de repos, il rentra dans la Compagnie des Indes, et obtint un des siéges de directeur. Cette haute position lui permit d'exercer sur les affaires de la Compagnie une influence aussi heureuse que puissante. D'énormes économies furent dues à son initiative, et il s'opposa autant que possible à la politique belliqueuse qui voulait étendre les conquêtes de

l'Angleterre sur toutes les parties de la péninsule indienne. Il porta les mêmes dispositions modérées dans la chambre des communes, où il entra en 1802 et où ses opinions sur les affaires de l'Inde furent toujours écoutées avec la plus grande attention. Pendant son séjour dans le Bengale, il avait particulièrement favorisé les missions chrétiennes. Très-préoccupé du développement de la civilisation parmi les peuples asiatiques soumis à la Grande-Bretagne, il écrivit sur ce sujet un traité intitulé : *Observations on the state of society among the Asiatic subjects of Great-Britain;* la chambre des communes le fit imprimer en 1813 et distribuer à ses membres. Cette publication eut pour résultat la création d'un établissement ecclésiastique dans l'Inde et l'application d'une forte somme à l'éducation des indigènes. Grant était encore directeur de la Compagnie de la Mer du Sud, membre de la Société pour la propagation du christianisme et vice-président de la Société Biblique. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary*.

*GRANT (*Charles*), *lord* GLENELG, homme d'État anglais, fils du précédent, né vers 1780. Il fit de brillantes études à l'université d'Oxford, et entra au parlement sous le patronage de son père. Il devint en 1817 secrétaire d'État pour l'Irlande, et garda cette place jusqu'en 1822. Il fit partie du ministère Goderich (1828), comme président du bureau de commerce, et resta en la même qualité dans le cabinet de lord Wellington. Il en sortit lorsque la nuance whig modérée en fut exclue par les tories, et il forma avec Huskisson et les lords Palmerston et Melbourne un parti intermédiaire, qui inclina bientôt tout à fait du côté des whigs et se confondit avec eux. Lorsque le cabinet de lord Wellington fut renversé, en décembre 1830, Charles Grant entra dans l'administration du comte Grey, comme président du bureau de contrôle des affaires de l'Inde. Son rôle pendant toute la durée du ministère Grey fut utile, mais peu éclatant. Il quitta le pouvoir avec les whigs en 1834, et y rentra avec eux au mois d'avril 1835 (*voy.* lord MELBOURNE). Il avait été créé pair dans l'intervalle, avec le titre de *lord Glenelg*. Il remplit dans le ministère de lord Melbourne les fonctions de président du bureau des affaires des Indes, et ensuite de secrétaire d'État pour les colonies. Sa responsabilité se trouva engagée dans deux questions capitales : l'émancipation des noirs et les affaires du Canada. Dans la première, il sut concilier l'humanité et la prudence. A l'esclavage dans les colonies anglaises succéda d'abord, sous le nom d'*apprentissage*, un état transitoire, où la liberté s'achetait par un travail de sept heures et demie par jour, continué pendant sept ans; première amélioration, qui prépara l'affranchissement définitif. La question du Canada suscita au ministère Melbourne, et à lord Glenelg en particulier, de plus graves difficultés. Les Canadiens ayant demandé à nommer les membres du conseil, à voter les impôts et à en surveiller l'emploi, trois commissaires envoyés par la métropole déclarèrent qu'il n'y avait pas lieu de changer l'état de choses existant. De là, en 1837, une série d'actes d'insurrection. Des engagements entre les Canadiens et les troupes anglaises eurent lieu au fort Saint-Charles, à Saint-Denis, au Grand-Brûlé, et en dernier lieu à l'île de la Marine (nov. et déc. 1837 et janv. 1838). Lord Durham fut envoyé au Canada avec des pouvoirs extraordinaires : il y arriva en juin 1838; mais un vote de la chambre des lords, provoqué par lord Brougham et exprimant une désapprobation des premiers actes du nouveau gouverneur, le décida à résigner aussitôt ses fonctions. Le 6 mars, sir William Molesworth avait fait à la chambre des communes une motion ayant pour objet de demander à la reine le renvoi du secrétaire des colonies, comme ayant manqué à la fois de fermeté et de pénétration. Lord Palmerston prit la défense de son collègue, et, après un débat de plusieurs jours, la motion fut rejetée, ainsi qu'un amendement de lord Sandon tendant à blâmer la politique générale du ministère. Mais quelques mois plus tard des dissensions avec lord Howick (fils du comte Grey) décidèrent lord Glenelg à donner sa démission, en février 1839, et il fut alors remplacé par le marquis de Normanby. On regarda cette modification ministérielle comme une satisfaction donnée à la partie la plus avancée du cabinet. Depuis cette époque lord Glenelg a vécu dans la retraite.

Robert GRANT, frère de lord Glenelg, s'est également distingué comme membre du parlement, surtout par la manière dont il a soutenu la motion faite par lui d'émanciper les juifs. On lui doit, entre autres ouvrages, *A Sketch of the history of the East-India Company*; Londres, 1813. R—Y et Z.

Encyclopedie des G. du M. — *English Peerage*.

*GRANT (*Francis*), peintre anglais, né vers 1800. Il s'est surtout fait remarquer comme portraitiste. Ce peintre de la *fashion* de nos jours est le quatrième fils de Francis Grant esq. de Kilgraston (en Perthshire). Il exposa pour la première fois à l'Académie en 1834, et fut nommé associé. La moitié de la noblesse et des *fashionables* de Londres ont posé devant M. Grant. On cite de lui les *portraits de la Marquise de Waterford, des dames Howard, de lady Rodney, de MM. Beauclerk*, etc., *de Macaulay, de Disraeli, de sir Edwin, de lord Hardings, de Gough, de Campbell*, etc. Quelques-unes des premières peintures de M. Grant appartiennent à un genre qu'il a depuis cessé de cultiver; tels sont en 1837 *Poursuite d'un cerf par la meute de Sa Majesté;* ce tableau contenait quarante-six portraits de célèbres sportmen, et attira grandement l'attention. Il fut exécuté pour le comte de Chesterfield et fut gravé dans la suite. *La Chasse de Milton*, qui suivait, fut

achetée par le duc de Wellington, et eut de même les honneurs de la gravure. M. GAUDIN.

Men of the Time.

*GRANT (*James*), publiciste anglais, né à Édimbourg, le 1er août 1822. En 1832 il fit avec son père, ancien capitaine, un voyage à Terre-Neuve. Il était à Saint-John lors de la révolte de cette colonie et de l'incendie de cette ville. Il passa plusieurs années en Amérique, et reçut pour ainsi dire un instruction dans les casernes. C'est à cette éducation qu'est due le cachet de ses ouvrages. A son retour en Europe, en octobre 1839, il entra comme enseigne dans le 62e régiment ou de Wiltshire. Il quitta l'armée bientôt après, et se voua à la littérature et à l'étude des antiquités écossaises. Son premier ouvrage, *The Romance of War and Highlanders in Spain*, 3 volumes, avait paru en 1846; l'auteur y joignit en 1847, comme supplément, *Highlanders in Belgium*. Les autres ouvrages sont : *Adventures of an aide de camp, or a campaign in Calabria;* Londres, 1848, 3 volumes in-8°; — *Memoirs of Kirkcaldy of Grange;* Édimbourg, 1849, 2 vol.;— *The Walter Fenton, or the scottish cavaler*; Londres, 1850, 3 vol. in-8°; — *Memorial Edinburg Castle illustrated;* Édimbourg, 1850, 1 vol.; —*Bothwell, or the days of Mary queen of Scots;* Londres, 1851, 3 vol.; — *Memoirs of sir John Hepburn, marshal of France and colonel of the Scots brigade;* Édimbourg, 1851, in-8°; — *Jane Scots, or the king's advocate ;* 1853, 2 vol. — *Philip Rollo, or the Scottish mousquetiers ;* 2 vol., 1854 ; — un grand nombre d'articles dans *Dublin University Magazine, Taits's Magazine*, etc.; enfin, il a publié les mémoires de *sir André Wood*. Le style de M. Grant est d'une grande concision et netteté ; les détails militaires en sont traités de main de maître. M. GAUDIN.

Men of the Time. — English Cyclopædia (Biography).

*GRANT (*James*), publiciste anglais, naquit en Écosse, en 1806. Il est éditeur du *Morning-Advertiser*, qui passe pour un des organes du gouvernement actuel de la Grande-Bretagne. Outre ses travaux quotidiens pour la presse, il trouva le temps d'écrire un grand nombre de volumes, parmi lesquels on remarque : *Random Recollections of the House of Commons; — Bench and the Bar; — The grant Metropolis.* M. G.

Men of the Time.

GRANUCCI (*Nicolas*), conteur italien, né à Lucques, vers 1530, mort vers la fin du seizième siècle. Sa vie est tout à fait inconnue. On a de lui : *L'Eremita, il Carcere e il Diporto : opera nella quale si contengono novelle ed altre cose morali;* Lucques, 1569, in-8°. C'est un recueil de quatorze nouvelles et de quelques opuscules historiques relatifs aux Turcs, à Tamerlan, à Scanderbeg, etc.; — *La piacevol Notte e lieto Giorno : opera morale;* Venise, 1574, in-8°. Ce nouveau recueil contient onze nouvelles. Outre ces deux productions originales, on a de Granucci une édition de l'*Urbano* de Boccace, Lucques, 1562, in-8°, et une traduction de la *Théséide*, du même auteur, Lucques, 1579, in-8°. Z.

Haym, *Bibliotheca Italiana.* — Ginguené, *Histoire de la Littérature italienne*, t. VIII, p. 448.

GRANVELLE, *Voy.* PERRENOT.

GRANVILLE, GREENVILLE ou GRENVILLE (*Georges*), vicomte LANSDOWNE, baron DE BIDEFORD, homme politique et poëte anglais, né en 1667, mort le 30 janvier 1735. Envoyé à l'âge de dix ans au collége de La Trinité à Cambridge, il fut reçu maître ès arts au bout de trois ans, et quitta l'université peu après. Il montra de bonne heure du goût pour la carrière militaire et des sentiments royalistes très-vifs. A l'époque de la révolte du duc de Monmouth, il voulait se joindre aux troupes royales; son père, le trouvant trop jeune, s'y opposa. Granville ne put pas non plus, comme il l'aurait désiré, défendre contre le prince d'Orange le trône de Jacques II, et il dut rester paisible spectateur d'une révolution à laquelle sa famille se rallia bientôt. Forcé de renoncer à la gloire des camps, il chercha une autre illustration dans la culture des lettres. Ses poésies, pâle imitation du vieux Waller, modèle un peu pâle lui-même, obtinrent ce succès de société qui ne manque jamais aux littérateurs grands seigneurs lorsqu'ils sont riches et aimables, mais qui ne compte pas pour la postérité. Une de ses pièces, *Les Enchanteurs bretons*, eut quarante représentations. Une *Prophétie d'Urgande*, qu'il y attacha comme épilogue, et dans laquelle il prédisait les futures prospérités du règne de la reine Anne, lui valut la bienveillance de cette princesse. Il entra à la chambre des communes en 1706. Ses rapports avec Harley lui permettaient d'espérer promptement une haute position politique, lorsque ce ministre se retira pour faire place à un cabinet whig. Les whigs quittèrent à leur tour le ministère en 1710, et les tories revinrent au pouvoir. Granville remplaça Robert Walpole au département de la guerre, le 27 septembre 1710, et au mois de décembre 1711 il fut élevé à la pairie, sous le titre de *lord Lansdowne, baron de Bideford*, dans le comté de Devon. L'année suivante la reine Anne l'appela dans son conseil privé, et en 1714 elle le nomma trésorier de sa maison. La mort de la reine, survenue peu après, ruina brusquement la fortune politique de Granville. Très-compromis dans des intrigues en faveur du prétendant, il fut enfermé à la Tour le 26 septembre 1715; il y resta jusqu'en 1717, où il fut mis en liberté sans jugement. Cette persécution n'était pas de nature à le réconcilier avec le parti whig. Il continua de comploter contre la succession hanovrienne, et s'enfuit en France en 1722, pour éviter un nouvel emprisonnement. De retour en Angleterre, après un séjour de dix ans à Paris, il fit imprimer ses poëmes, et il les envoya à la reine Ca-

roline avec des vers flatteurs, qui prouvent qu'il avait renoncé à défendre plus longtemps la cause des Stuarts. Il passa ses dernières années dans la retraite. Granville fut l'ami de Pope, qui lui dédia sa *Forêt de Windsor*. Il ne laissa pas d'enfant mâle de son mariage avec Mary, fille d'Édouard Villiers, comte de Jersey, et le titre de lord Lansdowne s'éteignit avec lui. Ses ouvrages sont : *The she Gallants*, comédie; 1696, in-4°; elle fut refaite par l'auteur, sous ce titre : *Once a lover and always a lover;* 1736, in-12; — *Heroic Love*, tragédie; 1698, in-4°; — *The Jew of Venice*, comédie; 1701, in-4°; — *Peleus and Thetis*, mascarade; 1701, in-4°; — *The British Enchanters, or no magic like love*, conte dramatique; 1706, in-4°; — *Poems;* 1732, 2 vol. in-4°. Granville ajouta à ses poëmes une défense de son oncle, sir Richard Greenville, contre les attaques de Clarendon, Échard et Burnet. On a encore de lui un traité dans la *Collection* de Somers, intitulé : *A Letter from a nobleman abroad to his friend in England;* 1722. Z.

Biographia Dramatica. — Johnson et Chalmers, *Lives of Poets.* — Horace Walpole, *Royal and noble Authors.*

GRANVILLE (LEVESON-GOWER, comte), diplomate anglais, né le 12 octobre 1773, mort à Londres, le 7 janvier 1846. Il était second fils de lord Granville, premier marquis de Stafford. Il fut envoyé à la chambre des communes en 1793, par le bourg de Lichtfield, renonça à ce siége l'année suivante, et se fit élire par le comté de Stafford, qu'il représenta jusqu'en 1815. En 1800 il fut appelé à remplir les fonctions de lord de la trésorerie. Sorti des affaires avec Pitt, il y revint en 1802, sous Addington, comme chancelier de l'Échiquier. Après la chute du cabinet Addington, Pitt, redevenu ministre, envoya Granville à Saint-Pétersbourg, en qualité de ministre plénipotentiaire, pour qu'il y conclût un traité d'alliance avec la Russie. Granville revint en Angleterre en 1805, et ne fit partie d'aucune des administrations qui s'y succédèrent dans les années suivantes. Un tragique événement signala cette période de sa vie. Un certain Bellingham, marchand anglais, établi en Russie, avait cru avoir à se plaindre de lord Granville, alors ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Revenu en Angleterre avec une idée fixe de vengeance, il se rendit à l'entrée de la chambre des communes dans l'intention de tuer Granville; mais ayant vu venir le ministre Perceval, il changea brusquement d'idée, et déchargea son pistolet sur le premier ministre. En 1815 Granville, qui jusqu'alors avait été connu sous le nom de *lord Gower*, fut créé *vicomte Granville* et pair d'Angleterre. Il fut nommé en 1824 ambassadeur auprès du roi des Pays-Bas, et la même année, après la mort de Louis XVIII, ambassadeur auprès du roi de France. Lord Wellington le remplaça en 1828 par lord Stuart de Rothsay. Le ministère Grey l'envoya de nouveau à Paris, en 1831. Granville, par la noble libéralité de ses sentiments et le rare agrément de ses manières, contribua beaucoup à maintenir les bons rapports entre les deux gouvernements. Durant le court passage des tories au pouvoir, en novembre 1834, lord Granville partagea la fortune de ses amis politiques. Accrédité de nouveau auprès du roi de France, en mai 1835, par le ministère Melbourne, il continua de remplir ses hautes fonctions diplomatiques jusqu'au retour des tories aux affaires en 1841. Le 2 mai 1833, il avait été créé *baron Leveson* et *comte Granville*. De sa femme, lady Harriet-Élisabeth Cavendish, fille de William, cinquième duc de Devonshire, il laissa cinq enfants, dont l'un est actuellement ministre (*voy.* l'article suivant). Z.

English Peerage.

GRANVILLE (*Georges* LEVESON-GOWER, comte DE), fils aîné du précédent, né le 11 mai 1815. Il fut élevé à Eton et à Christ-Church. En 1835, il devint, sous son père, attaché d'ambassade à Paris, et en 1836 il fut élu membre du parlement par le bourg de Morpeth, et réélu en 1837. A la fin de la session, il se retira du parlement, et accepta l'emploi de sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, qu'il conserva jusqu'en 1840. A cette époque il siégea de nouveau pour Lichfield. Membre du parlement, il fut toujours du parti libéral et défenseur éloquent du libre échange. En 1846, il succéda à son père à la chambre des lords. En octobre 1851, il fut vice-président de la commission royale de l'exposition universelle de Londres. Le 27 décembre de la même année il entra, comme ministre des affaires étrangères dans le cabinet de lord Russel, dont il fut un des membres les plus actifs. Le comte de Granville fut appelé à siéger dans le cabinet; et le 27 novembre on lui conféra les sceaux du foreign-office, comme successeur de lord Palmerston. Cependant il n'exerça ces fonctions que fort peu de temps; le cabinet Russell fut dissous aussitôt après. En outre du ministère des affaires étrangères, lord Granville a occupé celui de vice-président du département du commerce. Il a été grand-maître de la vénerie et payeur général des troupes. Chancelier du duché de Lancastre et trésorier de la navigation, il fut nommé en 1855 président du conseil privé, et il vient d'être nommé chevalier de l'ordre de la Jarretière.

M. GAUDIN.

Men of the Time.

* **GRANVILLE** (*Auguste-Bozzi*), médecin anglais, né en 1783, à Milan, d'une famille anglaise. Il servit depuis 1807 comme officier de santé dans la marine britannique. En 1836, il visita la plupart des pays du continent d'Europe pour y étudier particulièrement les lois de police sanitaire; son rapport sur cette matière fut imprimé officiellement. M. Granville est membre du Collége royal des Médecins à Londres. Parmi ses nombreux ouvrages on remarque : *Historical and practical Treatise on the Internal Use*

of Prussic Acid, etc.; Londres, 1820, 2e édit., in-12; — *Essay on Egyptian Mummies*, etc.; ibid., 1825, in-4°; — *The Spas of Germany*; 1837, 2 vol. in-8°; — *The Spas of England*; 1838, 3 vol. in-8°. X.

London Literary Journal, novembre 1832.

GRANVILLE SHARP. *Voy.* SHARP.

GRAPALDI (*François-Marius* ou *Mario*), poëte et antiquaire italien, né à Parme, vers 1464, mort en 1515. Ses compatriotes l'envoyèrent, en 1512, féliciter le pape Jules II des succès qu'il venait de remporter sur les Français. Grapaldi composa à ce sujet une pièce de vers qu'il récita au pontife. Jules II, charmé du compliment, plaça une couronne sur la tête du diplomate poëte, et le créa chevalier. C'est le seul événement connu de la vie de Grapaldi. On a de lui : *De Partibus Ædium, dictionarius longe lepidissimus nec minus fructuosus*; Parme, 1494, in-4°. Cet ouvrage, dont la première édition est très-rare, a été réimprimé en 1501, 1506, 1516; cette dernière édition contient une seconde partie, intitulée : *De verborum Explanatione quæ in libro Ædium continentur*; elle fut reproduite à Venise, 1517, à Paris et à Turin. Tiraboschi lui attribue encore des *Notes* sur les *Comédies* de Plaute, et *Sept Psaumes de la Pénitence*, à l'imitation de ceux de David. Z.

Paul Jove, *Elogia*, LXII. — Tiraboschi, *Storia della Let. Ital.*, t. VII, p. II, p. 238. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*.

GRAPHÆUS (*Corneille*), en flamand *Schryver* (1), poëte et philologue flamand, né à Alost, en 1482, mort le 19 décembre 1558. Ses ouvrages, écrits dans un latin élégant et sur des sujets très-divers, le firent connaître. La régence d'Anvers lui accorda le droit de bourgeoisie, et le nomma greffier de la ville. Il inclina d'abord vers les opinions de Luther; puis il se rétracta, et témoigna de son retour à l'orthodoxie par un poëme contre les anabaptistes. On a de lui : *Exprobatio in Diocletianum*; Louvain, 1515; — *Conjugandi et declinandi Regulæ*; Anvers, 1529, in-12; — *Conflagratio templi D. Mariæ Antuerpiensis*; Anvers, 1534, in-4°; — *Ex P. Terentii Comœdiis latinissimi colloquiorum Flosculi*; Anvers, 1535, in-16; — *Monstrum anabaptisticum, rei christianæ pernicies, carmen heroicum*; Anvers, 1535, in-12; — *Sacrorum bucolicorum Eclogæ tres*; Anvers, 1536, in-12; — *Pacis inter Carolum V... et Franciscum I..... ad Aquas mortuas Descriptio*; Anvers, 1540, in-4°; — *Enchiridion Principis ac Magistratus christiani*; Cologne, 1541, in-4°; — *Descriptio Senatus Antuerpiani, a Carolo V instituti*; Anvers, 1541, in-4°; — *Querela proditi Christi per novos hujus temporis Ischariotas turco-christianos*; Anvers, 1543, in-4°; — *Paraphrasis Psalmi CXXIII*; 1543, in-12; — *Spectaculorum in susceptione Philippi, Hispaniorum principis, Descriptio*; Alost., 1550, in-fol.; — *Historia de gentibus septentrionalibus, auctore Olao Magno, Gotho, archiepiscopo Upsalensi..... in epitomen redacta, ut non minus clare quam breviter quicquid apud septentrionales scitu dignum est complectatur*; Anvers, 1562, in-12. Z.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XL. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. littéraire des Pays-Bas*, t. VI.

(1) On lui donne aussi le nom de *Scribonius*, qui est la traduction latine du mot flamand *Schryver*, comme *Graphæus* en est la traduction grecque.

GRAPHÆUS (*Alexandre*), fils du précédent, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut, comme son père, secrétaire de la ville d'Anvers, et se fit aussi connaître par des poésies latines. On ne sait rien de sa vie, mais l'on pense qu'il était mort avant 1585. On a de lui : *In orbis terrarum civitates Colloquium*; *interlocutores Thaumastes, Panoptes*; en tête des *Civitates orbis terrarum*, de Georges Bruin; Cologne, 1572, in-fol. C'est un poëme de plus de six cents vers, où Graphæus fait l'éloge du recueil de Bruin, et donne une courte description des principales villes qu'il renferme. Z.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. VI.

* **GRAPHEUS** ou **GRASSUS**, médecin italien, appartenait à l'école de Salerne; il vivait au douzième siècle, et il s'occupait spécialement des maladies des yeux. Il a laissé sur cette matière deux ouvrages en latin barbare : *Ars probata de oculorum affectibus*; Turin, 1492, in-4°; Venise, 1497, in-fol.; — *Tractatus de Oculis eorumque ægritudinibus et curis*; Ferrare, 1474, in-4°. G. B.

Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexikon*, p. 356.

* **GRAPIGLIA** (*Giovanni* et *Girolamo*), tous deux architectes, travaillaient à Venise à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. Girolamo l'aîné donna dès 1572 les dessins du tombeau du doge Léonard Loredan pour l'église Saint-Jean-et-Saint-Paul; il est également l'auteur du beau mausolée élevé dans la même église en l'honneur des doges Alvise Mocenigo et Giovanni Bembo. Giovanni Grapiglia fut l'architecte de la nouvelle église de *S.-Pietro-di-Castello*, commencée en 1621. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario*. — A. Quadri, *Otto Giorni in Venezia*.

GRAPPE (*Pierre-Joseph*), jurisconsulte français, né en 1775, à Trébief (Jura), mort à Paris, le 13 juin 1825. Il fit ses études à Besançon, où il succéda, en 1790, à la suite d'un concours, au professeur Séguin, dans la chaire de droit romain. Défenseur du malheureux maire de Strasbourg Dietrich, accusé de manœuvres contre-révolutionnaires devant le tribunal criminel du département du Doubs, il parvint à le faire acquitter. Ce succès excita un orage contre lui-même, et il dut se retirer dans les montagnes du Jura; ins-

crit sur la liste des suspects, il fut arrêté. Après la mort de Robespierre, il revint à Besançon, et travailla au journal intitulé *Le 9 thermidor*. Plus tard il fit partie de l'administration départementale, devint président du district de Besançon, et fut élu député au Conseil des Cinq Cents par le département du Doubs en 1797. Quoiqu'il fût lié avec Pichegru, il échappa aux proscriptions du 18 fructidor. Au 18 brumaire il passa au corps législatif. Il en sortit en 1804, et se fit inscrire au tableau des avocats près la cour de Paris : il était surtout employé pour la consultation. A l'époque de la réorganisation des facultés de droit, Fontanes le présenta pour une chaire à l'école de Paris; mais son ancienne liaison avec Pichegru fit rayer son nom. Ce fut seulement en 1819 qu'il fut nommé professeur de Code Civil à la faculté de droit de Paris, sur la présentation de Royer-Collard. On a de Grappe des *Consultations* remarquables; l'une d'elles a été insérée par Merlin dans ses *Questions de Droit*, au mot *Subrogation*. Il avait réuni les matériaux d'un *Cours complet de Code Civil*, qu'il n'a pas eu le temps d'achever. J. V.

Notice nécrologique, dans le *Moniteur* du 20 juin 1825.

GRAPPIN (Dom *Pierre-Philippe*), savant bénédictin français, né à Ainvelle-les-Conflans (Franche-Comté), le 1er février 1738, mort le 20 novembre 1833, à Besançon. Il embrassa la vie religieuse à Luxeuil, en 1756. Envoyé par ses supérieurs à Faverney, il mit en ordre les archives de cette abbaye. L'Académie de Besançon ayant mis au concours l'histoire d'une ville ou d'une abbaye du comté de Bourgogne, Grappin envoya deux mémoires sur les abbayes de Luxeuil et de Faverney. Il eut le prix et l'accessit. Il fut alors nommé professeur au collége de Besançon. En 1774, il remporta un nouveau prix pour des recherches sur les anciennes monnaies du comté de Bourgogne, et en 1778 pour une dissertation sur l'origine des droits de mainmorte. Il fut ensuite occupé à classer les archives de la province. L'Académie de Besançon le choisit pour remplacer dom Berthod. D'abord favorable à la révolution, il quitta plus tard avec regret l'asile où il avait passé sa vie. Il prêta cependant le serment exigé du clergé, et fut nommé vicaire métropolitain; mais il donna bientôt ensuite sa démission, et se retira dans sa famille. En 1797, les prêtres constitutionnels de la Haute-Saône le députèrent au concile national; il en fut élu secrétaire, fonctions qu'il remplit encore au concile de 1801. A la suite du concordat de 1802, le nouvel archevêque de Besançon, Lecoz, nomma Grappin un de ses vicaires généraux et le chargea de réorganiser le diocèse. Grappin contribua au rétablissement de l'ancienne Académie, qui le nomma son secrétaire perpétuel. Après la mort de Lecoz, il quitta l'archevêché. Une chute qu'il fit quelque temps après le força à garder depuis lors la chambre; il ne s'en livra que davantage à l'étude.

On a de lui : *Lettre à l'auteur de l'Examen philosophique de la règle de Saint-Benoît* (D. Cajot), *ou examen religieux de l'Examen philosophique*; 1768, in-8°; — *Mémoire sur les ville et abbaye de Faverney*; Besançon, 1771, in-8°; — *Histoire abrégée du comté de Bourgogne*; Avignon (Vesoul), 1773, in-12; 2e édit., augm., Besançon, 1780, in-12; — *Quelle est l'origine des droits de main-morte dans les provinces qui ont composé le premier royaume de Bourgogne*; Besançon, 1778, in-8°; — *Recherches sur les anciennes monnaies, poids et mesures du comté de Bourgogne*; Besançon, 1782, in-8°; — *Almanach historique de Besançon et de la Franche-Comté*; Besançon, 1785, in-8°; supplément, 1786; — *Éloge historique de Jean Jouffroy, cardinal d'Alby*; Besançon, 1785, in-8°; — *Essais poétiques*; Besançon, 1786, in-8°; — *Mémoire historique où l'on essaye de prouver que le cardinal de Granvelle n'eut point de part aux troubles des Pays-Bas, dans le seizième siècle*; Besançon, 1788, in-8°; — *Mémoires historiques sur les guerres du seizième siècle dans le comté de Bourgogne*; Besançon, 1788, in-8°; — *Abrégé du Traité du Pouvoir des Évêques*, de Pereira; Paris, 1803, in-8°. On lui doit en outre des odes *à la religion*, *aux états généraux*, *contre le duel*, *sur la question*; les éloges de Lecoz, Moïse, Grandidier, Simon, Toulongeon, Démeunier, Laire, Berthod, Bergier, Talbert, Rose, de Marnesia, insérés dans le recueil de l'Académie de Besançon, ainsi que beaucoup d'autres notices biographiques; de nombreux articles dans le *Journal ecclésiastique*, dans les *Annales de la Religion*, dans la *Chronique religieuse*, dans *La France catholique*, dans les *Affiches de Franche-Comté*. Il a laissé en manuscrit l'*Histoire de l'Abbaye de Luxeuil*, celle de l'*Abbaye de Saint-Paul de Besançon*; une *Vie de l'archevêque Lecoz*; des *Recherches sur les anciens états généraux*; le *Journal du siége de Besançon par les Autrichiens, immédiatement avant l'heureux retour des Bourbons*; *Les loisirs du chevalier de ****, pièces de poésie, trois petites pièces de théâtre en un acte, intitulées : *Le Nouveau Bourgeois gentilhomme*, *Le Serment civique* et *Le Retour à la raison*, composées en 1790.

J. V.

Notice; dans les *Mémoires de l'Académie de Besançon*. — Quérard, *La France littéraire*.

GRAPPIUS (*Zacharias*), théologien et philologue allemand, né à Rostock, le 6 octobre 1671, mort le 11 février 1713. Il étudia à Greifswald, où il fut reçu docteur en théologie (1692), à Lubeck, à Wittemberg, à Berlin, à Leipzig, où il enseigna l'hébreu, la philosophie, la rhétorique et la théologie, enfin à Iéna. Rentré dans sa ville natale, en 1696, après six ans de voyages, il fut successivement nommé professeur de langues sémitiques, de philosophie, d'éloquence,

de théologie et de physique. On a de lui une infinité de dissertations sur les sciences qu'il enseignait. Il suffit de citer : *Historia litteraria Talmudis babylonici et hierosolymitani;* Rostock, 1696, in-4°; — *Historia litteraria Alcorani;* ibid., 1701, in-4°; — *Specimen Metaphysices biblicæ;* ibid., 1702, in-4°; — *Ahmet ben Abdallæ, mohammedani, Epistola de articulis quibusdam fidei*, texte arabe, note et réfutation, suivie d'une lettre du même auteur sur le libre arbitre; Rostock, 1709, in-4°; — *Systema novissimarum Controversiarum, seu theologia recens controversa;* ibid., 4° édit., 1719, in-4°; — *Orator ecclesiasticus;* — *De concionibus artificiosis et alamodicis* (à la mode); — *De menæis et menologiis Græcorum;* — *Riga litterata;* — *Rostockium Evangelicum*, Histoire ecclésiastique de cette ville depuis la réformation. E. B.

Matth. Stein, *Programma in funere Grappii;* Rostock., 1718, in-4°. — *Éloge de Grappius;* dans *Acta Eruditorum Lipsiæ*, 1718, p. 383-386. — Jöcher, *Lex.*

* **GRAPTUS** (Γραπτός), *Théodore* et *Théophane*, deux frères écrivains ecclésiastiques, célébrés dans l'Église grecque (office du 27 décembre) comme saints et confesseurs, vivaient au commencement du neuvième siècle de l'ère chrétienne. Ils étaient nés à Jérusalem. Théodore, qui était l'aîné, fut élevé dans le monastère de Saint-Saba et ordonné prêtre. Son frère entra aussi dans les ordres, et imita sa ferveur religieuse. Le patriarche de Jérusalem députa les deux frères à l'empereur Léon V, l'Arménien, zélé iconoclaste, pour lui faire des remontrances sur son hérésie. Les nobles qualités de Théodore excitèrent l'admiration de l'empereur; mais il finit par s'irriter de la hardiesse des deux frères, les fit battre de verges, et les chassa de Constantinople. Rappelés sous Michel II (820-829), ils ne tardèrent pas à être bannis de nouveau. Sous Théophile, fils de Michel, ils furent bannis pour la troisième fois, et on leur grava sur la face des vers iambiques injurieux, qui ont été conservés par plusieurs écrivains byzantins. Ce barbare traitement valut aux deux frères le surnom de Γραπτοί (gravés). Le lieu de leur exil fut Apamée; Théodore y mourut. Théophane, rappelé sous la régence de Théodora, veuve de Théophile, devint archevêque de Nicée en Bithynie.

On a de Théodore : une *Lettre à Jean, évêque de Cyzique*, contenant un récit de ses souffrances et de celles de son frère. Cette lettre a été insérée dans une *Vie de Théodore* par un anonyme grec; — Βίος Νικηφόρου τοῦ ἁγιωτάτου Πατριάρχου Κωνσταντινουπόλεως (Vie de Nicéphore, patriarche de Constantinophe); Combefis en a donné un extrait dans son *Originum Rerumque Constantinopolitarum Manipulus;* — Ὑπὲρ τῆς ἀμωμήτου τῶν Χριστιανῶν πίστεως (*Sur la foi irréprochable des chrétiens*); on en trouve un extrait dans le même ouvrage de Combefis; — *Oratio in dormientibus;* quelques passages de ce discours sont cités dans le traité *De Purgatorio* de Allatius.

Théophane Graptus est surtout connu comme auteur d'hymnes. On en cite trois de lui, savoir : un Κανών ou *hymne* en mémoire de son frère Théodore, donné par Combefis; — *Canon Epinicius sive victorialis*, dans Baronius, *Annales, ad ann.* 842, n° XXVIII; — *Canon Paracleticus ad B. Deiparam*, mentionné par Fabricius. Y.

Vita Theodori Grapti; dans les *Orig. rerumque Const. Manip.* de Combefis. — Continuateur de Théophane, *De Theophilo Michaelis fil.*, IV, 14; *De Michaele Theophili fil.*, II. — Symeon Magister, *De Teoph.*, 22, 28; *De Michaele et Theodora*, c. 5. — Georges le Moine, *De Theophilo*, c. 25. — Cédrène, vol. I, p. 799; vol. II, p. 114-117, 149, 150, édit. de Bonn. — Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. VIII, p. 84; v. X, p. 832, 398; v. XI, p. 84, 220, 718.

GRAS (*Henri*), médecin français, né à Lausanne, vers 1600, de parents originaires de Lyon, mort dans cette dernière ville, le 22 mai 1665. Il n'est connu que par la publication des œuvres médicales de Varand (*voy.* ce nom) et du traité *De Tumoribus præter naturam* de Saporta. Henri Gras était un zélé bibliophile, et sa riche collection de livres est citée dans le *Traité des plus belles Bibliothèques* du P. Jacob. Z.

Breghot du Lut, *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire.* — Guy Patin, *Lettres.*

GRAS (*Claude-Lupicin*), chirurgien français, né en 1738, à Moyrans (Franche-Comté), mort à Besançon, le 17 mars 1805. Il fit ses études à Dôle, et se rendit à Paris, où il suivit les cours de chirurgie. Revenu dans sa province, il se fit agréger au Collège des Chirurgiens de Besançon. Nommé chirurgien en chef de l'hospice des Enfants trouvés, puis professeur de chirurgie au Collège royal, il se fit recevoir, en 1776, licencié en médecine, et fut nommé quelque temps après médecin des prisons. La révolution lui enleva ses emplois. Il a laissé en manuscrit, outre ses *Cours de Chirurgie*, de nombreuses *Observations pratiques.* J. V.

Bouchey, *Éloge de Gras;* dans le tome VI des *Mémoires de la Société d'Agriculture du département du Doubs.*

GRAS. *Voy.* LEGRAS.

GRASER (*Jean-Baptiste*), théologien et écrivain italien, né le 2 avril 1718, à Roveredo (Tyrol), mort dans cette même ville, en 1786. Il professa de 1761 à 1779 la philosophie, l'histoire, la patristique et l'histoire de la littérature théologique au collége d'Inspruck, exerça en outre les fonctions de conservateur de la Bibliothèque impériale, et obtint en 1777 le titre honorifique de docteur en théologie. En 1779 il se retira dans sa ville natale. Parmi ses écrits on remarque : *Propugnatio ad notationum criticarum in sermonem de Maria-Renata Saga, etc.*; Venise, 1752, in-4°, édition allemande, Bareuth et Haf, 1752, in-8°; — *Orazione funebre poetice in morte di Gir. Tantarotti;* Roveredo, 1761, in-fol.; — *De Philosophiæ moralis ad jurisprudentiam Necessitate;* Vienne, 1767, in-8°;

— *De historici studii amœnitate atque utilitate*, etc.; 1775, in-4°; — plusieurs *Poëmes*, *Chansons* et *Sonnets*. R. L.

Lucas, *Journal de Liter. u. Statist.*, t. I. p. 42. — Clementini Vanetti, *Commentariolus de J.-B. Graserio*, 1790, in-4°. — Meusel, *Lex.*; vol. 4, p. 326.

GRASER (*Jean-Baptiste*), pédagogue allemand, né à Eltmann, en Franconie, le 11 juillet 1766, mort à Bareuth, le 28 février 1841. Il fit ses études au collége de Bamberg et au séminaire de Würtzbourg, obtint en 1790 le grade de licencié en théologie, et occupa ensuite pendant plusieurs années la place de second directeur de l'école archiépiscopale et du collége de Salzbourg. En 1804 il fut nommé professeur de théologie à l'université de Landshut; plus tard il entra dans le conseil supérieur de l'instruction publique des principautés Bamberg et Würtzbourg, et en 1810 il vint à Bareuth, où il exerça jusqu'en 1825 les fonctions de conseiller du gouvernement et de membre du comité de l'instruction publique. Graser a introduit de salutaires réformes dans l'instruction primaire, et a publié un nombre considérable d'ouvrages, traitant surtout des questions de pédagogie, et qui jouissent en Allemagne d'une réputation méritée. Voici les titres de ses principaux ouvrages : *Observationes in nonnullas quatuor priorum capitum epistolas apud Romanos, cum thesibus ex universali theologia*; Würtzbourg, 1790; — *Prüfung der Unterrichts-methode der Katholischen praktischen Religion* (Examen de la méthode d'enseignement de la religion catholique); Landshut, 1800; nouvelle édition, 1831; — *Andachtsübungen* (Heures de piété); Salzbourg, 1801; — *Ueber die Sæcularisation* (De la Sécularisation); Würtzbourg, 1801; — *Moralisches Handbuch für Studirende* (Manuel de Morale à l'usage des étudiants); Landshut, 1801, 2 vol.; — *Beleuchtung der Ideen und Grundsætze des Katholischen Religions unterrichts* (Examen critique des principes de l'enseignement de la religion catholique); Landshut, 1803; — *Beobachtungen und Vorschlæge über Erziehung und Schulen* (Observations et propositions relatives à l'éducation et aux écoles); Landshut, 1804-1805, 2 vol.; nouvelle édition, intitulée : *Die literarische Erziehung*; ibid., 1831; — *Archiv für Volkserziehung durch Kirche und Staat* (L'Éducation populaire par l'Église et par l'État); Salzbourg, 1804; — *Divinitæt oder das Princip der wahren Menschenerziehung* (Divinité, ou principe de la véritable éducation); Bareuth, 1810; 3ᵉ édit., 1830, 2 vol.; — *Der erste Kindesunterricht* (La première Éducation de l'Enfant); Haf, 1819, gr. in-8°; 3ᵉ édit., 1828; — *Das Schulmeisterthum mit der Elementarschule fürs Leben im Kampfe* (Le Pédantisme en opposition avec l'éducation élémentaire pratique); Haf, 1820; — *Elementarschule fürs Leben* (École élémentaire pratique), en trois parties : 1ʳᵉ partie, Haf, 1821, 2 vol., 4ᵉ édit., 1839; 2ᵉ partie, ibid., 1828; 2ᵉ édit., 1843; 3ᵉ partie, ibid., 1841, 2 vol.; — *Dar Hauptgesichtspunkt bei der Verbesserung des Volksschulenwesens* (Le Point le plus important à considérer à l'occasion d'une réforme de l'instruction primaire); Bareuth, 1822; 2ᵉ édit., 1823; — *Ueber die Ausartung der Studirenden unserer Zeit* (De la Corruption parmi les Étudiants de nos jours); Haf, 1824; — *Das Judenthum und seine Reform* (Le Judaïsme et sa réforme); Bareuth, 1828; — *Der Menschheit wiedergegebene Taubstumme* (Le Sourd-Muet rendu à l'humanité); Bareuth, 1829; 2ᵉ édit., 1834; — *Das Verhæltniss der Graserschen Unterrichtsmethode zum positiven Religionsunterricht* (La Méthode pédagogique de Graser considérée dans ses rapports avec la méthode adoptée pour l'enseignement de la religion); Bareuth, 1832; — *Das Verhæltniss des Elementarunterrichts zur Politik der Zeit* (L'Éducation élémentaire considérée dans ses rapports avec la politique de nos jours); Bareuth, 1835; — *Die Erziehung der Taubstummen in der Kindheit* (L'Éducation des Sourds-Muets durant l'enfance), dernier ouvrage de Graser, publié après la mort de l'auteur par Ludwig; Nuremberg, 1843. R. L.

Brockhaus, *Conv.-Lex.* — Kayser, *Index libror.* — Gersdorf, *Repertorium*.

GRASLIN (*Jean-Joseph-Louis*), économiste français, né à Tours, en 1727, mort à Nantes, en 1790. Il fit ses études à Juilly, fut reçu avocat au parlement de Paris, puis nommé receveur général des fermes du roi à Nantes, en 1757. La Société d'Agriculture de Limoges ayant mis au concours cette question : *Démontrer et apprécier l'effet de l'impôt indirect sur le revenu des propriétaires de biens fonds*, il envoya un mémoire qui n'eut pas le prix, parce qu'il n'était pas rédigé dans l'esprit du programme; mais ce mémoire n'en est pas moins remarquable, puisqu'il est un des premiers ouvrages d'économie politique dans lesquels la théorie de la richesse des nations est fondée sur le travail, qu'il s'applique à l'agriculture, à l'industrie ou au commerce. Selon Graslin, « la richesse consiste dans tous les objets de besoin qui ont entre eux des valeurs relatives, en raison composée du degré de besoin et du degré de rareté ». Examinant successivement l'action de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et des arts dans la création de la richesse, il traite de l'impôt, et combat les *économistes* de l'école de Quesnay, qui regardaient le produit net du sol comme source unique de la richesse. Cette doctrine engagea plus tard Graslin dans une vive polémique avec l'abbé Baudeau, auteur des *Éphémérides du Citoyen* et l'un des disciples de Quesnay. Le livre de Graslin ayant précédé de neuf années celui d'Adam Smith, on a supposé que Graslin avait pu suivre le cours professé par l'économiste anglais à Edimbourg de 1751 à 1754. Rien ne le prouve cependant.

Tout en s'occupant de la théorie de la création de la richesse, Graslin cherchait aussi à contribuer à son développement pratique; c'est ainsi qu'il fit défricher des forêts, dessécher des marais, et qu'il conçut le projet d'agrandir Nantes. Sur un vaste terrain qui lui appartenait, il éleva un nouveau quartier, qui est aujourd'hui le plus beau de cette ville. Il voulut aussi doter Nantes d'une salle de spectacle. Mais tout cela excita l'envie, et il eut à faire une série de mémoires pour défendre son œuvre. On a de lui : *Essai analytique sur la richesse et sur l'impôt, où l'on réfute la nouvelle doctrine économique qui a fourni à la Société royale d'Agriculture de Limoges les principes d'un programme qu'elle a publié sur l'effet des impôts indirects;* Londres, 1767, in-8°; — *Correspondance contradictoire avec l'abbé Baudeau sur un des principes fondamentaux de la doctrine des économistes;* Londres, 1779, in-8°; — *Observations sur les additions très-importantes à faire au quartier neuf de Nantes;* in-4°; — *Réflexions d'un citoyen sur la construction d'une salle de spectacle à Nantes;* in-4°; — *Réponse de l'anonyme aux remarques sur la nécessité de construire une salle de spectacle à Nantes;* in-4°; — *A messieurs les officiers municipaux de la ville de Nantes;* in-4°; — *Observations de M. Graslin sur son Mémoire concernant le café de la Comédie;* in-4°; — *Observations de M. Graslin au sujet de trois libelles anonymes qui ont été publiés successivement contre lui;* — *Mémoire pour écuyer Jean-Joseph-Louis Graslin, avocat du parlement, receveur des fermes du roi, servant de réponse à un libelle anonyme;* in-4°; — *Mémoire du sieur Graslin au sujet de sa possession sur la place Saint-Nicolas;* in-4°; — *Réflexions indispensables de M. Graslin sur une brochure qui a pour titre : Réponse au mémoire que M. Graslin a adressé aux officiers municipaux;* in-4°; — *Mémoire justificatif du sieur Graslin sur la suspension des travaux de la salle de spectacle et peut-être son entier abandon;* in-4°; — *Souscription très-modique pour le soutien et l'entretien d'un très-bon spectacle dans cette ville;* — *Dernière requête présentée par le sieur Graslin à messieurs les officiers municipaux de la ville de Nantes au sujet des embellissements du quartier neuf;* in-4°. L. L—T.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist.* — *Dict. de l'Économie politique.* — Quérard, *La France littéraire.* — *Le Lycée armoricain*, tome IV.

GRASSALIO ou **GRASSAILLE** (*Charles* DE), jurisconsulte français, né à Carcassonne, en 1495, mort en 1582. Il appartenait à une famille de robe, et après avoir étudié à l'académie de Toulouse, il fut nommé, vers 1551, premier conseiller au présidial à Carcassonne. On a de lui : *Regalium Franciæ Libri duo, jura omnia et dignitates Galliæ regis continentes;* Lyon, 1538, in-8°; Paris, 1545, in-8°, avec les *Jura regni Franciæ* de Ferrault. E. G.

Annuaire de Carcassonne, année 1851.

GRASSE-TILLY (*François-Joseph-Paul*, comte DE GRASSE, marquis DE), amiral français, né à Valette (Provence), en 1723, mort à Paris, le 11 janvier 1788. Il fut destiné par sa famille à entrer dans l'ordre de Malte, et s'embarqua sur les galères de la *religion* (1) dès juillet 1734, en qualité de garde; malgré son jeune âge, il fit plusieurs campagnes contre les Turcs et les Barbaresques. En 1749 il passa au service de France, et fut embarqué sur une frégate faisant partie d'une escadre aux ordres de La Jonquière, chargé d'escorter un convoi de la Compagnie des Indes pour Pondichéry. Rencontrée par l'amiral Anson, cette escadre tomba au pouvoir des Anglais, et de Grasse resta environ deux années prisonnier en Angleterre. En mai 1754, il fut nommé lieutenant de vaisseau; capitaine en janvier 1762, il assista au combat d'Ouessant, où trente vaisseaux de ligne de part et d'autre s'étant rencontrés, sous les ordres du comte d'Orvilliers pour la France, de l'amiral Keppel pour la Grande-Bretagne, se mesurèrent le 27 juillet 1778 à l'entrée du canal de la Manche. On se canonna à outrance une journée entière, et à la nuit les deux flottes furent obligées de regagner leurs ports respectifs pour se réparer, sans qu'il y eût perte d'un seul vaisseau de chaque côté. Ayant reçu le grade de chef d'escadre en 1779, de Grasse partit de Brest avec quatre vaisseaux et plusieurs frégates pour rejoindre l'armée navale de d'Estaing à La Martinique. Le 6 juillet, lors du combat de La Grenade (2), il ne s'engagea qu'à la fin de l'action. On attribua le retard de de Grasse à une jalousie contre d'Estaing; quant à lui, il s'excusa sur le manque de vent. Les gens impartiaux n'y virent que de l'impéritie. A l'imitation de l'amiral anglais Biron, d'Estaing ayant divisé sa flotte en trois divisions, il confia la première à de Grasse, qui hiverna à Saint-Domingue. En 1780, il rallia le pavillon amiral du comte de Guichen (*voy.* ce nom), et prit une part active aux trois glorieux combats des 17 avril, 15 et 19 mai, dans lesquels la flotte anglaise, commandée par Rodney, eut constamment le dessous. De Grasse vint alors passer quelques mois en France, et sortit de Brest le 24 mars 1781 à la tête de vingt-et-un vaisseaux de haut bord, dix frégates, quatre corvettes, et escortant cent quarante-trois bâtiments, qui portaient aux États-Unis des secours d'hommes et d'argent. Le 28 avril il arrive en vue de La Martinique, et rencontre les amiraux Hood et Drake, qui avec des forces bien inférieures essayent de lui

(1) C'est sous ce nom que l'on désignait les navires de l'ordre de Malte.

(2) Gagné par d'Estaing contre l'amiral anglais Biron, qui, très-maltraité, fut forcé à la retraite, mais ne perdit aucun bâtiment.

fermer l'entrée de Port-Royal. De Grasse venait d'être renforcé de quatre vaisseaux; il aurait dû anéantir l'escadre anglaise, qui ne prit chasse qu'après quatre heures de combat et se retira avec une perte peu considérable. Le 2 juin la flotte française contribua à la prise de Tabago, que le marquis de Bouillé, commandant général des Antilles françaises, fit capituler. Quant à de Grasse, des dépêches qu'il reçut de Rhode-Island par la frégate *Concordia*, qui lui amenait des pilotes américains, lui firent quitter ces parages. Après un court séjour à Saint-Domingue, il fait voile pour la baie de Chesapeak, et le 28 août jette l'ancre à Lynn-Haven. Son premier soin fut d'informer Washington de son arrivée et de débarquer le marquis de Saint-Simon avec 3,000 hommes. En même temps il bloqua le James-River et l'York-River pour couper à lord Cornwallis la retraite de la Caroline. Bientôt il se trouva en présence de la flotte anglaise, sous les ordres de Graves, Hood et Drake; il lui livra un combat qui la força à se retirer sans avoir pu secourir lord Cornwallis. Ce général, enfermé dans la péninsule de York-Town, par Washington et Rochambeau, se vit contraint de se rendre, le 19 octobre. Ce succès décida de l'indépendance des États-Unis.

Ayant réparé sa flotte à La Martinique, de Grasse dirigea de vaines tentatives contre la Barbade : la tempête et les vents contraires les firent échouer. Le 12 janvier 1782, il débarqua à la Basse-Terre (île Saint-Christophe) six mille hommes, sous la conduite de Bouillé, qui attaqua aussitôt le fort de Briens-Tom-Hill (ou Brinstone-Hill), où s'était renfermé le gouverneur Frazer. Durant ce temps, parut Hood, avec vingt-deux vaisseaux. De Grasse, qui en comptait trente-deux, au lieu de rester à son poste dans l'inexpugnable rade de la Basse-Terre et d'appuyer les opérations de Bouillé, leva l'ancre, et courut présenter la bataille à l'amiral anglais. Celui-ci, par une manœuvre adroite, attire son ennemi au large, et, le tournant, va s'embosser dans le mouillage qu'on lui a si complaisamment laissé libre. De Grasse, pour réparer sa faute, en commet une seconde : deux fois il attaque avec fureur les Anglais, deux fois il est repoussé avec perte. Heureusement Bouillé enlève Briens-Tom-Hill, et commence à foudroyer Hood. Celui-ci, par une nouvelle adresse, dérada en bon ordre, et causa plusieurs dommages aux vaisseaux français : néanmoins, la prise de Saint-Christophe entraîna celles de Monserrat et de Lewis.

Le 8 avril 1782 de Grasse partit du Port-Royal pour rejoindre l'escadre espagnole à Santo-Domingo et faire avec elle la conquête de la Jamaïque. Il avait trente-trois vaisseaux et convoyait cent cinquante navires de charge. La flotte anglaise de Rodney (forte de trente-six vaisseaux) s'étant offerte à lui dans un moment où il était favorisé par le vent, il en attaqua l'avant-garde sans que l'amiral anglais pût la soutenir. Cependant, il ne sut pas profiter de son avantage, et, satisfait d'avoir causé quelques avaries aux ennemis, il cessa tout à coup le combat. Dans la nuit du 12 le vaisseau *Le Zélé* ayant abordé successivement *Le Jason* et *La Ville de Paris* se trouva dégréé. Il aurait suffi de le faire relâcher dans un port voisin ou même de le brûler; mais de Grasse s'entêta à le faire remorquer par une frégate, et voyant les Anglais sur le point de s'emparer des deux bâtiments arriérés, il se porta sans ordre avec le gros de sa flotte pour les défendre. Rodney, préparé à la bataille, l'attaqua de tous côtés avec des forces supérieures et, après une lutte de dix heures, l'amiral français fut contraint d'amener son pavillon ainsi que cinq autres de ses vaisseaux. De Grasse montra dans cette affaire un admirable courage. Il montait *La Ville de Paris* : la moitié de son équipage avait été mise hors de combat et le bâtiment si maltraité qu'il coula bas avant d'arriver en Angleterre. Les Français perdirent trois mille hommes et eurent six capitaines tués; la perte des Anglais ne dépassa pas le tiers de ce chiffre : Bougainville et le comte de Vaudreuil sauvèrent le reste de la flotte, que Rodney n'osa ou ne put poursuivre. L'amiral prisonnier fut conduit à Londres; il y reçut des éloges excessifs, qui tournaient à la gloire des Anglais, et excita vivement la curiosité publique. « Trompé par son amour-propre, écrit Droz, de Grasse ne sentit pas assez pourquoi on le vantait, pourquoi on l'appelait *le valeureux Français*; il cédait au désir qu'on avait de le voir, et n'eut point la dignité qui convient au malheur. Sa conduite en Angleterre le fit mépriser en France, où le déchaînement contre lui était universel; il y eut contre lui de sanglantes épigrammes. Les femmes portaient des croix à *la Jeannette* : c'étaient des croix d'or surmontées d'un cœur; on en fit *à la de Grasse* : la seule différence c'est qu'elles étaient *sans cœur*. On assurait que l'amiral racontait complaisamment que le roi d'Angleterre l'avait parfaitement accueilli et lui avait dit : « Je vous reverrai avec grand plaisir à la tête des armées françaises. » Toutefois, la captivité du comte de Grasse ne fut point inutile à la France. Ce fut lui qui, se faisant intermédiaire entre lord Shelburne et le comte de Vergennes, prépara la paix le 3 septembre 1783, conclue entre l'Angleterre d'un côté, la France, l'Espagne et les États-Unis de l'autre. A son retour à Paris (août 1782), de Grasse publia un Mémoire justificatif, dans lequel il se plaignait avec amertume de plusieurs des capitaines sous ses ordres au combat de La Dominique; mais il est probable que ses plaintes étaient mal fondées, puisque le gouvernement n'y fit aucune attention. Un conseil de guerre, tenu à Lorient en mars 1784, justifia pleinement la conduite qu'il avait tenue dans la fatale journée du 12 avril 1782, et l'acquitta honorablement; néanmoins, il ne fut plus employé. Il mourut commandeur de l'ordre royal

de Saint-Louis, chevalier de celui de Cincinnatus et lieutenant général des armées navales.

De Grasse possédait à un haut degré cette valeur bouillante commune aux Français. Les marins disaient de lui : « Il a six pieds et six pieds un pouce les jours de combat. » Mais l'expérience même ne put éclairer son manque d'études et de capacité : il se serait mieux distingué comme capitaine que dans les grades élevés qu'il occupa. Il passait pour extrêmement fier, mais il était généreux et loyal. A Saint-Domingue on le vit offrir d'engager sa fortune particulière pour emprunter l'argent nécessaire à l'armée. Alfred DE LACAZE.

Archives de la Marine.—Droz, *Histoire de Louis XVI*, t. I. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, t. III, p. 379-385. — J.-F.-G. Hennequin, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — Gérard, *Vies des plus illustres Marins français*, art. *d'Estaing*, p. 180. — *Notice biographique sur l'amiral comte F.-J.-P. de Grasse* (publiée par Alexandre-François-Auguste de Grasse, fils de l'amiral); Paris, 1840, in-8°.

GRASSER (*Jean-Jacques*), historien et théologien suisse, né le 21 février 1579, à Bâle, mort dans la même ville, le 21 mars 1627. Il étudia longtemps en France les antiquités, et devint trois ans plus tard professeur à Nîmes. En 1607 il reçut à Padoue les titres de comte-palatin, de chevalier et de citoyen romain. Il fit ensuite un voyage en Angleterre, et à son retour il accepta dans son pays les fonctions de pasteur dans le village de Bernwyl, puis à Bâle, où il fut attaché à l'eglise de Saint-Théodore. Ses principaux ouvrages sont : *Horatius Flaccus a Pet. Gualt. Chaboto explicatus, nunc a Joh.-Jac. Grassero auctus, emendatus et illustratus*; Bâle, 1595 et 1615, in-fol.; — Εἰδύλλιον, *Helvetiæ laudem complectens, in sacris palladiis Johanni Suartzenbachio Luderecitensi T. dictum a J.-J. Grassero*; Bâle, 1598, in-4°; — *Vita Joh. Brandmulleri, theol. doct. ac past.*; Bâle, 1596, in-8°; — *De Antiquitatibus Nemausensibus*; Cologne, 1572; Paris, 1607; Bâle, 1614, in-8°; — *Ecclesia orientalis et meridionalis*; Strasbourg, 1613, in-8° ; — *Poemata; accessit de antiquitatibus Nemausensibus dissertatio; Georg. Weirach, Siles., collegit et quædam de suo addidit*; Bâle, 1614, in-8°; — *Itinerarium historico-politicum per celebres Helvetiæ et regni Arelatensis urbes*; Bâle, 1614, in-8°; — *Michaelis Lithuani De Moribus Tartarorum, Lithuanorum, et Moschovitorum Fragmenta X, et Jo. Lasicii De diis Samogitarum, etc., nec non de religione Armeniorum, etc., Comment., edente J.-J. Grassero*; Bâle, 1615, in-4°; — *Chronicon der Waldenser* (Chronique des Vaudois); 1623, in-8°; et d'autres ouvrages sur l'histoire de l'Italie, de la France, de l'Angleterre et de la Suisse. W. R.

Freheri *Theatrum Eruditorum*. — Witte, *Diarium biographicum*. — Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexikon*. — Zedler, *Univers. Lexicon*.

GRASSET DE SAINT-SAUVEUR (*Jacques*), littérateur français, né à Montréal (Canada), le 16 avril 1757, mort à Paris, le 3 mai 1810. Il vint tout jeune à Paris, où il fit ses études au collége de Sainte-Barbe, et entra dans la diplomatie. Il fut vice-consul de France en Hongrie et dans les échelles du Levant. On lui doit : *Hortense, ou la jolie Courtisane*; suivie de *Ware-Julio et Zelmire*, 3 vol. in-18; — *Costumes civils actuels de tous les peuples connus* (avec Sylvain Maréchal); Paris, 1784 et ann. suiv., 4 vol. in-4° ou in-8°, avec des planches; — *Tableaux de la Fable représentés par figures, accompagnés d'explications* (avec Sylv. Maréchal); Paris, 1785, in-4°; — *Tableaux cosmographiques de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, avec l'Histoire générale et détaillée des peuples sauvages*; Paris, 1788, in-4°; — *Encyclopédie des Voyages, contenant l'abrégé historique des mœurs, usages, habitudes domestiques, religions, etc., de tous les peuples*; Paris, 1795-1796, 5 vol. in-4°, avec 432 planches coloriées; — *Le Sérail, ou histoire des intrigues secrètes et amoureuses du grand-seigneur*; Paris, 1795, 3 vol. in-18 ; — *Les Amours du fameux comte de Bonneval, pacha à deux queues, connu sous le nom d'Osman, rédigés d'après quelques mémoires particuliers*; 1796, in-18 ; — *L'antique Rome, ou description historique et pittoresque de tout ce qui concerne le peuple romain, dans les costumes civils, militaires et religieux, dans les mœurs publiques et privées depuis Romulus jusqu'à Augustule*; Paris, an IV (1796), 2 vol. in-4° ; — *Costumes des représentants du peuple, membres des deux conseils, du Directoire, des ministres, des tribunaux*; 1796, in-8° ; — *Fastes du peuple français, ou tableaux raisonnés de toutes les actions héroïques et civiques du soldat et du citoyen français, etc.*; Paris, 1796, in-4° ; — *Manuel des infortunés, des indigents et de l'homme de bien*; 1796, in-12; — *Ware-Julio et Zelmire, histoire véritable*, traduite de l'anglais; Paris, 1796, in-12; — *Les Amours d'Alexandre et de la sultane Amazille*; 1797, 2 vol. in-18; — *Description des principaux Peuples d'Asie, contenant le détail de leurs mœurs, costumes, usages, etc.*; Paris, an VI (1798), in-4°; — *Description des Peuples de l'Europe, etc.*; Paris, 1798, in-4°; — *Esprit des Ana, ou de tout un peu*; Paris, 1802, 2 vol. in-12; — *Les Archives de l'Honneur, ou notices historiques sur les généraux, officiers et soldats qui ont fait la guerre de la révolution*; Paris, 1806, 4 vol. in-8°; — *Voyages pittoresques dans les quatre parties du Monde*; Paris, 1806, in-4°; — *Plantes usuelles, indigènes et exotiques* (avec Joseph Roques); 1807, 2 vol. in-4°; — *Muséum de la Jeunesse, ou tableau historique des sciences et des arts*; Paris, 1809-1811, in-4°, avec fig.: les six premières livraisons ont été publiées par

Grasset, les dix-huit autres après sa mort, par Barbié. J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

GRASSET DE SAINT-SAUVEUR (*André*) jeune, littérateur français du dix-neuvième siècle, commissaire des relations commerciales de France et consul aux îles Baléares sous Napoléon, a publié *Voyage historique, littéraire, pittoresque des îles et possessions ci-devant vénitiennes du Levant;* Paris, an VIII (1800), 3 vol. in-8° et atlas in-4°; — *Voyage dans les îles Baléares et Pithiuses, fait dans les années* 1801, 1802, 1803, 1804 et 1805; Paris, 1807, in-8° avec planches. J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

GRASSI. *Voy*. GRASSIS.

GRASSI (*Horace*), astronome et physicien italien, né à Savone, en 1582, mort à Rome, le 23 juillet 1654. Il entra à l'âge de dix-huit ans dans la Société de Jésus, et professa les mathématiques à Gênes et à Rome. Il est surtout connu par sa polémique contre Galilée touchant la nature des comètes. Non content d'être l'agresseur, et de continuer ses attaques après que Galilée eut cessé d'y répondre, il anima, dit-on, les inquisiteurs contre le grand astronome. On reproche encore à Grassi d'avoir dérobé au Dominiquin et de s'être attribué le plan de l'église de Saint-Ignace à Rome. On a de lui : *Dissertatio optica de iride;* Rome, 1618, in-4°; — *Disputatio astronomica de tribus Cometis anni* 1618, *habita in Collegio Romano;* Rome, 1619, in-4°. L'opinion de Grassi sur les comètes fut réfutée par Guiducci, disciple de Galilée, dans un *Discours sur les Comètes*. Grassi y répondit par l'ouvrage suivant : *Lotharii Sarsi Sigensani Libra astronomica ac philosophica, qua Galilæi opiniones de cometis, a Mario Guiducio in Florentina Academia expositæ ac in lucem nuper editæ, examinantur;* Pérouse, 1619, in-4°. Grassi fit remonter jusqu'au maître la responsabilité des opinions du disciple. Galilée répondit à la *Libra astronomica* par son *Saggiatore*, publié en 1623. La riposte de Grassi se fit attendre plusieurs années; elle parut sous le titre de *Ratio ponderum libræ et simbellæ in qua quid e Galilæi simbellatore de cometis statuendum sit proponitur ab eodem Lothario Sarsio;* Paris, 1626, in-4°. D'après Alegambe, le même ouvrage reparut sous le titre, un peu différent, de *Ratio ponderum libræ et simbellæ, in qua quid de Lotharii Libra, quidque de Galilæi Simbellatore, contra libram edito, statuendum sit, collatis utriusque rationum momentis, proponitur;* Naples, 1727, in-4°. Alegambe cite encore de Grassi : *Oratio in Parasceve habita ad S. D. N. urbanum VIII anno* 1631. Z.

Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*. — Lalande, *Bibliographie astronomique*.

* **GRASSI** (*Giovanni-Battista*), architecte et peintre de l'école vénitienne, né à Udine, dans le Frioul, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Bien qu'Orlandi le dise élève du Pordenone, ses précieuses peintures de la cathédrale de Gemona, ville de la délégation d'Udine, ne permettent pas de douter qu'il ne soit sorti de l'école du Titien. Il y a peint sur les volets de l'orgue l'*Annonciation*, l'*Enlèvement d'Élie au ciel* et la *Vision d'Ézechiel*. Il fut également habile architecte, et s'occupa de l'histoire de l'art; il fournit à son ami Vasari la plupart de ses notices sur les artistes du Frioul. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* **GRASSI** (*Niccolò*), peintre de l'école vénitienne, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Guarienti le nomme par erreur *Guassi*. Élève du Génois Niccolò Cassana, il peignit à l'huile et au pastel le portrait et l'histoire. Il se trouva souvent en concurrence avec Rosalba Carriera, qui presque toujours l'emporta sur lui. Les plus importants de ses ouvrages sont le tableau du maître autel et l'*Assomption* peinte au plafond de l'église Saint-Valentin à Udine. E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Siret, *Dictionnaire historique*.

GRASSI (*Séraphin*), historien italien, né à Asti, en 1769, mort à Turin, en mai 1835. Il était né de parents peu fortunés, et de sa figure fort disgracié par la nature. En 1787 il obtint au concours une bourse, qui lui permit de faire ses études de droit à l'université de Turin; il y fut reçu docteur en 1792. Préférant de beaucoup la poésie à la jurisprudence, il réussissait surtout dans la poésie érotique. Après avoir hérité d'un oncle fort riche, il quitta le barreau, pour s'abandonner entièrement à son goût pour les lettres et les arts. Sous la domination française, il fut nommé conseiller de préfecture à Asti; ayant pu pénétrer dans les archives de cette ville, il entreprit d'en faire l'histoire. Il la publia en 1817, après avoir su triompher du mauvais vouloir des censeurs. Grassi consacra le reste de sa vie à rassembler des tableaux et autres œuvres d'art. On a de lui : *Bacci;* Turin, 1794; — *Storia d'Asti;* Turin, 1817, 2 vol. in-4°, tiré à très-peu d'exemplaires; beaucoup de faits intéressants y sont racontés dans un langage élégant; — *Dissertazione in code di Vitt. Alfieri;* Milan, 1819. E. G.

Biografia universale, éd. de Venise.

GRASSI (*Alfio*), publiciste italien, né en 1774, à Aci-Reale, en Sicile, mort en mai 1827. Ayant embrassé la carrière militaire, il fut nommé colonel en 1800 et ensuite commandant de Syracuse. Ayant empêché le massacre de l'équipage d'un navire français poussé par une tempête dans le port de cette ville, il devint suspect d'entente avec les Français, fut arrêté et mis en jugement. Ayant été acquitté, il passa en France, où il prit du service. Il y obtint le grade de chef d'escadron. Mis en disponibilité en 1815, il consacra les dernières années de sa vie à rédiger

plusieurs ouvrages politiques. On a de lui : *Extrait historique sur la milice romaine et sur la phalange grecque et macédonienne, avec une table d'application qui démontre que nous devons aux Romains et aux Grecs ce qu'il y a de plus important et de plus essentiel dans notre milice;* Paris, 1815, in-8°; — *Charte turque, ou organisation religieuse, civile et militaire de l'empire ottoman;* Paris, 1825, 2 vol. in-8°, avec fig.; — *La Sainte Alliance, les Anglais et les Jésuites, leur système politique à l'égard de la Grèce, des gouvernements constitutionnels et des événements actuels;* Paris, 1826, in-8°. E. G.

GRASSI (*Joseph*), littérateur italien, né à Turin, le 29 novembre 1779, mort le 22 janvier 1831. Il étudia d'abord la théologie, puis se consacra presque tout entier à la culture des lettres. Son premier essai fut l'*Éloge historique du comte Saluzzo*, publié en 1812; on en remarqua les qualités de style. Il mit ensuite au jour une *Ébauche de l'histoire du Piémont*, en français, et *Dizionario militare italiano;* Turin, 1813, in-4°; cet ouvrage le fit admettre à l'Académie des Sciences de Turin. Dans la *Proposta di alcune correzioni* (Milan, 6 vol. in-8°) de Vincenzo Monti, on remarque un *Parallèle des trois dictionnaires italien, anglais et espagnol* dû à Grassi, mais publié sans son nom, conformément à sa défense expresse. On a encore de Grassi : *Storia dell' ingresso di Maria-Teresa di Sardegna in Torino;* 1816, in-8°; — *Saggio intorno ai Sinonimi della Lingua Italiana;* Turin, 1821, in-12; 3e édit., 1824; — *Aforismi militari del Montecuculi;* Turin, 1821, 2 vol. in-8°. Grassi était membre de l'Académie des *Arcades*, de Rome, sous le nom d'*Archidamus Téléboïque*. Quelques années avant sa mort, en 1823, il fut atteint de cécité, et supporta ce malheur avec beaucoup de résignation. On a de lui, outre les ouvrages déjà cités, plusieurs lettres philologiques sur les origines réelles de l'italien. Il a laissé une traduction, encore inédite, des *Satires* de Perse, avec notes critiques et archéologiques. G. VITALI.

Actes de l'Académie des Sciences de Turin. — *Doc. partic.*

GRASSIS (*Achille* DE), savant canoniste, né à Bologne, en 1463, mort à Rome, le 22 novembre 1523. Il était fils de Balthazar de Grassis, gentilhomme de cette ville. Ses connaissances en droit ecclésiastique le firent parvenir rapidement aux premières dignités. Il fut successivement nommé auditeur de Rote et évêque de Civita-di-Castello; Jules II l'envoya porter au roi de France, Louis XII, protecteur des Bentivoglio, qu'il poursuivait de sa haine, les procédures dressées contre eux à l'occasion d'une tentative qu'ils auraient faite de l'empoisonner ainsi que son neveu le cardinal de Saint-Pierre ès Liens (25 octobre 1507). Il le chargea de plusieurs autres missions auprès des Suisses et de Maximilien Ier, empereur d'Allemagne, et le nomma au retour, le 10 novembre 1511, cardinal de Saint-Sixte, titre qui fut changé plus tard en celui de Sainte-Marie-Transtevère. Un ordre de Jules II enjoignit aux nouveaux cardinaux de quitter leurs noms de famille et de n'employer désormais dans leurs signatures que celui de leur titre. Achille de Grassis fut nommé peu de temps après évêque de Bologne, sa patrie, et y fut accueilli avec toutes sortes d'honneurs. Le 8 mai 1515 il sacra son frère, Paris de Grassis, maître des cérémonies de la chapelle papale, évêque de Pesaro. Il jouissait également de la faveur du pape Léon X, qui le nomma trésorier du Conclave, institua le service solennel qui s'est toujours depuis célébré à Rome chaque année en l'honneur des cardinaux défunts, et mourut âgé de soixante ans. Un *Recueil des Décisions de la cour de Rote*, qu'il laissa manuscrit, fut continué et terminé par ses neveu et petit-neveu Achille et César de Grassis, et publié à Rome par ce dernier, en 1601.

Moréri, *Dict. Hist.*

GRASSIS (*Paris* DE), théologien et historien italien, frère du précédent, né à Bologne, dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort à Rome, le 10 juin 1528. Après s'être fait recevoir docteur en droit, il embrassa l'état ecclésiastique. Nommé gouverneur d'Orviète, il sut gagner l'affection des habitants de cette ville. En 1501, il fut appelé à l'emploi de second maître de cérémonie de la cour papale; cinq ans après il reçut la charge de premier maître, en remplacement de Burcard. Pendant le pontificat de Jules II, il ne fut pas en faveur; mais Léon X le traita avec distinction et le nomma en 1513 évêque de Pesaro. Grassis ne prit possession de son évêché que deux ans plus tard. Afin de se moquer de l'engouement immodéré de son temps pour l'antiquité, il imagina de faire mettre secrètement sous terre un morceau de marbre sur lequel on avait gravé l'épitaphe d'une mule, qu'il avait composée lui-même, en l'attribuant à un certain Publius Grassus. Quelque temps après on découvrit cette épitaphe, et plusieurs savants la considérèrent comme authentique. On a de Grassis : *De Cæremoniis Cardinalium et Episcoporum in eorum diocesibus Libri II;* Rome, 1564, in-fol.; — *Ordo Romanus*, inséré dans le t. II de l'ouvrage d'Edmond Martène; *De antiquis Monachorum Ritibus;* — *Diarium Curiæ Romanæ*, journal de ce qui s'est passé à la cour de Rome de 1504 à 1521; il ne fut jamais publié en entier; des manuscrits s'en trouvent au Vatican et à la Bibliothèque impériale de Paris, sous les nos 5,164 et 5,165. Ch. G. Hoffmann en a donné un extrait insignifiant dans le t. I de sa *Nova Scriptorum ac Monumentorum Collectio;* les extraits donnés par Raynaldi dans ses *Annales ecclesiastici* sont beaucoup plus intéressants. Enfin, Brecquigny a publié un abrégé du *Diarium* dans le t. II des *Notices et Ex-*

traits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi. L'ouvrage de Grassis est une des meilleures sources qu'on puisse consulter sur l'histoire du pontificat de Jules II. On a attribué à Grassis un livre intitulé : *Libri III Rituum ecclesiasticorum*; Venise, 1516, in-fol.; ce livre est d'Aug. Patrizi. Loin d'en être l'auteur, Grassis, très-mécontent de la publication de cet ouvrage, qui selon lui devait porter atteinte à l'autorité du pape, réclama auprès de Léon X pour que ce livre fût brûlé ainsi que celui qui l'avait publié (voy. t. II du *Museum Italicum* de Mabillon). La Bibliothèque impériale de Paris conserve de Grassis en manuscrit deux exemplaires d'un *Traité des Cérémonies que le pape et les cardinaux doivent pratiquer dans les offices solennels*. E. G.

Bayle, *Dictionn.* — Ughelli, *Italia sacra*, t. II, p. 863. — Ap. Zeno, *Dissertationi vossiane*. — *Vie de P. Grassis*, en tête du manuscrit coté 5,165 de la Bibl. imp. de Paris.

GRASSIS (*Achille* DE), neveu du précédent, prélat et canoniste italien, né à Bologne, vers la fin du quinzième siècle, mort le 8 mars 1558. Après s'être fait recevoir docteur en droit, il entra dans les ordres. En 1551, il fut nommé évêque de Monte-Fiascone; il assista ensuite au concile de Trente, et fut après nommé auditeur de la Rote. Il a laissé en manuscrit des adjonctions aux *Decisiones Rotæ* de son oncle; elles furent publiées par César de Grassis. E. G.

Ughelli, *Italia sacra*, t. I.

GRASSIS (*César* DE), canoniste italien, de la même famille que les précédents, né vers le commencement du seizième siècle, mort à Rome, le 14 avril 1580. Après avoir été appelé à un canonicat d'abord à Bologne, puis à Rome, il fut nommé protonotaire apostolique et ensuite auditeur de la Rote. On a de lui : *Additiones ad Ach. de Grassis Decisiones Rotæ Romanæ*; Rome et Marbourg, 1601, in-4°. E. G.

Fantuzzi, *Notizie degli Scrittori Bolognesi*.

GRASWINKEL (*Théodore*), jurisconsulte et publiciste hollandais, né à Delft, en 1600, mort à Malines, le 12 octobre 1666. Après avoir étudié la jurisprudence à l'université de Leyde, il embrassa pendant quelque temps la profession d'avocat. En 1624, il suivit à Paris le célèbre Hugo Grotius, son parent, pour lequel il mit au net le manuscrit du traité *De Jure Belli et Pacis*. De retour en Hollande, il y fut nommé d'abord avocat du fisc des états de Hollande, et ensuite greffier et secrétaire de la chambre mi-partie établie pour terminer les contestations pendantes entre les Pays-Bas espagnols et les états généraux. Graswinkel, fidèle à sa devise, *Nemo ignavia factus immortalis*, avait su acquérir une connaissance approfondie de la jurisprudence et de l'antiquité; ses ouvrages politiques sont remplis, selon le goût de l'époque, de citations d'auteurs anciens heureusement choisies. Mais Graswinkel n'était pas apte à traiter les questions philosophiques; sa défense de Grotius est, au jugement de Barbeyrac, défectueuse sous tous les points de vue. On a de lui : *Libertas Venetorum, sive Venetorum in se ac suos imperandi jus assertum*; Leyde, 1634, in-4°; — *Dissertatio de jure majestatis*; La Haye, 1642, in-4°; traduit en hollandais, Rotterdam, 1667, in-4°; — *Commentarius ad Sallustii Catilinam*; Leyde, 1642, in-16; — *Psalmorum Davidis Paraphrasis, heroicum carmen*; La Haye, 1643, in-4°; — *Dissertatio de Jure Præcedentiæ inter Rempublicam Venetam et ducem Sabaudiæ*; Leyde, 1644, in-8°; — *Placcaten op het stuck van lyf-toght, als coren, granen*, etc. (Édits sur les objets de consommation, tels que blés, grains, etc.); Leyde, 1651, avec des notes; — *Vindiciæ Maris liberi, adversus P. B. Burgum, reipublicæ Genuensis in mare Ligusticum dominii assertorem*; La Haye, 1652, in-4°; — *Vindiciæ Maris liberi, adversus Guil. Welwodum, Britannici dominii assertorem*; La Haye, 1653, in-4°; — *Stricturæ adversus Seldenum*, ouvrage revendiquant aussi la liberté des mers; — *Stricturæ ad censuram Johannis a Felden in libros Grotii De Jure Belli et Pacis*; Amsterdam, 1653 et 1654, in-4°; Iéna, 1675, in-12; — *Princeps Pacis*; La Haye, 1655, in-4°; — *Excursus politici in Plutarchi Cassium et Brutum*; 1660, in-4°; traduction avec notes d'un ouvrage espagnol de François Guevedo; — *Dissertatio de Præludiis Justitiæ et juris, adversus Franciscum Rebellum*; Dordrecht, 1660, in-12 : ouvrage dirigé contre un jésuite portugais; à la fin se trouve une dissertation *De fide hæreticis et rebellibus servanda*; — *Thomæ a Kempis De Imitatione Christi, latino carmine express.*; Rotterdam, 1661, in-8°; — *Van de Oppermacht der Staten van Holland* (Sur la souveraineté des États de Hollande); 1667 et 1674, 2 vol. in-4°, publié en même temps en latin. — Graswinkel a encore laissé : un *Poème* latin en l'honneur d'André Cœuter, jeune homme célèbre par son érudition précoce : *Dissertatio apologetica adversus Samuelem Maresium, pro Dissertatione Marci Zuerii Boxhornii de Trapezitiis*, laquelle se trouve dans le *Tractatus de Trapezitiis* de Boxhorn; enfin, un ouvrage hollandais sur l'art de bien vivre publié sous le titre de *Wellevens-Kunst*. E. G.

Bayle, *Diction.* — Foppens, *Bibliotk. Belgica*; — Pars, *Index Batavicus*, p. 208. — Crenius, *Animadversiones philologicæ*, pars III, p. 19.

GRATA. *Voy.* HONORIA.

GRATAROLI (*Guillaume*), médecin italien, né à Bergame, en 1516, mort à Bâle, le 16 avril 1568. Il fit ses études à l'université de Padoue, et en 1537 il fut chargé d'y enseigner le troisième livre d'Avicenne. Comme beaucoup d'autres Italiens éclairés de son temps, il inclinait du côté de la réforme. Il n'est point prouvé qu'il

ait jamais fait profession ouverte de luthéranisme ; mais il est sûr que, ne se croyant pas en sûreté à Bergame, à cause de ses opinions religieuses, il se réfugia à Bâle. Il fut quelque temps après appelé à Marbourg pour y occuper une chaire de médecine. La rigueur du climat et d'autres motifs, restés inconnus, le décidèrent à quitter cette ville et à revenir à Bâle, où il séjourna jusqu'à sa mort. Éloy a jugé Grataroli avec sévérité. « Gratarole, dit-il, est auteur de plusieurs ouvrages, dont quelques-uns font honneur à son savoir, et d'autres le dépassent par son attachement à l'alchimie, à la superstition, et à différentes pratiques qui ne caractérisent point un homme judicieux. » On a de lui : *Prognostica naturalia de temporum mutatione perpetua, ordine litterarum*; Bâle, 1552, in-8° ; — *De Memoria reparanda, augenda, conservandaque, ac de reminiscentia; tutiora omnimodo remedia et præceptiones optimas continens*; Zurich, 1553, in-8°; — *De Prædictione Morum, naturarumque hominum facili, ex inspectione partium corporis, Liber*; Bâle, 1554, in-8°; — *De litteratorum et eorum qui magistratibus funguntur conservanda, præservandaque Valetudine, illorum præcipue qui in ætate consistentiæ, vel non longe ab ea absunt*; Bâle, 1555, in-8°. Tous les ouvrages précédents, excepté le premier, ont été réunis sous le titre de *Opuscula, ab ipso auctore denuo correcta*; Lyon, 1558, in-16 ; — *De Regimine iter agentium, vel equitum, vel peditum, vel navi, vel curru*; Bâle, 1561, in-8°; — *Modus faciendi quintam essentiam simplicem, et de viribus et usu aquæ ardentis*; Bâle, 1561, in-8°; — *Prolegomena in Alchemiæ Auctorum Collectionem*, en tête de cette *Collection* faite par Grataroli lui-même ; Bâle, 1561, in-fol. Les auteurs compris dans cette collection sont Braceschi, Tranladane, Bacon, Richard, Albert, Aristote, Arnauld de Villeneuve, Esserarius, Odomar, Rupescissa, Savonarole et Augurelli ; — *Orationes et Opuscula varia de Medicina et Re Rustica*; Strasbourg, 1563, in-8°; — *Theses*; Bâle, 1565, in-8°; — *De Vini Natura, artificio et usu, deque omni re potabili Opus*; Bâle, 1565, in-8°; — *Wilhelmi Aneponymi Dialogus de substantiis physicis. Incerti authoris libri tres de calore vitali, de mari et aquis, de fluminum origine..... ab interitu vindicati*; Strasbourg, 1567, in-8°; — *P. Pomponatii Opera : De naturalium effectuum admirandorum causis, seu de incantationibus liber. Item de fato, libero arbitrio, prædestinatione, providentia Dei, libri quinque*; Bâle, 1567, in-8°; — *Aloysii Mundellæ Theatrum Galeni, hoc est universæ medicinæ a Galeno diffuse sparsimque traditæ promptuarium*; Bâle, 1568, in-8°.
Z.

Boissard, *Icones Virorum illustrium*, part. IV, p. 117. — Freher, *Theatrum Virorum doctorum*. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXI. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

GRATAROLI ou **GRATTAROLO** (*Bonjean*), poëte italien, probablement parent du précédent, vivait dans le seizième siècle. Il se fit connaître par une *Topographie* en italien de la rivière de Salo, qui traverse le Bressan, et par trois tragédies : *Actea*, *Polissena*, *Astianatte*. Cette dernière pièce a été insérée dans le *Teatro italiano* du marquis Scipion Maffei. Z.

Dizionario istorico de Bassano. — Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*, t. VII, p. III, p. 148.

GRATELLA (*Filippi-Sebastiano*), dit le *Bastianino*, peintre de l'école de Ferrare, né dans cette ville, en 1540, mort en 1602. Quelques auteurs le font naître en 1532, mais cela est peu probable, son père Camillo n'ayant à cette époque que vingt-deux ans. Le Bastianino, l'un des trois grands peintres de l'école de Ferrare avec Dosso Dossi et le Garofalo, fut d'abord élève de son père ; mais un jour il s'enfuit de Ferrare, et partit pour Rome, où il devint disciple de Michel-Ange, que depuis il se proposa pour modèle. Il réussit mieux qu'aucun autre à s'approprier la manière de ce grand maître ; mais aussi l'imitation est parfois trop évidente, comme dans le *Jugement dernier* qu'il peignit vers 1577, au cul-de-four de la cathédrale de Ferrare. Non-seulement la composition de ce grand ouvrage, qui occupa trois années de sa vie, rappelle la célèbre fresque de la chapelle Sixtine ; mais encore le coloris même, quoique modifié un peu par les retouches, offre une analogie frappante avec celui de Michel-Ange. A l'exemple du Dante, d'Orcagna et de Michel-Ange lui-même, il profita de l'occasion que lui offrait son sujet pour prouver son affection à ses amis en les plaçant parmi les élus, et pour se venger de ses ennemis en retraçant leur image parmi les réprouvés. Ce fut ainsi qu'il relégua parmi ces derniers une jeune fille qui lui avait manqué de foi après lui avoir promis sa main, et qu'il peignit parmi les bienheureux celle qu'il avait épousée, jetant un regard dédaigneux sur son ancienne rivale.

On doit reprocher à ce grand peintre des teintes de chair parfois un peu bronzées, des parties souvent trop négligées, une répétition trop fréquente des mêmes compositions ; mais peu d'artistes l'ont égalé par la science et la force du dessin, le grandiose des caractères, l'énergie de la composition. Dans sa jeunesse, il avait peint des arabesques ; mais il renonça de bonne heure à ce genre, et lorsque ces ornements devenaient nécessaires, il les faisait exécuter par son frère Cesare. Dans les nus, il se montra toujours fidèle aux traditions de l'école de Michel-Ange ; mais il s'en éloigna quelquefois dans les draperies. Il dut le surnom de *Gratella* (Gril) à l'usage, qu'il avait appris

de Michel-Ange, et qu'il importa à Ferrare, de diviser en carrés les tableaux qu'il voulait réduire exactement. Il jouit de son vivant d'une grande réputation, et succéda dans la charge de peintre de la cour au Dossi qu'il avait aidé dans les peintures du plafond de la salle du conseil au palais ducal.

Les ouvrages de ce maître sont très-nombreux à Ferrare. Parmi ses fresques, nous ne trouvons guère à citer, après *Le Jugement dernier*, que deux voûtes de chapelle à Saint-Paul, et une *Madone* peinte au-dessus de la porte de l'église de la Consolazione. Ses principaux ouvrages sont, dans la cathédrale, *Sainte Catherine et sainte Barbe aux pieds de la Vierge*, et une *Circoncision*, qui a passé au noir; à Saint-Paul, *La Purification*, *La Résurrection* et *L'Annonciation*; à l'église du cimetière, l'*Exaltation de la Croix* et *Saint Christophe*, à l'huile; plusieurs *Sibylles et prophètes*, à la détrempe; à Santa-Maria-in-Vado, le *Baptême de Jésus-Christ*; à La Madonnina, *Saint Jérôme*; à Saint-Maurèle, une *Madone*; enfin, au Musée, *La Vierge avec sainte Lucie et saint Matthieu*; *Sainte Cécile*; une *Madone*, la *Nativité de la Vierge*, l'*Assomption*, et l'*Adoration des bergers*. Baruffaldi cite parmi ses bons ouvrages un tableau placé dans l'église de Finale, petite ville du duché de Modène. E. B—n.

Baruffaldi, *Vite de' Pittori Ferraresi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — N.-L. Cittadella, *Guida di Ferrara*.

GRATELOUP (*Jean-Baptiste*), graveur français, né à Dax (Gascogne), en 1735, mort dans la même ville, le 18 février 1817. Il montra dès son enfance du goût pour les arts; mais occupé dans le commerce, il ne put d'abord consacrer à la gravure que ses moments de loisir. Il commença, en 1771, par le portrait de Bossuet, dans un genre de gravure imitant le lavis, mais avec des touches plus vigoureuses. Il devint conservateur du cabinet de minéralogie de sa ville natale. On lui doit aussi d'ingénieuses inventions, entre autres le collage des objectifs achromatiques avec le mastic en larmes, invention pour laquelle l'Académie des Sciences déclara, en 1791, que Grateloup méritait le maximum des récompenses nationales. Il excellait encore dans la peinture en émail. Parmi ses gravures, on cite le portrait de *Bossuet*, d'après Rigaud; celui de *Fénelon*, d'après Vivien; *J.-B. Rousseau*, d'après Aved; *Dryden*, d'après Kneller; *Le cardinal de Polignac*, d'après Rigaud; *Mlle Lecouvreur*, d'après Drevet; *Descartes*, d'après Hals, et *Montesquieu*, d'après Dassier. L. L—t.

Basan, *Suppl. au Dict. des Grav. anc. et modernes*.

* **GRATI** (*Giovanni-Battista*), peintre de l'école bolonaise, né en 1681, mort en 1758. Elève de Gian-Giuseppe del Sole, il fut bon dessinateur et peintre très-soigneux; mais sous les autres rapports il ne s'éleva pas beaucoup au-dessus de la médiocrité. Ses principaux ouvrages à Bologne sont : *Sainte Anne instruisant la Vierge*, à San-Giacomo-Maggiore; et la *Madone avec saint Joseph*, *saint François*, *saint Gaëtan* et une *Gloire d'anges* à Santa-Maria-Incoronata. E. B—n.

Crespi, *Felsina pittrice*. — Zanotti, *Storia dell' Accademia Clementina*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti* et *Tre Giorni in Bologna*. — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie*.

* **GRATIADEI** (*Mariano*), dit *Mariano da Pescia*, peintre de l'école florentine, né à Pescia (Toscane), vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il fut élève de Ridolfo Ghirlandajo, qui faisait de lui le plus grand cas, et qui, voulant lui donner une preuve de son estime, voulut que pour la chapelle de la Seigneurie au Palais Vieux, chapelle qu'il avait lui-même décorée de fresques, Mariano exécutât le tableau d'autel, une *Sainte Famille*. Le jeune artiste justifia pleinement la confiance de son maître; mais à peine avait-il terminé cette œuvre, dans laquelle il avait déployé autant de vigueur que de grâce, qu'il fut ravi à l'art par une mort prématurée avant d'avoir atteint sa trentième année.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

* **GRATIANO**, poëte et peintre italien, né à Trévise, et mort en 1594. On connaît de lui un ouvrage qui se rapporte aux traditions chevaleresques : *Di Orlando santo Vita et Morte con venti milla christiani uccisi in Roncizvalle*; Trévise, 1597, in-12; Venise, 1609. G. B.

Quadrio, *Storia e ragione d'ogni Poesia*, t. IV, p. 174

* **GRATIANUS** (*Philippe-Christophe*), théologien allemand, né le 7 juillet 1742, à Oberroth (comté de Limbourg), mort à Weinsberg, en janvier 1799. Il fit ses études aux couvents de Blaubeuren et de Bebenhausen en Würtemberg, exerça ensuite différentes fonctions ecclésiastiques à Heilbronn (1767), à Neustadt en Würtemberg (1773), et à Offterdingen, et devint en 1795 intendant ecclésiastique supérieur et premier pasteur de la ville de Weinsberg. On lui doit les écrits suivants : *De Harmonia repræsentationum Dei realium*; Tubingue, 1763, in-4°; — *De memorabilibus Justini Martyris Historicis atque dogmaticis*; ibid., 1766, in-4°; — *Versuch einer Geschichte über den Ursprung und die Fortpflanzung des Christenthums in Europa* (Essai historique sur l'origine et la propagation du christianisme en Europe); ibid., 1766-1773, 2 vol.; — *Geschichte von Pflanzung des Christenthums in den aus den Trümmern des rœmischen Kaiserthums entstandenen Staaten Europas* (Histoire de l'origine du christianisme dans les États de l'Europe qui se sont formés des débris de l'Empire Romain); Stuttgard, 1778-1779, 2 vol.; — *Grundlehren der Religion* (Principes fondamentaux de la Religion); Lemgo, 1787, 2 vol. R. L.

Schwaeb. Magaz., 1777, p. 592-594. — Meusel, *Lex.*, vol. IV, p. 337.

* **GRATIDIANUS** (*M. Marius*), orateur ro-

main, fils de M. Gratidius, vivait vers 90 avant J.-C. On voit d'après son nom qu'il fut adopté par un Marius, probablement par le frère du grand Marius. C'était un orateur très-populaire, et capable de garder toute son assurance dans les assemblées les plus tumultueuses. Il fut deux fois préteur, et proposa un édit sur la monnaie (*edictum de re numaria*), accueilli avec faveur. Pendant les proscriptions de Sylla, il fut tué par Catilina, avec des raffinements de barbarie, et sa tête fut portée en triomphe à travers la ville. Cicéron était intimement lié avec lui. Y.

Cicéron, *Brut.*, 62; *De Leg.*, III, 16; *De Off.*, III, 16, 20; *De Petit. Cons.*, 3; *De Orat.*, I, 39; II, 65. — Ascon., *In Cic. in Tog. cand.*, p. 84, éd. Orelli. — Sénèque, *De Ira*, 3. — Pline, *Hist. Nat.*, XXXIII, 9.

* **GRATIDIUS** (*Marcus*), orateur romain, mort vers 101 avant J.-C. Il était originaire d'Arpinum. Sa sœur épousa M. Tullius Cicéron, grand-père du célèbre orateur. Celui-ci prétend que Gratidius avait beaucoup d'éloquence naturelle, et connaissait bien la littérature grecque. Gratidius, grand ami de l'orateur M. Antonius, l'accompagna dans sa préfecture de Cilicie, et il y fut tué, dans une rencontre contre les pirates.

Un autre *M. Gratidius*, probablement petit-fils du précédent, fut légat de Q. Cicéron en Asie. Y.

Cicéron, *De Legib.*, II, 16; Brutus, 45. — Valère Maxime, VIII, 5. — Jul. Obsequens, *Prodig.*, 104. — Drumann, *Gesch. Roms.*, vol. I, p. 61.

* **GRATIEN** (*Gratianus-Funarius*), père des empereurs Valentinien I et Valens, né à Cibalæ ou Cibalis, en Pannonie, et d'une fortune médiocre, vivait dans la première partie du quatrième siècle après J.-C. Sa force extraordinaire et son adresse pour tous les exercices physiques le firent admettre dans la milice, où il parvint jusqu'à la dignité de comte d'Afrique. Il en fut privé sur un soupçon de péculat. On lui donna pourtant dans la suite le commandement des troupes de Bretagne. Il remplit cette charge avec honneur, et retourna ensuite à Cibalis, finir ses jours dans la vie privée. Constance le dépouilla de ses biens, parce qu'il avait reçu chez lui Magnence, qui se préparait à usurper la pourpre impériale. Ce malheur ne l'empêcha pas d'être toujours fort estimé dans l'armée, et la considération des soldats pour lui fut une des causes qui les porta à élire empereur son fils Valentinien. Le sénat de Constantinople lui décerna une statue dès le commencement du règne de Valens, en 364. Y.

Ammien Marcellin, XXX, 7. — Aurelius Victor, *Epit.*, c. XXXXV. — Paul Diacre, *De Gest. Roman.*, lib. XI. — Tillemont, *Hist. des Emp.*, vol. V.

GRATIEN (*Gratianus Augustus*), empereur romain, fils de Valentinien par sa première femme Severa, né à Sirmium, en Pannonie, le 19 avril 359, assassiné à Lyon, le 25 août 383. En 366, lorsqu'il était encore *nobilissimus puer*, c'est-à-dire héritier présomptif, il fut créé consul, et le 24 août 367 il fut élevé par son père au rang d'auguste, à Ambiani ou Amiens en Gaule. L'année suivante, il accompagna Valentinien dans son expédition contre les *Alamanni*, et s'habitua ainsi à la guerre dès l'âge de dix ans. Son éducation fut très-soignée. Il eut pour précepteur le poëte Ausone, qu'il éleva plus tard au consulat. Lorsque Valentinien mourut, à Bregites ou Bergentio, maintenant Bregenz, sur le lac de Constance (17 nov. 375), les troupes, à l'instigation de quelques-uns de leurs officiers, appelèrent Valentinien II, enfant de quatre ans, demi-frère de Gratien, à partager l'empire avec lui: Gratien, suivant les historiens les plus autorisés, ne prit aucun ombrage de cette élection. Théophane et Zonaras prétendent au contraire qu'il en punit plus tard les auteurs. Quoi qu'il en soit, l'Empire d'Occident fut divisé entre les deux frères, et Gratien garda la Gaule, l'Espagne et la Bretagne. Mais le partage semble n'avoir eu lieu que pour la forme, car Valentinien II étant trop jeune pour régner, l'autorité resta tout entière aux mains de Gratien. Celui-ci semble avoir fait sa résidence habituelle à Treviri, maintenant Trèves. La première partie de son règne fut signalée par des guerres contre les barbares aux bords du Danube et en Illyrie, où Frigeridus, son général, défit les Taifales. Gratien lui-même se préparait à marcher au secours de son oncle Valens contre les Goths, lorsqu'il fut retenu en occident par une incursion des *Lentienses*, peuplade qui faisait partie de la grande confédération des *Alamanni*. Les envahisseurs, au nombre de 40,000 ou, selon d'autres historiens, de 70,000, furent défaits à Argentovaria ou Argentaria (près de Colmar en Alsace), vers le mois de mai 378, par les généraux romains Nannienus et Mellobaudes, guerrier franc qui occupait la place de comte des domestiques. Cette victoire amena la soumission des *Lentienses*, et Gratien s'avança vers l'orient; mais il apprit en route la défaite et la mort de son oncle Valens, tué à la bataille d'Andrinople, au mois d'août 378. Gratien, héritier de l'Empire d'Orient et ne se sentant pas la force de défendre tant de provinces contre les barbares, fit venir d'Espagne le comte Théodose, le prit pour collègue le 19 janvier 379, et lui confia l'empire d'Orient. Il autorisa certaines tribus germaniques à s'établir dans la Pannonie et dans la haute Mœsie. Il envoya ses deux généraux, Bauto et Arbogaste, au secours de Théodose, attaqué par les Goths, et lui-même conclut un traité avec ces barbares.

Les païens et les chrétiens s'accordent sur les belles qualités de ce prince. Il était bien fait de sa personne et doué d'un caractère bienveillant et aimable. Soumis à ses professeurs, il avait profité de leurs leçons et joignait à l'éloquence naturelle beaucoup d'instruction. Il cultivait la poésie jusque dans les camps, et Ausone prétend qu'Achille avait trouvé en lui un Homère romain. Il était pieux, chaste, tempérant. Son défaut était de manquer de force et de céder trop facilement à l'influence des autres. C'est ainsi

qu'il commit des actes d'une sévérité étrangère à son caractère. A l'instigation de sa mère, il fit, au commencement de son règne, tuer Maxime, préfet du prétoire en Gaule, Simplicius et d'autres officiers de son père. On ne sait quelle part il eut au meurtre du comte Théodose, en 376; on croit qu'il ne l'ordonna pas, et qu'il en punit même les auteurs. Sa piété et sa condescendance pour les ecclésiastiques et particulièrement pour saint Ambroise le rendirent persécuteur. Il révoqua l'édit de liberté de conscience que Valentinien Ier avait sagement accordé à ses sujets. On ne peut que l'approuver, puisqu'il était chrétien, de n'avoir pas voulu porter les insignes de souverain pontife; mais il eut tort de spolier le culte vaincu, de faire enlever du sénat l'autel de la Victoire, de confisquer les propriétés des temples, de dépouiller les prêtres païens et les vestales de leurs privilèges; il eut tort surtout de bannir par un édit tous les hérétiques. Cette mesure, heureusement impraticable, aurait achevé de dépeupler l'empire et en eût précipité la chute; on croit qu'elle n'eut pas même un commencement d'exécution.

Ce zèle excessif excita beaucoup de mécontentement. Le jeune empereur se livrait d'ailleurs à des amusements peu dignes de son rang; il passait toutes ses journées à tirer de l'arc et à tuer des bêtes dans un parc. On lui reprochait aussi de s'entourer exclusivement d'Alains, de porter leur costume. Par cette conduite, il s'aliéna son armée. L'usurpateur Maxime, proclamé empereur par les légions de Bretagne, débarqua en Gaule. Gratien, vaincu dans une bataille près de Paris, fut abandonné de ses soldats. Il s'enfuit dans la direction de l'Italie; malheureusement il s'arrêta à Lyon, trompé par les promesses du gouverneur de cette ville. Andragathius, que Maxime avait envoyé à sa poursuite, l'atteignit et le fit tuer. Zosime, par une erreur peu explicable, le fait mourir à Singidunum (maintenant Belgrade).

Gratien fut marié deux fois : la première, vers 374 ou 375, à la fille de l'empereur Constance II, Flavia Maxima Constantia; il en eut un fils, dont on ne sait rien. Il épousa en secondes noces Læta, qui lui survécut. L. J.

Ammien Marcellin, XXVII, 6; XXVIII, 1; XXIX, 6; XXX, 10; XXXI, 9, 10. — Aurelius Victor, *Epit.*, 45, 47, 48. — Orose, VII, 32, 33, 34. — Zosime, VI, 12, 19, 24, 34-36. — Zonaras, XIII, 17. — Marcellin, Prosper d'Aquitaine, Prosper Tiro, *Chronica*. — Idace, *Chronicon* et *Fasti*. — Théophane, *Chronographia*, vol. I, p. 55, 106, éd. de Bonn. — Socrate, *Hist. eccles.*, IV, 31; V, 2, 11. — Sozomène, *Hist. eccl.*, VI, 36; VII, 1, 13. — Rufin, II, 63. — Themistius, *Orat.*, XIII. — Ausone, *Epigr.*, I, 2; *Gratiarum Actio pro consulatu*. — Saint Ambroise, *De Fide prolog. epistolæ*, 11, 17, 21; *Consolatio de obitu Valentin.*, c. 79, édit. des Bénédict. — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, vol V. — Gibbon, *Hist. of Decline and Fall of the Roman Empire*, 26-27. — Eckhel, *Doctrina Nummorum*, vol. VIII, p. 157.

GRATIEN, usurpateur de la pourpre impériale, vivait au commencement du cinquième siècle. Il prit le titre d'empereur après le meurtre de Marcus. On ne sait rien de sa vie avant son avénement, sinon qu'il était citoyen d'un municipe breton (*municeps Britanniæ*). Comme il fut élu par des soldats, on peut croire qu'il était soldat lui-même. Après quatre mois de règne en 407, il fut égorgé par ceux même qui l'avaient élevé au trône, et eut Constantin pour successeur. Y.

Olympiodore, dans Photius, *Bibl.*, *cod.* 80 — Zosime, VI, 2. — Orose, VII, 40. — Sozomène, *Hist. eccl.*, IX, 11. — Beda, *Hist. eccl.*, I, 11.

GRATIEN, célèbre canoniste italien, né vers la fin du onzième siècle, mort vers le milieu du douzième. Les documents du couvent où il passa une grande partie de sa vie ayant été détruits, on ne connait presque aucun détail biographique sur Gratien. Des auteurs de la fin du moyen âge, qui ne méritent pas grande confiance, le font naître à Chiusi (Toscane), d'autres à Carraria près d'Orvieto. Il est à peu près certain que Gratien prit l'habit religieux dans le monastère de Classe, près de Ravenne, monastère alors sous la règle des Camaldules. Il entra ensuite au couvent de Saint-Félix de Bologne, également régi par la règle des Camaldules, et il y rédigea son *Decretum*. Au rapport de Robert du Mont-Saint-Michel, contemporain de Gratien, celui-ci fut plus tard nommé évêque de Chiusi; ce fait est relaté aussi par un biographe italien du quatorzième siècle. Cet auteur ajoute que Gratien aurait fait remettre son *Decretum* au pape par un prélat, lequel se serait attribué l'honneur d'avoir composé ce livre; mais la fraude ayant été découverte, le pape aurait conféré à Gratien l'évêché de Chiusi. Il ne nous reste aucun document constatant les fonctions épiscopales de Gratien; aussi Ughelli ne le met-il pas dans la série des évêques de Chiusi. Il y a moyen de concilier cette contradiction, c'est d'admettre que Gratien est mort peu de temps après avoir été nommé évêque, sans laisser de trace de son administration. On n'a pas pu jusqu'ici préciser d'une manière certaine l'année dans laquelle Gratien a composé son *Decretum*. Huguccio, moine de Saint-Félix, qui a très-probablement connu Gratien, nous apprend que le *Decretum* fut rédigé à l'époque où le pape Alexandre III était encore professeur de théologie à l'université de Bologne; or Alexandre III fut élu à la papauté en 1159, après avoir été neuf ans cardinal. Le *Decretum* n'a donc pas pu être écrit après 1150. D'un autre côté, Gratien cite les décisions du concile du Latran de 1129; il a donc dû rédiger son livre de 1130 à 1150. Le passage, dans lequel Gratien parle d'Adelin, évêque de Reggio, de 1129 à 1140, n'apporte pas de nouvelles lumières sur l'année de la rédaction du *Decretum*, comme l'a très-bien prouvé Savigny dans le t. IV de son *Histoire du Droit Romain au moyen âge*. La conclusion tirée de ce passage par Sarti, laquelle consiste à fixer l'année 1141, comme étant celle

dans laquelle Gratien aurait terminé son ouvrage, n'est pas en accord avec les plus anciens manuscrits.

Le *Decretum* a fait époque dans l'étude du droit canonique. Les matériaux de la législation ecclésiastique étaient devenus si nombreux, qu'il était nécessaire d'y établir de l'ordre pour en saisir l'ensemble aussi bien que les détails. Bien avant Gratien, au dixième et au onzième siècle, on avait essayé de remédier à cet inconvénient par de nombreuses collections de textes du droit canonique. Mais elles péchaient toutes par un manque complet de méthode; de plus, elles ne contenaient aucune explication des textes qui s'y trouvaient réunis. Or, les interprétations étaient devenues indispensables, à cause des nombreuses contradictions entre les différents canons, les unes seulement apparentes, les autres tenant aux changements qu'avait éprouvés la discipline ecclésiastique. A défaut d'un commentaire qui levât ces antinomies, les divers diocèses commençaient à adopter chacun un droit particulier fondé sur des coutumes locales. Gratien voulut empêcher que cet état de choses, constaté par Sicard et Étienne de Tournay, ne se consolidât, et il y réussit; son œuvre a ramené à l'unité le droit canonique. Le *Decretum* n'est pas une simple compilation, comme l'étaient les collections précédentes, c'est un système raisonné. Gratien a puisé les textes qu'il coordonne, pour la plupart, dans les travaux de ses devanciers, notamment dans ceux de Burchard de Worms et d'Anselme de Lucques, sans cependant les copier servilement; car à plusieurs reprises nous le voyons corriger des erreurs échappées à ces auteurs. C'est bien de lui que provient le titre significatif de *Discordantia concordantia Canonum* donné à son travail, ainsi que l'établit Savigny dans le t. III de son *Histoire du Droit Romain au moyen âge.* Mais les contemporains de Gratien déjà, notamment Alexandre III, désignèrent son ouvrage par un autre nom, celui de *Decreta*, qui se changea depuis en *Decretum.* Il fait allusion à ce que Gratien, en tête de chaque texte, cité par lui, en résume la substance en quelques mots sous forme de *décret*. Ces textes sont de natures diverses; ce sont des canons des conciles généraux et provinciaux, des *Décrétales*, les unes fausses, les autres authentiques, des fragments tirés des écrits des Pères de l'Église, surtout de saint Augustin, des extraits de l'*Ordo Romanus*, du *Pontificalis*, du *Liber diurnus*, du droit romain et de différents pénitenciers, enfin des morceaux de plusieurs ouvrages d'histoire, tels que ceux de Ruffin et de Cassiodore.

Le *Decretum* se compose de trois parties appelées du temps de Gratien *De Ministeriis*, *De Negotiis* et *De Sacramentis*, désignés plus tard par : *Distinctiones*, *Causæ* et *De Consecratione*. La première partie fut divisée en cent et une *distinctiones*, non par Gratien lui-même, mais par Paucapalea, son disciple. Dans les vingt premières se trouvent exposés les principes régissant les matières générales du droit, ses sources, l'autorité respective des décisions des conciles, des décrétales, des édits des princes, de la coutume, etc. Les soixante-et-onze autres *distinctiones* donnent des détails sur la législation canonique à l'égard des personnes ecclésiastiques, de leur élection et de leur ordination ainsi que sur la discipline de l'Église. La seconde partie du *Decretum* a surtout rapport à l'application pratique du droit et à la procédure. Elle fut divisée par Gratien lui-même en trente-six *causæ*; dans chacune d'elles il se pose un certain nombre de questions de droit, et il les résout après avoir cité et discuté les arguments pour et contre. C'est surtout dans cette partie qu'on reconnaît l'immense différence qui existe entre le *Decretum* et les collections antérieures. Dans les *Causæ*, Gratien introduit le premier dans le droit canon la méthode scolastique. On doit lui tenir compte de la difficulté de cette entreprise et ne pas le censurer outre mesure, lorsqu'il intercale par exemple au milieu de la trente-troisième *causa* un *Tractatus de Pœnitentia*, divisé en sept *distinctiones*, lequel ne se rattache qu'à une phrase isolée de cette *causa*. La troisième partie du *Decretum*, enfin, concerne plusieurs points de la liturgie; elle fut divisée en cinq *distinctiones* par Paucapalea.

Le plan suivi par Gratien laisse, comme on le voit, beaucoup à désirer. Mais au douzième siècle les défectuosités de la disposition du *Decretum* ne frappèrent personne; on ne songea qu'à l'utilité incontestable de ce recueil. En peu d'années il éclipsa complétement toutes les collections précédentes; la seule qui fût composée postérieurement, celle du cardinal Laborans, n'eut aucun retentissement. On a voulu expliquer ce succès rapide en prétendant que le *Decretum* prêtait de nouveaux arguments à la puissance du pape; mais il contient bien moins d'extraits des fausses décrétales que les compilations de Burchard et d'Ives de Chartres. Les souverains pontifes n'ont pas contribué directement à accréditer l'œuvre de Gratien; jamais aucun d'eux ne l'a reconnu officiellement comme un texte légal. Du reste, le *Decretum* ne fut considéré à aucune époque du moyen âge comme ayant l'autorité d'un code; à plusieurs reprises les commentateurs traitent de fausses ou de superficielles les opinions de Gratien. Mais l'école de Bologne, alors le centre des lumières en Europe, reconnut dans le *Decretum* le résumé le plus complet et le plus méthodique alors de la jurisprudence canonique; elle l'adopta comme base pour l'enseignement, et toute la chrétienté suivit l'exemple de Bologne. Sous tous les rapports ce n'était que justice; car Gratien est le véritable créateur de la science du droit canonique, qui avant lui n'était enseignée qu'accessoirement dans les cours de théologie. Ce fut Gratien qui

le premier se mit à faire des leçons sur le droit canon, comme formant un corps de doctrine à part, et cela dans son couvent de Saint-Félix de Bologne. Ses disciples Paucapalea, Omnibonus ainsi que Huguccio continuèrent à professer sur ce sujet dans le même couvent. Leurs cours ayant eu beaucoup de retentissement, des chaires de droit canon furent créées à l'université de Bologne dans la seconde moitié du douzième siècle. Le *Decretum* étant devenu le manuel consacré pour ce nouvel enseignement, les disciples de Gratien déjà commencèrent à le commenter. Les rares manuscrits qui n'ont pas de notes peuvent être considérés comme des copies faites très-peu de temps après Gratien. Les premiers commentaires furent intercalés dans le texte, dont ils sont distingués par le nom de *palea*, qui provient vraisemblablement de celui du plus ancien disciple de Gratien, Paucapalea. La séparation entre l'œuvre de Gratien et celle de ses interprètes fut toujours marquée, et jamais ceux-ci n'essayèrent d'interpoler ou de falsifier le texte du *Decretum;* tout ce que Grandi a cru avoir prouvé sur ce point est insoutenable. Il y a bien dans certains manuscrits des passages qui manquent et qui pourraient sembler avoir été ajoutés plus tard; mais la raison de leur absence est donnée à plusieurs reprises dans ces mêmes manuscrits par les mots *non legitur*, c'est-à-dire que ces passages n'avaient pas été copiés parce qu'ils n'étaient pas ordinairement expliqués dans les leçons des professeurs. Ces derniers continuèrent à faire l'un après l'autre sur le *Decretum* des commentaires plus ou moins étendus, dont l'un des plus précieux est celui d'Huguccio, écrit dans la seconde moitié du douzième siècle. Il n'est pas imprimé; un bon manuscrit s'en trouve à la Bibliothèque impériale de Paris, sous le n° 3892, un autre, sous le n° 2280, à la Bibliothèque du Vatican. Vers la fin du moyen âge les *gloses* ou interprétations étaient devenues aussi nombreuses pour le *Decretum* qu'elles l'étaient pour les Pandectes, et le texte primitif disparaissait sous le poids des explications. Et cependant on n'y trouvait nulle part un contrôle critique des sources où Gratien avait puisé; c'est pour cela que Pie IV nomma une commission, désignée depuis par le nom de *correctores romani*, pour faire la révision exacte des textes cités par Gratien. En 1580, sous le pontificat de Grégoire XIII, cette commission termina son travail, dont elle s'acquitta avec beaucoup d'habileté; deux ans après le *Decretum*, tel qu'elle l'avait corrigé, fut publié à Rome in-fol., en tête du *Corpus Juris canonici*, dont il forme la première partie. Le *Decretum*, qui se trouve naturellement dans toutes les éditions du *Corpus Juris canonici*, a aussi été imprimé très-souvent à part. On distingue les éditions glosées de celles qui ne le sont pas, et ensuite celles d'avant 1582 de celles qui furent publiées depuis avec les corrections de la commission romaine. La première édition est de Strasbourg, 1471, in-fol.; soixante-six autres suivirent dans l'espace d'un siècle et demi. Parmi elles nous citerons: celle de Venise, 1501, in-fol., qui est très-remarquable en ce qu'on y note déjà la plupart des fausses décrétales comme telles; Lyon, 1548 et 1560, in-fol., par les soins de Hugues a Porta; Lyon, 1559, in-4°, par les soins de Dumoulin; ibid., 1585, in-8°, avec des notes d'Haloandre; Paris, 1570, 2 vol. in-8°, avec des notes de Contius; Venise, 1615, in-4°; Paris, 1622, in-fol., la dernière édition à part. Le meilleur texte du *Decretum* se trouve aujourd'hui dans l'édition du *Corpus Juris canonici* donnée par Richter; Leipzig, 1833-1839, in-4°.

Parmi les commentaires sur l'ouvrage de Gratien nous signalerons: Joan. a Turrecremata, *Commentarii super toto Decreto;* Lyon, 1519 et 1520, 3 vol. in-fol.; Venise, 1578, 4 vol. in-fol.; Bellemera, *Remissarius, seu commentarii in Gratiani Decretum;* Lyon, 1550, 3 vol. in-fol.; Berardus, *Gratiani Canones genuini ab apocryphis discreti, corrupti, ad emendatiorem codicum fidem exacti, difficiliores commoda interpretatione illustrati;* Turin, 1752, 4 vol. in-4°: ouvrage plein de recherches savantes. Ernest Grégoire.

Sarti, *De claris Archigymnasii Boniensis Professoribus*, t. I, p. 247. — J.-A. Riegger, *De Gratiano auctore Decreti;* dans les *Opuscula academica* de Riegger. — J.-A. Riegger, *De Gratiani Collectione Canonum illiusque methodo ac mendis.* —Fr. Florens, *Dissertatio de methodo atque auctoritate Collectionis Gratiani.* — J.-B. Bœhmer, *De varia Decreti Gratiani fortuna* (en tête de l'édition du *Corpus Juris canonici* de Bœhmer). —Spittler, *Beitraege zur Geschichte Gratians*; dans le *Magazin für Kirchenrecht;* Leipzig, 1778. — Ant. Augustinus, *De emendatione Gratiani Dialogorum libri duo.* — Le Plat, *De spuriis in Gratiano canonibus.* — A.-L. Richter, *Beitrage zur Kenntnissder Quellen des canonischen Rechts.* —A. Theiner, *Disquisitiones criticæ in præcipuas canonum et decretalium collectiones.* — Philipps, *Le Droit canonique dans ses sources.*

GRATIEN (*Jean-Baptiste*), évêque constitutionnel et théologien français, né en 1747, à Nice ou à Crescentin, mort à Rouen, le 4 juin 1799. Il était lazariste, et dirigea depuis 1782 le grand séminaire de Beaul près de Chartres, jusqu'à la fermeture de cet établissement, en 1790. Il était souvent consulté par les prêtres dont il avait été l'instituteur, et ses décisions étaient respectées parce qu'on était « accoutumé à l'écouter comme un oracle et à le suivre comme un guide sûr et expérimenté (1) ». Toutefois on le soupçonnait d'incliner vers le jansénisme. A la fin de 1790 Gratien alla à Paris trouver son évêque, Jos. de Lubersac, qui siégeait à l'Assemblée constituante, et lui promit, dit-on, de lui rester fidèle et de ne pas déserter l'orthodoxie. Mais à peine rentré à Chartres il se prononça hautement pour la constitution ci-

(1) *Observations sur les écrits des nouveaux docteurs et en particulier sur deux ouvrages de M. Gratien, prêtre*, pag. 2, et *Panégyrique de saint Vincent de Paul*, par l'abbé Brière, curé de la cathédrale de Chartres; Chartres, 1855, in-8°, pag. 82.

vile du clergé. Il s'unit avec Nicolas Bonnet, curé de la paroisse Saint-Michel, septuagénaire nommé par les électeurs évêque du département d'Eure-et-Loir le 10 février 1791, et institué canoniquement peu de temps après par Gobel, évêque métropolitain de Paris. Gratien accepta les fonctions de vicaire de la cathédrale de Chartres, et les remplissait encore le 31 mai 1791. Son exemple entraîna plusieurs prêtres, et entre autres P. Laurent Rebzé, qui devint vicaire épiscopal, Chauveau, Forestier, Gougis, Huet, Pétion, Tabourier, etc., qui entrèrent en communion avec Bonnet, tandis que M. de Lubersac fuyait en Angleterre, suivi par beaucoup de chanoines et prêtres. Au commencement de 1792 Gratien fut élu évêque du département de la Seine-Inférieure; il reçut l'investiture canonique le 12 mars de la même année, et se mit à organiser le culte dans ce département de concert avec les prêtres qui avaient adhéré à ses principes. En même temps il publia sur *la continence* des prêtres une instruction pastorale qui fit une vive sensation parmi le clergé orthodoxe et qui frappa de stupeur les prêtres assermentés; mais le 14 août 1792 cet écrit fut dénoncé à l'Assemblée législative, par Lejosne, qui demanda que le ministre de la justice ordonnât aux tribunaux de poursuivre cet évêque, et de plus que tous les ministres de la religion qui publieraient des écrits contraires aux droits de l'homme et aux lois fussent privés de leur traitement (1). Cette motion fut suivie du renvoi au comité de législation, où l'affaire s'est apaisée. Le 19 juillet 1797, Moulis, un des grands-vicaires de Gratien, présida, dans la cathédrale d'Évreux, une espèce de synode composé de prêtres assermentés et mariés, qui nommèrent seize grands vicaires pour gouverner l'église d'Évreux et entre autres Fresnay et de Narbonne, prêtres qui protestèrent contre leur nomination, par une circulaire, du 25 du même mois, adressée aux ecclésiastiques et aux fidèles du diocèse d'Évreux, en rappelant qu'ils ne se regardaient pas comme les vicaires de Gratien. Dans ce même synode, Gratien fut nommé député au concile qui devait se tenir à Paris au mois d'août, afin de nommer des évêques constitutionnels; il remplit son mandat, et figura dans ce concile. On a de lui : *Traité ecclésiastique sur les contrats usuraires*, en latin; Chartres, 1790, in-8°; — *Exposition de mes sentiments sur les vérités auxquelles on prétend que la constitution civile du clergé donne atteinte, et Recueil d'autorités et de réflexions qui la favorisent;* 1791, in-8°. Cet écrit, divisé en six articles, a provoqué, de la part d'un anonyme, des « *Remarques* », Chartres, Fr. Durand, 31 pag. in-8°, et *Première lettre à M. Gratien sur son apologie du serment civique par un curé du diocèse de Chartres*, signée : le curé de S.-A. D. F.; année 1791; — *Défense de l'Exposition de mes sentiments, ou réponse à M. le curé de F. datée de Chartres le* 31 *mai* 1791; Chartres, in-8° : Gratien y soutient que l'Assemblée nationale, où toutes les parties de l'Église gallicane sont représentées, a été compétente non-seulement pour abolir le concordat, mais encore pour y substituer une discipline conforme à la discipline primitive. Le curé de S.-A. D. F. a riposté par des *Observations sur les écrits des nouveaux docteurs et en particulier sur deux ouvrages de M. Gratien, prêtre;* Paris, in-8°; — *Lettre théologique sur l'approbation et la juridiction des confesseurs;* Chartres et Paris, 1791, in-8°; — *Lettre pastorale;* Rouen, 1792, in-8°; — *Instruction pastorale sur la continence des ministres de la religion;* 1792, in-8°; — *Contraste de la réformation anglicane par Henri VIII, et de la réformation gallicane par l'Assemblée constituante;* Chartres, 1791, in-8°; — *La Vérité de la Religion chrétienne démontrée par les miracles de Jésus-Christ.* Gratien se proposait de démontrer dans un écrit spécial « la légitimité des prélats constitutionnels »; on ignore s'il l'a fait. ROULLIER.

(1) *Réimpr. de l'anc. Moniteur*, tom. XIII, pag. 420.

Barbier, *Dict. des Anonymes*, n° 3635, et tom. IV, p. 212. — *Collect. précieuse*, tom. X, à la Bibl. pub. de Chartres. — *Souvenirs et journal d'un bourgeois d'Évreux;* Évreux, 1850, pag. 122-3.

GRATIEN. *Voy.* MONTFORT.

GRATIUS FALISCUS, poëte didactique romain, vivait vers le commencement de l'ère chrétienne. On a de lui un poëme sur la chasse. L'auteur et l'ouvrage ne sont désignés qu'une seule fois dans un écrivain de l'antiquité. Cet écrivain est Ovide, qui parle de Gratius comme d'un contemporain, et le cite à côté de Virgile dans les vers suivants (*Pont.*, IV, 16, 33) :

Tityrus antiquas et erat qui pasceret herbas,
Aptaque venanti Gratius arma daret.

Joseph Scaliger a vu dans un passage de Manilius une allusion à Gratius; mais, comme l'a prouvé Barthius, rien n'est plus douteux que cette allusion. Wernsdorf a essayé de remédier par des conjectures au silence des anciens; de toutes ces conjectures une seule a quelque vraisemblance, c'est celle qui, d'après le nom de Gratius, fait de ce poëte un esclave et un affranchi. Barthius donne à Gratius le surnom ou l'épithète de Faliscus, sur l'autorité d'un manuscrit qui n'a jamais été vu de personne, et dont l'existence a été révoquée en doute. Ce surnom semble provenir d'une mauvaise interprétation d'un vers où Gratius dit :

At contra nostris imbellia lina Faliscis.

Le contexte prouve que dans ce passage Gratius n'entend point désigner les Falisques en particulier, mais toute la nation italienne qu'il oppose aux peuples étrangers. Il faut donc renoncer à rien savoir sur Gratius, sinon qu'il vivait du temps d'Auguste et qu'il composa un poëme intitulé : *Cynegeticon liber*, en cinq cent quarante

vers hexamètres. L'auteur indique quel est l'équipement du chasseur, les divers moyens de se procurer, de préparer et de conserver les instruments de cet exercice. Parmi ces instruments du chasseur (*arma*) sont compris non-seulement les filets, les piéges, les lacets, les dards, les épieux, mais aussi les chevaux et les chiens. Gratius consacre même à ces animaux plus de la moitié de son poëme. La diction de Gratius est pure et digne du siècle d'Auguste, mais ses constructions sont souvent embarrassées; et comme le texte des *Cynegetica* nous est arrivé corrompu et mutilé, bien des passages sont très-difficiles à comprendre. Gratius s'est surtout inspiré de Xénophon; il a mis aussi à contribution des sources anciennes aujourd'hui perdues, telles que Dercyllus l'Arcadien et Hagnon de Béotie. Son ouvrage tomba bientôt dans un oubli si profond que Némésien, qui écrivit plus tard sur le même sujet, put se vanter de « boire à des coupes nouvelles, et d'entrer dans un sentier qui n'avait jamais été foulé ». Les *Cynegetica* nous ont été conservées dans un seul manuscrit que Sannazar trouva en France vers 1503 et porta en Italie, et qui après avoir fait partie de la collection de De Thou se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Paris. Janus Vlitius découvrit une seconde copie des cent cinquante-neuf premiers vers, dans un manuscrit des *Halieutica* d'Ovide. L'édition princeps des *Cynegetica* fut imprimée à Venise, en février 1534, par Alde Manuce, dans un volume in-8°, contenant les *Halieutica* d'Ovide, les *Cynegetica* et le *Carmen bucolicum de* Némésien, les *Bucolica* de Calpurnius Siculus et la *Venatio* d'Adrien, et réimprimé à Augsbourg, au mois de juillet de la même année. Les meilleures éditions des *Cynegetica* sont celles de Burmann, dans les *Poetæ Latini minores*, Leyde, 1731, vol. 1er; et de Wernsdorf dans le recueil qui porte le même titre. R. Stern en a donné à Halle en 1832 une édition critique, et M. Haupt l'a fait paraître à Leipzig en 1838, en le réunissant aux deux auteurs avec lesquels il avait été publié en 1538. Les *Cynegetica* ont été traduites en vers anglais, par Christophe Wase, Londres, 1654; en vers allemands, par S.-E.-G. Perlet, Leipzig, 1826; en prose française, par M. Jacquot, dans la collection publiée sous la direction de M. Nisard. Il a paru aussi une traduction des *Cynegetica* dans la *Bibliothèque Latine Française* de Panckoucke. L. J.

Fabricius, *Bibliotheca Latina* (édit. d'Ernesti), t. I, p. 474. — Harles, *Introductio in notitiam litteraturæ romanæ*, t. I, p. 406. — Wernsdorf, *Prolegomena in Grat. Falis.* — Mueller, *Einleitung in die latein. Schriftsteller*, IV, 210.

GRATIUS (*Ortwinus*), célèbre théologien allemand, né au quinzième siècle, à Moltwick, dans le diocèse de Munster, mort à Cologne, le 22 mai 1541. Son vrai nom était *Graës*. Il fit ses études à Deventer, sous la direction du savant Alexandre Hegius. En 1509 il devint professeur au collége de Kuick à Cologne; il y fut nommé, en 1511, *declamator quodlibetarius*. Il entra alors dans les ordres. Ayant pris hautement la défense de Hogstraten contre Reuchlin, il devint le point de mire des railleries de Hutten, qui lui adressa la plupart des lettres connues sous le titre de *Litteræ obscurorum Virorum*. Gratius y était dépeint comme un ignorant, ne sachant pas même les premiers éléments du latin. Il essaya de répondre; mais il ne put lutter contre la verve satirique de Hutten et de Busche, qu'il avait eu l'imprudence de blesser en parlant mal d'un de ses ouvrages. On a de lui : *Orationes quodlibeticæ perjucundæ;* Cologne, 1508, in-4° : c'est un recueil de dix discours sur les diverses branches des connaissances humaines; — *Criticomastix Peregrinationis Ortwini Gratii ad Petrum Ravennatem, in quo multa de viri illius laudibus;* Lyon, 1511, in-8°; — *Lamentationes obscurorum Virorum;* Cologne, 1518, in-4°; — *Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum, in quo continetur concilium Basileense;* Cologne, 1535, in-fol.; Londres, 1690, 2 vol. in-fol., par les soins d'Édouard Brown; cet ouvrage, qui fut mis à l'*index*, contient en outre soixante-six pièces intéressantes concernant le concile de Bâle; — *Triumphus B. Job, versu elegiaco;* Cologne, 1537, in-fol.; — *Gemmæ prænosticationum;* Cologne, 1577, in-4°. E. G.

Sweertius, *Athenæ Belgicæ*. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — D. Clément, *Bibliothèque curieuse*, t. VIII, p. 241. — Hartzheim, *Bibl. Coloniensis*.

GRATTAN (*Henri*), homme d'État et orateur anglais, né à Dublin, en 1750, mort à Londres, le 14 mai 1820. Il fut élevé dans la religion protestante, à laquelle appartenait son père, avocat au barreau de Dublin et représentant de cette ville dans la chambre irlandaise des communes. Après avoir fait de brillantes études au collége de La Trinité dans sa ville natale, il alla à Londres suivre les cours de droit de Middle-Temple. De retour à Dublin, il débuta au barreau en 1772. En 1775 il entra dans le parlement irlandais, sous les auspices de lord Charlemont, comme député du bourg de Charlemont. L'Irlande avait alors contre l'Angleterre des griefs légitimes et nombreux, même de la part des protestants, qui formaient cependant une classe privilégiée, et le moment semblait favorable pour obtenir l'abrogation ou la réforme des lois qui faisaient de l'Irlande une terre vassale et frappaient d'incapacité politique les catholiques, c'est-à-dire la majorité de ses habitants. L'Angleterre, engagée dans une lutte dangereuse contre ses colonies d'Amérique, devait craindre de pousser à bout l'Irlande et d'y provoquer une insurrection plus redoutable encore que celle des États-Unis. Grattan fit donc preuve de patriotisme et d'habileté en mettant sa brillante et nerveuse éloquence au service d'une cause dont le triomphe était légitime

et probable. Les premières années de sa vie parlementaire furent consacrées à une guerre, souvent heureuse, toujours énergique, contre les abus de la suzeraineté anglaise; enfin, en 1780, il obtint du parlement la mémorable déclaration que le roi, les lords et les communes d'Irlande avaient seuls le droit de faire des lois obligatoires pour ce pays. C'était poser en principe l'indépendance de l'Irlande. Cet acte décisif valut à Grattan une immense popularité. On proposa dans le parlement de lui voter une somme de 100,000 livres sterling comme témoignage de la reconnaissance nationale pour ses éminents services, et si cette somme fut réduite de moitié, ce fut sur sa demande expresse. Une faveur aussi éclatante excita l'envie. Des collègues de Grattan, qui ne l'égalaient pas en talent, voulurent du moins le surpasser en audace patriotique. Ils en trouvèrent bientôt l'occasion. La déclaration de 1780 était dirigée contre l'acte (le sixième de Georges I[er]) dans lequel le parlement britannique décidait qu'il avait le droit de faire des lois obligatoires pour l'Irlande. Grattan pensait qu'il fallait se contenter du rappel de cet acte ou statut, sans exiger de la Grande-Bretagne une reconnaissance formelle de l'indépendance politique de l'Irlande; plusieurs de ses collègues au contraire prétendaient qu'un simple rappel du statut serait illusoire, si on n'y joignait pas des garanties explicites. Cette opinion, plutôt inopportune que fausse, trouva un ardent avocat dans le député Flood, qui railla la modération de Grattan, son patriotisme bien affaibli depuis qu'il avait été si richement récompensé, et le représenta même comme vendu au pouvoir anglais. Ces déplorables personnalités amenèrent un duel entre les deux députés, et réjouirent le ministère britannique, heureux de voir ses adversaires s'entre-déchirer. Flood, battu dans le parlement, eut pour lui la majorité de la nation, et la popularité de Grattan souffrit une grave atteinte. Sa vigoureuse opposition aux propositions d'Orde lui rendirent la faveur publique. Orde demandait que le parlement irlandais s'engageât à donner son assentiment à toutes les mesures du parlement britannique relatives aux affaires commerciales. Accepter une pareille prétention, c'était reprendre la chaîne dont on s'était délivré cinq ans plus tôt. Grattan, voyant son œuvre menacée, la défendit avec une énergie qui fit d'autant plus d'effet, qu'elle venait d'un homme récemment accusé de trop de modération. Ces nobles efforts, couronnés de succès et d'autres actes du même genre, replacèrent Grattan à la tête des orateurs les plus aimés du pays. Dublin le choisit pour député en 1791. Un fait qui honore infiniment la mémoire du représentant de Dublin, lui enleva encore la popularité. Au milieu d'une assemblée de protestants, et protestant lui-même, il demanda avec insistance l'émancipation des catholiques. Il n'en fallut pas davantage pour soulever contre lui tous ceux que leur religion investissait du privilége électoral, et en se retirant volontairement du parlement, en 1798, il s'épargna un échec à peu près certain. Un autre motif plus puissant que la crainte de n'être pas réélu l'écartait de l'arène politique. Il ne voulait agir que par des moyens légaux. Voyant que de part et d'autre, après le rappel de lord Fitz-William, on renonçait aux mesures conciliatrices pour tenter la chance des armes, il se tint à l'écart d'un mouvement dont il prévoyait le funeste résultat. L'insurrection irlandaise fut écrasée, et Pitt profita de sa victoire pour consommer l'union de l'Irlande avec l'Angleterre. Cette mesure, dans les circonstances actuelles, mettait en danger la nationalité irlandaise. Grattan, élu pour Wicklow avec mission expresse de s'y opposer, ne put empêcher le parlement irlandais d'adopter le projet de Pitt. L'union fut votée; et les députés de l'Irlande durent siéger désormais à Westminster et non plus à Dublin. Sur ce nouveau théâtre, où il parut en 1805, comme représentant du bourg de Melton, puis, à partir de l'année suivante, comme député de Dublin, Grattan montra la même fermeté généreuse et modérée qui l'avaient distingué dans sa patrie. La grande cause de l'émancipation des catholiques eut en lui l'avocat le plus décidé, et en même temps le plus prudent et le plus sensé. Mais bien du temps devait se passer avant que les préjugés d'une assemblée protestante cédassent à la justice et aux circonstances, et Grattan ne vit pas le triomphe d'une cause à laquelle, on peut le dire, il donna sa vie. Malade à Dublin, il ne se chargea pas moins de porter à Londres et de soutenir devant le parlement la grande pétition des catholiques irlandais. Ses amis essayèrent de le retenir en lui représentant que sa santé affaiblie ne résisterait pas à cet effort. Il répondit qu'il serait heureux de mourir dans l'accomplissement de son devoir, et partit pour Londres. A peine y fut-il arrivé que les forces lui manquèrent tout à fait. Il mourut peu après, et fut enseveli dans l'abbaye de Westminster. Sir James Mackintosh l'a loué dignement, mais sans exagération, dans un discours où l'on remarque les paroles suivantes : « Grattan fut, parmi les orateurs modernes, le seul dont on puisse dire qu'il atteignit le premier rang par l'éloquence dans deux parlements aussi distincts de goûts, d'habitudes et de préjugés que l'aient jamais été les assemblées de deux nations différentes. La pureté de sa vie ajoutait à l'éclat de sa gloire. Il fut du petit nombre de ces hommes dont les vertus privées peuvent être citées pour exemple à ceux qui veulent les suivre dans leur carrière publique. Il fut aussi remarquable par l'observation de tous ses devoirs privés qu'héroïque par l'accomplissement de ses devoirs publics. Parmi tous les hommes de génie que j'ai connus, je n'en ai jamais vu qui réunît aussi heureusement les plus douces

qualités de l'âme et les dons les plus puissants de l'intelligence. Si j'avais à décrire son caractère en peu de mots, je dirais avec un ancien historien qu'il était : *Vita innocentissimus, ingenio florentissimus, proposito sanctissimus* (1). » Les discours de Grattan, dont plusieurs avaient été imprimés séparément de 1788 à 1812, furent réunis après sa mort et publiés par son fils; 1822, 4 vol. in-8°. L. J.

Henri Grattan fils, *The Life and Times of Henry Grattan*; Londres, 1839, 5 vol. in-8°. — Barnes, *Parliamentaries Portraits*. — *English Cyclopædia* (*Biography*). — Rose, *New general Biographical Dictionary*. — D. Thomas Davis, *Life of... Curran, and a memoir of the Life of Henry Grattan*; Dublin, 1846.

* **GRATTAN** (*Thomas*, Colley), littérateur anglais, naquit à Dublin, en 1796. Il étudia d'abord le droit, et embrassa ensuite la carrière militaire, qu'il abandonna bientôt pour se livrer à la culture des lettres. Son début fut un roman poétique dans le genre de Scott, intitulé *Philibert*, qui n'eut que peu de succès. Un séjour à Paris le mit en rapport avec Washington Irving, Béranger, Lamartine, etc. Admis parmi les rédacteurs au *New Monthly Magazine*, à l'époque où ce recueil était édité par le poëte Campbell, il publia bientôt, sous le titre de *Highways and Byeways*, un ouvrage qui fit la réputation de l'auteur; puis il fit successivement paraître : *Ben Nazid the Saracen*, tragédie; — *Traits de Voyage*; — *L'Héritière de Bruges*; — *Histoire des Pays-Bas et Jacqueline de Hollande*; — *Légendes du Rhin et Agnès de Mansfeldt*. M. Grattan fut nommé consul dans les États de Massachusetts en 1830; il se démit depuis de ses fonctions en faveur de son fils.

M. Gaudin.

Men of Time.

***GRATUS** (*Valerius*), administrateur romain, vivait au commencement de l'ère chrétienne. Il fut procurateur de la Judée depuis l'an 15 après J.-C. jusqu'en 27, et précéda immédiatement Ponce Pilace. Son administration fut surtout remarquable par de fréquentes mutations dans la place de grand-prêtre. Il déposa Ananus, et lui substitua Ismael, fils de Fabi, puis Éléazar, fils d'Ananus, puis Simon, fils de Camith, et enfin Joseph Caïphas, gendre d'Ananus. Il détruisit deux redoutables bandes de voleurs qui infestaient la Judée, et tua de sa propre main le capitaine d'une de ces bandes, Simon, qui avait été d'abord un esclave d'Hérode le Grand. Gratus aida aussi le proconsul Quintilius Varus à réprimer une insurrection des Juifs. Y.

Josèphe, *Antiq.*, XVIII, 2, 6, 10. — *Bel. Jud.*, II, 5.

GRAU (*Abraham*), mathématicien néerlandais, né à Wanswerd (Frise), le 14 août 1632, mort le 8 septembre 1683. Après avoir étudié les mathématiques à Franeker et à Groningue, il fut nommé professeur de cette science en 1659 à l'université de Franeker. Depuis 1680, il fit des cours de philosophie. On a de lui : *Historia philosophica*; Franeker, 1674. Cet ouvrage ne va que jusqu'aux temps d'Aristote; — Un traité d'*Algèbre*. E. G.

Vriemot, *Series Professorum Franequeranorum*.

GRAU (*Chrétien-Théophile*), philologue allemand, né en 1656, à Allendorf (Hesse), mort à Bessa, en 1715. En 1687 il fut nommé professeur et trois ans après ministre protestant à Herborn. En 1704 il fut appelé comme pasteur de l'Église réformée à Bessa (Hesse), où il mourut. On a de lui : *Demonstratio paradoxa de nostræ linguæ vernaculæ in docendis discendisque artibus et scientiis possibili usu doctiore et publico*; Herborn, 1692, in-4°; cet ouvrage a aussi été publié avec un titre allemand. E. G.

Strieder, *Hessische Gelehrten Geschichte*. — Adelung, *Supplém.* à Jöcher.

GRAU (*Jean-David*), médecin allemand, né en 1729, à Volkstædt, près Rudolstadt, mort à Nordhausen, en 1768. Il fit ses études à Iéna, professa successivement la médecine à l'université de cette ville et à celle de Gœttingue, et se fixa en 1767 à Nordhausen. Parmi ses écrits on remarque : *De Plethoræ Causis et Effectibus*; Iéna, 1756, in-4°; — *De Mutationibus ex aeris calore diverso in corpore humano oriundis*; ibid., 1758, in-4°; — *De Genuina febres continuas curandi ratione in universum*; ibid., 1760, in-4°; — *De Medicamentorum consolidantium agendi Modo et Usu*; ibid., 1761, in-4°; — *De prognosi status morbosi rite formanda*; ibid., 1762, in-4°; — *De Pure vero*; ibid., 1762, in-4°; — *De Medicamentorum suppurantium agendi Modo et Usu*; Erfurt, 1763, in-4°; — *Heterodoxe Saetze aus der Arzneigelahrtheit* (Principes hétérodoxes dans la science médicale); Francfort, 1763; — *Von Den Wundmitteln* (Des Médicaments chirurgicaux); Lemgo, 1763, in-8°; — *De Hidropis ascitis semiologia*; Gœttingue, 1764, in-4°; — *Anfangsgründe der Hebammenkunst* (Éléments d'Obstétrique); Lemgo, 1765, in-8°, etc. R. L.

Putter, *Gelehrtengesch. v. Goett.*, t. I, p. 201, t. 2, p. 66. — Meusel, *Lex.*, t. 4, p. 389.

GRAUMANN (*Jean-Philippe*), économiste allemand, né vers la fin du dix-septième siècle, mort en 1762. Après avoir été commissaire du commerce au service du duc de Brunswick-Lunebourg, il fut nommé, en 1750, conseiller des domaines et des finances et directeur de la monnaie à Berlin. Il donna son nom au *pied de Graumann*, qu'il fit adopter en 1550, par la cour des monnaies de Berlin, et qui est encore suivi aujourd'hui en Prusse, avec quelques modifications qui y furent apportées en 1764; le marc d'argent fin de Cologne y est porté à quatorze thalers. Les ouvrages de Graumann avaient de son temps une réputation européenne. On a de lui : *Ausführliche Geld-Tabellen zum Nutzen der Kaufleute* (Tableaux détaillés des monnaies à

(1) Ces paroles sont de Velleius Paterculus au sujet de Tiberius Gracchus.

l'usage des commerçants); Hambourg, 2 vol. in-8°; — *Abdruck eines Schreibens die Teutsche und andrer Völker Münzverfassung insonderheit die hochfürstliche Braunschweigische Münze betreffend* (Copie d'une lettre concernant les systèmes de monnaie en usage en Allemagne et chez d'autres peuples, surtout de celui en vigueur dans la principauté de Brunswick), Berlin, 1749, in-4°; traduit en français, Berlin, 1752, in-8°; — *Gründliche Prüfung eines Schreibens die Teutsche und andrer Völker Münzverfassung betreffend* (Examen approfondi d'une lettre concernant le système monétaire en usage en Allemagne et chez d'autres peuples); Berlin, 1750, in-4°; c'est un développement de l'ouvrage précédent; — *Licht des Kaufmanns bestehend in Wechsel Arbitrags - Tabellen, eine ausführliche Nachricht von den Münzen aud Wechsel - Geldern der vornehmsten Handels-stædte von Europa* (La Lumière du Commerçant, consistant en des tableaux de change et d'arbitrage, en une notice détaillée sur les monnaies effectives et le change des principales villes de commerce de l'Europe); Berlin, 1754, in-4°; — *Tabellen zur Ausrechenung des Silbers and Goldes nach dem Gehalte* (Tableaux pour calculer l'argent et l'or d'après leur titre); 1761, in-12; — *Gesammelte Briefe von dem Wechsel und dessen Cours, von der Proportion zwischen Gold and Silber, vom dem Pari des Geldes und den Münzgesetzen verschiedener Völker, besonders aber von dem englischen Münzwesen* (Recueil de lettres sur le change et son cours, sur la proportion entre l'or et l'argent, sur le pair des monnaies, et sur les lois monétaires de différents peuples, mais principalement sur le système monétaire anglais; Berlin, 1762, 2 vol. in-4°. Une partie de cet ouvrage fut traduite en français par J.-P.-L. Beyerlé, sous le titre de: *Lettre de M. Graumann 1° sur la proportion de l'or et de l'argent, 2° sur les monnaies de France*; Paris, 1788, in-8°. E. G.

Meusel, *Lexikon der von 1750 bis 1800 verstorbenen deutschen Schriftsteller*, t. IV.

* **GRAUN** (*Charles-Henri*), chanteur et compositeur allemand, né en 1701, à Wahrenbruck (Saxe), mort en 1769. A l'âge de douze ans, il fut envoyé à Dresde, où il entra au collége de la Sainte-Croix (*Kreuzschule*) pour y faire ses humanités. Heureusement la musique, surtout le chant, faisait partie du programme d'enseignement de ce collége. Graun s'y distingua par la beauté de sa voix, et montra en général les plus heureuses dispositions pour l'art, auquel il ne tarda pas à se vouer entièrement. Sans discontinuer ses études au collége, Graun essaya bientôt de composer des motets, qu'il réussit à faire chanter dans cet établissement. En 1720 Graun, fixé momentanément à Dresde, s'occupa de composition, en écrivant plusieurs œuvres de musique sacrée, parmi lesquelles on remarque une grande cantate pour la fête de Pâques. Cinq années après, lorsqu'on lui offrit la place du premier ténor à l'Opéra de Brunswick, Graun partit pour cette ville vers la fin de 1725, et y débuta avec un plein succès dans un opéra de Schurmann, intitulé *Henri l'Oiseleur*. Peu content des airs de son rôle tels que Schurmann les avait écrits, Graun les remplaça par d'autres, de sa propre composition, qui furent trouvés si beaux qu'on le chargea de composer un opéra entier. Le premier opéra de Graun, intitulé *Polydore*, fut représenté, l'année suivante, aux applaudissements unanimes de la cour et du public. Encouragé par ce succès, il en composa cinq autres, qui obtinrent le même accueil. Le nom de Graun avait retenti en Allemagne. Frédéric le Grand, alors prince royal, désirant l'engager pour la chapelle qu'il avait formée à Rheinsberg, lui fit faire des offres avantageuses. L'artiste accepta, et se rendit, en 1735, auprès du prince, qui le traita avec beaucoup de distinction. Ses fonctions consistaient à chanter dans les concerts du prince; et il composa à cet effet un grand nombre de cantates à une voix seule, qu'il exécutait d'une manière ravissante. Après son avénement au trône (1740), le prince nomma Graun maître de chapelle, et l'envoya en Italie pour y recruter le personnel d'un Opéra italien. Ce voyage étendit la réputation de notre artiste; il chanta dans les principales villes qu'il traversait, et fut applaudi en Italie même, où il avait à lutter contre de redoutables rivaux. Après une absence de près d'un an, il organisa l'Opéra de Berlin, composé par lui d'artistes de premier ordre. C'est à ce théâtre que Graun consacra tout le reste de sa vie, en écrivant dans le cours de quinze années vingt-neuf opéras italiens. Le premier, *Rodelinda*, fut représenté en 1741; le dernier, *Mérope*, en 1756. Parmi les autres, nous ne citerons ici, faute d'espace, que *Demofoonte* (1746), dans lequel l'air *Misero pargoletto* fit verser des larmes à l'auditoire; et *Britannico*, dont le chœur final, *Vanne Neron spietato*, est un vrai chef-d'œuvre. Comme chanteur, Graun se faisait remarquer par le sentiment, la grâce et le goût; il excellait surtout dans les adagios. Sa voix était un ténor élevé très-sonore et plein de charme. Comme compositeur, Graun se distingue par un style classique, une mélodie suave, une harmonie pure et claire, et par une expression vraie qui touche le cœur sans chercher ses effets dans de faux éclats. Ses compositions pour le théâtre sont oubliées aujourd'hui, de même que la plus grande partie de sa musique sacrée; mais parmi cette dernière une œuvre lui a survécu et lui survivra toujours: c'est l'oratorio de *la Mort de Jésus*. [ANDERS, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

GRAUNT ou **GRANT** (*Édouard*), philologue anglais, né vers 1550, mort le 4 avril 1601. Il

fit ses études au collége du Christ-Church à Oxford, et fut nommé, vers 1572, régent de l'école de Westminster. Après s'être fait recevoir docteur en théologie, il obtint une prébende d'Ely, en 1589. Il excellait dans la poésie latine. On a de lui : *Græcæ Linguæ Spicilegium;* Londres, 1575, in-4°. Camden en donna un abrégé, sous le titre de *Institutio Græcæ Grammatices compendiaria, in usum Regiæ Scholæ Westmonasteriensis ;* Londres, 1597, in-8°. Graunt recueillit et publia les lettres et poëmes de Roger Ascham, et il y joignit une *Oratio de vita et obitu Rogeri Aschami, ac dictionis elegantia, cum adhortatione ad adolescentulos;* Londres, 1577, in-8°. Z.

Biographia Britannica. — Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

GRAUNT (*Jean*), statisticien anglais, né à Londres, le 24 avril 1620, mort le 18 avril 1674. Il était marchand mercier, et passa par les diverses charges municipales, jusqu'à celle de membre du conseil commun. Il fut aussi capitaine puis major de milice. Il quitta enfin le commerce, et renonça, pour cause de religion, à ses fonctions municipales. Né et élevé dans le puritanisme, il se déclara socinien, et finit, quelque temps avant sa mort, par faire profession de catholicisme. Burnet l'a accusé d'avoir contribué, par haine pour la religion anglicane, au grand incendie de Londres, en 1766. Il ferma, suivant cet historien, les tuyaux qui portaient de l'eau à la ville ; c'est une calomnie manifeste, puisque Graunt n'eut la direction des eaux que vingt-trois jours après que l'incendie eut éclaté. Graunt est surtout connu par ses *Observations on the Bills of Mortality;* Londres, 1661, in-4°. C'est un des premiers ouvrages de statistique qui aient été publiés en Europe, et Graunt est regardé avec raison comme un des fondateurs de cette science. Il avait encore composé des *Observations on the advance of excise*, et un traité religieux ; ces deux ouvrages n'ont pas été imprimés. Z.

Biographia Britannica. — Dodd, *Church History.* — Chalmers, *General Biographical Dictionary.* — Chauffepié, *Supplément au Dictionnaire* de Bayle.

GRAUW (*Henri*), peintre hollandais, né à Horn, vers 1627, mort à Alkmaër, en 1681. Il fut d'abord élève de Pierre Grebber, puis de Jacques van Kampen, dans l'atelier duquel il travailla huit ans. Sous la direction de son premier maître, et par les ordres de Maurice de Nassau, il exécuta les quatre pendentifs de la coupole de la maison du Bois près La Haye. En 1648 il partit pour l'Italie, débarqua à Livourne, et se rendit à Rome, où il resta trois années. Chacune de ses journées fut un jour d'étude sur les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Il sut conquérir l'approbation du Poussin, qui déclara « n'avoir jamais vu de Hollandais mieux réussir dans la copie des grands maîtres italiens ».

Grauw, de retour dans sa patrie, la trouva troublée par la guerre. Homme paisible, silencieux, jaloux de son art, il se retirait devant le bruit des armes. Il quitta successivement, pour cette cause, Amsterdam, Utrecht et Horn. Il ne se crut tranquille qu'à Alkmaër, où il finit ses jours. On connaît peu de ses tableaux : il était d'ailleurs trop soigneux d'exécution pour produire beaucoup. « Sa manière de composer, dit Descamps, est grande et noble : facile à produire et sage dans l'ordonnance, ses draperies sont larges, le nu d'un beau choix et sa couleur fort bonne. » Ses dessins font encore l'admiration des artistes; ce sont de belles compositions à divers crayons et formant série : *L'Éducation de Bacchus ; — Le Triomphe de Jules César ;* etc.

A. DE LACAZE.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. II, p. 148.

GRAVANDER (*Lars-Frédéric*), médecin et poëte suédois, né le 3 février 1798, à Sund (paroisse de Nora en Westmanland), mort le 7 mars 1815. Nommé en 1806 médecin du district de Falun, il montra beaucoup de zèle pour la propagation de la vaccine, ce qui lui valut une médaille et des récompenses pécuniaires de la part du gouvernement. Sa mort fut causée par une maladie contagieuse, dont il fut atteint en s'efforçant d'en arrêter les progrès. On a de lui : *Underrættelser rœrande Fœrdelar af Ympning med Skyddskoppor* (Avis sur les avantages de l'inoculation de la vaccine) ; Falun, 1804 ; — *Formulær till Vaccinationens Journaler* (Formulaire de journaux de vaccine); Falun, 1805 ; — *Foervaringsmedlen emot hetsiga smittosama Sjukdommar*) (Préservatif contre les maladies contagieuses) ; Falun, 1807 ; 2e édit., 1809. Il est auteur de poésies assez médiocres. L'Académie des Sciences de Suède couronna les morceaux suivants : *Les quatre Ages du Monde*, et l'*Apothéose de Jules César*, imité de la 2e métamorphose d'Ovide (dans *Svenska Akademiens Handlingar*, t. V) ; — *Le Bonheur de la Vie champêtre*, d'après Virgile et Horace (dans *Journal for Litteratur och Theater*, 1812, n° 48); — *Hercule et la Fortune*, poëme original (ibid., 1812, n° 92-94) ; — *La Source de la Sagesse*, id. (ibid., 1813, n° 33). On a donné un recueil de ses morceaux poétiques, *Skaldestycken ;* Falun, 1831. E. B.

J.-F. Saklén, *Sveriges Lækare-Historia*, t. II. — Hammarskœld, *Svenska Vitterheten.* — *Biographiskt Lexic.*, t. V, p. 185-86.

GRAVE (*Henri*), théologien et philologue néerlandais, né vers le commencement du seizième siècle, à Grave, petite ville de la Gueldre, mort à Nimègue, le 22 octobre 1552. Son vrai nom était *Vermolanus ;* il prit celui de *Grave* du lieu de sa naissance. Après être entré dans l'ordre de Saint-Dominique, il consacra tout son temps à l'étude des langues anciennes et de l'hébreu. En 1548 il professa la théologie dans le couvent des Dominicains de Nimègue, dont il fut peu de temps après nommé prieur. Dans les éditions données par lui des Pères de l'Église, Grave se fait remarquer comme critique exercé

et comme interprète habile. On a de lui : *S. Cypriani Opera*; Cologne, 1544, in-fol.; —*S. Patris Joh. Damasceni universa Opera*; Cologne, 1546, in-fol. : cette édition contenait plusieurs morceaux alors inédits; — *Divi Paulini, episcopi Nolani, Opera omnia*; Cologne, 1560, in-8°; — *Epistolarum D. Hieronymi Decas prima, scholiis illustrata*; Anvers, 1568, in-8°, par les soins d'Antonianus. Schott a publié les notes complètes de Grave sur Saint-Jérôme, sous le titre de *M. Gravii Annotationes et Castigationes in S. Hieronymi Epistolas*; Paris, 1609, in-fol.; Cologne, 1618, in-fol. Grave a encore fourni beaucoup de notes pour l'édition de saint Ambroise publiée à Bâle en 1555, in-fol. E. G.

Échard, *Script. Ord. Prædicat.*, t. II, p. 140. — Foppens, *Bibl. Belgica*.

GRAVE (*N...*, vicomte DE), poëte français, du dix-huitième siècle, né à Narbonne, fut capitaine au régiment de Cambis. On a de lui : *Varron*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1752, in-12; — *Œuvres*; Londres (Paris), 1777, in-12, contenant *Varron*; *Phædime, ou la piété filiale*, tragédie en cinq actes, et des poésies fugitives. J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

GRAVE (*Pierre-Marie*, marquis DE), général, littérateur et homme politique français, né le 27 septembre 1755, mort à Paris, le 16 janvier 1823. Entré jeune dans les mousquetaires, il devint aide de camp du duc de Crillon-Mahon, et assista au siége de Gibraltar. Nommé colonel en 1782 et premier écuyer du duc de Chartres, il devint maréchal de camp, et remplaça M. de Narbonne au ministère de la guerre le 9 mars 1792. Dumouriez l'accusa d'être la cause des désastres de l'armée de Flandre. Le 8 mai il donna sa démission; le 27 août Cambon le fit décréter d'accusation : alors il émigra en Angleterre. Rentré en 1804, il se retira d'abord à Montpellier, puis il reprit du service comme général de brigade, et fut chargé en 1809 du commandement de l'île d'Oléron. A la première restauration, Louis XVIII le nomma lieutenant général honoraire. Le 17 août 1815 Grave fut appelé à la chambre des pairs, où il vota avec la majorité libérale. Il était aussi chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans. Il avait épousé la sœur du comte Daru, Mme Lebrun. On lui doit : *La Folie de saint Joseph*, imprimée dans les *Folies sentimentales, ou l'égarement de l'esprit par le cœur*; Paris, 1787, 2 vol. in-12; — *Essai sur l'art de lire*, etc.; Twichenham, 1816, in-12. J. V.

Moniteur, 19 janvier 1823. — Comte de Ségur, *Éloge à la Chambre des Pairs*, séance du 25 février 1823; dans le *Moniteur* du 8 mars. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, 1823. — Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs*. — Quérard, *La France littéraire*. — Bertrand de Molleville, *Hist. de la Révol.* — Dumouriez, *Mémoires*. — Mme Roland, *Mémoires*.

GRAVE. *Voy.* DE GRAVE.

GRAVE. *Voy.* PONCELET.

GRAVELOT (*Hubert-François* BOURGUIGNON), graveur et dessinateur français, frère du célèbre géographe d'Anville, né à Paris, le 26 mars 1699, mort dans la même ville, le 20 avril 1773. Après un voyage à La Guadeloupe, il entra chez Restout pour apprendre à dessiner. Il s'essaya même à peindre; mais il y renonça. Il passa ensuite en Angleterre, où il fut fort occupé, parce qu'il réussissait surtout à composer avec goût des modèles pour l'orfévrerie et la bijouterie. Bien accueilli des peintres anglais, il les porta à former entre eux une sorte d'Académie. Il fit aussi fabriquer à Londres des mannequins articulés, et écrivit un traité de perspective. En 1745, il revint en France, en passant par la Hollande, et commença par donner des leçons de dessin. Dans une édition faite à Londres du Théâtre de Shakspeare, il avait gravé à l'eau-forte quelques-uns des morceaux qui ornent cette édition. Il fut peu occupé dans les dernières années de sa vie. On lui doit les figures de la grande édition des *Œuvres de Voltaire* de Panckoucke; du *Racine* de Boisjermain; des *Contes moraux* de Marmontel, des éditions de Boccace, de l'Arioste, et de la *Secchia rapita* de Conti. Il fit aussi une suite de quatre-vingt-dix petites figures pour la loterie de l'École Militaire, chaque figure ayant un madrigal de quatre petits vers. Il avait commencé une série de sujets iconologiques publiés par Lattré, qu'il laissa inachevée, mais que Cochin termina sous le titre d'*Almanach iconologique*. Gravelot a gravé presque tous les cartouches des cartes de son frère. P. A.

Notice, par son frère, dans le *Nécrologe* de 1774, p. 129. — Basan, *Suppl. au Dictionnaire des Graveurs*.

* **GRAVENBERG** (*Wirnt* VON), poëte allemand, du treizième siècle. Originaire du village de Gravenberg, près de Krems (*Autriche*), ou plus probablement de la petite ville de Gräfenberg, entre Baireuth et Nuremberg, il paraît avoir passé une partie de sa vie à la cour des ducs de Méranie. Il y était du moins en 1204, lorsque Berthold IV mourut; car il nous a dépeint en témoin oculaire la douleur que cette mort causa aux nobles dames, filles et nièces du prince défunt. Nous trouvons cette touchante description dans *Le Wigalois*, le premier ouvrage que, de son aveu, notre minnesinger ait entrepris (*ditz ist sîn êrstez werc*; Wig., v. 140), le seul qui soit arrivé jusqu'à nous. Lorsqu'il l'écrivit, l'*Iwein* de Hartmann avait paru ainsi que les premiers livres du *Parzival* de Wolfram : c'est donc vers 1208 ou 1210 (*v.* ESCHENBACH) qu'il faut placer la composition du *Wigalois*. Voilà tout ce que Wirnt de Gravenberg nous apprend sur lui-même, sur l'époque de sa vie et la date de son œuvre. Mais un poëte presque contemporain, Konrad de Würtzburg, nous a transmis sur notre auteur d'intéressants renseignements, dont on peut user, tout en faisant la part de la fiction : il nous le représente comme un riche chevalier, comblé de

tous les biens, orné de toutes les vertus et de tous les talents. « Beau et bien fait, on voyait le noble seigneur, revêtu d'habits magnifiques, se livrer à tous les exercices, à tous les divertissements qui convenaient à son rang. Il aimait la chasse; le jeu d'échecs et la musique (*seitenspil*) étaient ses plaisirs favoris; il recherchait aussi l'amour des dames vertueuses et modestes. Tel était messire Wirnt de Gravenberg :

« Sô was der herre genant
« Her Wirnt dâ von Grâvenberc. »

Ce panégyrique, qui semble si complet, et que pourtant nous avons singulièrement abrégé, se trouve dans un petit poëme (*der Werlde lôn*) où Konrad de Würtzburg suppose que dame Monde (*frau Welt*) apparaît à l'auteur du *Wigalois* et l'engage, en lui montrant le néant des choses humaines, à partir pour la croisade. Wirnt aurait obéi, toujours suivant Konrad, et ne serait plus revenu. Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans cette assertion; mais, quoiqu'on ne puisse avoir une grande confiance dans la parole du poëte de Würtzburg, le portrait qu'il nous a tracé du sire de Gravenberg nous paraît, sauf quelques exagérations, assez fidèle. Gravenberg dut être en effet riche et heureux : son œuvre respire partout la sérénité du bonheur. Nulle part il ne se plaint, comme tant d'autres minnesingers, de sa pauvreté ou de la parcimonie des princes; et s'il compose un poëme, ce n'est point pour satisfaire un puissant protecteur, pour mériter ses largesses, mais pour plaire aux sages et aux honnêtes gens : « *C'est pour cela qu'il se peine* (comme on eût dit dans notre vieille langue) : *il ne quiert d'autre guerdon.* » *Wigal.*, v. 105 et 143.

Voici en quelques mots le sujet du *Wigalois :* Un chevalier inconnu se présente à la cour d'Artus, et défie tous les chevaliers du roi de lui enlever une ceinture enchantée. Ceux-ci acceptent le défi, et sont vaincus. L'inconnu part emmenant prisonnier le neveu du roi Gawein, qu'il veut marier à sa nièce Flôrie. Le jeune époux, après avoir donné le jour à un fils, revient à la cour d'Artus; mais comme il a oublié d'emporter la merveilleuse ceinture, il lui est impossible de retrouver le pays de la belle Flôrie. Cependant, le fruit de ses amours, Wigalois, grandit, et bientôt il se met en campagne, muni du précieux talisman. Il arrive à la cour d'Artus, où il est fait chevalier, et choisit pour son frère d'armes, sans le connaître, son propre père. Il ne tarde pas à trouver une occasion de signaler sa valeur. Une jeune princesse, Larie de Korntin, était venue réclamer le secours du roi contre Roasz de Gloys. Artus fit choix de lui pour défendre la belle opprimée. Wigalois part aussitôt, triomphe de Roasz, combat des géants et des dragons, délivre un *esprit* qui lui révèle son origine, et épouse Larie. Le poëme, qui n'a pas moins de 11,700 vers, se termine par les conseils que Gawein donne à son fils, devenu souverain d'un vaste pays, et père d'un fils, « *li fort Gawanides* », dont les aventures ont été écrites en français « *in wälscher sprache* »; mais, ajoute modestement le poëte, je n'entreprendrai pas de les conter, à cause de la faiblesse de mon talent.

Quant au *Wigalois*, si nous en croyons Wirnt de Gravenberg, il ne l'a point emprunté, comme c'était l'usage, à quelque roman français; il n'a fait que transcrire le récit d'un écuyer « *eines Knappen* (v. 596) ». Et en effet parmi les nombreux poëmes que le cycle d'Arthur a produits en France, nous n'en connaissons aucun que l'on puisse considérer comme l'original du *Wigalois*. L'œuvre du sire de Gravenberg pèche un peu par la composition. Le fil de la narration est médiocrement conduit; les épisodes sont jetés avec un certain pêle-mêle, mais de temps en temps de sages maximes, des pensées justes et quelquefois profondes, en donnant une avantageuse idée du caractère de l'auteur, prouvent que, s'il est inférieur dans l'épopée aux Godefroid de Strasbourg et aux Wolfram, il aurait pu occuper parmi les poëtes didactiques un rang élevé.

Gravenberg est mentionné avec éloge par plusieurs écrivains du moyen âge : par Adolphe d'Ems, par Ulrich Fürterer, par Puterich de Reichartshauser. Son poëme, qui a été remanié et mis en prose plusieurs fois dans les quinzième et seizième siècles, nous a été conservé par de nombreux manuscrits, parmi lesquels nous citerons : 1° le manuscrit de Cologne, 118 feuilles in-4°, en parchemin, treizième siècle; 2° le manuscrit de Leyde, qui date de la fin du quatorzième siècle; 3° le manuscrit de Stuttgard (papier), quatorzième siècle. Il a été imprimé une première fois par Benecke, Berlin, 1819, avec vocabulaire; et plus tard, en 1847, par F. Pfeiffer, Leipzig, in-8°.

Alexandre Pey.

Karl Gœdeke, *Das Mittelalter*, 8 *livr.*; Hannover, 1854. — Franz Pfeiffer, *Wigalois* (Préface); Leipzig, 1847. — B.-J. Docen, *Museum für altd. Liter. und Kunst*, 1er vol.; Berlin, 1809.

GRAVEROL (*François*), jurisconsulte et antiquaire français, né à Nîmes, le 11 septembre 1636, d'après Ménard, au commencement de 1635, d'après Graverol-Floghrevar, son petit-fils, et mort dans cette même ville, le 10 septembre 1694. Il fit ses études classiques à Nîmes et ses études de droit à Orange. Le désir de perfectionner ses connaissances littéraires l'amena à Paris, où il contracta des liaisons d'amitié avec quelques écrivains distingués de cette époque, et surtout avec le poëte Jean Hénaut et sa pupille, Mme Deshoulières. Reçu avocat au présidial de sa ville natale en 1661, il fut attaché l'année suivante, en la même qualité, à la chambre mi-partie de Castres. Quand cette chambre fut supprimée (1670), il retourna dans sa ville natale, et il reprit l'exercice de sa profession d'avocat auprès du présidial. Il fut un de ceux qui fondèrent l'Académie de Nîmes

(1682). Cette société lui doit sa devise, *Æmula lauri*, devise qui signifie que l'académie de Nîmes voulait marcher sur les traces de celle de Paris, qui avait le laurier pour emblème. A la révocation de l'édit de Nantes, Graverol, qui professait la religion réformée, quitta Nîmes, avec sa famille, dans le dessein de passer à l'étranger. Ses biens furent immédiatement frappés d'une contribution de 50 livres par jour. Cette perte considérable ne lui fit pas modifier son projet. Il atteignit Orange sans de trop grandes difficultés; mais à partir de là les routes étaient trop bien gardées pour qu'il pût conserver l'espoir d'emmener avec lui sa famille. La laissant pour le moment à Orange, il essaya de continuer sa route avec Jean Saurin, le père du fameux prédicateur de ce nom, et Ducros, tous les deux avocats, comme lui, auprès du présidial de Nîmes. A Valence ils furent rencontrés par Lefebvre, lieutenant criminel de Nîmes, qui, après les avoir accablés de témoignages d'amitié et leur avoir juré de leur garder le secret, courut les dénoncer. Graverol fut enfermé dans la citadelle de Montpellier. Sa mise en liberté dépendait d'une abjuration. Il résista longtemps aux instances comme aux menaces; mais enfin on eut l'indignité de lui faire croire que sa femme était morte, et à l'idée de l'abandon dans lequel se trouvaient ses enfants, il signa tout ce qu'on voulut. Lefebvre eut l'impudence d'aller le complimenter de sa conversion. Graverol le chassa de sa présence; mais sur la plainte du lieutenant criminel, une lettre de cachet le relégua à Carcassonne (février 1686), pour avoir manqué de respect à un magistrat. On lui permit cependant, six mois après, de retourner dans sa ville natale. En 1689, l'académie des Ricovrati de Padoue le nomma membre correspondant. En 1692 les états du Languedoc le chargèrent, avec Fr. Bertier, évêque de Rieux, de rédiger en corps d'ouvrage toutes les lois relatives aux fiefs et aux droits seigneuriaux dans la province. Cet ouvrage ne fut pas exécuté, par suite de nombreuses affaires qui empêchèrent Fr. Bertier de pouvoir s'entendre avec lui sur le plan qu'ils devaient adopter. On a de Fr. Graverol : *Miles missicius, amicissimo Jac. Sponio olim dicatus, nunc denuo recusus*; 1664, in-12; — *Arrests notables du parlement de Toulouse recueillis des mémoires de La Rocheflavin, augm. des observations de Fr. Graverol*; Toulouse, 1682, in-4°; — *Dissertation sur l'inscription du tombeau de Pons, fils d'Ildephonse, de la famille des Raimond comtes de Toulouse*; 1683, in-8°, dédié à son frère Jean; — *Dissertation sur la statue qui était autrefois à Arles et qui est à présent à Versailles*; 1685, in-8°; — *Mémoires pour la vie de Tannegui Le Fevre*; dans les *Mémoires de Littérature* de Sallengres; Amsterdam, 1686, in-12; — *Dissertation sur une pierre antique et sur une médaille grecque de l'empereur Trajan*; 1686; — *Mémoires pour la vie de Samuel Sorbière et J.-B. Cotelier*; Nîmes, 1687, in-12; et dans le *Sorberiana*, Toulouse, 1691, in-12; — *Dissertation contre Tollius au sujet d'un monument antique*; 1687, in-8°; — *Dissertation adressée à M. Guionnet de Vertron sur son nouveau Panthéon*; 1687, in-8°; — *Petri Bunelli Tolosati Epistolæ familiares, cum notis*; Toulouse, 1687, in-8°; — *Votum duæ Nehalenizæ solutum, sive Epistola de opere quondam musivo nuper reperto*; 1689, in-4°; — *Dissertation sur une médaille grecque qui porte le nom du dieu Pan*; 1689; — *Dissertation sur une médaille des Tyriens*; 1690, in-4°; — *Epulæ ferules, sive fragmenti marmoris Nemausini enodatio*; 1690, in-4°; — *Sorberiana, sive excerpta ex ore Samuelis Sorbieri*; Toulouse, 1691, in-12; — *Notice ou Abrégé historique des vingt-deux villes chefs des diocèses de la province de Languedoc*; Toulouse, 1696, in-fol., fig. : publiée après la mort de Graverol, par les soins de Colomiès; — *Les Gouvernements anciens et modernes de la Gaule Narbonnaise ou de la province de Languedoc*; Toulouse, 1696, in-fol., publié aussi par Colomiés. Fr. Graverol avait commencé une *Bibliothèque du Languedoc*, contenant l'histoire littéraire de cette province. Il en publia le prospectus dans le *Journal des Savants*, mai 1685. Il se proposait aussi de publier des lettres inédites du cardinal Sadolet, avec des notes explicatives. Bayle, qui annonça la prochaine publication de cet ouvrage, qui n'a cependant jamais été imprimé, espérait qu'il jetterait un jour nouveau sur le pontificat de Léon X. Michel Nicolas.

Bayle, *Œuvres diverses*, tom. II, p. 280, 498 et 499. — Moréri, *Dict. hist.* — Mme du Noyer, *Lettres hist. et gal.*, Paris, 1790, tom. II, p. 238 et 239. — Ménard, *Hist. de la Ville de Nismes*. — Michel Nicolas, *Hist. littér. de Nîmes*, tom. I. — MM. Haag, *La France protest.*

GRAVEROL (*Jean*), théologien protestant français, frère du précédent, né à Nîmes, le 28 juillet 1647, ou, selon Graverol de Floghrevar, le 11 septembre 1636, et mort à Londres, en 1730 selon Menard, en 1718 selon Picot et Watt, qui méritent plus de confiance. Après avoir étudié la théologie à Genève, il fut ministre en Pradel (Vivarais) en 1671. L'année suivante il quitta cette église pour celle de Lyon. A la révocation de l'édit de Nantes, il passa en Hollande, et après un court séjour à Amsterdam, il se rendit à Londres, où il fut chargé de la direction d'une église française. Outre cinq sermons, quelques petits écrits d'édification, quelques articles dans les *Nouvelles de la République des Lettres* de Bayle, qui était un de ses amis, et une *Vie de Th. Sprat*, publiée en tête du *Voyage en Angleterre*, de l'évêque de Rochester; Londres, 1709, in-8°, on a de Graverol : *De Religionum Conciliatoribus*; Lausanne, 1674, in-12, sous le pseudonyme de J. Rolegravius, anagramme de J. Graverolius, contre le projet de réunion des diverses communions de d'Huisseau; — *Réponse d'un théo*

logien à un de ses amis sur quelques points de la discipline ecclésiastique; 1679, in-8°; — *L'Église protestante justifiée par l'Église romaine sur quelques points de controverse;* Genève, 1682, in-12; sans le nom de l'auteur; — *De juvenilibus Th. Bezæ Poematiis Epistola ad N. C., qua Maimburgius aliique Bezæ nominis obtrectatores accurate confutantur;* Amsterdam, 1683, in-12; — *Instructions pour les Nicodémites, où, après avoir convaincu ceux qui sont tombés, de la grandeur de leur crime, on fait voir qu'aucune violence ne peut dispenser les hommes de l'obligation de professer la vérité;* Amsterdam, 1687, 1700, in-12: J. Graverol avait pour but dans cet écrit d'engager les protestants que la persécution avait convertis au catholicisme de sortir de France; — *Projet de réunion entre les protestants de la Grande-Bretagne;* Londres, 1689, in-8°; — *Moses vindicatus, seu asserta historica creationis mundi aliarumque rerum quales a Mose narrantur, veritas, adv. Th. Burnetii archæologias philosophicas;* Amsterdam, 1694, in-12; — *Des Points fondamentaux de la Religion chrétienne;* Amsterdam, 1697, in-8°; — *Histoire abrégée de la Ville de Nîmes;* Londres, 1703, in-8°: ouvrage sans valeur, qui n'avait d'ailleurs d'autre but que de répondre au vœu des réfugiés de Nîmes qui désiraient conserver parmi leurs enfants la connaissance et le souvenir du lieu d'où ils étaient originaires; — *Réflexions désintéressées sur certains prétendus inspirés qui depuis quelque temps se mêlent de prophétiser dans Londres;* Londres, 1707, in-8°. Cet ouvrage, qui se compose de trois lettres, est dirigé contre les partisans des prophètes des Cévennes, parmi lesquels le géomètre Fatis figurait en première ligne. Michel NICOLAS.

Moréri, *Dict. hist.* — Bayle, *Œuvres diverses*, t. IV, p. 605 et 610. — Michel Nicolas, *Hist. littér. de Nîmes*, tom. II. — MM. Haag, *La France protest.*

GRAVES (*Richard*), poëte et romancier anglais, né à Mickleton (comté de Gloucester), le 4 mai 1715, mort à Claverton, près de Bath, le 23 novembre 1804. Il reçut son éducation universitaire au collége Pembroke à Oxford, et fut agrégé à celui All Souls. Il entra dans les ordres, se maria, et obtint, vers 1750, le rectorat de Claverton dans le comté de Somerset. Il y passa tout le reste de sa vie, qui se prolongea jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans. Il était aimé dans la société, pour son esprit vif et sa bonne humeur. Il était très-lié avec Shenstone et d'autres écrivains alors admirés, aujourd'hui oubliés. Graves lui-même n'a laissé qu'un nom bien effacé. On ne connaît plus de ses nombreux ouvrages que *The spiritual Quixote* (Don Quichote spirituel); 1772, 3 vol.: roman satirique fort amusant, dirigé contre le clergé méthodiste. Outre cet ouvrage, on peut encore citer de Graves, *Recollections of some particulars in the life of William Shenstone, in a series of letters to W. Seward*, 1778; et *Echo and Narcissus*, drame pastoral, 1780, in-8°. Z.

Gentleman's Magazine, vol. LXXIV. — Chalmers, *New general Biographical Dictionary.*

GRAVESANDE. *Voy.* 'SGRAVESANDE.

GRAVESON (*Ignace-Hyacinthe-Amat* DE), théologien français, né de parents nobles, à Graveson, près d'Avignon, le 13 juillet 1670, mort à Arles, le 26 juillet 1733. Il prit l'habit de Saint-Dominique dans le couvent d'Arles, à l'âge de seize ans, et après sa profession il alla étudier la théologie dans le collége de Saint-Jacques à Paris. Il fut reçu docteur en Sorbonne, et il professait dans son couvent d'Arles lorsque le père Cloche, général de l'ordre, l'appela à Rome. Chargé d'expliquer le texte de Saint-Thomas, il s'acquitta avec tant d'honneur de cet enseignement que Victor-Amédée, roi de Sardaigne, lui offrit la première chaire de théologie dans l'université de Turin. Graveson refusa, et n'ambitionnant aucune dignité ecclésiastique, il revint finir ses jours à Arles. Ses ouvrages ont été recueillis sous le titre de *Opera omnia;* Venise, 1740, 7 vol. in-4°: on y trouve l'*Histoire de l'Ancien Testament;* — l'*Histoire ecclésiastique du Nouveau Testament jusqu'au treizième siècle;* — *Traité de la Vie et des mystères de Jésus-Christ;* — *La Vie de Crillon;* — des *Opuscules sur la grâce et la prédestination.* Les deux premiers ouvrages ont été réimprimés sous ce titre: *Historia ecclesiastica tum Veteris Testamenti... tum et Novi Testamenti, colloquiis digesta;* Augsbourg, 1751, 1756, 2 vol. in-fol. Z.

Vie du père de Graveson, en tête de ses *Opera omnia.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

GRAVIER (*Laurent*), antiquaire français, né à Marseille, en 1654, mort dans la même ville, le 9 janvier 1717. Occupé de la recherche d'anciens monuments, il se forma un cabinet curieux de médailles, tableaux et idoles. Il fut un des fondateurs de l'Académie de Marseille. Il avait composé quelques dissertations sur différents points de l'histoire de Provence; mais il ne les publia pas, et à sa mort on n'en retrouva pas les manuscrits. J. V.

P. Desmolets, *Mémoires de Littérature.* — *Histoire des Hommes illustres de la Provence*, tome I, p. 381 (article de l'abbé Paul).

GRAVILLE (*Barthélemy-Claude* GRAILLARD DE), journaliste et littérateur français, né à Paris, en 1727, mort dans la même ville, en 1764. On lui doit: *Le Journal villageois;* 1759, in-12, feuille qui n'eut que trois numéros et dont Graville avait obtenu le privilége sous le nom supposé de J.-J. Thibault de Pierrefite; — *Le Mage de Chica;* Paris, 1759, in-12; — *Entendons-nous, ouvrage posthume de M. Gobe-Mouche* (avec Guichard); 1760, in-12; — *Le Génie de la Littérature italienne* (avec San-Severino); Paris, 1760, 2 vol. in-12; — *L'Homme vrai;* Amsterdam et Paris, 1761, in-12; — *L'Ami des Filles;* Paris, 1761, 1762, 1763, 1776,

in-12; — *Lettre de M. Gobe-Mouche à tous ceux qui veulent entendre* (suite de la brochure intitulée *Entendons-nous*); Amsterdam, 1765, in-8°. Graville avait aussi pris part au recueil *A B C*, à partir du 3e volume (1745-1762).
J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

GRAVINA (*Dominique*), historien italien, né à Gravina, dans le royaume de Naples, vers la fin du treizième siècle, mort vers le milieu du quatorzième siècle. Son nom lui vient du lieu de sa naissance. Gravina exerçait la profession de notaire. Lors des troubles auxquels son pays était livré au quatorzième siècle, il prit parti pour le roi André. Ce dernier ayant été assassiné, Gravina fut dépouillé de tous ses biens et exilé avec tous ses parents. On a de lui : *Lo Storico del Regno di Napoli*, inséré dans le tome XII, des *Scriptores Rerum Italicarum* de Muratori. Cette chronique relate les événements qui se sont passés dans le royaume de Naples de 1333 jusqu'en 1350. Elle est très-précieuse, Gravina ayant été témoin oculaire de la plupart des faits qu'il raconte. Il est à regretter que le commencement et la fin de l'histoire de Gravina n'aient pu être retrouvés.
E. G.

Tiraboschi, *Stor. della Letter. Ital.*, t. V, p. 388.

GRAVINA (*Pierre*), poëte italien, né à Palerme, en 1453, mort en 1527. Il était de la célèbre famille des comtes de Gravina, originaire de Capoue. Doué des plus heureuses qualités intellectuelles, il était en même temps un cavalier accompli. Il pouvait prétendre aux emplois les plus élevés, mais il préféra le commerce tranquille des Muses. Après avoir étudié les langues anciennes sous la direction du savant Aurèle Bienati, il se rendit à Nole, puis à Rome, recherchant l'entretien des littérateurs, sans négliger les plaisirs. Ayant ensuite embrassé l'état ecclésiastique, il prononça un discours devant Alexandre VI, en 1493. Peu de temps après il se rendit à la cour brillante que les rois de la maison d'Aragon tenaient alors à Naples. L'élégance de ses poésies latines et italiennes, les charmes de son commerce lui procurèrent l'amitié de Jovius Pontanus, de Sannazar et d'autres hommes éminents. Le célèbre Gonzalve de Cordoue devint son Mécène, et le fit nommer en 1500 à une riche prébende de la cathédrale de Naples. Les guerres civiles qui désolèrent un peu après le royaume de Naples lui firent quitter cette ville; il se retira pendant plusieurs années à Sorrente. Pierre de Navarra l'attira pendant quelque temps auprès de lui dans le camp de l'armée française. Gravina s'attacha ensuite à la personne de Jean François, comte de Capoue. Reposant un jour à la campagne près de Concha sous un châtaignier, il fut atteint à la jambe par un des fruits épineux de cet arbre. Un petit ulcère s'en suivit; Gravina le négligea, et en mourut peu de temps après. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages; la plupart en est perdue. Gravina a lui-même déchiré plusieurs de ses poésies, déclarant que pendant la guerre le chant des Muses était déplacé. Ses poésies étaient fort goûtées de ses contemporains, ainsi que ses discours latins. Il reste de lui : *Epigrammatum Liber, Sylvarum Liber, Carmen epicum, Poematum Libri*; Naples, 1532, in-4°, par les soins de Scipion Capèce. Cette édition contient un fragment du grand poëme héroïque composé par Gravina en l'honneur de Gonzalve de Cordoue; le reste de ce poëme n'a pu être retrouvé; — *Epistolæ et Orationes*; Naples, 1589, in-4°; ibid., 1748. Selon Tiraboschi, la latinité des lettres de Gravina manquerait d'élégance.
E. G.

Paolo Jovio, *Elogia Virorum illustrium*, et *Vita Gravinæ*; à la fin de l'édition des *Poésies* de Gravina. — Mongitore, *Bibliotheca Sicula*, t. II, p. 140. — *Biografia degli Uomini illustri della Sicilia*, t. IV. — Baillet, *Jugements des Savants*, tom. IV, pag. 1. — Roscoe, *Vie de Léon X*.

GRAVINA (*Dominique*), théologien italien, né à Naples, vers 1580, mort à Rome, au mois d'août 1643. Après être entré dans l'ordre de Saint-Dominique, il s'appliqua à l'étude des lettres et de la théologie. Il enseigna l'interprétation des Écritures dans plusieurs couvents de son ordre. En 1608 il fut promu à Rome au grade de licencié en théologie; il y professa pendant plusieurs années au collége de La Minerve, et fut choisi plusieurs fois pour haranguer le pape; il prêcha aussi avec succès le carême à Naples et à Palerme. Après avoir été pendant quelque temps provincial de son ordre pour le royaume de Naples, il en fut nommé procureur général par Urbain VIII. Ses principaux ouvrages sont : *Catholicæ Præscriptiones, adversus omnes veteres et nostri temporis hæreticos*; Naples, 1619-1639, 4 vol. in-fol., en 7 tomes; sept autres volumes devaient suivre, mais ils restèrent en manuscrit; — *Pro sacro fidei catholicæ et apostolicæ deposito, fideliter a Romanis pontificibus custodito, Apologeticus*; Naples, 1629, in-4°; Cologne, 1638, in-4°; — *Ad discernendas veras a falsis visionibus et revelationibus Lapis Lydius*; Naples, 1638, 2 vol. in-4°. On a encore de Gravina huit autres ouvrages sur la théologie; il en a laissé en manuscrit près de trente. La liste complète s'en trouve dans Toppi, *Bibliotheca Napoletana*, et dans les *Additioni copiose* de L. Nicodème à la *Bibliotheca* de Toppi. E. G.

Échard, *Script. Ord. Prædicat.*, t. II, p. 582. — Theod. à Valle, *Huomini illustri di Napoli*, p. 390.

GRAVINA (*Jean-Vincent*), littérateur célèbre et jurisconsulte italien, né le 20 janvier 1664, à Roggiano, petite ville de la Calabre, mort à Rome, le 6 janvier 1718. Issu d'une famille distinguée, il fut à même de recevoir dès ses plus jeunes années les éléments d'une bonne éducation. Ce fut son oncle maternel, Grégoire Caloprèse, qui, poëte et philosophe, lui apprit le latin, la rhétorique, l'histoire et les mathématiques. Lorsque ses études classiques furent terminées, à l'âge de seize ans,

son oncle l'envoya à Naples, et le plaça sous les auspices du premier avocat de cette ville, qui se nommait Séraphin Biscardi. La jurisprudence n'employa pas seule tous les moments du jeune Gravina : il se perfectionna dans la langue grecque en suivant les leçons de l'habile helléniste Grégoire Messere, commença quelques essais de poésie, et composa même deux drames, l'un sur le sujet de la Passion, qu'il intitula : *Tragedia di Cristo*, et l'autre qu'il nomma *Sant Atanasio*. Le charme de ces études littéraires détourna Gravina du but qui l'avait fait envoyer à Naples, et Biscardi dut multiplier ses efforts pour ramener son élève vers la science du droit. Il lui montra qu'il ne fallait pas confondre l'étude de la législation proprement dite avec la pratique des affaires; qu'Alciat et Cujas étaient deux grands modèles qui avaient dû leur vaste science et leur légitime influence à la culture de l'histoire et des lettres autant qu'à celle de la jurisprudence. Ces sages conseils ramenèrent l'esprit de Gravina à la vocation de jurisconsulte. Il se livra dès lors avec persévérance à l'étude du droit civil et canonique, et aborda même les épineuses difficultés de la théologie. S'il faut en croire ses biographes, cinq ouvrages surtout servirent de base aux connaissances qu'il voulait acquérir, savoir : la Bible, le Corps des Lois civiles, les œuvres de Platon, celles de Cicéron et les poëmes d'Homère, ouvrages qui ont formé l'objet des investigations non-seulement de Gravina, mais de tous ceux qui, dans les temps modernes, se sont distingués dans la carrière des sciences et des lettres. Ce fut en 1689 que Gravina se rendit à Rome. Il fut accueilli par Paolo Coardo de Turin, qui devint camérier d'honneur de Clément XI, et il eut occasion de se lier dans sa maison avec tous les hommes marquants que la capitale du monde chrétien possédait alors. Il publia successivement plusieurs ouvrages de morale et de littérature, et ayant réuni, dans un jardin qu'il avait acheté à cet effet, sur le mont Janicule, en novembre 1695, les littérateurs les plus célèbres qui résidaient à Rome, ils prirent le nom d'Arcadiens (*Arcadi*), et il devint ainsi le principal fondateur de l'Académie des Arcades.

Antoine Pignatelli, étant monté sur le trône pontifical sous le nom d'Innocent XII, offrit à Gravina les plus grands honneurs ecclésiastiques, mais celui-ci refusa d'embrasser le sacerdoce. En 1699, il fut nommé professeur de droit civil au collége de La Sapience, et il quitta plus tard, en 1703, cette chaire pour celle du droit canonique. Ce fut vers la même époque qu'il publia son principal ouvrage de législation; *Origines Juris civilis*. Cet ouvrage, composé de trois livres, dont le premier parut à Naples en 1701, fut publié complet dans la même ville en 1713. Le premier livre est intitulé : *De Ortu et Progressu Juris civilis ;* le second; *De Jure Gentium et Duodecim Tabularum*, et le troisième, *Leges et Senatus-Consulta*. Un autre ouvrage de Gravina, intitulé : *De Romano Imperio*, peut être considéré comme le complément de ses *Origines du Droit*. Ce dernier ouvrage valut à son auteur une grande réputation, non-seulement en Italie, mais encore dans toute l'Europe. Gravina s'y montrait tout à la fois philosophe, jurisconsulte et historien. Les *Origines du Droit* ont sans doute perdu beaucoup de leur importance aujourd'hui; mais ce livre n'en est pas moins un curieux monument de l'état des sciences morales et politiques au temps où il fut composé, et Montesquieu n'a pas dédaigné de lui emprunter plus d'un trait. Cet ouvrage fut traduit en français, par Réquier, en 1755, et publié à Paris, en 1775, sous le titre d'*Esprit des Lois romaines*, 3 vol. in-12; il a paru une nouvelle édition de la même traduction à Paris, en 1822, 1 vol. in-8°; mais avec le titre plus exact d'*Origines du Droit civil*.

Gravina eut une gloire non moins belle peut-être que celle d'avoir écrit l'ouvrage qui étendit sa renommée dans tout le monde savant : ce fut d'avoir été le maître et le père adoptif de Métastase (*voy.* ce nom). Ce grand poëte s'est plu à lui rendre, dans ses écrits, et notamment dans sa poétique, un éclatant témoignage de tout ce qu'il lui devait. En 1711, une scission vint à éclater dans l'Académie des Arcades, à l'occasion des lois établies par Gravina pour régir cette institution. Par suite de cette scission, il s'en retira ainsi que ses disciples, et ils fondèrent, sous les auspices du cardinal Lorenzo Corsini, l'*Academia della Quirina*, qui s'assemblait l'hiver dans son palais, et l'été dans son jardin, sur le mont Janicule. Les années qui s'écoulèrent ensuite furent employées par lui à revoir ses anciens ouvrages et à en publier de nouveaux. Gravina fut rappelé dans la Calabre, en 1714, pour rendre les derniers devoirs à Grégoire Caloprèse, cet excellent parent qui avait présidé à son éducation. Il y passa deux ans, et revint à Rome en 1716; il y mourut, laissant à sa mère, Anna Lombarda, les biens qu'il possédait dans la Calabre, et à Métastase tout ce qu'il avait acquis à Rome, en substituant toutefois cette dernière partie de ses biens à trois de ses autres élèves qui se sont fait une réputation dans les lettres. Le caractère de Gravina était aussi honorable que son mérite littéraire était incontesté. Ses ouvrages ont été réunis en 3 vol. in-4°, sous le titre de *Opere del Gravina*, à Leipzig, en 1737. Une autre édition en fut donnée à Naples, en 1756-1758, 4 vol. in-4°, par Mascovius, qui y a joint des notes. Indépendamment de la traduction française que fit Réquier des *Origines du Droit*, le même auteur a encore traduit un ouvrage de Gravina intitulé : *Della Ragione poetica;* Paris, 1755, 7 vol. in-12. Ce dernier ouvrage a été compris dans les *Opere scelte* de Gravina, publiés à Milan en 1819, 1 vol. in-8°, dont une nouvelle édition a paru dans la même

ville en 1827, 1 vol. in-16. Enfin, on a publié à Naples, en 1828, un ouvrage posthume de Gravina, intitulé : *Del Governo civile di Roma*, 1 vol. in-12. Le manuscrit de cet ouvrage avait été trouvé dans la bibliothèque de M. Jean Corona, Napolitain; il ne faut pas le confondre avec le traité *De Romano Imperio*, qui porte à peu près le même titre. A. TAILLANDIER.

Vie de Gravina par Passeri, son élève, en tête de la traduction du traité *De Disciplina Poetarum*. — André Serrao, *De Vitâ et Scriptis J.-V. Gravinæ Commentarius*; Rome, 1758, in-4°. — Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. X. — *Encycl. des G. du M.*

GRAVINA (*Frédéric*, duc DE), amiral espagnol, né à Palerme, le 2 septembre 1756, mort à Cadix, en février 1806. Il a passé faussement pour être le fils naturel de Charles III; il était fils de Jean Gravina, prince de Montevago. Gravina après avoir commencé ses études à Rome les continua à Cadix, à l'académie des gardes-marine, et fit ses premières armes avec distinction contre les Algériens et sous les ordres de l'amiral Barcelo. Bientôt après, malgré sa jeunesse, il obtint le commandement de deux frégates, avec lesquelles il parvint à mettre les côtes d'Espagne à l'abri des descentes des Barbaresques. Il fit ensuite plusieurs campagnes sous les amiraux Cordova et Mazarredo, et donna de nouvelles preuves de talent et de bravoure. En 1793, il commandait une division de l'amiral Langara; et lorsque Toulon fut livré aux puissances ennemies de la république, Gravina y commanda les troupes espagnoles de débarquement; il combattit plusieurs fois à leur tête, et fut blessé le 1er octobre, à la prise du fort Faron par les Français. En mai 1794 il fut chargé de secourir Collioure, assiégé par Dugommier; mais il arriva trop tard, et ne put empêcher la reddition de la place. Il replia son escadre sur Roses, et par sa bravoure et son habileté fit échouer les efforts de l'armée française. Ce fait d'armes lui valut le grade de contre-amiral. Après la paix de Bâle, signée entre la France et l'Espagne, le 24 messidor an IV (12 juillet 1795), Gravina fut accusé d'intrigues secrètes et mis en arrestation durant quelque temps. Bientôt il fut réintégré, et nommé vice-amiral. Il avait dû cette disgrâce passagère à l'inimitié de Godoï. En 1802 il commanda l'escadre espagnole destinée à protéger l'expédition française dirigée contre Saint-Domingue. En mai 1804 Gravina vint à Paris comme ambassadeur extraordinaire, et y fut l'objet d'honneurs particuliers; il représenta ensuite la reine d'Étrurie au couronnement de Napoléon. Élevé au rang suprême de *capitaine général* des armées navales, en 1805, il prit le commandement de la nombreuse flotte espagnole (1) qui se réunit à celle du vice-amiral français Ducrest de Villeneuve dans les eaux de Cadix. L'armée navale combinée fit voile vers les Antilles, autant pour engager les Anglais à débloquer les ports d'Europe que pour exercer ses propres marins, presque tous jeunes, sans expérience, et montant à bord pour la première fois. Les Anglais ne donnèrent pas dans le piége, et Villeneuve et Gravina revinrent dans les mers d'Europe. Ils relâchèrent à Vigo, et y furent longtemps retenus par les vents du nord-est et d'est-nord-est. Enfin, ils purent prendre la mer, et le 3 thermidor an XIII (juillet 1805) ils rencontrèrent, à la hauteur du cap Finistère, une escadre anglaise forte de vingt-et-une voiles (dont 14 vaisseaux) et commandée par l'amiral Calder. Gravina et la flotte espagnole prirent la tête de la ligne, et engagèrent le combat par une brume tellement épaisse que les canonniers ne pouvaient tirer qu'à la lueur du feu ennemi. Le combat dura plusieurs heures, et dans la nuit les Anglais profitèrent du vent pour s'éloigner; mais au lever du soleil Gravina put constater qu'il avait perdu deux vaisseaux, *El Firme* et *El Santo-Rafaelo*, qui démâtés ou gouvernant mal étaient venus se jeter dans la ligne ennemie. Les alliés rentrèrent au Ferrol, où ils se renforcèrent de quinze vaisseaux. Ils se dirigèrent ensuite sur Cadix, pour y rallier l'escadre de Brest, commandée par le vice-amiral Ganteaume. Mais le 20 octobre, à la hauteur de Trafalgar, ils rencontrèrent les flottes réunies des amiraux Nelson, Collingwood et Calder. Quoiqu'une tempête fût imminente, de part et d'autre on fit branle-bas. La flotte franco-espagnole comptait trente-trois vaisseaux de ligne, la flotte britannique vingt seulement; mais le désavantage du nombre était plus que compensé par la supériorité des équipages anglais, formés de l'élite des marins de cette nation. Villeneuve et Gravina ne se déguisaient pas le défaut d'ensemble qui allait résulter dans de grandes manœuvres de l'inexpérience de leurs matelots et combien le tir de leurs canonniers était imparfait; mais Napoléon avait ordonné de combattre *quand même*. L'empereur, croyant que le courage peut suppléer à l'expérience et à la discipline sur mer, comme cela arrive quelquefois sur terre, avait menacé Villeneuve de le faire remplacer s'il différait plus longtemps une action générale. Il avait même nommé Rosilly pour aller prendre le commandement des flottes combinées. Les détails du combat appartenant plus particulièrement aux articles NELSON et VILLENEUVE, commandants en chef, nous ne relaterons ici que les faits personnels à Gravina. Il avait arboré son pavillon sur *Le Prince des Asturies* (de 112), et devait guider l'avant-garde; mais par suite du désordre qui régnait dans la ligne de bataille, il se trouva au contraire le serre-file de l'armée combinée qui se présentait aux Anglais en quatre groupes séparés; dix vaisseaux étant tombés sous le vent et laissant vides leurs places de combat, Français et Espagnols étaient

(1) Ce commandement avait d'abord été offert à l'amiral Mazzaredo; mais ce prudent officier refusa, en se fondant sur le manque de marins exercés, de bons maîtres d'équipage, d'habiles canonniers, etc.

mêlés; Gravina se trouvait avoir dix-neuf vaisseaux de son côté, tandis que Villeneuve n'en avait que quatorze. Le feu s'engagea à midi, et les bâtiments anglais, trahis par la brise et arrivant l'un après l'autre sur la ligne ennemie, eussent dû être broyés successivement si le pointage eût été juste (1). Il n'en fut rien, et bientôt coupant les groupes franco-espagnols, ils purent choisir leurs adversaires et se grouper à leur tour plusieurs contre un, une partie des bâtiments alliés étant distancée, ou ne tirant que des coups incertains. *Le Prince des Asturies* était dans ce cas; et déjà sept vaisseaux français et cinq espagnols avaient succombé lorsqu'il fut sérieusement engagé. Appuyé du *San-Ildefonso*, Gravina combattait *Defiance* et *Revenge*, qui s'étaient détachés pour doubler l'arrière-garde franco-espagnole et la mettre entre deux feux, lorsque *Drendnought* (de 98), *Polyphemus* (de 64) et *Thunderer* accoururent pour l'accabler. Les vaisseaux français *Le Platon* et *Le Neptune* volent à sa défense. Au milieu du tourbillon de boulets « qu'on vit se heurter dans l'air », Gravina est blessé grièvement; son chef d'état-major, le contre-amiral Escano, tombe à ses côtés. *El San-Ildefonso* amène sous la volée de *Defiance*. *Le Prince des Asturies* sort alors de la mêlée, et arbore au grand mât le signal de ralliement. La frégate française *La Thémis* (capitaine Jugan) vient l'enlever sous le feu de l'ennemi, et le remorque vers Cadix. A regret *Le Pluton* et *Le Neptune* se rangent sous son pavillon, et vont rejoindre *L'Argonaute* et *L'Indomptable*, qui, avec *El San-Leandro*, *El San-Justo* et *El Montanez*, s'éloignent lentement du champ de bataille, laissant *Le Bucentaure* de l'amiral Villeneuve et la *Santissima-Trinidad* du brave contre-amiral Cisneros se débattre au milieu de toute l'armée anglaise; tandis qu'à un mille plus loin, à l'aile droite, Dumanoir possède dix vaisseaux intacts qui n'ont point encore combattu!

Gravina atteignit Cadix malgré l'affreuse tempête qui s'élevait déjà; mais il mourut trois mois après de ses blessures.

Alfred DE LACAZE.

Jurien de La Gravière, *Guerres maritimes sous la république et l'empire*, t. II, p. 191. — Collingwood, *Correspondence*. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, t. IV, p. 160-180. — *Archives de la marine*. — *Biographie étrangère* (1819). — Thiers, *Histoire du consulat et de l'empire*. — Le Bas, *Dictionnaire historique de la France*, art. *Trafalgar*. — Le prince de Torremuzza, *Elogio di F. Gravina*. — *Biografia degli Uomini illustri della Sicilia*, tom. II.

(1) C'est ainsi que *Royal-Sovereing* de l'illustre vice-amiral Collingwood, qui tenait la tête de la première ligne anglaise, combattit pendant vingt minutes contre *Le Fougueux*, le *Santa-Anna*, *El San-Leandro*, *El San-Justo* et *L'Indomptable*. C'est ainsi que *Victory*, monté par Nelson, et guidant la *tête* de la seconde colonne, reçut pendant quarante minutes le feu de toute l'escadre de Villeneuve. Cette position était la conséquence forcée des attaques anglaises, qui étaient perpendiculaires à la ligne de l'armée combinée.

GRAVIUS. *Voy.* GRAU, GRAVE, GREAVE.

GRAVIUS ou GRAUW (*Idsard*), historien néerlandais, vivait au commencement du seizième siècle. Son nom lui vint du lieu de sa naissance, Grauw, village de la Frise près de Leuwarde. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il se mit à recueillir des matériaux pour faire une histoire de son pays. Vers 1512, il se retira à Rome, à cause de la guerre qui désolait sa patrie. Il continua à travailler à sa chronique de la Frise, cherchant surtout à compléter celle donnée par Jean de Beka. Son ouvrage, qui va de l'an 763 à 1514, ne fut pas publié; Suffridus Petrus s'en est beaucoup servi pour ses annales, après avoir constaté l'exactitude de Gravius.

E. G.

Suffridus Petrus, *De Scriptoribus Frisiæ*, decas IX. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. IV.

GRAY (*Étienne*), physicien anglais, vivait dans la première partie du dix-huitième siècle. Antérieurement à l'année 1733, il découvrit le moyen de communiquer l'électricité à des corps qui ne la possédaient pas naturellement, en les mettant en communication avec des corps électriques. Il en tira la conclusion qu'on pouvait accumuler sur un point le fluide électrique, et il fournit ainsi la route à l'invention de la bouteille de Leyde de Muschembroeck, aux batteries électriques, etc., etc. Gray lui-même projetait une espèce de planétaire lumineux ou électrique. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort. Plusieurs mémoires de lui ont été insérés dans les *Philosophical Transactions* de 1720-1736.

Z.

Priestley, *History of Electricity*. — Rose, *New general Biographical Dictionary*.

GRAY (*Thomas*), poëte anglais, né le 26 décembre 1716, à Londres, dans la Cité, où son père était agent de change, mort à Cambridge, le 30 juillet 1771. Il fut le cinquième de douze enfants, qui tous, à l'exception de lui, moururent en bas âge. Il fit ses études au collége d'Éton, où professait son oncle maternel, du nom d'Antrobus. Les frais de son éducation à Éton d'abord, puis à Cambridge, restèrent entièrement à la charge de sa mère; son père, homme égoïste et brutal, n'en voulut supporter aucune partie. À Éton Gray acquit une bonne instruction classique. Il se lia avec Robert West, fils du lord chancelier d'Irlande, d'une amitié qui, quoique trop tôt brisée par la mort prématurée de ce dernier, tient une grande place dans la vie de Gray. Horace Walpole (depuis comte d'Orford) fut aussi au nombre de ses plus intimes camarades. Tous deux passèrent en même temps à l'université de Cambridge, tandis que West allait à Oxford. Gray entra au collége de Peter-House dans l'automne de 1735; il y resta jusqu'au mois de septembre 1738, où il quitta l'université sans avoir pris aucun grade. Il détestait les mathématiques, supportait avec dégoût la discipline du collége, et consacrait son temps

aux classiques, à l'étude des langues modernes et à la poésie. Il composa à cette époque un petit nombre de poëmes latins et de traductions anglaises. En quittant Cambridge, il se rendit à Londres. Il avait commencé d'étudier la jurisprudence à l'Inner-Temple, lorsque Horace Walpole lui proposa de l'accompagner en Italie. Les deux amis partirent au printemps de 1739, traversèrent la France, passèrent l'hiver suivant à Florence avec Horace Mann, envoyé d'Angleterre, visitèrent Rome et Naples, et après avoir vu les restes d'Herculanum, tout récemment découverts, ils retournèrent à Florence, où ils restèrent onze mois. En avril 1741, ils partirent pour Venise; mais en route ils se brouillèrent. Horace Walpole, riche, avide de plaisirs, fier d'être le fils d'un premier ministre, n'appréciait pas assez et ménageait trop peu son sérieux compagnon de route. L'extrême susceptibilité de Gray fut bien aussi pour quelque chose dans cette rupture, dont Walpole s'attribua plus tard tout le tort. Gray repartit pour l'Angleterre, où il arriva en septembre 1741, juste à temps pour être présent à la mort de son père. En 1744, l'intervention d'une dame rapprocha Walpole et Gray, et fit renaître entre eux toute l'apparence sinon toute la réalité de leur première amitié. Vers le même temps Gray se lia avec Mason, poëte distingué et critique ingénieux. Il ne reprit pas l'étude du droit, interrompue par son départ pour l'Italie, et alla s'établir dans son ancien collége de Cambridge, sous prétexte de prendre le grade de bachelier en droit; même après l'avoir pris, il continua de résider à Peter-House, retenu par la facilité de consulter une grande bibliothèque et par la vie tranquille d'un collége. Dans cette studieuse retraite il composa un petit nombre de poésies d'une courte étendue, mais de la plus exquise perfection. L'*Ode to Spring* date du printemps de 1742; l'*Ode on a distant prospect of Eton college* et l'*Hymn to Adversity* sont de l'automne de la même année. L'*Elegy written in a Country Churchyard*, commencée aussi à cette époque, ne fut finie que sept ans plus tard. L'*Ode on distant prospect of Eton college* parut en 1747. On fit peu d'attention à cette première publication de Gray; il n'en fut pas ainsi de l'*Elegy*... qui parut en 1749, et qui devint rapidement populaire. En 1753 il perdit sa mère, dont la tendresse avait eu beaucoup d'influence sur son talent. Cette perte laissa dans sa vie un vide irréparable. Son génie poétique ne parut point cependant s'en ressentir immédiatement. Les trois années suivantes furent même assez fécondes, puisque Gray composa son *Ode on the progress of Poetry*, et son *Bard;* mais vers la même époque il éprouva une profonde altération dans sa santé. De fréquents accès de goutte tourmentèrent et abrégèrent sa vie. En 1756 il eut à se plaindre de quelques incivilités à Peter-House, et passa à Pembroke-Hall, autre collége de Cambridge. En 1757 il publia à Londres ses deux dernières odes; elles n'eurent point le succès qu'elles méritaient. Ce demi-échec n'empêcha pas le duc de Devonshire d'offrir à Gray la place de poëte lauréat. Il refusa, et, délaissant la poésie, il trouva dans l'érudition classique et l'archéologie l'emploi favori de ses dernières années. En 1765 il visita l'Écosse, et recueillit de nombreux témoignages d'admiration. L'université d'Aberdeen offrit de lui conférer le grade de docteur en droit. Gray déclina cet honneur, ne voulant pas paraître dédaigner sa propre université « où il avait, disait-il, passé tant d'heures faciles et heureuses ». En 1768 la chaire d'histoire moderne à Cambridge devint vacante. Gray, qui l'avait vainement sollicitée en 1762, l'obtint cette fois du duc de Grafton. L'année suivante cet homme d'État fut élu chancelier, et le poëte écrivit sur son installation une ode reconnaissante, mais exempte de flatterie. Au printemps de 1770 il tomba malade, au moment où il allait partir pour une excursion dans le pays de Galles; il se rétablit, et put exécuter en automne le voyage projeté. Ce mieux ne dura pas, et après plusieurs mois de très-violentes souffrances, Gray mourut presque subitement, d'une goutte remontée. La vie de ce poëte est singulièrement pauvre en événements. Elle offre même très-peu d'incidents littéraires. Gray fuyait le titre et jusqu'à la réputation d'auteur; il s'imposa rarement la tâche pénible d'écrire, et aima mieux se livrer au plaisir de la lecture. Il acquit ainsi un savoir étendu, et même profond quoique extrêmement varié. Il connaissait parfaitement les langues anciennes. Il avait songé à donner une édition de Strabon; il laissa du moins un grand nombre d'observations et de recherches géographiques qui ont été publiées ainsi que ses notes sur Platon et Aristophane. Il s'entendait fort bien à la zoologie et à la botanique. Sa connaissance de l'architecture est attestée par les excellents renseignements qu'il fournit pour l'*History of Ely* de Bentham. Enfin, dans son zèle archéologique, il n'avait pas même négligé la science du blason. A milieu de tout ce savoir, qui aurait surchargé et alourdi un autre esprit, Gray conserva toujours cette sensibilité exquise, ce goût pur et hardi qui font de lui le plus distingué des poëtes de son temps et, on pourrait ajouter, des critiques, bien qu'il n'ait jamais fait de critique dans le sens ordinaire du mot; mais les jugements dispersés dans sa correspondance et ses notes sont du plus grand prix. Comme poëte il eut le mérite de n'exprimer que des sentiments vrais, qu'il trouvait en lui-même. Son caractère timide et susceptible, sa santé délicate le portaient à la tristesse, et cette disposition donne à sa poésie fine et discrète quelque chose de touchant et de sympathique. Châteaubriand a très-bien relevé cette marque distinctive du talent de Gray. « Gray, dit-il, a trouvé sur la lyre une série d'accords et d'inspirations

inconnues de l'antiquité. A lui commence cette école de poëtes mélancoliques qui s'est transformée de nos jours dans l'école des poëtes désespérés. Le premier vers de la célèbre élégie de Gray est une traduction presque littérale de ces vers délicieux du Dante :

..... Squilla de lontano,
Che paja 'l giorno pianger che si muove.

L'exemple de Gray prouve qu'un écrivain peut rêver sans cesser d'être noble et naturel, sans mépriser l'harmonie. L'*Ode sur une vue lointaine du collége d'Éton* est, dans quelques strophes, digne de l'*Élégie sur le Cimetière de campagne*... Qui n'a éprouvé les sentiments et les regrets que le poëte y exprime avec toute la douceur de la muse? Qui ne s'est attendri au souvenir des jeux, des études, des amours de ses premières années? Mais peut-on leur rendre la vie? Les plaisirs de la jeunesse reproduits par la mémoire sont des ruines vues au flambeau. »

Mason publia les lettres de Gray, avec une notice qui a servi de base à toutes les *Vies* subséquentes du poëte. Ses poésies furent recueillies en 1786, par Gilbert Wakefield, qui, dans des notes érudites, repoussa avec vivacité certaines critiques malveillantes de Johnson. Une édition de ses *Œuvres* comprenant ses *Poëmes*, *sa Correspondance*, ses *notes* et ses *recherches critiques*, fut donnée par M. Matthias, 1814, in-4°. Les *Lettres* et les *Poëmes* seuls ont paru, par les soins de M. Milford, d'abord en 1816, 2 vol. in-4°, et tout récemment, 4 vol. in-12. Le même M. Milford a donné, en 1853, la *Correspondance de Gray avec Mason*, et cette édition a fait voir combien Mason avait altéré les lettres de son ami lorsqu'il les avait publiées pour la première fois. Il existe en français un grand nombre de traductions de l'*Elegy written in country Churchyard;* nous ne citerons que celle de Mme Necker (en prose), et celle de M. J. Chénier (en vers). Les poésies de Gray ont été traduites en français par Lemierre; Paris, 1798, in-8°. L. J.

Mason, *Life of Th. Gray*. — Milford, *Life of Gray*, en tête de ses deux éditions (c'est la meilleure notice qui ait été publiée sur Gray). — Châteaubriand, *Essai sur la Littérature anglaise*, t. II, p. 279.

GRAY (*John*), chirurgien et voyageur anglais, né à Duns (Berwickshire), en 1768, mort à Londres, le 26 mars 1825. Il commença ses études classiques et médicales dans sa ville natale. En 1788 il se rendit à Londres, et suivit les leçons de chirurgie de Morris. En 1790 il fut nommé aide-chirurgien à bord de la frégate *Proserpine*, en partance pour l'Amérique; en 1791 il passa sur le vaisseau *Aquilon*, et parcourut ainsi l'océan Atlantique, la Méditerranée, et visita sur les côtes de l'Afrique septentrionale, Tanger, Salé, Mogador. En mai 1793 il tomba malade à Gibraltar; néanmoins, il s'embarqua sur la flotte de l'amiral Hood, et fit partie du corps de débarquement anglais qui occupa Toulon lorsque cette ville se fut livrée aux puissances ennemies de la France. Après la reprise de Toulon, il servit sur la frégate *Gorgon*, employée au blocus de Bastia, puis sur *Delphin*, bâtiment hôpital et relâcha à Calvi, à Rome, à l'île d'Elbe. De 1797 à 1802 il fut employé successivement aux hôpitaux militaires de Lisbonne, de Gibraltar et de Malte. Après la paix d'Amiens, il revint en Angleterre; mais dès 1803 la guerre le rappelait à Malte. Ayant obtenu de Nelson un congé, pour cause de santé, il débarqua à Trieste, et visita Pola, Venise, Padoue, Vicence, Prague, Dresde, Berlin, Hambourg, et le Danemark. Il séjourna peu à Londres, et en 1805 rejoignit la flotte de Collingwood, et navigua quelque temps avec cet amiral, qui lui confia l'inspection supérieure des hôpitaux de Gibraltar. En 1809 Gray revit Londres, et fut nommé médecin de l'hôpital royal d'Haslar. De 1819 à 1821, il fit deux voyages, l'un en Suisse, l'autre aux îles d'Hyères. A son retour il donna sa démission, et mourut des suites d'une paralysie. John Gray a laissé des mémoires fort intéressants, si l'on en juge d'après quelques extraits publiés dans divers recueils littéraires et surtout par la quantité de pays qu'il avait parcourus; mais jusqu'ici ils sont restés inédits. Alfred DE LACAZE.

Simon Gray, *Obituary*, t. XI (1827).

GRAY (*Robert*), prélat anglais, né à Londres, en 1762, mort le 28 septembre 1834. Il commença ses études au collége d'Éton, où il se lia avec Person, et les acheva à l'université d'Oxford. Il entra dans les ordres, et fut nommé successivement vicaire de Farringdon (Berkshire), recteur de Craik (Yorkshire) en 1802, et chanoine de la cathédrale de Durham en 1804. Son infatigable bienfaisance et ses ouvrages, qui attestent un savoir théologique très-positif et un talent littéraire distingué, le recommandèrent à l'attention du ministère Liverpool, qui l'appela en 1827 au siége épiscopal de Bristol. Son attachement aux priviléges des prélats anglicans lui valut une popularité dont il supporta courageusement les éclats tumultueux et passagers. Le duc de Wellington lui offrit le siége de Bangor; il refusa, et mourut peu après à Rodney-House. On a de Gray : *Key to the Old Testament and Apocrypha, or an account of their several books, their contents and authors, and of the times in which they were respectively written;* 1790, in-8°; — *Tours through parts of Germany, Switzerland, and Italy in the years* 1791 et 1792; 1794, in-8°; — *Bampton Lecture, sermons on the principles of the reformation of the Church of England;* 1796, in-8°; — *The Theory of the Dreams, in which an inquiry is made into the powers and faculties of the human mind, as they are illustrated in the most remarkable dreams recorded in sacred and profane history;* 1808, in-8°; — *The connexion between the sacred writings and the literature of Jewish and heathen authors,*

particularly that of the classical ages, illustrated principally with a view to evidence, in conformation of the truth and revealed religion; 1819. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary*.

* **GRAY** (*Jean-Édouard*), célèbre naturaliste anglais, est né vers 1800. Toute sa vie est dans les travaux et dans les soins qu'il donne, depuis plus de trente ans, aux belles collections zoologiques du Musée Britannique. Les *Catalogues* qu'il a faits de ces collections ne sont pas de simples nomenclatures : on y trouve des remarques précieuses sur les mœurs, les habitudes, les caractères et la synonymie d'un grand nombre d'espèces. Parmi ses travaux, qui se composent d'une prodigieuse quantité de mémoires, nous nous bornerons à signaler : *Zoological Miscellany*, recueil publié de 1835 à 1845, comprenant la description de nombreux mammifères; — *Characters separating the four great divisions of the animal kingdom*; dans *Annals and Magazine of Natural History*, t. XIX; — *On the geographical distribution of the animals of New-Holland*; mémoire lu à l'Association Britannique en 1841; — *Illustrations of Indian Zoology*; Londres, 1830; — *Spicilegia Zoologica, or original figures and short systematic descriptions of new and unfigured animals*; 1828-30; — *Gleanings of the Menagerie and Aviary at Knowsley Hall*; 1846-50; — *Description of some new genera and fifty unrecorded species of Mammalia*; dans *Annals and Magazine of Natural History*, t. X; — La Description des mammifères apportés des côtes d'Australie sur l'*Erebus* et le *Terror*; — *Synopsis of the species of the class Reptilia*, dans la traduction de Cuvier par Griffith; — *New Arrangement of Reptiles*; dans *Annals and Magazine of Natural History*, t. I; — *General Arrangement of the Reptilia*; dans les *Proceedings of the Zoological Society*; — *Observations on the Economy of Molluscous animals, and on the structure of their shells*; dans les *Philosophical Transactions*. Ses travaux sur les mollusques ont surtout rendu de grands services à l'anatomie, encore si peu connue, de ces animaux; les mémoires qu'il a publiés à ce sujet s'élevaient en 1852 à cent dix-neuf, parmi lesquels nous devons signaler son *Systematic Arrangement of Molluscous animals, with characters of families*. M. Gray a trouvé dans son épouse une aide intelligente pour l'exécution des planches qui accompagnent ses travaux conchyliologiques. M. Gray mérite le titre d'un des premiers naturalistes de notre époque : il est membre de la Société royale de Londres, président de la Société de Botanique et membre du conseil de la Société Zoologique de la même ville.

Son frère, *Georges-Robert* GRAY, très-connu pour son *Genera des Oiseaux*, a composé, outre de nombreux mémoires, le catalogue des oiseaux pour le Musée Britannique. H.

English Cyclopædia (*Biography*).

* **GRAY** (*Asa*), botaniste américain, naquit à Utica (New-York), en novembre 1810. A l'âge de vingt-et-un ans, il fut reçu médecin au collége de Fairfield; mais il quitta bientôt sa profession pour se livrer exclusivement, sous la direction du professeur Torrey, de New-York, à l'étude de la botanique. En 1834 il fut attaché comme botaniste à l'exploration scientifique que les États-Unis projetèrent alors; mais le long retard apporté à l'exécution de cette entreprise le força à résigner son emploi, en 1837. Cinq ans après, il accepta la place de professeur d'histoire naturelle qu'il occupe encore à Cambridge. M. Gray a deux fois visité l'Europe, la première fois de 1838 à 1839, la deuxième de 1850 à 1851, et il a rapporté de ces excursions des observations intéressantes pour la science. Il a publié en 1836 ses *Elements of Botany*, reproduits avec des additions dans son *Botanic text Book*, souvent réédité. En 1838, il commença avec le professeur Torrey *The Flora of North America*. En présence de l'immense accumulation des matériaux provenant de la Flore du Texas, de l'Orégon et de la Californie, les auteurs ont dû se borner à une simple nomenclature des espèces découvertes par eux. Les autres ouvrages de M. Gray sont : *Manual of Botany, for the northern United-States*; 1848, in-8°; — *Genera Boreali-Americana illustrata*, avec des planches par Isaac Sprague; 1er vol. 1848; 2e vol. 1855 (ouvrage encore inachevé); — des articles dans divers recueils scientifiques, tels que *Annals of the Lyceum of natural History of New-York*; *Transactions of the American philosophical Society*; *Smithsonian Contributions to Knowledge*, etc. M. GAUDIN.

Men of the Time.

GRAY. *Voy.* GREY.

GRAZIA (*Leonardo*), dit *Leonardo da Pistoia*, peintre de l'école florentine, né à Pistoia, mort à Naples, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il avait pris le surnom de *Malatesta*, dont on ignore l'origine; ainsi sa *Madone avec saint Pierre et saint Sylvestre* à Castel-Guidi, près Pistoia, est signée : *Leonardus Malatesta Pistoriensis faciebat*, tandis qu'au bas d'une *Annonciation* placée dans la sacristie des Chanoines à Lucques on lit : *Leonardus Gratia Pistoriensis faciebat*. Vasari, Baldinucci et Orlandi l'appellent simplement *le Pistoia*; enfin Celano, dans sa *Notizia di Napoli*, lui donne le nom de *Guelfo*, que rien ne justifie. Élève de F. Penni, dit *el Fattore*, Leonardo fut employé par lui aux travaux de Raphael, comme Raffaellino del Colle l'était par Jules Romain. Il est assez étonnant qu'à pareille école il soit devenu meilleur coloriste que dessinateur. Il peignit le portrait avec un véritable talent. Sincè-

rement attaché à son maître, il le suivit à Mantoue et à Naples, où il resta après sa mort, continuant à diriger l'académie qu'avait ouverte le Fattore et de laquelle, entre autres peintres de talent, sortirent Girolamo Siciolante et Francesco Curia. Un assez grand nombre de tableaux de ce maître existent dans les églises de Naples; les plus remarquables sont *La Purification*, à Monte-Oliveto, et le fameux *Saint Michel* de Santa-Maria-del-Parto. Dans ce tableau, le peintre a représenté le démon sous les traits d'une jolie femme; voici la légende qui explique cette idée bizarre : Un évêque était poursuivi par l'amour insensé d'une femme, et ne savait comment s'en débarrasser; il alla trouver Leonardo, et se fit peindre sous la forme de *Saint Michel foulant aux pieds la tentatrice;* la pauvre femme ne comprit que trop l'apologue, et se retira dans un couvent.

A Pistoia on conserve deux tableaux de Leonardo, deux *Madones*, l'une à l'église del Carmine, l'autre dans le salon du gonfalonier. Le musée de Berlin possède aussi une *Madone* de ce maître, qu'il faut bien se garder de confondre avec un autre Leonardo da Pistoia, un peu plus ancien, et dont le nom de famille est inconnu.

E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Sarnelli, *Guida di Napoli*. — Celano, *Notizia di Napoli*. — Mazzarosa, *Guida di Lucca*. — Tolomei, *Guida di Pistoja*.

GRAZIANI (*Antoine-Marie*), historien italien, né le 23 octobre 1537, à Borgo-San-Sepolcro, petite ville de la Toscane, mort à Amelia, le 16 mars 1611. Il était d'une très-ancienne famille. Ses parents étant morts lorsqu'il était encore en bas âge, son éducation fut longtemps négligée. Ce n'est qu'à l'âge de vingt-et-un ans qu'il apprit le latin. Après s'être appliqué aux langues anciennes dans un collége du Frioul, il se rendit à Padoue, où il étudia la jurisprudence. En 1560 l'évêque Commendon le fit venir à Rome, et le prit chez lui comme secrétaire. Ayant remarqué les heureuses facultés intellectuelles de Graziani, Commendon le traita comme un fils, et le dirigea avec la plus tendre sollicitude dans le choix de ses études. Il lui fit approfondir Platon et Aristote, pour le détourner de son penchant pour la poésie latine. Peu de temps après, Commendon fut nommé cardinal; envoyé en qualité de nonce en Allemagne et en Pologne, il emmena avec lui Graziani. Sur son lit de mort, il remit à ce dernier une lettre de change de 4,000 écus; Graziani la déchira, en disant qu'il ne voulait pas avoir servi son bienfaiteur pour de l'argent. Après la mort du cardinal Commendon, en 1584, Graziani devint secrétaire de Sixte Quint, après le décès duquel il s'attacha à la personne du cardinal Montalto. Il accompagna ce dernier à quatre conclaves différents, et eut beaucoup d'influence dans celui où Clément VIII fut élu souverain pontife. En 1592 ce dernier appela Graziani à l'évêché d'Amelia, et l'envoya quatre ans après comme nonce auprès de la république de Venise. En 1598 Graziani se retira dans son évêché. On a de lui : *Synodus Ecclesiæ Americanæ;* 1597; — *De Bello Cyprio Libri IV;* Rome, 1624, in-12; Nuremberg, 1661, in-12; — *De Vita Commendonis cardinalis;* Paris, 1669, in-4°; édition due à Fléchier, qui traduisit cet ouvrage en français; nouvelle édition, Padoue, 1685, in-12; — *De Casibus Virorum illustrium;* Paris, 1680, in-4°, publié par Fléchier, traduit plus tard en français par Lepelletier; nouvelle édition, Francfort, 1680, in-8°, sous le titre de *Theatrum historicum de virtutibus et vitiis illustrium virorum et fœminarum eorumdemque casibus, maximam partem funestis;* — — *De Scriptis invita Minerva Libri XX;* Florence, 1725, 2 vol. in-4°. Le titre bizarre de cet ouvrage semble indiquer que Graziani ne l'avait écrit que *malgré lui;* pressé par son frère de publier sa propre biographie, il ne voulut pas parler de lui-même dans tout un volume; il joignit au récit de sa vie l'histoire de Borgo-San-Sepolcro, sa patrie, des mémoires sur sa famille, ainsi que des détails sur les voyages de son frère en Palestine, en Égypte et en Turquie; — deux volumes in-folio de lettres écrites par Graziani pendant sa nonciature de Venise ont été dans la possession d'Apostolo Zeno; quelques-unes sont publiées dans la *Epistolographia* de Fr. Parisi; Rome, 1787. On a de Graziani en manuscrit : *Vita Sixti V;* — *Legationum cardinalis Commendoni Vol. II;* — *Itinerario germanico.*

E. G.

Graziani, *De Scriptis invita Minerva*. — Papadopoli, *Historia Gymnasii Patavani*, t. II. — Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*, t. VII, part. II, p. 302. — Ughelli, *Italia sacra*, t. I, p. 303. — J.-Vitt. Rossi, *Pinacotheca Imaginum illustr. Virorum*.

GRAZIANI (*Jean*), historien italien, né à Bergame, vers 1670, mort vers 1730. Il enseigna avec succès l'astronomie et ensuite la philosophie à l'université de Padoue. On a de lui : *Fr. Maurocent Peloponesiaci, Venetiarum principis, Gesta, ab anno natali* 1618 *ad annum* 1694; Padoue, 1698, in-4°; — *Thermarum Patavinarum Examen, cui accessit dissertatio de fonte Cœlio acido Recobarii;* Padoue, 1701, in-8°; — *Historiarum Venetarum Libri XXXII;* Padoue, 1728, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, dont vingt-quatre livres seulement ont paru, est une suite à l'*Histoire* d'André Morosini, et va de l'an 1615 à 1700.

E. G.

Dizionario istorico (de Bassano).

GRAZIANI (*Jérôme*), comte de SARVANA, poëte italien, né en 1604, à Pergola (duché d'Urbin), mort dans sa ville natale, le 10 septembre 1675. Ses premiers ouvrages lui valurent la bienveillance de François Ier, duc de Modène, qui le fit venir à sa cour, le choisit pour secrétaire, et lui donna le comté de Saryana, dans le duché de Reggio. Quadrio place Graziani parmi les meilleurs poëtes de son temps; mais on sait que ce temps fut une époque de décadence, et Graziani n'a rien gardé

de la réputation qu'il avait au dix-septième siècle. On a de lui : *Cleopatra*, poëme en six chants ; Bologne, 1626, 1653, in-12 ; — *La Conquista di Granata, cogli argomenti di Calvi*, poëme en vingt-six chants ; Modène, 1650, in-4° ; — *Il Colosso* ; Paris, 1656, in-fol. ; c'est un panégyrique du cardinal Mazarin ; Graziani le composa pendant un voyage qu'il fit à Paris en 1655 ; — *Varie Poesie* ; Modène, 1662, in-12 ; — *Cromvello* ; Bologne, 1671 ; — *Applicazione profetica delle glorie di Luigi XIV* ; 1676. Y.

Quadrio, *Della Storia e della Ragione d'ogni Poesia*, t. VI. — Tiraboschi, *Biblioteca Modenese*.

* GRAZIANI (*Ercole*), l'ancien, dit *Ercolino*, peintre de l'école bolonaise, né à Mezzolara, dans le Bolonais, en 1651, mort en 1726. Après avoir appris le dessin aux écoles gratuites, *Scuole pie*, il étudia sous Bartolommeo Morelli, et se forma surtout sur les ouvrages de T. Aldovrandini. Il devint très-habile peintre d'ornements à fresque, et fut employé par le grand-duc de Toscane. Il travailla beaucoup aussi pour les églises et les palais de Venise, d'Imola et Bologne. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Zanotti, *Storia dell' Accademia Clementina*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*.

*GRAZIANI (*Ercole*), *le jeune*, peintre de l'école bolonaise, né à Pianoro, en 1688, mort en 1765. Il apprit le dessin de L. Mattioli, et la peinture de Donato Creti, qu'il surpassa par le génie de l'invention, la hardiesse de la touche, la franchise du pinceau, le grand caractère des figures, et l'élévation de la pensée ; on reproche seulement à son coloris de manquer parfois d'harmonie. Il avait fait une étude spéciale des ouvrages de Fl. Torri et de Pasinelli, et souvent on reconnait dans ses peintures une tendance à l'imitation de ces maîtres. Dans la cathédrale de Bologne, on voit plusieurs tableaux de Graziani, dont les principaux sont *Sainte Anne instruisant la Vierge, le Baptême de Jésus-Christ* et *Saint Pierre consacrant saint Apollinaire*. Ce dernier tableau avait été commandé par le cardinal Lambertini, qui, devenu Benoît XIV, en demanda au peintre une repétition pour l'église Saint-Apollinaire de Rome. Indiquons encore, à Bologne, le *B. Arcangelo Canetoli* à San-Salvator, la *Mort de sainte Julienne* à Santa-Maria-de' Servi, *Saint François Regis*, *Saint Louis de Gonzague* et *Saint François Borgia* aux Mendicanti. On vante aussi de lui le *Saint Pellegrino* de Sinigaglia, la *Séparation de saint Pierre et saint Paul* à Saint-Pierre de Plaisance, enfin *le B. Niccolò Albergati* à Notre-Dame-des-Anges de Rome. E. B—N.

Zanotti, *Storia dell' Accademia Clementina*. — Crespi, *Felsina pittrice*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*. — *Guida di Bologna*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti*.

GRAZIANI (*Battista* BALLANTI, dit), sculpteur italien, né à Faenza, en 1762, mort en 1835. Il fut très-habile dans l'art de modeler, et exécuta pour les églises des marches et des duchés de Parme et de Modène une grande quantité de statues, de madones et de saints en stuc colorié. A Bologne, on voit de lui dans l'église de l'Annunziata une *Sainte Marguerite* et une statue de *L'Immaculée-Conception*. Battista fut aidé dans tous ses travaux par son frère Francesco. E. B—N.

Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*.

** GRAZIANI (*François*), chanteur italien, né à Fermo (États Romains), le 26 avril 1829. Après avoir pris les leçons de M. Cellini il débuta comme baryton au théâtre de Ventidius Bassus, à Ascoli, dans la *Gemma di Vergy*, de Donizetti. Puis, en 1851 et 1852, après de nouvelles études, il joua avec succès *I Masnadieri*, *Don Pasquale*, *Luisa Miller* et *Maria di Rohan* aux théâtres de Macerata et de Chiati. Après s'être fait applaudir à Pise et à La Pergola, de Florence, dans son ancien répertoire, augmenté de *Lucia*, d'*Ernani*, de l'*Elisire d'Amore*, de *La Favorita* et du *Trovatore*, M. Graziani fut appelé à Paris en 1853, où il joua au Théâtre-Italien dans *Lucia*, *La Donna del Lago*, *Otello*, *I Puritani*, *Beatrice di Tenda*, *La Sonnambula*, etc. Au printemps de 1854, il partit pour New-York ; puis il revint jouer à Paris, dans *Le Tre Nozze* d'Alary. En 1855, au printemps, il se fit entendre à Londres, au théâtre de Covent-Garden ; il est revenu aujourd'hui à la salle Ventadour, où il est engagé jusqu'au printemps de 1858. Sa dernière création est le rôle de Bandino, dans l'*Assedio di Firenze*, de Giovanni Bottesini.

Son frère, *Ludovic* GRAZIANI, né en août 1823, s'est fait connaître comme ténor, dans les principales villes d'Italie ainsi qu'à Vienne. Il a débuté au théâtre Valle, à Rome, dans le *Don Pasquale*, de Donizetti, et s'est fait entendre à Paris en 1852. G. VITALI.

Renseignements particuliers.

* GRAZINI (*Angelo-Lorenzo*), historien et poète italien, né à Arezzo, en 1701, mort le 20 février 1790. Il embrassa la carrière ecclésiastique. Chargé de la direction du séminaire épiscopal de sa ville natale, il eut assez de loisir pour s'occuper de travaux littéraires, tout en remplissant ses fonctions avec beaucoup d'assiduité. On a de lui : *Le Lodi di Monsignore Fil. Incontri, vescovo d'Arezzo* ; Florence, 1754, in-4° ; — *Vindiciæ S. Martyrum Aretinorum* ; Florence, 1755 ; — *Bizarri Contrasti*, poésies lues par Grazini en 1761, à l'académie des Arcadi d'Arezzo, dont il était membre. Grazini a laissé en manuscrit : *L'Istoria cronologica dei Vescovi di Arezzo*. E. G.

Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, t. IV.

GRAZIOLI (*Pierre*), archéologue et hagiographe italien, né à Bologne, en 1700, mort dans la même ville, en 1753. Il prit, à l'âge de dix-

neuf ans, l'habit des clercs réguliers de Saint-Paul, appelés Barnabites, étudia la théologie et la philosophie, et professa pendant deux ans au collége de Lodi. De là il passa comme professeur de rhétorique dans l'université de Milan, où il enseigna pendant douze ans. On lui donna ensuite la prévôté de Saint-Paul à Bologne. Il dirigea ce collége jusqu'à l'époque où Benoît XIV le nomma recteur du séminaire de Bologne, place qu'il garda jusqu'à sa mort. On a de lui : *De præclaris Mediolani ædificiis quæ Ænobarbi cladem antecesserunt Dissertatio; cum duplici appendice : altera de Sculpturis ejusdem urbis* (*in qua nonulla usque hac inedita monumenta proferuntur*); *altera de carcere Zebedio, ubi nunc primum S. Alexandri Thebis martyris acta illustrantur. Accessit Rhythmus de Mediolano jam editus, vero emendatus et notis auctus*; 1725, in-4°; — *Della Vita, Virtù e Miracoli del B. Alessandro Sauli*; Bologne, 1741, in-8°; — *Præstantia Virorum qui in congregatione Sancti-Pauli vulgo Barnabitarum memoria nostra floruerunt*. Z.

Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. IV, p. 280.

GRAZZINI (*Antoine-François*), dit *Le Lasca*, poëte italien, né à Florence, le 22 mars 1503, mort dans la même ville, en février 1583. Quoique issu d'une famille noble, il fut placé dans sa jeunesse chez un apothicaire. On n'a point de détails sur la première partie de sa vie; et l'on ignore même s'il exerça jamais pour son compte la profession d'apothicaire. Il paraît du moins qu'il l'avait quittée lorsqu'il commença à se faire connaître dans les lettres. Il fut, à l'âge de trente-sept ans, un des fondateurs de l'Académie Florentine, qui s'appela d'abord académie des *Humides*. Grazzini prit pour emblème académique une *lasca* (espèce de poisson), et c'est sous ce nom qu'il figura dans la nouvelle société. Il en devint le provéditeur lorsqu'elle reçut quelques mois après, le 1er novembre 1540, le titre de *Florentine*; mais trois ans plus tard il en fut exclu, à propos d'une querelle grammaticale assez futile. Cette mésaventure ne le dégoûta pas de fonder des académies. Il eut la première idée de celle qui s'établit, vers 1530, sous le titre de *la Crusca* (1). Il continua de s'appeler *le Lasca* dans cette académie, comme dans l'autre, et, après une exclusion de vingt ans, il fut rappelé chez les *Humides*. Ces petits événements académiques sont tout ce que la vie de Grazzini offre de remarquable. C'était un homme d'une grande vivacité d'esprit, très-gai, avec une mine sévère, retenu dans ses mœurs et libre dans ses écrits. Tous ses ouvrages ne sont pas venus jusqu'à nous; ceux qui nous restent suffisent pour placer Grazzini parmi les plus spirituels et les plus corrects écrivains de son époque. On a de lui : *Commedie*; Venise, 1582, in-8°; ce recueil contient six comédies en prose, dont voici les titres : *La Gelosia*; *La Spiritata*; *La Strega*; *La Sibilla*; *La Pinzochera*; *I Parentali*. Une septième comédie du même auteur, *L'Arzigogolo*, parut pour la première fois avec les autres comédies de Grazzini dans le *Teatro comico Fiorentino*; Florence, 1750, 6 vol. in-8°. D'après Ginguené les sept comédies de Grazzini sont moins indécentes et aussi moins plaisantes que la plupart de celles du même temps. « Le sujet de presque toutes est une dupe que l'on berne, un tour qu'on lui joue, un déguisement qui le trompe, et qui sert, à ses dépens, d'autres amours; » — *Sonnetti, Capitoli*; Florence, 1584, 2 vol. in-8°; Les *Capitoli* sont des pièces satiriques assez piquantes, mais qui roulent trop souvent sur des querelles académiques sans intérêt; — *La Guerra de' Mostri*; Florence, 1584, in-4° : c'est un petit poëme burlesque et satirique. Girolamo Amelunghi, surnommé le Bossu de Pise (*il Gobbo di Pisa*), avait publié, sous le pseudonyme de *Forabosco*, un poëme sur la guerre des géants contre les dieux, la *Gigantea*, qu'on l'accusa d'avoir dérobé à un certain Arrighi. Un inconnu, caché sous le nom d'*Aminta*, soutint cette accusation de plagiat dans une *Nanea* (Guerre des nains contre les dieux), qui fait suite à la *Gigantea*. Grazzini, à qui l'on a, sans preuves, attribué la *Nanea*, continua la plaisanterie dans sa *Guerra de' Mostri*, poëme agréable, mais où manquent l'imagination et la verve satirique. Ces trois poëmes ont été réimprimés ensemble; Florence, 1612, in-18. Ces ouvrages, publiés du vivant de Grazzini, ont moins fait pour sa réputation que ses *Nouvelles*, qui parurent un siècle et demi après sa mort. Il en avait composé trente, divisées en trois *Cene* (soupers). On publia d'abord la seconde *Cena* à Florence (sous l'indication de Stambul); 1743, in-8°; la première *Cena*, la seconde et une nouvelle de la troisième parurent à Paris (sous l'indication de Londres), 1756, in-8°. Ces *Nouvelles*, écrites à l'imitation de Boccace, sont des tableaux comiques et curieux des mœurs florentines, « tableaux, dit Ginguené, que le génie et le caractère de la langue rendent encore plus piquants. On y trouve toujours de ces expressions métaphoriques, de ces traits spirituels qu'on ne peut traduire sans en atténuer la force, ou sans blesser l'honnêteté. Il est vrai cependant qu'on y désirerait quelquefois plus d'invention et plus de gaieté; mais la pureté et l'élégance du style dédommagent du reste. Il n'y a point eu, au seizième siècle, de *Nouvelles* qui aient plus contribué aux progrès de la langue ». Les *Nouvelles* de Grazzini ont été traduites en français par Lefèvre de Villebrune; Paris et Berlin, 1776, 2 vol. in-8°; la traduction est plus complète que le texte. Lefèvre de Villebrune prétend avoir rétabli, d'après une ancienne traduction française manuscrite, les *Nouvelles* de la troisième *Cena*, qui manquent dans le texte

(1) *Crusca* veut dire *son*. L'académie indiquait par là qu'elle se proposait de trier les expressions de la langue italienne, comme on sépare la farine du son.

italien. — L'abbé Domenico Moreni découvrit des *Eglogues* et d'autres poésies inédites de Grazzini, et les publia à Livourne, 1799, in-8°. Le même Moreni a donné à Rome *Orazioni alla croce di Grazzini, detto il Lasca;* Rome, 1622, in-8°. Grazzini fut l'éditeur du deuxième livre de *Poésies* du Berni, Florence, 1555, in-8°, et d'un recueil *De' tutti Trionfi, Carri, Mascherite o Canti carnabialeschi del tempo di Lorenzo de Medici a questo anno* 1559; Florence, 1559, in-8°. L. J.

Notizie dell' Accademia Fiorentina. — Biscioni, *Notice sur Grazzini*, en tête de son édition annotée des *Rime* de ce poëte; Florence, 1741, 2 vol. in-8°. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. V, p. 555; t. VI, p. 282; t. VIII, p. 452.

* **GRAZZINI** (*Giovanni-Paolo*), peintre de l'école de Ferrare, né dans la seconde moitié du seizième siècle, mort en 1632. Il exerça longtemps la profession d'orfèvre, et il était déjà avancé en âge quand les conseils de son ami, Carlo Bononi, l'engagèrent à se livrer à la peinture. Il avait près de cinquante ans quand il acheva pour la chapelle de la confrérie des Orfèvres un *Saint Éloi*, son premier tableau, qui fut jugé digne d'un grand maître et rappelle le style du Pordenone. Les tableaux moins importants qu'il peignit dans la suite furent dignes de cet étonnant début. E. B—N.

Baruffaldi, *Vite de' più insigni Pittori e Scultori Ferraresi.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres.*

GREATHEAD. *Voy.* GROSSETESTE.

GREATHEED (*Bertie*), auteur dramatique anglais, né en 1759, à Guy's Cliff, près de Kenilworth (comté de Warwick), mort le 16 janvier 1826. Homme du monde, riche et amateur des belles-lettres plutôt que littérateur de profession, il visita l'Italie, y fit partie de cette réunion de *dilettanti* si rudement flagellés par Gifford (*voy.* ce nom), et fournit son contingent au recueil publié sous le titre de *The Florence Miscellany*. A son retour il fit jouer avec un succès médiocre une tragédie intitulée : *The Regent*, publiée en 1788, in-8°. Le talent de MM. Siddons sauva seul cette pièce d'un échec, et l'auteur, découragé, renonça à la poésie; mais en cessant de cultiver les lettres, il ne cessa ni de les aimer ni de les encourager. Son fils unique, qui montrait pour le dessin et la peinture un grand et précoce talent, fut assassiné par une bande de voleurs près de Vicence en Italie, le 8 octobre 1804. Z.

Biographia dramatica. — Rose, *New general Biographical Dictionary.*

GREATOREX (*Thomas*), musicien anglais, né à North-Winfield, près de Chesterfield (comté de Derby), le 5 octobre 1758, mort le 18 juillet 1831. Il se rendit à Londres, en 1772, et reçut les leçons du docteur Cooke. En 1776, lors de l'établissement des concerts d'ancienne musique, il chanta dans les chœurs de cette institution; et il en fit partie jusqu'en 1780, époque où il accepta la place d'organiste de la cathédrale de Carlisle. Peu d'années après il voyagea en Italie, et étudia à Rome la musique vocale sous Santarelli. Il visita ensuite Naples, Florence, Venise, et revint en Angleterre en traversant la Suisse, l'Allemagne, la Belgique et la Hollande. A son retour en 1788, il s'établit à Londres comme professeur de musique. Il succéda à Bates, en 1798, comme directeur des concerts de l'ancienne musique du roi, et en 1819 il obtint la place d'organiste en chef de l'abbaye de Westminster. Greatorex ne fut pas seulement un habile musicien, il s'occupa aussi avec succès de chimie, de botanique et de physique; dans un voyage aux lacs du Northumberland, en 1819, il fit quelques expériences sur la manière de mesurer la hauteur des montagnes au moyen du baromètre. Ses observations sont le sujet d'un mémoire publié dans les *Philosophical Transactions*, et lui-même devint membre de la Société royale. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary.*

GREATRAKES (*Valentin*), chevalier *d'Alfane*, fameux thaumaturge anglais, né dans le comté de Waterford, en 1628, et mort en Irlande, vers 1700. A l'âge de treize ans il fut forcé, par suite des troubles civils qui agitaient l'Irlande, de quitter le collége de Dublin, pour suivre sa mère en Angleterre. Plus tard il combattit en Irlande contre les royalistes, et après le licenciement de son régiment, en 1656, il se retira dans son lieu natal, où il exerça plusieurs emplois, entre autres celui de juge de paix. Ayant perdu cet emploi lors du rétablissement de la dynastie des Stuarts, il retourna aux habitudes de retraite et de contemplation qui étaient innées en lui, et avaient fait les délices de sa jeunesse. Au milieu du recueillement d'une telle existence et du perfectionnement moral qu'elle procure, il crut éprouver une sorte d'inspiration et entendre une voix lui dire qu'il avait le don de guérir les écrouelles. Tourmenté plusieurs mois de suite de cette idée, il crut devoir y céder. Il toucha un scrophuleux, et le guérit. Ce succès ainsi que plusieurs autres lui donnèrent pleine confiance dans ses facultés curatives, ce qui contribua, dit-on, à les rendre plus puissantes encore. Trois ans après, en 1665, une fièvre épidémique ayant éclaté dans la contrée qu'il habitait, on le vit se multiplier sur tous les points, et arracher au mal une foule de malades, qu'il guérit par le simple attouchement. Ces prétendues guérisons ne tardèrent pas à éveiller l'attention des autorités locales. Il fut cité à la cour ecclésiastique de l'évêque de Hismore pour avoir pratiqué sans permission et prétendu agir par une inspiration du Saint-Esprit; les médecins surtout, jaloux de voir traiter sans diplôme les malades, figuraient au nombre de ses plus ardents accusateurs. Greatrakes fut condamné, et dut à l'avenir s'abstenir d'imposer les mains. Sur ces entrefaites il fut appelé en Angleterre auprès de la comtesse de Conway, qu'affligeait un mal de

tête invétéré. Il la guérit, et son voyage ne fut, dit-on, qu'un véritable triomphe. Partout où il passait les magistrats, prévenus par la renommée du don merveilleux du chevalier, le priaient de guérir les malades. Le roi voulut le voir, et lui accorda l'autorisation de se livrer à ses cures accoutumées. Il allait tous les jours dans un quartier de Londres, près d'un hôpital, et y guérissait une foule de malades, même des épileptiques ou des possédés. On raconte que ceux-ci en le voyant ou en l'entendant parler tombaient dans des convulsions singulières. Ces faits, qui frappaient l'imagination du vulgaire et semblaient révéler l'existence de vérités d'un ordre surnaturel, firent même dire à certains auteurs que Greatrakes avait la prétention de guérir de l'athéisme; mais il y eut à la cour comme à la ville des esprits railleurs et sceptiques qui se moquèrent de lui. L'un d'eux, le docteur Lloyd, lecteur de l'hospice de Charter-House, publia contre lui un pamphlet intitulé : *Wonders no miracles* (Les prodiges ne sont pas des miracles, ou Examen du don de guérir de M. V. Greatrakes); Londres, 1666, in-4°. Celui-ci répondit par une lettre adressée au célèbre Boyle, et intitulée : *Exposé succinct de la vie de V. Greatrakes et de plusieurs cures singulières qu'il a opérées;* Londres, 1666, in-4°. Boyle, en qualité de président de la Société royale de Londres, ainsi qu'une foule de savants médecins et de personnages recommandables s'empressèrent d'appuyer cette défense par des certificats et de disculper leur auteur de l'imputation de magie. L'un d'eux, le docteur Stubbe, publia même une apologie du nouveau thaumaturge. Greatrakes ne trouva pas seulement des contradicteurs en Angleterre. Saint-Évremond, du fond de la Hollande, en parla, dans une nouvelle intitulée *Le Prophète irlandais*, où il raillait et le prophète, et la crédulité du peuple et l'esprit de superstition. Greatrakes retourna en Irlande pour y passer dans la retraite le reste de sa vie. « C'était, dit Georges Rust (doyen de Conmor, puis évêque de Dromore en Irlande), un homme simple, aimable et pieux, étranger à toute fourberie. Il n'avait sur la religion aucune opinion erronée, et il était fort attaché aux rites de l'Église anglicane. J'ai passé trois semaines avec lui chez M. Conwayes, où j'ai eu l'occasion d'observer ses mœurs et de le voir guérir un grand nombre de maladies. Par l'application de sa main, il faisait fuir la douleur et la chassait par l'extrémité. L'effet était quelquefois très-rapide, et j'ai vu quelques personnes guéries comme par enchantement. Si la douleur ne cédait pas d'abord, il réitérait les frictions et faisait ainsi passer le mal des parties les plus nobles à celles qui le sont moins, et enfin jusqu'aux extrémités. Je puis affirmer, comme témoin oculaire, qu'il a guéri des vertiges, des maux d'yeux et des maux d'oreilles très-graves, des épilepsies, des ulcères invétérés, des écrouelles, des tumeurs squirrheuses et cancéreuses au sein. Je l'ai vu amener à maturité, dans l'espace de cinq jours, des tumeurs qui existaient depuis plusieurs années. »

Voici comment s'exprime le médecin Flaireclow à l'égard de Greatrakes : « Lorsqu'il a guéri quelqu'un, il ne s'en glorifie point; il se borne à lui dire : « Que Dieu vous conserve la santé; » et si on lui témoigne de la reconnaissance, il répond sérieusement qu'il faut uniquement remercier Dieu. Tous ceux qui l'ont connu admirent sa piété et sa modestie. Il se plaît surtout à donner des soins aux matelots et aux soldats malades par suite des blessures qu'ils ont reçues ou des fatigues qu'ils ont éprouvées à la guerre. » « J'ai vu, dit un autre médecin, Astelius, j'ai vu Greatrakes soulager à l'instant plusieurs douleurs par l'application de la main; je l'ai vu faire descendre une douleur depuis l'épaule jusqu'aux pieds, d'où elle sortait enfin par les orteils. Une chose remarquable, c'est lorsqu'il chassait ainsi le mal et qu'il était obligé de discontinuer, la douleur restait fixée dans l'endroit où il s'arrêtait, et ne cessait que lorsque, par de nouveaux attouchements, il l'avait conduite aux extrémités. Il guérissait les plaies en les touchant et en les mouillant quelquefois de sa salive. Quelquefois aussi ses cures n'étaient pas complètes, et dans certaines circonstances il ne réussissait pas. » Z. PIERART.

Joseph Glanville, *Seopsis scientifica*. — Peckliui, *Observationum Medicarum lib.* III. — Desmaiseaux, *Vie de Saint-Évremond*. — Saint-Évremond, *Œuvres*, t. II. — Deleuze, *Hist. critique du Magnétisme animal*, t. II.

GREAVES (*Jean*), en latin GRAVIUS, mathématicien et orientaliste anglais, né en 1602, à Colmore (Hampshire), mort en octobre 1652. Il apprit de son père, qui était ministre de Colmore, le grec et le latin, puis il se rendit à Oxford pour y achever ses études. Aggrégé au collége de Merton en 1624, il se fit recevoir maître ès arts en 1628, et deux ans plus tard fut nommé professeur de géométrie au collége de Gresham, à Londres (1630). Le désir d'étudier l'arabe et le persan le conduisit à Leyde, auprès de Golius. De là il passa à Paris, puis à Rome, où il s'occupa d'archéologie. Se proposant de faire un voyage en Orient, il retourna en Angleterre, pour s'y munir d'instruments de mathématiques. Ses frères l'assistèrent de leurs richesses, et lui donnèrent des livres imprimés à échanger contre des manuscrits; l'archevêque Laud lui confia un pouvoir discrétionnaire pour l'achat de livres et de médailles. Parti en 1637, Greaves se rendit d'abord à Constantinople, où il se mit en relation avec Cyrille Lucar. Ce patriarche des Grecs, non content de l'aider dans ses recherches bibliographiques, était sur le point de lui faire ouvrir la bibliothèque du Mont Athos, lorsqu'il fut étranglé, en 1638. Désespéré de cette catastrophe, le voyageur s'embarqua pour l'Égypte, où il ajouta à sa collection de livres grecs des manuscrits arabes et persans,

des pierres précieuses et des objets d'antiquités. Greaves mesura aussi avec soin les Pyramides. Rentré en Angleterre, il reprit ses fonctions au collége Gresham; mais les désordres dont Londres fut le théâtre durant les guerres civiles le forcèrent à s'enfuir de cette capitale. Il se retira à Oxford, où il fut papelé à occuper la chaire d'astronomie fondée par Savilius (14 novembre 1643). Son absence fournit aux républicains un prétexte pour le dépouiller de sa place au collége Gresham, et une occasion de frapper la royauté dans un de ses plus zélés partisans. Ses opinions lui attirèrent d'autres adversités. Il perdit la plus grande partie de ses biens et de sa bibliothèque, lorsque la ville d'Oxford tomba entre les mains des parlementaires, en 1646. Greaves alla vivre à Londres, où pressé, dit-on, par le besoin, il commença à publier ses ouvrages. Il avait eu le dessein de donner à sa patrie un calendrier analogue au calendrier grégorien; la chute des personnages favorables à cette réforme empêcha qu'il fût donné suite à ce projet. On a de lui : *Description of the roman foot and denarius* (Description du pied et du denier romains); Londres, 1647, in-8°. Ce traité, d'une exactitude remarquable, a été réimprimé avec des corrections dans les *Miscellaneous Works* de Greaves, éditées par Birck; Londres, 1737, 2 vol. in-8°; — *Pyramidographia* (Description des Pyramides), en anglais; ibid., 1648, in-8°, trad. en franç. dans les *Relations de divers Voyages* par Thevenot; — *Insigniorum aliquot stellarum Longitudines et Latitudines*, d'après les observations de Ouloug Beg. Ce mémoire se trouve à la suite de *J. Bainbrigii Canicularia*, ouvrage achevé et publié par Greaves; Oxford, 1648, in-8°; — *Anonymus Persa, De Siglis Arabum et Persarum astronomicis*; Londres, 1648, in-4°, texte accompagné de notes; — *Elementa Linguæ Persicæ*; ibid., 1649, in-4°, grammaire composée avant le voyage de l'auteur en Orient; — *Epochæ celebriores astronomis, historicis, chronologis Chataiorum, Syro-Græcorum, Arabum, Persarum, Chorasmiorum usitatæ, ex traditione Ulug Beigi, Indictæ*, en persan et en latin; ibid., 1650, in-4°, suivi de la description du Khorazm et du Mawarannahr par Aboulfeda, en arabe et en latin; ce dernier écrit se trouve aussi, avec la description de l'Arabie d'Aboulfeda, dans la *Collection des petits Géographes* par Hudson; — *Astronomica quædam ex traditione Shah Cholgii Persæ, una cum hypothesibus planetarum et cum excerptis quibusdam ex Alfergani elementis astronomicis, et alii Kushgii de Terræ magnitudine et sphærarum cœlestium a Terra distantiis*, avec des tables géographiques de Nasir ed-Din Thousi et de Ouloug-Beg; Londres, 1652, in-4°; — *Lemmata Archimedis*. Le texte grec de cet ouvrage est perdu, mais il en restait une version arabe, que Greaves traduisit et inséra avec des scholies arabes dans les *Miscellanea* de Forster; Londres, in-fol.; — *Sur la manière de faire éclore les œufs au Caire* (dans *Philosophical Transactions*, janvier et février 1677; — *Sur la Latitude de Constantinople et de Rhodes* (ibid., décembre 1685, et *Journal des Savants*, 1689, sept.). Greaves laissa en manuscrit un dictionnaire persan et la traduction complète de la Géographie d'Aboulfeda. E. BEAUVOIS.

Nicéron, *Mém.*, VIII, 287. — Smith, *Vitæ quorumdam eruditissimorum et illustrium Virorum*; Lond., 1707, in-4°. — Wood, *Athenæ Oxonienses*; Lond., 1721, 2 vol. in-fol.; 1818-1820, 4 vol. in-4°. — *Vie* par Birch, en tête de *Miscel. Works*. — Ward, *Gresham Professors*. — Chalmers, *The gener. Biogr. Dict.*

GREAVES (*Thomas*), orientaliste anglais, frère du précédent, né vers 1610, mort en 1676. Il entra, en 1627, comme étudiant au collége du Corpus-Christi à Oxford, en devint agrégé en 1636, et fut chargé l'année suivante de professer l'arabe en l'absence de Pocock. Pendant les années qui précédèrent la restauration, il fut recteur de Dunsby, dans le comté de Lincoln, et d'une autre cure près de Londres. En 1666 il obtint une prébende dans la cathédrale de Péterborough. Il était en correspondance avec plusieurs érudits de son temps, entre autres avec Selden et Wheelocke, professeur d'arabe à Cambridge. On a de lui : *De Linguæ Arabicæ Utilitate et præstantia, oratio Oxonii habita* 19 *julii* 1637; Oxford, 1637, in-4°; — *Observationes quædam in persicam Pentateuchi versionem*, imprimées dans le volume VI de la *Polyglot Bible*; — *Annotationes quædam in persicam interpretationem evangeliorum*; dans le même volume. On voit dans une lettre de Baxter que Greaves avait entrepris et poussé assez loin une réfutation du Coran. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — *Biographia Britannica*.

GREAVES (Sir *Édouard*), médecin anglais, frère des deux précédents, né à Croydon (comté de Surrey), vers 1615, mort en 1680. Il fut admis en 1634 au collége d'All Souls à Oxford, et se fit recevoir docteur en médecine en 1641. Deux ans après il obtint la chaire de premier professeur de médecine au collége de Merton. Pendant la guerre civile l'université se prononça pour la cause royale : Greaves, voyant cette cause perdue, quitta Oxford, et vint s'établir à Londres, où il fut admis dans le Collége des Médecins. Après la restauration, il devint médecin ordinaire de Charles II, qui le créa *baronet*. On a de Greaves : *Morbus epidemicus anni* 1643; *or the New Disease, with signs, causes, remedies*; Oxford, 1643, in-4°; — Traité sur une maladie épidémique appelée *Morbus campestris*, qui avait éclaté à Oxford pendant le séjour du roi Charles Ier; — *Oratio habita in ædibus Collegii Medicorum Londinensium*, 25 *julii* 1661, *die Harveii memoriæ dicato*; Londres, 1667, in-4°. Y.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

GRÉBAN. *Voy.* GRESBAN.

GREBBER (*Pierre*), peintre hollandais, né

à Harlem, vivait dans le milieu du dix-septième siècle. Il se distingua dans la peinture historique et dans le portrait. La plupart de ses tableaux sont restés dans les établissements publics de sa ville natale. Il a fait un certain nombre de bons élèves.

Sa sœur *Marie* peignait fort bien. Ses toiles se font surtout remarquer par l'exactitude des monuments représentés et la perspective des fonds.

A. DE L.

Descamps, *Vie des Peintres hollandais*.

GREBBER (*François*), peintre hollandais, fils du précédent, né à Harlem, vers 1595, étudia dans l'atelier de Roland Savary. Il a laissé un bon nombre de tableaux d'histoire et beaucoup de portraits de diverses dimensions. Toutes ses toiles sont heureusement touchées.

Carle van Mander, *Het Leven der doorluchtighe Nederlandtche en Hooghduytche Schilders*. — Descamps, *Vie des Peintres hollandais*, etc., t. I, p. 196, 274-275.

* **GREBNER** (*Paul*), astrologue et théologien allemand, était en 1552 pasteur à Magdebourg, puis directeur de l'école de Saint-Michel à Lunebourg. Il passa le reste de sa vie dans le Holstein. On jugera de ses tendances d'après les titres de ses ouvrages : *Paraphrasis elegiaca cantici Salom. et threnorum Jeremiæ*; — *Oda de conjunctione fidelium cum Christo*; — *Vaticinia de anti-Christi occidentalis et Mahometi orientalis interitu*; — *Conjecturæ vom neuen Sterne in der Cassiopea* (Conjectures sur la nouvelle étoile vue dans la constellation de Cassiopée); — *Weissagung von der grossen Veränderung des römischen Reichs* (Prédiction sur la grande révolution de l'empire romain); — *Sericum mundi filum*. W. R.

Möller, *Cimbria litterata*. — Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.

* **GRECCHI** (*Marcantonio*), graveur et peintre italien, de l'école de Sienne, vivait de 1595 à 1634. On ignore quel fut son maître, mais son style ferme, expressif et correct, rappelle la manière du Tiarini de Bologne. Dans sa jeunesse, il s'était adonné à la gravure au burin, et l'on a de lui une *Descente de croix* d'après Casolani; — *S. Ansano baptisant* et *La Madone avec saint Jean-Baptiste, saint Jean évangéliste et sainte Catherine de Sienne*, compositions de son invention. E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

GRECHETTO (Le). *Voy.* CASTIGLIONE (*Giovanni-Benedetto*).

GRECINUS. *Voy.* GRÆCINUS.

* **GRECO** (*Gennaro*), peintre de l'école napolitaine, vivait en 1670. Élève du P. Pozzi, il travailla surtout à Naples, et excella dans la peinture de perspective, d'architecture et d'animaux. Il mourut de la chute qu'il fit du haut d'un échafaud pendant qu'il peignait le plafond de l'église de Casal-di-Nola.

Orlandi, *Abbecedario*.

GRECO (*Gioachino*), dit *il Calabrese* ou *le Calabrois*, fameux joueur d'échecs, né dans le royaume de Naples, vivait en 1696. On ignore les particularités de son existence. Il parcourut l'Europe défiant les plus habiles joueurs d'échecs et gagnant toujours. Venu à Paris, il fit d'amples recettes et vers 1693 battit seul le duc de Nemours, Arnaud le Carabin et Chaumont, qui passaient pour les meilleurs joueurs d'échecs du temps et tinrent partie contre lui. Greco avait composé en italien un traité du jeu d'échecs, qui fut traduit sous le titre de *Le Jeu des Eschets*; Paris, 1696, 1713, 1714, in-12. Cet ouvrage a été reproduit en plusieurs langues et se trouve dans les anciens recueils des jeux; plus tard il fut remplacé par celui de Philidor (*voy.* DANICAN). L—z—E.

Le Mercure galant, décembre 1693. — Quérard, *La France littéraire*.

* **GRECO** (*Paolo*), peintre napolitain, vivait au commencement du dix-septième siècle. Son plus beau titre de gloire est d'avoir été le premier maître de son neveu Salvator Rosa.

E. B—N.

Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*. — Lady Montague, *Salvator Rosa*.

GRÉCOURT (*Jean-Baptiste-Joseph* WILLART DE), poëte français, né à Tours, en 1683, mort dans la même ville, le 2 avril 1743. Il descendait, dit-on, d'une noble famille écossaise, qui, par suite de revers de fortune, était venue s'établir en France. Le crédit de son oncle, ecclésiastique estimé, sous la direction duquel il avait fait de bonnes études à Paris, lui fit obtenir, dès l'âge de treize ans, un canonicat dans l'église de Saint-Martin de Tours. Après son retour dans cette ville, où sa mère, devenue veuve, occupait la place de directrice des postes, le jeune abbé Grécourt voulut s'y livrer à la prédication, et trouva moyen de faire de son premier sermon un premier scandale; il l'avait en effet rempli d'allusions satiriques contre plusieurs des dames de la ville, et l'on s'aperçut dès ce moment que cet abbé mondain était peu fait pour monter dans la chaire chrétienne.

Grécourt retourna dans la capitale, où on lui procura ce qu'on appelait alors une chapelle, véritable sinécure ecclésiastique, qui lui laissait tout le temps de se livrer à cette vie épicurienne pour laquelle il était né, et de composer des contes et des vers grivois pour l'amusement de ses sociétés et de ses protecteurs. Son premier Mécène fut le maréchal duc d'Estrées, qui le menait souvent avec lui aux états de Bretagne, pour se distraire des ennuis de la représentation. Il en trouva ensuite un autre dans le duc d'Aiguillon, qu'il accompagnait tous les ans, pendant la belle saison, à son château de Véret. Là se réunissait une société tout à fait dans les goûts du voluptueux seigneur et de l'abbé libertin, qui était l'Anacréon ou l'Horace, tant soit peu cynique, de cette réunion. Aussi avait-il coutume d'appeler Véret son *Paradis terrestre*. La table et les conquêtes faciles furent toujours les deux muses de Grécourt. Ce fut

pour obtenir les faveurs d'une belle chapelière de la place Maubert, qui se donnait les airs d'être janséniste, qu'il composa contre les jésuites le petit poëme de *Philotanus*, badinage assez ingénieux, dont Voltaire n'eût pas désavoué certains vers. Quelques années après, épris de la femme d'un cordonnier qui en voulait aux jansénistes, notre poëte abbé, girouette littéraire et religieuse, attaquait ces derniers à leur tour. En dépit de tous ses vices, Grécourt avait du moins une vertu : exempt de toute ambition, il refusa des offres brillantes qui lui furent faites par le contrôleur général Law, compatriote de sa famille; il composa à cette occasion l'apologue intitulé *Le Solitaire et la Fortune*, à la fois la plus décente et la meilleure de ses poésies fugitives. Heureux par son caractère gai et insouciant, surtout par l'avantage d'avoir vécu dans un siècle qu'il pouvait dire, comme *le Mondain* du poëte de Ferney, *tout fait pour ses mœurs*, l'abbé de Grécourt vit sa carrière de plaisirs se terminer à cinquante-neuf ans. Ses poésies, presque toutes très-libres, qu'il avait eu la prudence de ne point livrer à l'impression pendant sa vie, furent pour la première fois réunies en 2 volumes in-12 en 1747; il en parut ensuite plusieurs autres éditions, en 4 volumes du même format. Les meilleures sont celles de 1762 et de 1764; toutefois on y a inséré, comme dans toutes les autres, diverses pièces de Voltaire, de Bernard, etc., attribuées à tort à Grécourt. Ses contes sont souvent plus orduriers que plaisants, et il n'a pas même su respecter la chaste muse de la Fable, dont La Fontaine et tous ses disciples n'avaient point outragé la pudeur. Ses vers ont en outre le défaut d'être remplis de négligences et d'incorrections; parfois, cependant, on y trouve de la facilité et du naturel. Si les écrits de l'abbé de Grécourt n'ont pas été complétement ensevelis dans l'oubli, c'est parce que ce sont des témoignages curieux de la licence de son époque. [M. OURRY, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Desessarts, *Siècles littéraires*.

GREDING (*Jean-Ernest*), médecin allemand, né à Weimar, en 1718, mort le 27 février 1775. Son père était perruquier, et lui-même exerça d'abord cet état, jusqu'à ce que, admis à l'école de Greitz, il se voua à l'étude de la médecine. En 1737, après un séjour à l'université de Iéna, il alla à Leipzig, où il soutint, sous la présidence de Ludwig, cette thèse : *An fluidum nerveum nutriri possit?* et obtint du médecin pensionné de la ville, Hartranft, la permission de traiter les malades de l'hôpital. Il défendit en 1742 une seconde thèse, sous la présidence de Teichmeyer : *De Cadaveris Inspectione*, qui lui valut le titre de docteur. Pendant seize ans il remplit dès lors la place de médecin de la prison de Waldheim. Il a publié dans les *Adversaria medico-practica* de Ludwig les observations qu'il avait eu l'occasion de faire, et un grand nombre de mémoires. Ses œuvres complètes ont été réunies sous le titre allemand : *Sæmmtliche Schriften*; Greitz, 1790-1792, 2 vol. in-8°.

W. R.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.* — *Biographie médicale*.

* **GREELEY** (*Horace*), publiciste américain, né à Amherst (New-Hampshire), le 3 juin 1811. A quatorze ans il fut mis dans un atelier de peinture. En 1834 il s'associa à Jonas Winchester, et publia avec lui le *New-Yorker*, journal hebdomadaire, littéraire et scientifique. En 1841 il commença la publication de *New-York Tribune*, qui eut un succès immense. En 1848 il fut choisi pour remplir une vacance dans le trentième congrès; en 1851 il visita l'Europe, et donna un résumé de ses observations dans une série de lettres publiées dans le *New-York Tribune*. Ces lettres réunies à d'autres morceaux littéraires ont été publiées séparément, sous le titre de *Hints towards the reform*.

M. GAUDIN.

Men of the Time.

GREEN (*Matthieu*), poëte anglais, né en 1696, mort en 1737. Il descendait d'une bonne famille de dissidents. Il occupait une place dans la Custom-House (administration de douanes), et ne cultivait la poésie que dans ses moments de loisir. Il n'avait pas reçu grande instruction, et savait à peine le latin. Il pensait fort librement en matière de religion, quoiqu'il eût été élevé parmi des dissidents exacts et formalistes. Son ouvrage le plus connu est un petit poëme original et spirituel intitulé *Le Spleen*. Green le composa par morceaux détachés, et ne l'aurait jamais achevé sans l'insistance de son ami Glover. Celui-ci le fit imprimer en 1737, peu après la mort de l'auteur. *Le Spleen* et quelques autres poésies de Green furent insérés dans la *Collection* de Dodsley; Cadell et Davies en donnèrent, en 1796, une élégante édition avec de belles gravures, et un *Essai* sur l'auteur par Aikin.

Z.

Johnson et Chalmers, *English Poets*, 1810. — Rose, *New Biographical Dict.*

GREEN (*Jean*), prélat anglais, né vers 1706, à Beverley (Yorkshire), mort à Bath, le 25 avril 1779. Il fit ses études au collége Saint-John à Cambridge, et y fut reçu agrégé en 1730. Il obtint peu après la cure de Hingeston. En 1744 Charles, duc de Somerset, chancelier de l'université, le choisit pour son chapelain, et lui donna en 1747 le rectorat de Borough Green, près de Newmarket. Nommé successivement professeur royal de théologie en 1748, maître du collége Benet en 1750, doyen de Lincoln en 1756, il fut placé sur le siége épiscopal de Salisbury en 1761. Cette dignité lui ouvrit la chambre des pairs. En 1772, dans la discussion du bill adopté par la chambre des communes pour relever les dissidents de certaines incapacités légales, l'évêque de Salisbury fut le seul membre de la chambre haute qui votât en faveur de cette loi. Un grand savoir classique et une rare libéralité de sentiments distinguèrent Green parmi

les prélats de son temps. On a de lui deux lettres adressées en 1767, l'une à M. Berridge, l'autre à M. Whitefield : *On the Principles and Practices of the Methodists*. Il publia en 1750, sous le voile de l'anonyme : *The Academic, or a disputation on the state of the University of Cambridge*. Il fut un des auteurs des *Athenian Letters*, publiées par le comte de Hardwicke; 1798, 2 vol. in-4°. Z.

Chalmers, *General Biographic. Dictionary*.

GREEN (*Thomas*), littérateur anglais, né à Ipswich, en 1770, mort le 4 janvier 1825. Il reçut une éducation spécialement dirigée vers l'étude de la jurisprudence, et débuta même au barreau; mais sa grande fortune et ses relations avec le monde élégant le décidèrent bientôt à quitter la profession d'avocat, pour cultiver librement la littérature. Ses ouvrages contiennent de profondes recherches, des réflexions judicieuses, et sont écrits d'un style vif et original. On a de lui : *The Micthodian, a Poetical Olio*; Londres, 1798, in-12; — *An Examination into the leading principles of Godwin's Inquiry concerning poetical justice*; Londres, 1798, 1799, in-8°; — *Extracts from the Diary of a Lover of Literature*; Ipswich, 1810, in-4°. Z.

Gentleman's Magazine.

GREEN (*Jean-Richard* GIFFORD), écrivain politique et historien anglais, né en 1758, mort en 1818. Il étudia d'abord la jurisprudence; mais ayant dissipé sa petite fortune, il fut obligé de quitter l'Angleterre, et d'aller vivre sur le continent, sous le nom de Gifford, qu'il porta toujours depuis. Il retourna dans sa patrie en 1788. Lorsque éclata la révolution française, il employa sa plume à la défense de l'Église et de l'État. Il fut un des fondateurs du *British Critic*, et fut mis, en 1806, à la tête de l'*Anti-Jacobin Review*. Le gouvernement anglais récompensa les services de Green par une pension et une place dans la police. On a de lui : *The Reign of Louis XVI, and complete history of the french revolution*; Londres, 1794, in-4°; — *The History of France, from the earliest times to the end of the revolution*; Londres, 1795, 5 vol. in-4°; — *A Residence in France in the years 1792, 3, 4 and 5*; Londres, 1797, 2 vol. in-8°; — *A History of the political life of the right honourable William Pitt*; Londres, 1809, 3 vol. in-4°, 6 vol. in-8°. Z.

Annual Biography.

GREEN (*Valentin*), graveur anglais, né, dans le comté de Warwick, en 1739, mort en 1813. Son père, qui le destinait à la carrière judiciaire, l'avait placé chez un attorney; mais la vocation du jeune homme l'entraîna chez un obscur graveur de Worcester. Il en sut bientôt plus que son maître, et se rendit en 1765 à Londres, où il pratiqua avec beaucoup de succès la gravure à la manière noire. Ses planches d'après les peintures de sir Joshua Reynolds et les tableaux de la galerie de Düsseldorf sont bien connues, et le placent parmi les premiers graveurs anglais en mezzo-tinto. Outre ses productions artistiques, Green a laissé : *Survey of the City of Worcester*; 1764, in-8°; — *Review of the polite Arts in France under Louis XIV, compared with their present state in England*; 1783, in-4°; — *The History of the City of Worcester*; 1796, 2 vol. in-4°. Green était membre de l'Académie royale. Z.

Bryan, *Dictionary of Painters*. — Gorton, *General Biographical Dictionary*.

GREENE (*Robert*), littérateur anglais, né à Norwich, vers 1560, mort le 5 septembre 1592. Après avoir d'abord voyagé sur le continent, et pris des grades universitaires à Oxford et à Cambridge, il embrassa la carrière ecclésiastique; mais quoique marié et père de famille, étant venu à Londres, il se livra à une conduite des moins édifiantes : son patrimoine fut bientôt dissipé; il chercha des ressources dans sa plume, et composa rapidement des écrits en vers et en prose, qui lui rapportèrent des sommes assez fortes. Elles furent presque aussitôt follement dépensées, et Greene finit par se trouver malade et ruiné sans ressources. Il se repentit alors, mais un peu tard, et il publia comme signe d'amendement un livre intitulé : *Groutsworth of wit parchased at a Million of Repentance* (Du plaisir pour un denier payé par un million en repentir); 1592, 1621, 1629. L'auteur fut, dit-on, emporté par une indigestion, ce qui permet de croire qu'il revint promptement à ses habitudes d'intempérance. Voici les titres de ses principaux ouvrages : *The Historie of Orlando Furioso*; Londres, 1594, 1599, in-4°; — *The comical History of Alphonsus king of Aragon*; Londres, 1599, in-4°; — *The Scottish History of James the Fourth, slain at Flodden*; 1598, in-4°; — *The honorable Historie of frier Bacon and frier Bonguy*; Londres, 1594, 1640, in-4° (réimprimé dans le recueil des *Old Plays*, édité par Dodsley); — *The pleasant conceited Comedie of George Greene, the Pinner of Wakefield*, 1599 (insérée dans le même recueil, t. III, p. 1); — *A most pleasant Comedy of Mucedorus and Amadine*; 1611, 1619, 1663, 1668; — *The Repentance of R. Greene*; 1592, in-4°; — *Never too late, or a powder of experience sent to all youthfull gentlemen*; 1590, 1600. Les œuvres dramatiques de Greene ont été recueillies par Al. Dyce, qui y a joint une introduction et des notes, Londres, 1831, 2 vol. in-8°, mais qui n'a point voulu reproduire toutes les œuvres de cet auteur trop fécond; les bibliographes anglais en ont compté une cinquantaine; on y remarque, à cause de leurs titres bizarres : la *Planetomachie; Jamais trop tard, ou adieu à la folie; La Paire de Tourterelles*, etc. Il y a de l'imagination, une grande facilité, et parfois de la gaieté dans ces ouvrages; ils sont utiles pour la connaissance des mœurs

de l'époque, mais le style en est négligé et les idées se ressentent un peu trop « des lieux que fréquentait l'auteur ». Devenus fort rares pour la plupart, et payés fort cher par les bibliophiles anglais, qui les recherchent avec avidité, les écrits de Greene sont à peu près inconnus hors de la Grande-Bretagne. G. B.

Collier, *The History of English dramatic Poetry*, t. III, p. 147. — Haslewood, *British Bibliographer*, t. IV, et *Censura litteraria*, t. VII et VIII. — Drake, *Shakespeare and his times*, p. 237. — D'Israeli, *Calamities of Authors*, vol. II. — Dibdin, *Library Companion*, p. 891.

GREENE (*Thomas*), prélat anglais, né à Norwich, en 1658, mort en 1738. Élève puis professeur au collége Benet à Cambridge, il fut nommé en 1695 curé de Minster (île de Thanet), et en 1708 archidiacre de Canterbury. Georges Ier, à son avénement, le choisit pour un de ses chapelains, et il lui donna en 1721 l'évêché de Norwich. Greene fut transféré deux ans plus tard sur le siége épiscopal d'Ely. On a de lui : *The sacrament of the Lord's supper explained to the meanest capacities*; Londres, 1710, in-12; ce traité est sous la forme d'un dialogue familier entre un ministre et son paroissien; — *The Principles of Religion explained for the instruction of the weak;* Londres, 1726, in-12; — *Four Discourses on the four last Things, viz Death, Judgment, Heaven, and Hell;* Londres, 1734, in-12. Z.

Chalmers, *New general Biographical Dictionary*.

GREENE (*Maurice*), musicien anglais, né à Londres, en 1696, mort à Londres, le 1er septembre 1755. Il fit ses premières études musicales dans le chœur de Saint-Paul, sous la direction de King, et reçut aussi les leçons de Richard Brind, organiste de cette cathédrale. Il n'avait pas encore vingt ans lorsqu'il fut nommé organiste de Saint-Dunstan à Londres. Il succéda en 1718 à Brind, et obtint en 1726 la place d'organiste et de compositeur de la chapelle royale. Il fut reçu docteur en musique à Cambridge, et nommé bientôt après professeur de cet art à la même université. En 1750 il se retira dans un beau domaine que lui avait laissé son oncle paternel. Il résolut de réunir et de publier une collection de la meilleure musique religieuse anglaise; mais sa santé, qui déclinait rapidement, l'empêcha d'exécuter ce projet; il en remit les matériaux à son ami et disciple le docteur Boyce, qui termina ce remarquable ouvrage. Greene écrivit pour l'Église et le théâtre; mais des critiques sévères prétendent que ses *Opéras* sont des psalmodies, et que ses *Antiennes* sont de la musique de théâtre. Z.

Hawkins, *History of Music*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

GREENE ou **GREEN** (*Nathanael*), général anglo-américain, né à Warwick (Rhode-Island), le 27 mai 1742, mort le 19 juin 1786. Ses parents étaient quakers, et son père fabriquait des ancres de navire. Toute la partie de sa vie antérieure à l'insurrection est restée obscure. On sait cependant qu'il apprit le latin sans maître, et que dans son enfance il aimait à lire les histoires militaires. Nommé en 1770 membre de l'assemblée de Rhode-Island, il ne se contenta pas des fonctions de législateur, et après la bataille de Lexington, il accepta, au grand scandale des autres quakers, le commandement du contingent fédéral de Rhode-Island. On lui confia, vers la fin de mai 1775, trois régiments, et il reçut le titre de général de brigade. Il conduisit ses soldats à Boston, rendez-vous général des milices américaines, et gagna bientôt la confiance du commandant en chef Washington. Promu en 1776 au grade de major général, il se distingua aux combats de Trenton et de Princeton. Il commanda en 1777, à la bataille de Germantown, l'aile gauche de l'armée américaine, et en 1778 il devint quartier-maître général. En 1780, il succéda à Gates (*voy.* ce nom) dans le commandement de l'armée américaine de la Caroline du Sud. Gates venait de se laisser battre complétement par Cornwallis. Greene trouva les soldats qui lui étaient confiés dans un état déplorable, sans discipline, sans armes, sans vêtements, sans vivres. A force d'activité, il mit son armée sur un assez bon pied, et pendant les derniers mois de 1780 il resta sur la défensive. Le 17 janvier 1781, il eut avec un détachement anglais un engagement heureux, mais qui attira sur lui toutes les forces de Cornwallis. Greene, se voyant très-inférieur en nombre, se décida à se mettre à couvert derrière la rivière Dan. Sa retraite fut exécutée avec autant d'habileté que de bonheur, et Cornwallis rentra dans ses cantonnements. Greene ne l'y laissa pas tranquille. Avec cinq mille hommes de nouvelles recrues, il attaqua les Anglais, moins nombreux, mais tous vieilles troupes. La bataille livrée à Guilford le 7 février fut acharnée et indécise. Les Anglais, qui dans leurs rapports s'attribuèrent la victoire, se retirèrent peu de jours après. Au lieu de les poursuivre dans la Caroline du Nord, Greene pénétra dans la Caroline du Sud, et marcha sur Camden, où il combattit lord Rawdon le 27 avril. La victoire sembla d'abord favoriser les Américains; mais la défection de deux compagnies entraîna la défaite de toute l'armée. Greene se retira en bon ordre, et parvint à empêcher lord Rawdon de recueillir les fruits de la victoire. Les mois suivants se passèrent en marches et en contre-marches, qui n'amenèrent pas de résultats et découragèrent l'armée américaine. On conseillait à Greene de se retirer en Virginie; il s'y refusa, et résolut de tenter un grand coup propre à relever sa propre réputation et le moral de son armée. Il rallia ses forces dispersées, atteignit les Anglais à Eutaw-Springs, dans la Géorgie, le 7 septembre, et remporta un avantage éclatant. Les Anglais se replièrent sur Charlestown, qu'ils évacuèrent bientôt après. Le congrès fit frapper une médaille d'or en l'honneur de Green. La victoire d'Eutaw-Springs termina la guerre dans la Caro-

line du Sud. Greene n'eut plus affaire qu'à des difficultés intérieures, qu'il surmonta par sa fermeté. A la conclusion de la paix, en 1783, Greene retourna à Rhode-Island, et y recueillit de nombreux témoignages de l'admiration publique. En 1785 il abandonna entièrement les affaires, et se retira dans ses terres en Géorgie, au sein de sa famille. Il y mourut, l'année suivante. Le congrès lui fit élever un monument au lieu même des séances du gouvernement fédéral. Greene fut un des premiers généraux de la guerre de l'indépendance. Exact, sévère même dans le maintien de la discipline, il ne s'en montra pas moins toujours humain. Il était l'ami intime de Washington, qui déplora amèrement sa mort prématurée. Z.

Caldwell, *Life and campaigns of general Greene*; Philadelphie, 1819, in-8°. — William Johnson, *Life and Correspondence of general Greene*; Charles-Town, 1822, 2 vol. in-4°. — H. Lee, *The Campaign of* 1781 *on the Carolinas, with remarks historical and critical on Johnson's Life of Greene, to which is added an appendix of original documents relating to the history of the revolution*; Philadelphie, 1824, in-8°. — G. Greene, *Life of Nathanael Green*, dans l'*American Biography* de Sparks, seconde série, t. X; Boston, 1848, in-12.

GREENE (*Édouard-Barnaby*), traducteur anglais, né vers 1740, mort en 1788. Il fut élevé au collége de Benet à Cambridge, et vécut pauvrement du produit de ses ouvrages. On a de lui des traductions d'Anacréon, 1768, de plusieurs odes de Pindare, 1778, d'Apollonius de Rhodes, 1781, et une paraphrase de Perse, 1779, in-8°. Il a aussi publié des *Poetical Essays*, 1772, in-8°, et quelques opuscules sans importance. Z.

Rose, *New General Biographical Dictionary*.

* **GREENE** (*Georges-Washington*), historien américain, né le 8 avril 1811, à East-Greenwich (Rhode-Island). Nommé consul des États-Unis à Rome, il occupa ces fonctions de 1837 à 1845, et obtint, à son retour en Amérique (1847), la chaire de littérature moderne à l'université de Brown. On a de lui : *Historical Studies* (Études historiques); New-York, 1850, in-8°; collection d'articles insérés dans plusieurs revues, et qui ont pour sujet : Pétrarque, Machiavel, Manzoni, la Réforme, etc.; — une édition des *Œuvres d'Addison*; 1854, 5 vol.; — *Life and Writings of Nathaniel Greene* (Vie et Correspondance du général Greene); 1855-6, in-8°. P. L—Y.

Cyclopædia of American Literature.

GREENVILLE (Sir *Richard*), navigateur anglais, l'un des premiers colonisateurs de la Virginie, né en 1540, dans l'ouest de l'Angleterre, tué en 1588. Il était d'une des premières familles d'Angleterre et beau-frère du célèbre Walter Raleigh. A peine âgé de seize ans, Richard Greenville combattait comme volontaire en Hongrie contre les Turcs. A son retour, il obtint un commandement dans les troupes employées à soumettre l'Irlande, et, malgré son jeune âge, fut nommé *sheriff* de Cork; en 1571 il fut élu représentant au parlement par le comté de Cornwall, dont il devint le principal magistrat (*high sheriff*). Walter Raleigh avait formé le projet de former une colonie dans le Nouveau Monde, et malgré la fin déplorable de sir Humphry Gilbert (*voy.* ce nom), il sollicita et obtint de la reine Élisabeth de nouvelles lettres patentes qui l'autorisaient à faire des découvertes en Amérique et lui accordaient la possession de tout le territoire non occupé par aucun peuple chrétien et situé entre les 33e et 40e degrés de lat. C'est l'espace compris aujourd'hui depuis Charleston dans la Caroline du Sud jusqu'à Philadelphie en Pensylvanie. Richard Greenville s'associa à l'entreprise de Raleigh, et une première expédition, sous la conduite des capitaines Philipp Amidas et Arthur Barlow, partit de la Tamise le 27 avril 1584; elle revint heureusement le 15 septembre suivant, après avoir exploré la côte nommée par les indigènes *Wingandacoa* (1). Les navigateurs ramenèrent deux Indiens, qu'ils présentèrent à la reine, et firent de leur découverte un tableau enchanteur. Par une exagération de flatterie, la contrée nouvelle reçut le nom de *Virginie*, en l'honneur du célibat de la souveraine (2). Le succès de cette expédition détermina Richard Greenville à en conduire lui-même une seconde; cette fois on devait tenter un essai de colonisation. Une flottille de sept petits navires fut préparée en conséquence et munie de tout ce qui pouvait être nécessaire à un premier établissement. Outre des équipages nombreux et habiles, elle portait cent huit colons. Ralph-Lane devait prendre le gouvernement de la colonie; Thomas Hariot était l'historiographe de l'expédition; With devait peindre les objets d'histoire naturelle et les principaux sites; parmi les officiers se distinguait Thomas Cavendish, qui s'illustra par ses voyages autour du monde. Greenville partit de Plymouth le 9 avril 1585. Il releva les Canaries le 14 suivant, le 7 mai La Dominica, et le 12 atterrit à Porto-Rico. Il fit descendre son monde, et se fortifia pour construire une pinasse. Les Espagnols lui ayant refusé des vivres, il s'empara de deux de leurs frégates. Il passa ensuite à Hispaniola (depuis Saint-Domingue et aujourd'hui Haïti); il y fut mieux reçu. Après s'être ravitaillé, il reprit la mer, et jeta l'ancre le 26 juin sur l'île Wokoken, située au sud de l'entrée d'Occakock. Il débarqua ensuite sur la terre ferme, et découvrit, vers le milieu de juillet, les villages indiens nommés *Aguascogok*, *Pomésok* et *Secotan*, aux environs du grand lac de *Paquipe*. Il sympathisa d'abord avec les habitants; mais un d'entre eux lui ayant dérobé une tasse d'argent, le 25 août, il fit brû-

(1) La partie découverte par Amidas et Barlow est à l'embouchure du Roanoke dans la baie formée par le cap Look-Out et le cap Hatteras. Ce territoire fait aujourd'hui partie de la Caroline du Nord.

(2) Quelques géographes affirment que le nom de *Virginie* ne fut que la corruption du nom indigène *Virgina*, dont se servaient les Indiens pour désigner leur pays.

ler Aguascogok, ravagea les champs, brûla les récoltes. Cette sévère répression, exercée sur tous lorsqu'un seul était coupable, lui aliéna l'esprit des Indiens de ces parages, qui renoncèrent à toute relation amicale avec les Anglais. Greenville se rendit alors au cap *Hatteras ;* il y fut visité par Granganimeo, frère de Wingina et fils d'Ensenore, souverains de l'île Wokoken et de vastes territoires sur le continent. Granganimeo était chef d'un petit village sur l'île de Roanoke (plus tard *Moratuck*), près de l'entrée de la source d'Albermale. Ses cabanes étaient en cèdre et entourées de palissades. Il accueillit les étrangers d'une façon très-hospitalière, et leur présenta sa famille. Tout annonçait parmi ses peuplades une certaine aisance et un commencement de civilisation (1). Elles connaissaient le trafic et ses lois naturelles. Les Indiens apportèrent à Greenville des peaux, du corail et plusieurs sortes de bois de teinture, contre lesquels ils échangeaient loyalement des produits européens. Ils recherchaient surtout la vaisselle d'étain ou de cuivre. Cependant lorsque Granganimeo était présent le commerce cessait. Il semblait s'en être réservé le monopole, de connivence avec quelques autres chefs, qui se distinguaient par une plaque de cuivre rouge fixée sur la tête. Il faisait connaître chaque fois son arrivée par autant de feux qu'il avait de pirogues, et faisait déposer les armes de tous ses guerriers avant d'entrer en conférence. Durant tout le séjour de Greenville, cet amiral reçut chaque jour gratuitement du prince indien une paire de daims, des lièvres, des lapins et du poisson, quelquefois des melons, des concombres, des pois et autres légumes. Parmi les productions du pays se trouvait le tabac (*nicotiana tabacum*), dont les indigènes apprirent les divers usages aux Anglais. Les Indiens le considéraient comme une sorte de panacée.

Greenville laissa sur l'île Roanoke les cent huit colons qu'il avait sur ses navires, et les plaça sous les ordres de Ralph Lane, avec l'ordre et les moyens de reconnaître le pays et d'y former un établissement. Il mit ensuite à la voile le 25 août 1585. Durant sa traversée il rencontra un navire espagnol richement chargé, et ne put résister au désir de s'en emparer; il arriva heureusement à Plymouth avec sa prise, le 18 septembre.

A son départ, Greenville avait promis aux colons un prompt retour : il tint parole, et dès 1586 il jetait l'ancre sur l'île de Roanoke avec trois navires. Mais il n'y trouva aucun de ceux qu'il avait laissés l'année précédente. La guerre s'était élevée entre Wingina et les Anglais. Le chef indien avait été battu et tué. A la suite des hostilités Ralph Lane, pressé par la famine, avait dû profiter de l'arrivée de Francis Drake (*voy.* ce nom) pour embarquer les colons et abandonner la Virginie. Malgré ce triste résultat, Greenville laissa quinze hommes (1) dans l'île de Roanoke, pour en garder possession, avec des provisions suffisantes pour un an ; ce fut le véritable noyau de la colonisation virginienne, qui fut ravitaillée l'année suivante par John White (*voy.* ce nom).

Lors de la guerre contre l'Espagne et de la mise en mer de la fameuse *Armada* (1588), Greenville fut nommé membre du conseil de défense de sa patrie et quelque peu après promu au grade de vice-amiral. En cette qualité il prit le commandement de cinq bâtiments de guerre destinés à intercepter un riche convoi espagnol arrivant des Indes occidentales. La flotte espagnole fut rencontrée en vue des Açores. Elle se trouva composée de 53 voiles portant environ dix mille marins ou combattants. Néanmoins, Greenville résolut de s'ouvrir un passage au milieu des ennemis, et donna le signal de l'attaque. Il était alors trois heures de l'après-midi : le vaisseau de Greenville fut aussitôt accosté par l'amiral espagnol et quatre autres bâtiments; cependant, le lendemain au lever du jour il combattait encore, après avoir repoussé quinze abordages. Deux des navires espagnols étaient coulés, les deux autres se perdirent en cherchant à gagner Saint-Michel. Greenville, blessé dès le commencement de l'action, avait voulu se faire panser sur le pont; une balle lui traversa le corps pendant l'opération. Il fut descendu dans la cabine, et le chirurgien qui le soignait fut tué à ses côtés. Greenville s'entêtait néanmoins à couler plutôt que d'amener pavillon : les débris mutilés de son équipage acceptèrent l'offre de quartier que leur firent les Espagnols, émerveillés d'une telle défense. L'amiral anglais fut transporté sur un navire ennemi, le sien coulant bas; il y fut traité honorablement et reçut tous les soins qu'exigeait sa position; mais il mourut trois jours après. Les derniers mots qu'il prononça furent en langue espagnole : « Je meurs l'esprit content et paisible, car je termine ma carrière en brave, mourant pour mon pays, ma

(1) « La femme de Granganimeo, écrit Thomas Hariot, était petite, mais très-bien faite et d'une timidité remarquable. Elle portait une longue robe de peau, retenue autour des reins par une ceinture; son front était orné d'un bandeau de corail ; à ses oreilles étaient suspendues des boucles en perles de la grosseur de gros pois, et qui tombaient jusqu'au milieu du corps; les pendants d'oreilles des autres femmes étaient en cuivre. Le costume des hommes était semblable à celui des femmes, mais celles-ci avaient les cheveux longs d'un côté seulement, tandis que les hommes les avaient également longs des deux côtés. Leur peau était d'une couleur cuivrée et leur chevelure noire. Cependant les cheveux de quelques enfants étaient d'un beau châtain. Leur langage était harmonieux, leurs gestes élégants. Les repas qu'ils offrirent à Greenville et à ses marins se composaient de venaison, de poissons grillés, de racines et de fruits. Les femmes lavaient les pieds et même les vêtements de leurs hôtes. » Tels étaient les premiers habitants de la côte est de l'Amérique septentrionale, race aujourd'hui anéantie ou du moins complétement transformée.

(1) Quinze hommes selon Hackluyt, suivant Smith cinquante. Ce dernier chiffre semble le plus probable, si l'on considère surtout l'état de guerre où se trouvait la colonie.

reine, ma religion et l'honneur. J'ai l'assurance de laisser derrière moi la réputation d'avoir agi comme devait le faire un vaillant soldat! »

Alfred DE LACAZE.

Smith, *Virginia*, liv. Ier. — Hackluyt, *Voyages*, vol. III, p. 246-285. — De Bry, *Historia Novi Orbis*, pars Ia. — Hariot, *The first Voyage made to the coast of America*. — Lediard, *Histoire navale d'Angleterre*, vol. I, liv. II, ch. XXII. — Short, *Account of the first Settlements in Virginia*. — Hazard, *State Papers*, vol. I. — Chalmers, *Annals*, liv. Ier, ch II. — Rose, *Biographical Dictionary*. — *Biographia Britannica*.

GREENVILLE (Sir *Bevil*), officier anglais, petit-fils du précédent, né en 1596, mort le 5 juillet 1643. Il fit ses études à Oxford, et adopta avec ardeur les principes religieux et royalistes qui dominaient dans cette université. Entré au parlement, il s'y montra dévoué à la cause de Charles Ier, et suivit ce prince dans l'expédition d'Écosse en 1638. Lorsque la guerre civile éclata, il eut un commandement dans l'armée royale, et se distingua à la bataille de Stratton, où les parlementaires furent vaincus. Il fut tué quelque temps après, dans un engagement à Lansdown près de Bath. Clarendon a fait de lui un magnifique éloge. Son descendant, lord Lansdowne, lui éleva un monument à l'endroit où il avait été tué. Z.

Clarendon, *History of the Rebellion*. — *Biographia Britannica*.

GREENVILLE (*Denis*), prélat anglais, fils du précédent, et frère cadet de sir John Greenville, premier comte de Bath de son nom, né vers 1650, mort à Paris, le 7 avril 1703. Il fit ses études au collége d'Exeter à Oxford. Son parent Cosin, évêque de Durham, lui donna les rectorats de Easington et d'Elwick, dans le comté de Durham, l'archidiaconat de Durham et une prébende de la cathédrale de la même ville. Greenville fut nommé doyen de Durham en 1684. Le 1er février 1690, il perdit toutes ses places pour avoir refusé de prêter serment au nouveau roi Guillaume d'Orange. Il se retira en France, et vécut tantôt à Corbeil, tantôt à Paris et à Saint-Germain, à la cour du roi déchu. Aucun de ses contemporains ne montra plus de zèle pour la restauration de Jacques II. On prétend même que son exaltation politique troubla sa raison. Il a publié plusieurs *Sermons*, *Lettres*, *Traités*. On trouve dans Chalmers la liste de ces opuscules, peu importants. Z.

Biographia Britannica. — Wood, *Athenæ Oxonienses*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

* **GREENOUGH** (*Horace*), sculpteur américain, né à Boston, le 6 septembre 1805, et mort dans cette ville, le 18 décembre 1852. En sortant du collége Harvard, où il tira grand profit des conseils du peintre W. Allston, il s'embarqua pour l'Italie, et habita tour à tour Rome et Florence. On cite parmi ses productions les plus remarquables : un *Groupe de chérubins*, exécuté pour Fenimore Cooper; — une statue colossale de *Washington*, placée au Capitole de Philadelphie; — *La Délivrance*, groupe en marbre. Sous le titre d'*Æsthetics at Washington* (New-York, 1853), on a réuni tous les écrits de cet artiste sur les beaux-arts. P. L—Y.

Tuckerman, *Memorial of H. Greenough*, 1853.

* **GREFIN ARFAGART**, sieur DE COURTEILLES, voyageur français, vivait au seizième siècle. En 1533, il entreprit avec Bonaventure Brochard le voyage de Jérusalem, et en revint avec le titre de chevalier du Saint-Sépulcre. Il visita deux fois encore les même lieux, suivant le témoignage de La Croix du Maine. Dom Liron, qui avait sous les yeux une copie manuscrite du *Voyage a Jérusalem* de Grefin Arfagart, n'en a publié qu'un fragment. Cette relation, qui mérite d'être consultée, se trouve au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, sous le numéro 10265 de l'ancien fonds français. B. H.

La Croix du Maine, *Biblioth. française*. — Dom Liron, *Singularités historiques*, t. III, p. 455. — B. Haureau, *Hist. littér. du Maine*, t. I, p. 56, et t. IV, p. 395.

* **GREFFLINGER** (*Georges*), poëte allemand, mort en 1677; il était notaire à Hambourg, et il publia en un volume in-8°, qui vit le jour en 1657, un récit poétique de la guerre de Trente Ans. Il s'était caché sous le pseudonyme, assez bizarre, de *Céladon du Danube*. Il avait déjà pris ce nom en tête d'un recueil de *Chants mondains* et de pièces enjouées, imprimé à Francfort en 1651, et il avait précédemment donné un livre d'épigrammes; Dantzig, 1645. G. B.

Jordens, *Lexikon deutscher dichter und prosaisten*, t. VI, 247.

GREGENTIUS (Γρηγέντιος), archevêque de Téphar (1), mort en 552 après J.-C. Quelques auteurs le font naître à Milan, d'Agapius et de Théodota. Un manuscrit place cependant le lieu de sa naissance à « Lopliane, sur la frontière de l'Avarie et de l'Asie ». Il se rendit à Alexandrie, où il embrassa la vie d'anachorète. Asterius, patriarche d'Alexandrie, le chargea d'aller diriger l'église des Homérites, qui, après avoir été renversée par le juif Dunaan, roi de cette nation, avait été relevée par l'Éthiopien Elesbaan, roi des Axumites. A l'arrivée de Gregentius, le roi régnant était Abramius ou Abraha, qu'Elesbaan avait placé sur le trône. Le nouvel archevêque exerça une grande influence sur Abramius et sur son fils Serdidus, et il s'en servit pour propager le christianisme parmi les tribus juives ou idolâtres de l'Yémen. Il existe un ouvrage intitulé : Τοῦ ἐν ἁγίοις Πατρὸς ἡμῶν Γρηγεντίου ἀρχιεπισκόπου γενομένου Τεφρῶν Διάλεξις μετὰ Ἰουδαίου Ἑρβᾶν τοὔνομα (S. Patris nostri Gregentis, Tephrensis archiepiscopi, Disputatio cum Herbano Judæo), publiée avec une traduction latine par Nicolas Gulonius; Paris, 1686, 1603, in-8°. On le trouve dans l'*Auctarium* de Ducæus,

(1) *Tephar* (Τεφάρ, *Zhafar* ou *Dhafar*), le *Sapphar* (Σάπφαρ) de Ptolémée et le *Saphar* (Σάφαρ) d'Arrien, capitale des Homérites (*Himyarites*) dans l'Arabie Heureuse, est encore aujourd'hui une des principales villes de l'Yémen; elle est située à 100 milles environ au nord-nord ouest d'Aden

t. I[er], dans la *Bibliotheca Patrum*; Paris, 1654, vol. XI, et dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland, Venise, 1765, vol. XI, in-fol. Voici une analyse de ce curieux ouvrage, où à côté de faits supposés on rencontre quelques détails historiques. La dispute entre Gregentius et Herban eut lieu à Tephar en présence du roi Abramius, de beaucoup d'évêques, d'un grand nombre de Juifs, et de toute la population de la ville; elle s termina par l'apparition de Jésus-Christ et par l'aveuglement miraculeux infligé aux Juifs, qui furent rendus à la vue après avoir été baptisés. Le roi lui-même fut le parrain d'Herban, auquel il donna le nom de Léon, et dont il fit un de ses conseillers. Le nombre des Juifs convertis et baptisés à la suite de cette dispute s'éleva, dit-on, à 5,500,000. D'après les conseils de Gregentius, pour éteindre entièrement le judaïsme, on abolit parmi les Juifs la distinction des tribus, puis on les mêla avec les autres chrétiens, et on leur défendit, sous peine de mort, de donner pour époux à leurs filles des hommes de race juive; on leur enjoignit, au contraire, de les marier à des chrétiens, ce qui amena promptement la fusion des deux peuples. On voit que c'est là une fiction historique dont Gregentius est le héros et non pas l'auteur ainsi qu'on l'a prétendu. Le code promulgué par Gregentius, au nom du roi Abramius, est intitulé : Νομοθεσία ὡς ἐκ προσώπου τοῦ εὐσεβεστάτου βασιλέως Ἀβραμίου. On le trouve parmi les manuscrits de la *Bibliothèque impériale* de Vienne. L. J.

Fabricius, *Bibliot. Gr.*, vol. VI, p. 749; VII, p. 548; X, p. 115. — Galland, *Biblioth. Patr.*, vol. XI, *Proleg.*, c. XII. — Cave, *Hist. liter.* — *Catalogus Manuscriptorum Angliæ et Hib.*, vol. II, p. 96. — Baronius, *Annales*, ad ann. 523, XVI-XXXI. — Pagi, *Criticæ in Baronium.* — Oudin, *Comment. de Script. eccles.*, vol. I. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire* (édit. de Saint-Martin), t. VIII, l. XL. — De Hammer, *Hist. de la Littérature arabe*, t. I.

I. GRÉGOIRE, *nom commun à seize papes. Les voici, dans leur ordre chronologique.*

GRÉGOIRE (Saint), surnommé *le Grand*, premier pape de ce nom, naquit à Rome, vers 540, et mourut en 604, après avoir occupé le saint-siége pendant treize ans. Issu d'une famille patricienne qui avait donné des sénateurs à la république et un pape (Felix IV) à l'Église, il semblait, par son nom et sa fortune, appelé à jouer un grand rôle dans le monde. Il reçut l'éducation des jeunes gens riches de son époque, et fut initié de bonne heure aux exercices du *trivium* et du *quadrivium* (1). Élevé à la dignité de préteur, il crut honorer la charge dont il était revêtu par la splendeur de son luxe et le faste d'une vie toute mondaine. Il marchait, nous disent ses biographes, avec des vêtements de pourpre ou de soie, étincelants de pierreries. A la mort de son père, il ouvrit les yeux sur le néant des ambitions et des vanités du monde, consacra son immense fortune à des fondations pieuses, établit six monastères en Sicile et un à Rome, dans la maison même qu'il habitait, sous l'invocation de saint André, y prit l'habit d'un simple religieux, se fit le serviteur des pauvres, et se soumit à des jeûnes et à des macérations telles que sa santé en souffrit. Sa vie se passa dès lors entre la méditation des livres saints et les devoirs de la charité. Il ne resta pas longtemps dans l'obscurité de cette retraite. Le pape Benoît I[er] l'en tira pour le nommer l'un des sept diacres de l'Église romaine, et l'attacha plus particulièrement à sa personne. On raconte qu'il avait confié à son zèle apostolique le soin d'aller catéchiser l'Angleterre, mais que le peuple, qui le connaissait et l'aimait, ne voulut pas le laisser partir, et obligea le pape à le rappeler. Vers 582 Pélage II, successeur de Benoît dans la chaire de saint Pierre, l'envoya à Constantinople en qualité de nonce apostolique. Un des objets les plus importants de cette mission était de mettre sous les yeux de l'empereur la déplorable situation de Rome en face des Lombards et de solliciter des secours. Grégoire partit avec quelques religieux de son ordre pour continuer en leur compagnie les exercices de la vie monastique. Il fut reçu avec honneur à la cour impériale, eut plusieurs conférences avec Eutychius, patriarche de Constantinople, qui n'admettait pas la résurrection des morts, et le ramena sur ce point à l'opinion orthodoxe, lia des relations d'amitié avec les grands de la cour et les évêques d'Orient, et se concilia l'estime de l'empereur Maurice, qui le choisit pour être le parrain d'un de ses enfants. Grégoire prolongea son séjour à Constantinople jusqu'en 585. Il ne paraît pas qu'il réussît à appeler sur l'Occident la pensée de l'empereur, occupé de mille autres soins. C'est dans ce voyage qu'il composa ses explications morales sur le livre de Job. De retour à Rome, Grégoire rentra dans son monastère, et Maximien, qui en était le supérieur, ayant été promu à l'évêché de Syracuse, il lui succéda dans ses fonctions. En même temps il remplissait auprès de Pélage II celles de secrétaire. En 590 le siége pontifical de Rome étant devenu vacant, Grégoire fut élu d'une voix unanime par le clergé, le sénat et le peuple. L'éclat et la responsabilité d'une si lourde charge l'effrayèrent, et il refusa. Il écrivit même à l'empereur pour le conjurer de ne pas approuver le choix qu'on avait fait de lui (1) : mais le préfet de Rome intercepta sa lettre, et Maurice confirma le décret d'élection. En vain Grégoire s'enfuit de la ville et essaya de se dérober aux recherches; il fut découvert, entendit dans son

(1) On sait que ces deux mots désignent toute la matière de l'enseignement des écoles du moyen âge. Le *trivium* comprenait : la grammaire, la logique et la rhétorique; le *quadrivium* : l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie, c'était comme on disait encore les *sept arts libéraux*. Cette division remonte à la première moitié du sixième siècle.

(1) Les empereurs s'étaient réservé l'investiture des papes : aucun ne pouvait être consacré sans qu'ils eussent confirmé le décret de l'élection.

cœur l'appel de Dieu, céda, et fut consacré solennellement dans l'église de Saint-Pierre. Ses scrupules et ses terreurs ne l'abandonnèrent pas cependant. « On m'a ramené au siècle, sous prétexte de l'épiscopat, écrit-il à la sœur de l'empereur; j'y suis chargé de plus de soins temporels que je n'en avais étant laïque, et paraissant monter au dehors, je suis tombé au dedans;..... encore que je ne craigne rien pour moi, je crains beaucoup pour ceux dont je suis chargé. » Et dans une autre lettre : « A la nouvelle de mon épiscopat, pleurez, si vous m'aimez : car il y a ici tant d'occupations temporelles que je me trouve presque séparé de l'amour de Dieu. » Et l'année suivante, à saint Léandre, archevêque de Séville : « Je suis chargé de la conduite d'un vieux bâtiment si usé et si battu de la tempête que je ne puis le conduire au port (1) ». Toutes les lettres qu'il écrivait à la même époque contenaient les mêmes expressions de regret du passé et de crainte de l'avenir. L'archevêque de Ravenne lui reprocha sa fuite de Rome; il lui répondit en composant son livre intitulé *Pastoralis*, qui traite des devoirs des évêques.

Rome n'avait jamais été plus cruellement éprouvée qu'au moment où Grégoire Ier fut appelé à diriger le vaisseau de saint Pierre. Au dehors les Lombards ravageaient, pillaient, tuaient; au dedans la peste, la famine, le Tibre débordé. Les populations consternées croyaient voir dans ces fléaux les signes avant-coureurs du dernier jugement. Le premier soin de Grégoire fut d'essayer par de solennelles processions (grandes litanies) d'apaiser la colère divine. Bientôt, grâce à la protection du ciel et à son infatigable activité, il parvint à rétablir l'ordre et la sécurité dans Rome. La peste disparut; les Lombards se retirèrent, les églises et les édifices publics renversés par des tremblements de terre furent relevés, une grande quantité de blé fut transportée de Sicile, et la famine cessa. Après avoir ainsi pourvu au temporel, le chef de l'Église tint un concile à Rome (février 591), où il dressa, suivant l'usage, sa profession de foi, qu'il envoya dans sa lettre synodale aux quatre patriarches d'Orient. Il y déclarait qu'il recevait les cinq conciles généraux, et condamnait avec le deuxième concile de Constantinople (3e concile universel), Ibas, Théodore de Mopsueste et Théodoret, montrant que ce n'était nullement infirmer l'autorité du concile de Chalcédoine. Cette affaire, dite des *trois chapitres*, tenait les églises, en Orient surtout, divisées depuis près de cinquante ans, et avait produit un véritable schisme. Les efforts de Grégoire pour l'éteindre ne furent pas couronnés d'un plein succès. Les évêques schismatiques d'Istrie invoquèrent l'intervention impériale, et Maurice écrivit à Grégoire de patienter jusqu'à ce que l'Italie fût plus tranquille. Les soins de Grégoire s'étendirent dès les premières années de son pontificat sur toutes les affaires spirituelles et temporelles des églises d'Italie, de Sicile, d'Afrique et des Gaules. Il est permis de dire qu'aucun pape ne déploya à un plus haut degré les qualités d'un administrateur habile et vigilant. Pour donner plus d'unité et de force au gouvernement ecclésiastique, il nomma en Sicile, en Afrique, en Gaule, en Angleterre, des vicaires avec lesquels il communiquait directement. Il réunit sous un seul évêché des populations décimées par la guerre, veilla à ce que partout les évêchés fussent remplis, et intervint par ses conseils dans les élections. Dès 591 il écrit à Gennade, patrice et exarque d'Afrique, pour stimuler son zèle contre les donatistes, à Virgile, archevêque d'Arles, pour l'inviter à réprimer les désordres et la simonie dans les églises des Gaules : en Italie il organise des distributions de blé aux indigents et aux étrangers, aide les monastères par des secours d'argent. Partout il a soin que le patrimoine de saint Pierre soit administré avec une justice exacte; cependant, il ne veut pas que les paysans soient appauvris par les impôts. « Les coffres de l'Église, écrit-il, ne doivent point être souillés par des gains sordides. » Il travaille à la conversion des juifs, tout en s'opposant aux violences qu'une populace ignorante et fanatique exerçait contre eux. Il estime que c'est par la prédication et non par la violence qu'il est permis de gagner les âmes à la foi, et qu'il n'y a qu'une seule contrainte qu'on puisse employer, c'est celle des bienfaits accordés à ceux qui se convertissent. Promettez, écrit-il, une « diminution d'impôts à ceux qui viendront à nous; encore que la conversion des pères ne soit pas sincère, nous aurons au moins les enfants (*aut ipsos ergo aut eorum filios lucramur*) ».

En 592 la trêve avec les Lombards ayant été rompue, le territoire de Rome fut de nouveau livré aux pillages et aux exactions des barbares. Grégoire, qui n'avait pas de garnison à leur opposer, sollicita vainement les secours de l'exarque de Ravenne; cependant, la ville éternelle fut préservée. En 595, ils revinrent avec Agilulfe à leur tête, et mirent le siége devant Rome. Il faut lire dans la XVIIIe homélie sur Ézéchiel la peinture que fait Grégoire de l'état lamentable de Rome : « Nous ne voyons que tristesse, nous n'entendons que gémissements; les villes sont détruites, les forteresses ruinées, les campagnes ravagées, la terre est réduite en solitude.... Nous voyons les uns entraînés en captivité, les autres mutilés, les autres tués... Que dis-je, des hommes? les édifices même se détruisent, les murailles tombent... Méprisons donc de tout notre cœur ce monde, du moins quand il périt, et abandonnons tous les désirs qui nous y attachent. » Délaissé par l'exarque, Grégoire entama avec le roi des Lombards une négociation particulière, qui réussit, et Rome fut

(1) Lettres de Grég., liv. I, ép. 14.

encore sauvée. Maurice, aigri par une lettre de l'exarque, blâma Grégoire de s'être laissé prendre aux artifices des Lombards. A une si grande distance du gouvernement central, quand le représentant direct de la puissance impériale semblait abandonner Rome, à qui appartenait-il de la défendre, si ce n'est au pape? A bien juger les choses, Grégoire le Grand est plutôt un homme politique, un administrateur et un organisateur qu'un docteur de l'Église.

Dans deux autres circonstances, le pape et l'empereur avaient été en désaccord. Maurice ayant porté une loi qui défendait de recevoir dans le clergé ou dans les monastères ceux qui exerçaient quelque magistrature, ou qui, même étant sortis de charge, n'auraient pas rendu leurs comptes, et les soldats enrôlés, avant la fin de leur service, Grégoire se plaignit de cette loi, fit des représentations à l'empereur, allégua « qu'on fermait ainsi l'entrée du ciel à bien des gens ». Cependant, il se soumit, et la fin de sa lettre à Maurice montre très-nettement dans quelle position se trouvait alors la papauté en face du pouvoir impérial : « Pour moi, étant soumis à vos ordres, j'ai envoyé cette loi dans les diverses provinces, et je vous ai représenté qu'elle ne s'accorde pas avec la loi de Dieu. J'ai donc rempli mon devoir de part et d'autre, puisque j'ai obéi à l'empereur, et déclaré mes sentiments pour l'intérêt de Dieu. » C'est faire un étrange roman que de transformer la papauté au sixième siècle en une vaste théocratie qui embrassait l'Orient et l'Occident et dictait des lois à toutes les puissances. Elle tient une place infiniment plus humble et plus modeste à cette époque; et il faut ignorer singulièrement l'histoire pour ne pas apercevoir qu'il y a un abîme entre Grégoire Ier et Grégoire VII. Bien plus, à voir combien sont rares et incertaines les relations de Grégoire le Grand (si actif pourtant et si jaloux de son autorité) avec les quatre patriarches, on pourrait peut-être, avec quelque droit, mettre en question la juridiction du saint-siége sur les églises d'Orient (1). Le patriarche de Constantinople, à l'exemple de ses prédécesseurs, prenait le titre de patriarche œcuménique. Pélage II s'y était opposé vivement : ce conflit se renouvela en 595. Grégoire mit dans cette dispute une âpreté extraordinaire, comme s'il s'agissait du renversement de toute l'Église. Il répétait dans toutes ses lettres qu'en prenant ce titre fastueux on dégradait tous les autres évêques, contre les lois divines et humaines. « Est-ce ma cause particulière que je défends, écrivait-il à l'empereur Maurice; n'est-ce pas celle de Dieu et de l'église universelle?... Je suis le serviteur de tous les évêques tant qu'ils vivent en évêques; mais si quelqu'un élève sa tête contre Dieu, j'espère qu'il n'abaissera pas la mienne, même avec le glaive. » Maurice soutint le patriarche Jean le Jeûneur, et les efforts de Grégoire n'aboutirent pas. Cette même année 595, Grégoire tint un concile à Rome, où il régla quelques affaires de discipline. Ce ne fut que l'an 596 que Grégoire songea à mettre à exécution un projet depuis longtemps médité, celui de convertir l'Angleterre à la foi catholique. A cet effet il envoya des missionnaires sous la conduite d'Augustin, prévôt de son monastère de Saint-André, avec des lettres de recommandation pour un grand nombre d'évêques, les jeunes rois de Bourgogne et d'Austrasie et Brunehaut leur aïeule. Augustin, qui avait d'abord désespéré du succès de son entreprise, fut lui-même étonné de sa rapidité, et organisa cette nouvelle conquête de l'Église, suivant les conseils de Grégoire.

L'exarque romain était mort, une paix plus solide avait été conclue avec les Lombards (598), l'Italie était plus calme; Grégoire en profita pour reprendre une affaire qu'il avait ajournée, la réunion des schismatiques qui n'admettaient pas le deuxième concile de Constantinople. Il y réussit en partie, malgré la résistance des évêques Istriens. Consumé de travaux, Grégoire ressentit les atteintes d'une vieillesse précoce. « Il y a près de deux ans, écrivait-il l'an 600, que je suis au lit, ayant la goutte aux pieds, avec de si grandes douleurs, qu'à peine les jours de fête puis-je être levé pendant trois heures et célébrer la messe. » En dépit de son état, Grégoire montrait dans le gouvernement de l'Église une activité que nulle fatigue, nulle souffrance ne pouvaient abattre. Il entretenait une correspondance laborieuse en Gaule, en Espagne, en Angleterre, en Italie et en Orient, répondait assidûment aux difficultés qu'on lui proposait, donnait des règlements aux monastères, et traçait à Augustin un plan de conduite plein de sagesse pour l'organisation et l'administration de l'Église d'Angleterre. Il mania sans faiblir jusqu'au dernier moment de sa vie les nombreuses affaires de l'Église. Un mois avant sa mort, il écrivait à Théodelinde, reine des Lombards, qui l'avait consulté sur le cinquième concile. L'année précédente l'empereur Maurice ayant été renversé par une conspiration militaire et cruellement massacré avec toute sa famille, le pape écrivit à l'usurpateur Phocas pour le complimenter de son avénement, trait justement reproché à sa mémoire par quelques historiens.

Au reste, Grégoire Ier a eu, comme tous les grands hommes, le privilége d'être jugé par les historiens avec une extrême passion. On l'a accusé d'avoir fait détruire, par une jalousie inexplicable, les statues, les arcs de triomphe et les monuments des arts de l'ancienne Rome, et d'avoir fait brûler la bibliothèque Palatine, fondée par Auguste. Il est vrai de dire que Grégoire de-

(1) « Nous ne trouvons pas, dit Fleury, qu'il exerçât de juridiction particulière sur tout ce qui était de l'Empire d'Orient. Il était en communion et en commerce de lettres avec les quatre patriarches, mais sans entrer dans la conduite particulière des églises et de leur dépendance, si ce n'est dans quelques cas extraordinaires. » (Fleury, *Hist. eccl.*, l. 35, 19).

veau pape professait pour les lettres profanes un singulier mépris. « Les louanges de Jupiter et celles de Jésus-Christ, écrivait-il à Didier, archevêque de Vienne, ne peuvent être dans la même bouche. » Mais de cette parole à cet acte de sauvage vandalisme et de stupide vengeance contre les arts et les lettres païennes il y a loin; et on ne saurait recevoir légèrement une aussi grave accusation. Bayle lui-même, qui n'est rien moins que favorable à la papauté, affirme que cette accusation est sans fondement.

Grégoire le Grand a attaché son nom à une réforme dans la liturgie romaine. En 599 il régla les cérémonies, et fixa l'ordre des prières pour l'administration des sacrements et principalement pour la célébration du saint office. C'est l'objet du *Sacramentaire* qu'il composa. Il s'appliqua aussi à régler le chant dans son antiphonaire, et pour empêcher toute variation sur cet article, il institua une académie de chantres. On raconte qu'il prenait lui-même part à leurs exercices pour les diriger. Il envoya en France et jusqu'en Angleterre des élèves de cette école qu'il avait instituée à Rome, pour propager le chant grégorien.

Ouvrages de saint Grégoire le Grand. — Le premier, suivant l'ordre des temps, est son *Commentaire sur Job*, qu'il entreprit à la prière de saint Léandre, évêque de Séville. Ce commentaire, qu'on appelle plus souvent *Morales sur Job*, est divisé en trente-cinq livres et partagé en six parties. C'est une interprétation tantôt historique, tantôt allégorique. Voici l'idée qu'il en donne lui-même : « Nous établissons d'abord l'histoire comme le premier fondement de notre discours; ensuite par le sens allégorique nous élevons le bâtiment de la foi, et par la moralité nous embellissons tout cet édifice spirituel, comme avec des ornements et des peintures »; — *Homélies sur le prophète Ézéchiel;* elles sont au nombre de vingt-deux, et ont été prêchées au peuple pendant le fort de la guerre des Lombards; — *Homélies sur les Évangiles*, divisées en deux livres, qui contiennent chacun vingt homélies; — *Pastoral*, écrit en 590 sur les devoirs des évêques, divisé en quatre parties : 1° Sur la vocation à l'épiscopat; 2° Sur les devoirs d'un pasteur, 3° Sur les instructions qu'il doit donner à son peuple, 4° Sur les réflexions fréquentes qu'il est obligé de faire sur sa propre conduite; — *Les Dialogues;* Dom Remy Ceillier n'hésite pas à croire qu'ils sont de Grégoire, et invoque à l'appui de sa thèse l'autorité d'écrivains du septième, du huitième et du neuvième siècle contre ceux qui refusent d'admettre leur authenticité; — les *Lettres* de Grégoire ont été distribuées en quatorze livres. Chaque livre contient à peu près les lettres d'une année; ainsi on peut y trouver les matériaux les plus précieux pour l'histoire du pontificat de Grégoire le Grand. C'est là qu'on peut voir dans le plus grand jour le zèle de Grégoire pénétrer jusqu'aux plus minces détails, les affaires de foi de discipline, de police et d'administration ecclésiastiques. Il s'y montre aussi vigilant gardien de la foi et des vieilles traditions qu'habile homme d'État et bon politique; — le *Sacramentaire* et l'*Antiphonaire* de Grégoire contiennent le recueil des prières et des chants des offices. On a quelquefois attribué à saint Grégoire un commentaire sur le livre des Rois et sur les sept Psaumes de la pénitence. Dom Ceillier incline à croire que ce dernier seul est de lui, aussi bien qu'un petit écrit qui a pour titre : *Concordance de quelques passages de l'Écriture.*

Paterius, contemporain et secrétaire de saint Grégoire, composa de son vivant avec des extraits de ses ouvrages son Commentaire sur l'Écriture, en trois parties.

La plus ancienne édition générale des œuvres de saint Grégoire le Grand est de 1518, à Paris, chez Berthold Rembolt. Depuis cette époque on en compte plus de vingt dans le seizième siècle. Pierre Goussainville en donna une nouvelle en 1675, 3 vol. in-fol. Une autre édition parut à Paris, en 1705, en 4 vol. in-fol., chez Claude Rigaud, par les soins des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, dédiée au pape Clément XI. Enfin, les Bénédictins en donnèrent une dernière, à Venise (1768-1776), en 17 vol. in-4°. Son *Pastoralis*, ses *Morales sur Job*, le *Sacramentaire* et l'*Antiphonaire* ont plus d'une fois paru séparément.

B. AUBÉ.

Vie de saint Grégoire par Paul diacre, moine du Mont-Cassin, et par Jean diacre, religieux du même monastère. Ces deux vies sont en tête de l'édition de 1765. — Platina, *In Gregorio.* — Jean Salisbury, *De Nugis Curialium*, liv. II, ch. XXVI. — Maimbourg, *Hist. du Pontificat de Grégoire le Grand;* Paris, 1686, 2 vol. in-16. — Fleury, *Hist. Ecclesiast.*, tom. VII et tom. VIII. — Dom Remy Ceillier, *Hist. des Aut. ecclésiast.*, tom. XVII. — Dom Denys de Sainte-Marthe, *Vie de saint Gregoire;* Paris, in-4°, 1697. — Bayle, *Dict. hist. et critique*, art. GRÉGOIRE Ier. — Dupin, *Bibliothèque des Aut. ecclesiastiques*, tom. V.

GRÉGOIRE II (Saint), quatre-vingt-dixième pape, né à Rome, successeur de Constantin Ier, élu le 19 mai 715 ou le 21 mars 716, mort en janvier ou en février 731. Élevé dans le palais de Latran, sous les yeux du pape Sergius Ier, Grégoire était instruit, et son éloquence lui valut le surnom de *Dialogue*. Les Lombards désolaient alors l'Italie; ils s'emparent de la ville de Cumes, le pape les menace vainement de la colère de Dieu, les barbares ne se retirent que devant la promesse de trente livres d'or. Tranquille à cette condition, Grégoire envoya en Bavière des missionnaires qui, munis de sages instructions, devaient favoriser les progrès du christianisme dans la Germanie. Les iconoclastes vinrent arrêter l'essor de ce prosélytisme; Grégoire refuse de reconnaître une idolâtrie dans le culte rendu aux images; il assemble un concile (729), qui excommunie Léon l'Isaurien, autorise les Italiens à se soulever, et leur défend de payer aucun tribut à l'empereur. Léon répond par une tentative d'assassinat, qui échoue; il charge alors l'exarque Paul de déposer Grégoire. Ces vio-

lences excitent contre l'empereur une révolte générale. Lombards et Romains s'unissent pour défendre le pape; mais à la faveur de ces troubles, les Lombards, oubliant le but de leur croisade, s'avancent dans l'Italie et prennent Sutri en Toscane. Ils cèdent d'abord aux prières de Grégoire. Mais la vie du pape est sans cesse menacée par les émissaires de Léon, les peuples révoltés veulent secouer le joug impérial; Anastase, patriarche de Constantinople, soutient les iconoclastes, l'Italie est ensanglantée de nouveau, et les Lombards pénètrent sans obstacles jusqu'à Ravenne. Grégoire II mourut sur ces entrefaites; plein de zèle pour l'Eglise, il avait, dans un concile tenu en 723 (ou 721), rendu d'importants décrets relatifs au mariage des chrétiens. Par ses soins le monastère du Mont-Cassin avait été réparé et plusieurs anciennes églises reconstruites. — On a quinze lettres de ce pape dans les *Conciles* du P. Labbe, t. VI, p. 1437 et suiv.; une dans la *Bibliotheca Floriacensis* de Dubois, 1re partie; deux dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, t. V, p. 1087 et 1088; et treize dans les *Annales* de Baronius, t. XII, p. 258. E. Dupin en donne l'analyse dans sa *Bibliothèque ecclésiastique*, t. V, p. 300. On lui attribue encore *Explanationum ecclesiasticarum Libri X, græce et latine, edente A. Morello*, Venise, 1791, in fol.; et un recueil liturgique publié sous ce titre : *S. Gregorii papæ quem Dialogum Græci cognominant Divinum Officium, sive missa;* Paris, 1595, in-12, et 1604 in-4°. Il eut pour successeur Grégoire III. Alfred FRANKLIN.

Labbe et Cossart, *Sacrosancta Concilia*; Paris, 1671, 18 vol. in-fol.; t. VI, p. 1430 à 1461. — J. Dubois (Johannes a Bosco), *Bibl. Floriacensis*; Lyon, 1605, in-8°. — F. Ughelli, *Italia sacra*; Venise, 1717-1722, 10 v. in-fol.; t. V, p. 1087. — Baronius, *Annales ecclesiastici*, continuées par Raynaldi; Lucques, 1738, 37 vol. in-fol., t. XII, p. 253 a 395. — E. Dupin, *Biblioth. des Auteurs ecclésiastiques*; Paris, 1691, 58 vol. in-8°, t. V, p. 300. — J. Mabillon, *Præfationes Actis Sanctorum ordinis Sancti-Benedicti*; Rouen, 1732, in-4°, p. 182, n° 18. — Anastase le Bibliothécaire, *De Vitis Romanorum Pontificum*, Mayence, 1602, in-4°, p. 95. — Luitprand, *De Vitis Romanorum Pontificum Opusculum*; Mayence, 1602, in-4°, p. 97. — A. Ciccarelli, *Le Vite de' Pontefici*; Rome, 1588, in-4°, p. 91.

GRÉGOIRE III, quatre-vingt-onzième pape, né en Syrie, successeur de Grégoire II, élu le 5 ou le 18 mars 731, mort le 28 novembre 741. Le pontificat de Grégoire III fut, comme celui de son prédécesseur, agité par la querelle des iconoclastes; mais le nouveau pape sut, en habile politique, faire tourner ces dissensions au profit de l'Église. Elle rompt enfin avec une humilité forcée, et, le premier, Grégoire III notifie à l'empereur la distinction entre les puissances temporelle et spirituelle. En 710 le pape Constantin s'était rendu à Rome sur l'ordre de Justinien; en 731 Grégoire III ose écrire à Léon l'Isaurien : « L'évêque ne se mêle pas de donner des dignités temporelles, l'empereur ne doit donc point se mêler des élections du clergé..... Vous croyez m'épouvanter en disant : « J'enverrai briser à Rome l'image de saint Pierre, et j'en ferai enlever le pape Grégoire. » Sachez que les papes sont les médiateurs et les arbitres de la paix entre l'Orient et l'Occident. Nous ne craignons pas vos menaces; à une lieue de Rome, vers la Campanie, nous sommes en sûreté..... » Ces lettres n'arrivèrent point jusqu'à Constantinople; le prêtre qui en était porteur fut retenu en Sicile. Le pape assemble alors un concile (732), qui anathématise les iconoclastes. Mais les Lombards menaçaient Rome; abandonné des empereurs, Grégoire implore l'appui de Charles Martel, qui sous les murs de Poitiers venait d'écraser les Sarrasins. Il lui envoie les clefs du tombeau de saint Pierre, des lettres humbles et suppliantes, et en échange de sa protection lui offre de se soumettre à sa domination et de se soustraire à celle des empereurs d'Orient. Cette légation, qu'on regarde comme l'origine des nonces apostoliques en France, resta sans effet; le vainqueur des Sarrasins avait encore à chasser les mahométans de ses États. Le pape se consolait de ces échecs en voyant les progrès que faisait la religion en Allemagne sous Boniface, en Bohême sous Willibalde, et en Angleterre sous le vénérable Bède. Grégoire III savait le grec et le latin, parlait bien et prêchait avec onction; ami des arts, il fit orner plusieurs églises de peintures remarquables, et bâtit, près du monastère de Saint-Chrysogone, un monastère où des moines devaient prier nuit et jour. Le premier, enfin, il gouverna l'exarchat de Ravenne, que les Grecs laissaient à l'abandon. On a sept lettres de ce pape dans les *Conciles* de Labbe, t. VI, p. 1464; huit dans les *Annales* de Baronius, t. XII, p. 400; et deux dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, t. V, p. 1089 et 1090; quatre de ces lettres ont été reproduites dans les *Historiæ Francorum* de Duchesne, t. III, p. 703, et dans les *Epistolæ* de J. Gretser, p. 1; elles sont analysées dans le cinquième volume de Dupin. Grégoire III eut Zacharie pour successeur. Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. VI, p. 1461 à 1485. — Baronius, t. XII, p. 395 à 474. — Mabillon, p. 182, n° 18. — Ciccarelli, p. 92. — Anastase, p. 101. — Luitprand, p. 98. — Dupin, t. V, p. 304. — Duchesne, *Historiæ Francorum Scriptores*; Paris, 1641, 5 vol. in-fol.; t. III, p. 703. — J. Gretser, *Volumen Epistolarum quas Romani pontifices Gregorius III....... miserunt ad reges Francorum*; 1613, in-4°. — F. Pagi, *Breviarium illustriora Pontificum Romanorum gesta complectens*; Anvers, 1717, 3 vol. in-4°; t. 1er, p. 534. — J.-B. de Glen, *Histoire pontificale*; Liége, 1600, in-4°; p. 91. — A. Duchesne, *Histoire des Papes et souverains chefs de l'Église*; Paris, 1615, 2 vol. in-4°; t. 1er, p. 725. — Platine, *De Vitis et Moribus summorum Pontificum Historia*; Paris, 1530, in-12; p. 115. — Alletz, *Histoire abrégée des Papes*; Paris, 1776, 2 vol. in-8°; t. 1er, p. 252.

GRÉGOIRE IV, cent-troisième pape, né à Rome, successeur de Valentin, élu en décembre 827, sacré le 5 ou le 26 janvier 828, mort le 11 ou le 25 janvier 844. Les événements qui remplissent le pontificat de Grégoire IV se lient d'une manière intime à l'histoire de France. Lothaire, roi d'Italie, venait de commencer sa lutte impie contre Louis le Débonnaire; pour re-

lever sa cause, il y fait entrer Grégoire; indigné, les évêques français adressent au pape de sévères remontrances, et l'accusent de violer le serment qu'il a prêté au roi de France. Grégoire les menace d'excommunication; ils répondent que le pape n'a aucun droit sur leurs diocèses, et lui intiment l'ordre de retourner sur ses pas, s'il ne veut s'exposer lui-même à l'anathème. Pressé par Valla et Watbert, moines ambitieux, Grégoire, inaugurant une doctrine devenue fameuse, déclare la puissance ecclésiastique au-dessus de la puissance séculière, et ordonne aux évêques de lui obéir plutôt qu'à l'empereur. Il se pose pourtant en médiateur entre le père et le fils; mais au lieu de négocier, il corrompt les troupes de Louis, qui, forcé de se soumettre à Lothaire, est honteusement traité par lui; d'abord enfermé dans un monastère, il n'obtient sa liberté qu'au prix d'une humiliante pénitence, et après avoir confessé des crimes odieux, dont il était innocent. Une réaction eut bientôt lieu, et le pape, complice de tous ces forfaits, dut retourner à Rome. Grégoire réédifia la ville d'Ostie, et lui donna le nom de *Gregoriopolis*. C'est à lui que remonte la célébration de la fête de *Tous les Saints*. Il répara des monastères, bâtit plusieurs églises, qu'il enrichit d'offrandes, et fit solennellement déposer à Saint-Pierre les restes de Grégoire le Grand; aussi les écrivains ecclésiastiques font-ils de lui le plus grand éloge : l'histoire à la main, il est permis de le juger autrement. On a deux lettres de ce pape dans les *Conciles* de Labbe, t. VII, p. 1572; cinq dans les *Miscellanea* de Baluze, t. Ier; et une dans Baronius, t. XIV, p. 136. Grégoire IV eut Sergius II pour successeur.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. VII, p. 1559 à 1767. — Baronius, t. XIV, p. 135 à 296. — Anastase, p. 233. — Luitprand, p. 104. — F. Pagi, t. II, p. 46. — J.-B. de Glen, p. 103. — A. Duchesne, t. Ier, p. 820. — Alletz, t. 1er, p. 296. — Ciccarelli, p. 104. — Platine, p. 136. — Baluze, *Miscellanea*; Paris, 1678-1715, 7 vol. in-8°. — De Prades, *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*; Berne (Berlin), 1766, in-12; p. 177. — Bruys, *Histoire des Papes*; La Haye, 1732, 5 vol. in-4°; t. II, p. 13. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*, continuée par le P. Fabre; Paris, 1757, 37 vol. in-4°; t. X, p. 47. — Velly, Villaret et Garnier, *Histoire de France*; Paris, 1765-1786, 30 vol. in-12; t. II, p. 5. — Artaud de Montor, *Hist. des souv. Pontifes romains*; Paris, 1847, in-8°; t. II, p. 5.

GRÉGOIRE V (*Brunon*), cent quarante-troisième pape, né en Allemagne, successeur de Jean XV, élu le 17 mai 996, mort le 11 ou le 18 février 999. Othon III, roi de Germanie, se trouvait à Pavie lorsque mourut Jean XV. Une députation du sénat et des principaux habitants de Rome vint le prier de désigner lui-même le nouveau pape; Othon se prononça en faveur de Brunon, son neveu, alors âgé de vingt-quatre ans seulement, qui fut aussitôt élu par le peuple et le clergé, et qui huit jours après couronna son oncle empereur d'Occident. Dès qu'Othon eut repassé les Alpes, Crescence, sénateur influent, déjà célèbre par ses révoltes contre Jean XV, soulève le peuple, se fait déclarer consul, chasse Grégoire, et place sur le trône pontifical Philagate, Grec de basse extraction, qui prend le nom de Jean XVI. Le concile de Pavie (997) excommunie Crescence et l'anti-pape; Othon quitte l'Allemagne et s'avance sur Rome; Jean XVI s'enfuit: il est arrêté par les gens de l'empereur, qui lui arrachent la langue, le nez et les yeux. Saint Nil et Othon intercèdent vainement en sa faveur. Grégoire lui fait parcourir les rues de Rome, couvert d'habits sacerdotaux en lambeaux, et assis à rebours sur un âne dont il tenait la queue entre ses mains. Crescence s'était réfugié dans le château Saint-Ange; au mépris d'une capitulation qui lui garantissait la vie, Grégoire lui fait trancher la tête, et Othon prend sa femme pour maîtresse. En France, Robert avait épousé sans dispense Berthe, sa cousine; Grégoire lui impose une pénitence de sept ans, suspend l'archevêque qui avait donné la bénédiction nuptiale, et ordonne que Berthe soit répudiée. Robert refuse de se soumettre; un concile l'excommunie, anathème si terrible en ces temps d'ignorance que, dit P. Damien, deux serviteurs seuls restèrent au roi; encore avaient-ils soin de jeter au feu tout ce qu'il avait touché, tous les vases qui lui avaient servi. Après trois ans de résistance, Robert dut céder; il renvoya la douce Berthe, et épousa Constance, princesse acariâtre et cruelle. On a plusieurs lettres et diplômes de Grégoire V dans les *Miscellanea* de Baluze, t. VI; cinq bulles dans *l'Italia sacra* d'Ughelli, t. II, p. 352 à 354; III, 618; IV, 98; deux dans le *Spicilége* de Luc d'Achery, t. VI; une dans la *Marca* de P. de Marca, p. 952; et quatre lettres dans les *Conciles* de Labbe, t. IX, p. 752. Grégoire V eut Sylvestre II pour successeur.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. IX, p. 751 à 775. — Baronius, t. XVI, p. 355 à 388. — F. Pagi, t. II, p. 262. — J.-B. de Glen, p. 143. — A. Duchesne, t. Ier, p. 938. — Alletz, t. Ier p. 360. — De Prades, p. 260. — Ciccarelli, p. 144. — Bruys, t. II, p. 283 à 304. — Fleury, t. XII, p. 57. — Velly, Villaret et Garnier, t. II, p. 295 et s. — J. Mabillon, p. 370, n° 7, 560, n° 93. — Platine, p. 165. — Artaud de Montor, t. II, p. 116. — Luc d'Achery, *Veterum aliquot Scriptorum qui in Galliæ bibliothecis.... latuerant Spicilegium*; Paris, 1653-77, 13 vol. in-4°; t. VI. — P. de Marca, *Marca hispanica, sive limes hispanicus*; Paris, 1688, in-fol., p. 952. — S. Baluze, *Vita Paparum Avenionensium*; Paris, 1693, 2 vol. in-4°; t. Ier, p. 426. — P. Damien, *Opera*, Paris, 1663, in-fol.; epist. 5. — *Rome et ses Papes*; Paris, 1829, in-8°; p. 71.

GRÉGOIRE VI (*Jean-Gratien*), cent-cinquante-et-unième pape, né à Rome, successeur de Benoît IX, élu le 8 avril 1045, abdique le 17 décembre 1046, meurt en 1047. Benoît IX avait traité avec les anti-papes Sylvestre III et Jean XX : Benoît régnait à Saint-Jean-de-Latran, Sylvestre à Saint-Pierre, Jean à Sainte-Marie-Majeure, et tous trois se partageaient les revenus du saint-siége, qu'ils dépensaient en orgies. J. Gratien réussit sans peine à former un parti contre ces misérables; ils consentirent à abdiquer moyennant de fortes sommes, qui leur furent

payées par le nouveau pontife et le clergé. L'Église se trouvait dans une affreuse situation; ses possessions avaient été usurpées, les mœurs étaient révoltantes, on s'entretuait jusqu'au pied des autels pour enlever les offrandes. Grégoire, par la douceur d'abord, puis par la force, réforma plusieurs abus et diminua le désordre; mais les prêtres, forcés de cacher leurs débauches, se plaignirent, et répandirent mille calomnies contre le nouveau pape. La guerre civile allait éclater, quand l'empereur Henri III vint en Italie et réunit un concile à Sutri (1046); Grégoire y fut accusé de simonie, et son élection déclarée irrégulière; on eût dû cependant reconnaître le bienfait qu'il avait rendu à l'Église en éloignant, même à prix d'argent, l'indigne Benoît IX. Grégoire, fatigué de ces luttes, renonça au trône pontifical, et Henri l'emmena en Allemagne, où il mourut. On a de ce pape une lettre adressée à tous les fidèles pour leur demander des aumônes destinées à soutenir l'éclat de la dignité qu'il avait achetée; elle est insérée dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, t. III, p. 65. Grégoire VI eut Clément II pour successeur.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. IX, p. 942. — Baronius, t. XVII, p. 1. — F. Pagi, t. II, p. 318. — J.-B. de Glen, p. 181. — A. Duchesne, t. II, p. 970. — Alletz, t. I, p. 376. — Ciccarelli, p. 182. — Bruys, t. II, p. 333 et 336. — Fleury, t. XII, p. 59. — Platina, p. 173. — P. Damien, *Epist.* 1 et 3. — Artaud de Montor, t. II, p. 144. — Glaber, *Chronique*, lib. V, insérée dans les *Historiæ Francorum* de Duchesne; Paris, 1641, 5 vol. in-fol.

GRÉGOIRE VII, élu le 20 avril 1073, mort le 24 mai 1085. Le pape Jean Gratien, en quittant l'Italie pour aller vivre dans l'exil que lui assignait l'empereur, emmena avec lui un jeune homme dont il avait dirigé naguère les premières études : on l'appelait *Hildebrand*. Quoique ce nom indique une origine allemande, il était né dans la ville de Soane, en Toscane, où son père était charpentier. A Rome, où il passa, selon toute apparence, une partie de sa jeunesse, il avait eu sous les yeux les brigues et tous les scandales qui avaient déshonoré les derniers règnes. Il s'éloigna cependant avec regret, attaché par la reconnaissance à la fortune de son ancien maître. Les exilés traversèrent la France, et s'arrêtèrent à Cluny. Au sein de cette pieuse retraite, soumise à la règle la plus austère, Hildebrand montra de telles dispositions pour la vie du cloître et exerça, malgré sa jeunesse, un tel ascendant autour de lui qu'il fut bientôt élu prieur. Mais son influence ne resta pas longtemps confinée dans l'étroite enceinte du monastère. L'empereur Henri III avait ressaisi le droit de nommer seul au saint-siége, et trois papes de son choix s'y étaient succédé à peu d'intervalle. Le dernier, Bruno, évêque de Toul, Allemand d'origine et d'illustre maison, s'arrêta à Cluny, en se rendant en Italie. Telle fut sur lui l'autorité de la parole d'Hilbebrand qu'il dépouilla, d'après ses conseils, les insignes pontificaux pour se rendre à Rome sous l'habit de pèlerin, ne tenant son élection pour valide qu'autant que le peuple et le clergé de Rome l'auraient ratifiée. L'état de l'Église empirait de jour en jour; ses mœurs primitives et son esprit s'abîmaient dans une société farouche, dont elle n'avait pu triompher. Une réforme prompte et hardie était l'espérance de tout ce qui restait d'âmes fortes et pures. Mais de quel côté pouvait-on l'attendre, dans l'état d'abaissement où le saint-siége était descendu? Le trouble et le désordre n'avaient été nulle part aussi grands qu'au faîte même de l'Église. Le pouvoir religieux s'était divisé, isolé, à l'exemple des pouvoirs temporels. On ne voit pas que l'esprit d'Hildebrand ait hésité longtemps devant ce difficile problème. Son premier pas marque un choix et un parti déjà bien pris, une vue nette et hardie de la voie qu'il fallait suivre. Rendre avant tout à l'Église un pouvoir unique et sans contrôle, en établir la source à l'abri des caprices et de l'atteinte du pouvoir temporel, le réhabiliter devant le monde par l'indépendance, et le constituer assez fort pour arracher à la société barbare les hauts intérêts de la communauté chrétienne, puis chasser de l'Église, redevenue universelle, tout ce qui s'y était introduit d'étranger : c'est là sans doute ce qu'avait déjà rêvé le moine de Cluny dans la paix et la sécurité du cloître, avant d'être à portée de conduire à fin de pareils plans.

L'évêque Bruno, selon les conseils d'Hildebrand, avait soumis son élection aux suffrages de l'Église de Rome. Consacré sous le nom de Léon IX (1049), il appela bientôt près de lui le prieur de Cluny, et le fit cardinal. Ce pontife commença le travail de la réforme avec un zèle où l'on reconnaît l'influence et les inspirations évidentes d'Hildebrand. Des conciles convoqués à Rome, à Reims, à Mayence, où le pape lui-même se rendit, abordèrent toutes les graves questions que faisait naître l'état de l'Église. Les empiétements de l'autorité laïque sur le pouvoir spirituel, le relâchement de la vie monastique, le concubinage des prêtres, et enfin la vente des dignités ecclésiastiques et leur collation par les princes (ce qui remplissait l'Église de leurs créatures et viciait son esprit et ses institutions par l'introduction des pratiques féodales) : c'étaient là des abus presque universels, que l'usage et le temps avaient consacrés.

Léon IX mourut après six ans d'un règne actif, et Hildebrand fut député vers l'empereur par le peuple et le clergé de Rome pour le faire consentir au choix du nouveau pape. La bonne harmonie qui s'était rétablie entre les deux pouvoirs fit préférer sans doute cette voie de conciliation et de ménagements. Hildebrand proposa l'évêque Gebhard, l'empereur de son côté présenta ses candidats; mais le négociateur résista, et finit par faire prévaloir son choix. Le nouveau pape fut consacré (1055) sous le nom de Victor II, après une élection régulière à Rome, dans la forme et selon les vues apostoliques; ce qui ré-

duisit à une simple formalité le consentement de l'empereur. Victor II poursuivit les réformes de son prédécesseur. Il assembla des conciles, envoya Hildebrand en France, où de grands désordres troublaient l'Église et qu'agitait encore l'hérésie de Bérenger (*voy.* ce nom). Le pape et l'empereur vinrent à mourir bientôt; Hildebrand était absent; et l'élection se fit sans ses conseils. Ce fut sur un ennemi de l'empereur Frédéric I, frère de Godefroy de Lorraine, que tomba le choix du clergé. Cette brusque conduite pouvait tout compromettre et engager la lutte avant le temps. Hildebrand se fût contenté sans doute de faire encore un pas en avant pour soustraire peu à peu l'élection au principe qu'il voulait ruiner par degrés. Mais le nouveau pape, Étienne IX, mourut presque aussitôt (1058). On dit qu'il avait recommandé à son lit de mort qu'on attendit le retour d'Hildebrand pour lui donner un successeur; mais les puissants comtes de Tusculum ne tinrent point compte de sa volonté : ils mirent sur le trône apostolique un évêque de Velletri, leur créature, qui s'était aidé de son or pour y parvenir et qui s'y maintenait par la force. Hildebrand accourut d'Allemagne à la nouvelle de ces désordres, qui présageaient le retour de ces jours honteux où le pontificat dépendait des caprices d'une Marosie. Il arriva appuyé par l'Allemagne, et fit élire l'évêque de Florence (Nicolas II), dans une assemblée tenue en Toscane. La situation était délicate : on avait besoin de l'empereur pour écarter l'anti-pape (*voy.* Benoît X), les circonstances voulaient qu'on le ménageât; on députa vers lui pour obtenir la confirmation du choix qu'on venait de faire. L'acte le plus important de ce règne fut l'adoption d'un nouveau mode d'élection pontificale. Le bas clergé, par son manque de lumières et sa corruption, se montrait peu digne d'exercer tant d'influence; le peuple venait de prouver, par son dernier choix, que l'intrigue et l'or ne pouvaient que trop sur son suffrage. Voici le remède qu'on adopta sur l'avis d'un conseil tenu par cent-treize évêques : « Nous ordonnons, dit le nouveau décret, que, le pape venant à mourir, les évêques-cardinaux avant tout traitent entre eux de l'élection, qu'ils y appellent après les clercs-cardinaux, et que le peuple et le clergé ensuite y apportent leur consentement, prenant garde surtout que le poison de la vénalité ne se glisse quelque part; que les hommes les plus pieux dirigent l'élection et conduisent les autres; que ce soit dans l'Église de Rome que l'on choisisse d'abord, s'il s'y rencontre un sujet assez digne; sinon, que l'on prenne dans quelque autre, sauf l'honneur qui est dû à notre cher fils Henri, présentement roi...; Si quelqu'un est élu ou intronisé au mépris de ce statut, qu'il soit anathématisé et déposé avec ses complices, qu'il soit rejeté comme l'Antéchrist.... qu'il soit du nombre des impies qui ne ressusciteront point au jour du jugement...; que le courroux des apôtres saint Pierre et saint Paul, dont il ose troubler l'Église, le poursuive dans cette vie et dans l'autre; que sa demeure soit déserte et que personne n'habite dans sa maison, etc. »

L'établissement des Normands au midi de l'Italie vint donner au saint-siége des auxiliaires d'un puissant secours. La politique romaine, dont Hildebrand avait en main tous les ressorts, fit servir cette alliance, nouée avec tant de dextérité, à tenir l'Allemagne en respect. Elle l'employa d'abord à châtier l'aristocratie romaine. Une armée normande appuya les réclamations des pontifes dans la Campanie, sur les territoires de Préneste, de Tusculum, et fit rendre au domaine de saint Pierre les possessions que la violence en avait arrachées. Nicolas II mourut (1061) après deux ans de règne, et ce fut encore une occasion de troubles. La question était de savoir si le nouveau mode d'élection serait accepté et passerait en coutume. Les cardinaux choisirent Anselme, évêque de Lucques, qui prit le nom d'*Alexandre II* (*voy.* ce nom); mais la noblesse romaine et une partie du peuple résistèrent, et s'adressèrent à l'empereur, qui convoqua à Bâle une assemblée d'évêques attachés à sa cause. Les canons de Nicolas II y furent attaqués avec violence, et l'évêque de Parme, Cadalous, y reçut de leurs mains la papauté. Comme la plupart des évêques lombards, alors en guerre ouverte avec l'autorité apostolique et livrés à tous les excès que la réforme poursuivait, l'évêque Cadalous (*Honorius II*) ne jouissait pas de la plus sainte renommée. Plusieurs textes le qualifient « d'homme vil, réceptacle de vices et de péchés ». Si l'Église de Rome eût plié dans cette circonstance et eût laissé périr l'autorité des décrets en se laissant imposer un tel chef, c'en était fait de son indépendance; elle eût perdu en un instant tout le terrain qu'Hildebrand lui avait conquis. Aussi ce dernier n'hésita-t-il pas à faire confirmer l'élection d'Alexandre II. Ce pape prit pour chancelier l'homme dont l'autorité décidait en tout du gouvernement de l'Église. Cadalous s'avança avec une armée impériale jusqu'aux portes de Rome, où les deux pontifes en vinrent aux mains après s'être excommuniés. Les Allemands et leur pape furent mis en fuite. Le jeune empereur fut soustrait à l'influence de sa mère, et passa sous la garde de l'archevêque de Cologne Annon (Hannon), qui provoqua dans l'assemblée de Goslar la reconnaissance d'Alexandre II.

Hildebrand, plus puissant que jamais, poussa avec toute l'ardeur dont il était capable la guerre entreprise au sein de l'Église. Il poursuivit la simonie et les déréglements du clergé en Lombardie, à Florence, au mont Cassin. Il se rencontre vers cette époque de la vie d'Hildebrand un fait dont il faut tenir compte pour l'appréciation de son caractère : c'est sa rupture avec l'un des hommes les plus purs et les plus sévères de son temps, le célèbre Pierre Da-

mien. Unis longtemps par les mêmes vues, tendant de cœur au même but, ils tombèrent en désaccord sur quelque point qui reste obscur, et le ressentiment éclate en amères invectives dans les écrits de l'éloquent évêque. Las et découragé, il avait sollicité sa retraite et résigné l'évêché d'Ostie : l'infatigable Hildebrand s'y était opposé avec roideur, en gourmandant son ami de ce qu'il désertait son poste. Voici ce que l'évêque écrivait à ce sujet : « Peut-être ce tyran flatteur (Hildebrand), qui m'a toujours plaint avec une compassion de Néron, qui m'a aiguillonné en me souffletant, qui m'a pour ainsi dire caressé avec des serres d'aigle, se plaindra de moi en disant : « Voyez ! il cherche un coin pour se retirer, et sous prétexte de pénitence et de mortification il s'efforce de quitter Rome et cherche la fraîcheur de l'ombre pendant que les autres se précipitent au combat. » Mais je dirai à mon saint Satan ce que les enfants de Ruben et de Gad répliquèrent à Moïse, leur chef : « Nous marchons au combat, ceints et armés, devant les fils d'Israel, jusqu'à ce que nous les ayons conduits à leur demeure. » Damien ajoute que « s'il a renoncé au monde, c'est qu'il ne pouvait plus vivre avec ceux dont les mœurs s'éloignaient si étrangement des siennes ». On peut lire encore l'adresse d'une lettre en ces termes : « Au fléau Assur, Hildebrand, de la part de Pierre. » Le principe de cet antagonisme tiendrait-il simplement à quelque démêlé personnel ? Les idées de ces deux hommes sur l'état et les besoins de l'Église concordaient assez, en général ; mais l'influence souveraine d'Hildebrand pouvait porter aussi quelque ombrage secret au pieux évêque, plus propre à dénoncer éloquemment les maux et les scandales du temps qu'à y porter le remède d'une main vigoureuse. Il se pourrait encore que, dans le contact des affaires, celui qui y avait le premier rôle eût, par la roideur de sa conviction, l'âpreté de ses volontés, froissé la vive et irritable susceptibilité de Pierre Damien. Mais Hildebrand touchait à l'instant décisif de sa vie. Alexandre II mourut, et celui qui dictait ordinairement les choix se trouva porté lui-même au trône d'un mouvement général et soudain (1073). Il ne consentit qu'avec peine à son élévation. Les contemporains assurent qu'il était ce jour-là en proie à de grands combats. On comprend que son regard se troublât devant l'immensité et les périls d'une tâche que personne ne connaissait mieux que lui ; il fallait marcher à découvert, répondre de tout ce que les circonstances pouvaient exiger. Lui-même, il affirme qu'il n'avait pas souhaité la tiare : on doit l'en croire, car son ambition aurait pu se satisfaire plus tôt (1).

(1) On lit dans un historien, postérieur de deux siècles, que Grégoire le lendemain de son élection, après avoir réfléchi sur les dangers qui l'environnaient, envoya deux légats à l'empereur pour l'informer du choix qu'on venait de faire et pour le conjurer d'y mettre obstacle ; mais aucune trace de ce fait ne se rencontre dans les lettres et les écrits contemporains.

L'histoire du pontificat de *Grégoire VII* (nom qu'Hildebrand choisit, par un pieux souvenir de son ancien maître) est l'histoire politique et religieuse de l'Europe pendant ce temps. Ce serait donc ici le lieu de jeter un regard sur la vaste scène que l'activité de Grégoire allait remplir ; mais il serait difficile d'embrasser cet immense horizon.

La pensée des croisades était déjà conçue par le nouveau pape dès la seconde année de son pontificat ; il travailla à la faire adopter de tous les princes chrétiens. Il écrivait à l'empereur Henri IV (1074) : « Je vous avertis que les chrétiens d'outre-mer, persécutés par les païens et pressés par la misère qui les accable, ont envoyé vers moi, me priant humblement de les secourir ainsi que je le pourrais, et d'empêcher chez eux la ruine entière de la religion chrétienne. J'en suis pénétré de douleur jusqu'à désirer la mort et exposer ma vie pour eux, plutôt que de commander à toute la terre, en négligeant de les secourir. C'est pour cela que je travaille à exciter tous les chrétiens et à leur persuader de donner leur vie pour leurs frères, en défendant la loi du Christ, et de montrer aussi clair que le jour la noblesse des enfants de Dieu. Déjà les Italiens et ceux d'au delà des monts, inspirés de Dieu, comme je le crois, ont reçu de bon cœur cette exhortation. Déjà plus de 50,000 fidèles se préparent à cette entreprise, et, s'ils peuvent m'avoir pour chef, à marcher à main armée contre les ennemis de Dieu et pénétrer jusqu'au sépulcre de Notre-Seigneur. Ce qui m'excite encore puissamment à cette entreprise, c'est que l'Église de Constantinople, séparée de nous au sujet du Saint-Esprit, attend sa réconciliation avec le siége apostolique. Les Arméniens aussi se sont écartés presque tous de la foi catholique, et la plupart des Orientaux attendent que la foi de l'apôtre Pierre décide entre leurs croyances diverses... Et comme nos pères, dont nous voulons, quoique indigne, suivre les traces, ont souvent visité ces contrées pour le triomphe de la foi catholique, et aidé par les princes de tous les chrétiens, si Dieu nous en ouvre le chemin, nous sommes tenu d'y passer pour la défense de la même foi. Mais comme une si grande chose veut de sérieux conseils et de puissants secours (car si je fais ce voyage avec l'aide de Dieu, c'est à vous, après Dieu, que je confierai l'Église romaine, afin que vous la gardiez comme une mère sainte et préserviez son honneur), faites-moi connaître au plus tôt ce qu'il vous semble de ce projet et ce que l'inspiration du ciel suggère à votre prudence (1)... » Mais les affaires d'Europe ne permirent pas longtemps à Grégoire d'appliquer sa pensée à ce grand

(1) *Epist.*, II, 31.

projet. Il était inévitable que la guerre éclaterait entre les deux pouvoirs ; l'autorité temporelle ne pouvait se laisser désarmer sans résistance et sans lutte.

L'empereur Henri IV, durant une minorité orageuse, n'avait guère subi d'influence propre à modérer l'ardeur naturelle de ses passions, et déjà, sous le pontificat de Nicolas II, les écarts de sa vie domestique lui avaient attiré les censures de Rome. Les désordres dénoncés par les derniers conciles n'en avaient pas moins leur cours ; les défenses formelles, les anathèmes restaient sans effet. L'empereur abusait plus que jamais du droit d'octroyer et de vendre les hautes charges ecclésiastiques, et jamais le scandale des choix n'avait donné prise à des plaintes plus légitimes. Grégoire laissa passer les premières atteintes sans faire d'éclat ; une patience prudente, un désir bien marqué de conciliation caractérisent d'abord ses relations avec l'empereur : il eut bientôt à s'en applaudir. Une lettre de Henri, implorant la clémence du pape, vint l'assurer de son repentir et de sa soumission. Malheureusement cette lettre était dictée par les circonstances : la Thuringe et la Saxe s'étaient insurgées, et Henri cherchait partout des appuis ; mais quand il vit sous ses pieds les deux provinces vaincues, il reprit avec Rome son attitude hautaine et provoquante. Il exigea la déposition des prélats saxons, et nomma de nouveaux évêques ; des protestations s'élevèrent dans le sein des villes contre ces investitures scandaleuses. Cologne se souleva, et repoussa un desservant obscur que l'empereur avait tiré de sa chapelle pour en faire un archevêque. Le pape, provoqué par tant d'actes hostiles, se plaignit plus haut, et mêla à des remontrances énergiques une menace d'excommunication ; il somma l'empereur par ses légats de comparaître à Rome devant un concile et de s'y justifier (1076).

L'empereur, pour toute réponse, chassa les légats, et convoqua à Worms une assemblée d'évêques dévoués à sa cause ; plusieurs d'entre eux étaient interdits ou excommuniés. Grégoire VII y fut attaqué avec fureur ; des crimes de toutes natures, le meurtre, la simonie, l'adultère, le sacrilége, lui furent imputés, et l'assemblée prononça sa déposition, que l'empereur signa le premier. Les évêques lombards, dont les dispositions étaient connues, souscrivirent avec joie à cet acte audacieux ; mais à Rome il reçut un tout autre accueil. Grégoire avait convoqué un synode où le messager de l'empereur se présenta : quand il eut parlé, le préfet de Rome et ses soldats tirèrent leur épée ; Grégoire le sauva en le couvrant de son corps, puis il ouvrit ses lettres et les lut à haute voix. L'une d'elles lui était ainsi adressée : « Henri, roi, non par usurpation, mais par ordre de Dieu, à Hildebrand, faux moine et non pape. » C'était une longue et violente invective, dont voici quelques traits : «....... Tu es parvenu au pontificat par l'astuce et la fraude, par toutes les voies que la religion réprouve : par l'or, tu as gagné la faveur du peuple ; par cette faveur, tu as acquis une puissance de fer ; par cette puissance, tu es monté sur le siége de paix, et tu as troublé la paix de ce siége en armant les sujets contre leurs chefs, etc... Comme tu ne crains pas Dieu, tu ne m'honores pas, moi qu'il a constitué roi. Puisque tu es frappé d'anathème et condamné par le jugement de tous nos évêques et par le nôtre, descends ! » Grégoire répondit en exposant sa conduite et ses desseins ; toute l'assemblée jura de lui rester fidèle, et demanda d'une voix unanime l'excommunication du *tyran*. Alors le pontife se leva, et prononça l'anathème dans ces termes solennels et si propres à remuer les âmes : « Saint Pierre, prince des apôtres, écoutez votre serviteur, que vous avez nourri dès l'enfance et soustrait jusqu'à ce jour à la main des méchants, qui me haïssent parce que je vous suis fidèle ; vous êtes témoin, vous et la sainte Mère de Dieu, saint Paul votre frère et tous les saints, que l'Église romaine m'a obligé, malgré moi, à la gouverner, et que j'eusse mieux aimé fixer ma vie dans l'exil que d'usurper votre place par des moyens humains ; mais, m'y trouvant par votre grâce et sans l'avoir mérité, je crois que votre intention est que le peuple chrétien m'obéisse, suivant le pouvoir que Dieu m'a donné, à votre place, de lier et de délier sur la terre. C'est en cette foi et pour l'honneur et la défense de l'Église, de la part du Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, et par votre autorité, que je défends à Henri, fils de l'empereur Henri, qui, par un orgueil inouï, s'est élevé contre votre Église, de gouverner le royaume teutonique et l'Italie. J'absous tous les chrétiens du serment qu'ils lui ont fait ou feront, et je défends à qui que ce soit de le servir comme roi ; car celui qui attente à l'autorité de votre Église mérite de perdre la dignité dont il est revêtu... Je le charge d'anathèmes en votre nom, pour que les peuples sachent par expérience que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre le Fils du Dieu vivant a édifié son Église, et que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elles. » Grégoire poussa jusqu'au bout sa résolution hardie, et se leva devant tous ses ennemis à la fois ; il excommunia du même coup tous les prélats rebelles d'Allemagne, tous ceux de la haute Italie, et somma les assistants du concile de Worms de se justifier sans délai. Déjà plusieurs l'avaient prévenu par des lettres de repentir et d'obéissance.

Le bruit d'un tel événement remua le monde chrétien et le partagea en deux factions ennemies. L'école historique du dix-huitième siècle a pris fait et cause pour l'empereur : trop de préventions l'éloignaient du parti de l'Église

pour lui laisser le loisir d'étudier à fond les pièces de ce grand procès. Le droit du pontife, quelle qu'en fût la source et la nature, avait du moins pour répondants sa conviction et ses efforts pour le salut de la foi chrétienne et le redressement moral du monde. D'ailleurs, les premiers torts de conduite semblent avoir été du côté du prince : c'est lui qui manque à ses promesses, et qui, dans l'emportement de son orgueil, que le succès avait relevé, compromet le repos du monde en le déchirant par un schisme. L'anathème dont il fut atteint répandit une terreur immense. La cause de l'empereur fut assez vite abandonnée, et la plupart des évêques allèrent à Rome implorer leur pardon. Une des lettres de Grégoire qui lui ont attiré le plus de reproches est celle qu'il écrivit à l'un d'eux, et où il établit, en s'appuyant d'antécédents historiques, le droit d'excommunication ainsi que la suprématie temporelle de Rome. L'expression s'y ressent, il est vrai, de la passion militante et de la roideur de ses convictions; mais l'attitude qu'il avait prise était franche et décidée : pour se faire le réformateur du monde il sentait le besoin d'en être l'arbitre. « Si le saint-siége, écrit-il, a reçu de Dieu le pouvoir de juger les choses spirituelles, pourquoi ne jugerait-il pas aussi les choses temporelles?... Si donc on juge comme il le faut les hommes spirituels, pourquoi les séculiers ne seraient-ils pas encore plus obligés à rendre compte de leurs mauvaises actions ? Mais ils croient peut-être que la dignité royale est au-dessus de la dignité épiscopale. On en peut voir la différence par l'origine de l'une ou de l'autre : celle-là a été inventée par l'orgueil humain, celle-ci instituée par la bonté divine; celle-là recherche incessamment la vaine gloire, celle-ci aspire à la vie céleste. Qu'ils se rappellent ce que le saint pape Anastase écrivait à l'empereur et ce qu'en dit saint Ambroise dans son Pastoral : « L'épiscopat est autant au-dessus de la royauté que l'or est au-dessus du plomb. » Constantin le savait bien lorsqu'il prenait la dernière place entre les évêques. »

Mais, quoique aux prises avec l'Allemagne, Grégoire n'en était pas moins appliqué à ses projets intérieurs de réforme dans l'Église. C'était une tâche encore plus ardue que de mettre à la raison le chef de l'Empire; Grégoire allait porter la main sur un ordre de choses que le temps avait affermi sur des faits presque universels, que l'habitude revendiquait comme des droits; il n'entreprenait pas moins que de rompre tout à coup les mœurs et la vie habituelles de plusieurs millions d'hommes. L'interdiction du mariage aux ecclésiastiques souleva surtout et de toutes parts les plus vives résistances, et Grégoire, après des tentatives réitérées, en vint à faire exécuter les canons avec la dernière rigueur : les prêtres rebelles furent arrachés des autels et livrés, comme autant de sacriléges condamnés, à tous les outrages des exécutions populaires. L'Église abandonnait son chef, et le peuple lui vint en aide : il s'ensuivit de tristes désordres et de sauvages excès. Le réformateur de la discipline en dut gémir au fond de son âme; mais, dans les extrémités où il se vit réduit, il devait être convaincu que le salut de l'Église était à ce prix. Les habitudes féodales de la famille introduisaient l'hérédité dans les fonctions sacrées : l'autel était inféodé à la maison du prêtre. L'anathème dont l'empereur restait frappé avait eu pour effet de rendre aux Saxons l'espoir et le courage : ils se levèrent de nouveau, et entraînèrent dans leur cause une partie des princes de l'Empire. Ils s'adressèrent au saint-siége pour l'élection d'un nouveau roi. La réponse de Grégoire atteste qu'il avait le désir et l'espoir de faire sa paix avec Henri, et qu'il hésiterait longtemps avant de jeter l'Empire dans les bouleversements d'une rivalité. « Comme nous ne sommes, écrit-il, animé contre Henri ni par l'orgueil du siècle ni par une vaine ambition, que la discipline et le soin des églises sont les seuls motifs qui nous font agir, nous vous demandons, comme à des frères, de le traiter avec douceur s'il revient sincèrement à Dieu, non avec cette justice qui lui enlève l'Empire, mais avec cette miséricorde qui efface ses crimes. N'oubliez pas, je vous prie, les fragilités de la nature humaine. Rappelez-vous le souvenir pieux de son père et de sa mère, auxquels on ne peut comparer nul prince de notre temps..... » Toutefois Grégoire terminait en accordant que si Henri s'obstinait dans le péché, on lui désignât un prince dont le choix pût être confirmé par l'Église. Une diète générale fut convoquée à Augsbourg par les princes; Henri, plein de terreur, n'osa plus attendre. Tant de revers avaient abattu son courage : il prit le parti d'aller chercher lui-même ce pardon que le pape laissait encore espérer.

Grégoire quitta Rome, et se mit en route pour Augsbourg, selon ses promesses. « Nous serons à Mantoue le 7 janvier (1077), mandait-il aux princes, et nous n'hésiterons pas à affronter les dangers et la mort même, s'il est nécessaire, pour la liberté de l'Église et le bien de l'État. » Mais comme il traversait la Lombardie, il apprit que Henri venait de franchir les monts : abandonné de tous, sans escorte et sans argent, il arrivait en effet avec sa femme et son enfant; il en avait été réduit à payer le passage des Alpes au prix d'une province. Au bruit de son approche, Grégoire VII craignait quelque surprise; car il avait déjà failli être victime d'un coup de main dans Rome : il gagna la forteresse de Canosse, qui appartenait à Mathilde, souveraine de Toscane. On sait le pieux dévouement que cette femme portait à sa cause, et l'événement capital de cette histoire, la scène dont le château fut le théâtre, est un fait connu de tous. La ri-

gueur excessive dont s'arma Grégoire à l'égard de l'empereur suppliant a jeté sur sa figure historique, plus que tout autre acte de sa vie, une expression de dureté et d'orgueil farouche; elle fut au moins une faute politique et eut des suites fâcheuses pour les affaires du pape. Cependant sa conduite s'explique, si l'on considère le grand rôle que l'idée expiatoire avait alors dans les consciences chrétiennes. Grégoire avait promis son pardon sous la condition d'une pénitence; il en fait mention dans ses lettres. Les temps antérieurs, où il puisait des règles de conduite, lui fournissaient plus d'un exemple de ces dures expiations imposées à des princes. L'empereur Henri III s'y était soumis, et son fils, Henri IV plus coupable aux yeux de Grégoire que ne l'avait été Théodose, ne fut pas plus sévèrement traité. Il faut se souvenir encore que la rébellion était aux portes de la forteresse. Les évêques excommuniés s'étaient portés au-devant de l'empereur; le parti rebelle menaçait de se relever, et Grégoire pensa l'abaisser et le punir dans son chef. Du reste, quelle qu'eût été la conduite du pape, celle de Henri IV eût été la même; il avait obéi aux nécessités du moment, et n'était pas plus sincère dans cette démarche qu'en mille autres. Quand Grégoire célébra la messe de bénédiction, il éleva l'hostie en disant : « Je veux que le corps de Notre Seigneur, que je vais recevoir, soit une preuve de mon innocence. Je prie le Tout-Puissant de dissiper tout soupçon si ma cause est juste, et de me faire mourir à l'instant si je suis coupable. » Puis il offrit une moitié de l'hostie à Henri, qui s'éloigna plein d'embarras et de terreur. Les ennemis de Grégoire accueillirent le roi de façon à réveiller son orgueil et à le pousser à venger son affront. Il sollicita une entrevue du pontife dans le but de s'emparer de lui; mais la tentative manqua, et Henri en vint bientôt à une rupture ouverte. Il avait pour lui la plupart des seigneurs et des évêques de l'Italie; mais l'Allemagne gardait toujours une attitude hostile, et bientôt la diète de Forchheim donna la couronne à Rodolphe, duc de Souabe.

Grégoire VII avait tenté d'ajourner au moins cette mesure, qui vint lui apporter encore de graves embarras; il voyait l'empire partagé, les deux partis, également redoutables, prêts à décider le conflit par les armes. Il différa de se prononcer. On a attribué son hésitation à des vues intéressées. Cet intérêt, quoi qu'il en soit, était celui de la cause qu'il représentait. La déposition d'un empereur était un fait d'assez haute gravité pour qu'il y regardât de près. Il n'avait pas complétement désespéré de Henri; il voulait épuiser tous les moyens de conciliation avant d'en venir avec lui à ce remède extrême; d'un autre côté, en repoussant Rodolphe, il eût aliéné de sa cause les princes qui faisaient son appui; car on voyait alors, comme il a été remarqué, un empereur allemand soutenu par l'Italie et abandonné de l'Allemagne.

Grégoire se préparait à franchir les monts pour aller régler sur les lieux le différend des deux princes. « Notre cœur, écrivait-il, est plongé dans l'amertume à la vue de tant de chrétiens voués à leur perte dans ce monde et dans l'autre, de la religion chrétienne déchirée, de l'empire romain menacé de ruine par l'orgueil d'un seul homme..... Nous n'avons rien promis aux deux rois que notre justice; car nous aimons mieux souffrir la mort, s'il le faut, que de consentir à être la cause des troubles de l'Église. » Mais Henri IV mit obstacle au voyage de Grégoire; il était moins disposé que jamais à livrer sa conduite à une enquête. Le pontife retourna à Rome (1080), où il porta de nouveau ses regards sur les affaires ecclésiastiques et le gouvernement des États chrétiens. Il avait donné un roi à la Dalmatie, en lui enjoignant de protéger les orphelins et les veuves et d'empêcher le trafic des esclaves. Il s'élevait aussi avec force contre la coutume barbare de dépouiller les naufragés sur les côtes. Il rattachait la Corse à l'Église romaine, veillait à l'état précaire des églises d'Orient, arrêtait dans la Pouille les rapines des Normands, et entretenait avec le conquérant de l'Angleterre une amitié profitable, que quelques nuages pourtant vinrent obscurcir. Des envoyés de Rodolphe de Souabe arrivèrent à Rome pour dénoncer au pontife d'odieux excès que Henri commettait, portant partout le fer et la flamme, ruinant les églises, emprisonnant les évêques fidèles. A ces nouvelles, Grégoire ne balança plus : il renouvela l'anathème et prononça la déposition de Henri IV.

Henri, de son côté, convoqua un concile à Brixen (1080), et répondit par une nouvelle déposition de Grégoire. Un nouveau pape y fut ensuite élu sous le nom de Clément III : c'était l'un des évêques excommuniés de la Lombardie, Guibert de Ravenne. Mais le parti qui soutenait Grégoire en Allemagne se trouva ruiné tout à coup. Rodolphe, après plusieurs combats heureux, périt les armes à la main, sur les rives de l'Elster, au milieu d'une victoire. Son rival, libre de ce côté, pouvait paraître d'un moment à l'autre en Italie. Grégoire ne se laissa point abattre. « Que l'espérance de chacun soit forte et inébranlable, mandait-il aux siens..... Je méprise l'arrogance du roi, et, même dans le cas où les secours me manqueraient, je redoute peu son arrivée. » Il n'était pas sans appui cependant : la chevaleresque et pieuse Mathilde, qui venait d'enrichir le saint-siége par une donation faite en 1077 et qui fut renouvelée en 1102, était prête à se jeter, avec ses seules forces, au-devant de l'empereur, son parent. Grégoire trouva un autre appui dans les Normands de la basse Italie. Il saisit une heureuse occasion de les réconcilier avec Rome au moment où l'empereur en approchait (1080). Henri en effet parut bientôt sous les murs, escorté de l'anti-pape.

Grégoire, avec quelques troupes toscanes et l'appui énergique des Romains, résista pendant deux ans, inébranlable dans la conviction de son droit et de la plénitude de son pouvoir, qu'il s'efforçait encore d'établir dans ses lettres. « Si saint Grégoire, ce docteur plein de douceur, décréta qu'on devait non-seulement déposer, mais encore anathématiser les rois qui violeraient les priviléges accordés à un hospice, qui oserait nous blâmer d'avoir frappé du même châtiment Henri, le contempteur des sentences apostoliques, lui qui foule aux pieds l'Église, sa mère?... Qui ignore que les rois tiennent leurs titres d'hommes qui ne connaissaient point Dieu, qui, enflés par l'orgueil, coupables de rapines, de meurtres et de toutes sortes de crimes, ont cherché à dominer sur leurs semblables avec une fureur aveugle et une intolérable présomption? »

Enfin, Grégoire, abandonné des Romains, assiégé dans le château Saint-Ange, se tourna, dans sa détresse, du côté des Normands. Ils accoururent (1084). A leur approche, Henri, déjà maître de Rome, quitta la ville en toute hâte. Les Normands pénétrèrent dans Rome avec le fer et la flamme. Grégoire, du haut de la forteresse, fut témoin des scènes effroyables auxquelles la ville fut livrée. Son parti était écrasé; Rome était un séjour dangereux pour lui. Il suivit ses libérateurs, et se retira à Salerne, où il mourut l'année d'après.

On rapporte qu'il dit en expirant : « J'ai aimé la justice, j'ai haï l'iniquité; voilà pourquoi je meurs dans l'exil. » S'est-il senti vaincu après tant d'épreuves, et quitta-t-il la terre découragé? Nul ne peut le dire. Avons-nous bien lu au fond de cette vie, si diversement jugée, quel fut le secret, quel fut le but véritable de ses longs combats? Poursuivait-il réellement, derrière ce pouvoir théocratique tant revendiqué, une pensée de réforme et d'affranchissement? Les grands désordres du temps, la ruine imminente des institutions chrétiennes l'occupaient-ils plus que la passion du pouvoir? Tout dépose, si nous ne nous abusons, de son désintéressement et de sa foi; il troubla le monde un instant, mais il raffermit sa croyance et sa moralité.

Quand on applique à la société du onzième siècle les théories absolues du droit et l'idée du pouvoir telles que les entend l'esprit moderne, on ne saurait que condamner les maximes et les actes de Grégoire VII; mais cette préoccupation a trop influé sur les jugements qu'on a portés de lui. En écartant, comme il est permis, cette question du droit pontifical, il faut reconnaître que, dans ce conflit des prétentions de Rome et de l'Empire, les idées de Grégoire étaient, en matière de gouvernement et de raison sociale, fort supérieures aux pratiques grossières du monde barbare. Le moyen âge a vécu plusieurs siècles des conceptions de ce grand esprit; sa voix, qui dictait à l'Église le choix de ses pontifes, garda son autorité après sa mort; tous ceux qu'il avait désignés à ses derniers moments passèrent après lui sur le trône pontifical. Il est vrai qu'il usa violemment de ce pouvoir, qu'il disputait à la barbarie; exalté par les résistances, il ne mesura pas toujours ses coups. Grégoire VII était placé pour l'action au faîte d'une société farouche, et il n'eut pour la conduire que cette puissance morale dont il est dans l'histoire la plus haute expression. [*Enc. des G. du M.*] Amédée Renée.

Platina, Ciaconi, etc., *Vitæ Pontificum*. — Ranke, *Histoire de la Papauté*. — Artaud de Montor, *Histoire des Papes*. — J. Voigt, *Histoire du pape Grégoire VII et de son siècle*; Weimar, 1813; trad. en français, Paris, 1839, 2 vol. in-8°. — Spittler, *Geschichte der Hierarchie von Gregor VII*, etc.; Hamb., 1827, in-4°. — Griesley, *Life and Pontificate of Gregory VII*; Londres, 1829; Bowden, idem, 1840, 2 vol. in-8°. — Madelaine, le *Pontificat de Grégoire VII*; Paris, 1837, 2 vol. in-8°. — Cassander, *Das Zeitalter Hildebrand's*, etc.; Darmstadt, 1842, in-8°. — J.-M. Soeltl, *Gregor VII*; Leipzig, 1847, in-8°. — M. Villemain, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er oct. 1833.

Grégoire VIII, anti-pape. *Voy.* Bourdin (*Maurice*).

Grégoire VIII (*Albert* de Mora), cent-soixante-quinzième pape, né à Bénévent, successeur d'Urbain III, élu le 21 octobre 1187, mort à Pise, le 16 décembre 1187. Pontificat court et nul. On s'accorde à regarder Grégoire comme un homme savant, éloquent, d'une vie pure, et plein de zèle. Il s'efforça d'organiser une croisade pour délivrer la Terre Sainte; les cardinaux eux-mêmes promirent de se croiser et de renoncer à toutes leurs richesses, promesses toujours éludées. Grégoire s'occupait de réconcilier les Pisans et les Génois quand la fièvre l'emporta. On a trois lettres de ce pape dans les *Conciles* de Labbe, t. X, reproduites par Baronius, t. XIX, p. 586, et une bulle publiée dans l'*Italia sacra* d'Ughelli et dans la collection de du Breuil.

A. F—n.

Baronius, t. XIX, p. 584 à 589. — F. Pagi, t. III, p. 183. — J.-B. de Glen, p. 615. — A. Duchesne, t. II, p. 1270. — Ciaconius, p. 178. — Alletz, t. Ier, p. 497. — Bruys, t. III, p. 103. — Fleury, t. XV, p. 74. — Artaud de Montor, t. II, p. 327. — J. du Breuil, *Bullæ tres Romanorum Pontificum*; Paris, 1616, in-12. — *Vita Gregorii papæ VIII*, *ex ms. Bernardi Guidonis; vita ejusdem ex altero ms. bibliothecæ Ambrosianæ*, publiées par Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*; Milan, 1723, 6 vol. in-fol.; t. III, p. 478.

Grégoire IX (*Hugolin*), cent-quatre-vingtième pape, né à Anagni, successeur d'Honorius III, élu le 19 mars 1227, mort à Rome, le 20 août 1241. Grégoire IX, fidèle aux traditions de Grégoire VII et d'Innocent III, fut le zélé continuateur de cette politique qui avait pour principe de faire regarder le saint-siége comme maître de tous les empires et supérieur à tous les rois. Le couronnement du nouveau pape fut d'une magnificence inconnue jusque là; il célébra la messe à Saint-Jean-de-Latran, couvert d'or et de pierreries; puis, monté sur un cheval richement caparaçonné, entouré de cardinaux vêtus de pourpre et d'or, il parcourut en triom-

phateur les rues de Rome tendues de précieuses tapisseries, inondées de fleurs et embaumées de parfums. L'empereur Frédéric II avait dans Rome une faction puissante : il fallait l'éloigner; le pape lui rappelle son vœu d'aller en Terre Sainte et lui ordonne de partir. Frédéric, au moment de s'embarquer, tombe malade à Otrante; Grégoire croit à une feinte (29 septembre 1227): il l'excommunie, et notifie sa sentence à tous les prélats de la chrétienté. Frédéric, de son côté, écrit à tous les princes pour se plaindre des procédés du pape. Grégoire l'excommunie de nouveau, avec menace de lui enlever l'Empire; Frédéric brave ouvertement ces prétentions absurdes; il soulève le peuple romain contre Grégoire, qui, insulté pendant la messe, doit se réfugier à Rieti, puis à Spolète et enfin à Pérouse. Plus tranquille, Frédéric laisse à Rome Raynald pour traiter avec le pape, et s'embarque, cette fois malgré les ordres de Grégoire, qui lui avait défendu de passer la mer comme croisé avant d'avoir été relevé de son excommunication. Raynald organise une armée, et envahit le patrimoine de saint Pierre; le pape place ses troupes sous les ordres de Roger d'Aquila, et la lutte commence (1228). Telle est, dit-on, l'origine des deux factions si célèbres dans la suite sous le nom de *guelfes* et de *gibelins*, les premiers tenant pour le pape, les seconds pour l'empereur. Frédéric avait été précédé en Terre Sainte par des émissaires de Grégoire; se voyant mal soutenu des chrétiens de la Syrie, pressé d'ailleurs de regagner l'Italie, où Raynald s'était laissé battre, il conclut une trêve de dix ans avec le sultan d'Égypte, et, quoique excommunié, se fait couronner roi de Jérusalem. Le pape, en apprenant son arrivée, l'excommunie de nouveau et délie tous ses sujets du serment de fidélité; « car, disait-il, personne ne doit fidélité à celui qui se révolte contre Dieu et ses saints et qui foule aux pieds ses commandements ». Mais Frédéric, rappelé dans son royaume par des troubles graves, offrit de se soumettre, demanda l'absolution, et la paix fut conclue le 28 août 1230. Les Romains, excités en secret par l'empereur, se révoltent et chassent encore le pape (20 juillet 1232), qui doit se réfugier à Anagni; il implore l'aide de Frédéric, et parvient en 1235 à rentrer dans Rome après avoir vainement attendu des secours. Une étincelle suffit pour rallumer la guerre; Frédéric prend la Sardaigne, et la donne à Henri (*voy.* Enzo), son fils naturel. Le pape la réclame. Les deux adversaires y avaient aussi peu de droits l'un que l'autre; aucun ne céda. Frédéric est excommunié pour la quatrième fois (1239); une lettre circulaire le fait savoir à tous les évêques de la chrétienté. L'empereur, à son tour, adresse sa justification à tous les princes; le pape répond par une lettre commençant par ces paroles de l'Apocalypse : *Une bête pleine de noms de blasphèmes s'est élevée de la mer*...; et tous deux continuent à s'injurier, à l'aide de citations tirées de l'Écriture. Le pape offre l'Allemagne à saint Louis pour le comte d'Artois, son frère; saint Louis refuse, et blâme Grégoire, qui convoque un concile. Mais Frédéric marche sur Rome; il allait s'en emparer quand Grégoire mourut. Génie fier et hautain, résolu d'étendre encore à tout prix les prérogatives de l'Église, tel était Grégoire IX; il ne rencontra d'appui à cet égard que dans le roi d'Angleterre, qui pour faire annuler l'élection d'un évêque consentit à donner au saint-siége la dîme de tous les biens de son royaume. Saint Louis, plus habile politique, refusa nettement, même sous la menace d'une excommunication, de dispenser les ecclésiastiques de la juridiction civile. Grégoire canonisa saint Dominique, saint Virgile et saint François d'Assise, dont il avait été l'ami; il s'efforça d'amener la réunion des Grecs et la conversion des mahométans. Très-instruit en droit civil et canonique, il donna en 1234 une collection de décrétales, ouvrage remarquable qui a été souvent réimprimée et commentée; la première édition est de 1473, Mayence, in-fol., gothique, avec ce titre : *Nova Compilatio Decretalium, cum glossa*. On a encore de ce pape trente-et-une lettres et cent-quatre-vingt-onze fragments dans les *Conciles* de Labbe, t. XI, p. 310, cinquante-six lettres dans l'*Italia sacra* d'Ughelli; neuf lettres dans Vossius; une bulle dans les *Historiæ* de Duchesne, t. V, p. 861, et une dans Mabillon, p. 421, n° 106. Grégoire IX eut Innocent IV pour successeur.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. XI, p. 300 à 580. — F. Pagi, t. III, p. 283. — J.-B. de Glen, p. 180. — Alletz, t. Ier, p. 531. — A. Duchesne, t. II, p. 1310. — Ciccarelli, p. 181. — Bruys, t. III, p. 172. — Fleury, t. XVI, p. 79. — Raynaldi, t. Ier, p. 36 à 618; II, 1 à 279. — Mabillon, p. 421, n° 106; 531, n° 7. — Artaud de Montor, t. II, p. 432. — G. Vossius, *Gregorii papæ Noni Gesta quædam insignia*; Rome, 1586, in-4°. — *Vita Gregorii papæ IX ex ms. Bern. Guidonis*; *Vita ejusdem ex cardinali Aragonio*, dans Muratori, t. III, p. 570 et 575.

GRÉGOIRE X (*Thebalde* ou *Thibaud*), *cent-quatre-vingt-sixième pape, successeur de Clément IV*, né à Plaisance, *élu le 1er septembre 1271*, sacré le 27 mars 1272, *mort à Arezzo*, le 10 janvier 1276. Le saint-siége *resta trois ans* vacant après la mort de Clément IV : *les cardinaux*, réunis à Viterbe, ne pouvaient s'*entendre*; ils se décidèrent enfin à charger six d'entre *eux* de terminer cette élection; ceux-ci élurent à l'unanimité Thibaud, archidiacre de Liége et de la famille des Visconti. Il était alors à Saint-Jean-d'Acre en Palestine, où l'avait conduit son zèle pour les chrétiens de la Terre Sainte. Son premier soin en arrivant à Rome fut de convoquer un concile général qui devait prononcer sur trois objets principaux : le schisme des Grecs, le triste état de la Terre Sainte, et les abus introduits dans l'Église. Ce concile se tint à Lyon, en 1274, et fut très-nombreux; on y compta cinq cents évêques, soixante-dix abbés, cent autres prélats, et des ambassadeurs de presque tous

les princes chrétiens. Les tentatives pour la réunion de l'Église grecque n'eurent aucun résultat sérieux; les préparatifs faits dans l'espérance d'une croisade restèrent inutiles. Quant aux vices et abus, ils portaient presque exclusivement sur la conduite déréglée des prélats; inutile de dire qu'on n'y porta point remède. En revanche, la vacance de trois ans, qui avait suivi la mort de Clément IV, fit prendre de sages mesures pour les élections suivantes; la nouvelle constitution, œuvre de Grégoire X, porte en substance que « les cardinaux présents à Rome lors de la mort d'un pape attendront les absents pendant dix jours seulement; ils logeront dans une chambre sans issue: une petite fenêtre sera cependant disposée pour qu'on puisse y faire passer les aliments; si après trois jours l'élection n'est pas terminée, les cardinaux devront se contenter d'un plat pour chaque repas; après cinq jours écoulés ainsi, on ne leur donnera plus que du pain, du vin et de l'eau ». Grégoire X revint en Italie, et le 10 décembre 1275 il arrivait devant Florence. Il ne voulait pas entrer dans cette ville, qu'il avait excommuniée deux ans auparavant, pour avoir, contre ses ordres, maltraité les gibelins; mais l'Arno débordé ne pouvait se passer à gué : le pape, forcé de traverser un des ponts de Florence, relève la ville de son excommunication et donne sa bénédiction aux habitants; mais dès qu'il est dehors, il excommunie de nouveau cette cité désobéissante, et prononce en colère ce verset du psaume 31 : *In camo et fræno maxillas eorum constringe*. Il gagna de là Arezzo, où il mourut. Grégoire avait peu d'instruction, mais ses mœurs étaient très-pures, et il montra le plus grand zèle pour pacifier l'Église et la chrétienté; il ordonna de conclure la paix avec les gibelins, quoiqu'ils eussent le dessous; il décida Alphonse de Castille à abandonner ses prétentions sur l'Empire, et activa l'élection de Rodolphe de Habsbourg, qui fit cesser un sanglant interrègne de vingt-huit ans. On a de Grégoire X cent-deux lettres dans l'*Histoire* de Campi, t. II, p. 410 à 485; une dans les *Conciles* de Labbe, t. XI, p. 929; et une dans l'*Italia* d'Ughelli, t. IX, p. 217. Grégoire X eut pour successeur Innocent V.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. XI, p. 928 à 1121. — F. Pagi, t. III, p. 385. — J.-B. de Glen, p. 186. — A. Duchesne, t. II, p. 1348. — Alletz, t. II, p. 12. — Ciccarelli, p. 187. — Bruys, t. III, p. 249. — Fleury, t. XVIII, p. 86. — Raynaldi, t. III, p. 268 à 393. — Baluze, t. II, p. 181. — Campi, *Histoire ecclésiastique de Plaisance*; Plaisance, 1661, 3 vol. in-fol. — *Vita Gregorii papæ X, ex ms. Bernardi Guidonis*; *Vita ejusdem ex antiquissimo anonymo auctore scripta*, publiées par Muratori, t. III, p. 597. — A. Bonucci, *Istoria del pontefice B. Gregorio X*; Rome, 1711, in-4°.

GRÉGOIRE XI (*Pierre-Roger* DE MONTROUX), né en 1336, au château de Maumont (bas Limousin), élu pape le 30 décembre 1370, mort le 27 mars 1378. Il était fils de Guillaume II, seigneur des Roziers, comte de Beaufort en Anjou, et de Marie de Chambon. Deux Limousins venaient d'être successivement papes, Clément VI et Innocent VI; le premier était l'oncle de Roger de Montroux. Dès l'âge de dix-sept ans Pierre de Montroux fut créé cardinal au titre de Sainte-Marie-la-Neuve, et après la mort d'Urbain V il devint pape. Les cardinaux avaient délibéré onze jours (19 au 30 décembre) pour cette élection, et le couronnement eut lieu aux Jacobins d'Avignon, le 5 janvier suivant. Louis, duc d'Anjou et frère de Charles V, conduisit par la bride, dans les rues d'Avignon, le palefroi du nouveau pontife. La guerre existait alors entre le roi de France et Édouard d'Angleterre. Un des premiers actes de Grégoire XI fut de les amener à un traité de paix. A ces fins il députa vers eux plusieurs légats; mais ses efforts restèrent d'abord infructueux. Bientôt il envoya d'autres légats, et finit par obtenir une trêve de quatre ans (1373 à 1377). Grégoire secourut les Arméniens, qu'Amurat I[er] venait d'attaquer. Il concilia par des négociations de mariages les rois de Navarre, de Castille et d'Aragon, Charles le Mauvais, Henri II, et Pierre IV, qui étaient sur le point de se faire la guerre. Il amena également à un traité de paix Frédéric de Sicile et Jeanne de Naples (1[er] octobre 1372). Pendant qu'il se livrait à ce rôle de pacificateur, l'hérésie se propageait en Allemagne; elle y avait plusieurs représentants, entre autres l'évêque d'Halberstadt, dont la nouvelle doctrine était une sorte de fatalisme. Grégoire XI lança contre eux l'excommunication. En Espagne, il fit examiner la doctrine de Raimond Lulle par plusieurs théologiens, et la proscrivit. Les partisans de Raimond Lulle s'étant récriés sur ce que cette doctrine n'avait pas été comprise, le pape confirma et renouvela sa sentence de condamnation par une bulle du 25 janvier 1376. Il demandait à Charles V qu'il lui vînt en aide pour extirper l'hérésie, et il lui écrivait (1372) : « Nous avons appris qu'en plusieurs provinces de votre royaume des personnes de l'un et de l'autre sexe de la secte des bégards, connus sous le nom de turlupins, sèment diverses hérésies, et que vous avez commencé à les faire poursuivre par les inquisiteurs. » En effet une paysanne, nommée Jeanne Daubenton (*voy.* ce nom), qui était à la tête des bégards, venait d'être arrêtée et brûlée vive ainsi que plusieurs de ses co-religionnaires.

Si l'hérésie gagnait l'Europe, des vices gagnaient les cloîtres. Grégoire XI réforma les ordres monastiques. Il ordonna en outre aux prélats qui suivaient habituellement la cour de rentrer dans leur diocèse. « Cette injonction ne doit point vous offenser, écrivait-il à Charles V, le bien de l'Église la rend nécessaire (1372). » En 1373, la Candie et la Moldavie regorgeant de Grecs schismatiques, il écrivit au doge de Venise, dont relevait l'île de Candie, pour demander que les évêques latins et les Grecs catholiques eussent seuls le droit de conférer les ordres, d'instruire le peuple et d'administrer les sacrements. Il fé-

phateur les rues de Rome tendues de précieuses tapisseries, inondées de fleurs et embaumées de parfums. L'empereur Frédéric II avait dans Rome une faction puissante : il fallait l'éloigner; le pape lui rappelle son vœu d'aller en Terre Sainte et lui ordonne de partir. Frédéric, au moment de s'embarquer, tombe malade à Otrante; Grégoire croit à une feinte (29 septembre 1227): il l'excommunie, et notifie sa sentence à tous les prélats de la chrétienté. Frédéric, de son côté, écrit à tous les princes pour se plaindre des procédés du pape. Grégoire l'excommunie de nouveau, avec menace de lui enlever l'Empire; Frédéric brave ouvertement ces prétentions absurdes; il soulève le peuple romain contre Grégoire, qui, insulté pendant la messe, doit se réfugier à Rienti, puis à Spolète et enfin à Pérouse. Plus tranquille, Frédéric laisse à Rome Raynald pour traiter avec le pape, et s'embarque, cette fois malgré les ordres de Grégoire, qui lui avait défendu de passer la mer comme croisé avant d'avoir été relevé de son excommunication. Raynald organise une armée, et envahit le patrimoine de saint Pierre; le pape place ses troupes sous les ordres de Roger d'Aquila, et la lutte commence (1228). Telle est, dit-on, l'origine des deux factions si célèbres dans la suite sous le nom de *guelfes* et de *gibelins*, les premiers tenant pour le pape, les seconds pour l'empereur. Frédéric avait été précédé en Terre Sainte par des émissaires de Grégoire; se voyant mal soutenu des chrétiens de la Syrie, pressé d'ailleurs de regagner l'Italie, où Raynald s'était laissé battre, il conclut une trêve de dix ans avec le sultan d'Égypte, et, quoique excommunié, se fait couronner roi de Jérusalem. Le pape, en apprenant son arrivée, l'excommunie de nouveau et délie tous ses sujets du serment de fidélité; « car, disait-il, personne ne doit fidélité à celui qui se révolte contre Dieu et ses saints et qui foule aux pieds ses commandements ». Mais Frédéric, rappelé dans son royaume par des troubles graves, offrit de se soumettre, demanda l'absolution, et la paix fut conclue le 28 août 1230. Les Romains, excités en secret par l'empereur, se révoltent et chassent encore le pape (20 juillet 1232), qui doit se réfugier à Anagni; il implore l'aide de Frédéric, et parvient en 1235 à rentrer dans Rome après avoir vainement attendu des secours. Une étincelle suffit pour rallumer la guerre; Frédéric prend la Sardaigne, et la donne à Henri (*voy.* ENZO), son fils naturel. Le pape la réclame. Les deux adversaires y avaient aussi peu de droits l'un que l'autre; aucun ne cède. Frédéric est excommunié pour la quatrième fois (1239); une lettre circulaire le fait savoir à tous les évêques de la chrétienté. L'empereur, à son tour, adresse sa justification à tous les princes; le pape répond par une lettre commençant par ces paroles de l'Apocalypse : *Une bête pleine de noms de blasphèmes s'est élevée de la mer...*; et tous deux continuent à s'injurier, à l'aide de citations tirées de l'Écriture. Le pape offre l'Allemagne à saint Louis pour le comte d'Artois, son frère; saint Louis refuse, et blâme Grégoire, qui convoque un concile. Mais Frédéric marche sur Rome; il allait s'en emparer quand Grégoire mourut. Génie fier et hautain, résolu d'étendre encore à tout prix les prérogatives de l'Église, tel était Grégoire IX; il ne rencontra d'appui à cet égard que dans le roi d'Angleterre, qui pour faire annuler l'élection d'un évêque consentit à donner au saint-siége la dîme de tous les biens de son royaume. Saint Louis, plus habile politique, refusa nettement, même sous la menace d'une excommunication, de dispenser les ecclésiastiques de la juridiction civile. Grégoire canonisa saint Dominique, saint Virgile et saint François d'Assise, dont il avait été l'ami; il s'efforça d'amener la réunion des Grecs et la conversion des mahométans. Très-instruit en droit civil et canonique, il donna en 1234 une collection de décrétales, ouvrage remarquable qui a été souvent réimprimée et commentée; la première édition est de 1473, Mayence, in-fol., gothique, avec ce titre : *Nova Compilatio Decretalium, cum glossa*. On a encore de ce pape trente-et-une lettres et cent-quatre-vingt-onze fragments dans les *Conciles* de Labbe, t. XI, p. 310, cinquante-six lettres dans l'*Italia sacra* d'Ughelli; neuf lettres dans Vossius; une bulle dans les *Historiæ* de Duchesne, t. V, p. 861, et une dans Mabillon, p. 421, n° 106. Grégoire IX eut Innocent IV pour successeur.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. XI, p. 309 à 580. — F. Pagi, t. III, p. 283. — J.-B. de Glen, p. 180. — Alletz, t. Ier, p. 521. — A. Duchesne, t. II, p. 1810. — Ciccarelli, p. 181. — Bruys, t. III, p. 172. — Fleury, t. XVI, p. 79. — Raynaldi, t. Ier, p. 584 à 618; II, 1 à 279. — Mabillon, p. 421, n° 106; 531, n° 73. — Artaud de Montor, t. II, p. 428. — G. Vossius, *Gregorii papæ Noni Gesta quædam insignia*; Rome, 1636, in-4°. — *Vita Gregorii papæ IX ex ms. Bern. Guidonis*; *Vita ejusdem ex cardinali Aragonio*, dans Muratori, t. III, p. 570 et 575.

GRÉGOIRE X (*Thebalde* ou *Thibaud*), cent-quatre-vingt-sixième pape, né à Plaisance, successeur de Clément IV, élu le 1er septembre 1271, sacré le 27 mars 1272, mort à Arezzo, le 10 janvier 1276. Le saint-siége resta trois ans vacant après la mort de Clément IV : les cardinaux, réunis à Viterbe, ne pouvaient s'entendre; ils se décidèrent enfin à charger six d'entre eux de terminer cette élection; ceux-ci élurent à l'unanimité Thibaud, archidiacre de Liége et de la famille des Visconti. Il était alors à Saint-Jean-d'Acre en Palestine, où l'avait conduit son zèle pour les chrétiens de la Terre Sainte. Son premier soin en arrivant à Rome fut de convoquer un concile général qui devait prononcer sur trois objets principaux : le schisme des Grecs, le triste état de la Terre Sainte, et les abus introduits dans l'Église. Ce concile se tint à Lyon, en 1274, et fut très-nombreux; on y compta cinq cents évêques, soixante-dix abbés, cent autres prélats, et des ambassadeurs de presque tous

les princes chrétiens. Les tentatives pour la réunion de l'Église grecque n'eurent aucun résultat sérieux; les préparatifs faits dans l'espérance d'une croisade restèrent inutiles. Quant aux vices et abus, ils portaient presque exclusivement sur la conduite déréglée des prélats; inutile de dire qu'on n'y porta point remède. En revanche, la vacance de trois ans, qui avait suivi la mort de Clément IV, fit prendre de sages mesures pour les élections suivantes; la nouvelle constitution, œuvre de Grégoire X, porte en substance que « les cardinaux présents à Rome lors de la mort d'un pape attendront les absents pendant dix jours seulement; ils logeront dans une chambre sans issue: une petite fenêtre sera cependant disposée pour qu'on puisse y faire passer les aliments; si après trois jours l'élection n'est pas terminée, les cardinaux devront se contenter d'un plat pour chaque repas; après cinq jours écoulés ainsi, on ne leur donnera plus que du pain, du vin et de l'eau ». Grégoire X revint en Italie, et le 10 décembre 1275 il arrivait devant Florence. Il ne voulait pas entrer dans cette ville, qu'il avait excommuniée deux ans auparavant, pour avoir, contre ses ordres, maltraité les gibelins; mais l'Arno débordé ne pouvait se passer à gué : le pape, forcé de traverser un des ponts de Florence, relève la ville de son excommunication et donne sa bénédiction aux habitants; mais dès qu'il est dehors, il excommunie de nouveau cette cité désobéissante, et prononce en colère ce verset du psaume 31 : *In camo et fræno maxillas eorum constringe.* Il gagna de là Arezzo, où il mourut. Grégoire avait peu d'instruction, mais ses mœurs étaient très-pures, et il montra le plus grand zèle pour pacifier l'Église et la chrétienté; il ordonna de conclure la paix avec les gibelins, quoiqu'ils eussent le dessous; il décida Alphonse de Castille à abandonner ses prétentions sur l'Empire, et activa l'élection de Rodolphe de Habsbourg, qui fit cesser un sanglant interrègne de vingt-huit ans. On a de Grégoire X cent-deux lettres dans l'*Histoire* de Campi, t. II, p. 410 à 485; une dans les *Conciles* de Labbe, t. XI, p. 929; et une dans l'*Italia* d'Ughelli, t. IX, p. 217. Grégoire X eut pour successeur Innocent V.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. XI, p. 936 à 1121. — F. Pagi, t. III, p. 885. — J.-B. de Glen, p. 186. — A. Duchesne, t. II, p. 1348. — Alletz, t. II, p. 12. — Ciccarelli, p. 187. — Bruys, t. III, p. 249. — Fleury, t. XVIII, p. 86. — Raynaldi, t. III, p. 288 à 393. — Baluze, t. II, p. 181. — Campi, *Histoire ecclésiastique de Plaisance*; Plaisance, 1661, 3 vol. in-fol. — *Vita Gregorii papæ X. ex ms. Bernardi Guidonis*; *Vita ejusdem ex antiquissimo anonymo auctore scripta*, publiées par Muratori, t. III, p. 597. — A. Bonucci, *Istoria del pontefice B. Gregorio X*; Rome, 1711, in-4°.

GRÉGOIRE XI (*Pierre-Roger* DE MONTROUX), né en 1336, au château de Maumont (bas Limousin), élu pape le 30 décembre 1370, mort le 27 mars 1378. Il était fils de Guillaume II, seigneur des Roziers, comte de Beaufort en Anjou, et de Marie de Chambon. Deux Limousins venaient d'être successivement papes, Clément VI et Innocent VI; le premier était l'oncle de Roger de Montroux. Dès l'âge de dix-sept ans Pierre de Montroux fut créé cardinal au titre de Sainte-Marie-la-Neuve, et après la mort d'Urbain V il devint pape. Les cardinaux avaient délibéré onze jours (19 au 30 décembre) pour cette élection, et le couronnement eut lieu aux Jacobins d'Avignon, le 5 janvier suivant. Louis, duc d'Anjou et frère de Charles V, conduisit par la bride, dans les rues d'Avignon, le palefroi du nouveau pontife. La guerre existait alors entre le roi de France et Édouard d'Angleterre. Un des premiers actes de Grégoire XI fut de les amener à un traité de paix. A ces fins il députa vers eux plusieurs légats; mais ses efforts restèrent d'abord infructueux. Bientôt il envoya d'autres légats, et finit par obtenir une trêve de quatre ans (1373 à 1377). Grégoire secourut les Arméniens, qu'Amurat Ier venait d'attaquer. Il concilia par des négociations de mariages les rois de Navarre, de Castille et d'Aragon, Charles le Mauvais, Henri II, et Pierre IV, qui étaient sur le point de se faire la guerre. Il amena également à un traité de paix Frédéric de Sicile et Jeanne de Naples (1er octobre 1372). Pendant qu'il se livrait à ce rôle de pacificateur, l'hérésie se propageait en Allemagne; elle y avait plusieurs représentants, entre autres l'évêque d'Halberstadt, dont la nouvelle doctrine était une sorte de fatalisme. Grégoire XI lança contre eux l'excommunication. En Espagne, il fit examiner la doctrine de Raimond Lulle par plusieurs théologiens, et la proscrivit. Les partisans de Raimond Lulle s'étant récriés sur ce que cette doctrine n'avait pas été comprise, le pape confirma et renouvela sa sentence de condamnation par une bulle du 25 janvier 1376. Il demandait à Charles V qu'il lui vînt en aide pour extirper l'hérésie, et il lui écrivait (1372) : « Nous avons appris qu'en plusieurs provinces de votre royaume des personnes de l'un et de l'autre sexe de la secte des bégards, connus sous le nom de turlupins, sèment diverses hérésies, et que vous avez commencé à les faire poursuivre par les inquisiteurs. » En effet une paysanne, nommée Jeanne Daubenton (*voy.* ce nom), qui était à la tête des bégards, venait d'être arrêtée et brûlée vive ainsi que plusieurs de ses co-religionnaires.

Si l'hérésie gagnait l'Europe, des vices gagnaient les cloîtres. Grégoire XI réforma les ordres monastiques. Il ordonna en outre aux prélats qui suivaient habituellement la cour de rentrer dans leur diocèse. « Cette injonction ne doit point vous offenser, écrivait-il à Charles V, le bien de l'Église la rend nécessaire (1372). » En 1373, la Candie et la Moldavie regorgeant de Grecs schismatiques, il écrivit au doge de Venise, dont relevait l'île de Candie, pour demander que les évêques latins et les Grecs catholiques eussent seuls le droit de conférer les ordres, d'instruire le peuple et d'administrer les sacrements. Il fé-

phateur les rues de Rome tendues de précieuses tapisseries, inondées de fleurs et embaumées de parfums. L'empereur Frédéric II avait dans Rome une faction puissante : il fallait l'éloigner; le pape lui rappelle son vœu d'aller en Terre Sainte et lui ordonne de partir. Frédéric, au moment de s'embarquer, tombe malade à Otrante; Grégoire croit à une feinte (29 septembre 1227): il l'excommunie, et notifie sa sentence à tous les prélats de la chrétienté. Frédéric, de son côté, écrit à tous les princes pour se plaindre des procédés du pape. Grégoire l'excommunie de nouveau, avec menace de lui enlever l'Empire; Frédéric brave ouvertement ces prétentions absurdes; il soulève le peuple romain contre Grégoire, qui, insulté pendant la messe, doit se réfugier à Rienti, puis à Spolète et enfin à Pérouse. Plus tranquille, Frédéric laisse à Rome Raynald pour traiter avec le pape, et s'embarque, cette fois malgré les ordres de Grégoire, qui lui avait défendu de passer la mer comme croisé avant d'avoir été relevé de son excommunication. Raynald organise une armée, et envahit le patrimoine de saint Pierre; le pape place ses troupes sous les ordres de Roger d'Aquila, et la lutte commence (1228). Telle est, dit-on, l'origine des deux factions si célèbres dans la suite sous le nom de *guelfes* et de *gibelins*, les premiers tenant pour le pape, les seconds pour l'empereur. Frédéric avait été précédé en Terre Sainte par des émissaires de Grégoire; se voyant mal soutenu des chrétiens de la Syrie, pressé d'ailleurs de regagner l'Italie, où Raynald s'était laissé battre, il conclut une trêve de dix ans avec le sultan d'Égypte, et, quoique excommunié, se fait couronner roi de Jérusalem. Le pape, en apprenant son arrivée, l'excommunie de nouveau et délie tous ses sujets du serment de fidélité; « car, disait-il, personne ne doit fidélité à celui qui se révolte contre Dieu et ses saints et qui foule aux pieds ses commandements ». Mais Frédéric, rappelé dans son royaume par des troubles graves, offrit de se soumettre, demanda l'absolution, et la paix fut conclue le 28 août 1230. Les Romains, excités en secret par l'empereur, se révoltent et chassent encore le pape (20 juillet 1232), qui doit se réfugier à Anagni; il implore l'aide de Frédéric, et parvient en 1235 à rentrer dans Rome après avoir vainement attendu des secours. Une étincelle suffit pour rallumer la guerre; Frédéric prend la Sardaigne, et la donne à Henri (*voy.* Enzo), son fils naturel. Le pape la réclame. Les deux adversaires y avaient aussi peu de droits l'un que l'autre; aucun ne cède. Frédéric est excommunié pour la quatrième fois (1239); une lettre circulaire le fait savoir à tous les évêques de la chrétienté. L'empereur, à son tour, adresse sa justification à tous les princes; le pape répond par une lettre commençant par ces paroles de l'Apocalypse : *Une bête pleine de noms de blasphèmes s'est élevée de la mer...*; et tous deux continuent à s'injurier, à l'aide de citations tirées de l'Écriture. Le pape offre l'Allemagne à saint Louis pour le comte d'Artois, son frère; saint Louis refuse, et blâme Grégoire, qui convoque un concile. Mais Frédéric marche sur Rome; il allait s'en emparer quand Grégoire mourut. Génie fier et hautain, résolu d'étendre encore à tout prix les prérogatives de l'Église, tel était Grégoire IX; il ne rencontra d'appui à cet égard que dans le roi d'Angleterre, qui pour faire annuler l'élection d'un évêque consentit à donner au saint-siége la dîme de tous les biens de son royaume. Saint Louis, plus habile politique, refusa nettement, même sous la menace d'une excommunication, de dispenser les ecclésiastiques de la juridiction civile. Grégoire canonisa saint Dominique, saint Virgile et saint François d'Assise, dont il avait été l'ami; il s'efforça d'amener la réunion des Grecs et la conversion des mahométans. Très-instruit en droit civil et canonique, il donna en 1234 une collection de décrétales, ouvrage remarquable qui a été souvent réimprimée et commentée; la première édition est de 1473, Mayence, in-fol., gothique, avec ce titre : *Nova Compilatio Decretalium, cum glossa.* On a encore de ce pape trente-et-une lettres et cent-quatre-vingt-onze fragments dans les *Conciles* de Labbe, t. XI, p. 310, cinquante-six lettres dans l'*Italia sacra* d'Ughelli; neuf lettres dans Vossius; une bulle dans les *Historiæ* de Duchesne, t. V, p. 861, et une dans Mabillon, p. 421, n° 106. Grégoire IX eut Innocent IV pour successeur.

Alfred Franklin.

Labbe, t. XI, p. 300 à 580. — F. Pagi, t. III, p. 282. — J.-B. de Glen, p. 180. — Alletz, t. Ier, p. 321. — A. Duchesne, t. II, p. 1310. — Ciccarelli, p. 181. — Bruys, t. III, p. 172. — Fleury, t. XVI, p. 79. — Raynaldi, t. Ier, p. 535 à 618; II, 1 à 279. — Mabillon, p. 421, n° 106; 531, n° 73. — Artaud de Montor, t. II, p. 432. — G. Vossius, *Gregorii papæ Noni Gesta quædam insignia*; Rome, 1636, in-4°. — *Vita Gregorii papæ IX ex ms. Bern. Guidonis; Vita ejusdem ex cardinali Aragonio*, dans Muratori, t. III, p. 570 et 575.

GRÉGOIRE X (*Thebalde* ou *Thibaud*), cent-quatre-vingt-sixième pape, né à Plaisance, successeur de Clément IV, élu le 1er septembre 1271, sacré le 27 mars 1272, mort à Arezzo, le 10 janvier 1276. Le saint-siége resta trois ans vacant après la mort de Clément IV : les cardinaux, réunis à Viterbe, ne pouvaient s'entendre; ils se décidèrent enfin à charger six d'entre eux de terminer cette élection; ceux-ci élurent à l'unanimité Thibaud, archidiacre de Liége et de la famille des Visconti. Il était alors à Saint-Jean-d'Acre en Palestine, où l'avait conduit son zèle pour les chrétiens de la Terre Sainte. Son premier soin en arrivant à Rome fut de convoquer un concile général qui devait prononcer sur trois objets principaux : le schisme des Grecs, le triste état de la Terre Sainte, et les abus introduits dans l'Église. Ce concile se tint à Lyon, en 1274, et fut très-nombreux; on y compta cinq cents évêques, soixante-dix abbés, cent autres prélats, et des ambassadeurs de presque tous

les princes chrétiens. Les tentatives pour la réunion de l'Église grecque n'eurent aucun résultat sérieux; les préparatifs faits dans l'espérance d'une croisade restèrent inutiles. Quant aux vices et abus, ils portaient presque exclusivement sur la conduite déréglée des prélats; inutile de dire qu'on n'y porta point remède. En revanche, la vacance de trois ans, qui avait suivi la mort de Clément IV, fit prendre de sages mesures pour les élections suivantes; la nouvelle constitution, œuvre de Grégoire X, porte en substance que « les cardinaux présents à Rome lors de la mort d'un pape attendront les absents pendant dix jours seulement; ils logeront dans une chambre sans issue : une petite fenêtre sera cependant disposée pour qu'on puisse y faire passer les aliments; si après trois jours l'élection n'est pas terminée, les cardinaux devront se contenter d'un plat pour chaque repas; après cinq jours écoulés ainsi, on ne leur donnera plus que du pain, du vin et de l'eau ». Grégoire X revint en Italie, et le 10 décembre 1275 il arrivait devant Florence. Il ne voulait pas entrer dans cette ville, qu'il avait excommuniée deux ans auparavant, pour avoir, contre ses ordres, maltraité les gibelins; mais l'Arno débordé ne pouvait se passer à gué : le pape, forcé de traverser un des ponts de Florence, relève la ville de son excommunication et donne sa bénédiction aux habitants; mais dès qu'il est dehors, il excommunie de nouveau cette cité désobéissante, et prononce en colère ce verset du psaume 31 : *In camo et fræno maxillas eorum constringe*. Il gagna de là Arezzo, où il mourut. Grégoire avait peu d'instruction, mais ses mœurs étaient très-pures, et il montra le plus grand zèle pour pacifier l'Église et la chrétienté; il ordonna de conclure la paix avec les gibelins, quoiqu'ils eussent le dessous; il décida Alphonse de Castille à abandonner ses prétentions sur l'Empire, et activa l'élection de Rodolphe de Habsbourg, qui fit cesser un sanglant interrègne de vingt-huit ans. On a de Grégoire X cent-deux lettres dans l'*Histoire* de Campi, t. II, p. 410 à 485; une dans les *Conciles* de Labbe, t. XI, p. 929; et une dans l'*Italia* d'Ughelli, t. IX, p. 217. Grégoire X eut pour successeur Innocent V.

Alfred Franklin.

Labbe, t. XI, p. 928 à 1121. — F. Pagi, t. III, p. 885. — J.-B. de Glen, p. 186. — A. Duchesne, t. II, p. 1848. — Alletz, t. II, p. 12. — Ciccarelli, p. 187. — Bruys, t. III, p. 249. — Fleury, t. XVIII, p. 86. — Raynaldi, t. III, p. 288 à 393. — Baluze, t. II, p. 181. — Campi, *Histoire ecclésiastique de Plaisance*; Plaisance, 1661, 3 vol. in-fol. — *Vita Gregorii papæ X. ex ms. Bernardi Guidonis; Vita ejusdem ex antiquissimo anonymo auctore scripta*, publiées par Muratori, t. III, p. 597. — A. Bonucci, *Istoria del pontefice B. Gregorio X*; Rome, 1711, in-4°.

GRÉGOIRE XI (*Pierre-Roger* de Montroux), né en 1336, au château de Maumont (bas Limousin), élu pape le 30 décembre 1370, mort le 27 mars 1378. Il était fils de Guillaume II, seigneur des Roziers, comte de Beaufort en Anjou, et de Marie de Chambon. Deux Limousins venaient d'être successivement papes, Clément VI et Innocent VI; le premier était l'oncle de Roger de Montroux. Dès l'âge de dix-sept ans Pierre de Montroux fut créé cardinal au titre de Sainte-Marie-la-Neuve, et après la mort d'Urbain V il devint pape. Les cardinaux avaient délibéré onze jours (19 au 30 décembre) pour cette élection, et le couronnement eut lieu aux Jacobins d'Avignon, le 5 janvier suivant. Louis, duc d'Anjou et frère de Charles V, conduisit par la bride, dans les rues d'Avignon, le palefroi du nouveau pontife. La guerre existait alors entre le roi de France et Édouard d'Angleterre. Un des premiers actes de Grégoire XI fut de les amener à un traité de paix. A ces fins il députa vers eux plusieurs légats; mais ses efforts restèrent d'abord infructueux. Bientôt il envoya d'autres légats, et finit par obtenir une trêve de quatre ans (1373 à 1377). Grégoire secourut les Arméniens, qu'Amurat Ier venait d'attaquer. Il concilia par des négociations de mariages les rois de Navarre, de Castille et d'Aragon, Charles le Mauvais, Henri II, et Pierre IV, qui étaient sur le point de se faire la guerre. Il amena également à un traité de paix Frédéric de Sicile et Jeanne de Naples (1er octobre 1372). Pendant qu'il se livrait à ce rôle de pacificateur, l'hérésie se propageait en Allemagne; elle y avait plusieurs représentants, entre autres l'évêque d'Halberstadt, dont la nouvelle doctrine était une sorte de fatalisme. Grégoire XI lança contre eux l'excommunication. En Espagne, il fit examiner la doctrine de Raimond Lulle par plusieurs théologiens, et la proscrivit. Les partisans de Raimond Lulle s'étant récriés sur ce que cette doctrine n'avait pas été comprise, le pape confirma et renouvela sa sentence de condamnation par une bulle du 25 janvier 1376. Il demandait à Charles V qu'il lui vînt en aide pour extirper l'hérésie, et il lui écrivait (1372) : « Nous avons appris qu'en plusieurs provinces de votre royaume des personnes de l'un et de l'autre sexe de la secte des bégards, connus sous le nom de turlupins, sèment diverses hérésies, et que vous avez commencé à les faire poursuivre par les inquisiteurs. » En effet une paysanne, nommée Jeanne Daubenton (*voy.* ce nom), qui était à la tête des bégards, venait d'être arrêtée et brûlée vive ainsi que plusieurs de ses co-religionnaires.

Si l'hérésie gagnait l'Europe, des vices gagnaient les cloîtres. Grégoire XI réforma les ordres monastiques. Il ordonna en outre aux prélats qui suivaient habituellement la cour de rentrer dans leur diocèse. « Cette injonction ne doit point vous offenser, écrivait-il à Charles V, le bien de l'Église la rend nécessaire (1372). » En 1373, la Candie et la Moldavie regorgeant de Grecs schismatiques, il écrivit au doge de Venise, dont relevait l'île de Candie, pour demander que les évêques latins et les Grecs catholiques eussent seuls le droit de conférer les ordres, d'instruire le peuple et d'administrer les sacrements. Il fé-

phateur les rues de Rome tendues de précieuses tapisseries, inondées de fleurs et embaumées de parfums. L'empereur Frédéric II avait dans Rome une faction puissante : il fallait l'éloigner; le pape lui rappelle son vœu d'aller en Terre Sainte et lui ordonne de partir. Frédéric, au moment de s'embarquer, tombe malade à Otrante; Grégoire croit à une feinte (29 septembre 1227): il l'excommunie, et notifie sa sentence à tous les prélats de la chrétienté. Frédéric, de son côté, écrit à tous les princes pour se plaindre des procédés du pape. Grégoire l'excommunie de nouveau, avec menace de lui enlever l'Empire; Frédéric brave ouvertement ces prétentions absurdes; il soulève le peuple romain contre Grégoire, qui, insulté pendant la messe, doit se réfugier à Rienti, puis à Spolète et enfin à Pérouse. Plus tranquille, Frédéric laisse à Rome Raynald pour traiter avec le pape, et s'embarque, cette fois malgré les ordres de Grégoire, qui lui avait défendu de passer la mer comme croisé avant d'avoir été relevé de son excommunication. Raynald organise une armée, et envahit le patrimoine de saint Pierre; le pape place ses troupes sous les ordres de Roger d'Aquila, et la lutte commence (1228). Telle est, dit-on, l'origine des deux factions si célèbres dans la suite sous le nom de *guelfes* et de *gibelins*, les premiers tenant pour le pape, les seconds pour l'empereur. Frédéric avait été précédé en Terre Sainte par des émissaires de Grégoire; se voyant mal soutenu des chrétiens de la Syrie, pressé d'ailleurs de regagner l'Italie, où Raynald s'était laissé battre, il conclut une trêve de dix ans avec le sultan d'Égypte, et, quoique excommunié, se fait couronner roi de Jérusalem. Le pape, en apprenant son arrivée, l'excommunie de nouveau et délie tous ses sujets du serment de fidélité; « car, disait-il, personne ne doit fidélité à celui qui se révolte contre Dieu et ses saints et qui foule aux pieds ses commandements ». Mais Frédéric, rappelé dans son royaume par des troubles graves, offrit de se soumettre, demanda l'absolution, et la paix fut conclue le 28 août 1230. Les Romains, excités en secret par l'empereur, se révoltent et chassent encore le pape (20 juillet 1232), qui doit se réfugier à Anagni; il implore l'aide de Frédéric, et parvient en 1235 à rentrer dans Rome après avoir vainement attendu des secours. Une étincelle suffit pour rallumer la guerre; Frédéric prend la Sardaigne, et la donne à Henri (*voy.* ENZO), son fils naturel. Le pape la réclame. Les deux adversaires y avaient aussi peu de droits l'un que l'autre; aucun ne cède. Frédéric est excommunié pour la quatrième fois (1239); une lettre circulaire le fait savoir à tous les évêques de la chrétienté. L'empereur, à son tour, adresse sa justification à tous les princes; le pape répond par une lettre commençant par ces paroles de l'Apocalypse : *Une bête pleine de noms de blasphèmes s'est élevée de la mer...*; et tous deux continuent à s'injurier, à l'aide de citations tirées de l'Écriture. Le pape offre l'Allemagne à saint Louis pour le comte d'Artois, son frère; saint Louis refuse, et blâme Grégoire, qui convoque un concile. Mais Frédéric marche sur Rome; il allait s'en emparer quand Grégoire mourut. Génie fier et hautain, résolu d'étendre encore à tout prix les prérogatives de l'Église, tel était Grégoire IX; il ne rencontra d'appui à cet égard que dans le roi d'Angleterre, qui pour faire annuler l'élection d'un évêque consentit à donner au saint-siége la dîme de tous les biens de son royaume. Saint Louis, plus habile politique, refusa nettement, même sous la menace d'une excommunication, de dispenser les ecclésiastiques de la juridiction civile. Grégoire canonisa saint Dominique, saint Virgile et saint François d'Assise, dont il avait été l'ami; il s'efforça d'amener la réunion des Grecs et la conversion des mahométans. Très-instruit en droit civil et canonique, il donna en 1234 une collection de décrétales, ouvrage remarquable qui a été souvent réimprimée et commentée; la première édition est de 1473, Mayence, in-fol., gothique, avec ce titre : *Nova Compilatio Decretalium, cum glossa.* On a encore de ce pape trente-et-une lettres et cent-quatre-vingt-onze fragments dans les *Conciles* de Labbe, t. XI, p. 310, cinquante-six lettres dans l'*Italia sacra* d'Ughelli; neuf lettres dans Vossius; une bulle dans les *Historiæ* de Duchesne, t. V, p. 861, et une dans Mabillon, p. 421, n° 106. Grégoire IX eut Innocent IV pour successeur.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. XI, p. 309 à 590. — F. Pagi, t. III, p. 283. — J.-B. de Glen, p. 180. — Alletz, t. Ier, p. 521. — A. Duchesne, t. II, p. 1310. — Ciccarelli, p. 181. — Bruys, t. III, p. 172. — Fleury, t. XVI, p. 79. — Raynaldi, t. Ier, p. 386 à 618; II, 1 à 279. — Mabillon, p. 421, n° 106; 531, n° 73. — Artaud de Montor, t. II, p. 428. — G. Vossius, *Gregorii papæ Noni Gesta quædam insignia*; Rome, 1586, in-4°. — *Vita Gregorii papæ IX ex ms. Bern. Guidonis*; *Vita ejusdem ex cardinali Aragonio*, dans Muratori, t. III, p. 570 et 575.

GRÉGOIRE X (*Thebalde* ou *Thibaud*), cent-quatre-vingt-sixième pape, né à Plaisance, successeur de Clément IV, élu le 1er septembre 1271, sacré le 27 mars 1272, mort à Arezzo, le 10 janvier 1276. Le saint-siége resta trois ans vacant après la mort de Clément IV : les cardinaux, réunis à Viterbe, ne pouvaient s'entendre; ils se décidèrent enfin à charger six d'entre eux de terminer cette élection; ceux-ci élurent à l'unanimité Thibaud, archidiacre de Liége et de la famille des Visconti. Il était alors à Saint-Jean-d'Acre en Palestine, où l'avait conduit son zèle pour les chrétiens de la Terre Sainte. Son premier soin en arrivant à Rome fut de convoquer un concile général qui devait prononcer sur trois objets principaux : le schisme des Grecs, le triste état de la Terre Sainte, et les abus introduits dans l'Église. Ce concile se tint à Lyon, en 1274, et fut très-nombreux; on y compta cinq cents évêques, soixante-dix abbés, cent autres prélats, et des ambassadeurs de presque tous

les princes chrétiens. Les tentatives pour la réunion de l'Église grecque n'eurent aucun résultat sérieux; les préparatifs faits dans l'espérance d'une croisade restèrent inutiles. Quant aux vices et abus, ils portaient presque exclusivement sur la conduite déréglée des prélats; inutile de dire qu'on n'y porta point remède. En revanche, la vacance de trois ans, qui avait suivi la mort de Clément IV, fit prendre de sages mesures pour les élections suivantes; la nouvelle constitution, œuvre de Grégoire X, porte en substance que « les cardinaux présents à Rome lors de la mort d'un pape attendront les absents pendant dix jours seulement; ils logeront dans une chambre sans issue : une petite fenêtre sera cependant disposée pour qu'on puisse y faire passer les aliments; si après trois jours l'élection n'est pas terminée, les cardinaux devront se contenter d'un plat pour chaque repas; après cinq jours écoulés ainsi, on ne leur donnera plus que du pain, du vin et de l'eau ». Grégoire X revint en Italie, et le 10 décembre 1275 il arrivait devant Florence. Il ne voulait pas entrer dans cette ville, qu'il avait excommuniée deux ans auparavant, pour avoir, contre ses ordres, maltraité les gibelins; mais l'Arno débordé ne pouvait se passer à gué : le pape, forcé de traverser un des ponts de Florence, relève la ville de son excommunication et donne sa bénédiction aux habitants; mais dès qu'il est dehors, il excommunie de nouveau cette cité désobéissante, et prononce en colère ce verset du psaume 31 : *In camo et fræno maxillas eorum constringe.* Il gagna de là Arezzo, où il mourut. Grégoire avait peu d'instruction, mais ses mœurs étaient très-pures, et il montra le plus grand zèle pour pacifier l'Église et la chrétienté; il ordonna de conclure la paix avec les gibelins, quoiqu'ils eussent le dessous; il décida Alphonse de Castille à abandonner ses prétentions sur l'Empire, et activa l'élection de Rodolphe de Habsbourg, qui fit cesser un sanglant interrègne de vingt-huit ans. On a de Grégoire X cent-deux lettres dans l'*Histoire* de Campi, t. II, p. 410 à 485; une dans les *Conciles* de Labbe, t. XI, p. 929; et une dans l'*Italia* d'Ughelli, t. IX, p. 217. Grégoire X eut pour successeur Innocent V.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. XI, p. 926 à 1121. — F. Pagi, t. III, p. 885. — J.-B. de Glen, p. 186. — A. Duchesne, t. II, p. 1348. — Alletz, t. II, p. 12. — Ciccarelli, p. 187. — Bruys, t. III, p. 249. — Fleury, t. XVIII, p. 86. — Raynaldi, t. III, p. 286 à 393. — Baluze, t. II, p. 181. — Campi, *Histoire ecclésiastique de Plaisance*; Plaisance, 1661, 3 vol. in-fol. — *Vita Gregorii papæ X. ex ms. Bernardi Guidonis; Vita ejusdem ex antiquissimo anonymo auctore scripta*, publiées par Muratori, t. III, p. 597. — A. Bonucci, *Istoria del pontefice B. Gregorio X*; Rome, 1711, in-4°.

GRÉGOIRE XI (*Pierre-Roger* DE MONTROUX), né en 1336, au château de Maumont (bas Limousin), élu pape le 30 décembre 1370, mort le 27 mars 1378. Il était fils de Guillaume II, seigneur des Roziers, comte de Beaufort en Anjou, et de Marie de Chambon. Deux Limousins venaient d'être successivement papes, Clément VI et Innocent VI; le premier était l'oncle de Roger de Montroux. Dès l'âge de dix-sept ans Pierre de Montroux fut créé cardinal au titre de Sainte-Marie-la-Neuve, et après la mort d'Urbain V il devint pape. Les cardinaux avaient délibéré onze jours (19 au 30 décembre) pour cette élection, et le couronnement eut lieu aux Jacobins d'Avignon, le 5 janvier suivant. Louis, duc d'Anjou et frère de Charles V, conduisit par la bride, dans les rues d'Avignon, le palefroi du nouveau pontife. La guerre existait alors entre le roi de France et Édouard d'Angleterre. Un des premiers actes de Grégoire XI fut de les amener à un traité de paix. A ces fins il députa vers eux plusieurs légats; mais ses efforts restèrent d'abord infructueux. Bientôt il envoya d'autres légats, et finit par obtenir une trêve de quatre ans (1373 à 1377). Grégoire secourut les Arméniens, qu'Amurat Ier venait d'attaquer. Il concilia par des négociations de mariages les rois de Navarre, de Castille et d'Aragon, Charles le Mauvais, Henri II, et Pierre IV, qui étaient sur le point de se faire la guerre. Il amena également à un traité de paix Frédéric de Sicile et Jeanne de Naples (1er octobre 1372). Pendant qu'il se livrait à ce rôle de pacificateur, l'hérésie se propageait en Allemagne; elle y avait plusieurs représentants, entre autres l'évêque d'Halberstadt, dont la nouvelle doctrine était une sorte de fatalisme. Grégoire XI lança contre eux l'excommunication. En Espagne, il fit examiner la doctrine de Raimond Lulle par plusieurs théologiens, et la proscrivit. Les partisans de Raimond Lulle s'étant récriés sur ce que cette doctrine n'avait pas été comprise, le pape confirma et renouvela sa sentence de condamnation par une bulle du 25 janvier 1376. Il demandait à Charles V qu'il lui vînt en aide pour extirper l'hérésie, et il lui écrivait (1372) : « Nous avons appris qu'en plusieurs provinces de votre royaume des personnes de l'un et de l'autre sexe de la secte des bégards, connus sous le nom de turlupins, sèment diverses hérésies, et que vous avez commencé à les faire poursuivre par les inquisiteurs. » En effet une paysanne, nommée Jeanne Daubenton (*voy.* ce nom), qui était à la tête des bégards, venait d'être arrêtée et brûlée vive ainsi que plusieurs de ses co-religionnaires.

Si l'hérésie gagnait l'Europe, des vices gagnaient les cloîtres. Grégoire XI réforma les ordres monastiques. Il ordonna en outre aux prélats qui suivaient habituellement la cour de rentrer dans leur diocèse. « Cette injonction ne doit point vous offenser, écrivait-il à Charles V, le bien de l'Église la rend nécessaire (1372). » En 1373, la Candie et la Moldavie regorgeant de Grecs schismatiques, il écrivit au doge de Venise, dont relevait l'île de Candie, pour demander que les évêques latins et les Grecs catholiques eussent seuls le droit de conférer les ordres, d'instruire le peuple et d'administrer les sacrements. Il fé-

phateur les rues de Rome tendues de précieuses tapisseries, inondées de fleurs et embaumées de parfums. L'empereur Frédéric II avait dans Rome une faction puissante : il fallait l'éloigner; le pape lui rappelle son vœu d'aller en Terre Sainte et lui ordonne de partir. Frédéric, au moment de s'embarquer, tombe malade à Otrante; Grégoire croit à une feinte (29 septembre 1227) : il l'excommunie, et notifie sa sentence à tous les prélats de la chrétienté. Frédéric, de son côté, écrit à tous les princes pour se plaindre des procédés du pape. Grégoire l'excommunie de nouveau, avec menace de lui enlever l'Empire; Frédéric brave ouvertement ces prétentions absurdes; il soulève le peuple romain contre Grégoire, qui, insulté pendant la messe, doit se réfugier à Rienti, puis à Spolète et enfin à Pérouse. Plus tranquille, Frédéric laisse à Rome Raynald pour traiter avec le pape, et s'embarque, cette fois malgré les ordres de Grégoire, qui lui avait défendu de passer la mer comme croisé avant d'avoir été relevé de son excommunication. Raynald organise une armée, et envahit le patrimoine de saint Pierre; le pape place ses troupes sous les ordres de Roger d'Aquila, et la lutte commence (1228). Telle est, dit-on, l'origine des deux factions si célèbres dans la suite sous le nom de *guelfes* et de *gibelins*, les premiers tenant pour le pape, les seconds pour l'empereur. Frédéric avait été précédé en Terre Sainte par des émissaires de Grégoire; se voyant mal soutenu des chrétiens de la Syrie, pressé d'ailleurs de regagner l'Italie, où Raynald s'était laissé battre, il conclut une trêve de dix ans avec le sultan d'Égypte, et, quoique excommunié, se fait couronner roi de Jérusalem. Le pape, en apprenant son arrivée, l'excommunie de nouveau et délie tous ses sujets du serment de fidélité; « car, disait-il, personne ne doit fidélité à celui qui se révolte contre Dieu et ses saints et qui foule aux pieds ses commandements ». Mais Frédéric, rappelé dans son royaume par des troubles graves, offrit de se soumettre, demanda l'absolution, et la paix fut conclue le 28 août 1230. Les Romains, excités en secret par l'empereur, se révoltent et chassent encore le pape (20 juillet 1232), qui doit se réfugier à Anagni; il implore l'aide de Frédéric, et parvient en 1235 à rentrer dans Rome après avoir vainement attendu des secours. Une étincelle suffit pour rallumer la guerre; Frédéric prend la Sardaigne, et la donne à Henri (*voy.* ENZO), son fils naturel. Le pape la réclame. Les deux adversaires y avaient aussi peu de droits l'un que l'autre; aucun ne cède. Frédéric est excommunié pour la quatrième fois (1239); une lettre circulaire le fait savoir à tous les évêques de la chrétienté. L'empereur, à son tour, adresse sa justification à tous les princes; le pape répond par une lettre commençant par ces paroles de l'Apocalypse : *Une bête pleine de noms de blasphèmes s'est élevée de la mer...*; et tous deux continuent à s'injurier, à l'aide de citations tirées de l'Écriture. Le pape offre l'Allemagne à saint Louis pour le comte d'Artois, son frère; saint Louis refuse, et blâme Grégoire, qui convoque un concile. Mais Frédéric marche sur Rome; il allait s'en emparer quand Grégoire mourut. Génie fier et hautain, résolu d'étendre encore à tout prix les prérogatives de l'Église, tel était Grégoire IX; il ne rencontra d'appui à cet égard que dans le roi d'Angleterre, qui pour faire annuler l'élection d'un évêque consentit à donner au saint-siége la dîme de tous les biens de son royaume. Saint Louis, plus habile politique, refusa nettement, même sous la menace d'une excommunication, de dispenser les ecclésiastiques de la juridiction civile. Grégoire canonisa saint Dominique, saint Virgile et saint François d'Assise, dont il avait été l'ami; il s'efforça d'amener la réunion des Grecs et la conversion des mahométans. Très-instruit en droit civil et canonique, il donna en 1234 une collection de décrétales, ouvrage remarquable qui a été souvent réimprimée et commentée; la première édition est de 1473, Mayence, in-fol., gothique, avec ce titre : *Nova Compilatio Decretalium, cum glossa.* On a encore de ce pape trente-et-une lettres et cent-quatre-vingt-onze fragments dans les *Conciles* de Labbe, t. XI, p. 310, cinquante-six lettres dans l'*Italia sacra* d'Ughelli; neuf lettres dans Vossius; une bulle dans les *Historiæ* de Duchesne, t. V, p. 861, et une dans Mabillon, p. 421, n° 106. Grégoire IX eut Innocent IV pour successeur.

Alfred FRANKLIN.

[1] Labbe, t. XI, p. 300 à 580. — F. Pagi, t. III, p. 282. — J.-B. de Glen, p. 180. — Alletz, t. Ier, p. 521. — A. Duchesne, t. II, p. 1810. — Ciccarelli, p. 181. — Bruys, t. III, p. 172. — Fleury, t. XVI, p. 79. — Raynaldi, t. Ier, p. 586 à 618; II, 1 à 279. — Mabillon, p. 421, n° 106; 531, n° 73. — Artaud de Montor, t. II, p. 422. — G. Vossius, *Gregorii papæ Noni Gesta quædam insignia*; Rome, 1686, in-4°. — *Vita Gregorii papæ IX ex ms. Bern. Guidonis*; *Vita ejusdem ex cardinali Aragonio*, dans Muratori, t. III, p. 570 et 575.

GRÉGOIRE X (*Thebalde* ou *Thibaud*), cent-quatre-vingt-sixième pape, né à Plaisance, successeur de Clément IV, élu le 1er septembre 1271, sacré le 27 mars 1272, mort à Arezzo, le 10 janvier 1276. Le saint-siége resta trois ans vacant après la mort de Clément IV : les cardinaux, réunis à Viterbe, ne pouvaient s'entendre; ils se décidèrent enfin à charger six d'entre eux de terminer cette élection; ceux-ci élurent à l'unanimité Thibaud, archidiacre de Liége et de la famille des Visconti. Il était alors à Saint-Jean-d'Acre en Palestine, où l'avait conduit son zèle pour les chrétiens de la Terre Sainte. Son premier soin en arrivant à Rome fut de convoquer un concile général qui devait prononcer sur trois objets principaux : le schisme des Grecs, le triste état de la Terre Sainte, et les abus introduits dans l'Église. Ce concile se tint à Lyon, en 1274, et fut très-nombreux; on y compta cinq cents évêques, soixante-dix abbés, cent autres prélats, et des ambassadeurs de presque tous

les princes chrétiens. Les tentatives pour la réunion de l'Église grecque n'eurent aucun résultat sérieux; les préparatifs faits dans l'espérance d'une croisade restèrent inutiles. Quant aux vices et abus, ils portaient presque exclusivement sur la conduite déréglée des prélats; inutile de dire qu'on n'y porta point remède. En revanche, la vacance de trois ans, qui avait suivi la mort de Clément IV, fit prendre de sages mesures pour les élections suivantes; la nouvelle constitution, œuvre de Grégoire X, porte en substance que « les cardinaux présents à Rome lors de la mort d'un pape attendront les absents pendant dix jours seulement; ils logeront dans une chambre sans issue : une petite fenêtre sera cependant disposée pour qu'on puisse y faire passer les aliments; si après trois jours l'élection n'est pas terminée, les cardinaux devront se contenter d'un plat pour chaque repas; après cinq jours écoulés ainsi, on ne leur donnera plus que du pain, du vin et de l'eau ». Grégoire X revint en Italie, et le 10 décembre 1275 il arrivait devant Florence. Il ne voulait pas entrer dans cette ville, qu'il avait excommuniée deux ans auparavant, pour avoir, contre ses ordres, maltraité les gibelins; mais l'Arno débordé ne pouvait se passer à gué : le pape, forcé de traverser un des ponts de Florence, relève la ville de son excommunication et donne sa bénédiction aux habitants; mais dès qu'il est dehors, il excommunie de nouveau cette cité désobéissante, et prononce en colère ce verset du psaume 31 : *In camo et fræno maxillas eorum constringe.* Il gagna de là Arezzo, où il mourut. Grégoire avait peu d'instruction, mais ses mœurs étaient très-pures, et il montra le plus grand zèle pour pacifier l'Église et la chrétienté; il ordonna de conclure la paix avec les gibelins, quoiqu'ils eussent le dessous; il décida Alphonse de Castille à abandonner ses prétentions sur l'Empire, et activa l'élection de Rodolphe de Habsbourg, qui fit cesser un sanglant interrègne de vingt-huit ans. On a de Grégoire X cent-deux lettres dans l'*Histoire* de Campi, t. II, p. 410 à 485; une dans les *Conciles* de Labbe, t. XI, p. 929; et une dans l'*Italia* d'Ughelli, t. IX, p. 217. Grégoire X eut pour successeur Innocent V.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. XI, p. 998 à 1121. — F. Pagi, t. III, p. 888. — J.-B. de Glen, p. 186. — A. Duchesne, t. II, p. 1848. — Alletz, t. II, p. 12. — Ciccarelli, p. 187. — Bruys, t. III, p. 249. — Fleury, t. XVIII, p. 86. — Raynaldi, t. III, p. 298 à 303. — Baluze, t. II, p. 181. — Campi, *Histoire ecclésiastique de Plaisance*; Plaisance, 1661, 3 vol. in-fol. — *Vita Gregorii papæ X, ex ms. Bernardi Guidonis; Vita ejusdem ex antiquissimo anonymo auctore scripta*, publiées par Muratori, t. III, p. 597. — A. Bouucci, *Istoria del pontefice B. Gregorio X*; Rome, 1711, in-4°.

GRÉGOIRE XI (*Pierre-Roger* DE MONTROUX), né en 1336, au château de Maumont (bas Limousin), élu pape le 30 décembre 1370, mort le 27 mars 1378. Il était fils de Guillaume II, seigneur des Roziers, comte de Beaufort en Anjou, et de Marie de Chambon. Deux Limousins venaient d'être successivement papes, Clément VI et Innocent VI; le premier était l'oncle de Roger de Montroux. Dès l'âge de dix-sept ans Pierre de Montroux fut créé cardinal au titre de Sainte-Marie-la-Neuve, et après la mort d'Urbain V il devint pape. Les cardinaux avaient délibéré onze jours (19 au 30 décembre) pour cette élection, et le couronnement eut lieu aux Jacobins d'Avignon, le 5 janvier suivant. Louis, duc d'Anjou et frère de Charles V, conduisit par la bride, dans les rues d'Avignon, le palefroi du nouveau pontife. La guerre existait alors entre le roi de France et Édouard d'Angleterre. Un des premiers actes de Grégoire XI fut de les amener à un traité de paix. A ces fins il députa vers eux plusieurs légats; mais ses efforts restèrent d'abord infructueux. Bientôt il envoya d'autres légats, et finit par obtenir une trêve de quatre ans (1373 à 1377). Grégoire secourut les Arméniens, qu'Amurat Ier venait d'attaquer. Il concilia par des négociations de mariages les rois de Navarre, de Castille et d'Aragon, Charles le Mauvais, Henri II, et Pierre IV, qui étaient sur le point de se faire la guerre. Il amena également à un traité de paix Frédéric de Sicile et Jeanne de Naples (1er octobre 1372). Pendant qu'il se livrait à ce rôle de pacificateur, l'hérésie se propageait en Allemagne; elle y avait plusieurs représentants, entre autres l'évêque d'Halberstadt, dont la nouvelle doctrine était une sorte de fatalisme. Grégoire XI lança contre eux l'excommunication. En Espagne, il fit examiner la doctrine de Raimond Lulle par plusieurs théologiens, et la proscrivit. Les partisans de Raimond Lulle s'étant récriés sur ce que cette doctrine n'avait pas été comprise, le pape confirma et renouvela sa sentence de condamnation par une bulle du 25 janvier 1376. Il demandait à Charles V qu'il lui vînt en aide pour extirper l'hérésie, et il lui écrivait (1372) : « Nous avons appris qu'en plusieurs provinces de votre royaume des personnes de l'un et de l'autre sexe de la secte des bégards, connus sous le nom de turlupins, sèment diverses hérésies, et que vous avez commencé à les faire poursuivre par les inquisiteurs. » En effet une paysanne, nommée Jeanne Daubenton (*voy.* ce nom), qui était à la tête des bégards, venait d'être arrêtée et brûlée vive ainsi que plusieurs de ses co-religionnaires.

Si l'hérésie gagnait l'Europe, des vices gagnaient les cloîtres. Grégoire XI réforma les ordres monastiques. Il ordonna en outre aux prélats qui suivaient habituellement la cour de rentrer dans leur diocèse. « Cette injonction ne doit point vous offenser, écrivait-il à Charles V, le bien de l'Église la rend nécessaire (1372). » En 1373, la Candie et la Moldavie regorgeant de Grecs schismatiques, il écrivit au doge de Venise, dont relevait l'île de Candie, pour demander que les évêques latins et les Grecs catholiques eussent seuls le droit de conférer les ordres, d'instruire le peuple et d'administrer les sacrements. Il fé-

licita Lasco, duc de Moldavie, de la soumission à l'Église romaine, et il envoya dans ses États des religieux chargés d'instruire les Moldaves. En 1374 il engagea l'empereur Jean Cantacuzène, réfugié dans un cloître, d'user de l'influence qu'il pouvait avoir encore pour que l'Église grecque fût réunie à l'Église romaine. Le 29 mai 1375 une bulle rendit générale l'injonction déjà faite à des prélats de quitter la cour de France. « Nous ne pouvons, disait le pape, dissimuler la coupable négligence de quelques prélats, qui paraissent oublier que leur devoir est de paître du pain de la parole les ouailles confiées à leur soin et de les soustraire à la fureur des loups. Mercenaires plutôt que pasteurs, ils vivent, sous divers prétextes, loin de leurs églises, qui se trouvent ainsi en état de veuvage. De là les vices pullulent dans le clergé et parmi le peuple; le culte divin est amoindri, les choses saintes sont méprisées, l'esprit de dévotion affaibli, les erreurs propagées, la foi mourante, la liberté ecclésiastique violée, et les temples et les autres biens de l'Église dépérissent. »

Les Florentins s'étaient insurgés, et avaient poussé plusieurs villes à la révolte. Leur étendard portait ce seul mot : *Libertas*. Pérouse, Bologne, Viterbe, Ancône s'étaient retirées de l'obéissance du saint-siége, et Rome elle-même était sur le point de passer dans le camp de l'insurrection. Grégoire XI écrivit aux chefs florentins pour les faire rentrer dans l'ordre; mais ceux-ci n'en ayant tenu aucun compte, il envoya Robert de Genève, à la tête d'une armée, et en qualité de légat *a latere*, puis il publia une bulle dans laquelle, après avoir reproché aux Florentins des incendies, des sacriléges et des assassinats, il leur disait : « Par nos lettres du 3 février, nous avons fait signifier aux Florentins, c'est-à-dire à ceux qui ont été chez eux en charge, depuis le mois de juin 1375, qu'ils eussent à faire cesser leurs entreprises et à comparaître dans le dernier jour de mars, pour voir qu'ils avaient encouru les peines portées par le droit et par nos constitutions précédentes. Comme ils n'ont point comparu à ce terme, nous les avons réputés contumaces et avons prononcé contre eux sentence d'excommunication et d'interdit contre la ville et le diocèse de Florence. Nous avons de plus interdit aux Florentins tout commerce avec les fidèles, défendant à qui que ce soit de leur porter ni argent, ni blé, ni viande, ni laine, ni drap, ni bois, ni autre marchandise, et de rien acheter ou recevoir d'eux, le tout sous peine d'excommunication des personnes et d'interdit sur les villes et autres lieux. Nous avons aussi privé les Florentins de tous leurs priviléges et de toute juridiction et avons supprimé les études de leur université. Enfin, nous avons confisqué tous leurs biens et abandonné leurs personnes à ceux qui s'en saisiront pour les réduire en servitude. » Les Florentins bravèrent la colère du souverain pontife; mais ils ne tardèrent pas à en ressentir les terribles effets : ils furent dépouillés de leurs biens, même hors d'Italie. Réduits en servitude en Angleterre, ce fut alors que sainte Catherine de Sienne se rendit à Avignon pour y implorer la paix en leur nom. Présentée au pape, elle en reçut ces paroles: « Pour que vous voyiez clairement que je veux la paix, je la remets simplement dans vos mains. Ayez toutefois en recommandation l'honneur de l'Église. » Quelque temps après, des ambassadeurs florentins s'étant rendus à Avignon dirent qu'ils n'avaient l'ordre ni de conférer avec Catherine de Sienne ni de ratifier ce qu'elle avait pu faire, et ils accusèrent le pape et principalement ses légats d'user de la tyrannie la plus cruelle et d'être cause de tous les maux qui désolaient l'Italie. La paix n'en fut pas moins maintenue. Le peuple romain était convaincu que la tranquillité de l'Italie dépendait de la présence du pape à Rome, et pour que le retour de la papauté eût lieu, il avait passé de la prière à la menace. Ses ambassadeurs disaient à Grégoire XI : « Si vous nous refusez de transférer sans délai le saint-siége en Italie, nous devons vous assurer que les Romains vont se donner un pape qui demeurera à Rome avec eux. » Grégoire XI avait dit à un évêque : « Pourquoi passez-vous votre vie loin de votre église? Elle est votre épouse. » L'évêque lui avait répondu : « Et vous, saint-père, qui me blâmez, n'êtes-vous pas en retard auprès de la vôtre? ne la dédaignez-vous pas? Elle est bien plus votre épouse que la mienne. » Cette réponse l'avait frappé comme un avertissement du ciel; il se retira dans une chapelle de son palais, et fit vœu d'aller à Rome aussitôt qu'il le pourrait. Quand il fut question de partir, le roi de France et le duc d'Anjou usèrent de sollicitations et même de menaces pour le retenir; et comme on attribuait ce départ à des suggestions de Catherine de Sienne, cette fille eut à essuyer de divers prélats des paroles mordantes et pleines de mépris (1). Trois d'entre eux ayant demandé au pape ce qu'il pensait d'elle, il répondit que « c'était une personne d'une rare prudence et d'une grande sainteté ». Grégoire XI, pressé par les sollicitations de Charles V et ne sachant quel parti prendre, demanda à Catherine s'il devait aller à Rome. Celle-ci lui répondit : « Pontife, pourquoi interroges-tu une fille obscure? Tu sais ce que tu as promis à Dieu; garde ton vœu. » A ces mots il n'hésita plus : résistant à son père, à son frère, à ses parents et à ses amis, il monta sur une galère, 13 septembre 1376, et se rendit en Italie. Arrivé à Rome en 1377, il fut accueilli par de grandes démonstrations de joie; mais on voulait que l'autorité de Rome fût partagée avec Florence, qui était encore en insurrection. Le pape s'en plaignit à Charles V, au roi d'Angleterre et

(1) Touron, *Histoire des Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dom.* — *Vie de Catherine de Sienne*, t. II.

à un très-grand nombre de princes, leur disant que les Florentins demandaient des choses tellement absurdes et iniques qu'il était évident que la paix naguère recherchée par eux n'était que de la dissimulation. Il fit appeler Raimond de Capoue, prieur au couvent de La Minerve, et lui dit d'engager Catherine de Sienne à se rendre en ambassade auprès des Florentins. Celle-ci accepta; on lui donna toutes les instructions nécessaires, et la paix fut conclue par cette fille mystérieuse, qui courut risque d'être brûlée vive à Florence. Grégoire XI mourut peu de temps après. Les derniers regrets de Grégoire XI furent d'avoir quitté la France. Le népotisme avait signalé son pontificat. Huit de ses cardinaux étaient Limousins, et parmi eux cinq étaient de ses parents. Son tombeau se voit à Santa-Francesca-Romana. A la Bibliothèque impériale, nº 4127, fonds Colbert, et 4129, fonds Letellier, se trouvent les épîtres de ce pontife, qui fut lettré et dont les décisions en droit firent foi en Italie. Balde, dont il avait été le disciple, disait souvent, comme l'eût fait un aristotélicien : « Gregorius XI, dominus noster, in hac lege sic dicit. » La cathédrale de Limoges eut part aux libéralités de ce pontife. Ayant été dépouillée de ses ornements par le prince de Galles, Grégoire XI la dota de superbes pluviaux, de dalmatiques, de calices en argent doré, etc... Le monastère Saint-Martial reçut aussi des présents, une châsse pour la conservation du chef de son saint : elle était émaillée, ornée de marguerites et de pierreries précieuses; elle pesait, ainsi que le porte la bulle, 700 marcs d'argent et plus. Un don posthume la suivit : c'était un reliquaire formé d'une double coupe de vermeil; il était aux armes des Roziers, l'écusson à bande d'azur, avec six roses, comme on l'a constaté, lors de l'ostension de 1785. On y lisait cette inscription en langue limousine :

† P. PA. Gregori XI. donet. aqvestas coppas.
l'an. M. CCC LXXX. B. Vidal. me f.
(fey, en latin *fecit*).

Martial Aupoin (de Limoges).

Baluze, *Vit. Pap. Av.* — Platina, *De Vit. Pont.* — Raymond de Capoue, *In Act. Sanct.* — Nic. Eymeric, *Ap. Baluz.*, t. I. — Odoric, 1376, nº 6. — J. de Seva, p. 489. — Bzovius, 1376, § 15. — Rayn., 1372, nº 32. — Wading, *Cod.*, nºs 30 et suiv. — Spond., 1376, 1377. — Crantzius. — Villani, liv. XXX, c. 43. — Ægid. Bellamera, *Decis.* 752. — Theodoric à Niem., *Tract.*, 60. — Nem., *Union*, p. 39. — Berthier, *Hist. de l'Eg.* — Fleury, *Id.* — Vitrac, *Élog.* — Touron. *Hist. des Hommes illust. de l'ord. de Saint-Dom.*

GRÉGOIRE XII (*Ange-Conrario*), deux-cent-septième pape, né à Venise, vers 1325, successeur d'Innocent VII, élu le 30 novembre 1406, déposé le 5 juin 1409, mort à Recanati, le 18 octobre 1417. La lutte continuait entre les papes de Rome et ceux d'Avignon, où siégeait Benoît XIII. A la mort d'Innocent VII, les cardinaux réunis en conclave pour lui élire un successeur prirent une mesure propre à faire enfin cesser ce schisme scandaleux : ils signèrent un acte par lequel chacun d'eux s'engageait, s'il était élu, à renoncer à son droit dès que Benoît renoncerait au sien. L'unanimité des suffrages s'étant portée sur Grégoire, on s'occupa aussitôt de ramener la paix dans l'Église; les cardinaux demandent l'appui du roi de France (Charles VI), qui prend contre Benoît de rigoureuses mesures. Les deux papes tenaient également à leur pouvoir : Benoît menace d'excomunication tous ceux qui lui refuseraient obéissance; Grégoire, plus modéré, se contente de faire répandre des apologies qui n'ont aucun effet. Charles VI publie un décret portant soustraction d'obédience aux deux papes, et donne ordre au maréchal Boucicault d'arrêter Benoît, qui se sauve en Catalogne. Les cardinaux convoquent à Pise un concile général (25 mars 1409) pour l'élection d'un troisième pape; Pierre Philange fut proclamé, sous le nom d'Alexandre V; on déclara alors Pierre de Lune, dit Benoît XIII, et Ange Conrario, dit Grégoire XII, « notoirement schismatiques, fauteurs de schisme, hérétiques, coupables de parjure et de scandale; » ils furent en conséquence déchus de toute dignité, séparés de l'Église *ipso facto*, et défense fut faite à tous les fidèles, sous peine d'excomunication, de les reconnaître ou de les soutenir. Grégoire se réfugie à Austria, réunit un concile, et promet d'abandonner le pontificat si les deux autres papes veulent lui donner l'exemple; il se rend ensuite à Venise, où l'on tente de l'assassiner; il parvient à gagner l'Abbruzze, et s'établit à Gaëte, sous la protection de Ladislas, roi de Sicile. Alexandre V meurt, Jean XXIII lui succède, et la guerre éclate en Italie; le concile de Constance s'assemble, et Grégoire XII y envoie sa renonciation formelle au pontificat (1415). En récompense de cette soumission, on lui donna le titre de doyen des cardinaux et de légat perpétuel dans la marche d'Ancône. Grégoire, pénétré du néant des grandeurs et détrompé sur les sublimes misères qui avaient rempli sa vie d'amertume, passa le reste de ses jours dans l'obscurité et le repos. On a de ce pape deux lettres et deux bulles dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, t. II, p. 359; IV, 289; V, 210; VIII, 311, et une lettre dans les *Conciles* de Labbe, t. XI, p. 2086.

Alfred Franklin.

Labbe, t. XI, p. 2084 à 2090. — J.-B. de Glen, p. 307. — A. Duchesne, t. II, p. 1519. — Alletz, t. II, p. 123. — Ciccarelli, p. 208. — Bruys, t. III, p. 646; IV, 1 et s. — Fleury, t. XX, p. 90. — Raynaldi, t. VIII, p. 166 à 386. — *Rome et ses Papes*, p. 300. — De Prades, p. 154 à 167.

GRÉGOIRE XIII, deux-cent-trentième pape, de l'illustre famille des Boncompagni, naquit à Bologne, le 7 février 1502, de Christophe Boncompagni et d'Angèle Marescalchi, fut élu le 14 mai 1572, et mourut le 10 avril 1585. Il étudia d'abord le droit à l'université de Bologne, fut reçu docteur à vingt-huit ans, et enseigna la jurisprudence, entre autres, à Alexandre Farnèse, à Christophe Madruzzi, à Charles Borromée, qui tous depuis devinrent cardinaux. Ce fut probablement pendant ce temps-là qu'il eut un fils naturel d'une dame dont le nom est resté inconnu. A trente-six ans Boncompagni fut appelé

à Rome, où Paul III le nomma successivement premier juge du Capitole, abréviateur et vice-chancelier de la Campagne de Rome; Paul IV l'attacha en qualité de dataire à son neveu, le cardinal Carafa; enfin, Pie IV le députa auprès du concile de Trente et le créa cardinal-prêtre de Saint-Sixte: en lui remettant le chapeau, il répéta ces mots de l'Évangile: *Ecce vir in quo dolus non est*. Peu de temps après, le cardinal Boncompagni fut envoyé en Espagne pour réviser le procès de l'archevêque de Tolède, Miranda y Carranza, que l'inquisition tenait depuis six ans emprisonné comme suspect d'hérésie. Cette accusation fut annulée, comme ne reposant que sur des notes informes écrites en marge de livres hérétiques.

Après la mort de Pie V, le 14 mai 1572, le conclave élut pape le cardinal Boncompagni, qui prit le nom de Grégoire XIII et choisit pour symbole ces paroles du Psalmiste: *Confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis*. Dans son premier consistoire, le souverain pontife fit lire la bulle de Pie V qui défendait d'aliéner les biens de l'Église, et il chargea les cardinaux Borromée, Paleotti, Aldobrandini et Arezzo de former une commission pour détruire tous les abus de la discipline ecclésiastique.

Le cardinal de Lorraine était à Rome lorsqu'on y reçut, le 6 septembre 1572, la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy. Il avait fait placarder au-dessus des trois portes de l'église de Saint-Louis, où les Français firent une grande procession, une notification qui vantait le massacre des huguenots et rappelait les maux que Rome avait soufferts des luthériens, lors de son siége par le duc de Bourbon. Le même cardinal y ajoutait qu'il se réjouissait grandement que ceux de sa maison (les Guises) avaient été les exécuteurs principaux d'un fait « si grand et si mémorable (1) ».

Grégoire XIII voulut d'abord élever son fils aux dignités de l'Église; mais ses amis lui en firent un cas de conscience, et il se borna à le nommer gouverneur du château de Saint-Ange; il le maria avec une riche héritière, autorisa la république de Venise de l'inscrire sur son livre de noblesse et le roi d'Espagne de le choisir pour général de ses hommes d'armes. Grégoire donna la pourpre à deux de ses neveux; mais il refusa même une audience au troisième, qui s'attendait à la même faveur, et il intima l'ordre à son frère de retourner à Bologne, d'où il était parti pour recevoir aussi sa part de la bonne fortune arrivée à sa famille.

Ce pape s'attacha particulièrement à améliorer et à propager l'instruction ecclésiastique. Il fit des dons considérables aux colléges des jésuites à Rome, à Vienne et à Gratz. A Venise il fonda une école où étaient reçus des jeunes Grecs de Constantinople, de Corfou, de la Morée et de Candie: « Ils étaient revêtus de caftans et du bonnet vénitien; on voulait les élever à la manière des Grecs, afin qu'ils eussent constamment à la pensée qu'ils étaient destinés à retourner dans leur patrie. On devait leur laisser leur rite aussi bien que leur langue, et les instruire dans la foi selon les dogmes du concile dans lequel l'Église grecque et l'Église latine avaient été réunies. » Enfin, on évalue à deux millions de *scudi* les dépenses qu'il faisait pour l'entretien d'étudiants pauvres (1). Ennemi de l'islamisme, il aurait voulu rétablir la ligue qui avait remporté la victoire de Lépante, en 1572, et il reprochait aux Vénitiens et à Philippe IV d'avoir fait la paix avec les Turcs. Il ne se montra pas moins actif à poursuivre les hérétiques: les troubles de l'Irlande et la fameuse *armada* (*voy.* ÉLISABETH et PHILIPPE II) étaient en grande partie son œuvre; et c'est dans ses relations avec les Guises qu'il faut chercher l'origine de la ligue qui devint si menaçante en France pour Henri III et Henri IV. Il aida souvent de ses ressources pécuniaires l'empereur et le grand-maître des chevaliers de Malte. On rapporte qu'il envoya un jour à Charles IX 400,000 ducats, provenant d'une subvention des villes de l'État Romain, et l'expédition de Stuckleys, qui échoua en Afrique, lui coûta une somme considérable. Pour faire face à tant de dépenses, Grégoire XIII employa de singuliers moyens d'augmenter ses revenus. D'abord il abolit ou fit racheter les priviléges dont l'exercice nuisait au trésor. Ainsi, il supprima le droit qu'avaient les Vénitiens d'exporter du blé de la Marche et de Ravenne. « Il est juste, disait-il, que l'étranger paye autant d'impôts que l'indigène » (2). Comme ils firent les récalcitrants, le pape fit ouvrir de force leurs magasins à Ravenne, en fit vendre le contenu aux enchères et arrêter les propriétaires. Mais voici un moyen qui mit en émoi toute la noblesse du pays. Il déclara « qu'une grande partie des châteaux et des biens des seigneurs de l'État de l'Église était dévolue au souverain pontife, les uns par extinction de la branche qui en avait été primitivement investie, les autres parce qu'ils avaient depuis longtemps négligé le sens stipulé » (3). En exécution de ce manifeste, il enleva Castelnuovo aux Isei de Cesène, Corcona aux Sassatoli d'Imola, Lonzano et Savignano aux Rangone de Modène, etc. « On réclama, dit Ranke, non-seulement les biens dont les possesseurs ne remplissaient plus le devoir de vassal, mais encore ceux qui primitivement avaient été réunis, sans aliénation aux barons, et dont l'origine était tombée depuis longtemps en oubli; ces biens avaient passé de main en main, comme

(1) On a beaucoup parlé d'une médaille avec l'inscription: *Ugonotorum Strages*, 1572, qui aurait été frappée en commémoration du massacre des huguenots. C'est à tort qu'on a voulu nier l'authenticité de cette médaille.

(1) Possevin, dans Ciaconi, *Vitæ Pontif.*, IV, 37.

(2) Disp., *Antonio Tiepolo*, 12 ap. 1577. — Maffei, *Annali di Gregorio XIII*.

(3) Ranke, *Hist. de la Papauté*, liv. III.

une propriété libre, et avaient subi de grandes améliorations ; maintenant il plaisait au pape et à son commissaire Rudolfa Bonfiglivolo (qui passe pour l'auteur de ce système financier) de les reprendre. C'est ainsi qu'ils s'emparèrent, entre autres, du château Sitiano, en restituant la somme hypothéquée, 14,000 scudi, somme qui était bien loin d'atteindre la valeur actuelle. »

Ces exécutions remplirent en effet les coffres du saint-siége, et le pape croyait acquérir un droit de plus à la grâce du ciel chaque fois qu'il réussissait à augmenter les revenus de l'Église seulement de dix scudi sans avoir recours à de nouveaux impôts directs. « Grégoire, disait le cardinal Como, est *vigilant* (jeu de mot, du grec γρηγορεῖν, être vigilant) : il veut veiller et mettre la main sur tout ce qui lui appartient. »

Mais ces mesures violentes eurent bientôt un contre-coup funeste. De grandes familles étant ainsi expulsées de leurs possessions, qu'elles avaient toujours regardées comme légitimes, aucun feudataire ne se crut en sûreté chez lui. Beaucoup d'entre eux résolurent de défendre leurs biens à main armée plutôt que de les remettre au commissaire de la chambre; et l'un d'eux dit un jour au pape : « Perdu pour perdu, quand on se défend, on éprouve du moins une sorte de satisfaction. » L'influence de l'aristocratie sur les paysans ne tarda pas à produire une fermentation générale. Les anciennes factions se réveillèrent : elles se mirent en révolte ouverte non pas, chose remarquable, contre le gouvernement pontifical, mais pour s'attaquer les uns les autres avec leurs haines de famille redoublées. A Ravenne, les Rasponi étaient opposés aux Leonardi; à Rimini, les Ricciardelli aux Tignioli; à Césène, les Venturelli aux Bottini; à Forli, les Numai aux Sirugli; à Imola, les Vicini aux Sassatelli. Les premiers étaient toujours gibelins, portant la plume au chapeau sur le côté gauche; les autres étaient toujours guelfes, portant la plume sur le côté droit. La division s'étendait jusque dans les moindres bourgades; un frère n'eût fait grâce de la vie à son frère, si chacun appartenait à un parti opposé. Au milieu de cette guerre de factions, les provinces, particulièrement la Marche et la Campanie étaient désolées par des bandes de brigands, qui reconnaissaient pour chefs Alfonse Piccolomini, Robert Malatesta et d'autres jeunes gens nobles. Le pape envoya contre ces bandes Giacomo et le cardinal Sforza avec les pouvoirs les plus étendus; mais dès que les troupes pontificales s'étaient éloignées, les mêmes désordres recommençaient. Malheureusement les États voisins, Venise, la Toscane, Naples, Ferrare, Parme, n'étaient nullement disposés à secourir le pape, qui leur avait aussi donné des sujets de mécontentement. Ils le voyaient avec plaisir dans l'embarras, et recevaient sur leur territoire les bandits poursuivis, qui à la première occasion rentraient dans l'État de l'Église.

Ce fut au milieu de ces maux, augmentés encore d'une année de disette, que Grégoire XIII expira, levant les yeux au ciel et s'écriant : « Tu t'éveilleras, Seigneur, et tu auras pitié de Sion ». Quelques jours avant sa mort, il avait reçu à Rome les premiers ambassadeurs japonais qui fussent venus en Europe; partis de Nangasaki, sur un bâtiment portugais, le 22 février 1582, ils avaient mis trois ans à faire leur voyage.

Le pontificat de Grégoire XIII a été marqué par un événement important, la correction du calendrier, dont nous allons essayer de donner une idée nette. On rapporte au premier concile de Nicée, en 325, la fixation de la fête de Pâques; mais aucun recueil de conciles, pas même celui de Labbe, ne mentionne un semblable décret. On lit seulement dans Eusèbe (*Vie de l'empereur Constantin*, lib. III, c. 5) qu'un différend s'était élevé touchant le jour où l'on doit célébrer la fête de Pâques. « Les uns, dit-il, soutenaient qu'il fallait suivre la coutume des Juifs; les autres prétendaient, au contraire, qu'il fallait examiner exactement le temps, et ne pas s'accorder avec un peuple qui en ce point-là était éloigné de la grâce de l'Évangile. Il y avait longtemps que les nations étaient divisées sur ce sujet, et la discipline de l'Église en était troublée, parce que pendant que les uns se mortifiaient par les jeûnes et par les austérités de la pénitence, les autres célébraient la fête avec tous les témoignages de joie. Personne ne pouvait apporter de remède à ce mal. Il n'y avait que Dieu qui pût résoudre la difficulté, et il semble qu'il n'y avait sur la terre que Constantin de qui Dieu eût agréable de se servir pour cet effet. »

Les juifs célébraient leur fête de Pâques le jour même de la première pleine lune après l'équinoxe du printemps. Beaucoup de chrétiens en faisaient autant, ce qui prêtait aux railleries des philosophes païens. Or, pour prévenir désormais tout contact entre les deux religions, il fut décrété, probablement par l'empereur Constantin lui-même (jaloux de la gloire de César) que les chrétiens célébreraient leur fête de Pâques le premier dimanche après la première pleine lune (terme pascal) qui suivrait l'équinoxe du printemps. L'équinoxe du printemps, c'est-à-dire l'instant où le Soleil (en supposant la Terre immobile) franchit l'équateur pour passer de l'hémisphère austral dans l'hémisphère boréal, arrivait à l'époque du concile de Nicée le 21 mars, date qu'il importe de retenir. Conformément au calendrier Julien, on continuait d'admettre la division de l'année en 365 jours et un quart (6 heures), l'intercalation des bissextiles tous les quatre ans, et le nombre de Méton, cycle de dix-neuf ans, au bout duquel la Lune était supposée revenir exactement aux mêmes points du ciel. L'intervalle de temps compris entre deux coïncidences successives du centre du Soleil avec l'équinoxe du printemps mesure la lon-

gueur de l'*année tropique*, la révolution apparente complète du Soleil autour de la Terre. Cette longueur, évaluée en révolutions diurnes, est de 365 jours et *environ* un quart; les anciens avaient pris cette dernière fraction pour un *quart entier*, et de là toute l'erreur qui a dû nécessiter la réforme grégorienne du calendrier. La valeur moyenne de l'année tropique est, en réalité, de 365 jours 242,264, ou de 365 jours 5 h. 48′ 46″: en comptant 6 heures en chiffres ronds on commettait donc une erreur *en plus* d'environ 11 minutes. Pour la durée d'une année c'est une fraction de temps insignifiante; mais souvent répétée l'erreur devint considérable : au bout de 134 ans elle fut d'environ 1 jour, et de 3 jours au bout de 402 ans. De là une conséquence grave : l'équinoxe du printemps, qui à l'époque du concile de Nicée tombait au 21 mars, arrivait déjà le 11 du même mois, c'est-à-dire 10 jours trop tôt : il avait *rétrogradé*. Cette rétrogradation était une simple faute de calcul ou d'observation : elle n'a rien de commun avec la *précession* des équinoxes, qui est un phénomène de l'harmonie éternelle de la mécanique céleste, où tous les rouages agissent en raison directe de leurs masses et en raison inverse du carré de leurs distances. La précession des équinoxes s'évalue par la différence de l'année tropique et de l'*année sidérale :* celle-ci est un peu plus longue (365 jours 2,568), et se mesure par l'intervalle compris entre deux coïncidences successives du centre du Soleil avec une même étoile située sur l'écliptique. Cette différence, qui s'accroît tous les ans de 50″,3, montre que les points où l'orbite solaire coupe l'équateur (points équinoxiaux) rétrogradent par un mouvement dirigé de l'orient à l'occident, et qu'en vertu de ce mouvement les équinoxes feront le tour de l'équateur en 25 à 26,000 ans. La précession des équinoxes, déjà connue d'Hipparque, est due à un mouvement conique ondulatoire de l'axe de la Terre autour de la verticale au plan de l'écliptique. Elle n'a, je le répète, rien de commun avec cette rétrogradation (1), qui aurait pu faire tomber l'équinoxe du printemps, successivement en février, en janvier, en décembre, etc. C'était là tout purement une *erreur humaine*. Pour s'en faire une idée exacte, supposons que deux personnes observent le passage du Soleil au méridien l'une avec un bon chronomètre, l'autre avec une mauvaise montre qui avancerait de 11 minutes en 24 heures; il s'ensuivra pour la dernière que déjà au bout de six jours le Soleil passera au méridien une heure trop tôt; il y aura donc une heure à retrancher pour mettre la montre d'accord avec le chronomètre. C'est ainsi que le pape Grégoire, après avoir consulté les plus célèbres astronomes de son temps (*voy.* CLAVIUS, LILIUS, REGIOMONTANUS), ordonna, en 1582, de supprimer 10 jours, en passant immédiatement du 4 au 15 octobre de la même année, appelée année de la *correction ;* et que l'on continuerait à avoir, comme dans le calendrier julien, tous les quatre ans un jour intercalaire (année bissextile). Mais pour retenir l'équinoxe à la même date (21 mars) il fut en même temps arrêté que l'on supprimerait une année bissextile tous les trois siècles, c'est-à-dire que des années 1600, 1700, 1800, 1900, la première seule serait bissextile, tandis que les autres ne le seraient pas, bien qu'elles soient bissextiles suivant le calendrier julien. Ce système ne suffit pas encore, il est vrai, pour épuiser les fractions de l'année tropique; mais en l'an 4000 l'erreur en plus dont on se sera trompé ne fera qu'un jour. Mais là n'était pas encore le point difficile de la question qui avait occupé depuis plusieurs siècles les plus savants astronomes. La grande difficulté était de rattacher l'année solaire à l'année lunaire. On avait reconnu que le cycle de Méton ne ramène pas précisément les nouvelles heures aux mêmes points de l'année julienne; car 19 années juliennes excèdent les 235 lunaisons du cycle de 1 h. 32′, ce qui fait un jour en 312 ans et demi. L'erreur était donc de 4 jours en 1581. Nous ne pouvons pas ici exposer les diverses combinaisons qu'on imagina pour amener cette concordance; il nous suffit de rappeler que Grégoire XIII, dans une bulle spéciale, recommanda le nouveau calendrier, appelé depuis *grégorien*, à la sollicitude de l'empereur Rodolphe et à tous les prince de la chrétienté :

Pro data autem nobis a Domino auctoritate, hortamur et rogamus carissimum in Christo filium Rodolphum, Romanorum regem illustrem, in imperatorem electum, cæteros reges, principes ac respublicas, iisdemque mandamus ut quo studio illi a nobis contenderunt ut hoc tam preclarum opus perficeremus eodem, imo etiam majore, ad conservandam in celebrandis festivitatibus inter christianos nationes concordiam, nostrum hoc calendarium et ipsi suscipiant, et a cunctis sibi subjectis populis religiose suscipiendum inviolateque observandum curent.

Les pays catholiques s'empressèrent d'obéir à l'appel du pape; mais les protestants de toutes les communions s'obstinèrent longtemps à ne pas recevoir des mains du souverain pontife une vérité qu'il « aurait, dit avec raison Voltaire, fallu recevoir des Turcs, s'ils l'avaient proposée ». On sait que les Russes et les Grecs suivent encore le calendrier julien : leur erreur est aujourd'hui de douze jours. F. H.

(1) Cette étrange confusion a été commise par Voltaire, quand il dit, dans son *Essai sur les Mœurs :* « L'équinoxe du printemps, au siècle du concile de Nicée, arrivait le 21 mars; mais au temps du concile de Trente l'équinoxe avait avancé de dix jours, et tombait à l'onze de ce mois. La cause de cette précession des équinoxes, inconnue à toute l'antiquité, n'a été découverte que de nos jours; cette cause est un mouvement particulier à l'axe de la Terre, mouvement dont la période s'achève en vingt-cinq mille neuf cents années, et qui fait passer successivement les équinoxes et les solstices par tous les points du zodiaque. Ce mouvement est l'effet de la gravitation, dont le seul Newton a connu et calculé les phénomènes, qui semblaient hors de la portée de l'esprit humain. »

Ciaconi, *Vitæ Pontificum*. — Ranke, *Histoire de la Papauté*. — Artaud de Montor, *Hist. des Papes*. — Delambre, *Hist. de l'Astronomie*. — Montucla, *Hist. des Mathémat.*, t. I.

GRÉGOIRE XIV (*Nicolas* SFONDRATE), deux cent-trente-troisième pape, successeur d'Urbain VII, né à Crémone, élu le 8 octobre 1590, mort le 15 octobre 1591. Le premier soin du nouveau pape fut de faire donner mille écus à chacun des cinquante-deux cardinaux qui l'avaient élu. La mauvaise habitude qu'il avait contractée de rire toujours fut cause qu'il ne put s'en abstenir pendant la cérémonie de son couronnement, ce qui donna lieu à de nombreuses satires. Sollicité par le roi d'Espagne et le duc de Mayenne, il excommunie Henri IV, le déclare hérétique, persécuteur de l'Église et privé de ses domaines; en même temps, avec le trésor que Sixte Quint avait réservé pour défendre l'Italie, il lève une armée destinée à ravager la France. Mais le clergé français assemblé à Mantes et le parlement protestent contre l'arrêt prononcé par Grégoire; ils déclarent cet arrêt nul, scandaleux, séditieux, contraire aux saints canons et aux droits de l'Église gallicane, et ordonnent qu'il soit brûlé de la main du bourreau; quant à l'armée, elle fut dissipée sans combat. Grégoire donna le bonnet rouge aux cardinaux réguliers qui ne portaient là que le chapeau, et envoya des missionnaires au Japon pour protéger les chrétiens persécutés. Sans intelligence politique, ce pape n'apporta sur le trône pontifical que les qualités d'un moine; sa sobriété était poussée à l'excès; il n'usa d'un peu de vin que sur la fin de sa vie. Il mourut de la pierre, et Innocent IX lui succéda. A. FRANKLIN.

Labbe, t. XV, p. 1430. — A. Duchesne, t. II, p. 1788. — Alletz, t. II, p. 350. — Bruys, t. V, p. 94. — Fleury, t. XXXVI, p. 179. — L. Ranke, *Hist. de la Papauté pendant les seizième et dix-septième siècles*, traduction J.-B. Haiber; Paris, 1838, 4 vol. in-8°; t. III, p. 273. — *Tria Conclavia, id est tres historicæ narrationes de rebus trium pontificum Urbani VII, Gregorii XIV et Clementis VII*; Francfort, 1617, in-4°. — J.-B. Garcia, *De felici S. D. N. Gregorii XIV Pontificatu*; Rome, 1591, in-4°. — *Discours des raisons et moyens pour lesquels messieurs du clergé, assemblés à Chartres, ont déclaré les bulles monitoriales décernées par Grégoire XIIII, contre les ecclésiastiques qui sont demeurés en la fidélité du roi, nulles et injustes*; Tours, 1591, in-18. — G. Maffei, *Annali di Gregorio XIV, pont. mass.*; Rome, 1742, 2 vol. in-4°.

GRÉGOIRE XV (*Alexandre-Ludovisio*), deux-cent-trente-huitième pape, successeur de Paul V, né à Bologne, en 1554, élu le 9 février 1621, mort le 8 juillet 1623. La politique extérieure ne joue presque aucun rôle dans le pontificat de Grégoire XV. En 1623 la France forme avec Venise, la Savoie et l'Espagne une ligue pour reprendre à la maison d'Autriche les possessions qu'elle avait usurpées dans la Valteline; Grégoire, appelé comme médiateur, accepte les provinces contestées, qui furent l'année suivante conquises par les Français, à la sollicitation d'Urbain VIII. Il envoie des secours à l'empereur d'Allemagne et au roi de Pologne, qui soutenaient une rude guerre, l'un contre les réformés, l'autre contre les Turcs. Élève des jésuites, il demande leur rétablissement à Venise; mais la république ne cède ni à ses prières ni à ses menaces. Au dedans, Grégoire opère de nombreuses réformes: il modifie les règlements relatifs à l'élection pontificale, et décide qu'elle aura lieu désormais au scrutin secret; il canonise sainte Thérèse, saint François-Xavier, saint Ignace de Loyola et saint Philippe de Neri; il érige l'évêché de Paris en métropole et fonde la congrégation de la Propagande; il approuve la réforme des Bénédictins de Saint-Maur; il a soin d'entretenir l'abondance dans Rome, secourt les pauvres et visite les malades. Grégoire était très-instruit; on lui doit la publication de plusieurs collections importantes, à la tête desquelles se placent les *Décisions de la Rote*; on a imprimé à Paris: *S. D. N. Gregorii XV Epistola ad Persarum regem Sciahabbahas*; 1627, in-8°; — *Bulla apostolica erectionis archiepiscopatus Parisiensis*; 1628, in-8°. Alfred FRANKLIN.

Labbe, t. XV, p. 1600. — Bruys, t. V, p. 275. — Alletz, t. II, p. 386. — Ranke, t. IV, p. 112. — F. Torrigio, *Roma giubilante per la nuova elettione e coronatione di N. S. papa Gregorio XV*; Rome, 1621, in-4°. — F. Strada, *Oratio in novendiali funere Gregorii XV*; Rome, 1623, in-4°. — N. Villani, *De laudibus Gregorii XV Carmen*; Viterbe, 1621, in-4°. — J. Accarisi, *In funere anniversario Gregorii XV Oratio*; Rome, 1629, in-4°.

GRÉGOIRE XVI (*Mauro* CAPPELLARI), né à Bellune, le 18 septembre 1765, mort à Rome, le 1er juin 1846. Il appartenait à l'ordre des Camaldules, où il se fit remarquer par ses connaissances approfondies en théologie et en langues orientales. Par un ouvrage qu'il fit paraître en 1799 (*Le Triomphe du Saint-Siége et de l'Église, ou les novateurs modernes combattus par leurs propres armes*, et dont la 3e édition parut en 1832, à Venise (J. Battaglia), il se posa commme l'adversaire des jansénistes d'Italie. Dès 1801 il fut inscrit parmi les membres de l'Académie de la Religion catholique, devant laquelle il lisait souvent des mémoires philosophiques et théologiques. Après la dispersion des ordres religieux par suite de la captivité de Pie VII, le P. Cappellari se retira dans l'ancien monastère de Saint-Michel de Murano, près Venise. Au commencement de 1814, il résidait à Padoue, et fut bientôt appelé à Rome comme général de son ordre; il remplissait les fonctions de consulteur de l'Inquisition, de la Propagande, examinateur des évêques, etc., lorsqu'il reçut, le 13 mars 1826, des mains de Léon XII, le chapeau de cardinal, au titre presbytérial de Saint-Calixte, et fut nommé en même temps préfet de la Propagande. Peu de temps après, il fut chargé d'une mission importante ayant pour objet la signature d'un concordat qui devait concilier les intérêts des Belges catholiques avec ceux des Hollandais protestants.

Dans le conclave de 1828 qui élut Pie VIII, le cardinal Cappellari était le candidat de la France, vivement appuyé par le vicomte de Châteaubriand, alors ambassadeur à Rome. Cappellari fut élu le

2 février 1831, après soixante-quatre jours de conclave. Cappellari et Pacca se trouvèrent en présence. Le cardinal Pacca, soutenu par le parti autrichien, obtint 19 voix, et son concurrent 26; enfin, à un dernier scrutin, six ou sept voix dont disposait le cardinal Albani, chef du parti autrichien, échappèrent à Pacca et assurèrent l'élection de Cappellari.

La révolution de Juillet venait de faire sentir son contre-coup dans toute l'Italie; et au moment où Grégoire XVI ceignait la tiare Bologne s'insurgeait, nommait un gouvernement provisoire sous la présidence de Bevilacqua et décrétait l'abolition du pouvoir temporel du pape. Le prolégat, gouverneur de la province, fut contraint de s'enfuir à Florence. Avant la fin du mois de février, Pesaro, Urbin, Fano, Fossombrone, Sinigaglia et Osimo avaient suivi cet exemple. Rome, où les arrestations se multipliaient, Ancône, malgré sa forte garnison, semblaient à la veille de se soulever aussi. Ancône fut entraînée le 17 par le colonel Sercognani, envoyé de Bologne. Le cardinal Benvenuti, dépêché comme légat *a latere* pour calmer les rebelles, fut fait prisonnier et conduit à Bologne. Bientôt l'Ombrie suivit l'exemple de la Romagne : Pérouse, Spolète, Foligno, Terni, Narni adhérèrent successivement, et les députés des révolutionnaires, réunis dans la ville qui avait donné le signal, promulguèrent le *Statut constitutionnel provisoire des provinces italiennes*. Le gouvernement français ayant proclamé le principe de non intervention, les insurgés s'arrêtèrent, afin de ne pas donner aux Autrichiens un motif pour envahir le territoire romain. Cependant, le 20 mars ceux-ci pénétraient dans les légations, en même temps que le pape déchaîna contre les libéraux dispersés les *san-fédistes*, les paysans de la Sabine, et annulait, dans les villes reconquises, les capitulations signées par ses légats.

Sur ces entrefaites, les ministres des cinq grandes puissances intervinrent pour présenter collectivement au souverain pontife un *memorandum* où elles réclamaient pour les sujets romains l'ensemble des libertés civiles et constitutionnelles accordées à d'autres nations de l'Europe, particulièrement l'admissibilité des laïques aux emplois, l'élection libre des conseils municipaux, l'institution de conseils provinciaux et d'un conseil d'État, la réforme administrative, judiciaire et financière. Le cardinal Bernetti répondit en annonçant une « ère nouvelle de paix et de liberté pour les États Romains ». Les Autrichiens n'avaient pas encore évacué la Romagne, lorsque l'édit du 5 juillet rétablit l'ancien ordre de choses. Grégoire XVI répondit aux pétitions innombrables qui lui furent adressées contre cet édit, en envoyant dans les légations le cardinal Albani à la tête des *san-fédistes*. De nouvelles luttes éclatèrent; les *san-fédistes* remportèrent de sanglantes victoires à Forli et à Césène. Les Autrichiens profitèrent de ces troubles pour occuper de nouveau Bologne, et la France mit garnison dans Ancône. Cependant, le pape ne revint sur aucune des dispositions de son édit; il excommunia les villes d'Ancône, de Forli et de Ravenne, refusa d'accepter les démissions des conseillers municipaux de Bologne, et décréta que, quel que fût leur nombre, leurs délibérations seraient validées. Il congédia ensuite la garde urbaine, et prit à sa solde 5,000 Suisses. La plupart des concessions faites par l'édit du 5 juillet 1831 furent retirées en 1836; et depuis cette époque l'agitation fut incessante dans les provinces; le souverain pontife eut à prononcer chaque jour pour cause politique des condamnations à mort, à l'exil, aux galères et à la prison. L'Angleterre seule protesta contre la violation des promesses pontificales; elle ne fut pas appuyée par les ministres de France, de Russie, d'Autriche et de Prusse. Cependant, plus tard le pape accorda une amnistie aux révolutionnaires, en en exceptant trente-huit individus, parmi lesquels on remarque Mamiani, Silvani, Armandi, Sercognani, Pepoli, Bianchetti, Vicini, Malaguti, Montallegri, Zannolini, Bofondi, Pescantini, Fusconi, Canuti et Orioli.

Grégoire XVI aimait les arts et les sciences; il fit reconstruire la basilique de Saint-Paul-hors-les-murs, créa un jardin botanique, un musée étrusque, une école d'agriculture et deux écoles gratuites. Mais, en revanche, il ne voulut jamais entendre parler d'industrie, de réparation de routes, d'établissement de télégraphes ou de chemins de fer; c'est à grand' peine qu'on lui arracha l'autorisation d'instituer un service de bateaux à vapeur sur le Tibre. Il défendit aux savants romains d'assister aux congrès scientifiques de l'Italie, augmenta les priviléges du clergé et de la noblesse, combla d'honneurs un barbier, nommé Cajetan Moroni, auquel il permit d'installer sa femme dans le Vatican même, et choisit pour ses agents principaux un homme tout à fait méprisé, Freddi, et un ancien forçat, Nardoni, qu'il combla tous deux de pensions, qu'il nomma colonels et chefs de la police. C'est surtout dans ses relations avec la Russie que Grégoire XVI se montra fidèle à la mission qu'il s'était donnée d'étouffer le libéralisme. Il n'hésita pas à seconder le tzar, en invitant, par son encyclique du 9 juin 1832, le clergé polonais à soutenir l'autorité de l'empereur. Nicolas répondit à cette marque de condescendance par la suppression de deux cent deux congrégations catholiques. Le pape protesta une première fois par une note en date du 6 septembre de la même année; il ne reçut qu'en mai 1833 une réponse signée Gourieff, et pleine de dédain et de sarcasmes. L'intervention officieuse du cabinet de Vienne, et les prières que Grégoire XVI adressa personnellement au prince Alexandre, héritier présomptif du tzar, qui visitait Rome en 1838, furent inutiles; les persécutions contre les prêtres et les Polonais catholiques ne cessèrent pas, et la conversion à la religion

gréco-russe fut imposée par la violence. Le pape n'osa pas protester de nouveau contre ces abus de force, qui excitèrent un cri d'horreur dans l'Europe entière. Cédant enfin à la voix de l'opinion publique, Grégoire XVI se décida à annoncer publiquement, le 22 novembre 1839, les malheurs de l'Église romaine en Pologne, en insinuant que ces malheurs étaient dus au tzar. Celui-ci y répondit en condamnant à la déportation Gutzkowski, évêque catholique de Podolie: il exigea même que le pape intervînt pour engager le prélat exilé à donner sa démission; le pape y consentit. Cet acte de condescendance produisit une indignation générale. Grégoire XVI essaya alors de se justifier, et trouva quelques paroles énergiques, dans son consistoire du 22 juillet, pour flétrir les attentats du tzar contre la religion et contre l'humanité.

Dans les États Romains il s'était formé deux partis, donnant de nouvelles occasions de répressions sanglantes. La *jeune Italie*, qui avait réuni de nombreux prosélytes, excita un soulèvement à Viterbe, en février 1837. Mais les révolutionnaires furent promptement dispersés; le tribunal militaire reprit ses fonctions et prononça plusieurs condamnations à mort, qui furent commuées par le pape en prison perpétuelle. L'autre parti, celui des *Réformistes*, demandait seulement l'accomplissement des promesses faites en 1831. Lors des événements de Sicile, en 1841, quelques jeunes gens de Bologne, appartenant à cette opinion, prirent les armes, malgré leurs chefs, et furent vaincus par les carabiniers pontificaux. A la suite de cette échauffourée, la garnison suisse de Bologne fut renforcée et les Autrichiens envoyèrent de nouvelles troupes se joindre à celles qui occupaient Rovigo et Ferrare. Les persécutions de la police, dirigée par le colonel Freddi, obligèrent un grand nombre de citoyens des plus distingués de la Romagne à s'enfuir dans les Apennins, où ils furent vivement poursuivis. Les proscrits se rendirent maîtres de Rimini par un hardi coup de main, et de cette ville ils adressèrent à l'Europe une protestation. Mais Rimini fut bientôt reprise, et ceux des rebelles qui ne purent gagner la Toscane tombèrent au pouvoir des agents du souverain pontife. Vingt d'entre eux furent condamnés à mort : quatorze obtinrent une commutation de peine; six furent fusillés. Le fanatisme et le désordre administratif ne connurent dès lors plus de limites. On vit l'évêque de Sinigaglia prescrire que tout jeune homme qui entrerait trois fois dans la maison d'une jeune fille nubile serait tenu de l'épouser, et l'archevêque de Ferrare défendre aux médecins d'accorder leurs soins aux malades qui refuseraient la confession. Un autre prélat ordonna de punir les blasphémateurs par la perforation de la langue, et le père Scala, inquisiteur général, publia son fameux édit contre les Israélites. La France s'émut de ces actes renouvelés du moyen âge. M. Thiers entreprit à la tribune une campagne contre les jésuites; on fit choix pour ambassadeur auprès du pape, d'un exilé romain, le comte Rossi, célèbre professeur de droit, qui reçut la mission d'aller observer les jésuites dans leur centre d'action et d'insister pour l'établissement d'une meilleure administration dans les États du souverain pontife. A la même époque, l'empereur Nicolas, sous prétexte d'aller visiter la tzarine, qui résidait à Palerme pour des motifs de santé, entreprit un voyage en Italie. Il fut reçu à Rome avec une pompe extraordinaire; cette fois Grégoire XVI lui parla d'un ton digne des anciens papes, et protesta avec éloquence contre le traitement dont la Pologne catholique avait été victime. Soit remords, soit pressentiment de sa fin prochaine, il montra plus d'énergie et d'élévation d'idées qu'on n'eût pu s'y attendre, et il termina ses reproches en citant le tzar devant le tribunal de Dieu. Grégoire XVI souffrait depuis longtemps d'un cancer au nez, qui le minait extérieurement, en lui laissant les apparences d'une santé robuste. Dès le mois de mai 1846, il fut obligé de garder le lit. Dès que sa vie parut en danger, on l'isola, pour empêcher que la vérité sur son état ne fût connue hors du Vatican; ses serviteurs eux-mêmes le délaissèrent. Il ne put obtenir qu'on lui accordât les moindres distractions. Le père Apri, son confesseur, ne voulut point lui administrer la communion sous forme de viatique, afin de ne donner lieu à aucun soupçon. On ne laissa pas même pénétrer auprès de lui le cardinal Lambruschini, qu'il demandait avec instances; on lui refusa une consultation de médecins. Enfin, il mourut sans que le doyen du sacré collége et le grand-pénitencier, qui, suivant l'étiquette, doivent assister à l'agonie des papes, fussent auprès de lui. Le glas funèbre apprit aux Romains la maladie du pape en même temps que son décès. Grégoire XVI eut des obsèques magnifiques, et on inscrivit sur son tombeau : *Catillus perforatus; Musæa instituta; Pauli altare dedicatum; Cœlestes honores aucti* (Canal à travers le mont Catillus; Musées ouverts; Autel dédié à saint Paul; Canonisation de nouveaux saints). G. VITALI.

La Farina, *Storia d'Italia, dal* 1815 *al* 1850. — La Forge, *L'Italie et la France*. — Guillaume Pepe, *Révolutions et guerres d'Italie*. — Farini, *Lo Stato Romano*. — Mamiani, *Précis politique des événements des États Romains*. — Gualterio, *I Rivolgimenti italiani*. — *Revue des Deux Mondes* (juin, 1847). — *Revue Britannique* (juillet 1847). — Montanelli, *Memorie sull' Italia*. — *Documenti della guerra santa d'Italia* (Capolago, 1850).

II. GRÉGOIRE *autres que des papes : les saints sont placés les premiers.*

GRÉGOIRE (Saint), surnommé *Thaumaturge* (Γρηγόριος ὁ Θαυματουργός), naquit à Néocésarée, ville du Pont, dans les premières années du troisième siècle, et vraisemblablement entre 210 et 215, et mourut vers 270. Il s'appelait *Théo-*

dore, et prit plus tard le nom de Grégoire. Il appartenait à une famille distinguée par la naissance et la fortune. Son père, qui était attaché à la religion païenne, mourut quand il n'avait encore que quatorze ans. Il semble que dès cette époque il fit la comparaison de la religion nouvelle, qui commençait à se répandre autour de lui, avec les vieilles traditions du paganisme qui avaient bercé son enfance, mais que le souffle d'une foi depuis longtemps éteinte n'animait plus, et qui n'avaient d'autre autorité que l'antiquité de leur origine. La mère de Grégoire le destinait au barreau : il étudia la rhétorique avec un grand succès, et apprit la langue latine, nécessaire à tous ceux qui aspiraient aux fonctions publiques, et les éléments du droit romain. Il alla même à Béryte, en Phénicie, pour se perfectionner dans l'étude des lois, puis, s'étant rendu à Césarée (Palestine) avec son frère Athénodore, il s'attacha à Origène, qui s'était retiré dans cette ville, et prit de lui la connaissance et le goût de la philosophie profane et de la religion chrétienne (231). Il resta quatre ans auprès de son maître, publiant dans le commerce d'une illustre amitié et dans la pratique des sciences de la Grèce et des Saintes Écritures le soin de sa carrière et ses projets d'avenir. La persécution de Maximien, en forçant Origène à se cacher, les sépara. Grégoire alla passer deux ou trois ans à Alexandrie, où toutes les écoles et toutes les doctrines avaient des interprètes. La philosophie néoplatonicienne, fondée par Ammonius Saccas, commençait à s'y établir, mais n'avait pas encore vis-à-vis du christianisme cette attitude décidément hostile qu'elle prit plus tard. Vers 237 ou 238 Grégoire quitta Alexandrie, et retourna en Palestine avec son frère, qui avait été le compagnon fidèle de ses études et de ses voyages. L'Église était en paix sous le jeune Gordien, et Origène était revenu à Césarée. Grégoire reçut de nouveau ses leçons. C'est probablement pendant cette nouvelle année qu'il passa près de lui qu'il fut baptisé. Rappelé par sa famille, il s'arracha des bras de son maître, non sans lui avoir témoigné sa reconnaissance dans un panégyrique qu'il prononça publiquement. Dans ce discours, Grégoire fait l'histoire de son initiation philosophique et religieuse auprès d'Origène. Les adieux qui le terminent sont assez touchants : « Désormais la tristesse sera notre partage : nous échangeons la paix pour l'embarras et le trouble, le calme d'une vie tranquille et bien-réglée pour l'agitation et le désordre, cette douce liberté pour un pénible esclavage, pour le forum avec ses procès et son tumulte. Nous ne trouverons plus ces loisirs délicieux d'une âme qui se nourrit des meilleures pensées; nous ne converserons plus des choses de Dieu, nous manierons les affaires des hommes et encore des plus pervertis. Au grand jour, à la clarté vont succéder les ténèbres, à la fête l'affliction. Je quitte la patrie pour une terre ennemie, où je ne pourrai plus chanter l'hymne sacré (1). »

Grégoire trompa bientôt les espérances de sa famille et de ses concitoyens. Sa naissance, ses grands biens, son éducation semblaient le destiner à une haute fortune. Après un court séjour à Néocésarée, il abandonna le soin de ses affaires, et se retira à la campagne pour philosopher plus librement. C'est vers ce temps, à ce qu'on croit, qu'Origène lui écrivait pour lui conseiller la lecture des philosophes et la méditation des Écritures. En 240, Grégoire dut sacrifier son goût pour la vie contemplative à de nouveaux devoirs. Le christianisme ne comptait à Néocésarée qu'un très-petit nombre de partisans. L'illustration de la famille de Grégoire et l'influence qu'elle devait lui donner, son savoir, et aussi sans doute ses éminentes vertus appelèrent sur lui les yeux de Phédime, évêque métropolitain du Pont, qui lui offrit la mitre épiscopale. C'était un lourd fardeau pour un homme qui avait à peine trente ans. Il en fut effrayé, résista à l'appel de l'évêque, et essaya quelque temps de se dérober aux recherches. Mais ayant été consacré, quoique absent, il se soumit. Grégoire de Nysse, son biographe, nous raconte qu'au milieu d'un songe saint Jean l'Évangéliste lui apparut, calma ses angoisses, et lui laissa le symbole de la foi qui devait subjuguer et réunir les esprits (2). Le texte même de ce symbole nous a été conservé. Établi évêque de Néocésarée avec toutes les cérémonies habituelles, Grégoire travailla avec une activité infatigable à la propagation de la foi chrétienne. S'il faut en croire la tradition, les nombreux miracles qu'il fit, et auxquels il doit son surnom, secondèrent puissamment son zèle. On raconte qu'il convertit le ministre d'un temple païen en transportant sous ses yeux un énorme rocher par la seule force de sa parole. Deux jeunes frères étaient en dispute pour la possession d'un lac qu'ils ne voulaient pas partager; Grégoire, après avoir essayé en vain de leur faire entendre la voix de la raison, et d'apaiser ce débat, voyant qu'ils allaient en venir aux mains, transforma par ses prières ce lac en un vaste terrain inculte. Le Lycus débordé menaçait les habitations des riverains : il arrêta l'inondation avec son bâton. Pendant la persécution de Decius, il se métamorphosa en arbre pour échapper aux soldats qui le cherchaient. Ces prodiges, dit saint Basile, lui firent donner le nom de second Moïse par les ennemis même de la foi (3).

En 264 Grégoire assista au concile d'Antioche assemblé pour juger l'hérésie de Paul de Samosate ; peut-être même prit-il part aux travaux du second concile réuni dans la même ville pour le

(1) Grégoire Thaumaturge, édit. de Gérard Vossius, 1604, in-4°. *Panégyrique d'Origène*, pag. 220, 221.

(2) Grégoire de Nysse, *Vie de Grégoire Thaumaturge*, p. 978, 979.

(3) Saint Basile, *De Spiritu Sancto*, ch. 29.

même objet, en 269. Il mourut vers cette époque. On dit qu'à sa dernière heure, il demanda s'il restait encore des infidèles dans son diocèse. Ayant appris qu'il y en avait encore dix-sept : « Il est fâcheux, dit-il, qu'il manque quelque chose à la plénitude de ceux qui se sauvent; mais je dois à Dieu de grandes actions de grâces de ne laisser à mon successeur qu'autant d'infidèles que j'ai trouvé de chrétiens (1). »

Les seuls ouvrages authentiques de Grégoire le Thaumaturge sont l'Éloge d'Origène (Εἰς Ὠριγένην προσφωνητικὸς καὶ πανηγυρικὸς λόγος); — le Symbole ou Exposition de foi (Ἔκθεσις τῆς πίστεως); — une autre Exposition de foi à Élien citée par saint Basile (*Epist.* 125, *ad Neocæsar.*). Celle que Vossius lui attribue dans son édition de 1604 n'est pas de saint Grégoire, au jugement de plusieurs critiques, et entre autres de Dom Ceillier. On y trouve une réfutation des ariens qui prouve clairement qu'elle est postérieure à l'époque de Grégoire le Thaumaturge; — L'Épître canonique, à un évêque du Pont; — la Paraphrase sur l'Ecclésiaste qu'on a quelquefois attribuée, mais à tort selon l'opinion commune, à Grégoire de Nazianze. Le Traité de l'Ame à Tatien et les quatre Sermons que Vossius a donnés sous le nom de Grégoire le Thaumaturge sont des pièces supposées.

Les ouvrages de Grégoire le Thaumaturge ont été recueillis par Girard Vossius, prévôt de l'église de Tongres, et imprimés à Mayence, en 1604, in-4°; à Paris, en 1622 et 1626, in-fol., avec les écrits de saint Macaire d'Alexandrie et de saint Basile de Séleucie; dans la Bibliothèque des Pères, à Cologne, en 1618, et dans celle de Lyon, en 1677; — l'Éloge d'Origène a été imprimé en 1605 à Augsbourg, in-4°, avec les livres contre Celse; — le Symbole a été souvent cité : Grégoire de Nysse, dans sa vie de Grégoire le Thaumaturge, Eusèbe, dans le 7e livre de l'*Histoire ecclés.*, et enfin beaucoup d'autres en ont fait mention. B. AUBÉ.

Grégoire de Nysse, *Vie de Grégoire le Thaumaturge*. — Eusèbe, *Hist.*, liv. 6 et 7 passim. — Saint Jérôme, *in Catalog.*, ch. LXV. — Saint Basile, *De Spiritu Sancto*, ch. XXIX. — Dom Remy Ceillier, *Histoire générale des Auteurs sacrés*, tom. III, p. 307-335. — Fleury, *Hist. ecclés.*, t. II, p. 127, 131, 164, 250, 353, 363.

GRÉGOIRE (Saint) *de Nazianze* (Γρηγόριος Ναζιανζενός), Père de l'Église grecque, surnommé *le Théologien*, naquit vers 329, à Arianze, petit bourg du territoire de Nazianze, en Cappadoce, et mourut vers 389. Son père, qui portait aussi le nom de Grégoire, avait embrassé le christianisme vers 325, et quatre ans après avait été élu évêque de Nazianze. Les exemples et les leçons d'une famille pleine de piété formèrent son enfance, et les livres saints furent ses premières lectures. Très-jeune encore, il quitta la maison paternelle avec Césaire, son frère cadet, alla en Palestine, où il apprit la rhétorique de Thespesius, qui enseignait à Césarée, se rendit de là à Alexandrie, où il continua ses études, et impatient d'acquérir de nouvelles connaissances, s'embarqua bientôt pour Athènes, où il arriva, après avoir essuyé une violente tempête. Le culte des arts et de l'éloquence s'était conservé dans la ville de Périclès, bien que le mouvement philosophique se fût rapproché de l'Orient par Alexandrie. Tous les esprits avides de culture se donnaient rendez-vous à Athènes comme autrefois. Grégoire y rencontra saint Basile, et s'y lia avec lui de cette amitié touchante dont nous avons tant de témoignages dans leurs écrits, et qui dura toute leur vie, presque sans nuage. Julien, plus tard empereur, se trouva dans la même ville avec eux. Il n'est pas douteux que ces trois jeunes gens, qui avaient même âge, même ardeur pour la philosophie, qu'ils venaient chercher au même foyer, se rencontrèrent et conversèrent plus d'une fois. Julien n'était encore connu que par les malheurs de sa famille, les persécutions qu'il avait souffertes de la part de Constance, l'exaltation de ses sentiments religieux, son ardeur pour l'étude et son goût pour les sciences et les arts de la Grèce. En 356, Grégoire quitta Athènes, d'où Basile était parti l'année précédente, passa à Constantinople, où il retrouva son frère, qui arrivait d'Alexandrie, et revint avec lui en Cappadoce, dans la maison de son père. C'est probablement à son retour de Grèce que Grégoire reçut le baptême. Il avait vingt-sept ou vingt-huit ans. Il se prit alors de dégoût pour les sciences profanes, laissa ses livres de rhétorique, et resta auprès de sa famille, occupé avec son frère de l'administration de la maison et des biens paternels. Les tracas des procès eurent bientôt épuisé son zèle. Saint Basile l'invitait depuis longtemps à venir le rejoindre, et lui dépeignait en traits pleins de séduction sa retraite du Pont. Grégoire dit adieu aux affaires, et alla goûter avec lui les âpres jouissances de la vie solitaire, vers laquelle il se sentait entraîné par un irrésistible instinct. Rappelé par son père, que les infirmités de l'âge rendaient incapable de porter seul le fardeau de l'épiscopat, il immola sa passion à son devoir, revint auprès de lui, et fut ordonné prêtre. Il nous parle lui-même de son ordination comme d'une surprise, d'une tyrannie, d'une violence faite à sa vocation et à ses goûts. Il était comme saisi du démon de l'ascétisme, non pas de cet ascétisme languissant où l'imagination se consume dans une immobile rêverie, mais de cette vie plus pratique où la contemplation, l'étude et la prière se mêlent aux exercices du corps et aux travaux manuels. Cette vie qu'il n'avait fait qu'essayer quelques mois dans la société de Basile et de quelques amis, loin du bruit et des distractions des villes, l'attirait invinciblement. « Rien, dit-il, ne me paraissait préférable à l'état d'un homme qui détaché du monde et de la chair, retiré en lui-même et séparé autant que

(1) Dom Remy Ceillier, *Hist. génér. des Aut. sacrés*, tom. III, p. 311.

possible des choses humaines, s'entretient avec sa pensée et avec Dieu, mène une vie élevée au-dessus de tout ce qui tombe sous les sens, et nourrissant dans son esprit des images pures de tout mélange terrestre, travaille à faire de son âme le parfait miroir des choses divines (1) ». Cet idéal, dont il avait un instant touché l'ombre, fit oublier à Grégoire les devoirs de ses nouvelles fonctions, et sourd à la voix des habitants de Nazianze, aux instances de ses amis et de ses proches, aux prières de son vieux père, il s'enfuit de nouveau, et retourna à sa chère solitude, auprès de saint Basile. Vaincu à la fin, il se rendit, et après quelques mois revint à Nazianze diriger son troupeau et consoler les derniers jours de son père. Peu de temps auparavant il s'était entremis pour réconcilier son père avec une partie de son clergé, qui s'était séparée de lui sous prétexte d'arianisme. En 362 saint Basile était ordonné prêtre comme son ami, et lui écrivait pour s'en plaindre : « Tu as été pris comme moi, lui répond Grégoire; l'un et l'autre nous avons été portés, comme par contrainte, à une dignité que nous n'avions pas souhaitée. Tous deux, nous sommes témoins l'un à l'autre, et dignes de foi, s'il en est, que nous aurions aimé à pratiquer la philosophie dans l'humilité et l'obscurité de la vie privée (τὴν πεζὴν στέργειν φιλοσοφίαν καὶ κάτω μένουσαν); peut-être eût-il mieux été que cela ne fût pas, mais puisque la chose est faite, il faut nous résigner (2). » Dans le premier discours qu'il prêcha au peuple de Nazianze, Grégoire se justifia de sa fuite, en traitant des devoirs et des périls du sacerdoce. « Un homme peut-il souffrir, dit-il, qu'on le mette à la tête du troupeau de Jésus-Christ sans s'y être longtemps préparé par la méditation de la parole de Dieu, sans avoir acquis l'intelligence des divines Écritures, et s'en être fortement pénétré, sans être entré en possession de ces trésors inconnus à la multitude, et y avoir puisé les moyens d'enrichir les autres? » Césaire, son frère, qui exerçait la médecine à Constantinople, avait été attiré auprès de Julien. Il vivait dans la faveur de ce prince, qui s'efforçait par ses caresses de le ramener au paganisme. On murmurait de voir le fils d'un évêque servir dans le palais de l'ennemi des chrétiens, et se laisser éblouir par les honneurs et la gloire du siècle. Saint Grégoire lui écrivit à ce sujet, et le décida par ses instances à quitter la cour et à revenir en Cappadoce. L'édit de Julien, qui interdisait aux chrétiens la lecture des auteurs profanes, blessa profondément les orateurs chrétiens. Nul ne sentit plus vivement le coup que saint Grégoire. Dans les deux discours qu'il écrivit contre Julien, sa colère perce à chaque ligne; il semble parler d'un ennemi personnel. « Il nous a arraché l'éloquence, dit-il, comme on retire au voleur le bien d'autrui qu'il a dérobé »; et ailleurs, s'adressant aux païens : « Je vous abandonne volontiers tout le reste, les richesses, la naissance, la gloire, la puissance, et toutes les vaines pompes de la terre, dont l'éclat passe comme un songe; mais je m'attache à l'éloquence seule, et je ne plains pas les fatigues que j'ai supportées sur terre et sur mer pour la conquérir. Plaise à Dieu que mes amis et moi nous possédions la puissance de la parole! c'est la première des choses auxquelles je tienne, la première, j'entends après ce qui passe avant tout, la foi et les espérances qui nous relèvent au-dessus des choses visibles. » Et encore : « C'est un devoir pour nous de rendre grâces à Dieu pour l'éloquence à laquelle la liberté a été rendue (1). » Au reste, ces deux discours de Grégoire sont de véritables pamphlets; son langage (il faut bien le dire) n'a ni l'onction, ni la douceur, ni la charité qu'on voudrait chez un chrétien parlant d'un ennemi qui n'est plus : l'insulte lui est prodiguée avec un fiel et une âpreté singulières. Il y a néanmoins une certaine grandeur dans cette indignation de prophète que Grégoire épanche à grands flots. A la fin du second discours, cette fougue s'apaise, et l'orateur semble vouloir prévenir les vengeances et modérer les violences de la réaction contre les partisans de Julien. « Que la facilité de nous venger, dit-il, ne nous fasse pas oublier les devoirs de la modération... Réservons au jugement de Dieu le châtiment de ceux qui nous ont offensés... Contentons-nous de voir le peuple crier publiquement contre nos persécuteurs sur les places publiques et dans les théâtres. »

Les relations de Grégoire avec saint Basile n'étaient pas interrompues. Grégoire en 365 avait opéré la réconciliation de son ami avec Eusèbe de Césarée. Ce dernier étant mort en 370, Basile fut porté au siége archiépiscopal de cette ville, et Grégoire vint le trouver l'année suivante. La contestation de saint Basile et d'Anthime, évêque de Tyane en Cappadoce, pensa un instant altérer leur amitié. Saint Basile, pour avoir auprès de lui un appui sûr contre l'évêque de Tyane, qui prétendait s'ériger en métropolitain de la Cappadoce, proposa à Grégoire l'évêché de Sasime, petite bourgade malsaine et misérable, située sur la frontière des deux provinces qui divisaient la Cappadoce. Grégoire refusa quelque temps, puis se laissa fléchir, et fut ordonné évêque (372); mais il prit à peine possession de son siége, et répondit à Basile, qui gourmandait sa paresse, « qu'il ne prendrait pas les armes pour sa querelle avec Anthime, et ne voulait servir ni de champ de bataille ni de proie. » Retiré à Nazianze, évêque sans évêché, il resta auprès de son père, et l'aida dans le gouvernement de son église. « Il instruisait le peuple de Nazianze,

(1) Grég. Nazianz., *Apologeticus* (oratio I), tom. I, p. 4, édit. de Paris, 1630.
(2) Grégoire de Naz., *Ep. à saint Basile*, t. I, p. 776.

(1) 1er discours contre Julien, t. I, p. 51, 52. — 2e discours, p. 96.

il le défendait contre les vexations des gouverneurs romains, et il exerçait par l'éloquence et la vertu cette espèce de tribunat religieux qui dans ces premiers siècles fit en partie la puissance du sacerdoce (1). » Ayant perdu son père et sa mère presqu'en même temps, il alla s'enfermer à Séleucie, dans un monastère. Il y était encore, vivant dans un calme que « le sifflement des hérétiques », comme il dit, ne parvenait pas à altérer, lorsqu'il apprit la mort de saint Basile, en 379. Il en ressentit une vive douleur, et écrivit une lettre de consolation à Grégoire de Nysse, frère de l'ami qu'il venait de perdre.

L'Église de Constantinople était depuis quarante ans la proie de l'arianisme ; on pensa au solitaire de Séleucie pour la relever. Grégoire ne vit pas sans répugnance troubler son repos ; cependant, il céda à l'appel des fidèles et aux pressantes sollicitations de ses amis. Son extérieur pauvre et misérable, les marques que les austérités et la maladie avaient laissées sur son corps, son accent rude et étranger lui attirèrent d'abord les sarcasmes et les outrages des hérétiques. Les catholiques n'avaient plus d'église à Constantinople ; il prêcha dans une maison particulière, qu'on appela plus tard *Anastasie*, en souvenir du renouvellement et de la *résurrection* de la foi. Ce fut là qu'au milieu d'une grande foule, séduite par l'éclat de son éloquence, il enseigna et défendit la foi de Nicée. La force de ses raisonnements et l'étendue de son érudition lui valurent alors le surnom de *Théologien*. Le succès de ses prédications accrut l'audace de ses ennemis : sa vie fut plus d'une fois en danger. Pierre, patriarche d'Alexandrie, qui en l'appelant l'avait nommé évêque de Constantinople et lui avait envoyé les insignes de cette dignité, se mit dans le parti de ses ennemis, et contribua à soutenir les prétentions d'un certain philosophe cynique nommé Maxime, qui se porta son compétiteur et se fit élire évêque de Constantinople. De ce jour les haines s'aigrirent singulièrement. En vain Théodose mena saint Grégoire en grande pompe et au milieu de nombreux soldats prendre possession de Sainte-Sophie, en vain il l'assura de sa protection et fit confirmer sa nomination à l'évêché de Constantinople par un concile assemblé en cette ville, en vain l'ordination de Maxime fut annulée, les intrigues et les calomnies contre Grégoire ne cessèrent pas. Certains évêques d'Égypte et de Macédoine alléguèrent, pour infirmer la validité de son élection, qu'il était déjà évêque de Sasime, et que les canons défendaient de transférer un évêque d'un siége à un autre. Grégoire offrit de se démettre volontairement : « Si mon élection cause du trouble, dit-il, jetez-moi dans la mer, comme Jonas, pour apaiser la tempête, bien que je ne l'aie pas excitée (1) ». Cette proposition de se retirer coupait court aux contestations ; on l'accepta avec une facilité qui put blesser la vanité de Grégoire. Avant de quitter Constantinople, il réunit le clergé et le peuple à Sainte-Sophie, et prononça son discours d'adieu, le plus touchant sans doute de tous ses discours. « Adieu, disait-il en terminant, Église d'Anastasie, qui tirais ton nom de notre pieuse confiance ; adieu, monument de notre nouvelle victoire, nouvelle Siloé, où nous avons pour la première fois planté l'arche sainte, depuis quarante ans agitée et errante dans le désert ; adieu aussi, grand et célèbre temple, notre nouvelle conquête... adieu, vous toutes, demeures sacrées de la foi, les secondes en dignité, qui embrassez les diverses parties de cette ville, et qui en êtes comme le lien et la réunion ; adieu, saints apôtres, céleste colonie, qui m'avez servi de modèle dans mes combats ; adieu, chaire pontificale, honneur envié et plein de périls, conseil des pontifes, orné par la vertu et par l'âge des prêtres ; vous tous, ministres du Seigneur à la table sainte, qui approchez de Dieu quand il descend vers nous ; adieu, chœur des Nazaréens, harmonie des psaumes, veilles pieuses, sainteté des vierges, modestie des femmes, assemblée des orphelins et des veuves, regards des pauvres tournés vers Dieu et vers moi ; adieu, maisons hospitalières, amies du Christ et secourables à mon infirmité. Adieu, vous qui aimiez mes discours, foule empressée, où je voyais briller les poinçons furtifs qui gravaient mes paroles..... Adieu, ô rois de la terre, palais des rois, serviteurs et courtisans des rois.... applaudissez, élevez jusqu'au ciel votre nouvel orateur ; elle s'est tue la voix incommode qui vous déplaisait.... Adieu, Orient et Occident, pour lesquels j'ai combattu, et par qui je suis accablé. J'en atteste celui qui pourra vous pacifier, si quelques autres évêques savent imiter ma retraite, mais je m'écrierai surtout : adieu, anges gardiens de cette église, qui protégiez ma présence et qui protégerez mon exil ; et toi, Trinité sainte, ma pensée et ma gloire ! puissent-ils te conserver, et puisses-tu les sauver, sauver mon peuple ! et que j'apprenne chaque jour qu'il s'est élevé en sagesse et en vertu (2). »

Grégoire, avant de regagner sa retraite, passa à Césarée, où il prononça l'oraison funèbre de saint Basile, puis il s'arrêta à Nazianze. Le siége épiscopal de cette ville était toujours vacant, et l'hérésie d'Apollinaire faisait de grands progrès, au milieu d'une population presque abandonnée à elle-même. Grégoire y fit nommer un évêque, et sans s'inquiéter de ceux qui l'accusaient de dédaigner les soins de l'épiscopat, il alla chercher un asile dans sa ville natale. En 383 Théo-

(1) Villemain, *Tableau de l'Éloquence chrétienne au quatrième siècle*, p. 128.

(1) Grég. de Naz., *Carm.*, t. II, p. 29.

(2) Grég. de Naz., *Orat.* 32, t. I, p. 527. Nous empruntons ce passage à l'excellent livre de M. Villemain (tabl. de l'*Éloq. chrét.*, p. 137, 138). Il n'est pas possible de mieux faire passer en français l'onction et la grâce de l'original.

dore l'invita à prendre part à un concile convoqué à Constantinople. Il s'en excusa. « A dire vrai, écrivit-il à cette occasion, je fuirai toujours ces assemblées d'évêques ; je ne les ai jamais vues avoir une heureuse issue, mais aggraver les maux plutôt que les guérir. Ce n'est que luttes de paroles et jeux d'ambition. » Était-ce un souvenir, un mouvement de rancune? Grégoire ajoutait que, dans son état de maladie, il était incapable de sortir de sa solitude. Il y demeura jusqu'en 389, époque de sa mort. Un jardin qu'il cultivait, une fontaine, l'ombre de quelques arbres, étaient ses seules délices. Il partageait son temps entre la prière et la composition de poésies où il épanchait les inquiétudes, les désirs, les troubles d'une imagination rêveuse et d'une âme naturellement portée à la mélancolie. L'abondance, la grâce et l'éclat sont les caractères de l'éloquence de Grégoire de Nazianze. C'est le plus aimable des orateurs sacrés du quatrième siècle et le plus grand après Jean Chrysostôme et saint Basile. La fécondité de son imagination, exaltée par la solitude au milieu de laquelle il passa une partie de sa vie, donne à ses écrits un charme et, si je puis dire, un parfum de jeunesse incomparable. Ses lettres sont pleines de vivacité et quelquefois d'enjouement et d'une innocente ironie. On pourrait peut-être lui reprocher parfois un peu de mollesse et de langueur dans ses développements oratoires ou poétiques, un luxe immodéré d'images et de comparaisons, une complaisance excessive à s'abandonner à sa pensée. Un goût sévère pourrait noter certains passages qui touchent à la déclamation et à l'enflure. Mais ces défauts sont les défauts du temps où Grégoire de Nazianze a vécu. Si grand qu'on soit, on porte toujours plus ou moins l'empreinte de son siècle.

Saint Grégoire nous a laissé un grand nombre de poésies. Dès le règne de Julien, lorsque la culture des lettres profanes fut interdite aux chrétiens, Grégoire, qui en avait nourri sa jeunesse, qui plus tard déclarait hautement qu'elles sont un auxiliaire puissant pour la piété, et taxait de grossièreté et d'ignorance (σκαιοὶ καὶ ἀπαίδευτοι) ceux qui s'efforçaient de les proscrire (1), entreprit de consoler les amis des Muses profanes, en fournissant en même temps un aliment plus sain à leur méditation. Il composa des poëmes religieux sous la forme des poëmes antiques. Dans la suite, il reprit ce travail dans ses moments de liberté, et la poésie fut la compagne constante de sa retraite.

« La plupart de ses poésies, dit M. Villemain, sont des méditations religieuses, qui, malgré la différence des génies et des temps, ont plus d'une affinité avec les rêveries de l'imagination poétique dans nos jours de satiété sceptique et de progrès social (2). » Mêlée de réflexion et de rêverie, de la peinture des beautés naturelles et de la description des angoisses du cœur, cette poésie, plus intime, si je puis dire, que la poésie antique, parce qu'elle exprime des émotions nouvelles, « n'échappe pas à l'influence qu'on peut appeler *Alexandrine*, qui marque chez les différents peuples les époques tardives de l'art; mais elle a deux dons précieux, la grâce naturelle et la mélancolie vraie; elle passe lentement de l'une à l'autre : c'est là toute sa variété, mais c'en est une ; c'est le mouvement qui vous porte et vous entraîne sur le cours un peu monotone de tant de *méditations* échappées du même cœur et de la même pensée. On sent une âme d'abord douce et tendre, qui s'attriste par la vie, se trouble et s'aigrit par le malheur; puis, absorbée dans l'affliction, n'a plus que ses austérités pour consolation de ses regrets et que ses inquiétudes pour distraction de sa douleur. L'épreuve est un peu longue à suivre dans le recueil original formant plus de vingt mille vers. Mais si on choisit et si on abrège, que de beautés neuves et touchantes ! Et quel demi-sourire d'une âme innocente et poétique éclaire parfois ce fond uniforme de tristesse chrétienne ! »

Grégoire a composé un grand nombre de *Discours*, soit pendant l'administration du diocèse de Nazianze pour son père, soit à Constantinople pour la défense de l'orthodoxie. Parmi ces discours on trouve des *Éloges funèbres* et des *Panégyriques*, par exemple les panégyriques de saint Athanase et de saint Basile, des *Invectives* (deux discours contre Julien), des *Sermons* sur des points de *morale*, de *discipline* et de *dogme*. La plupart de ceux qu'il fit à Constantinople, dans sa lutte contre les ariens et les macédoniens, sont de cette dernière espèce. Ces discours sont au nombre de cinquante-trois. Quelques critiques prétendent que le 45ᵉ, le 47ᵉ, le 49ᵉ, le 50ᵉ et le 53ᵉ ne sauraient être attribués à saint Grégoire de Nazianze. Les *Lettres* de saint Grégoire sont au nombre de deux cent quarante-deux. Elles touchent à mille sujets divers ; il en est de tout à fait insignifiantes. Toutes cependant servent à faire pénétrer plus ou moins dans le caractère et dans la vie intime de leur auteur. Aucunes ne sont plus intéressantes sous ce rapport que celles qui sont adressées à saint Basile.

On met souvent dans les œuvres de Grégoire de Nazianze la *Paraphrase* ou *Métaphrase* sur l'Ecclésiaste. On est généralement d'accord aujourd'hui qu'elle est de Grégoire de Néocésarée, surnommé *Thaumaturge*. Les *Poésies* de saint Grégoire de Nazianze comprennent cent cinquante-six poëmes, fort divers pour la longueur, les sujets qui y sont traités, le mètre des vers : méditations religieuses, descriptions, lieux communs, jeux d'esprit en vers élégiaques ou iambiques, acrostiches, épigrammes, épitaphes, on y trouve tous les genres, tous les rhythmes et tous les tons. Il faut joindre à ces poëmes deux cent vingt-huit petites pièces de vers recueillies et don-

(1) *Oraison funèbre de saint Basile*, Grég. de Nazianze, discours XXᵉ, tom. I, p. 323-324.

(2) Villemain, *Tableau de l'Éloquence chrétienne au quatrième siècle*, page 139.

nées au public par le savant Muratori en 1709. On trouve quelquefois dans les œuvres de Grégoire de Nazianze une tragédie intitulée le *Christ patient* (Χριστὸς πάσχων); il est admis aujourd'hui par la critique que cette tragédie n'est pas de Grégoire de Nazianze. Son nom, qui se trouve sur un manuscrit de Suidas, y a sans doute été ajouté après coup. B. Aubé.

La première édition des écrits de saint Grégoire de Nazianze vit le jour à Bâle, en 1550, in-folio; elle est divisée en deux parties, une pour le texte, une pour la traduction latine; elle est peu estimée. L'édition publiée à Paris en 1609-1611, 2 vol. in-folio, est bien plus complète; mais l'éditeur, F. Morel, ne sut pas suffisamment tirer parti des manuscrits qu'il consulta, et la traduction de Billy, dont il fit usage, est très-défectueuse. En 1630, cette édition fut reproduite à Paris, 2 vol. in-folio, avec quelques augmentations, mais sans un soin suffisant; elle le fut aussi avec négligence à Leipzig (sous la rubrique de Cologne), en 1690, 2 vol. in-folio. Dans l'édition de Venise, 1753, 2 vol. in-fol., on a, comme dans les précédentes, conservé la version de Billy; mais elle présente des variantes et des notes, résultat des travaux de quelques érudits, tels que Tollius et Muratori. Les Bénédictins, qui avaient tout fait pour les publications patristiques, songèrent à saint Grégoire, et en 1778 ils firent paraître à Paris, in-folio, le premier volume d'une édition donnant un texte revu sur de nombreux manuscrits. L'exécution typographique est belle, mais le travail critique laisse à désirer. Le second volume n'a été mis au jour qu'après un intervalle de plus d'un demi-siècle, en 1840, et il laisse trop voir l'inexpérience et le défaut de soin. Les éditions isolées des *Discours*, des *Lettres*, des *Poésies* de saint Grégoire sont nombreuses, mais ne peuvent être signalées ici; elles ne sont pas d'ailleurs d'une grande valeur; les bibliophiles recherchent les *Carmina*, publiés chez Alde à Venise en 1504. La tragédie du *Christus patiens*, imprimée dès 1542, à Rome, sous le nom du saint docteur, mérite une mention spéciale; elle a eu plusieurs éditions isolées : Paris, 1544; Anvers, 1560; Leipzig, 1855; elle a été comprise dans bien des recueils. Les meilleurs critiques pensent que c'est à tort qu'on a attribué à saint Grégoire cette espèce de *mystère*, centon composé presque entièrement de vers extraits d'Eschyle, de Lycophron et plus particulièrement de sept tragédies d'Euripide. Il y a de la maladresse dans cet arrangement; on trouve dans l'économie du drame de l'embarras et de la lenteur, mais c'est le plus ancien ouvrage dramatique qui soit né sous l'inspiration de la foi chrétienne. Les matériaux, les détails appartiennent au paganisme; le sujet est tout chrétien : il en résulte une production fort curieuse au point de vue de l'histoire littéraire. La traduction latine de Billy dont nous avons déjà parlé a été imprimée à part à Paris, en 1569 et en 1583, à Bâle, 1571, avec des améliorations. Il n'existe dans les diverses langues de l'Europe que des traductions d'ouvrages isolés de saint Grégoire de Nazianze; ses sermons ont été mis en français par l'abbé de Bellegarde, 1701, 2 vol. in-8°; ses poëmes ont été interprétés et commentés, en 1718, par D. Gaulleyer. G. Br—t.

Vie de saint Grégoire de Nazianze (écrite en grec et trad. en latin), par le prêtre Grégoire en tête de l'édition des *Œuvres de saint Grégoire de Nazianze*, édit. de Paris, 1630. — Saint Jérôme, dans son *Catalogue des Écrivains ecclésiast.* — Socrate, *Eccles. Histor.*, IV, 21; V, 5, 7. — Sozomène, *Hist. eccles.*, V, 17; VI, 17, 27; VII, 5, 7. — Suidas. — Dom Remy Ceillier, *Hist. géner. des Aut. sacrés*, tom. VII. — Fleury, *Hist. ecclés.*, tom. IV, passim. — Lenain de Tillemont, *Mémoires pour servir à l'hist. des aut. eccles.*, tom. VIII. — Villemain, *Tableau de l'Éloquence chrétienne au quatrième siècle*, p. 111 et suiv. — J. Lechner, *Oratio de Gregorio Nazianzeno*; Vittemberg, 1588, in-4°, et dans *Melanchtonis Opera*, t. V, p. 80. — J. Leclerc, *Vie de saint Grégoire de Nazianze*; dans la *Bibliothèque universelle*, t. XVIII, p. 2-128. — J. C. Schupart, *Dissert. de Gregorio Nazianzeno*; Giessen, 1721, in-4°. — L. Ullmann, *Gregorius von Nazianz*; Darmstadt, 1825, in-8°. — Cave, *Script. ecclesiastic. Histor. litter.*, t. I, p. 246. — Ceillier, *Hist. générale des Auteurs ecclésiastiques*, t. VII, p. 1. — Oudin, *Comment. de Scriptor. eccles.*, t. I, p. 614. — Dupin, *Bibliothèque*, t. II, p. 201. — Schrœck, *Christliche Kirchengeschichte*, t. XIII, p. 275-466. — Stolle, *Nachricht vom dem Lebem der Kirchenväter*, p. 404. — *Acta Sanctorum*, édités par les Bollandistes, mai, t. II, p. 373. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. VII, p. 507; t. VIII, p. 383, édit. de Harles; sur le *Christus patiens* im Eichstædt : *Drama christianum quod Χριστὸς πάσχων inscribitur non Gregorio Nazianzeno tribuendum sit*; Iéna, 1816, in-4°. — E. Deschanel, *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1847. — Ch. Magnin, *Journal des Savants*, avril 1848, janvier et mai 1849.

GRÉGOIRE (Saint) de Nysse (Γρηγόριος Νύσσης); Père de l'Église grecque; frère de saint Basile le Grand; naquit vers 331 ou 332, à Sébaste, et mourut dans les deux ou trois dernières années du quatrième siècle. Il s'adonna de bonne heure à la culture des belles-lettres, et y porta le goût le plus vif; plus tard il s'engagea dans les liens du monde, et épousa Théosébie, dont Grégoire de Nazianze parle dans une de ses lettres avec le plus grand honneur. Un songe qui fit une forte impression sur lui parut un avertissement d'en haut. Il se sépara de sa femme, embrassa l'état ecclésiastique, et fut revêtu des fonctions de lecteur, tandis que Théosébie était reçue au rang des diaconesses. Il ne demeura pas longtemps fidèle aux humbles devoirs de cette vie sévère : séduit par le désir de la gloire et entraîné par sa passion pour la philosophie et l'éloquence, il abandonna le service de l'Église, et se mit à enseigner la rhétorique aux jeunes gens. Les fidèles se plaignirent, et Grégoire de Nazianze, avec l'autorité que donne une vie sainte, lui écrivit pour lui reprocher d'avoir déserté le sanctuaire, et le conjurer, au nom de son amitié, au nom des chrétiens scandalisés de cette espèce d'apostasie, de rentrer en lui-même et de venir à résipiscence. Grégoire, docile à ces conseils, rentra dans le sein de l'Église, et s'efforça toute sa vie d'expier ce moment de défaillance. En 371 il alla aider son frère Basile dans l'admi-

nistration du diocèse de Césarée, et s'initia aux pénibles fonctions de l'épiscopat. Cette même année, ou la suivante, il fut, malgré sa répugnance, consacré évêque de Nysse en Cappadoce. S'il faut rapporter à cette époque une lettre que saint Basile lui écrivit pour lui expliquer la différence des termes de *substance* et *d'hypostase*, on a quelque droit de dire que le nouvel évêque n'avait pas encore pénétré bien profondément dans les dogmes de la théologie chrétienne. L'Église était de toutes parts déchirée par l'arianisme, qui, à l'ombre de la protection de l'empereur Valens et des représentants de son autorité, devenait de plus en plus oppresseur à Constantinople et dans les provinces. A l'instigation de Démosthène, vicaire du Pont, les évêques ariens de Cappadoce, réunis à Ancyre, attaquèrent la validité de l'élection de Grégoire de Nysse et prétendirent qu'elle avait été faite au mépris des règles canoniques : allant plus loin, ils l'accusèrent de malversation dans le maniement des fonds de son église. Vainement Grégoire essaya de se justifier de cette double accusation, vainement saint Basile écrivit à ce sujet à Démosthène au nom des évêques de Cappadoce, et pria saint Amphiloque d'intervenir. Un concile arien s'assembla à Nysse, et Grégoire eut la douleur de voir donner son siége à un hérétique « plus digne d'être valet qu'évêque », dit Dom Ceillier. Il fut même arrêté, mais il parvint à s'échapper des mains des soldats, et se retira dans la solitude. Il promena plusieurs années son exil et son affliction, épanchant ses tristesses dans le sein de Grégoire de Nazianze, qui, de son monastère de Séleucie, essayait de ranimer et de raffermir cette âme si flexible aux événements. « Ne te laisse pas abattre par les maux qui t'éprouvent, lui écrivait-il; les afflictions sont moins amères quand on les porte vaillamment. Tout n'est pas perdu parce que les hérétiques paraissent de nouveau pulluler. Semblables à des serpents ranimés par la chaleur du printemps, ils sortent en rampant de leurs retraites, comme tu le dis; mais crois-moi, après avoir poussé leurs sifflements, ils se cacheront de nouveau sous la terre, domptés par la vérité et par le temps, surtout si nous laissons à Dieu le soin de les vaincre (1). » A l'avénement de Gratien (378), les catholiques furent remis en possession de leurs églises, et Grégoire revint à Nysse reprendre ses fonctions d'évêque; peu de mois après il allait rendre les honneurs suprêmes à son frère Basile, qui venait de mourir, et prononçait son oraison funèbre dans l'église de Césarée. Le concile d'Antioche qui se réunit cette même année le chargea de parcourir les églises d'Arabie, de réprimer les abus qui s'y étaient glissés et de pacifier la Palestine, en proie au schisme et à l'hérésie. Avant d'entreprendre ce voyage, il alla

(1) Grég. de Nazianze, lettre 25, t. I, p. 790, édit. de 1690 à Paris.

recevoir le dernier soupir de sa sœur, Macrine (sainte), supérieure d'un monastère du Pont, et eut avec elle, à son lit de mort, un entretien qu'il nous a conservé *sur l'âme et la résurrection*. Le spectacle des désordres des églises d'Arabie et de la corruption des mœurs du clergé de la Palestine affligea profondément Grégoire. Il se consola en visitant Bethléem, le Calvaire et le Saint-Sépulcre, et revint en Cappadoce après avoir fait de vains efforts pour faire cesser les divisions qui troublaient l'Église de Jérusalem. A son retour il écrivit une lettre pour blâmer les fréquents pèlerinages aux saints lieux : « Ce n'est pas le changement d'habitation, disait-il, qui nous rapproche de Dieu. Quelque part que vous soyez, Dieu viendra vers vous, si votre âme est un asile digne de le recevoir. Si l'homme intérieur en vous est plein de pensées coupables, quand même vous seriez sur le Golgotha, sur le mont des Oliviers, devant le sépulcre de la résurrection, vous êtes aussi loin de Jésus-Christ que ceux qui n'ont jamais professé sa loi. Conseillez donc à vos frères de s'élever vers Dieu et non de voyager de Cappadoce en Palestine (1). »

La fin de la vie de saint Grégoire de Nysse est marquée par de nombreux travaux et la part sérieuse qu'il prit aux divers conciles qui se tinrent successivement à Constantinople en 381, 382 et 383. Le titre de métropolitain qu'on lui conféra d'une voix unanime témoigne de l'autorité qu'il s'était acquise, et le choix qu'on fit de lui pour prononcer, en 385, l'oraison funèbre de l'impératrice Flaccille prouve l'estime qu'avait pour son caractère et son éloquence l'empereur Théodose. En 381 il avait été compris au nombre de ces prélats autorisés qui servaient de centre et de point de ralliement aux fidèles et représentaient officiellement la pure orthodoxie. Grégoire passa ses dernières années dans l'accomplissement pacifique de ses devoirs d'évêque et la composition de nombreux traités. En 394 il assista à un nouveau concile qui se tint à Constantinople. A partir de ce moment il n'est plus fait mention de lui dans l'histoire, et il est très-probable que sa vie ne se prolongea pas au delà du quatrième siècle. Les Pères du second concile de Nicée rendirent un éclatant hommage à la mémoire de Grégoire de Nysse en lui donnant le titre glorieux de *Père des Pères*.

Saint Grégoire de Nysse n'est pas comme orateur sur la même ligne que les Chrysostome, les Basile et les Grégoire de Nazianze. Ce n'est pas à dire cependant que son imagination soit sèche et stérile (2), mais elle est intempérante et mal réglée. Dans sa *Vie de Moïse*, dans son commen-

(1) Grég. de Nyss., *Œuv.*, t. III, p. 613; trad. par M. Villemain, *Tableau de l'Éloq. chrét. au quatrième siècle*, p. 131.

(2) M. Villemain, qui l'en accuse (*Tableau de l'Éloq.*, p. 131), nous semble un peu sévère à son égard, et ne lui fait peut-être pas la place qu'il mérite.

taire sur le *Cantique des Cantiques*, qu'est-ce que cette recherche assidue du point de vue spirituel et du sens figuré, ces interprétations mystiques, cette profusion d'allégories, si ce n'est l'excès d'une imagination surabondante qui se donne trop librement carrière? Les ouvrages exégétiques de Grégoire de Nysse sont pleins d'une poésie subtile; on pourrait presque dire que ce sont des œuvres d'imagination. La pensée de Salomon, en traversant l'esprit du commentateur, s'y transforme comme la lumière au sortir du prisme. La lettre du texte disparaît, et au lieu de maximes de morale pratique, au lieu d'accents d'une poésie tout extérieure, nous trouvons une théorie de l'amour divin et comme une initiation à ses ineffables mystères. Si l'on voulait prendre la peine de parcourir le traité De la Formation de l'Homme (Περὶ τῆς ἀνθρώπου κατασκευῆς), le livre De la Vie de Moïse, ou de la vertu parfaite (Περὶ τοῦ βίου Μωσέως τοῦ νομοθέτου, ἢ περὶ τῆς κατ'ἀρετὴν τελειότητος), le livre De l'Ame et de la Résurrection (Περὶ ψυχῆς καὶ ἀναστάσεως), que nous avons cité déjà, on ne pourrait s'empêcher de reconnaître à côté de détails languissants et de puériles subtilités des pensées ingénieuses et où la grâce ne fait pas défaut, de longs passages d'une élévation et même d'un éclat incontestables. « L'homme, dit Grégoire de Nysse, porte dans sa nature l'image de Dieu; mais il dépend de lui de compléter cette image, bien plus c'est son devoir ». « Pourquoi aurais-tu une récompense? Pourquoi serais-tu couronné? Pourquoi les portes du ciel te seraient-elles ouvertes? Une partie t'a été donnée, l'autre a été laissée inachevée, afin que tu gagnes en te perfectionnant la récompense que Dieu accorde. » « Si tu as de l'aversion pour le mal, si tu es sans rancune, si tu ne te souviens pas de l'injure d'hier, si tu aimes ton frère, si tu es compatissant, tu es devenu semblable à Dieu. Si du fond du cœur tu pardonnes à ton ennemi, tu es devenu semblable à Dieu. Si, à force de charité pour ton prochain, tu agis envers ton frère coupable à ton égard comme Dieu même a agi envers toi, misérable pécheur, tu es devenu semblable à Dieu (1) »... « Le modèle de la Divinité resplendit en ceux-là seuls qui conduisent leur vie suivant les règles de la vertu. Si on refuse de reconnaître l'image de Dieu dans une âme malade et souillée de vices, qu'on regarde une âme pure et sans tache, et on pensera avec plus d'indulgence de la nature humaine (2). » Voilà certes de nobles et belles paroles. Quoi de plus ingénieux maintenant que cette explication des songes : « Lorsque les sens sont assoupis par le sommeil, l'intelligence, sans être éteinte, est comme engourdie, et agit obscurément, semblable au musicien qui touche les cordes détendues de sa lyre : elle exprime

(1) Œuvres de saint Grég. de Nyss., p. 180, t. I, édit. de 1638.

(2) Traité *De la Formation de l'Homme*, ch. XVIII, Oratio I, pag. 94, t. I.

comme un écho affaibli des bruits de la veille (1). » Enfin, on trouve dans le traité De ceux qui meurent dans l'enfance (Περὶ τῶν πρὸ ὥρας ἀφαρπαζομένων νηπίων) la vieille comparaison de la vie avec un festin, mais renouvelée, rajeunie et parée d'une assez vive poésie (2).

Si Grégoire de Nysse n'a pas la puissance et l'éclat des grands orateurs du quatrième siècle, il a une profondeur et une portée philosophique infiniment supérieures. Aucun Père de l'Église grecque de ce siècle n'est plus nourri de philosophie profane, aucun ne la tient en plus haute estime. A ses yeux la philosophie ancienne est la conquête du christianisme; elle est son auxiliaire et son alliée naturelle; elle est utile non-seulement pour l'enfantement de la vertu, comme il dit, mais encore pour combattre les hérésies. Les Hébreux emportant dans leur fuite les vases des Égyptiens, c'est sous le voile de l'allégorie la prise de possession de la philosophie profane par le christianisme. Moïse épousant une femme étrangère est l'image de l'alliance entre les sciences sacrées et les sciences humaines; et la circoncision représente la purification à laquelle ces dernières doivent être soumises pour être dignes de servir à l'ornement du temple de Dieu (3).

Les écrits de saint Grégoire de Nysse sont tout imprégnés, si je puis dire, de philosophie grecque. On y rencontre à chaque instant des pensées et des expressions qui appartiennent à Aristote et à Platon. N'est-ce pas, par exemple, à Aristote que l'évêque de Nysse emprunte cette distinction de la vie végétative, de la vie sensitive et de la vie raisonnable (traité *De la Formation de l'Homme*)? N'est-ce pas encore à Aristote qu'il doit cette idée, que « c'est dans un juste milieu que réside la vertu, et que le vice en est l'excès ou le défaut ». (*De la Vie de Moïse*, p. 249). — L'empreinte de Platon est plus visible encore. Les passages qui suivent frapperont ceux qui sont le moins familiers avec la philosophie et la langue platoniciennes : « La nature divine est incompréhensible et au-dessus de toute appellation » (ὑπὲρ πᾶν ὄνομα) (4). « L'homme qui possède la véritable vertu participe de Dieu (Θεοῦ μετέχει), car Dieu est la vertu même » (5). « Le dernier terme du bonheur est l'imitation de Dieu » (ἡ πρὸς θεῖον ὁμοίωσις) (6). Les créatures ne vivent que par participation » (μετέχουσα τῆς ζωῆς) (7). — « Qu'est-ce que le christianisme? L'imitation de Dieu dans les limites de la nature humaine » (τί ἐστι χριστιανισμός; Θεοῦ ὁμοίωσις κατὰ τὸ ἐνδεχόμενον ἀνθρώπου φύσει) (8). — « Le corps est l'ins-

(1) Traité *De la Formation de l'Homme*, ch. XIII, Orat. I, t. I, p. 77.

(2) Traité *De ceux qui meurent dans l'enfance*, t. III, p. 394 et suiv.

(3) *De la Vie de Moïse*, p. 190, 194, t. I.

(4) Livre *Sur la Trinité, à Eustathe*, t. III, p. 11.

(5) *De la Vie de Moïse*, t. I, 169.

(6) *Sur l'Inscription des Psaumes*, ch. I, t. I, p. 286.

(7) *Contre Eunomius*, oratio VII, t. II, p. 641.

(8) *Sur ces paroles : « Faisons l'homme à notre image »*, t. I, orat. I, p. 180

trument de l'âme; l'homme, à proprement parler, c'est l'âme elle-même » (1). — « Le corps humain revêt des âges divers, comme autant de vêtements; mais quels que soient les changements qu'il traverse, il est en lui quelque chose qui demeure fixe, c'est l'*idée du corps* » (2). — « L'âme, comme le veulent les philosophes, comprend trois parties, la partie concupiscible, la partie irascible, et la partie rationnelle. Une vie bien ordonnée est celle où les deux premières sont soumises à la troisième » (3). — « La vue de Dieu, c'est la vie de l'âme; or la pratique du bien rend l'intelligence plus claire et la vue de Dieu plus facile et plus pleine : ainsi la science est un fruit de la vertu, et l'ignorance un fruit du vice » (4). « Les hommes enfermés dans la vie comme dans une prison, enchaînés, et supportant plus facilement leurs maux, parce qu'ils les partagent avec leurs compagnons, les ignorent en réalité : que si quelqu'un sort de cette prison, les autres s'affligent, ne sachant pas que celui qu'ils pleurent est appelé à la lumière du jour » (5).

Il résulte de ces citations, presque toutes littérales, et qu'on pourrait multiplier à loisir, que Grégoire de Nysse, tout en reprochant à Eunomius de coudre maladroitement à sa doctrine des lambeaux de la philosophie de Platon, en était lui-même profondément imbu et ne dédaignait pas d'y puiser ce qu'il estimait conforme à la foi. Il s'en faut cependant que Grégoire de Nysse, même quand il n'est pas lié par l'Église, suive aveuglément l'antiquité. Dans son exégèse Sur l'Ecclésiaste il s'élève contre l'esclavage, et le déclare hautement contraire à la morale et au droit naturel : « L'homme, dit-il, image de Dieu, ne saurait être possédé par l'homme. Et de quel prix le pourrait-il payer (6)? » Ailleurs il relève la dignité de la femme, si abaissée dans la société ancienne : « La femme, dit-il, est égale à l'homme en nature; elle a les mêmes vertus, les mêmes luttes à soutenir, le même compte à rendre à Dieu. Ne dites pas : Je suis faible : qu'importe la faiblesse de la chair, c'est dans l'âme qu'est la force... La femme est pleine d'énergie dans les souffrances, de patience dans les veilles... Quel homme peut surpasser la constance de la femme dans le jeûne, égaler son ardeur dans la prière, sa tendresse de cœur, sa charité (7) ? »

Ce n'est peut-être pas le lieu de discuter ici une question d'orthodoxie; néanmoins, l'histoire, qui juge les hommes sur leurs actions et leurs écrits, ne saurait passer sous silence certains textes de Grégoire de Nysse où le dogme

(1) *Sur ces paroles :* « Faisons l'homme à notre image », t. I, p. 143.
(2) *De la Formation de l'Homme*, t. I, p. 117.
(3) *De la Vie de Moïse*, t. I, p. 205.
(4) *De ceux qui meurent dans l'enfance*, t. III, p. 327.
(5) *Sermon sur les morts*, t. III, p. 623 et suiv.
(6) Exégèse *Sur l'Ecclésiaste de Salomon*, homélie IV, t. I, p. 405 et suiv.
(7) *Sur ces paroles :* « Faisons l'homme à notre image », t. I, p. 181.

de l'éternité des peines est non-seulement mis en question, mais implicitement condamné : « Quelque jour, dit-il, le mal sera anéanti, et la bonté divine comprendra dans son sein toute nature raisonnable, et aucun être né de Dieu ne sera exclu du royaume de Dieu, lorsque tout le mal mêlé aux créatures, comme par un alliage adultère, aura été consumé par l'action purificatrice du feu » (1). Et ailleurs : « Toutes les âmes, par la nécessité de leur nature et leur parenté avec Dieu, sont attirées vers lui après la mort. »

« Les unes pures et sans attache terrestre y retournent d'un vol libre et facile; mais les autres, entravées par le poids des péchés, sont retenues jusqu'à ce qu'elles aient été purifiées. De même qu'un métal impur, plongé dans un creuset brûlant, dépose ses scories et sort brillant et sans mélange, de même l'âme entachée de la rouille du péché doit être plongée dans le feu jusqu'à ce que la souillure qui la couvre ait été dévorée. Mais ce feu ne sera pas éternel: « *Si cet intolérable supplice devait durer une éternité, quelle espérance pourrait encore consoler celui dont l'expiation ne devrait pas avoir de terme* (2) ». Cette conception de l'enfer est sans doute belle et éminemment philosophique. Ajoutons qu'il est fort difficile d'admettre deux interpolations. Car on ne saurait retrancher ces passages sans troubler toute l'économie des deux ouvrages où ils se trouvent. En effet, cette pensée que l'enfer est un lieu de transition où les âmes coupables devront séjourner comme dans une hôtellerie (πανδοχεύειν), qu'un jour le mal disparaîtra complètement, et que toute créature se réunira à Dieu, se trouve répétée et remaniée à diverses reprises dans ce traité *De l'Âme et de la Résurrection* (3). Grégoire de

(1) Livre *Sur la Soumission du Fils, ou sur cette parole de saint Paul :* « Quand tout lui sera soumis, le fils aussi se soumettra à lui », I. *Corinth*, ch. 15, vers. 18, *Œuvres de saint Grégoire de Nysse*, t. II, p. 12.
(2) Traité *De l'Âme et de la Résurrection*, tom. III, p. 226-227 : εἰ δ' εἰς αἰώνιόν τι διάστημα ἡ ἄσχετος ἐκείνη ὀδύνη παραταθείη, τίς ἐκ τῆς ὕστερον ἐλπίδος ὑπολέλειπται παραμυθία ᾧ πρὸς ὅλον αἰῶνα συνδιαμετρεῖται ἡ κόλασις ; on lit à la page précédente le terme αἰωνίῳ (éternel) joint au mot πυρί, qui est manifestement contraire à l'esprit du morceau, et à tel point que le traducteur s'est dispensé de le rendre dans la version latine. Une main scrupuleuse l'aura sans doute ajouté. Est-il besoin de rappeler les origines antiques de cette opinion des peines temporaires réservées aux âmes coupables et proportionnées à la gravité de leurs fautes? On connaît l'épilogue de la République de Platon; on se souvient des vers du sixième chant de Virgile que le divin philosophe a sans doute inspirés :

Ergo exercentur pœnis, veterumque malorum
Supplicia expendunt. . . . .
. . . . aliis sub gurgite vasto
Infectum eluitur scelus, aut exuritur igni :
. . . .
Donec longa dies, perfecto temporis orbe,
Concretam exemit labem, purumque relinquit
Æthereum sensum, atque aurai simplicis ignem.
(Virg., VI, 740-750.)

(3) Traité *De l'Âme et de la Résurrection*. — *Œuvres de Grégoire de Nysse*, tom. III, p. 210 et encore pag. 226,

Nysse insiste si bien sur cette universelle possession de Dieu qui n'est autre chose qu'une union parfaite avec lui, qu'on pourrait presque, en regardant de près, trouver là quelque semence de panthéisme (1). Ce ne fut pas vraisemblablement l'opinion du concile d'Éphèse, qui ne crut pouvoir mieux faire pour défendre la pureté de la foi que d'opposer les écrits de Grégoire aux attaques des hérétiques (431).

Toute l'antiquité a eu la plus grande estime pour les écrits de Grégoire de Nysse. Rufin, Photius, Suidas, Sophrone de Jérusalem font entendre autour de son nom un concert d'éloges. Les historiens ecclésiastiques modernes les ont répétés; en y mêlant toutefois quelques restrictions. La vérité est que saint Grégoire de Nysse est fort inégal. Son style est plein d'abondance, de fécondité et de vives images; mais cette abondance dégénère trop souvent en diffusion; cette fécondité languit à force de s'épancher, ces images, pour être d'un goût contestable ou trop complaisamment développées, fatiguent le lecteur. Sa délicatesse touche souvent à la subtilité; sa grandeur à la déclamation. L'art ne se cache pas assez, et dans les panégyriques surtout on voit trop les procédés de la rhétorique. On ne saurait rien admirer sans réserve dans les ouvrages de Grégoire de Nysse; cependant, on y rencontre fréquemment des morceaux pleins d'élévation et de vraie beauté et animés d'une chaleur de sentiment qui va jusqu'à l'enthousiasme.

Les ouvrages de saint Grégoire de Nysse comprennent une très-grande variété d'écrits. Lenain de Tillemont a essayé de déterminer l'ordre chronologique de quelques-uns d'entre eux. Il est plus facile et plus utile peut-être de les classer en les rapportant à certains chefs, sans s'inquiéter de la date de leur composition.

Écrits qui se rapportent aux livres saints. — Ancien Testament : L'*Hexaemeron*, ou l'œuvre des six jours; — deux homélies sur le sens de ces paroles : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance* (douteux); — *De la Vie de Moïse, ou de la vie parfaite;* — deux livres *Sur l'inscription des Psaumes;* — exégèse *Sur l'Ecclésiaste*, en VIII homélies : dans le préambule de cet ouvrage, saint Grégoire fait mention d'un commentaire sur les Proverbes, qui n'est pas venu jusqu'à nous; — exégèse *Sur le Cantique des Cantiques*, en XV homélies; — L'Ecclésiaste sur les Proverbes dans la pensée de saint Grégoire forme comme une introduction aux mystères de l'amour de Dieu, où le Cantique des Cantiques nous introduit; — autre traité sur cette parole : *Comment l'homme est fait à l'image et à la ressemblance de Dieu* (douteux); — *Sur la Pythonisse;* — Nouveau Testament : *Sur l'Oraison Dominicale;* — *Sur les huit Béatitudes*, en VIII homélies; — *De la Soumission du Fils;* — *Sur la Trinité, à Eustathe* (appartient à saint Basile); — *Sur la Trinité, à Ablavius.*

Traités dogmatiques et livres de controverse : *De la Formation de l'Homme;* — *Contre le Destin;* — *Des Notions communes;* — *Témoignages contre les Juifs* (douteux); — *Grande Catéchèse;* — *De la Virginité;* — *De l'Âme* (n'est pas de saint Grégoire); — *De ceux qui meurent dans l'enfance* (douteux); — *De l'Âme et de la Résurrection;* — trois traités *De la Perfection chrétienne;* — *Contre Eunomius*, en XII livres (l'un des plus longs ouvrages de controverse religieuse des premiers siècles); — *Antirrétique*, ou traité *Contre Apollinaire;* — *Lettre à Théophile, évêque d'Alexandrie, contre Apollinaire;* — *Contre les Manichéens, dix syllogismes;* — traité *Sur le Baptême.*

Discours, Oraisons funèbres, Panégyriques et Vies : *Contre ceux qui diffèrent leur baptême;* — *Sur la Purification* (douteux); — *Contre les Fornicateurs* (douteux); — *Sur la Pénitence* (douteux); — *Sur l'Aumône ou l'Amour des Pauvres;* — *Sur la Pentecôte;* — *Contre les Usuriers;* — *Sur les Répréhensions;* — *Sur Abraham, ou sur la divinité du Fils et du Saint-Esprit;* — *Sur son Ordination;* — *Sur les Morts;* — trois discours *Sur les quarante Martyrs;* — cinq discours *Sur la Résurrection* (le quatrième et le cinquième douteux); — *Sur la Nativité* (douteux); — *Oraisons funèbres de saint Basile;* — *de saint Étienne;* — *de Pulchérie;* — *de l'impératrice Flaccille;* — *Panégyriques de saint Pierre et de saint Paul* (faux); — *Vies de saint Grégoire Thaumaturge;* — *de saint Théodore;* — *de saint Mélèce;* — *de sainte Macrine;* — *de saint Ephrem* (contesté).

Enfin, des lettres, en assez petit nombre, parmi lesquelles il convient de citer l'*Épître canonique à Letoius;* — la *Lettre sur le Pèleri-*

et encore traité *De la Soumission du Fils.* — *Œuvres de Grégoire de Nysse*, tom. II, p. 12-14, 20. — Saint Grégoire, dans ces différents passages, parlant de la destruction absolue du péché et de l'universelle communion des âmes dans le sein de Dieu, a soin de se couvrir de l'autorité de l'Écriture et de la tradition. On trouve très-souvent ces mots καθὼς εἴρηται... ὁ λόγος φησί.

(1) Voilà une bien grave accusation, et qui vaudrait la peine d'être discutée longuement et examinée d'une manière approfondie. Une pareille discussion ne saurait être introduite ici. Il convient cependant, dans une question de fait après tout, de citer quelques passages pour ôter à notre affirmation l'apparence de la témérité. Lorsque le mal aura été complétement anéanti et effacé du monde « Dieu, dit saint Grégoire de Nysse, sera dans tous les êtres, ἐν πᾶσι τοῖς οὖσι ὁ Θεὸς ἔσται. (Traité *De l'Âme et de la Résurrection*, tom. III, p. 229.) « Alors, dit-il ailleurs, tous les êtres posséderont Dieu, s'uniront à Dieu, seront consubstantiels à Dieu, οὐδὲν δὲ ἕτερόν ἐστι τὸ ἔχειν τὸν Θεὸν ἢ τὸ ἑνωθῆναι Θεῷ οὐκ ἂν δέ τις ἑνωθείη μὴ σύσσωμος αὐτῷ γενόμενος. (*De la Soumission du Fils*, tom. II, p. 15.) La version latine rend le mot σύσσωμος par *concorporalis;* consubstantiel nous semble être le seul équivalent en français. — Voir de près ces deux traités que nous citons ici.

nage de Jérusalem; — la *Lettre à Flavien*, *contre Hellade*.

Quelques traités de saint Grégoire de Nysse ne sont pas venus jusqu'à nous, entre autres l'*Éloge de saint Grégoire de Nazianze*.

La première édition générale des œuvres de saint Grégoire de Nysse parut à Cologne, en 1537, in-fol. (le texte latin seul), puis à Bâle, en 1562 et 1571, et à Paris, en 1573 et 1603. Fronton Le Duc donna la première édition grecque-latine à Paris, chez Nivelle, 2 vol. in-fol., 1615; un appendice, en 1 vol. in-folio, parut trois ans après. Cette édition fut réimprimée en 1638, en 3 vol. in-fol.; elle est plus commode, mais moins nette et moins correcte que celle de 1615. Presque tous les ouvrages de saint Grégoire ont été imprimés séparément. Dom Ceillier donne un long catalogue de ces éditions particulières. (*Hist. générale des Auteurs sacrés*, tom. VIII.) B. AUBÉ.

Il n'existe que deux éditions grecques complètes des œuvres de saint Grégoire de Nysse; l'une et l'autre sont peu satisfaisantes; toutefois, la première, mise au jour par le jésuite Gretier, Paris, 1615-1618, 2 vol. in-fol., est préférable à la seconde (Paris, 1638, 3 vol. in-fol.), qui n'est qu'une réimpression peu soignée. On a souvent publié à part des lettres, des discours, des opuscules divers du saint docteur. Des traductions latines entières ont paru à Bâle, 1562; à Paris, 1573 et 1603, in-folio, ainsi que les versions d'ouvrages isolées. En français, on n'a publié à part qu'une traduction de l'Homélie pour le jour où le Christ fut baptisé (Paris, 1606). Saint Grégoire de Nysse est un des Pères qui a le moins attiré les travaux de la critique moderne et des interprètes. G. B.

Cave, *Scriptorum ecclesiasticorum Hist. litter.*, t. I, p. 249. — Dupin, *Histoire des Auteurs ecclésiastiques*, t. II, p. 222. — Ceillier, *Histoire des Auteurs ecclésiastiques*, t. VIII, p. 200. — Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. IX, p. 561. — Oudin, *Commentarius de Scriptoribus ecclesiæ*, t. I, p. 583. — Goldwitzer, *Patrologie*, t. I, p. 482-486. — Oudin, *Commentar. de Scriptoribus eccles.*, t. I, p. 583-614. — *Acta Sanctorum*, mars, t. II, p. 44. — J. Rupp, *Gregors des Bischoffs von Nyssa Leben und meynungen*; Leipzig, 1834, in-8°. — S. P. Heyns, *Disputatio historico theologica de Gregorio Nysseno*; Leyde, 1835, in-4°. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, t. VIII, p. 148; t. IX, p. 98, édit. de Harles. — Hoffmann, *Lexicon bibliographicum*, t. II, p. 321-328. — *Lettres de saint Grégoire de Nazianze* (passim). — Rufin, *Histoire Eccles.*, II, 9. — Photius, cod. 6, 231. — Suidas, in *Lexic.*, tom. I, édit. de Cambridge, ann. 1715, p. 497. — Vincent de Lérins, in *Commentario*, p. 362, tom. VII, *Biblioth. Patr.* — Dom Ceillier, *Histoire générale des Auteurs sacrés et ecclésiastiques*, tom. VIII. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*, tom. IV. — Villemain, *Tableau de l'Éloquence chrétienne au quatrième siècle*, 130, 131.

* **GRÉGOIRE DE BÉTIQUE** (Saint), théologien latin, vivait dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il était évêque d'Illiberis (maintenant *Elvira*), dans la Bétique. Saint Jérôme le représente comme un ami de Lucifer de Cavalis (Cagliari) et un vigoureux adversaire des ariens, qui le persécutèrent, sans cependant le déposséder de son siége. Grégoire avait écrit plusieurs ouvrages, parmi lesquels se trouvait un traité *De Fide*, que saint Jérôme appelle *elegans libellus*. Quesnel, éditeur du *Codex Canonum Romanus*, a cru reconnaître ce traité dans une des trois *formules de foi* contenues dans le *Codex*, formule qui est attribuée par erreur à Grégoire de Nazianze. Quant au traité *De Fide, contra arianos*, que certaines éditions de la *Bibl. Pat.* donnent sous le nom de Grégoire de Bétique, il appartient réellement à Faustinus. L. J.

Saint Jérôme, *Chronicon*, *ad ann.* 371; *De Vir. illust.*, c. 105. — Cave, *Histoire littéraire*. — Tillemont, *Mémoires*, vol. X, 727.

* **GRÉGOIRE D'AGRIGENTE** (Saint), théologien grec, né près d'Agrigente, vers 524, mort dans la même ville, le 23 novembre 562. Destiné à la prêtrise, il alla recevoir les ordres à Jérusalem. Il y passa quatre ans à étudier la grammaire, la philosophie, l'astronomie et l'éloquence. De Jérusalem il se rendit à Antioche, et d'Antioche à Constantinople, où il excita une admiration générale. D'après Nicéphore Calliste, il était regardé comme supérieur en sainteté, en éloquence, en savoir à presque tous les ecclésiastiques contemporains. De Constantinople il alla à Rome, où le pape le nomma évêque d'Agrigente. Cette élévation fut pour Grégoire une source de chagrins. Deux prêtres envieux de lui l'accusèrent de fornication, et cette calomnie le décida à entreprendre encore une fois le voyage de Constantinople. Il fut bien accueilli par l'empereur Justinien Ier, et n'eut pas de peine à se justifier. Il mourut peu après son retour à Agrigente. Sa vie fut écrite en grec par Leontius, abbé de Saint-Saba, et par Syméon Métaphraste. Surius a donné une traduction latine de cette dernière vie. Celle de Leontius se trouve dans les *Sancti Siculi* de Cajetanus, vol. Ier. Grégoire a écrit : *Orationes de fidei dogmatibus*, *ad Antiochenos*; — *Orationes tum ad docendum tum ad laudandum, editæ Constantinopoli*; — *Conciones ad populum de dogmatibus*. Tous ces discours se trouvent dans l'ouvrage de Leontius; — *Commentarius in Ecclesiastem*, resté inédit. L. J.

Nicéphore Calliste, *Histoire ecclésiastique*, XVII, 27. — Mongitore, *Bibliotheca Sicula*, vol. I. — Cave, *Histoire littéraire*. — Surius, *De probatis Sanct. Vitis*, 487.

GRÉGOIRE DE TOURS (*Georgius-Florentius*), saint évêque et historien français, né en Auvergne, le 30 novembre 544 (1), mort à Tours,

(1) C'est la date généralement acceptée. L'évêque de La Ravalière veut qu'il soit né en 539, et cite un passage de Grégoire où il raconte que sa mère vint le trouver à Tours *après son ordination*, et y fut guérie d'une maladie qu'elle avait depuis trente-quatre ans. Or la mère de Grégoire ayant contracté cette maladie en le mettant au monde, et l'ordination de Grégoire ayant eu lieu en 573, il paraît donc à l'évêque de La Ravalière qu'il faut placer sa naissance à l'année 539. Ce raisonnement serait juste s'il était dit dans le passage allégué que la

le 17 novembre 595. La naissance de Grégoire était illustre. Florentius, son père, et Armentaria, sa mère, se recommandaient tout à la fois par leurs richesses et par la gloire de leurs alliances. Son aïeul, du côté paternel, Georgius avait eu pour femme une certaine Léocadie qui descendait de Vectius Epagatus, dont toutes les histoires racontent le martyre. Un des fils de Léocadie, Gallus, occupait le siége épiscopal de Clermont. Enfin, l'aïeul d'Armentaria était saint Grégoire évêque de Langres. Les anciens biographes de Georges-Florent Grégoire nous ont transmis quelques détails sur les premières années de sa vie. La connaissance des lettres latines était alors bien peu répandue. Tant de fois traversées et dévastées par les barbares, les Gaules avaient oublié presque tout ce que leur avaient enseigné les Romains. C'est le temps où saint Avit, de Vienne, un des derniers représentants de la civilisation gallo-romaine, renonçait, disait-il, à écrire en vers, parce qu'il ne trouvait plus d'oreilles exercées à distinguer une syllabe brève d'une syllabe longue. Cependant comme il restait encore chez quelques gens de haute condition un souvenir, un regret du passé, les parents de Grégoire prirent soin de lui faire apprendre tout ce qu'il était permis de savoir. Il eut pour premier maître son oncle Gallus, ou saint Gal, qui avait lui-même reçu les leçons de saint Quintien, célébré par Fortunat. Ensuite il étudia sous la discipline d'Avit, appelé après Gallus sur le siége de Clermont. Mais il paraît que le savoir d'Avit était fort limité ou fort mal réglé. Ne savait-il pas la grammaire? Ou bien méprisait-il cette science profane au point de ne pas vouloir l'enseigner à ses élèves? Le dédain pour la grammaire allait quelquefois alors jusqu'à la haine. On trouve chez quelques écrivains sacrés du sixième siècle des paroles d'imprécation contre la grammaires et les grammairiens. Deux siècles après, Charlemagne, à l'apogée de sa puissance, lorsqu'il imposait à tout le monde occidental les décrets de sa volonté souveraine, avait recours aux plus timides, aux plus fallacieux arguments non pas même pour ordonner, mais pour conseiller, en l'excusant, l'étude de cette science maudite. Quelque temps après, Smaragde, disciple éclairé de Donat, s'engageait, pour ne pas offenser l'ombrageuse humeur de l'Église, à composer une grammaire pure de tout exemple pris dans les auteurs profanes. Grégoire n'eut donc, sous la sévère direction d'Avit, aucun commerce avec les grammairiens; il apprit simplement à lire les Psaumes de David, les Évangiles et les Épitres (*Vita Patrum*, c. 2), dans la version barbare qu'on appelle la Vulgate. Ce n'est pas assurément à cette école que peut se former un lettré. Ne nous étonnons donc pas de le voir confesser lui-même la dureté, la rusticité de son style, *crudæ rusticitatis temeritatem* : les plus brillantes qualités du cœur et de l'esprit ne font pas seules un écrivain.

Il suffisait alors d'avoir franchi les premiers degrés du sacerdoce pour être propre à occuper les plus hauts emplois de l'Église : la hiérarchie n'existait pas encore. Parvenu au diaconat, Grégoire quitta ses montagnes d'Auvergne, et vint à la cour de Sigebert, roi d'Austrasie, réclamer ou attendre l'éminente fonction à laquelle sa naissance et ses alliances lui donnaient un droit incontesté. Sur ces entrefaites mourut Euphronius, archevêque de Tours. On était en l'année 573; Grégoire avait atteint sa vingt-neuvième année : il était donc en âge de remplacer Euphronius. Une circonstance particulière l'appelait d'ailleurs sur le siége dont on venait d'apprendre la vacance; tous les anciens évêques de Tours, à l'exception de cinq, étaient de ses parents (*Hist. Franc.*, lib. V, c. 50). Enfin le peuple et le clergé de Tours le désignaient au roi Sigebert comme le plus digne héritier d'Euphronius. Un des anciens biographes de Grégoire, Odon, nous assure qu'au moment d'accepter le fardeau de l'épiscopat il eut de grandes hésitations, et que les instantes prières de Sigebert et de Brunehaut purent seules triompher de sa résistance. Nous le voulons bien : cependant, toute la vie de Grégoire nous le montre plus résolu, et certainement la moins éclatante de ses vertus fut la modestie. Il fut consacré par Gilles, archevêque de Reims, au rapport de Fortunat. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* veulent que la cérémonie de cette consécration ait eu lieu le 22 août 573. C'est une date discutable. Quoi qu'il en soit, Grégoire se rendit à Tours peu de temps après son élection ou sa consécration, et y fut bientôt occupé des plus grosses affaires.

Théodebert et Sigebert meurent en 575, tous deux assassinés. On ne recherche pas les meurtriers de Sigebert, puisque c'est Frédégonde qui a mis le glaive entre leurs mains; mais on accuse le duc Guntran d'avoir perfidement frappé Théodebert, et celui-ci, pour échapper à la vengeance de Frédégonde, qui lui reproche d'autres perfidies, se rend en toute hâte dans la ville de Tours, et se réfugie dans la basilique de Saint-Martin. C'était un asile inviolable. Quiconque avait franchi le seuil de cette église vénérée, fût-il chargé des plus grands crimes et poursuivi par les plus puissants ennemis, y pouvait faire en paix, à l'abri de toutes les vengeances, un séjour sans terme prescrit. Cependant Frédégonde envoie un de ses lieutenants, le farouche Roccolenus, réclamer le duc Guntran. Roccolenus arrive sur les bords de la Loire, établit son camp aux portes de Tours, et aussitôt ses messagers vont annoncer à Grégoire que s'il ne livre lui-même sans délai le duc Guntran, les faubourgs de la ville épiscopale seront livrés aux flammes. Grégoire, si jeune et si nouveau sur

mère de Grégoire vint à Tours *aussitôt* après l'ordination de son fils : mais le texte est beaucoup moins précis.

son siége, n'avait pas encore été mis à une telle épreuve; mais comme il n'était pas de race servile, il ne savait pas trembler. Roccolenus aura fait de vaines menaces : on lui répond par un refus. Aussitôt l'ordre de pillage est donné. Roccolenus ose davantage; il monte à cheval, traverse le fleuve, et pénètre lui-même dans l'asile pour y saisir Guntran. Mais au moment où il s'avance déjà sous la voûte du temple, l'épouvante le fait reculer en arrière, et Guntran est sauvé (*Hist. Franc.*, lib. V, c. 4). A quelque temps de là, le jeune Mérovée, nouvel époux de Brunehaut, vient à son tour se jeter dans l'église de Saint-Martin. Aveugle instrument de toutes les fureurs de Frédégonde, Chilpéric va s'élancer sur les traces de son fils, si Grégoire ne s'empresse pas de le tirer du sanctuaire et de le remettre aux envoyés du roi. Les ordres de Chilpéric ne sont pas plus écoutés que ne l'avaient été ceux de Roccolenus : Grégoire est inflexible; la majesté du saint lieu ne sera pas outragée, et Mérovée restera sous la protection de saint Martin aussi longtemps qu'il croira devoir braver le ressentiment de son père (*Hist. Franc.*, lib. V, c. 14). Appellera-t-on cela des actes de révolte accomplis sous le masque de la piété? L'accouplement de ces mots exprime une idée bien moderne. La révolte s'entend, d'ailleurs, de la résistance aux lois, et il n'y a pas de révolte contre le crime. Voudra-t-on plutôt se représenter sous les nobles traits de Grégoire toute l'Église des Gaules au sixième siècle, luttant, au nom de la moralité chrétienne, contre les instincts sauvages de la royauté franque? C'est ainsi que l'esprit de système va toujours du particulier au général. Mais ici les faits se contredisent. C'est ce qu'on peut voir dans l'affaire de Prétextat. Prétextat, évêque de Rouen, avait, comme Grégoire, offensé l'implacable Frédégonde. En l'année 577, un concile est réuni pour le juger. Quels sont ses juges? Des évêques. Tous, excepté Grégoire, le condamnent. Voilà l'Église du sixième siècle! Et parmi ces juges si dociles aux instructions de Frédégonde, il ne faut pas croire qu'il n'y ait que des gens intimidés : la plupart sont des partisans, des complices. On ne sait trop ce qui a si longtemps protégé Grégoire contre la vengeance de Frédégonde; mais elle ne supportait pas volontiers les injures, et il ne lui fit jamais le sacrifice de sa fière indépendance; cependant, elle hésita quelque temps à le poursuivre. Elle n'en rechercha pas, il paraît, l'occasion; mais elle lui fut offerte. Il y avait à Tours un gouverneur civil nommé Leudaste, qui, né dans une condition médiocre, s'était élevé par l'intrigue et par l'audace à une grande fortune. Le comte Leudaste, plus ou moins zélé pour les intérêts de Frédégonde, était un ennemi déclaré de Grégoire. Quand donc il le vit si fort compromis auprès du roi, si mal noté dans l'esprit de la reine, il ne le ménagea plus, et, sans désormais s'inquiéter de la résistance qu'il pourrait rencontrer chez un homme tombé dans cette disgrâce, il s'abandonna sans aucune retenue à toute l'intempérance de son humeur, n'épargnant pas même aux lieux les plus saints l'affront de ses déprédations avides. Grégoire le somma de comparaître devant des juges. Leudaste se rendit aussitôt auprès de Chilpéric, et dénonça Grégoire comme un partisan déclaré de la race de Sigebert, qui par des manœuvres secrètes et des outrages publics à la personne du roi, de sa femme, de ses ministres, préparait toutes les voies à une éclatante trahison. Grégoire comptait parmi ses amis Gallienus et Platon, alors archidiacre de Tours, qui fut depuis évêque de Poitiers. Par les ordres de Frédégonde, ils sont arrêtés, et conduits devant elle. Bientôt Grégoire lui-même est cité devant le concile de Braine, où il est accusé par Bertram, évêque de Bordeaux. On lui reprochait surtout d'avoir fait de criminels rapports sur les mœurs de la reine. Grégoire nous a raconté les détails de ce procès. Ils sont curieux. Interrogé sur le fait grave qu'on lui impute, Grégoire répond qu'il a bien entendu mal parler de Frédégonde et des mystères de sa couche, mais qu'il n'a pas lui-même répandu ces bruits. Pendant cet interrogatoire, le peuple, qui se presse autour de l'édifice où le concile est assemblé, murmure contre les accusateurs, et contre les juges. Le roi Chilpéric est présent, et sa situation, comme il l'explique bien, est fort délicate. Il voudrait bien, pour son honneur, que Grégoire n'eût pas tenu le propos rapporté par l'évêque de Bordeaux; mais des témoins sont là, dit-on, qui attestent le fait. Pourquoi se sont-ils présentés? Et peut-on se dispenser de les entendre? Chilpéric était un mari faible; mais à d'autres égards c'était un homme habile, ingénieux. Il n'y avait qu'un moyen pour lui d'échapper aux suites fâcheuses de ce procès, et il l'a trouvé. On déclare aussitôt que des clercs subalternes ne peuvent déposer contre un évêque, et les témoins sont écartés. Grégoire n'a donc jamais accusé les mœurs de Frédégonde, et il est absous. Leudaste est donc un calomniateur, et il est exilé (*Hist. Franc.*, lib. V, c. 50). Telle fut la sentence rendue par le concile de Braine.

Cependant Leudaste ne s'est pas engagé dans cette affaire sans avoir quelque raison de suspecter les sentiments politiques de Grégoire. Élevé à la cour d'Austrasie, Grégoire avait conservé pour la mémoire de Sigebert un pieux attachement; et comme Childebert, son fils, déjà roi de Metz, avait, en outre, un parti considérable dans les États de Chilpéric, tout nous porte à supposer que l'évêque de Tours était de ce parti. De là, comme il semble, son opposition opiniâtre à toutes les entreprises de Chilpéric et ses persévérantes hostilités contre Frédégonde. Mais après le concile de Braine un remarquable changement s'opère dans sa conduite. Il

cesse de lutter contre Chilpéric; de son côté, Chilpéric lui rend sa confiance, et lui confie des missions difficiles. Comment expliquer ces brusques retours? Nous allons hasarder une conjecture. En l'année 581, Chilpéric, effrayé du vide que tant de meurtres ont fait autour de lui, tourne ses regards vers son neveu Childebert, et lui offre l'héritage du royaume de Soissons (*Hist. Franc.*, lib. V, c. 3). Ainsi la paix se fait entre les deux rois. Grégoire, qui avait peut-être contribué à ce rapprochement, pouvait-il ensuite continuer la guerre?

Doué d'un esprit vif, alerte, emporté, Grégoire ne connaissait pas le repos. Mais durant la trêve des luttes dynastiques, n'avait-il pas encore assez d'affaires pour l'occuper, pour le passionner? C'est vers ce temps que Chilpéric proposa ses doutes sur la Trinité. Ce roi, un des hommes les moins illettrés de son siècle, avait quelque philosophie. Il ne comprenait donc pas de quelle manière on prétendait concilier deux thèses aussi contraires que celle de la substance une et celle des personnes diverses. Tout son péripatétisme se révoltait contre cela, et, comme Sabellius, il sacrifiait, dans son système, le Dieu triple au Dieu un. Grégoire lui répondit en médiocre théologien, posant tour à tour la distinction des personnes comme réelle, ou comme simplement spirituelle : ce qui jeta l'esprit du roi en de nouvelles perplexités. Ils achevèrent ce débat en s'adressant de mutuelles injures (*Hist. Franc.*, lib. V, c. 45). Grégoire eut à la même époque une autre controverse du même genre avec un arien, nommé Agila, ambassadeur du roi d'Espagne Leuvichildus (*Ibid.*, c. 44). Mais ce qui paraît lui avoir causé, vers ce temps, le plus d'embarras et de soucis, c'est sa querelle avec Félix, évêque de Nantes. Dès l'année 576, ou environ, ils s'étaient brouillés ensemble, à l'occasion d'une métairie sur laquelle ils prétendaient l'un et l'autre avoir des droits. Leurs rancunes réciproques se réveillèrent bien plus vives après la clôture du concile de Braine. Félix ayant accueilli dans son diocèse un des ennemis les plus ardents de Grégoire, un complice de Leudaste, le traître Riculfus, les deux évêques échangèrent à cette occasion des lettres pleines d'amertume, et s'accusèrent de méchants vices. Mais il ne faut prendre à la lettre aucune de ces invectives. Grégoire a lui-même célébré plusieurs fois le courage et la vertu de Félix, dans son *Histoire des Francs* et dans son livre *De Vita Patrum*. Mais au sixième siècle on ne pratiquait pas, on ne soupçonnait pas les premières règles de l'urbanité, et les plus honnêtes gens, prompts à s'emporter, se renvoyaient aussitôt les plus grossières injures. Comme Grégoire, Félix était un homme ferme, mais avec trop de fougue; jaloux de son autorité, mais avec trop d'arrogance: ils ne furent jamais médiocrement amis ou ennemis.

Grégoire souscrivit, en l'année 584, le testament de Radégonde, reine des Francs. Nous le trouvons, en 585, arrivant avec la suite du roi Guntran dans l'antique capitale des Allobroges. Après avoir passé la nuit dans son palais, le roi se rend de grand matin au logis de Grégoire, reçoit de ses mains la coupe fraternelle, et l'invite à dîner (*Hist. Franc.*, lib. VIII, c. 2). En l'année 588, Grégoire est à Metz auprès du roi Childebert. Ce prince avait alors de graves contestations avec Guntran; et cependant, menacés l'un et l'autre par leurs sujets, les deux rois n'avaient rien de mieux à faire que de s'entendre et de se prêter un appui mutuel. C'est Grégoire que Childebert envoya vers Guntran, avec des propositions d'accord. La négociation fut difficile; néanmoins l'habileté de Grégoire triompha de tous les obstacles. En l'année 589 il est à Poitiers, et travaille à rétablir l'ordre dans le monastère de Sainte-Croix, agité par les dissensions de Chrodielde et de Basine. La même année il réussit par ses prières et par ses remontrances à rétablir l'église et la ville de Tours dans l'exemption de cens dont elles avaient joui sous quelques rois précédents.

En 590 il fait le voyage de Rome, curieux de visiter avant de mourir l'illustre pape que l'Église a canonisé sous le nom de saint Grégoire le Grand. On raconte que saint Grégoire fut surpris en le voyant. Ce qu'on lui avait raconté de l'évêque de Tours lui avait fait supposer que c'était un personnage de grande taille, offrant tous les signes extérieurs de la puissance et de l'autorité; et il avait sous les yeux un homme chétif, débile, un *homuncio*. On lit cette anecdote dans la biographie de Grégoire par saint Odon. Grégoire n'a pas lui-même parlé de son voyage. En l'année 591 nous voyons de nouveau l'évêque de Tours à la cour d'Austrasie (*Hist. Franc.*, lib. IX, c. 13), et en 593 il accompagne Childebert à la cour d'Orléans (*De Mirac. S. Mart.*, lib. IV, c. 37). Enfin, il meurt à Tours, en 595.

Nous ne possédons encore aujourd'hui qu'une édition complète des Œuvres de Grégoire de Tours. C'est celle qui a été donnée en 1699, chez François Mugnet, par dom Thierry Ruinart, de la congrégation de Saint-Maur, en un volume in-fol. Ce volume nous offre d'abord les dix livres de l'*Historia Francorum*, ouvrage aussi important pour l'histoire de l'ancienne Gaule que celui d'Hérodote l'est pour l'histoire de l'ancienne Grèce. Il n'y a pas à parler du style et de la méthode de l'auteur : c'est un homme sans lettres, qui a raconté naïvement, dans une langue barbare, les faits dont il a été le témoin. Mais que ce témoignage est instructif! En effet, Grégoire ne se contente pas, ainsi que le plus grand nombre des anciens chroniqueurs, d'esquisser à larges traits les faits principaux de l'histoire contemporaine : c'est un narrateur plein de rudesse, et d'une franchise souvent indiscrète, qui dit tout, décrit tout, apprécie au point de

vue de ses idées, de ses passions personnelles, tous les événements qui s'accomplissent sous ses yeux, et fournit ainsi à chaque page les renseignements les plus curieux, les plus utiles à l'érudition, les plus propres à faire naître dans l'esprit du lecteur ces heureuses conjectures qui sont le germe fécond de la science. Nous ne désignerons pas toutes les éditions séparées de cet ouvrage : la dernière a été publiée par les soins de la Société de l'Histoire de France. M. Bordier vient de nous en donner une traduction française, qui sort des presses de MM. Firmin Didot. Le traité *De Gloria Martyrum* a beaucoup moins d'intérêt; on y trouve cependant quelques passages dignes d'être recueillis. Quand Grégoire raconte sur la foi d'autrui, ce n'est plus qu'un légendaire crédule et grossier. Nous préférons l'opuscule intitulé : *De Gloria Confessorum*. C'est un des derniers écrits de l'auteur, et un grand nombre des faits qu'il y rapporte ont eu lieu de son temps. Le traité *De Miraculis S. Martini* est bien inférieur à la *Vie de saint Martin*, par Sulpice Sévère. Le recueil artificiel intitulé : *Vitæ Patrum* est beaucoup plus souvent consulté. Enfin celui des écrits de Grégoire qui mérite le moins d'estime a pour titre : *De Miraculis S. Andreæ*. Quelques opuscules, comptés par Grégoire lui-même parmi ses œuvres, ont disparu, ou sont encore enfouis dans quelques bibliothèques inexplorées. Quant aux ouvrages attribués faussement à saint Grégoire par les calligraphes, ignorants ou peu scrupuleux, du douzième et du treizième siècle, dom Ruinart et les auteurs de l'*Histoire littéraire* en ont dressé le catalogue, et il paraît exact. B. HAURÉAU.

Vita Gregorii ab Odone monacho; en tête de l'édition de Ruinart. — *Vita Gregorii, per clericos Turonenses descripta*; dans Surius, 17 novembre. — *Histoire littér. de la France*, t. III, p. 372. — *Nouvelle Vie de saint Grégoire*, par Lévêque de La Ravallière, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, prem. série, t. XXVI, p. 536-637. — *Gallia Christiana*, t. XIV, col. 23. — Cave, *Scriptorum ecclesiast. Hist. litter.*, t. I, p. 535. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, t. V, p. 89. — Oudin, *Commentat. de Scriptor. ecclesiasticis*, t. I, p. 1454. — Ceillier, *Hist. des Auteurs ecclésiastiques*, t. XVII, p. 1. — Fabricius, *Biblioth. med. Lat.*, t. III, p. 292. — J.-W. Loebell, *Gregorius v. Tours und seine Zeit*, 1836, in-8°.

III. GRÉGOIRE *patriarches de l'Arménie, princes ou écrivains arméniens.*

GRÉGOIRE *l'Illuminateur* (Saint), en arménien *Cricor Lousavoritch*, apôtre et premier patriarche de l'Arménie, né en 257, à Vagharchabad, mort vers 332. Son père s'appelait Anag, et appartenait à la maison royale des Arsacides. Séduit par les promesses de Ardeschir, ou Artaxerxès Sassanide, qui avait dépouillé les Arsacides de Perse, et qui voulait également se défaire de ceux d'Arménie, Anag se rendit auprès de Khosrov Ier, roi de ce pays, et, après avoir passé deux ans à sa cour, trouva l'occasion de le priver de la vie. Mais il ne jouit pas du fruit de sa trahison : il fut mis à mort avec toute sa famille. Grégoire, qui avait alors près de deux ans, échappa seul à ce massacre. Transporté à Césarée (Cappadoce) par sa nourrice, qui était chrétienne, il y reçut le baptême, et il y épousa une femme chrétienne, qui lui donna deux fils, Verthanès et Arisdaguès. Au bout de trois années de mariage, les deux époux se séparèrent d'un commun accord, afin de se consacrer à la vie monastique. Grégoire alla trouver le roi Dertad (Tiridate) II, qui vivait à Rome depuis le meurtre de son père, Khosrov Ier. Il s'attacha à ce prince, sans lui déclarer son origine et ses opinions religieuses, et le suivit en Arménie lorsqu'il rentra dans le royaume de ses ancêtres, à la tête d'une armée romaine. Invité à prendre part à un sacrifice offert aux idoles à l'occasion de cet heureux événement, il avoua qu'il était chrétien, et refusa courageusement de renier sa profession de foi. Rien ne put ébranler sa fermeté, ni les promesses, ni les menaces, ni les supplices. Après avoir été soumis à douze espèces de tortures différentes, il fut jeté dans un gouffre auprès d'Artaxata. Une veuve chrétienne pourvut à l'entretien du vénérable martyr. Il vivait depuis quatorze ans dans ce lieu de souffrances, lorsqu'il en fut tiré pour entreprendre la guérison d'une maladie incurable dont le roi était atteint. En lui rendant la santé, Grégoire le convertit à la foi chrétienne. Cet événement eut lieu vers l'an 302, ou peut-être vers la fin du deuxième siècle. On doit donc considérer l'Arménie comme le premier royaume où le christianisme ait été reconnu pour religion de l'État. Mais quoique plusieurs seigneurs eussent suivi l'exemple de Tiridate, il restait beaucoup à faire pour extirper entièrement le culte des faux dieux. Grégoire se voua à l'accomplissement de cette œuvre. Au moyen, trop lent, de la prédication il ajouta l'expédient, plus énergique, de la violence. Il brisa les idoles, renversa les temples des païens, et y substitua des croix et des églises. Mais ses efforts ne furent pas tellement heureux que le paganisme ne conservât une multitude d'adhérents. Quelques années plus tard ce parti eut assez de puissance pour mettre à mort le roi Tiridate, en punition de ce qu'il avait abandonné la religion nationale.

Grégoire s'étant fait sacrer évêque d'Arménie par Leontius, archevêque de Césarée, institua une grande quantité de prêtres et d'évêques; il fonda des monastères, des hôpitaux, des écoles, des bibliothèques, et établit le siége de son administration dans la capitale du royaume, à Vagharchabad, près des ruines de laquelle se trouve aujourd'hui le monastère d'Edchmiadzin. On prétend qu'il fut élevé à la dignité de patriarche par le pape saint Silvestre, dans un voyage qu'il aurait fait à Rome en compagnie de Tiridate. Quoique ce voyage n'ait rien d'invraisemblable, certains critiques ont nié qu'il ait eu lieu. Ils sont mieux fondés dans leurs doutes sur l'authenticité d'une pièce que l'on donne pour un traité conclu entre le pape saint Silvestre et

l'empereur Constantin d'une part, le roi Tiridate et saint Grégoire de l'autre. Ce document apocryphe se trouve dans la *Conciliatio* de Galanus et à la fin de l'édition arménienne d'Agathangelos.

Invité à se rendre au premier concile général tenu à Nicée, en 325, Grégoire y envoya à sa place Arisdaguès (ou Rostanès), son fils et son coadjuteur. Ce dernier remplissait depuis plusieurs années les fonctions de patriarche, tandis que son père se livrait aux exercices de piété ou parcourait les campagnes pour y prêcher l'Évangile. A son retour, Arisdaguès réunit un concile national pour lui faire connaître les actes et la profession de foi du concile de Nicée. Le patriarche et les Pères arméniens souscrivirent à tout ce qui avait été décidé à Nicée, et firent trente canons relatifs à divers points de discipline. Quelque temps après Grégoire se sépara entièrement de la société des hommes; il se retira sur le mont Sébouh, dans la caverne de Mani, où l'on découvrit plus tard son corps inanimé. Ses reliques, déposées d'abord à Thortan, puis à Vagharchabad, sont actuellement dispersées en Europe et en Asie. Il s'en trouve jusqu'à Naples et à Nerito en Italie, où elles furent apportées de Constantinople. Grégoire est vénéré comme un saint par toutes les communions chrétiennes. Sa principale fête a lieu le 30 septembre, jour anniversaire de la découverte de ses reliques. Un grand nombre d'églises lui sont dédiées. Il eut pour successeur son fils Aristacès, qui fut remplacé par son frère Verthanès. Le dernier descendant de Grégoire qui ait occupé le siége patriarcal est saint Sahag ou Isaac, mort en 440. On a de saint Grégoire : *Hadjakabadoum* (Stromates), recueil d'homélies; Constantinople 1737; — Des oraisons et des prières, imprimées avec l'ouvrage précédent sous le titre de *Le celebre Omelie e Preci del nostro S. padre Gregorio Illuminatore*; Venise, 1838, in-8°.

E. Beauvois.

Agathangelos, *Légende de saint Grégoire*, texte grec et trad. lat.; dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, 30 sept., t. VIII, p. 295; texte arménien, Constantinople, 1709. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, texte et trad. franç. par M. Levaillant de Florival; Venise, 1841. — Zenob, *Hist. contempor.*; Constantinople, 1719; Calcutta, 1814. — Jean VI Catholicos, *Hist. d'Arm.*, trad. par Saint-Martin. — Domin. Gravina, *Vita e Miracoli di S. Gregorio*; Naples, 1630 et 1655, in-4°. — Galanus, *Conciliatio*, t. I. — Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, t. I. — Sukias Somal, *Quadro*, p. 22.

GRÉGOIRE II, surnommé *Vgaiaser* (Martyrophile), patriarche d'Arménie, fils de Grégoire Magisdros, mort en 1105, à Garmir Vankh, près Khésoun. Élevé sous la direction de son père, il fit de grands progrès dans l'étude des sciences et des langues. Comme il était l'aîné de sa famille, il hérita en 1058 du gouvernement du duché de Mésopotamie. Mais ni cette dignité ni la faveur dont il jouissait à la cour de Constantinople ne purent l'attacher à la vie séculière. Il se sépara de sa femme, vendit ses biens, en distribua le prix aux malheureux, et se consacra à la vie monastique. Peu de temps après, en 1065, élu pour succéder au patriarche Khatchig II, il changea son nom de Vahram en celui de Grégoire, qui avait été illustré par un de ses ancêtres et de ses prédécesseurs, saint Grégoire Ier l'Illuminateur. Le concile qui l'élut se tint dans une forteresse, à Dzamentav, dans les montagnes de Cappadoce. Il n'avait été réuni qu'un an après la mort de Khatchig II, parce que l'empereur d'Orient, maître de la plus grande partie de l'Arménie, avait jusque alors refusé de consentir à sa convocation, voulant que l'Église arménienne, privée de chef, vînt se placer sous l'autorité du patriarche de Constantinople. Mais Eudoxie, princesse arménienne, eut le crédit de faire changer cette résolution.

A cette époque l'Arménie était le théâtre des incursions des Persans et des Grecs. Grégoire ne tarda pas à se dégoûter d'une dignité qui ne lui donnait pas le pouvoir de remédier aux souffrances de ses compatriotes. Il résolut de se démettre de ses fonctions et de se retirer dans un couvent. Son secrétaire Georges de Lorhi, qui avait promis de l'y accompagner, refusa de tenir parole, lorsque les princes l'eurent choisi pour patriarche. Grégoire avait sacré le nouveau dignitaire avant son départ pour le couvent de la montagne Noire, situé dans le Taurus. Mais, quoiqu'il eût abdiqué de son plein gré et volontairement institué son successeur, on continua à le considérer comme le véritable patriarche. C'est à lui qu'on s'adressait dans toutes les affaires importantes. Georges III, mécontent de se voir négliger, persécuta ceux qui avaient recours à son prédécesseur. Cette conduite lui aliéna tous les cœurs. Grégoire, invité à reprendre le pouvoir, convoqua dans son monastère un concile, qui prononça la déchéance de Georges III en 1073. Après son rétablissement, il alla habiter à Moudarhasoun, près de Khesoun. Un de ses ennemis, Pilardos (Philarète), prince de Marah, qui voulait l'avoir sous sa dépendance, exigeait qu'il se fixât au bourg de Thavplour, lieu de résidence de Georges III, et sur son refus, le considéra comme démissionnaire. Il le fit remplacer par un certain Sarkis (Sergius), dans un concile tenu à Honi (pays de Dchahan), en 1073. Grégoire se rendit en 1074 à Ani, dans la grande Arménie. Il créa évêque de cette ville son neveu Basile, qu'il choisit en même temps pour son coadjuteur. Il passa ensuite à Constantinople, et de là à Rome, où il reçut un accueil fort amical (1075) de la part de Grégoire VII. Ce pontife fut très-satisfait de l'exposé que le patriarche lui fit des rites de l'Église arménienne. Grégoire, après avoir fait le pèlerinage de la Terre Sainte, alla visiter l'Égypte et les lieux qui avaient servi de retraite aux anciens ermites. Lors de son départ, il nomma son neveu Grégoire évêque du Caire, où vivaient un très-grand nombre d'Arméniens. Retourné dans le mont Taurus, en 1077, il s'établit au monastère d'Arek. Ce ne fut pas là le terme de

ses voyages. En 1083 il retourna à Constantinople pour essayer de réconcilier les Grecs avec les Arméniens; mais cette tentative n'ayant pas eu de succès, il abandonna tout le fardeau de l'administration à son neveu Basile, qu'il avait autorisé à prendre le titre de patriarche d'Ani (1082). Il y avait encore en Arménie deux autres patriarches, qui se considéraient comme indépendants, Théodore à Honi, et Paul à Marasch. Grégoire se trouvait dans les murs de Jérusalem, en 1099, lors du siége de cette ville par les croisés. Il n'y éprouva aucun mal. En 1102, à la requête du puissant Kogh Vasil, il alla s'établir au couvent rouge, à Khaban près Khesoun, où il termina sa longue carrière. Deux événements importants se passèrent en Arménie durant son patriarcat: la chute du royaume d'Arménie, dont le dernier roi, Kakig II, fut massacré par les Grecs, en 1079; et la fondation du royaume de Cilicie, ou petite Arménie, par Ruben, vers 1080. Peu de temps avant sa mort Grégoire désigna pour ses successeurs Basile, son neveu, puis Grégoire et ensuite Nersès, ses petits-neveux. Cet exemple de faveur accordée aux liens du sang fut imité de tous les descendants de Magistros qui occupèrent le siége patriarcal. Durant un siècle (1106-1202) cette dignité sembla héréditaire dans cette famille. Grégoire est moins remarquable comme administrateur que comme protecteur des lettres. Il avait réuni autour de lui des savants grecs et syriens, auxquels il fit traduire une foule d'ouvrages écrits en grec et en syriaque. Leurs versions étaient revues par d'habiles littérateurs arméniens, qui en retouchaient le style. Le patriarche lui-même mit la main à la traduction du Martyrologe; c'est cette circonstance qui lui a valu le surnom de *Martyrophile*. On lui attribue aussi une grammaire, une explication de la messe et un traité sur le pain azyme. E. Beauvois.

Matthieu d'Édesse, *Récit de la prem. Croisade*, trad. par M. Dulaurier, 1850, in-8°, ch. XXV-XXXVII. — Galanus, *Conciliatio*, t. I, ch. XIX. — Lequien, *Oriens Christianus*, t. I, p. 1396. — Tchamtchian, t. II. — Sukias Somal, *Quadro*.

GRÉGOIRE III *Bahlavouni*, surnommé *le petit Vgaïaser* (Martyrophile), patriarche d'Arménie, né en 1092, mort en 1166. Il eut pour maître Étienne (*voy.* ce nom), surnommé *Manoug*. Après la mort de son oncle Basile, il fut sacré patriarche en 1113, conformément aux dispositions faites par Grégoire II. Mais plusieurs évêques qui blâmaient l'usage introduit par ce dernier, et qui trouvaient trop jeune le nouveau patriarche, refusèrent de le reconnaître. L'un d'entre eux David, archevêque d'Aghthamar, se fit sacrer patriarche au concile de Dsoroï Vankh. Mais cette usurpation fut condamnée dans un concile convoqué en 1114 par Grégoire III à la montagne Noire. Cette imposante assemblée, composée de 2,500 évêques et docteurs, établit que pour l'élection d'un patriarche il faudrait à l'avenir le consentement unanime des quatre archevêques de Pedchni, de Haghpad, d'Artaz et de Dathev. Grégoire vécut en bonne relation avec l'Église romaine. Après avoir assisté, en 1141, au concile latin d'Antioche, il se rendit au concile de Jérusalem, où il se distingua par son éloquence. Ayant reçu un pallium de la part d'Eugène III, il se mit en correspondance avec ce pontife, et lui envoya une ambassade qui fut reçue à Viterbe, en 1145. Il chargea également son frère Nersès Chnorhali ou Glaïetsi de traiter de la réunion des Églises arménienne et grecque avec l'empereur Jean Comnène, qui se trouvait alors à Anazarbe; mais cette mission échoua, comme tant d'autres qui eurent le même objet. Après avoir habité à Garmir Vankh (*monastère rouge*), Grégoire se retira (en 1125) dans la forteresse de Dzovkh, située au milieu du lac Kharpert (Mésopotamie). Mais les incursions des Atabeks le forcèrent à abandonner cette dernière résidence. Étant allé s'établir en 1147 à Hrhomgla (*château romain*) sur l'Euphrate, il fut nommé gouverneur de cette place au nom du comte d'Édesse, et plus tard il en fit l'acquisition. Grégoire désigna Nersès IV, son frère, pour son successeur. On a de lui des hymnes, fort bien écrites, qui se chantent encore maintenant dans les solennités de l'Église arménienne; il mit en ordre le Martyrologe arménien, et y fit quelques additions. Les lettres qu'il adressa à divers personnages sont aujourd'hui perdues.

E. Beauvois.

Matthieu d'Édesse, *Récit de la prem. Croisade*, trad. par M. Dulaurier, ch. 37, 60, 63. — Samuel d'Ani, *Chronol.*, à la suite de la *Chronique d'Eusèbe*, trad. par Zohrab, p. 77, 78, 80. — Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, t. III. — Galanus, *Conciliatio*, t. I, ch. 19. — Lequien, *Oriens Christ.*, t. I, p. 1387. — Serpos, *Compendio*, t. II. — Sukias Somal, *Quadro*, p. 84.

GRÉGOIRE IV, surnommé *Dgha* (l'Enfant), parce qu'il s'était distingué dès l'âge le plus tendre, succéda à son oncle Nersès IV, en 1173, et mourut en 1193. Il se concilia l'affection du peuple par son air imposant et la distinction de ses manières. Invité par l'empereur Manuel Comnène à renouveler la tentative de réunir l'Église arménienne à l'Église grecque, il convoqua à cet effet un concile à Tarse, en 1178, tandis que de son côté le patriarche de Constantinople faisait discuter par son clergé les conditions auxquelles un accord pourrait avoir lieu. Les Pères grecs exigèrent que les Arméniens reconnussent pour œcuménique le concile de Chalcédoine et qu'ils admissent deux natures distinctes en Jésus-Christ. En 1179, le chef de l'Église arménienne convoqua un nouveau concile au lieu de sa résidence, à Hrhomgla. Il s'y rendit trente-trois archevêques ou évêques et un grand nombre de docteurs, parmi lesquels se distingue particulièrement Nersès Lampronetsi. Les propositions des Grecs furent acceptées; mais la mort de l'empereur Manuel, survenue en 1180, empêcha que les décrets du concile de Hrhomgla ne fussent mis à exécution. Les habitants de la grande Arménie, désapprouvant les actes de ce concile, se sépa-

rèrent de Grégoire, et reconnurent pour patriarche Basile, archevêque d'Ani. Le docteur Grégoire Doudeorti, abbé de Sanahim, accusa Grégoire V de nestorianisme, et lui écrivit une lettre de reproches. Ce dernier répliqua avec modération, mais sans pouvoir calmer le ressentiment de son adversaire. Il fut plus heureux dans une apologie qu'il adressa, en 1184, au pape Lucius III, pour le prémunir contre les calomnies débitées par les Grecs au sujet des rites de l'Église arménienne. Le souverain pontife traita avec distinction l'envoyé du patriarche; mais il exigea que les Arméniens se conformassent à la pratique de mêler du vin à l'eau, dans l'eucharistie, et à celle de célébrer Noël le 25 décembre. Grégoire IV fut fort utile aux croisés, dirigés par l'empereur Frédéric Barbe-Rousse, qu'il pourvut de vivres à leur passage en Cilicie, en 1189. On a de lui *Odanavor Oghp* (Lamentation poétique) sur la prise de Jérusalem par Saladin en 1187; lettre aux habitants de Haghpad; six lettres adressées à l'empereur Manuel, et la lettre de convocation pour le concile de Hrhomgla. Cette dernière pièce lui assure un rang distingué parmi les écrivains classiques; ses trois lettres au pape Lucius III n'existent plus. Il avait aussi écrit un poëme où il blâmait quelques cérémonies des jacobites; mais il anéantit lui-même cet écrit, de peur que ce ne fût un sujet de discorde entre les jacobites et les arméniens. Les méchitaristes ont publié un choix de ses lettres, sous le titre de *Opere del patriarcha Gregorio sopranominato Degha*; Venise, 1836, in-24. E. B.

Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, III. — Suklas Somal, *Quadro*, p. 93. — Galanus, *Concil.*, t. I, ch. 62. — Assemani, *Bibl. orient.*, t. II, p. 360, 368.

GRÉGOIRE V, surnommé *Manoug* (le jeune) et *Kahavej* (qui tombe de haut), succéda à son oncle Grégoire IV, en juillet 1193, et mourut en 1195. Placé sur le siége patriarcal par Léon II, roi de Cilicie, malgré l'opposition de Nersès Lampronetsi, qui le trouvait trop jeune pour occuper une place si importante, Grégoire V ne tarda pas à justifier les prévisions de son adversaire. Après avoir bien administré pendant une année, il changea de conduite, et se rendit odieux aux nobles et au clergé. Accusé devant Léon II et jeté dans la forteresse de Gobidarh, par ordre du monarque, en 1194, il se brisa sur le pavé en cherchant à effectuer son évasion (1195). E. B.

Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, III, 159-160. — Assemani, *Bibl. orient.*, II, 389.

GRÉGOIRE VI, *Abirad*, patriarche d'Arménie, neveu de Grégoire III, fut élu après la déposition de Grégoire V, et mourut en 1202, au couvent d'Arcah Gaghin. Les habitants de la grande Arménie, et particulièrement les moines d'Haghpad et de Sanahin, refusèrent de le reconnaître, parce que le lieu de sa résidence, le château fort de Hrhomgla en Cilicie, ou petite Arménie, était trop éloigné d'eux. Ils choisirent pour patriarche un de leurs concitoyens, Basile, archevêque d'Ani. Outre ce schisme, Grégoire eut un autre sujet de douleur. Ce fut la persécution dirigée par les Grecs contre les Arméniens, en 1197. Il tenta inutilement de ramener l'empereur Alexis l'Ange à des principes de tolérance. Le délégué qu'il lui envoya à cet effet, le célèbre Nersès Lampronetsi, ne put, avec toute son éloquence, obtenir une réponse satisfaisante. Mais sous ce patriarcat l'Église d'Arménie fut dans de meilleurs rapports avec celle de Rome. En 1198 le pape Célestin III et l'empereur Henri VI chargèrent Conrad, archevêque de Mayence, d'aller conférer à Léon de Cilicie le titre de roi, que les ancêtres de ce prince s'étaient arrogé d'eux-mêmes. Le légat obtint en retour que douze prélats arméniens fissent, au nom de leur nation, la promesse d'observer certaines règles de discipline établies en Occident. Grégoire VI fut aussi en correspondance avec Innocent III. Ses lettres, dont l'original arménien n'existe plus, se trouvent en latin dans la *Conciliatio* de Galanus. Ce fut le dernier patriarche de la famille de Makisdros. Jean VII lui succéda. E. B.

Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, III. — Galanus, *Concil. Eccl. Armenæ cum Romana*, t. I, p. 346-350. — Suklas Somal, *Quadro*, p. 99.

GRÉGOIRE VII, surnommé *Anavarzetsi* (natif d'Anarvaze ou Anazarbe) et *Sesatsi* (habitant de Sis), patriarche d'Arménie, mort en 1306. Dès l'année 1287, il fut proposé pour succéder au patriarche Jacques Ier. Mais son attachement pour les doctrines de l'Église romaine fit que le concile électoral lui préféra Constantin II, qui eut pour successeur Étienne IV. A la mort de ce dernier pontife, qui était captif en Égypte, Grégoire fut appelé à occuper le siége patriarcal, en 1294. Il établit le siége de son administration à Sis en Cilicie, parce que la place forte de Hrhomgla, résidence de son prédécesseur, avait été ruinée par les Mamelouks. Comme il était d'un caractère fort conciliant, il mit fin au schisme qui depuis l'avénement de Grégoire III (1113) séparait le patriarcat d'Aghthamar du reste de l'Église arménienne. Il fut décidé que chacun des deux patriarches jouirait du pouvoir suprême dans les limites de sa juridiction. Ses tentatives pour substituer la liturgie romaine aux rites de l'Église arménienne furent mal vues des moines de la grande Arménie, qui le prièrent de s'abstenir de ces innovations impopulaires. Ayant pris le parti du prince Sempad contre le roi Thoros, frère de Sempad, il sacra ce dernier, en 1297, et le mit sous la protection du pape. Il pria aussi le souverain pontife de faire prêcher une croisade en faveur des Arméniens. Sur la fin de sa vie il s'occupa avec beaucoup d'activité de la réunion des Églises arménienne et romaine, ce qui lui mérita le surnom de *Horhom* (Romain). Ses efforts furent inutiles. Il chargea Étienne Orbélian, archevêque de Siounie, Zacharie Dsordsoretsi, archevêque d'Artaz,

et Jean Ezengatsi de discuter les conditions d'un arrangement; mais ces trois théologiens ne purent s'entendre, et Étienne écrivit, en 1302, un livre de controverse intitulé *Tzerhnarg* (Manuel), où il combat les doctrines catholiques. Le patriarche recourut alors au vieux roi Hethoum, qui, malgré son abdication, jouissait encore d'une grande influence sur ses anciens sujets. Mais le concile qu'il convoqua avec l'approbation de Hethoum ne se réunit qu'après sa mort, arrivée subitement en 1306. Constantin III lui succéda. Grégoire écrivit une profession de foi destinée à être soumise au concile; une lettre à l'empereur d'Orient; une lettre adressée au prince Oschin; une lettre en langue vulgaire adressée à Hethoum. On trouve un fragment de cette dernière dans la *Conciliatio* de Galanus. Il composa des hymnes, ajouta quelques vies au Martyrologe, et fut l'auteur d'un nouveau calendrier imité de celui des Latins. Son style se ressent de la barbarie de l'époque. E. B.

Tchamtchian, *Hist. d'Arm.* — Galanus, *Concil.*, t. I, ch. 27, 28. — Lequien, *Oriens Christ.* — Suklas Somal, *Quadro*, p. 121.

GRÉGOIRE VIII *Khandsoghad*, patriarche d'Arménie, succéda, en 1411, à Jacques III. Il était moine avant son élection. Les habitants de Sis, qui avaient empoisonné son prédécesseur, formèrent contre leur nouveau chef une conspiration, dont les auteurs furent punis par le gouverneur mamelouk de Cilicie. Mais ils se soulevèrent en 1418, déposèrent le patriarche, et le jetèrent dans une forteresse, où il mourut peu de temps après. Son successeur fut Paul II. E. B.

Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, III, p. 457.

GRÉGOIRE IX *Mousapégiants*, patriarche d'Arménie, succéda à Joseph III, en 1440, et mourut en 1447. La Cilicie était alors sans cesse ravagée par toutes sortes d'envahisseurs. Quelques évêques désirant établir le siége patriarcal dans une province moins tourmentée, proposèrent de le transférer de la ville de Sis au monastère d'Edchmiadzin, qui venait d'être mis en possession d'une main de saint Grégoire l'Illuminateur, et qui est bâti près des ruines de Vagharchabad, ancienne résidence des patriarches d'Arménie. Mais comme Grégoire ne voulut pas se prêter à ce projet, on attaqua son élection, qui avait en effet eu lieu dans une assemblée trop peu nombreuse. Sept cents évêques et docteurs, réunis en 1441 à Edchmiadzin, sous la présidence de Zacharie, évêque de Havouts-Tharha, élurent Guiragos, moine de Kharabasd dans le canton de Khadchperouni. Ce dernier s'établit à Edchmiadzin. Grégoire continua d'habiter la ville de Sis, n'étant reconnu que des habitants de la Cilicie. Il eut pour successeur un moine nommé Garabed. E. B.

Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, t. III, p. 483-486.

GRÉGOIRE X, surnommé *Magovetsi*, patriarche d'Arménie, mort en 1462. Il était évêque de Magou, lorsqu'il fut élu en 1443 pour succéder à Guiragos, que Zacharie, évêque de Havouts Thara, avait fait déposer. Yacoub bey d'Erivan, gouverneur d'Arménie, lui imposa un lourd tribut, ce qui n'empêcha pas Grégoire de trouver les moyens de faire réparer l'église patriarcale. Comme il était incapable d'administrer par lui-même, il prit pour coadjuteur un certain Arisdaguès, qui bientôt après tenta de se substituer à son supérieur, en 1460. Pendant qu'ils se disputaient le pouvoir, un certain Sarkis, moine d'Edchmiadzin, prétendit de son côté aux fonctions de patriarche, en qualité de possesseur de la main de saint Grégoire, qu'il avait dérobée. Il alla solliciter l'appui de Jahinschah, gouverneur de Tébriz. Mais ce personnage disposa du patriarcat en faveur de Zacharie, évêque d'Aghthamar, et se contenta de donner à Sarkis le titre de coadjuteur. Le patriarche légitime, expulsé par ces deux intrus, en 1461, ne tarda pas à rentrer à Edchmiadzin (1462), par la protection de Hasan Ali, gouverneur de Nakhitchevan, fils de Jahinschah; mais il fut privé de la main de saint Grégoire, que Zacharie avait emportée à Aghthamar. Grégoire X eut pour successeur Arisdaguès II. E. B.

Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, III, 509-517.

GRÉGOIRE XI, élu patriarche d'Arménie en 1536, après la mort de Sarkis III, mourut en 1541, et eut pour successeur Étienne V.

Tchamtchian, III, 528.

GRÉGOIRE XII, patriarche d'Arménie, succéda à Michel de Sébaste, en 1562, mourut en 1573, et eut pour successeur Étienne VI.

Tchamtchian, III.

GRÉGOIRE XIII, patriarche d'Arménie, né à Edesse, mort à Amid, en 1606. Disciple de Lucas Géghaïctsi, il se fit une grande réputation de science et de vertu, et fut nommé évêque d'Amid. Comme il était en possession d'une immense fortune, le patriarche Melchisedech et son coadjuteur David offrirent de lui céder leur dignité, s'il voulait payer leurs dettes. Sérapion (car tel était le nom de Grégoire XIII avant son avénement au patriarcat) se rendit, en 1602, à Djoulfa (faubourg d'Ispahan) pour traiter avec le patriarche des conditions de l'arrangement. Il ne put rien conclure; mais il se fit chérir du peuple de Djoulfa. Quelques habitants de cette ville le conduisirent à Edchmiadzin et le firent élire patriarche, le 14 août 1603. Cette dignité causa la perte de Grégoire. Les Turcs, se voyant sur le point d'être expulsés de l'Arménie par les troupes de Schah Abbas, exigèrent le payement de toutes les créances. Comme Melchisedech était insolvable, ils se saisirent de son successeur, et lui extorquèrent tout ce qu'ils purent. Grégoire n'était pas au bout de ses peines. Schah Abbas exigea de lui une somme énorme, et le livra à ses ministres, qui le mirent à la torture pour le forcer de déceler ses trésors. Après avoir donné caution, le patriarche se retira à Van, puis à Amid. Il y mourut, par suite des tourments

excessifs qu'il avait endurés. Le siége patriarcal, resté vacant, retourna à Melchisedech. E. B.

Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, t. III, p. 537, 540, 544.

GRÉGOIRE MAMIGONIAN, patrice arménien, frère et successeur de Hamazasb, mort en 683. Donné en otage aux Arabes, lors de la conquête de l'Arménie par ce peuple, il fut renvoyé dans sa patrie en 659, pour gouverner ce pays, avec le titre de patrice. Il releva des khalifes de Baghdad, jusqu'en 679, époque à laquelle il se rendit indépendant, à la faveur des troubles qui s'élevèrent dans l'empire suzerain. Mais, quatre ans plus tard, il périt dans une rencontre avec les Khazars, qui avaient franchi le Caucase et dévastaient l'Arménie. On loue sa piété, sa bonté, et son caractère pacifique. Il fit élever plusieurs édifices, entre lesquels se distinguent particulièrement le monastère d'Aroudj, près d'Erivan, et celui d'Elivard. E. B.

Jean VI, dit Jean *Catholicos*, *Hist. d'Arm.*, trad. par Saint-Martin. — Ghevond (Erets), *Hist. des Guerres et des Conq. des Arabes en Arm.*, trad. par Garabed V. Chahnazarian (Paris, 1856, in-8°), p. 13-15. — Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, t. II.

GRÉGOIRE *Magisdros* (ou *Magister*), prince arménien de la famille des Bahlavouni ou Arsacides, né au commencement du onzième siècle, mort en 1058. Après avoir commencé ses études dans sa patrie, il alla les achever à Constantinople. En 1021 il hérita du titre et des biens de son père Vasag, qui possédait la principauté de Pedchni. Mais il était trop jeune alors pour lui succéder dans ses fonctions de généralissime des troupes arméniennes. Cette dernière dignité resta néanmoins dans la famille des Bahlavouni, et passa à Vahram, frère de Vasag. Grégoire s'acquit une grande influence dès qu'il fut parvenu à l'âge de virilité; il jouit de la faveur du roi Jean et de celle de Kakig II, fils d'Achod IV, qu'il avait contribué à faire nommer roi d'Arménie, en 1042. Mais ses envieux, et particulièrement Sarkis, prince des Siouniens, lui aliénèrent l'esprit de Kakig, en le faisant passer pour un traître qui favorisait secrètement les vues des Grecs sur l'Arménie. Il fut obligé de se réfugier dans ses domaines du pays de Daron, qu'il avait naguère mis à l'abri des invasions des Seldjoucides, et qu'il entreprit alors d'orner de beaux édifices, d'églises et de monastères. Plus tard, en 1044, il se retira à Constantinople, où il fut honorablement accueilli et nommé *magisdros*, c'est-à-dire *général*. Cette conduite de l'empereur ne fit que confirmer le roi dans ses soupçons. Grégoire ne donna que trop de poids à ces présomptions en se mettant au service d'un souverain qui était l'ennemi de sa patrie, et qui finalement s'empara des derniers débris de l'antique royaume d'Arménie, en 1045. Cet événement ne causa aucun dommage au magisdros; il céda à l'empereur les forteresses de Pechni, de Gaïen et de Gaïdzon, et obtint en échange une partie de la Mésopotamie, avec le titre de gouverneur héréditaire de cette province. Les autres places qu'il possédait en Arménie, dans le Daron, le Sasoun et le Vasbouragan, continuèrent à lui appartenir. En 1049 il contribua à la victoire que le gouverneur d'Arménie, les princes de cette contrée et ceux de Géorgie remportèrent conjointement près de Kars sur les Seldjoucides. Grégoire ne montra pas moins de zèle à préserver ses sujets du contact de l'hérésie qu'à les protéger contre les incursions des ennemis. Il persécuta la secte des Asevortikhs (fils du soleil), qui professaient une sorte de magisme, s'empara de la forteresse de Thontrag (dans le pays d'Abahouni), qui leur servait de lieu de refuge, en extermina un grand nombre, et fit baptiser le reste. Il convoqua en 1051 le concile de Harkh, qu'il chargea de discuter les moyens de convertir ces derniers. On rapporte que durant son séjour à Constantinople, il opéra la conversion de deux Arabes, avec lesquels il était lié, par l'effet de son éloquence et la force de ses arguments. Grégoire laissa quatre fils, Vahram (le patriarche Grégoire II), Vasag, duc d'Antioche, Vasil et Philippe, qui devinrent généraux dans l'armée grecque. Ses descendants occupèrent le siége patriarcal d'Arménie jusqu'au commencement du treizième siècle. On a de lui : une *Grammaire Arménienne*, à l'usage de son fils Vahram; — une *Collection de Lettres*, en prose et en vers, sur des sujets historiques, politiques, philologiques. C'est une source abondante de précieux renseignements; — un poëme de mille vers, sur les principaux épisodes de la Bible, imprimé à Constantinople; il fut composé, dit-on, dans le court espace de trois jours; — un *Éloge de la Croix*; — un *Éloge du Bâton doctoral*. Grégoire traduisit aussi du grec et du syriaque en arménien le *Phédon* et le *Timée* de Platon, la *Géométrie* d'Euclide, des ouvrages de Callimaque, d'Olympiodore, d'Andronic. Grand imitateur des Grecs, fort versé dans leur langue, ainsi que dans l'arabe, le syriaque et le chaldaïque, il a fait passer dans son style une trop grande quantité d'idiotismes étrangers. Il en résulte que ses écrits sont difficiles à comprendre.
E. Beauvois.

Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, t. II. — Suklas Somal, *Quadro*, p. 70.

GRÉGOIRE DZERENTS *Khlathetsi*, écrivain arménien, né vers 1350, massacré par les Kurdes, vers 1425. Il eut pour maître Sergius Abragounetsi, abbé de Soukara. Il passa la plus grande partie de sa vie au monastère de Zibnah, dans le Daroupéran. On a de lui : *Okevor erekh* (Hymnes sacrés) en l'honneur des martyrs; — *Nor Vgaïapanouthioun* (Vie des Martyrs les plus récents), ouvrage qui se trouve à la suite du grand martyrologe arménien imprimé à Constantinople en 1706 et en 1730. E. B.

Thomas Medzopetsi, passage trad. par M. Nève, dans le *Journ. Asiat.*, 1855, II, p. 277. — Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, III, p. 482. — Suklas Somal, *Quadro*, p. 138.

GRÉGOIRE Dathevatsi, Erzengatsi ou Ezengatsi, Naregatsi. *Voy.* ces noms.

IV. Grégoire *divers, classés par ordre chronologique.*

Grégoire, patriarche d'Alexandrie depuis 341 après J.-C. jusqu'en 348. Les prélats ariens, réunis au concile d'Antioche en 341, nommèrent Grégoire patriarche d'Alexandrie, bien que cette dignité appartînt à Athanase, alors exilé. On ne sait rien de sa vie avant son élévation; mais on croit qu'il était Cappadocien ainsi que Georges, son successeur. Les documents qui nous restent sur la conduite de Grégoire sont contradictoires. Les orthodoxes lui attribuent beaucoup de mauvaises actions; mais il est douteux que ses violences aient dépassé celles de ses adversaires, puisque ceux-ci brûlèrent l'église de Dionysius à Alexandrie. Le concile de Sardique déclara que non-seulement il n'était pas évêque, mais qu'il n'était pas même chrétien. Grégoire mourut un peu avant le retour de saint Athanase de son second exil, en 349. Socrate et Sozomène s'accordent à dire que Grégoire fut déposé par son propre parti, qui sans doute ne le trouvait pas assez ardent. L. J.

Saint Athanase, *Encyc. ad episcop. epistol.*; *Histor. Arian. ad monachos*, c. 11-18, 64, 75. — Socrate, *Hist. Eccl.*, II, 10, 11, 14. — Sozomène, *Hist. Eccles.*, III, 5, 6, 7. — Théodoret, *Hist. Eccl.*, II, 4, 12. — Photius, *Bibl.*, cod. 257. — Philostorge, *Hist. Eccles.*, II, 18. — Théophane, *Chronog.*, vol. I, p. 54, 58, éd. de Bonn. — Tillemont, *Mémoires*, vol. VIII.

*__Grégoire__, évêque d'Elvira, en Espagne, vivait au milieu du quatrième siècle; il assista aux conciles de Sirmium en 357 et de Rimini en 359, et se montra l'un des adversaires les plus zélés de l'arianisme; on lui attribue un livre *De Fide orthodoxa, seu de Trinitate*, qui est parvenu jusqu'à nous, mais que quelques critiques ont regardé comme l'œuvre de Faustin. Il fut édité pour la première fois à Rome par Achille Statius en 1575, in-4°, et il a reparu d'abord dans les *Monumenta Patrum orthodoxographorum*, t. II, p. 1998; ensuite dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, t. V, p. 637. G. B.

Saint Jérôme, *De Viris illustribus*, c. 105. — Cave, *Scriptorum ecclesiasticorum Hist. litteraria*, t. I, p. 285. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, t. II, p. 106. — Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés*, t. VI, p. 87. — Fabricius, *Bibliotheca Latina*, t. III, p. 420.

*__Grégoire__ *d'Antioche*, théologien grec, mort en 593 ou 594. D'abord moine à Constantinople, il devint ensuite abbé d'un couvent du mont Sinaï. Là il eut à soutenir un siége contre les Arabes; il les éloigna, et réussit à établir avec eux des relations pacifiques. Après la déposition d'Anastasius, patriarche d'Antioche, vers 570 ou 571, il fut désigné pour lui succéder. Au rapport d'Evagrius, il se distingua par sa charité envers les pauvres, et sa fermeté à l'égard du pouvoir séculier. Mais il eut plus d'une fois à redouter les violences des habitants d'Antioche. Un de ses intimes amis, Anatolius, ayant été reconnu coupable de pratiques magiques, de sacrifices aux divinités païennes et d'autres crimes, la populace le regarda lui-même comme complice des mêmes crimes, et l'assaillit dans sa demeure. Heureusement pour lui, Anastasius, conduit à Constantinople et livré aux plus cruelles tortures, nia toujours la culpabilité du patriarche. Celui-ci, sans cesse en querelle avec les officiers impériaux, ne tarda pas à être exposé à de nouvelles accusations : on prétendit qu'il entretenait des relations incestueuses avec sa sœur, et il dut aller se justifier devant un concile à Constantinople. Ces désagréments décidèrent Grégoire à se démettre de sa dignité patriarcale. Il fut un grand adversaire des acéphales, disciples de Sévère d'Antioche, et expulsa de la Syrie ceux qui ne revinrent pas à l'orthodoxie. On a de lui deux discours, l'un intitulé Δημογορία πρὸς τὸν στρατον (Discours à l'armée), dans l'*Hist. Eccl.* d'Evagrius, et l'autre Λόγος εἰς τὰς μυροφόρους (Discours sur les femmes qui se parfument), dans le *Novum Auctarium* de Combefis; Paris, 1648, I, p. 727. Ces deux pièces ont été recueillies dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland, t. XII. L. J.

Evagrius, *Hist. Eccles.*, V, 6, 9, 18; VI, 4-7, 11-13, 18, 24. — Nicéphore Calliste, *Hist. Eccles.*, XVII, 36; XVIII, 4, 13-16, 25, 26. — Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. XI, p. 102. — Cave, *Hist. lit.*, vol. I, p. 534. — Galland, *Bibl. Pat.*, vol. XII. — *Proleg.*, c. XIII.

Grégoire, gouverneur de la province byzantine d'Afrique à l'époque de la première invasion des Sarrasins, en 647. D'après Théophane, Grégoire, à l'aide des Africains (mot qui désigne sans doute les Maures), se révolta, et se fit tyran, c'est-à-dire souverain indépendant, de sa province, événement qui s'accomplit en 646, sous le règne de Constant II. Cette insurrection provoqua ou du moins facilita l'invasion des mahométans, qui l'année suivante pénétrèrent dans les contrées situées au nord-ouest de l'Afrique. Grégoire fut complétement vaincu. La révolte de Grégoire et sa défaite, voilà tout ce que nous apprend Théophane. Les historiens arabes ajoutent à ces simples faits des détails romanesques, que Cardonne a recueillis et que Gibbon a répétés. Nous les rapporterons aussi, mais sans en garantir l'authenticité. A la première nouvelle de l'irruption des Sarrasins, Grégoire avait rassemblé cent vingt mille hommes; le général ennemi Abd-allah n'en avait que quarante mille, mais c'était l'élite des tribus arabes. La bataille s'engagea dans un lieu nommé Yacoubé; elle fut acharnée, et n'était pas encore terminée à la fin du jour. Les Sarrasins s'étonnèrent surtout de voir la fille de Grégoire, éclatante de beauté et magnifiquement parée, surpasser en courage les plus vaillants soldats. Montée sur un cheval vigoureux, elle ne cessa de combattre à côté de son père, et par des coups terribles elle abattait les Sarrasins que ses charmes avaient déjà éblouis. Le lendemain la bataille recommença. Grégoire avait fait publier qu'il donnerait sa fille avec une dot de cent mille dinars à quiconque, soit chrétien, soit musulman, lui appor-

terait la tête du général arabe; Abd-allah fit la même proclamation, et promit une dot aussi forte et la jeune guerrière à celui qui tuerait Grégoire. La bataille dura plusieurs jours, acharnée et indécise. Enfin, un stratagème acheva ce que le courage n'avait pu décider. Les chrétiens furent vaincus, et Grégoire périt sous la lance de Zobaïr. La fille de Grégoire, faite prisonnière, fut livrée à Zobaïr avec cent mille dinars. L. J.

Théophane, *Chronog.*, vol. I, p. 535, éd. de Bonn. — Cardonne, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous la domination des Arabes*, t. I. — Gibbon, *Histor. of Decl. and Fall of Roman Emp.*, c. 51. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. LIX.

GRÉGOIRE TIBÈRE, prétendant à la pourpre impériale sous le règne de Léon III l'Isaurien, en 718. En apprenant le siége de Constantinople par les Sarrasins peu après l'avénement de Léon, Sergius, général des troupes byzantines en Sicile, se révolta, et revêtit de la pourpre un de ses esclaves ou de ses soldats appelé Grégoire, auquel il donna le nom de Tibère. Théophane et Cédrène prétendent que ce fantôme d'empereur se nommait Basile, était fils de Grégoire Onomagulus et natif de Constantinople; Zonaras l'appelle Grégoire. A la nouvelle de cette insurrection, Léon l'Isaurien envoya un de ses officiers, Paul, pour rétablir l'ordre. L'arrivée de Paul ramena les soldats à l'obéissance; Sergius s'enfuit, et Grégoire, fait prisonnier, eut la tête tranchée. L. J.

Théophane, *Chronographia*, vol. I, p. 611-613, éd. de Bonn. — Cédrène, vol. I, p. 790, éd. de Bonn. — Zonaras, XV, 2.

GRÉGOIRE *de Syracuse* ou *Asbestas*, prélat grec, né vers 820, mort vers 880. Il devint évêque de Syracuse en 845. Il se rendit peu après à Constantinople, pour échapper, à ce que l'on croit, à l'invasion des Arabes, et il s'y trouvait à l'époque de l'élection du patriarche Ignace. Celui-ci, le sachant accusé d'actes coupables, lui défendit d'assister à son sacre. Grégoire se retira en proférant des menaces; et suivi de plusieurs prélats, qui embrassèrent son parti, ils formèrent un schisme contre Ignace. Celui-ci, après avoir essayé, dit-on, de ramener les schismatiques par la douceur, fit juger Grégoire dans un concile de Constantinople, en 854, et le déposa de son épiscopat. Cette décision fut confirmée par le pape Benoît III. Lorsque Ignace eut été déposé à son tour, Photius, placé sur le trône patriarcal, fut sacré par Grégoire. Ce prélat fut ainsi un des auteurs du schisme définitif des deux Églises. Photius le nomma évêque de Nicée en Bithynie. L. J.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula*. — Cave, *Hist. lit.* — Smith, *Dict. of Gr. and Rom. Biog.* — Jäger, *Histoire de Photius*, l. I, II.

* **GRÉGOIRE** *le Moine*, hagiographe grec, vivait dans la première partie du dixième siècle. L'épithète de moine ne lui convient pas parfaitement, car s'il pratiqua la vie ascétique, ce fut dans une maison de campagne qui lui appartenait, et non pas dans un couvent. Il eut pour directeur spirituel saint Basile le jeune, ascète qui vivait vers le commencement du dixième siècle. Après la mort de saint Basile, Grégoire écrivit sur lui deux notices. La plus longue a péri; l'autre a été insérée avec une traduction latine par les Bollandistes dans leurs *Acta Sanctorum*, mars, t. III, p. 667, et *Appendix*, p. 24. Cette notice, quoique remplie de faits merveilleux, contient aussi des détails historiques intéressants. Combefis en a donné un long extrait dans ses *Historiæ Byzantinæ Scriptores post Theophanem*; Paris, 1685, in-fol. L. J.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. X, p. 206. — Cave, *Hist. lit.*

* **GRÉGOIRE** *de Césarée*, hagiographe, vivait au dixième siècle. Il habitait Césarée de Cappadoce, et l'on croit qu'il était prêtre de l'église de cette ville. On a de lui *Vita sancti Gregorii Nazianzeni*; le texte grec de cette vie est encore inédit; Billius en a donné une traduction latine, en tête de son édition des œuvres de saint Grégoire de Nazianze, et cette traduction a été réimprimée dans les *Vies des Saints* de Surius, mai, 121; — *Scholia in orationes XVI Nazianzeni*, aujourd'hui perdus, mais cités par Élie de Crète; — *In patres Nicænos*, imprimé avec une traduction latine dans le *Novum Auctarium* de Combefis, vol. II, p. 547. La traduction latine est donnée par Lipomannus, dans ses *Vies des Saints*, et par Surius, 10 juillet. L. J.

Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. VIII, p. 386, 432; vol. X, p. 263, 296. — Cave, *Hist. lit.*

* **GRÉGOIRE** (*Patzo*), jurisconsulte grec, vivait après le règne d'Alexis Commène Ier. A la cour de Constantinople il occupa l'emploi de *Logotheta Dromi*. Il avait laissé un *Commentaire sur les Novelles*, perdu aujourd'hui, que Nicolas Comnène Papadopoli cite avec beaucoup d'éloge. M. G.

Fabricius, *Bibl. Græca*, t. XI, p. [illegible].

GRÉGOIRE *de Naples*, de la famille des comtes de Segni, mort en 1276, deux ans après avoir été nommé évêque de Bayeux; il a composé une *Vie du pape Urbain IV*, dont il avait été le chapelain; elle a été publiée par Papire Masson (*De Episcopis Romanis*, 1586, in-4°). G. B.

Histoire littéraire de la France, t. XIX, p. [illegible].

GRÉGOIRE (*Samblak*), prélat russe, mort en 1419. Il était d'origine bulgare, et fut élevé à la dignité de métropolitain de Kief en 1414, par l'influence du grand-prince de Lithuanie Vitrot et sans l'agrément du patriarche de Constantinople. Il se rendit au concile de Constance en 1418, et décéda l'année suivante. Il est indubitable que ce prélat était catholique, car on retrouve son nom dans l'ancienne liturgie, parmi ceux que l'Église russe livre à l'anathème la semaine de l'*Orthodoxie*, ou première semaine de carême. Les chroniques russes contemporaines attestent, toutefois, qu'il était « un homme pieux, extrêmement érudit, qui dès l'enfance

avait sucé la sagesse dans les livres et en a composé lui-même un grand nombre » : la bibliothèque du synode de Moscou possède vingt-sept *Discours* de ce métropolitain, qui confirment ce jugement. P^ce^ A. G—N.

Dmitri de Rostof, *Catalogue des Métropolitains de Kieff*. — Johannes Lindenblatt, *Jahrbücher*. (Kœnigsberg, 1823).

GRÉGOIRE (*Pierre*), jurisconsulte français, né à Toulouse, vers 1540, mort selon Bayle en 1597, et selon Calmet seulement en 1617. Lui-même s'est toujours appelé *Gregorius Tolosanus*, d'après le lieu de sa naissance. On ne sait presque rien sur les premières années de sa vie. En 1570 il fut appelé comme professeur de droit à Cahors; quelque temps après il passa en cette qualité à l'université de Toulouse. En 1582 le duc de Lorraine le nomma doyen de la faculté de droit à l'université de Pont-à-Mousson. Grégoire y eut des démêlés avec les jésuites, qui voulaient s'emparer de la direction de toutes les branches de l'enseignement. En 1585 il alla enseigner le droit à Saint-Mihiel avec ses collègues de la faculté; mais à la suite de plusieurs différends avec le parlement qui siégeait dans cette ville, il retourna à Pont-à-Mousson, en 1587. Plusieurs discussions s'engagèrent de nouveau entre lui et les jésuites, entre autres une assez plaisante sur la question de savoir si on doit traduire Pont-à-Mousson en latin par *Ponti-Mussum* ou par *Pons Camæssionis*. Grégoire se trompait aussi bien que les jésuites. Il avait une grande réputation auprès de ses contemporains; mais Naudé lui reproche avec raison de manquer de méthode. Cela explique comment les ouvrages de Grégoire, quoique remplis de vues neuves et de recherches très-érudites, tombèrent bientôt dans l'oubli. On a de lui : *Syntagma Juris universi atque Legum pene omnium gentium et rerum publicarum præcipuarum, in tres partes digestum, in quo divini et humani juris totius, naturali ac nova methodo per gradus, ordineque, materia universalium et singularium simulque judicia explicantur*; Lyon, 1582, in-fol.; ibid., 1587; Francfort, 1591, 1599, 1611; Genève, 1623 et 1639, toujours in-folio. Cet ouvrage, dédié à Dieu par Grégoire, est très-remarquable pour l'époque de sa publication; c'est le premier essai d'un système de législation comparée; — *Universi Juris Methodus parva*; Lyon, 1582, in-12, extrait de l'ouvrage précédent; — *Syntaxis Artis mirabilis, in tres partes digesta per quas de omni re proposita multis et prope infinitis rationibus disputari aut tractari omniumque summaria cognitio haberi potest*; Lyon, 1583, 3 vol. in-8°; ibid., 1587, 4 vol. in-12; Cologne, 1602, in-12, et 1610, 2 vol. in-8°; — *Réponse au Conseil donné par Charles du Moulin sur la dissuasion de la publication du Concile de Trente en France*; Lyon, 1584, in-12, sous le pseudonyme de *Raymundus Rufus*, réimprimée dans le tome V des *Œuvres* de Dumoulin, édit. de 1681. François Villier répondit à l'ouvrage de Grégoire, qui riposta par un écrit intitulé : *Duplicatio in Patronum Molinæi*, imprimé en 1585; — *De Republica*; Pont-à-Mousson, 1596, in-4°; Lyon, 1609, in-fol.; Francfort, 1609, in-4°, 1642, in-4°; cet ouvrage contient une critique des théories politiques émises depuis Aristote jusqu'à la fin du seizième siècle (*voy. Historia Bibliothecæ Fabricianæ*, t. III, p. 472); — *Commentaria et Annotationes in Decretalium Proœmium*; Lyon, 1592, in-fol.; — *Juris canonici Partitiones*; Lyon, 1594, in-fol.; Francfort, 1595, in-4°; Orléans, 1623, in-fol; cet ouvrage, ainsi que le précédent, fut réimprimé dans les *Opera omnia ad Jus Pontificium spectantia*; Lyon, 1612; — *Tractatus de Appellationibus, libri octo*; Urselles près Francfort, 1599, in-8°; publié par Palthen, auquel on avait remis le manuscrit de Grégoire, qu'il croyait déjà décédé. E. G.

Bayle, *Diction*. — Doujat, *Prænotiones canonicæ*. — Calmet, *Bibliothèque Lorraine*. — Jägler, *Beitræge zur juristischen Biographie*, t. IV.

GRÉGOIRE, patriarche de Constantinople, l'un des premiers martyrs de l'indépendance des Grecs, naquit à Calavrita (Arcadie), vers 1740, pendu à Constantinople, le 22 avril 1821. Il fit ses études aux écoles de Dimitzana (Morée), du mont Athos, de Pathmos et de Smyrne. C'est là qu'il prit l'habit monastique, et, après avoir passé par les degrés de diacre et de prêtre, il fut, jeune encore, élu métropolitain de cette ville importante. La plupart des églises de ce diocèse tombaient en ruines, et l'on sait quels obstacles les Turcs opposaient à leur reconstruction. Le zèle de Grégoire parvint cependant à doter Smyrne de plusieurs édifices religieux. Ses vertus ont laissé dans cette ville des souvenirs non moins durables, et y ont exercé la plus salutaire influence. Ainsi, dans une de ces dissensions qui trop souvent partageaient les Grecs, le métropolitain s'était laissé entraîner à prendre parti pour une des factions; mais ayant reconnu bientôt l'injustice de la cause qu'il soutenait, il profita d'une solennité religieuse qui réunissait tous les fidèles dans la métropole, et, après avoir prêché sur la concorde, il descendit de son siége épiscopal, et, les yeux humides de larmes, demanda publiquement pardon à tous ceux qu'il avait pu offenser. Cet exemple était fait pour agir sur l'esprit des Grecs, aisément accessibles aux nobles impulsions, et les ennemis de la veille s'embrassèrent avec effusion. Les qualités éminentes de Grégoire le firent appeler, en 1795, au trône patriarcal de Constantinople, position la plus haute qu'un Grec pût occuper. Aussi actif qu'éclairé, il aurait favorisé le mouvement intellectuel de la nation, qui commençait à sortir d'une longue torpeur; mais l'expédition française en Égypte vint, dans le même temps,

raviver la haine des Turcs contre les Francs. Accusé d'être favorable à leurs idées, le patriarche fut déposé, heureux pourtant d'avoir pu détourner avant sa disgrâce les dangers qui menaçaient ses coreligionnaires. Retiré dans l'un des monastères du mont Athos, Grégoire n'y fut pas inactif; non-seulement il composa plusieurs ouvrages utiles à la religion, mais il étudia l'art de les multiplier par la typographie, et rappelé bientôt à la tête de l'Église grecque, il rétablit dans le palais patriarcal, en partie réédifié par lui, l'imprimerie que ses prédécesseurs avaient tenté d'y fonder. Ces occupations et les encouragements qu'il donnait à l'établissement des écoles furent interrompus par un nouvel exil, à la suite des révolutions de Constantinople, en 1808, alors que le divan, flottant entre Alexandre et Napoléon, sacrifiait aux revirements de sa politique ministres, hospodars et drogmans. Le patriarche fut aussi déposé comme partisan des Russes. Enfin, il venait d'être, pour la troisième fois, obligé d'accepter le patriarcat, quand l'invasion d'Hypsilantis (1821) dans les provinces danubiennes devint le signal de l'insurrection des Hellènes. Constantinople était le but supposé de l'entreprise, et, selon les plans que l'on prêtait aux hétéristes, les Grecs de la capitale devaient se soulever, immoler le sultan et rétablir le trône de Constantin. Sur ces accusations les princes du Fanar et les malheureux artisans grecs étaient journellement massacrés par une soldatesque exaspérée, qui désignait le palais du patriarche comme l'arsenal et le trésor des chrétiens. La position du clergé grec en présence d'une révolution qui s'annonçait au nom de la religion était des plus difficiles. En effet, il avait été maintenu, lors de la conquête othomane, dans une partie de ses prérogatives pour devenir le garant de la soumission des chrétiens, et il avait souvent adouci la tyrannie en prêchant toujours l'obéissance. Grégoire dut suivre ces traditions et lancer un anathème religieux contre les auteurs de la révolte. Soit qu'il eût obtenu par cette mesure la confiance des ministres turcs, soit qu'ils voulussent l'éprouver, ils lui confièrent la garde de la famille Morousi, dont le chef avait été mis à mort peu de jours auparavant, comme hétériste. L'ecclésiastique chargé par Grégoire de veiller sur ces infortunés favorisa leur évasion : de ce moment le patriarche prévit son arrêt. Il se rend immédiatement chez les ministres, qui l'accablent d'injures, mais sans attenter à sa liberté. Ses amis le pressaient de fuir; mais lui veut remplir jusqu'au bout les devoirs de son apostolat. On était dans la semaine sainte; le jour de Pâques arrive, et le patriarche célèbre avec calme, avec la pompe accoutumée, et au milieu d'un silence de mort, cette solennité où les chrétiens orientaux font d'ordinaire éclater leur joie. Au sortir de l'église, il est saisi, jeté dans un cachot, et quelques heures plus tard pendu devant la porte de l'église, comme fauteur de la révolte. Les principaux membres du synode partagent son supplice ou sont réservés à d'autres tortures. Des ordres de mort vont dans les provinces frapper les dignitaires du clergé. Ainsi périssent plus de soixante évêques ou exarques. Le vénérable Cyrille, prédécesseur de Grégoire, retiré à Andrinople, y subit le même sort. Cependant, au milieu de ses fureurs, le divan, persévérant observateur des anciens usages, fait élire un nouveau patriarche, et le 22 avril le jour même du supplice de Grégoire, à la vue de son gibet, Eugène, évêque de Pisidie, est installé avec le cérémonial habituel. Au bout de trois jours le corps du patriarche fut abandonné à des juifs, qui le traînèrent ignominieusement par les rues et le jetèrent à la mer. Mais quelques fidèles avaient suivi des yeux ces restes vénérés; un capitaine de navire les recueillit à son bord, et fit voile vers Odessa. Un service funèbre y fut célébré le 28 juin avec la plus grande pompe, en présence des dignitaires du clergé russe, venus de Moscou et des autres provinces. [W. BRUNET, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Constantin Œconomos, *Oraison funèbre du patriarche Grégoire*. — Pouqueville, *Hist. de la Régénération de la Grèce*.

GRÉGOIRE (*Henri*), homme politique français, né à Vého, près de Lunéville, le 4 décembre 1750, mort à Paris, le 28 avril 1831. En 1789 les suffrages des électeurs allèrent le chercher dans sa petite cure d'Embermesnil pour l'envoyer représenter le clergé lorrain aux états généraux. Ses opinions politiques et religieuses s'étaient fait jour plus d'une fois, particulièrement dans un *Essai sur la Régénération physique et morale des Juifs*, œuvre de tolérance bien remarquable sous la plume d'un prêtre catholique, et que l'Académie de Metz avait couronnée en 1788. Quinze ans auparavant, celle de Nancy avait décerné le même honneur à l'*Éloge de la Poésie*, premier écrit de l'auteur, qui atteignait à peine sa vingt-troisième année. Rendu à son nouveau poste, Grégoire se lia bientôt avec les députés les plus influents du tiers état. La première question importante qui s'agita fut celle de la réunion des trois ordres : le curé d'Embermesnil contribua beaucoup, par son exemple, par ses discours et par d'énergiques publications, à y déterminer la portion du clergé qui, sortie des rangs populaires et vivant de la vie du peuple, avait senti comme lui le poids des abus et des priviléges. Le 14 juin 1789 il vint, avec Dillon et quelques autres ecclésiastiques, accéder solennellement aux actes des représentants du tiers état. « Cette conduite, dit Grégoire, fait pressentir que j'étais, le 20 juin, à la célèbre séance du Jeu de Paume, où se trouvaient quatre autres curés, et à la séance que tinrent le tiers état et cent quarante-neuf membres du clergé dans l'église Saint-Louis, où je recueillis les témoignages les plus flatteurs de l'ap-

probation publique. » Les 13, 14 et 15 juillet, il présida la séance permanente de soixante-douze heures, pendant laquelle le peuple de Paris prenait d'assaut la Bastille. Sept cents députés et une foule de citoyens alarmés encombraient la salle et les galeries. Grégoire prit la parole, et prononça un discours véhément contre les ennemis de la révolution, en terminant par ces vers d'Horace :

> Si fractus illabatur orbis,
> Impavidum ferient ruinæ.

Tous les votes de Grégoire à l'Assemblée constituante furent dirigés vers l'affranchissement du peuple, l'amélioration de son sort et l'élévation de ses sentiments. Ainsi, il prit une part active à l'abolition des priviléges dans la mémorable séance nocturne du 4 août 1789, où il réclama spécialement et obtint la suppression des annates ; il vota contre le droit d'aînesse et contre le *veto* absolu ; il parla en faveur des Israélites et des hommes de couleur.

Lorsque la constitution civile du clergé fut mise à l'ordre du jour, Grégoire fut le premier à lui donner son adhésion ; « non, dit-il, qu'il la trouvât sans reproche, mais parce qu'il regardait cette adhésion comme un devoir de patriotisme propre à porter la paix dans le royaume et à cimenter l'union entre les pasteurs et les ouailles ». Son discours à cette occasion, deux publications *Sur la légitimité du serment civique*, et surtout son exemple, exercèrent une influence décisive sur les autres membres de l'ordre auquel il appartenait. Les suffrages de deux départements, ceux de la Sarthe et de Loir-et-Cher, conférèrent simultanément à Grégoire l'épiscopat constitutionnel. Il opta pour le dernier siége, et ne tarda pas à y être investi de l'affection et de la confiance des patriotes, qui le désignèrent pour présider l'administration centrale, et en 1792 pour représenter le département à la Convention. Laissons-le raconter lui-même ses débuts dans cette nouvelle assemblée. « Dès la première séance, je déclare à divers membres que je vais demander l'abolition de la royauté et la création de la république. Ils pensent que le moment est inopportun, et m'engagent à suspendre. Collot d'Herbois me prévient, et se borne à énoncer cette proposition ; je m'empresse d'en développer les motifs. On recueillit surtout de mon discours ces paroles : *L'histoire des rois est le martyrologe des nations*. Sur ma rédaction, la royauté fut abolie, le 21 septembre 1792, et j'avoue que pendant plusieurs jours l'excès de la joie m'ôta l'appétit et le sommeil. » Dans la discussion sur le procès du roi, il demandait que la peine de mort fût supprimée. « Cent fois, dit-il, on a débité que, malgré mon absence lors du jugement, de Chambéry, où j'étais en mission, j'avais, avec mes collègues, écrit pour demander que Louis XVI fût condamné à mort. Notez qu'en déclarant le contraire je ne prétends émettre une opinion sur ceux qui ont voté de cette manière : ils remplissaient la pénible fonction de jurés de jugement, et je dois croire qu'ils ont suivi comme moi la voix de leur conscience. » Il fut écrit en effet à la Convention une lettre datée de Chambéry, 20 janvier 1793, et signée des noms de Hérault, Jagot, Simon et Grégoire ; mais voici la vérité. « Lorsque la première rédaction de cette lettre par mes collègues, continue Grégoire, fut présentée à ma signature, je refusai d'y souscrire, attendu qu'elle demandait que Louis fût *condamné à mort*. Alors on en substitua une autre, dans laquelle effectivement les mots *à mort* ne se trouvent pas. On peut la voir aux archives, d'où M. Moyse (ancien évêque de Saint-Claude) en a tiré une copie certifiée par Camus ; mais ce qui est remarquable, c'est que pour avoir supprimé ces mots les quatre commissaires furent dénoncés aux Jacobins, dont la tribune était alors vouée à l'exagération la plus outrée. Jean-Bon Saint-André jugea à propos de prendre notre défense. » Revenu de sa mission dans le nouveau département du Mont-Blanc, Grégoire fut élu membre du comité d'instruction publique, et devint l'un des collaborateurs de cette section du gouvernement républicain à laquelle nous devons tant de belles et utiles créations. Sur ses rapports, et en grande partie par ses soins, furent établis le Bureau des Longitudes et le Conservatoire des Arts et Métiers. D'autres rapports non moins importants, présentés par lui à l'Assemblée, eurent pour objet la rédaction des *Annales du Civisme*, la composition de livres élémentaires, l'organisation de bibliothèques publiques, l'établissement de jardins botaniques et celui de fermes expérimentales, la propagation de la langue nationale et l'abolition des patois provinciaux. Il contribua plus que personne à prévenir la destruction des monuments des arts, et qualifia le premier ce genre de crime du nom de *vandalisme*, terme adopté depuis dans toutes les langues européennes ; il protégea de tout son crédit les savants, les hommes de lettres et les artistes, et obtint pour eux de la Convention des encouragements pécuniaires. Enfin, il établit, par l'intermédiaire des agents diplomatiques et consulaires, une immense correspondance avec les pays étrangers, destinée à répandre les lumières et à propager les découvertes utiles. Lorsque les changements politiques vinrent l'interrompre dans l'exécution de cette belle pensée, livré à ses ressources personnelles, il la continua avec persévérance pendant tout le reste de sa vie. Dès avant la révolution il avait élevé la voix en faveur des Juifs ; il obtint de l'Assemblée constituante leur introduction dans la vie civile et politique. Cette assemblée, sur sa demande, admit aux mêmes droits les hommes de couleur libres des colonies françaises ; la Convention, également provoquée par lui, supprima la prime accordée jusque alors pour

la traite des nègres, et abolit complétement, en février 1794, l'esclavage de la race africaine. A l'Assemblée constituante, Grégoire avait demandé que le nom de l'Être suprême fût inscrit au frontispice de la *Déclaration des Droits*, et que celle-ci fût accompagnée d'une *déclaration des devoirs*. A la Convention, il proposa une *déclaration du droit des gens*, destinée à régler les rapports de la république française avec les nations étrangères. Cette pièce est l'application des préceptes du christianisme aux relations internationales. Mais l'un des traits les plus éclatants de la vie de Grégoire est la courageuse persistance avec laquelle il proclama ses opinions religieuses au milieu des injures et des menaces que lui prodiguaient les partisans d'Hébert et de Chaumette. La commune de Paris, voulant substituer aux cultes établis celui de la Raison, et l'évêque de la métropole, Gobel, ayant eu la faiblesse d'apostasier, on somma en pleine assemblée l'évêque de Blois d'imiter cet exemple. « Catholique par conviction et par sentiment, répondit Grégoire à la tribune, prêtre par choix, j'ai été délégué par le peuple pour être évêque, mais ce n'est ni de lui ni de vous que je tiens ma mission. J'ai consenti à porter le fardeau de l'épiscopat dans le temps où il était entouré d'épines; on m'a tourmenté pour l'accepter ; on me tourmente aujourd'hui pour me forcer à une abdication qu'on ne m'arrachera jamais. Agissant d'après des principes sacrés qui me sont chers, et que je vous défie de me ravir, j'ai tâché de faire du bien dans mon diocèse : je reste évêque pour en faire encore; j'invoque la liberté des cultes. » Défenseur de l'humanité en faveur même de ses ennemis, on vit encore Grégoire demander et obtenir la liberté des ecclésiastiques réfractaires entassés sur les pontons de Rochefort. Après leur délivrance, ces ecclésiastiques publièrent une relation de la captivité qu'ils venaient de subir, sans un mot de reconnaissance pour celui qui l'avait fait cesser. C'est aussi Grégoire, comme il le rappelle dans une de ses lettres à l'archevêque de Paris, en 1831, qui réclama le premier, après la révolution, l'ouverture des temples chrétiens; et des prêtres chrétiens ont assiégé de menaces son lit de mort; ils lui ont fermé la porte de ces temples!

Grégoire avait vu dans la révolution française l'application des préceptes de l'Évangile aux relations politiques. Bourdon de l'Oise le caractérisa parfaitement lorsqu'il lui reprocha, au club des Jacobins, de vouloir *christianiser la révolution*; ceci explique fort bien l'indignation qu'il laisse souvent éclater dans ses ouvrages envers ses coopérateurs à l'œuvre politique du dix-huitième siècle. Porter atteinte aux sentiments, aux habitudes religieuses de toute sa vie, au corps ecclésiastique dont il faisait partie, c'était à ses yeux une déviation funeste des véritables principes révolutionnaires. Mais, en même temps que la rigueur de ses opinions et l'extrême irritabilité de son caractère donnaient assez fréquemment à sa parole et à ses écrits une sorte de violence, il avait su accoutumer sa raison à exercer un admirable empire sur ses passions, naturellement ardentes, et dans la pratique de la vie c'était l'homme le plus affectueux et le plus inoffensif. Un de ses biographes a pu justement lui appliquer la maxime de saint Augustin : *Immoler l'erreur et aimer les hommes*. On eût dit quelquefois qu'il y avait prédilection chez lui pour ses adversaires, tant il s'efforçait de les entourer de soins; et à voir la vivacité avec laquelle il défendait les droits des Israélites, des protestants, de tous ceux qu'il croyait égarés, on serait tenté de former pour le peindre l'alliance la plus bizarre de deux mots qui jurent de se trouver ensemble : *le fanatisme de la tolérance*.

Après la clôture de la Convention nationale, Grégoire entra au Conseil des Cinq Cents, créé par la constitution de l'an III; il y siégea jusqu'au 20 mai 1798; et après le 18 brumaire il fit partie du nouveau corps législatif. Cette assemblée l'élut pour son président, comme l'avaient déjà fait l'Assemblée constituante et la Convention. A trois reprises différentes, elle le présenta comme candidat au sénat conservateur; mais ses opinions républicaines, qu'il continuait de professer hautement, plaisaient médiocrement au gouvernement nouveau; ses principes religieux, pratiqués avec exactitude, n'étaient pas un moindre scandale aux yeux de plusieurs philosophes peu tolérants. On essaya même d'obtenir de lui qu'il renonçât à ces pratiques; mais il rejeta bien loin toute capitulation de conscience. Enfin, son élection au sénat, longtemps retardée, eut lieu en décembre 1801. Grégoire fit partie de la minorité qui ne cessa de protester contre les complaisances de cette assemblée politique. Il s'opposa à l'occupation des États Romains, à la création des droits réunis, à l'organisation des tribunaux exceptionnels et des prisons d'État; il vota, avec deux de ses collègues, contre l'érection du gouvernement impérial, et combattit seul l'adresse à Napoléon au sujet du rétablissement des titres nobiliaires; enfin, il se prononça contre le divorce de l'empereur, et refusa d'assister à son nouveau mariage. Tant que la puissance du maître sembla bien assurée, Grégoire et Lambrechts formèrent à peu près seuls l'opposition; mais quand de premiers revers eurent dissipé le prestige, cette minorité se recruta et s'enhardit; des conciliabules furent tenus, dans lesquels on s'entretenait des affaires publiques et des moyens de briser le joug impérial. Grégoire et quelques-uns de ses amis rédigèrent même, chacun de son côté, des actes de déchéance motivés, et il avait été résolu que l'occasion se présentant on livrerait à la publi-

cité celle des rédactions qui serait approuvée. Le projet écrit par Grégoire a été conservé : c'est la diatribe la plus vive contre Napoléon. Quelque temps après, la déchéance de l'empereur fut en effet prononcée par le sénat. Grégoire ne fut pas compris dans la chambre des pairs formée en 1814 par les Bourbons, auxquels il avait rappelé, dans une brochure énergique, qu'ils montaient sur le trône avec la condition de proposer à l'assentiment national un pacte constitutionnel. Il ne fut pas appelé davantage dans la chambre des pairs nommée par l'empereur pendant les Cent Jours. La seconde restauration ne se contenta plus de le délaisser, elle le persécuta. Il se vit d'abord éliminé de l'Institut, dont il avait été l'un des créateurs; puis on s'efforça de l'atteindre dans ses moyens d'existence par une suspension prolongée de sa pension d'ancien sénateur. Il vendit sa bibliothèque pour vivre, et se renferma dans une studieuse retraite, à Auteuil, où il acheva des travaux littéraires pour lesquels dès longtemps il avait amassé d'immenses matériaux. L'apparition du concordat de 1817 fut pour Grégoire une nouvelle occasion de monter sur la brèche. Il fit paraître son *Essai historique sur les Libertés de l'Église Gallicane;* 1818; 2e édit., 1826. Les empiétements de l'ultramontanisme commençaient alors à inspirer de fortes répugnances au pays; l'espérance d'acquérir en Grégoire un défenseur éloquent et éprouvé des libertés ecclésiastiques, jointe aux grands souvenirs qui se rattachaient à son nom et au désir de répondre par une manifestation solennelle aux scènes de réaction qui venaient d'ensanglanter l'Isère, fixèrent sur lui les yeux des électeurs de ce département. Son élection, en réveillant les haines contre-révolutionnaires, effaroucha la timidité du parti libéral dans la chambre; car le projet annoncé par les ultra-royalistes d'exclure comme *indigne* le nouveau député allait placer ce parti dans la fâcheuse alternative ou de ratifier une violation formelle de la Charte ou de compromettre son plan d'opposition parlementaire en prenant la défense d'un républicain avoué. On fit auprès de Grégoire pour l'engager à donner spontanément sa démission, de vives instances, que sa fermeté repoussa. La difficulté fut tournée au moyen d'un subterfuge législatif. L'élection de l'Isère fut annulée sans un motif nettement formulé, de manière à ce que les uns pussent voter l'annulation pour vice de forme, tandis que les autres la prononçaient pour cause d'*indignité*, et personne (hormis M. Dupont de l'Eure) n'eut le courage de repousser hautement cette injure de la tête du respectable vieillard. La calomnie profita de ces circonstances pour renouveler ses attaques dans les journaux soumis à l'influence du pouvoir. L'ancien évêque de Blois s'en plaignit à M. de Richelieu : « Je suis comme le granit, lui écrivait-il : on peut me briser, mais on ne me plie pas. » En 1822 une occasion se présenta encore à Grégoire de déployer le même caractère de dignité. Le chancelier de la Légion d'Honneur lui ayant communiqué l'ordonnance du 26 mars 1816 sur le remplacement des anciens brevets par de nouveaux, Grégoire répondit par une renonciation au titre de commandeur dans cet ordre.

L'ancien évêque de Blois passa les quinze dernières années de sa vie dans le calme de la retraite, entretenant avec les savants de toute l'Europe une vaste correspondance, au moyen de laquelle il réalisait en quelque sorte le projet d'association intellectuelle qu'il avait autrefois proposé à la Convention. Un grand nombre d'écrits utiles furent le fruit de ses loisirs ; tels sont : *Histoire des Confesseurs des Empereurs, des Rois et d'autres Princes* (1824); — *Histoire du Mariage des Prêtres en France* (1826); — *De l'Influence du Christianisme sur la Condition des Femmes* (1821); — *Des Peines infamantes à infliger aux négriers; — De la Noblesse de la peau*, etc. : cette dernière brochure est en quelque sorte la conclusion d'un livre plus étendu, *De la Littérature des Nègres* (1808), où l'auteur s'efforçait de réfuter par des exemples le préjugé qui refuse aux noirs le même développement moral que nous reconnaissons chez les blancs. Le plus important des ouvrages de Grégoire est l'*Histoire des Sectes religieuses;* 1810, 2 vol. in-8°; 2e édit., 1828, 5 vol.; le sixième et dernier, resté manuscrit, n'a été publié qu'après la mort de l'auteur (1).

Le gouvernement sorti de la révolution de Juillet 1830 ne répara pas envers Grégoire les injustices de la Restauration. Trompé dans les espérances qu'il avait fondées sur cette révolution pour la réalisation de ses idées politiques, le vieillard ne put maîtriser sa douleur; un chagrin rongeur s'empara de lui, et détruisit en peu de mois ses forces. Dès que la maladie eut pris un caractère de gravité, il envoya prier le curé de sa paroisse de lui administrer les sacrements. L'archevêque de Paris lui fit annoncer que les secours spirituels lui seraient refusés s'il ne consentait à rétracter le serment civique prêté à l'Assemblée constituante. Le mourant ne voulut point souscrire à une pareille condition. Une correspondance s'engagea à ce sujet entre lui et l'archevêque, correspondance dans laquelle la dignité et la douceur évangélique ne se trouvent pas du côté de ce dernier. Les sacrements furent administrés par l'abbé Guillon, qui pensa que la discipline ne devait pas dans de telles circonstances l'emporter sur l'humanité. Le vieillard mort, l'autorité ecclésiastique lui refusa la sépulture : l'autorité civile dut s'emparer de l'église de l'Abbaye-aux-Bois, où la messe fut dite

(1) Son *Essai historique sur les arbres de la liberté*; an II, Paris (F. Didot), a été réimprimé en 1831.

par un prêtre proscrit sous la Restauration pour avoir baptisé un enfant dont Manuel était le parrain. Au sortir de l'église, des jeunes gens dételèrent les chevaux du char funèbre, et le traînèrent à bras jusqu'au cimetière du Mont-Parnasse. [Dans l'*Enc. des G. du M.*]

H. Carnot.

Notice historique par M. Carnot, en tête des *Mémoires ecclésiastiques, politiques et littéraires de Grégoire.* — Lavaud, Dagast, Bordas-Demoulin, *Notices sur H. Grégoire.* — Buchez et Leroux, *Hist. parlement. de la Révolution.*

GRÉGOIRE ANÉPONYME. *Voy.* Georges.

GRÉGOIRE DE SAINT-VINCENT. *Voy.* Saint-Vincent.

GRÉGORAS NICÉPHORE (Νικηφόρος ὁ Γρηγόρας), historien byzantin, né vers 1295, à Héraclée (*Heracleia Pontica*), en Asie Mineure, mort vers 1360. Il reçut sa première éducation de Jean, archevêque d'Héraclée, puis il fut envoyé à Constantinople et confié aux soins de Jean Glycis, patriarche de cette ville. Il étudia les mathématiques et l'astronomie sous Théodore Métochita. Jeune encore, il entra dans les ordres, et mérita la confiance de l'empereur Andronic Ier l'Ancien, qui lui offrit la place élevée de *chartophylax*, ou gardien des archives impériales. Grégoras eut la modestie de refuser cette place, sous prétexte de sa trop grande jeunesse. Plus tard cependant il accepta des fonctions importantes, et en 1326 il fut envoyé en ambassade auprès du *kral* ou roi de Servie. Il s'acquit de bonne heure une grande réputation de savoir. Comme on disputait sur le jour où Pâques devait être célébré, Grégoras prouva, dans une excellente dissertation, que le système admis pour la computation de ce jour était erroné, et proposa une autre méthode. Si le clergé n'eût pas craint de soulever, par une réforme du calendrier, la multitude superstitieuse, la computation de Grégoras eût été adoptée, et ce fut d'après sa méthode que trois cents ans plus tard Grégoire XIII réforma le calendrier. Le traité que Grégoras écrivit à ce sujet existe encore aujourd'hui, et les astronomes en font le plus grand cas. Grégoras était trop attaché à Andronic pour ne pas être entraîné dans la déchéance de ce prince, qui fut détrôné par son petit-fils, Andronic III, en 1328. Ses biens furent confisqués; lui-même passa plusieurs années dans une retraite, d'où il sortait de temps en temps pour faire sur divers sujets des leçons extraordinairement applaudies. La vivacité de son langage lui attira beaucoup d'ennemis. En 1332, il prononça l'oraison funèbre de l'empereur Andronic l'Ancien et celle du grand-logothète Théodore Métochita. Il s'opposa à l'union de l'Église grecque et de l'Église latine. Il soutint à ce sujet une vive discussion contre le moine Barlaam, et il remporta, dit-on, une victoire si complète que Barlaam n'osa plus reparaître à Constantinople. Ce triomphe éclatant ne termina point les discussions soulevées par Barlaam. Gregorius Palamas, évêque de Thessalonique, adopta les opinions de ce moine, et eut pour adversaire Grégoire Acyndinus. Il en résulta deux partis, les *palamites* et les *acyndinites*, dont les violentes querelles agitèrent tout l'empire byzantin. Grégoras, qui essaya de garder la neutralité s'attira la haine des deux partis. En 1345 les acyndinites triomphants l'auraient sacrifié à leurs soupçons, s'il n'eût été protégé par Jean Cantacuzène, alors son ami, et les palamites, victorieux à leur tour, en 1351, l'emprisonnèrent. Il fut mis en liberté, quelque temps après; mais ses adversaires, parmi lesquels figurait son ancien ami Cantacuzène, le rendirent odieux au peuple, et lorsqu'il mourut ses restes furent insultés par la populace.

Grégoras écrivit un nombre prodigieux d'ouvrages sur l'histoire, la théologie, la philosophie, l'astronomie, des panégyriques, des poëmes. Fabricius et Schopen ont donné la liste complète de ces publications, dont la plupart sont restées inédites. Nous ne citerons que celles qui ont été imprimées, savoir : Ῥωμαικῆς Ἱστορίας Λόγοι, *Histoire Byzantine*, en trente-huit livres, dont vingt-quatre seulement ont été imprimés. Elle s'étend depuis la prise de Constantinople par les Latins, en 1204, jusqu'en 1359; la partie imprimée va jusqu'en 1351. Cette histoire est l'ouvrage le plus important de Grégoras. Rapide et abrégée dans les premiers livres, elle devient détaillée et diffuse dans le récit des faits contemporains. Entraîné par ses passions politiques et religieuses, Grégoras n'est pas juste pour ses adversaires, et traite Cantacuzène avec une extrême rigueur. Les Mémoires que ce dernier nous a laissés sont la contre-partie de l'Histoire de Grégoras. Si le savant théologien est plus érudit, Cantacuzène est plus apte à juger les événements; mais il n'est ni plus impartial ni plus sincère. Le style de Grégoras est enflé, diffus, plein de répétitions, visant à l'élégance et s'égarant dans des périodes sans fin.

On a prétendu que Frédéric Rostgaard publia l'Histoire de Grégoras, avec une traduction latine, en 1559; mais c'est une erreur, ou du moins cette édition est introuvable. L'édition princeps est celle de Hiéronyme Wolf, Bâle, 1562, in-fol., contenant les onze premiers livres, avec une traduction latine. Le même volume contient les *Paralipomena* de Nicétas, et l'*Histoire des Turcs* de Laonic Chalcondyle. La même édition fut reproduite dans les *Historiæ Byzantinæ Descriptores tres*; Genève, 1615, in-fol. Les manuscrits employés par Wolf étaient très-défectueux; le P. Pétau réimprima les onze premiers livres d'après de meilleurs manuscrits, avec le *Breviarium* de Nicéphore le Patriarche; Paris, 1616, in-8°. Boivin publia l'Histoire Byzantine de Grégoras dans la *Collection* du Louvre; Paris, 1702, 2 vol. in-fol. Le premier volume est une réimpression très-amé-

livrée de l'édition de Wolf. Le second volume contient les treize livres suivants, avec une traduction latine de Boivin (excepté pour les livres 23 et 24, traduits par Capperonier), et d'excellentes notes de Du Cange sur les dix-sept premiers livres. Boivin avait promis un troisième volume, contenant les quatorze livres inédits, et un quatrième, renfermant des commentaires, mais il ne fit paraître ni l'un ni l'autre. L'édition de Venise, 1729, in-fol., est une reproduction fautive de l'édition de Paris. Cette dernière édition a été reproduite avec beaucoup de soin et des améliorations par Schopen; Bonn, 1829-1830, 2 vol. in-8°. On regrette que l'éditeur n'ait pas publié les quatorze livres inédits. Les autres ouvrages imprimés de Grégoras sont : *Oratio in obitum Theodori Metochitæ* (grec-latin), dans l'*Historia Romana Theodori Metochitæ* de Joh. Meursius; Leyde, 1618, in-8°; — *Commentarii sive scholia in Synesium De Insomniis*, dans l'édition de Synesius; Paris, 1553, in-fol.; — *Vita sancti Codrati*, traduite par Reinold Dehn, dans le second volume des *Acta Sanctorum*; — *Paschalium correctum*, Το διορθωθὲν πασχάλιον ὑπὸ Νικηφόρου φιλοσόφου τοῦ Γρηγορᾶ, περὶ οὗ καὶ ὁ Ἄργυρος ἐν τῇ ῥηθείσῃ μεθόδῳ διαλαμβάνει; dans l'*Uranologium* de Petau, et dans la *Doctrina Temporum* du même auteur, t. III; — *Epistola ad Theodulum monachum*, dans l'édition de Théodule par Normann; Upsala, 1693, in-4°. L. J.

Oudin, *Comment. de Script. Eccles.*, vol. III, p. 769. — Boivin, *Vita Nic. Gregor.*, dans son édit. — Cave, *Hist. lit.* — Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. VII. — Hankius, *De Byz. rer. Script.*, p. 579.

* **GREGORI** (*Girolamo*), peintre de l'école de Ferrare, né à la fin du dix-septième siècle, mort presque octogénaire, en 1773. Il fut élève de Giuseppe Zola pour le paysage, du Parolini et de Gian-Giozeffo del Sole pour la figure. Manquant de patience pour les entreprises de longue haleine, il n'a peint qu'un petit nombre de sujets d'histoire à l'huile ou à fresque, d'une exécution assez médiocre; en revanche, il a laissé beaucoup de jolis petits tableaux de paysage animés par des figures spirituellement touchées. E. B—N.

Cittadella, *Catalogo istorico de' Pittori e Scultori Ferraresi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* **GREGORIANUS**, jurisconsulte romain, vivait au quatrième siècle. Il ne nous est connu que par sa collection de rescrits impériaux, le *Codex Gregorianus*. Quelques érudits ont prétendu que son nom était *Gregorius*, d'où aurait été formé l'adjectif *Gregorianus*, qui qualifie son code; mais saint Augustin ainsi qu'un scoliaste du Code Théodosien désignent par le nom de *Gregorianus* l'auteur lui-même de la collection. Cette dernière était divisée en treize livres au moins; elle était très-étendue, et comprenait les constitutions impériales les plus importantes, depuis Adrien jusqu'à Dioclétien. Selon toute probabilité, Gregorianus a publié son code avant celui d'Hermogénien (*voy.* ce nom). Les recueils de ces deux jurisconsultes furent d'un usage général dans les tribunaux de l'empire jusqu'à la rédaction du Code Théodosien. Ils ont servi avec ce dernier à fournir les textes réunis dans le Code de Justinien. De la sorte la majeure partie du *Codex Gregorianus* nous a été conservée de fait, sans que nous puissions exactement la déterminer, parce que le Code de Justinien n'indique jamais dans quelle source a été prise telle ou telle constitution. Quelques autres compilations, le *Breviarium*, les *Fragmenta Vaticana*, la *Collatio Mosaicarum et Romanarum Legum*, et autres, citent plusieurs constitutions impériales comme ayant été empruntées à tel livre, à tel titre du *Codex Gregorianus*. Parmi les soixante-dix constitutions que nous savons ainsi avoir appartenu à ce code, la plus ancienne est de l'an 196, la plus récente de 295. Ce qui reste du *Codex Gregorianus* fut réuni pour la première fois par Sichard, à la suite de son *Codex Theodosianus*; Bâle, 1528, in-fol. D'autres éditions suivirent, notamment celle donnée par Schulting, dans sa *Jurisprudentia Ante-Justinianea*; la meilleure et la plus complète est celle fournie par Hænel dans le *Corpus Juris Ante-Justinianei*; Bonn, 1837, in-4°. E. G.

Smith, *Diction. of Greek and Roman Biog.* — Puchta, *Institutionen*, t. I, p. 648.

GREGORII (*Jean-Godefroi*), géographe et archéologue allemand, natif de Toba, en Thuringe, vivait au commencement du dix-huitième siècle. En 1719 il était pasteur à Siegelbach et Trostdorf, et remplit plus tard le même office à Dornheim près d'Arnstadt. Gregorii a beaucoup écrit; mais la plupart de ses ouvrages ne sont que de médiocres compilations : elles parurent jusqu'en 1712 sous le pseudonyme de *Melissantes*. On connaît de lui : *Geographia novissima*; Erfurt, 1708-9, 1713, in-8°; — *Compendieuses Zeitungs-Lexikon* (Dictionnaire abrégé des Journaux); ibid., 1708, in-8°; — *Historische Nachricht von der Stadt Tännstadt* (Notice historique sur la ville de Tännstadt); — *Das jetzt florirende Thüringen* (La Thuringe actuellement florissante); ibid., 1711, in-8°; — *Schediasma von den zwölf Superintendenten in Arnstadt* (Notice sur les douze Évêques protestants d'Arnstadt); 1712, in-fol.; — *Der curieuse Historicus*; Erfurt, 1712, in-8°; — *Beschreibung einiger Bergschlösser in Thüringen* (Description de quelques Châteaux forts en Thuringe); 1721, in-8°; — *Curieuse Gedanken von den vornehmsten alten und neuen Landkarten* (Réflexions sur les principales Cartes géographiques anciennes et modernes); Erfurt, 1713, in-8°; — *Orographia*, etc. (Description des principales montagnes d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique); Francfort et Leipzig, 1715, in-8°; — *Neueröffnete Schatzkammer Griechischer Antiquitäten* (Trésor ouvert des

antiquités grecques); Francfort, 1717, in-8°; — *Gott gefälliger Glanz der Wahrheit, dass die Gräfinn zu Schwarzburg-Rudolstadt, Æmiliana Juliana, allein Verfasserinn des Liedes ist* : Wer weiss wie nahe mir mein Ende ist? (Preuve que la comtesse de Schwarzbourg-Rudolstadt, Émilie-Julie, est seule auteur du célèbre cantique protestant : *Qui sait combien ma fin est proche?*); Francfort, 1719, in-8°; — *Jetzlebendes Europa, oder Genealogische Beschreibung aller jetztlebenden durchlauchtigsten Häupter* (Généalogie des Souverains de l'Europe actuelle); 7e édit., Arnstadt, 1726, 5 vol. in-8°. C'est le plus important des ouvrages de l'auteur. H.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gelehrt.-Lexikon*.

* **GREGORIO** (.....), peintre de l'école de Sienne, mort en 1420. Il est un des maîtres les moins connus du quinzième siècle, et cependant aussi l'un de ceux qui mériteraient le moins l'oubli dans lequel l'ont laissé les biographes. A l'église de la Concezione-de' Servi de Sienne, il avait peint la *Vierge accompagnée de deux anges visitant les âmes du purgatoire*. Cette peinture est détruite en partie, mais ce qui en reste a été entouré avec soin d'un élégant tabernacle; la Vierge et un ange sont encore en bon état; le front de la Madone a bien un peu souffert, mais cette figure n'en est pas moins admirable; Raphael lui-même n'a rien produit de plus céleste, et c'est une fresque de premier ordre. E. B—n.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*.

GREGORIO (*Maurice* DE), théologien sicilien, né vers 1575, à Camerata en Sicile, et non pas Camerota dans le royaume de Naples, comme l'a dit Toppi, mort à Naples, le 3 novembre 1651. Il entra dans l'ordre des Dominicains, enseigna la théologie d'abord à Messine, puis à Naples, et devint consulteur du saint-office. Il était membre de l'Académie *degli Oziosi* de Naples. Ses principaux ouvrages sont : *Isola di Sicilia beata di S. Domenico, cioè compendio delle vite de' frati singolari beati Siciliani dell' ordine di detto santo*; Naples, 1611, in-8°; — *Rosario delle stampe di tutti i Poeti e Poetesse, antichi e moderni, di numero* 500; Naples, 1614, in-12; — *Condottiere de' predicatori per tutte le scienze, d'onde potranno cavar concetti non solo da qualle, ma da poeti, e da tutti professori di belle e curiose lettere*; Naples, 1615, in-8°; — *Ad Concilii Tridentini Decreta Margarita et Hyacinthus*; Venise, 1619, in-8°; — *Praxis S.S. Inquisitionis*; Venise, 1640, in-8°; — *Commentaria laconica ad sensum Procemii in quatuor libros contra gentiles*; Naples, 1644, in-fol.; — *Expositio laconica paraphrastica omnium Bullarum, Conciliorum, decretorum*; Naples, 1645, in-fol.; — *Encyclopædia; id est omnium scientiarum circulus ad sensum Procemii in quatuor libros contra gentiles*; Naples, 1652, in-fol. Z.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula*. — Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 567.

GREGORI ou **GREGORIO** (*Carlo*), dessinateur et graveur italien, né à Florence (1), en 1719, mort dans la même ville, en 1759. Il apprit la gravure à Rome, sous la direction de Giacomo Frey. De retour dans sa patrie, il se perfectionna sous les meilleurs maîtres florentins. Comme dessinateur ses principaux ouvrages sont les dessins qu'il fit pour l'ornementation de la chapelle de San-Filippo-Neri. Il a gravé beaucoup de tableaux du cabinet Gerini et de la galerie de Florence, ainsi qu'un grand nombre de statues du musée Clementin et du Capitole. Ses autres œuvres sont les portraits de *Francesco-Maria de Médicis, prince de Toscane* et de sa femme *Eleonora-Vincenzina Gonzaga*, d'après Campiglia; — de *Sebastiano Bombelli*, d'après lui-même; — *L'Image de la sainte Vierge apportée à Bologne par des Anges*, sur le dessin del Fratta; — *S. Catherine de Sienne*, d'après Francesco Bartolozzi; — *Traits de l'histoire de César en Égypte*, d'après Alessandro Allori, surnommé *il Cruppino*; — *Le Soudan d'Égypte*, d'après le même; — l'œuvre de Bernardini Barbatello, dit *il Poccetti*, formant quatorze estampes; les sujets en sont tirés de l'église Santa-Magdalena-de'-Pazzi; — *La Madona et les autres Marie au sépulcre*, d'après Raphael; — *S. Padio, évêque de Florence, avec son clergé*, d'après Betti; — *La bienheureuse Boninsella Cacciaconti*, d'après Antonio Bonfigli; — *Le Mausolée de la princesse Charlotte de Lorraine*, d'après Joseph Chamant. A. DE L.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs français*. — Giovanni Gori Gandellini, *Notizie degli Intagliatori* (revues par l'abbé Luigi de' Angelis), t. II, 217.

GREGORIO (*Ferdinando*), dessinateur et graveur italien, fils du précédent, né à Florence, vers 1740, mort dans la même ville, vers 1800. Il prit les premières leçons de son art sous la direction de son père. Après la mort de celui-ci, Ferdinando Gregori, par la protection du grand-duc Léopold, vint à Paris se perfectionner sous Georges Wille. Il fit de rapides progrès, et se plaça au rang des meilleurs graveurs de l'époque. On a de lui : *La Mort de saint Louis de Gonzague*, d'après un dessin de J.-B. Cipriani. Cette estampe est appréciée comme le chef-d'œuvre de F. Gregori; — le Portrait de son père; — *La sainte Vierge allaitant l'enfant Jésus*, d'après Carlo Maratta; — *Le Sommeil de Vénus*, d'après le Guide; — *Martyre de saint Sébastien*; — *Vénus et l'Amour jouant avec un dauphin*, d'après Giovanni Casa-Nuova; — deux *Groupes d'enfants*, d'après les dessins d'Allegranti et les moulures de Cellini; — *La Sainte Famille*, d'après Andrea del Sarto : cette gravure, d'un effet remarquable, fut exécutée en 1760; l'auteur avait à peine vingt ans : il la dédia à l'empereur François Ier; — *La Lapidation de saint Étienne*;

(1) C'est à tort que Basan le fait naître à Milan.

d'après Luigi Cardi, dit *il Civoli* : cette estampe est d'un grand caractère. A. DE L.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs français*. — Huber, *Manuel*, t. IV, fol. 150. — Giovanni Gori Gandellini, *Notizie degli Intagliatori* (Revues par l'abbé Luigi de' Angelis), t. II, p. 218.

* **GREGORIUS** (Γρηγόριος), chirurgien vétérinaire, qui vivait dans le quatrième ou le cinquième siècle après J.-C. Il nous reste de lui quelques fragments dans les recueils sur la chirurgie vétérinaire publiés en latin par Jean Ruellius; Paris, 1530, in-fol., et en grec par Simon Grynæus; Bâle, 1537, in-4°. Y.

Smith, *Dict. of Greek and Rom. Biography*.

GREGORIUS (*Jean-Frédéric*), théologien et philologue allemand, né à Camenz, le 19 mars 1697, mort le 28 septembre 1761. Après avoir fait ses études à l'université de Wittemberg, il fut nommé en 1727 substitut du recteur au collége de sa ville natale et en 1730 co-recteur. En 1735 il devint premier pasteur de Rothenbourg, dans la haute Lusace. On a de lui : *De Scholarum Necessitate et Antiquitate*; Dresde, 1727, in-fol.; — *Studia humaniora Jurisprudentiæ studioso maxime necessaria;* Camenz, 1729, in-fol.; — *De Senum apud veteres Honore;* Camenz, 1730, in-fol.; — *De Nomine urbis Camenz;* Camenz, 1732. Gregorius a encore publié en allemand plus de quinze ouvrages et brochures sur des sujets de théologie. E. G.

J.-Fr. Gregorius, Lehrer des evangelischen Zions zu Rothenburg; Lauban, 1763, in-4°. — Otto, *Lexikon der Oberlausitzischen Gelehrten*, t. I, pars II, p. 517.

GREGORIUS (*Emmanuel-Frédéric*), théologien, philologue et biographe allemand, fils du précédent, né à Camenz (haute Lusace), en 1730, mort le 9 septembre 1800. Après avoir fait ses études à Görlitz et à Wittemberg, où il obtint le grade de maître en philosophie en 1749, il fut nommé trois ans après co-recteur du lycée de Lauban. Depuis 1758 il occupa dans cette ville plusieurs fonctions ecclésiastiques; il y devint en 1772 archidiacre et en 1793 premier pasteur. On a de lui : *Commentatio de beato Luthero, senioris eloquentiæ pro nostris sacris instauratore;* Wittemberg, 1749, in-4°; — *De pruritu* ὀνοματοποιΐας *in philosophia;* Wittemberg, 1749, in-4°; — *Von den Verdiensten der Grossen um die Teutsche Sprache* (Sur les mérites des grands par rapport à la langue allemande); Lauban, 1751, in-fol.; mémoire adressé à la Société royale allemande de Kœnigsberg; — *De Eruditis quos reales vocant;* Lauban, 1751, in-4°; — *De Jani Cultu apud veteres Romanos;* Lauban, 1752, in-4°; — *Genealogisch-historische Nachricht von dem Henricischen Geschlechte in Budissin* (Notice généalogique et historique sur la famille Henrici, de Bautzen); Lauban, 1753, in-4°; — *Von den Feuergötzen der Samariter* (Des Idoles de feu des Samaritains); Lauban, 1754, in-4°; — *De jurisconsulto Apolline Schediasma;* Lauban, 1755, in-4°; — *De Favorino Arelatensi philosopho;* Lauban, 1755, in-4°; — *Spicilegium ad historiam Petri Ravennatis;* Lauban, 1772, in-4°; — de nombreux articles théologiques, historiques et biographiques dans diverses revues ou publications périodiques. E. G.

Otto, *Lexikon der Oberlausitzischen Schriftsteller*, t. I, pars II, p. 507. — Meusel, *Lexikon der vom 1750-1800 verstorbenen Schriftsteller*, t. IV.

I. GREGORJ ou GREGORY *Italiens*.

GREGORJ ou **GREGORY** (*Joseph-Antoine* DE), comte DE MARCORENGO, administrateur italien, né à Crescentino, dans le Verceillais, le 2 juillet 1687, mort dans la même ville, le 8 février 1770. Fils de l'avocat collégial et vice-auditeur de guerre de son pays natal, il suivit d'abord la carrière de son père, et fut nommé juge, après avoir été reçu docteur en droit civil et canonique à Turin. Le duc de Savoie Victor-Amédée II étant venu visiter les fortifications de Crescentino, Gregory le complimenta au nom de la municipalité; le prince, charmé de l'esprit du jeune docteur, lui donna un emploi à Turin. En 1713 il l'envoya en qualité de vice-auditeur général de guerre dans la Sicile, que venait de lui donner le traité d'Utrecht; et lorsque les événements forcèrent Victor-Amédée à échanger la Sicile contre la Sardaigne, Gregory revint en Piémont, et fut nommé en 1721 juge-mage dans la vallée de Lucerne. En 1730 le roi Charles-Emmanuel l'appela aux fonctions de premier officier des finances. Sur son rapport le collége des provinces fut ouvert à trois cents jeunes gens. Pendant la guerre de 1733, il fut intendant de l'armée, puis intendant de la maison du roi, en 1736, et enfin intendant général des finances du royaume en 1740. Le roi le créa comte en 1751, et lui fournit les fonds nécessaires pour acheter la terre de Marcorengo. En dissentiment avec le ministre de la guerre Bogini sur la division des pièces de monnaie à établir, il dut prendre sa retraite. En 1731 il avait rédigé un *Projet pour une nouvelle fabrication des monnaies, attendu l'augmentation des matières d'argent*. En 1740 il écrivit *Sur le moyen propre à procurer des pâtes d'argent* et *Sur les inconvénients de confier la fabrication de la monnaie à des entrepreneurs, qui s'enrichissent aux dépens de l'État*. En 1741 il présenta un *Projet sur l'utilité d'employer les forçats à la lanterne des moulins de la monnaie, à la place des chevaux*. Enfin, en 1756 il donna son *Avis sur le système qu'il convient d'adopter pour la valeur des monnaies*. Son opinion était pour la pureté des monnaies en or, argent et cuivre, et la suppression des pièces de billon; il demandait aussi la division décimale, tandis que le comte Bogini voulait des écus de 3 et 6 livres et une division analogue. J. V.

Biografia di Torino.

GREGORJ ou **GREGORY** (*Charles-Emmanuel* DE), théologien et archéologue italien, fils aîné du précédent, né à Crescentino, en 1713, mort

à Turin, le 14 janvier 1789. A l'âge de seize ans il entra dans l'ordre des frères Mineurs de Saint-François, alla étudier à Turin, fut lecteur de théologie à Fano, puis vicaire général des couvents du Piémont, et en 1781 consulteur du saint-office et directeur de la bibliothèque de son couvent à Turin. Il était très-habile dans la composition des inscriptions latines. On lui doit : *L'antichità di Crescentino;* Turin, 1770, in-8°; il croit que cette ville est l'antique *Urbs Quadrata* des Itinéraires; — *La vie du très-glorieux apôtre saint Thomas;* Turin, 1781, in-4°. Il a laissé en manuscrit : *Mémoires historiques sur l'ancien couvent de Saint-François à Crescentino*, et *Mémoires pour servir à l'histoire de l'origine de la Maison de Savoie*. J. V.

Biografia di Torino. — Gregory, *Storia della Vercellese Letteratura.*

GREGORJ ou **GREGORY** (*Jean-Dominique* DE), chevalier DE MARCORENGO, écrivain italien, frère du précédent, né à Turin, le 27 décembre 1731, mort dans la même ville, en juin 1802. Appelé à l'état ecclésiastique après s'être fait recevoir docteur en droit civil et canonique, il entra dans la congrégation des oratoriens de Saint-Philippe à Turin. Lors de la suppression des couvents, il resta librement dans cette ville. Il a publié en italien, sous le nom de *Basilio Grazioso*, deux centuries de *Fables morales;* Turin, 1770 et 1776, 2 vol. in-12, qui lui valurent le titre d'*Ésope italien* de la part de Denina. J. V.

Denina. *Lettres brandebourgeoises.* — Gregory, *Storia della Vercellese Letteratura.*

GREGORJ ou **GREGORY** (*Jean-Laurent* DE), magistrat et statisticien italien, neveu des deux précédents et petit-fils du ministre de Gregory, né à Turin, en 1746, mort dans la même ville, en avril 1817. Élevé dans l'académie des nobles avec Alfieri, il se fit recevoir docteur en droit en 1768, voyagea ensuite en France, en Angleterre et en Allemagne, et fut un des premiers à lancer un ballon en l'air dans son pays. Nommé en 1801 préfet du nouveau département français de la Stura, il fut créé sénateur de l'empire en 1803, fonctions qu'il perdit en 1814, et en 1815 promu commandeur de la Légion d'Honneur par Louis XVIII. Il a publié à Cuneo la *Statistique du département de la Stura.* J. V.

Abrial, *Éloge de Gregory;* dans *Le Constitutionnel* du 2 mai 1817.

GREGORJ ou **GREGORY** (*Jean-Gaspard* DE), magistrat et écrivain italien, né en 1769, mort à Turin, le 12 septembre 1846. Reçu docteur en droit en 1792, il exerça les fonctions de défenseur officieux au bureau de l'avocat général à Turin jusqu'en 1798. Le gouvernement ayant changé alors, il fut nommé professeur de droit civil et d'économie politique à l'université de Turin. En 1801 il devint sous-préfet de l'arrondissement de Lanzo (département du Pô), où il resta quatre mois. Lors de l'organisation judiciaire des départements du Piémont, il fit imprimer un ouvrage propre à faciliter l'exécution des lois françaises dans ces départements. Il fut ensuite nommé procureur impérial à Asti. Député au corps législatif par le département de la Sesia en 1809, il devint en 1811 président de la cour impériale de Rome. Après la restauration il revint à Turin, et obtint du roi de France le titre de président honoraire de la cour royale d'Aix. On lui doit : *Statistique de l'arrondissement de Lanzo;* — *Solution du problème économico-politique concernant la conservation ou la suppression de la culture du riz en Lombardie et basse Italie, avec l'indication des moyens propres à former des rizières sans porter atteinte à la salubrité publique;* Turin, 1818, in-8°; — *Storia della Vercellese Letteratura ed arti;* Turin, 1819-1824, 4 vol. in-4°, avec portraits et vues; — *Mémoire sur le véritable auteur de* l'Imitation de Jésus-Christ, *revu et publié par les soins de M. le comte Lanjuinais, pair de France;* Paris, 1827, in-12; il cherche à prouver que la composition de l'*Imitation de Jésus-Christ* n'appartient ni à Thomas a Kempis, ni à Gerson, mais à un moine bénédictin, Jean Gersen (*voyez* tous ces noms), abbé du couvent de Verceil dans la première moitié du treizième siècle; Gence a combattu cette opinion; — *Projet de Code pénal universel, suivi du système pénitentiaire;* Paris, 1832-1833, in-8°; — *Codex de Advocatis sæculi XIII*, De Imitatione Christi e contemptu mundi omniumque ejus vanitatum Libri IV, *fideliter expressus, cum notis et variis lectionibus;* Paris, 1833, in-8°. Ce volume, tiré à 100 exemplaires, reproduit l'orthographe d'un manuscrit découvert par Gregory en 1830, mais qui ne paraît pas être du treizième siècle, comme il le disait; — *De Imitatione Christi et contemptu mundi omniumque ejus vanitatum Libri IV; codex de Advocatis sæculi XIII, editio secunda, cum notis et variis lectionibus;* Paris, 1833, in-8° : c'est le même ouvrage que le précédent, avec l'orthographe rectifiée et destiné à faire suite à la collection latine de Lemaire; — *Dell' Imitazione di Cristo et disprezzo del mondo e di tutte le sue vanità, libri IV, secondo il manuscritto de Advocatis del XIII secolo;* Paris, 1836, in-18; — *De l'Imitation de Jésus-Christ et du mépris du monde et de toutes ses vanités, traduite d'après le manuscrit de Advocatis du treizième siècle;* Paris, 1836, in-18 : cette édition est précédée d'une dissertation dans laquelle on cherche à prouver que l'auteur de l'*Imitation* est l'abbé de Verceil Jean Gersen; — *Histoire du livre* De l'Imitation de Jésus-Christ *et de son véritable auteur;* Paris, 1842, 2 vol. in-8°. Le chevalier de Gregory a publié dans l'*Univers pittoresque* la *Sardaigne*. Il a donné des articles à la *Revue Encyclopédique*, à *L'Écho du Monde savant* et à la *Biographie* des frères Michaud.

L. LOUVET.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemporains.* — Louandre et

Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.* — Lanjuinais, *Revue Encyclopédique*, tome XXVI, p. 786.

GREGORJ ou **GREGORY** (*Jean-Charles*), magistrat français, né à Bastia, le 4 mars 1797, mort aux eaux de Pietra-Pola (Corse), le 27 mai 1852. Envoyé à Rome pour y compléter son éducation, il prit un goût prononcé pour la législation romaine. Il passa à Paris huit années, consacrées à l'étude du droit, de la philosophie et de l'histoire, et fut nommé en 1826 juge auditeur à Bastia. Il devint ensuite successivement juge à Sarlat, à Ajaccio et à Château-Thierry, conseiller à la cour royale de Riom en 1835, et deux ans après conseiller à celle de Lyon. Ces fonctions, remplies d'ailleurs avec autant de zèle que de lumières, ne l'empêcherent point de continuer ses études de prédilection qu'il avait commencées à Paris. On a de lui : *Sampiero Corso, tragedia*; Paris, 1832, in-8°; — *Statuti civili e criminali di Corsica, publicati con addizioni inedite e con una introduzione*; Lyon, 1843, 2 vol. grand in-18; l'introduction de cet ouvrage, traduite en français par Garnier Dubourgneuf, se trouve dans le tome X de la *Revue étrangère et française de Législation, de Jurisprudence et d'Économie politique*. Les procès-verbaux des séances générales du congrès scientifique de 1841 contiennent de Gregorj l'*Histoire du Commerce italien, étudié surtout dans les annales de la république de Pise*. Il a publié comme éditeur : *Istoria di Corsica dell' arcidiacono autori Pietro Filippini, sec. edizione, revista e corretta*; Pise, 1832, 5 vol. in-8°; — *Istoria di Corsica di Pietro Cirneo, sacerdote d'Aleria, recata per la prima volta in lingua italiana, ed illustrata*; Paris, 1834, in-8°. Enfin, il a laissé manuscrits : *Paoli, roman historique*; — *Histoire du Commerce des peuples maritimes*; — *Histoire de la Corse* : ce dernier travail devait former trois volumes, dont le premier au moment de la mort de l'auteur était prêt pour l'impression. E. REGNARD.

Moniteur universel du 29 juillet 1852. — Alph. de Boissieu, *Notice sur la Vie et les Écrits de J.-C. Gregorj*, Lyon, 1853, in-8°.

II. GREGORY *Anglais*.

GREGORY (*Jean*), théologien et orientaliste anglais, né à Amersham (comté de Buckingham), en 1607, mort le 13 mars 1646. Il montra de bonne heure de fortes dispositions pour l'étude. Ses parents étaient trop pauvres pour l'envoyer à l'université comme étudiant; il se fit admettre comme serviteur au collége de Christ-Church, à Oxford, en 1624. Après avoir ainsi complété ses études, il entra dans les ordres. Brian Duppa, doyen de Christ-Church, le nomma chapelain de ce collége. Gregory publia alors des ouvrages qui le placèrent au nombre des théologiens et des orientalistes les plus savants de son époque. La protection de Duppa, devenu successivement évêque de Chichester et de Salisbury, lui procura une prébende dans chacune de ces deux églises; mais ses opinions royalistes les lui firent perdre dès le commencement de la guerre civile. Privé alors de moyens d'existence, il se réfugia à Kidlington Green, près d'Oxford, dans une taverne, où il fut reçu par charité, et où il mourut, dans l'obscurité et la misère. On a de lui une seconde édition annotée de l'ouvrage de sir Thomas Ridley, intitulé : *View of the civil and ecclesiastical Law*; Oxford, 1634, in-4°; — *Notes and Observations on some passages of Scripture*; Oxford, 1646, in-4°; — *Opera posthuma*, publiés par son ami Jean Gurgany; Londres, 1650, 1664, 1671, 1683, in-4°; ce volume contient : *A Discourse of the LXX interpreters; the place and manner of their interpretation; A Discourse declaring what time the Nicene creed began to be sung in the church; A Sermon upon the Resurrection from I Cor. XV, verse 20; Rainan δεύτερος, or a disproof of him in the third of st. Luke, verse 36; Episcopus puerorum in die Innocentium; — De Æris et Epochis, showing the several accounts of time among all nations, from the creation to the present age; The Assyrian Monarchy, being a description of it rise and fall; The Description and Use of the terrestrial Globe*. Outre ces ouvrages, Gregory avait écrit un traité liturgique intitulé *Alkibla*, Londres, 1728, in-8°; des *Observations* sur la *Chronographie* de Jean Malala, restées manuscrites; il avait traduit du grec en latin : Palladius, *De Gentibus Indiæ et Brachmanibus*; — S. Ambrosius, *De Moribus Brachmanorum*; — Anonymus, *De Brachmanibus*. Ces traductions passèrent après la mort de Gregory entre les mains d'Edmond Chilmead, chapelain de Christ-Church, puis entre celles d'Édouard Byshe, qui les publia sous son propre nom; Londres, 1666, in-4°. Z.

Vie de Gregory, en tête des *Opera posthuma*. — Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. II. — Chauffepié, *Dictionnaire historique*. — *Biographia Britannica*.

GREGORY (*Jacques*), célèbre mathématicien anglais, naquit à Aberdeen (Écosse), en novembre 1638, et mourut en octobre 1675. Son père, John Gregory, remplissait les fonctions de pasteur à Drumoak, et sa mère était la fille d'un gentilhomme, David Anderson de Finzaugh, qui avait eu beaucoup de goût pour les mathématiques. Le jeune Gregory reçut de sa mère les premiers éléments de son instruction; et acheva ses études dans sa ville natale. Galilée, Kepler et Descartes formaient sa principale lecture : les livres d'optique et de dioptrique du grand géomètre français avaient surtout fixé son attention.

A peine âgé de vingt-quatre ans, Gregory inventa le télescope réflecteur, qui porte encore son nom : il en donna la description dans un ouvrage intitulé : *Optica promota, seu abdita radiorum reflexorum et refractorum mysteria geometrice enucleata*; Londres, 1663, in-4°. Le télescope de Gregory se composait de deux miroirs

concaves : l'un, parabolique, placé au fond du tube, devait former à son foyer l'image des objets éloignés ; l'autre, elliptique, plus petit, devait coïncider par son foyer avec celui du miroir parabolique, recevoir les rayons sortant de l'image et produire ainsi une seconde image identique, qu'on aurait regardée avec un oculaire placé au sommet percé du miroir parabolique (1). Les plus grands mathématiciens s'occupèrent de cette invention : la manière de placer les deux miroirs sur le même axe parut à Newton présenter l'inconvénient de perdre les rayons centraux du plus grand miroir ; en conséquence il proposa, pour y remédier, de donner une position oblique au plus petit miroir, et de placer l'oculaire sur le côté du tube. Malgré ce perfectionnement, le système de Gregory est encore aujourd'hui préféré pour la construction d'instruments de moyenne grandeur, tandis que W. Herschel préférait le système newtonien pour la construction de ses immenses télescopes, avec lesquels il se plaisait à « jauger le ciel ».

En 1665 Gregory vint à Londres pour y faire exécuter le télescope de son invention. Il s'y lia l'amitié avec John Collins, qui le recommanda aux plus habiles tailleurs de verre de la capitale. Mais il fut bientôt arrêté à l'impossibilité de se procurer des surfaces polies parfaitement sphériques. Découragé par ses essais, il entreprit un voyage en Italie pour se perfectionner dans ses études. Ce fut pendant son séjour à Padoue qu'il publia en 1667, sous le titre de *Vera Circuli et Hyperbolæ Quadratura*, in-4°, sa nouvelle méthode analytique pour sommer une série infinie convergente, par laquelle l'aire de l'hyperbole ainsi que celle du cercle peuvent être calculées à un degré près. Ce mémoire, tiré à un petit nombre d'exemplaires, fut envoyé à Collins, qui le communiqua à la Société royale de Londres. Il fut réimprimé à Venise en 1667, avec une autre pièce, sous le titre de *Geometriæ pars universalis, inserviens quantitatum curvarum transmutationi et mensuræ;* l'auteur établit le premier une méthode pour la transmutation des courbes. Ces travaux mirent Gregory en correspondance avec les plus grands mathématiciens de l'époque, avec Newton, Huygens, Wallis, et peu de temps après son retour de l'Italie il fut élu (le 14 janvier 1668) membre de la Société royale de Londres. Le premier sujet dont il entretint ses collègues fut le mouvement de la Terre, alors nié par Riccioli et ses disciples. Dans la même année sa brochure sur la quadrature du cercle fut attaquée par Huygens : il s'éleva une vive controverse, à la suite de laquelle Gregory perfectionna le développement de ses séries, et bientôt après il publia : *Exercitationes geometricæ;* Londres, 1668, in-4°. En 1669, il fut nommé professeur de mathématiques à l'université de Saint-André, et épousa la fille du célèbre peintre Georges Jameson, que Walpole avait surnommé le Van Dyke de l'Écosse. L'Académie royale des Sciences de Paris le proposa, en 1671, pour l'une des pensions que Louis XIV se plaisait à donner aux plus illustres savants de l'Europe. Gregory refusa l'offre avec modestie. En 1674 il fut appelé à la chaire de mathématiques à Édimbourg ; en octobre de l'année suivante, pendant qu'il examinait au télescope les satellites de Jupiter, il fut subitement frappé de cécité, et expira peu de jours après. La violente satire dirigée contre le professeur Sinclair de Glasgow, sous le titre de *The great and new Art of weighing vanity, or a discovery of the ignorance and arrogance of the great and new artist in his pseudo-philosophical writings, by M. Patrick Mathers*, 1672, in-8°, paraît être de Gregory, qui avait vivement critiqué les écrits de Sinclair sur l'hydrostatique. Au moment de sa mort il était occupé à chercher, comme le fit Newton, une méthode générale de quadrature par des séries infinies.

Son frère, *David*, s'occupa de philosophie, et laissa une Histoire inédite de l'Écosse. C'est le fils de ce frère, portant également le prénom de *David*, qui se rendit, comme son oncle, célèbre dans les mathématiques. (*Voy.* l'article suivant.)

F. H.

Préface en tête des *Œuvres* de John Gregory, édit. 1788, 4 vol. in-12. — *Biograph. Brit.* — Hutton, *Diction.* — Martin, *Biogr. Philos.* M. Collins, *Commercium Epist.* — Montucla, *Hist. des Math.*, t. II.

GREGORY (*David*), neveu de Jacques Gregory, mathématicien anglais, né à Aberdeen, le 24 juin 1661, mort le 10 octobre 1708. Il étudia à Édimbourg, où il devint, à l'âge de trente-deux ans, professeur de mathématiques. Newton le recommanda à Flamstead, qui lui fit obtenir, en 1691, lors de la démission d'E. Bernard, la chaire d'astronomie à l'université d'Oxford. D. Gregory était plutôt géomètre qu'astronome. Il mourut d'une apoplexie pulmonaire, à Maidenhead, dans le Berkshire, pendant son trajet de Londres à Bath. On a de lui : *Exercitatio geometrica de dimensione figurarum;* Édimb., 1684, in-4°; il y développe les idées de son oncle sur la quadrature des courbes ; — *Catoptricæ et Dioptricæ sphæricæ Elementa;* Oxford, 1695, in-8° : c'est le recueil de ses leçons professées à l'université d'Édimbourg ; Brown le traduisit en anglais, Lond., 1705, et Desaguliers en donna une édition anglaise bien complète (en 1735) ; — *Astronomiæ physicæ et geometricæ Elementa;* Oxford, 1702, in-fol.; nouvelle édit., augmentée par Huart, Genève, 1726, 2 vol. in-8°; il a passé longtemps pour le meilleur traité d'astronomie ; — plusieurs mémoires dans les t. XVIII, XIX, XXI, XXIV et XXV des *Philosophical Transactions*, etc. Gregory avait entrepris de publier un recueil complet des mathématiciens grecs ; il y préluda par une excellente édition (gréco-latine) des *Œuvres* d'Euclide,

(1) Montucla, *Hist. des Math.*, t. II, p. 886.

et laissa des matériaux pour une édition des *Conica* d'Apollonius. F. H.

Gleig, *Supplement to the Encyclop. Brit.* — Hutton, *Dict.* — *Letters by eminent persons*; Londres, 3 vol. in-8°.

GREGORY (*Jean*), médecin écossais, petit-fils de David Gregory, né à Aberdeen, en 1724, mort à Édimbourg, le 9 février 1773. Il était le troisième fils de Jacques Gregory, professeur de médecine au King's-College d'Aberdeen. Il étudia la médecine à Édimbourg, à Leyde, à Paris, et en son absence il reçut de l'université d'Aberdeen le titre de docteur. A son retour dans sa patrie, il fut nommé professeur de philosophie au King's-College. En 1749 il renonça à l'enseignement de la philosophie, pour consacrer tous ses instants à l'art de guérir, et en 1754 il alla s'établir à Londres. Il y devint l'année suivante membre de la Société royale. En 1756 il fut rappelé en Écosse par la mort de son frère, professeur de médecine au King's-College, et il le remplaça dans cette chaire. En 1766 il succéda au docteur Robert Whytt, dans les fonctions de premier médecin du roi, et vers la même époque il eut aussi la chaire de médecine pratique, qu'il occupa avec beaucoup de zèle et d'activité. « Ses ouvrages, suivant la *Biographie médicale*, sont écrits avec clarté, correction et élégance. » En voici les titres : *Comparative view of the state and faculties of man with those of the animal world*; Londres, 1764, in-12; — *On the duties and offices of a physician, and on the method of prosecuting enquiries in philosophy*, Édimbourg, 1769, in-8°; trad. en français par Verlac; Paris, 1787, in-12; — *Elements of the Practice of Physic*; Édimbourg, 1772, in-12; — *A father's Legacy to his daughters*; Édimbourg, 1774, in-12 : ce petit traité de morale, qui fut publié après la mort de Gregory, par son fils, devint promptement populaire; il a été traduit en français par Bernard, Leyde, 1781, in-8°, et par Morellet, Paris, 1774, 1800, in-12; Londres, 1793, in-12, avec le texte en regard. Les *Œuvres complètes* de Gregory ont été réunies et publiées avec une notice sur la vie de l'auteur par M. Tytler (lord Woodhouselee); Édimbourg, 1788, 4 vol. in-8°. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — *Biographie médicale*.

GREGORY (*Jacques*), médecin écossais, fils du précédent, né à Aberdeen, en 1753, mort au mois d'avril 1821. Il était professeur de médecine pratique à Édimbourg, membre de la Société royale de cette ville et correspondant de l'Institut de France. On a de lui : *Dissertatio de morbis cœli mutatione medendis*, thèse soutenue en 1774; — *Conspectus Medicinæ theoreticæ, ad usum academicum*; Édimbourg, 1776-1782, 2 vol. in-8°; — *Philosophical and literary Essays*; Édimbourg, 1792, 2 vol. in-8°; — *Memorial presented to the managers of the royal infirmary of Edinburgh*; Édimbourg, 1800, in-4°. Gregory a publié l'ouvrage de son père intitulé *A father's Legacy*, et une édition annotée des *First Lines of the Practice of Physic* de Cullen. Il a aussi inséré dans les *Transactions of the royal Society of Edinburgh* un mémoire sur la *Théorie des modes des verbes*. Z.

Rose, *New General Biograph. Dictionary*.

GREGORY (*Georges*), polygraphe irlandais, né en 1754, à Edernin (Irlande), mort le 12 mars 1808. Il descendait d'une famille écossaise, mais il naquit en Irlande, où son père était prébendaire de Ferns. Il le perdit à l'âge de douze ans, et suivit sa mère, qui alla s'établir à Liverpool, et passa quelque temps dans une maison de commerce de cette ville. Il fit ses études à l'université d'Édimbourg, et s'appliqua particulièrement aux mathématiques et à la philosophie. Il entra ensuite dans les ordres, et devint pasteur de Liverpool en 1778. En 1782 il alla remplir les mêmes fonctions à Londres dans la paroisse de Cripplegate. Il obtint en 1804, par la protection de lord Sidmouth, la cure de Westham, dans le comté d'Essex. Ce fut là qu'il passa ses dernières années et rédigea ses ouvrages les plus importants. Pendant toute sa vie, il fit les plus louables efforts pour provoquer l'abolition de la traite des nègres. On a de lui : *Essays historical and moral*; 1785, in-8°; — *A Translation of Lowth's Lectures on the sacred poetry of Hebrews*; 1787; — *Church History*; 1788, 1795, 2 vol. in-8°; — *Life of Chatterton*; 1789, in-8°; réimprimée dans la *Biographia Britannica*; — *A Translation of Telemachus*, qui n'est guère qu'une révision de la traduction de Hawkesworth; 1795, in-4°; — *The Economy of Nature*; 1796, 3 vol. in-8°; — *A Dictionary of Arts and Sciences*; 1806, 2 vol. in-4°. Gregory fut pendant plusieurs années le directeur du *New Annual Register*, qui fit une violente opposition au ministère de Pitt. Après la chute de ce ministre, il ne continua pas les hostilités contre son successeur, Addington (depuis lord Sidmouth); il écrivit même en faveur de la nouvelle administration, et en fut récompensé par la cure de Westham. Z.

Monthly Magazine, vol. XXV.

GREGORY (*Olinthus Gilbert*), mathématicien anglais, né à Yaxley, village du Huntingdonshire, le 29 janvier 1774, mort le 2 février 1841. Il apprit les mathématiques sous Richard Weston, s'établit en 1798 comme libraire à Cambridge, en même temps qu'il donnait des leçons de géométrie et d'astronomie. Bientôt après il obtint, par l'influence de son ami Hutton, la chaire de mathématiques à l'académie militaire; il occupa cette chaire jusqu'en juin 1838, époque de sa retraite. En 1823 il avait été employé à Woolwich pour faire des expériences sur la vitesse du son : il trouva 1,100 pieds (anglais) par seconde, pendant un temps calme, et le thermomètre Fahr. étant à 33°. Ses

principaux ouvrages sont : *Lessons Astronomical and philosophical*; in-8°, 1793; — *Ladies's Diary*, commencé en 1794; — *Treatise on Astronomy*; 1801, in-8° : ouvrage estimé, dédié au Dr Hutton; — *Treatise on Mechanics*, 3 vol. in-8°; 1806; — *Lettres on evidence of Christianity*; 2 vol. in-8°, 1810; ces lettres eurent un grand succès; — *Tracts on the trigonometrical survey*; 1815; — *Plane and spherical Trigonometry*; 1816; — *Account of pendulum experiments and astronomical observations made at Shetland*; dans le *Philosophical Magazine*, 1817; — *Mathematics for practical men*; 1825; — *Hints to mathematical teachers*; 1840. O. Gregory a aussi édité ou traduit un grand nombre d'ouvrages de mathématiques appliquées. F. H.

English Cyclopædia (*Biography*).

GREIDERER (Le P. *Vigile*), franciscain allemand, mort en 1780. Il enseigna l'histoire dans plusieurs établissements de l'Autriche. Il a écrit : *Germania Franciscana, S. Chronicon geographico-historicum ord. S. Francisci in Germania*; Inspruck, 1777, 1781, 2 vol. in-fol. W. R.

Götting, *Gel. Zeit.*, 1782. — Vogel, *Bibl. Austr.*, t. I, p. 74. — Adelung, Suppl. à Jöcher.

GREIFF (*Frédéric*), chimiste et pharmacien allemand, né à Tubingue, le 29 octobre 1601, mort le 18 novembre 1668. Il étudia la philosophie et la médecine dans sa ville natale, et se laissa même aller à quelques essais de poésie. Devenu en 1620 maître ès arts, il était sur le point de prendre ses degrés de docteur, lorsqu'il se décida à entrer dans la pharmacie de son père. Il s'appliqua à perfectionner la thériaque céleste de Duchesne, ce qui lui attira une pension annuelle du duc Eberhard III de Wurtemberg, avec le titre de conseiller du prince. Il écrivit des psaumes et des harmonies évangéliques en vers; mais ses vrais titres à la postérité sont les ouvrages de pharmacie dont voici les titres : *Consignatio medicamentorum omnium quæ in officina prostant*; Tubingue, 1632, in-4°; — *Decas nobilissimorum medicamentorum galenico-chymico modo compositorum et præparatorum*; Tubingue, 1641, in-4°; trad. en allemand, ibid.; — *Kurze Beschreibung einer sehr geschmeidigen Feldapohek* (Courte Description d'une pharmacie de campagne très-commode); Tubingue, 1642, in-16; — *Sieben auserlesene trockne Arzneyen* (Six Médicaments secs choisis); Tubingue, 1600, in-12. W. R.

Moser, *Erleuterte Wurtemberg*. — Freher, *Theatr. erudit.* — V. der Linden, *De Scriptor. med.* — Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.* — *Biographie médic.*

***GREIFF** (*Conradin-André*), théologien allemand, né à Albeck, près Ulm, le 4 février 1745, mort à Prenzlau, le 3 avril 1795. Il fit ses études à l'université de Halle, et devint en 1777 sous-directeur et en 1779 recteur du Lycée de Prenzlau. On a de lui : *Specimen philologico-criticum de versionibus antiquis non absolute ad interpretationem Veteris Testamenti adhibendis*; Ulm, 1764, in-4°; — *De Cognatione Philosophiæ cum Literis humanioribus*; ibid., 1779, in-4°; — *Zweifel gegen das Studium der alten Literatur auf Schulen* (Doutes relatifs à l'étude des auteurs classiques dans les écoles); ibid., 1784, in-4°. R. L.

Berl. Monatsschr., avril, 1796, p. 381 sq. — Schlichtegroll, *Necrol.*, 1796, t. I, p. 1-20. — Weyermann, *Nachr. v. Gelehrt.*, p. 208 sq. — Meusel, *Lex.*, t. IV, p. 350-351.

***GREIG** (*Samuel-Carlovitch*), amiral anglais, mort le 15 octobre 1788. Il entra dans la marine russe en 1764, et les améliorations qu'il y introduisit dans la construction des bâtiments lui méritèrent en 1770 le grade de contre-amiral. Il accompagna le comte Orlof dans son expédition dans l'archipel, l'aida puissamment à la victoire de Tchesmé, et en fut récompensé à son retour dans sa patrie adoptive en 1775 par le commandement de Cronstadt. Il fortifia considérablement ce fort; et c'est ainsi que les travaux qu'y a faits un Anglais au siècle dernier n'ont peut-être pas permis de nos jours à ses compatriotes de s'en approcher. Nommé amiral en 1782, il remporta d'éclatants succès sur les Suédois en 1788, devant Sweaborg, et mourut sur son vaisseau, peu de temps après, en laissant des plans qui devaient aider plus tard la Russie à acquérir ce poste important. L'impératrice Catherine fit frapper une médaille en l'honneur de Greig, et lui éleva un monument dans l'église luthérienne de Revel.

Le petit-fils de l'amiral Greig, après s'être distingué au siége de Sévastopol, est actuellement officier d'ordonnance du grand-duc Constantin. Pce A. G—N.

Zapiski Gousoudarstvénago, *Admiralskago Departamenta*, VII. — *Mémoires* du comte de Ségur, t. III.

GREISEL (*Jean-Georges*), médecin allemand, mort à Vienne, le 18 mai 1684. Il était médecin de la cour impériale, et professeur à la faculté de médecine de Vienne. On a de lui : *Tractatus medicus de cura lactis in arthritide, in quo indagata natura lactis et arthritidis, tandem rationibus et experientiis allatis, dixta lactæa optima arthritidem curandi methodus proponitur*; Vienne, 1670, in-12; Bautzen, 1681, in-12. W. R.

Adelung, *Suppl.* à Jöcher.

***GRELLET DU MAZEAU** (*Jean-Baptiste-Michel*), archéologue et jurisconsulte français, né à Aubusson (Creuse), le 10 juin 1777, mort à Limoges, le 25 avril 1852. Il étudia le droit à Paris, tout en suivant ses goûts pour l'archéologie et les mathématiques. Appelé sous les drapeaux en l'an VI, il fut incorporé dans les canonniers de marine, en garnison à Brest, où il inventa un bateau-plongeur propre à opérer des reconnaissances sur les côtes de l'Angleterre. Il adressa cette découverte à l'Institut, et Monge, la trouvant ingénieuse, se chargea d'en présenter lui-même le rapport. Grellet du Mazeau comptait à peine dix-huit mois de service lorsqu'il fut

admis à se faire remplacer, grâce à son parent, le célèbre navigateur de Bougainville. De retour à Paris, il connut dom Brial, qui lui fit partager ses goûts pour l'histoire. En 1808 il était juge au tribunal d'Aubusson, en 1809 juge d'instruction, fonctions qu'il exerça pendant près de trente ans, et enfin conseiller à la cour d'appel de Limoges. M. Gay de Vernon a caractérisé ainsi M. Grellet du Mazeau : « Si toutes les vérités utiles à l'humanité avaient été dans la main de cet homme, il l'aurait ouverte au lieu de la fermer, car il portait haut et noblement la conscience de l'historien, et l'assimilait à celle du juré venant déclarer devant les hommes ses convictions telles qu'il les a. » On a de lui : *Essai sur la Souveraineté*; Paris, 1834; — *Du Partage des Communaux dans le département de la Creuse*; Aubusson, 1831; — *Du Bail à métairie perpétuelle*; — *Traité de la Diffamation, de l'Injure et de l'Outrage*; 1847, 2 vol. in-8°. C'est un des meilleurs ouvrages sur la matière; — *Des Phases de la dot*; Limoges, 1848. Les *Bulletins de la Société Archéologique et historique du Limousin*, dont il fut un des fondateurs, renferment divers articles de lui : *Sur la mort de Richard Cœur de Lion*; — *Sur Vaifre, duc d'Aquitaine, et sur la lionne de l'église de Saint-Sauveur à Limoges*; — *De la Domination anglaise sur certaines provinces d'outre-Loire*; — *Recherches historiques sur les idiomes vulgaires du moyen âge dans les Gaules*. Martial AUDOUIN.

Documents particuliers. — Le baron Gay de Vernon, *Bulletin de la Société Archéologique et historique du Limousin*, t. IV.

GRELOT (*Guillaume-Joseph*), dessinateur et voyageur français, né vers 1630. Il habitait depuis quelque temps Constantinople, et y exerçait son art avec succès, lorsque Chardin arriva dans la capitale de l'empire ottoman, le 9 mars 1671. Le célèbre voyageur se rendait en Perse; il offrit un traitement avantageux à Grelot, qui s'embarqua avec lui le 17 juillet, et l'accompagna dès lors dans toutes ses explorations. Il reproduisit habilement, et surtout exactement, les sites, les monuments, les costumes et les cérémonies dignes de remarque des lieux qu'ils visitèrent. On trouvera les détails de cet intéressant voyage et des aventures qui s'y rattachent à notre article CHARDIN. Grelot parcourut ainsi la Crimée, la Circassie, la Mingrélie, la Perse et une portion de l'Inde. Il se sépara de Chardin en 1676, revint à Constantinople, et de là à Paris. Il y fit paraître : *Relation nouvelle d'un Voyage de Constantinople*, etc., 1680, in-4°, avec plans et fig., et 1681, in-12, avec fig. réduites; trad. en anglais, Londres, 1688, in-12. Le livre de Grelot, nettement écrit, offre encore beaucoup d'intérêt; confirmé lors de son apparition par tous les voyageurs dans le Levant, il apprend bien ce qu'était Constantinople à l'époque de l'auteur.

Alfred DE LACAZE.

Chardin, *Journal de son Voyage en Perse et aux Indes orientales*. — Langlès, *Voyage du chevalier Chardin en Perse*. — William Smith, *Collection de Voyages autour du Monde*, t. X.

***GREMONVILLE** (*Nicolas* BRETEL, sieur DE), diplomate français, vivait dans le dix-septième siècle. Il fut ambassadeur de France à Venise de 1643 à 1647, puis à Rome, et enfin à Vienne en 1671. Il était président au parlement de Rouen. Il laissa en manuscrit des relations de ses ambassades. On a aussi de lui : un *Récit de la bataille de La Marfée*, imprimé dans les *Mémoires* de Montrésor; Leyde, 1665. Z.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*.

***GREN** (*Frédéric-Albrecht-Charles*), chimiste allemand, né à Bernbourg, le 1er mai 1760, mort à Halle, le 26 novembre 1798. Il fit ses premières études au collége de sa ville natale, apprit ensuite la pharmacie, et vint en 1783 à l'université de Halle, où il se distingua de telle manière qu'il obtint, étant encore étudiant, l'autorisation de faire des cours publics de chimie à l'École de Médecine. Plus tard, ayant passé ses examens de docteur en médecine et de docteur en philosophie, il fut nommé professeur ordinaire. Il exerça ces fonctions durant onze ans, et publia dans cet intervalle un grand nombre de travaux scientifiques, parmi lesquels nous citerons : *Betrachtungen über die Gaehrung und die dadurch erhaltenen Producte* (Observations sur la fermentation et sur les produits formés par elle); Halle, 1784, in-8° ; — *Observationes et Experimenta circa genesin aeris fixi et phlogisticati*; ibid., 1786, in-8°; — *Systematisches Handbuch der gesammten Chemie* (Manuel systématique de Chimie); Halle, 1787-1789, 2 vol.; 2e édit., ibid., 1794, in-8°; — *Grundriss der Naturlehre* (Éléments des Sciences naturelles); ibid., 1787; — *Grundriss der Pharmacologie*, etc. (Éléments de Pharmacologie); Halle, 1790, 2 vol.; — *Handbuch der Pharmacologie* (Manuel de Pharmacologie); ibid., 1791-1792, 2 vol.; — *Grundriss der Chemie nach den neusten Entdeckungen* (Éléments de Chimie au point de vue des découvertes les plus récentes); Halle, 1796; — un grand nombre d'articles insérés dans le *Journal de Physique*, Leipzig, 1794, 8 vol.; dans le *Nouveau Journal de Physique*, Leipzig, 1795-1796, 3 vol.; dans les *Annales de Chimie* de Crell, 1785-1794; etc. R. L.

Elwert, *Nachrichten über Aerzte*, etc., t. I, p. 171-184. — *Allgem. Zeitung*, du 29 décembre 1798. — *Neue Schriften der Gesellsch. der Naturf. zu Berlin*, t. II, p. 404 sq. — Schlichtegroll, *Necrolog.*, 1798, t. II, p. 281-329. — *Denkwürd. aus. d. Leb. ausgez. Deutsch. d. XVIII, Jahrh.*, p. 285-287. — Meusel, *Lex.*, t. IV, p. 352-355.

GRENADE (*Louis* DE), célèbre prédicateur espagnol, né à Grenade, en 1505, de parents pauvres, mort à Lisbonne, le 31 décembre 1588. Ses heureuses dispositions furent remarquées par le comte de Tendilla, gouverneur de l'Alhambra, qui le fit élever avec ses propres enfants. Il prit

l'habit de Saint-Dominique le 15 juin 1524, dans le couvent de Santa-Crux à Grenade. Il étudia particulièrement les PP. grecs et latins, sans négliger les historiens et les orateurs de l'antiquité classique. Il passa de là à Valladolid, où il acheva dans le collége de Saint-Grégoire son éducation théologique. Nommé prieur du couvent d'Escala-Cœli, il commença à s'exercer à la prédication, sous la direction éclairée de son ami Juan Davila. Il acquit bientôt une grande réputation. Il venait de fonder un monastère à Badajoz lorsque le cardinal Henry, infant de Portugal, archevêque d'Evora, l'appela près de lui dans cette ville, en 1555. Deux ans après, il fut élu provincial du Portugal. La reine Catherine, régente de ce royaume, le choisit pour son confesseur et son conseiller, mais sans pouvoir lui faire accepter aucune dignité ecclésiastique. Il refusa en particulier l'archevêché de Braga, qu'il fit donner à Barthélemy-des-Martyrs. A l'expiration de sa charge de provincial, en 1561, il se retira dans le couvent de Saint-Dominique de Lisbonne, où il passa le reste de ses jours. Même dans les dernières années de sa vie, qui se prolongea jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, il remplit avec une activité infatigable ses fonctions apostoliques, passant la plus grande partie des nuits à méditer ou à prier, et les jours à prêcher, à entendre des confessions, à étudier, à écrire. Sa célébrité attira l'attention de la cour de Rome : Grégoire XIII lui écrivit en 1585 pour l'encourager à poursuivre ses travaux évangéliques. Sixte V songea même, dit-on, à lui conférer le chapeau de cardinal; mais la mort du pieux dominicain rendit ce projet inutile. Louis de Grenade fut le premier prédicateur de son temps, et peut-être l'Espagne n'a pas eu depuis son égal en ce genre. Il ne fut pas moins remarquable comme théologien; ses nombreux ouvrages, écrits en latin ou en espagnol, furent immédiatement traduits dans presque toutes les langues de l'Europe, ce qui atteste leur popularité. Saint François de Sales parle ainsi de Louis de Grenade : « Ayez Grenade tout entier; et que ce soit votre second bréviaire. Le cardinal Borromée n'avait point d'autre théologie pour prêcher que celle-là, et néanmoins il prêchait très-bien : mais ce n'est pas là son principal usage; c'est qu'il dresse votre amour à la vraie dévotion et à tous les exercices spirituels qui vous sont nécessaires. Mon opinion serait que vous commençassiez à le lire par la *Grande Guide des Pécheurs*; puis que vous passassiez au *Mémorial*, et enfin que vous le lussiez tout (1). » L'éloquence sacrée eut un maître dans Louis de Grenade, dit M. A. de Puibusque. Aucun prédicateur avant ce nouveau Chrysostome n'avait ouvert le champ de la discussion, aucun n'avait osé ou daigné raisonner. La chaire évangélique, armée et militante, ne demandait pas la foi, elle l'exigeait. Louis de Grenade versa sur l'enseignement religieux toute l'aménité de cette raison bienveillante que Louis de Léon étendit à l'enseignement philosophique; il préféra les formes onctueuses de la persuasion au ton hautain du commandement; l'impénétrable profondeur des décrets célestes ne fut pas pour lui un sujet d'anathème contre l'aveuglement de l'homme, mais d'adoration pour la puissance de Dieu. Quel esprit égaré par le doute, quel cœur endurci dans l'incrédulité ne se serait ému en le voyant humilier ainsi sa haute intelligence devant les desseins du Créateur! » Les principaux ouvrages de Louis de Grenade sont : *Guida de Pecadores*, publié sans indication de lieu et de date; réimprimé à Salamanque, 1570, in-8°. C'est le plus beau et le plus populaire des ouvrages de Louis de Grenade; il en existe plusieurs traductions françaises, dont la meilleure est celle de Girard; — *Memorial de la vida christiana*, d'abord imprimé à Lisbonne, puis à Salamanque, 1566, in-fol., traduit par Nicolas Dany sous le titre de *L'Arbre de vie, ou traité de l'amour divin*; Paris, 1575, in-16; — *Libro de la Oracion y Meditacion*; Salamanque, 1567, in-8°, traduit en français par François de Belleforest, sous le double titre de *Dévotes Contemplations et spirituelles Instructions sur la vie, passion, mort, résurrection et glorieuse ascension de N.-S. Jésus-Christ*; Paris, 1572, in-16, et de *Le vrai Chemin et Adresse pour acquérir et parvenir à la grâce de Dieu...*; Paris, 1576, in-8°; — *Introduccion al simbolo de la Fee*, en quatre parties; Louis de Grenade y en ajouta une cinquième, intitulée : *Quinta parte de la Introduccion... Añadiose un tractado de la manera de enseñar los misterios de nuestra fee a lors que se convierten de los infieles*; Salamanque; 1582, in-fol.; — *Conciones*, publiées en plusieurs séries, savoir : *Conciones de tempore; A Dominica; Adventus ad Quadragesimam*; suivies des *Conciones quinque de pœnitentia*; Lisbonne, 1575; Anvers (Plantin), 1577, in-8°; — *De quartis et sextis feriis et dominicis Quadragesimæ ad Pascham*; Lisbonne, 1575; Salamanque, 1577, in-4°; Anvers, 1581, in-8°; — *A Pascha ad festum corporis Christi*; Lisbonne, 1575, Anvers, 1579, in-8°; — *De Dominicis ad Adventum*; Lisbonne, Anvers, 1582, in-8°; — *Conciones de sanctis*; Anvers, 1580, in-8°. Tous ces sermons ont été traduits en français par Jean Charon; Paris, 1585-1602, 6 vol. in-8°; — *Collectanea moralis Philosophiæ tomis III : quorum I selectissimas sententias ex omnibus Senecæ operibus, II ex moralibus opusculis Plutarchi, III clarissimorum principum et philosophorum insigniorum apophthegmata complectitur*; Lisbonne, 1571, in-8°; — *Rhetoricæ ec-*

(1) Après avoir lu ce jugement de saint François de Sales, on s'étonne que la plupart des ouvrages de Louis de Grenade aient été mis à l'index par l'inquisition.

clesiasticæ, sive de ratione concionandi, Libri VI; Lisbonne, 1576, in-4°; — *Silva locorum communium omnibus verbi concionatoribus... necessaria : in qua tum veterum Ecclesiæ Patrum, tum philosophorum, oratorum et poetarum egregia dicta... leguntur, in tres classes digesta*; Lyon, 1582, in-8°. Louis de Grenade a écrit une *Vie de Juan d'Avila*; il a traduit l'*Échelle spirituelle de saint Jean Climaque*, Madrid, 1611, et l'*Imitation de Jésus-Christ* sous le titre de *El Contemptus Mundi, o menosprecio del mondo y imitacion de Christo*; Anvers, 1572. Les *Œuvres* de Louis de Grenade ont été publiées à Anvers, chez Plantin, 1572, 9 vol. in-8°. L'édition la plus complète des *Œuvres latines* est celle d'André Schott; Cologne, 1628, 3 tomes in-fol. L'édition la plus complète des ouvrages espagnols est celle de Denis Sanchez Moreno; Madrid, 1679, 3 vol. in-fol. Ses *Œuvres spirituelles* ont été traduites en français par Sébastien Hardy, Rouen, 1634, in-fol., et par Simon Martin, Paris, 1643, in-fol. La meilleure traduction est celle qui a été publiée sous le nom de Guillaume Girard; Paris, 1658-1662, 10 vol. in-8°; 1664-1667, 10 vol. in-8°; 1688-1690, 2 vol. in-fol. On croit que Girard n'a traduit que la *Guide des Pécheurs*, et que le reste de la traduction est de J. Talon. Z.

Louis Muñoz, *La Vida y Virtudes de Luis de Granada*, Madrid, 1639, in-4°; et dans le tome III de l'édition de Denis Sanchez. — Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. nova*. — Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 285. — Saint François de Sales, *Lettres spirituelles*, livre Ier, let. 34. — Le P. Touron, *Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, t. IV, p. 583. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 114, 182. — Adol. de Puibusque, *Histoire comparée des Littératures espagnole et française*, t. I, p. 170, 470.

*GRENADE (*Nicaise* LADAM, dit), roi d'armes de l'empereur Charles Quint, mort vers le milieu du seizième siècle. Il a laissé des écrits concernant sa profession et l'histoire de son temps; on les trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale intitulé : *Croniques en rimes de plusieurs choses advenues ès pais de France, d'Angleterre, d'Italie*, etc. La partie relative à la bataille de Pavie a été publiée en 1847, dans l'ouvrage intitulé : *Captivité du roi François Ier*, par M. Aimé Champollion-Figeac (*Documents inédits sur l'histoire de France*; Paris, Imprimerie royale). Grenade y rend pleine justice à la bravoure de François Ier, contestée, comme l'on sait, par certains historiens :

« Courant, cercant, traçant en victoire formée,
Le roy François, puysant, fust prins la main armée. »

La *Coppie des lettres du roy estant prisonnier envoyées à sa mère*; la *Déclaration des mors en la journée*; les *Prisonniers qui furent prins à la journée*, sont les appendices pleins d'intérêt à ces *Croniques*. L. LACOUR.

Catalogues des Manuscrits de la Bibl. impériale. — *Captivité du roi François Ier*, ouvrage ci-dessus mentionné, pages XVII et 67.

GRENAILLES (*François*), sieur DE CHATONNIÈRE, écrivain français, né en 1616, à Uzerche (bas Limousin), mort en 1680. Il entra jeune encore dans un couvent de moines de Bordeaux, puis d'Agen; mais, ne se sentant bientôt plus aucune vocation pour la carrière monastique, il déposa le froc, et vint à Paris exercer la profession d'homme de lettres. Il y devint historiographe de Gaston, duc d'Orléans, et publia coup sur coup un nombre considérable de livres : *L'honnête Fille*, *L'honnête Garçon*, *L'honnête Veuve*, *L'honnête Mariage*, *L'honnête Maîtresse*, *La Bibliothèque des Dames*, *Les Plaisirs des Dames*, *Le Sage résolu contre la fortune*, *La Révolution de Portugal*, *Le Théâtre du monde*, etc. On voit au titre de ces divers écrits que Grenailles se plaçait sous le patronage du beau sexe; et comme il ne doutait point que ses œuvres n'eussent bien un jour un grand retentissement, il y encadra son portrait, avec cette inscription :

Sic mortales immortales evadimus.
Franciscus de Grenailles, dominus de Chatonnière, natus Uzerchii, in Lemovicibus, Burdigalæ tantum non mortuus, Renatus Agendici, Parisiis immortalis, ætatis anno 24, æterni regni 1624.

On ne souffrirait pas une pareille prétention dans un homme de génie, à plus forte raison dans un écrivain médiocre; aussi Guéret, dans sa *Guerre des Auteurs*, fut-il pour Grenailles ce que fut Boileau pour Chapelain. Il lui fait adresser par Balzac ces mordantes paroles : « On vous laisse votre *Sage résolu* (1), en faveur de Pétrarque, que nous honorons, et l'on veut bien encore vous laisser votre relation de la révolution de Portugal, à la charge d'en ôter votre portrait, dont l'inscription est trop fanfaronne pour un auteur comme vous. Si vous n'y aviez marqué que le lieu de votre naissance et que vous vous fussiez contenté d'y joindre que vous vous êtes fait moine à Bordeaux et que depuis vous jetâtes le froc à Agen, on l'aurait souffert; mais vous y ajoutez que vous vous êtes rendu immortel à Paris : c'est un article qui n'a rien de la vérité des trois précédents, et sous le bon plaisir d'Apollon, il sera rayé. »

Dans la préface du *Sage résolu*, Grenailles nous apprend qu'il fut accusé de crime d'État et qu'il courut risque de périr sur l'échafaud. Parmi ses autres ouvrages nous citerons : *L'Innocent malheureux, ou la mort de Crispe*, tragédie; Paris, 1639, in-4°. C'est le même sujet que celui de *Phèdre*, et Racine, ainsi que le remarquent les anciens auteurs de l'*Histoire du Théâtre français*, y a pu prendre le caractère de Crispe, pour faire son Hippolyte. — *Le bon Esprit*, dédié au cardinal de Richelieu; Paris

(1) Traduction du livre de Pétrarque : *De Remediis utriusque fortunæ*. Le premier volume parut en 1660, et le second dix ans après. La réimpression n'en eut lieu qu'en 1678, sous le titre de : *Entretiens de Pétrarque*; Paris, 2 vol. in-12.

in-4°; — *L'auguste Convoi* (de Louis XIII); — *Le Soldat suédois racontant l'histoire de tout ce qui s'est passé en Allemagne, depuis la mort du roi de Suède jusqu'à présent*, avec un éloge ou discours *Sur la Vie et la Mort du duc de Veymar*; Paris, 1642, in-8°. Mais tous ces ouvrages sont, depuis plus d'un siècle, tombés dans l'oubli; un seul est recherché encore par les bibliophiles. Sa singularité lui a valu cette faveur : c'est *Le Livre des Plaisirs des Dames*, divisé en cinq parties : *Le Bouquet*, *Le Bal*, *Le Cours*, *Le Concert* et *La Collation*; Paris, 1641, in-4°. Grenailles y traite cette question, digne de l'hôtel de Rambouillet : Est-ce le bouquet qui orne le sein, ou le sein emprunte-t-il du bouquet toute sa grâce ? L'auteur conclut en faveur de ce dernier, estimant que des deux hémisphères d'une dame il sort une influence qui anime le bouquet et le rend non-seulement plus beau, mais encore de plus de durée.

Mart. Audoin.

Bayle, *Dictionnaire critique* et *Remarques* de l'abbé Joly. — Guéret, *Guerre des Auteurs*, p. 168. — Goujet, *Bibliothèque française*, t. VII, p. 208. — *Sorberiana*, p. 128. — Colon, *Vivier de France*, t. I, p. 535-536. — Parfaict frères, *Histoire du Théâtre français*, t. VI, p. 87. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXVIII, p. 383. — Nadaud, *Manuscrits limousins*, t. IV, p. 161. — *Bibliothèques* Rothelin, Oisel et Baluze. — *Catalogue* de Trichet-Dufresne. Fontette, *Bibl. hist. fr.*

GRENAN (*Pierre*), poëte français, né en Bourgogne, en 1660, mort le 17 février 1722. Il entra le 27 septembre 1677 dans la congrégation de la Doctrine chrétienne, et fut successivement employé à l'enseignement et à la prédication. Il avait beaucoup de talent pour l'administration, et il était pour la troisième fois provincial de son ordre lorsqu'il mourut. On a de lui : une *Apologie de l'Équivoque*, 1710, in-12. Cette espèce de continuation et de contre-partie de la satire de Boileau sur le même sujet a été réimprimée dans la *Bibliothèque française* de Du Sauzet, t. I, p. 81-113. Z.

Papillon, *Biblioth. des Aut. de Bourgogne*.

GRENAN (*Benigne*), poëte latin moderne, né à Noyers, en Bourgogne, vers 1680, mort à Paris, le 13 mai 1723. Il professa pendant vingt ans la seconde, puis la rhétorique au collége d'Harcourt. Il mourut à l'âge de quarante-deux ans. Grenan, dans un temps qui comptait tant d'excellents latinistes, se distingua en ce genre par un style pur, élégant, animé. Comme poëte et comme orateur, il fut le rival de Coffin, et n'en resta pas moins son ami. Il s'engagea entre eux une lutte poétique à propos du vin de Bourgogne et du vin de Champagne. Cette joûte, où de part et d'autre on fit assaut de bel esprit et de belle latinité, amusa le public. On a de Grenan une traduction en vers latins de la X[e] et de la XI[e] satire de Boileau, imprimée à Paris, vers 1705; — *Epistola clarissima Viri Nic. Boileau-Despréaux, de amore divino, conversa e gallico in latinum*; Paris, 1706, in-8°; — une *ode* latine sur le vin de Bourgogne imprimée, avec la traduction française de Bellechaume, dans le *Procès poétique touchant les vins de Bourgogne et de Champagne, jugé souverainement par la faculté de médecine de l'isle de Co*, avec une *Requête* latine de Grenan à Fagon, premier médecin du roi; Paris, 1712, in-8° et in-12. Cette *Requête* de Grenan à Fagon fit dire que le vin de Bourgogne était malade, puisqu'il avait recours aux médecins, et un latiniste tourna sur cette pensée les deux distiques suivants :

I.

Quid medicos testa implores Burgunda? Laboras :
Nemo velit medicam poscere sanus opem.

II.

Cur fugis ad doctum, Burgundica testa, Fagonem?
Arte valet multa, sed nimis ægra jaces.

— *Défense du Vin de Bourgogne*, ode latine, traduite en vers français par La Monnoye; Dijon, in-8°. Elle a été insérée, avec la réponse de Coffin, intitulée *Le Vin de Champagne vengé*, dans les *Selecta Carmina clarissimorum quorumdam in Universitate Parisiensi Professorum*, de Gaullyer; tout le septième livre de ce recueil ne contient que des pièces de Grenan, au nombre de vingt. Celle qui célèbre l'arrivée de l'infante d'Espagne en France, et qui est intitulée *Zephirus et Rosa, dialogus*, a été traduite en français par Piat, professeur au collége du Plessis, et par Racine, dans le *Mercure* de mai 1722; — *Paraphrasis Lamentationum Jeremiæ, carminibus expressa*; Paris, 1715, in-8°. — Dans les *Selectæ Orationes clarissimorum quorumdam in Universitate Parisiensi Professorum*, publiées par Gaullyer, on trouve l'*Oraison funèbre de Louis XIV*, prononcée en Sorbonne par Grenan, le 11 décembre 1715. Cette *Oraison funèbre* excita une dispute entre Grenan et le P. Porée, qui l'accusa de n'avoir pas cité le jansénisme au nombre des hérésies réprimées par Louis XIV. Un professeur de l'université prit la défense de Grenan; les pièces du procès ont été recueillies, Paris, 1716, in-12. Z.

Mercure de mai 1723. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*.

* **GRENET** (*Jean*), poëte latin moderne, né à Chartres, vivait au seizième siècle. Il était conseiller au présidial de Chartres. Il a célébré la levée du siége de la ville de Chartres en 1568 par les protestants, dans des vers latins qu'on voit encore gravés sur deux pierres près de la fontaine de la porte Drouaise. Georges Merula les a insérés dans sa *Géographie*, et Josse Sincère dans son *Itinéraire de la France*. R—R.

P. Challini, *Panégyriq. de Chartres*, pag. 40. — Mss. Lainé, p. 487, 498, et 540. — Lefèvre, *Discours*, p. 118.

GRENET (L'abbé***), géographe français, né vers 1750. Il embrassa l'état ecclésiastique, professa d'abord librement, puis obtint une chaire de géographie au collége de Lisieux. Pour se rendre plus compréhensible à ses élèves, il inventa des

sphères où les systèmes céleste et terrestre se trouvaient représentés d'une façon aussi simple qu'ingénieuse. Il composa aussi des ouvrages qui rendaient l'étude de la géographie à la fois facile et agréable. L'abbé Grenet disparut durant la révolution. On a de lui : *Atlas portatif général pour servir à l'intelligence des auteurs classiques ;* Paris, 1781, in-4°; augmenté en 1784, porté à quatre-vingt-onze cartes en 1800. Cet *Atlas*, dont les cartes ont été dressées par Bonne, accompagne ordinairement la *Géographie* de Lacroix. — *Abrégé de Géographie ancienne et moderne ;* Paris, 1782, in-12; — *Traité de la Sphère ;* Paris, 1784, in-12; — *Géographie ancienne et moderne, historique, physique, civile et politique des quatre parties du monde ;* cet important ouvrage devait avoir au moins sept volumes; il n'en parut que deux, Paris, 1789, in-12; ils contiennent, outre une cosmographie très-lucide, la description de la France, des Pays-Bas, de l'Angleterre et de la Suisse. L'abbé Grenet s'occupait également d'une sphère céleste qui devait représenter la grande période de vingt-cinq mille ans et la précession des équinoxes; mais ce curieux travail est demeuré inachevé.

Alfred DE LACAZE.

Journal des Savants, ann. 1788, p. 643. — *Journal encyclopédique*, année 1787, t. III, p. 151. — Félix Bourquelot, *La Littérature française contemporaine.*

GRENIER (*Jacques-Raymond*), chevalier, puis vicomte DE GIRON, hydrographe français, né à Saint-Pierre (Martinique), le 28 juin 1736, mort à Paris, en janvier 1803. Il n'avait pas encore dix ans quand il obtint, le 8 mars 1746, le titre de lieutenant de frégate honoraire dans la colonie, titre qui semble indiquer que sa famille était vouée de père en fils au service de la marine. Entré comme garde dans la compagnie de Rochefort, le 11 décembre 1755, il était enseigne de vaisseau et avait navigué pendant près de cinq années sur quatre navires différents lorsqu'il fut nommé, le 1er novembre 1767, commandant de la corvette *L'Heure du Berger*, destinée à stationner aux Iles de France et de Bourbon. Trouvant cette mission trop restreinte, il obtint l'autorisation d'explorer, quand son service ne serait pas nécessaire aux deux îles, les mers qui les séparent des Maldives et de Ceylan, d'en reconnaître les écueils, et de chercher la route la plus directe pour aller de l'Ile de France à la côte de Coromandel. Il demanda en outre l'adjonction de l'abbé Rochon, qui serait spécialement chargé des observations astronomiques, et celle d'un dessinateur hydrographe; il ne fut rejoint par l'abbé Rochon qu'au mois de mai 1769, à l'Ile de France. Dans l'intervalle, il avait parcouru les mers avoisinantes et s'était particulièrement attaché à y étudier l'action des vents et des courants. *L'Heure du Berger* ayant appareillé de l'Ile de France le 30 mai 1769, avec sa conserve *Le Vert-Galant*, ces deux navires explorèrent l'archipel au nord de la colonie, et pendant les quatre mois que dura leur exploration Grenier et Rochon déterminèrent ou rectifièrent la majeure partie des positions assignées sur les cartes de d'Après de Mannevillette aux îles et écueils de cet archipel. La précision des travaux géographiques et astronomiques accomplis dans cette campagne eut pour résultat d'indiquer les moyens d'abréger considérablement et de rendre plus sûre la navigation de l'Ile de France à Coromandel. A son retour à l'Ile de France, en octobre 1769, Rochon, qui ne partageait pas de tous points l'opinion de Grenier sur la sûreté de la route tracée par ce dernier, crut devoir soumettre à MM. des Roches et Poivre, administrateurs des Iles de France et de Bourbon, les raisons de ses dissentiments; et à peine arrivé en France, il adressa presque simultanément une copie de ce mémoire à l'Académie des Sciences et à celle de la Marine, laquelle émit le vœu qu'il fût publié. Ce travail était entre les mains du duc de Praslin, ministre de la marine, lorsque Grenier lut à son tour, à l'Académie royale de la Marine, le 16 août suivant, un récit détaillé de ses opérations dans trois mémoires qui obtinrent l'approbation de cette compagnie, et que l'auteur publia immédiatement sous ce titre : *Mémoires de la campagne de découvertes de M. le chevalier Grenier, enseigne de vaisseau et de l'Académie royale de la Marine, où il propose une route qui abrège de 800 lieues la traversée de l'Ile de France à la côte de Coromandel* (carte); Brest, 1770, in-4° (1). Quoiqu'il différât d'opinion avec Rochon, et qu'il eût joint à ses *Mémoires* une lettre (elle n'a pas été publiée) où il répondait avec l'expression du mécontentement à celui que ce dernier avait communiqué aux administrateurs des deux colonies, l'approbation formulée par l'Académie semblait avoir prévenu toute possibilité de discussion; mais des incidents imprévus provoquèrent des débats qui eurent un regrettable caractère d'acrimonie.

L'abbé Terray, successeur (par intérim) du duc de Praslin, avait demandé à Rochon, le 27 février 1771, son avis sur les inconvénients qu'il y aurait à ce qu'une escadre suivît la route indiquée par Grenier, Rochon répondit par une longue lettre, ou plutôt par un mémoire détaillé dans lequel, tout en reconnaissant que cette route était la plus naturelle puisqu'elle était la plus directe,

(1) Indépendamment de ces mémoires, Grenier avait composé une *Relation géographique et historique d'une partie de la côte de l'est de Madagascar*, petit in-fol. Les détails nautiques et hydrographiques en occupent un peu plus d'un quart; deux autres quarts environ sont consacrés aux aventures personnelles de Grenier et de ses compagnons et à leurs rapports avec les chefs de Madagascar; le reste traite de l'aspect et des mœurs du pays. Cette relation ne manque pas d'intérêt; mais elle ne contient guère, quant aux mœurs des indigènes, que des renseignements qu'on trouve beaucoup plus détaillés dans Flacourt, Rochon, Le Guével, Lacombe, etc., et dans les mémoires manuscrits de dates plus récentes que possèdent les Archives du ministère de la marine.

il exprimait le doute qu'elle fût praticable, surtout pour une escadre, parce qu'il y avait à ses yeux une grave imprudence à la faire passer entre des écueils aussi prolongés et aussi périlleux que les bancs de Nazareth, qu'elle devait nécessairement franchir, et que pour le faire elle serait obligée de louvoyer entre ces écueils par les vents variables qui règnent d'octobre en avril dans ces parages. A l'appui de cette opinion, il invoquait l'exemple de plusieurs navigateurs, des Portugais surtout, qui après avoir primitivement suivi la route proposée par Grenier lui avaient préféré depuis un chemin plus long, mais plus sûr. Frappé de la gravité des objections de Rochon, et adhérant d'ailleurs à sa demande, le ministre invita l'Académie de la Marine (18 mars 1771) à confier l'examen des mémoires des deux antagonistes à une commission dont elle ferait connaître l'avis en même temps que le sien propre. Les choses en étaient là quand surgit un auxiliaire spontané de Grenier; c'était d'Après de Mannevillette, considéré alors comme un oracle infaillible en matière d'hydrographie des mers de l'Inde (1). Froissé de ce que Rochon avait redressé bon nombre de ses erreurs, il l'attaqua avec une violence que l'Académie dut désapprouver. Ne tenant aucun compte de cette malencontreuse intervention et uniquement déterminée, comme Pingré et Legentil, par les solides raisons qu'avait développées Grenier, l'Académie pensa que Rochon, habile en astronomie plutôt qu'en hydrographie, avait exagéré les inconvénients de la nouvelle route. Aussi se prononça-t-elle (25 avril 1771) en faveur de Grenier, et plus de quatre-vingts ans d'expérience ont confirmé la sagesse de son jugement. Mais ce jugement, bien qu'il eût été complétement ratifié par l'Académie des Sciences le 6 juillet 1771, avait besoin, aux yeux du ministre, d'une sanction pratique. Le soin de l'obtenir fut confié à Kerguelen et à Rochon, qui s'embarquèrent sur *Le Berryer*. Toutefois, le dernier ayant débarqué à La Martinique, Kerguelen continua seul sa mission, au retour de laquelle il formula son entière adhésion au projet de Grenier, à qui une décision royale du 3 septembre 1776 accorda une pension de 1,200 liv. en considération des services immenses qu'il avait rendus à la navigation. Les divers témoignages de satisfaction qui lui avaient été décernés avaient stimulé son zèle, comme le prouve l'envoi qu'il fit à l'Académie de la Marine, douze jours plus tard, d'un travail complet sur l'archipel au nord de l'Ile de France, travail qui, examiné et approuvé par de Bory et de Roquefeuil, obtint la sanction de l'Académie. Plus développé que celui qui a été imprimé, il comprenait trois mémoires, les deux premiers sur la théorie des vents et des courants dans les mers de l'Inde, lorsque la mousson est à l'ouest et au nord-est dans le nord de l'équateur; et le troisième sur les vents et les courants qui règnent au nord-est dans le sud de l'équateur dans le temps de la mousson du nord-est au nord de l'équateur. Grenier y attribue la cause des vents généraux au mouvement de la Terre et à l'action du Soleil qui leur donne une direction différente, selon qu'il est au nord ou au sud de l'équateur. Ces mémoires contenaient l'exposé d'un moyen ingénieux, mais un peu conjectural, de déterminer la force des courants de l'archipel, dont Grenier avait cherché la direction pendant la mousson de l'ouest; et après avoir retracé l'historique de la découverte et de l'établissement des Français aux îles Mahé, l'auteur faisait à la route suivie jusqu'à lui, par les diverses moussons, pour se rendre à la presqu'île du Gange et aux autres établissements des Indes, les corrections indiquées par la force des diverses moussons observées à leur commencement, à leur milieu, à leur fin. Ce qui donnait à l'ensemble de ce travail un intérêt réel, c'était le soin qu'avait pris Grenier d'y joindre les cinq cartes suivantes: *Carte réduite de l'archipel au nord de l'Ile de France, avec un plan particulier des îles Mahé; — Carte réduite, à grand point, des îles Mahé et de l'Amirante; — Carte des découvertes de Grenier au nord-est de l'Ile de France, pour servir à prouver une partie des corrections qu'il a faites à l'archipel au nord de cette île; — Carte des courants pour la mousson du sud-ouest au nord de la ligne; — Carte du système des courants des mers de l'Inde dans le temps de la mousson du nord-est au nord de la ligne.* Ces deux dernières cartes renfermaient tout l'espace contenu entre le 35° de latitude nord et le 25° de latitude sud et depuis le 28° de longitude est de Paris jusqu'au 99°. — Grenier commanda, de 1778 à 1780, la frégate *La Boudeuse*, qui prit, le 28 janvier 1779, la frégate anglaise *Veazle* (la Belette). Nommé capitaine de vaisseau le 9 mai 1781, et chef de division le 16 décembre 1786, il ne fit plus que s'occuper de ses travaux de cabinet, par suite desquels il publia *L'Art de la Guerre sur Mer, ou tactique navale assujettie à de nouveaux principes et à un nouvel ordre de bataille*; Paris, Didot fils aîné, 1787, grand in-4° (9 plans), ouvrage que lui avaient suggéré plusieurs campagnes, sa participation à trois combats, l'analyse des tactiques antérieures, et l'étude de l'art des évolutions à un point de vue en quelque sorte nouveau, celui de l'attaque; car les tactiques publiées jusque alors avaient plus particulièrement eu en vue la défense. Lorsqu'il mourut, il s'occupait de la rédaction d'un ouvrage considérable *Sur les Vents et les Courants dans toutes les mers du globe*, avec une théorie qui en rendait l'explication plus facile. P. LEVOT.

(1) L'expérience a tellement démontré, de nos jours, l'absence de toute valeur pratique ou scientifique du *Neptune oriental* de d'Après de Mannevillette, que le ministre de la marine, dans l'intérêt de la navigation, en a ordonné, au mois d'octobre 1851, la remise au domaine pour qu'il fût vendu comme vieux papier.

Archives de la marine et de l'Académie royale de la Marine. — *Bibliographie astronomique de Lalande.* — *Documents inédits.*

GRENIER (*Jean*, baron), jurisconsulte et magistrat français, né à Brioude (basse Auvergne), le 16 septembre 1753, mort à Riom, le 31 janvier 1841. Fils d'un notaire, il étudia le droit, et devint, en 1777, avocat au présidial de Riom, où il se distingua bientôt par la précocité de son jugement et l'étendue de son savoir. Quelques années après, il mit au jour son *Commentaire sur l'édit portant création des conservateurs des hypothèques sur les immeubles réels et fictifs, et abrogation des décrets volontaires*; Riom, 1785, 1787, in-12. Il était au premier rang des avocats du barreau de Riom, et il avait adopté avec modération les principes de la révolution, lorsqu'en 1790 il devint procureur syndic du district de Riom, fonctions dont il fut plus tard révoqué. Nommé en 1795 commissaire national, puis commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal de Riom, il fut envoyé en 1798 par les électeurs du Puy-de-Dôme au Conseil des Cinq Cents, où il fit un rapport sur les ventes des biens nationaux et proposa d'en exclure l'action en rescision. Membre du Tribunat après le 18 brumaire, il vota en faveur du rétablissement du droit de tester, qu'il regardait comme inhérent au droit de propriété, et repoussa, comme immorale, la proposition de faire succéder la nation de préférence aux parents collatéraux. En janvier 1804, il devint secrétaire de cette assemblée, et bientôt après il se prononça énergiquement pour que le premier consul Bonaparte devînt empereur. Le Tribunat ayant été supprimé (1807), Grenier entra au corps législatif, et fit partie de la commission de législation civile et criminelle dans la session de 1808. Après la session, il fut nommé procureur général près la cour d'Appel de Riom, et il conserva lors de la réorganisation des tribunaux en 1811, et même sous la restauration, cette place, qu'il échangea en 1819 contre celle de premier président de la cour royale de Riom. Il était baron depuis 1810; il fut appelé à la pairie en 1832, devint en 1834 membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, et fut en 1837 admis à la retraite comme magistrat.

Grenier prit une part active à la discussion des codes. Comme l'un des deux secrétaires de la section de législation du Tribunat, il rédigea la moitié des procès-verbaux contenant les observations de cette section sur chaque titre du Code Civil. Ces observations sont reproduites dans le recueil publié par F. Didot sous ce titre : *Conférences du Code Civil, avec la discussion particulière du Conseil d'État et du Tribunat avant la rédaction définitive de chaque projet de loi.* On a encore de ce savant jurisconsulte : *Essai sur l'Adoption considérée dans ses rapports avec l'histoire, la morale et la législation;* Paris, 1801, in-12; — *Traité des Donations, des testaments et de toutes autres dispositions gratuites, suivant les principes du Code Napoléon;* Riom et Clermont, 1807, 3 vol. in-8°; 4e édit., considérablement augmentée par M. Bayle-Mouillard; Clermont-Ferrand, 1844-1847, 4 vol. in-8° : cet ouvrage est suivi d'un *Traité de l'Adoption et de la Tutelle officieuse*, précédé d'un *Discours historique sur l'adoption ;* — *Traité des Hypothèques;* Clermont-Ferrand, 1822, 2 vol. in-4°; 3e édit., ibid., 1829, 2 vol. in-4°. Il a annoté le *Traité de la vente des immeubles par expropriation forcée*, de Gabriel Lachaire; Paris et Clermont-Ferrand, 1829, 2 vol. in-8°. E. REGNARD.

Moniteur universel du 9 janvier 1841. — G. Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des Hommes du Jour*, tom. II. — Bayle-Mouillard, *Notice sur la vie et les travaux de M. le baron Grenier*, en tête du 1er vol. du *Traité des Donations*, 4e édit.

GRENIER (*Paul*, comte), général français, né à Sarrelouis, le 29 janvier 1768, mort à Morambert, près de Gray, le 18 avril 1827. Fils d'un huissier, il s'enrôla comme simple soldat, en 1784. Sa conduite à Jemmapes lui valut le grade d'adjudant général. Général de brigade en avril 1794, et général de division au mois d'octobre suivant, il reçut à la bataille de Fleurus les éloges du général en chef. En 1795, il dirigea le passage du Rhin par l'avant-garde de l'armée française. En 1797, le Directoire lui adressa des félicitations pour sa conduite à Neuwied. En 1797 il passa à l'armée d'Italie; l'année suivante, il était à l'armée du Rhin. Dans la campagne de 1800, il contribua à la prise de Guntzbourg, aux succès des batailles d'Hochstædt et de Hohenlinden. Après la paix de Lunéville, il fut nommé inspecteur général d'infanterie. Il fit encore les campagnes de 1805 à 1807, et devint gouverneur de Mantoue et comte de l'empire. En 1809 il se signala en Italie, à la tête d'un corps d'armée, aux passages de la Piave et du Tagliamento. Sa conduite fut encore très-brillante à Raab et à Wagram. En 1810 il commandait en chef le corps d'armée de l'Italie méridionale. En 1812 il arriva en Prusse à la tête d'une division pour protéger la retraite du prince Eugène. L'année suivante il prit le commandement d'un corps d'armée sur l'Adige, et, lieutenant du vice-roi, il battit les Autrichiens en plusieurs rencontres. Après la défection de Murat, il contribua au succès de la bataille du Mincio, et lors de l'évacuation de l'Italie il ramena l'armée en France. Pendant les Cent Jours, le département de la Moselle l'envoya à la chambre des représentants, où il exerça une grande influence; il en fut nommé vice-président, et fit partie de plusieurs commissions, notamment de la commission de gouvernement créée après la bataille de Waterloo. A la seconde restauration, il quitta le service actif, et obtint bientôt après sa retraite. Élu de nouveau député en 1818, il défendit à la chambre les intérêts de ses anciens compagnons d'armes, et combattit le comte de La

Bourdonnaye à propos de la loi du recrutement et du budget de la guerre. En 1821 il se retira avec sa famille dans sa terre de Morambert. On a de lui : *Correspondance du général Grenier et de son état-major, avec les généraux Jourdan, Kleber, Ernouf, etc., pour servir à l'histoire des campagnes sur le Rhin en* 1795 *et* 1796; Bamberg, 1800, in-8°. L. L—T.

Fr. Sicard, *Précis hist. sur le comte Grenier, lieut. gen.*; Metz, 1838, avec portr. — Bégin, *Biogr. de la Moselle*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — C. Mullié, *Biogr. des Célébrités militaires*. — Quérard, *La France littéraire*.

GRENOT (*Antoine*), homme politique français, né à Gendre (Franche-Comté), en 1749, mort à Besançon, le 25 mai 1808. Avocat et député du Jura à la Convention, il appartenait au parti girondin, et vota la mort de Louis XVI. Le 6 juin 1793, il protesta contre le 31 mai avec Caseneuve, Laure-Duperret et autres. Il fut décrété d'arrestation et compris dans l'art. 4 du décret du 3 octobre suivant, relatif aux députés prévenus de conspiration. Après s'être caché pendant dix-huit mois il fut rappelé à la Convention par décret du 18 frimaire an III (8 décembre 1794) et ensuite envoyé en mission près des armées des côtes de Brest et de Cherbourg et dans les départements de leurs arrondissements, où il concourut avec Guezno et Guermeur à faire exécuter le traité de pacification conclu à La Jaulnais, le 15 février 1795, entre Ruelle, député, et Charette et Sapinaud (1). Cependant, le 25 mai 1795 les généraux vendéens, craignant que le comité de salut public ne cherchât à éluder l'observation du traité, communiquèrent à Grenot leur projet d'envoyer Chastellier à Paris pour demander l'élargissement provisoire de Louis XVII et de sa sœur. Grenot feignit d'approuver cette démarche, et le lendemain il lança de Rennes une proclamation violente, à la suite de laquelle il transcrivit les lettres saisies sur le courrier du major général royaliste Cormatin, lesquelles révélaient le projet d'une nouvelle prise d'armes par les chouans. Dans cette proclamation Grenot et Bollet protestent de leur « amour pour la paix et de leur désir de tenir à la pacification, de l'exécuter avec loyauté, et de protéger la propriété, la sûreté des personnes, la liberté du culte avec vigilance et force » (2). Cette proclamation était suivie d'un rapport du général Humbert dans lequel ce dernier affirmait que Cormatin lui avait dit que « s'il recommençait la guerre, il couperait toutes les communications, empêcherait les provisions d'arriver en ville, et qu'en levant le doigt la Bretagne était à lui ». Grenot s'est complétement associé aux actes et aux discours de Guezno et de Guermeur pour faire accroire à Charette et à Stofflet qu'il voulait sincèrement le maintien de la pacification, tandis qu'il poussait à la destruction des royalistes. Après avoir siégé au Conseil des Cinq Cents jusqu'au 18 brumaire, il fut, en vertu de l'art. 20 de la constitution du 22 frimaire an VIII, élu par le sénat, le 4 nivôse suivant (25 décembre 1799), un des trois cents citoyens qui devaient composer le corps législatif : il en sortit au bout de quelques années. R—R.

(1) La pacification de la Vendée fut presque entièrement achevée par les soins de Ruelle, Dornier et Bollet, qui eurent, le 26 février 1795, une entrevue avec les chefs vendéens sous une tente surmontée du drapeau tricolore, dressée en rase campagne sous les murs de Nantes. Ces trois représentants traitèrent avec Stofflet le 2 mai 1795, à une demi-lieue de Montgloire, paroisse de Saint-Florent-le-Vieil, près de Varades, où ils dînèrent avec les chefs vendéens, qui se parèrent de panaches et de cocardes tricolores pour se rendre à cette réunion. *Moniteur* réimprimé, tom. XXIV, pag. 419 et 140.

(2) *Moniteur*, réimprimé, tom. XXIV, pag. 582, 3.

Réponse des Armées catholiques et royales de la Vendée et des chouans (imprimerie royale de Maulevrier, Chambart, 24 pages in-12, sans date).

GRENTEMESNIL. *Voy.* PAULMIER.

GRENUS ou **GRENUT** (*Pierre*), colonel des gardes suisses et magistrat, né en 1658, à Genève, où il mourut, en 1749. La famille Grenus était originaire de Flandre. Pierre Grenus se distingua, de 1690 à 1696, comme capitaine, sous le commandement du lieutenant général de Stoppa. Il devint brigadier en 1707, et gouverneur de Weissembourg en 1708. En 1710 il se retira du service, et retourna à Genève, où il devint membre du Conseil des Deux Cents. W. R.

Zurlauben, *Histoire militaire des Suisses*. — *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, vol. VIII, pages 23 à 36.

GRENUS (*Jacques*), parent du précédent, avocat et publiciste genevois, né à Genève, en 1760, mort en 1818. Ses ouvrages sont : *Éloge d'Honoré Riquetti de Mirabeau*, prononcé à Gex, le 16 juin 1791 ; Saint-Claude, 1791, in-8° ; — *Correspondance de Grenus et Desounaz, ou état politique et moral de la république de Genève*; Genève, 1794, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a été continué par Desounaz, sous le titre de *Histoire de la Conjuration de Grenus*, etc. ; — *Appel à la Nation* ; 1791 ; — *Correspondance sur Genève*; Annecy, 1792; — *Essai sur la Législation contre l'Usure*; Genève et Paris, 1808 ; — *Fragments de l'histoire ecclésiastique de Genève au dix-neuvième siècle*; Genève, 1817, in-8°., avec un *supplément*; — *Mémoires sur les avantages réciproques de l'introduction de l'horlogerie de Genève en France, suivant le tarif arrêté*; Genève, 1818, in-8°. W. R.

Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, vol. VIII.

GRENVILLE. *Voy*. GREENVILLE.

GRENVILLE (*Georges*), homme d'État anglais, né en 1712, mort en 1770. Il était frère de Richard Grenville, comte Temple, et beau-frère de William Pitt, comte Chatam. Il fut membre du parlement pour le comté de Buckingham. Il entra en 1754, comme trésorier de la marine, dans le cabinet où siégeait aussi son frere, et où William Pitt remplit si glorieusement les fonctions de secrétaire d'État (*voy.* PITT). Il signala son ad-

ministration par le bill de 1757 qui régularisa le payement des marins. Lorsque lord Temple et William Pitt se retirèrent, en 1761, il resta comme premier lord de l'amirauté dans l'administration qui eut pour chef d'abord le duc de Newcastle, puis lord Bute. Celui-ci, trouvant le rôle de premier ministre au-dessus de ses forces, donna sa démission au mois d'avril 1763, et eut pour successeur Georges Grenville, qui réunit les titres de premier lord de la trésorerie et de chancelier de l'échiquier. Georges III, qui ne l'aimait point, l'avait choisi dans l'espoir de le brouiller avec Temple et Pitt et d'amener ainsi au sein du parti whig des dissensions qui tourneraient au profit de la couronne. Mais Grenville, quoiqu'il aimât la force et même la dureté dans le pouvoir, et qu'il traitât avec un rude mépris l'opinion populaire, n'en fut pas plus docile pour cela aux influences de cour. Par son caractère impérieux et cassant, il se rendit également désagréable au roi, au parlement, au public, et avec des qualités estimables il fut un mauvais ministre. Comme l'a fort bien dit un éminent publiciste français, M. de Rémusat, « Georges Grenville était ce qu'on appelle dans le monde politique un homme d'affaires. Il en avait toutes les qualités excepté celles qui d'un homme d'affaires feraient un homme d'État. Exact, laborieux, passionné pour le bien public, indifférent aux plaisirs du monde et aux jouissances de l'esprit, il ne se plaisait que dans le maniement et dans la discussion des intérêts positifs du gouvernement. Les yeux constamment fixés sur la balance de fin d'année, il était consterné et scandalisé toutes les fois que l'équilibre du doit et de l'avoir était sacrifié à la politique. » Cette constante préoccupation de l'équilibre financier le conduisit à une mesure qui eut les plus fâcheux résultats. Pour subvenir aux besoins du trésor, il taxa certaines denrées importées par les colonies anglaises d'Amérique, et établit dans ces contrées les droits de timbre qui existaient en Angleterre. Cette mesure amena entre la métropole et les colonies une querelle qui aboutit à la révolution et à l'émancipation des États-Unis. Quelque temps avant de commettre cette grande faute, Grenville s'était engagé dans une autre querelle, qui, si elle eut moins de gravité, n'en causa pas moins pendant dix ans les plus sérieux embarras au gouvernement anglais. En 1763, il ordonna des poursuites contre le quarante-cinquième numéro du *North Briton*, journal rédigé par Wilkes, membre de la chambre des communes. Wilkes, dont lord Temple était l'inspirateur et le complice, fut même arrêté. Cette violation du privilége parlementaire donna lieu dans la chambre des communes à un débat violent où Pitt parla contre son beau-frère. Wilkes n'en fut pas moins expulsé du parlement au mois de janvier 1764; mais l'affaire n'en resta pas là, et présenta des complications au milieu desquelles le ministère Grenville, en butte à un formidable mécontentement populaire, et mal soutenu par le roi, perdit chaque jour du terrain. Il fit place, en juillet 1765, à l'administration du marquis de Rockingham. Deux ans plus tard Grenville publia pour la défense du ministère de lord Bute et du sien deux pamphlets; le premier est intitulé : *Considerations on the commerce and finances of England, and on the measures taken by ministry from the conclusion of the peace, relative to the great objects of national interest*. Ce livre eut pour but de signaler au peuple anglais la nécessité d'une sage administration des finances. L'auteur y manifeste des inquiétudes sur l'avenir de l'Angleterre, à cause de l'accroissement de la dette. Le second pamphlet qu'il rédigea ou fit rédiger porte le titre de *The present State of the Nation*. D'après ce curieux ouvrage, où ne manquent ni les faits ni les arguments, la guerre de Sept Ans, si glorieuse pour l'Angleterre, avait cependant mis ce pays sur le penchant de sa ruine. Bute en faisant la paix, Grenville en relevant le commerce, en réparant le désordre des finances avaient sauvé l'Angleterre; mais Rockingham et Grafton avaient tout compromis de nouveau par leur faiblesse. La conclusion sous-entendue du pamphlet était la nécessité de rappeler Bute et Grenville aux affaires. Cette apologie de deux ministres impopulaires fut réfutée par Burke, et Grenville mourut sans avoir ressaisi le pouvoir. Il laissa de sa femme, fille de sir William Wyndham, trois fils : lord Temple, marquis de Buckingham, Thomas Grenville, et William Wyndham, depuis lord Grenville. L. J.

J. Smith, *The Grenville Papers, from the archives at Stowe*. — Lord Mahon, *History of England*.

* **GRENVILLE** (*Thomas*), diplomate et bibliophile anglais, fils du précédent, né le 31 décembre 1755, mort le 18 décembre 1846. Dès sa jeunesse, il se trouva mêlé à d'importantes négociations. Il prit part à celles qui amenèrent le traité par lequel la Grande-Bretagne reconnut l'indépendance des États-Unis; il prit une part active aux conventions que conclut l'Angleterre avec les puissances qu'elle soutenait de ses subsides dans la guerre déclarée à la république française. Ses services furent récompensés par de riches pensions. Après la mort de Fox, Grenville se retira des affaires, et consacra le reste de sa longue vie à l'étude et à la fréquentation de la plus haute société, où il jouissait d'une juste estime. Il ne voulut point augmenter le nombre, déjà si considérable, des livres que l'imprimerie a mis au jour, mais il se plut à former une des bibliothèques les plus remarquables de l'Angleterre; les voyages, l'histoire de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, l'ancienne littérature italienne et espagnole étaient les parties principales de cette riche collection. Les meilleures et les plus rares éditions des classiques grecs et latins, de nombreux volumes sur peau-vélin, des livres provenant des collections d'amateurs célèbres

(tels que Grolier, De Thou et Mac Carthy), des romans de chevalerie figuraient dans cette bibliothèque, composée avec un goût exquis. Nombre de volumes portaient des notes bibliographiques de la main de leur propriétaire. Le catalogue des ouvrages rares et curieux admis dans ce cabinet a été rédigé par deux habiles libraires de Londres (J.-F. Payne et H. Foss) et publié en 1842, sous le titre de *Bibliotheca Grenvilliana*, in-8°; il a été rédigé avec beaucoup de soin, et tiré à 150 exemplaires seulement. La bibliothèque de Grenville comprenait en tout 20,210 volumes, et avait coûté 54,000 livres sterling (1,370,000 francs environ). Son possesseur la légua au Musée britannique; elle y a été transportée après sa mort, et elle forme un fonds spécial, qui n'est pas la partie la moins importante de ce vaste établissement. G. B.

Gentleman's Magazine.

GRENVILLE (*William* WYNDHAM, lord), homme d'État anglais, frère du précédent, né le 24 octobre 1759, mort dans sa résidence de Dropmore (Buckinghamshire), le 12 janvier 1834. Il fit au collége d'Éton et à l'université d'Oxford de brillantes études, et il remporta en 1779 un grand prix de vers latins pour une composition dont le sujet était la force électrique (*vis electrica*). Il fut élu membre de la chambre des communes en février 1782. Au mois de septembre de la même année, il suivit son frère lord Temple, devenu lord lieutenant de l'Irlande dans l'administration de lord Shelburne. La prompte chute de ce cabinet ramena les deux frères en Angleterre, et au mois de décembre 1783 Pitt, nommé premier lord de la trésorerie, donna la place de payeur général de l'armée à Grenville, qui fut son plus habile auxiliaire dans la chambre des communes. Il fut réélu membre de cette assemblée après la dissolution, et il n'avait pas encore atteint sa trentième année lorsque la chambre le choisit pour *orateur* (président), le 5 janvier 1789. Moins de quatre mois après il entra comme secrétaire d'État pour l'intérieur dans le ministère, qui était toujours dirigé par son cousin Pitt; Georges III l'éleva à la pairie par lettres patentes du 25 novembre 1790. Au mois de janvier suivant il échangea la direction de l'intérieur contre celle de l'extérieur. Pitt, prévoyant l'immense importance que prendrait le ministère des affaires étrangères dans la grande crise européenne qui commençait, voulait avoir à ce poste un homme sûr. Grenville répondit parfaitement à l'attente de son cousin. Il montra aussi bien que lui une haine implacable contre la France et la révolution, avec cette différence seulement que Pitt haïssait plus la France, et Grenville la révolution. Il repoussa avec hauteur les ouvertures que lui firent l'ambassadeur français Chauvelin et Talleyrand pour obtenir la neutralité de l'Angleterre dans la guerre qui s'engageait sur le continent. Après la révolution du 10 Août, il rappela de Paris l'ambassadeur d'Angleterre, et ne permit à Chauvelin de rester à Londres que comme simple particulier. Les concessions auxquelles le gouvernement français était disposé ne le firent point revenir sur sa résolution de faire la guerre, et lorsqu'il vit l'opinion publique anglaise soulevée par le jugement et la condamnation de Louis XVI, il ne garda plus de ménagements; Chauvelin reçut l'ordre de quitter sous huit jours le territoire anglais, et les hostilités commencèrent bientôt après (*voy.* PITT). Les revers que les Anglais essuyèrent sur terre furent faiblement compensés par leurs succès maritimes, et après la conquête de la Hollande par les Français, dans l'hiver de 1794, l'opinion publique, changeant avec les événements, devint favorable à la paix; mais deux ans s'écoulèrent avant que Grenville et Pitt cédassent à ce mouvement des esprits. Enfin, au mois d'octobre 1796, lord Malmesbury fut envoyé à Paris avec le titre de ministre plénipotentiaire. Les négociations, conduites de part et d'autre avec peu de sincérité, n'aboutirent pas. En France et même en Angleterre on rejeta sur Grenville le blâme de la rupture des négociations; on a reconnu depuis que les torts furent plutôt du côté du Directoire. Quoi qu'il en soit, les hostilités continuèrent avec les mêmes alternatives pour les Anglais de succès maritimes et de défaites sur terre. Le ministère disposait dans le parlement d'une immense majorité, qui lui permettait de braver l'opinion populaire. Grenville repoussa avec dédain les propositions pacifiques que Bonaparte en arrivant au pouvoir consulaire avait faites à Georges III. Cependant les événements de plus en plus favorables à la France auraient fini par triompher de son obstination, si une question tout à fait étrangère à la politique extérieure n'eût amené la chute du ministère Pitt. Grenville, qui avait pris la part la plus active à l'*union* de l'Angleterre et de l'Irlande, voulut, d'accord avec Pitt, compléter ce grand acte par l'émancipation des catholiques romains de ce dernier pays. Georges III s'y refusant absolument, Grenville et Pitt firent place au cabinet Addington, en février 1801. Grenville se rapprocha peu à peu de l'opposition, qu'il combattait depuis dix-sept ans, et il fit partie de la coalition qui renversa Addington et ramena Pitt aux affaires. Il n'y revint pas avec lui, parce que Pitt se refusait à stipuler l'émancipation des catholiques. En 1806 il fut premier ministre dans l'administration qui rassembla Fox, Addington (lord Sidmouth) et Grey (*voy.* FOX et GREY). Les hommes éminents que renfermait ce ministère ne purent lui assurer une durée de plus de treize mois, et Grenville quitta en 1807, pour ne plus le reprendre, le gouvernement de son pays; mais il garda la place, richement rétribuée, d'auditeur de l'Échiquier. En décembre 1809, il succéda au duc de Portland dans la dignité de chancelier de l'université d'Oxford. Pendant toute la durée de la

guerre, il vota avec l'opposition, et refusa les offres qui à plusieurs reprises, en 1809 et 1812, lui furent faites de rentrer au ministère. En 1815 il se sépara de lord Grey, et soutint la politique belliqueuse du cabinet Liverpool. Deux ans plus tard il rompit avec ses auxiliaires whigs d'une manière encore plus éclatante. Lorsque le marquis de Lansdowne demanda une enquête sur l'état du pays, et en particulier sur la détresse et le mécontentement des districts manufacturiers, lord Grenville prit prétexte de cette motion pour prononcer, le 30 novembre 1819, un discours où il signala avec une colère mêlée d'effroi la recrudescence d'un mal qui, selon lui, remontait aux premiers temps de la révolution française, et où il proclama la nécessité de cette politique de compression qu'il avait pratiquée lui-même de 1792 à 1800. Ce discours, où l'on retrouvait tout entier l'ancien collègue de Pitt, fut le dernier acte parlementaire important de lord Grenville et comme son testament politique. Il continua d'exercer une grande influence à la chambre des pairs, et n'en fit usage au profit exclusif d'aucun parti. Ainsi, quoique partisan de la politique libérale du comte Grey, il s'abstint de voter dans la question de la réforme du parlement. Ce fut dans cette retraite honorée et indépendante qu'il passa ses dernières années. Cet homme d'État était ce que les Anglais appellent un excellent *scholar;* il avait gardé de l'université le goût des vers latins et des études classiques; il avait aussi hérité de l'aptitude de son père pour les discussions financières. On a de lui outre plusieurs discours : *A new Plan of Finance, as presented to Parliament with the tables;* Londres, 1806, in-8°; — *Letter to Earl of Fingal;* 1810. Il avait traduit en latin diverses pièces grecques, anglaises et italiennes; il réunit ces traductions sous le titre de *Nugæ metricæ*, et les communiqua à ses amis; il fit aussi imprimer pour lui et ses amis une édition d'*Homère* qu'il avait enrichie de notes. Il publia les *Lettres* écrites par le premier comte de Chatam à son neveu Thomas Pitt (depuis lord Camelford, et tué en duel par M. Best, en 1804), alors à Cambrige; 1804, in-8°. Lord Grenville avait épousé, en 1792, Anne Pitt, fille de Thomas, premier lord Camelford, et sœur du second lord Camelford, que nous avons cité plus haut; il mourut sans postérité, et la baronnie de Grenville s'éteignit avec lui. Il laissa une précieuse collection de documents privés ou publics relatifs à lui-même et à sa famille; elle a été publiée par J. Smith, sous le titre de *The Grenville Papers, from the archives at Stowe, including M. Grenville's political Diary;* Londres, 1832, 2 vol. L. J.

Smith, *Grenville Papers.* — Rose, *New general Biographical Diction.* — Alison, *History of Europe.* — *Edinburgh Review*, janvier 1830.

GREPPI (*Jean*), auteur dramatique italien, né à Bologne, en 1751, mort en janvier 1811. Il montra de bonne heure un penchant marqué pour la poésie; très-jeune encore, il composa de nombreuses poésies érotiques. Né sans fortune, il accepta un emploi de secrétaire auprès d'un grand seigneur; mais bientôt ses goûts littéraires aussi bien que son caractère indépendant lui firent prendre en dégoût cette place subalterne, et il la résigna. Il se mit alors à travailler pour le théâtre; ses pièces réussirent assez bien, et leur produit lui permit d'entreprendre un voyage à Rome. Le cardinal Zelada, alors secrétaire d'État, appréciant le talent de Greppi, lui fit accorder une place dans ses bureaux, et obtint pour lui le titre de chevalier. Greppi, très-adonné au beau sexe, osa faire une déclaration à une princesse, parente du souverain pontife; elle s'en plaignit, et Greppi perdit son emploi. De retour à Bologne, il se fiança quelques années plus tard avec une jeune fille d'Imola. Un soir il assistait à une représentation de sa pièce *Teresa e Claudio* (Milan, 1787, in-8°), lorsqu'on lui remit une lettre de sa future, dans laquelle elle lui annonçait que ses parents l'avaient obligée d'en épouser un autre. Greppi ne fit que rire de cette brusque rupture, et il passa toute la nuit à boire avec ses amis et à faire des épigrammes sur l'inconstance des femmes. Le lendemain il avait disparu. Pendant une année entière on n'entendit pas parler de lui. Il fut enfin reconnu par un de ses amis dans un couvent de franciscains, chez lesquels il était entré pour pleurer sur ses péchés, ainsi qu'il le disait. Mais bientôt la vie du cloître lui fut à charge; n'ayant pas encore prononcé ses vœux, il put facilement quitter le couvent. Il se remit à faire des pièces de théâtre. Lors de l'entrée des Français, il se montra plein d'enthousiasme pour les idées républicaines, et remplit plusieurs fonctions publiques pendant la durée de la République Cisalpine. Les pièces de Greppi ont eu beaucoup de succès en Italie; elles le méritaient à plusieurs égards. Ses drames, imités de La Chaussée, notamment sa *Teresa vedova* (Milan, 1787, in-8°), se distinguent par la vérité des caractères, par la vivacité du dialogue ainsi que par d'heureuses situations; son *Poeta tragico* contient des allusions très-plaisantes aux aventures de sa vie. Les tragédies de Greppi sont entachées d'assez nombreux défauts, tels que des invraisemblances et des atrocités; cependant, on y remarque souvent des scènes émouvantes. Son drame *Gertrude di Aragona* (Milan, 1785, in-8°) est assez estimé, malgré les sentiments outrés qu'on y rencontre. Outre les pièces déjà citées, on a de lui : *Teresa Ewilk;* Bologne, 1787, in-8°; — *Cappricci Teatrali;* Venise, 1792, 4 vol. in-12: collection de toutes ses pièces, qui se composent de huit comédies et quatre tragédies, réimprimée avec ses autres poésies; Bologne, 1812, 2 vol. in-8°. E. G.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, tom. VIII.

GREPPO (*Jean-Baptiste*), écrivain français, né à Lyon, le 17 mai 1712, mort le 17 juin

1767. Fils d'un riche marchand de blé, il fit ses études dans sa ville natale, chez les trinitaires, dont il prit d'abord l'habit, et professa ensuite à Mâcon, à Besançon et à Lyon. Sa santé le força à renoncer à l'enseignement, et en 1745 il fut pourvu d'un canonicat. Quatre ans après l'Académie de Lyon le reçut parmi ses membres. Il remit à cette compagnie savante bon nombre de mémoires sur la géométrie, la physique, l'histoire et l'antiquité. On n'a retrouvé que les suivants : *Observations sur la méthode de Duhamel pour la conservation des grains; — De la théorie de la Terre relativement aux effets du déluge; — De l'impression de l'air sur le corps humain; — De la construction des murs et des fortifications de Lyon.* J. V.

Bollioud-Mermet, *Histoire inédite de l'Académie de Lyon.*

* GREPPO (*Jean-Louis*), homme politique français, né à Pouilly, le 10 janvier 1810. Fils d'un vigneron, il quitta sa famille à l'âge de quatorze ans, et vint à Lyon apprendre l'état de tisseur. Il prit part aux événements de 1830 à Lyon, et se fit remarquer dans les émeutes de 1832 et de 1834 dans la même ville. Membre de plusieurs sociétés secrètes, il devint un des chefs de l'association des mutuellistes. A la révolution de 1848, il était chef d'atelier dans une manufacture de soieries; ses opinions le firent nommer représentant à l'Assemblée constituante. Il y fit partie du comité du travail, et siégea sur les bancs les plus élevés de la montagne, dont il appuya constamment les votes. Candidat du comité socialiste pour la représentation à l'Assemblée législative, il réunit plus de 100,000 voix dans le département de la Seine, et fut élu dans le département du Rhône. Il avait été un des signataires de la proposition du 11 mai 1849 qui demandait la mise en accusation du président de la république et de ses ministres. Il s'était déjà fait remarquer par son vote du 31 juillet 1848 en faveur de la proposition de M. Proudhon, dont il fut l'unique approbateur. A la législative, il signa l'acte d'accusation du pouvoir exécutif, et continua contre le gouvernement l'opposition la plus vive. Arrêté au 2 décembre 1851, il devait être transporté à La Guyane; mais il fut seulement exilé. Il était sur le point de reprendre la navette de tisserand en Belgique, lorsque, peu content des conditions qui lui étaient faites, il préféra se rendre en Angleterre. L. LOUVET.

Biogr. des Représentants.

* GRESBAN ou GRÉBAN (*Arnoul* et *Simon*). Ce sont deux frères, nés à Compiègne, vers le commencement du quinzième siècle, morts dans la seconde moitié de ce siècle, tous deux poëtes dramatiques, et les plus illustres représentants de ce genre de pièces qu'on appelait des *mystères* (1). On les trouve presque toujours cités ensemble; Cl. Marot, dans sa Ve *Complainte*, dit :

Les deux Gresban au bien résonnant style,

Et ailleurs (*Epigr.* 223, *à Hugues Salel*) :

Les deux Gresban ont Le Mans honoré.

Marot les croyait nés au Mans; La Croix du Maine, bien qu'intéressé à les réclamer pour cette ville, sa patrie, les fait naître à Compiègne, et ajoute que Simon était appelé Simon de Compiègne. Pasquier nous apprend que le témoignage de Marot sur la célébrité des frères Gresban se trouve confirmé par les éloges de plusieurs poëtes français du temps de François Ier. Il est certain que leur réputation ne s'éteignit pas avec eux; et nous verrons qu'au milieu du seizième siècle on jouait encore leurs *Mystères*, du moins celui de Simon. On sait peu de chose sur leur vie : il importe du moins de ne pas les confondre et de distinguer les œuvres de l'un et de l'autre.

ARNOUL GRESBAN est resté jusqu'à ces dernières années le moins connu des deux : son drame est encore manuscrit, tandis que celui de son frère a obtenu plusieurs fois les honneurs de l'impression. Les biographes disent seulement qu'il fut chanoine de l'église du Mans, vers 1450, et quelques-uns avancent, sur la foi d'Ét. Pasquier, qu'il avait commencé le *Mystère des Actes des Apôtres*, mais que ce mystère, n'ayant pu être achevé par lui, l'avait été par son frère Simon, probablement son puîné. La vérité est que les deux frères ont fait chacun leur œuvre, Arnoul le *Mystère de la Passion*, Simon celui *des Actes des Apôtres* : le second est en effet une continuation du premier, mais le premier n'avait pas besoin de cette continuation pour former un tout bien complet. Par un singulier retour de destinée, c'est l'ouvrage demeuré manuscrit que les juges compétents préfèrent aujourd'hui à l'ouvrage plusieurs fois imprimé. Il est probable que ce qui aura nui à *La Passion* d'Arnoul, c'est le remaniement qui a été fait de ce mystère en 1480, par un écrivain fort inférieur à Gresban, par Jean Michel d'Angers. On ignore en quelle année a été pour la première fois représenté le mystère d'A. Gresban; mais on sait du moins, grâce à deux quittances récemment retrouvées à la Bibl. impér., et citées par M. P. Pâris, qu'en 1452 un notable d'Abbeville alla trouver Arn. Gresban pour lui en acheter une copie, et que les échevins de cette ville s'empressèrent d'acquérir la copie et de faire jouer le mystère. On lit dans l'une de ces quittances que « la somme de 10 escus d'or avoit été payée pour avoir le jus de *La Passion*, à Paris, à maistre Arnoul Grebain ». Que faisait alors à Paris maître

(1) Un des descendants de cette famille, *Jacques Gréban*, s'est distingué, comme capitaine de vaisseau, sous le règne de Napoléon Ier. Sa fille a épousé le baron Duveyrier, si connu comme auteur dramatique sous le pseudonyme de *Mélesville*. Les autres enfants de Jacques Gréban sont : *M. Amédée Gréban*, colonel du génie, et *M. Greban de Pontourny*, qui s'est distingué comme lieutenant de vaisseau dans les campagnes de la Morée et d'Alger.

Arnoul Gresban (1)? Qu'il fût déjà ou ne fût pas encore pourvu de son canonicat du Mans, sans doute il venait d'y traiter avec l'échevinage pour une copie de son *Mystère*, et en dirigeait alors dans cette ville les représentations. On ne pourra bien juger *La Passion* d'A. Gresban que lorsqu'elle sera publiée, comme elle doit l'être par MM. Ch. d'Héricault et L. Moland (3 vol., *Bibl. Elzev.*). On y trouvera, comme dans tous les mystères, bien des longueurs et bien des répétitions: l'ouvrage a environ 25,000 vers. Mais qu'est-ce auprès de *La Passion* de Jean Michel, qui en a le double? On y rencontrera plus d'un trait de mauvais goût; mais on n'y sera pas sans cesse choqué par les ordures que Jean Michel se plaît à faire débiter par les démons et par les bourreaux de Jésus, et l'on y reconnaîtra plus de naturel et de naïveté. Outre son Mystère, Arnoul Gresban avait composé plusieurs pièces de poésie. Guill. Tory, dans son *Champ fleury*, cite de lui une *complainte*, et ajoute, d'après « l'auteur du vieux *Art poétique françois* », que « cet Arnoul fut le premier inventeur en France de cette manière de rime, qui n'est pas pauvre ».

Simon Gresban fut moine de Saint-Riquier (Ponthieu) et secrétaire du comte du Maine, Charles d'Anjou. Tout ce que l'on sait sur sa vie, c'est qu'elle s'est prolongée au moins jusqu'en 1461 : car il a publié plusieurs « *Epitaphes* sur la mort du roi de France Charles VII (2), écrits en forme d'églogue ou pastorale » (La Croix du Maine). On a encore de lui des *Élégies*, des *Complaintes*, des *Déplorations;* deux poëmes intitulés : l'un *La Création du Monde*, l'autre *La Sphère du Monde, ou les vertus de l'espèce du monde;* une traduction d'un ouvrage latin, *Le Cueur de Philosophie;* enfin, *Le triumphant Mystère des Actes des Apostres, translaté fidèlement de la vérité historiale, ordonné par personnages*, etc. C'est le seul de ses ouvrages dont on se souvienne aujourd'hui. Simon Gresban ne vit pas plus que son frère son *Mystère* publié de son vivant; son drame n'a pas échappé non plus aux remaniements; mais enfin, si son œuvre a été altérée, sa réputation est restée entière, tant qu'a duré la vogue de ces sortes d'ouvrages. *La Passion* de Jean Michel une fois imprimée a fait oublier celle d'Arnoul Gresban; *Le Mystère des Actes des Apôtres*, à travers bien des modifications sans doute, est resté jusqu'au moment de l'impression tel que l'avait conçu Simon Gresban, et c'est à lui que le *Prologue* de l'édition de 1540 en reporte l'honneur :

> De tous ces jeux un plus beau ne peus lire :
> Simon Gresban, bon poëte estimé
> Mesme en son temps, print peine de l'escrire,
> Comme le vois, moult doulcement rithmé.

Divers témoignages nous apprennent que ce mystère fut représenté de 1536 à 1541, à Bourges, à Tours, au Mans, à Angers, à Paris : évidemment il n'avait cessé depuis sa composition, c'est-à-dire depuis près d'un siècle, d'être joué à diverses époques, dans les principales villes de France. Si l'on veut avoir une idée de l'appareil déployé pour ces sortes de représentations, il faut lire la *Relation de l'ordre de la triomphante et magnifique monstre du Mystère des Actes des Apostres, qui a eu lieu à Bourges le dernier jour d'avril 1536, par J. Thibaust* (Bourges, 1836, in-8°). — On distingue quatre éditions de cet ouvrage. La première a pour titre : *Le Triomphant Mystère des Actes des Apôtres;* Paris, N. Couteau, 2 vol. in-fol. Elle est précédée d'un privilége accordé à G. Alabat, « marchant demeurant à Bourges », et daté de 1536; on y lit une Préface où G. Alabat dit « avoir fait iceulx *Actes* diligemment reveoir et confermer par la sentence et jugement de docteurs sçavants es saintes lettres »; le verso de l'avant-dernier feuillet indique P. Curet comme l'un de ces correcteurs. Le titre de la deuxième et de la troisième édition est le même; mais la deuxième est un volume in-fol., sans date ni lieu d'impression (le privilége, qui s'y trouve, atteste au moins qu'elle n'est pas antérieure à 1536); la troisième fut publiée par Arn. et Ch. Les Angeliers; Paris, 1540, 2 vol. in-4°. Enfin, la quatrième, dont le titre est un peu plus étendu que celui des précédentes éditions, et qui est de 1541 (Paris, Les Angeliers, 3 vol. in-fol.), contient, outre les *Actes des Apôtres*, le *Mystère de l'Apocalypse*, par L. Chocquet : c'est pour cette raison l'édition la plus recherchée; mais on n'y trouve pas les *Tables* et le *Prologue*. Il existe entre ces diverses éditions un certain nombre de différences, qui tiennent aux remaniements que subit l'œuvre de Simon Gresban; la première de ces éditions nous est indiquée comme publiée avec les corrections de P. Curet; à ces corrections succédèrent d'autres corrections et quelques additions, lesquelles venaient surtout des troupes d'acteurs, jalouses d'apporter au mystère des changements capables de leur donner sur cet ouvrage un droit de propriété. C'est ce que l'on peut voir par un arrêt du parlement de Paris, inséré dans l'édition de 1541 : le parlement, après un procès entre G. Alabat et Les Angeliers, ses associés, d'une part, et de l'autre les *maistres et entrepreneurs du jeu du Mystère des Actes des Apostres en ceste ville de Paris*, fit « inhibitions et défenses aux dicts entrepreneurs d'im-

(1) Le manuscrit 7206-2, ancien fonds français ou fonds du roi, contient le mystère d'Arnoul Gresban. Il y est dit que ce mystère avait été « composé par Arnoul Gresban, notable bachelier en théologie, à la requeste d'*accoints de Paris* » (voy. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1842, t. III, p. 458). V. de V.

(2) Le roi Charles VII mourut le 22 juillet 1461. Ces épitaphes existent manuscrites à la Bibliothèque impériale. En 1468 Simon Gresban vivait encore. Il figure sous cette date parmi les officiers de Charles d'Anjou, comte du Maine (M. 2340, supplément français, page 708). V. de V.

primer ne faire imprimer le dict *Mystère, quelques additions qu'ils y fassent* ». — Nous renvoyons aux frères Parfaict pour l'analyse de cet ouvrage, qui n'est autre chose que le livre de saint Luc découpé en scènes et mis en vers : quelques-unes de ces scènes ne manquent pas d'un certain art, et quelques-uns de ces vers méritent l'estime qu'en faisait Cl. Marot. Mais il y en a près de 80,000; c'est dire assez qu'ils sont fort mêlés, et l'on y a fait tant de remaniements que Simon Gresban n'est guère responsable que de l'édition de 1536 : encore porte-t-elle déjà les corrections de P. Curet. Le *Répertoire des noms contenus au jeu des Actes des Apôtres* accuse 485 personnages, et fait songer à ce que l'on a dit des représentations des mystères, que la moitié d'une ville était chargée d'y amuser l'autre. A. CHASSANG.

La Croix du Maine, *Bibl. franç.* — Guill. Colletet, *Histoire des Poëtes françois* (manuscrit conservé à la Bibl. du Louvre). — Les frères Parfaict, *Hist. du Théâtre franç.*, t. II. — Le duc de La Vallière, *Bibl. du Th. fr.*, t. I. — Pr. Marchand, *Dictionn. histor.* — Brunet, *Manuel du Libraire*, t. III. — Paulin Paris, *Cours d'Hist. litt. de la France au moyen âge*, dans la *Revue des Cours publics* du 24 juin 1855. — Le même, *Manuscrits français de la Bibl. du Roi*, t. VI.

*GRESLAN (*Pierre*), statisticien français, né le 21 mars 1702, à Nantes, où il est mort, le 5 décembre 1768. Il fut reçu avocat au parlement. Échevin de sa ville natale en 1750 et 1751, maire en 1752, il fut député aux états tenus à Rennes en 1749. Élu procureur syndic en 1762, il assista en cette qualité aux états de Rennes de la même année et à ceux de Nantes en 1764. Il a publié en 1766, dans le *Dictionnaire des Gaules* de l'abbé d'Expilles, l'article *Nantes*, le meilleur et le plus étendu de cet ouvrage : à l'aide des archives qu'il avait compulsées avec soin, il a présenté une statistique complète de Nantes à cette époque. P. LEVOT.

Biographie Bretonne.

GRESHAM (Sir *Thomas*), riche marchand anglais, né à Londres, en 1519, mort dans la même ville, le 21 novembre 1579. Son père, sir Richard Gresham, membre de la compagnie des merciers, avait servi le roi Henri VIII dans diverses négociations, et reçu de ce prince le titre de chevalier. Il avait aussi exercé les fonctions de lord maire. Sir John, frère de sir Richard, et son *sheriff* dans l'office de lord maire, fonda le Bethlehem-Hospital, et dota l'école libre de Holt. Thomas Gresham fit ses études à Gonvill-Hall (maintenant le collége Caius) à Cambridge. Ses progrès lui méritèrent de la part de Caius, fondateur de ce collége, le titre de *doctissimus mercator*. Il passa ensuite huit ans en apprentissage chez son oncle, et fut reçu en 1543 membre de la compagnie des merciers. Il s'engagea aussitôt dans de grandes entreprises commerciales, et avant l'âge de vingt-cinq ans il eut la fourniture des vivres de l'armée anglaise qui assiégeait Boulogne. Son intelligence et son intégrité furent appréciées des ministres, qui lui confièrent en 1551, sous le règne d'Édouard VI, la mission difficile de négocier sur le continent les emprunts nécessaires à l'Angleterre. Il s'établit à Anvers, alors le grand marché de l'Europe; et tels étaient à cette époque les embarras des transactions financières, que pour conclure les emprunts projetés il ne fit pas moins de quarante voyages d'Anvers à Londres. Éprouvant par lui-même combien de pareilles opérations étaient difficiles et onéreuses, il conçut le dessein d'en affranchir son pays. Les fonctions qu'il remplissait sous Édouard lui furent continuées sous Marie et sous Élisabeth, qui le créa chevalier, en 1559. Il persuada à cette dernière princesse de ne plus recourir aux étrangers, et d'effectuer ses emprunts en Angleterre. Le premier emprunt national eut lieu en 1570, et réussit, grâce au dévouement de Gresham. Dès lors commença en Angleterre une pratique financière très-favorable au pays. Gresham, *le marchand royal*, comme on l'appelait, jouissait somptueusement de son immense fortune. Outre sa maison de ville, il avait plusieurs belles résidences de campagne, où il reçut plus d'une fois la visite de la reine Élisabeth. Il mourut subitement, à l'âge de soixante ans, sans laisser d'autre postérité qu'une fille naturelle. Deux fondations, la Bourse de Londres et le collége Gresham, ont particulièrement illustré la mémoire du marchand royal. Privé de son fils unique, en 1564, il résolut de disposer de sa fortune en faveur de ses concitoyens, et fit bâtir, à l'imitation de la Bourse d'Anvers, le premier établissement de ce genre qui ait existé en Angleterre. Cet édifice, commencé en 1566, et achevé en 1570, fut inauguré le 23 janvier de cette année par la reine Élisabeth, qui lui donna le nom de *Royal-Exchange*. La Bourse, brûlée dans l'incendie de 1666, et rebâtie sur une plus grande échelle, fut de nouveau détruite par le feu le 10 janvier 1838. Une nouvelle Bourse a été élevée sur les ruines de l'ancienne, dans des proportions plus vastes et appropriées aux besoins toujours croissants du commerce anglais. Le prince Albert posa, le 17 janvier 1842, la première pierre du Royal-Exchange actuel, et l'édifice achevé fut inauguré le 28 octobre 1844 par la reine Victoria. Gresham, par son testament, du 5 juillet 1575, légua la moitié de la propriété du Royal-Exchange à la commune de Londres, et l'autre moitié à la compagnie des merciers, à la charge pour ces deux corps de subvenir aux traitements de sept professeurs pour la théologie, la jurisprudence, la médecine, l'astronomie, la géométrie, la musique et la rhétorique, à raison de cinquante livres par an pour chacun d'eux. Les cours, qui eurent lieu d'abord dans la maison même du fondateur, furent transportés depuis dans une chambre du Royal-Exchange, et ils se font maintenant dans une belle salle de Gresham-Street. L. J.

Ward, *Lives of the Gresham Professors*. — *Biographia*

Britannica. — Lodge, *Portraits*, t. II, p. 115 édit. de Londres, 1840. — *Cyclopædia Britannica* (*Biography*).

GRESLON (*Adrien*), missionnaire français, né à Périgueux, en 1618, mort en 1697. Il entra dans la Société de Jésus à Bordeaux dès le 5 novembre 1635. Il professa jusqu'en 1655 la littérature et la théologie dans divers établissements de son ordre. A cette époque il fut attaché aux missions asiatiques et dirigé sur la Chine. Il débarqua dans l'île d'Hian en 1657. C'était au moment de la conquête du Céleste Empire par les Tartares et de la chute de la dynastie des Ming. Le jeune empereur tartare Chun-Tchi venait d'être reconnu à Péking; néanmoins le P. Greslon crut devoir attendre que le pays fût plus calme pour servir utilement la foi catholique. Il apprit durant ce temps les langues chinoise et mantchoue, et lorsque le dernier descendant des Ming, Young-li, vaincu dans les provinces méridionales de la Chine, eut été forcé de se réfugier dans le Pégu (*Mion Kouë*), Greslon se décida à descendre en terre ferme, et commença à cathéchiser dans la province de Kian-si, l'une des plus rapprochées de la capitale de l'Empire Céleste et dont il a donné une pompeuse description : cette contrée est selon lui d'une fertilité merveilleuse : le riz et les autres grains couvrent les vallées; les légumes de toutes sortes, les plus beaux fruits, le coton et le thé viennent aussi en abondance. Les collines sont peu boisées, mais elles abondent en plantes médicinales et en bons pâturages, où l'on élève de nombreux bestiaux. Toutes les eaux sont très-poissonneuses; on y pêche des truites, des saumons, des esturgeons, etc. Les montagnes recèlent à foison l'or, l'argent, le fer et l'étain. La porcelaine que fabriquent les Kian-siens est la plus estimée du royaume. La population n'est pas moindre de 5,922,160 habitants, remarquables par leur esprit vif et la sûreté de leur jugement; bref, selon le P. Greslon, le Kian-si peut donner une idée de l'Éden. Cependant, les scènes qu'il décrit ne portent pas toujours le cachet idyllique. Il raconte un fait dont il fut témoin, et qui peint mieux les mœurs des habitants de son paradis. La flotte tartare ayant éprouvé une rude défaite, les Chinois firent quatre mille prisonniers. L'amiral victorieux fit aussitôt couper le nez et les oreilles à ses captifs, et les relâcha en cet état. La population tartare s'émut d'un pareil spectacle; l'empereur Chun-Tchi, prenant en considération la sensibilité de ses sujets, donna ordre de massacrer les malheureux mutilés, ce qui fut exécuté aux acclamations générales. Greslon raconte aussi le supplice de Young-li, qui, livré par le roi de Pégu, fut amené à Péking et étranglé avec toute sa famille. Il rapporte aussi très au long les amours du monarque tartare, qui, nouveau David, enleva la femme d'un de ses officiers. Celle-ci étant morte, l'empereur, pour calmer sa douleur, fit immoler trente hommes sur le tombeau de sa maîtresse. Il se fit ensuite raser la tête, et courut de pagode en pagode comme un insensé; il ne retrouva la raison que pour mourir. Le P. Greslon revint en France en 1670, et reprit ses occupations studieuses. Il a publié la relation de son séjour en Chine. Ce livre est d'autant plus intéressant que l'auteur parle surtout de faits accomplis sous ses yeux. Il est intitulé : *Histoire de la Chine sous la domination des Tartares, où l'on verra les choses les plus remarquables, qui sont arrivées dans ce grand empire depuis l'année* 1651, *qu'ils ont achevé de la conquérir, jusqu'en* 1669; Paris, 1661, in-8°. Greslon avait publié précédemment *Les Vies des saints Patriarches de l'Ancien Testament*, avec des réflexions en langue chinoise. Alfred DE LACAZE.

Lettres édifiantes. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

GRESLY (*Gabriel*), peintre français, né à L'Isle-sur-le-Doubs, vers 1710, mort à Besançon, en 1756. Sa famille était originaire de Soleure. Selon Nagler, il annonça dès son enfance les plus étonnantes dispositions pour le dessin. Des morceaux de charbon ou de craie étaient ses moyens de reproduction; la nature lui fournissait de nombreux modèles. Un artiste resté inconnu lui donna les premières notions de la peinture. Gresly se perfectionna sans maître, et ignorant tout système, toute école, resta dans le vrai. Il vint à Paris, et ne fut pas peu étonné de rencontrer un de ses tableaux (*Une vieille Dentelière*) prôné et mis en vente comme l'œuvre d'un maître. Gresly démasqua les imposteurs, et depuis lors ne manqua pas de travaux; mais la faiblesse de sa santé le força de retourner dans sa province, où il mourut jeune encore. Gresly ne réussit pas dans la peinture historique, excepté comme copiste; il égalait alors souvent l'original. Il excellait dans les scènes d'intérieur, et ses tableaux, quoique nombreux, sont fort appréciés des amateurs. A. DE L.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.* — *Dictionnaire historique*, édit. de 1822.

GRESNICK (*Antoine-Frédéric*), compositeur belge, né à Liége, en 1752, mort le 16 octobre 1799. Envoyé fort jeune au collége Liégeois de Rome, en qualité de pensionnaire, il y fit de bonnes études musicales, qu'il alla terminer à Naples. Venu en Angleterre, il y obtint quelques succès, et fut choisi pour directeur de la musique du prince de Galles. Après un séjour de six ans à Londres, il vint à Paris en 1791; et n'y pouvant trouver l'emploi de son talent, il se rendit à Lyon comme chef d'orchestre du grand théâtre. Le succès d'un opéra qu'il y fit jouer le ramena à Paris, où il travailla pour différents théâtres. La chute de sa pièce de *Léonidas* à l'Opéra lui causa un profond chagrin, dont il mourut. On a de Gresnick : *Il Francese bizzarro*, opéra bouffe, joué à Sargono, en 1784; — *Demetrio*, opéra en trois actes, joué à Londres, en 1785; — *Alessandro nell' Indie*, opéra en trois actes, joué

la même année, dans la même ville ; — *La Donna di cattiva umore ;* la même année ; — *Alceste*, 1786 ; — *L'Amour à Cythère ;* opéra représenté à Lyon, en 1793 ; — *Le Savoir-faire*, en deux actes, joué au théâtre Louvois, en 1795 ; — *Les petits Commissionnaires*, un acte, au même théâtre, la même année ; — *Éponine et Sabinus*, deux actes, au même théâtre, 1796 ; — *Les faux Mendiants*, un acte, 1796, au même théâtre ; — *Le Baiser donné et rendu*, un acte, 1796, au même théâtre ; — *Les Extravagances de la Vieillesse*, un acte, au théâtre Montansier ; — *La Forêt de Sicile*, deux actes, au même théâtre, 1797 ; — *Le petit Page, ou la prison d'État*, un acte, au même théâtre, 1797 ; — *Les faux Monnayeurs, ou la vengeance*, drame en trois actes, mêlé de chants, 1797 ; — *Le Tuteur original*, un acte, 1797, au même théâtre ; — *La Grotte des Cévennes*, un acte, 1798, au même théâtre ; — *L'heureux Procès, ou Alphonse et Léonore*, un acte, au théâtre Feydeau, 1798 ; — *La Tourterelle dans les bois*, un acte, au théâtre Montansier, 1799 ; — *Rencontres sur Rencontres*, un acte, au même théâtre, 1799 ; — *Le Rêve*, un acte ; au théâtre Favart, 1799 ; — *Léonidas, ou les Spartiates*, un acte à l'Opéra (en société avec Persuis). Il avait encore écrit pour ce théâtre une pièce en trois actes, intitulée : *La Forêt de Brahma*, qui ne fut reçue qu'à correction. Indépendamment de ses pièces de théâtre, Gresnick a publié : *Amusement social*, recueil d'ariettes avec accompagnement de piano ; — *Récréations nouvelles*, ariettes, duos et romances ; — dix romances et ariettes avec accompagnement de piano ou harpe, et violon ou flûte ; Paris, 1797 ; — duo italien : *Questa e la bella face*, avec accompagnement de piano ou harpe, et violon ou flûte ; Paris, 1797 ; — Symphonie concertante pour clarinette et basson, avec orchestre, exécutée aux concerts de Feydeau ; Paris, 1797.

P. A.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.* — *Biogr. Liégeoise.*

GRESSET (*Jean-Baptiste-Louis*), écrivain français, l'un des plus célèbres du dix-huitième siècle, mort en 1777, naquit à Amiens, en 1709, d'une famille originaire de la Grande-Bretagne. Admis au collége des jésuites de sa ville natale, il s'y distingua par une rare et précoce intelligence. Les jésuites s'associaient volontiers les élèves dont ils pressentaient le mérite : Gresset se laissa recevoir novice dans la Compagnie de Jésus, il avait à peine seize ans, et se vit porté, comme il le dit lui-même, du berceau sur l'autel. Il vint à Paris perfectionner son éducation au collége Louis-le-Grand. Là, selon l'excellent usage de l'Ordre, il recommença, comme professeur, les études qu'il venait d'achever comme élève. Bientôt il alla tenir les hautes classes en province. Riche d'érudition, libre dans ses goûts littéraires, il essaya de composer des thèses, des sermons et de rimer des stances ; il s'adonna surtout à la poésie. Une anecdote de couvent, dont la rumeur plaisante pénétra jusqu'à sa retraite, lui offrit le sujet de *Vert-Vert ;* il n'avait que vingt-quatre ans lorsqu'il fit paraître (à Rouen) ce charmant et poétique badinage, dont le fond léger et vulgaire se relève par une ingénieuse adresse. Un plan habilement conçu, des détails gracieux, une versification élégante, harmonieuse et pure, une peinture délicatement ironique des petits travers des nonnes, donnèrent une grande vogue à ce persiflage de bon ton, si convenable à une société polie et gaiement infidèle à ses traditions. Les pratiques minutieuses, les graves riens, la mysticité puérile des cloîtres, décelés par la piquante malice d'un jeune poëte revêtu lui-même de la robe monacale, attirèrent l'attention de la foule railleuse, toujours disposée à louer ce qui l'amuse. Tout concourut au succès de *Vert-Vert*. Jean-Baptiste Rousseau, encore en possession d'une réputation exagérée, parla avec enthousiasme du nouveau poëme ; il le regardait comme un chef-d'œuvre, un phénomène surpassant toutes les productions contemporaines. « Je n'ai jamais vu, écrivait-il, d'ouvrage qui m'ait autant surpris que celui-là ! » Qu'aurait-on pu dire de plus de *Phèdre*, du *Misanthrope* ou d'*Athalie ?* L'excessive admiration du vieux lyrique trouva de nombreux échos. Mais tout en réduisant à sa véritable valeur le mérite de *Vert-Vert*, les arbitres de l'art, qui, malgré leur faible nombre, ramènent pas à pas la foule éblouie dans les limites du vrai, rendirent pleinement justice à un écrivain qui apparaissait à l'horizon littéraire avec un éclat inattendu. Il ne déploie pas sans doute une grande puissance inventive, que n'exige pas d'ailleurs le sujet, ni un luxe d'images, au coloris éblouissant et varié ; il n'est pas constamment embrasé de ce feu sacré qui féconde la verve du poëte et le fait planer au-dessus de la sphère ordinaire de l'esprit et du talent ; mais on ne peut trop estimer le goût exquis, la piquante originalité d'une composition qui féconde un sujet de stérile apparence, où les situations s'enchaînent ingénieusement, où les portraits brillent d'une vivante ressemblance, où la plaisanterie est si spirituelle, où les détails les plus infimes intéressent à force d'art. Quel que soit le degré de perfection de ce petit poëme, il accroît nos richesses littéraires, et sera toujours doublement précieux, par les qualités du style et par la peinture fidèle d'un ordre de choses anéanti et que nul de nous n'a pu connaître.

Encouragé par le succès, Gresset revint à Paris, et publia plusieurs pièces de vers, toutes favorablement reçues. Le jeune poëte, qui attirait sur lui l'attention publique, vivait cependant solitaire dans une mansarde délabrée du collége *Louis-le-Grand*. Il eut l'heureuse idée de faire gaiement la description pittoresque de sa cellule, qu'il appelle *ma Chartreuse*. Dans

cette pièce de vers de huit syllabes, où retrouve l'esprit, l'agréable enjouement de *Vert-Vert*, et une fine critique des travers de l'époque, adroitement amenée; mais les réflexions communes y sont trop prodiguées, les épithètes multipliées appauvrissent le style et l'embarrassent souvent dans une verbeuse obscurité. A *La Chartreuse*, succéda *Le Carême impromptu*, plaisanterie vulgaire sur l'ignorante insouciance d'un curé insulaire, qui, dit le poëte,

> Enseveli dans l'indolence
> D'une héréditaire ignorance,
> Vit de baptêmes; de trépas,
> Et d'offices qu'il n'entend pas.

Ce petit conte rimé laisse entrevoir encore le talent facile de l'auteur; mais, ignorant le monde, le poëte essaye de le divertir par une facétieuse trivialité.

Le Lutrin vivant est écrit avec plus de verve, plus de fine gaieté. La frivolité du sujet est relevée par une gracieuse élégance et par des vers que la mémoire se plaît à retenir. *Les Ombres*, agréable fiction, où brille une critique adroite des mœurs et une délicate apologie de l'art que cultive l'auteur, et, peu après, l'épître au père Bugeant, furent aussi accueillies par un public avide de nouveautés littéraires.

Longtemps professeur, Gresset avait le goût des études antiques; et il s'était familiarisé avec les beautés de Virgile; il essaya de traduire en vers les *Bucoliques*, et fit paraître sa version par parties. Le naturel, la justesse des sentiments, les tours, la fraîcheur, la simplicité des images sont trop souvent dépouillés de leur touchante originalité. Le traducteur suit péniblement le vol léger du modèle. Il ne manque ni de clarté ni d'une certaine élégance, mais lors même qu'il se montre exact; sa fidélité est lourde, sa couleur est vulgaire, la forme virgilienne lui échappe. La hardiesse elliptique, le mot pittoresque et simple, la flexibilité des tons, enfin l'harmonieux artifice du langage, ou plutôt ce doux concert, ces accords mélodieux de la poésie antique, n'étaient pas encore révélés à notre littérature.

La réputation de Gresset grandissait dans le monde, où il n'avait pas encore paru; le poëte reclus semblait ignorer qu'il avait déjà assez de renommée pour mériter l'envie et obtenir la persécution. La supérieure générale de la Visitation, sœur d'un ministre, s'effaroucha des spirituelles plaisanteries de *Vert-Vert*.

> Désir de fille est un feu qui dévore,
> Désir de nonne est cent fois pis encore.

Ce seul distique lui parut un outrage à la peuplade embéguinée. Sur un mot du ministre, les jésuites renvoyèrent en province le poëte, coupable de talent et de franchise; on prétend qu'il promit de ne plus composer de vers et qu'il tint mal sa promesse. Sa *Chartreuse*, qui parut bientôt, contenait un passage appliquable au parlement. Les deux jésuites Lynières et Lavaud offrirent au cardinal de Fleury de renvoyer Gresset de leur Compagnie. Le ministre accepta cette lâcheté (1). La persécution souvent vient en aide au mérite : Gresset n'avait point encore prononcé de vœux; fatigué de l'obéissance passive, il dépouilla la robe de jésuite; mais, doué de la sérénité qui sied aux esprits supérieurs, il adressa en vers touchants des adieux à ses anciens maîtres. Il composa bientôt l'épître *A ma Muse*, noble profession de foi, où le poëte expose ses principes de sagesse, et trace les limites dont il ne veut pas s'écarter; enfin, l'épître *A ma Sœur*, pièce élégiaque, où le talent seconde l'effusion d'une âme tendre et reconnaissante.

Rentré à Paris, Gresset fut accueilli par la haute société; les maisons des riches et des grands étaient alors des espèces de petites cours, que fréquentaient les hommes de talent; justement considérés, arbitres du goût, ils examinaient et jugeaient les œuvres nouvelles : c'est là que se faisaient les réputations. Dans un monde choisi, le choc des opinions et des principes divers fait jaillir des traits lumineux; d'ingénieuses idées y circulent comme une précieuse monnaie dont s'enrichit un esprit pénétrant et juste. Gresset en profita bientôt; il se rendit compte à lui-même de la véritable valeur de ses talents; il apprit à connaître les hommes, et, pour étudier l'art de les peindre, il fréquenta les spectacles. Les œuvres de nos maîtres l'enflammèrent d'une émulation téméraire. Il composa une tragédie, *Édouard III*. La vigueur tragique lui manquait. Il inventa un roman invraisemblable, et peignit faiblement les mœurs et les caractères d'une époque qu'il n'avait pas étudiée; pourtant l'élégance du style soutint l'œuvre, où l'on applaudit de nobles sentiments, et surtout un coup de théâtre qui parut une hardiesse; on ne permettait pas alors d'ensanglanter la scène; in-

(1) Il est difficile de concilier cette rigueur des jésuites avec le sentiment que Gresset exprime dans ces vers :

> Oui, même en la brisant, j'ai regretté ma chaîne;
> Et je ne me suis vu libre qu'en soupirant.
> Je dois tous mes regrets aux sages que je quitte.
> . . . .
> Oui, j'ai vu ces mortels, j'en fais ici l'aveu,
> Trop combattus, connus trop peu,
> J'ai vu ces esprits vrais, ces cœurs incorruptibles
> Prodigues de leurs jours, tendres, parfaits amis,
> Et souvent bienfaiteurs paisibles
> De leurs plus fougueux ennemis, etc.

Cependant, voici la lettre du cardinal de Fleury à Hérault, lieutenant général de police, lettre datée d'Issy, 22 novembre 1735 :

« Je vous envoie une lettre, monsieur, du P. de Lynières au sujet du jeune homme dont vous m'avez donné trois petits ouvrages. Celui du *Perroquet* est très-joli et passe les deux autres (*Les Ombres* et *La Chartreuse*); mais le jeune homme est libertin, et fera très-certainement des affaires aux jésuites, s'ils ne s'en défont. Tout le talent de ce garçon est tourné du côté du libertinage et de ce qu'il y a de plus licencieux, et on ne corrige point de pareils *génies*; le plus court et le plus sûr est de le renvoyer, etc. »

Des lettres des PP. Lavaud et Lynières écrites au lieutenant de police confirment aussi le renvoi de Gresset. Ces lettres ont été publiées par les soins du savant M. de Monmerqué.

terdiction dont on s'est largement dédommagé. *Sidney*, drame en trois actes, parut quelques années plus tard, au moment où l'on essayait le drame larmoyant; on accueillit cette nouveauté. Gresset renonça à la tragédie et à ces compositions mixtes que l'incorrect et bizarre La Chaussée tentait de substituer aux chefs-d'œuvre de la scène. En 1747, il donna *Le Méchant*, comédie de caractère, et l'une des meilleures du dix-huitième siècle. Il ne faut pas y chercher la gaieté, la verve comique, une intrigue fortement nouée. La marche en est lente et froide; à l'exception du principal personnage, les caractères sont faiblement tracés; et cependant cette pièce attache constamment, par la justesse des idées, la grâce d'une raison exquise, le naturel, l'élégante et spirituelle vivacité d'un dialogue étincelant de vers devenus proverbes.

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a,

dit si bien l'auteur, et il prouve sans cesse que le sien est riche de son propre fonds et connaît sa mesure (1). Cette belle comédie le fit bientôt admettre à l'Académie Française. Il y remplaça Danchet, en 1748. Soit que, tout entier à sa méditation poétique, Gresset eût négligé l'étude difficile de la prose, soit que le mérite incertain de son devancier l'eût mal inspiré, le discours du poëte ne parut pas digne de ses vers.

A peu près à cette époque Gresset avait terminé deux comédies, destinées au théâtre de la cour : ces pièces ne parurent pas, on n'en sait pas précisément la cause. L'une avait pour titre : *L'Esprit à la mode*; l'autre : *L'École de l'Amour-propre*. Il composa aussi un assez grand nombre d'odes, qui n'ont que rarement l'élévation du style, le mouvement, les images, la vivacité des tours, indispensables au lyrisme. A l'avénement du grand Frédéric, Gresset lui adressa une ode; le monarque lettré répondit par une ode. On y trouve un vers qui caractérise le talent de Gresset :

Tes vers harmonieux, élégants sans parure.

La pièce se termine par ces strophes flatteuses, pour la France et le poëte français. Le grand nom de leur auteur nous absoudra de citer ces vers médiocres :

Au centre du bon goût, dans la nouvelle Athène,
Tu moissonnes en paix la gloire des talents,
Tandis que l'Univers, envieux de la Seine,
　　Applaudit à tes chants.
Berlin en est frappée : à sa voix, qui t'appelle,
Viens des muses de l'Elbe animer les soupirs
Et chanter aux doux sons de ta lyre immortelle
　　L'amour et les plaisirs.

Il s'établit un échange de courtoisies entre le prince et le poëte, qui déjà avait été élu membre de l'Académie de Berlin; les instances du roi redoublèrent, et l'on pensait généralement que Gresset ne résisterait pas à de si nobles prévenances. Des hommes sages disaient pourtant : Au faîte des honneurs littéraires, entouré de considération, Gresset quittera-t-il le théâtre de ses triomphes? Oui, il abandonne la grande cité; il part, mais pour Amiens. Jeune encore, il aspire au repos; d'un caractère aimant et modeste, il veut jouir des affections de famille; il se marie (1), et ne retourne dans la capitale que pour y remplir ses devoirs d'académicien, chaque fois que le sort le désigne comme officier de l'illustre corps. Il vint y prononcer son discours sur l'harmonie, où quelques remarques ingénieuses se perdent dans d'obscures digressions. Il avait autrefois composé en latin ce discours, qui ne gagna rien dans la version française. En 1754, il reçut à l'Académie Boissy, successeur de Destouches, et il ne sut trouver aucune inspiration dans la brillante carrière de l'auteur du *Glorieux* et du *Philosophe marié*. Bientôt à Surian, évêque de Vence, succéda D'Alembert; la réponse de Gresset au hardi philosophe fut froide et embarrassée. Dans sa retraite d'Amiens, il était devenu très-religieux; la dévotion avait remplacé dans sa vive imagination la ferveur littéraire. Il profita de ses fonctions de directeur pour lancer des traits piquants aux évêques mondains « qui se dispensent, disait-il, de résider, « et qui regardent leur devoir comme un ennui, « promenant leur inutilité dans la mollesse, et « rampant à la cour en y traînant de l'ambition « sans talent et de l'intrigue sans affaires ».

En frappant si juste, il souleva la colère des prélats. Aussi quand le trop sincère et religieux directeur présenta, selon l'usage, les discours à Versailles, le roi lui tourna le dos. Louis XV le prit pour un philosophe; Gresset ne le fut point assez pour supporter gaiement cette royale boutade; il ne pouvait pas se désaccoutumer des faveurs de cour. Il avait reçu des pensions sur la cassette et sur le *Mercure*, plus le titre de poëte de Paris, titre singulier, dans les attributions du prévôt des marchands, et dont le traitement annuel était de cinq mille francs. Gresset, chagrin, humilié, en devint plus solitaire et plus dévot. Il avait choisi sa résidence dans un riant faubourg, sur les bords de la Somme; il y vivait entouré de sa famille, et ne venait à la ville que pour prendre part aux travaux d'une société littéraire, où il se plaisait. Dans la patrie de Du Cange et de Voiture on a toujours entretenu le goût des sciences et des lettres; Gresset eut le crédit de faire ériger en Académie cette société, qui depuis sa création n'a pas cessé de se montrer digne de son fondateur.

En ce temps Gresset retrouva près de lui un des hommes d'esprit et de savoir qu'il avait

(1) M. Berville, si connu par sa touchante éloquence et son mérite littéraire, dit de Gresset, son compatriote : « Il ne lui a manqué qu'une parcelle de plus de ce feu sacré qui fait le génie; du moins est-il de ceux qu'on nomme immédiatement après les maîtres. »

(1) Gresset épousa la parente de Galland, l'auteur des *Mille et une Nuits*, et non pas la fille du physicien Rohault, comme l'affirme l'auteur de *L'Année française*. La femme de Gresset n'était plus jeune : il n'eut point de postérité.

connus dans la société du duc de Chaulnes, l'abbé Dorléans de La Motte (1), devenu évêque d'Amiens. L'âge n'avait point affaibli la vive intelligence de ce prélat; son caractère méridional se montrait toujours franc, gai, et même un peu jovial; modeste, simple, bienfaisant, il avait mérité la devise que son ami Gresset fit inscrire au bas de son portrait : *Dignitate clarus, pietate clarior*. Tout à coup cet évêque respecté céda à l'entraînement d'une aveugle intolérance, à l'occasion d'un procès criminel intenté à deux jeunes gentilshommes âgés de moins de vingt ans : d'Etalonde et le chevalier de La Barre, soupçonnés d'avoir mutilé le bois d'un crucifix, placé sur la voie publique, dans une ville du diocèse d'Amiens. L'évêque aggrava le scandale en lançant des *monitoires*, espèces d'appels à la délation, faits au nom du ciel; il ameuta ainsi une foule grossière, dont on recueillit les dépositions absurdes et dérisoires. On accusait de La Barre et d'Etalonde d'avoir récité des vers irréligieux et d'être restés couverts au passage d'une procession de capucins. Des deux victimes condamnées au bûcher, de La Barre subit l'horrible supplice avec la fermeté d'un sage; l'autre échappa au bourreau. D'Etalonde, recommandé par Voltaire, trouva un asile et du service auprès du roi de Prusse. Le public fut consterné, et l'évêque, revenu à lui-même, frémit d'avoir été au delà du véritable zèle religieux; il devait bientôt terminer sa vie, si longtemps honorable, dans les angoisses d'une conscience tourmentée. Cependant Gresset, s'abandonnant plus que jamais à sa scrupuleuse dévotion, adressa à ce même évêque l'abjuration de son titre d'auteur dramatique, et, dans une pièce de vers, il demanda pardon à la Vierge d'avoir fait des comédies. Ce transfuge des lettres subit les sarcasmes du public. Piron lui décocha deux mordantes épigrammes, et Voltaire ne dédaigna point de lancer à ce déserteur ingrat quelques-unes de ses flèches inévitables.

Gresset, doué du double privilége
D'être au collége un bel esprit mondain
Et dans le monde un homme de collége,
Gresset, dévôt, jadis petit badin,
Sanctifié par ses palinodies,
Enfin prétend avec componction
Qu'il composa jadis des comédies,
Dont à la Vierge il demande pardon:
Gresset se trompe, il n'est pas si coupable.

Le poëte ne répondit à aucun reproche ; il en sentait peut-être la justesse, ou il se soumettait aux mortifications, car il s'enfonça de plus en plus dans les pratiques religieuses et dans l'absorption de la vie de province. Cependant, il produisait encore quelques vers sans portée, quelques pages de prose qu'il communiquait à l'Académie d'Amiens. Poursuivi de près par ses scrupules, il brûla plusieurs de ses comédies inédites ; on a conservé le titre de trois de ces pièces : *L'Esprit à la Mode*, *Le Secret de la Comédie*, *Le Monde tel qu'il est*. Il en avait composé une quatrième, dont on ignore le sujet; l'auteur la regardait comme son œuvre la plus morale.

On retrouva depuis quelques-unes de ces poésies diverses échappées aux flammes, *L'Abbaye*, *Le Chartreux*, *L'Épître sur L'Égalité* et la *Requête au Roi*. Les quatre dernières sont insignifiantes ; mais *l'Abbaye*, qu'on doit, dit-on, aux recherches de François de Neufchâteau, pièce composée en 1741, est très-faible : la négligence du style et le fond des idées forment une disparate fâcheuse avec le bon goût et l'élégance du poëte. Les attaques contre les couvents sont d'une grossièreté qui donnerait tort à la vérité elle-même. Philosophe à la manière de Diderot, mordant comme Juvénal, au talent près, il flagelle la paresse voluptueuse des moines sans ménager les expressions. Ainsi, après avoir contemplé en pensée les riches domaines, les bois, les prairies du monastère, le poëte s'écrie : Qui donc va jouir de tous ces biens?

Un obscur et pesant reptile,
Un être platement tondu.
Simulacre ignare, imbécile,
De la terre poids inutile;
Un moine, épais et lourd cafard,
Qu'ébaucha le ciel au hasard, etc.

Cette pièce, fort longue, constamment écrite sur ce ton, abonde en malédictions furieuses contre la luxure monacale; l'auteur aspire, dit-il, au jour où les richesses de ces *détestables fainéants* seront réparties entre les honnêtes *citoyens*. La corruption de l'opulence, le relâchement des mœurs exigeaient de prudentes réformes dans les vieilles institutions, et les esprits les plus sages en convenaient; mais la triste satire de Gresset, dénuée de talent, semble un prélude des imprécations révolutionnaires de 93. On souffre de cet abaissement de pensée, et l'on aurait peine à comprendre les palinodies d'un écrivain élégant, judicieux et modéré, si l'on ne savait que les défauts de l'esprit viennent de ses qualités; ses perceptions vives et profondes se soumettent à l'influence des objets qui l'entourent, et, comme un miroir, l'esprit en reflète les images. Ainsi Gresset, professeur novice, exprime avec une juvénile élégance les plaisanteries du collége; demi-jésuite, il se montre écrivain adroit et fin ; homme du monde, il en prend la grâce et le bon goût. Philosophe avec les philosophes, courtisan à la cour, misanthrope dans la solitude, il se renferme dans un cercle étroit, partage les travers de province, et se courbe dévotement sous l'influence d'un rigide prélat.

Au milieu de ses devoirs de famille et de ses exercices de dévotion, Gresset ne négligeait pas son Académie d'Amiens. Il lui communiquait des opuscules en prose ou en vers, qu'il composait comme par habitude et sans y attacher d'importance ; il y récita *Le Gazetin*, petit poëme en quatre chants, espèce de diatribe rimée contre un vieux médecin, qui avait la manie des journaux. A cette époque, Gresset eut la fantaisie

(1) Dorléans de La Motte, né en 1683, mort en 1774.

d'ajouter deux chants à son *Vert-Vert*. L'un, intitulé *L'Ouvroir*, l'autre *Les Pensionnaires;* un sage conseil les lui fit supprimer. Il composa aussi *Le Parrain magnifique*, autre poëme, qui, retrouvé en 1810, fut publié sans succès. Gresset semblait avoir ainsi répudié son talent.

Le cygne du corbeau revêtait le plumage.

A son retour d'Angleterre, Jean-Jacques s'arrêta à Amiens, et rendit visite à Gresset. Ces deux hommes célèbres furent réunis dans un repas, donné par la ville. Tous deux, dépouillant leur humeur sauvage, se livrèrent à une brillante causerie, qui enchanta, dit-on, les convives, préparés sans doute à l'admiration par le nom des interlocuteurs. On prétend qu'en quittant le poëte l'auteur d'*Émile* lui dit : « Vous ne vous attendiez pas à me trouver tel que vous m'avez vu? Mais il n'est pas surprenant que celui qui a fait si bien parler les perroquets apprivoise les ours. » Il apprit à Gresset qu'il avait répondu à un détracteur de sa comédie : « *Cléon* ne vous paraît pas le type du méchant, parce que vous l'êtes plus que lui (1). » Il faut adopter avec réserve ces sortes de bons mots, ces impromptus anecdotiques que l'inventeur abrite sous des noms célèbres.

Gresset, comme directeur de l'Académie Française, en juin 1774, vint féliciter Louis XVI et Marie-Antoinette sur leur avénement au trône. Peu de temps après, il prononça à la réception de Suard, un discours *Sur l'influence des mœurs dans le langage*. Il resta fort au-dessous du sujet, et peignit mal une société qu'il ne connaissait plus. Son échec d'amour-propre fut complet, il s'en affligea vivement; mais il trouva bientôt une petite consolation dans un retour de la faveur royale. On le créa chevalier de Saint-Michel, historiographe de l'ordre de Saint-Lazare, et l'on confirma sa noblesse. Le ministre Bertin, qui aimait Gresset, contribua sans doute à ce changement flatteur. Ce ministre avait la manufacture de Sèvres dans ses attributions; il fit faire pour le poëte, son ami, un joli cabaret de porcelaine, dont chaque pièce représentait quelques scènes de *Vert-Vert*. Gresset se plaisait à dire, en le montrant : *Voilà mon poëme, édition de Sèvres*. La douce satisfaction qui lui était rendue ne le berça pas longtemps. Aux premiers jours de juin 1777, il mourut, d'un abcès dans la poitrine, à l'âge de soixante-huit ans.

Gresset fut un des hommes de lettres les plus éminents de ce dix-huitième siècle, si fameux par le grand nombre de ses hommes illustres et par la téméraire émancipation des esprits, qui, insurgés contre de graves abus, renversèrent l'édifice social au lieu de le réparer. A cette époque couvaient les ferments de la catastrophe qui ouvrit un abîme sous notre belle France. Le don d'écrire alors n'était plus qu'un moyen de remuer la société; on se hâtait, et les formes étaient négligées, l'art ne s'employait que comme une arme au service des passions anarchiques. De là sans doute l'abaissement de la littérature dans un siècle où tant de sublimes intelligences semblaient devoir la soutenir. Abandonnant les nobles fictions pour de tristes réalités, les poëtes les mieux doués n'atteignirent que le second rang. Gresset du moins n'entra point dans le mouvement agressif de son époque. Voué tout entier à son art, dès ses débuts il conquit parmi les poëtes une place à part; et, comme sa poésie, son caractère eut une empreinte particulière. Noble dans sa conduite, sincère, bienfaisant, il unit à la vivacité de l'esprit les qualités du cœur; enjoué, malin et même un peu railleur, il ne descendit jamais à la satire ni à la licence; il conserva le respect de lui-même, afin de ne donner à personne le droit de ne le pas respecter; il sentait que le littérateur exerce un véritable sacerdoce, et que ses préceptes n'ont plus d'influence quand ils sont démentis par ses mœurs.

Depuis plus d'un siècle, Gresset n'a rien perdu de sa haute renommée; il est considéré comme l'un des ornements de notre sphère poétique. Lorsqu'une intelligence supérieure a mis dans son œuvre l'étincelle du feu divin, loin de l'éteindre, le temps en ranime l'éclat. De volumineux écrits procurent trop souvent à la médiocrité féconde, à la bizarre affectation un triomphe sans avenir : Gresset, créateur d'un petit nombre d'ouvrages, ne resta poëte que pendant un court intervalle; cet intervalle suffit pour rendre son nom impérissable.

DE PONGERVILLE, de l'Académie Française.

La Picardie, *Revue littéraire et scientifique*. — Daunyère, *Éloge de Gresset;* Paris, 1789. — Bailly, *Éloge de Gresset;* Londres et Paris, 1785. — Robespierre, *Éloge de Gresset;* Londres et Paris, 1785. — *Gresset*, article de M. Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1845.

GRESSET (*Félix*), philologue français, né à Pontarlier, en 1795, mort à Saint-Germain-en-Laye, en avril 1831. Après avoir terminé ses études, il fut, dès l'âge de dix-huit ans, nommé régent à Vesoul. Admis en 1816 à l'École Normale, en sortant de cet établissement il devint successivement professeur de rhétorique à Auch, puis à Toulouse, membre de l'Académie des Sciences de cette dernière ville et inspecteur de l'académie de Grenoble. Destitué à l'avénement de Louis-Philippe, il mourut de chagrin. On a de lui : *Essai sur la Langue Grecque, ou précis de sa formation, de sa grammaire et de sa prosodie*, avec des *Notes* contenant surtout des applications au latin; Paris, 1825, in-8°; — des *Dissertations* philologiques insérées dans le *Journal de la Haute-Garonne;* — un *Dictionnaire Polyglotte*, un ouvrage *Sur la Formation des Langues*, des *Recherches étymo-*

(1) Le savant M. Dusevel, l'historien exact de la Picardie, a transmis avec sa sagacité remarquable des renseignements précis sur l'entrevue de Jean-Jacques et de Gresset, qui démentent une partie de cette anecdote.

logiques, etc., et quelques autres écrits incomplets ou manuscrits. L—z—e.

Quérard, *La France littéraire*. — Félix Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*.

GRÉTRY (*André-Ernest-Modeste*), célèbre compositeur dramatique et l'une des gloires de la scène lyrique française, naquit le 11 février 1741, à Liége (Pays-Bas), et mourut le 24 septembre 1813, à Montmorency, près Paris. Fils de parents pauvres et obscurs, chez lesquels la profession de musicien était héréditaire, il fut placé de bonne heure comme enfant de chœur à l'église collégiale de Saint-Denis, à Liége. Sa faible constitution, qu'avaient encore ébranlée plusieurs graves accidents, semblait le rendre peu propre au travail. L'excessive sévérité du maître auquel il fut confié ne tarda pas à rebuter l'enfant; on le crut incapable d'apprendre la musique. Son père fut obligé de le retirer de la maîtrise, et lui donna pour professeur un nommé Leclerc, homme habile, qui, usant de douceur avec son élève, parvint en peu de temps à le rendre bon lecteur. A la même époque, une troupe de chanteurs italiens vint s'établir à Liége et y représenter les opéras de Pergolèse, de Buranello, etc. Cette circonstance contribua plus que toute autre à développer chez le jeune Grétry l'instinct musical dont il était doué. Il assistait à toutes les représentations, et bientôt il se prit de passion pour l'art dans lequel il devait plus tard acquérir une si grande renommée. Sans avoir aucune notion des règles de l'harmonie, il essayait de composer quelques morceaux. Un *motet à quatre voix* et une espèce de *fugue instrumentale*, qu'il écrivit en prenant pour modèle une autre fugue dont il retourna le sujet, furent ses premières productions. On lui donna pour maître de clavecin et d'harmonie Renekin, organiste de la collégiale; il commença ensuite le contrepoint avec Moreau, maître de chapelle de Saint-Paul. Mais Grétry avait déjà trop d'idées musicales dans la tête pour s'en tenir à ses leçons de composition, et le besoin d'en faire usage était trop vif pour qu'il pût y résister. Il écrivit *six symphonies*, qui furent exécutées avec succès. Un chanoine de la cathédrale, qui l'avait pris en affection, lui conseilla d'aller à Rome terminer ses études. Ce voyage devint bientôt l'unique pensée du jeune musicien; mais pour l'entreprendre il fallait de l'argent, et il n'en avait pas. Une *messe* qu'il composa pour une fête solennelle décida le chapitre de Liége à lui accorder les secours nécessaires à la réalisation de son projet, et au mois de mars 1759 Grétry partit pour l'Italie : il avait alors dix-huit ans. Arrivé à Rome, il fit choix de Casali pour maître de contrepoint, et reçut ensuite des conseils du P. Martini. Au milieu de ses études, Grétry sentait qu'il n'était pas né pour les abstractions de la science; entraîné par un penchant irrésistible vers la musique dramatique, il était persuadé qu'il ne ferait jamais rien de bien s'il ne prenait la déclamation pour guide. Les entrepreneurs du petit théâtre Aliberti ayant entendu plusieurs scènes italiennes de sa composition, le chargèrent d'écrire la musique d'un intermède intitulé *Le Vendemiatrice* (Les Vendangeuses). Le public applaudit à cet essai, qui valut à l'auteur les encouragements de Piccini. Dans le même temps, un de ses amis, attaché à l'ambassade de France, lui montra la partition de *Rose et Colas*. Grétry fut charmé de la musique naturelle et gracieuse de Monsigny. Le genre de l'opéra comique français convenait à la nature de son talent. Il résolut d'aller tenter la fortune à Paris, et au mois de janvier 1767 il partit de Rome, après être resté huit ans dans cette ville. Il se rendit d'abord à Genève, dans l'intention d'aller voir Voltaire à Ferney et de lui demander un poëme d'opéra comique. Voltaire lui fit l'accueil le plus flatteur, mais ne prit avec lui qu'un vague engagement. Grétry profita de son séjour à Genève pour refaire la musique de la pièce de Favart ayant pour titre *Isabelle et Gertrude*. L'ouvrage fut joué avec succès, et quelques mois plus tard Grétry, plein d'espérance et d'illusions, arrivait à Paris. De cruelles déceptions l'y attendaient. Deux années s'écoulèrent en vaines sollicitations, sans qu'il pût trouver un auteur qui voulût lui confier un poëme d'opéra. Enfin, du Rozoy, jeune poëte dont le nom était aussi ignoré que le sien, écrivit pour lui *Les Mariages samnites*. Cette pièce en trois actes était destinée à la Comédie-Italienne. On la trouva d'un genre trop noble pour ce théâtre; on fut obligé de l'arranger pour l'Opéra. Le jour de la première répétition, tout alla au plus mal; il en fut de même le soir chez le prince de Conti, où toute la cour s'était rassemblée pour juger de l'ouvrage, qu'on y exécuta avec l'orchestre. Chacun se retira avec la persuasion que le compositeur n'était pas appelé à faire de la musique dramatique : les répétitions furent suspendues. Grétry, découragé, se disposait à retourner dans son pays. Heureusement pour lui, le comte de Creutz, envoyé de Suède, qui s'était fait son protecteur, ainsi que Suard et l'abbé Arnaud, avec lesquels Grétry s'était lié, n'avaient pas partagé l'opinion générale; ils décidèrent Marmontel à lui confier la petite comédie du *Huron*. La première représentation de cette pièce eut lieu à la Comédie-Italienne, le 20 août 1769; elle fut un véritable triomphe pour le musicien : le lendemain, on vint lui offrir cinq poëmes d'opéras comiques pour en faire la musique. Quelques mois après il donnait *Lucile*, où se trouve le quatuor si connu : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?* et presque en même temps *Le Tableau parlant*, dont les mélodies, pleines de charme, de naturel et d'expression, placèrent bientôt Grétry au rang des meilleurs compositeurs français; *Sylvain*, *Les deux Avares*, *L'Amitié à l'épreuve*, *Zémire et Azor*, *La Rosière de Salency*, re-

présentés de 1770 à 1774, ajoutèrent encore à sa réputation. A partir de ce moment les ouvrages de Grétry se succédèrent avec une rapidité qui atteste une rare fécondité; *La fausse Magie*, *Le Jugement de Midas*, *L'Amant jaloux*, *Richard Cœur de Lion*, *L'Épreuve villageoise*, et à l'Opéra *La Caravane du Caire*, *Panurge dans l'île des Lanternes*, *Anacréon chez Polycrate*, qui introduisirent sur cette scène le genre de demi-caractère et même le genre bouffon, mirent le comble à la gloire du compositeur.

Au milieu de ses succès, Grétry avait tenté d'aborder la tragédie lyrique; mais il n'était pas né pour traiter le style élevé qu'elle exigeait; aussi l'opéra de *Céphale et Procris*, écrit en 1773 pour le mariage du comte d'Artois, ne réussit-il pas lorsqu'il parut, en 1775, à l'Académie royale de Musique; *Andromaque*, *Aspasie*, *Denys le Tyran* qui lui succédèrent, ne furent pas plus heureux.

Grétry régnait en maître sur la scène de l'Opéra-Comique français, où il semblait n'avoir point de rivaux à redouter, lorsque survinrent les événements de 1789. La révolution, en exaltant les esprits, avait imprimé aux idées une énergie dont les arts ne tardèrent pas à se ressentir. Une transformation subite s'effectua dans la musique dramatique par les travaux de Méhul et de Cherubini. Le style sévère, vigoureux d'harmonie, riche d'effets d'instrumentation, que ces deux compositeurs venaient d'inaugurer, le premier dans *Euphrosine et Coradin*, le second dans *Lodoïska*, devint bientôt à la mode, et fit oublier les vives et légères mélodies du *Tableau parlant*, de *L'Amant jaloux*, de *La fausse Magie*, et de tant d'autres productions qui pendant longtemps avaient fait les délices du public parisien. Grétry, entraîné malgré lui dans cette voie nouvelle, en dehors de laquelle il n'y avait plus de succès à espérer, essaya de lutter contre ses adversaires. Il écrivit dans ce but *Pierre le Grand*, *Lisbeth*, *Guillaume-Tell* et *Elisca*. Mais on ne trouve plus dans ces partitions l'abandon et la verve qui distinguent les œuvres de la jeunesse du compositeur. De créateur qu'il avait été, Grétry n'est plus qu'imitateur timide, et l'on aperçoit facilement les efforts qu'il fait en travaillant dans un genre qui n'était pas dans ses goûts et qui exigeait d'ailleurs des études plus fortes que celles qu'il avait faites.

Rien n'avait été plus sensible à Grétry que l'espèce de disgrâce dans laquelle il se croyait tombé. De nouveaux triomphes, cependant, lui étaient réservés. Lorsque les passions révolutionnaires se furent apaisées, une réaction s'opéra dans le goût musical, de même qu'elle se manifestait dans les besoins de la société. Aux grandes conceptions harmoniques alors en vogue succédèrent des productions d'un genre moins sévère. Dans ce mouvement rétrograde vers la musique légère, le célèbre chanteur Elléviou entreprit de remettre sur la scène les ouvrages de Grétry, qui depuis longtemps étaient abandonnés; le succès dépassa son attente. *L'Ami de la Maison*, *Le Tableau parlant*, *Richard Cœur de Lion*, *Zémire et Azor* excitèrent des transports d'enthousiasme plus vifs encore que dans leur nouveauté. Le produit considérable que le compositeur en retira, joint à une pension de 4,000 francs que Napoléon lui avait accordée, lui rendit l'aisance, que la révolution lui avait fait perdre. Grétry, dont la santé s'était affaiblie, avait renoncé à son art depuis plusieurs années; il avait fait l'acquisition de l'Ermitage de Jean-Jacques Rousseau, à Montmorency: ce fut dans cette retraite, où il passait la plus grande partie de son temps, qu'il mourut, à l'âge de soixante-douze ans. Ses obsèques eurent lieu le 6 octobre 1813, à l'église Saint-Roch; on y exécuta une messe de *Requiem* que Grétry avait composée pour ses propres funérailles. Une foule immense suivit jusqu'à sa dernière demeure l'homme de bien, l'artiste éminent que la France venait de perdre; chacun tenait en main des palmes, des rameaux de cyprès. Le cortége, dans lequel figuraient toutes les illustrations artistiques et littéraires, parcourut une partie des rues de Paris, et s'arrêta devant les théâtres de l'Académie impériale de Musique, et de l'Opéra-Comique, où furent exécutés des chants funèbres, empruntés aux ouvrages du compositeur. La cérémonie se termina, au cimetière de l'Est, par plusieurs discours prononcés sur la tombe du défunt; son éloge, par Méhul, ne fut pas le moins remarquable de ces morceaux. Le soir même on donna à l'Opéra-Comique *Zémire et Azor*, qui fut suivi d'une sorte d'apothéose et excita une vive émotion parmi les spectateurs; enfin, pendant plusieurs jours les théâtres lyriques ne représentèrent que les ouvrages de Grétry. Aucun artiste n'avait encore reçu autant d'honneurs même pendant sa vie. En 1786, la ville de Paris avait donné son nom à l'une des rues qui avoisinent le Théâtre-Italien; son buste fut placé dans le même temps au foyer de l'Opéra, et en 1809 une statue en marbre lui fut érigée sous le vestibule de l'Opéra-Comique. Membre de la Société Philharmonique de Bologne dès sa jeunesse, Grétry fut lui-même nommé en 1796 inspecteur de l'enseignement au Conservatoire de Musique, membre de l'Institut l'année suivante, puis de l'Académie de Musique de Stockholm, de la Société d'Émulation de Liége, du jury de lecture de l'Opéra, etc. Il était membre la Légion d'Honneur depuis la fondation de cet ordre. Grétry avait légué son cœur à sa ville natale; le mari d'une de ses nièces refusa de céder ce legs. Il y eut à cette occasion un procès, qui ne se termina qu'en 1828, et où les magistrats de Liége ne furent pas toujours traités avec impartialité par leur adversaire. Enfin, ils se justifièrent d'une manière éclatante, et un mo-

nument confié au ciseau du sculpteur Geefs a payé au grand musicien la dette de ses compatriotes.

Grétry est, avec Duni, Philidor et Monsigny, qui le précédèrent de quelques années, l'un des créateurs du genre de l'opéra comique français. Né avec l'inspiration des chants les plus heureux, et avec le sentiment le plus vrai qu'on puisse citer, il était, dans toute l'acception du mot, le musicien de la nature, composant par instinct, ne faisant rien par souvenir ou par acquis, et ne connaissant pour ainsi dire d'autre musique que la sienne. Dans l'état où était l'art au moment où ce compositeur commença à travailler pour le théâtre, on pouvait écrire avec plus de correction, avoir une harmonie plus forte, une instrumentation plus variée, mais non adapter mieux la musique au genre de chaque ouvrage ni mieux soutenir l'intérêt. L'expression des paroles était tout pour lui; il attachait si peu de prix à l'instrumentation de ses ouvrages, qu'il en chargeait ordinairement un autre musicien, et si on lui parlait de ces effets d'harmonie et d'instrumentation qui en musique sont à la mélodie ce qu'en peinture la couleur est au dessin, il répondait : « Je connais quelque chose qui fait plus d'effet que tout cela : la vérité. » Il allait même jusqu'à reprocher à Mozart de donner trop d'importance à ses accompagnements. « Mozart, disait-il, met la statue dans l'orchestre et le piédestal sur le théâtre. » De tous les compositeurs d'opéras comiques, Grétry est celui qui a obtenu les succès les plus éclatants et dont les ouvrages sont restés le plus longtemps en faveur; malgré les progrès de l'art et les caprices de la mode, ses opéras sont encore aujourd'hui des modèles du genre.

Voici la liste des nombreuses productions de ce compositeur : Opéras : *Le Vendemiatrice*, intermède, au théâtre Aliberti, à Rome (1765); — *Isabelle et Gertrude*, à Genève (1767); — *Le Huron*, deux actes, à la Comédie-Italienne, à Paris (1769); — *Lucile*, un acte, ib. (1769); — *Le Tableau parlant*, un acte, ib. (1769); — *Sylvain*, un acte, ib. (1770); — *Les deux Avares*, deux actes, ib. (1770); — *L'Amitié à l'épreuve*, deux actes, ib. (1771); — *Zémire et Azor*, trois actes, ib. (1771); — *L'Ami de la Maison*, trois actes, ib. (1772); — *Le Magnifique*, trois actes, ib. (1773); — *Céphale et Procris*, trois actes, représenté à Versailles en 1773, à l'occasion du mariage du comte d'Artois, et en 1775 à l'Opéra; — *La Rosière de Salency*, quatre actes à la Comédie-Italienne (1774), réduite ensuite en trois actes; — *La fausse Magie*, deux actes, au même théâtre (1775); — *Les Mariages samnites*, trois actes, ib. (1776), repris en 1782 avec des changements; — *Matroco*, quatre actes, ib. (1778); — *Le Jugement de Midas*, trois actes, ib. (1778); — *Les trois Ages de l'Opéra*, prologue dramatique, à l'Opéra (1778); — *Les Événements imprévus*, trois actes, à la Comédie-Italienne (1779); — *Aucassin et Nicolette*, trois actes, ib. (1780); — *Les Filles pauvres*, pour la clôture du même théâtre (1780); — *Andromaque*, trois actes, à l'Opéra (1780); — *Émilie*, un acte, ib. (1781); — *La double Épreuve, ou Colinette à la cour*, trois actes, ib. (1782); — *L'Embarras des richesses*, trois actes, ib. (1782); — *La Caravane du Caire*, trois actes, ib. (1783); — *Thalie au nouveau Théâtre*, prologue pour l'ouverture du Théâtre-Favart (1783); — *Théodore et Paulin*, représenté sans succès au même théâtre, le 18 mars 1783, et repris avec beaucoup d'effet le 24 juin de la même année sous le titre de *L'Épreuve villageoise*, en deux actes; — *Richard Cœur de Lion*, trois actes, au Théâtre-Favart (1784); — *Panurge dans l'île des Lanternes*, trois actes, à l'Opéra (1785); — — *Les Méprises par ressemblance*, trois actes, au Théâtre-Favart (1786); — *Le comte d'Albert*, deux actes, ib. (1787); — *La suite du comte d'Albert*, un acte, ib. (1787); — *Le Prisonnier anglais*, trois actes, ib. (1787), remis au théâtre en 1793, avec des changements, sous le titre de *Clarice et Belton*; — *Le Rival confident*, deux actes, au Théâtre-Favart (1788); — *Amphytrion*, trois actes, à l'Opéra (1788); — *Aspasie*, trois actes, ib. (1789); — *Raoul Barbe-Bleue*, trois actes, au Théâtre-Favart (1789); — *Pierre le Grand*, trois actes, ib. (1790); — *Guillaume Tell*, trois actes, ib. (1791); — *Basile, ou à trompeur trompeur et demi*, un acte, ib. (1792); — *Les deux Couvents*, deux actes, ib. (1793); — *Denys le Tyran, maître d'école à Corinthe*, trois actes, à l'Opéra (1794); — *Joseph Barra*, un acte, au Théâtre-Favart (1794); — *Callias, ou amour et patrie*, ib. (1794); — *Anacréon chez Polycrate*, trois actes, à l'Opéra (1797); — *Lisbeth*, trois actes, au Théâtre-Favart (1797); — *Elisca*, un acte, au Théâtre-Feydeau (1799); — *Le Barbier du Village*, un acte, ib. (1799); — *Le Casque et les Colombes*, un acte, à l'Opéra (1801); — *Delphis et Mopsa*, trois actes, au même théâtre (1803). Grétry a écrit aussi les divertissements d'*Amour pour Amour*, pièce représentée en 1777 sur le théâtre de la cour, et *Momus sur la terre*, prologue donné au château de La Rocheguyon. Les opéras qui n'ont pas été représentés et qu'il a laissés en manuscrits sont: *Alcindor et Zaïde*, trois actes; — *Ziméo*, trois actes; — *Zelmar, ou l'asile*, un acte; — *Electre*, trois actes; — *Diogène et Alexandre*, trois actes. — Musique d'Église : *Messe solennelle*, à quatre voix; Liége, 1759; — *Confiteor*, à quatre voix et orchestre; Rome, 1762; — Six *Motets*, à deux et trois voix; Rome, 1763 et années suivantes; — *De profundis*. — Musique instrumentale : Six *Symphonies* pour orchestre; Liége, 1758; — Deux *Quatuors* pour clavecin, flûte, violon et basse; Paris, 1768; — Six *Sonates* pour le clavecin; Paris, 1768; — Six *Quatuors* pour deux

violons, viole et basse; Paris, 1769. Il a publié en outre *Mémoires ou Essais sur la Musique;* Paris, 1797, 3 vol. in-8°; — *Méthode simple pour apprendre à préluder*; Paris, 1802, 1 vol. in-8°; — *La Vérité*, ouvrage politique; Paris, 1802, 3 vol. in-8°. Deux ans avant sa mort, il avait annoncé la publication prochaine d'un ouvrage intitulé : *Réflexions d'un Solitaire;* cet ouvrage n'a pas paru.

Grétry avait été marié et avait eu plusieurs enfants, qu'il eut le malheur de voir mourir. L'une de ses filles, Lucile Grétry, élève de son père, composa à l'âge de treize ans la musique du petit opéra intitulé : *Le Mariage d'Antonio*, qui fut joué avec succès, en 1786, à la Comédie-Italienne. L'année suivante, elle donna au même théâtre un autre ouvrage : *Toinette et Louis*. Lucile Grétry mourut à la fleur de l'âge, en 1794.

Dieudonné DENNE-BARON.

Notice sur la Vie et les Ouvrages de Grétry, par Le Breton; Paris, 1814. — *Grétry en famille, ou anecdotes littéraires et musicales relatives à ce célèbre compositeur*, par André-Joseph Grétry, neveu du musicien; Paris, 1815. — *Cause célèbre, relative au procèse du cœur de Grétry*, par M. Flamant; Paris, 1825. — *Hommage rendu aux mânes de Grétry*, par M. Fremolle; Bruxelles, 1828. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Patria, *Histoire de l'Art Musical en France;* Paris, 1847.

GRÉTRY (*André-Joseph*), auteur dramatique français, neveu du précédent, né à Boulogne-sur-Mer, le 20 novembre 1774, mort le 19 avril 1826. Toujours dans la détresse, il perdit la vue, et mourut d'hydropisie. On lui doit : *Le Barbier du Village, ou le revenant*, opéra comique en un acte et en vers; Paris, 1797, in-8°; — *Duval, ou une erreur de jeunesse*, comédie en un acte et en prose, mêlée de chants; Paris, 1802, in-8°; — *La Sifflomanie* (avec Decour), folie-vaudeville en un acte et en prose; Paris, 1804, in-8°; — *Une Matinée des deux Corneille*, comédie-vaudeville en un acte et en prose; Paris, 1804, in-8°; — *L'Oncle et le Neveu*, comédie en un acte et en prose, mêlée de chants; Paris, 1804, in-8°; — *Coraly, ou la lanterne magique*, opéra comique en un acte et en prose; Paris, 1804, in-8°; — *Un Peu de méchanceté* (avec Decour), comédie en un acte et en vers; Paris, 1805, in-8°; — *Roses et Pensées, ou contes, fables, épigrammes, romances, chansons et autres poésies fugitives*; Pari , 1805, in-18; — *Armand et Mathilde, ou la carrière*, mélodrame en trois actes; Paris, 1806, in-8°; — *Boira-t-il encore?* comédie en un acte et en prose; Paris, 1806, in-8°; — *Lutineau, ou le château de Narrembourg* (avec Hermann), comédie en quatre actes et en prose; Paris, 1806, in-8°; — *Une Aventure de Plombières*, comédie-vaudeville en un acte et en prose; Paris, 1806, in-8°; — *Sigebert, roi d'Austrasie, ou l'amour gaulois*, drame héroïque en trois actes et en prose; Paris, 1807, in-8°; — *Treize à table*, comédie-vaudeville en un acte; 1807; — *L'Amour et le Crime, ou quelques journées anglaises;* Paris, 1807, in-12; — *Madame de Beaufort, ou correspondance d'autrefois;* Paris, 1807, in-12; — *Tom et Betsi*, roman traduit de l'anglais, de Caroline Sowars; Paris, 1809, 2 vol. in-12; — *Faustine et l'ancien Paris, ou l'enfant de la chaumière lancé dans le grand monde*, roman traduit de l'allemand de Willereck; Paris, 1809, 2 vol. in-12; — *Le nouveau Théâtre de Séraphin, ou entretiens instructifs, amusants et moraux d'une mère de famille avec ses enfants;* Paris, 1809, 1810, 2 vol. in-8°; — *Le Portefeuille de la Jeunesse, ou nouveau recueil de contes, d'histoires, de dialogues*, etc.; Paris, 1810, 2 vol. in-12; — *Mes moments de loisir à l'ermitage d'Émile, ou quelques essais poétiques;* Paris, 1811, in-18; — *Fables de Lessing, mises en vers;* Paris, 1811, in-8°; — *Entretiens de M*[me] *de Gerville avec ses enfants;* Paris, 1812; Besançon, 1821, 2 vol. in-18; — *Elisca, ou l'habitante de Madagascar* (avec Favières), drame lyrique en trois actes; 1812; — *Haine aux deux Sexes, ou amour et mensonge*, comédie en un acte et en prose; Paris, 1815, in-8°; — *Grétry en famille, ou anecdotes littéraires et musicales, relatives à ce célèbre compositeur;* Paris, 1815, in-12; — *Le Château de Cliffort, ou le souterrain de la forêt*, roman imité de l'allemand; Paris, 1819, 2 vol. in-12; — *Le Calabrois, ou les poignards accusateurs;* Paris, 1823, 3 vol. in-12; — *Juliani, ou les masques napolitains;* Paris, 1824, 2 vol. in-12. Grétry neveu a aussi écrit quelques romances, dont il a composé la musique. Il a laissé un opéra comique inédit intitulé : *Zelmar, ou l'asile.* J. V.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Quérard, *La France littér.*

GRÉTRY. *Voy.* FLAMAND.

* **GRETSCH** (*Nicolas Ivanovitch*), publiciste russe, né à Saint-Pétersbourg, le 3 août (vieux style) 1787. Descendant d'une famille depuis longtemps établie en Russie, il étudia d'abord le droit, et fut bientôt employé à la chancellerie. De 1809 à 1813 il enseigna la littérature russe au gymnase de sa ville natale; il rédigea longtemps la première revue hebdomadaire en langue russe, paraissant depuis 1812 sous le titre de *Suinn Otetchestwa* (fils de la patrie), et fonda en 1825, avec Bulgarine, *L'Abeille du Nord*, un des journaux russes les plus répandus. En 1830 il fut nommé conseiller d'État, et fit plusieurs voyages en Allemagne et en France. Ses principaux ouvrages sont : *Grammaire raisonnée de la Langue Russe, précédée d'une Introduction sur l'histoire de cet idiome;* Saint-Pétersbourg, 1828, 2 vol. in-8°; l'édition russe avait paru en 1805; — *Manuel de la Littérature Russe;* ibid., 1830; 2° édit., 4 vol. in-8°; — *Essai sur l'Histoire de la Littérature Russe;* 1834; — *Excursion en Allemagne;* 1830, 2 vol. in-8°; — *La Femme noire;* 1834, 2 vol.

in-8°; traduit en français par Mme Sophie Conrad; Paris, 1838. M. Gretsch a dirigé aussi diverses feuilles politiques, et a contribué, en 1854, à la fondation du journal *Le Nord*, qui se publie à Bruxelles. X.

Biographie des Hommes du Jour. — *Conversat.-Lexikon.* — Kœnig, *Nic. Gretsch und die russische Literatur*; Hanau, 1846, in-8°.

GRETSER (*Jacques*), célèbre théologien, philologue et historien allemand, né à Markdorf (Souabe), en 1561, mort à Ingolstadt, le 29 janvier 1625. A peine âgé de dix-sept ans il entra dans l'ordre des Jésuites. En 1589 il fut appelé à Ingolstadt pour y enseigner la philosophie; trois ans après il fut chargé du cours de théologie morale, et en 1599 il obtint la chaire de théologie scolastique, qu'il occupa pendant quatorze ans. Sa vie entière fut partagée entre l'étude et la prière. Il a publié plus de cent cinquante ouvrages, la plupart dirigés contre les protestants. Le cardinal Duperron disait de Gretser « qu'il avait bien de l'esprit pour un Allemand ». Son érudition était des plus vastes, mais il manquait souvent de critique. Son style est facile, mais on y remarque à regret beaucoup de véhémence et d'aigreur contre ses adversaires, qui du reste lui répondaient sur le même ton. « Ce qu'on doit le plus estimer dans ses ouvrages, dit Dupin, c'est l'exactitude avec laquelle il recueille sur chaque sujet tout ce qui peut y avoir quelque rapport. On peut dire que ses livres sont de bons mémoires pour ceux qui veulent travailler sur les matières qu'il a traitées. » Gretser était d'une modestie tout exceptionnelle. Les habitants de sa ville natale, désirant avoir son portrait pour le mettre dans leur hôtel de ville, le demandèrent aux supérieurs de Gretser; dès que celui-ci apprit cette demande, il fit dire à ses concitoyens que s'ils voulaient avoir son portrait, ils n'avaient qu'à faire peindre un âne. Ses principaux ouvrages sont: *Disputatio philosophica de Topica et locis*; Ingolstadt, 1589, in-4°; — *Institutionum Linguæ Græcæ Libri tres*; ibid., 1593, in-8°; — *Integra Refutatio Historiæ Ordinis Jesuitici ab Elia Hasenmillero conscriptæ*; ibid., 1594, in-4°; — *Nomenclator Latino-Græcus*; ibid., 1598; — *De Sancta Cruce*; ibid., 1598, in-4°; nouvelle édition considérablement augmentée, ibid., 1600 et 1608, in-4°; deux nouveaux volumes suivirent, ibid., 1600 et 1605, in-4°; ils furent tous trois réunis en un volume in-fol., publié à Ingolstadt en 1616: c'est un recueil d'auteurs grecs sur la croix, enrichi de plusieurs dissertations, telles que sur les monnaies avec l'emblème de la croix, sur les crucifix, sur les croisades, etc.; — *Lacorum quorumdam Tertullianicorum a perversis Fr. Junii Calvinistæ depravationibus Vindicatio*; ibid., 1600, in-4°; — *De Jure et More prohibendi, expurgandi et abolendi libros hæreticos et noxios*; ibid., 1603, in-4°: cet ouvrage était dirigé contre Junius; Jacques Laurent essaya de réfuter Gretser dans sa *Dissertatio theologica de Libris Gentilium, Judæorum, Turcarum veterum Patrum et Pontificiorum permittendis, Protestantium vero prohibendis*; Amsterdam, 1619, in-8°; — *Hippolyte Thebani Chronicon, ex græco versum*; Ingolstadt, 1603, in-4°; — *Notæ copiosissimæ in historiam Joannis Cantacuzeni*; ibid., 1603, in-fol.; — *Exercitationum theologicarum Libri sex*; ibid., 1604, in-4°: ouvrage de controverse dirigé contre les protestants; — *De Spontanea disciplinarum seu flagellorum Cruce*; ibid., 1606, in-4°; traduit par Vetter en allemand en 1612; — *De Ecclesiæ catholicæ sacris Processionibus*; ibid., 1606, in-4°; — *Defensionis Bellarminianæ Tomus primus*; ibid., 1607, in-fol.; suivi d'un second volume, ibid., 1609, in-fol.: cet ouvrage de controverse, rempli d'érudition, contient une critique très-vive de la version allemande de la Bible donnée par Luther, auquel Gretser reproche de nombreuses falsifications; — *Cæsar Baronius a Goldasti criminationibus vindicatus*; ibid., 1610, in-4°; — *Commentariolus de Imperatorum, Regum ac Principum christianorum in Sedem Apostolicam Munificentia; accedunt appendices duæ de edicto donationis Constantinianæ, et de diplomate donationis Othonis III*; ibid., 1610, in-4°; — *De Funere christiano*; ibid., 1611, in-4°; — *Divi Bambergenses, S. Henricus imperator, S. Kunegundis imperatrix et S. Otho episcopus Bambergensis*; ibid., 1611, in-4°; — *Gemina adversus M. Goldastum Defensio*; ibid., 1612, in-4°; — *Volumen Epistolarum quas Romani Pontifices miserunt ad Principes et Reges Francorum*; ibid., 1613, in-4°; — *Appendix ad S. Gregorii Nysseni Opera*; Paris, 1618, in-fol.; — *Georgii Codini, Curopalatæ, De Officiis et officialibus magnæ Ecclesiæ et Aulæ Constantinopolitanæ, latine versus, adjunctis tribus commentariorum libris*; Paris, 1625, in-fol. Gretser a encore publié près de cent quarante ouvrages; des catalogues en ont été publiés en 1610 et en 1612 par lui-même; un troisième, publié en 1674 à Münich, in-4°, n'est pas très-exact. Les œuvres complètes de Gretser furent publiées à Ratisbonne de 1734 à 1741, en 17 volumes in-folio, d'après l'ordre des matières. E. G.

Bayle, *Diction.* — Baillet, *Jugements des Savants*, t. VI. — Niceron, *Memoires*, t. XXVII. — Alegambe, *Bibl. Script. Soc. Jesu.* — *Vita Gretseri* (en tête du premier volume de ses *Opera omnia*). — Sotwel, *Bibl. Soc. Jesu.* — Aug. et Alois de Backer, *Bibl. des Ecrivains de la Compagnie de Jésus.* — Dupin, *Nouvelle Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, t. XVII, p. 63.

***GREUTER** ou **GREUTHER** (*Mathias*), graveur français, né en 1564 ou 1566, à Strasbourg, mort en 1638. Sa vie n'est pas connue; on sait seulement qu'il a pratiqué l'art de la peinture à Lyon, à Avignon et enfin à Rome. On vante la correction

de son dessin. Il signait ses planches tantôt d'un monogramme formé d'un *M* et d'un *G*, tantôt des trois initiales *M. G. F.* Quelques auteurs prétendent cependant que les copies de A. Dürer qui portent la signature de Greuter sont d'une date plus ancienne. Il a gravé d'après Wendel, Diterlin, Polidor, Baroccio, Molta, Michel-Ange. Quelques vues et compositions sont de lui. W. R.

Nagler, *Kunstler-Lexicon.*

GREUTER (*Jean* ou *Giovanni-Frédéric*), graveur italien, fils du précédent, né à Rome, en 1600, mort en 1660. Il surpassa son frère dans son art, et dessina surtout plus correctement. Lanfranc en faisait le plus grand cas, et le chargea de graver plusieurs de ses tableaux. Il signait d'un monogramme composé de deux G. Il a reproduit quelques-unes des œuvres remarquables de Pierre de Cortone, Guido Reni, Tempesta, du Dominicain, de J.-L. Bernini, G. Vuet, et Lanfranc. W. R.

Nagler, *Künstl.-Lexic.*

GREUZE (*Jean-Baptiste*), l'un des peintres les plus distingués de l'école française du dix-huitième siècle, né à Tournus (Bourgogne), en 1726, mort à Paris, le 21 mars 1805. Dès son enfance il manifesta une vive passion pour le dessin et négligeait toute étude pour esquisser sur son papier ou charbonner les murailles. Son père avait résolu de le diriger vers le commerce; mais voyant que ni prières ni menaces ne pouvaient changer la vocation du jeune artiste, il le confia à un assez bon portraitiste de Lyon, nommé Grandon, qui se chargea de lui enseigner gratuitement les premiers éléments de la peinture. Greuze fit de rapides progrès, et lorsque Grandon vint à Paris, il obtint de la famille de Greuze d'emmener son élève. Celui-ci fut bientôt en état de bien peindre le portrait; mais la clientèle manquait. Il résolut alors d'occuper ses loisirs forcés à l'étude du genre historique, et suivit les cours de l'Académie. Il ne réussit pas dans le *nu*; mais il corrigea du moins ce que son dessin avait de défectueux, et ses professeurs furent étonnés lorsqu'il leur présenta son tableau si remarquable, *Un Père de famille expliquant la Bible à ses enfants*; de nouveaux morceaux du même genre vinrent consacrer sa réputation, et *Le Paralytique servi par ses enfants* le fit agréer par l'Académie.

Greuze ayant produit comme œuvre de réception *L'Empereur Sévère reprochant à son fils Caracalla d'avoir voulu l'assassiner*, il se vit en butte à de vifs sarcasmes de la part de ses confrères, qui, d'un commun accord, le refusèrent comme *peintre d'histoire* et ne voulurent jamais voir en lui qu'un *peintre de genre*. La nature avait refusé à son génie le degré d'élévation et de grandiose qui convient à la peinture historique; il ne possédait ni l'ampleur de composition, ni la hauteur de style nécessaires à cette partie de l'art; son coloris manquait de fermeté, ses personnages de noblesse et d'élégance. Greuze fut sensible à la critique, et crut devoir se rendre à Rome pour se perfectionner sur les grands maîtres; mais il n'y put réussir, et perdit de son originalité primitive. Les toiles qu'il produisit dans le genre héroïque, toutes au-dessous du médiocre, furent encore refusées par les académiciens. Greuze alors se crut dispensé de satisfaire à la loi qui assujettissait tous les agréés à faire accepter un tableau de réception. On ne le raya point de la liste académique, mais on interdit l'entrée du Louvre à ses productions. Il préféra se priver de publicité plutôt que de se soumettre, et dès lors s'abstint de présenter ses ouvrages au salon.

Rendu plus sage par ce double échec, il renonça au style héroïque, revint à son ancienne manière, et ajouta de nombreux chefs-d'œuvre à ceux qui avaient assuré sa réputation. Une suite non interrompue de succès brillants vint le consoler des déceptions qu'un peu trop d'ambition lui avait attirées. Sa réputation devint européenne; les amateurs se disputèrent à l'envi ses œuvres, et y mirent un prix proportionné à leur mérite. Si Greuze n'a pas laissé de grands biens, il faut l'attribuer à son caractère obligeant, aux événements politiques et à des malheurs de famille. Il se plaisait surtout dans la société des femmes, avec lesquelles il était toujours fort aimable; cependant, l'humeur difficile de la sienne empoisonna son existence. Il laissa deux filles, excellentes artistes.

La manière de peindre de cet habile maître mérite d'être connue : suivant Mérimée, « Il ébauchait toujours une tête en pleine pâte; lorsqu'il voulait repeindre sur cette ébauche, il commençait par la glacer en entier et la mettait à l'effet avec des couleurs transparentes délayées dans une pâte onctueuse, à l'aide de laquelle sa peinture séchait sans s'emboire. Après cette préparation, qu'il exécutait assez rapidement, il repeignait sa tête en entier, en commençant par établir les lumières et en arrivant progressivement jusqu'aux ombres. Comme il manquait de facilité, il ne parvenait pas à terminer dans cette seconde opération : ce n'était encore qu'une ébauche peu avancée; quelquefois même son travail n'était supportable qu'après plusieurs séances. Enfin, en suivant toujours la même manière d'opérer, il parvenait à produire un ouvrage dans lequel on admirait la couleur sans apercevoir en aucun endroit la fatigue du travail. » Du temps de Greuze, il était reçu, et l'on enseignait même, qu'une sphère doit être représentée comme un polyèdre. Formé par Restout, qui propagea cet absurde système, Greuze l'accepta implicitement : aussi trop souvent les joues potelées d'une jeune fille prirent-elles sous son pinceau l'apparence d'un corps taillé à facettes. Néanmoins, son tableau de *La petite Fille au chien*, qui est peut-être son chef-d'œuvre, et d'autres de ses ouvrages très-

terminés sont exempts de ce défaut. On lui reproche encore d'avoir sacrifié le fini des draperies à l'effet de la tête, de les avoir alourdies par de trop nombreux plis, de leur avoir donné des tons fiévreux et violacés; enfin, de ne pas avoir assez varié le caractère et les types de ses figures. Peut-être aussi pourrait-on trouver avec raison qu'il a trop visé à l'effet théâtral et surchargé certaines de ses compositions de personnages et de détails qui nuisent à l'action principale; mais la sensibilité et la chaleur d'âme qu'il a répandues dans ses ouvrages lui font pardonner ces défauts. Les qualités de l'artiste se rencontrent surtout dans les nombreux sujets qu'il a été prendre sous le toit de l'artisan ou au milieu de la vie de famille; ces sujets-là, conformes à ses goûts, à son génie observateur, il les a traités avec une originalité, une verve, un naturel inimitables. Personne autant que lui n'a réussi à représenter des scènes morales et touchantes; personne ne possédait comme lui l'art d'ennoblir le genre rustique sans en altérer la simplicité. Ses tableaux sont de petits drames complets, pleins de vie et de mouvement, dans lesquels il a su conserver le caractère de la vérité sans tomber dans le trivial et le commun.

Ses œuvres les plus remarquables, outre celles déjà citées sont : *La Malédiction paternelle; — La Bonne Mère; — Le Père dénaturé, abandonné de sa famille; — Sainte Marie Égyptienne*, chef-d'œuvre de beauté et de vérité d'expression; — *Le Retour du Chasseur; — L'Enfant du Capucin; — La Dame de Charité; — L'Accordée de Village* actuellement au musée du Louvre et achetée 16,650 fr.; — *Le Gâteau des Rois; — La Fille confuse; — La bonne Éducation; — La Paix du ménage; — La Cruche cassée*, tableau charmant de naïveté; — *Le Départ de Barcelonnette; — La Bénédiction paternelle; — L'Enfant pleurant la mort de sa mère; — Le Fils coupable; — Une jeune Fille* (en buste) *tenant une colombe*, vendue 35,000 fr. en 1847; — *Sainte-Madelaine*, payée 8,600 fr. en 1851; — *La Prière*, tête de jeune fille, payée 2,500 fr. en 1853. Presque tous ces ouvrages ont été gravés par les plus habiles graveurs de l'époque. Les connaisseurs attachent particulièrement un grand prix aux gravures de Filipart et à celles de Massard père.

Les tableaux de Greuze ont inspiré à l'abbé L. Aubert un *Recueil de Contes moraux;* Paris, 1761-1763, in-8°. Mme de Valory (avec Beaunoir) a donné au théâtre du Vaudeville, *Greuze, ou l'Accordée du Village*, comédie-vaudeville, publiée avec une *Notice sur Greuze et sur ses ouvrages;* Paris, 1813, in-8°.

A. de Lacaze.

Ch. Blanc, *Histoire des Peintres*, liv. 80-81. — L.-C. Soyer, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. — Mérimée, *De la Peinture à l'huile* (Paris, 1830, in-8°), p. 18. — V. Dourroux et L. Louvet, dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — Quérard, *La France littéraire*, t. I, p. 100; t. X, p. 88. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin, etc., *Biographie portative des Contemporains*. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

* **Greve** (*Henri*), littérateur allemand, né à Gœttingue, vers 1450, s'établit à Leipzig, où il professa les belles-lettres, et où il mourut, au commencement du seizième siècle. Il laissa de nombreux ouvrages manuscrits; un seul a été imprimé : *Parva Logicalia;* Leipzig, in-4°, sans date. G. B.

Mader, *Centuria Scriptorum Lips. Friburg. Viteberg.*

Greve (*Jean*), prédicateur arminien hollandais, né dans le duché de Clèves, vers 1580. Il résidait d'abord à Arnheim, puis à Campen et enfin à Heusden. En 1619 il fut expulsé du pays pour n'avoir pas voulu signer la confession de foi adoptée par le synode de Dordrecht. Rappelé plus tard de son exil par ses co-religionnaires, il prêcha quelque temps en secret au milieu d'eux à Campen; puis ayant été découvert, il fut arrêté, mis en jugement et condamné à la prison perpétuelle dans la maison d'arrêt d'Amsterdam. Mais il n'y resta qu'un an et demi, et en fut tiré en 1621, grâce au dévouement périlleux de ses partisans. Il avait profité de sa captivité pour écrire son principal ouvrage, quoiqu'on lui eût refusé de la lumière même en hiver. Ce livre est intitulé : *Tribunal reformatum, in quo sanioris et tutioris justitiæ via judici christiano in processu criminali commonstratur, rejecta et fugata tortura, cujus iniquitatem duplicem, fallaciam atque illicitum inter christianos usum, libera et necessaria dissertatione aperuit;* Hambourg, 1624-1635, in-4°. Il a laissé en outre quelques lettres dans les *Limburgii Epistol. Remontr. ecclesiast.*, entre autres celle adressée à Vorstius, dans laquelle il raconte sa délivrance. W. R.

Bayle, *Dictionnaire*. — Moller, *Cimbria litterata*. — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexik.* — Zedler, *Univers. Lexic.*

Greve (*Pierre* de), jurisconsulte hollandais, né à Arnheim, en 1621, mort à Nimègue, en 1677. En 1648 il fut appelé comme professeur de droit à l'académie de Harderwyck, nouvellement fondée. En 1655 il passa en la même qualité à l'académie de Nimègue. On a de lui : *Exercitationes ad loca difficiliora Pandectarum;* Harderwyck, 1653, in-8°; Nimègue, 1660; — *Dissertationes ad Institutionum imperialium loca difficiliora;* Nimègue, 1668, in-12. E. G.

Gérard Noodt, *Oratio funebris in obitum P. de Greve;* 1767, in-fol. — Foppens, *Bibl. Belgica*.

Greve ou **Greeve** (*Egbert-Jean*), hébraïsant néerlandais, né à Deventer, le 4 septembre 1754, mort le 13 août 1811. Il se rendit à Leyde pour y étudier les langues orientales, sous la direction de H.-Alb. Schultens (1775-1782). Rentré à Deventer, il y refusa la chaire de langues orientales. Les troubles dont cette ville était le théâtre le forcèrent à s'en éloigner pendant deux ans (1787-1789). Élu membre de l'assemblée néerlandaise en 1796, il fut chargé en 1800 d'enseigner les langues orientales et les

antiquités hébraïques à l'université de Franeker. Il prétendait avoir retrouvé le système métrique des anciens Hébreux. On a de lui : *Ultima Capita Jobi* (38-42) *ad græcam versionem recensita*, avec notes, suivi d'un traité des mètres hébreux; part. I, Deventer, 1788; part. II, Burg-Steinfort, 1791, in-4°; — traduction hollandaise de la plupart des *Épîtres de saint Paul;* 1790, in-8°; — *Observations sur les Épîtres de saint Paul;* Amsterdam, 1794 et 1804, 3 vol. in-8°; — *Vaticinium Nahumi et Habacuci*, texte hébreu, avec traductions en latin et en hollandais; Amsterdam, 1793, in-8°; — *Vaticinia Jesajæ hebraica ad numeros recensita*, avec une trad. holland.; Amsterdam, 1800, 2 vol. in-8°; — *Oratio de nexu qui studio LL. OO. cum cæteris artibus et doctrinis humanioribus intercedit indivulsus;* Leeuwarden, 1800, in-4°. Quelques-unes de ses œuvres posthumes ont été publiées par son ami le poëte Feith; Amsterdam, 1813, in-8°. E. B.

Saxius, *Onomasticon litterarium*, part. VIII, p. 450. — A.-A. Lotze, *Laudatio E.-J. Grevii;* Leyde, 1815, in-8°. — Arnault, Jay, etc., *Biog. nouv. des Contemp.*

* **GRÉVÉ** (*Victor*), pseudonyme d'Antoine Fusi (*voy.* ce nom).

* **GRÉVEDON** (*Pierre-Louis-Henri*), peintre et dessinateur lithographe français, né à Paris, le 17 octobre 1783, mort en 1849. Tout jeune, il suivit les cours de l'Académie, et resté orphelin, il se mit à faire des copies, qu'il plaça avantageusement. Il imita ensuite la manière d'Isabey, entra dans l'atelier de Regnault, et concourut pour le grand prix de peinture. En 1806, il obtint le premier prix pour le torse à l'École des Beaux-Arts, et son *Achille abordant au rivage de Troie*, exposé au salon, lui valut une médaille d'or de première classe. Avide de succès, Grévedon partit pour la Russie, où il exécuta quelques tableaux et un grand nombre de portraits. *La Mort d'Hector* le fit agréger à l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg. En 1812 il vint à Stockholm, puis il passa en Angleterre, où il fit un grand nombre de portraits; il y séjourna jusqu'en 1816, année où il revint en France. La lithographie commençait. Grévedon crut y voir un moyen d'accroître sa réputation en perfectionnant un art qui était encore au berceau. Il s'y adonna tout entier, et exposa des dessins lithographiques qui lui valurent une médaille de première classe en 1824 et la croix d'Honneur en 1830. Il dessina les portraits de presque toutes les célébrités de l'époque, des souverains, etc. Son crayon, doux et moelleux, excellait surtout à rendre des têtes de femme, et quelques-unes de ses lithographies en ce genre ont eu un grand succès. L. Louvet.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, t. V, 2e part., p. 22. — Nagler, *Neues Allg.-Künstl.-Lexic.*

* **GREVENBRUCH** (*Gerhard*), littérateur allemand, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il a publié à Cologne, en 1608, un vol. in-8°, une histoire du faux Dmitri, intitulée : *Tragœdia Moscovitica, sive de vita et morte Demetrii, qui nuper apud Ruthenos imperium tenuit, narratio, ex fide dignis scriptis excerpta*, qui a été réimprimée l'année suivante, et dont De Thou a tiré tout ce qu'il raconte sur ce dramatique personnage. Cette tragédie rarissime indique que Grevenbruch n'a jamais été en Russie, et il est à présumer qu'il n'en a été que l'éditeur. Pce A. G—n.

Müller, *Samml. Russ. Gesch.* V, 240 et 282.

GREVILE (*Fulk* ou *Foulke*), lord Brooke, homme d'État et poëte anglais, né en 1554, à Beauchamp-Court (comté de Warwick), mort à Londres, le 30 septembre 1628. Il commença ses études à l'école de Shrewsbury, où il fit connaissance avec Philippe Sidney, qui fut l'aimable compagnon de sa jeunesse et le plus cher ami de son âge mûr. Après avoir passé quelques années aux universités de Cambridge et d'Oxford, il voyagea sur le continent. A son retour, il fut présenté à la reine Élisabeth, qui le prit bientôt en grande faveur et lui donna la place de clerc du cachet (*clerck of the signet*) du conseil de Galles, laquelle rapportait, dit-on, plus de 2,000 livres sterl. par an. Plein de l'esprit aventureux de son temps, Grevile aurait voulu aller chercher à l'étranger une illustration militaire que l'Angleterre ne pouvait pas lui donner; mais Élisabeth lui en refusa constamment la permission. Lui et Philippe Sidney furent expressément rappelés par message royal lorsqu'ils étaient sur le point de s'embarquer avec Drake, pour les Indes occidentales, en 1585. L'année suivante Philippe Sidney périt à Zutphen. Grevile, qui représentait dans le parlement son comté natal, fut créé chevalier en 1597, et continua jusqu'à la mort d'Élisabeth de recevoir des marques de la bienveillance royale. Il ne jouit pas de moins de faveur auprès de Jacques Ier, qui lui donna le vieux château de Warwick. Grevile fit réparer à grands frais cette antique demeure. Il fut nommé sous-trésorier, chancelier de l'échiquier en 1615, et pair d'Angleterre en 1620, sous le titre de baron Brooke de Beauchamp-Court. Une fin tragique termina sa vie, dont rien jusque là n'avait troublé le bonheur. Se trouvant dans sa maison d'Holborn, il eut une altercation avec un vieux serviteur nommé Haywood, qui se plaignait de n'être pas suffisamment récompensé de ses longs services. Grevile reçut très-mal ces reproches, et Haywood, exaspéré, le frappa mortellement d'un coup de poignard et se tua ensuite. Grevile fut enseveli dans l'église collégiale de Warwick, où il s'était fait lui-même bâtir un tombeau avec cette inscription : *Fulke Grevile, servant to queen Elisabeth, counseller to king James, and friend to sir Philipp Sidney. Trophæum Peccati.* Fulke Grevile ne se maria jamais, et son titre passa avec sa fortune à son parent Robert Grevile. La carrière de Grevile, plus heureuse qu'éclatante, le recommande moins au souvenir de la postérité

que son amitié pour Philippe Sidney et le généreux patronage qu'il accorda à Spenser, Shakspeare, Ben Johnson, Camden et Davenant. Lui-même cultiva les lettres, et il n'a peut-être pas conservé en ce genre une réputation égale à son mérite. Il est plus remarquable par la vigueur et la finesse des pensées que par l'originalité des images ou le bonheur des expressions. Tous ses écrits et particulièrement ses vers sont très-obscurs. Ses ouvrages ont été publiés après sa mort; en voici les titres : *Certain learned and elegant Workes of the right honorable Fulke lord Brooke, written in his youth and familiar exercise with sir Philip Sidney*; Londres, 1633, petit in-fol. Ce volume contient trois poëmes didactiques, savoir : *Treatise on human learning, inquisition upon fame and honour; Treatise of Wares*; deux tragédies à la manière de Sénèque : *Alaham* et *Mustapha*; *Cœlica*, collection de cent neuf petits poëmes qui portent le nom de sonnets, sans en avoir exactement la forme, et de deux lettres en prose, dont l'une est un long essai moral. Les vingt-deux premières pages du volume manquent dans tous les exemplaires de cette édition; on croit qu'elles ont été enlevées par l'ordre de l'archevêque Laud, parce qu'elles contenaient le *Treatise on Religion*, petit poëme qui se trouve dans l'édition de 1670; — *The Life of the renowned sir Philip Sidney, with the true interest of England, as it then stood in relation to all foreign princes*; Londres, 1652, in-12; — *The Remains of sir Fulke Grevile, lord Brooke, being poems of monarchy and religion, never before published*; Londres, 1670, in-8°. On trouve des extraits des poésies de Grevile dans les recueils de Campbell et d'Élis; ses poëmes didactiques ont été insérés dans les *Select Works of the British Poets* de Southey, et sa *Vie de Sidney* fut réimprimée par sir Egerton Brydges. Chauffepié et Horace Walpole ont attribué à tort à Grevile une composition historique intitulée : *Five yeares of king James, or the condition of the State of England, and the relation it had to other provinces*; Londres, 1643, in-4°; réimprimée en 1651, in-4°. L. J.

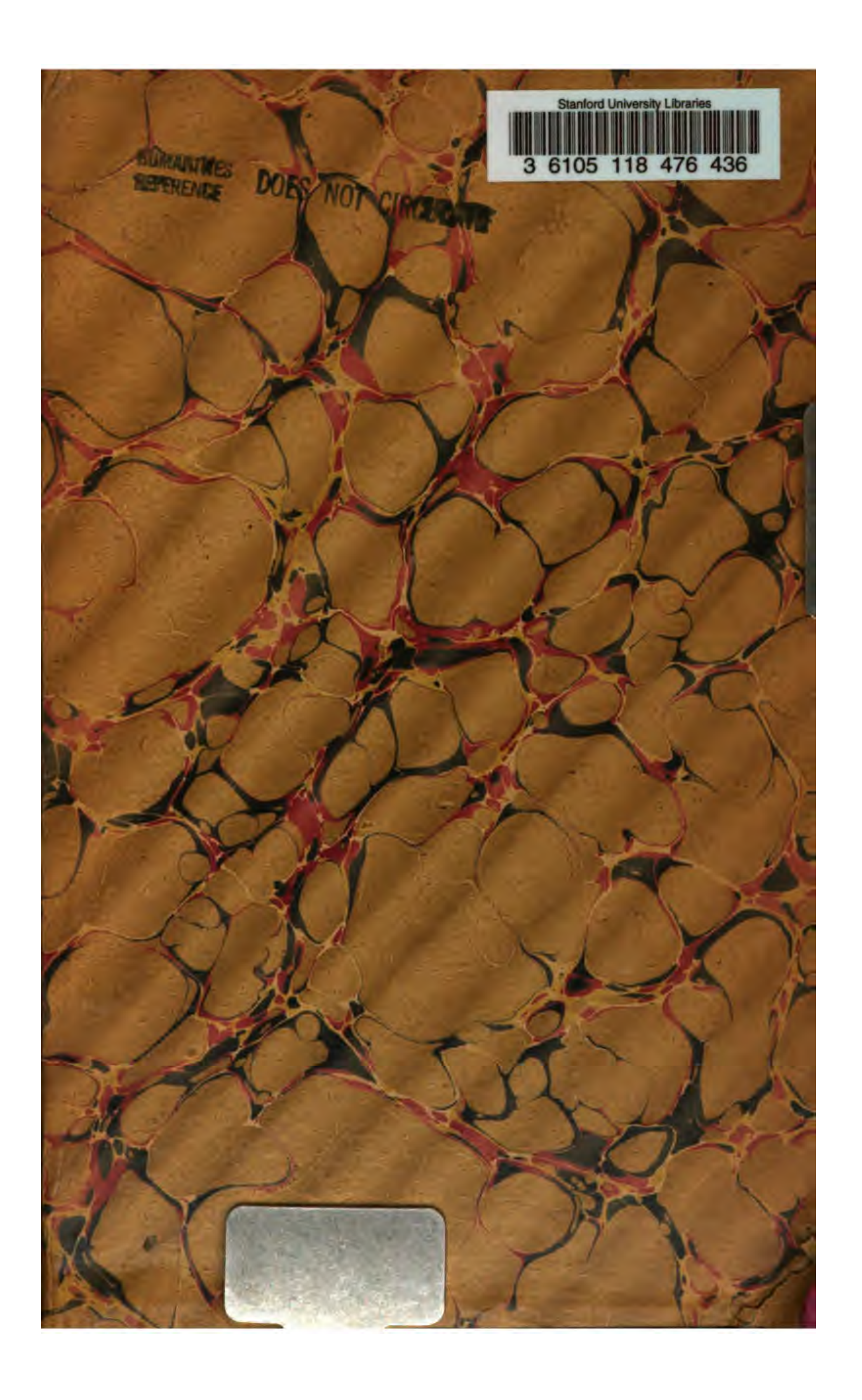
Biographia Britannica. — Chauffepié, *Dictionnaire historique.* — Lord Oxford (Horace Walpole), *Royal and noble Authors.* — Lodge, *Portraits*, III, [illegible]. — *English Cyclopædia (Biography).*

GREVILE (*Robert*), homme politique et controversiste anglais, parent et héritier du précédent, né en 1608, mort le 2 mars 1643. Il suivit le parti du parlement, devint lieutenant du comté de Warwick, colonel, et fut tué d'un coup de mousquet au siége de Litchfield. On a de lui : *The Nature of truth; its union and unity with the soule, which is one in its essence, faculties, acts; one with truth*, etc.; Londres, 1641, in-12; — *A Discourse opening the nature of the episcopacy which is exercised in England*; Londres, 1641, in-4°; — *Two Speeches, spoken in the Guildhall, London, concerning his majesty's refusal of a treaty of peace*; Londres, 1642, in-4°; — *Answer to the speech of Philip earl of Pembroke, concerning accommodation in the House of Lords*; Londres, 1642, in-4°; — *Speech at the election of his captains and commanders at Warwick-Castle*; Londres, 1643, in-4°. Lord Brooke avait épousé Catherine Russell, fille aînée de Francis, quatrième comte de Bedford. Il laissa cinq fils : le troisième et le quatrième moururent jeunes, et sans s'être mariés; Francis et Robert, le premier et le second, héritèrent successivement de la dignité de leur père. Cette dignité passa à Fulke, le cinquième fils, ancêtre actuel du comte Brooke et comte Warwick, deux titres qui furent conférés par Georges III au huitième lord Brooke. L. J.

Chauffepie, *Dictionnaire historique.* — Chalmers, *General Biographical Dictionary.* — Lodge *Portraits*, t. IV, p. 87.

FIN DU VINGT ET UNIÈME VOLUME.




Stanford University Libraries
3 6105 118 476 436
HUMANITIES
REFERENCE
DOES NOT CIRCULATE

